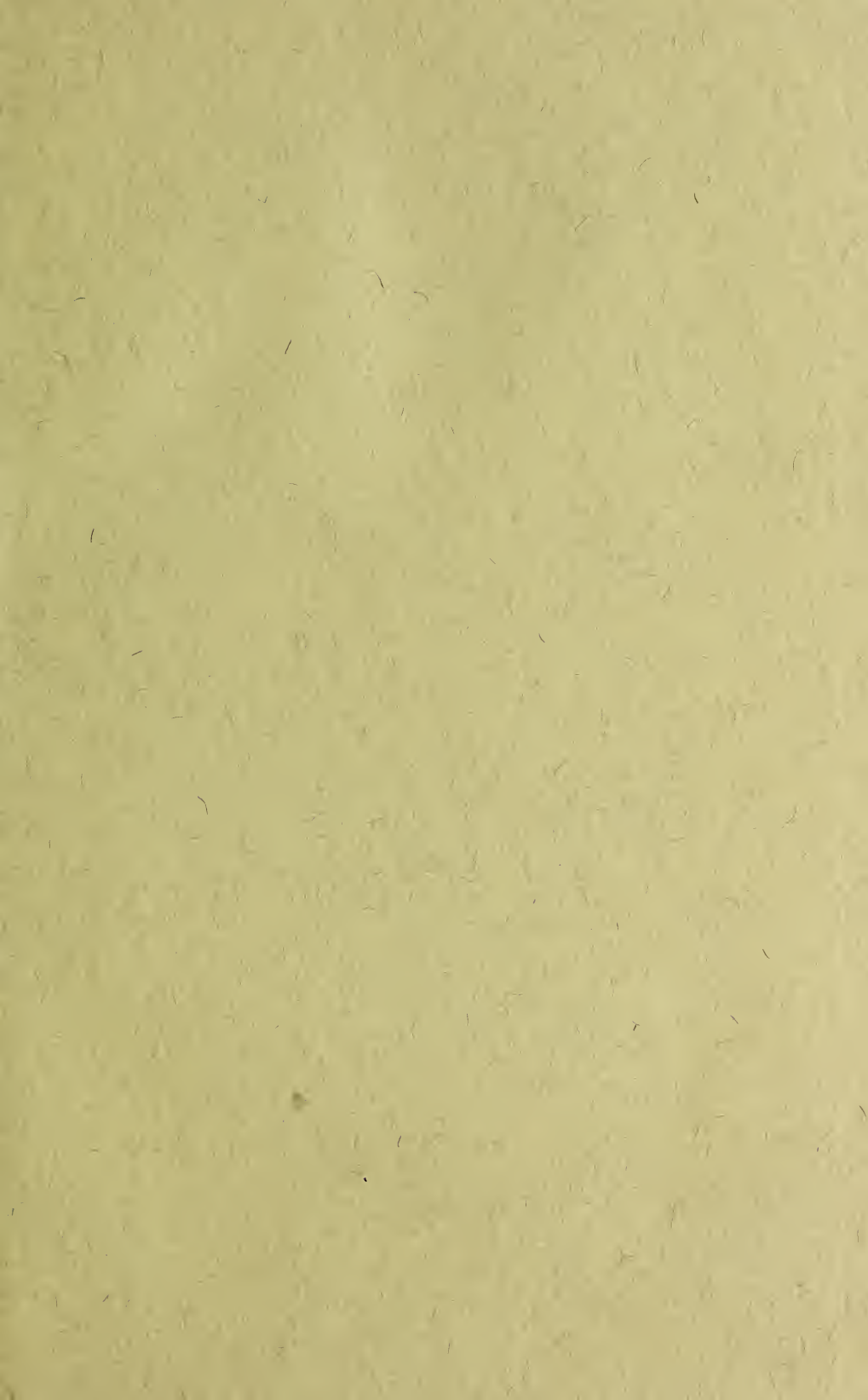


THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

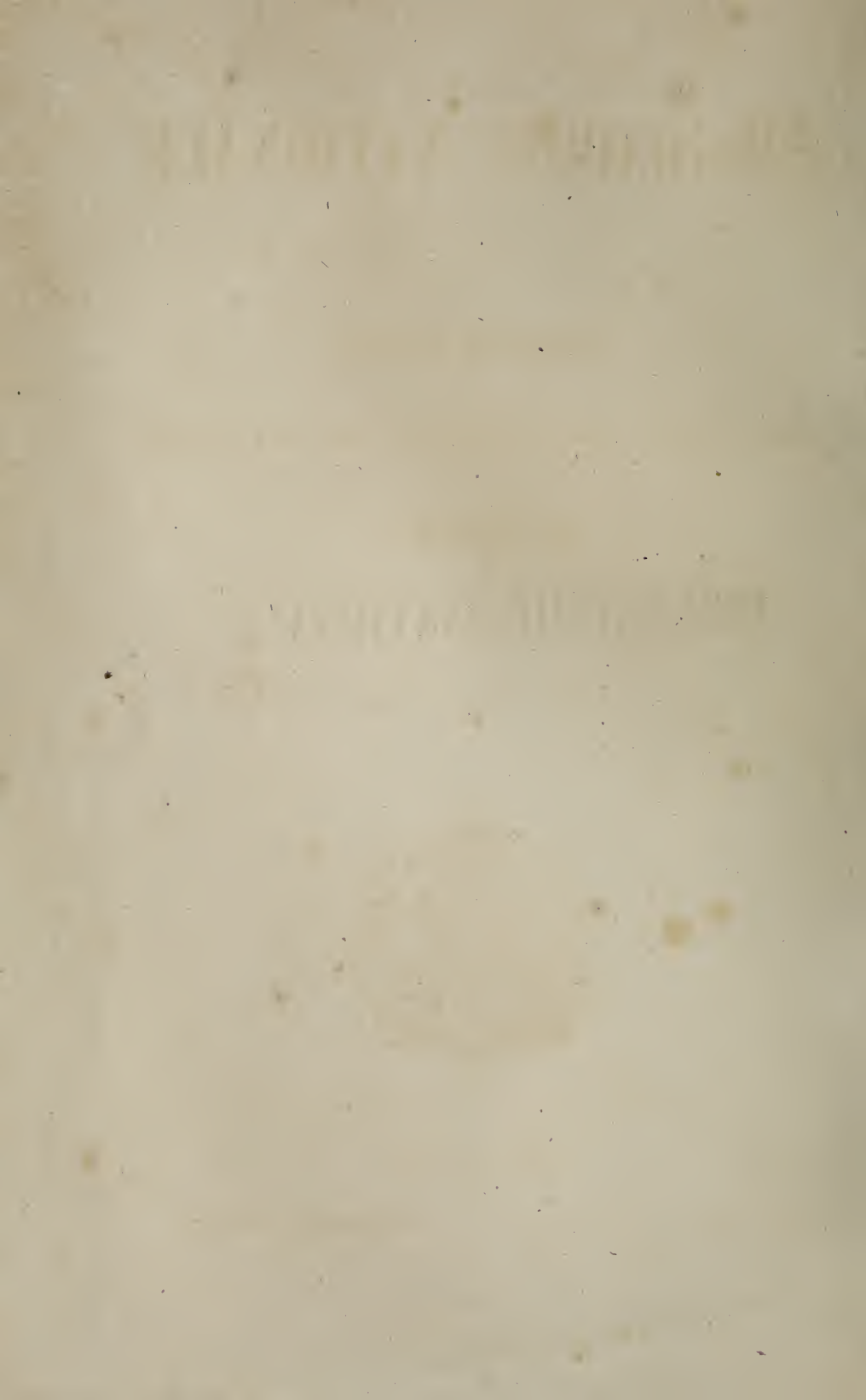


are II

II

BAUW — BREQ

BIOGRAPHIE NATIONALE.



BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME DEUXIÈME.



BRUXELLES,

H. THIRY-VAN BUGGENHOUDT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

42, rue d'Isabelle, 42.

1868

REF.

CT

1163

B61

1866

v.2

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(15 NOVEMBRE 1868.)

- MM.** Gachard, délégué de la classe des lettres, *président*.
Ad. Quetelet, délégué de la classe des sciences, *vice-président*.
Edm. De Busscher, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire*.
E. Coemans, délégué de la classe des sciences.
De Koninck, délégué de la classe des sciences.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
Van Beneden, délégué de la classe des sciences.
le général Guillaume, délégué de la classe des lettres.
Th. Juste, délégué de la classe des lettres.
le baron Kervyn de Lettenhove, délégué de la classe des lettres.
Polain, délégué de la classe des lettres.
Alph. Balat, délégué de la classe des beaux-arts.
le chevalier Léon de Burbure, délégué de la classe des beaux-arts.
Jh. Portaels, délégué de la classe des beaux-arts.
Ad. Siret, délégué de la classe des beaux-arts.

M. Félix Stappaerts, *secrétaire-adjoint*.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU DEUXIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.



- Blommaert (Ph.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, à Gand.
- Britz (J.)**, docteur en droit, greffier du tribunal de première instance, à Bruges.
- Broeckx** (le docteur **C.**), membre de l'Académie royale de médecine, à Anvers.
- Burbure** (le chevalier **Léon de**), membre de l'Académie royale de Belgique, compositeur de musique, à Anvers.
- Busscher (Edmond De)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Gand.
- Capitaine (Ulysse)**, homme de lettres, à Liège.
- Coemans** (l'abbé **Eugène**), professeur de paléontologie végétale à l'Université de Louvain, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.
- Crombrughe** (le baron **Albéric de**), docteur en droit, à Bruxelles.
- Delecourt (Jules)**, avocat, secrétaire de la Société des Bibliophiles de Belgique, à Bruxelles.
- De Smet** (le chanoine **J.-J.**), membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.
- Devroye** (le chanoine **T.-J.**), à Liège.
- Dewalque (Gustave)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.

LISTE DES COLLABORATEURS.

- Gachard (L.-P.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste général du royaume, à Bruxelles.
- Guillaume (le général H.-H.-G.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
- Helbig (H.)**, homme de lettres, à Liège.
- Hennebert (Fréd.)**, docteur en droit, professeur à l'Université de Gand.
- Juste (Théodore)**, membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur du Musée royal d'antiquités, à Bruxelles.
- Kervyn de Lettenhove (le baron J.-M.-B.-G.)**, membre de l'Académie royale de Belgique et de la Chambre des représentants, à Bruges.
- Kervyn de Volkaersbeke (Ph.)**, ancien membre de la Chambre des représentants, directeur du *Messenger des Sciences historiques*, à Gand.
- Lamy (le chanoine T.-J.)**, professeur à l'Université de Louvain.
- Le Roy^r (Alphonse)**, professeur à l'Université de Liège.
- Morren (Edouard)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.
- Neeffs (Emm.)**, docteur en droit, à Malines.
- Nève (Félix)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Louvain.
- Piot (G.-J.-G.)**, chef de section aux archives générales du royaume, à Bruxelles.
- Polain (M.-L.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, administrateur-inspecteur de l'Université de Liège.
- Quetelet (Ad.)**, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, directeur de l'Observatoire royal, à Bruxelles.
- Raepsaet (Henri)**, docteur en droit, juge de paix à Lokeren.
- Rahlenbeek (Ch.)**, homme de lettres, à Bruxelles.
- Reusens (l'abbé E.)**, professeur-bibliothécaire de l'Université de Louvain.
- Roulez (J.-E.-G.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, administrateur-inspecteur de l'Université de Gand.
- Saint-Genois (le baron Jules de)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur-bibliothécaire de l'Université de Gand.
- Siret (Ad.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, commissaire d'arrondissement, à Saint-Nicolas.
- Snellaert (F.-A.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, docteur en médecine, à Gand.

LISTE DES COLLABORATEURS.

- Stappaerts (Félix)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur d'archéologie à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles.
- Steher (J.)**, professeur à l'Université de Liège.
- Thonissen (J.-J.)**, membre de l'Académie royale de Belgique et de la Chambre des représentants, professeur à l'Université de Louvain.
- Van Beneden (P.-J.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Louvain.
- Vande Putte** (Le chanoine **F.**), curé-doyen, à Courtrai.
- Vander Meersch (Auguste)**, docteur en droit et homme de lettres, à Gand.
- Van Even (Edw.)**, archiviste de la ville de Louvain.
- Van Hasselt (André)**, membre de l'Académie royale de Belgique, inspecteur général des écoles normales primaires, à Bruxelles.
- Wauters (Alph.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Bruxelles.
-

B

BAUWENS.

BAUWENS (*Amand*), jurisconsulte, professeur, né à Gavre, arrondissement de Gand, en 1674, mort à Louvain, le 7 décembre 1724. Après avoir fait ses humanités, il alla étudier la philosophie à l'Université de Louvain; il le fit avec grand succès. A peine âgé de vingt-cinq ans, et ordonné prêtre, il fut chargé, en 1699, d'enseigner la philosophie à la pédagogie du Faucon. Tout en remplissant ces fonctions il se mit à étudier la jurisprudence civile et canonique et devint licencié en 1704. Six ans après, il fut nommé professeur de droit canon et obtint deux prébendes, l'une à l'église Saint-Pierre, à Louvain, l'autre à l'église de Saint-Donat, à Bruges. Enfin, le 21 octobre 1711, Bauwens reçut le bonnet de docteur en droit et cette réception se fit avec la plus grande solennité.

Bauwens acquit une grande renommée comme jurisconsulte; on a dit de lui qu'il possédait la science du droit à un point tel qu'il connaissait tous les textes, leur origine, leur histoire, leur difficulté; il s'était fait également une réputation de sagesse et d'homme de bon conseil; aussi le consultait-on sur tous les cas difficiles. Il fut surtout appelé à émettre son avis dans deux circonstances difficiles et il donna une consultation, signée également, par Van Espen, son ami, sur la question de savoir si les princes souverains ont le droit d'exiger le serment de fidélité des évêques, et de regarder, en cas de refus, leur église ou la portion qui est soumise

à leur domination comme vacante par droit de régle. Bauwens et Van Espen se prononçaient pour l'affirmative, et leur opinion fut partagée par l'Université.

Il donna aussi une consultation, en collaboration avec Van Espen, sur les débats canoniques qui déchiraient à cette époque l'église d'Utrecht.

Le 29 février 1716, Bauwens fut élu recteur de l'Université, et en 1720, le magistrat de Louvain lui confia une chaire primaire à la faculté de droit civil. Les états de Brabant ayant demandé à l'empereur la création d'une chaire de droit public, Bauwens fut désigné pour l'occuper. Il donna ces deux cours jusqu'à sa mort. Nous connaissons de Bauwens : 1^o *Dissertatio de concordia sacerdotii et imperii, habita in almâ universitate Lovaniensi, V idus novembris anni 1723, cum juris publici Cæsareus ac Regius professor eligeretur*. Louvain, 1723; in-4^o. Mis à l'index. — 2^o *Réponse au discours répandu dans le public, intitulé : Dissertation sur le droit qu'a la Compagnie privilégiée des Provinces-Unies à la navigation et au commerce des Indes-Orientales, contre les habitants des Pays-Bas espagnols, aujourd'hui autrichiens*, in-4^o. — 3^o *Institutiones juris publici universi*. Pars I. Louvain, 1725; in-4^o, 274 pp. La seconde partie n'a jamais paru.

J. Delecourt.

BAUWENS (*Liévin*), industriel, importateur de la filature à la mécanique perfectionnée sur le continent, né à Gand,

le 14 juin 1769, mort à Paris, le 17 mars 1822. Il était issu d'une famille honorable et aisée de cette ville, inscrite d'ancienne date dans la corporation des tanneurs et dont une branche collatérale semble avoir occupé divers emplois dans la magistrature communale et par suite avoir appartenu à la noblesse patricienne. Son père, Georges-Jean Bauwens, et sa mère Jeanne van Peteghem, exploitaient une grande tannerie, située rue aux Vents, dans laquelle il vit le jour. Destiné à suivre l'état de ses parents, le jeune Bauwens donna de bonne heure des témoignages de son esprit inventif et de son goût pour la mécanique; on prétend qu'à l'âge de douze ans, il avait confectionné les rouages d'une horloge et diverses autres machines. Toutefois, son père, qui avait treize enfants et qui comprenait la nécessité de les employer à une industrie lucrative, ne voulut point favoriser les dispositions de son fils; il le chargea, bien que son éducation fût encore inachevée, de surveiller les ouvriers d'une autre tannerie qu'il avait dans la rue dite *Huydevetters-hoek* et l'envoya, dès qu'il eut dix-sept ans, en Angleterre, chez un riche tanneur nommé Undershell, pour s'y perfectionner dans la connaissance de la préparation des peaux. Pendant trois années Liévin Bauwens ne dédaigna pas de s'y livrer à un travail manuel rude et pénible. En rentrant dans sa ville natale, vers 1789, il y introduisit les nombreux perfectionnements qu'il avait eu l'occasion d'étudier et qui devaient apporter une modification complète dans le traitement des cuirs. Son père et ses frères l'aidèrent alors à fonder à Gand, au quartier du Nieuwland, dans un vaste couvent supprimé par Joseph II, une tannerie modèle, où les peaux étaient préparées, à la manière anglaise, dans cinq cent cinquante cuves de grande dimension.

Les procédés nouveaux que l'intelligent industriel mit en œuvre, lui permirent bientôt d'exporter ses produits en Angleterre et de faire concurrence, sur le marché de Londres même, aux meilleurs cuirs anglais. Les tiges de bottes sorties de ses ateliers étaient surtout re-

nommées. On jugera en outre de la quantité des matières exportées de son établissement, quand on saura qu'il payait annuellement à l'Angleterre de 450 à 500,000 fr. de droits d'entrée. Ses fréquents voyages dans ce pays l'avaient du reste familiarisé de longue main avec les procédés mécaniques employés par les industriels anglais, ce qui lui permit d'obtenir des produits plus parfaits et à des prix plus modérés.

C'était surtout l'industrie de la filature du coton qui avait éveillé son attention; son esprit observateur s'en préoccupait sans cesse. On raconte qu'au retour d'un de ses voyages, il disait souvent: « Je possède une fortune considérable, je veux la sacrifier à mon pays » et le doter des nouvelles mécaniques dont les Anglais sont si fiers. Toutes ses pensées se concentrèrent bientôt vers ce but. Les tendances envahissantes de l'industrie britannique, les peines comminées contre ceux qui exportaient les machines du Royaume-Uni, la difficulté de trouver des ouvriers habiles pour le seconder, les sommes à sacrifier pour exécuter ses hardis projets, rien ne le rebuta. Afin de réussir plus sûrement, il recourut à un stratagème qui faillit lui coûter la vie. Il acheta secrètement des machines servant à la fabrication du coton par les *Mull-Jenny*, les fit démonter, et en cacha les parties, séparées à dessein, dans des caisses de sucre et des ballots de café. Il feignit alors d'entreprendre pour son propre compte un commerce de denrées coloniales et se disposa à faire partir ses marchandises; mais l'état de guerre qui existait entre la France et l'Angleterre à la fin du siècle dernier défendait d'exporter ces denrées du Royaume-Uni vers le territoire occupé par la République française, dont la Belgique faisait alors partie intégrante. Bauwens ne recula point devant cet obstacle; il obtint l'appui du Directoire qui, instruit sous main de son audacieux projet, se hâta de lui accorder l'autorisation de faire entrer ses marchandises en franchise de droits. Il fallait que le négociant improvisé inspirât une bien grande confiance au gouver-

nement républicain pour obtenir une faveur dont il était si facile d'abuser. Il est vrai que ce gouvernement pouvait concevoir l'espoir de voir s'introduire ainsi sur le continent des procédés de fabrication qui allaient créer d'immenses richesses nationales, et permettre de rivaliser avec l'Angleterre.

D'abord, tout marcha à souhait. Une certaine quantité d'ouvriers enrôlés et séduits par l'or de Liévin Bauwens, s'embarquèrent secrètement pour Hambourg. Un second convoi se disposait à le suivre, lorsque arrivé à Gravesend, port de Londres, avec d'autres ouvriers et les marchandises qui recelaient son trésor caché, l'audacieux industriel, qui surveillait à distance l'embarquement, faillit devenir lui-même victime de son aventureuse entreprise, si adroitement combinée. La femme d'un nommé Harding, son principal ouvrier, probablement soudoyée par les Anglais, vint s'opposer violemment au départ de son mari. Il s'ensuivit une scène tumultueuse; la police survint et arrêta Harding. Bauwens, qui était dans le voisinage, n'échappa au sort qui lui était réservé qu'en s'esquivant au plus vite dans la foule, ce qu'il put faire facilement sans être reconnu, grâce à son costume, à son langage, à ses allures qui le faisaient ressembler aux autres curieux, réunis aux abords du port.

Il retourna en toute hâte à Londres, y frêta un navire et se trouvait déjà en pleine mer, quand la force armée courut cerner la maison d'Undershell, son ancien patron, pour s'emparer de la personne du fugitif. Plusieurs bâtiments anglais furent mis à sa poursuite; l'un d'eux faillit l'atteindre à la hauteur de Hambourg, mais il parvint dans ce port heureusement assez à temps pour échapper à la captivité.

Dans l'intervalle, les machines placées à bord du navire en partance à Gravesend, furent saisies, ainsi que celles qui étaient préparées à Manchester pour la même destination. Les pertes d'argent que Bauwens subit dans ces fâcheuses circonstances furent considérables; mais elles lui paraissaient insignifiantes, en comparaison du prix qu'il attachait à ses mé-

caniques. Un agent infidèle de Londres profita en même temps de cette occasion, pour s'approprier une somme de 250,000 fr. qu'il lui avait laissée en dépôt.

Liévin Bauwens, qui n'avait encore atteint que l'âge de vingt-neuf ans, avait déjà fait alors trente-deux voyages en Angleterre. Il arriva enfin sain et sauf en France avec quarante ouvriers et les machines qu'il avait déjà expédiées précédemment. Dénoncé à Londres pour avoir commis un crime digne du dernier supplice, d'après les lois anglaises, il vit son procès s'instruire régulièrement et son accusateur Erskine, avocat du roi, requérir contre lui la peine capitale à la Chambre des Lords. « M. Liévin Bauwens, s'écria » ce magistrat dans son réquisitoire, » non content de nous avoir dérobé le » secret de tanner (pour lequel il est venu » dans ce pays et, après trois ans de ré- » sidence, est retourné en Flandre, où il » établit à Gand une tannerie si immense » qu'il envoie à notre propre marché une » grande quantité de cuirs qui s'y ven- » dent plus cher que les meilleurs cuirs » de Londres même), revint encore dans » le dessin de frustrer ce pays de la » branche la plus essentielle de son com- » merce, c'est-à-dire la manufacture du » coton. A cet effet il a débauché des ar- » tisans et fait construire un grand nom- » bre de machines, à Manchester, dans » l'intention de les exporter en France; » mais elles sont maintenant saisies dans » les magasins de cette ville. C'était une » conspiration de la plus haute impor- » tance, qui tendait à nous priver de cette » branche de manufacture qui nous est » chère comme la prunelle de nos yeux. » Il fut condamné à mort et pendu en effigie sur une des places de Londres, pendant que son associé, Harding, encourait la peine de la déportation, comme étant son principal complice.

Échappé comme par miracle à ses persécuteurs, Liévin Bauwens s'occupa aussitôt de réunir et de combiner tous ses moyens d'action. Malgré l'état incomplet de ses machines, il parvint, avec sa tenacité habituelle, à fonder une première filature à la mécanique dite *Mull-Jenny*,

à Passy, près de Paris, en 1798. L'année suivante, il en établit une seconde dans l'ancien couvent des Chartreux, à Gand, qui devint le noyau de ces filatures si florissantes aujourd'hui dans la capitale de la Flandre, car celle-ci compte maintenant plus de cent établissements de ce genre et, grâce à cette industrie nouvelle, elle a vu doubler sa population en moins d'un demi-siècle. Trois mille ouvriers, hommes, femmes et enfants, fabriquaient dès lors chez Liévin Bauwens du coton, du basin, de la percale, du piqué, de la batiste.

D'après certaines versions, le gouvernement français l'aurait aidé dans ses entreprises en lui prêtant près de 200,000 francs pour soutenir son établissement des Chartreux; mais, d'après d'autres versions plus vraisemblables, il trouva d'immenses ressources financières dans l'achat de lingots provenant de l'argenterie des églises et des couvents, lingots fondus à Paris, et expédiés ensuite à la banque d'Amsterdam, avec un bénéfice considérable de treize francs par marc.

Disons ici que les titres de Liévin Bauwens à être considéré comme le créateur d'une industrie aussi puissante que celle de la filature du coton à la mécanique, sont si évidents, qu'on voudrait en vain les contester. Richard Lenoir, auquel on vient d'élever une statue à Villers-Bocage, dans le département du Calvados, pour avoir prétendument importé cette industrie en France n'est, comme inventeur, qu'une individualité apocryphe. En effet, ce nom de Richard Lenoir Dufresne indique, non pas une personne, mais la firme commerciale de deux associés dont les premières mécaniques furent perfectionnées sous la direction de Bauwens, à la maison de force de Gand. Les Français impartiaux reconnaissent d'ailleurs leur erreur à ce sujet et les journalistes parisiens ont eux-mêmes revendiqué (1) les titres de notre compatriote à la prio-

rité de l'introduction (2). En résumé, c'est au célèbre Gantois et non au prétendu Richard Lenoir qu'appartient l'honneur d'avoir introduit le premier sur le continent des filatures à la mécanique dites *Mull-Jenny*. On peut dire qu'il y apporta une nouvelle source de richesses et qu'il fit de la ville de Gand ce qu'elle est aujourd'hui, la métropole industrielle de la Belgique.

En 1800, le gouvernement, constitué sur des bases plus solides par le génie de Napoléon, voulut s'attacher un homme dont l'esprit progressif était apprécié par tous ceux qui étaient en relations avec lui; il nomma Liévin Bauwens maire de sa ville natale, fonctions difficiles et laborieuses qu'il dut résigner deux ans après.

Préférant alors aux soins de l'administration les grandes entreprises industrielles, il accepta la direction des travaux de la maison de force ou de réclusion de Gand, et là encore il sut réaliser et introduire un véritable progrès social. En effet, il chercha le moyen d'utiliser sur une vaste échelle les hommes frappés par la loi qui y étaient enfermés. C'était un grand progrès surtout à une époque où, par suite des guerres continentales, les bras manquaient pour le travail matériel. Développant par une pratique plus large les idées émises, à la fin du siècle dernier, par le vicomte Vilain XIII dans son mémoire intitulé: *Moyens de corriger les malfaiteurs*, il établit, dans la prison qu'il surveillait et où il y avait environ mille cinq cents détenus, des ateliers pour diverses industries. Outre l'amélioration morale des prisonniers, le résultat de ses efforts fut de pouvoir abaisser de quatre-vingt-cinq à trente-cinq centimes le prix d'entretien, par jour, de chacun d'eux, et de former des ouvriers qui, à l'expiration de leur peine, pouvaient reprendre leur place dans la société.

La réussite couronnait la plupart de ses entreprises. Dès l'année 1801, il avait

(1) *Annales du Conservatoire des Arts et Métiers* et le *Mémorial d'Amiens* (août 1865).

(2) Voyez à ce propos le journal anglais le *Standard* du 30 août 1865, et l'article de Louis Ulbach dans l'*Indépendance belge* du 10 septembre suivant. A la suite de la polémique engagée à cette

occasion, un des fils de Bauwens adressa au *Standard* du 15 septembre de la même année, une lettre pleine de faits irrécusables et résumant les titres qu'on voudrait vainement contester à son père. (*Nobiliaire des Pays-Bas*, complément, t. I, p. 541. Gand, 1866.)

remporté le grand prix de 100,000 francs décerné pour un assortiment complet de machines, qu'il avait présenté au concours ouvert par le gouvernement impérial. Peu de temps après, plusieurs distinctions du même genre lui échurent en partage, tant à Gand qu'à Paris. Loin de dérober ses inventions à la lumière et d'en faire l'objet d'un monopole lucratif, Bauwens voulut les populariser et déposa, à cet effet, au Musée des Arts, à Paris, une de ces mécaniques, appelées *Mull-Jenny*, que tout le monde pouvait aller examiner et imiter au besoin.

Vers l'an 1805, il fonda une troisième filature de coton dans l'enclos de l'ancienne abbaye des Norbertins, à Tronchiennes, près de Gand. En même temps, il introduisait, le premier en France, l'emploi de la navette volante et des machines à vapeur appliquées aux manufactures. Il essaya l'impression sur étoffe de coton, tentative qui fut exploitée contre lui et donna lieu à un procès qu'il perdit. Pendant sa direction à la maison de force de Gand, on fit un essai pour y filer le lin à la mécanique. On trouva des détails intéressants sur les différentes innovations de notre industriel, dans l'ouvrage de Van Hoobrouck de Mooreghem, intitulé : *Exposition des produits de l'industrie du département de l'Escaut, réunis à la mairie de Gand, à l'occasion du passage du premier consul en cette ville, en messidor an XI*. Gand, Stéven, in-8°.

On le voit, aucun genre d'industrie n'échappait aux vues de ce génie entreprenant. Aussi, l'influence qu'il exerça sur la prospérité publique, doit-elle le faire classer parmi les hom-

mes les plus utiles des temps modernes.

Chef d'une famille nombreuse et active, Bauwens fut aidé dans ses vastes entreprises par ses quatre frères et par les époux de ses sœurs. Aussi serait-il injuste de ne pas associer sa famille à une partie de sa gloire, comme elle le fut à sa fortune et à ses travaux. François, Pierre, Jean et Charles Bauwens, et ses beaux-frères le baron de Furth, Devos, De Smet, Heyndricx et De Pauw, furent les collaborateurs et les continuateurs de ses entreprises. Du reste cet hommage leur a été rendu dans le *Rapport à l'Institut national d'un voyage fait à la fin de l'an X dans les départements réunis*, par le citoyen Camus (Paris, an XI, in-4°, pp. 14 et 32).

Tant d'efforts persistants pour transformer la routine des anciennes industries et en introduire de nouvelles, ne devaient point rester sans récompense publique. A la suite d'un rapport des plus honorables, fait par M. Vanderhaegen-Vander Cruyssen, au nom d'une commission chargée de l'examen des objets relatifs aux fabriques, une médaille d'or fut remise, le 22 mai 1805, par M. Dellafaille, maire de Gand, comme témoignage de gratitude, à Liévin Bauwens, qui était alors membre du conseil général du département de l'Escaut. L'inscription de la médaille constatait qu'elle lui était décernée pour avoir ouvert de nouvelles sources à l'industrie de ses concitoyens. Ces manifestations publiques de reconnaissance sont trop rares et font assez d'honneur aux corps constitués dont elles émanent pour les omettre dans la biographie de l'homme remarquable qui en fut l'objet (1). Le conseil municipal de

(1) Voici ce rapport, communiqué à la séance du conseil municipal de Gand, le 27 pluviôse an XIII :

« La commission que vous avez nommée pour examiner l'état financier de la ville pendant l'an douze et vous en rendre compte, connaissant combien vous avez à cœur de donner tous vos soins à ce qui peut tendre à augmenter les moyens de prospérité et de splendeur de la ville dont vous êtes les organes et les protecteurs, sachant d'ailleurs qu'il entre dans les attributions de cette commission de vous présenter des vues sur tous les objets d'utilité publique que la commission peut croire propres et tendre à relever l'ancienne magnificence de la grande ville que le conseil municipal est appelé à représenter, s'est pénétré

de ses devoirs et a reconnu que dans une ville aussi commerçante et manufacturière que Gand, tous les soins et toutes les veilles des administrateurs doivent concourir à l'encouragement du commerce, source première de toutes les richesses, et spécialement de celui qui consiste en fabriques et manufactures; qu'entre les moyens d'encouragement qui sont au pouvoir des administrateurs de la ville, un des plus puissants et des plus efficaces est d'honorer la profession de commerçant dans toutes les occasions, et de témoigner constamment à ces utiles et respectables citoyens, combien la ville leur sait gré de la prospérité et de la splendeur qu'ils répandent dans son sein.

» Il résulte de ces principes, Messieurs, que lors-

Gand s'associa tout entier à cette manifestation; en même temps M. Faipoult, préfet du département de l'Escaut, exposait en termes flatteurs, dans son rapport fait à la session du conseil général de ce département en 1805, les services rendus par Bauwens à l'industrie, par la création de son nouvel établissement de Tronchiennes. Enfin, l'Institut de France, en décernant les prix décennaux de l'an 1810, n'hésita pas à dire que cet homme éminent avait naturalisé en France divers perfectionnements de l'industrie du coton. Un hommage non moins éclatant, non moins significatif lui avait déjà été rendu à cet égard, dans le rapport de Camus, que nous avons cité plus haut.

Lors de son passage à Gand, l'empereur Napoléon fit une visite à ses établissements (9 mai 1810), et la croix de la Légion d'honneur ne tarda pas à briller sur la poitrine de l'habile industriel qui était encore alors membre du conseil général du département de l'Escaut et en outre lieutenant-colonel de la garde d'honneur à cheval.

Bauwens était arrivé à l'apogée des honneurs et de l'opulence. Entouré de la considération générale, béni par des milliers d'ouvriers qui lui devaient le bien-être et l'aisance, son nom était dans toutes les bouches au commencement de ce siècle. Tout à coup, par un de ces revirements subits, assez fréquents dans les destinées industrielles, la fortune le trahit. Engagé dans d'immenses

entreprises, prodigue de ses richesses, trompé par une confiance aveugle dans ceux avec lesquels il était en relation d'affaires, Liévin Bauwens éprouva une suite de pertes considérables. Il fut entraîné par les dernières catastrophes du vaste empire auquel il avait associé ses destinées et ses espérances, et sa chute s'opéra, à la suite du changement de gouvernement, avec la même rapidité que s'était élevé sa grandeur. On était en 1814, à l'époque de l'entrée des armées alliées en Belgique. Quoique l'actif de Bauwens excédât de beaucoup son passif, ses biens furent mis en vente; mais les circonstances étaient si défavorables que la liquidation le ruina entièrement. Malgré ses malheurs il n'avait point perdu courage. Il résolut de faire face à la mauvaise fortune qui le poursuivait, et, en effet, il lutta contre elle jusqu'à sa dernière heure.

Il adressa successivement une pétition au roi Guillaume Ier, en 1816, en faveur de l'industrie cotonnière, et à l'infante d'Espagne, pour établir des filatures de coton dans ce dernier pays. Ces tentatives n'ayant point abouti, il tourna ses vues d'un autre côté et se mit à étudier le moyen d'employer les déchets ou bourre de soie, comme on le faisait pour les déchets de coton. Ses essais ayant réussi, il partit, en 1819, pour Paris, et obtint un brevet d'invention qu'il céda au baron d'Idelot, moyennant un intérêt dans la fabrication et 5,000 fr. d'appointements annuels. Il eut bientôt le bonheur de voir en pleine activité vingt-cinq moulins ou

qu'un citoyen s'est distingué par l'établissement d'un nouveau genre de fabrique, inconnu avant lui dans cette ville; que lorsque ce manufacturier n'est parvenu à créer qu'an dépens de ses jours une branche d'industrie nouvelle, non-seulement pour Gand, mais pour l'empire français entier, il s'est acquis un droit formel à la reconnaissance particulière de la ville et que c'est bien lors le moment de témoigner aux commerçants en général, en la personne de ce citoyen vraiment patriote, combien la ville de Gand honore leur profession, et combien elle est orgueilleuse de posséder dans son sein cette quantité d'hommes probes et éclairés qui ne cessent de l'enrichir.

» Il n'est personne de vous, Messieurs, qui n'ait déjà prononcé le nom de *Liévin Bauwens*, fabricant manufacturier célèbre, dont la commission entend parler. Le nom de Liévin Bauwens est sur nos lèvres: vous connaissez tous les services signalés qu'il a rendus à notre patrie et qu'est-il besoin de les énumérer? La nomenclature ne serait trop longue. Qu'il nous suffise donc, Mes-

sieurs, de vous rappeler que c'est à M. Liévin Bauwens que Gand doit ses belles tanneries, qui aujourd'hui rivalisent avec celles d'Angleterre et qui en Angleterre même ont soutenu la concurrence des ours, autrefois si renommés, de ce pays; que c'est encore à ce citoyen patriote que Gand, que la France entière doivent la connaissance et l'établissement de la filature du coton, dite *Mull-Jenny*, connaissance qui eût coûté les jours à cet homme courageux, si malheureusement il eût été saisi à sa sortie d'Angleterre.

» Tels sont, Messieurs, les titres incontestables à la gratitude de la ville que réunit M. Liévin Bauwens. D'après ces titres si respectables, la commission vous soumet, Messieurs, la question de savoir s'il ne serait pas convenable, en égard aux services majeurs rendus par M. Liévin Bauwens à la ville de Gand, de lui offrir, au nom de la commune, un témoignage particulier de remerciement et de considération pour tous les établissements de commerce dont il a enrichi notre patrie. »

mécanique à dévider des déchets de soie. L'établissement qu'il venait de créer eût peut-être suffi à refaire sa fortune, si le chagrin et un travail incessant n'eussent occasionné un anévrisme qui l'emporta subitement, à Paris, à l'âge de 53 ans. Il fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

Résumons enfin cette carrière si bien remplie. Les perfectionnements apportés à la préparation des cuirs; l'importation, faite au péril de sa vie, de la filature à la mécanique sur le continent; la création de tant d'établissements de tout genre; l'impulsion donnée à l'industrie française en général; l'amélioration morale des détenus, le sacrifice de sa fortune à la généreuse idée qui le dominait; une vie tout entière consacrée à l'amélioration de la classe ouvrière, tels sont les titres de cet illustre Gandtois à la reconnaissance de ses concitoyens.

Liévin Bauwens avait épousé Mary Kenyon, fille du chef d'atelier qui, au péril de ses jours, lui avait vendu à Manchester les premières mécaniques *Mull-Jenny* et qui fut le compagnon fidèle de ses travaux. Il en eut une fille et deux fils, Napoléon et Félix, industriels établis l'un à Paris, l'autre à Londres. Comme tous les hommes qui se créent une fortune rapide, il était d'une générosité inépuisable, surtout envers les artisans qui, dépourvus de ressources, s'adressaient à lui pour commencer un commerce ou entreprendre une industrie. D'une nature franche et communicative, il se plaisait à donner des conseils aux fabricants qui adoptaient ses procédés mécaniques et, par ses avis, il devint souvent la source de leur prospérité. De tous les points de l'Europe on venait consulter son expérience; ses ateliers étaient ouverts à tous les visiteurs et il leur communiquait ses perfectionnements avec le plus rare désintéressement. Bauwens aimait les petits et les faibles. Plus d'une fois il se montra leur protecteur et sut toujours joindre les plus généreuses qualités du cœur aux inspirations d'un véritable génie industriel. Son dévouement aux nombreux ouvriers qui travaillaient sous ses ordres, est resté

populaire à Gand, ainsi que l'opulence presque princière qui régnait dans sa maison.

Nous ajouterons qu'au milieu de ses occupations, il trouvait encore le temps d'écrire. On lui doit entre autres un opuscule devenu rare, intitulé : *Observations de Liévin Bauwens à Gand, fondateur du premier établissement de filature à Mull-Jenny en France... sur une lettre de S. E. le sénateur François de Neufchâteau, par laquelle S. E. s'efforce de prouver à M. Hervyn, membre du corps législatif, les avantages de la culture du lin et le désavantage de l'établissement rapide de la filature à la mécanique du coton, dans la Belgique et à Gand* (Gand, de Goetsin, 1808, in-8° 22 pp.). Ce mémoire, extrêmement intéressant, retrace l'historique de la filature du coton en France depuis l'année 1783; on y trouve consignés tous les détails que nous avons donnés sur les perfectionnements apportés par Bauwens, à la suite de l'introduction des machines dites *Mull-Jenny*, sur le continent. Il est encore auteur de nombreux mémoires imprimés ou manuscrits traitant diverses questions relatives à ses fabrications. La plus grande partie de ses papiers et de ses notes appartiennent aujourd'hui à son petit-neveu, M. Napoléon De Pauw, de Gand, aujourd'hui substitué du procureur du roi à Courtrai.

Un tardif hommage a été rendu à la mémoire de cet homme distingué, par le gouvernement et par l'administration communale de Gand, qui ont baptisé de son nom : le premier, une des locomotives des chemins de fer de l'État; la seconde, une nouvelle place publique de cette ville. Le projet conçu en 1849, de lui élever une statue, n'a été repris qu'en 1866; un nouveau modèle de cette statue, dû à M. Devigne-Quyo, a été provisoirement placé à la place Liévin Bauwens, bien que le sculpteur Parmentier en ait déjà exécuté un modèle, qui a figuré à l'exposition des produits industriels des Flandres, ouverte en 1849.

Tout ce qui a été écrit sur Liévin Bauwens a été réuni avec l'opuscule dont il est l'auteur, dans une brochure intitulée :

Biographie de Liévin Bauwens, recueil des particularités qui concernent la vie et les travaux de ce grand industriel. Gand, 1853, in-8°, portrait (par L. Hebbelynck) (1).

Il existe de lui deux portraits peints par le célèbre Kinson, dont l'un, qui le représente en costume de garde d'honneur de l'empire, est aujourd'hui conservé dans sa famille. En outre, H.-S. Colley, de Paris, a gravé son portrait au burin. On le trouve aussi dans Chabanes, *Album biographique*.

BON de Saint-Genois.

Documents de famille. — *Messenger des Sciences historiques*, 1844, pp. 308-513 et 557-558; *ibid.* 1855, pp. 164-185. — Van Vaernewyck, *Historie van Belgis*; appendice. Gand 1829, in-8°, t. II. — Piron, *Levensbeschryving*, p. 20. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 488. — *Nobiliaire des Pays-Bas*, complément, t. I, p. 341. — *L'Emancipation*, journal de Bruxelles, du 31 décembre 1853.

BAVARIUS (Gilles) ou de **BAVIÈRE**, poète latin, né à Lille (ancienne Flandre) en 1550, mort à Gand en 1627. Il appartenait à la Compagnie de Jésus dans laquelle il était entré à l'âge de vingt ans. Après avoir fait une étude approfondie des œuvres de Virgile, il conçut la bizarre idée d'appliquer aux dogmes de la religion catholique des vers tirés des *Églogues*, des *Bucoliques* et de *l'Énéide*, et de retracer au moyen de certains passages empruntés au cygne de Mantoue, la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ces singuliers poèmes, qui accusent plus de patience que de goût, parurent sous le titre de : 1^o *Musa catholica Maronis sive catechismus maronianus carmine expressus in gratiam juventutis poeticae artis studiosæ*. La première édition a paru chez Martin Nutius, à Anvers, en 1622, in-12, 112 pages; la seconde à Lille, chez V. de Rache, en 1662, in-8°, 116 pages. 2^o *Passio domini nostri Jesu-Christi versibus heroicis potissimum ex Marone concinnatis*. Antverpiæ, apud M. Nutium.

BON de Saint-Genois.

Nouvelle Biographie universelle, publiée par Didot, t. IV. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. — Foppens, *Bibl. Belg.*, t. I.

(1) Sa vie si utile a déjà un caractère presque légendaire, qui a paru assez attachant pour qu'un de nos meilleurs acteurs et auteurs dramatiques flamands, M. Oudereet, ait pu, en retraçant les principaux traits de sa carrière, y trouver la matière d'une charmante comédie intitulée : *Lieven Bau-*

BAVAY (Laurent-Séraph.-Jos. DE), horticulteur, naquit à Vilvorde, le 30 novembre 1795, et mourut, dans la même ville, en 1855, après une honorable et laborieuse carrière, pendant laquelle il rendit de notables services à l'agriculture nationale. Il dirigea, jusqu'en 1828, l'établissement d'instruction fondé par son père et où il avait fait lui-même de bonnes études. Il s'adonnait déjà à l'horticulture, quand les événements de 1830 lui firent abandonner la serpette pour le mousquet. Il mérita la croix de Fer et, en 1831, il entra dans l'administration des finances; il conserva, jusqu'en 1849, le titre de receveur des contributions, à Peuthy, près de Vilvorde. Cependant la culture fut toujours sa principale occupation. Il fonda les pépinières de Vilvorde, auxquelles Léopold I^{er} octroya, en 1833, la qualification de *royales*, à la suite d'une de ses visites. Les collections végétales réunies dans cet établissement et les *catalogues raisonnés* qu'il publiait chaque année, le rendirent bientôt célèbre en Europe et en Amérique. L. de Bavay reçut, le 16 décembre 1848, la décoration de l'ordre de Léopold. Il prit une part active à l'exposition nationale et au congrès agricole de 1848; par son initiative il contribua, en 1849, à la fondation de l'*École pratique d'horticulture de l'État à Vilvorde*, et en fut nommé directeur. On lui doit encore, en partie, l'institution de la *Commission royale de Pomologie*, en 1852, et la publication des *Annales de Pomologie belge et étrangère*, dont il fut secrétaire de rédaction. Ce recueil national lui doit un grand nombre d'articles originaux. Il a publié, en 1850, un *Traité théorique et pratique de la taille des arbres fruitiers* accueilli avec beaucoup de succès et qui eut plusieurs éditions en Belgique et en France. Le 17 décembre 1850, il fut nommé membre de la Légion d'honneur. Cependant, c'est moins par la plume que par son activité, par son esprit d'initiative, par la sagacité avec laquelle il faisait en-

wens of de oorspronk der katven spinnery. Un opéra en deux actes, musique de M. Schermers, d'Anvers, paroles de l'auteur de la présente notice, intitulé : *Le teneur de livre*, a également pour sujet notre célèbre compatriote.

trer dans la pratique les conceptions d'une intelligence active et les enseignements de la science, que L. de Bayav a été utile à son pays. Il introduisit bon nombre de végétaux dans notre flore horticole, se préoccupa constamment de réformer la nomenclature jardinière et fit progresser la pomologie; il fut, en un mot, un des hommes qui secondèrent le plus puissamment notre gouvernement dans ses efforts pour l'amélioration de la culture du sol et pour nous ramener l'antique splendeur de l'horticulture belge du XVI^e siècle. Si les institutions qu'il a fondées, et que nous avons nommées, ne durent pas aussi longtemps que des livres, peut-être le bien qu'elles ont fait se perpétuera-t-il d'avantage que la vogue de maints écrits.

M. J. Decaisne a donné à une poire le nom de L. de Bayav (*Le jardin fruitier du Muséum*, livr. 14), et M. A. Royer lui a consacré une intéressante notice nécrologique dans les *Annales de Pomologie* (t. III, ad finem).

Son fils Xavier de Bayav (1832-1865), lui a succédé dans ses fonctions.

Edouard Morren.

BAYAV (Paul-Ignace DE), médecin, né à Bruxelles le 25 février 1704, mort dans la même ville le 20 février 1768. Il s'occupa pendant plusieurs années avec une grande ardeur, de recherches chimiques, marchant en cela sur les traces de son père; après ces travaux préparatoires il dirigea ses vues du côté de la médecine; dans ce but, il se fit à l'âge de trente et un ans, interne à l'Université de Louvain et fut, après deux années d'études, reçu à la licence le 31 juillet 1737. Muni de son diplôme, il retourna dans sa ville natale où son goût particulier pour les études anatomiques se développa. On prétend que pendant huit ans il rechercha toutes les occasions de disséquer les cadavres, mais ces occasions ne se présentèrent que bien rarement. Bientôt, cependant, une circonstance favorable à ses études s'offrit à lui: les Français s'étant emparé de Bruxelles en 1746, De Bayav devint médecin en chef des hôpitaux militaires, poste qu'il avait sans doute ambitionné pour se livrer à ses études de prédilection. Il pouvait faire les autopsies dans un but

médical et continuer la dissection dans un but scientifique. Il paraît que tous les jours il faisait des démonstrations anatomiques en présence des élèves, dans une salle qu'il avait fait arranger à cet effet. Après le départ des troupes françaises, en 1749, De Bayav fut chargé de l'enseignement de la chirurgie et de l'anatomie. Il enseignait en latin, en français et en flamand. Peu conciliant avec ses confrères, il se fit condamner à une amende par le collège de médecine de Bruxelles et se retira pendant quelque temps à Termonde, où il continua l'exercice de la médecine, puis il revint à Bruxelles et y mourut à l'âge de soixante-quatre ans. Il a publié les ouvrages suivants: 1^o *Petit recueil d'observations en médecine sur les vertus de la confection tonique, résolutive et discrétive*. Bruxelles, 1753, in-12. 2^o *Méthode courte, aisée, peu coûteuse, utile aux médecins et absolument nécessaire au public indigent, pour la guérison de plusieurs maladies*. Bruxelles, 1759, in-12. Les deux réunis, Bruxelles, 1770, in-12.

Van Beneden.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Piron, *Levensbeschryvingen*, Mechelen, 1860, in-4^o. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*.

BAVEGHEM (Pierre-Joseph VAN), né le 2 décembre 1745, au Markgraeve-Leye, près d'Anvers, mort le 29 janvier 1805, à Baesrode, près de Termonde. Dès l'âge de seize ans, il s'engagea comme sous-aide chirurgien dans un régiment de hussards en garnison à Gand et passa, en 1765, avec le grade d'aide chirurgien, au régiment du prince Salm-Salm qui occupait la place de Termonde. Il venait, en 1769, d'être promu au grade de chirurgien de bataillon, quand il quitta le service pour s'établir comme médecin à Baesrode. Entré dans la carrière par la voie de la pratique, il lui manquait ses grades académiques; en 1789, l'Université de Louvain lui conféra les diplômes de docteur en médecine et en chirurgie. Il acquit beaucoup de notoriété dans la pratique de la médecine et il était surtout d'une habileté remarquable comme chirurgien. Il fut nommé maire de Baesrode par Napoléon et con-

serva ces fonctions jusqu'en 1804. Il succomba peu de temps après, le 29 janvier 1805, accablé de fatigues par suite des efforts qu'il avait faits pour triompher d'une dysenterie épidémique qui désolait la contrée. Van Baveghem s'était marié, en 1768, avec Anne-Marie van Aelter et eonvola en secondes noces avec Marie-Anne Willoex, dont il eut plusieurs enfants qui lui survécurent.

L'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Belgique couronna, pendant ses séances du mois d'octobre 1781, le mémoire qu'il lui avait envoyé sur le *Dépérissement des patates dans la châtellenie d'Audenaerde, et les moyens d'y remédier*. Un prix extraordinaire de trois cents florins avait été institué par cette châtellenie, pour remédier au fléau qui attaquait alors dans les Flandres les cultures de pommes de terre. Ce mémoire fut imprimé à Dortrecht, en 1782, sous le titre de *Prijfs verhandeling over de ontaarding der aardappelen*, etc., in-8°. L'année suivante, en 1783, Van Baveghem publia un abrégé populaire sur le même sujet : *Kort doch noodzaakelijk bericht tot het landvolk, om de aardappels in hunne waare deugd, geaardheid en voor 't krollen te bewaaren*; in-12 de 27 pages. Lorsque, en 1845, une nouvelle épidémie, obscure dans sa cause, terrible dans ses effets, vint de nouveau sévir sur la pomme de terre et jeter ainsi la perturbation dans l'alimentation publique, l'attention se reporta sur les travaux de pathologie végétale publiés par Van Baveghem et la plupart des naturalistes s'accordèrent à reconnaître la *frisole* dans la maladie qu'il avait décrite et, par conséquent, différente de la *gangrène humide* qui venait de faire invasion.

En 1779 et pendant les années suivantes, une dysenterie épidémique désola le Brabant et les Flandres; elle provoqua, outre de grands dévouements de la part des médecins, un certain nombre d'écrits intéressants. Van Baveghem publia à cette occasion un ouvrage assez considérable (1,211 pages) dont on a blâmé la prolixité (*Verhandeling over de Koortzen in 't algemeen, dog byzonder over de Rot-*

koorts en Roodeloop, etc. Dendermonde, by Ducaju, 1788-1790; 3 vol. in-8°.

On cite encore du même médecin la relation d'une opération césarienne qu'il avait pratiquée avec bonheur : *Tractaet ofte oordeelkundige aenmerking over de be-ruchte Keyzersnede*. Dendermonde, 1773; in-8°, avec figures, et un mémoire resté manuscrit, qu'il envoya, en 1778, à l'Académie de Bruxelles, en réponse à une question concernant la pêche et la pisciculture dans les Flandres.

Édouard Morren.

Mémoires de l'Acad. imp. et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, t. IV (1785), p. xxiv. — C. Broeckx, *Essais sur l'histoire de la médecine belge*, 1857, pp. 120, 229 et 248. — B.-C. du Mortier, *Not. sur la cloque de la pomme de terre*. Bruxelles, 1845, extrait du t. XII, n° 9, des *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*. — J. Mareska et J. Kieckx, *Rapp. sur l'épidémie actuelle des pommes de terre*. Gand, 1845; extrait des *Ann. de la Société de médecine de Gand*. — Goethals, *Lectures*, I, p. 263 (avec portrait).

BAVEGHEM (*Pierre van*), naquit à Gand le 28 avril 1758 et mourut le 31 août 1835. Après avoir commencé ses études au collège des pères Augustins, il acheva ses humanités au collège de Gheel, et revint dans sa ville natale pour se préparer à la profession de pharmacien, sous la direction de son oncle, le pharmacien Stevens. Il subit ses examens au mois de septembre 1778 et reprit, pour s'établir, l'officine de son collègue Vanden Driessche. On dit que Pierre van Baveghem s'adonna à la botanique et qu'il fut l'un des premiers qui, en Belgique, fit une étude approfondie du système de Linné; quoi qu'il en soit, il fut un des membres fondateurs de la *Société médicale de Gand*, en 1798, et fit partie du *Jury médical du département de l'Escaut*; dès 1810, pendant le blocus continental qui nous privait du sucre de cannes, il fonda, à Gand, un établissement pour l'extraction du sucre de betterave. Son principal ouvrage est une critique, publiée en 1787, de la pharmacopée que le docteur Van Brabant et le pharmacien Coppens venaient de mettre au jour par les ordres des magistrats de Gand; elle porte le titre de *Pharmacopœa Gandavensis nobilissimi senatus jussu renovata: adjuncta sunt variae adnotationes criticae et instructivæ*. Gandavi, 1787;

in-12 (192 pages). L'auteur s'inspirait alors des principes de la théorie du phlogistique de Stahl. Édouard Morren.

C. Broeckx, *Notice sur P. van Baveghem*, Anvers, 1835 ; extrait du *Journ. de Pharmacie d'Anvers*.

BAVIÈRE (*Jacqueline DE*), comtesse de Hainaut. *XV^e siècle*. Voir *JACQUELINE DE BAVIÈRE*.

BAVIÈRE (*Jean DE*), évêque de Liège, au *XV^e siècle*. Voir *JEAN DE BAVIÈRE*.

BAVIÈRE (*Jean-Théodore DE*), prince-évêque de Liège. 1744 *. Voir *JEAN-THÉODORE DE BAVIÈRE*.

BAVIÈRE (*Joseph-Clément DE*), prince-évêque de Liège. 1723 *. Voir *JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE*.

BAVON (Saint), qui portait aussi le nom d'Alloin, naquit au commencement du *VII^e siècle*, dans la Hesbaye, d'une famille noble et opulente. Jeune encore, il donna les plus brillantes espérances et bientôt, en effet, il fut appelé au gouvernement de son pays, divisé alors en quatre comtés, ce qui lui a fait donner le titre de comte et même de duc par les hagiographes. Ses mœurs, malheureusement, ne répondaient ni à ses talents, ni à sa haute position, et, quoique on ait exagéré, en parlant de ses vices, il est prouvé que sa conduite était licencieuse et sa dureté envers ses inférieurs criminelle. Sa fille unique, Agletrude, qui mérita d'être mise au nombre des saintes, réussit à le ramener à des sentiments plus dignes de son rang et de sa naissance : sa vie devint peu à peu, sinon chrétienne, du moins plus régulière ; il se montra plus juste envers tous et se fit un devoir de secourir les pauvres et les malheureux. Mais sa parfaite conversion était réservée aux prédications de saint Amand, le pieux apôtre des Ménapiens. Fidèle à la grâce qui l'avait touché, et se voyant entièrement libre par la mort de sa femme et la retraite de sa fille, il répara ses injustices passées et distribua une partie de ses grandes richesses aux indigents, en employant l'autre à l'entretien de nouveaux monastères et surtout des deux abbayes que saint Amand avait fondées à Gand, sous l'invocation de saint Pierre, et dont l'existence était en-

core mal assuré. Bientôt élevé à la cléricature par le saint évêque, il se plut à visiter les couvents les plus renommés par la régularité et la vertu de leurs habitants, afin de se former à la piété par leurs exemples. Trop humble cependant pour se croire déjà digne de vivre en communauté des saints religieux, il obtint la permission de se retirer, comme anachorète, dans la forêt de Metmedung, aujourd'hui Mendonck (Flandre orientale), où les rigueurs salutaires de la pénitence et la contemplation des vérités éternelles remplirent son âme des plus pures délices. La foule des pèlerins qu'attiraient ses vertus, l'empêcha de goûter longtemps le bonheur de cette solitude et le força, après quelques mois, à se retirer dans l'abbaye qui occupait l'ancien *castrum* de Gand et qui prit plus tard son nom. Bavon s'y livra à de nouvelles austérités, jusqu'à sa mort, arrivée le 1^{er} octobre 654. Depuis la destruction de l'ancienne abbaye, saint Bavon est patron, non de la ville, mais du diocèse de Gand et de la cathédrale, connue longtemps sous le vocable de saint Jean-Baptiste.

J.-J. De Smet.

Acta SS. Belg., t. II, p. 486 et seqq.

BAX (*Nicaise*) ou **BAXIUS**, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, grammairien, orateur et poète, naquit à Anvers le 1^{er} novembre 1581, et y mourut le 22 octobre 1640. Son père, Jean Bax, échevin de la ville, envoya de bonne heure son fils au collège alors dirigé par les pères de la Compagnie de Jésus. Le jeune Bax y eut pour professeur de latin Géry Rivius, et pour professeur de grec, André Schott, un des plus célèbres hellénistes de cette époque. Entré, à l'âge de seize ans, au noviciat de l'ordre de Saint-Augustin, il prononça ses vœux solennels au couvent de Bruxelles, le 9 juin 1598. Lorsque, en 1606, les pères Augustins eurent résolu d'ouvrir à Bruxelles un collège pour l'étude des humanités, le père Bax, qui s'était déjà fait remarquer par une connaissance approfondie de la littérature classique ancienne, fut chargé de l'enseignement du latin et du grec. Il prit aussi une large part à l'organisation de l'institution

naissante, et s'acquitta si bien de cette tâche que ses supérieurs le nommèrent, en 1608, recteur du collège qu'ils venaient de fonder à Anvers, et dont l'ouverture eut lieu le 30 septembre de cette année. Grâce au zèle, au dévouement et aux talents du jeune religieux, cette dernière institution s'éleva en peu de temps à un très-haut degré de prospérité, et, dans un rapport adressé, en 1615, au Souverain Pontife Paul V, l'évêque d'Anvers, Malderus, en fit le plus grand éloge : *Eru-diendæ juventuti in bonis literis, dit-il, egregiam operam præstant.* Pendant qu'il s'adonnait à la culture des belles-lettres, le père Bax ne resta pas étranger à la direction spirituelle des maisons conventuelles qu'il habita. Tout à la fois religieux exemplaire, attaché à ses devoirs et agréable dans ses rapports, il devint successivement vicaire des couvents de Bruxelles et d'Anvers, et fut pendant dix-neuf ans sous-prieur de la maison de cette dernière ville, où il mourut. A son décès, on répandit le bruit qu'il avait été empoisonné par un juif portugais qui aurait voulu ainsi l'empêcher de rendre de plus grands services à la religion chrétienne. Cette assertion, dont quelques biographes se sont faits les échos, est restée jusqu'ici dénuée de preuves positives.

Voici la liste des ouvrages du père Bax : 1^o *Nicasii Baxii Augustiniani poemata.* Antv., Hier. Verdussius, 1614; vol. in-12 de xvi-216 pages. C'est un recueil de poésies latines et grecques, divisé en neuf livres. Une tragédie intitulée *Theophilus* termine le volume. Ces petites poésies prouvent que le père Bax maniait avec facilité les langues classiques de Rome et d'Athènes; cependant, leur style n'est pas irréprochable sous tous les rapports.

2^o *Beatus Thomas a Villanova cleen-synarius, Ord. Erem. S. Augustini: archiepiscopus Valentia: Ecclesiastes Imp. Caroli V, in synopsis contractus a P. F. Nicasio Baxio, eiusdem Ord. Item orationes aliquot sacræ.* Antv., Hier. Verdussen, 1622; vol. in-12 de 294 pages. C'est abrégé est tiré de la vie de saint Thomas de Villeneuve, écrite en espagnol par le père Michel-Thomas Salon. Le vo-

lume se termine par huit discours religieux et plusieurs apostrophes très-courtes que l'auteur intitule : *Logidia pathetica.* Paquot affirme que l'abrégé de Bax fut aussi traduit en flamand et imprimé à Anvers la même année. — 3^o *Vita beati Joannis Sahaguntini ex Ordini FF. Erem. S. Augustini per Clem. VIII beatificati, gallice concinnata per Rever. P. F. Georg. Maigretium, S. T. D. Lovan. et per German. inferam Provinciam, latine reddita per P. F. Nicasium Baxium, Antwerp. Cænobii Vicar.* Antv., Hier. Verdussius, 1625; vol. in-12 de viii-240 pp. Comme l'indique le titre, cet ouvrage n'est qu'une traduction de la vie du bienheureux Jean de Sahagum, écrite en français par le père Maigret. — 4^o *Preces Augustiniana ex Meditationibus, Soliloquio et Manuali S. P. Augustini collectæ.* Antv., Henr. Aertsens, 1628; vol. in-24 de 423 pages. — 5^o *Nicasii Baxii Augustiniani orationes. Accesserunt ejusdem aliquot versus cum indice subjecto.* Antv., Hier. Verdussen, 1632; vol. in-12 de viii-301 pp. C'est un recueil de discours, au nombre de dix-huit, prononcés, en différentes occasions, par le père Bax. On y remarque entre autres des panégyriques, des sermons moraux et les *Logidia pathetica*, dont nous avons déjà parlé. On a aussi inséré entre les pages 288 et 289 quatre pages non chiffrées qui contiennent une pièce de vers intitulée : *Epicenium ad duces Cæsarianos fortissimos recuperata Praga.* C'est sans doute le *Carmen de devicto Palatino ante Pragam*, cité par Paquot dans la liste des ouvrages du père Bax, n^o 8. Le même auteur donne la description d'une édition des discours de Bax, publiée à Anvers, en deux parties : la première en 1638, et la deuxième en 1640. — 6^o *Panegyricus Gymnasii Augustiniani Antwerp. in reverendissimi atque amplissimi præsulis, necnon S. Th. Doctoris vere doctissimi Joannis Malderi, V Antverpiensium episcopi, felici inauguratione. Joannes Malderus præsul.* Antv., Hier. Verdussius, 1611; vol. in-4^o de 13 pp. Poème cité par Paquot, n^o 1. — 7^o *Thesaurus elegantiarum seu latine phrasæ, ex Aldo Manutio aliisque optimis Phrasiologis electæ et jam auctæ per P. F. Nicasium*

Baxium Augustinianum, cum indicibus Latino-Synonymo, Gallico et Teutonico. Antv., Hier. Verdussius; vol. in-12. Cet ouvrage, en forme de dictionnaire, eut au moins six éditions de 1617 à 1642; il fut composé pour faciliter aux élèves l'acquisition d'un style latin correct. Paquot y signale, avec raison, quelques imperfections. — 8^o *Elegantia rhetorica opera Nicasio Baxii concinnata. Ejusdem orationes aliquot et logidia pathetica.* Antv., Hier. Verdussius, 1618; vol. in-12 de 314 pp. — 9^o *Amplificandi formulæ oratoricæ et figuræ aliquot Rhetoricæ ex M. T. Augustiniani. Cic. concinnata, opera P. F. Nicasio Baxii.* Antv., Corn. F. Verdussen, 1769, vol. in-12 de 108 pp. Cet ouvrage a aussi été publié sous le titre de: *Medulla eloquentiæ et figuræ, etc.* Kilonii, Joach. Reumannus, 1685; vol. in-12. — 10^o *Rhetorica Cornelii Valerii Ultrajectini versibus et exemplis aucta per F. Nicasium Baxium Augustinianum.* Antv., Hier. Verdussius, 1615; vol. in-12 de 230 pp. L'ouvrage de Valerius, refondu et augmenté par le père Bax pour l'usage des élèves, eut un grand nombre d'éditions; il était encore classique dans quelques collèges à la fin du XVIII^e siècle. — 11^o Le père Bax fit des additions au *Thesaurus phrasium poeticarum* de Jean Buchler, et retoucha la Grammaire de Simon Vérepée. Paquot attribue encore au père Bax les ouvrages suivants, qu'il dit n'avoir pu découvrir, et pour lesquels nos propres recherches sont aussi restées infructueuses: 12^o *Epitome constitutionum ordinis Eremitarum S. Augustini.* — 13^o *Grammatica, syntaxis et prosodia græca e diversis concinnata.*

E.-H.-J. Reusens.

Sweetius, *Athenæ belgica*, p. 570. — Elsius, *Encomiasticon Augustinianum*, p. 500. — Poppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 898. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. I, p. 617.

BAY (Jacques DE), théologien, professeur à Louvain, né à Ath. XVII^e siècle. Voir DE BAY (Jacques).

BAY (Jean-Baptiste-Joseph DE), sculpteur. Malines. XVIII^e siècle. Voir DE BAY (Jean-Baptiste-Joseph).

BAY (Michel DE), théologien, né à

Melin (Hainaut). XVII^e siècle. Voir DE BAY (Michel).

BAZIN (Philippe-François), médecin, décédé à Liège en 1752. Voir BARON (Philippe-François).

BÉATRICE DE COURTRAI, princesse, née en Brabant, dans la première moitié du XIII^e siècle, morte le 11 novembre 1288. Aussi distinguée par le rang et la naissance que par les charmes d'un esprit cultivé, Béatrice reçut son nom de la châtelainie de Courtrai où elle résidait habituellement, et qui lui avait été constituée en dot par sa belle-mère, la comtesse Marguerite. Elle était fille de Henri III, duc de Brabant, et tante de Jean Ier, le vainqueur de Woeringen, et de la célèbre Marie de Brabant, femme de Philippe le Hardi, roi de France; elle avait épousé en premières noces le landgrave Henri de Thuringe, compétiteur de Frédéric II à l'empire. En 1248, elle convola en secondes noces avec Guillaume de Dampierre, héritier du comté de Flandre. Nous la trouvons ainsi en relation de parenté avec les familles les plus puissantes de l'Europe même. Cette dernière alliance lui eût assuré la couronne comtale, si ce prince n'eût été ravi prématurément à son amour, par une mort violente, au tournoi de Trazegnies, en 1251, peu de temps après son retour de Palestine, où il avait eu une part glorieuse à la croisade dirigée par saint Louis. Béatrice avait pris la croix avec son mari; mais relevée de son vœu, moyennant une indemnité pécuniaire, par Simon de Sully, légat du saint siège, elle ne quitta toutefois pas la Flandre. Le comte Robert d'Artois qui avait épousé sa sœur, Mathilde de Brabant, périt également dans cette expédition; son fils, nommé aussi Robert et qui, cinquante ans après, fut tué à la bataille des Éperons d'or (1302), fut confié aux soins de Béatrice et élevé par elle.

Restée veuve fort jeune, elle se condamna à la retraite dans son château de Courtrai. Mais cette retraite ne fut pas absolue, et Béatrice exerça, tout le temps qu'elle dura, une influence non contestable sur les princes qui étaient en rapport avec le comté de Flandre. « En « même temps qu'elle retraçait, par sa

« piété, les exemples qu'elle avait reçus
 « de Sophie de Thuringe, fille de sainte
 « Elisabeth de Hongrie, dit M. Kervyn
 « de Lettenhove, elle savait encourager
 « les lettres, et il n'était point de princes
 « qui n'eussent recours à ses conseils. »

Elle était en relations suivies avec sa nièce, la reine de France ; avec Jean I^{er}, duc de Brabant, à la fois prince valeureux et poète distingué, à qui elle prêta des sommes considérables pour favoriser ses *emprises* guerrières, lesquelles eurent pour principal résultat la mémorable bataille de Woeringen ; avec Charles d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, qui en 1284, fut désigné comme arbitre des débats d'intérêt privé soulevés entre elle et Guy, comte de Flandre ; avec Blanche de Bretagne, femme de Philippe d'Artois ; avec Jean d'Avesnes, comte de Hainaut ; avec Jean de Vassogne, évêque de Tournai et chancelier de France, et enfin, avec une foule d'autres personnages considérables de l'époque ; sa correspondance, conservée en partie aux archives de la Flandre orientale, atteste qu'elle fut mêlée pendant de longues années aux affaires et aux négociations politiques qui eurent lieu dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Fidèle aux habitudes littéraires de sa famille, Béatrice de Courtrai passe pour avoir, comme son neveu Jean I^{er}, accordé une généreuse protection aux arts et aux lettres. Son château de Courtrai, rempli des statues des comtes de Flandre, donna plus d'une fois asile aux trouvères les plus vantés tels que Gilbert de Bernville, Gilles de Neuville, Michel d'Auchy, Mahieu de Gand, Josselin de Bruges. On a conservé l'inventaire de ses bijoux, hanaps, aiguères, etc., trouvés après sa mort à l'abbaye de Groeninghe, et ce document témoigne tout à la fois de l'opulence de sa maison et de ses goûts artistiques.

Les dernières années de cette femme, déjà si cruellement éprouvée dans sa jeunesse, furent troublées par de longs démêlés avec Guy, comte de Flandre, au sujet de la possession des biens qui lui avaient été assignés à titre de douaire à l'époque de son mariage avec Guillaume de Dampierre. Le pape lui-même dut in-

tervenir dans ces débats, qui ne furent terminés qu'en 1284, par Charles d'Anjou. C'est sans doute vers cette époque que, tout occupée d'œuvres de piété, elle voulut avant de mourir faire un pèlerinage au tombeau des Apôtres et visiter Rome. Elle y obtint du souverain pontife plusieurs privilèges en faveur de l'abbaye de Groeninghe, transférée, par elle, du village de Marke aux portes de Courtrai vers 1280 et qu'elle avait entièrement construite à ses frais et dotée largement. Elle quitta alors entièrement le monde, pour se consacrer à des actes de bienfaisance, à des exercices religieux et au développement du célèbre monastère dont elle peut être regardée comme la seconde fondatrice. Aussi ses dépouilles mortelles y furent-elles inhumées et sa mémoire honorée jusqu'à la destruction de cette maison.

D^{on} de Saint-Genois.

Baron Kervyn de Lettenhove, *Béatrice de Courtrai* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, t. XXI et XXII). — Id. *Histoire de Flandre*, t. II, p. 408. — Baron de Saint-Genois, *Inventaire des Chartes des comtes de Flandres*. (V. Table, au mot : *Béatrice de Courtrai*.) — *Messenger des Sciences historiques*, 1845, pp. 222-225. — *Tableau historique et pittoresque de Courtrai*, pp. 76-79.

BÉATRICE (Bienheureuse), de Nazareth ou de Tirlémont, était fille d'un gentilhomme brabançon, nommé Barthélemi (voir ce nom), qui fonda plusieurs monastères au XIII^e siècle. Elle entra d'abord dans l'ordre de Cîteaux à l'abbaye de Florival, passa ensuite au couvent de Maegdendacl, près de Tirlémont, et fonda enfin, avec son frère, le monastère de Notre-Dame de Nazareth, près de Lierre, dont elle fut la première prieure. Elle y mourut en 1268 et elle est comptée parmi les saintes de l'ordre de Cîteaux. A la fin du siècle dernier, lors de la suppression du couvent de Nazareth, ses reliques furent transférées à Lierre et enfouies dans la chambre du chapitre de Saint-Gommaire. Jean van Groelst, religieux dominicain, nous a laissé une histoire de cette bienheureuse.

Eugène Coemans.

Wichmans, *Brabant Mariana*, pp. 646-649 et 659 ; *Hist. Episcopatus Antwerp.*, pp. 180-185. — *Fiscen, Flores Eccles. Leod.*, pp. 535-537.

BEAUCHAMP (DE), ou dans la langue savante de son temps, de *Bello-Campo*, historien, naquit à Douai (ancienne Flandre), en 1571, c'est-à-dire au début de la guerre religieuse qui allait agiter si longtemps les Pays-Bas. Le peuple de sa ville natale était fort animé contre le clergé; mais cela n'empêcha pas le jeune Arnold d'embrasser le sacerdoce proscrit, sous les auspices d'un oncle maternel, docteur en théologie, qui le prit auprès de lui. Dès l'âge de quinze ans, il fit profession au couvent de Marchiennes; on l'envoya ensuite à Douai pour y faire sa philosophie; puis, après quelques années de couvent, à Paris, à l'effet d'y étudier la théologie. Après avoir erré de cloître en cloître, il fit, à Verdun, l'essai d'une règle plus rigoureuse, essai que ses forces ne lui permirent pas de continuer; il en revint avec un nouveau nom, celui de Raphaël. Ayant repris bientôt ses tournées de prédication et de confessions, il finit par rapporter à Marchiennes un corps brisé de fatigue et chargé d'années. C'est alors qu'il entreprit d'écrire une œuvre historique due à la plume d'André Du Bois (*Andreas Silvius*), prieur de Marchiennes, au XIII^e siècle environ, ou, comme le dit naïvement notre bénédictin en 1633, *ante annos circiter* 433. Cette chronique, intitulée *Synopsis Franco-Merovingica*, a eu des continuateurs que Beauchamp nous donne également. Non content d'enrichir son texte de notes et d'appendices, il le fait précéder de prolégomènes considérables, comprenant : 1^o Un catalogue des rois et des césars romains, de Romulus à Théodose. — 2^o Une dissertation sur les rois de Perse. — 3^o Une autre sur l'origine et les royaumes des Goths. — 4^o Une dernière sur les antiquités de Marchiennes. — 5^o Un catalogue des rois visigoths d'Espagne. — 6^o Un catalogue des rois de Léon et de Castille. Les paralipomènes et l'appendice qui font suite à la *Synopsis* ne sont pas dus à l'éditeur; mais les nombreux avis au lecteur, préface, épilogues, sont bien sortis de sa plume verbeuse; et à l'érudition qu'on y remarque et qu'il y étale un peu à tort et à travers, on reconnaît un savant de la Re-

naissance attardée. Beauchamp en a toute la vanité naïve, qui lui fait grossir son volume de sonnets français et de strophes latines où l'on chante ses louanges; il y a quelque chose de caractéristique jusque dans l'énormité du titre, dont voici la transcription littérale : *Historiæ Franco-Merovingicæ synopsis seu historia succincta de gestis et successione regum Francorum, qui Merovingi sunt dicti, a R. P. Domino Andrea Silvio, Regii Marcianensis cenobii magno priore, ante annos circiter 433, Conscripta, Et a Dn. Willelmo abbate Andernouisi, aliisque chronologis 2. anonymis continuata. Nunc vero beneficio et opera R. P. ac Domini Raphaelis de Beauchamps, Presbyteri, et Marcinensis monasterii Religiosi; Prolegomenis, appendicibus, notationibus et Paraleipomenis laboriosè illustrata, primumque in vulgum emissa.* Duaci, Catuacorum, apud Petrum Bogardum Typographum juratum. Anno CIO. IOC. XXXIII. Cum gratia et privilegio.

F. Hennebert.

Foppens, *Biblioth. Belgica*, t. II. — La *Synopsis* citée dans le texte.

BEAUCOURT DE NOORTVELDE (*Patrice*), historien et poète, né à Bruges d'une famille noble, originaire de France, le 8 janvier 1720 et mort dans cette ville le 26 novembre 1796. Après avoir terminé ses hautes études à Louvain, il y fit ses licences, le 29 mai 1742 et fut admis comme avocat au conseil de Flandre. Il obtint ensuite de l'Empereur la place de conseiller fiscal des droits et tonlieux à Bruges.

Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent pas d'étudier l'histoire de sa ville natale et d'écrire des vers latins et français qui, à la vérité, ne brillent pas toujours par leur élégance. Ses écrits historiques, puisés à la source des archives, renferment beaucoup de documents intéressants, qu'on chercherait vainement ailleurs.

Il a publié les ouvrages suivants : 1^o *Description historique de la collégiale de Notre-Dame, à Bruges, suivie de l'Histoire de l'abbaye d'Eeckhoutte*. Bruges, J. De Busscher, 1773, in-4^o. — 2^o *Notice historique sur l'ancien commerce de Bruges* (en flamand). J. De Bus-

scher, 1775. — 3^o *Annales du pays et territoire du Franc de Bruges*, 3 vol. in-12 (en flamand). Bruges, J. Bogaert, 1785. — 4^o *Notice historique sur la Prévôté de Bruges* (en flamand). — 5^o *Tableau fidèle des troubles et révolutions arrivés en Flandre, depuis Charles le Bon jusqu'en 1584*; t. I. Le deuxième volume n'a pas été publié. — 6^o *Troja belgica, poëma heroïcum sub titulo Guidoniados*, etc. Il en a paru XVI pages, chez J. Bogaert, à Bruges, en 1794; le reste du poëme n'a pas vu le jour. — L'auteur a traduit quatre chants de l'ouvrage précédant en vers français; il les a ornés, lui-même, de plusieurs gravures, exécutées sur cuivre, qui sont loin d'être bonnes. L'auteur de cet article possède le manuscrit original de cet ouvrage, intitulé : *La Guidoniade de M. Beaucourt de Noortvelde*, etc. Quelque peu vaniteux, le poëte a placé en regard du titre son portrait en buste, soutenu par la Science et la Renommée. — 7^o *Description de l'église cathédrale de Saint-Donatien, à Bruges*. MS. — 8^o *Encomium urbis, senatus, populique brugensis, nec non territorii franco-natensis*, dont le manuscrit appartient à M. Vermeire, à Bruges. C'est un opuscule en vers latins, écrit à l'occasion de la joyeuse entrée de Joseph II, à Bruges.

F. Van de Putte.

BEAUFORT (*Charles DE*) ou **DE BELFORT**, grand-maître de l'ordre Teutonique, vécut pendant la seconde moitié du XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle. Il était fils d'un seigneur de cette ancienne maison, située au canton d'Echternach, dans le grand-duché de Luxembourg. On a beaucoup disputé sur le lieu de naissance ou plutôt sur la famille de ce personnage; les uns lui attribuaient la ville de Trèves pour lieu d'origine, d'autres le font naître dans les environs de Luxembourg, d'autres enfin (ce qui est plus exact) dans le manoir de Beaufort, ou Belfurt en latin du moyen âge. Les écrivains qui s'occupent de Charles de Beaufort lui donnent indifféremment le nom de Beaufort, Boffort, Beffort, Horreum et de Horreo; il ne peut exister de doute sur l'identité qui existe entre ces différentes dénominations. Quelques historiens l'ont nommé

Carolus de Horreo, *Trevir*; c'est de là qu'on lui a donné quelquefois pour berceau la ville même de Trèves, sans se préoccuper de cette circonstance qu'une partie du Luxembourg ressortissait dans ce temps au diocèse de Trèves. Voici, au reste, ce qu'en dit le manuscrit intitulé *Viri illustres*, source inépuisable pour la biographie luxembourgeoise : 1343. *Carolus de Boffort prope Treviros, ait Munsterus, in Ducatu Luxemburgensi hodierno, XIII Magnus Magister ordinis Teutonici in Prouid ædificavit Christ-Memel*. La date placée en marge de cette citation doit être évidemment fautive; car la mort de ce grand-maître de l'ordre Teutonique peut-être fixée, d'une manière certaine, en 1323. Il périt, en effet, cette année, lors d'une irruption qu'il venait de faire dans le pays de Medenike, où l'ennemi lui coupa la retraite et le massacra avec la plupart des siens. C'est à Trèves même qu'il fut inhumé, dans l'église de son ordre. Sa tombe paraît y avoir subsisté jusque sous l'administration française. Il avait été élevé à la grande maîtrise en 1312; en entrant en fonctions, il eut à soutenir de grandes contestations avec les archevêques de Gnesnes et de Riga, qui furent néanmoins décidées par le pape en faveur de son ordre. On lui doit la construction de Christ-Memel, en Lithuanie, sur la rivière de ce nom. La date de cette construction est fixée à 1323, qui correspond aussi à celle de la mort de Charles de Beaufort.

Aug. Vander Meersch.

Moreri, *Dictionnaire*, VI, 665. — Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*. — *L'art de vérifier les dates*, édition de 1770, p. 908.

BEAUFORT-SPONTIN (*Guillaume II, DE*), sire de Spontin et de Gedinne, dit l'Ardennais. Homme de guerre. XIII^e-XIV^e siècle. Le titre de sire de Spontin fut porté, depuis le milieu du XIII^e siècle, par l'un des fils puînés de Lambert II, comte de Beaufort-sur-Meuse. De cette branche de la maison de Beaufort, Guillaume II fut le quatrième représentant. L'année de sa naissance est inconnue; mais il avait déjà atteint l'âge d'homme en 1275, c'est-à-dire à l'époque de cette fameuse Guerre de la Vache, qui fit couler tant de sang dans le pays de Liège et de

Namur et dans laquelle toute la famille des Beaufort, les sires de Gosnes, de Fallais et de Spontin, jouèrent un rôle si considérable. Quelle part Guillaume II prit à cette lutte, nous ne le savons pas, quoiqu'il n'y ait presque pas à douter qu'il n'ait fait là ses premières armes. Un témoignage positif, celui du poète-chroniqueur Jean van Heelu, nous le montre parmi les guerriers qui figurèrent dans cette célèbre bataille de Woeringen, où le duc de Brabant Jean 1^{er} conquit le duché de Limbourg. Guillaume II y suivit, avec les hommes d'armes de Spontin, la bannière de son suzerain Henri III, comte de Luxembourg, et son nom devait se rattacher à l'un des principaux épisodes de cette sanglante et mémorable journée du 5 juin 1288. En effet, on sait, d'après le récit que Van Heelu nous a laissé de cette bataille dont il fut un témoin oculaire (V. 7553), qu'après diverses alternatives la lutte avait pris un incroyable caractère d'acharnement et s'était transformée en une horrible mêlée. Dans la presse on vit le duc Jean et le comte de Luxembourg se chercher l'un l'autre pour engager un combat corps à corps. Déjà celui-ci avait pénétré jusque dans le voisinage du duc, lorsque son cheval, atteint d'un violent coup de masse d'armes, l'emporta à quelque distance. Mais, ayant réussi, quelques instants après, à maîtriser son destrier, il revint à la charge, accompagné d'un écuyer à qui il avait fait lever la visière de son casque pour mieux le reconnaître dans la foule où ils étaient engagés. Cet écuyer était Guillaume de Spontin. Après quelques efforts, le duc et le comte se trouvèrent face à face. Déjà Henri de Luxembourg avançait le bras pour saisir Jean de Brabant et l'archer de ses étriers, quand un varlet brabançon porta au cheval de l'adversaire de son maître un coup d'épée qui lui fit sortir les entrailles du corps. — « Meurtrier, qu'as-tu fait ? Tu vas me payer cela ! » s'écria aussitôt Spontin en se jetant sur le varlet du duc. Mais, enveloppé et percé de coups, il ne tarda pas à tomber, et ce fut par miracle qu'il échappa à la mort. Quelques instants après, la bataille fut gagnée par les Brabançons. Le comte de

Luxembourg était mort, l'archevêque de Cologne était pris et tous leurs alliés mis dans une déroute complète. On suppose que Guillaume de Spontin fut au nombre des prisonniers luxembourgeois que la perte de la bataille avait fait tomber entre les mains du vainqueur. Quoi qu'il en soit, il succéda l'année suivante (1289) à son père comme sire de Spontin.

Si Guillaume de Spontin avait gagné ses éperons à la journée de Woeringen, son humeur batailleuse ne se laissa cependant pas entraîner jusqu'à s'immiscer dans la guerre d'Awans et de Waroux, bien que plusieurs membres de son parentage s'y trouvassent engagés. Un objet plus sérieux le préoccupait, c'était de concourir à cette ligue que l'aristocratie liégeoise forma, en 1312, pour essayer de contrarier le mouvement démocratique qui, grâce à la faiblesse de l'autorité épiscopale, se manifestait de plus en plus. Bien qu'il fût homme lige du comté de Luxembourg, il entra dans la confédération des seigneurs liégeois à raison des droits qu'il conservait dans la principauté épiscopale comme étant des Beaufort-sur-Meuse. On sait comment cette ligue fut détruite, pendant la nuit du 3 au 4 août 1312, et le massacre, connu, dans l'histoire de Liège, sous le nom de *la Mal Saint-Martin*, atteste le triomphe de l'élément démocratique. Guillaume de Spontin fut du nombre des seigneurs qui échappèrent à ce carnage.

Le pouvoir des patriciens était brisé ; mais leurs prétentions de caste n'étaient pas amoindries. Ils formèrent successivement plusieurs nouvelles confédérations qui furent également impuissantes et auxquelles la célèbre paix de Fexhe, conclue le 18 juin 1316, mit un terme définitif. Deux années auparavant, une trêve ayant été conclue à Saint-Trond, et les habitants de Huy en ayant été exclus, ceux-ci se crurent trahis par l'aristocratie dont ils avaient épousé la cause. C'en fut assez pour les décider à se répandre dans le Condroz où ils exercèrent les plus affreux dégâts. Bientôt les Dinantais se mirent de la partie et vinrent planter le siège devant le château de Spontin. Cette for-

teresse, formidable déjà par elle-même, était soutenue par plusieurs forts avancés dont on voit encore les vestiges. Cependant, elle ne put résister aux efforts réunis des milices de Huy, Dinant, Fosses et Waroux. Malgré la défense opiniâtre que Guillaume II leur opposa, le château fut pris. Mais les ennemis ne s'y maintinrent que quatre jours. Le sire de Spontin, ayant réuni les garnisons disséminées dans ses fortins, prit l'offensive et ne tarda pas à se rendre de nouveau maître du château paternel.

Ce fut là le dernier acte de sa vie militaire. Il mourut le 16 février 1321, et ses restes furent déposés dans l'humble église de Spontin, sous une dalle où se trouvent gravés, outre son blason répété aux quatre angles du monument, ces mots :

CHY GIST MESIRES WILLIAME, CHEVALIER, DIT
LI ARDENOYS, KI FUT SIRE DE SPONTIN.

Sous la même dalle repose sa femme, Ada de Sombreffe.

A. Van Hasselt.

BEAUFORT-SPONTIN (*Guillaume III, DE*), sire de Spontin, de Gedinne, de Brumagne, etc., dit l'Ardenais. Homme de guerre. XIV^e siècle. Il était fort jeune encore lorsqu'il succéda, le 17 juillet 1326, à son père Jacques de Beaufort, sire de Spontin. Cependant il avait déjà atteint sa majorité en 1339 ; car ce fut en cette année qu'il releva, du comte de Luxembourg, la seigneurie paternelle par-devant la cour du baillage souverain de Poilvache. Si dans le registre aux actes de dénombrement des fiefs de ce baillage il se trouve désigné par le même surnom l'Ardenoys sous lequel son aïeul avait été connu du chroniqueur de la bataille de Woeringen, Guillaume III ne le cédait point, comme homme de guerre, à son belliqueux aïeul. Mais c'est sous la bannière de Namur qu'il devait continuer la renommée de bravoure que Guillaume II avait attachée à son nom. En effet, Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, avait vendu, en 1342, la prévôté de Poilvache, dont le fief de Spontin était une dépendance, à la comtesse douairière de Namur, Marie d'Artois. Cette circonstance et une parfaite conformité d'esprit chevaleresque firent s'attacher le jeune

sire de Spontin à Robert, l'un des fils puînés de Marie d'Artois et frère du comte Guillaume I^{er}.

Tous deux aspiraient d'une égale ardeur à montrer leur épée dans quelque grande entreprise militaire. L'esprit sans doute préoccupé des merveilleux exploits dont les chants de geste des trouvères avaient placé le théâtre en Orient, ils se tournèrent de ce côté, bien que le mouvement des croisades eût cessé depuis un demi-siècle et que la puissance chrétienne en Orient se trouvât réduite à la possession des îles de Rhodes et de Chypre. Nous ne possédons guère de détail sur le voyage qu'ils accomplirent en Palestine. Seulement nous savons par le témoignage de Froissart (liv. I, chap. CCL, édit. Kervyn de Lettenhove), qu'ils visitèrent ensemble le mont Horeb, le mont Sinaï, de même que le saint sépulcre, et que, dans le voisinage des tombes historiques où reposaient les restes des deux premiers rois latins de Jérusalem, Robert de Namur reçut des mains du sire de Spontin les honneurs de la chevalerie. Ils furent de retour en Europe en 1347.

Rentré à Namur, Robert apprit que les Anglais venaient de mettre le siège devant Calais. Partageant l'animosité que sa mère nourrissait contre la France depuis que son frère Robert d'Artois s'était vu forcé de s'expatrier, il réunit une troupe de vaillants hommes d'armes et courut offrir son bras à Édouard d'Angleterre. Parmi eux ne pouvait manquer de se trouver son parrain d'épée, Guillaume de Spontin. Malheureusement, ils n'arrivent pas à temps pour prendre part à la bataille de Crécy, ni à aucun autre fait militaire ; car la ville de Calais se rend aux Anglais, puis une trêve intervient qui doit se renouveler successivement jusqu'en 1350. De sorte que les jeunes guerriers namurois eussent été déçus dans l'espoir de se signaler par quelque action d'éclat, si un incident n'était survenu qui leur permit de montrer ce qu'ils valaient. Pendant la lutte qui venait d'avoir lieu, une foule de corsaires espagnols n'avaient cessé de courir sur aux navires anglais et de les mettre au pillage. Mais, une fois la guerre suspendue en France,

le roi Édouard songea à prendre sa revanche sur l'Espagne. Or, il se trouvait précisément à Bruges et dans les autres ports de la Flandre une soixantaine de gros bâtiments de commerce espagnols qui étaient venus charger du drap et de la toile. Leur chargement étant complet, ils s'équipèrent en guerre et mirent en mer. De son côté, Édouard avait rassemblé dans le port de Calais des forces navales suffisantes pour barrer le chemin à cette flotte et la prendre ou la détruire. Ses plus déterminés barons se trouvaient dans ces navires dont lui-même avait pris le commandement en chef. Celui sur lequel il avait arboré son pavillon était confié à la bravoure de Robert de Namur et de ses valeureux compagnons d'armes. Froissart (liv. I, ch. CCLXXI-CCLXXIV) nous a laissé une description vivante et animée du combat qui s'ensuivit et dans lequel les Espagnols laissèrent quatorze de leurs bâtiments au pouvoir des Anglais. On y lit qu'au plus fort de l'action, le navire commandé par Robert de Namur se trouva un instant dans le plus grand danger et faillit même être pris par deux vaisseaux espagnols ; mais, grâce à la bravoure de ses défenseurs, il parvint non-seulement à se dégager, mais encore à s'emparer des deux bords ennemis.

Quelle part le sire de Spontin prit, depuis l'an 1350 jusqu'en 1369, à la guerre entre la France et l'Angleterre, nous ne le savons pas. Mais, durant cet espace de temps, nous le voyons intervenir dans un grand nombre d'actes importants du gouvernement du comte de Namur, d'où l'on peut inférer qu'il jouissait d'une haute considération dans les conseils de ce prince.

En 1369, lorsque le duc de Lancastre, débarqué à Calais avec des forces considérables, les eut conduites à Tournehem, entre Ardres et Saint-Omer, où il se retrancha en présence d'une armée française que le roi Charles V s'appropriait précisément à lancer sur l'Angleterre, le sire de Spontin et Robert de Namur reparurent tout à coup sous la bannière anglaise, cherchant une occasion de faire acte de prouesse. Mais cette fois encore

l'occasion de se signaler leur fut refusée, l'armée française ayant presque aussitôt reçu l'ordre de se dissoudre, après quelques escarmouches de peu d'importance. Une de ces rencontres donna lieu à un épisode chevaleresque dont Froissart n'a pas manqué de prendre note et dont les deux hommes d'épée belges furent les héros. A la fin d'une nuit, comme les guerriers namurois venaient de faire le guet, on annonça tout à coup qu'un corps français s'avancait vers l'endroit où ils avaient leur quartier et se disposait à attaquer le camp. Aussitôt Robert de Namur s'adressant au sire de Spontin : « Allons aider nos gens ! » lui dit-il. Puis, ayant mis son bassinet sur la tête et fait dérouler la bannière qui était plantée devant sa tente, il s'élança au-devant de l'ennemi avec quelques-uns de ses fidèles. Plusieurs essayèrent vainement de le retenir jusqu'à ce que le duc de Lancastre eût été prévenu ; mais il s'écria : « Qui voudra en voyer devers monseigneur de Lancastre, si envoie ; et qui m'aime, si me suive ! » Sans plus ajouter un mot, il partit, l'épée au poing, ayant à ses côtés le seigneur de Spontin et messire de Sencelles, ainsi que plusieurs autres chevaliers qui furent bientôt en bataille. Leurs gens avaient engagé le combat avec les Français qui étaient en grand nombre. Mais ceux-ci, voyant arriver la bannière de Namur, crurent que toute l'armée anglaise la suivait, et ils se replièrent prudemment.

Pendant le court séjour que les Anglais venaient de faire dans l'Artois, le sire de Spontin avait pu se refaire quelque peu la main à la lance et à l'épée, après avoir passé tant d'années dans les conseils du comte de Namur. De sorte que la bataille de Bastweiler, à laquelle il devait prendre part, ne le trouva pas au dépourvu. Nous ne rappellerons pas ici les causes qui amenèrent entre Guillaume, duc de Juliers, et Wenceslas, duc de Brabant, cette querelle par laquelle fut motivée l'invasion des terres du duché rhénan par l'armée brabançonne, en 1371. On sait que, le 22 août, cette armée se trouva en présence des forces réunies du duc de Juliers et du

duc de Gueldre, dans la plaine de Bastweiler, à deux lieues et demie d'Aix-la-Chapelle. Wenceslas divisa ses troupes en deux corps de bataille. Il partagea le commandement de l'un avec le comte de Saint-Pol, et confia la direction de l'autre à Robert de Namur; accompagné de son frère Louis et de son neveu Guillaume qui devait plus tard recueillir la succession du comté sous le nom de Guillaume III. Dans ce même corps se trouvait le sire de Spontin, ayant à ses côtés son fils aîné à qui il voulait faire gagner ses éperons dans une grande action militaire. L'affaire s'engagea et les Brabançons furent mis dans une déroute complète. Le duc Wenceslas fut pris avec une grande partie des siens. Robert de Namur, de même que son frère et son neveu, le sire de Spontin et son fils, se trouvèrent au nombre des prisonniers. Ils ne furent relâchés que l'année suivante.

Depuis ce temps, le nom de Guillaume III de Beaufort-Spontin ne figura que dans quelques actes publics.

Il mourut le 7 avril 1385, d'après l'inscription d'une dalle tumulaire conservée dans l'église de Spontin.

André Van Hasselt.

BEAUFORT-SPONTIN (*Jacques DE*), homme de guerre, mort en 1504, fut le troisième représentant de la branche de cette famille qui porta plus particulièrement le titre seigneurial de Freyr, et qui commença à l'aïeul de ce seigneur, Jacques de Beaufort-Spontin, fils de Marguerite de Wavre et de ce même Guillaume que nous avons vu faire ses premières armes dans la plaine de Bastweiler, à côté de son père. Descendant de ces hommes d'épée qui, d'après le témoignage du vieux Mélart, étaient toujours si chatouilleux et si hauts à la main, il avait dans l'histoire de sa lignée trop de modèles de chevalerie, pour qu'il ne cherchât pas à les imiter lui-même.

Presque enfant encore, il assista, à côté de son père, Guillaume, sire de Freyr, à la sanglante bataille que le comte de Nassau, un des lieutenants du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, livra, le 19 octobre 1465, aux Liégeois dans les plaines de Montenaken. Après cette ter-

rible rencontre, il fut armé chevalier sur le champ de bataille même. L'année suivante, il prit part, cette fois encore avec son père, au célèbre siège de Dinant et au sac de cette malheureuse ville. Mais en 1467, sans qu'on sache la cause de la mésintelligence qui s'éleva tout à coup entre le père et le fils, une rupture ouverte eut lieu entre eux. Jacques, paraît-il, n'avait pas encore atteint sa majorité légale, et son père voulut l'émanciper, c'est-à-dire, comme s'exprime l'acte curieux qui fut dressé à cette occasion, le mettre hors de son pain, de sa main et de sa tutelle. Il le conduisit donc, le 2 janvier 1467, devant le sire de Beurewart, lieutenant du souverain bailli du comté de Namur, auquel il déclara sa volonté. Sur quoi le lieutenant comtal lui demanda ce qu'il entendait donner à son fils. Guillaume répondit qu'il ne voulait lui donner qu'une dague. En même temps il remit une dague au jeune homme qui déclara se tenir pour satisfait. Ensuite, à la réquisition du sire de Beurewart, il prit son fils par le pan de sa cotte et le lui livra. « Ainsi, » dit en terminant ce singulier acte d'émancipation, « fut jeté et mis « hors de la tutelle, pain et main de son « père, bien à droit et à loy, selon les us « et coutumes de ladite cour. »

Une fois en possession de sa liberté, Jacques de Beaufort-Spontin, quel usage en fit-il? On ne le sait. Mais on conjecture qu'il alla mettre son épée au service du roi Louis XI, à l'exemple de tant d'autres seigneurs bourguignons qui à cette époque se disposaient à faire ou achevaient de faire défection à Charles le Téméraire, à cause de la dureté et de la violence de ce prince, et au nombre desquels se trouvaient les Croy, les Lalaing, les La Hamayde et jusqu'à ce Philippe de Comines qui, après avoir été l'ami et l'affidé du duc Charles, devint le confident et le conseiller le plus intime du roi. Du moins, si nous devons en croire le témoignage de Georges Chastellain (*Chronique*, II^e partie, chap. III), Jacques de Spontin fut l'un des deux ambassadeurs que le roi Louis envoya, en 1470, au Téméraire, pour le rassurer sur la fidèle exécution des traités, quoiqu'il soutint ouvertement

en France aussi bien qu'en Angleterre, les intérêts de la maison de Lancastre contre ceux de la maison d'York, à laquelle le duc s'était allié deux années auparavant en épousant madame Marguerite.

Quoi qu'il en soit, Jacques de Spontin ne reparut dans le comté de Namur que le 18 juillet 1476, jour où nous le voyons faire le relief de sa seigneurie de Freyr; car il venait de recueillir l'héritage de son père, décédé le 11 du même mois. Depuis cette époque, il s'effaça de nouveau jusqu'en 1488. Alors il reentra en scène pour montrer qu'il n'avait oublié ni son métier d'homme de guerre ni ses devoirs de chevalier, lui qui avait commencé la vie sur un champ de bataille. On sait quels troubles sanglants eurent lieu vers cette époque à Gand et à Bruges, à propos de la tutelle de Philippe le Beau, fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien, archiduc d'Autriche. On sait aussi que l'empereur Frédéric, pour y mettre fin, lança une armée allemande sur la Flandre. Le désordre se répandit de proche en proche, et dans toutes les provinces bourguignonnes de la Belgique, Maximilien avait ses adhérents comme ses adversaires. L'aristocratie tenait en général pour l'archiduc. Parmi les seigneurs qui, dans le comté de Namur, s'étaient rangés avec le plus de ferveur à la cause de ce prince, figurèrent le sire de Spontin et celui de Freyr. Ils en donnèrent des preuves non équivoques lorsque, en 1488, le gouverneur et souverain bailli du comté, Jean de Berghes, ne pouvant réussir à s'emparer du château de Namur, où une bande de soldats révoltés s'était enfermée, invoqua le secours de tous les barons fidèles. Le sire de Freyr fut un des premiers à lui offrir l'aide de son épée et de ses hommes d'armes, et concourut vaillamment à la prise de la redoutable forteresse. Mais, à dater de cet événement, il ne reparut plus sur la scène publique, si ce n'est plusieurs années plus tard. En effet, après que l'archiduc Maximilien eut été élevé au trône de l'empire, Philippe le Beau fut solennellement inauguré, en 1494, dans quelques-unes des seigneuries dont se composait l'héritage de Marie de Bour-

gogne, sa mère. Il le fut à Namur, l'année suivante, et Jacques de Beaufort-Spontin assista à cette solennité parmi les barons du comté qui reçurent le serment du jeune souverain.

Il mourut sans laisser aucun héritier mâle. Sa fille unique, Jeanne de Spontin, mourut sans postérité, mais après avoir transporté la seigneurie de Freyr à un neveu de son père, à Guillaume de Beaufort-Spontin, fils de Guillaume IV^e du nom.

Les restes de Jacques furent déposés dans une des chapelles de l'église abbatiale de Waulsort, non loin du château de Freyr-sur-Meuse. André Van Hasselt.

BEAUFORT-SPONTIN (*Frédéric-Auguste-Alexandre, duc DE*). Homme d'État. Deuxième fils de Charles-Albert, comte de Beaufort et marquis de Spontin, il naquit à Namur le 14 septembre 1751. Il parut prédestiné, dès son berceau, au plus brillant avenir; cependant peu d'existences furent aussi agitées que la sienne. Devenu orphelin à l'âge de deux ans, il fut placé, avec son frère, sous la tutelle de leur oncle paternel, Philippe-Alexandre, comte de Beaufort-Spontin, chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse. Confiés plus tard à la direction d'un gentilhomme français, les deux frères furent conduits, en 1766, à l'Université de Turin, qui jouissait alors d'une certaine renommée, surtout pour ses chaires de jurisprudence. Mais, comme ils traversaient les escarpements des Alpes, l'aîné tomba dans un précipice, se brisa le crâne et mourut. Dès ce moment Frédéric-Auguste-Alexandre resta l'unique héritier des domaines et des titres de sa famille.

Après avoir consacré deux ans à l'étude du droit, il reprit le chemin des Pays-Bas, mais non sans avoir parcouru d'abord toute l'Italie, la Suisse et une grande partie de la France, recueillant partout cet enseignement suprême que procurent la vue des choses et le commerce des hommes. Aussi, lorsqu'il reentra dans sa patrie, il manifesta une maturité d'esprit rare, à cette époque un peu frivole, chez les jeunes gens de son âge et de son rang. Présenté par le comte Charles-Albert

à la cour du prince Charles de Lorraine, investi alors du gouvernement général des Pays-Bas autrichiens, il plut à ce prince et obtint, en 1775, la clef de chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse. Il avait alors vingt-quatre ans. La rectitude de son intelligence et la distinction de sa personne, autant que l'illustration de sa famille, firent du jeune marquis un des ornements de la cour. Bientôt une alliance conclue avec une des lignées les plus éminentes de l'Espagne acheva de le fixer au premier rang. Le 5 mai 1781, il épousa Marie-Léopoldine de Toledo, fille du duc de l'Infantado. C'est à cette occasion que l'empereur Joseph II l'éleva au rang de duc, sous le nom de Beaufort-Spontin, par lettres patentes du 2 décembre 1782.

Dès lors tout sembla sourire au jeune duc. A la jouissance d'une haute position sociale et d'une opulente fortune, était venu se joindre le bonheur domestique ; car il obtint successivement cinq enfants, un fils et quatre filles, de son union avec la duchesse de l'Infantado. Mais les jours d'épreuve allaient venir. On approchait de 1790, et la grande tempête qui allait bouleverser l'Europe s'annonçait. Les provinces belges étaient déjà elles-mêmes tout en feu. Elles avaient balayé le gouvernement autrichien, à l'occasion des réformes que l'empereur Joseph II avait essayé d'y introduire, et deux partis s'y étaient formés, l'un démocratique et constitutionnel, l'autre aristocratique et secondé par le clergé. Le duc de Beaufort-Spontin ne se rallia ni à l'un ni à l'autre, ayant trop de raison pour se rattacher à celui-ci et trop de traditions de famille pour se prononcer en faveur de celui-là. Il se tint donc à l'écart autant que sa position le lui permettait. D'ailleurs, un grave souci de famille avait commencé à le préoccuper, l'état précaire de la santé de sa femme. Puis survint la mort du duc de l'Infantado, événement qui le décida à partir avec toute sa famille pour l'Espagne, où il vécut dans la retraite pendant deux ans à peu près.

Ce temps avait suffi pour replacer la Belgique sous la domination autrichienne. Mais, dès le commencement du

règne de François II, le bruit se répandit que la guerre allait éclater entre l'Autriche et la France. C'en fut assez pour décider le duc à retourner dans sa patrie. Il rentra à Bruxelles le 2 mai 1792, mais pour y voir mourir sa femme deux mois après. Si ce deuil de famille fut grand pour lui, il eut bientôt à en porter un autre, celui de notre indépendance menacée par l'invasion française. Tant que dura l'occupation momentanée de nos provinces par les armées de la République, il se borna à conserver une position tout à fait passive. Mais, une fois que la campagne de 1793 eut replacé la Belgique sous l'autorité de l'Autriche, on le vit user de toute l'influence que lui donnaient son nom et sa position pour arrêter ou atténuer la violence des mesures réactionnaires auxquelles les conseillers du pouvoir ne semblaient que trop disposés. Ce rôle honorable, mais souvent difficile, ne put le rebuter, et il ne fit que lui concilier de plus en plus l'estime de l'empereur. Du reste, on sait que, durant la crise financière où se trouvaient nos provinces épuisées par les exactions que les agents de la Convention française y avaient exercées, l'autorité avait fait, en 1793, un appel au patriotisme et au dévouement des Belges pour subvenir aux besoins les plus pressants de l'armée. En cette circonstance, le duc de Beaufort avait donné l'exemple de la générosité en fixant volontairement à 272,000 francs sa cotisation annuelle pour toute la durée de la guerre.

Pour se rapprocher du théâtre des événements, l'empereur François résolut de se rendre lui-même à Bruxelles, où il arriva le 9 avril 1794, et il alla presque aussitôt rejoindre l'armée sur les frontières de la France. Mais la campagne fut courte : elle se termina le 25 mai par la bataille de Fleurus qui décida du sort de la Belgique, désormais incorporée à la France.

Durant le séjour que l'empereur avait fait à Bruxelles, il avait conféré au duc de Beaufort la double dignité de grand maréchal de la cour et de président du tribunal aulique auprès de l'archiduc Charles-Louis investi, en 1793, de la lieutenance du

gouvernement et de la capitainerie générale des Pays-Bas. Cette cour éphémère, emportée comme par un ouragan, le duc la suivit à Vienne, où il eut, deux années plus tard, en 1796, le malheur de perdre l'unique héritier de son nom. À ce malheur domestique vint se joindre bientôt la menace d'un autre désastre. Le duc se vit porté sur la liste des émigrés et tous ses biens furent séquestrés. Cependant il obtint, le 9 juin 1800, d'être rayé de la liste de proscription. Mais restait le serment de fidélité à la Constitution française exigé de tous ceux dont les noms avaient figuré sur les listes de l'émigration. Le duc ne le prêta point, et il se borna à faire simplement acte de présence en Belgique quelques jours avant le 2 décembre 1805, où la perte de la bataille d'Austerlitz mit l'Autriche à la discrétion de la France. Le traité de Presbourg ayant, bientôt après, rétabli la paix entre les deux puissances, il put retourner tranquillement à Vienne. Il y épousa en secondes noces, le 1^{er} octobre 1807, Ernestine-Marguerite, comtesse de Stahremberg, fille du prince de ce nom et de la princesse Marie-Louise-Françoise d'Arenberg.

Une des principales préoccupations du duc était toujours de faire reconnaître sa qualité de sujet autrichien. Ses démarches à cet effet étaient sur le point d'aboutir, lorsque parut tout à coup un décret par lequel l'empereur Napoléon enjoignait à tous les Belges qui avaient accepté un service civil ou militaire d'une puissance étrangère de rentrer dans leur patrie avant le 9 avril 1809 ; car la guerre venait d'éclater de nouveau entre la France et l'Autriche. Compris dans les termes de ce décret, le duc de Beaufort se vit directement menacé, par la haute police de l'empire, de la confiscation de tous ses biens, situés en Belgique, s'il tardait à regagner le territoire français. Force lui fut donc de rentrer à Bruxelles, où il reçut aussitôt l'ordre de fixer sa résidence à Paris. Là rien ne fut épargné, ni séductions ni menaces, pour l'amener à se rallier au gouvernement impérial et à accepter la charge de chambellan à la cour de Napoléon. Il

résista aux offres comme aux intimidations. Sur ce refus, il reçut l'ordre de renvoyer la clef de chambellan à l'empereur François II. Il la remit au prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche en France, mais non sans faire connaître qu'il ne cédait qu'à la contrainte. Dès ce moment il vécut à Paris sous l'œil invisible, mais toujours ouvert, de cette police que le duc d'Otrante avait organisée avec un soin qui avait tous les caractères d'une véritable science.

Durant les trois années que le duc de Beaufort passa de la sorte à Paris, il ne reçut qu'à trois reprises l'autorisation de passer quelques semaines dans ses terres en Belgique. La troisième fois qu'il lui fut permis de revoir le sol natal, la nouvelle de la défaite essayée par l'armée française à Leipzig, le 13 octobre 1813, se répandit dans nos provinces. Le 2 février suivant, l'avant-garde des armées alliées fit son entrée à Bruxelles. Les Pays-Bas hollandais étaient déjà rentrés en possession de leur autonomie. Mais les provinces belges, qu'allaient-elles devenir ? Après avoir invité, dans une proclamation, toutes les forces vives du pays à se rallier à la cause commune de l'Europe, les alliés voulurent laisser croire à la Belgique qu'elle serait constituée en nation indépendante, et ils organisèrent, dans ce dessein, un gouvernement provisoire composé entièrement d'éléments nationaux. Le 12 février 1814, le duc de Beaufort-Spontin fut nommé gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, et on lui adjoignit un conseil composé du comte Eugène de Robiano, de M. de Limpens, ancien chancelier du Brabant, et de M. de la Vielleuse. Malheureusement, à ce conseil on ne laissa toute liberté d'action que pour régler les questions religieuses et rétablir les rapports entre l'État et l'Église, si gravement troublés durant la domination française. D'un autre côté, des commissions militaires, agissant au nom du gouverneur général, se livraient de leur propre chef à l'arbitraire en faisant arrêter les citoyens soupçonnés de sympathie pour le gouvernement déchu. Enfin, les partis étaient fort divisés sur la question de l'avenir

réservé à notre patrie. Comprenant la nécessité d'avoir au moins l'air de permettre, dans une certaine mesure, aux aspirations populaires de se manifester, le prince de Saxe-Weimar, commandant en chef des alliés en Belgique, résolut de convoquer les notables du pays à l'effet de choisir une députation chargée de faire connaître aux souverains coalisés le vœu de la nation belge. Le duc de Beaufort, le marquis d'Assche et le marquis de Chasteler furent désignés par l'assemblée pour remplir cette mission. Mais quand la députation arriva à Chaumont, où l'empereur d'Autriche, l'empereur de Russie et le roi de Prusse se trouvaient en ce moment, le sort de nos provinces était déjà décidé. En effet, dans une stipulation secrète annexée au traité d'alliance que ces trois souverains avaient conclu avec l'Angleterre le 1^{er} mars, et exprimée plus tard dans le traité de Paris et dans celui de Londres, il avait été convenu que les Provinces-Unies des Pays-Bas recevraient un accroissement de territoire qui devait être la Belgique.

C'en fut assez pour jeter le découragement dans l'esprit du duc de Beaufort, à qui pesait déjà la charge nominale et sans autorité effective dont il était revêtu. Aussi résigna-t-il, le 26 mars, ses fonctions de gouverneur général. Cependant l'empereur d'Autriche qui, dans une de ses entrevues avec le duc, lui avait rendu la clef de chambellan et conféré le titre de conseiller intime, tenait à le voir rester attaché à l'administration générale de nos provinces. Décidé à montrer jusqu'au bout son dévouement à la chose publique, il consentit à accepter les fonctions de président du conseil privé, et il continua à les remplir jusque sous le gouvernement provisoire du prince d'Orange, plus tard Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas.

Il fut un des premiers à pressentir le système politique et religieux que ce prince ne devait pas tarder à inaugurer dans le nouveau royaume et dont l'application amena la révolution de 1830. Dès la création de cet État, il considéra son rôle politique comme fini. Cependant le nouveau souverain ne se fit pas faute

de lui offrir, en 1815, la présidence de la première Chambre de la législature. Le duc avait déjà refusé une éminente charge de cour, en se retranchant derrière sa qualité de sujet autrichien. Il déclina, cette fois encore, la haute distinction que le pouvoir tenait à lui faire accepter ; car il lui répugnait de jurer fidélité à une constitution qui avait été frauduleusement imposée à la Belgique. Ce refus n'empêcha pas le roi de faire, en février 1816, une nouvelle tentative pour rallier à son trône le chef d'une des premières maisons du pays. Non content de lui conférer les insignes de commandeur de l'ordre du Lion des Pays-Bas, il lui fit offrir les fonctions de grand maréchal de la cour, que le titulaire, comte de Mérode-Westerloo, venait de résigner après quelques mois d'exercice. Guillaume I^{er} fit plus : respectant les scrupules du duc au sujet du serment constitutionnel, il l'en dispensa. Dès lors le duc de Beaufort crut ne pas devoir persister dans son refus.

Mais il ne jouit pas longtemps de cette nouvelle faveur. Il mourut à Bruxelles, le 22 avril 1817, et sa dépouille mortelle fut transférée dans le caveau de l'église de Florenne. André Van Hasselt.

Van Heelu, *Rymkronyk*. — Hemricourt, *Miroir des nobles de la Hesbaye*. — Froissart, *Chroniques*. — Philippe de Comines, *Chroniques*. — Grammaye, *Namurcum*. — Melart et Gorissen, *Histoire de la ville et du château de Huy*. — De Marne, *Histoire du Comté de Namur*. — Gailliot, *Histoire générale de la famille de Beaufort-Spontin*.

BEAUGRANT (Guyot DE), sculpteur-statuaire, florissait à Malines, en 1525-1530, et en Espagne, en 1533-1544. Il mourut à Bilbao, vers 1551. Sa ville natale et la date précise de son décès ne nous sont pas connues. Cet artiste, longtemps oublié en Belgique, où il commença brillamment sa carrière, est l'auteur de trois œuvres capitales. En 1526, il exécuta le mausolée de l'archiduc François d'Autriche, fils de Maximilien I^{er} et de Marie de Bourgogne, mort à Bruxelles, en 1481, à l'âge de dix-huit mois, et enterré dans l'ancienne église des chanoines de Saint-Jacques-sur-Caudenberg. Marguerite d'Autriche lui

fit élever, au milieu du chœur, cette tombe en marbre, sur laquelle était couchée la statuette de son frère, enveloppée de draperies et ayant à ses pieds un lion. Aux quatre angles du sarcophage étaient assises des figurines d'enfants, en marbre blanc, comme l'image du jeune prince. Guyot de Beaugrant reçut pour rémunération deux cents livres de gros de Flandre (2,400 liv. par.), et termina l'ouvrage en moins d'une année. Ce mausolée a disparu en 1773, lors de la démolition de l'église, que remplace le temple actuel de la place Royale. En 1530, il fournit toute la partie en marbre noir et blanc de l'admirable cheminée construite à cette époque dans la salle d'assemblée des magistrats du Franc, à Bruges. Les deux faisceaux de colonnes, ornés de fleurons et surmontées de riches chapiteaux, qui soutiennent le manteau de l'âtre, sont reliés par une frise à bas-reliefs en albâtre, représentant quatre épisodes de l'histoire de la chaste Suzanne. Les bas-reliefs sont séparés par des colonnettes; sur les chapiteaux sont placés quatre petits génies. L'artiste y travailla pendant deux ans. Le couronnement sculptural, en bois, de cette cheminée monumentale, dont la réputation est aujourd'hui européenne, est dû à d'autres statuaires belges d'un remarquable talent. Les documents de l'époque les nomment Herman Gloesencamp, Roger De Smet et Adrien Prasch. On en attribue le dessin à Lancelot Blondeel, peintre à Bruges.

Guyot de Beaugrant s'expatria peu de temps après, et se rendit en Espagne. En 1533, il entreprit à Bilbao, dans le Guipuscoa, un magnifique rétable pour l'église de Saint-Jacques. Son dessin-projet avait été agréé par le magistrat municipal, et le prix stipulé dans une convention conclue entre l'artiste et les mandataires de la cité basque. En 1543, il fut fait quelques changements à ce projet, et convenu que l'artiste placerait au sommet du rétable un groupe représentant la cinquième station de la passion du Rédempteur : *Simon le Cyrénéen aidant le Christ à porter sa croix*. Les épisodes du *Chemin de la Croix* sont en grande vénération dans les églises espagnoles.

J.-A. Cean Bermudez, dans son *Dictionnaire historique des beaux-arts en Espagne*, cite avec éloge ce rétable de Bilbao : « La sculpture, dit-il, en est traitée avec intelligence, les statues excellentes d'attitudes et parfaitement drapées. » Il conste d'un acte de 1551, que JEAN DE BEAUGRANT, frère et disciple de Guyot de Beaugrant, reçut, au nom de sa belle-sœur, alors veuve, ès-mains du major-dome de l'église paroissiale de Saint-Jacques, à Bilbao, trente mille cinq cents maravédís, pour libérer la ville des cinq cent quarante-six écus d'or qu'elle était encore redevable au sculpteur flamand, sur la somme de huit cents écus, prix du rétable.

Le talent de Guyot de Beaugrant nous est donc attesté par le rétable de Bilbao, aussi bien que par les bas-reliefs et les statuettes de Bruges. Ces dernières productions de son habile ciseau nous font vivement regretter de ne point connaître en Belgique d'autres œuvres de lui.

Si Jean de Beaugrant s'est montré digne de son maître, c'est en Espagne que doivent se trouver ses productions. Sa réputation n'a pas franchi les Pyrénées.

Edm. De Busscher.

J. Demersseman et L. De Hondt, *Notices sur la cheminée de la salle d'assemblée des magistrats du Franc, à Bruges, 1840, 1845 et 1846.* — Alex. Pinchart, *Archives des Arts et le Messager des Sciences historiques de Belgique, 1858.* — J. A. Cean Bermudez, *Diccionario historico de las bellas artes en España, t. II, pp. 245 et suiv.*

BEAUJOT (*Charles-Remi*), capitaine pensionné, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Liège, le 13 juillet 1784, décédé en cette ville le 1^{er} novembre 1855. Il servit successivement dans les armées française, hollandaise et belge et termina, en 1840, sa carrière militaire avec le grade de capitaine. Peu avant sa mort, il livra à l'impression un petit volume intitulé : *Relation de la captivité du capitaine Beaujot, ancien sergent-major sous l'empire français*. Liège, Noël, 1856 (1855), in-18 de 151 pages. L'auteur y fait l'histoire de la campagne de Portugal de 1810, et fournit d'intéressants détails sur le traitement des prisonniers de guerre, à bord des pontons anglais.

Ul. Capitaine.

BEAULIEU (*Jean-Pierre* baron **DE**), homme de guerre, naquit le 26 octobre 1725, au château de Lathuy, près de Jo-doigne, et mourut à Lintz, le 22 décembre 1819. Il n'avait encore que dix-sept ans, lorsque le gouverneur général des Pays-Bas, le prince Charles de Lorraine, l'admit dans son régiment avec le grade d'enseigne. Doué d'un caractère audacieux et d'une activité dévorante, il se fit de suite remarquer et obtint bientôt une sous-lieutenance en récompense de son zèle et de son application. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, qui s'ouvrit en 1744, il trouva de fréquentes occasions de déployer une intrépidité et un sang-froid qui furent cités plusieurs fois, avec éloge, dans les rapports officiels de l'époque. Lorsque la guerre de Sept-ans éclata (1756) il se trouvait à la tête d'une compagnie. Le maréchal Daun se l'attacha en qualité d'aide de camp. A la bataille de Collin, il rendit des services signalés et reçut sa première blessure ; à la prise de Schweidnitz, aux combats de Breslau et de Leuthen, au blocus d'Olmutz, aux journées de Hockirchen, de Géra, de Maxen, partout enfin il sut se faire remarquer et obtint successivement, pour prix de sa bravoure, les grades de major et de lieutenant-colonel, la croix si précieuse de l'ordre de Marie-Thérèse et le diplôme de baron. Après la guerre, le maréchal Daun, président du conseil aulique de guerre à Vienne, le rappela près de lui et lui fit obtenir le grade de colonel d'état-major. Le goût des arts que le colonel De Beaulieu avait toujours montré, le fit désigner, peu de temps après, pour la direction des travaux d'embellissement des palais impériaux. Les plans qu'il fit dans ce but furent presque tous exécutés sous ses yeux. Cette besogne terminée, il obtint, vers 1768, d'être attaché au gouvernement militaire des Pays-Bas.

Le baron De Beaulieu passa là de longues années, en partageant son temps entre les études militaires et les travaux agricoles pour lesquels il avait un goût particulier, et ce fut au milieu des beaux jardins de Brocqui, créés par lui, que les événements de la révolution brabançonne

vinrent le surprendre. Nommé général-major en 1789, il contribua puissamment aux succès de la campagne de 1790, qui ramena le gouvernement autrichien à Bruxelles, et il obtint, en récompense de ses services, le grade de lieutenant-général, le collier de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse et la propriété d'un régiment hongrois, honneur qui jamais jusqu'alors n'avait été accordé à un Belge.

En 1792, lorsque les républicains français envahirent la Belgique, le général De Beaulieu, bien qu'il n'eût sous ses ordres qu'un faible corps, repoussa les premières colonnes ennemies et ne cessa, pendant près de deux années, de neutraliser les efforts des Français pour s'établir en Belgique. Il avait été chargé d'abord de couvrir la forteresse de Luxembourg ; il se rapprocha ensuite de Namur pour combiner ses mouvements avec ceux de la grande armée antrichienne. Il battit les républicains à Templeuve (27 août 1793), délivra Furnes, reprit Menin et s'avança jusqu'aux glaces de Lille.

L'année suivante, il sut tenir en échec l'armée de la Moselle, avec un corps dont l'effectif n'égalait pas le quart des troupes républicaines et, bien que la bataille d'Arlon (16 avril) n'eût point été décidée en sa faveur, elle ne lui fit pas moins le plus grand honneur. Grâce à son activité infatigable, ses troupes se trouvèrent à même, quinze jours après cette affaire, de repousser les républicains de toutes les positions où ils s'étaient établis. Elles se mirent en mouvement le 29 avril, délogèrent l'ennemi successivement de Claire-Fontaine, d'Altart, de Bonnert, de Messency, mirent le camp de Bellevaux en pleine déroute (19 mai), puis enlevèrent de vive force la ville de Bouillon qui était restée sans défense. La gloire de ces succès fut malheureusement ternie par les excès odieux auxquels les soldats se laissèrent entraîner : un couvent de religieuses fut souillé par des scènes de brutalité que l'histoire doit flétrir. Le général De Beaulieu se hâta de quitter ce triste théâtre des misères de la guerre ; il traversa rapidement la province de Namur et alla s'établir sur les hauteurs de Gosselies. L'armée française de Sambre et Meuse,

orte de soixante-quinze mille hommes, enait de franchir la Sambre (12 juin), ous la conduite du général Jourdan t s'était campée près de Fleurus; elle ut attaquée dans ces positions par l'armée autrichienne (16 juin), qui remporta une victoire complète après une lutte acharnée, qui se prolongea jusqu'à cinq heures du soir. Le général De Beaulieu commandait la première colonne l'attaque, qui d'abord s'empara de Velaine et des hauteurs de Chapelle-Sainte-Barbe, puis décida le sort de la journée, par l'effort héroïque qu'il fit contre Lambusart et Campinaire, après sa réunion avec la colonne du feld-maréchal Werneck. Malheureusement les alliés ne purent pas profiter de cette victoire; les Français passèrent de nouveau la Sambre, le 18, et vinrent bombarder Charleroi pour la quatrième fois. La garnison refusa, jusqu'au 25, toutes les offres de capitulation; à cette date, se trouvant hors d'état de prolonger la résistance, elle dut se rendre, mais obtint toutefois les honneurs de la guerre comme un hommage accordé à sa bravoure. Le lendemain de cette capitulation, des secours désormais inutiles lui arrivaient; les deux armées ennemies se trouvèrent alors en présence et le 26, à la pointe du jour, s'engagea la deuxième bataille de Fleurus. Dans ce combat, le général De Beaulieu qui commandait la gauche des impériaux, après s'être assuré des passages de la Sambre, attaque les républicains avec vigueur, enfonce la division du général Marceau, s'empare de Velaine, expulse l'ennemi du bois de Copeaux, enlève Lambusart, puis s'arrête devant un ordre de battre en retraite que lui envoie le généralissime prince de Cobourg.

D'après le témoignage de Jomini, la bataille de Fleurus, qui décida du sort de la Belgique, aurait été gagnée par les alliés si la valeur et l'habileté que déployèrent les généraux De Baillet et De Beaulieu avaient été secondées par l'action combinée des autres colonnes. Malheureusement, le prince de Cobourg était encore sous l'influence de vieilles routines de guerre et ne se doutait pas que l'art consiste à attaquer un point du front

ennemi avec la plus grande partie de ses forces; il avait, selon l'usage suivi servilement par les généraux allemands de cette époque, multiplié les colonnes et les attaques sans établir entre elles de liaison; la plupart de ces colonnes étaient même déjà en retraite au moment où le général De Beaulieu obtenait à la gauche des succès qui devaient rester stériles. C'est très-probablement aux fautes qui furent commises dans cette journée par l'état-major autrichien, qu'il faut rattacher la disgrâce dans laquelle tomba le général De Beaulieu, à qui le prince de Cobourg retira son commandement. Toutefois, l'empereur d'Autriche lui conféra la grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse et lui confia les fonctions de quartier-maître général de l'armée, dès que le général Clerfayt en prit le commandement en remplacement du prince de Cobourg. Mais ces fonctions, qui correspondent à celles de chef d'état-major général d'aujourd'hui, convenaient peu à l'esprit indépendant et dominateur du général De Beaulieu; il ne les conserva que jusqu'au commencement de l'année suivante (1795).

Les victoires que les Français avaient remportées en Italie, dans la campagne précédente, engagèrent le gouvernement impérial à opposer à l'illustre chef des troupes républicaines, le général, qui par ses talents et ses antécédents semblait être le digne adversaire du jeune héros républicain. De Beaulieu reçut donc, avec le grade de feld-zeugmeister (général d'artillerie), le commandement en chef de l'armée autrichienne en Italie (1796). Mais au lieu de lui donner, comme on le lui avait promis, des forces suffisantes pour chasser l'ennemi du territoire piémontais, on se borna à lui envoyer des renforts insignifiants. Quel que fût le mérite du général De Beaulieu, qui comptait alors plus de soixante et onze ans d'âge, c'était se faire singulièrement illusion que de croire qu'il pût vaincre, avec l'armée combinée dont la majeure partie était peu docile à ses ordres, le jeune et glorieux héros qui allait se placer, par ses victoires, au rang des plus illustres capitaines. Les événements devaient démontrer bientôt toute

la vanité de ces espérances. De Beaulieu ayant reçu du conseil aulique l'ordre positif de prendre l'offensive, fit faire à son armée un mouvement malencontreux qui portait sa gauche renforcée sur Gênes, tandis que son centre restait dégarni. Le général Bonaparte profita habilement de cette faute : il porta ses masses contre le centre dégarni de son adversaire et parvint à séparer l'armée autrichienne de l'armée sarde. Beaulieu établit son quartier-général à Acqui, et après d'inutiles efforts pour secourir ses alliés à Mondovi, il dut se replier sur le Pô. Espérant encore couvrir Milan et défendre Mantoue, il s'établit sur la rive gauche de l'Adda et livra au pont de Lodi une bataille qui lui fit honneur, mais qui n'arrêta pas cependant le cours des succès de Bonaparte.

Il se retira alors derrière le Mincio ; mais la cour le rendit responsable de revers qu'on aurait dû attribuer en grande partie à l'insuffisance des moyens mis à sa disposition, et il fut invité à céder son commandement au feld-maréchal Wurmsler (juin 1796). Il se retira près de Lintz, dans ses propriétés, où il vécut dans la retraite pendant vingt-deux années encore.

Napoléon a dit avec justice, du général De Beaulieu, que c'était un officier distingué qui avait acquis de la réputation dans les campagnes du Nord (*Mémorial de Sainte-Hélène*). De Beaulieu avait, en effet, de brillantes qualités : il était réputé pour son courage et pour son caractère entreprenant ; il savait faire manœuvrer avec une habileté peu commune des corps nombreux ; il possédait surtout l'art de parler au soldat, de l'électriser ; très-souvent, il en a obtenu des prodiges d'audace et de dévouement. Dans la campagne d'Italie, il n'a pas su enchaîner la victoire ; son étoile a pâli en face du génie de Napoléon ; mais ce revers ne saurait obscurcir la gloire dont il couvrit son nom pendant cinquante années de fidèles et éclatants services. On croit que le général De Beaulieu avait rédigé des mémoires sur ses campagnes, mais on ignore ce que sont devenus ces documents, qui révéleraient

probablement des particularités du plus haut intérêt, sur les événements auxquels il s'est trouvé mêlé.

Général Guillaume.

Stassart, *Notices biographiques*. — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux belges pendant les guerres de la révolution*. — Jomini, *Histoire des guerres de la révolution française*.

BEAUMONT (*Jean DE*), était fils de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et de Philippe de Luxembourg. Il posséda non-seulement la seigneurie de Beaumont, mais aussi celles de Valenciennes et de Condé, et épousa Marguerite, fille de Hugues comte de Soissons, dame de Chimay, dont il eut une seule fille nommée Jeanne, femme de Louis de Châtillon, comte de Blois. La vie de Jean de Beaumont présente une suite non interrompue de combats et d'aventures, qui le placent au premier rang des preux du moyen âge, et par un contraste digne d'être remarqué, il s'associa tour à tour à l'élévation et aux triomphes d'Édouard III, aux épreuves et aux malheurs de Philippe de Valois. Ce fut en 1326 qu'il entreprit, avec quelques chevaliers du Hainaut, de rétablir sur le trône d'Angleterre la reine Isabelle, qui s'était retirée en France avec son fils et le comte de Kent, pour se dérober à la domination de Hugues Spencer, favori d'Édouard II. " Pour ce temps, " dit Froissart, estoit messires Jehans de " Hainnau en la droite fleur de sa jonèce " et de si grant volonté que nuls cheva- " liers pooit estre et ne resongnoit painne, " ne péril qui li peüst avenir. "

Le départ de l'expédition eut lieu à Dordrecht, mais une tempête la dispersa et obligea les chevaliers du Hainaut à aborder dans le comté de Suffolk, sur une plage inconnue. La reine d'Angleterre et son fils couchèrent pendant trois nuits sur la bruyère. Enfin on découvrit la célèbre abbaye de Sint-Edmundsbury, où l'on prit un peu de repos, et des messagers allèrent réclamer l'appui des barons et des communes d'Angleterre. Jean de Beaumont fut bientôt rejoint par le maire de Londres, qui conduisait deux mille hommes d'armes et quatre mille archers, par le comte de Lancastre et par les plus puissants seigneurs du Northumberland.

Il s'avança rapidement vers Bristol, où il entra le 27 octobre 1326. Hugues Spencer expia par un cruel supplice sa honteuse fortune, et Édouard II lui-même fut enfermé dans un château. Jean de Beaumont avait noblement élevé la voix pour qu'on lui laissât la vie et pour qu'on respectât en lui la dignité royale. « Li rois est rois d'Engleterre, » disait-il, et il n'est nuls, ne moi, ne « aultres, qui le doivent juger à mort. » Et les barons lui avaient répondu d'une voix unanime. « Vous avés bien et loiaument parlé. » Près d'un an s'écoula avant que l'influence de Mortimer, favori d'Isabelle, appelé à succéder à Spencer, délivrât par un crime la reine d'un époux qui, même dans la captivité, semblait troubler ses amours adultères. Ce sombre attentat n'avait pas été consommé et rien n'avait troublé l'enthousiasme de la nation, lorsque la reine fit avec Jean de Beaumont son entrée solennelle à Londres; « et fu en ce jour, dit Froissart, » messires Jehans de Hainnau moult regardés de toutes gens et seoit sus un « noir hault palefroi moult bien aourné » que la chité de Londres li avoit donné, « et fut moult prisés en arroi, en peronne et en contenance, et disoient » toutes gens que il avoit bien fourme et « regard de vaillant homme. » Les chevaliers du Hainaut ne tardèrent pas à quitter l'Angleterre : la reine prit congé d'eux à Eltham, où elle leur fit distribuer des bijoux et de la vaisselle d'argent, apportés solennellement, au son du chant des ménestrels, dans de grandes corbeilles que tenaient douze écuyers richement vêtus. Cependant, Jean de Beaumont prolongea son séjour à Londres afin d'assister au couronnement d'Édouard III, et dans le banquet qui eut lieu à cette occasion, il prit place à côté de la reine. « Vous devés scavoir, » rapporte le chroniqueur de Valenciennes, toujours empressé à recueillir ce qui attestait la gloire de son pays, « vous devés scavoir » que messires Jehans de Hainnau fu ce « jour moult regardés des contes, des » barons et des chevaliers d'Engleterre, « et conjoïs et festoyés, et rechut moult » d'honnours, et se efforçoient tout si-

« gneur, toutes dames et damoiselles, de » honnourer messire Jehan de Hainnau » et les Hainnuiers. » Jean de Beaumont avait suivi Édouard III au château de Windsor, lorsqu'il y reçut un message du roi de Bohême qui l'invitait à se rendre au tournoi de Condé « où ils devoient » estre compagnon ensamble. » Il ne pouvait rester sourd à cet appel : au mois de février 1327, il s'éloigna comblé des présents du jeune roi, et le maire de Londres, pour lui rendre plus d'honneur, l'accompagna jusqu'à Dartford.

Jean de Beaumont ne tarda pas à retourner en Angleterre, car le roi Édouard III lui avait adressé les lettres les plus pressantes pour qu'il l'aidât à repousser l'invasion des Écossais. Jean de Beaumont amena cinq cents « armures de fier, » chevaliers et écuyers, mais une rixe qui s'engagea à York avec les archers de l'évêque de Lincoln, les mit en grand péril. Ce fut avec indignation que Jean de Beaumont rappela à Édouard III combien il était odieux de voir des chevaliers qui venaient défendre l'Angleterre contre ses ennemis, exposés ainsi à périr par la trahison du peuple anglais. Édouard III chercha à le calmer en donnant à ceux dont il se plaignait l'ordre de déposer les armes; il alla même jusqu'à lui promettre, si la lutte recommençait, de se placer à côté de lui, car il savait bien, disait-il, que c'était à lui qu'il devait son royaume. Dans la campagne qui s'ouvrit contre les Écossais, Jean de Beaumont et ses amis furent chargés de la garde du roi, et cette fois encore ils revinrent dans le Hainaut, chargés de présents et toujours prêts, comme ils le déclaraient eux-mêmes « à faire service au roi et au païs » d'Engleterre. « Nous retrouvons peu après, dans la même ville d'York, Jean de Beaumont, qui y conduit sa nièce, Philippe de Hainaut, et qui y assiste aux fêtes de son mariage avec Édouard III, avant de prendre part aux joutes qui eurent lieu à Londres.

En 1328, Jean de Beaumont combat sous une autre bannière. Il se trouve près de Philippe de Valois à la bataille de Cassel, si désastreuse et si glorieuse à la

fois pour les communes flamandes. Il se rendit l'année suivante à Amiens, lors de l'hommage d'Édouard III au roi de France et s'interposa comme arbitre entre les deux princes. Il réussit moins lorsqu'il s'efforça de réconcilier Robert d'Artois avec Philippe de Valois et de calmer le ressentiment de ce monarque contre le duc de Brabant.

Jean de Beaumont, repoussé dans ses prières et dans ses conseils par Philippe de Valois, seconda la mission des ambassadeurs anglais, qui étaient venus dans le Hainaut pour former une ligue, dont le but était de faire monter Édouard III sur le trône de France. Lorsque, au mois de juillet 1338, Édouard III débarqua à Anvers, Jean de Beaumont fut le premier à venir le saluer, « ce dont li rois, dit Froissart, li sceut grant gré, car par li » et son conseil en partie il se voloit or » donner... Messires Jehans de Hainnau » estoit tousjours dalés le roi et de son » conseil. » La guerre ayant commencé, Jean de Beaumont prit part au siège de Cambrai, à l'attaque d'Oisy et d'Honnecourt, à la prise de Guise. La comtesse de Blois, fille de Jean de Beaumont, se trouvait dans ce château. Elle vint supplier son père de ne pas y porter la flamme. « Cela, disait-elle, poés-vous bien faire » pour l'amour de moi qui sui vostre fille. » — Et pour ce que tu es ma fille, repartit » le seigneur de Beaumont, sera ceste » ville arse, et remonte là sus au dongeon » que la fumièrre ne te face mal. » Le chroniqueur explique ailleurs cette conduite en exprimant cette pensée généralement admise au moyen âge « qu'il ne » s'en pooit excuser, car il li convenoit » servir le roi d'Engleterre puisqu'il pren- » doit ses deniers. »

Jean de Beaumont ne montra pas moins de zèle au siège de Tournai, car il ne pouvait oublier la dévastation du Hainaut par le duc de Normandie. Il assaillit Mortagne et s'empara de Saint-Amand, et l'armée française ne put mettre obstacle à ses audacieuses chevauchées.

En 1340, pendant le voyage du comte de Hainaut en Angleterre, le sire de Beaumont reçut le gouvernement de ce pays; en 1343, il fut de nouveau désigné

pour le diriger pendant l'absence du comte qui voulait aller combattre les Sarrasins de Grenade. Il fit un voyage en Angleterre, pour assister à une grande joute qui eut lieu à Londres, mais il ne fut pas présent à celle qui fut donnée à Windsor, lors de la création de l'ordre de la Jarretièrre. Il allait pour la première fois connaître l'inconstance de la fortune. Le comte Guillaume de Hainaut périt, en 1345, dans un combat contre les Frisons, pour ne pas avoir écouté les sages avis de son oncle, et celui-ci, désespéré de n'avoir pu le sauver ni le secourir, voulait se jeter au milieu des ennemis pour partager son sort. Il fallut que ses serviteurs l'enlevassent par force et le portassent à bord de son navire, au milieu des traits qui semaient la mort autour de lui.

Jean de Beaumont recevait depuis près de vingt ans une pension importante du roi d'Angleterre quand, par la médiation de son gendre, le comte de Blois, il accepta de Philippe de Valois des dons non moins généreux et renonça à l'hommage d'Édouard III. Le moment de servir une nouvelle cause ne tarda pas à arriver. Jean de Beaumont rejoignit l'armée française qui avait à repousser le roi d'Angleterre débarqué à la Hogue. Peu s'en fallut qu'il n'empêchât à la Blanche-Taque les Anglais de traverser la Somme, et à la journée de Crécy, où il retrouva son vieux compagnon, le roi de Bohême, il eut l'honneur d'être placé « au frein du roi de France. » On sait qu'après une sanglante et confuse mêlée il fut réduit à entraîner hors du champ de bataille le monarque qui, d'une armée si nombreuse, conservait à peine pour le défenseur cinq barons qui se réfugièrent avec lui au château de la Broie. Jean de Beaumont était aussi avec Philippe de Valois, quand il s'avança vainement jusqu'à Sandgate pour faire lever le siège de Calais. Le roi Jean, quelques années plus tard, échoua également sous les murs de Calais, dans sa tentative de forcer les Anglais à livrer bataille. Ce fut la dernière fois que Jean de Beaumont « li gentils chevaliers » porta les armes, car il mourut à Valenciennes, le 11 mars 1356, et fut enseveli en grande solennité dans le

couvent des Cordeliers. Sur une table de marbre placée au-dessus de sa tombe, on lisait une épitaphe qui rappelait ses guerres et un pèlerinage d'outre-mer sur lequel nous possédons peu de détails : *Hic sepelitus illustris dominus ac maximus nominis, bellicosus ac strenuissimus armorum miles, dominus Joannes de Hannonia dictus de Bellomonte... Hic reposuit magnam regem Eduardum e regno Angliæ propulsum, incitis Angliis, in proprio Angliæ regno, cum honore, et ipsum coronari fecit. Et alia multa ardua in diversis mundi partibus potenter executus est.*

Jean de Beaumont encouragea les lettres. Il engagea Jean le Bel à écrire sa chronique, dont un exemplaire lui fut présenté et fut corrigé sous ses yeux par le châtelain de Wareme. Il est également permis de croire que ce fut sous ses auspices que Froissart, issu d'une famille de Beaumont, fixée à Valenciennes, se présenta, fort jeune encore, à la cour de la reine d'Angleterre. Les ménestrels honoraient aussi Jean de Beaumont comme un généreux protecteur (1).

Kervyn de Lettenhove.

BEAUMONT (*Etienne Fallot DE*), évêque de Gand, né à Avignon (France), en 1750, mort en 1807. Voir **FALLOT DE BEAUMONT**.

BEAUMONT SAINT-QUENTIN (*E.-J.* baron **DE**), homme de guerre. Voir **GHISLAIN** (*Em.-J.*), baron **DE BEAUMONT SAINT-QUENTIN**.

BEAUNEVEU (*André*) ou **BEAUNEVEU**, sculpteur, à Valenciennes, ancien Hainaut, florissait en 1364-1390. Les dates de sa naissance et de son décès sont ignorées, et l'on a peu de détails biographiques sur cet artiste « *maître ouvrier de thombes*. » Les notions authentiques fournies par les anciens documents prouvent que son talent tout spécial de sculpteur de sarcophages, était fort apprécié de son temps. Sa réputation avait eu du retentissement, puisque le comte de Flandre, Louis de Male, le choisit, en 1374, pour exécuter le mausolée qu'il avait résolu de se faire ériger dans la chapelle de Sainte-Catherine, à

Courtrai. Cet oratoire comtal, où il avait, par un testament de cette époque, élu sa sépulture, fut construit à l'extrémité de l'abside méridionale de la collégiale de Notre-Dame, et existe encore aujourd'hui. Il fut successivement décoré de portraits en pied, de grandeur naturelle, des comtes et comtesses de Flandre, successeurs de Louis de Male, jusques et y compris Charles II, roi d'Espagne, peints dans des compartiments de style gothique qui conservent de curieux vestiges de ces portraitures. La charte de fondation, datée de Gand, le pénultième jour de mai 1374, contient la mention de l'élection de sépulture et de la dédicace de la chapelle à sainte Catherine, en mémoire du jour patronal de la naissance de Louis de Male. Le dessin de la tombe fut fait par Jean van Hasselt, peintre en titre du comte et de son successeur, Philippe le Hardi, pour lequel il peignit le tableau d'autel de l'église des Cordeliers, à Gand, en 1385, et effectua des peintures décoratives dans sa résidence de la cour du prince, en la même ville. Le monument funéraire, en marbre et albâtre, devait être surmonté de la statue de Louis de Male et orné de statuettes latérales en cuivre doré; il ne parvint jamais à sa destination : on croit que l'artiste mourut avant l'achèvement de son œuvre. Les pièces de comptabilité qui en mentionnent les paiements, s'arrêtent à la fin de 1374. Des lacunes s'étendent de novembre de cette année à mars 1379, et dans les comptes subséquents, il n'est plus parlé de ce mausolée. Louis de Male mourut à l'abbaye de Saint-Bertin, en janvier 1384, et ses obsèques eurent lieu dans l'église de Saint-Pierre, à Lille, où un magnifique tombeau lui fut érigé par Philippe le Bon, en 1455.

M. Alex. Pinchart, se basant sur un inventaire des objets mobiliers du château de Lille, dressé en 1388, pense qu'il y avait là des pièces et des statues du sarcophage primitif de Louis de Male; il présume aussi que le sculpteur les y avait travaillées, et laissé le monument inachevé.

(1) M. Vanden Berghe attribue à Jean de Beaumont une lettre qu'il a publiée dans ses *Gedenk-*

stukken, I, p. 160. Il m'est impossible de me rallier à cette opinion.

André Beauneveu vivait encore en 1390 ; il dirigeait alors les artistes sculpteurs et peintres qui embellissaient le château du duc de Berry, oncle du roi Charles V, à Mehun-sur-Yèvre. Ce château, situé à quelques lieues de Bourges, était là plus somptueuse habitation princière qu'il y eût en France. Le duc dépensa à l'édifier et à le décorer plus de trois cent mille francs, monnaie de l'époque. Le chroniqueur Jean Froissart rapporte qu'en octobre 1390, le duc de Berry y séjourna quelque temps et qu'il y « devoit au maistre de ses ouvriers » de taille et de peinture, maistre Andrieu Beauneveu, à faire de nouvelles images et peintures ; car en « telles choses avoit-il grandement sa fantaisie de toujours ouvrer de taille » et de peinture ; et il étoit bien adressé, « car dessus ce maistre Andrieu n'avoit pour lors meilleur ni le pareil en nulles terres, ni de qui tant de bons ouvrages fussent demeurés en France » ou en Hainaut, dont il étoit de nation, « et au royaume d'Angleterre. » Pour être ainsi élevé au-dessus des maîtres contemporains, par l'historien Jean Froissart, l'artiste sculpteur devait posséder un remarquable talent. En 1364, dit le baron Kervyn de Lettenhove, dans son *Étude littéraire sur le XIV^e siècle*, André Beauneveu fut chargé par Charles V de faire des tombes et, « comme peintre, il orna de plusieurs histoires un *psautier* très-richement enluminé du duc de Berry. » Peut-être cette œuvre de peinture fut-elle seulement exécutée sous sa direction. — Le comte de La Borde (*Études sur les arts aux temps des ducs de Bourgogne*) cite un PIERRE BEAUNEVEU, qui travailla en 1388-1390 avec Claux Sluter, le sculpteur de tombeaux à la Chartreuse, de Dijon.

Edm. De Busscher.

Messageur des Sciences historiques de Belgique. — Alex Pinchart, *Archives des Arts*, 1860, t. XXVIII, pp. 346-350 ; 1865, t. XXXI, pp. 51-54. — Manuscrit : *Documenta capituli Cortracensis*, t. IV, pp. 415-421. (Biblioth. Goethals-Vercruyssse.) *Chroniques de Froissart*, livre IV, chap. XIV, éd. Buchon.

BEAUSARD (*Pierre*), docteur en médecine et mathématicien, plus connu sous

le nom latinisé de *Beausardus*, né à Louvain l'an 1535, mort dans la même ville, le 12 août 1577.

L'on ne possède guère de renseignements sur la jeunesse et la première éducation de Pierre Beusard ; les biographes les mieux en mesure de nous renseigner à cet égard, tels que Molanus et Valère André, se bornent à vanter, en termes concis, la réputation acquise à notre savant comme helléniste, mathématicien et professeur de l'*Alma Mater* ou ancienne Université de Louvain. Il semblerait résulter de ces indications, que la vie de Beusard, circonscrite au monde des idées, se soit écoulée toute entière dans les murs de sa ville natale. C'est, en effet, là qu'il grandit comme homme et comme érudit ; c'est là qu'il élabore et met au jour ses ouvrages ; c'est enfin là qu'il meurt au moment même où il vient d'être chargé d'une glorieuse mission, qui constitue le fait capital de sa carrière.

Le pape Grégoire XIII ayant décidé, d'après les conseils de l'astronome italien Louis Lilio, de procéder à la réforme du calendrier julien établi par César, voulut, avant de procéder à cette mesure, en soumettre les moyens d'exécution à l'examen de l'Université de Louvain ; celle-ci chargea aussitôt deux de ses membres, Cornélius Gemma et Beusardus, d'aller à Rome exprimer l'opinion collective de l'institution universitaire ; mais la peste, qui sévissait alors cruellement, emporta les délégués avant qu'ils eussent commencé leur voyage, et l'on pouvait redouter qu'il ne fût impossible de suppléer à leurs lumières, quand on découvrit heureusement, au domicile de l'un d'eux, le rapport qu'ils avaient rédigé et déjà revêtu de leurs signatures. Le choix fait en une telle occurrence démontre l'estime dont Beusard jouissait et dont ses ouvrages ne sauraient nous donner qu'une idée fort incomplète. L'un, intitulé : *Annuli astronomici usus* (Louvain, 1555), n'est qu'un mince opuscule ; l'autre, *Arithmetices praxis* (Louvain, 1573), forme un traité d'arithmétique si élémentaire qu'on peut s'étonner que l'auteur en ait avoué la pa-

ternité. De l'insignifiance de ces deux publications, il est sans doute permis de conclure que le caractère moral de l'homme et les qualités intellectuelles du professeur s'élevaient bien au-dessus des titres scientifiques qu'il nous a légués.

Félix Stappaerts.

Molanus, *Historie Lovaniensium*. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — Quetelet, *Histoire des Sciences mathématiques et physiques*.

BEAUSOLEIL (J.-J. Du Chatelet, baron DE), minéralogiste, né dans le Brabant en 1578, mort en 1645. Voir DU CHATELET (J.-J.), baron DE BEAUSOLEIL.

BEAUVAIS (Remi DE), poète, né vers 1580. Voir REMI DE BEAUVAIS.

* **BEAUVAU** (René-François DE), né en 1664, au château du Rivau, en Poitou, mort en 1739. Il appartenait à une branche cadette d'une vieille et illustre famille de l'Anjou. Le sang des Beauvau s'honorait de mélange avec celui des ancêtres d'Henri IV. Ayant mérité, en 1694, son bonnet de Sorbonne, René de Beauvau fut pourvu d'un canonicat à Sarlat, en Périgord, et remplit auprès de son oncle, qui était évêque du lieu, les fonctions de grand-vicaire. Gratifié, en 1703, de l'abbaye de Bonneval, au diocèse de Rhodéz, puis de celle de Saint-Victor en Caux, il ne tarda pas à inaugurer sa carrière de prélat en montant sur le siège de Bayonne. L'attachement qu'il sut inspirer à ses ouailles éclata, de la manière la moins équivoque et la plus flatteuse lorsque, en 1708, Louis XIV eut jeté les yeux sur lui pour succéder, dans l'évêché de Tournai, à Louis de Coëtlogon. Offrir au prélat de compenser de leurs deniers l'augmentation de revenu que lui promettait l'évêché alors le plus riche et le plus envié des Pays-Bas, pétitionner en même temps auprès du roi pour qu'il leur laissât leur pasteur, c'est ce que firent les Bayonnais avec l'unanimité et l'empressement le plus touchant. Mais le monarque ne revint pas sur sa décision. Ce n'était pas au hasard qu'il avait fait son choix, comme le prouvent ces paroles, qu'il adressa à M. de Beauvau, au passage de celui-ci à Versailles : « Je sais ce que Bayonne vou-

« lait faire pour vous ; mais vous êtes né-
« saire à Tournai. »

Les événements ne tardèrent pas à lui donner raison. Quelques mois après l'entrée de l'évêque, qui avait eu lieu vers la Pentecôte de 1708, la guerre de la succession d'Espagne amena à l'improviste devant Tournai l'armée des alliés, commandée par Eugène et Malborough (26 juin 1709). La ville était d'autant moins en état de résister que Villars, trompé jusqu'au dernier moment, en avait retiré le plus de blé, d'argent et d'hommes qu'il avait pu, sans la laisser complètement dé garnie. Placé entre les bourgeois et l'armée assiégée, dans une position fort délicate pour un Français et pour un prêtre, l'évêque dut déployer tout le sang-froid, l'abnégation, la libéralité que le roi avait sans doute attendus de lui. Sa vaisselle plate servit à fabriquer la fameuse monnaie obsidionale du gouverneur, M. de Surville; son palais, son église, furent transformés en hôpitaux de blessés. Pour nourrir les pauvres et subvenir aux nécessités cruelles qui s'élevaient sous ses yeux, M. de Beauvau, digne émule de Fénelon, alla jusqu'à emprunter 800,000 florins. La ville n'en fut pas moins prise. Mais en vain les vainqueurs exigèrent-ils un *Te Deum* de l'évêque. Celui-ci refusa de le chanter, et, sous prétexte d'aller demander l'avis du roi sur sa conduite à venir, il prit le chemin de Versailles, sans être inquiété. En son absence, la guerre s'alluma au sujet de la nomination d'un doyen du chapitre, entre les chanoines de la cathédrale et LL. HH. puissances les états généraux, dans les mains desquels la souveraineté provisionnelle du Tournaisis était passée par la conquête. Pour mettre fin au débat, soutenu des deux parts avec une égale obstination, le pape Clément XI jugea bon d'ordonner, en 1711, à M. de Beauvau, de rentrer dans son diocèse. L'évêque vint jusqu'à Cambrai, où il s'arrêta pour négocier son retour. Ses offres de soumission ne reçurent que cette réponse ironique : « Qu'il se trouvait trop bien en France sous un souverain plus digne de lui, et qu'on lui conseillait d'y demeurer. »

Enfin, la paix d'Utrecht ayant donné Tournai à l'empereur, M. de Beauvau résigna son évêché qui passa à Ernest, comte de Lowenstein. Il n'eut du reste à regretter aucun des sacrifices qu'il s'était imposés pour remplir ses devoirs envers son troupeau et envers son maître : Louis XIV lui fit rembourser, sur une simple note de sa main, les grosses sommes qu'il avait levées et dépensées durant le siège. De leur côté, les Tournaisiens rachetèrent, pour la lui rendre, la vaiselle détruite ou engagée à leur profit. L'évêché de Toulouse reçut le prélat dépossédé. En 1719, l'heureux protégé de la cour fut élevé à l'archevêché de Narbonne, ce qui lui donna droit à la présidence des états du Languedoc, qu'il exerça pendant vingt ans. En cette haute qualité, il encouragea les travaux des savants de sa province. Les Bénédictins de Saint-Maur, auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* (5 vol. in-fo, 1730) se louent, dans leur épître dédicatoire aux états, de la protection d'un prélat « également respectable par sa naissance » et par ses éminentes qualités. « Son appui fut aussi assuré à la *Description géographique* et à l'*Histoire naturelle du Languedoc*, par la société de Montpellier. Rien ne manqua donc à la gloire de M. de Beauvau, pas même l'ordre du Saint-Esprit, dont il était commandeur.

F. Hennebert.

Nouvelle Biographie générale, publiée par Didot, d'après Moréri. — Poutrain, *Histoire de Tournai*, t. II. — Lemaistre d'Anstaing, *Cathédrale de Tournai*, t. II. — Recueil (MS) de quelques particularités du siège de Tournai de l'année 1709.

BEAUVOIR (le sire DE). Voir LANNON.

BEBIUS (Philippe), écrivain ascétique, né à Oreppe (province de Liège), en 1568, et mort à Cologne, le 16 février 1637. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, au Collegium, en 1589. Lorsqu'il eut prononcé ses vœux, il fut chargé de l'enseignement des mathématiques et des belles-lettres au gymnase de cette ville, et devint, à deux reprises, préfet des études et recteur de cet établissement, qui était incorporé à l'université. C'était, sans doute, à ce titre, qu'il faisait partie du conseil de la fa-

culté des arts de l'université, et qu'il fut nommé doyen de ce corps savant en 1617. Bebius devint plus tard président du grand séminaire de Cologne, et occupa cette position importante pendant environ vingt ans. Malgré ses nombreuses occupations et sa santé délicate, il sut trouver le loisir pour s'occuper de la direction des sodalités de la Sainte Vierge. Il composa, en faveur des congréganistes, plusieurs ouvrages de piété dont on trouve la liste complète dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, des PP. Aug. et Al. De Backer, I, p. 54. Il publia en outre: 1^o *Succincta chronologia ex Bellarmino et Baronio ab initio mundi usque ad annum 1628*. Coloniae, apud Hermannum Mylium; vol. in-8^o. Cet abrégé se trouve en tête de l'*Histoire universelle* de Tursellinus. — 2^o *Commentarius in tres partes carminum selectorum latinorum ex diversis scholiastis concinnatus*. Coloniae, apud Hermannum Mylium, 1629; vol. in-4^o. — 3^o *Commentarius in Lyrica Horatii expurgata ex veteribus ac recentioribus scholiastis, Actone, Porphyrione, Chabetio, Lambino, Torrentio et Ceruto excerptus*. Coloniae, apud Hermannum Mylium, 1633; vol. in-fol. — 4^o *Vindicia Ursulanae, seu tomus prior, quo primigenia historia SS. Ursulae et undecim millium virginum cum traditione Coloniensi contra adversarios asseritur. Opera Ph. Bebi et Hermanni Crombach, S. J. sacerdotum*. Coloniae Agrippinae, sumptibus Hermanni Mylii, 1647; volume in-fol. C'est là, sans contredit, l'ouvrage le plus important de Bebius, et le principal titre à la gloire littéraire dont il jouit. Dès l'année 1616, Bebius avait conçu le dessin de publier une *Défense de l'histoire de sainte Ursule et de ses compagnes*, destinée à combattre l'opinion de Baronius (*Notæ ad martyrologium*) et de quelques autres auteurs qui révoquaient en doute la vérité de l'histoire de sainte Ursule. Le mauvais état de sa santé et un surcroît de besogne occasionné par le départ d'un de ses collègues, l'obligèrent, en 1618, d'abandonner momentanément ses recherches. Il reprit néanmoins ses travaux après une courte interruption, et les poussait avec

vigueur, lorsque tous les manuscrits qu'il avait recueillis et les notes qu'il avait rédigées, devinrent la proie des flammes dans l'incendie qui, en 1622, détruisit le collège qu'il habitait. Cette perte ne le découragea pas ; il se mit à faire de nouvelles recherches, mais il ne put mener à bonne fin le travail qu'il avait entrepris. Crombachius publia, dix ans après la mort de Bebius, les résultats des études du savant hagiographe, sous le titre que nous avons transcrit ci-dessus. (Voyez *Acta SS. octobris IX*, p. 75 et suiv.). Le P. Ribadeneira, dans ses *Flores sanctorum*, et le P. Rosweydyus, dans sa *Generale herckelyke Historie*, ont reproduit une vie de sainte Ursule, composée par le P. Bebius. E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, p. 4022. — Beccdelièvre, *Biographie liégeoise*, I, p. 502. — Aug. et Al. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, I, p. 54. — Hartzheim, *Bibliotheca Coloniensis*, p. 286. — *Acta SS. Octobris IX*, p. 75 et suiv.

BÉCAN (*Martin*) ou **BECANUS**, dont le nom flamand était probablement Verbeeck ou Vander Beeck, théologien et controversiste catholique, naquit à Hilverenbeck (1) (Brabant septentrional) vers l'an 1561, et mourut à Vienne, le 24 janvier 1624. Becanus avait étudié à Cologne chez les Jésuites, et entra dans leur ordre après avoir terminé son cours de philosophie. Ce fut de leurs mains qu'il recut, en 1583, le diplôme de maître ès-arts, et, vers 1594, le bonnet de docteur en théologie. Ses supérieurs, appréciant ses talents, le chargèrent ensuite de l'enseignement de la théologie, et il occupa, avec distinction, pendant vingt-deux ans cette chaire, d'abord à Mayence, puis à Wurtzbourg et, enfin, à Vienne. Comme théologien, on a de lui de nombreux traités qui, publiés d'abord séparément, furent ensuite réunis sous le titre de *Summa theologiae scholastica* ; Mayence, 1630, et Francfort, 1649, ou sous celui de *Theologia scholastica universa*. Ses œuvres théologiques eurent, sous ce dernier titre, un nombre considérable d'éditions. Becanus suit la méthode de saint Thomas, et quoique ses

ouvrages soient parfaitement orthodoxes et pleins d'érudition, ils ne sont plus guère consultés aujourd'hui, la méthode scholastique n'étant plus employée dans les écoles modernes.

Mais c'est surtout comme controversiste instruit, ardent, infatigable, que Becanus fut remarquable et qu'il occupa une place dans l'histoire des luttes religieuses du XVII^e siècle. Pendant son séjour à Mayence, à Wurtzbourg et à Vienne, nous le voyons continuellement aux prises avec une nombreuse phalange d'écrivains et de théologiens protestants de presque tous les pays de l'Europe, tels que Philippe de Mornay, David Paraeus, de Heidelberg, Frédéric de Wolwarth, de Spire, Frédéric Baudouin, de Wittenberg, Lancelot Andrews, conseiller de Jacques I^{er}, Guillaume Toker, chanoine de Salisbury, Robert Burhill, Conrad Graser, de Thorn, Guillaume de Pratis, Richard Harris, de Londres, Jean Sartorius, Helvich Garthius, de Prague, Jean Crocius, de Berlin, etc. ; et comme résultat de ces luttes, il publie trente-sept opuscules ou dissertations différentes sur les points les plus divers de la doctrine catholique. Il serait trop long de les énumérer ici, on en trouvera la liste dans Paquot, ou dans la *Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus*, par les frères De Backer, sér. I et VII. La plupart de ces ouvrages furent publiés primitivement à Mayence, l'auteur les réunit plus tard sous le nom d'*Opuscula theologica*, et plusieurs éditions en parurent à Mayence, Paris, Douai, Francfort et Rouen.

Parmi les ouvrages de polémique religieuse de notre auteur, il faut citer encore : *De Republica Ecclesiastica libri quatuor, contra Marcum Antonium de Dominis, Archiepiscopum Spalatensem, nunc desertorem et apostatam*. Mayence, 1618 ; et surtout son *Manuale controversiarum hujus temporis, in quinque libros distributum*. Ce manuel est peut-être le meilleur ouvrage de Becanus, et, sans contredit, celui qui rendit le plus de services à l'Église. Il s'en fit plus de vingt éditions qui se répandirent dans tous les pays de l'Europe. La meilleure est celle de

(1) Peut être bien tirait-il son nom de cette localité.

Cologne, 1696, imprimée chez F. Metternich. Il a paru un abrégé de cet ouvrage : *Compendium Manualis Controversiarum hujus temporis*, qui fut également réimprimé un nombre considérable de fois. Outre la théologie dogmatique et morale, Becanus s'occupa aussi d'études *scripturistiques*, et il nous a laissé l'*Analogia veteris et novi Testamenti*. La réputation de cet opuscule se soutient depuis trois siècles, et il est encore aujourd'hui classique dans un grand nombre de séminaires de France et de Belgique. L'édition la plus correcte et la plus complète est celle de Malines, 1831. Tous ces ouvrages reçurent l'approbation des docteurs catholiques, il n'y eut que son traité *De Controversia Anglicana de potestate regis et pontificis*, Mayence, 1612, qui fut condamné, à Rome, sous Paul V; mais l'auteur se soumit et corrigea son travail dans l'édition de 1613.

Les biographes de Becanus nous le montrent simple, pieux, affable, éloquent, tout dévoué à ses élèves, préférant la science et le bien de l'Église à la gloire et au pouvoir de son ordre; aussi mourut-il regretté de tous, même de beaucoup de protestants, en laissant un beau nom parmi ceux des théologiens les plus célèbres du XVII^e siècle. Eugène Coemans.

Moréri, *Dict. hist.*, t. II, p. 165. — De Feller, *Biogr. univ.*, Paris, 1844, t. II, p. 171. (Le date de sa naissance y est fautive). — Alegambe, *Bibl. script. Soc. J.*, p. 525. — Paquot, *Mémoires*, t. VIII, pp. 545-569. — Aug. et Al. De Backer, *Biblioth. des écrivains de la Comp. de Jésus*, sér. I, pp. 56-60; sér. VII, pp. 74-78.

BECANUS (*Guillaume*), poète, né à Ypres, au XVII^e siècle. Voir VANDER BEKE (*Guillaume*).

BECANUS (*Jean*), médecin, historien, linguiste, né à Hilvarenbeek (ancien Brabant) en 1518, mort en 1572. Voir GORP (*Jean VAN*).

BECANUS (*Michel-Othon*), né en Belgique vers 1550. Il entra dans l'ordre des Jésuites en Allemagne, exerça le saint ministère en Pologne et en Courlande et mourut à Varsovie en 1622. Il est l'auteur d'un ouvrage de polémique religieuse peu connu : *Ein gesprach von Religion, zur Mittau, zwischen M. O. Becano S. J. und Paula Odesbornia Superin-*

tendente in Curland, gehalten 1599, in Augusto. Wilda, 1605, in-4^o. C'est une réfutation des principaux points de la doctrine de Luther. Eugène Coemans.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. III, p. 128.

BECK (*Jean*) baron de Beaufort et seigneur de Wydimb, homme de guerre, né en 1588 à Luxembourg, mort à Arras, le 30 août 1648. Son père, Paul Beck, était courrier du conseil de Luxembourg et se flattait d'avoir en lui un successeur. Son espérance fut trompée. La guerre avait dans ce temps-là dévoré tant d'hommes qu'on en était venu à enrôler des enfants. Son fils, séduit par de brillantes promesses, s'en alla à l'âge de treize ans combattre au siège d'Ostende. A son retour de l'armée, en 1610, il fit bien, pendant quelque temps, le métier de porteur de dépêches, mais il n'y prit point goût. Il accepta avec reconnaissance un emploi de quartier-maître dans le régiment de Sébastien Bauer de Hitzingen, et, déjà, en 1617, il passait avec le grade de capitaine au régiment Berlaymont. La vie de garnison ne lui allant pas, il demanda et obtint de faire la campagne du Palatinat sous les ordres du marquis de Spinola. L'Allemagne le retint. Nous le voyons figurer, sur une liste de 1627, comme lieutenant-colonel de l'armée impériale. Lors de la fameuse conspiration de Wallenstein, ce généralissime fit tout au monde pour le gagner à sa cause, et lui donna, malgré son refus, des témoignages de son estime. Les services rendus par Beck devant Ratisbonne et ailleurs lui valurent la propriété du régiment Aldringen, une seigneurie en Bohême et le grade de maréchal de camp avec le titre de baron du Saint-Empire. Après une rude campagne contre les Suédois, il fut envoyé, en 1637, au Luxembourg, qui était demeuré un fief impérial; avec la mission de mettre en état de défense les places du pays. Le 7 juin 1639, de concert avec le feld-maréchal Piccolomini, il sauva Thionville. Il battit à cette occasion l'armée française, et fit prisonnier le maréchal de Feuquières. La charge de sergent-ma-

jour de bataille au service du roi d'Espagne fut sa récompense. Le 6 juillet 1641, il partagea avec Guillaume de Lamboy, général flamand qui s'était illustré au service de l'Autriche, les honneurs de la journée de Marfée, et, cinq mois plus tard, le 7 décembre, il entra en vainqueur dans les murs d'Aire dont les Espagnols déplorait amèrement la perte. Beck était surtout, comme Jean de Weert, un général de cavalerie. C'est par une de ces charges brillantes, folles de bravoure et presque toujours décisives, que le 22 mai 1642, à Hounecour, il remporta une victoire dont, suivant l'usage, le gouverneur général des Pays-Bas ne manqua point de s'attribuer tout l'honneur. Ses démêlés avec de hauts fonctionnaires luxembourgeois entraîneraient ses entreprises et ruinaient ses espérances; il s'en plaint souvent dans sa correspondance. Ce fut aussi le motif pour lequel on étendit ses pouvoirs comme gouverneur de la province. Il n'en abusa point. Le comte de Wiltz cependant avait tout fait pour lui en donner l'envie. Ce gentilhomme était gouverneur de Thionville; il renonça à sa charge pour n'avoir point, disait-il, à recevoir des ordres d'un ancien messenger. Beck apprit le propos, et se contenta de donner une bonne leçon à son auteur. « C'est vrai, monsieur le comte, » lui dit-il un jour, « j'ai été messenger, et je suis devenu général et gouverneur de » province; mais vous, si vous aviez été » comme moi messenger, vous le seriez » demeuré toute votre vie. »

Des fautes irréparables ayant été commises, et la situation des Espagnols aux Pays-Bas devenant de jour en jour plus critique, le commandement en chef de l'armée fut remis à notre personnage. Faisant en cette nouvelle qualité, au mois d'octobre 1645, un voyage d'inspection, il fut grièvement blessé près de Hulst. Quelques succès remportés dans la suite, tant au nord qu'au midi de la Belgique, ne compensèrent point les désastres qui vinrent fondre sur les armes espagnoles. Beck succomba à la peine. Sa mort est presque un suicide. Lorsque, à la bataille de Sens, au mois

d'août 1648, il vit ses cavaliers croates, avec lesquels il venait de battre l'arrière-garde de Condé, sourds à sa voix, se débander et courir aux bagages de l'ennemi, il se sentit perdu et chercha la mort qui ne voulut point de lui. Ramassé sur le champ de bataille atteint de deux coups de feu, il fut transporté à Arras où il refusa constamment les soins des médecins. La gangrène le tua au bout de quelques jours, le 30 août 1648. On l'a accusé, sans fondement, d'avarice, de fanatisme et de cruauté. Il était un rude soldat, et s'il aimait l'argent, il convient aussi de dire que son franc parler lui fit plus d'ennemis que sa haute fortune ne lui suscita de jaloux. Peu de généraux de la guerre de trente ans se piquaient d'humanité. Beck fait exception à la règle. Il sortait du peuple et il s'en souvint toujours pour diminuer, en tant qu'il dépendait de lui, les charges que la guerre faisait peser sur les gens de la campagne. Son épitaphe, qui se voyait aux Récollets de Luxembourg, rappelait les preuves de fidélité qu'il donna à la maison d'Autriche et ne disait rien de trop.

Charles Rahlenbeck.

Khevenhiller's, *Annalen*, XII : v. aussi *Coutre-feit*, II. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise. Fastes militaires des Belges*. Bruxelles, 1833, IV. — Foerster's, *Wallensteins Briefe*, III. — Archives du royaume à Bruxelles, *Correspondance Roose*, XI, et *Secrétaire allemande*, farde, n° 748. — *Dictionnaire historique servant de supplément aux Délices des Pays-Bas*, I. — Désormeaux, *Histoire de Louis de Bourbon*. Paris, 1768, II. — *Notice sur Jean Beck*, dans le *Messenger des Sciences historiques*. Gand, 1865.

BECKAERT (*Jean*) ou **BÉCARDUS**, écrivain ecclésiastique, né à Furnes, mort le 9 février 1635. Après avoir pris le grade de licencié en théologie à l'Université de Douai, il entra, dans sa ville natale, au couvent des Prémontrés, dit de Saint-Nicolas, et en devint le prieur. Successivement appelé à la cure de Pervyse, de Sainte-Katherina-Capelle et à celle de Saint-Nicolas, à Furnes, il obtint ensuite et occupa jusqu'à sa mort, les fonctions d'archiprêtre et de doyen de Furnes et de Nieuport. Bécardus composa un grand nombre d'ouvrages en latin, traitant d'histoire ecclésiastique, qui sont restés en manuscrit et dont on ignore la destinée. Paquot en donne

l'énumération, en rendant hommage à l'activité et au savoir de cet auteur, qui donna aussi une traduction nouvelle, en flamand, du *Commonitorium* de Vincent de Lorins, déjà traduit dans la même langue par Pierre van Ophem.

Le seul de ses ouvrages qui ait été publié est intitulé : *S. Thomæ Cantuariensis et Henrici II, illustrissimi Anglorum regis, monomachia de libertate ecclesiastica, cum adjuncto ejusdem argumenti dialogo*. Coloniae-Agripp., C. ab Egmond, 1624, in-12°. Bécardus le fit paraître sous le pseudonyme de *Richardus Brundus*. Il fut imprimé aux frais d'Antoine de Henin, évêque d'Ypres, et Corneille Jansenius, successeur de ce dernier, y ajouta une approbation très-flatteuse; mais le conseil privé de Sa Majesté aux Pays-Bas s'émut de cette publication: il y vit un écrit injurieux, diffamatoire, pernicieux et contraire aux droits du roi, comme si l'auteur avait voulu élever le pouvoir ecclésiastique aux dépens de l'autorité royale; en conséquence, il défera, par décret du 21 juillet 1627, le livre incriminé à l'examen du conseil de Flandre. On ignore la suite de cette rigoureuse résolution. L'idée de recourir à un pseudonyme pour publier cet ouvrage semble prouver que Bécardus s'attendait cependant à ce que son livre déplairait au gouvernement si ombrageux de cette époque.

Bon de Saint-Genois.

Paquet, *Mémoires*, t. XIII, pp. 189-193. — Foppens, *Biblioth. Belgica*, t. I, pp. 376-377. — *Biographie de la Flandre occ.*, t. III, pp. 40-41.

BECKER (*Charles*), dessinateur et graveur en taille-douce, travaillait à Louvain, selon Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, durant la seconde moitié du XVII^e siècle. Il a gravé les armoiries de la famille Van der Noot, avec cette devise : *Respice finem*; plusieurs autres blasons, parmi lesquels celui du pléban Martin-Geldolphe Vander Buecken, président du collège des Trois-Langues, à Louvain, un écusson tenu par un ange, devise : *Candide et confidenter*, signé CH. BECKER, *f. Lovanii*, et cinq planches pour un ouvrage sur la mécanique. — Ni Joseph Strutt (*A biographical dictionary*, etc. London

1785); ni Fr. Basan, dans son *Dictionnaire des graveurs*; ni Huber, Rost et Martini, dans leur *Manuel des curieux et amateurs de l'art*, ne font mention des productions de Charles Becker. Le biographe hollandais Chrétien Kramm (*Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, beeldhouwers, graveurs, etc.*) répète les renseignements donnés par Le Blanc.

E dm. De Busscher.

BECQUET (*Henri-Jean*), peintre d'histoire, naquit à Bruges, en 1812 et mourut en 1855. Il fut élève, à l'académie de sa ville natale, d'un peintre nommé Dumery. Ses bonnes dispositions engagèrent l'administration communale à lui accorder un subside pour aller achever ses études à Anvers, sous la direction de M. De Keyzer. Revenu à Bruges, Becquet y obtint la place de professeur à l'académie; malgré cette position et malgré son talent, l'artiste fut obligé de se faire chantre de paroisse pour pouvoir vivre; il succomba, jeune encore, à une maladie de langueur. On cite comme son meilleur tableau, les *Derniers moments de Mozart*. On voit de lui, à l'hôpital Saint-Jean, à Bruges, le *Martyre de saint Philémon*, et à l'académie de la même ville, une *Sainte Famille*.

Ad. Siret.

BEDAFF (*Antoine A.-E. VAN*), peintre d'histoire et de portrait, né à Anvers, en 1787, mourut à Bruxelles, en 1829. Élève de l'école centrale de sa ville natale, où il remporta plusieurs médailles, Van Bedaff se perfectionna par l'étude des vieux maîtres. Il fut directeur et professeur à l'Académie de dessin de Bois-le-Duc; il s'établit, plus tard, à Bruxelles. En 1823, il publia, conjointement avec le peintre hollandais Turken, son ami, les *Éléments de l'art du dessin*, composés d'une suite de lithographies que les auteurs dédièrent à la reine des Pays-Bas. Van Bedaff descendait, par sa mère, du peintre Nicolas Vleugels, mort à Rome, directeur de l'Académie de Saint-Luc. Le pavillon royal de Haarlem possède trois tableaux historiques de ce maître, qui exécuta parfois aussi des sujets de fantaisie. Ce sont : *La première réunion des États à Dordrecht*, en 1572;

Dernière entrevue de Guillaume I^{er} et du comte d'Egmont, et le Compromis des nobles.

A. d. Siret.

* **BEDMAR** (*Don Isidro de la Cueba y Benavides*, marquis **DE**), né le 23 mai 1652, mort le 2 juin 1723. Il était fils de Gaspard de la Cueba et Mendoza, et d'Emmanuelle Henriquez Osorio, fille de Rodrigue, marquis de Valdunquillo.

Bedmar quitta de bonne heure l'Espagne, pour aller servir comme capitaine de gens de pied dans l'État de Milan. De là il passa aux Pays-Bas, où il fut élevé au grade de mestre de camp, qui dans l'infanterie espagnole équivalait à celui de colonel; nous le voyons figurer avec ce grade sur les listes de l'administration militaire des années 1676 à 1680. En 1681, il y est qualifié de sergent général de bataille. À la fin de la même année, il réunissait à ce titre celui de gouverneur de Bruxelles. Au mois de septembre 1682, Charles II lui donna la charge de général ou grand maître de l'artillerie des Pays-Bas. Il devint, en 1692, mestre de camp général; il commandait, en cette qualité, un des corps de l'armée des alliés à la bataille de Landen (29 juillet 1693), où sa belle conduite lui valut l'approbation générale (1). Lorsque, en 1700, le gouvernement de Milanais fut donné au prince de Vaudemont, ce fut Bedmar qui le remplaça aux Pays-Bas comme général des armes, c'est-à-dire commandant en chef des troupes royales, sous les ordres de l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière (voir ce nom), qui était gouverneur et capitaine général de ces provinces.

Le 19 novembre 1700, un courrier expédié de Versailles apporta à l'électeur l'avis que Louis XIV acceptait le testament par lequel Charles II avait appelé le duc d'Anjou à lui succéder; Maximilien-Emmanuel envoya Bedmar à la cour de France, pour complimenter, en son nom, le nouveau roi. Bedmar fut reçu à Marly, le jour même de son arrivée, par Philippe V et par Louis XIV; il les vit ensuite à Versailles. Après le marquis de Castel dos Rios (2), il était le premier

espagnol de marque qui eût présenté ses hommages à Philippe V; le jeune monarque et le roi son aïeul lui firent l'accueil le plus distingué. Saint-Simon nous apprend qu'il plut fort à Louis XIV, et « que le roi le vit longtemps seul dans son cabinet. » Le marquis de Torcy eut aussi avec lui plusieurs conférences. C'est qu'à la cour de Versailles, malgré l'adhésion de l'électeur de Bavière au testament de Charles II, on n'était pas sans inquiétude sur les sentiments et les résolutions de ce prince, et qu'on voulait engager Bedmar dans les intérêts des deux rois, pour s'assurer, avec son concours, des Pays-Bas espagnols : afin d'y réussir mieux, Torcy lui promit que, s'il avait quelque chose à désirer pour son avancement ou pour l'avantage de sa maison, Sa Majesté Très-Chrétienne le demanderait au roi son petit-fils. On verra tout à l'heure que Bedmar ne fut pas insensible à ces avances. Il revint à Bruxelles porteur d'une lettre de Philippe V qui accordait grâce entière aux bourgeois de cette ville, que le conseil de Brabant avait condamnés au bannissement ou à la prison, comme auteurs ou complices de la sédition dont elle avait été le théâtre l'année précédente.

Le traité de la grande alliance conclu à la Haye (7 septembre 1700) entre l'empereur, le roi de la Grande-Bretagne et les états généraux des Provinces-Unies contre la maison de Bourbon, menaçait l'Europe d'une conflagration universelle; l'électeur de Bavière jugea nécessaire sa présence dans ses États, et partit de Bruxelles le 23 mars 1701, laissant, par ordre de Louis XIV, le gouvernement dont il était investi au marquis de Bedmar, qui prit dès lors le titre de commandant général des Pays-Bas, quoiqu'il n'en eût pas encore les patentes, lesquelles il reçut seulement au mois de juillet. La situation de ces provinces réclamait des mesures énergiques et promptes : l'armée hispano-belge se composait de cinq à six mille hommes au plus, et toute la cavalerie était à pied;

(1) *El marqués de Bedmar satisfizo tan llanamente á las operaciones que se podian esperar de su nacimiento, logrando la mayor aprobacion y*

concepto. (Lettre de D. Francisco Bernardo de Quiros à Charles II, du 2 août 1693.)

(2) Ambassadeur d'Espagne en France.

les fortifications des places étaient dans un état de délabrement incroyable. Bedmar, sans perdre de temps, ordonna des levées de troupes, fit réparer les places, construire de nouveaux ouvrages pour en augmenter les moyens de défense, et couvrir la frontière par des lignes et des retranchements.

Les hostilités commencèrent dans les Pays-Bas en 1702. Le maréchal de Boufflers commandait les troupes françaises que Louis XIV y avait fait avancer dès l'année précédente; le marquis de Bedmar était à la tête des troupes hispano-belges. Les alliés, dans cette campagne, prirent Venlo, Stevensweert, Ruremonde, Liège. En 1703, ils s'emparèrent de la ville de Gueldre et de la province de Limbourg; mais les troupes des deux rois remportèrent une victoire signalée, le 30 juin, à Eeckeren, sur le général hollandais d'Obdam, qui y perdit quatre mille hommes, huit cents prisonniers et presque toute son artillerie : le marquis de Bedmar eut la principale part au succès de cette action par son activité, par sa valeur et par les bonnes dispositions qu'il avait prises. La campagne de 1704 ne fut marquée par aucun événement d'importance : Bedmar, étant tombé malade, quitta l'armée au mois d'août.

Louis XIV s'était fait donner par son petit-fils de pleins pouvoirs pour régir, en son nom, les Pays-Bas; il y envoya, outre le maréchal de Boufflers, dont l'influence n'était pas restreinte aux affaires militaires, M. de Puysegur et l'intendant de Bagnols. D'accord avec le comte de Bergeyck (voir ce nom), ces ministres s'appliquèrent à organiser, autant que possible, à la française, l'administration du pays. La constitution du gouvernement entraînait des lenteurs dans l'expédition des affaires, ils la firent changer; les trois conseils d'État, privé et des finances, qui existaient depuis Charles-

Quint, furent remplacés par un conseil unique; le conseil suprême de Flandre à Madrid fut supprimé; on réunit dans les mains du comte de Bergeyck les charges de surintendant général des finances et de ministre de la guerre (2 juin 1702); une série de mesures fiscales, dans le détail desquelles nous ne croyons pas devoir entrer ici, fut décrétée pour augmenter les ressources du trésor; rien ne fut négligé, en un mot, pour tirer des Pays-Bas beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. Bedmar accorda avec empressement son concours à tout ce qu'on lui proposa dans ce but (1).

Tant de zèle pour les intérêts des deux rois, tant de docilité envers les généraux et les ministres français, ne demeurèrent pas sans récompense. Louis XIV fit avoir à Bedmar les patentes de commandant général des Pays-Bas dont nous avons parlé, une gratification extraordinaire de deux mille écus par mois (août 1701), la grandesse, qui était l'objet de toute son ambition (2), et le caractère de conseiller d'État (août 1703); il lui envoya le collier de ses ordres avec le brevet d'une pension de dix mille écus (janvier 1704); enfin lorsque, après la bataille d'Hochstedt, l'électeur de Bavière, chassé de ses États, revint à Bruxelles, il obtint pour lui la vice-royauté de Sicile (septembre 1704) : Bedmar avait, dès l'année 1701, aspiré à cette dignité; le cardinal Portocarrero avait même proposé à Philippe V de la lui conférer : mais le maréchal de Boufflers fit écarter alors sa nomination, en représentant à Torcy qu'on ne pourrait avoir aux Pays-Bas un commandant général « ni mieux intentionné, ni plus commode et traitable » que lui. »

Bedmar quitta Bruxelles le 12 février 1705, pour se rendre, par la France, à son nouveau poste. Le 2 mars, à Versailles, il salua Louis XIV, qui l'ac-

(1) Dans une dépêche du 30 octobre 1701 à Torcy, Boufflers rend témoignage de « la docilité qu'a Bedmar de se laisser conduire en beaucoup de choses. » En d'autres occasions encore, lui et Puysegur s'expriment dans le même sens.

(2) Au mois de mai 1702. Saint-Simon se trompe lorsqu'il dit que Louis XIV, sans lui en avoir rien laissé pressentir, obtint pour Bedmar la grandesse de première classe. (*Mémoires*, II,

368.) Le reg. *Pays-Bas, trois derniers mois de 1701*, aux archives des affaires étrangères, à Paris, contient une lettre de Bedmar à Torcy, du 28 octobre 1701, où il demande que le roi appuie à Madrid la requête par laquelle il sollicite la grandesse, et la réponse de Torcy du 5 novembre, dans laquelle il lui marque qu'il va charger le comte de Marsin de faire les plus fortes instances en sa faveur.

cueillit — c'est encore Saint-Simon qui nous l'apprend — en homme comblé de ses grâces. Le 8, il fut reçu extraordinairement chevalier de l'ordre avec le duc d'Harcourt. En 1709, Philippe V le fit vicaire général de l'Andalousie, puis membre du conseil de cabinet avec le département des affaires militaires ; il le nomma plus tard président du conseil des ordres et président du conseil de guerre. Lors de la signature du contrat de mariage de l'infante dona Maria Anna Vittoria, fille de Philippe V, avec Louis XV, en 1712, ce fut Bedmar qui eut l'honneur d'être premier commissaire d'Espagne. Par une distinction toute spéciale, quand il allait chez le roi, on lui apportait un siège en attendant que Sa Majesté catholique parût. Il mourut, comme nous l'avons dit, en 1723, à l'âge de soixante et onze ans, après en avoir passé cinquante-deux au service de ses souverains.

Saint-Simon, qui avait beaucoup vu et pratiqué Bedmar à Madrid, fait de lui un portrait tout à son avantage. Il avait, dit-il, de l'esprit, du sens, des manières douces, affables, honnêtes ; il était du commerce le plus commode et le plus agréable, toujours gracieux et obligeant, ouvert et poli avec un air de liberté et d'aisance fort rare aux Espagnols. Il loue aussi sa valeur et sa capacité. Sur ce dernier point les témoignages de Boufflers et de Puysegur ne s'accordent pas avec celui de Saint-Simon. « Les affaires de la guerre, » dit Puysegur dans une lettre du 30 juin 1701 à Torey « le « marquis de Bedmar les entend très-« peu ; la police et la discipline des trou-« pes, il n'en connaît point l'usage ; pour « les finances, il ne sait ce que c'est. » Boufflers exprime, de son côté, au ministre des affaires étrangères, le regret que, chez le marquis, « les talents ne répondent « pas au zèle et aux bonnes intentions » (lettre du 30 octobre 1701). Mais, pendant et depuis son administration des Pays-Bas, Bedmar avait dû se former par le maniement des affaires, et l'on peut raisonnablement admettre qu'il méritait l'éloge que Saint-Simon fait de lui, à l'époque où il le connut. Gachard.

Moréri. — Saint-Simon, *Mémoires*. — *Relations véritables*, journal de Bruxelles, ann. 1700, 1701 et 1702. — *Mémoires du feld-maréchal comte de Mérode-Westerloo*. — *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*. — Archives du royaume : Papiers de la veedorie et de la contadorie ; Compte de la recette générale des finances de 1692. — Archives des affaires étrangères, à Paris, reg. intitulés *Pays-Bas*, ann. 1701, 1702, 1703 et 1704.

BEDTSBRUGGHE (*Gilles VAN*), plus connu sous le nom de *Betsbruggius*, poète et jurisconsulte, né à Deynze, à la fin du x^{ve} siècle. On possède peu de renseignements sur son compte ; on sait seulement qu'il était prêtre, qu'il célébra sa première messe le 8 mai 1524 et qu'à cette occasion il reçut en don, du magistrat de sa ville natale, *six lots de vin*. Il semble, d'après ses écrits, qu'il passa une grande partie de sa vie à Paris et qu'il s'y livra à la culture de la poésie latine et à l'étude de la jurisprudence. On connaît de lui deux ouvrages latins, à savoir : 1^o *De usura centesima, besse, triente, semisse, etc. adversus jurisperitos dissentientes ab Hermolao Barbaro, veneto*. — 2^o *Declaratio de eo : an jurisconsulti sine eloquentiâ ope jura civilia intelligere atque exponere possint*, ad Nicolaum Beraldum. Parisiis, in-4^o, 1524. Il en existe une seconde édition, publiée la même année à Anvers.

Sa réputation d'orateur fait comprendre toute l'importance que Betsbrugge attachait à l'éloquence juridique.

Don de Saint-Genois.

Foppens, *Bibliot. Belgica*, t. 1, p. 26. — Piron, *Levensbeschryving*. — Vanden Abele, *Geschiedenis van Deinze*, p. 241.

BEECK (*Jean*), peintre d'histoire, né à Looz, on ne sait en quelle année et décédé en 1516. Il se fit moine bénédictin dans l'abbaye de Saint-Laurent, près de Liège, et fut élevé, en 1509, à la dignité d'abbé. Il fut le continuateur de la chronique de Jean de Stavelot ; il la reprit en 1449 pour la conduire jusqu'au temps où il vivait.

On sait que le manuscrit de cette chronique ainsi que sa continuation, font partie de la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles. Il est, après les frères Van Eyck, le plus ancien artiste du pays de Liège qui ait peint à l'huile. La plupart des tableaux qui ornaient autrefois l'église

de son couvent étaient dus à son pin-
ceau.

Ad. Siret.

BEECKMAN (*Élie*), naquit à Dix-
mude et mourut dans la même ville, le
21 juin 1677. Il entra au service de la
Hollande. En 1672, étant enseigne dans
le régiment de Gaspard de Mauregnault,
il fut chargé de la défense de la petite
ville d'Ardenbourg contre les Français
qui étaient entrés dans le pays et se trou-
vaient déjà campés à Deynze. Le com-
mandant hollandais Jean Cau, qui, avec
la plus grande partie de ses troupes,
avait dû se rendre à L'Ecluse, abandonna
Beeckman à Ardenbourg avec trente-huit
soldats et cent soixante-quinze bourgeois,
la plus grande partie de la population
ayant quitté la ville en présence du dan-
ger qui la menaçait. Le 24 juin Beeck-
man reçut l'avis que les Français avaient
quitté Deynze. Les magistrats s'assem-
blèrent et demandèrent au jeune comman-
dant ce qu'il y avait à faire. Beeckman
les encouragea à la résistance ; il confia
aux bourgeois la garde des postes et les
exhorta à se conduire bravement ; tous
répondirent à son appel patriotique. Lors-
que tout fut disposé et que l'assemblée
était sur le point de se séparer, on reçut un
avis envoyé de Gand par Jean de Kuip,
que huit à neuf mille Français étaient
partis le matin de Deynze même entre
neuf et dix heures et se dirigeaient vers
Ardenbourg.

Les magistrats, Beeckman et quelques
notables bourgeois tinrent conseil pour
délibérer sur ce qu'il y avait à faire
dans un si grand danger. Le bourgmestre
cût préféré rendre la ville moyennant des
conditions avantageuses que de la voir
ruinée, mais Beeckman ne partagea pas
cet avis ; il répondit à cette proposition
par ces énergiques paroles : « Je préfère
« être enterré avec mes soldats sous les
« décombres que de manquer à mon de-
« voir, à mon serment et à mon honneur,
« car devant combattre pour mon pays,
« je ne suis pas maître de mon propre
« sang. » Ces paroles furent bien accuei-
lies par tous les assistants ; un d'entre
eux s'écria : « Oui !... plutôt mourir que
« de laisser l'ennemi devenir maître de
« notre ville. » Personne alors n'osa

plus parler de reddition, on promit de
rester fidèle, de se défendre jusqu'à la
dernière extrémité, et l'on signa solen-
nellement ce serment. Vers minuit les
Français approchèrent de la ville et en-
voyèrent un trompette pour la sommer de
se rendre ; un coup de canon répondit à
cette sommation. L'attaque de la ville
commença à la pointe du jour, mais
l'ennemi fut énergiquement repoussé et
dut se retirer. Le jour suivant, qui était
un dimanche, il pilla et brûla tout ce
qu'il put trouver dans les environs. Ce
même jour, la garnison d'Ardenbourg
fut renforcée de quarante hommes. Une
nouvelle attaque eut bientôt lieu. Dans
leur précipitation les assaillants se jetè-
rent dans la demi-lune qui, à défaut de
troupes suffisantes, n'avait pu être défen-
due et était restée complètement désar-
mée. Néanmoins, l'ennemi y reçut un
terrible choc, car non-seulement les sol-
dats et les bourgeois, mais aussi les
femmes et les enfants défendirent la ville
avec courage et acquirent dans ce siège
une grande gloire. Comme on manquait
de munitions et surtout de balles de
fusil, on y suppléa à l'aide de débris de
pierres que les femmes et les enfants pré-
paraient et portaient aux combattants
sur les remparts. A minuit, les assiégés,
renforcés par cent dix soldats, venus de
L'Ecluse, se jetèrent dans la demi-lune,
que les Français avaient prise, y tuèrent
tous ceux qui résistèrent et ne firent quar-
tier qu'à ceux qui avaient mis bas les
armes. Le restant de l'armée française
prit la fuite vers Maldegem. Ainsi, après
avoir éprouvé des pertes considérables,
les Français se retirèrent honteusement
devant les vaillants combattants de Beeck-
man. Ce brave officier, ayant excité la
jalousie d'un de ses camarades, fut tué
traîtreusement par lui. Son épée fut con-
servée comme une relique à l'hôtel de
ville d'Ardenbourg. Le Général Guillaume.

Piron, *Algemeene levensbeschryving der man-
nen*, etc.

BEECKMAN (*Ferdinand DE*), magis-
trat et diplomate, naquit en 1614 et
mourut en son château de Vicux-Sart, en
Brabant, le 12 décembre 1690. Il était
fils aîné de Guillaume de Beeckman ; le

prince-évêque de Liège, Ferdinand de Bavière, le tint sur les fonts baptismaux et lui transmit son prénom. Il remplit avec distinction plusieurs missions officielles fort importantes. Très-jeune encore, il fut envoyé par les Etats de Liège à Vienne et à Ratisbonne; son séjour en Allemagne dura quelques années. En 1640, il signa la paix de Tongres au nom des représentants de la cité; il fut ensuite député vers le cardinal-archevêque, à Bruxelles, et vers le duc de Lorraine. En 1646, il partit pour Munster avec le baron de Bocholt, pour prendre part aux négociations qui se terminèrent par le traité célèbre auquel est attaché le nom de cette ville; enfin il s'acquitta, en 1651, à Bruxelles, d'une nouvelle mission pour le service de la cité, et en 1652 reçut une délégation du prince Maximilien-Henri et des Etats. Rentré définitivement à Liège, il y partagea, en 1654, avec Erasmus de Foullon, les honneurs de la magistrature suprême. Cette année fut signalée par la paix de Tirlemont, qui rétablit la bonne harmonie entre l'Espagne et la principauté: mais si la *neutralité* liégeoise était ainsi garantie, la citadelle, construite en 1650, restait debout et faisait, aux habitants de la capitale, l'effet d'une menace permanente. De sourds murmures se firent entendre; le grand-prévôt de la cathédrale se plaignit plus hautement que les autres; il fut enlevé par la garde allemande de l'évêque, qui dut cependant le relâcher. La découverte d'une conspiration, tramée par le chanoine Maret, d'Aix-la-Chapelle, pour surprendre la forteresse, amena des exécutions sanglantes. Liège était à la veille de tenter le suprême effort dont l'insuccès renversa pour jamais, en 1684, sa constitution démocratique.

Le rôle politique de Ferdinand de Beekman paraît avoir été assez insignifiant à partir de son année de magistrature. La popularité de son nom est due à une circonstance particulière; Beekman prit, avec son collègue Foullon, une part active à la reconstruc-

tion du pont des Arches. Ce travail avançant lentement, les bourgmestres organisèrent une société de bourgeois aisés qui avancèrent *gratis*, et avec le plus louable empressement, les fonds nécessaires. Tout fut achevé au bout de deux ans: résultat d'autant plus satisfaisant, qu'à cette époque, le pont de Liège était le seul trait d'union entre les deux rives de la Meuse, depuis Huy jusqu'à Maestricht. — Le célèbre historien de Liège, Jean-Erasmus Foullon, jésuite, frère du bourgmestre Erasmus, dédia à Ferdinand de Beekman son excellent abrégé dit *Pauciloqua veritas*, Liège, 1655, in-12.

Alphonse Le Roy.

Foullon, *Hist. Leod.* — Bouille. — Loyens, *Recueil de Louvrex.* — Dewez, *Hist. de Liège*, II. — F. Henaux, *id.* — Dognée, *Notice sur le Pont des Arches.*

BEECKMAN (Guillaume DE), seigneur de Vieux-Sart, Montreville et Oignies, six fois bourgmestre de Liège (1608, 1613, 1616, 1618, 1623 et 1630), reçu au conseil ordinaire du prince en 1625, mourut le 29 janvier 1631. Il appartenait à une famille dont l'importance resta considérable jusque bien avant dans le XVIII^e siècle. Sans être précisément dans l'opulence, il n'avait pas à se plaindre de la fortune. Son père Jean, tige des Beekman de Vieux-Sart, qui se fixèrent définitivement en Brabant, avait été gratifié, par donation entre vifs (1563), de tous les biens d'un oncle maternel fort à l'aise, le P. dominicain Sylvius, délégué par Georges d'Autriche au concile de Trente, ensuite suffragant de Liège et évêque de Tagaste. Il épousa Marguerite de Bau: l'aîné de ses fils, Ferdinand (voir l'article précédent), fut bourgmestre de Liège en 1654.

On manque de renseignements sur la jeunesse de Guillaume: toutefois sa capacité politique dut se révéler de bonne heure, puisqu'il fut honoré, dès 1605, d'une mission officielle auprès des États généraux des Provinces-Unies (1). Des témoignages que ses ennemis et ses partisans nous ont transmis sur son caractère,

(1) Loyens, *Recueil héraldique*, etc., cite parmi les légations qui lui furent confiées pour défendre les intérêts du pays ou ceux de la cité, une am-

bassade à la cour de Henri IV, roi de France, le 28 août 1610. Il y a évidemment erreur de date: le crime de Ravallac remonte au 14 mai.

il est permis d'inférer que les circonstances qui le firent paraître au premier plan, beaucoup plus tard, ne le prirent point au dépourvu, et que les fondements de son immense popularité étaient jetés depuis longtemps, lorsque Ferdinand de Bavière célébra sa joyeuse entrée à Liège, le 27 janvier 1613.

A peine installé, le successeur d'Ernest résolut d'étouffer une fois pour toutes le parti des démocrates, qui avait relevé la tête sous le règne précédent. Il obtint de l'empereur Mathias l'abolition du règlement électoral de 1603 et le rétablissement, sauf quelques modifications, de celui de 1424, dit de *Heinsberg* (1). Le but de Jean de Heinsberg avait été d'assurer au prince une large part d'intervention dans l'élection des bourgmestres. Vingt-deux commissaires inamovibles, six à la nomination de l'évêque, seize au choix des trente-deux paroisses de la cité, étaient annuellement appelés, la veille de la Saint-Jacques, à désigner dans chacun des trente-deux métiers « un homme bon et ydoine » : Ces trente-deux bourgeois s'assemblaient le lendemain et nommaient, à la pluralité des voix, « les deux maîtres pour l'année. » Un tel système ne pouvait être accueilli qu'avec la plus grande défiance par une population en tout temps très-susceptible à l'égard de ses souverains : aussi ne fut-il consolidé qu'en 1433, après les scènes sanglantes qui eurent pour dénoûment la défaite et le bannissement des d'Athin, chefs des dissidents. Tour à tour suspendu et remis en vigueur, le règlement de Heinsberg était encore debout en 1602, en dépit des murmures de la bourgeoisie et des abus auxquels son exécution donnait régulièrement lieu (2) ; mais alors un soulèvement populaire, provoqué par l'établissement d'une taxe sur les boissons, prit

des proportions telles, qu'Ernest de Bavière se vit forcé d'entrer dans la voie des concessions, et finalement de publier, le 14 avril 1603, une nouvelle constitution communale. Trois membres de chaque métier seraient désormais désignés par le sort ; parmi ces quatre-vingt-seize personnes, le sort en désignerait de nouveau trente-deux, les véritables électeurs. L'effet immédiat de cette réforme fut d'apaiser le peuple, sinon de mettre un terme aux menées des ambitieux ; en revanche, le diplôme impérial de 1613, rétablissant le règlement de Heinsberg, ranima les vieilles haines et souleva de si vifs mécontentements au sein des métiers, qu'ils prirent sur eux de n'en point tenir compte : les élections de 1614 furent faites par leurs délégués. Des commissaires impériaux furent envoyés à Liège : on n'eut aucun égard à leurs remontrances. L'empereur modifia son rescrit, sans parvenir à le faire respecter ; la Chambre impériale de Spire, saisie de l'affaire (3), la traîna en longueur jusqu'en 1628 et finit par prendre une décision dans le sens du premier diplôme de Mathias. De guerre lasse, le conseil municipal allait céder ; les métiers s'obstinèrent. A la tête des démocrates était Guillaume de Beeckman, que le parti oligarchique soupçonna dès lors de servir intentionnellement, par cette attitude, les intérêts de la France. Susciter des tracasseries aux princes ecclésiastiques du corps germanique, n'était-ce pas, en effet, créer indirectement des embarras à la maison d'Autriche (4) ?

Beeckman exerçait sur les masses un véritable prestige. On voyait en lui comme une incarnation des antiques franchises. Bourgmestre de Liège, il est omnipotent parce qu'il est aimé ; hors de charge, il apaise à son gré, aussi aisément qu'il le soulèverait, le flot popu-

(1) Règlement ou plutôt *régiment* (regimen) doit se prendre ici dans le sens de *constitution communale*. (Voir F. Henaux, *Hist. de Liège*, 2^e édit., t. I, p. 288, note 1.)

(2) « Nul ne pouvoit estre XXXII s'il ne pro-mettoit aux commissaires qu'il seroit tels, qu'ils nommoient, bourgeoismaîtres, de manière qu'on seavoit un an devant la Saint-Jacque qui le seront, tant estoit l'abus entre ces messieurs ; et celui qui donnoit des banquetts,

» ils ne le manquoient à l'office. Ainsy estoit la » pauvre cité gouvernée... » (*Chroniques de Liège*, ap. F. Henaux.)

(3) Ferdinand accumula dans son *factum* griefs sur griefs. Cette pièce, publiée postérieurement, fit éclater de violents murmures. Elle est connue dans l'histoire sous le nom des *cinquante-huit articles*.

(4) Villenfagne, *Recherches*, etc., t. II, p. 86.

laire. En 1626, un magistrat de la cité ayant été insulté dans un dîner, à *l'Aigle Noir*, par le comte de Peer, de la suite du duc de Saxe-Weimar, la bourgeoisie s'ameuta et escalada la maison; plusieurs gentilshommes furent blessés. Beeckman accourt; sa présence suffit pour prévenir de plus grands malheurs. En 1630, il garantit de toute violence et délivre le grand-prévôt, devenu suspect pour avoir eu quelque conférence avec Henri de Bergh, général au service d'Espagne. Les ennemis de Beeckman, aussi acharnés que ses amis étaient fanatiques, lui ont fait un grief de cet ascendant absolu. On a été jusqu'à dire qu'il n'affectait une âme républicaine que pour parvenir au despotisme. Il faut faire la part des passions du temps; chacun voit et juge à travers son prisme. Un manuscrit contemporain le représente comme un esprit inquiet, tracassier et ambitieux. « C'était, » ajoute l'auteur de ce portrait, un grand « politique, très-réservé, très-emmiellé » dans ses discours, et dont le zèle turbulent jeta la cité dans le trouble et l'anarchie. Il se montrait sage ou fou, selon les occasions où il se trouvait; mais il « faisait toujours le contraire de ce qu'il disait et promettait ce qu'on voulait, sans se soucier de remplir ses engagements (1). » On peut voir dans Beeckman, tant qu'on voudra, un Gracchus liégeois; mais de quelque point de vue qu'on examine sa conduite, on ne saurait lui refuser l'amour sincère et désintéressé des libertés publiques. Rien n'autorise à l'accuser d'avoir jamais recherché des avantages personnels. — « Si ledit Beeckman, dit un autre contemporain, eust voulu aller « voille et tenir la partie de Son Altesse » comme il tenoit la partie du commun, « c'eust été riche homme comme les autres, » au lieu qu'il at dispendu le sien propre « pour maintenir les petits, desquels il estoit fort aymé. » Beeckman eut le privilège de passionner en sens divers tous ceux qui l'entourèrent. Il semble que, même de nos jours, il soit impossible de

parler de lui avec indifférence : pour M. Henaux comme pour Bassenge, c'est un héros et un martyr; pour M. de Crasier comme pour Villenfagne, c'est un agitateur de l'école des d'Athins.

Tandis que la chambre impériale ratifiait l'abolition du règlement de 1603, les partisans de l'évêque, sous prétexte de garantir le pays contre les incursions des soldats étrangers, y introduisaient nombre de gens de guerre, lesquels ne se faisaient scrupule, ni de rançonner les habitants, ni de se livrer à toutes sortes de déprédations. En vain le chapitre, par de belles paroles, essaya d'inspirer confiance au conseil; on ne pouvait croire qu'un prince qui laissait ruiner ses sujets fît grand cas de leurs prétentions constitutionnelles. Le bourgmestre Rausin et l'avocat Prié furent envoyés à Vienne pour se plaindre directement à l'empereur. Celui-ci désapprouva la conduite de Ferdinand, mais en termes vagues, d'une manière trop peu explicite pour rassurer les esprits. Henri de Bergh parut devant Liège : le peuple cria à la trahison. Tout ce qu'on put obtenir, c'est que les troupes resteraient à une certaine distance de la ville. Comme on l'a vu plus haut, ce fut Beeckman qui, dans ces conjonctures, fit relâcher le grand prévôt, accusé de connivence avec le général espagnol.

Le temps des élections approchant (1629), Ferdinand décréta qu'elles auraient lieu conformément au rescrit de 1613. Le peuple désignait Beeckman : Erasme de Chokier et Michel de Selys furent proclamés. Cette nouvelle se répand instantanément dans toute la ville; le désappointement, l'indignation éclatent; la *Violette* (2) est investie; un moment de plus, on va en venir aux armes; les timides se barricadent dans leurs maisons (3). Une foule tumultueuse encombre le forum; le cri : *Vive Beeckman!* retentit de toutes parts. Enfin l'élection est déclarée nulle. Déjà les métiers ont tenu séance et porté leurs suffrages sur le

(1) *Ibid.*, Cf. la *Lettre sur deux Prophètes* (*Hist. de Spa*, t. II).

(2) L'hôtel de ville.

(3) *Verebantur ne plebs tot tantaque illatas*

sibi antea injurias cœde proditioneque ulcisceretur (Continuateur de Foullon, t. III, p. 76); cf. les *Lettres de Bassenge*, t. V, p. 1872.

chef du parti populaire; Mathieu Lahaye, dit *Sani*, lui est adjoint. Le calme se rétablit pour une heure; mais de part et d'autre des protestations s'élèvent. Il y a eu violence, irrégularité; tout est à refaire. Le grand mayeur, qui se tenait sur les degrés de la cathédrale, quitte brusquement son poste; après bien des pourparlers, Beeckman ne consent à accepter la magistrature qu'en qualité de simple administrateur, et ce, moyennant assurances formelles de protection. Quelques jours plus tard, l'évêque lui fit demander les clefs magistrales: il fit d'abord résistance, mais tout porte à croire qu'il finit par céder.

La conduite de l'administrateur fut constamment empreinte de modération et de générosité, même dans les moments où il ne pouvait se méprendre sur les dispositions de Ferdinand. Des lettres fort compromettantes pour l'évêque furent interceptées: il n'y était question de rien moins que d'une invasion de troupes allemandes, de la déposition des magistrats, de l'arrestation et peut-être du supplice de Beeckman (1). L'élu garda une attitude calme et digne, donna au peuple les plus sages conseils et, au risque de le mécontenter, se contenta de renvoyer au delà des frontières quarante soldats de la garnison de Maastricht, qui avaient été pris les armes à la main, se livrant au pillage dans la banlieue. Le continuateur de Foulon résume en ces termes le programme politique de Beeckman; on peut le livrer aux commentaires du lecteur:

« 1^o Ne rien changer aux rapports de Liège avec l'empire; 2^o Prêter secours à l'empereur quand il combattra les Turcs, l'ennemi commun; mais en toute autre circonstance, rester neutre; 3^o Respecter les droits et les prérogatives du prince-évêque; 4^o Ne souffrir aucune atteinte aux privilèges, aux libertés de la cité; 5^o Contracter alliance avec les puissances

catholiques limitrophes; résister seulement à toute tentative hostile et tyrannique; 6^o Eviter toute guerre, notamment contre les états généraux. »

Un commissaire impérial fut chargé de présider aux élections de 1630. Il insinua au conseil que si les formes prescrites par le règlement de Mathias n'étaient pas observées, la cité serait dépouillée de ses privilèges; il prononça le mot: *ban de l'empire*. Beeckman vit l'envoyé, le reçut chez lui; on finit par trouver un tempérament. Les élections eurent lieu, *pour la forme*, selon le désir de l'empereur. Beeckman n'ayant été qu'administrateur pendant l'année qui achevait de s'écouler, on jugea qu'il pouvait, sans inconstitutionnalité, être élu deux fois de suite (2). On lui donna pour collègue un autre ami du peuple, « nourri à son école depuis sept ou huit ans, » l'avocat Sébastien de La Ruelle, du conseil ordinaire. *Au fond*, c'était un triomphe. Les Liégeois laissèrent éclater leur allégresse; Ferdinand en conçut le dépit le plus amer. De son autorité privée, il annula les opérations électorales (3). On n'y prit point garde, et les bourgmestres déclarèrent qu'ils se maintiendraient au besoin par la force des armes.

Le 29 janvier 1631, moins d'un mois après son entrée en charge, Beeckman passa de vie à trépas. Il était souffrant depuis quelque temps; il avait vu approcher sa fin. On rapporte qu'au moment où il reçut la nouvelle de la mort de l'ex-bourgmestre Mathias d'Ans, un de ses anciens adversaires politiques, il s'écria: « Nous irons bientôt là-haut recommencer nos querelles. »

A tort ou à raison, le peuple liégeois crut à un empoisonnement. Le poëte Lambert de Hollongnes consacra cette tradition par les vers suivants:

Une liqueur empoisonnée
Précipita sa destinée
Pour arrêter notre bonheur.

(1) De *comprehendo Beeckmano, meritâque pœnâ afficiendo*. Continuateur de Foulon, t. III, p. 78.

(2) Ceci répond à l'argumentation de Villenfagne, qui considère comme illégales les élections de 1650. V. Dewez, *Hist. du pays de Liège*, t. II, p. 227.

(3) Les ennemis des bourgmestres prétendirent que le vote n'avait été pas libre; que Beeckman s'était emparé dès la veille des portes de la ville; qu'il avait placé cent hommes à la *Violette*, etc. Dans les chroniques manuscrites, les récits concernant Beeckman sont singulièrement contradictoires.

Ainsi nous fust ravi Beeckmanne,
Pour nous donner au lieu de manne
De l'amertume et de l'aigreur.

La douleur publique fut immense : l'aurole du martyr brilla sur le front du défunt (1). On grava son portrait avec cette légende :

Souspirés, ô bourgoys, les grands et les petits,
Beeckman est trépassé qui estoit vostre appuy.

En mars 1638, « pour signe d'affection et perpétuelle mémoire, » on érigea sur la petite fontaine du Marché, entre la rue du Pont et le couvent des PP. Mineurs, « une figure de bronze qui représentoit feu le bourgmestre De Beeckman, tenant en sa main les armoiries des trente-deux métiers (2). » Les soldats de Ferdinand l'abattirent, en 1649, et firent enlever en même temps, des chambres des métiers, les portraits de Beeckman et de La Ruelle (3).

La mort de Beeckman fut en quelque sorte le signal de la guerre civile. Ferdinand dissimula ses prétentions jusqu'à ce que la première effervescence fût calmée; mais alors ses courtisans levèrent le masque et saisirent toutes les occasions de battre en brèche les vieilles franchises. Ces dissensions intestines sont connues dans l'histoire sous le nom de querelles des *Chiroux* et des *Grignoux* (4). « La patrie, dit un publiciste liégeois, se déchira misérablement elle-même. Le règne de Ferdinand de Bavière est écrit en lettres de sang dans les annales de la principauté. »

Les Grignoux, partisans de la neutralité liégeoise, de toutes les libertés publiques et de l'égalité des citoyens, adoptèrent pleinement et sans réserve le programme de Beeckman, rapporté plus haut. Leurs ennemis les accusèrent non-

seulement d'hostilité envers le prince, mais de tendances favorables au protestantisme. Plusieurs furent bannis ou contraints de s'expatrier. Quels que fussent leurs sentiments, ils se gardèrent bien de les laisser paraître; ils se contentèrent de réclamer la liberté religieuse. Leur politique fut de rester neutres : pendant la guerre de trente ans, ils refusèrent constamment de se prononcer, ni dans le sens des Hollandais, ni dans le sens des Espagnols.

Les soupçons des zélés catholiques contre les *Grignoux*, il faut en convenir, n'étaient pas sans une apparence de fondement. Beeckman, l'idole du parti populaire, avait entretenu des relations avec le fameux Samuel des Marets (5), pasteur de l'église wallonne de Maestricht. Dans une curieuse brochure récemment remise en lumière (6), Des Marets affirma l'empoisonnement du bourgmestre, et établit une liaison entre les griefs allégués par Ferdinand contre l'administration de la cité et les persécutions dirigées contre les hérétiques. Ce pamphlet produisit à Liège une grande émotion. L'évêque le prohiba sous des peines sévères; il promit des récompenses à ceux qui feraient connaître l'auteur ou seulement le premier distributeur d'un écrit « non moins séditieux que pernicieux, « calomnieux, blasphématoire et scandaleux contre notre sainte foi et le repos public, même contre l'honneur et réputation dudit feu sieur bourgmestre Beeckman. » Liège comptait alors un certain nombre de protestants, un plus grand nombre encore d'indécis. Beeckman appartenait-il à cette dernière catégorie? Ses rapports avec Samuel des Marets ne sont pas une preuve suffisante : on a uniquement le droit d'en conclure qu'il re-

(1) V. l'*Apologie de Barthélemy Roland dit Bar-tel*, Liège, Ouwerx, 1649, in-4°, fol. 21.

(2) Bouille, etc.

(3) Bouille, Foulon, etc. — Villenfagne prétend que la statue fut transportée dans l'église Saint-Martin-en-Île et remise ensuite au grand greffier de la cité, fils de Beeckman. (*Hist. de Spa*, t. II, p. 218). A l'époque où écrivait cet auteur (1805), le piédestal en pierre de ladite statue, orné des armes du bourgmestre, était encore conservé dans la famille Beeckman.

(4) Les aristocrates étaient surnommés *Chiroux* à cause de leur costume sombre et de leurs bas

blancs, qui les faisaient ressembler à une espèce d'hirondelle aux cuisses blanches (en wallon *chirou*). Les *Grignoux* étaient les *grogards*, les mécontents.

(5) Voir les *Mémoires de P. Nieéron*, t. XXVIII, p. 46 et suiv. — Lenoir, *Hist. du protestantisme au pays de Liège*, Bruxelles, 1861, p. 285.

(6) Par les soins de M. Ul. Capitaine (*Bull. de l'Institut archéol. liégeois*, 1854, t. II, p. 276 et suiv.) Elle est intitulée : *L'esprit du bourgeois Beeckman retourné de l'autre monde, aux fidèles bourgeois de la cité de Liège* (1635).

vendiquait la liberté de conscience et de supposer que, politique avant tout, il considérait comme utile à ses projets de ne point contrarier une propagande dont l'extension devait contribuer à tenir en échec le parti contre lequel il lutta toute sa vie.

Il mourut, ou du moins passa pour être mort catholique, puisqu'il reçut, dit Loyens, une sépulture « très-honorable » en l'église paroissiale de Saint-Martin, dans la chapelle de Saint-Roch, à côté de sa femme, décédée en 1630. On lisait sur son tombeau :

DEO. PRINCIPI. PATRIE.

Alphonse Le Roy.

Chroniques de Liège (MSS). — Bouille, Foulon, etc. — Loyens, *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège*. — *Lettres de Bassenge*, t. V. — Villenfagne, *Recherches*, etc. — Id., *Histoire de Spa*, t. II. — De Crassier, *Recherches et dissertations*, etc. — Dewez, de Gerlache, Henaux, etc., *Hist. de Liège*. — Ul. Capitaine, *Pièces relatives au mandement de 1635*, etc. — Lenoir, *Hist. du protestantisme au pays de Liège*. — Polain, *Récits historiques*, etc., etc.

BEECKMANS (*Benoit*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers le 19 janvier 1734, mort dans sa ville natale, le 6 avril 1780. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Malines, le 5 octobre 1752. Après y avoir prononcé ses vœux, il étudia la philosophie à Anvers, et revint enseigner plus tard les humanités à Malines. En 1763, il se trouvait, à Louvain, au scolasticat établi par les Pères jésuites pour l'étude de la théologie; il y défendit des thèses publiques, sous la présidence du père Jacques Trentecamp, le 15 décembre 1766 et le 13 juillet de l'année suivante. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à Gand, où il se trouvait en 1768. Au mois d'octobre 1769, il fut chargé de donner à Louvain le cours d'Écriture sainte; et dès le 18 décembre de cette année, il présida une dispute publique roulant sur différentes questions d'exégèse. Il était encore dans la même ville en 1773, au moment de la suppression de la Compagnie de Jésus et ne quitta le collège, le 3 novembre suivant que pour se retirer à Anvers où il mourut âgé de quarante-six ans.

Voici la liste de ses ouvrages :

1° *Theses theologicae de sacramentis in*

genere et tribus primis in specie quas præside R.-P. Jacobo Trentecamp, Societatis Jesu sacrae theologiae professore defendet P. Benedictus Beeckmans, ejusdem societatis Lovanii in collegio Societatis Jesu, die 15 decembris 1766, hora 9 ante meridiem. Lovanii, typis Joannis Jacobs; vol. in-4°, de 8 pp. — 2° Theologia quam præside R. P. Jacobo Trentecamp Societatis Jesu sacrae theologiae professore defendet P. Benedictus Beeckmans. Lovanii, typis Joannis Jacobs; vol. in-4° de 12 pp. — 3° Prolegomena in scripturam sacram et commentaria ad Pentateuchum, libros Josue, Judicum ac duos priores Regum chronologice deducta ab orbe condito ad fabricam templi Salomonis. Lovanii, typis Joannis Jacobs, 1770; vol. in-8° de 50 pp. — 4° Commentaria ad libros duos posteriores Regum libros, Paralipomenon, Esdræ ac Machabæorum, cum digressionibus ad libros Tobiae, Judithæ, Estheris, quatuor Prophetarum majorum et duodecim minorum chronologice deducta a fabrica templi Salomonis usque ad adventum Messiae. Lovanii, typis Joannis Jacobs, 1772; vol. in-8° de 217 pp. — 5° Harmonia evangelica ex quatuor evangelistis chronologice deducta et commentariis illustrata cum digressionibus ad historiam ecclesiasticam. Lovanii, typis Joannis Jacobs, 1773; vol. in-8° de 171 pp.

Les trois derniers ouvrages, composés par le père Beeckmans pour être défendus comme thèses par ses élèves, contiennent, entre autres choses utiles, un traité complet de chronologie sacrée, depuis la création du monde jusqu'à la mort de Jésus-Christ. Toutes les questions relatives à la concordance des règnes des rois de Juda et d'Israël, et à celles des ères anciennes avec l'ère chrétienne y sont clairement exposées et résolues. E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Al. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 5^e série, p. 27.

BEECKMANS, en religion **P. VALENTIN DE SAINT AMAND**, de l'ordre des Carmes, né à Alost vers 1627, professa la théologie à Louvain, se distingua ensuite par ses prédications à Anvers, où il mourut le 10 janvier 1687, à l'âge de 60 ans. On ne connaît de la vie de Beeckmans que la part très-active qu'il prit à

la lutte qui éclata, à la fin du XVII^e siècle, entre les savants Bollandistes d'Anvers et les Carmes à l'occasion de l'origine et de l'ancienneté de l'ordre du Carmel. L'histoire de cette polémique, qui prit des proportions énormes et occupa pendant plusieurs années une partie de l'Europe savante, trouvera naturellement sa place dans la biographie de Papebroch. Il suffira de dire ici que la science y gagna peu et que la charité y perdit considérablement. Les ouvrages de Beeckmans qui ont rapport à ces débats sont les suivants :

1^o *Prodromus Carmelitanus, sive R. P. Danielis Papebrochii Jesuitæ, ACTA SANCTORUM colligentis, erga Elianum ordinem sinceritas velitalim ac remissa discussa, e majori opere, HELIAS HEROICUS inscripto, excerpta.* Colon. Agrip., 1682, in-4^o. — 2^o *Heroica Carmeli regula a sanctissimo propheta Elia, vita et exemplo tradita, a hierosolymitanis patriarchis Joanne et Alberto conscripta, ab cujusdam mustei scriptoris vilipendiis vindicata.* Colon. Agrip., 1682, in-8^o. — 3^o *Pomum discordiæ, sive dissidii inter P. Papebrochium jesuitam origo, progressus et fructus.* Colon. Agrip., 1682, in-8^o. — 4^o *Harpocrates jesuiticus P. Danielem Papebrochium Jesuitam salutaris silentii, debitaque paternodice monens.* Colon. Agrip., 1682, in-8^o. — Beeckmans a laissé en outre : 5^o *Oratio funebris Excell. Comitis de Berghere, conventus Carmelitarum strictioris observantiae de Boxmer fundatoris magnificentissimi.* Antwerp., 1654. — 6^o *Victoria temporis, seu oratio panegyrica in solemniquatuor seculorum Carmeli brugensis jubileo.* Brugis, 1662, in-4^o. — 7^o *Vita sancti Alberti, carmelitæ siculi.* — 8^o *Purpura Mariana.* — 9^o *Vestis Mariana.* — 10^o *Epigrammata Mariana.* Sanderus nous a conservé deux de ces poésies (*Chorogr. Sac. Bruxell.*, tom II, p. 301 et 302).

Ces quatre derniers ouvrages sont restés manuscrits.

Eugène Coemans.

Biblioth. Carmel., t. II, p. 854. — Foppens, *Biblioth. lat.*, t. II, p. 1146.

BEELEN DE BERTHOLFF (*Eugène*; baron DE), général-major, né à Bruxelles en 1775, décédé à Vienne le 27 septem-

bre 1838. Le baron de Beelen entra au service en 1794, en qualité de cadet, dans le régiment d'infanterie belge du comte de Clerfayt; quelque temps après, il fut nommé sous-lieutenant dans le corps des chasseurs Le Loup. Il se signala pendant les campagnes de 1795 et de 1796 sur le Rhin, à Schaffembourg, et ensuite pendant les campagnes de 1798 et de 1799, en Bavière et dans le Tyrol. En 1800, il fut nommé lieutenant dans le régiment du baron Charles Schroeder et prit une part active aux affaires de Buessingen, Gahlingen et Stein (1^{er} mai), où son régiment dut tenir tête à des forces supérieures pour permettre à l'armée autrichienne de prendre ses positions. Le baron de Beelen se distingua particulièrement dans la campagne d'Italie de 1805 et surtout à la bataille de Caldiero (18 octobre) où malgré des efforts héroïques, les troupes autrichiennes ne purent parvenir à arrêter les opérations victorieuses de Masséna. Le traité de Presbourg ayant ramené momentanément la paix, le lieutenant de Beelen consacra ses loisirs à développer une partie de l'instruction militaire qui, jusque-là, avait peu attiré l'attention, c'est-à-dire l'escrime à la baïonnette, exercice important qui met le fantassin en position de lutter avec avantage lorsqu'il est assailli en plaine par de la cavalerie. Beelen a le mérite d'avoir introduit cet exercice dans l'armée autrichienne. Après avoir été promu, en 1806, au grade de capitaine-lieutenant, il prit part à la campagne de 1809, comme capitaine au régiment d'infanterie comte Kaunitz n^o 20; il servit dans le troisième corps d'armée et passa ensuite au commandement du quatrième bataillon de chasseurs. Il fut admis à la pension vers la fin de 1812, mais il n'avait que trente-sept ans et sa carrière n'était pas terminée; il fut d'abord occupé, au conseil aulique de guerre, d'un nouveau projet de règlement d'exercice, puis il rentra dans le service actif en qualité de major, commandant le douzième bataillon de chasseurs récemment organisé; il prit part aux opérations de la campagne des Autrichiens dans le midi de la France, devint lieutenant-colonel en 1821, colonel en 1823 et enfin généc-

ral-major, ainsi que brigadier en Italie, en 1831. Le baron de Beelen fut pensionné pour la seconde fois en 1835.

Général Guillaume.

Wurzbach, *Lexicon der Kaiserthums Oesterreich*.

BEERBLOCK (*Jean*), peintre d'intérieurs et de genre, naquit à Bruges, en 1739 et mourut en 1806. Il était fils d'un boucher; il manifesta du goût pour le dessin; grâce à quelques protections, il fut admis à l'académie de sa ville natale et mis sous la direction de Mathieu de Visch. En 1772, il obtint le premier prix de composition. Beerblock ne quitta point Bruges et aurait atteint certes un degré de talent plus élevé, s'il n'avait été obligé d'accepter toutes espèces de travaux pour gagner sa vie. Les œuvres qu'il put soigner témoignent d'un dessin pur et d'un bon coloris; on les rencontre rarement et elles sont recherchées. Il montra du talent pour la peinture à fresque et saisit habilement la perspective. Son *Intérieur d'une salle de malades*, à l'hôpital Saint-Jean, tableau orné de beaucoup de figures et peint pour le curé du susdit hôpital, est une de ses meilleures œuvres.

Ad. Siret.

BEERENBROEK (*Arnould-Barthélemi*), médecin, naquit à Anvers le 23 mai 1751, et mourut à Paris en 1825. Il était fils de Jean Beerenbroek, natif d'Aelst, près d'Eindhoven, et d'Elisabeth-Marie Sledde. Il s'initia, à l'Université de Louvain, aux sciences médicales. Après y avoir obtenu le grade de licencié, le 1^{er} avril 1775, il se rendit à Paris pour y entendre les grands maîtres du temps. L'Université de Leide continuait, quoique faiblement, de jouir de l'éclat que le célèbre Boerhaave avait jeté sur la faculté de médecine. Notre licencié s'y rendit vers 1776. Il s'y lia d'amitié avec les professeurs et spécialement avec le docteur J.-D. Hahn. Dans le courant de l'année suivante, il y fut revêtu du titre de docteur en médecine de l'Université de Leide. Après avoir visité la Hollande, il s'embarqua pour l'Angleterre. A Londres, il fut témoin et compagnon des travaux du célèbre Percivall Pott, lorsque celui-ci étudia la

maladie qui porte son nom. En 1779, Pott publia ses *Remarques* sur cette maladie. Beerenbroek en donna la première traduction française dans le courant de la même année. A cette occasion il fut honoré du titre de membre associé au collège royal des médecins de Londres, distinction que cette compagnie avait rarement accordée à des Belges. Dans le courant de l'année 1779, il se rendit à Edimbourg pour y entendre le célèbre réformateur Cullen. Notre compatriote goûta tellement la théorie du médecin écossais qu'il s'en fit l'un des plus fervents adeptes. Pour contribuer, autant qu'il était en lui, à la propagation du nouveau système, il traduisit, le premier, en latin, le principal ouvrage du maître. Les médecins d'Edimbourg, appréciant les mérites de notre compatriote, lui décernèrent le diplôme d'associé de la Société royale de médecine de la capitale de l'Écosse. De retour dans sa patrie, Beerenbroek ne pratiqua pas la médecine à Anvers. En 1795, il fut revêtu du mandat de membre du conseil des Cinq-Cents, nommé par les simulacres de réunions électorales de la commune d'Anvers. Que fit le docteur Beerenbroek en faveur de la patrie opprimée et livrée à la plus horrible anarchie? Rien, absolument rien que voter avec la majorité. De ses discours nous ne connaissons que celui qu'il prononça dans la séance du 11 messidor an VII (le 19 juin 1799) et dans lequel, à l'occasion des fraudes électorales, il caractérisa sévèrement le joug de fer que quelques jacobins faisaient peser sur la Belgique en général, et la commune d'Anvers en particulier. Lors de l'institution de l'*École centrale d'Anvers*, il fut nommé membre du jury de l'instruction publique de cet établissement. Il fit aussi partie de la *commission des arts et des sciences* du département des Deux-Nèthes. Après la chute de l'empire français, Beerenbroek se fixa à Bruxelles, où il charma ses loisirs par l'étude. En 1825, il entreprit un voyage à Paris et il y mourut.

Il a publié: 1^o *De Regimine et morbis infantium*. — Louvain, 1775, in-4^o. — 2^o *Guiljelmi Cullenii, M. D. archiatri Britanniae et in academiâ Edimburgensi*

med. pract. prof. O., Prima linea medicinalis praxeos. Ex anglico idiomate latine vertit A. B. Berenbroeck. Leide, 1779, in-8° de 248 pages. — 3° Remarques sur cette espèce de paralysie des extrémités inférieures, que l'on trouve souvent accompagnée de la courbure de l'épine du dos, qui est supposée en être la cause, avec la méthode de la guérir; suivie de plusieurs observations sur la nécessité et les avantages de l'amputation dans certaines circonstances, par M. Percivall Pott, de la Société royale de Londres et chirurgien de l'hôpital de Saint-Barthélemi. Ouvrage traduit de l'anglais, avec des observations et des additions par M. Beerenbroek. Bruxelles, 1779, in-8° de 99 pages.

C. Broeckx.

BEERINGS (Grégoire), peintre de ruines, d'architecture, de vues diverses, naquit à Malines, vers 1500, et y décéda en 1570. Il alla de bonne heure en Italie où il séjourna assez longtemps; il aurait réussi à y amasser quelque argent, s'il avait eu plus d'ordre et moins de goût pour la dissipation; mais son talent même souffrit de ses habitudes et il vécut pauvrement. La bande artistique flamande de Rome lui donna le surnom de *In de schaar*. On ne sait à quelle époque il revint dans sa patrie; en 1555, il y fut inscrit dans la corporation de Saint-Luc. On ne connaît de lui que des ouvrages à la détrempe où l'on doit louer un goût très-fin. On voyait autrefois, à l'église de Saint-Quentin, à Louvain, un de ses tableaux représentant les esclaves chrétiens. Ce fait est consigné dans le MSS de Bern. De Bruyne, de Malines, intitulé : *Levens beschryf der Mechelsche schilders*.

Ad. Siret.

BEERNAERT (Jacques), peintre du XVIII^e siècle, né à Ypres, mort à Bruges, exerça son art dans sa ville natale jusqu'en 1730, époque à laquelle il se rendit à Bruges et s'y établit définitivement. Un autre peintre, Joseph Vandenberghe, avait ouvert dans cette dernière ville une académie de peinture qui, protégée par plusieurs amis des arts, commençait à prospérer quand la mort du fondateur, survenue en 1724, la détruisit tout à coup. Huit années se passèrent

avant que le premier lauréat de l'académie, Mathias de Visch, réorganisât celle-ci en ouvrant une école de dessin d'après nature. Il fut secondé dans cette tâche par Jacques Beernaert, qui préparait en quelque sorte les jeunes gens, avant l'ouverture des cours, à profiter de l'enseignement qui leur était offert et qui contribua ainsi à faire de la nouvelle école un centre d'émulation. Plusieurs artistes, entre autres Jean Garemyn, s'attachèrent à notre artiste, justement estimé pour son beau coloris et qui brillait plus particulièrement dans l'exécution des tableaux de chevalet. On connaît cependant de Beernaert quelques tableaux religieux. Descamps, dans son *Voyage pittoresque en Flandre*, en cite un conservé à Notre-Dame, à Bruges, représentant les trois personnes de la Sainte-Trinité et une autre toile : un purgatoire couronné d'une gloire céleste, se trouve dans l'église de Saint-Pierre, à Ypres. Ces œuvres offrent un spécimen du talent de Beernaert et leur examen pourra faciliter la découverte des autres travaux du même artiste.

F. Vande Putte.

BEERNAERT (Philippe), peintre d'histoire du XVII^e siècle. Il florissait à Gand, où il avait obtenu la maîtrise en 1640. Il fut sous-doyen de la corporation des peintres et sculpteurs de la Noël 1652 à la Noël 1654. On sait qu'en 1696 il fit, pour la chapelle de la Grande-Boucherie, à Gand, un *Christ mourant sur la croix*. Il a dû être un artiste fécond, car les couvents et les églises de Gand possédaient presque tous de ses tableaux; on en comptait encore dix-sept en 1777. Nous croyons que ce peintre est le même que l'artiste nommé sans doute par erreur Pierre Beernaert et dont on voit des œuvres dans les églises de Bruges.

Ad. Siret.

BEERVELDE (Pierre van) ou **BEERVELT**, peintre décorateur et de tableaux, à Gand, à la fin du XIV^e et au commencement du XV^e siècle; mort en cette ville en 1413 ou 1414. Aucun ouvrage biographique, antérieur au siècle actuel, n'a mentionné l'existence de cet artiste. Ce sont les comptes et les registres échevinaux de Gand, manuscrits contemporains et authentiques, qui nous l'ont si-

gnalé, comme *peintre*, dès 1383 ; il fut doyen de la corporation artistique en 1409-1410 : dans les livres scabinaux est enregistré, à la date du 1^{er} janvier 1410 n. s., l'acte d'admission au libre exercice professionnel de Jean van Axpoele, acte passé sous le décanat de Pierre van Beervelde. Comme *maître des présents* ou *maître des cérémonies* de la commune gantoise, et, en cette qualité, chargé de congratuler, au nom du magistrat, les personnages de distinction qui arrivaient dans la cité, pour la visiter ou y séjourner, et les échevins qui célébraient leurs noces, mariaient leurs enfants ou les mettaient en religion, on le trouve en office depuis l'année 1386 jusqu'en 1413, leur offrant des présents de vins et d'argenterie. A plusieurs reprises il accompagna à Tournai la députation de l'échevinage et de la bourgeoisie de Gand, qui portait annuellement à Notre-Dame flamande dans la cathédrale, un baldaquin de procession richement ornementé de peintures et de figures sculptées. Il est cité pour la dernière fois en septembre 1413.

Franc-maître peintre, Pierre van Beervelde n'a pas laissé d'œuvres qui puissent nous aider à lui assigner sa place parmi les artistes de son temps, peintres de tableaux et de portraits. Seulement, en juin 1404, se rencontre dans les livres scabinaux de Gand la transcription d'une déclaration de Jean de Bloc, le dégustateur de vins, se reconnaissant le débiteur de Pierre van Beervelde, pour la livraison de tableaux et dessins calligraphiques. La dette montait encore à deux livres de gros tournois ou trente-six livres de gros parisis ; d'ordinaire on payait d'avance une partie du prix convenu. Au dire de nos documents, il fut employé, lors de l'inauguration comtale du duc de Bourgogne, Jean Sans Peur, à la peinture des décors et des armoiries. Plus tard, d'autres blasons furent peints par lui sur des bannières de guerre. En 1410-1411, date assignée à l'invention du procédé de peinture à l'huile des frères Van Eyck, la comptabilité communale mentionne des étendards de Flandre et de Gand, aux armoiries rehaussées d'or et d'argent et qui furent

exécutées par Pierre van Beervelde, en peinture à l'huile (*van olye verven*), pour les milices gantoises menées par le comte de Flandre au siège de Montdidier.

A quel genre de peinture à l'huile eut-il recours pour exécuter ces médaillons armoriés ? Au *mode ancien*, pratiqué en Flandre depuis 1338, pour les médaillons des bannières paroissiales à effigies ou représentations des saints patrons des églises de Gand, ou au *mode nouveau*, mis en œuvre par les frères Van Eyck ? Il est probable qu'il employa la couleur à l'huile comme on l'avait fait aux temps passés. Le procédé des Van Eyck, selon l'opinion presque généralement adoptée, était alors un secret. Pierre van Beervelde peignit aussi des étendards blasonnés en couleurs à la détrempe, pour les métiers et les arbalétriers. Peu après on lui confia la peinture d'ornementation de la salle du haut-collège et de la chapelle échevinale des parchons. En 1405-1407, il remplit à Gand les fonctions de juge arbitral au quartier de Saint-Jean.

La position de ce peintre-officier communal était très-aisée. De nombreux actes de la vie civile, constitutions et cessions de rentes, achats et ventes de propriétés, le prouvent suffisamment. En 1409, Pierre van Beervelde et sa femme Béatrice, de Clercq acquièrent entre autres, du peintre Roger Vander Woestine, une rente viagère de douze livres de gros par an (plus de quinze cents francs en monnaie d'aujourd'hui), héréditaire par le survivant d'eux, et, en 1412, Roger Vander Woestine leur vendit la maison qu'il occupait, et qu'il avait héritée de son père, Siger Vander Woestine. — Le décès de Pierre van Beervelde doit être fixé à la fin de 1413 ou au commencement de 1414. Pour finir la dernière année de son office de *maître des présents* (15 août 1413 au 15 août 1414), il eut un successeur intérimaire, Jean de Badere, remplacé ensuite par Perceval de Meyere. Dans la seconde moitié de l'année 1414, les comptes communaux mentionnent la *veuve* de Pierre van Beervelde, et elle racheta, en janvier 1415, de son beau-frère, Daniel de Meyere, les droits qu'il avait, du chef de son épouse Christine

van Beervelde, sur la demcure où Pierre van Beervelde était décédé, sans postérité. — D'après le contrat de vente d'une propriété sise à Gand et appartenant au peintre, contrat daté du 3 octobre 1383, le nom de VAN BEERVELDE ne serait qu'un *surnom*, devenu patronymique et rappelant son lieu d'origine ou de naissance, le village de Beervelde, lez Gand. Dans l'acte consigné au livre échevinal de 1383-1384, il est nommé : *Pierre Poele*, de Beervelde, le peintre (PIETER POELE van Beervelt, de scildre). Mais c'est l'unique mention qui nous soit jusqu'ici passée sous les yeux. Partout ailleurs, et dès le mois de février 1384, la désignation de *Pierre Poele* ne se reproduit plus.

Edm. De Busscher.

BEETHOVEN (*Louis VAN*) le vieux, musicien, né à Anvers, le 23 décembre 1712, décédé à Bonn, le 24 décembre 1773. Cet artiste descend d'une famille établie dès le XVI^e siècle à Rotselaer, Leefdael et Berthem, dans les environs de Louvain. Son grand-père, Guillaume van Beethoven, époux de Catherine Grandjean, était, en 1705, débitant de vin à Anvers ; son père, Henri-Adélarde van Beethoven (né à Anvers en septembre 1683, et y décédé en septembre 1745), époux de Marie-Catherine de Herdt (morte à Anvers en novembre 1753), était maître tailleur. Ce dernier, après quelques années passées dans l'aisance et après avoir même acheté, en 1713, la maison *Sphera mundi*, qu'il habitait dans la rue Neuve, vit ses modestes ressources diminuer peu à peu et bientôt il put suffire à peine à nourrir sa famille, composée de douze enfants. Pour comble de misère, la mésintelligence éclata dans le ménage et les querelles en vinrent à ce point, qu'un jour Louis, qui était le puîné des fils, abandonna sans retour le domicile paternel. Doué d'une jolie voix et déjà bon musicien, il se rendit à Louvain et alla offrir ses services au chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre, qui, le 2 novembre 1731, l'admit parmi les chanteurs du jubé. Quelques jours après, le maître de musique, Louis Colfs, ayant dû se faire remplacer momentanément

pour cause de maladie, Louis van Beethoven fut agréé pour remplir ses fonctions pendant trois mois. Ce temps expiré, notre jeune artiste se rendit à Bonn, où, au mois de mars 1733, il reçut sa nomination de chanteur effectif de la cour et de la chapelle du prince-électeur, Clément-Auguste de Bavière. Conformément à l'usage, il avait probablement rempli déjà, en expectative, les mêmes fonctions durant l'année précédente. Un traitement annuel de quatre cents florins, somme élevée pour cette époque, lui fut alloué. Le 7 septembre 1733, Louis van Beethoven, n'ayant pas encore atteint l'âge de vingt et un ans, contracta mariage dans la même ville, avec une jeune fille, Marie-Josèphe Poll, qui n'en avait que dix-neuf. Dès lors il passa son existence à Bonn, et pendant de longues années il fut un des artistes les plus choyés de la cour semi-mondaine et religieuse de l'électeur-archevêque. Ce prince lui-même, né à Bruxelles, en 1700, lorsque son père Maximilien-Emmanuel de Bavière était gouverneur général des Pays-Bas, manifesta constamment pour le musicien anversoise une grande bienveillance. Après sa mort, son successeur, Maximilien Frédéric, mit le comble à ses bontés, en appelant Van Beethoven, en 1763, au poste élevé de maître ou directeur général de la musique de sa cour, fonctions qu'il remplit jusqu'à la fin de sa vie. Quoique chef de la chapelle archiepiscopale, Van Beethoven, qui avait conservé la fraîcheur de sa voix, continua à remplir divers rôles dans les opéras-comiques qu'on représentait chaque hiver sur le théâtre du Prince-Électeur. En 1771, il joua, en français, le rôle de Dolmon, père, dans *Sylvain*, de Grétry, et en 1773, en italien, celui de Brunoro, dans *l'Inganno Scoperto*, du compositeur Luchesi.

De son mariage avec Marie-Josèphe Poll, décédée à Bonn le 30 septembre 1775, Louis van Beethoven le vieux laissa, entre autres enfants, un fils nommé Jean, né vers 1740, qui lui succéda, en 1763, comme chanteur titulaire de la chapelle, après en avoir été chanteur adjoint depuis 1759. Celui-ci fut le

père du maître éminent, du célèbre compositeur Louis van Beethoven le jeune, qui, le 17 décembre 1770, fut tenu par son grand-père sur les fonts de baptême à l'église Saint-Remi, à Bonn, et mourut à Vienne en 1827.

Le portrait de Louis van Beethoven le vieux, peint à la fin de sa vie par Radoux, le peintre de la cour, est actuellement (1866) à Vienne, chez la veuve de Charles van Beethoven, sa petite-fille par alliance. *Le vieux père flamand* (tel est le nom qu'on lui donne encore) est représenté mi-corps, de grandeur naturelle, coiffé d'un bonnet fourré et tenant à la main un morceau de musique.

D'autres Van Beethoven de la branche anversoise ont cultivé les beaux-arts, notamment Pierre van Beethoven, peintre, élève d'Abraham Genoels le jeune, en 1689, et Gérard van Beethoven, sculpteur, reçu comme fils de maître dans la gilde de Saint-Lue, en 1713. Louis-Joseph van Beethoven, qui suivait les cours de dessin à l'Académie royale d'Anvers en 1743, était le frère cadet de Louis van Beethoven le vieux.

Chev. L. de Burbure.

Archives d'Anvers. — *Ludwig van Beethoven's Leben*, von Alexander Wheelock Thayer. 1^{er} band. Berlin, 1866.

BEETS (*Jean*), professeur¹, théologien, né à Geet-Betz, près Tirlemont, mort en 1470. Voir JEAN DE BEETS.

BEGGHE, **BEGGUE** ou **BEGGE** (Sainte), première abbesse d'Andenne, morte en 694 ou 695, était fille du bienheureux Pepin de Landen et sœur de sainte Gertrude de Nivelles. Elle épousa Anségise, intendant des domaines royaux en Austrasie, et en eut un fils, Pepin de Héristal qui devint la souche des rois de France de la seconde race. D'après les anciens hagiographes, les époux habitaient ordinairement le château fort de Chèvremont, près de Liège, qui fut détruit, trois siècles plus tard, par Notger, évêque de Liège. Anségise (voir ce nom) ayant été tué à la chasse par Gondouin, sainte Begghe se réfugia d'abord en Hesbaie (vers 673), et passa de là en Italie, où elle se décida à quitter entièrement le monde. A son retour de Rome, elle bâtit,

à Andenne-sur-Meuse, sept églises ou chapelles en souvenir des sept basiliques romaines qu'elle avait souvent visitées pendant son pèlerinage au tombeau des Apôtres. Ces églises ont disparu depuis longtemps, mais on les voyait encore du temps de Miræus (1625). Quelques années plus tard (692), elle fonda, au même endroit, un monastère de filles dans le genre de celui de Sainte-Gertrude à Nivelles. Ce fut une colonie de Nivelles qui vint peupler Andenne, et sainte Begghe en fut la première abbesse. Protégé par Pepin de Héristal, qui gouvernait alors l'Austrasie, le nouveau monastère s'agrandit rapidement, et, à la mort de sainte Begghe, qui arriva deux ans après, il était un des plus florissants de nos contrées.

Le couvent d'Andenne, situé sur la Meuse, entre Namur et Huy, fut changé plus tard en un chapitre noble, qui comptait dix chanoines et trente chanoinesses. Il disparut lors de la révolution française et aujourd'hui on n'en voit plus de vestiges.

Au nom de sainte Begghe se rattache la question de l'origine des Béguines, qui furent longtemps si populaires dans les Flandres, et qui possédaient, aux ^{XVI}^e et ^{XVII}^e siècles, des établissements dans presque toutes les villes de Belgique.

Lambert le Bègue, prêtre de Liège, qui mourut à la fin du ^{XIII}^e siècle, fut longtemps considéré comme le vrai fondateur des Béguinages des Pays-Bas. Plus tard, et plus particulièrement au commencement du ^{XVII}^e siècle, on fit remonter leur origine jusqu'à sainte Begghe, se basant surtout sur des anciens diplômes du ^{XI}^e siècle, trouvés à Vilvorde, et qui prouvaient que les Béguinages étaient déjà connus en Belgique plus de cent ans avant la mort de Lambert le Bègue. Ce furent principalement le professeur Putcanus, de Louvain, De Ryckel, abbé de Sainte-Gertrude et Seger van Hontsum qui s'efforcèrent de faire prévaloir cette opinion.

L'authenticité des diplômes de Vilvorde a été contestée par le docteur Hallam, qui publia, en 1843, à Berlin, une

longue et savante dissertation sur les Béguinages de Belgique.

D'autres auteurs, entre autres le savant Bollandiste Corneille Smet, pensent qu'on ne peut attribuer l'établissement des Béguinages ni à Lambert le Bègue, ni à sainte Begghe, mais que le nom des Béguines pourrait bien dériver de celui de cette sainte, qui était généralement considérée comme leur patronne; de même que les Ursulines ont emprunté leur nom à sainte Ursule, quoiqu'elle ne fût point leur fondatrice.

Enfin, outre ces trois opinions, il en est une quatrième, qui croit que les Béguinages se sont formés, aux XIII^e et XIV^e siècles, indépendamment les uns des autres, sous l'influence de l'esprit de corporation qui caractérise ces siècles, et que l'étymologie de leur nom se trouve dans le vieux mot flamand *beggen*, qui veut dire prier. Le nom de Béguine serait donc synonyme de femme qui prie, de fille dévote, et nous le trouvons employé dans ce sens ou bien comme épithète de mépris, dans plusieurs documents et légendes du moyen âge, tant en Allemagne qu'en Belgique.

En présence de ces opinions diverses, dont aucune ne peut fournir des preuves vraiment péremptoires, nous ne pouvons que dire, avec l'ancien poète : *Adhuc sub judice lis est.*

Eugène Coemans.

Ghesquière, *Act. SS. Belgii*, t. V, pp. 70-125. — Fisen, *Flor. Eccles. Leod.*, pp. 322-323. — Id. *Hist. Eccles. Leod.*, pp. 395-397. — Miræus, *Diplomat. belgica*, t. II, p. 948. — Coens, *Disput. hist. de origine Beg.*, 1628, et *Disquisitio hist. de origine Beg.* Leod. 1629. — Puteanus, *De Beginarum apud Belgas institutio*, etc., in opere seq. De Ryckel. — De Ryckel, *Vita Stæ-Beggæ*. Lovan. 1651-52. — Zegerus van Hontsum, *Declaratio veridica*, etc. Antwerp. 1828. — Dr Hallam, *Geschichte des Ursprunges der Belgische Beghinen*. Berlin, 1845. — Butler, *Vie des Saints*, t. VI, p. 452. — Rettbergs, *Kirchengesch.*, t. I, p. 506.

BEGH (*Lambert*) ou **LE BÈGUE**, fondateur prétendu de l'institution des béguines, né à Liège, mort en 1177. Voir LAMBERT BEGH.

BEHAIN (*Martin*), navigateur, vivait en 1460. Voir à l'article VAN DEN BERGHE (Josué).

BEKA (*Gautier DE*), jurisconsulte, professeur de droit à l'Université de Lou-

vain, né à Beek (ancien Brabant), vers 1460, mort à Bruxelles en 1517. Voir DE LEEUW (*Gauthier*).

BEKA (*Jean DE*), chroniqueur, natif à Bois-le-Duc (ancien Brabant) au commencement du XIV^e siècle. Il était issu de l'ancienne et noble famille de Stoutenbergh, d'Amersfort. Devenu chanoine régulier du monastère de Saint-Martin, à Utrecht, il se retira plus tard à l'abbaye d'Egmont pour s'y consacrer avec activité, pendant plus de sept ans, à la composition de l'histoire des évêques d'Utrecht et des comtes de Hollande. Cette œuvre, encore estimée aujourd'hui, restera toujours une des plus importantes sources de l'ancienne histoire des Pays-Bas, parce qu'elle est écrite consciencieusement et d'après des documents authentiques. Elle commence à saint Willebrord, premier évêque d'Utrecht, et va jusqu'à l'année 1346; le texte qui suit, jusqu'à l'année 1393, n'est pas de Jean de Beka, comme on l'a pensé longtemps. Cette chronique a été revue et continuée par Suffridus Petri et publiée assez incorrectement par Furmerius, en 1611. Gisbert Lappen à Waveren, en fit une meilleure édition en 1643 en y ajoutant les travaux faits sur le même sujet par Guillaume Heda, Arnould Buchelius et Lambert Hortensius; elle porte le titre suivant :

Joannes Beca, canonicus ultrajectinus et Wilhelmus Heda præpositus arnhemensis : de episcopis ultrajectinis recogniti et notis historicis illustrati ab Arn. Buchelio, batavo J.-C. Accedunt Lamb. Hortensii Montfortii secessionum ultrajectarum libri et Suffridi Petri, Frisii, appendix ad historiam ultrajectinam. Utr., 1643.

Un anonyme a fait la traduction de cette chronique en flamand; elle a été imprimée, en 1701, dans le tome V des *Analecta Veteris avi de Matthæus*. Britz.

Goethals, *Lectures*, t. I, p. 16. — Fabricius, *Bibl. lat. mediæ ævi*, t. II, p. 55. — *Acta Sanct.*, junii, t. VII, p. 175.

BEKAERT (*Philippe-Jacques*), professeur de langues, voyageur, né à Eecke sur l'Escaut, le 14 novembre 1782, mort dans le même village, le 15 mars 1852. Il était fils de Pierre-François et

de Marie-Thérèse Colbrandt et n'est guère connu que par ses publications. Nous savons seulement qu'il se fixa à Londres pendant plusieurs années, en qualité de professeur de langues et qu'il ne revint en Belgique que vers 1831. Il s'établit alors à Eecloo, comme instituteur; s'y distingua par l'instruction solide et variée qu'il y donnait à la jeunesse de cette ville; puis en 1838 il alla résider à Gand où il donna des leçons d'anglais dans différents établissements d'éducation.

Étant jeune encore, il eut l'occasion de faire plusieurs voyages en Suisse, en Allemagne, en France, en Angleterre et en Italie. Il publia plus tard, dans quatre différents opuscules, le résultat des observations qu'il fit pendant ces diverses pérégrinations. Généralement écrites avec négligence, ces relations n'offrent que des impressions personnelles d'un intérêt médiocre et qui sont plutôt curieuses à cause du ton assez vif et original qui y règne. En voici les titres exacts: 1^o *Lettres écrites de M. Philippe-Jacques Bekaert pendant son voyage en France et en Italie dans les années 1824 et 1825, adressées à M. C. Bekaert, membre des états provinciaux*. Gand, in-8^o (sans année), 100 pp. — 2^o *Voyage de M. Philippe-Jacques Bekaert, d'Angleterre en France et en Italie, sous le règne de Charles X*. Gand, 1846, in-8^o, 95 pages. — 3^o *Voyage de M. Philippe-Jacques Bekaert, de Londres à Dublin et retour par Belfast, la mer d'Irlande, la mer Atlantique, la Manche et la Tamise, sous le règne de Georges IV et Guillaume IV*. Gand, 1846, in-8^o, 72 pages. — *Voyage en Suisse, en Allemagne et en Belgique, faisant suite à son voyage en France et en Italie*. Gand, 1852, in-8^o. Ces quatre écrits sont devenus assez rares aujourd'hui.

BOR de Saint-Genois.

* **BEKKER** (*Georges-Joseph*), successivement professeur aux Universités de Louvain et de Liège, naquit à Walldurn, petit bourg du grand-duché de Bade, le 22 décembre 1792. Il étudia la philologie à l'Université de Heidelberg sous la direction de Fréd. Creuzer, l'illustre auteur de la *Symbolique et mythologie de l'antiquité*. Ses études touchaient

à leur fin lorsque, en 1817, arriva dans cette ville le baron de Geer, chargé par le gouvernement des Pays-Bas de recruter des professeurs pour les universités récemment créées dans les provinces méridionales du royaume. Bekker fut du nombre de ceux que les savants consultés signalèrent au choix de l'envoyé hollandais. Désigné pour occuper la chaire de littérature ancienne à l'Université de Louvain, il s'empressa, avant de quitter Heidelberg, de livrer à l'impression ses observations sur Philostrate, qu'il avait rédigées dans le but de se faire connaître du monde savant et de se créer une position dans l'enseignement de son pays.

Notre instruction moyenne, au sortir du régime français, se trouvait dans un état déplorable et le règlement de 1816 obligeait tous les élèves entrant à l'université de suivre les cours de grec et de latin. Pour rester à la portée des auditeurs le premier de ces cours dut, dans le principe, être fort élémentaire et à vrai dire il ne s'éleva jamais beaucoup. Mais Bekker donna pour les jeunes gens qui se destinaient au doctorat en philosophie et lettres un cours particulier, dans lequel il introduisit la plupart des exercices pratiqués dans les séminaires philologiques des universités allemandes.

L'école philologique de Heidelberg d'où sortait Bekker n'avait pas de tendance spéciale et caractéristique, comme, par exemple, l'école contemporaine de Gottfried Hermann à Leipsick, rien donc n'eût empêché qu'il n'en suivît les errements dans son enseignement à Louvain. Il préféra cependant se rapprocher de la manière hollandaise. Ce sont Hemsterhuis, Ruhnken, Wytttenbach et son école qu'il proposait surtout pour modèles à ses disciples. Plusieurs élèves de Wytttenbach avaient, d'après les conseils de leur maître, écrit des dissertations sur la vie de philosophes anciens et recueilli, coordonné et expliqué les fragments de leurs ouvrages perdus. Parmi les dissertations publiées par les élèves du professeur de Louvain, une demi-douzaine au moins roulaient sur des sujets analogues.

L'auteur de la notice biographique insérée dans l'Annuaire de l'Académie de

Bruxelles attribue à Bekker une certaine part dans les travaux de ses élèves. La vérité est que pour les deux ouvrages composés par le plus ancien d'entre eux il veilla à ce qu'ils ne vissent le jour qu'après avoir été élaborés avec le plus grand soin : ils devaient être pour l'étranger la montre des productions de son enseignement. Mais il n'exerça plus la même surveillance sur les publications de ses élèves postérieurs. Celui qui écrit ces lignes peut affirmer que ses trois dissertations académiques n'ont reçu ni une addition ni une correction de la main du maître.

A Bekker revient le mérite d'avoir tiré les études de philologie classique du sommeil, deux fois séculaire, dont elles avaient dormi à l'Université de Louvain. Aucune autre des universités belges ne produisit avant 1830 un aussi grand nombre de jeunes philologues qui, disséminés dans nos collèges, y introduisirent une heureuse modification dans la manière d'expliquer les auteurs anciens.

La mesure illibérale qui, à la révolution de 1830, frappa la plupart des professeurs étrangers au pays, respecta Bekker. Non-seulement il conserva alors ses fonctions, mais lorsque, cinq ans plus tard, à la nouvelle organisation de l'enseignement supérieur, il fut transféré à Liège, c'est lui que la confiance du gouvernement investit le premier de la dignité de recteur.

L'Université de Liège ne le posséda pas longtemps; un mal lent, dont un des symptômes fut un affaiblissement considérable de la vue, l'enleva le 27 avril 1837, dans la quarante-cinquième année de son âge.

Pendant les vingt années de sa carrière professorale, il se consacra tout entier à ses élèves et presque tous les ouvrages qu'il publia dans cet intervalle concernent l'enseignement. Si sa vie se fût prolongée, il eût sans doute travaillé davantage pour la science et pour sa réputation. Dans la préface de son *Specimen* sur la vie d'Apollonius de Philostrate, il avait annoncé le projet d'éditer un jour cet ouvrage. Ses notes furent envoyées après sa mort à M. le professeur

Kayser, de Heidelberg, qui préparait lui-même une édition des œuvres complètes du sophiste grec. Mais ce savant n'y trouva rien d'important qu'il pût mettre à profit pour son travail.

En 1834, l'Académie royale de Bruxelles admit Bekker dans son sein comme membre de la classe des lettres; il était déjà depuis plusieurs années membre de l'Institut des Pays-Bas. Voici la liste de ses publications: 1^o *Specimen variarum lectt. et obs. in Philostrati vitæ Apollonii lib. I, edidit et schol. nst. adjecit. Acced. Fr. Creuzeri annott.* Heidelberg, 1818, in-8^o. — 2^o *Oratio de lectione Auctor. Gr. eloquentiæ politicae et forensis duce ac magistra.* Lovan., 1823. C'est le discours prononcé à sa sortie du rectorat, à Louvain. — 3^o *Rudimenta linguæ Hebræicæ, ad usum alumnorum collegii philosophici.* Lov., 1826, in-8^o. Bekker avait été chargé de l'enseignement de l'hébreu dans cet établissement annexé alors à l'Université de Louvain. — 4^o *Isocratis or. ad Demonicum. Acc. index, græc.-lat.* Lovan., 1827, in-8^o. — 5^o *Odyssea mikra. Odys. Homer. rhaps. VI. notis et indicibus instr.* Lov., 1829, 8^o. Bekker a en outre traduit en allemand les *Vies des Sophistes* et les *Lettres de Philostrate*, pour la collection des prosateurs grecs publiés à Stuttgart par Tafel et Osiander. Les *Heidelberger Jahrbücher* contiennent de lui quelques critiques littéraires, et les bulletins de l'Académie deux ou trois rapports.

J. Roulez.

BELDERBUSCH (Charles-Léopold VON HEYDEN, comte DE), écrivain et homme d'État, naquit en 1749, au château de Terworm, près de Meersen, dans le Limbourg néerlandais. Appartenant à une ancienne et noble famille du pays de Cologne, il fit ses études en cette ville, où l'un de ses oncles occupait le poste élevé de grand-maître héréditaire de la cour électoral. Entré lui-même dans la carrière des emplois publics, il devint, en 1785, l'agent du prince-électeur Maximilien-François à la cour de Louis XVI. Jeune, spirituel, maître d'une fortune immense, prodigue dans ses encouragements aux arts et aux lettres, il ne tarda pas à se faire remarquer

à Versailles et, plus encore, dans les salons et les cercles où la noblesse française, insouciant et dissipée, se livrait à tous les plaisirs, sans se douter que bientôt, dépouillée de ses honneurs et de ses richesses, elle aurait à opter entre l'échafaud et l'exil. Belderbusch, dont les fonctions diplomatiques n'exigeaient guère beaucoup de temps et d'efforts, prit largement sa part de cette insouciance et de ces plaisirs, jusqu'au jour où la prise de la Bastille et l'humiliation de la première des familles royales vinrent lui prouver qu'on se trouvait au début d'une ère pleine de catastrophes. Il quitta Paris avec de vifs regrets, lorsque l'Assemblée législative, jetant le gant à l'Europe monarchique, osa, le 20 avril 1792, déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne. Depuis cette époque, jusqu'à l'établissement du Consulat, il résida tour à tour au château de Terworm, à Cologne et en Suisse. Devenu Français par l'annexion de la Belgique et des provinces rhénanes, il retourna à Paris, aussitôt qu'il vit le premier Consul fermement décidé à mettre un terme au désordre. Le 23 germinal an X, grâce aux recommandations de quelques personnages influents, qu'il avait connus dans les dernières années du règne de Louis XVI, il fut nommé préfet du département de l'Oise. Dans ce nouveau poste, Belderbusch manifesta des qualités réellement éminentes. « Il déploya » dans ces nouvelles fonctions, dit « Michaud, tout ce que peut inspirer la » philanthropie la plus éclairée. La » mendicité extirpée, des comités de » bienfaisance qui distribuèrent partout » des secours, plus de vingt villages » reconstruits après de funestes incendies, une nouvelle route de Calais, » plus courte et plus sûre, tels furent » les monuments de son administration (1). » L'éloge est mérité, mais incomplet. Il faut y ajouter que le préfet de l'Oise se voua, avec autant de zèle que

de succès, à la diffusion de l'enseignement public, et que ce fut notamment pour atteindre ce noble but qu'il accorda une protection ouverte et constante aux anciens religieux qui se consacraient à l'éducation de la jeunesse. Il faut y ajouter encore qu'il fit les efforts les plus énergiques et même des sacrifices pécuniaires considérables, pour obtenir des populations rurales l'abandon des procédés incroyablement arriérés qu'elles suivaient dans la culture de leurs terres et dans l'élevage de leur bétail.

Ce dévouement éclairé ne pouvait rester sans récompense. Déjà, au commencement de l'an XII, il fut présenté comme candidat au Sénat par le corps électoral de son département; mais, malgré l'appui du ministre de l'intérieur, il ne fut pas nommé. En 1809, il fut de nouveau présenté par le corps électoral du département de la Roër (Aix-la-Chapelle). Enfin, par un décret du 8 février 1810, Napoléon le nomma sénateur et comte de l'empire (2).

Au mois d'avril 1814, Belderbusch eut le tort d'oublier cette bienveillance de l'empereur, en présence des baïonnettes étrangères. Cédant aux instances du prince de Talleyrand, il donna son adhésion à l'acte de déchéance, dont un autre de ses compatriotes, l'ancien professeur de Louvain Lambreehts, portait depuis plusieurs mois les « considérants » dans sa poche.

Cet acte de complaisance lui valut de la part de Louis XVIII des lettres de grande naturalisation; mais il ne fut pas, comme plusieurs de ses collègues, appelé à prendre place dans la Chambre des pairs (3). A partir de 1815, rentré dans la vie privée, il passait l'été au château de Terworm et l'hiver à Paris, consacrant, comme par le passé, une partie de ses richesses à des actes de bienfaisance et à l'encouragement des arts et des lettres.

Cependant cet administrateur éclairé,

(1) T. LVII de la première édition.

(2) Dans son *Histoire chronologique du Consulat et de l'Empire*, p. 870 (en note), M. Ad. Wouters se trompe en plaçant le comte de Belderbusch parmi les sénateurs nommés en 1815.

(3) Les lettres de grande naturalisation accordées au comte de Belderbusch furent transcrites sur les registres de la Chambre des députés, le 29 décembre 1814.

ce philanthrope sincère, cet amateur passionné de la belle et saine littérature, avait un défaut dont il ne sut jamais se corriger. La moindre contrariété le jetait dans des accès de colère, pour ne pas dire de fureur, dont il se repentait aussitôt, mais qui lui firent plus d'une fois commettre des actes très-regrettables. Nous en citerons un exemple. En 1825, se rendant de Maestricht à Meerssen, il donna de vigoureux soufflets à un postillon qui lui avait réclamé quelques centimes de plus que la somme fixée par le tarif officiel de la poste; puis, ses bons sentiments reprenant aussitôt le dessus, il remit à ce malheureux une pièce de vingt francs, en disant : « Main-
« tenant que je vous ai puni, je ne vous
« en veux plus. — C'est bien, répondit
« le postillon, revenu de son étourdisse-
« ment; j'allais vous punir à mon tour,
« mais la pièce d'or me désarme. »

Le comte de Belderbusch mourut à Paris, le 22 janvier 1826, laissant à des collatéraux éloignés une fortune immobilière de près de deux millions de francs. Il a publié, sous le voile de l'anonyme, cinq écrits politiques, devenus aujourd'hui à peu près introuvables : 1^o *Sur les affaires du temps*. Cologne, 1795, in-8^o. — 2^o *Modifications du statu quo*. Ibid., 1795, in-8^o. — 3^o *La paix du continent comme acheminement à la paix générale, seul moyen de conserver l'équilibre en Europe*. Lausanne, 1797, in-8^o. — 4^o *Lettres sur la paix*. Lausanne, 1797, in-8^o. — 5^o *Le cri public*, publié en 1814, sans indication de date ni de lieu.

Dans une notice écrite pour la *Biographie universelle* de Michaud, M. Weiss se trompe en faisant de l'historien Claude Beaulieu le secrétaire du comte de Belderbusch (1). Beaulieu fut, en effet, appelé à Beauvais pour rédiger le journal de la préfecture; mais le secrétaire du préfet était un de nos compatriotes, M. Cudell, devenu plus tard juge de paix à Hasselt, et cet homme modeste, dont nous avons pu apprécier les vastes connaissances, contribua largement à toutes les mesures qui valurent au

comte de Belderbusch les éloges de l'empereur et la reconnaissance de ses administrés.

J.-J. Thonissen.

Renseignements particuliers. — *Moniteur universel*. — *Biographie universelle* de Michaud.

***BELGIOJOSO** (*Louis-Charles-Marie*, comte **DE BARBIANO** et), ministre plénipotentiaire pour le gouvernement des Pays-Bas, né le 2 janvier 1728, fils puîné d'Antoine de Belgiojoso, créé prince de l'empire par Joseph II, le 2 août 1769, et de Barbe-Louise-Élisabeth, comtesse d'Adda.

Le comte Barbiano de Belgiojoso suivit d'abord la carrière des armes. En 1764, Marie-Thérèse le nomma son ministre à la cour de Stockholm; elle fut si satisfaite de la manière dont il remplit cette mission qu'en 1770 elle lui confia l'ambassade beaucoup plus importante de Londres, et presque en même temps le nomma conseiller d'État intime actuel; deux ans plus tard, elle l'éleva au grade de général-major dans ses armées. Joseph II, ayant conçu le dessein d'aller visiter la France, voulut avoir auprès de lui, dans ce voyage, le comte de Belgiojoso : « Je ferai venir Belgiojoso de Lon-
« dres à Paris, » écrivit-il à son frère Léopold (2) « pour y faire sa connais-
« sance : car c'est un homme que je ne
« connais pas du tout, et dont on me dit
« un bien infini. Ses dépêches sont très-
« sages. » Belgiojoso accompagna en effet l'empereur, en 1777, durant son séjour à Paris, et les excursions qu'il fit à Brest, à Bordeaux, à Bayonne, en Biscaye, à Toulon et à Lyon; lorsqu'au mois de juillet, Joseph II reprit le chemin de l'Allemagne, il retourna à son poste à Londres.

Le prince Georges-Adam de Starhemberg (voir ce nom), qui, sous le gouvernement du duc Charles de Lorraine, avait occupé la place de ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, et, après la mort de ce prince, avait été chargé du gouvernement général *ad interim*, en attendant la prise de possession de cette dignité par l'archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert de Saxe-Teschen, sollicitait, avec

(1) T. LVII, p. 397, première édition.

(2) Lettre du 29 octobre 1776.

instance son rappel. Joseph II le lui accorda en 1783, et choisit, pour le remplacer, le comte de Belgiojoso (1). Le nouveau ministre plénipotentiaire arriva à Bruxelles au mois de juin; il entra immédiatement dans l'exercice de ses fonctions.

Les circonstances étaient difficiles pour les dépositaires du pouvoir dans les provinces belgiques. Joseph II, qu'animaient incontestablement des intentions droites, mais qui manquait de sens pratique et se laissait trop souvent entraîner par la légèreté et l'impétuosité de son caractère, avait imaginé de mettre à exécution, de gré ou de force, dans un pays attaché plus qu'aucun autre à ses privilèges, à ses lois, à ses coutumes, tout un système de réformes et de changements. Déjà il y avait introduit la tolérance civile (13 octobre 1781), affranchi les ordres monastiques de toute dépendance d'une autorité étrangère (28 novembre 1781), défendu de s'adresser à la cour de Rome pour des dispenses (5 décembre 1781), supprimé un grand nombre de couvents (17 mars 1783). A ces mesures succédèrent un édit défendant de placéter les provisions délivrées par la cour de Rome en matière de bénéfices ecclésiastiques (24 novembre 1783); un autre édit qui faisait du mariage un contrat civil (26 septembre 1784); la suppression des kermesses si chères au peuple, l'abolition des confréries, la réglementation des processions et des pèlerinages (11 février, 8 avril, 7 mai 1786); l'établissement du séminaire général, qui entraînait la fermeture des séminaires épiscopaux (16 octobre 1786); enfin les deux diplômes du 1er janvier 1787, dont l'un substituait aux trois conseils collatéraux institués par Charles-Quint un conseil unique, dit *du gouvernement général*, dont la présidence était attribuée au ministre pléni-

potentiaire, divisait les provinces en neuf cercles placés chacun sous l'administration d'un intendant, faisait cesser l'existence des députations permanentes des états, etc., et l'autre supprimait toutes les cours de justice souveraines et provinciales, ainsi que les juridictions municipales et seigneuriales, au lieu desquelles étaient établis soixante-quatre tribunaux de première instance, deux cours d'appel et un conseil souverain siégeant à Bruxelles. Pour mieux pénétrer de ses vues le comte de Belgiojoso, l'empereur l'appela à Vienne au commencement de 1787.

Les premières réformes avaient excité des réclamations nombreuses, surtout parce qu'elles avaient été faites sans le concours des états, représentants naturels et légaux du pays; mais, dans le nombre, il y en avait qui étaient loin d'être mal vus d'une partie de la nation: les diplômes du 1er janvier 1787 donnèrent lieu à l'explosion d'un mécontentement universel. On n'ignorait pas que les gouverneurs généraux ne les avaient promulgués qu'avec déplaisir; tout le monde s'en prit au ministre plénipotentiaire, comme si c'était lui qui en fût l'auteur. Belgiojoso avait eu le tort d'apporter, dans ses relations avec les divers ordres de l'État, une morgue et un ton de dédain qui lui avaient aliéné les esprits: l'impopularité dont il était déjà l'objet eut bientôt le caractère d'une haine déclarée (2); le peuple alla jusqu'à lui attribuer la cherté des denrées alimentaires qui se fit sentir dans l'hiver de 1787, s'imaginant que la liberté accordée à l'exportation du bétail et des céréales en était la cause. Des placards furent affichés où on le signalait à la vindicte publique, où l'on provoquait la population à se porter à des voies de fait contre sa personne (3); on osa même lui

(1) Lettres patentes données à Carlsstadt, le 9 mai 1785. Belgiojoso y est qualifié « chevalier » de Malte, conseiller d'État intime actuel, chambellan de l'empereur, lieutenant général des armées impériales, et colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie de son nom.

(2) « L'aliénation qu'il a eu le malheur de s'attribuer déjà avant qu'il ait été question des nouvelles réformes, pour le mépris surtout qu'on

» croyait observer en lui à l'égard de cette nation, » a tourné à cette heure en une aversion et une haine qui passent toute imagination... Nous le soutenons cependant, etc. » (Lettre du duc Albert de Saxe-Teschen au prince de Kaunitz, du 18 mai 1787.)

(3) Une de ces affiches portait :

Peuple, ne crains pas la cavalerie,
Pour attaquer le ministre allant à la comédie.

adresser directement, d'une ville de Hainaut, une lettre qui contenait ces paroles brutales : « Apprends que les Hannois sont aussi courageux que les Brabançons. Tu as apaisé leur courroux par la menace qu'ils t'ont faite. Tes jours étaient en danger. Ne dissipes pas tes craintes; remplis les vues du monarque, ou de ton palais ne sors jamais, Italien chaud, violent et traître. » Il arrivait fréquemment qu'à sa sortie du théâtre, il fût accueilli par des huées (1). Lorsqu'éclatèrent, dans la nuit du 27 au 28 mai et dans la journée du 30, les émeutes qui obligèrent les gouverneurs généraux à révoquer toutes les infractions faites à la Joyeuse-Entrée, de quelque nature qu'elles fussent, sa vie eût été exposée à de grands dangers, si des bourgeois bien intentionnés n'avaient envoyé quelques-uns d'entre eux pour garder sa demeure et veiller à sa sûreté personnelle.

On sait qu'à la suite de ces événements, Joseph II manda à Vienne des députés de toutes les provinces des Pays-Bas, et qu'il y fit venir aussi les gouverneurs généraux et le ministre plénipotentiaire, en commettant le gouvernement, par intérim, aux soins du général comte de Murray (voir ce nom), commandant des armes. L'archiduchesse Marie-Christine et le duc son époux quittèrent Bruxelles dans la nuit du 18 au 19 juillet; le comte de Belgiojoso en partit dans la soirée du 19, pour n'y plus jamais revenir : l'empereur lui donna pour successeur le comte de Trauttmansdorff (voir ce nom), dont l'administration fut bien plus malheureuse encore que la sienne. Il mourut à Vienne, sans alliance, en 1802.

Dans un petit livre, plein d'anecdotes curieuses sur les derniers temps du régime

autrichien, qui parut il y a une quarantaine d'années, on lit, à propos de l'hôtel que le gouvernement fit construire pour les ministres plénipotentiaires, au Parc (aujourd'hui le palais du roi) : « Le premier qui vint occuper ce palais fut le comte de Belgiojoso, Italien plein d'esprit, que Joseph II affectionnait beaucoup, et dont le nom est fameux dans les fastes de la galanterie. Ce ministre fit élever, à grands frais, dans le Parc, un petit temple, en forme de rotonde, orné par les mains de la Volupté : il l'avait dédié à Vénus, patronne qu'il servait avec une dévotion bien méritoire sans doute, si parfois Son Excellence n'avait négligé les affaires publiques, pour se livrer avec trop d'assiduité à son culte (2). » Belgiojoso mérite-t-il en effet le reproche de négligence que lui adresse l'écrivain auquel nous empruntons ces lignes? Nous ne saurions le dire : ce qui est certain, c'est qu'il apportait, dans le maniement des affaires de l'État, des principes en harmonie avec le progrès de la civilisation et des lumières; nous en citerons un exemple. Une bande d'environ quatrevingts vagabonds, qui avait commis toutes sortes de vols et de brigandages dans les campagnes, fut appréhendée, en 1784, par les gens du prévôt de l'hôtel et amenée dans les prisons de Bruxelles. Les juges assesseurs de l'office du prévôt, pour découvrir les complices de ces vagabonds, ordonnèrent que les principaux d'entre eux fussent appliqués à la question. Comme, d'après une décision récente de l'empereur, aucune sentence portant condamnation à la torture ne pouvait être exécutée sans que le gouvernement l'eût autorisé (3), cette affaire fut soumise aux gouverneurs généraux.

Une autre :

Peuple infortuné,
Prenez les armes pour vos députés;
Tranchez la tête à votre chancelier
Et à votre ministre dénaturé.

Une autre encore, en flamand, était ainsi conçue :

Ieder een is versoekt alle daegen 's avont sonder vrees op de Merckt te komen, om te gaen het huys van den minister van mier kanten met hem in de locht te doen springen.

C'est-à-dire en français : « Un chacun est

» requis de se rendre tous les soirs sans crainte sur la Grand'Place, pour aller de là à la maison du ministre et la faire sauter en l'air avec lui. »

(1) Lettre de Belgiojoso au prince de Kaunitz, du 22 mai 1787.

(2) Bruxelles, les palais de Laeken et de Tervueren; par un vieux Belge. Bruxelles, 1824, Stapleaux. In-12, p. 2.

(3) Décret du 5 février 1784, adressé aux conseils de justice.

Le conseil privé, après l'avoir examinée, considérant qu'il s'agissait d'une bande de plusieurs centaines de vagabonds, la plupart étrangers, qui jetaient la terreur par tout le pays, et qu'il y aurait une disparate avec le pays de Liège, où la question avait lieu et où déjà il y avait une grande partie de ces brigands arrêtés, si l'on ne se servait point de même de la torture aux Pays-Bas, exprima l'avis que les sentences rendues par l'office du prévôt de l'hôtel fussent mises à exécution. Le secrétaire d'État, Henri de Crumpipen, aux opinions duquel sa longue expérience des affaires donnait un grand poids, appuya cet avis dans un mémoire. Les raisons alléguées par eux ne purent cependant persuader Belgiojoso, qui refusa l'autorisation demandée. Un écrit de sa main conservé aux Archives du royaume nous fait connaître les motifs de son refus : « Je viendrais volontiers, y dit-il, du résultat de ce mémoire, si la torture, quelque modérée qu'elle puisse être dans ce pays-ci, pût faciliter la découverte des complices ou les preuves des crimes qu'on doit punir. Mais, comme il est clair comme le jour que la torture ne peut jamais remplir le but que le conseil veut atteindre, puisqu'aucune douleur ne fera dire à un coquin endurci dans le crime et dont les fibres sont peu sensibles un aveu qui doit le conduire à la mort, tandis qu'un innocent qui soit d'un tempérament fort sensible, à la seule vue d'une douleur que sa constitution l'empêche de pouvoir souffrir, avouera de grand cœur ce qu'il n'aura jamais fait, et courra par préférence à une mort dont la souffrance est celle d'un moment, sans compter l'injustice de commencer par punir avant d'avoir prononcé pour coupable un accusé, si la torture que le conseil propose avec tant d'ardeur ne conduit pas l'effet qu'il désire, s'il est prouvé qu'elle peut produire un effet contraire, je ne saurais convenir qu'il puisse jamais être nécessaire de faire un mal certain, pour n'opérer aucun bien dans aucun cas. La distinction d'un étranger d'avec un né dans le pays ne saurait jamais être

admise par une bonne législation dans la justice criminelle. Elle doit être aveugle à cet égard. Elle doit démêler le coupable, pour le punir, de l'innocent pour l'absoudre.... Si donc la torture est inutile au but que se propose le conseil, si elle peut même faire avouer des crimes qui n'ont pas été commis, si elle est injuste dans le principe, puisqu'elle punit des hommes dont le crime n'était pas prouvé, peut-on jamais approuver ce que le conseil propose?.... Il faut toujours partir du principe, que tout juge doit supposer tout homme innocent jusqu'à ce que l'accusateur, soit particulier ou public, ait positivement et avec évidence prouvé le contraire. De telles maximes proclamées et mises en pratique par le comte de Belgiojoso doivent l'absoudre des fautes qu'il put commettre pendant son ministère.

Gachard.

Archives impériales de cour et d'État, à Vienne. — Archives du royaume, à Bruxelles. — *Gazette des Pays-Bas*, années 1764, 1770, 1777, 1785, 1787. — Borgnet. *Histoire des Belges à la fin du XVII^e siècle*. — Gérard, *Ferdinand Rapéjus de Berg*. — A. Galesloot, *Un Prélude de la révolution brabançonne* (*Revue trimestrielle*, 11^e année, t. IV).

BELLE (Henri de), théologien. Voir HENRI DE BELLE.

BELLE (Nicolas van), architecte de Notre-Dame, à Bruges. Voir NICOLAS VAN BELLE.

BELLECHIÈRE (Jacques), poète latin, né à Ypres, dans la première moitié du XVI^e siècle, obtint un canonicat dans la cathédrale de Saint-Martin de sa ville natale. Il était lié par le commerce des lettres avec cette pléiade de poètes, si nombreux, au temps de la Renaissance qu'on en rencontrait dans toutes les villes de l'ancienne Flandre occidentale. Jacques Marchant, historien et poète, François Hème, poète et directeur des études latines à Courtrai, Jacques Sluper, peut-être le premier et le plus élégant de ces écrivains, qui nous a transmis des fragments de Bellechière dans ses *Poëmata*, édités à Anvers, en 1575, formèrent une espèce de Parnasse, qui fait époque dans l'histoire des lettres de ce temps. Denis Harduin donne à Bellechière le nom de

poète élégant. M. Lambin, ancien archi-
viste de la ville d'Ypres, dit, dans ses
courtes notices des *Hommes de lettres, des
savants et des artistes Iprois*, que Belle-
chère mourut en 1616. F. Vande Putte.

BELLECHÈRE (*Henri*), peintre du
xv^e siècle. Il était Brabançon et succéda,
en 1415, à Jean Malouel, dans la charge
de peintre de Jean Sans Peur, duc de
Bourgogne. Lorsque ce prince mourut
assassiné, en 1419, Bellechère fut con-
firmé dans son titre de peintre de la cour,
par le successeur de Jean, Philippe le
Bon. On sait qu'il peignit, en 1415,
pour la Chartreuse de Dijon, deux ta-
bleaux, la *Vie de saint Denis* et la *Mort
de la Vierge*. Ad. Siret.

BELLEGAMBE (*François*), théologien
ascétique, né à Douai (ancienne Flandre)
vers 1628, mort à Lille le 12 juin 1700.
Après avoir terminé ses humanités au col-
lège dirigé, dans sa ville natale, par les
Pères Jésuites, il entra dans la Compagnie
à l'âge de seize ans et, dès qu'il fut dans les
ordres sacrés, ses supérieurs le chargèrent
du soin de diriger les congrégations ou
sodalités de la Sainte Vierge établies
dans leurs couvents. Les biographes s'ac-
cordent à dire que, pendant plus de
quinze ans, il s'acquitta successivement
de cette fonction à Lille et à Douai.
Ses ouvrages de piété étaient, sans doute,
destinés à l'usage des membres des
sodalités dont la direction lui était
confiée. En voici la liste : 1^o *Vanitas va-
nitatum consideratione seria evanesens,
omnibus Veræ Sapientiæ Præconibus et
Candidatis proposita*. Insulis, typis Franc.
Fievet, 1681; vol. in-12 de 391 pages. —
2^o *Concupiscentia oculorum consideratione
seria elanguescens, ex sacris Litteris, Pa-
tribus, aliisque Scriptoribus Ecclesiasticis;
omnibus Evangelicæ Doctrinæ Præconibus
et Alumnis proposita*. Insulis, typis Fran-
cisci Fievet, 1683; vol. in-16 de XII-
558 pp. — 3^o *Concupiscentia carnis con-
sideratione seria emoriens, ex sacris Litte-
ris, Patribus, aliisque Scriptoribus Eccle-
siasticis, omnibus Evangelicæ Doctrinæ
Præconibus et Alumnis proposita*. Insulis,
typis Francisci Fievet, 1686; vol. in-16
de XII-528 pages. — 4^o *Superbia vite
consideratione seria detumescens. Ex sacris*

*Litteris, Patribus, aliisque Scriptoribus
Ecclesiasticis; omnibus Evangelicæ Doctrinæ
Præconibus et Alumnis proposita*. Insulis,
typis Franc. Fievet, 1689; vol. in-12 de
514 pages. — 5^o *Vanitatis et concupiscentiæ
mundanæ alexipharmacum seria novis-
simorum consideratione ex sacris Litteris,
Patribus, aliisque Scriptoribus Ecclesiasticis;
omnibus salutis propriæ et aliene
studiosis propositum*. Duaci, Michaël Mai-
resse, 1694; vol. in-12 de 312 pages. —
6^o *Enchiridion theologo-practicum tripartitum
de jubilæo ecclesiastico*. Insulis,
typis Ignatii Fievet, 1699; vol. in-12
de xxxvi-260 pp. C'est un traité cano-
nique assez étendu sur le jubilé et sur
les conditions requises pour le gagner.
Cet écrit, le meilleur de Bellegambe,
fut réimprimé à Cologne en 1712.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., t. III, p. 54. —
Aug. et Al. De Backer, *Bibliothèque des écrivains
de la Compagnie de Jésus*, 1^{re} série, p. 85.

BELLEGAMBE (*Jean*), peintre, né
vers l'an 1475, mort vers 1540, à Douai
(ancienne Flandre). Jean Bellegambe,
l'un des meilleurs peintres de l'école fla-
mande de la première moitié du xv^e siè-
cle, était tout à fait tombé dans l'oubli
lorsque l'auteur de cette notice trouva
la preuve qu'il était l'auteur du magnifi-
que rétable d'Anchin. Depuis, d'estima-
bles travaux ont fait connaître de nom-
breuses particularités sur cet artiste et
sur ses œuvres. Bellegambe est mentionné
par Guichardin et Vasari parmi les il-
lustrations des Pays Bas, et resta long-
temps célèbre, sous le nom de *maître des
couleurs*, dans sa villenatale, où sa posté-
rité continuée pendant diverses généra-
tions, resta toujours vouée à l'art de la
peinture. Plusieurs poètes douaisiens ont
fait, dans leurs ouvrages, des allusions à
son talent et au surnom qu'on lui donnait.
C'est ainsi que Jean Franeau de Lestoc-
quoy, l'auteur du *Jardin d'hyver* ou *Ca-
binet de fleurs*, publié en 1616, s'écrit :

Peintre douisien, le maître des couleurs,
Tu pourrais exercer ton art avec les fleurs ;
Le glaïeul fourniroit ses diverses taintures,
Pour te faire inventer des diverses peintures.

En 1607, Jacques Loys avait rappelé
le souvenir du célèbre Douaisien à l'oc-

casion des noces de Jacques Valois et de la sœur de la femme de Vaast Bellegambe :

*Que maître aussi des couleurs l'on peut dire,
Comme l'aïeul que tout le monde admire.*

Il ya quelques années l'admiration avait fait place à un oubli si profond, qu'aucun des écrivains qui s'occupaient de l'histoire de l'ancienne école flamande ne mentionnait le nom de Bellegambe. On ignore encore la date de sa naissance et l'époque de sa mort. Comme il était marié dès l'année 1504 et qu'il vivait encore en 1531 et en 1533, on peut supposer qu'il naquit vers l'an 1475 et mourut vers l'an 1540. Son père, George, était cayelier ou fabricant de chaises et, par goût, joueur de corde ou ménétrier; à ce dernier titre, il fut plusieurs fois maire ou président de l'association musicale dite la Confrérie de Notre-Dame du Joyel ou du Joyau, de Douai (1).

Jean Bellegambe, l'unique fils issu du premier mariage de George, épousa l'une des filles du *crassier* ou épicier Jean Lemaire. Les deux époux appartenaient l'un et l'autre à la bourgeoisie aisée, comme le démontrent divers documents (2). Le talent dont Jean fit preuve comme peintre, comme dessinateur, comme orfèvre, déterminèrent le magistrat de Douai et les corporations religieuses de cette ville à lui commander des travaux importants et variés. En 1509 et 1510, il peignit le chœur des chanoines de l'église Saint-Amé; en 1516, il donna les modèles des orfrois d'une chasuble et de deux tuniques confectionnées pour le même chapitre, et il orna de peintures une niche ou chapelle de la porte de Lille; en 1517, il reçut du magistrat cent livres pour avoir peint et doré les moulures du cadran du beffroi; en 1519 et 1523, il fut chargé de dorer les armoiries, la légende et la cou-

ronne impériale sur des pierres placées à différentes portes de Douai; ce fut lui encore qui traça les patrons des robes des gardes de la ville; en 1522, il dora une main de métal servant à marquer l'heure sur le cadran du beffroi, et il exécuta pour l'empereur Charles-Quint, sur l'ordre des échevins de Douai, un plan de cette ville et de toute la contrée qui s'étend entre la Scarpe et la Somme; en 1525, il peignit un tableau pour l'autel Saint-Maurand, dans la collégiale de Saint-Amé, et, l'année suivante, il fut chargé par les échevins de contrôler l'exécution d'un rétable que ces magistrats avaient commandé pour l'autel de la chapelle de Saint-Michel, dans la halle.

Pendant vingt années, ce fut Bellegambe que l'on choisit de préférence pour orner les monuments publics de Douai. C'est donc avant cette période qu'il fit son apprentissage et qu'il entreprit, probablement, un voyage en Italie; plus tard, sans doute, il se voua exclusivement à la grande peinture, à la peinture religieuse, et se montra le digne continuateur des premiers maîtres Flamands.

Son œuvre capitale, que l'on appelle le polyptyque d'Anchin, parce qu'elle ornait autrefois le maître-autel de l'église de l'abbaye de ce nom, se compose de neuf panneaux: cinq intérieurs, et quatre extérieurs, se repliant sur les premiers, de manière à les cacher totalement. Sa largeur est de trois mètres dix centimètres sur un mètre cinquante-trois centimètres de hauteur. Le panneau central représente la Sainte-Trinité; les volets latéraux, la Vierge et saint Jean-Baptiste; les volets extrêmes, des saints personnages; les panneaux extérieurs représentent: au centre, le Christ assis sur un trône et la Vierge offrant une couronne à la Trinité; sur les volets extrêmes, les religieux de l'abbaye d'Anchin en prières. Au premier

(1) George Bellegambe se maria deux fois et habitait rue du Fossé-Maugart ou des Fèvres, aujourd'hui rue Haute-des-Ferronniers, près du n° 22 actuel.

(2) Outre son habitation, Jean Bellegambe possédait une maison au coin de la rue de la Cloris et du Palais, maison sur laquelle ses deux beaux-frères avaient également des droits, qu'ils lui abandonnèrent par acte en date du 9 mars et du 16 septembre 1504, et une autre, rue de Lille, dont Jean

hérita de son père lorsque celui-ci mourut, en 1520. Jean Lemaire lui légua de plus une quatrième propriété, formant le coin des rues de la Claverie et de la Saunerye, et qu'il vendit, le 2 juillet 1531, pour la somme de deux mille livres parisis. Notre peintre en eut ou en acquit encore d'autres, notamment une située rue de Lille, qu'il vendit en 1509, et une autre encore, où il fit construire, en 1511 et 1517, une galerie, une cuisine et d'autres dépendances.

rang de ceux-ci, à gauche, on remarque l'abbé Charles Coguin, qui gouverna le monastère de 1511 à 1546, et qui fit exécuter le rétable.

Rien ne saurait donner une idée de ce magnifique ensemble, qu'on peut sans hésitation ranger parmi les œuvres capitales de notre ancienne école. Grandeur et variété sans confusion dans la composition, perfection dans l'exécution, délicatesse de dessin, vigueur de coloris, toutes ces qualités réunies dans la polyptyque d'Anchin, placent Bellegambe au rang des meilleurs peintres. Les scènes si variées qui sont reproduites dans ce tableau s'encadrent dans une ornementation architecturale de la plus grande richesse, ornementation qui reporte immédiatement la pensée sur la manière de Jean Mabuse ou Gossart, de Maubeuge. La prédilection que le peintre y accorde au style de la renaissance atteste qu'il avait vu l'Italie et étudié les monuments dans lesquels revivait alors l'art antique.

Après avoir longtemps orné l'abbaye d'Anchin, à laquelle il coûta une somme incroyable, selon l'expression de l'ancien chroniqueur De Bar, le rétable fut déposé pendant la révolution française, au musée de Douai, d'où il sortit mutilé, aliéné à vil prix. Racheté par le docteur Escalier, qui en réunit les diverses parties, il fut légué, le 15 février 1857, à l'église Notre-Dame, où il attend, dans la sacristie, l'achèvement de la chapelle que l'on compte élever pour le recevoir. Après avoir été attribué à Memline, on l'avait, avec des motifs plus sérieux, signalé comme sorti du pinceau de Mabuse, lorsqu'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, manuscrit rédigé en l'an 1600, dans l'abbaye même d'Anchin, fournit le passage suivant, qui lève tous les doutes à l'égard de la paternité du rétable : « Les plus excellentes peintures » sont de la table du grand autel à doubles » feuilliets (ou volets), pincturé par » l'excellent peintre Belgambe, qu'y a » peint aussy la table de la chapelle Saint- » Maurice et plusieurs tableaux. »

Le musée de Douai conserve deux volets d'un triptyque, dont la partie centrale

est perdue. Ce triptyque était consacré au dogme de l'Immaculée Conception, dont les apologistes et les défenseurs figurent sur ces volets : à droite, un pape (Sixte IV, sans doute) accompagné de saints ; à gauche, des docteurs, des religieux, un magistrat. Sur les faces extérieures sont peints, en grisaille, des épisodes de la vie des parents de la Vierge et les armoiries de la famille Pottier, de Douai.

Ces volets, qui proviennent du couvent des Récollets wallons, de Douai, offrent de nombreux points de ressemblance avec le rétable d'Anchin et, en effet, ce fut Jean Bellegambe qui les peignit, en 1526, à la demande de Jean Pottier et de sa femme Marguerite Muret, pour répondre au vœu manifesté par la fille de ceux-ci, Marguerite, au moment où elle allait expirer, le 14 avril 1521. C'est ce que nous apprennent les vers suivants, qui étaient placés au bas du tableau, et que M. Félix Brassart a recueillis dans une chronique manuscrite du couvent des Récollets conservée à la Bibliothèque impériale de Paris :

De ung bon vouloir Jean Potier l'aisné
Et sa femme nommée Marguerite
Muret ont cy cette table donné,
En laquelle est subtilement descripte,
La très-pure et digne conception
De Marie royne de Sion.
Quant à l'ouvrier qui voelle cognoître l'homme,
Jehan Bellegambe pour vrai se nomme
Et le acheva pour estre en ce lieu mise
L'an XV^e vingt-six par devise.
Chinq ans devant ce nombre de an prédicit,
En avril la quatorzième journée,
Marguerite Pottier fut par mort ajornée
Et gist devant le autel de Notre-Dame ;
Laquelle pour le salut de son âme
Ains que morir feict requete loable,
A son père que du don amable,
Que avoir devoit pour le sien mariage,
Fut employé à faire ceste ouvrage.

Au couvent des Dominicains on remarquait un tableau représentant la mort et les miracles du fondateur de cet ordre, tableau qui fut commandé à Bellegambe, par Marguerite Oudart, morte en 1544, et qui était destiné à décorer la tombe de son mari, Thomas de la Papoire, maître des requêtes, décédé en 1533.

Comme on le voit, Bellegambe avait orné de ses œuvres presque tous les édifices civils et religieux de Douai. La meilleure preuve de la réputation qu'elles

lui valurent, c'est l'épithète d'*excellent* qui se rencontre, d'ordinaire, accolée à son nom. Elle est employée par le manuscrit déjà cité, de la Bibliothèque royale de Bruxelles, et par le père dominicain Petit. Le manuscrit de la Bibliothèque d'Arras, où l'on voit son portrait, offre aussi cette souscription : « Maistre » Jehan Bellegambe, peintre excellent. » Il y a quelque chose d'irrégulier et de trivial dans les traits de l'artiste, comme si de violentes passions avaient agité ce cerveau, d'où sortirent cependant de grandes et nobles conceptions. Quoique la biographie ne soit pas destinée à donner la généalogie des familles, nous complétons cette notice, en énumérant ici quelques descendants artistes du célèbre peintre douaisien.

Bellegambe eut de sa femme cinq enfants : Philippe, Martin, Mariette ou Marie, Catherine et Pauline, à qui plusieurs legs furent faits, en 1521, par leur tante Guillemette ou Guillemine, qui était béguine et dont le mobilier comprenait des tableaux et des manuscrits. Martin Bellegambe travaillait à Douai en 1534, et si, l'on s'en rapporte à un document dont l'authenticité nous paraît plus que douteuse, entra comme franc-maître dans la corporation des peintres de Tournai, le 6 novembre 1550. Un petit-fils du grand Bellegambe, nommé aussi Jean, se voua également à l'art de la peinture; en 1580, il peignit des écussons armoriés dans l'hôtel de ville d'Hénin-Liétard; en 1585, il leva le plan d'un marais voisin de Douai, dont la propriété était contestée; en 1586, il coloria et dora l'horloge d'Hénin. De ce travailleur obscur, qui était, en 1609, revêtu de la dignité de prince de la confrérie des clercs parisiens, naquirent trois fils, qui furent aussi peintres : Jean, Vaast et Baudouin, celui-ci né le 4 juillet 1589. Jean testa le 24 juillet 1619 et mourut au mois de mars 1621. Vaast, son frère, habitait la rue des Blancs-Mouchonset, en 1638, exécuta une partie des miniatures de la description du couvent des Dominicains de Douai, qui est actuellement dans la possession de M. de Coussemaker, de Lille. Ainsi que son frère cadet, il signait ses œuvres

d'une lune (la *Belle* en patois du pays) et d'une jambe; l'un d'eux fut, dit-on, l'élève de Rubens. Baudouin fut père de Baudouin, seigneur d'Aplencourt au Forest (près de Douai), né le 8 avril 1612, mort en janvier ou février 1666, et de François, né le 22 avril 1622, mort en 1700, après être entré dans la Compagnie de Jésus.

La famille du grand artiste était, à cette époque, entrée dans la noblesse; mais, à mesure qu'elle s'élevait, s'éteignait insensiblement le souvenir de l'homme qui avait rempli Douai de chefs-d'œuvre et mérité les épithètes de maître des couleurs, de peintre excellent.

Alph. Wauters.

Wauters, *Jean Bellegambe, de Douai, le peintre du rétable d'Anechin*. Bruxelles, 1862. in-8°. — Preux, *Résurrection d'un grand artiste : Jean Bellegambe, peintre du rétable d'Anechin*. (Souvenirs de la Flandre wallonne, t. II, p. 81.) — Asselin et l'abbé Haisnes, *Recherches sur l'art à Douai aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles et sur la vie et les travaux de Jean Bellegambe*, in-8°. (Revue de l'art chrétien, VI^e année, pp. 428 et 454.) — Cahier, *Fragments de peintures du XVI^e siècle, placés, en juillet 1865, au musée de Douai*. (Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de Douai, 11^e série, t. VII.) — Félix Brassart, *Jean Bellegambe, auteur du tableau de l'Immaculée Conception*. (Souvenirs de la Flandre wallonne, t. III, p. 162.) — Forster, *Voyage à Paris et en Bourgogne par la Belgique* (fragments traduits et publiés dans le *Journal des Beaux-Arts*, du 15 novembre 1865).

BELLEGHEM (*Perceval*) ou **VAN BELLEGHEM**, érudit, né à Bruges, vers le commencement du XVII^e siècle. Aveugle de naissance, il sut malgré son infirmité faire de grands progrès dans l'étude des belles-lettres et parvenir à occuper une chaire de langue latine au collège de Maître-Gervais à Paris, où il s'était retiré. Il obtint la faveur que les orphelins de l'école dite *Bogaerde*, de Bruges, fussent admis comme boursiers au collège Gervais, pour y étudier les belles-lettres. Belleghem publia, à Paris, des notes sur la déclamation de l'aveugle de Quintilien contre sa belle-mère, sous le titre de : *Quinctiliani pro cæco contra novercam Declamatio, cum scholiis et notis P. Belligemii*.

Il avait choisi pour devise ces paroles du CXLV^e psaume : *Dominus illuminat cæcos*. On ignore l'année de sa mort.

F. Van de Putte.

BELLEMANS (*Daniel*), poète, né à Anvers en 1640, chanoine régulier à l'abbaye de Grimbergen, près de Vilvorde, et plus tard, curé à Horssen, où il mourut le 12 février 1674. Il publia deux volumes de chansons et de poésies légères, qui eurent beaucoup de vogue ; ils furent réimprimés à différentes reprises, même après la mort de l'auteur jusqu'au milieu du XVIII^e siècle : la onzième édition du *Paradys-vogel* parut à Bruxelles, en 1695. Ses vers ont un cachet particulier et plusieurs pièces de ce volume mériteraient encore d'être réimprimées, entre autres les suivantes : *Adieu au monde*, p. 41 de la huitième édition. — *Le brin de paille et le charbon ardent. Fable*; p. 44. — *La lutte*, p. 60. — *Le rossignol*, p. 115. — *La rose*, p. 117.

Les titres de ces ouvrages sont : 1^o *Het eiltherken van Jesus, spelende sestigh nieuwe liedekens op het groot jubilé van het II. Sacrament van Mirakel tot Brussel*. Brussel, 1670, in-12, obl., pp. 176. Seconde édition, *ibidem*, 1675. — Anvers, 1716. Ce recueil est précédé d'une pièce de vers à l'éloge de l'auteur par le jésuite Adrien Poirters, célèbre poète de cette époque. 2^o *Den lieffelyken paradysvogel, behelsende Geestelyke Liedekens van de Goddelyke liefde ende het verlangen van het Hemels Vaderlandt*. Den VIII druk. T'Antwerpen, in-12 obl., pp. 192.

Ph. Blommaert.

BELLER (*Jean*) ou **BELLERE**, savant linguiste et imprimeur d'Anvers, au XVII^e siècle. Sorti d'une famille dont on ne connaît pas bien l'origine, il fut établi à Anvers dès la première moitié du siècle, et il y exerça son art jusque dans un âge avancé. Sous deux rapports, il fut cité avec distinction parmi les imprimeurs nombreux et habiles de la grande cité pendant la même période : d'une part, on rechercha ses éditions pour la beauté des caractères et la qualité du papier (voir B. de Malinkrot, *Ars typographica*, c. XIV, p. 95) ; d'autre part, on le loua comme possédant une connaissance plus profonde de la langue latine que les plus instruits de ses confrères, et même que Christophe Plantin. C'est à ce second

point de vue que la carrière de Jean Beller mérite une mention toute spéciale dans l'histoire des imprimeurs autrefois célèbres dans nos provinces ; on retrouve, en effet, plus d'une fois l'auteur dans les livres sortis de ses ateliers et portant son nom. Voici d'abord celles de ses publications qui justifient d'une érudition latine peu commune : un *Onomasticon*, imprimé à Anvers en 1553, et une réimpression avec de nombreuses additions, du *Vocabularius*, dictionnaire latin-espagnol, d'Antonius Nebrissensis ou Antoine de Lebrixa, le célèbre humaniste de Salamanque (mort en 1522). Le premier de ces ouvrages fut confié par Beller aux presses de Steels ; mais il eut lui-même l'honneur de mettre la main à la rédaction du contenu : il prit pour base de son *Onomasticon*, d'une part, le *Thesaurus lingue latinæ* de Robert Etienne, qui avait eu trois éditions à Paris, de 1531 à 1543, et le *Dictionarium latino-gallicum*, mis en rapport par le docte éditeur avec son *Thesaurus* (Lutetiae, 1546) ; et d'autre part, les répertoires publiés à Zurich par Conrad Gesner dans les années antérieures à 1553. Beller fit en sorte d'ajouter à ces sources des noms nouveaux et en particulier des noms modernes de lieux. Il est cependant un autre genre de travail qui lui mérita également l'estime des gens instruits : connaissant plusieurs langues modernes, il traduisit quelques ouvrages de l'italien, du portugais ou du latin en français ; il obtint des éloges pour ces travaux littéraires, et il reçut même des encouragements dans sa tâche de traducteur de la part de Christophe Plantin qui l'avait pris pour associé dans les premiers temps de son établissement à Anvers (1555-1560). Il est plausible de croire que Beller qui s'était quelquefois servi des presses d'autrui a mis ses ateliers, dans le principe, à la disposition de Plantin, ou du moins qu'il se chargeait du débit des livres dont ce typographe était l'éditeur ; on lit sous le titre de quelques-uns : « chez Jean Beller » (voir les *Annales de l'imprimerie plantinienne*, par le P. De Backer et M. Ch. Ruelens, p. 6 - 10, p. 16). C'est à Beller qu'appartient la version d'un ouvrage vanté au

XVII^e siècle : *l'Institution d'une fille de noble maison*, traduite de langue toscane en français. Anvers, Plantin, 1558, in-8o. (Voir la notice de M. de Reiffenberg, *Archives philologiques*, tome I, p. 50.) On citait ensuite *l'Historiale description de l'Ethiopie*, traduite du portugais de M. F. Alvarez; Anvers, 1558, in-8o, et *l'Institution des pêcheurs*, traduite du latin de Claude de Vieumont; Anvers, 1582, in-16. On attribue au même Jean Beller la version française de *l'Imitation*, parue sous ce titre : *L'art et manière de parfaitement ensuivre J.-C., autrement dite l'éternelle consolation* (Anvers, 1565, in-16; *ib.*, 1572, texte réimprimé à Douai, chez B. Beller, en 1595, en 1613 et en 1632). Jean Beller avait pour enseigne un faucon; mais il avait pour devise : *In dies arte ac fortuna*; on lisait ces mots autour du bouclier qui était sa marque typographique et au milieu duquel était représentée la déesse Fortune assise sur une barque que guide le génie du commerce, Mercure tenant le caducée. Cette jolie vignette a été gravée de nos jours dans le *Bulletin du bibliophile belge* (I^{re} série, t. IX, 1852, p. 422), d'après une édition de Damhoudere, *Praxis rerum criminalium*; Antverpiæ, per Joannem Bellerum, 1554, ornée de cinquante-sept planches sur bois. Tout fait croire que notre savant imprimeur a vécu à Anvers entouré de considération, jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 13 juin 1595; il y fut inhumé à Notre-Dame, dans la chapelle de Saint-Georges. Jean Beller, qui avait eu six fils, a laissé plusieurs héritiers de son art; ce fut d'abord Balthazar Beller que nous verrons, dans un article suivant, fonder, en 1590, une maison d'imprimerie à Douai, en Flandre; ce furent ensuite Pierre Beller, imprimeur à Anvers en 1596, et Gaspard Beller, son frère, en 1613, qui avait pour enseigne *l'Aigle d'or*; la vignette dont ils se servirent l'un et l'autre était un caducée et deux cornes d'abondance soutenues par deux mains avec cette devise : *Fructus concordia* (voir la *Bibliographie douaisienne*, par H. Duthillœul, nouvelle édition, Douai, 1842,

grand in-8o, pp. 405-406). Un autre Beller alla s'établir à Liège, probablement du vivant de Jean, son frère; il y fut imprimeur et libraire (*bibliopola*), et il y mourut en 1564. C'est donc une seule famille d'Anvers qui pendant la même période, donna des imprimeurs estimés à trois villes importantes des Pays-Bas.

Félix Nève.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, pp. 577-578. — Delvaux, *Biographie des Pays-Bas*. Mons, 1829, t. I, p. 65. — Michaud, *Biographie universelle*, (supplément), t. LVII, 1834, pp. 512-515 (art. de M. de Reiffenberg.) — Baillet, *Jugements des savants*, éd. Paris, 1722, in-4°, t. I, p. 590. (Imprimeurs).

BELLER (*Balthazar*) ou **BELLÈRE**, imprimeur, celui des fils de Jean Beller d'Anvers qui alla établir une imprimerie à Douai vers la fin du XVII^e siècle. Jusqu'à l'érection de son université, en 1562, cette ville importante de l'ancienne Flandre n'avait pas eu d'imprimerie; cet art fut pratiqué en 1574 avec un peu d'extension par Jean Bogard, qui y fut appelé de Louvain, et il produisit bientôt des ouvrages longtemps recherchés pour l'élégance des caractères et la correction des textes. Ce fut en 1590 que Balthazar Beller fonda une maison dans la même ville, et se montra digne de la réputation de l'établissement paternel à Anvers. Il va de soi que l'orthographe de son nom de famille fut Bellère au lieu de Beller suivant la manière dont il fut prononcé dans le Hainaut, la Flandre et l'Artois. Les recherches d'un savant bibliophile, M. H. Duthillœul, nous ont fourni des renseignements précis sur l'étendue de ses entreprises. Balthazar Beller habitait à Douai, rue des Écoles, à l'enseigne du *Compas d'or*. Quelquefois le compas, dirigé par une main sur une planche à tracer, avec la devise : *Labore ac perseverantiâ*, servait de vignette aux ouvrages qu'il publiait; c'était l'emblème adopté de préférence par Plantin et Moretus à Anvers, par Fr. Raphelengius à Leyde. Mais le plus généralement, le titre de ses livres portait une vignette représentant une licorne plongeant sa corne dans un fleuve, avec l'inscription : *Venena pello*. On est parvenu à relever les titres des publications

les plus rares de la maison Beller de Douai; et il est avéré qu'elle a mis au jour des ouvrages considérables en même temps que de petits volumes en latin, en français et en d'autres langues. Il existe un catalogue des impressions qu'elle avait exécutées au bout de peu d'années et d'un assortiment de livres de tout genre, théologie, sciences, éducation, piété, dont elle faisait commerce : *Thesaurus bibliothecarius, sive Cornu copiae librariae Bellerianae, cum duobus supplementis*; in-4^o de 58 p., ann. 1603-1605. Encore unie à nos provinces, soumise au même gouvernement, la ville de Douai, comme l'a dit M. Duthillœul, était, au commencement du XVII^e siècle, « un centre d'instruction vraiment imposant, puisqu'un « de ses libraires tenait une pareille collection de livres à la disposition des professeurs et des étudiants. » Sans nul doute, Balthazar Beller était un homme non moins instruit que ses confrères qui ont écrit de leur main des notes, des préfaces, des dédicaces dans les livres qu'ils publiaient. Il avait mis quelques vers latins à l'adresse de toutes les facultés en tête du catalogue que nous venons de mentionner :

*Thesaurum damus. Equis hunc recuset ?
Et gratis damus. Equis hunc maligna
Contractet, legat, aut manu revolvat ?*
.....

Parmi les publications importantes qui firent honneur à Douai, à l'activité du typographe anversois, nous citerons uniquement les *Biblia sacra*, édition en six volumes in-folio (1617), imprimée avec le concours de Jean Kerberg d'Anvers; la *Bibliotheca mundi* et le *Speculum quadruplex* de Vincent de Beauvais, la dernière édition d'un Miroir, justement célèbre entre les Encyclopédies du moyen âge (4 vol. in-folio d'environ 2,000 pages, année 1624), et enfin le grand ouvrage d'André Hoius, de Bruges, professeur royal d'histoire et d'éloquence à Douai : *Historia sacra et profana*, etc., (1629, in-folio.) Nous releverons surtout, en l'honneur d'un commentateur formé dans les écoles belges, la réimpression, à Douai, des éditions de Virgile et d'Horace publiées auparavant chez Plantin, à

Anvers, par les soins de Théodore Pulmannus ou Poelman. Balthazar Beller fournit à Douai une belle carrière sous le gouvernement des archiducs; on sait qu'il fut mandé en 1600, à Bruxelles, devant leur conseil privé, pour avoir imprimé les *Statuta synodi Dioecanae Tornacensis*, sans avoir demandé l'autorisation civile. On présume que l'imprimeur de Douai, du prénom de Balthazar, est mort vers le milieu du XVII^e siècle; mais que son entreprise a été continuée par un fils du même prénom, jusqu'à l'année 1691; car il est naturel de partager entre deux hommes la direction d'un semblable établissement qui a publié grand nombre d'ouvrages connus dans le cours d'un siècle (1590 - 1691). C'est sans doute la veuve du second des Balthazar Beller qui a maintenu l'établissement de 1691 à 1713, et des membres de la même famille ont poursuivi l'entreprise plus tard encore, comme le prouvent des livres publiés de l'an 1713 à l'an 1722. On peut donc affirmer que les Beller de Douai ont soutenu pendant un siècle et demi, la concurrence des maisons fondées par des étrangers qui cultivèrent le même art après la fermeture de la maison renommée de Jean Bogard, mort en 1634. Félix Nève.

Article de M. de Reiffenberg sur Jean Bellere dans la *Biographie universelle*, t. LVIII, suppl., 1834. — *Bibliographie douaisienne ou Galerie des livres imprimés à Douai depuis l'an 1565*, par M. H.-R. Duthillœul; nouv. éd. considérablement augmentée. Part. I. Douai, 1842, 1 vol. gr. in-8°; part. II (de l'année 1365 à 1835). *Ibid.*, 1834, gr. in-8°. Voir t. I, pp. 69-145, 260-65, 264-66, app. p. 439. *Ibid.*, Notices biogr., pp. 405-406, t. II, pp. 12-18, 57-58, app. pp. 157-159.

BELLER (*Luc*), frère de Jean Beller d'après Villenfagne, imprimeur de Liège, originaire d'Anvers. Établi à Liège à la fin du XVI^e siècle, il y résida pendant une grande partie du XVII^e; il y fut considéré comme un des plus anciens imprimeurs qui aient exercé leur état dans la cité liégeoise, et on place sa mort l'an 1564. On fait vivre dans le même temps un autre Luc Beller qui serait un des fils de Jean, et qui aurait brillé comme poète latin. Ce second Luc, qui serait mort le 19 août 1606, aurait traduit en latin le *Voyage*

du chevalier errant, livre allégorique et pieux du père Cartigny ou de Carteny, carme de Valenciennes. Philippe Brasseur a célébré le mérite du poète traducteur, Lucas Bellerus Antverpiensis, et relevé en même temps la réputation acquise à Anvers par les Beller dans l'art typographique, et cependant cette version latine était conservée en manuscrit jusqu'en 1637, chez un des Beller d'Anvers, du nom de Gaspar.

Félix Nève.

Biographie universelle (suppl.). t. LVII, p. 515. — Brasseur, *Sydera illustrum Hannonia scriptorum*, p. 40. — A. Dinaux, *Archives du nord de la France*, etc., t. IV, p. 281-282.

BELLEET (*Jean*), poète flamand, écrivain dramatique et typographe distingué, était fils de François Bellet, originaire de Saint-Omer, qui vint s'établir à Ypres, en qualité d'imprimeur, en 1608. Jean était maître de poésie de la chambre de rhétorique, de *Rosieren*, à Ypres, dès 1620. Bien qu'il n'ait pas, selon toute probabilité, vu le jour dans cette ville, l'on ne saurait lui refuser la qualité de littérateur flamand : elle lui appartient tout à la fois, par ses œuvres dramatiques et par le long séjour qu'il fit dans l'ancienne capitale de la Flandre occidentale.

Jean Bellet versifia et publia, en 1625, un opuscule, traduit du latin en flamand par son père ; il porte pour titre : *De Welvoeghinghe ofte beleefttheyt in den gemeynen handel onder de menschen*. Poète dramatique très-fécond, il composa des comédies et des tragédies et l'administration communale d'Ypres le chargea, tous les ans, de la pièce qu'on représentait en plein air, à l'occasion de la fête communale, dite *Thuindag*. Feu le docteur Van Daele, d'Ypres, nous a transmis dans son *Tydcverdryf*, publié en 1805 et 1806, des particularités curieuses sur le poète Bellet, dont il ose comparer la versification à celle de Cats ; c'est lui qui nous a fait connaître, par des extraits, plusieurs de ses pièces de théâtre, notamment celle composée et représentée, avec l'aide des rhétoriciens, de *Rosieren*, dits de Sainte-Anne, le 17 septembre 1622, l'occasion du mariage de Ghislain

Baelde, premier prince de cette société, depuis sa réorganisation, et dont le sujet : « Quel tourment souffre un amant avant de plaire à sa bien-aimée » fut proposé par le prince lui-même. Le 17 février 1629, il fit représenter une autre comédie, à l'occasion du mariage de Pierre Vande Castele, seigneur de Triols, prince de la même gilde.

L'analyse des écrits de Bellet, faite par M. Van Daele, nous apprend encore qu'il composa, en 1632, son *Wenceslas*, et en 1635, *David en Betsabée*. Il cite également de lui les comédies *Franccasso en Florette* et *Monsieur Lappe en Jaffrouw Warmoes*. Les intrigues de ces pièces se ressemblaient en général, de la forme espagnole. Bellet forma un élève distingué, N. Verpoort, qui, lui succédant comme maître de poésie dans la société de *Rosieren*, fut chargé à son tour de la tragédie annuelle de la *Thuindag*. Jean Bellet était lié d'amitié avec ses contemporains Olivier de Vrec, Jacques Ymmeloot, Claude de Clerck et Lambert de Vos, également poètes distingués. Van Daele exprime, dans son ouvrage, cité plus haut, ses regrets de ce qu'on n'ait pas publié les œuvres de Bellet ; nous regrettons à notre tour que son biographe ne nous ait pas mis sur les traces de ses manuscrits, qui sans doute existent encore en partie. On ignore l'année de la mort du poète, mais elle est approximativement indiquée par l'avènement de son successeur à la maîtrise de poésie des *Rosieren* : ce fut Guillaume Seys, qui en prit possession en 1664. François et Jean Bellet ont édité quantité d'ouvrages, dont l'exécution typographique était très-soignée, notamment les œuvres in-folio d'Adrien Van Scricck, seigneur de Radorne et de Loire. Le graveur yprois, Guillaume Du Tielt, a gravé beaucoup de titres pour leurs livres.

J. Vande Putte.

* **BELLIARD** (*Augustin - Daniel*, comte), lieutenant-général français, ministre de France à Bruxelles. C'est à ce titre que ce diplomate doit figurer dans la biographie nationale.

Le comte Belliard naquit à Fon-

tenay-le-Comte (Vendée), le 25 mai 1769 et mourut à Bruxelles, le 28 janvier 1832. Il débuta, lors des premiers troubles de la Vendée dans la carrière militaire qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. Il avait été élu chef d'une compagnie de volontaires, mais il déclina cet honneur et voulut combattre d'abord en simple soldat. Envoyé à l'armée du Nord, il fut remarqué de suite par le général Dumouriez qui l'attacha à son état-major. Il se distingua aux affaires de Grand-Pré et de Valmy, à la bataille de Jemmappe ainsi qu'à celle de Nerwinden. Arrivé au grade d'adjudant-général il fut disgracié peu de temps après et s'enrôla comme simple soldat dans un régiment de cavalerie; mais il fut bientôt réintégré dans son ancien grade et alla, avec le général Hoche, aider à la pacification de la Vendée. En 1796, il fut employé à l'armée d'Italie sous le général Bonaparte et se distingua au siège de Mantoue par son activité infatigable et un courage supérieur à tous les périls. Il contribua puissamment au gain de la bataille de Castiglione par une habile manœuvre qu'il exécuta avec la division Serrurier dont il avait le commandement provisoire. A Caldiero, à Arcole, il se couvrit de gloire et reçut le grade de général et le commandement d'une brigade à la tête de laquelle il rendit les plus brillants services dans le Tyrol. Sa valeur et son caractère avaient fixé l'attention du général Bonaparte qui le désigna pour l'accompagner en Égypte. La journée des Pyramides, celle d'Héliopolis et tous ces grands combats qui illustrèrent cette immortelle campagne, fournirent au général Belliard des occasions de déployer ses talents militaires et son rare courage. Rentré en France, il reçut, en 1802, le commandement de la vingt-quatrième division militaire qui comprenait la Belgique et pendant deux ans qu'il résida à Bruxelles, il ne cessa de se concilier l'estime et la reconnaissance des populations.

En 1805, il fut appelé au poste de chef d'état-major du corps de cavalerie commandé par le prince Murat. Il fit la campagne d'Autriche, assista à la bataille

d'Austerlitz et mérita par sa conduite d'être nommé grand-officier de la légion d'honneur. Il prit part aux campagnes de 1806 et de 1807 et combattit à Iéna, à Eylau, à Friedland. En 1808, il passa en Espagne, contribua à la reddition de Madrid et reçut le gouvernement de cette capitale. Il exerça ces fonctions dans les circonstances les plus difficiles, avec la douceur et la bienveillance qui distinguaient son caractère; aussi son nom est-il resté honoré en Espagne. En 1812, il fit partie de l'expédition de Russie, en qualité d'aide-major général de cavalerie de la grande armée; il se distingua à Kukoviacki, à Witepsk, à Smolensk, à Dorogoboutsch, à la Moskowa, à Mojaïsk. Après cette campagne désastreuse, il fut nommé colonel-général des cuirassiers et réorganisa, en Prusse, toute la cavalerie française. A la bataille de Dresde, en 1813, il fit des prodiges de valeur, ainsi que pendant la campagne de France. Après la bataille de Craonne, il reçut le commandement de toute la cavalerie de l'armée et de la garde. Après l'abdication de Napoléon, le comte Belliard se trouva d'abord enveloppé dans la disgrâce qui frappa un grand nombre de généraux de l'empire, mais en 1819, une ordonnance de Louis XVIII le réintégra à la chambre des pairs où il siégea avec honneur jusqu'en 1830. Après les journées de Juillet, il fut chargé d'aller à Vienne notifier l'avénement au trône de la branche des d'Orléans. A peine avait-il rempli cette mission qu'il reçut l'ordre de se rendre à Bruxelles comme ambassadeur du roi Louis-Philippe.

La Belgique venait de rompre violemment le pacte qui l'avait unie à la Hollande depuis 1815; tourmentée par le froissement des factions et des systèmes rivaux, en proie à tous les dangers de l'incertitude et de l'intrigue, elle ne parvenait pas à constituer un gouvernement régulier et elle avait élu un régent (24 février 1831), ce qui n'avait empêché ni les conspirations de Grégoire et de Vandersmissen en faveur du prince d'Orange, ni les efforts des républicains; elle avait repoussé les propositions de sa

future indépendance, protesté contre les résolutions de la conférence de Londres des 20 et 27 janvier; enfin elle avait renié pour ainsi dire le principe de l'indépendance nationale en offrant le trône à un prince français.

Ce fut dans ces circonstances critiques que le général comte Belliard fut accrédité à Bruxelles; sa mission avait pour but de maintenir la paix si essentielle dans l'intérêt du nouvel État comme dans l'intérêt de l'Europe; de convaincre le gouvernement que l'admission de la Belgique dans la grande famille des États européens, si elle lui créait des droits dont elle pouvait, à juste titre, se montrer jalouse, lui avait imposé, en même temps, des obligations qu'elle ne pouvait méconnaître sans injustice ni sans danger. Le nouveau ministre du gouvernement français devait surtout s'efforcer d'obtenir la levée du blocus de Maestricht; il devait aussi amener le gouvernement du régent à adhérer aux dispositions du protocole du 20 janvier, qui assurait à la Belgique son indépendance, sa séparation définitive de la Hollande et l'exclusion de la maison de Nassau. Il lui était recommandé d'ailleurs de s'abstenir de toute intervention dans le choix d'un candidat à la royauté.

Les conseils pleins de sagesse, de prudence et de loyauté du comte Belliard parvinrent non sans peine à ramener vers des idées d'ordre et de paix les hommes qui étaient à la tête du mouvement et que de nombreux mécomptes avaient naturellement rendus irritables et soupçonneux; il réussit, au milieu de tant d'écueils, de complications et de difficultés de toute espèce, à préserver l'État naissant de cet esprit de guerre et d'anarchie toujours prêt à compromettre sa cause. Il eut à lutter également contre les menées de l'Angleterre dont le représentant, lord Ponsomby, par ses manœuvres et ses intrigues, entretenait un état d'irritation et de violence qui eût pu devenir pour la Belgique une cause infaillible de désastre et de ruine. Enfin l'arrivée à Bruxelles du comte Belliard ramena bientôt la confiance; ses paroles, qui devaient leur puissance à la droiture

de son caractère et à la loyauté de ses intentions, exercèrent la plus salutaire influence; elles ne parvinrent pas cependant à convaincre les Belges de la nécessité de s'organiser en forces régulières. Éblouis par les succès faciles qu'ils avaient obtenus sur les Hollandais, ils se figuraient que le patriotisme suffisait pour vaincre une armée en campagne. Ils furent cruellement désillusionnés à cet égard, lorsqu'au mois d'août 1831, les Hollandais envahirent brusquement la Belgique. Dans cette circonstance, comme toujours, le comte Belliard ne perdit pas un instant pour sauver la nationalité belge. Sur la demande du roi Léopold, il appela l'armée française et courut à Louvain, au quartier général du prince d'Orange, arrêter la marche de l'ennemi. Dans les négociations qui suivirent cet événement, le comte Belliard redoubla d'activité pour combattre les sérieuses difficultés que les intrigues de la diplomatie ne cessaient de faire renaître. Mais tant de travaux avaient profondément altéré sa santé; le 28 janvier 1832, en sortant du palais du roi, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. La Belgique, pour reconnaître les services éminents qu'elle devait au ministre français qui avait si puissamment contribué à fonder son indépendance, lui éleva une statue, dans le quartier du Parc, à Bruxelles.

Général Guillaume.

Mémoires du comte Belliard. — Correspondance officielle du comte Sébastiani. — Journaux du temps.

BELLO (*Pierre*), poète du XVIII^e siècle, naquit à Dinant, probablement dans les premières années de ce siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé recteur de la chapelle Saint-Laurent, dans sa ville natale. Plus tard, il obtint la cure de Jemeppe-sur-Sambre. Bello avait du goût pour la poésie et consacrait ses loisirs tant à la muse tragique qu'à la muse lyrique. L'époque de sa mort nous est inconnue. On connaît de Bello : 1^o *Tragédie sur la vie et martyre de saint Eustache*, par M. Pierre Bello, Dinantois, recteur de la chapelle de Saint-Laurent, à Dinant. Liège, Jean Ouwerx, 1632, petit

in-8° de 8 ff. prélim., 84 pp. et 5 ff. non chiffrés à la fin, contenant diverses poésies lyriques. La société des Bibliophiles liégeois vient de faire réimprimer ce livre à 60 exemplaires; Liège 1865, in-8°. — 2° *Histoire des miracles et guarisons obtenues à l'invocation de la glorieuse Vierge Marie, honorée en son image à Jemeppe-sur-Sambre, au comté de Namur, sous le titre de Nostre-Dame de la Charité ou du Saint-Amour, depuis le 10 de mars 1641, avec plusieurs oraisons et chansons spirituelles*, par M. Pierre Bello, pasteur du lieu. Namur, Jean Milst, 1642, petit in-8° de 6 ff. prélim. et 144 pp. Cet ouvrage, entremêlé de prose et de vers, est d'une très-grande rareté.

H. Helbig.

Bulletin du Bibliophile belge, 2^e série, t. 1, pp. 129-155. — *Les Fleurs des vieux poètes liégeois*, pp. 118-127. — Les ouvrages de Bello.

BELLO-CAMPO, historien, né à Douai. Voir BEAUCHAMP.

BELLOCASSIUS (*Stephanus-Comes*), poète, né à Cassel (ancienne Flandre). Voir COMES.

BELLOMONTANUS (*Bonaventura*), écrivain ecclésiastique, poète du XVIII^e siècle. Voir BONAVENTURA BELLOMONTANUS.

BELPAIRE (*Antoine*), administrateur, né à Ostende, le 3 février 1789, mort à Auvers, le 14 décembre 1839. A la suite de la révolution française, il fit ses premières études à Messines, dans les environs d'Ypres, sous les yeux d'un bon prêtre, qui lui donna tous ses soins : il acheva ces mêmes études, si bien commencées, en s'aidant des leçons d'un ancien élève de l'école polytechnique qui lui inspira le goût d'aller perfectionner son instruction dans le même établissement. Belpaire fut en effet reçu élève de l'école en 1805 ; et, au bout d'une année, il fut désigné pour le service de l'artillerie. Ses parents s'alarmèrent et le jeune homme dut renoncer à la position qu'il avait en vue. Il revint à Ostende en 1806, et bientôt après il accepta une place de maître d'études au lycée de Bruges, qui était alors un des établissements les plus distingués de l'empire ; on y comptait, en effet, plusieurs hommes remar-

quables, qui devinrent ensuite membres de l'Institut de France, notamment M. Milne Edwards.

En 1810, Belpaire passa comme maître d'études au lycée de Bruxelles. Il suivit avec soin les cours de l'école de droit de cette ville, reçut le grade de bachelier le 26 mars 1813, et celui de licencié le 20 juillet suivant. En 1816, il retourna à Ostende, en qualité de notaire et, à la fin de 1821, il obtint, dans la même ville, la place de greffier de commerce. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1827, époque à laquelle il alla occuper l'emploi de greffier au tribunal de commerce d'Anvers.

Dès l'année 1825, l'esprit scientifique de Belpaire s'était tourné vers une question intéressante que l'Académie royale de Bruxelles avait mise au concours. Il s'agissait d'établir les changements que la côte d'Anvers à Boulogne avait subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours. Pour mieux examiner cette question et pouvoir entrer avec plus d'assurance dans tous ses détails, Belpaire fit plusieurs voyages à pied, sur toute l'étendue du littoral qu'il se proposait de décrire.

Les résultats des travaux furent consignés dans un mémoire qui mérita le prix du concours ouvert. Dans ce travail l'auteur commence par y décrire l'état des côtes sous la domination des Romains ; il entre ensuite dans les détails nécessaires pour constater leur état actuel, fait connaître les causes des changements survenus, rapporte les preuves qui en établissent la réalité ; puis finit par énumérer les inondations qui ont eu lieu et par exposer les changements qu'elles ont produits. Moins content de son ouvrage que ses juges, il entreprit ensuite de nouvelles études et de nouvelles explorations sur la côte, pour élucider entièrement la question.

Par suite des mêmes travaux, il avait présenté à l'Académie, en 1833, une notice historique *Sur la ville et le port d'Ostende*, qui a été insérée dans le tome X des Mémoires de ce corps savant. Cette persévérance et ces labeurs dirigés avec tant d'intérêt vers la con-

naissance des parties les plus intéressantes de la géographie industrielle et politique du pays, finirent par fixer l'attention de cette institution qui le nomma au nombre de ses membres, dans la séance du 7 mars 1835.

Vers 1830, Belpaire avait été nommé membre de la commission d'instruction publique et inspecteur des écoles dans la deuxième division de l'arrondissement d'Anvers. Il exerça ces dernières fonctions jusqu'à l'époque de la révolution, qui les fit cesser, en donnant à l'enseignement la liberté la plus grande.

En 1831, parut un arrêté royal qui créait une commission spéciale pour la rédaction d'un *projet de loi* sur l'enseignement. Ce projet avait été rédigé par une commission, sous la présidence du ministre de l'intérieur, par MM. Lecocq, Arnould, Belpaire, Cauchy, Ernst et Quetelet faisant les fonctions de secrétaire. Ce projet, donnant à l'enseignement des bases toutes nouvelles, adoptait les principes d'une liberté que la Constitution sanctionna et qui n'avaient point existé jusqu'alors.

Belpaire, dans les derniers temps de sa vie, s'occupait de la traduction d'un traité de droit anglais, sur les lettres de change; et, toujours conséquent avec lui-même, il sacrifiait généreusement son amour-propre, ses loisirs à l'espoir de se rendre utile. Il avait aussi été l'un des rédacteurs d'une revue judiciaire, publiée à Bruxelles, sous le titre d'*Archives de droit et de législation*.

Il conserva jusqu'à la fin son amour pour le travail; trois semaines avant sa mort, qui fut amenée par une maladie lente, il se faisait encore conduire aux réunions de la Commission de navigation de l'Escaut, dont il était un des membres les plus actifs. Jusqu'au dernier instant, il montra toute la lucidité de son esprit, et s'entretint pieusement avec ses enfants, en leur donnant ses derniers conseils.

Ad. Quetelet.

BEMMEL (*Gabriel VAN*), écrivain, né à Bruxelles, mourut en 1620. On a peu de renseignements sur la vie de ce personnage; on sait seulement qu'il fit ses études à Louvain où il obtint, en

1612, le grade de licencié en droit, qu'il revint dans sa ville natale pour y occuper bientôt les fonctions de secrétaire de la commune, et qu'il mourut jeune après s'être acquis la réputation d'un homme distingué par ses connaissances et ses mœurs. Il composa : *Sanctorum Ignatii et Xaverii, in divos relatorum triumphus Bruxellæ, ab aulâ et urbe celebratus*. Bruxelles, 1622, in-8°. Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 525. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*. Piron, *Levens-beschryving*.

BEMMEL (*Charles-Maximilien-Philippe VAN*), poète, professeur, né à Bruxelles, le 26 février 1778, mort dans la même ville, le 23 septembre 1827. Il appartenait à une famille noble originaire de Gueldre, et dont le village de Bommel, près de Nimègue, renferme encore le château et les tombes. Les Van Bommel comptaient parmi les lignages patriciens du Brabant, et fournirent un grand nombre de bourgmestres à Anvers, à Louvain, etc. Par sa mère, Anne Bacon, Charles van Bommel descendait du chancelier d'Angleterre qui a régénéré les méthodes scientifiques.

Van Bommel manifesta de bonne heure une aptitude peu commune pour la culture des belles-lettres. Il avait pris ses grades de philosophie et de droit à l'université de Louvain, où l'un de ses ancêtres avait fondé le collège Van Dale. Lui-même était devenu patron et premier proviseur de ce collège. En 1799, sa santé exigeant qu'il fit un séjour à la campagne, il occupa les fonctions de commissaire spécial à la comptabilité des communautés et des indigents du canton de Gosselies (département de Jemmapes). L'année suivante le vit entrer dans l'enseignement privé : c'est là que ses goûts l'entraînaient. Il se manifestait alors en Belgique une sorte de réveil favorable à la littérature. Le niveau littéraire du pays, si bas à la révolution brabançonne, se relevait déjà notablement depuis notre incorporation à la France. Au premier rang des bons esprits qui se signalèrent dans ces travaux de l'intelligence, il faut mettre Charles van Bommel. C'est au succès de ses premiers essais poétiques, qu'il

dat, le 7 avril 1805, son admission dans la Société de littérature, fondée cinq ans auparavant, par des jeunes gens d'élite, pour ne citer que Lesbroussart et de Stassart. La poésie légère, qui avait atteint son point de perfection en France dans le siècle auquel Van Bommel appartenait par sa naissance et ses jeunes années, attirait et retint les prédilections du poète belge. Il profita d'un voyage qu'il fit à Paris vers cette époque (et la chose était plus rare alors qu'aujourd'hui) pour nouer d'amicales relations avec ce que les lettres françaises offraient alors de représentants éminents. C'est ce qui explique qu'à une époque où l'origine et le nom même de Van Bommel devaient lui être de mince recommandation dans la capitale du goût, les rimes aisées de notre compatriote virent le jour presque en même temps à Paris, dans le *Chansonnier des Grâces* et l'*Almanach des Muses*, à Bruxelles dans l'*Almanach poétique*, à Gand, dans l'*Annuaire poétique* (1805-1806). En 1815, un nouveau régime plus favorable aux droits de la pensée, travaillait à réorganiser l'enseignement dans nos contrées. Il n'était pas facile de trouver des Belges aptes à remplir les fonctions de professeur dans les établissements d'instruction secondaire. Peu sans doute réunissaient autant de titres que Van Bommel à l'attention du gouvernement des Pays-Bas et il fut chargé d'occuper au collège royal de Gand la chaire de poésie en remplacement de Lesbroussart. Sa nouvelle position lui fournit l'occasion de se lier d'amitié avec Cornelissen, Lesbroussart et Quetelet. Des gens de cet esprit n'étaient pas faits pour détourner Van Bommel de ses propensions poétiques. Mais tout le monde n'avait pas la même bienveillance; et, c'est pour répondre à quelque pédant, offensé de ses goûts littéraires, que Van Bommel écrivit les vers que voici, des mieux frappés assurément :

Vadius, grave et sérieux
Ne peut concevoir que ma muse,
Dans ses folâtres jeux s'amuse

A des chansons d'amour, à des refrains joyeux.
Il dit que mon état, que mes talents, mon âge,
Ne me permettent plus ce léger badinage,
Que je dois renoncer à la frivolité,

Va, je fuis du pédant jusques à l'apparence,
Je méprise cet art de parler par sentence,
De marcher en mesure et de compter ses pas,
De donner à des riens une haute importance,
De citer des grands mots que l'on ne comprend pas,
Et de porter enfin sur chaque jouissance
La froide équerre et le compas.

Ces vers qui décèlent un heureux naturel, sont extraits de l'*Almanach poétique de Bruxelles* pour 1817, le quatorzième de la collection et le seul qui ait été imprimé à Gand. Il le fut, non pas, comme d'ordinaire, aux frais de la *Société de littérature*, mais à ceux de Van Bommel sans que nous puissions indiquer la cause de cette anomalie. De 1804 à 1813, notre poète collabora régulièrement à la même publication. En 1817, il le fit une dernière fois par l'insertion de plusieurs couplets, stances, romances; il est à remarquer que dans l'une de ces dernières pièces intitulée : *l'Incorrigible*, la musique et la poésie sont du même auteur. Il semble qu'à partir de cette époque, il ait (comme on le disait alors) renoncé à courtiser les efastes sœurs. Il écrivit aussi pour le théâtre quelques bluettes dramatiques : *Un petit mot pour rire*, *Le joli petit ménage*, *La bonne fille*. En somme, Van Bommel a beaucoup écrit, aussi bien en prose qu'en vers. Par malheur, ce sont toutes pièces détachées, tous opuscules difficiles à retrouver. Il serait à désirer que son fils réunît en un volume les feuilles éparses de la couronne littéraire de son père.

Van Bommel avait épousé Julie Schuermans, sœur du procureur du roi de ce nom qui a joué un rôle dans la révolution de 1830. Ils n'ont laissé qu'un fils, fondateur de la *Revue Trimestrielle* et professeur à l'Université de Bruxelles. En 1824, la santé de Ch. van Bommel lui imposant le repos, il échangea sa chaire contre le siège de juge de paix à Bruxelles. Trois ans après (23 septembre 1827), la mort vint frapper le poète, trop tôt assurément pour sa famille et pour ses amis, trop tôt aussi pour sa réputation littéraire, qui n'aurait pu que s'étendre et se fortifier, à mesure qu'il aurait produit, grâce à la verve facile qui paraît l'avoir caractérisé, de nouveaux morceaux de poésie remarquables par leur clarté, leur élégance

sans prétention, leur sel sans malignité et leur sentiment juste et contenu. Membre de la Société de littérature de Bruxelles depuis 1805, Van Bommel fut aussi pendant quelques années secrétaire de la classe de littérature de la Société des Beaux-Arts de Gand; les Sociétés d'*Émulation de Liège*, d'*Arts, Sciences et Lettres d'Orange* et des *Troubadours d'Aix*, la Société *Concordia* de Bruxelles, la Société royale de langue et de littérature nationale de Bruges, la Société de langue et de littérature néerlandaise de Gand, la Société de lecture de Bruxelles, l'avaient associé également à leurs travaux.

F. Hennebert.

Van Hollebeke, *les Poètes belges*, Namur, 1864.
— Renseignements privés.

BENAU (Pierre), lexicographe et poète, né à Gand, le 14 février 1779, décédé en cette ville le 4 novembre 1815. Il était célibataire, fils de Michel-Joseph Benau, chapelier, à Gand, et d'Isabelle-Caroline Primelius. Il fit ses études à l'école centrale du département de l'Escaut, établie en 1798 dans l'ex-abbaye de Baudeloo. Il s'adonna avec ardeur aux connaissances linguistiques, et publia, en 1809, pour les institutions primaires de la Flandre, un *Dictionnaire français-flamand et flamand-français*, à l'instar du lexique de J. Des Roches, en deux volumes in-8°. Imprimé par A.-B. Stéven, à Gand, l'édition fut tirée à cinq mille exemplaires, d'après la déclaration faite à l'autorité, et l'ouvrage eut longtemps la vogue dans les écoles flamandes. P. Benau cultiva, avec quelque succès, la poésie française. La *Bibliographie gantoise* (1483 à 1850) cite de lui deux cantiques maçonniques, mis en musique par les F. Ots et Devigne, pour célébrer l'installation de la loge gantoise LE SEPTENTRION. Dans les *Annales belgiques des sciences, arts et littératures*, 1818 et 1821, on rencontre plusieurs de ses pièces de vers, publications posthumes, parmi lesquelles sont trois épigrammes, imitées des poésies de l'*Anthologie*, recueil manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, à Florence, que P. tenau avait l'intention de traduire tout entier en vers français. La pre-

mière des imitations de Benau a pour titre : *In Theodulphum*; la seconde : *Thanaïs et Triphonandre*; la troisième : *La Mort et l'empirique, ou le pari*. Comme maint autre de ses factums poétiques, ces pastiches français sont dirigés contre la Mort et les médecins. *La Mort et l'empirique* fut sa dernière épigramme; l'auteur, atteint d'un mal incurable, ne sut pas même l'achever. La fin y fut ajoutée par Norbert Cornelissen, le spirituel et fécond littérateur, qui l'accompagna d'une note explicative. Les quatre vers qui la terminent et l'hémistiche précédent n'appartiennent pas à Benau, et sont peut-être un peu faibles. " *La Mort*, peu généreuse, dit N. Cornelissen, la Mort qui eût dû rire la première de vieilles plaisanteries mille et mille fois renouvelées des Grecs, ne voulut pas permettre que l'art et la science des médecins triomphassent d'une maladie de langueur, et elle enleva Pierre Benau avant l'âge de trente-six ans révolus. Au surplus, les pointes de ses épigrammes paraissent plus directement aiguës contre les bâtarde de la science, les charlatans, les empiriques, les médocastres et les débiteurs de drogues, les *pharmacopœæ* d'Horace. " — Pierre Benau, jusqu'à sans profession, avait enfin choisi la carrière du barreau; il était sur le point d'être reçu avocat, lorsqu'il mourut, regretté de ses concitoyens, qui appréciaient ses qualités et son esprit.

Edm. De Busscher.

BENEDEN (Laurent VAN), hagiographe, né à Grimbergen (Brabant), mort à Laeken en 1638. On possède peu de renseignements sur la vie de cet ecclésiastique, on sait seulement qu'il était licencié en droit canon et droit civil et qu'il remplit, pendant de longues années, les fonctions de curé à Laeken, près de Bruxelles.

Le curé Van Beneden consacra à l'église de ce village et à sa vierge miraculeuse, pour laquelle l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, montra toujours une dévotion particulière, un ouvrage assez étendu intitulé : *Historie van de kercke van Christus gewydt beelt, draet ende machtighe wiencken van de soete Moeder*

Gods Maria te Laeken. Brussel, H. Anthoon, 1624, in-8o, 279 pages. L'auteur, qui paraît érudit, y retrace l'histoire de l'église de Laeken et énumère les miracles qui s'y sont opérés par l'intercession de la Vierge Marie. La deuxième partie de l'ouvrage rappelle, sous une forme bizarre, les témoignages rendus depuis les temps les plus reculés au culte de la mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est à remarquer que les prêtres oratoriens, qui avaient une maison à Laeken, s'occupèrent beaucoup du même sujet. Jean Gurnez, prêtre de l'Oratoire, mort en 1652, prit ce livre pour base de sa *Laca Bruxellense Suburbanum* (Bruxelles, 1647, in-4o). L'œuvre dont Van Beneden était l'auteur et qui fut publiée en espagnol en 1635, n'est pas sans une certaine importance à cause de l'influence qu'exercèrent les contestations dont la cure de Laeken fut l'objet lors des fameux débats entre les molinistes et les jansénistes au XVII^e siècle à Bruxelles, contestations auxquelles les Oratoriens furent activement mêlés.

Bon de Saint-Genois.

A. Wauters, *Environs de Bruxelles*, t. II, pp. 534-538. — Piron, *Levensbeschryving*.

BENEDICTUS, compositeur, né vraisemblablement à Bruges, vers 1480. Voir Ducis (*Benoît*).

BENING (*Alexandre*) ou **BENING**, dessinateur à la plume et enlumineur, florissait à Gand et à Bruges, de 1469 à 1500; il mourut à Gand en 1519. Un acte passé par-devant les échevins du chef-collège gantois, le 19 janvier 1468, style de Flandre (1469 n. s.), nous apprend qu'Alexandre Bening s'affilia, vers cette date, à la corporation des peintres et sculpteurs à Gand, afin d'y obtenir la franchise de profession. Il dut se soumettre aux conditions imposées par le métier plastique, en vertu de l'ordonnance seabinale du 13 juin 1463, et se reconnut débiteur du quart de la taxe ordinaire d'admission des peintres et des miniaturistes. Jadis, les calligraphes rubricateurs, les dessinateurs à la plume et les enlumineurs d'images avaient exercé en pleine indépendance, libres de tout lien de métier, leur état spécial, leur talent semi-artistique, quelquefois re-

marquable; mais lorsque, dans leur travail, le pinceau, qu'ils n'employaient primitivement qu'aux rehauts de leurs tracés et dessins à la plume, se substitua presque entièrement à celle-ci, les réclamations des peintres et des miniaturistes surgirent contre cette pratique. Le magistrat communal, faisant droit à leurs doléances, mit un terme à cet empiètement illicite. Les enlumineurs furent dès lors astreints à l'achat de la maîtrise: à Bruges, en 1454, à Gand, en 1463. Ce fut comme enlumineur, exécutant *l'imagerie à la plume et au pinceau*, qu'Alex. Bening fut admis dans la corporation de Gand, en 1469, et non comme miniaturiste, travaillant pour les missels et les manuscrits. La miniature y fut de tout temps assimilée à la peinture. Parmi les répondants qui, selon l'usage, se portèrent les cautions d'Alexandre Bening, figurait l'éminent peintre gantois Hughes Vander Goes, dont il épousa une sœur ou une parente du même nom patronymique: Catherine Vander Goes.

Dix-sept ans après, en 1486, la matricule de la gilde de Saint-Luc et Saint-Eloi, à Bruges (métier des peintres, sculpteurs et selliers), enregistrait aussi Alex. Bening, en qualité de confrère. Il y paya la contribution annuelle en 1486, 1487 et 1500. Il revint ensuite à Gand, où il est mort en l'année échevinale 1518-1519 (du 15 août 1518 au 15 août 1519). Sa veuve, Catherine Vander Goes, et ses fils: M^{re} Simon Bening, le miniaturiste; M^{re} Paul Bening, sur lequel on n'a aucune notion biographique, et leur sœur Cornélie Bening, unie en premières noces à André Haliberton, à Anvers, et y remariée avec le médecin M^{re} Jean Vanden Gheere, se portèrent héritiers; les enfants d'Alex. Bening payèrent le droit d'issue sur la moitié de la succession paternelle, à cause de leur non résidence à Gand. Peu de temps après, Catherine Vander Goes suivit son époux dans la tombe. M^{re} Simon Bening et sa sœur Cornélie, seuls héritiers, soldèrent le droit des étrangers sur la succession maternelle. Leur frère, M^{re} Paul Bening, n'y participa point. Ces particularités sont consignées dans les comptes de la

ville de Gand, manuscrits contemporains. La comptabilité du métier artistique de Bruges, année 1519-1520, mentionne, sans préciser la date, qu'il a été payé, en acquit de la dette mortuaire de M^{re} Alex. Bening, engagement souscrit par la plupart des confrères, à leur admission aux prérogatives professionnelles, une somme de quatre escalins et deux deniers de gros de Flandre, employée en partie aux frais de la messe funèbre célébrée, pour lui, par la gilde brugeoise. En 1514 il fut, avec son fils Simon et le peintre Gosuin Vander Weyden, co-tuteur des enfants de sa fille Cornélie; il intervint, à Anvers, dans un acte de la mortuaire de leur père André Haliberton, mais il n'habita point cette ville, et n'y fut pas inscrit parmi les francs peintres de la corporation de Saint-Luc.

L'on n'a connaissance, aujourd'hui, d'aucune production de la plume ou du pinceau d'Alexandre Bening. Et pourtant, il a dû travailler activement, durant une carrière d'un demi-siècle, carrière marquée par une double affiliation artistique, à Gand et à Bruges, où il acquit ainsi le privilège d'exercer son talent. Il fut probablement le maître de son fils Simon, l'habile enlumineur-miniaturiste.

Il est peu de nos anciens artistes dont le nom ait été plus diversifié ou plus estropié dans son orthographe et sa forme linguistique, que celui des Bening. La matricule d'admission et les comptes de la gilde de Saint-Luc et Saint-Eloi, à Bruges, nous donnent alternativement, de 1486 à 1519 : Benin, Benyn et Benning, pour M^{re} Alexandre; de 1508 à 1554 : Benin, Benyn, Benyng, Benyngh, Bennyngh, Benit, Benig, Benyng, Byennine, Beninc et le plus souvent Bening, pour M^{re} Simon. — Les documents de Gand n'ont, de 1469 à 1519, que les variantes Bening, Benyn, Benning et Bennings; les actes anversoïses, de 1512 à 1514 : Benninck et Benninck. Enfin, dans d'autres documents, les scribes contemporains ou les transcripteurs ont écrit: Bering, Berning, Bernic et Berninck. Les biographes modernes se sont naturellement égarés au milieu de ces variantes.

Edm. De Busseher.

Comptes et actes échevinaux de Gand et de Bruges, xve et xvie siècles. — Archives de la corporation artistique de Bruges : *Le Beffroi (arts, héraldique et archéologie, W.-II -J. Weale)*. Bruges, 1865 — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale.* — Archives des arts : *Messenger des Sciences historiques*, (Alex. Pinchart), Gand, 1860. — *Leven en werken van de hollandsche en vlaamsche schilders*, etc. (Chrét. Kramm), Amsterdam, 1837-1864.

BENING (*Simon*) ou **BENINC**, latinisé **BENICHIUS**; dessinateur à la plume, enlumineur et miniaturiste, florissait dans la première moitié du xvie siècle. L'année et le lieu de sa naissance sont incertains; mais il est probable qu'il naquit à Gand, où son père, Alexandre Bening, habita, selon toute apparence, de 1468 à 1485, et avait épousé Catherine Vander Gocs. Il mourut à Bruges, en 1561. Reçu en 1508 membre et franc maître de la corporation brugeoise de Saint-Luc et Saint-Eloi (métier des peintres, sculpteurs et selliers), Simon Bening quitta bientôt cette ville, y revint en 1512, s'en éloigna de nouveau, jusqu'en 1516, et s'y établit définitivement. En 1519, après la mort de son père, il y acquit les droits et les prérogatives de la bourgeoisie. Il continua néanmoins à se rendre et à séjourner à Gand, à Anvers, à Bruxelles, à Londres, où l'appelaient, sans doute, des commandes et le soin de la vente de ses productions. Il se maria deux fois; il perdit en 1542 sa première femme, Catherine Stroo, étrangère à la ville de Bruges, et dont il eut cinq filles : Liévine, la miniaturiste; Alexandrine, marchande d'objets d'art, épouse de Clément Claissens; Anne, Claire et Barbe. Sa seconde femme, nom inconnu, décéda le 8 mai 1555, sans postérité. Il eut aussi une fille naturelle, Laurence Dullaert, à laquelle il fit donation et legs, par acte du 28 septembre 1554, du quart de sa succession. Ce quart fut fixé, le 6 novembre 1561, d'après l'inventaire, acté en chambre pupillaire, à Bruges, dans les quarante jours du décès, selon la coutume, à la somme de vingt-huit livres et demie de gros de Flandre (trois cent quarante-deux livres parisis ou environ trois mille francs en monnaie actuelle). Il eut à Bruges atelier et apprentis. Une annotation inscrite au livre de

la gilde de Saint-Luc et Saint-Eloi mentionne qu'il gratifia la corporation, en 1522, d'une miniature représentant le *Christ en croix*, pour être placée dans un missel. En retour de ce don, il fut dispensé du paiement de la contribution de l'année et de la taxe, payable en cire, de l'un de ses apprentis. M^{re} Simon Bening fut, en 1524, doyen du métier artistique, et plusieurs fois il fit à la chapelle des gratuités d'argent ; il souscrivit, et pour lui-même, et au nom de chacune de ses deux épouses, des dettes mortuaires.

Simon Bening est cité par Louis Guichardin, dans sa *Description de tous les Pays-Bas* ; par Georges Vasari, dans ses *Vies des peintres* ; par Denis Harduin, dans sa nomenclature des écrivains illustres de la Flandre : *Elenchus sive Catalogus illustrium scriptorum Flandriæ*, où il traite aussi des peintres et des imprimeurs flamands ; par Antoine Sanderus, dans sa Flandre illustrée : *Flandria illustrata, rerum brugensium*, liber II. Ils parlent de cet artiste avec grand éloge. Denis Harduin dit que ce *Brugeois* était un excellent peintre en miniature, opérant à l'aquarelle et à l'huile. Le manuscrit de Denis Harduin, écrivain érudit, né et mort à Gand, où il fut échevin de la seigneurie de Saint-Bavon et auditeur militaire, fut laissé dans l'abbaye d'Affligem par Antoine Sanderus, qui s'en était servi dans les ouvrages qu'il a consacrés aux célébrités littéraires et artistiques de la Flandre. Sanderus a répété et renforcé l'appréciation d'Harduin : « Simon Bening, écrit-il, était un miniaturiste et un peintre renommé ; il avait une fille, Liévine, très-habile dans ces deux spécialités de l'art. » François de Hollande (MS. du xv^e siècle, cité par Raczyński : *Les arts en Portugal*, Paris, 1846) s'exprime tout aussi explicitement : « Maître Simon, parmi les Flamands, fut le plus gracieux coloriste, et celui qui fit le mieux les arbres et les lointains. »

Au nombre des productions de Simon Bening est rangée une œuvre capitale, conservée au Musée britannique, à Londres (Add. mss. N^o 12531). C'est l'*Arbre généalogique de la maison souveraine de Portugal*, commencé en 1530, par ordre

de l'infant Don Fernando, et resté inachevé au décès de ce prince, en 1534. La généalogie est établie sur onze feuilles de parchemin in-folio maximo et comprend une série de miniatures, des plus splendides et des plus parfaites qu'ait produites l'art du miniaturiste au xv^e siècle. Les compositions épisodiques sont agencées avec naturel et animation. Les plus remarquables sont : *Don Fernando et Don Garcia conversant avec un moine cisterien, avant le tournoi*, 5^e feuille ; *Don Fernando et Don Garcia aux pieds de Don Sancho, confessant la fausseté de l'accusation qu'ils ont portée contre leur mère*, 6^e feuille ; *la défaite d'Abul Hassan*, en 1340, 9^e feuille. La dixième feuille, inachevée, est une des belles pages de la série : l'admirable figure de *Philippine de Portugal* est magnifique de coloris ; celles de *Jean de Lancastrê* et de la *Duchesse Constance* ne sont guère inférieures. La dernière feuille n'est dessinée qu'à la plume ; le trait en est tracé de main expérimentée. Ces précieuses miniatures, dont on peut signaler encore les bordures en arabesques et les motifs architecturaux, sont arrivées au Musée britannique sous le nom de *Bening* ; leur authenticité et leur attribution paraissent hors de doute.

Dans un des registres de la chambre des comptes de l'empereur Charles-Quint, volume F., n^o 222, des archives de Lille, se trouve annoté que « Simon Bening (Bening), enlumineur, demeurant à Bruges, » peignit pour la chancellerie de l'Ordre de la Toison d'Or, à Bruxelles, en miniature et de grande dimension, les portraits du duc de Bourgogne et comte de Flandre Philippe le Bon, fondateur de cette confrérie de chevalerie ; de son fils et successeur Charles le Téméraire ; de l'empereur Maximilien d'Autriche, époux de Marguerite de Bourgogne ; de leur fils Philippe le Beau, roi de Castille, et de Charles-Quint, l'empereur régnant. Les portraits étaient suivis des écussons armoriés de tous les chevaliers créés depuis l'établissement de l'ordre, en 1430, jusques à 1537, au nombre de cent quatre-vingt-quatre. Cette importante commande fut payée à l'artiste, avec ses

frais de voyage de Bruges à Bruxelles et ses dépenses de séjour en cette ville, cent soixante-neuf livres de gros de Flandre ou deux mille vingt-huit livres parisis, somme très-considérable pour l'époque.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Alexandre Bening.

BENING (*Liévine*) ou **BENINC**, miniaturiste à Bruges et à Londres, au xv^e siècle. Liévine Bening était la fille aînée de Simon Bening; elle fut instruite par son père dans l'art où elle excella et surpassa même son maître. Guichardin nous apprend que son talent était si remarquable, que le roi Henri VIII d'Angleterre, amateur passionné de la miniature, l'attira à sa cour, par des présents et des promesses; déjà y brillait une autre miniaturiste flamande, Suzanne Hoorenbault, la fille du peintre gantois Gérard Hoorenbault. Plusieurs biographes disent que Liévine Bening, comme sa compatriote et son émule, s'allia à une noble famille anglaise; cette assertion est erronée, elle n'eut point cette similitude avec Suzanne Hoorenbault. Avant son arrivée en Angleterre, elle avait épousé Georges Teerling (ou Teerlinc), originaire de Blankenberghe, village de la côte maritime de la Flandre, entre Ostende et l'Écluse. C'est sous le nom de **MAISTRIS LEVYN TERLING**, *peintre*, qu'elle fut, paraît-il, connue à la cour d'Angleterre, sous Henri VIII, sous Édouard VI et le protecteur Édouard Seymour, sous les reines Marie et Élisabeth. A la Saint-Jean 1547, elle recevait quarante livres de gages par an. En 1556 elle présenta à la reine Marie, au renouvellement de l'année, un petit tableau de *la Sainte-Trinité*; en 1558, elle offrit à la reine Élisabeth le portrait de Sa Majesté, finement peint sur une carte, et en fut gratifiée d'un facon de vermeil, du poids d'environ trois onces d'argent. Enfin, en 1561, elle remit à la reine, au nouvel an, une boîte ornée des portraits en miniature de la souveraine et de plusieurs illustres personnages de sa cour. Charmée de ce cadeau, qu'elle voulait personnellement conserver, Élisabeth fit don à l'excellente miniaturiste flamande d'une

salière à couvercle en vermeil et pesant cinq onces et demie. Au dire de Guichardin, vers 1570, Liévine Bening (Teerling) était encore fort en faveur auprès de la reine d'Angleterre.

Georges Teerling et son épouse Liévine Bening comparurent, le 4 février 1545, par-devant les échevins de Bruges, pour clore les comptes de la succession de Georges Teerling le Vieux (registre du greffe civil de Bruges, 1544-1545), et c'est la dernière fois qu'il est trouvé trace d'eux dans les documents brugeois. Ils partirent ou repartirent bientôt après pour l'Angleterre. Le biographe Chrét. Kramm rapporte que Simon Bening et sa fille Liévine travaillèrent à Londres en 1530. Ce dut être momentanément, car le séjour habituel de M^{re} Simon Bening à Bruges est attesté par le payement de sa cotisation annuelle dans la corporation artistique, de 1519 à 1546, sans interruption. D'après Vasari, Guichardin et Sanderus, la miniaturiste Liévine Bening fut aussi connue en Angleterre sous la désignation de *Liévine de Bruges*, ou de *Liévine, fille de M^{re} Simon de Bruges*. Les dates de la naissance et de la mort de cette artiste, ainsi que la ville où elle est née et le lieu où elle est décédée, sont ignorés.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Alexandre et Simon Bening.

BENNING (*Charles*), déclamateur et écrivain flamand, né à Bruges, mort le 12 avril 1847. Sous sa présidence la société dramatique de Bruges : *Yveren Broedermin*, acquit une grande renommée pour le jeu scénique et la pureté du langage. Convaincu que la langue nationale seule peut répandre la civilisation dans tous les rangs de la société, il ne négligea aucun moyen d'en favoriser l'étude et la culture. C'est par son intervention que des cantates en langue flamande furent exécutées lors de l'inauguration de la statue de Simon Stevin, langue dont le célèbre stratéguiste s'était servi de son temps et dans laquelle il écrivit son traité sur le système décimal et ses autres ouvrages. Benning mourut à l'âge de quarante-deux ans.

Ph. Blommaert.

De Eendracht, 1847, p. 97.

* **BENNINCK** (*Jean DE*), ou **BENNYNCK**, **BENNINGH** ou **BENNINGIUS**, chevalier, jurisconsulte, historien, président du conseil provincial de Luxembourg et diplomate, naquit à Amersfort (province d'Utrecht) vers 1567, et mourut à Luxembourg le 20 janvier 1632. Il était fils de Gérard de Benninck, seigneur de Ryswyck, près de la Haye, résidant à Amersfort, et de Wilhelmine Vunck d'Amerongen. Ayant perdu ses parents à l'âge de quatre ans, Jean fut élevé par Gérard de Groesbeek, prince-évêque de Liège, et par son oncle maternel, Jean Vunck d'Amerongen, conseiller d'État de Philippe II. Dans d'aussi favorables conditions, Benninck devait faire de bonnes études et acquérir une position élevée dans l'État. A peine maître ès-arts de l'Université de Louvain, il composa *Carmen in laudem historice Michaelis ab Isselle de bello coloniensi*, qui fut imprimé en 1584. Il paraît avoir suivi, pendant quelque temps, la carrière d'avocat. Créé docteur J. U., à Louvain, le 8 février 1594, il devint, l'année suivante, conseiller procureur général au conseil provincial de Luxembourg, en remplacement de Gérard Vander Aa, et fit preuve de si vastes connaissances et d'un jugement si droit que les Archiducs l'appelèrent, le 31 octobre 1598, au grand conseil de Malines, en qualité de conseiller maître des requêtes. Le 20 janvier 1601, ces princes lui confièrent une charge encore plus élevée, celle de président du conseil provincial de Luxembourg, en remplacement de Jean de Hattstein, seigneur de Born, mort l'année précédente. Benninck était bon jurisconsulte; il avait la pratique des affaires judiciaires; ses antécédents le recommandaient aux Luxembourgeois et il connaissait leur langue: il pouvait donc faire beaucoup de bien dans cette province dont le conseil comptait encore cinq membres nobles dépourvus de titre scientifique. Il remplit ces fonctions pendant trente et un ans avec distinction et intégrité. Le 5 mars 1614 il fut encore chargé de la garde des chartres et archives de cette cour. Dans les archives de l'État, à Bruxelles, se trouve un *Inventaire des*

chartres des pays, duché de Luxembourg et comté de Chiny, qu'il avait dressé en 1615.

Quelques missions diplomatiques lui furent aussi confiées; pendant les années 1601 et 1602, il assista aux conférences de Vervins et de Saint-Riquier avec d'autres commissaires des Archiducs et des députés français afin de traiter la question des rebelles belges, que certains gouverneurs des villes maritimes protégeaient en leur délivrant des passe-ports. A la fin de l'année 1602, il prit part à une conférence où se traitaient les affaires du chapitre de Verdun. Du 20 février 1613 au 2 avril suivant, il se rendit avec Folcart van Achtelen à la conférence tenue à Trèves.

Les coutumes du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, homologuées le 8 avril 1623 et publiées la même année en français et en allemand, sont en grande partie son ouvrage. Il avait bien sous les yeux le *landrecht* de Luxembourg de 1449, fait par le seigneur Tilmannus ou Tilmani de Bertrange, des sentences scabinales, les anciens et nombreux usages du pays; mais il fallait comparer entre eux ces différents statuts, les réduire en un tout homogène, en tenant compte des exigences de la noblesse qui, dans cette province, plus que dans toute autre, avait conservé fidèlement les traditions de la féodalité en ce qu'elles avaient de plus injuste et de plus barbare. Le clergé y conservait aussi ses privilèges, ses immunités dont personne n'aurait osé proposer l'amodrissement. Il importe de faire cette remarque afin d'expliquer la part que De Benninck a prise à un ouvrage assez mauvais et qui trahit la féodalité oppressive dont les habitants, principalement ceux du quartier allemand, étaient encore accablés. M. Neyen dit avoir eu en main un *Savant commentaire* manuscrit sur ces coutumes, dû à De Benninck, et formant un volumineux in-folio autographe. De Benninck a publié, en outre, un exposé historique et géographique du démembrement du duché de Luxembourg. Il a composé aussi les ouvrages suivants dont on ne retrouve plus même les manuscrits: 1° *Historia Luxemburgensium*. — 2° *Tractatus de*

comitibus et ducibus Luxemburgensibus. — 3^o *Chronique de l'abbaye de Saint-Maximin*. — 4^o *Dissertation sur les droits et la juridiction de l'abbaye de Saint-Maximin*.

Les auteurs du temps peignent Jean de Benninck comme un homme d'une haute intelligence, d'une grande sagesse et qui jouissait de toute la considération des Archiducs et du conseil de Luxembourg. Il fut enterré dans l'église des Récollettes, à Luxembourg, avec sa femme, Marie-Anne Penninck. Son frère aîné, Jacques de Benninck, docteur J. U. de l'année 1582, devint professeur de droit à l'Université de Douai et y mourut en 1611.

Britz.

Valère André, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 578. — Le même, *Fasti academ.*, p. 202. — Burmannus, *Traject. Erud.*, p. 25. — Th. Verhoeven, *Rerum Amersfort. succineta descriptio*, ab à Matthæo edita. — Sweetius, *Ath. Belg.*, p. 395. — MS. 9959, p. 131 (*Hist. du Gr. Cons.*, par Foppens). — Witte, *Diar. Biograph. ad an. 1632*. — Neyer, *Biograph. luxembourgeoise et les sources qu'il indique*. — Gachard, *Röpp. sur les archives de Lille*, pp. 359, 340, 342 et 350. — *Bulletin du Bibliophile Belge*, t. XV, p. 529. — Goethals, *Généal. de la famille Straten*, p. 41, note.

BENOIT (Pierre), peintre et dessinateur, naquit à Anvers, en 1782, et mourut à Bruxelles, en 1854. Il fut d'abord destiné à l'état d'orfèvre; son goût personnel l'entraîna vers le dessin et l'activité de son esprit, son désir, son besoin de savoir, lui firent accomplir, très-jeune encore, des voyages qui remplissent parfois la vie entière d'un homme. C'est ainsi qu'à vingt ans il avait déjà parcouru le nord de l'Italie, la Suisse, l'Autriche, la Bavière et la Prusse; doué d'une facilité remarquable pour toute ce qui tenait à l'intelligence, il se rendit familières les langues des divers pays qu'il parcourut ou habita. Ce fut d'abord dans l'île d'Heligoland qu'il s'établit et qu'il se livra à un commerce dont les dangers compensaient à peine les bénéfices et qui était dû au blocus continental établi par Napoléon. Plus tard, lorsque le célèbre Henri était expert du Louvre, il se distingua à Paris comme restaurateur de tableaux; ce n'était pas là, du reste, son premier métier; il avait déjà été agent d'affaires, capitaine de vaisseau marchand, etc. Lié avec beau-

coup de célébrités de son époque, il avait parcouru toutes les villes de l'Europe dans les conditions de fortune les plus dissemblables; tantôt menant la vie d'un vrai bohème et réduit pour vivre à peindre des tableaux de pacotille, même des enseignes; d'autre fois, au contraire, menant une existence pleine de faste et de luxe, recherché dans les salons et méritant par l'élégance la qualification, alors élogieuse, d'*incroyable*.

Parvenu à la maturité de l'âge, Benoît passa la mer, visita les possessions hollandaises des Indes et rapporta de Surinam une riche et remarquable collection de dessins et vues de ces lointaines contrées. Les dessins de cet intéressant ouvrage ont été mis sur pierre par MM. Madou et Lauters et le texte en a été revu par un littérateur distingué. Il fut publié à Bruxelles, par la Société des beaux-arts. Notre artiste avait préparé une autre publication, dont le prospectus seul a paru et qui devait former deux volumes in-8^o, sous le titre de : *Voyages et aventures de Pierre-Jacques Benoît*, auteur du *Voyage à Surinam*. — Ad. Siret.

BENZIUS (Jean), professeur de rhétorique, né à Bruxelles, vers le milieu du XVII^e siècle, étudia les belles-lettres à Strasbourg sous Jean Sturm, et y devint ensuite professeur d'éloquence. Les trois ouvrages suivants, qu'il a laissés, ont été composés pour l'usage de ses élèves : 1^o *Thesaurus elocutionis oratoriae græco-latino*. Basil., 1581, 1 vol. in-folio. — 2^o *Loci communes comparandæ rerum et exemplorum copiam accomodati*. Argentor., 1588, 1 vol. in-8^o. — 3^o *Erotemata in libros Ciceronis DE OFFICIIS, AMICITIA et SENECUTE*. Argentor., 1589, in-12, et 1601, in-12.

Les liens affectueux qui unissaient Benzius à son ami et maître Sturm, permettent de supposer qu'il avait comme ce dernier adopté les principes de la réforme.

Eugène Coemans.

Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. I, p. 378.

BERCHEM (Antoine van) ou **A BER-CHIM**, né à Tervueren, vers 1542, prit l'habit de chanoine régulier de saint Au-

gustin au couvent de Rouge-Cloître, près de Bruxelles, et devint ensuite, en 1598, prieur de Groenendael. Il releva les ruines de ce monastère qui avait été détruit, vingt ans auparavant, par les iconoclastes et fonda à Louvain, avec Jean Petersemius, une maison d'étude pour les religieux de son ordre. Van Berchem mourut, plus qu'octogénaire, à Groenendael, en 1622. On conservait autrefois à la bibliothèque de ce couvent un recueil de ses sermons en quatre volumes : *Sermones de tempore et Sanctis, per totum annum.*

Eugène Coemans.

Sanderus, *Théat. Sac. du Brabant*, t. I, p. 520. Id., *Chorogr. Sac. Brabant.*, t. II, p. 22. — Fop-pens, *Biblioth. Belg.*, t. I, p. 70.

BERCHEM (Guillaume VAN), chroniqueur, originaire des provinces belges, comme son nom semble l'indiquer, florissait au xv^e siècle. Il est auteur d'un manuscrit, conservé à la Bibliothèque de Bourgogne, sous le n^o 2356, intitulé : *Wilhelmi de Berchem, chronica principum domus Geldricæ*. Il porte la date de 1487. Cette chronique n'est à proprement parler qu'une liste, ou pour mieux dire la réunion de trois listes succinctes comprenant les seigneurs, les comtes et les ducs de Gueldre, qui se sont succédé de 878 à 1477. Le manuscrit comprend cinq feuillets in-8^o; les premières lignes en font connaître l'auteur; elles portent qu'il est dû à Guillaume de Berchem, chanoine de Nimègue. Les derniers feuillets contiennent quelques notes sur l'époque de la mort de divers personnages de la Gueldre. Les renseignements sur la vie de Guillaume van Berchem font défaut; on rapporte cependant qu'il fut aussi curé à Nielle, dans le duché de Gueldre, et qu'il mourut en 1466. Si cette date était reconnue exacte, la chronique conservée ne peut être qu'une copie du manuscrit de Van Berchem continuée puisqu'elle s'étend jusqu'à l'année 1487. Au reste le travail ne présente qu'un intérêt secondaire au point de vue de l'histoire et on ne peut le considérer que comme un recueil de notes, devant peut-être servir à un ouvrage plus important. D'après Valère André, Vossius et autres biographes, Guillaume van Berchem a

laissé plusieurs abrégés de chroniques, qu'il nous a été impossible de retrouver.

Eugène Coemans.

Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne, III, p. 174.

BERCHEM (Henri-Antoine VAN), écrivain ecclésiastique, seigneur de Tongelaer, fils de Florent, bourgmestre d'Anvers. Ayant embrassé le jansénisme, il quitta le pays et alla s'établir à Utrecht, où il mourut le 10 janvier 1729. Il publia les ouvrages suivants : 1^o *Gebeden ende minne-suchten der godvreesende ende beminnende siele*. Eerste deel, Brussel, 1706, in-12. Tweede deel, Brussel, 1707. — 2^o *Eynde, uytwerkingen ende effecten der appellen tot een generael en vry concilie*. 1712, in-12, pp. 23. — 3^o *Vervolg van de vyftich redenen door andere in het licht gegeven tot betooch dat het Roomsche, Catholyk Gelove het enigste is om salich te worden*. Mechelen, 1726, in-12. Ph. Blommaert.

BERCHEM (Jacques DE), musicien, né à Berchem. xv^e siècle. Voir JACHET.

BERCHEM (Jean VAN), voyageur du xv^e siècle. Il appartenait à une riche et puissante famille de l'ancien marquisat d'Anvers. Il quitta le 7 mars 1494 son château de Boschsteyn, situé au village de Brochem, à trois lieues de cette ville, pour entreprendre le voyage de la Terre-Sainte en compagnie de deux de ses compatriotes. Il visita successivement l'Allemagne, le nord de l'Italie, Rome, Jérusalem, le Mont-Sinaï, l'Égypte, le royaume de Naples, la Sicile, la Suisse et la France. Guidé dans cette longue entreprise plutôt par un sentiment de ferveur que par la curiosité d'un touriste instruit, il nous a laissé une relation de son voyage qui, dans toutes ses parties, reflète le but qu'il avait en vue. Aussi répète-t-il toutes les erreurs, toutes les anecdotes que ses devanciers avaient accréditées sur ces contrées lointaines. Toutefois, cette relation, vu l'époque où elle a été écrite, ne manque pas d'un certain intérêt. Ainsi, par exemple, il est un des rares voyageurs du temps qui parlent des pyramides d'Égypte. " Le 20 septembre 1494, dit-il, nous " arrivâmes à la montagne de Pharaon " qui est merveilleusement haute. Elle

« est composée de grandes pierres et d'une
 « prodigieuse élévation. Le sommet se
 « termine en pointe, comme un diamant.
 « Elle est formée d'escaliers à l'aide des-
 « quels on peut monter jusqu'en haut...
 « Il y a en outre encore quatre monta-
 « gnes du même genre. »

La description du Caire et de l'Égypte n'est pas la partie la moins intéressante de ce voyage ; la singularité des opinions qui y sont émises, lui donne un attrait spécial et porte comme tout l'ouvrage la marque caractéristique de l'époque. En somme, sans avoir la moindre portée scientifique, la relation de Van Berchem est assez curieuse pour assigner à son auteur une place parmi les voyageurs du xve siècle.

Le manuscrit en flamand de cette relation est conservé dans la bibliothèque de M. le comte de Ribaucourt, sénateur, à Bruxelles.

Bois de Saint-Genois.

Messageur des sciences historiques, 1853, pp. 460. 468.

BERCHEM (*Lambert VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Berchem. xvi^e siècle. Voir LAMBERT VAN BERCHEM.

BERCHMANS (*Jean*), bienheureux, religieux scolastique de la Compagnie de Jésus, né à Diest, le 13 mars 1599, mort à Rome, le 13 août 1621.

Au milieu de la phalange d'hommes remarquables qui illustrèrent la Belgique au xvii^e siècle, il est une figure douce, simple et sympathique qui apparaît comme une ombre idéale au milieu des préoccupations bruyantes et des troubles de cette époque. Son nom ne se rattache ni aux événements politiques, ni à l'histoire littéraire, mais il rappelle une de ces natures angéliques, qui ne semblent descendues sur la terre que pour remonter au ciel, en laissant derrière elles une trace lumineuse et un suave parfum de vertus. Tel fut Jean Berchmans, dont l'histoire nous a conservé le souvenir et qui s'offre à nous comme le type de la plus aimable piété et de la plus candide innocence.

Son père exerçait la profession de maître corroyeur et de cordonnier à Diest ; très-estimé de ses concitoyens, il était en même temps échevin et président

des *Decemviri* ou conseillers communaux élus par le peuple. Sa mère se nommait Elisabeth Vanden Hove ou Van Hove. Les premières années de Jean Berchmans se passèrent au foyer paternel et dans la fréquentation des écoles. Il fit ses études humanitaires chez un respectable ecclésiastique de sa ville natale, le curé de Notre-Dame, dont le presbytère était, selon les usages du temps, une maison d'éducation préparatoire ou un collège en miniature. La langue latine y formait la principale branche d'enseignement. Berchmans l'apprit avec une rare facilité, et nous possédons de cet enfant de treize ans une élégie latine, pleine de verve et de riantes images. Les accents d'une tendre piété s'y trouvent mêlés, il est vrai, à une invocation de la muse Calliopée et du dieu de Castalie, mais ce mélange bizarre du sacré et du profane n'a rien d'étonnant à l'époque de la renaissance des lettres. A l'âge de quinze ans, Berchmans dut s'arracher à l'affection de ses parents et de ses maîtres ; son père, qui venait d'éprouver des revers de fortune, l'envoya à Malines pour servir en qualité de domestique chez le chanoine Froymont, et pour y achever, en même temps, sous la surveillance de cet ecclésiastique, ses humanités. C'était à cette époque un moyen assez usité de faire des études à peu de frais, moyen dont l'usage subsista en Belgique et en Allemagne jusqu'au milieu du siècle dernier.

A dix-sept ans, Berchmans avait terminé ses classes latines de la manière la plus brillante ; il fut reçu avec joie dans la Compagnie de Jésus, dont il avait fréquenté le collège à Malines, et après deux ans de noviciat dans cette ville, ses supérieurs l'envoyèrent à Rome pour commencer ses études philosophiques. De même qu'à Diest et à Malines, il y devint un sujet d'édification générale et sut se faire aimer de tous ceux qui l'approchaient. Mais sa vie ne devait être qu'un court passage sur la terre : la troisième année de son séjour à Rome, il fut pris d'une fièvre pulmonaire aiguë et mourut, après quelques jours de maladie, au milieu des larmes de ses maîtres et de ses

compagnons d'étude. Déjà durant sa vie, Jean Berchmans avait été considéré comme un saint; plusieurs enquêtes sérieuses de l'Église vinrent confirmer plus tard l'opinion de ses contemporains, et Pie IX, par décret du 9 mai 1865, le plaça au rang des bienheureux.

La maison où naquit Berchmans existe encore à Diest; elle se trouve vers l'extrémité de la rue qui va de la Grand-Place à la rue du Castor.

La vie de ce saint jeune homme a été retracée dans presque toutes les langues de l'Europe; nous avons particulièrement consulté la dernière et la plus complète biographie qu'elle concerne: celle publiée en 1865, à Louvain, par le P. Vanderspeeten.

Eugène Coemans.

* **BERCKEL** (*Théodore-Victor VAN*), graveur en médailles et monnaies, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant) le 21 avril 1739 et mort dans cette ville le 19 septembre 1808. Dès son enfance, il montra le goût le plus prononcé pour l'étude des beaux-arts et apprit rapidement le dessin. Il choisit pour spécialité la gravure en médailles, qui lui inspirait une prédilection toute particulière, et il s'y appliqua avec ardeur chez Marne, graveur de l'hôtel de la monnaie, à Clèves. Revenu en Hollande, il alla se fixer à Rotterdam, où il se maria, et continua sans autre guide que son génie, à s'initier dans les secrets et la pratique de son art. Sa réputation grandit si rapidement qu'il n'avait guère que trente-six à trente-sept ans, lorsque le prince Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, l'appela à la monnaie de Bruxelles, pour lui en confier la direction en même temps que la gravure des coins que faisait exécuter le gouvernement. En peu de temps, grâce aux belles médailles de Van Berckel, artiste de l'école d'Hedlinger, qui porta, en Allemagne, la gravure à un haut point de perfection, l'établissement belge acquit un renom qu'il n'avait point atteint jusque-là. L'artiste hollandais rendit ainsi un service signalé à la Belgique, et pendant vingt ans ses productions honorèrent le pays où l'avait attiré l'illustre protecteur que, malheureusement, il per-

dit trop tôt, : le prince Charles de Lorraine mourut au château de Tervueren le 4 juillet 1780. Quand la France républicaine conquit les Pays-Bas, Van Berckel se réfugia en Autriche, et fut attaché à la monnaie impériale de Vienne, avec le titre de graveur adjoint. Mais cette place secondaire n'était digne ni de lui, ni de son talent; il la quitta bientôt, avec une modique pension, qui ne récompensait guère ses longs services. Découragé, il se revint en 1803 dans sa ville natale, et vécut livré au repos, au sein de sa famille, l'une des plus anciennes de Bois-le-Duc. Ce fut là le terme de sa carrière artistique.

Les médailles de Van Berckel sont, presque toutes, fort recherchées des numismates, et le méritent. Voici la nomenclature des principales : 1768, *Médaille commémorative* du vingt-cinquième anniversaire du mariage de messire Van Osy. — 1770, *méd. idem*, de la construction du temple luthérien à Amsterdam; *idem*, Fête séculaire de la construction de l'hôtel de ville à Amsterdam. — 1772, *idem*, Incendie du théâtre d'Amsterdam; *idem*, Fête bisséculaire de la délivrance de Flessingue; *idem*, Naissance du prince d'Orange (Guillaume I^{er} des Pays-Bas); *idem*, Guillaume V, prince d'Orange, même événement; *idem*, Expulsion des Espagnols hors de la Frise; *idem*, Délivrance de la Brille et de Flessingue. — 1773, *idem*, Entrée de Guillaume V, prince d'Orange, gouverneur de la Frise, à Leeuwaerde; *idem*, Clément XIV, suppression des jésuites; *idem*, Fête bisséculaire de la délivrance d'Alkmaar. — 1774, *idem*, Naissance de Guillaume-Georges-Frédéric d'Orange; *idem*, Fête bisséculaire de la délivrance de Leyde; *idem*, Mort d'Elandus van Steveren, pasteur à la Haye. — 1775, *idem*, Fête bisséculaire de l'érection de l'Université de Leyde; *idem*, Entrée solennelle à Bruxelles du baron Christian de Bartenstein, *primus* de Louvain; *idem*, Jubilé de Saint-Romuald, à Malines; *idem*, Érection de la statue de Charles de Lorraine, à Bruxelles; — 1776, *idem*, Vingt-cinquième anniversaire du gouvernement du duc de Brunswick, à Bois-le-

Duc; *idem*, Effigie de Charles de Lorraine, établissement pour les veuves et les orphelins de militaires. — 1777, *idem*, Érections de nouveaux collèges dans les Pays-Bas. — 1778, *idem*, Charles de Lorraine, places publiques de Bruxelles; *idem*, Charles de Lorraine, encouragements pour les académies de dessin. — 1779, *idem*, Charles de Lorraine, maladies contagieuses; *idem*, Marie-Thérèse, paix conclue à Teschen; *idem*, Marie-Thérèse, construction du palais de Justice à Bruxelles. — 1780, *idem*, Mort du prince Charles de Lorraine; *idem*, Marie-Christine d'Autriche et Albert de Saxe-Teschen. — 1781, *idem*, Marie-Christine et Albert, entrée de Joseph II dans les Pays-Bas; *idem*, Inauguration de Joseph II comme duc de Brabant et comte de Flandre. — 1782, *idem*, Marie-Christine et Albert, rétablissement des marchés aux Pays-Bas; *idem*, Paul Petrowits et Marie-Federowna, à Bruxelles. — 1783, *idem*, Marie-Christine et Albert, agrandissement du port d'Ostende. — 1784, *idem*, Marie-Christine et Albert, enterrements hors des villes. — 1785, *idem*, Marie-Christine et Albert, encouragements à la pêche; *idem*, Bois-le-Duc: *me firmata firmiora*. — 1787, *idem*, Marie-Christine et Albert, leur naturalisation brabançonne; *idem*, Érection du séminaire général. — 1787, Révolution de 1787, médaille frappée par les patriotes d'Utrecht: *Ob cives servatos*, sans nom de graveur. — *idem*, Rétablissement de la Constitution du Brabant. — 1788, *idem*, Marie-Christine et Albert, institution de l'enseignement public. — 1790, *idem*, Marie-Christine et Albert, rétablissement du jour de repos; *idem*, Léopold II, duc de Limbourg, fidélité des volontaires limbourgeois. — 1791, *idem*, Marie-Christine, Albert et Charles d'Autriche, médaille consacrée à la gouvernante; *idem*, Retour de Marie-Christine et d'Albert; *idem*, Inauguration de Léopold II, comme duc de Brabant et comte de Flandre (trois modules divers). — 1792, *idem*, Inauguration de François II, comte de Namur; *idem*, Couronnement de François II, médaille frappée par les

États du Namurois. — 1794, *idem*, Entrée de François II dans les Pays-Bas. — *Médailles sans millésime*: 1779, médaille à l'effigie de Marie-Thérèse, pour les accouchements à Gand; *idem*, pour l'instruction publique: grammaire, poésie, éloquence; *idem* (comtesse de Flandres), monnaies d'Ypres et de Furnes; *idem*, Jetons de présence de l'Académie des belles-lettres de Bruxelles. — 1781, *idem*, Joseph II, comte de Flandre, le lion couronné; *idem*, Juridiction d'Ypres (deux modules). — 1792, *idem*, *Gundæ Thom. Com. à Starhemberg*. La plus belle pièce de son œuvre est sans contredit la médaille des concours à l'effigie du prince Charles de Lorraine, ce protecteur éclairé des arts et des sciences. Le portrait y est traité avec un goût extrême, les traits sont ressemblants et naturels, l'expression de la physionomie est vraie et la chevelure d'une légèreté admirable. Cette médaille était destinée à l'encouragement des artistes et des littérateurs. La plus rare de ses productions est la médaille anonyme d'Utrecht. Les Prussiens la recherchèrent partout et détruisirent les exemplaires qu'ils purent s'en procurer.

Pendant son long séjour à Bruxelles, T.-V. van Berckel regrettait la patrie qu'il avait quittée, avec des espérances de fortune, peut-être exagérées, et qui ne se réalisèrent point au gré de ses desirs. Cependant, c'est à lui que nous sommes redevables des progrès que la gravure en médailles a faits en Belgique, s'y élevant enfin au degré où l'ont maintenue jusqu'à nos jours les artistes qui ont si dignement suivi ses traces.

Edm. De Busscher.

Messageur des sciences et des arts, recueil publié par la Société royale des Beaux-Arts de Gand, 1829-1850, pp. 432-458. — Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, graveurs, etc.*

BERCKELAERS (J.), compositeur de musique. On ignore les dates de la naissance et de la mort de cet artiste, dont le nom révèle l'origine flamande. Il résulte seulement du titre d'une de ses compositions qu'il était aveugle. Berckelaers publia, en 1688, à Anvers, chez l'imprimeur de musique Henri Aerts-

sens, l'ouvrage suivant : CANTIONES NATALITIE *duabus et quatuor vocibus decantandæ cum repris a III. IV. V. voc. et inst., auctore I. BERCKELAERS, cæc. Opus quartum. Antverpiæ, apud Henricum Aertssens, typographum musices sub signo Montis Parnassi. Anno. M. DC. LXXXVIII. Cum speciali Regis privilegio.*

L'unique cahier de ces chants de Noël que nous ayons eu l'occasion d'examiner appartient à M. Terby, de Louvain. Il contient, imprimées en regard, les parties du troisième et du quatrième violon, et, à la fin du livre, celles de la première et de la deuxième trompette. Les textes chantés sont en flamand et non en latin, comme le titre pourrait le faire croire. On trouve à la page 3, *Comt naer den stal, menschen comt, etc.; Sa Herders*; aux pages 4 et 5, *O blyden nachts, etc., O Messias, etc.*; à la page 6, *O wonderlyck mirakel, etc.; O Goeden-tierentheydt, etc.*; aux pages 8 à 11, après une symphonie à six instruments, cinq voix chantent, avec accompagnement, le chœur : *Wat is dat voor een bly geschal.* Ce dernier morceau est très-développé.

Comme le titre des CANTIONES NATALITIE porte l'indication de *Opus quartum*, on peut espérer de retrouver un jour d'autres compositions publiées par J. Berckelaers.

D'après l'ouvrage de M. Edm. Vanderstraeten : *La musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, Bruxelles, 1867, p. 214 et 219, il y avait, en 1743, dans la collection de musique de l'église de Sainte-Walburge, à Audenaerde, outre l'œuvre IV de Berckelaers ci-dessus mentionnée, son œuvre III en dix cahiers, et son œuvre V en neuf cahiers séparés. Les titres de ces compositions ne sont malheureusement pas indiqués.

Chev. L. de Burbure.

BERCKENS (*Mathieu*), graveur en taille-douce, naquit à Anvers, en 1615, et mourut en 1670. Voir **BORCKENS** (*Mathieu*).

BÉRÉGISE (Saint), premier abbé d'Andain (*Andagium*), plus tard abbaye de Saint-Hubert, mort vers 724. Bérégise, originaire du Condros, avait été élevé au

monastère de Saint-Trond et vécut d'abord à la cour d'Austrasie, où Pepin d'Héristal était son protecteur. Le puissant maire du palais ayant résolu de bâtir un couvent au milieu des forêts de l'Ardenne, à l'endroit anciennement nommé Andain, désigna Bérégise pour exécuter ce projet. Bérégise y construisit quelques cellules et une petite église : telle fut l'origine de la célèbre abbaye et de la ville de Saint-Hubert. Il serait fort difficile de préciser l'année de cette fondation, mais il est certain qu'elle eut lieu avant la disgrâce de Plectrude, première femme de Pepin d'Héristal. Notre saint gouverna, en qualité d'abbé, le nouveau monastère jusqu'à l'époque de sa mort (742). Plus tard, sous l'évêque de Liège Valcand, les chanoines réguliers d'Andain furent remplacés par une colonie de bénédictins. On y transféra en même temps (825) le corps de saint Hubert, qui reposait auparavant à Liège, et l'abbaye, ainsi que la ville à laquelle elle donna naissance, prirent dès lors le nom de Saint-Hubert. Ce monastère a disparu, comme tant d'autres, à la révolution française et il est remplacé aujourd'hui par un pénitencier de jeunes délinquants.

Eugène Coemans.

Molanus, *Nat. SS. Belgii*, p. 210. — Bertholet, *Hist. du Luxemb.*, t. II, p. 147. — Butler, *Vie des Saints*, Bruxelles, 1848, t. V, p. 502.

BÉRENGER, premier comte de Namur, régnait au XII^e siècle. C'est par lui qu'il convient de commencer l'histoire si embrouillée, si problématique des souverains primitifs de cette contrée.

On le voit figurer sous le titre de comte de Lomme, dans un acte de l'an 908. En 924, il s'empare de Gislebert, duc de Lotharingie, qui retenait prisonniers les deux fils du comte de Hainaut, dont Bérenger soutenait la cause dans les sanglantes querelles qui désolèrent le midi de la Belgique à cette époque. Il est surtout connu par la protection qu'il accorda à saint Gérard, le célèbre fondateur de l'abbaye de Brogne. L'empereur Henri l'Oiseleur confirma cette fondation par un diplôme authentique de l'an 932. C'est dans cet acte que nous trouvons le nom de Bérenger mentionné pour

la dernière fois. La même année, au dire de quelques annalistes, ce prince obtint en fief du même empereur le château de Bouvignes.

Bon de Saint-Genois.

J. Borgnet, *Histoire du Comté de Namur.* — Gailliot, *Histoire de Namur.*

BERENGIER, évêque de Tournai. Voir ROGENAIRE.

BERG (*Adam DE*), imprimeur à Nuremberg et Munich, né à Gand. Voir VANDEN BERGHE (*Adam*).

BERG (*Ferdinand-Pierre*, **RAPEDIUS DE**), historien, né à Bruxelles en 1740, mort en 1800. Voir RAPEDIUS DE BERG (*Ferdinand-Pierre*).

BERG (*Jean DE*), imprimeur, né à Gand. XVI^e siècle. Voir VANDEN BERGHE (*Jean*).

BERGAIGNE (*Joseph DE*), évêque de Bois-le-Duc, négociateur, né à Bréda (ancien Brabant), mort à Munster, le 12 octobre 1647. Italien d'origine, il était issu de la famille de Bergamia qui, elle-même empruntait peut-être son nom à la ville de Bergame. Il entra très-jeune dans l'ordre des Franciscains et s'y fit remarquer par une grande aptitude au travail. Après avoir achevé ses études en Espagne où ses chefs l'avaient envoyé, il y obtint le grade de docteur en théologie et en philosophie, et alla enseigner ces sciences à Cologne et à Mayence. En 1616, Bergaigne devint provincial de son ordre pour la contrée du Rhin, et deux ans après définitif et commissaire général pour l'Allemagne et les Pays-Bas. L'empereur ayant reconnu ses éminentes qualités, l'employa dans plusieurs négociations délicates. Particulièrement attaché à la maison d'Autriche, il lui rendit de nombreux services et contribua puissamment, en 1636, à l'élection de Ferdinand comme roi des Romains.

La même année, le pape Urbain VIII appela Joseph de Bergaigne à l'évêché de Bois-le-Duc. Toutefois, ce ne fut que le 27 octobre 1641, qu'il fut sacré en cette qualité dans l'église des Récollets par l'archevêque de Malines, Jacques Boonen. Mais sa ville épiscopale ayant passé aux protestants, le nouveau prélat n'y pouvait résider ni jouir des avantages

attachés à sa position, bien que l'abbaye de Tongerlo, qui avait fait partie de ce diocèse, lui eût assuré une pension considérable. Il se fixa pendant tout le temps de son épiscopat à Geldorp.

Quatre ans après, il fut désigné pour occuper l'archevêché de Cambrai, et prit possession de ce siège par procuration le 27 juillet 1646. Mais avant qu'il pût faire son entrée dans cette ville, Philippe IV, roi d'Espagne, dont il était conseiller privé, le nomma son plénipotentiaire au fameux congrès de Munster, réuni, comme on le sait, afin de conclure une paix définitive entre les Provinces-Unies et l'Espagne et terminer ainsi la longue guerre de Quatre-vingts ans. Bergaigne ne vit point la fin des négociations auxquelles il prit cependant une part active; il mourut un an avant la conclusion du traité et fut enterré aux Augustins, à Munster. Son corps fut transporté plus tard, en 1663, dans l'église du couvent du même ordre à Anvers.

Bon de Saint-Genois.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. I, p. 114. — Castillon, *Sacra Belgii chronologia*, pp. 59 et 336.

BERGEN (*Adrien VAN*), XVI^e et XVII^e siècle. — Quoique ce personnage, devenu célèbre par la part qu'il prit à un des faits d'armes les plus hardis qui aient été accomplis durant la lutte engagée entre l'Espagne et les Pays-Bas, se soit réellement appelé Adrien van Overacker, il n'est généralement connu des historiens que sous le nom de Van Bergen, Van Berghen, Vanden Berghen ou Vanden Berg, orthographié diversement selon les différentes dénominations de la ville de Berg ou Berg-op-Zoom, d'où Adrien était probablement originaire. Plus tard, quand l'événement dans lequel il joua un rôle si important l'eut mis en évidence, il quitta son premier nom patronymique pour y substituer celui de Van Bergen qui resta désormais attaché à ses descendants.

On ignore la date de la naissance d'Adrien. On ne sait pas davantage quel était le lieu de sa résidence au moment où il apparut sur la scène de l'histoire, et ce

n'est que par voie de conjecture qu'on peut lui attribuer la ville de Berg-op-Zoom pour berceau. Tout ce que l'on connaît de positif à son sujet, c'est que, vers l'an 1590, il exerçait un trafic considérable d'expédition sur les eaux intérieures de la Zélande et du Brabant septentrional.

A cette époque, la ville de Bréda se trouvait au pouvoir des Espagnols. Or, le prince Maurice de Nassau attachait la plus grande importance à la possession de cette forteresse qui lui eût permis d'attaquer d'autant plus énergiquement les provinces méridionales des anciens Pays-Bas qu'il avait déjà, en deçà des grandes eaux qui les séparent des provinces du nord, deux solides points d'appui, l'un à Berg-op-Zoom, l'autre à Steenberg, outre les châteaux de Goreum et de Loevestein. De son côté, le duc de Parme mettait le plus grand prix à conserver une place qui était en quelque sorte la clef de la Belgique centrale, et il y entretenait une forte garnison composée d'Espagnols et d'Italiens. Celle-ci ne semblait pouvoir être réduite que par un siège en règle. Elle le fut par un stratagème mémorable dans l'histoire des guerres du xvii^e siècle.

Depuis longtemps un gentilhomme flamand, Charles de Haraugier, l'un des plus audacieux aventuriers qui se trouvaient au service des Provinces-Unies, avait conçu le projet de se rendre maître de Bréda. Pour le réaliser, il lui fallait le concours d'Adrien van Bergen, et ce concours le patriote brabançon le lui assura. Un des bateaux de celui-ci naviguait sur la Marek et servait spécialement à approvisionner la garnison de la forteresse de cette tourbe que l'on extrait en si grande quantité des marécages du Brabant septentrional. Il s'agissait de cacher au fond de cette embarcation une troupe d'hommes déterminés, de les introduire dans la place et de faire ensuite main basse sur la garnison. Ce plan, concerté avec le comte Philippe de Nassau, le prince Maurice et Olden Barneveld, avocat de la province de Hollande, devait recevoir son exécution le lundi 26 février 1590. Van Bergen avait fait établir se-

crètement dans son bateau un faux pont sous lequel Haraugier et soixante-dix hommes de guerre résolus se blottirent aussi bien qu'ils purent, et il voulut prendre lui-même le commandement du navire.

Mais ici commença une suite de contrariétés qui faillirent faire avorter l'audacieuse entreprise. Le vent contraire et la gelée qui ferma subitement la rivière ne permirent au bâtiment d'avancer ni de reculer, et le retinrent pendant trois jours immobile à la même place. Si bien que, dans la matinée du jeudi 1^{er} mars, les compagnons d'Haraugier manquant de vivres et pouvant à peine respirer dans l'étroit espace où ils étaient resserrés, commencèrent à murmurer hautement; leur chef se vit forcé de leur permettre de descendre à terre et de gagner le retranchement de Noordam où ils passèrent la journée à se refaire. S'étant rembarqués dans la soirée, ils arrivèrent le lendemain à un quart de lieue de Bréda, et ce fut seulement le 3 mars, à dix heures du matin, que le bateau atteignit le voisinage de la citadelle, où il atterrit provisoirement en attendant que la marée vînt et lui permit d'entrer dans le fossé du château même.

Cependant, la barque s'étant heurtée de tous côtés contre les glaçons et se trouvant couchée sur le flanc à cause du reflux qui avait considérablement fait baisser la rivière, ne tarda point à prendre eau dans une partie de sa cale, de manière que les gens d'Haraugier s'y virent bientôt plongés jusqu'aux genoux. Alors il se passa parmi ces hommes une de ces scènes tragiquement grandioses qui s'attachent, comme des inventions légendaires, à toutes les entreprises dont le succès dépend des efforts d'un héroïsme collectif. L'histoire nous apprend que, dans ce moment critique, le lieutenant de Lierre, Mathieu Helt, atteint d'un rhume violent et préoccupé uniquement de la crainte que sa toux ne trahit ses compagnons d'armes, leur présenta son poignard et les supplia de le frapper droit au cœur s'il se prenait à tousser encore. Heureusement il ne fut pas nécessaire de recourir à cette extrémité. La marée étant survenue, le

bâtiment ne tarda pas à se remettre à flot et les voies d'eau purent être rebouchées.

Durant ces entrefaites, un sergent du poste qui gardait l'entrée de la forteresse s'étant approché dans une petite nacelle, avait mis pied dans le bateau à l'effet d'opérer la visite. Mais il se borna à ouvrir une des fenêtres de la cabine pour s'assurer qu'il ne s'y trouvait rien de suspect. Après quoi, l'écluse du fossé de la citadelle ayant été ouverte, il ordonna à plusieurs soldats de s'attacher aux amarres de l'embarcation et de la tirer jusque devant la porte du château. Puis ils commencèrent immédiatement à décharger la tourbe. Comme le jour n'était pas encore tout à fait à son déclin et que le travail était déjà avancé au point qu'on allait mettre à nu le plancher du faux pont, Van Bergen, qui n'avait pas un seul instant perdu son sang-froid, comprit que tout serait perdu s'il ne parvenait à trouver un moyen de faire stationner pendant la nuit son bateau à l'entrée de la citadelle. Il avait eu la précaution de mettre un homme à la pompe, moins pour rejeter au dehors l'eau qui avait pénétré dans la cale, que pour couvrir par le bruit de la machine la moindre rumeur qui pourrait se faire entendre dans l'intérieur de l'embarcation. Il poussa plus loin encore la prudence. Prétendant qu'il était fatigué outre mesure, que le déchargement pouvait se terminer le lendemain et que son aide aussi avait besoin de prendre du repos, il donna à celui-ci quelque argent pour aller se rafraîchir dans la ville avec les soldats qui l'avaient assisté, et lui ordonna en même temps de venir le rejoindre un peu plus tard. Mais le commandant du poste lui fit observer que ses instructions ne lui permettaient pas d'autoriser plus d'un seul étranger à passer la nuit dans l'enceinte de la citadelle. Alors Van Bergen changea de plan. Il fit rester son aide dans le bateau, en lui recommandant de ne point négliger l'indispensable manœuvre de la pompe. Puis il rentra dans la ville, moins pour y passer la nuit que pour informer au plus vite le prince Maurice de la situation d'Haraugier et de ses intrépides compagnons.

Le prince se tenait prêt à tout événement, et devait, l'obscurité venue, prendre position à quelque distance de la place avec un corps de cavalerie et de fantassins. Afin d'assurer mieux encore le succès de l'entreprise, il avait depuis quelques jours adroitement répandu le bruit qu'il avait résolu de tenter, cette nuit même, un coup de main sur Geerttruidenberg et de l'enlever aux Espagnols. Trompé par cette fausse nouvelle, le gouverneur de Bréda avait voulu prendre les devants. Après avoir remis le commandement de la citadelle à son fils, jeune homme sans expérience, il s'était acheminé avec une bonne partie de ses forces vers la ville menacée, pour la mettre à l'abri d'une surprise. De manière que tout semblait concourir au succès du plan si habilement convenu entre Haraugier et Van Bergen.

Le soir, vers onze heures, le capitaine cambrésien sortit du bateau et partagea ses hommes en deux troupes, dont il chargea l'une de forcer l'entrée du château qui faisait face au port et dont il conduisit l'autre vers la porte voisine de l'arsenal. Les postes de garde égorgés, la garnison surprise dans son premier sommeil, essaya d'abord d'opposer quelque résistance ; mais elle finit par céder devant l'énergie et l'audace des assaillants. Pendant ce temps l'alarme s'était répandue dans la ville, où l'avant-garde du prince Maurice, commandée par le comte de Hohenlohe, ne tarda pas à pénétrer et où le prince arriva bientôt lui-même avec le reste de ses hommes, tandis que les Espagnols et les Italiens, frappés de terreur, s'en évadaient en fuyant dans toutes les directions. Ainsi s'accomplit, dans la nuit du 3 au 4 mars 1590, ce mémorable fait d'armes qui mit au pouvoir des Provinces-Unies une forteresse dont elles devaient se faire plus tard un point d'appui pour porter des coups si rudes à la puissance espagnole dans les Pays-Bas.

La prise de Bréda fut célébrée dans toutes les villes de l'Union par des fêtes et des prières publiques. Pour perpétuer le souvenir de cette conquête, les États firent frapper une médaille, dont une face portait cette inscription : *Breda à servi-*

tute Hispanâ vindicata, ductu principis Mauritiî à Nassov., 4 martii, anno 1590, et sur le revers de laquelle on voyait figuré, au milieu de ces deux légendes : *Parati vincere aut mori et Invicti animi premium*, le bateau historique de Van Bergen, au moment où Haraugier et ses héroïques compagnons en sortaient pour accomplir leur glorieuse entreprise.

La république décerna à chacun des braves qui avaient concouru à ce grand fait d'armes un exemplaire en or de cette médaille attachée à un collier du même métal. Celle qui fut donnée à Adrien van Bergen fut conservée longtemps par sa famille, alliée, dès le XVII^e siècle, à celle de Herry, dans les archives de laquelle nous avons vu cette pièce historique mentionnée deux fois par des inventaires. Ce qu'elle est devenue, on l'ignore.

L'intrepide coopérateur d'Haraugier se fixa désormais à Bréda, où une notable pension lui fut assignée par l'État. Il y termina paisiblement ses jours vers l'an 1608 ou 1610. Ses fils Adrien et Charles obtinrent des fonctions importantes, l'un dans l'ordre judiciaire, l'autre dans l'ordre administratif, et plus tard un de ses descendants, Nicolas van Bergen, un des imitateurs les plus heureux de la manière de Rembrandt, se signala dans l'art de la peinture, sans avoir toutefois pu réaliser tout ce qu'il promettait, la mort l'ayant enlevé quand il comptait vingt-neuf ans à peine.

André Van Hasselt.

E. Van Meteren, *Historie der Nederlandsche oorlogen.* — J. Wagenaar, *Vaderlandsche Historie.* — G. Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas.* — Archives des familles Van Bergen et Herry.

BERGEN (*David VAN*) ou **MON-TANUS**, poète et écrivain protestant, né à Anvers, devint ministre réformé d'abord à Maartensdyk, près d'Utrecht (1653), puis à l'Écluse, en Zélande (1656), où il mourut en 1687. David van Bergen fut un prédicateur zélé et laborieux, comme le prouvent ses nombreux écrits, mais il est néanmoins tombé aujourd'hui dans un complet oubli, et Vander Aa ne porte sur ses ouvrages qu'un jugement peu favorable.

Voici, d'après ce biographe, la liste

de ses publications ; elle est assez incomplète, parce que plusieurs de ses ouvrages sont devenus extrêmement rares ou même introuvables : 1^o *Geestelijke overwinninge*, in-8^o. — 2^o *Catechismus*, in-8^o. — 3^o *Nuttigheid van de kinderdoop*. Haerlem, 1648. — 4^o *Een bundelken Myrrhe van den lijdende en strijdende Christus, bevattende synen uitgang uit Jerusalem*, etc. Rotterdam, 1664, in-8^o. — 5^o *Thomas a Kempis, na-volginge van Jesus-Christus verduyst en op duytsche rijm-maet uytgebrydt*, eerste boeck. Middelbourg, 1665, in-8^o. — 6^o *Bethlems stallicht, voor, in en na Kers-nacht verschenen*, etc. Middelbourg, in-8^o. — 7^o *Goude appelen in zilveren gebeelde schaaalen*, in-8^o. — 8^o *Gezangen der heylige schrift*, in-8^o. — 9^o *Hel dagelijks leven van eenen welgesteld Christen*. Amsterdam, 1682, in-8^o. — 10^o *Gulde kelen der christelijke deugden*. Rotterdam, 1714. — 11^o *Gezangen over 't groot intrest van eenen Christen*, 1684, in-8^o.

Eugène Coemans.

Vander Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, II^e deel, p. 116. — Vander Aa, *Nieuw biographisch, anthologisch en critisch woordenboek van nederlandsche dichters*, I^e deel, page 109.

BERGEN (*Gérard VAN*), **VAN BERGHEN** ou **VANDEN BERGEN**, médecin, né à Anvers pendant le premier quart du XVII^e siècle. Les détails sur la vie privée de l'homme nous font défaut ; l'écrivain et le praticien nous sont seuls connus. Il occupa la place de médecin pensionnaire de sa ville natale jusqu'à sa mort, arrivée le 15 septembre 1583. « Il ne se contenta pas, dit Éloy, dans son *Dictionnaire historique de la médecine*, de voir des malades, il s'appliqua à l'observation et fit beaucoup de recherches sur les maladies plus rebelles aux remèdes. » La ville d'Anvers étant à diverses reprises éprouvée par la lèpre, Gérard van Bergen fut, en sa qualité de médecin pensionnaire, chargé plusieurs fois de visiter les lépreux et les archives communales de 1573 et de 1574 nous ont conservé les procès-verbaux de ces missions. Dans les comptes de la ville nous trouvons aussi mentionné plusieurs fois le nom de Van Bergen et il l'est chaque

fois à l'occasion d'une récompense que les magistrats lui décernent pour un remède préservatif de la peste qui ravageait si cruellement la ville d'Anvers au siècle de la réforme.

Ce fut surtout de 1576 à 1581 que le docteur Van Bergen déploya son zèle pour l'humanité. Il ne se contenta pas d'offrir son préservatif aux magistrats ni de le déposer dans les officines des pharmaciens, il rédigea en outre un mémoire sur la manière de se préserver du fléau.

Cette dissertation ne fut pas la seule production de l'auteur : son nom se rattache également à deux autres écrits, l'un sur la préservation et le traitement de la goutte et de la pierre, l'autre contenant des consultations de médecins et le traitement des fièvres. Voici la liste des travaux publiés par Van Bergen : — 1^o *De pestis præservatione*. Anvers, 1565, 1586, in-8^o. *Ibid.* Chez Jean Bellere, 1587, in-16 de 25 pages. Cette dernière édition se trouve jointe au livre de Gillis Everaerts, d'Anvers, intitulé : *De herbæ panacæ*. — 2^o *De præservatione et curatione morbi articularis et calculi libellus*. Anvers, 1584, in-8^o. — 3^o *De consultationibus medicorum et methodica febrium curatione. Item de dolore penis*. Anvers, 1586, in-8^o.
C. Broeckx.

BERGER (*Jacques*) ou **BERGÉ**, sculpteur, né à Bruxelles, le 15 mai 1693, y décédé le 16 novembre 1756. Il était fils de Louis Berger et d'Élisabeth Vanden Borre. Après s'être exercé quelque temps à la sculpture, il se rendit à Paris et entra à l'atelier de Nicolas Coustou ; puis il partit pour l'Italie et séjourna plusieurs années à Rome, s'y livrant avec ardeur et succès à la pratique de son art. Revenu dans sa ville natale, en 1722, il s'y fixa et fut admis franc-maître sculpteur dans la *Corporation des quatre couronnés* (métier des maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs et ardoisiers). Plus tard on lui confia la direction de l'académie de dessin ; il vécut dans le célibat, et à sa mort fut enterré dans l'église de Sainte-Catherine. Les auteurs qui eurent à le mentionner dans leurs écrits le nomment, les uns Berger, les autres Bergé ou Vergé. Il est le plus connu sous le nom de Jac-

ques Bergé, ainsi qu'il signait ordinairement les productions de son habile ciseau. On peut signaler de cet artiste des œuvres capitales en Belgique. En 1742, il sculpta pour l'abbaye des Prémontrés, à Ninove, une magnifique chaire de vérité, qui, depuis 1807, est placée dans l'église de Saint-Pierre à Louvain. Elle est formée d'un rocher, surmonté de deux palmiers qui supportent un abat-voix en guise de draperie et entouré d'anges. Au pied du rocher est représentée la *Conversion de saint Norbert*, le fondateur de l'ordre des Prémontrés. Près de l'escahier est saint Pierre, dans une grotte. Les statues sont de grandeur naturelle. Cette chaire à prêcher est l'une des plus remarquables du pays.

Près de Louvain est l'abbaye du Parc, et dans son église les boiseries ornementées du chœur et le mausolée élevé aux anciens prélats du monastère, par l'abbé De Waerseggher, attestent aussi le talent très-distingué de l'artiste bruxellois. Les boiseries renferment des peintures de P.-J. Verhaeghen : le *Baptême du Christ*, l'*Adoration des mages*, la *Présentation au temple*, le *Christ bénissant les petits enfants*. Entre les deux premiers tableaux, sous une arcade, est un sarcophage en marbre noir, d'où semble sortir la *Mort*, qui du doigt montre la table tumulaire sur laquelle sont inscrits les abbés du Parc décédés depuis 1132 à 1728. Aux angles du sarcophage sont les statues de la *Foi* et de l'*Espérance*, et au-dessus voltigent des anges, tenant les emblèmes de la prélature. L'arcade a pour couronnement l'image du *Temps*. Statues et statuettes sont en marbre de Carrare ; sur le socle de l'une d'elles est l'inscription : *JACOBUS BERGÉ invenit et fecit, 1729*. — Dans le chœur de la même église l'artiste plaça, en 1738, des stalles en bois, ornées de sculptures ; elles ont été enlevées et vendues en 1828.

Pour la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, il exécuta, en 1745, le monument funéraire du quatorzième évêque, monseigneur Jean-Baptiste Desmet. Le prélat, en habits sacerdotaux, est à demi couché sur sa tombe. La statue est en marbre blanc, d'un dessin correct et d'un

fini parfait. Le mausolée porte la signature du sculpteur et le millésime d'exécution : JACOBUS BERGÉ, *invenit et fecit*, 1745.

Citons encore le beau groupe en marbre blanc de la fontaine du Grand-Sablon, à Bruxelles. Cette œuvre est due à la munificence de lord Thomas Bruce, comte d'Aylesbury, en reconnaissance de l'accueil hospitalier que le fidèle partisan de Jacques II reçut dans les Pays-Bas. Sur un piédestal de quatre mètres de hauteur est assise Bellone, tenant un médaillon aux effigies de François I^{er} et de Marie-Thérèse d'Autriche. A la droite de la déesse est la Renommée, à sa gauche la personnification de l'Éscaut. Un génie tient la lance et l'égide. Sur les faces du soubassement sont les armes de lord Bruce et des inscriptions remémoratives. Le groupe et les accessoires de ce trophée ont coûté six mille cinq cents florins de Brabant. Il fut terminé en novembre 1751. — Dans la salle de réunion de la Maison des Poissonniers sont placés aux deux côtés de la fontaine de Gabriel Gripello, fontaine décorée de figures et d'attributs de pêche, deux bas-reliefs de Jacques Bergé. Ils représentent le *Martyre de saint Pierre* et la *Punition d'Ananias*. Ces bas-reliefs, en terre cuite, sont assez médiocres, on a peine à y reconnaître le talent dont il a fait preuve dans ses autres œuvres. Edm. De Busscher.

Ph. Baert, *Mémoires sur les sculpteurs, etc., des Pays-Bas*. — *Bulletin de l'Académie de Belgique*, 1848. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, 1845. — *Les Délices des Pays-Bas*, 1786. — *L'Eglise de Saint-Bavon, à Gand*, 1819 et 1857.

* **BERGERON** (*Pierre*), professeur et homme de lettres, naquit à Paris le 3 novembre 1737 et mourut à Bruxelles le 16 janvier 1855. Les agitations politiques de son pays natal lui firent prendre de bonne heure la résolution de s'expatrier; il s'établit en Belgique et finit par y obtenir des lettres de naturalisation. Docteur en philosophie et en lettres, il chercha tout naturellement à faire son chemin dans l'instruction publique, sauf à ne laisser échapper aucune occasion de *sacrifier aux Muses*. Successivement professeur au collège communal d'Aude-

naerde, à l'athénée de Bruges et au collège de Charleroi, où il exerça en outre les fonctions de principal, il en vint à rechercher les honneurs académiques: en 1835, l'Université libre de Bruxelles lui confia la chaire d'antiquités romaines, qu'il occupa pendant huit ans environ. Dans le cours de cette période, il fit régulièrement partie du jury de philosophie. Il entra ensuite dans l'enseignement moyen, en qualité de préfet des études de l'athénée de Namur et de professeur de rhétorique. Il fut élu, à deux reprises, membre du comité permanent de l'Association professorale de Belgique, qui s'était formée en 1848 pour réclamer, en faveur de l'enseignement secondaire, l'exécution du § 2 de l'art. 17 de la Constitution. Malgré les vives instances de ses collègues, il cessa de prendre part à leurs démarches au mois d'avril 1849, se retira tout à fait de l'enseignement lors de la réorganisation des athénées (1851), et alla passer ses derniers jours dans la capitale, consacrant à des compositions littéraires les loisirs que les labeurs de toute une vie lui avaient enfin assurés. Sa carrière ne fut pas exempte de vicissitudes, on peut même dire de pénibles épreuves; mais doué d'un caractère heureux, d'un courage qui ne se laissait point abattre et d'une rare persévérance, il sut toujours faire face aux circonstances et marcher contre vent et marée. Au premier moment, les contrariétés semblaient l'accabler, ou plutôt elles l'irritaient vivement. Une heure après, ses amis le retrouvaient tel qu'il était par nature, plein de verve et d'espérance, petillant d'esprit et de malice innocente, se consolant sincèrement par une épigramme.

Bergeron tournait fort agréablement le vers, en latin comme en français. Un latiniste éminent, poète lui-même, ayant critiqué une de ses pièces, il mit les rieurs de son côté en disant :

Soyez donc, monsieur F..., indulgent pour les autres !
Vous trouvez que mes vers sont trop virgiliens :
Ce reproche inouï que vous faites aux miens,
On ne l'a jamais fait aux vôtres.

Quelquefois il ne se contentait pas de gratter l'épiderme; mais alors même qu'il ne s'agissait pas de querelles purement

littéraires, si ses flèches étaient acérées, elles n'étaient jamais empoisonnées. Sa conversation avait du mordant, mais point d'amertume; c'était un mélange de finesse et de bonhomie, comme il sied à un fabuliste. Il aimait les jeunes gens, leur faisait volontiers part de ses souvenirs, entrait dans leurs idées et leur montrait, par son exemple, à se raidir contre les difficultés de la vie.

Il s'était acquis, dès sa jeunesse, un certain renom par son enseignement et par ses écrits. S. A. S. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha ayant eu besoin d'un précepteur pour son fils, le prince héritaire, Bergeron lui fut recommandé; le duc se montra si satisfait des services de notre humaniste, qu'il lui décerna, en témoignage de satisfaction, la croix de l'ordre de la branche Ernestine (17 avril 1837). Bergeron possédait effectivement à un haut degré les qualités qui assurent la réussite d'un professeur. Son milieu véritable était une classe de rhétorique. Il avait tout à la fois de la méthode, un goût sévère, et dans l'exposition, du feu sacré. Tantôt grave, tantôt enjoué, toujours spirituel, il se faisait écouter attentivement, et par moments il entraînait son jeune auditoire. Il avait dans la voix de certaines cordes qui réveillaient immanquablement des échos : don naturel, aussi rare qu'enviable. Classique de la vieille roche, il comprenait cependant les grands écrivains modernes; mais il ne brûla jamais ce qu'il avait adoré.

On ne saurait le qualifier de savant, ni d'érudit, ni de penseur : de l'instruction, de l'aequit, une mère expérience, il avait tout cela; mais en somme l'enseignement universitaire ne lui convenait pas. Son *Cours d'antiquités romaines* est clair et pratique, mais superficiel; son *Histoire de la littérature romaine* n'est guère qu'un recueil de biographies et d'analyses. Son esprit ne s'élevait pas aux considérations d'ensemble, ni en histoire, ni en littérature. Il voyait clair, mais il était myope. Comme poète, il appartenait évidemment à la génération du premier empire : grand soin de la forme, idées ingénieuses parfois, ça et là un vers heureux, un mot piquant, mais

d'invention assez peu, de passion point. Ses œuvres dramatiques sont au-dessous de ses fables; les unes et les autres n'ont obtenu qu'un succès d'estime; les dernières auraient mérité mieux.

Voici la liste des principaux ouvrages de Bergeron : 1^o *Odes d'Anacréon*, traduit en vers français. Paris, 1810, in-12. — 2^o *L'heure du supplice ou les remords du crime*, scène tragi-lyrique, en vers. Bruges, 1819, in-8^o (réimprimé dans les nos VI et XI). — 3^o *Les comédies de Térence*, traduites pour la première fois en vers français, avec le texte en regard. Gand, 1821, 3 vol. in-8^o (première traduction française complète). — 4^o *Sur la révolution belge*, poème. Bruxelles, 1830, broch. in-8^o (au profit des blessés de septembre). — 5^o *Mémoire sur les améliorations à introduire dans l'instruction publique*, avec un nouveau système d'enseignement. Charleroi, 1831, in-8^o (présenté, en 1828, au roi des Pays-Bas, qui en demanda une analyse). — 6^o *Le député d'une nation libre*, et autres poésies. Bruxelles, 1832, in-8^o de 48 pages (*Fables, Éloges en vers du tabac à priser et du tabac à fumer; L'heure du supplice; Discours sur les vacances*). Ces pièces avaient déjà vu le jour, soit dans le *Mercur belge*, soit dans les *Annales belgiques*; la dernière avait paru séparément à Charleroi, en 1830. — 7^o *Précis des antiquités romaines*, à l'usage des universités et des collèges. Bruxelles, 1835, in-8^o. — 8^o *Les deux cousins, ou les suites de l'éducation*, comédie en trois actes et en vers, dédiée à S. A. S. le prince héritaire de Saxe-Cobourg-Gotha. Bruxelles, 1839, in-8^o. Réimprimé dans le no XI. Une des meilleures pièces de Bergeron. — 9^o *Histoire analytique et critique de la littérature romaine*, depuis la fondation de Rome jusqu'au ve siècle de l'ère vulgaire; ouvrage dédié à S. M. le roi des Belges. Bruxelles, 1840, 2 gros vol. in-8^o. — 10^o Même ouvrage, 2^e éd. Namur, 1851, in-8^o. Reproduction de la première édition, moins les analyses et les notes. Ouvrage utile, à la portée des élèves des classes supérieures des collèges (dédié à M. Ch. Rogier, ministre de l'intérieur). — 11^o *Fables* et autres

poésies. Namur, 1844, in-8°. — Cinquante et une *fables*; *traductions* de Gellert; reproduction des nos II, VI et VIII; *Corésus*, tragédie en cinq actes et en vers; *Un mauvais plaisant*, comédie en un acte et en vers: médiocre. — 12° *La comtesse de Leicester*, drame en cinq actes et en vers (2° éd. Bruxelles, 1853, in-8°). — Sur la recommandation de M. Ch. Rogier, cette pièce obtint les honneurs de la lecture devant le comité du Théâtre-Français. Trame assez habilement ourdie, versification correcte et élégante, mais froideur et monotonie; au demeurant, œuvre estimable.

On cite encore de Bergeron: *Le jeune homme à l'épreuve*, comédie en un acte et en vers, restée inédite; six poèmes latins sur les princes de la maison d'Orange, publiés à Bruges et à Charleroi en 1827 et 1828, in-8°, avec la traduction en vers français; le *Journal de l'instruction publique*, fondé par l'abbé Louis, à Tirlemont, reproduisit, en 1845, *Mauritius princeps ad Neoportum victor*. La même année, ce journal inséra neuf lettres de Bergeron, signées Ω, sur *l'organisation de l'enseignement moyen*. Elles donnèrent lieu à une polémique où l'anonyme fut dévoilé; l'adversaire signait Z. — Indépendamment des recueils cités plus haut, le *Franc-Parleur*, de Bruxelles, la *Revue de Namur* et d'autres périodiques ont publié, à diverses époques, de nombreux articles critiques, des feuilletons et même des articles politiques de Bergeron.

Alphonse Le Roy.

Quérard, *La Littérature française contemporaine*, t. I. — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. VI. — Souvenirs personnels.

BERGES (*Jean-François*), peintre d'ornements, naquit à Louvain, en 1717 et mourut en 1819, plus que centenaire. Il a exécuté les vues des couvents et des hospices de Louvain, démolis lors de la révolution française. Il excellait à peindre les bas-reliefs et était bon dessinateur.

Ad. Siret.

* **BERGH** (*Henri*, comte **DE**), homme de guerre, né à Brême en 1573, mort dans les Provinces-Unies en 1638. Il était le septième fils de Guillaume IV, comte de Bergh, et de Marie de Nassau, l'aînée

des sœurs du prince d'Orange, Guillaume le Taciturne.

Le comte Guillaume, à l'origine des troubles des Pays-Bas, avait pris parti avec ardeur pour les états insurgés contre l'autorité de Philippe II; il avait réduit sous leur obéissance tout le comté de Zutphen et plusieurs places importantes de la Gueldre. En reconnaissance de ses services, les états de cette province, en 1582, l'avaient élu leur gouverneur. Dès qu'il se vit revêtu de cette charge longtemps ambitionnée par lui, — soit, comme le disent plusieurs historiens, qu'il fût excité à abandonner la cause de la révolution par Marie de Nassau, qui ne s'entendait pas avec le prince, son frère, soit que l'appât d'une grande récompense le séduisit, — il entra dans des négociations secrètes avec le prince de Parme, pour lui livrer Arnhem, Venlo et Nimègue. Cette pratique ayant été découverte, il fut mis en prison avec sa femme et plusieurs de ses fils. Relâché par l'intervention du prince d'Orange, il ne fit usage de la liberté qui lui était rendue que pour passer au service du roi d'Espagne. Ses fils suivirent son exemple.

Henri choisit l'arme de la cavalerie. Il avait le grade de capitaine et il se trouvait, avec la compagnie placée sous son commandement, à Weert, lorsque, au mois de novembre 1595, il fut surpris par le comte Maurice de Nassau, qui le fit prisonnier avec tous ses gens: il obtint sa liberté quelques mois après, moyennant rançon. En 1599, il prit part à l'entreprise que l'amirante d'Aragon fit contre Bommel. En 1601, les archiducs Albert et Isabelle l'envoyèrent à Madrid, avec le prince d'Orange et le comte Christophe d'Oost-Frise, pour féliciter Philippe III et la reine son épouse à l'occasion de la naissance de l'infante Anne, qui était le premier fruit de leur union. Après son retour d'Espagne, il reprit son poste dans les rangs de l'armée qui était opposée au comte Maurice. Tenant garnison à Ruremonde en 1603 avec trois cents cuirassiers, il s'empara du château de Wachtendonck, où il ne put toutefois se maintenir. En 1606, Ambroise Spinola, ayant enlevé Groll aux Hollan-

dais, lui confia le gouvernement de cette place : il la défendit valeureusement contre Maurice, qui essaya de la reprendre. Il ne fut pas aussi heureux l'année suivante : il était dans Erekelem avec un petit nombre de ses gens ; le comte Henri de Nassau, s'en étant approché, et ayant fait sauter, au moyen d'un pétard, la porte de la ville, y entra à l'improviste, et de Bergh tomba entre ses mains ; mais cette fois encore, sa captivité ne fut pas de longue durée. En 1614, il servit dans l'armée que Spinola mena au pays de Juliers, après avoir rétabli, à Aix-la-Chapelle, l'autorité de l'empereur et l'exercice de la religion catholique. En 1616, ayant sous ses ordres six mille fantassins et douze cents chevaux, il s'assura de Dortmund, se saisit de Zoest et de Lipstadt, et ne se retira de ce pays qu'après avoir mis de bonnes garnisons dans toutes les places qu'occupaient les forces de l'archiduc.

Les talents militaires du comte Henri de Bergh lui avaient déjà acquis du renom. A la mort de Buequoy, Ferdinand II le demanda à Philippe IV, pour le placer à la tête de ses troupes. Philippe accueillit favorablement le désir de l'empereur ; mais l'infante Isabelle lui remontra que la présence du comte était plus que nécessaire aux Pays-Bas, et qu'il était impossible de l'envoyer en Allemagne (1). En effet la trêve de douze ans était expirée (1621) : Henri de Bergh commandait une partie de l'armée avec laquelle Ambroise Spinola était entré en campagne, et il tenait en ce moment assiégée la ville de Juliers, après s'être rendu maître du château de Rheede. Juliers avait une garnison nombreuse et brave. Le 5 octobre, cinq cents hommes de pied et une compagnie de cavalerie sortirent de la place, en intention de détruire quelques-uns des forts occupés par les troupes royales ; ils avaient déjà pénétré dans les retranchements, lorsque Henri de Bergh accourut avec vingt-cinq de ses soldats, les seuls qu'il eût sous la main, et les

attaqua avec une telle impétuosité qu'il les força à la retraite (2) : la place capitula le 22 janvier. La campagne de 1622 fournit à Henri de Bergh les occasions de remporter de nouveaux avantages sur les ennemis : le château de Montenberg et la ville de Goch lui ouvrirent leurs portes, et, dans un engagement de cavalerie, il fit prisonnier le duc de Weimar. L'hiver de 1623 à 1624 fut extrêmement rigoureux ; toutes les rivières des Provinces-Unies étaient gelées : on en voulut profiter à Bruxelles, et Henri de Bergh reçut l'ordre de faire une irruption dans ces provinces. Avec cinq à six mille hommes d'infanterie, un corps nombreux de cavalerie et quelques pièces de canon, il passa le Rhin à Wesel, s'achemina vers l'Yssel, qu'il traversa également, alla se loger à la commanderie de Dieren, près de Duisbourg, et s'avança jusqu'aux faubourgs d'Arnhem, brûlant les villages et les châteaux qui se trouvaient sur son passage : le temps ayant changé alors, il craignit que le dégel ne lui rendit la retraite difficile, et il reprit, pour retourner dans ses quartiers, le même chemin par lequel il était venu. C'était à la fin de février. Lorsque la campagne se fut ouverte, il se saisit de Clèves et de Gennep, qui prétendaient être neutres ; mais il ne put les garder, le comte Maurice de Nassau étant venu les attaquer avec des forces très supérieures aux siennes pour qu'il essayât de lui livrer bataille. En 1625, il contribua notablement à la conquête de Bréda, en conduisant lui-même les convois de vivres qui du Brabant étaient dirigés sur le camp royal. L'année suivante, il assaillit, près de Vinen, un corps de cavalerie commandé par le comte de Stirum, et, malgré les renforts qui arrivèrent à celui-ci, l'emmena prisonnier ; quatre étendards et mille chevaux tombèrent aussi en son pouvoir. Cette action fit beaucoup de bruit ; l'infante Isabelle en rendit compte au roi en des termes on ne peut plus flatteurs pour le comte de Bergh (3).

(1) *La persona del conde Henrique es mas que necessaria para lo de aqui, y de toda imposibilidad el poderle embiar á Alemania....* (Lettre du 28 octobre 1621.)

(2) Lettre du comte de Bergh à l'infante Isabelle, du 6 octobre 1621.

(3) Lettre du 14 octobre 1626.

Dans la campagne de 1627, le prince d'Orange, Frédéric-Henri, ayant mis le siège devant la ville de Groll, DeBergh fut chargé de la secourir : arrivé en face des assiégeants, il les trouva si bien fortifiés que, de l'avis de tous les chefs de son armée, il ne crut pas pouvoir les attaquer. Il tâcha alors d'intercepter un convoi de vivres qu'ils attendaient ; mais cette entreprise manqua, à cause d'un différend qui s'éleva entre les Espagnols et les Italiens, les uns et les autres prétendant marcher à l'avant-garde (1).

Henri de Bergh occupait la charge de gouverneur et capitaine général de Gueldre depuis 1618 ; il avait été fait, en 1624, membre du conseil de guerre, et, en 1625, conseiller d'État ; il était parvenu au grade de lieutenant général de la cavalerie. En 1626, il renonça à ce dernier titre, pour devenir capitaine général de l'artillerie des Pays-Bas (2).

Au mois de janvier 1628, Spinola étant parti pour Madrid (3), le commandement de l'armée fut donné au comte De Bergh. Il ne se passa rien de notable cette année-là : les Hollandais attendaient, pour faire sortir leurs troupes de leurs cantonnements, qu'on les attaquât, et les Espagnols étaient trop faibles pour prendre l'offensive. Ce furent les premiers qui ouvrirent la campagne de 1629 en venant, au commencement de mai, mettre le siège devant Bois-le-Duc. On n'était pas préparé, à Bruxelles, à s'opposer à cette entreprise, et le comte de Bergh put, seulement le 24 juin, marcher au secours de la place assiégée. L'armée qu'il avait rassemblée était au moins égale en nombre à celle du prince d'Orange ; mais celle-ci était fortement retranchée, et il n'osa pas courir le risque d'une bataille. Diverses tentatives qu'il fit alors pour faire entrer des renforts dans la place étant demeurées infructueuses, il tâcha

d'obliger le prince, par une diversion, à lever le siège : il passa l'Yssel, entra dans la Veluwe, ravagea le pays, prit deux forts occupés par les Hollandais, pénétra dans Amersfort ; il se disposait à faire de nouvelles conquêtes lorsqu'on reçut la nouvelle de la surprise de Wesel par le colonel Dieden, gouverneur d'Emerick (19 août). C'était de Wesel que l'armée royale tirait ses vivres : cette perte la força de revenir sur ses pas. Bois-le-Duc, n'ayant pas été secouru, capitula le 14 septembre.

L'issue de la campagne de 1629 ne porta pas seulement atteinte à la réputation militaire du comte Henri de Bergh, mais elle fit planer des soupçons sur sa fidélité. Le marquis d'Aytona (voir ce nom) écrivit à Philippe IV que le comte était réputé de tout le monde incapable de conduire une armée et traître déclaré ; que le comte Jean de Nassau et les autres officiers qui l'avaient accompagné dans cette campagne ne parlaient pas autrement de lui (4). Un religieux hollandais dont le nom ne nous est pas connu, se rendit exprès à Madrid, pour l'accuser auprès du roi d'être en secrète intelligence avec le prince d'Orange, fondant cette accusation sur des faits qui remontaient à plusieurs années et qu'il exposait dans un mémoire détaillé ; ajoutant que ses sœurs qui vivaient avec lui étaient ennemies mortelles des Espagnols ; qu'elles informaient régulièrement le prince d'Orange et le comte de Culembourg de tout ce qu'elles pouvaient apprendre ; qu'on les croyait même pensionnaires des états généraux (5). Et ce n'était pas seulement parmi les Espagnols qu'on suspectait le comte De Bergh ; le ministre de France à Bruxelles, le sieur Bautre, écrivait, le 11 janvier 1630, au cardinal de Richelieu : « Henry de Bergue est « toujours en mauvaise posture et en

(1) Lettre de l'infante Isabelle à Philippe IV, du 25 août 1627.

(2) Lettre de l'infante au roi, du 27 août 1626.

(3) Nous avons dit, t. I, p. 389, sur la foi de plusieurs historiens, que Spinola avait été appelé à Madrid par Philippe IV. Des lettres de l'infante Isabelle et du roi dont nous avons eu connaissance depuis, nous autorisent à affirmer aujourd'hui que ce fut l'infante qui, avec l'auto-

risation de son neveu, envoya Spinola en Espagne.

(4) *El conde Henrique es tenido de todos comunmente por incapaz para gobernar tanta máquina y por traidor declarado, que con este lenguaje hablan dél el conde Juan de Nassau y los demás personajes y capitanes que le asistido en esta campaña.*

(5) Lettre de Philippe IV à l'infante Isabelle, du 8 janvier 1630.

« estat, selon l'avis des plus intelligens,
 « d'écouter d'autres gens que les Espa-
 « gnols. Il est homme tenant et avare,
 « vivant plus licentieusement que aucun
 « homme que je connoisse. Il a un bas-
 « tard, aagé de vingt ans ou environ,
 « qu'il fait héritier de ses grandes ri-
 « chesses, comme pour estre son nepveu,
 « estant sorti de lui et de sa sœur aisnée,
 « qui gouverneroit tout absolument au
 « païs de Gueldre sans sa cadette, qui
 « vit de même façon avec son frère que
 « son autre sœur (1). On peut conjec-
 « turer qu'un homme n'est pas impre-
 « nable à ses intérêts, qui ne l'a pas
 « esté à des vices de ceste hauteur. Il
 « peut disposer entièrement de la pro-
 « vince de Gueldre, et est en estat de
 « n'oser venir à Bruxelles, où le bruit
 « est tout commun qu'on l'arrêteroit. »

Mais, à Bruxelles comme à Madrid, l'embarras était grand sur le parti à prendre à l'égard de Henri de Bergh. L'infante Isabelle ayant, d'après les ordres du roi, consulté là-dessus les marquis d'Aytona et de Mirabel, ces ministres trouvèrent qu'il y avait de fortes raisons de croire que le comte était coupable des trois choses dont on l'accusait, savoir : d'hérésie, d'inceste et d'intelligence avec les ennemis, mais qu'il serait difficile d'en avoir des preuves; ils considérèrent, d'autre part, sa qualité, ses longues années de services, les charges qu'il occupait, l'autorité absolue qu'il exerçait dans la province de Gueldre; la condition naturelle du pays, plus porté à détester le châtement que les délits, surtout quand il procédait d'étrangers et s'exécutait contre un indigène; enfin la situation des affaires publiques, et ils conclurent qu'il convenait de temporiser jusqu'à ce que les circonstances permissent d'agir autrement (2). Ce fut le parti qu'adopta l'infante : aussi ayant su, dans l'été de 1630,

du marquis de Leganès, que le comte lui avait témoigné la crainte d'être arrêté et privé de la charge de général de l'artillerie, elle manda au marquis de le tranquilliser, de l'assurer de la satisfaction qu'elle avait de sa personne, et de lui dire qu'il ne serait fait aucune nouveauté en ce qui le touchait (3). Cependant Philippe IV lui retira le commandement de l'artillerie, en le nommant l'un des mestres de camp généraux de l'armée. Quelque temps après, il résolut de l'appeler en Espagne, pour l'y mettre à la tête de toute la cavalerie, et il chargea l'infante de le lui faire savoir (4); mais cette princesse s'en abstint, jugeant que le comte n'accepterait pas la situation qu'on lui offrait dans la Péninsule, et ne voyant pas comment on pourrait l'obliger de l'accepter (5).

D'autres pensées agitaient, en effet, en ce moment l'esprit de Henri de Bergh : il ne songeait à rien moins qu'à renverser le gouvernement espagnol dans les Pays-Bas, et il avait trouvé, pour le seconder dans cette entreprise, un homme revêtu, comme lui, d'un des postes les plus élevés de l'État, comme lui avide de biens, et qui, de plus, étant perdu de dettes, avait besoin d'une révolution pour refaire sa fortune : nous avons nommé René de Renesse, comte de Warfusée, l'un des chefs des finances. Les circonstances paraissaient favorables aux vues des deux conspirateurs : l'incapacité des ministres et des généraux espagnols, les désastres qui en étaient résultés depuis le départ d'Ambroise Spinola, excitaient dans le pays un mécontentement universel (6).

Pour le succès de la conspiration, il fallait pouvoir compter sur les Provinces-Unies et sur la France. Après en avoir obtenu l'agrément du prince d'Orange, Warfusée, au commencement d'avril 1632, se rendit en secret à la Haye. Il passa huit jours dans cette rési-

(1) Dans le mémoire du religieux dont il est parlé plus haut, on lit : « Le comte aime ses deux sœurs d'un amour sans mesure, et l'opinion commune est qu'il a eu d'elles ses deux bâtards. » Les apparences en sont grandes. D'abord, ja- mais il n'a voulu donner à connaître la mère de ces deux enfants; seulement il dit que leur mère est une comtesse et aussi noble que lui; ensuite ses sœurs aiment ces enfants au-dessus de tout, etc. »

(2) Lettre de l'infante Isabelle à Philippe IV, du 9 mars 1630.

(3) Lettre de l'infante au roi, du 27 juillet 1630.

(4) Lettre du 17 janvier 1632.

(5) *El conde Henrique no ay aparencia que accepte la merced que V. M^d le ha hecho, ni se le puede obligar á ello por muchas consideraciones.* (Lettre d'Isabelle à Philippe IV, du 30 avril 1632.)

(6) Voy. t. I, pp. 590 et 689.

dence, caché à tous les yeux, conférant chaque jour avec le prince, en présence de l'ambassadeur de France, De Baugy, et du conseiller pensionnaire de Hollande, Adrien Pauw. Les offres qu'il fit en son nom et en celui du comte de Bergh furent les suivantes : moyennant l'assistance des états généraux et du roi très-chrétien, ils se chargeaient de soulever la plupart des provinces des Pays-Bas contre les Espagnols. Ceux-ci chassés, le Brabant, le Limbourg, la Gueldre, la Flandre, la seigneurie de Malines seraient annexés aux Provinces-Unies, en conservant leur religion et leurs privilèges ; le prince d'Orange serait investi de la dignité de gouverneur, capitaine et amiral général de l'Union ; les états généraux se tiendraient à la Haye ; le conseil d'État serait renforcé de membres à nommer par les nouvelles provinces ; les états généraux contracteraient une alliance étroite et perpétuelle avec le roi très-chrétien contre l'Espagne et la maison d'Autriche. De son côté, la France serait mise en possession du duché de Luxembourg, des comtés d'Artois, de Hainaut, de Namur, des châtelainies de Lille, Douai et Orchies, de Cambrai et du Cambrésis. Les deux chefs de la conspiration, on le pense bien, en disposant ainsi des plus belles provinces de l'Europe, ne négligeaient pas le soin de leurs intérêts. Bergh demandait la charge de maréchal de France, l'ordre du Saint-Esprit, cent mille écus en argent comptant, les deniers nécessaires pour la levée et la solde de deux mille chevaux ; vingt mille philippus de pension, sa vie durant, réversibles, pour la moitié, sur la tête de sa femme ; le gouvernement du Luxembourg, la vente et dépouille, à son profit, de deux mille bonniers de bois à prendre dans les forêts de la province de Namur ; la jouissance de la moitié des salines de Bourgogne ; la terre de Fleurus, au pays

de Namur, et la terre de Nast, au pays de Hainaut, en propre pour lui et les siens. Les exigences de Warfusée n'étaient guère moins grandes que celles de son complice. Les conspirateurs avaient songé aussi au cardinal de Richelieu, dont l'influence toute-puissante pouvait décider du succès de la négociation : ce prince de l'Église aurait eu la terre du Quesnoy avec tous les villages en dépendants et la forêt de Mormal, c'est-à-dire un revenu d'au moins cent mille francs par an ; de plus, il lui aurait été facile de se faire nommer coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, prélat qui était avancé en âge, et de devenir ainsi, dans peu de temps, archevêque, duc et prince de Cambrai et de Cambrésis (1).

Ces communications parurent au prince d'Orange et au pensionnaire de Hollande d'une telle gravité qu'ils jugèrent nécessaire que M. De Baugy allât lui-même en rendre compte au cardinal de Richelieu. En attendant que les intentions de la cour de France fussent connues, Frédéric-Henri prit ses mesures pour entrer en campagne, et le pensionnaire de Hollande fit tenir à Warfusée l'argent qu'il avait demandé pour lui et pour le comte De Bergh. Cet argent lui parvint à Venlo, où il s'était arrêté, à son retour de la Haye, afin d'instruire De Bergh des résultats de sa négociation (2).

A la fin de mai, l'armée des Provinces-Unies se trouva toute rassemblée à Nimègue. Suivant ce qui avait été convenu avec les deux comtes, Frédéric-Henri envoya des détachements pour assiéger Venlo, Ruremonde et Straelen, qui capitulèrent presque sans coup férir. De Bergh avait refusé de lui livrer ces places, ne voulant pas donner l'éveil prématurément sur sa connivence avec les ennemis ; mais il les lui livra, en effet, par ses intrigues secrètes et par l'inaction dans laquelle il demeura avec les troupes pla-

(1) Tous ces détails, que les historiens belges et hollandais ont ignorés, sont tirés de pièces officielles conservées aux Archives des affaires étrangères, à Paris.

(2) On lit, dans les lettres d'ajournement et de prise de corps décernées par le grand conseil de Malines contre Warfusée, le 24 novembre 1652 : « Peu après son retour d'Hollande, on ont esté

» amenés quelques tonnelets pleins d'argent en un
» bateau conduit par gens de nos ennemis et par
» un des officiers principaux dudict comte de
» Warfusée jusques à Venlo, sans que ledict ba-
» teau fût visité par les gens tenant et gardant les
» passages de nostre part, et ce sous l'autorité
» d'un acte donné par ledict comte, etc. »

cées sous son commandement. Aussitôt après leur reddition, il partit pour Liège, où il se fit recevoir dans le métier des cloutiers, afin d'y acquérir le droit de bourgeoisie.

C'était là, pour les esprits clairvoyants, un indice certain du coup qu'il préparait. Le 10 juin, Frédéric-Henri avait investi Maestricht; le 18, Henri de Bergh fit paraître une proclamation où, en sa qualité de mestre de camp général, il appelait les officiers et les soldats de toute nation, les espagnols exceptés, à venir servir sous sa charge, les assurant qu'ils seraient payés avec exactitude et tout autrement traités qu'ils ne l'avaient été jusque-là; promettant le grade de capitaines, avec le pouvoir de choisir leurs officiers, aux lieutenants qui amèneraient deux cents hommes à pied ou cent chevaux. Il envoya cette proclamation aux états des provinces et aux magistrats, des principales villes des Pays-Bas catholiques; il l'adressa aussi à l'infante Isabelle. Aux états et aux magistrats il exposait les sujets de mécontentement que lui avaient donnés les Espagnols: il se plaignait qu'on eût réduit les garnisons des places de son gouvernement, et que par là on l'eût mis dans l'impossibilité de défendre celles-ci; il alléguait le mauvais traitement qu'il avait reçu en récompense de quarante années de fidèles services rendus au roi. Il disait que les Espagnols lui voulaient « mal demort », ayant fait tirer sur son portrait qui était dans une des rues de Bruxelles, et ayant empêché qu'on ne lui remit la lettre par laquelle le roi lui offrait le commandement de la cavalerie en Espagne. Il exprimait, après cela, l'espoir que les provinces et les villes contribueraient volontiers à l'accomplissement de son dessein qui ne tendait qu'à leur faire obtenir une bonne paix; qu'elles se dégoûtieraient du mauvais gouvernement des Espagnols, et que partant elles trouveraient convenir, pour le plus grand bien et repos du pays, de prendre un autre pied sous le gouverne-

ment de la sérénissime infante. Il donnait à entendre, en terminant, que « des rois et princes » étaient disposés à coopérer avec leurs forces au succès de son entreprise (1). A l'infante il faisait aussi ses plaintes de la manière dont il avait été traité; de ce que, pour lui ravir l'honneur, on avait dégarni les places de son gouvernement, de la mauvaise administration du pays: « C'est une chose honteuse, lui disait-il, qu'il faille que des étrangers espagnols fassent la loi aux seigneurs naturels du pays; il n'est pas possible de supporter que ces arrogants et superbes possèdent les principales charges de la Flandre, et que la propre noblesse en soit éloignée et tout à fait exclue. Leur insolence est venue à un tel point qu'ils tiennent à présent le pied sur la gorge, non-seulement de la noblesse, mais encore sur celle de tout le pauvre peuple, le sang duquel ils sucent pour s'enrichir et augmenter leurs trésors et richesses. » Il lui rappelait que les Espagnols étaient la seule cause de la continuation de la guerre, qui entraînait la ruine totale du pays, le mépris de la religion catholique et l'accroissement des Provinces-Unies. « Je sais bien, ajoutait-il, que Votre Altèze n'est nullement cause de ces désordres, » et qu'elle souhaiterait, aussi bien que moi, que les choses allassent d'un autre air et d'une meilleure façon. Il seroit à propos, pour la conservation de votre autorité, que les Pays-Bas changeassent de gouvernement et que les Espagnols, quittant l'administration, la laissassent entre les mains de Votre Altèze Sérénissime (2). » Quant à lui, voyant tous ses soins et toutes ses bonnes intentions si mal récompensées, il avait pris le parti, pour fuir la persécution et se soustraire à la tyrannie, de se retirer dans la ville de Liège, où il attendrait du ciel les moyens de faire réussir les bons desseins et les justes désirs qu'il avait pour l'utilité et la conservation du pays (3).

(1) Lettres datées du 18 juin.

(2) De Bergh trompait ici l'infante. Suivant le plan qui fut communiqué au prince d'Orange et au cardinal de Richelieu, après qu'on se serait saisi

de tous les ministres espagnols, on « aurait prié » l'infante de ne se plus mêler du gouvernement. »

(3) Lettre du 18 juin.

Isabelle, après avoir pris l'avis de ses ministres, résolut d'envoyer aux états copie de la lettre qu'elle venait de recevoir du comte De Bergh et de son manifeste : " Par ces pièces, leur écrivit-elle, " vous pourrez facilement cognoistre les " mauvais desseings qu'il doibt avoir de " longtems tenez cachés et maintenant " fait à un coup esclore en la conjuncture " présente des affaires et du siège que les " rebelles ont osé mettre devant la ville " de Maestricht : ce qu'ils n'eussent vrai- " semblablement présumé d'attenter, s'ils " n'eussent été assurez que ledict comte " les seconderoit, ensuyte des traictez et " trames qu'ilz doivent avoir eues avecq " luy ou les siens. " Elle leur déclarait qu'elle n'en concevait aucune crainte et n'en avait aucune arriére-pensée, bien convaincue qu'ils demeureraient fermes dans leur obéissance au roi comme dans leur attachement à la religion catholique, et " qu'ils se trouveroient plus assurez " dans une vraie et stable union avec " leur prince légitime et naturel, qu'en " la paix, en apparence spécieuse, mais " en soy trompeuse, que ledict comte " leur vouloit faire espérer (1). "

L'événement prouva qu'en offrant, à la Haye, de faire révolter l'armée et le peuple des Pays-Bas, De Bergh et Warfusée avaient trop présumé d'eux et de leur influence. Pas un régiment, pas une compagnie, ne répondit à l'appel du premier, et la nation, quoiqu'elle eût bien des motifs de ne pas aimer le gouvernement espagnol, se montra peu disposée à suivre dans leur rébellion des hommes dont la cupidité et l'ambition étaient les seuls mobiles. Tous les corps d'états répondirent à la lettre de l'infante en exprimant leur indignation de la conduite du comte De Bergh, et en protestant que le roi pouvait compter sur leurs sentiments de fidélité.

L'infante n'avait pas attendu ces réponses pour ordonner au procureur général près le grand conseil de Melines de poursuivre l'auteur du manifeste du 18 juin : le 5 juillet, cette cour souveraine

décréta De Bergh d'ajournement et de prise de corps. Le conseil d'Espagne était d'avis que, le comte étant une fois déclaré traître, on machinât sa mort par quelque moyen que ce fût (2). Lorsqu'on examina, à Bruxelles, s'il convenait de mettre sa tête à prix, le conseil privé se prononça contre " cette démonstration extraordi- " naire, d'autant qu'elle n'avoit esté pra- " tiquée de longtems et ne se pratiquoit " encore, outre que, comme ledict comte " s'en aigrirroit davantage, il se pourroit " porter à user du mesme moyen contre " tel qu'il voudroit choisir du pays (3). "

Cependant Henri de Bergh avait dû s'éloigner de Liège, l'infante ayant fait sentir au conseil privé du prince, aux trois états, aux échevins et aux bourgeois-mestres que la résidence en leur ville d'un homme qui fomentait la rébellion dans les États du roi d'Espagne était incompatible avec la neutralité que les traités leur imposaient (4). Il se retira à Aix-la-Chapelle, d'où il se rendit à sa terre de Montfort; sa suite était peu nombreuse. Ce fut à Montfort qu'il apprit les poursuites intentées contre lui. Il écrivit à l'infante, pour la supplier de ne prendre aucune résolution préjudiciable à sa réputation avant qu'il eût pu répondre sur les points dont on le chargeait, car il ne croyait avoir rien fait contre le service du roi et de Son Altesse, son manifeste n'ayant eu d'autre but que de donner à entendre aux états les moyens qui leur étaient offerts de parvenir à une bonne paix. " Si, ce nonobstant, " ajoutait-il, " l'on voudroit procéder " contre moi par voye de rigueur, sans " prendre regard à ce que dessus et aux " fidels services que, depuis quarante ans " en çà, je ay rendu à la couronne de " Espangne, je prie Vostre Altèze Sérénissime, avecq toute submission possible, vouloir estre servie de ne prendre de mauvaise part que je seray " contrainct, en tel cas, de me retirer en " des places là où que ma personne " pourrat estre assurée, car jusques

(1) Lettre du 25 juin 1652.

(2) ... *En declarando por traydor al conde Henrique, se puede maquinár su muerte y hazelle matar de qualquiera manera que sea...* (Let-

tre de Philippe IV à l'infante Isabelle, du 16 juillet 1652.)

(3) Consulte du 50 septembre 1653.

(4) Lettres du 26 juin 1652.

" astheur je m'ay tenu en des places
" neutres (1). "

Quelque temps après, il partit pour la Haye, où il fut bien accueilli, malgré l'avortement de son entreprise et le peu de succès des levées que les états généraux avaient tenté de faire sous son nom. Lorsque, au mois de mars 1633, l'archevêque de Malines et le duc d'Arschot vinrent, dans cette résidence, poursuivre la négociation de paix entamée entre les états généraux belges et les états généraux des Provinces-Unies, Henri de Bergh alla les trouver, et leur déclara qu'il renonçait au service du roi d'Espagne (2). Au mois de novembre suivant, d'autres députés belges qui continuaient la même négociation furent fort surpris de le voir entrer chez eux sans s'être fait annoncer : l'objet de sa visite était de leur dire qu'il ne méconnaissait point les bienfaits qu'il avait reçus du roi et de l'infante, mais qu'il avait été contraint de se retirer en Hollande, pour sauver sa vie et son honneur; qu'il n'avait néanmoins fait serment aux états des Provinces-Unies ni accepté d'eux aucune charge; qu'on ne devait donc pas procéder contre lui en toute rigueur, comme on prétendait le faire et même mettre sa tête à prix; que, si on le faisait, il soudoierait lui-même des gens pour attenter à la vie des principaux ministres du roi; qu'alors aussi il se mettrait au service des Provinces-Unies et ferait le pis qu'il pourrait.

Le gouvernement de l'infante, à la vérité, depuis qu'il avait déferé De Bergh au grand conseil, ne cessait de presser son jugement et sa condamnation. Mais ce tribunal souverain se montra peu disposé, pour complaire aux ministres, à passer par-dessus les formes judiciaires, et ce fut seulement le 13 mars 1634 qu'il déclara Henri de Bergh " atteint " et convaincu du crime de lèse-majesté " au premier chef, pour cas de rébellion, " sédition et trahison par lui commis " contre Sa Majesté et son État, et, " comme tel, déchu et privé de tous

" états, honneurs et dignités, et, pour " réparation desdits crimes, le con- " damna d'être conduit sur un échafaud " et y avoir la tête tranchée : déclarant " tous et chacun ses biens confisqués au " profit de Sa Majesté. " La terre de Montfort, en Gueldre, avait été engagée à Henri de Bergh en 1623; la même sentence révoqua cette concession ", à cause " de l'ingratitude par lui commise, con- " tre la teneur, fin et intention des let- " tres patentes d'engagère. "

Les états généraux, pour le dédommager de ce qu'il perdait aux Pays-Bas catholiques, lui donnèrent, dans leur armée, une charge équivalente à celle qu'il avait eue au service du roi d'Espagne; de plus, il obtint d'eux la jouissance du marquisat de Berg-op-Zoom. Il s'empara, quelque temps après, de la petite ville de S'Heerenbergh, et s'y fit reconnaître pour héritier de sa nièce décédée, fille de son frère Herman. Il mourut, comme nous l'avons dit, en 1638.

Henri de Bergh avait été marié deux fois. Il avait épousé : 1^o en 1612, Marguerite de Witthem, dont il eut Marie-Élisabeth, mariée à IteI-Frédéric, prince de Hohenzollern-Hechingen; 2^o en 1629 ou 1630, Hiéronym-Catherine, comtesse de Spauer, qui le rendit père de cinq filles : Amélie-Lucie, mariée avec Pâris-Jacques, comte de Truchsess de Zeyll; Isabelle-Catherine, mariée avec Jean, comte de Hohen-Rechberg; Marie-Agnès et Anne-Caroline, religieuses; Julienne, mariée, en premières noces, avec Bernard, comte de Wittgenstein, et, en deuxième noces, avec Charles-Eugène de Croy, seigneur de Mylendonck. Il laissa aussi un bâtard (3), Herman-Frédéric, dont il est parlé plus haut, à qui il légua une partie de ses biens. Celui-ci, en 1641, fut revêtu par les états généraux de la même charge qu'ils avaient conférée à son père.

Gachard.

Archives du royaume, collections de l'audience, de la secrétairerie d'Etat espagnole et du grand conseil de Malines. — Bibliothèque royale, MS.

(1) Lettre écrite de Montfort, le 31 juillet 1632. (Autographe.)

(2) Lettre de M. de Baugy, ambassadeur de France à la Haye, du 30 mai 1635.

(3) On a vu que, d'après le mémoire du religieux hollandais qui se rendit à Madrid en 1629, il avait eu deux bâtards. Nous ne trouvons nulle part de renseignements sur le second.

n° 16149, *Copia de las cartas que el marqués d'Aytona escribió à Su Magestad desde Flandes*. — Archives des affaires étrangères, à Paris, reg. intitulés *Pays-Bas*, 1628 et 1629; *Pays-Bas*, 1650-1655; *Hollande*, 1631-1632; *Hollande*, 1655. — *Mémoires guerriers de ce qui s'est passé aux Pays-Bas, de 1600 à 1606*, par Charles-Alexandre, duc de Croy, in-4°, 1642. — De Thou, *Histoire universelle*. — Van Meteren, *Histoire des Pays-Bas*. — *Mémoires de Frédéric-Henri, prince d'Orange*, in-4°, 1755. — *Histoire générale des Provinces-Unies*, in-4°, t. VI et VII. — Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. I et II. — *Conspiration de la noblesse belge contre l'Espagne en 1652*, par Théodore Juste; in-8°, 1851. — *Actes des états généraux de 1652*, t. II; in-4°, 1866. — Chalmot, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. II. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. II.

BERGHES (*Adrien DE*), célèbre partisan du XVII^e siècle, mort en 1572 et connu dans l'histoire sous le nom de Dolhain ou mieux d'Ollehain, l'une de ses terres, était fils de Pierre de Berghes-Saint-Winnoc, chevalier, et de Jeanne de Bailleul, dame héritière de Plantin, Fromentel, Floringen et Amerval. Nous le voyons d'abord figurer, en 1566, au nombre des premiers gentilshommes confédérés de Bréda. Le 5 avril de la même année, il assiste à la présentation de la requête à Marguerite de Parme; il se rend après cela à Arras, puis à l'assemblée de Saint-Trond et aux conférences de Duffel; enfin, jusqu'à ce que sonne l'heure de la réaction, il est partout où se joue la partie entre le roi d'Espagne et la nation belge. On lui doit l'invention d'un singulier procédé de recrutement : dans un moment où personne n'eût songé à se marier, il épousa, à Béthune, Marie de Houchin, sœur de son ami Longastre, et convia à ses noces ce qu'il y avait de noblesse au pays d'Artois, gueux et non gueux. Il fit si bien, qu'en quittant la fête tous les invités étaient aussi compromis les uns que les autres. On comprend, après cela, que le duc d'Albe ne manqua point d'arguments pour justifier la sentence « de bannissement sur la vie avec confiscation des biens » qu'il porta contre lui. Adrien de Berghes se réfugia en France d'où, au commencement de 1569, le prince d'Orange le rappela pour lui confier le commandement de la flotte des gueux.

« Malheureusement Dolhain, » dit M. Altmeyer, « quoiqu'il eût rendu

« des services, n'entendait rien à la marine et se laissait conduire en tout par son lieutenant, qui était d'Enkhuysen, » et par un portefaix banni d'Amsterdam. « Son extérieur n'avait rien d'imposant non plus ; c'était un homme maigre, avec peu de barbe et portant un sayon vert. » En présence de ces faits, on s'explique sa brouille avec le prince d'Orange pour une question d'argent, mais on ne comprend guère les succès remportés coup sur coup par les gueux de mer et la terreur qu'ils inspiraient aux plus vieux marins espagnols. Un préjugé fort répandu à son époque, et qui voulait qu'un gentilhomme fût apte à tout, avait fait d'Adrien de Berghes un marin. Si encore il avait eu la main heureuse dans le choix de ses officiers, il aurait pu, au même titre que Lumey, passer à la postérité; mais l'ignorance de ses lieutenants égalait la sienne et leur bassesse ne lui fit point un moindre tort. Accusé d'avoir perdu, par de fausses ou d'imprudentes manœuvres, ses meilleurs vaisseaux, il fut renvoyé du service. Il se retira d'abord à Cologne, puis en France.

Un caractère vulgaire eût continué à boudier son pays, à se montrer indifférent à son sort; nous n'avons point ce reproche à faire à notre personnage. Sa mort, à nos yeux, rachète toutes ses fautes. Fait prisonnier, le 17 juillet 1572, aux portes de Mons avec plusieurs autres confédérés servant sous les ordres du sire de Genlis, il fut reconnu par un gentilhomme wallon qui se félicita d'avoir une pareille proie à offrir au duc d'Albe. De Berghes lui répondit en s'emparant de l'épieu de chasse qu'il tenait à la main, et sut s'en servir si furieusement contre lui et contre d'autres que, pour arrêter le carnage, il fallut lui prendre la vie. Nous le demandons maintenant : ne valait-il pas mieux mourir ainsi en soldat, debout et fier, que de subir le sourire ou les sarcasmes du duc d'Albe, la curiosité trop grande du conseil de troubles et l'attouchement du bourreau ?

C. A. Rahlenbeek.

L. Le Blond, *Quartiers généalogiques*. Brux., s. d., t. I^{er}. — J. Van Vloten, *Nederlands opstand tegen Spanje van 1564 tot 1567*. Harlem, 1856, p. 155. — A. Henne, *Mémoires de Pontus*

Payen. Brux., 1860, t. 1er. Revue trimestrielle, n. XXXVI, article de J.-J. Altmeyer : les Gueux de mer et la prise de La Brille. — J.-J. Le Petit, Grande chronique de Hollande, Amst., 1601. — A.-P. Van Groningen, Geschiedenis der Watergeusen. Leyde, 1840, pp. 143-145.

BERGHES (*Henri DE*), évêque de Cambrai, mort en cette ville, le 7 octobre 1502, après avoir gouverné pendant vingt-deux ans son diocèse. Il fut d'abord abbé de Saint-Denis, en Hainaut, puis coadjuteur de Cambrai sous Jean de Bourgogne, qu'il remplaça sur le siège épiscopal en 1480. Docteur *utriusque juris*, notaire apostolique, il se fit une grande réputation de science, et ses vertus ne le rendirent pas moins recommandable. « Sa vie, dit un vieil » historien, était une perle sans tache ; » si vous regardez ses mains, vous les » verrez ouvertes pour le soulagement » des pauvres et affligés ; si vous désirez » marquer sa constance, vous verrez une » colonne de diamant inébranlable à » toutes les secousses et saillies des » ennemis de l'Etat. » Barlandus parle de Henri de Berghes avec le même enthousiasme, et nous apprend, en outre, que ce digne prélat ne négligea rien pour répandre l'instruction dans son diocèse ; il encouragea, protégea les lettrés, et fit tout son possible pour ramener à la pureté antique le latin d'usage, qui s'était graduellement corrompu jusqu'à devenir un jargon presque inintelligible. Peu après sa promotion, Henri entreprit un pèlerinage à Jérusalem et visita, au retour, le pape Innocent VIII. Il devint le premier conseiller de Philippe le Beau, célébra le mariage de ce prince avec Jeanne, héritière de Castille, et conduisit le jeune couple en Espagne. En 1493, il fut nommé chancelier de la Toison d'or. Chargé, à diverses reprises, de négociations importantes entre l'Empire et la France, il s'en acquitta toujours avec honneur. Son corps repose dans le chœur de la cathédrale de Cambrai, qu'il avait enrichie de dons considérables.

Il était fils de Jean V de Berghes (*Joncker Jan van Bergen*), dit *aux grosses lèvres*, seigneur de Glymes et de Berg-op-Zoom, et de Marguerite de Saint-Simon, surnommée *la belle blanche*, originaire de

Picardie. — La famille De Berghes, branche de celle de Glymes, a occupé une si haute position en Belgique dès le moyen âge ; elle a compté parmi ses membres tant de personnages remarquables à divers titres ; enfin, elle possède un arbre généalogique si vaste et si compliqué, que les lecteurs ne trouveront pas déplacées ici quelques indications sommaires destinées à leur faire apprécier l'importance de ce lignage, et à les orienter dans le dédale de ses ramifications. Le premier des Glymes fut Jean Cordeken ou Cortygin, fils naturel de Jean II, duc de Brabant et d'Isabelle de Cortygin, selon Butkens, ou de Jean III et d'Élisabeth de Gottignies, d'après un ancien manuscrit cité par M. Goethals (1). Jean Cordeken aurait été légitimé par lettres patentes de l'empereur Louis de Bavière, datées de Francfort, le 23 août 1344 (voir Butkens, t. I, p. 146), et, par une faveur exceptionnelle, élevé ainsi que ses descendants au rang des princes de Brabant, ce qui leur valut toutes sortes d'honneurs et de distinctions, tant dans l'État que dans l'Église. On a quelque raison de révoquer en doute l'âge du document accueilli par Butkens ; quoi qu'il en soit, Jean épousa Agnès de Jodoigne, appartenant elle-même à la maison ducal, et ainsi s'explique, en tous cas, la présence du franc canton de Brabant dans les armes des seigneurs de Glymes. Le premier groupe des descendants de Cordeken est celui des seigneurs de Berg-op-Zoom, décorés du titre de marquis par Charles-Quint, en 1553. Berg-op-Zoom, une partie du domaine de Grimberghe, la terre de Walhain et celle de Brecht passèrent aux Glymes par le mariage de Jean IV, arrière-petit-fils du bâtard, avec Jeanne de Boutersem, fille de Henri, seigneur dudit Berg-op-Zoom, et de Jeanne Vander Aa, dame de Grimberghe. De cette union, naquit Jean V *aux grosses lèvres*, vaillant guerrier, qui visita les lieux saints et fit vœu aux *dames et au faisant* d'accompagner Philippe le Bon en Syrie pour y combattre les infidèles, sauf à se faire remplacer à ses frais, pendant

(1) M. Goethals se rallie à la thèse soutenue par l'auteur des *Trophées de Brabant*.

un an, par *douze gentils compagnons Craniquiers*. Outre cinq bâtards (1), il laissa dix enfants légitimes, parmi lesquels Philippe, tué à la bataille de Nancy; notre évêque Henri; Jean VI, chevalier de la Toison d'or, de qui descendent le diplomate Jean, mort en Espagne, et l'évêque Robert (voir ci-après); l'abbé Antoine, dont on va lire la notice; Corneille de Zevenberghe, grand-père de l'évêque de Liège du même prénom, etc. Les Berghes de Grimberghe, auxquels appartiennent l'archevêque de Malines, Alphonse, le mestre de camp, Philippe-François et le prince-évêque de Liège, Georges-Louis, remontent à Philippe, le plus jeune des enfants de Jean IV et de Jeanne de Boutersem. Le troisième groupe est celui des Glymes de Tourinnes, issus de Jean III, petit-fils de Cordeken. S'en détachèrent les Glymes de Limelette, les seigneurs de la Falize [voir GLYMES DE BRABANT (*Ignace-François*)] et ceux de Court. Les Glymes de Jodoigne (quatrième groupe) ont pour souche le chevalier Jacques ou Jacquemart, fils de Cordeken; leurs guerres privées avec l'ancienne maison de Jodoigne (*Geldenaken*) désolèrent longtemps la partie sud-est du Brabant, et ne purent être apaisées (2) que par l'intervention énergique du duc Antoine (1406). Les rameaux de cette branche sont les Glymes de Hollebeke, créés comtes du Saint-Empire par Ferdinand III; les marquis De Glymes de Florennes, héritiers de cette terre par suite d'une alliance avec la famille de Lorraine-Vaudemont; enfin, les Glymes de Boyen, de source illégitime.

Alphonse Le Roy.

Le Carpentier, *Hist. de Cambrai* (Leyden, 1664, 2 vol. in-4°), t. 1, 2^e partie, p. 408. — Hadr. Barlandus, *Ducum Brabantia Chronica*. Antv. 1600, in-fol.; c. 132, p. 122. — *Gallia Christiana*, t. III, col. 50. — Goethals, *Dict. gééral.*, v° Glymes.

BERGHES (*Antoine DE*), frère du précédent, dignitaire ecclésiastique et historien, né le 14 décembre 1454, mort à Saint-Bertin (Sithieu), près Saint-Omer, le 22 janvier 1531. On ne saurait

accorder à ce personnage, soit au point de vue du désintéressement, soit sous le rapport de la loyauté ou de la dignité du caractère, les mêmes éloges qu'à Henri, évêque de Cambrai; en revanche, on lui attribue, comme à son aîné, de brillantes facultés intellectuelles. Son éducation fut cependant négligée: ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, mais se préoccupaient moins de le préparer à recevoir les ordres sacrés, que de lui faire obtenir les dignités monacales que pouvait lui assurer sa naissance. Très-jeune encore, Antoine fut appelé à gouverner le monastère de Sainte-Marie, en Bourgogne, de l'ordre de Cîteaux. Arnould de Beringen, abbé de Saint-Trond, étant venu à mourir en 1482, Corneille de Zevenberghe, investi de l'autorité temporelle dans cette partie du territoire liégeois, résolut de proposer, pour remplacer le défunt, un candidat dévoué à l'empereur. Un premier échec ne le rebuta pas: il se présenta devant l'abbaye accompagné d'un grand nombre de chevaliers, et soit que cet appareil militaire intimidât les moines, soit que les arguments de Corneille, qui leur promettait la protection impériale en échange de leur complaisance, fissent impression sur leur esprit, toujours est-il qu'ils élurent Antoine, l'abbé de Cîteaux, le propre frère du négociateur (1483). Tel était alors le relâchement dans l'Église, qu'à la veille de la nomination du nouvel abbé, un cardinal sollicita la commende de la maison de Saint-Trond, et que les moines, pour se débarrasser de ses importunités, se crurent obligés de lui garantir une rente viagère de mille florins du Rhin. Le pays de Liège était livré à l'anarchie: le mambour Guillaume d'Arenberg (*le Sanglier des Ardennes*) avait décidé le chapitre à choisir son fils Jean pour succéder à l'évêque Louis de Bourbon, dont il venait lui-même de verser le sang. Cette élection fut contestée par une partie des chanoines, réfugiés à Louvain, et solennellement invalidée.

(1) Le Carpentier (*Hist. de Cambrai*) lui en attribue trente-six; nous comptons seulement ceux que M. Goethals désigne par leurs noms.

(2) V. les obs. de M. Goethals (*Dict. gééral.*,

au mot *Glymes de Jodoigne*) sur un passage de l'*Hist. de Bruxelles* (de MM. Henne et Wauters), d'après lequel ces querelles auraient pris fin en 1376.

Jacques de Croy et Jean de Hornes se partagèrent les voix au second scrutin ; le pape opta pour ce dernier, partisan de l'archiduc Maximilien. La fureur du *Sanglier* ne saurait se décrire : il mit à feu et à sang le comté de Hornes et ne se décida qu'après plus d'un an, sous le coup d'une défaite, à traiter de la paix. Toutes les rancunes parurent instantanément oubliées : on vit Jean de Hornes faire son entrée officielle à Liège, escorté du terrible *Sanglier*. Ils devinrent en apparence, et certainement de bonne foi du côté de Guillaume, les meilleurs amis du monde. Ils ne se quittaient plus, ils mangeaient ensemble, ils couchaient ensemble, dit un récit contemporain. Mais l'évêque, peut-être en cela d'accord avec Maximilien, méditait une indigne trahison, dont Antoine de Berghes est fortement soupçonné de s'être fait le complice. L'abbé de Saint-Trond convia les deux inséparables à un grand festin. « On rit, » on folâtra, on dansa : De Berghes, » d'un caractère jovial, aimait les bons » mots et avait une manière agréable » d'en faire sentir le sel ; la gaieté était » empreinte sur sa face rubiconde (1). » Le lendemain, Jacques de Hornes et Frédéric de Montigny, frères de l'évêque, firent seller leurs chevaux pour se rendre, disaient-ils, à Louvain. L'évêque Jean se mit en devoir de les reconduire à quelque distance ; Guillaume voulut être du cortège et s'y joignit sans armes, suivi d'un seul valet. Aux approches du bois de Heers, Montigny, pour isoler le *Sanglier*, le défia à la course. Des soldats les attendaient dans une embuscade, la mèche allumée : Montigny déclara d'Arenberg son prisonnier et le conduisit, sans retard, à Maestricht, c'est-à-dire à *la mort* (2). Cependant Guillaume avait aussi des frères : ils jurèrent de le venger. Un certain Guy de Kanne, sous prétexte de les servir, s'empara de l'autorité à Liège, alla surprendre et piller la ville de Saint-Trond, et ramena Antoine dans la capitale, les fers aux pieds (1486). Guy de Kanne s'était appuyé sur

le parti populaire ; mais ayant abusé de son pouvoir, il devint suspect à ses amis d'un jour, et fut massacré sur les degrés de Saint-Lambert. Les meurtriers pénétrèrent aussitôt dans la prison d'Antoine, qu'ils n'avaient pas cessé de considérer comme un ennemi : ils allaient le frapper, lorsqu'il tomba à leurs genoux, leur demanda grâce en pleurant et fit si bien qu'il les fléchit, moyennant l'engagement de payer à la ville de Liège une somme annuelle de quinze mille florins du Rhin, rente dont plusieurs termes furent effectivement soldés. On le força de chanter un *Te Deum* à la cathédrale, après quoi il fut libre d'aller retrouver, à Cologne, Jean de Hornes et Maximilien. Il retourna ensuite à Saint-Trond, où il ne trouva que désolation et misère. Ne voyant pas la possibilité d'y être entretenu selon son rang, il alla vivre à Louvain aux dépens de son frère Jean : son intention, disait-il, était de s'occuper de travaux littéraires. Si ruinée que fût son abbaye, il en garda cependant la commende, laissant à un moine de son choix le fardeau de l'administration, et se faisant payer tous les ans une redevance dont son représentant fixait lui-même le chiffre. En 1493, par l'influence de ses alliés, il se fit élire abbé de Saint-Bertin. Ce fut dans cette dernière retraite que, de 1497 à 1512, il consacra son temps à rédiger la chronique de l'abbaye de Saint-Trond et l'histoire de l'ordre de la Toison d'or, où sa famille occupait des nombreuses pages. Si l'abbé commendataire de Saint-Trond s'intéressait à ses prédécesseurs, il se montrait fort indifférent à l'égard de ses subordonnés : il les laissa tranquillement négocier avec son frère Jean pour la cession de leurs droits de souveraineté : l'acte était rédigé, il n'y manquait plus que le sceau abbatial, lorsque l'évêque Jean de Hornes se rendit précipitamment à Saint-Trond, menaça les moines, les conjura de ne point commettre une telle imprudence et parvint enfin à faire rompre le contrat. Antoine de Berghes renonça définitive-

(1) Goethals, *Hist. des lettres, etc.* — V. les *Récits hist.* de M. Polain, éd. de 1866, p. 282.

(2) Réponse du captif quand on lui eut fait connaître, à sa prière, le lieu de sa destination.

ment à ses droits sur Saint-Trond, en 1516 ou 1517; il obtint d'assez larges compensations pécuniaires. On sait peu de chose de son séjour à Saint-Bertin. En 1520, il fut autorisé par le pape Léon X à consacrer la nouvelle église de cette abbaye, où ses ossements, onze ans plus tard, devaient être déposés.

L'*Histoire de la Toison d'or*, citée par tous les biographes, n'a pas été retrouvée. Les *Gesta abbatum Trudonensium ordinis sancti Benedicti*, imprimées dans le *Spicilegium* de D. Luc d'Achery (1^{re} édition, t. VII, p. 346 et 2^e édition, t. II, p. 659 et suivantes), se composent de treize livres, écrits par l'abbé Rodolphe, qui mourut en 1138, et s'étendent jusqu'à son administration, inclusivement. Il est probable que le texte publié n'est pas la reproduction fidèle de l'œuvre de Rodolphe; du moins les différentes copies de la chronique de Saint-Trond existant à la Bibliothèque royale, surtout celle qui figure depuis le plus longtemps dans ce dépôt, ressemblent fort peu à l'édition donnée par les Bénédictins. Le manuscrit principal comprend quatre parties dont les deux premières sont incontestablement de Rodolphe, sauf quelques retouches à la seconde; la troisième et la quatrième, embrassant respectivement les périodes 1138-1180 et 1181-1366, ne portent pas de nom d'auteur: mais il n'est pas douteux que la dernière ne soit l'œuvre d'Antoine de Berghes. Quelques-uns sont d'avis que la troisième est de la même main; si ce fait était prouvé, dit M. Goethals, à qui ont été empruntés la plupart des éléments de la présente notice, toute l'histoire perdrait malheureusement de son autorité. Quoi qu'il en soit, c'est avec raison que le savant bibliothécaire émet le vœu de voir la Commission royale d'histoire publier le texte original de la *Chronique de Saint-Trond*. Il n'exagère rien en signalant à l'attention les *Gesta* comme un des documents les plus précieux que nous possédions, au point de vue de la peinture de nos mœurs nationales au moyen âge. Mentionnons, en passant, une observation chronologique de M. Goethals. A l'ab-

baye de Saint-Trond, on comptait l'année à partir de la fête de Noël, tandis que, dans la plupart des autres localités, on la faisait commencer à Pâques.

Alphonse Le Roy.

Moréri, *Dict. hist.* — Goethals, *Dict. généal.*, au mot *Glymes*. — Id., *Hist. des lettres*, etc., t. I, p. 85 et suiv. — Courtejoie, *Hist. de Saint-Trond*. — Polain, *Mélanges*. — Id., *Récits historiques*. — Foppens, *Bibl. Belgica*, etc.

BERGHES (Corneille DE), quatre-vingt-cinquième évêque de Liège, abdiqua en 1544, après six ans de règne, et mourut en 1545. Il était fils de Corneille de Glymes, dit *De Berghes* (frère de l'abbé de Saint-Bertin dont il a été question plus haut), et de Marie-Madeleine de Stryen, dame de Zevenberghe. Il fut d'abord prévôt de Saint-Pierre à Lille, puis séjourna assez longtemps à la cour de Marguerite d'Autriche, « qui le retenait auprès de sa personne, » dit Bouille, « pour sa profonde érudition, son habileté dans les affaires et autres rares qualités. » En 1520, l'empereur Charles-Quint, cherchant à s'assurer à Liège une influence permanente, décida l'évêque Erard de la Marck, qui lui était fort attaché, à se donner un coadjuteur également dévoué à la maison d'Autriche. Erard fut invité à soumettre au chapitre la nomination de Corneille de Berghes. C'était méconnaître les prérogatives séculaires des chanoines: il y eut un moment d'émoi; mais ils finirent par céder, voyant bien qu'on leur arracherait par force ce qu'ils n'accorderaient pas de plein gré. Charles colora son empiètement en alléguant qu'il fallait prévenir, une fois pour toutes, les intrigues qui se renouvelaient à la mort de chaque évêque, pour le choix de son successeur. Il agit de la même manière à l'égard de Corneille, lorsqu'il reçut sa visite à Gand, en 1541; il le requit en quelque sorte d'accepter pour coadjuteur l'archevêque de Valence, Georges d'Autriche, fils naturel de l'empereur Maximilien. Le chapitre s'inclina de nouveau; mais Charles-Quint étant revenu une troisième fois à la charge en 1549, pour imposer Robert de Berghes à Georges d'Autriche, il y eut transaction, ou du moins la

forme fut sauvée : le droit de présenter plusieurs candidats fut reconnu au chapitre ; l'empereur et l'évêque, agissant de concert, devaient ensuite faire un choix entre lesdits candidats. En 1563, l'initiative de la désignation du successeur de Robert n'en fut pas moins prise par ce dernier prince, sans que les chanoines y missent sérieusement obstacle.

A peine installé sur son siège (16 juin 1538), Corneille de Berghes convoqua les états : 1^o pour licencier la plupart des gens de guerre enrôlés sous Erard de la Marck (Charles-Quint et François I^{er} semblaient disposés à déposer les armes) ; 2^o pour réparer et relever les forteresses ruinées ; 3^o pour courir sus aux hérétiques. Le premier point fut accordé ; la discussion du second, ajournée ; quant au troisième, tous les officiers et baillis du pays reçurent l'ordre de poursuivre rigoureusement les luthériens et surtout les anabaptistes, qui commençaient à se répandre à Hasselt et dans les environs.

Neuf de ces sectaires montèrent sur le bûcher ; dix femmes furent noyées. L'annaliste Mélar rapporte sans sourciller que Jean Romershoven, l'un des condamnés, au moment où l'exécuteur venait de l'attacher au poteau, fut étranglé par le diable, qui lui avait promis de ne pas le laisser mourir par la main des hommes. Corneille publia ultérieurement plusieurs édits contre les dissidents ; en 1542, il nomma un inquisiteur spécial pour Louvain et les autres localités du Brabant appartenant à son diocèse. Ce fut sous son règne, en 1543, que les jésuites parurent pour la première fois dans la principauté.

Charles d'Egmont, duc de Gueldre, ayant manifesté l'intention d'assurer sa succession au roi de France, les Gueldrois craignirent pour leur indépendance et proclamèrent Guillaume, duc de Clèves et de Juliers, protecteur de leur pays (1538). D'Egmont étant mort peu de temps après, Marie de Hongrie pressa Charles-Quint d'élever des prétentions sur la Gueldre ; en même temps elle négocia avec Guillaume, lui déclara ouvertement qu'elle le considérait comme un usurpateur, et le somma « de renoncer à une entreprise qui lui

« aliénerait l'empereur. » Le duc de Clèves offrit de traiter directement avec Charles-Quint ; mais, alarmé de l'attitude de ce dernier, il se jeta à son tour dans les bras de la France, ce qui ne pouvait manquer d'allumer une guerre désastreuse. Du reste, dès le moment où il avait accédé aux vœux des Gueldrois, Guillaume s'était ménagé secrètement des intelligences dans les Pays-Bas ; il comptait également à Liège un certain nombre de partisans, qui rêvaient un changement de gouvernement au profit du parti populaire. Une conspiration fut découverte en cette ville (1539) : ceux des conjurés qui échappèrent au dernier supplice se réfugièrent à Juliers, où leur présence entretint les craintes de Corneille de Berghes. L'évêque de Liège, en effet, se voyait sérieusement menacé : le bruit se répandit que le roi de France, le sachant inféodé à l'empereur, méditait une invasion sur son territoire. Toute espérance de paix venait de s'évanouir. Deux ambassadeurs français avaient été mis à mort par les ordres du gouverneur de Milan, et Charles-Quint ne se pressait pas de donner réparation de cet attentat. Les dispositions de François I^{er} à l'égard de Liège étaient si peu douteuses, qu'il venait de faire arrêter et retenir à Lyon, comme otage, le coadjuteur Georges d'Autriche, en route pour se rendre à son poste. Corneille voulut montrer, dit Mélar, « qu'il avait du sang aux ongles. » Il fit relever les murailles de la cité ; les *Rivageois*, qui y travaillèrent activement, recouvèrent à cette occasion leurs privilèges. Il publia de sévères ordonnances de police, arma toute la principauté et réserva cinq régiments pour la défense de la capitale, qu'il divisa en autant de quartiers. Il n'y avait pas de temps à perdre : la guerre éclatait de toutes parts ; Guillaume de Clèves, lié par un traité au roi de France, était sur le point de marcher sur Maestricht et probablement ne s'arrêterait pas là. Cependant, il essaya d'entrer en pourparlers avec l'évêque. Celui-ci, en somme, aurait consenti à une convention garantissant sa neutralité ; mais Marie de Hongrie, ayant eu vent de ses démarches, envoya à Liège le

seigneur de Noirhout, pour rappeler à Corneille et au chapitre l'alliance défensive conclue en 1518 entre l'empereur et les Liégeois. Sur ces entrefaites le pays souffrait horriblement des allées et des venues des soldats étrangers; d'autre part, un nouveau complot fut éventé dans la cité même: il ne s'agissait de rien moins que de livrer une des portes aux généraux Longueval et Van Rossem, qui rôdaient aux environs d'Aix-la-Chapelle. L'évêque dut ouvrir les yeux: il assembla les états et leur soumit les réclamations de la gouvernante des Pays-Bas. Les états décidèrent que l'alliance serait maintenue, mais que Liège ne prendrait aucune part à la guerre; ils déclarèrent en outre qu'ils s'opposeraient de toutes leurs forces à tout passage de troupes sur leur territoire (15 juin 1543). Cependant la fortune abandonna Guillaume de Clèves, qui fut réduit à implorer sa grâce de l'empereur. La principauté de Liège fut sauvée: aussi bien Van Rossem, dans la campagne précédente, ne s'était point hasardé à y tenter un coup de main, tant elle était bien gardée, grâce aux précautions du prince-évêque.

Georges d'Autriche, après vingt-deux mois de captivité, racheta sa liberté au prix de vingt-cinq mille écus, et vint décharger Corneille du fardeau de l'administration. Celui-ci, depuis longtemps maladif, se retira au château de Huy pour y passer paisiblement le reste de ses jours. La chronique manuscrite de Sylvius, évêque de Tagaste, prétend qu'il abdiqua avant la fin de 1543; cet acte, selon Fisen, ne daterait que de 1544. Loyens attribue la retraite de Corneille à l'intention que celui-ci aurait eue de se marier, son frère Maximilien n'ayant pas d'enfants; mais la mort, ajoute-t-il, le surprit en 1545. On ne sait rien de positif à l'égard de cette dernière date: un manuscrit cité par Foullon ne fait mourir Corneille de Berghes qu'en 1560.

Corneille ne se distingua point par son esprit de tolérance; mais il faut faire la part des idées du temps. On peut lui reprocher, comme à ses successeurs, une trop grande condescendance envers la maison d'Autriche. En revanche, il sut

administrer le pays et en assurer la sécurité. On lui doit d'excellents règlements de guerre et de police, de nouveaux statuts en matière de procédure et une réformation des tribunaux laïques. Il conclut avec Charles-Quint, en 1541, un concordat touchant l'exercice de la juridiction ecclésiastique dans les parties des Pays-Bas relevant de son autorité diocésaine: ce document important a été annoté avec le plus grand soin par Louvrex (*Recueil des édits*). — Il y a lieu de signaler, parmi ses autres ordonnances, celle qui enlève aux bouchers le monopole de l'abatage, celle qui prescrit aux hôteliers de prendre note du nom de chaque personne qu'ils reçoivent, enfin celle qui bannit de la principauté « les Egyptiens » et Bohémiens vagabonds, « très-nombreux à cette époque, paraît-il, au pays de Liège.

Alphonse Le Roy.

Chronique MS. de Sylvius (Bibl. de M. U. Capitaine). — Chapeauville, t. III. — Foullon, Fisen, Bouille, etc. — Mélat, *Hist. de Huy*. — Loyens, *Rec. hérald.* — Louvrex, *Rec. des Édits*, etc. — Lenoir, *Hist. du protestantisme à Liège*. — Henne, *Hist. de la Belgique sous Charles-Quint*, t. III. — Goethals, *Dict. général.*, au mot *Glymes* (t. II).

BERGHES (*Maximilien DE*), premier archevêque de Cambrai, né vers 1512 et mort subitement à Berg-op-Zoom, le 27 août 1570. C'est par erreur que l'historien du Cambrésis, Le Carpentier, désigne comme son père Jean VI de Berghes, gouverneur de Luxembourg et de Namur; il était le deuxième fils de Dismas de Berghes, conseiller au conseil privé, mort en mission à Barcelone en 1514. Dismas lui-même était bâtard de Jean V *aux grosses lèvres*, et par conséquent frère naturel de Jean VI (voir l'article *Henri DE BERGHES*). Doyen de Saint-Gommaire, à Lierre, Maximilien fut appelé à l'évêché de Cambrai, le 10 septembre 1556, par le chapitre cathédral de cette ville, grâce à l'influence toute-puissante du cardinal de Granvelle; il avait pour compéteur Robert de Brederode. Le pape Paul IV ne voulant pas reconnaître le droit du chapitre, refusa de confirmer l'élu; la preuve de ce fait est fournie par un diplôme de l'empereur Ferdinand adressé à Maximilien de Berghes, pour lui conférer l'administration

temporelle du diocèse ; l'empereur y désapprouvé formellement l'attitude du pontife romain, comme portant atteinte aux concordats intervenus entre le saint-siège et la nation germanique. Paul IV finit par céder en 1559 ; le 21 octobre de cette année, Maximilien prit solennellement possession de son siège.

Aussi bien les circonstances étaient changées. Philippe II d'Espagne avait envoyé à Rome François Sonnius, pour y négocier l'affaire des nouveaux évêchés (voir l'article *Robert DE BERGHES*). La bulle du 12 mai 1559, due aux instances de cet ambassadeur, avait, entre autres, érigé Cambrai en archevêché. Les églises de Tournai, d'Arras et de Saint-Omer étaient détachées de l'archidiocèse de Reims, et celle de Namur du diocèse de Liège, pour former autant d'évêchés suffragants de la nouvelle métropole. Cambrai cessait donc aussi de dépendre de Reims, ce qui, par parenthèse, avait une raison d'être, le Rémois faisant partie du territoire français. Mais l'archevêque dépossédé ne l'entendit pas ainsi. En vain Pie IV confirma, le 6 janvier 1560, la bulle de son prédécesseur : le cardinal Charles de Lorraine protesta hautement, se plaignit de n'avoir pas été consulté, et invita les prélats de Cambrai, de Tournai et d'Arras à un concile provincial. Ils répondirent que le pape les avait dégagés. Le cardinal insista, se répandit en plaintes amères contre Philippe II, qui avait agi à l'insu même du roi de France, invoqua les saints Canons et les conciles de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine, enfin déclara qu'il ne pouvait s'exposer au reproche de paraître indifférent au démembrement de son diocèse, promettant au surplus toute indulgence pour les brebis qui rentreraient au bercail. Ce furent peines perdues. Un appel direct au pape n'eut pas plus de succès. Sous Louis XIV, le 14 février 1678, l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, revint encore sur cette affaire, et tâcha d'obtenir au moins le rétablissement de la juridiction ecclésiastique sur les villes récemment annexées à la France ; mais il ne réussit pas davantage. Un mémoire adressé au roi

en 1695 n'aboutit qu'à faire attribuer à l'église de Reims, pour toute compensation, les revenus de la mense abbatiale de Saint-Thierry.

Maximilien fit une seconde entrée à Cambrai, comme archevêque, le 22 mars (selon d'autres le 22 mai) 1562. Sa promotion ne date-t-elle que de cette époque, ou sa position vis-à-vis de Charles de Lorraine l'empêcha-t-elle de prendre plus tôt le titre qui lui revenait en vertu du nouvel ordre de choses ? Dans l'acte d'institution du collége de chanoines, fondé en 1562, à Gheel, en Campine, il est simplement qualifié d'évêque et comte de Cambrai. Quoi qu'il en soit, il prit, à partir de cette année, le rôle de métropolitain. En 1565 (1), il convoqua un concile provincial pour promulguer les actes du concile de Trente et remédier aux abus qui s'étaient glissés dans les églises belges placées sous sa direction spirituelle. Les résolutions de cette assemblée ont été publiées plusieurs fois, entre autres à Anvers (Sylvius, 1566) et dans le *Recueil des conciles* du P. Labbe, t. XII. En 1657, de retour de la Diète d'Augsbourg, où il était allé défendre, devant les princes de l'Empire, les intérêts du Cambésis, il présida une seconde assemblée ecclésiastique, dont les actes ont été également imprimés (Bruxelles, M. Hamont). Il célébra le mariage d'Alexandre Farnèse avec Marie de Portugal, en 1565 ; plus tard, il fut chargé de conduire en Espagne Anne d'Autriche, fiancée de Philippe II. En 1570, étant à Berg-op-Zoom, il succomba à une attaque d'apoplexie foudroyante. Son corps fut transporté à Cambrai et inhumé dans la cathédrale. Maximilien laissa dans son diocèse les meilleurs souvenirs : le chroniqueur Gelic dit qu'on l'appelait communément *l'ornement des prélats*, et ne trouve pas assez d'expressions pour exalter ses mérites.

Guillaume DE BERGHES, quatrième archevêque de Cambrai (1601-25 avril 1609), appartenait à la branche de Grimberghe (voir *Henri DE BERGHES*). Il était chanoine de Liège et avait été

(1) D'après son épitaphe ; en 1565, selon la *Gallia Christiana*.

promu à l'évêché d'Anvers en 1597. Gazæus (Gazet) fait un grand éloge de son savoir et de sa prudence.

Alphonse Le Roy.

Le Carpentier, *Hist. de Cambrai*, t. I, 2^e partie, p. 414 et p. 418. — *Gallia Christiana*, t. III, col. 52-53 et 56-57. — Foppens, *Bibl. Belgica*, t. II, p. 881. — Goethals, *Dict. général.*, au mot *Glymes*.

BERGHES (*Jean DE GLYMES*, marquis DE), diplomate, mort en Espagne dans la fleur de l'âge, le 21 mai 1567, était l'aîné des enfants d'Antoine de Glymes, seigneur de Berg-op-Zoom, créé marquis De Berghes par lettres patentes de Charles-Quint (mai 1533), et de Jacqueline de Croy, fille de Henri, comte de Porcéan, seigneur d'Arsohot. Jean parcourut toute la carrière des honneurs, si largement ouverte à sa famille, pour aboutir à une fin malheureuse. Il fut chambellan de Charles-Quint, chevalier de la Toison d'or le 21 février 1555, grand bailli et capitaine général du Hainaut, gouverneur de Valenciennes et de Cambrai le 12 mars 1560, grand veneur du Brabant et de la Flandre. Par ses qualités peu communes, par la noblesse de son caractère, par sa fidélité chevaleresque envers son roi, il se montra jusqu'à la fin digne des faveurs dont il fut l'objet; mais il ne s'en laissa jamais éblouir, et il y renonça spontanément, sans regret et sans arrière-pensée, quand la voix intérieure lui en fit un devoir. Libéral sincère à une époque d'intolérance et de sombre fanatisme, il refusa courageusement d'allumer les bûchers dressés par Philippe II : peut-être se creusa-t-il ainsi une tombe prématurée (1). Victime ou non, il dut mourir le cœur navré de n'avoir pu rien faire pour son pays et de sentir peser sur lui des soupçons immérités (2); mais son âme dut paraître sereine devant le tribunal de Dieu, car elle n'avait jamais connu les capitulations de conscience.

On sait peu de chose de la jeunesse du marquis De Berghes. Il eut pour précepteur le jurisconsulte Charles du Moulin; les leçons et les conseils de cet homme illustre paraissent avoir exercé sur son

esprit une influence durable. L'indépendance de ses idées ne porta point préjudice à son crédit auprès de Charles-Quint; mais il fut relativement tenu à distance sous le règne suivant, bien que son mérite et sa loyauté ne pussent être révoqués en doute. Lorsque Philippe II, avant de partir pour l'Espagne, s'occupa d'arranger les affaires des Pays-Bas, Jean de Berghes ne fut point désigné immédiatement, ainsi que plusieurs l'ont cru, pour gouverner la province de Hainaut : cette fonction échut à son beau-père, Jean de Lannoy, et c'est seulement après la mort de ce dernier, arrivée quelques mois plus tard, qu'il obtint la confiance royale, grâce à l'intervention de Marguerite de Parme. Dès son installation, Jean de Berghes se trouva dans la situation la plus difficile. Une sourde agitation s'était produite en Belgique le lendemain de l'embarquement de Philippe II. Les dernières mesures du gouvernement, souverainement impopulaires, produisaient déjà leurs effets. La présence des soldats espagnols dans le pays était un grave sujet d'inquiétude; la création de nouveaux évêchés (voir les articles MAXIMILIEN et ROBERT DE BERGHES), plus ou moins indifférente peut-être à toute autre époque, était regardée par la population comme le prélude d'une violente persécution religieuse; car on ne pouvait se méprendre sur les intentions du roi à l'égard des hérétiques. Les édits intolérants de Charles-Quint avaient été confirmés par son fils; les guerres contre la France en avaient seules retardé l'exécution. On voyait dans les chefs des nouveaux diocèses autant d'odieux inquisiteurs. On en voulait surtout à Granvelle, récemment promu au cardinalat et devenu le premier conseiller de Marguerite : pour avoir des suppliants, disait-on, il voulait faire des malheureux et des coupables. Le clergé n'était pas plus satisfait que les partisans secrets de la réforme : les monastères allaient être ruinés au profit des évêques à doter; les intentions des fondateurs ne seraient donc plus respectées. Ne pouvant rien obtenir de Marguerite,

(1) « La bonne opinion qu'il avait du roi, dit Van Meteren, lui raccourcit la vie. »

(2) Voir Strada, liv. VI.

les états de Brabant députèrent à Philippe II un interprète de leurs doléances; en même temps, ils envoyèrent à Rome, sans le dire tout haut, Charles du Moulin, chargé de lettres pressantes du prince d'Orange et surtout de Jean de Berghes. Ces démarches mécontentèrent Philippe sans amener aucun résultat, si ce n'est l'éloignement des troupes étrangères. Cependant les religionnaires ne se laissèrent point intimider : il y eut, en 1562, des prêches publics à Tournai et à Valenciennes; on se permit même de chanter au grand soleil les psaumes de Marot. Marguerite écrivit en toute hâte aux gouverneurs Montigny et De Berghes, en ce moment à Bréda, où ils étaient allés complimenter le prince d'Orange, qui venait de se marier en Allemagne. Montigny accourut à Tournai, fit brûler une quantité de livres hérétiques et mettre à mort le prédicant. A Valenciennes, Jean de Berghes ordonna l'arrestation de deux calvinistes; mais il différa leur supplice, malgré les ordres formels de la gouvernante, et s'en fut trouver à Liège son frère Robert, dont la santé avait éprouvé une rude atteinte. Il prolongea son séjour en cette ville; Marguerite l'ayant sommé finalement de revenir à son poste, il répondit sans détour « qu'il n'était ni » de son honneur ni de sa charge, de se » faire le bourreau des hérétiques. » Le roi, informé de ce qui se passait, regarda dès lors le marquis De Berghes comme un des chefs de l'opposition. Cette opinion, pour le dire en passant, fut constamment ratifiée par les lettres de Granvelle. Le magistrat de Valenciennes reçut des injonctions relativement à l'exécution des prisonniers : il voulut obéir; le peuple s'émut, fit tomber sur les archers une grêle de pierres et dispersa les fagots préparés pour le supplice. On força la prison; mais pour montrer clairement que cet acte n'avait rien de séditieux, on n'en retira que les deux sectaires, et l'on fit savoir incontinent au magistrat que tout rentrerait dans l'ordre, du moment où l'on serait assuré qu'il serait loisible aux

réformés de pratiquer librement leur culte. Marguerite, effrayée, essaya de contenir les esprits jusqu'à l'arrivée de Berghes, qui était encore à Liège. Celui-ci se montra dès qu'il entendit parler d'émeute et de désordres; mais il trouva la ville parfaitement paisible. Il y eut néanmoins quelques poursuites; le calme se rétablit : mais qui pouvait répondre de l'avenir?

Les adversaires des mesures de rigueur demandèrent le concours des états généraux; Berghes voulut même provoquer une assemblée des évêques, prélats et docteurs, qui se serait occupée de réformes ecclésiastiques. La duchesse résista et se plaignit à Philippe II de l'attitude du gouverneur du Hainaut. Le roi approuva sa sœur; quant à Berghes, il reçut l'ordre de ne plus s'absenter; c'était un moyen, dans la pensée de Philippe, de l'amener à résilier ses fonctions. Le marquis fit la sourde oreille, passa son temps à négocier avec le chapitre de Liège au sujet de l'abdication de son frère Robert, et parut ne s'inquiéter guère de la propagande que faisaient les protestants à Valenciennes. « Il est abusif de punir de mort les dé- » lits en matière de religion, » disait-il souvent, et Granvelle ne manquait pas de rapporter ces paroles au roi. Montigny, de son côté, commençait à devenir suspect; son beau zèle de Tournai s'était singulièrement refroidi. Embarras sur embarras : Granvelle était devenu le point de mire de l'opposition : une ligue venait de se former contre lui entre le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Hornes et de Meghen; Berghes et Montigny n'avaient pas été des derniers à y entrer. Ils demandèrent positivement le renvoi du cardinal. La réponse royale se fit attendre; Philippe temporisa, suivant le conseil du duc d'Albe, pour travailler à diviser les mécontents (1). Granvelle avait rêvé la défection du comte d'Egmont; il n'y réussit pas. Loin de là, le cardinal s'étant rendu à Malines, d'Orange et d'Egmont reparurent au conseil d'État, dont ils s'étaient depuis quel-

(1) « Il faut faire des caresses à d'Egmont pour le détacher de la ligue, écrivait le duc d'Albe. Quant à ceux qui méritent qu'on leur coupe la

tête, il faut dissimuler avec eux, jusqu'à ce que cela puisse se faire. » (*Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 272.)

que temps absents, pour dire qu'ils n'y remettraient plus le pied, si leur adversaire y revenait encore. Au fond, Marguerite ne se sentait pas à l'aise sous la tutelle de Granvelle; aussi bien commençait-elle à reconnaître l'impossibilité d'une réconciliation. Son secrétaire Armenteros partit pour Madrid, avec mission d'exposer franchement au roi le pour et le contre. En même temps elle fit venir d'Orange et De Berghes (celui-ci menait toute l'affaire, s'il faut s'en rapporter aux lettres du cardinal), pour les exhorter à prendre les rênes du gouvernement. Cependant le roi se renfermait dans un mutisme absolu; les seigneurs ne contenaient plus leur impatience. L'esprit public commençait à s'émouvoir: des pasquinades circulaient; on affectait de porter partout une livrée particulière adoptée par les seigneurs: un chaperon de fou, allusion au chapeau de cardinal, disait-on; des têtes figurées sur les ailerons des manches: les têtes de Granvelle et de son second le duc d'Arschot, supposait-on. Sans montrer de la défiance envers les seigneurs, Marguerite pria d'Egmont de supprimer ces insignes: il les remplaça par un faisceau de flèches, ce qui donna lieu à de nouveaux commentaires. Enfin Marguerite insista elle-même pour le départ de Granvelle: d'Egmont lui avait dit que s'il se montrait encore, on ne pouvait répondre de rien. Il fallut céder (13 mars 1564): le cardinal se retira dans son pays natal, à Besançon, sauf à exercer ultérieurement, sur les affaires des Pays-Bas, une influence que son éloignement de Bruxelles ne devait affaiblir en aucune manière.

L'orage semblait apaisé; mais le roi n'entendait pas transiger avec les religieux. Or l'inquisition inspirait aux Belges une horreur indescriptible: on vit se renouveler à Bruges, à Bruxelles, à Anvers, les scènes de Valenciennes. Le peuple murmura contre la publication des décrets du concile de Trente. D'accord avec les états, la régente envoya

d'Egmont à Madrid, pour exposer au roi la situation déplorable du pays. L'ambassadeur fut bien reçu; on lui laissa croire tout ce qu'il voulut; mais à peine rentré en Belgique, il vit s'évanouir illusions et espérances. Philippe brûlait ses vaisseaux; il ne céda rien. « Nous allons voir, s'écria Guillaume d'Orange, une sanglante tragédie. » Et en effet le gouvernement n'eût pu mieux s'y prendre pour désaffectionner toutes les classes de la population. Marguerite ne cessait d'avertir le roi: on ne pouvait compter, écrivait-elle, sur la coopération des gouverneurs, et pourtant Philippe les connaissait pour des serviteurs fidèles. Le marquis De Berghes offrit sa démission de toutes ses charges plutôt que de se prêter à l'exécution des placards contre les hérétiques; la plupart de ses collègues envoyèrent à la gouvernante des remontrances dans le même sens; les quatre chefs-villes du Brabant protestèrent contre l'inquisition. Berghes et ses amis se réunirent à Bréda, puis à Hoogstraten, pour se concerter; ces allées et ces venues, dont le but restait un mystère, plongeaient Marguerite dans la plus pénible anxiété. Les événements se précipitèrent: les nobles signèrent leur fameux *compromis* (1) et exposèrent solennellement à la régente les griefs de la nation. Elle promit de soumettre au roi la requête des confédérés; cette mission délicate, périlleuse même, fut confiée au marquis De Berghes et au seigneur de Montigny, frère puîné du comte de Hornes.

Il eût été difficile de choisir des députés personnellement plus désagréables à Philippe (2); mais la nécessité faisait loi. Aux yeux du roi, Montigny était un mauvais catholique; il avait mangé publiquement de la viande à Tournai, pendant le carême. Quant à Berghes, on sait quelles étaient ses opinions sur l'intervention du bras séculier dans les affaires de conscience; enfin l'un et l'autre passaient pour avoir blâmé

(1) Jean de Berghes n'apporta pas son nom au bas de cet acte. Le comte De Berghes, qui figure parmi les signataires, portait le prénom de Guillaume et appartenait à une famille gueldroise.

(2) Voir Gachard, *Don Carlos et Philippe II*, ch. XI, p. 559, et Prescott, *Hist. du règne de Philippe II*, t. III, ch. VI.

hautement la conduite de leur souverain. Ils ne se décidèrent à partir qu'avec la plus grande répugnance. D'abord il n'avait été question que de Berghes; mais le marquis déclara formellement qu'il ne quitterait pas Bruxelles sans Montigny, qui s'était acquitté avec honneur d'une première mission à la cour de Madrid. Un courrier les précéda, porteur d'une lettre de Marguerite : la régente engageait le roi à témoigner de la bienveillance aux deux envoyés, à faire même des efforts pour les gagner. Mais l'opinion de Philippe était formée; d'ailleurs ses autres correspondants, Granvelle entre autres, ne manquaient jamais de représenter Berghes et Montigny, et surtout le premier, comme les instigateurs de tout ce qui était arrivé (*Correspondance de Philippe II*, t. I, pp. 411, 417, 425, etc.). Le départ des négociateurs avait été fixé au 30 avril 1566. Le dimanche 28, il arriva que Berghes, jouant au mail dans le Parc, fut frappé, à la jambe, d'une pelote qui lui fit tant de mal, qu'il se mit au lit avec la fièvre. On crut d'abord que ses souffrances étaient feintes: Marguerite le fit visiter par son médecin; celui-ci déclara que le blessé ne serait pas en état de se mettre en route avant un mois. Montigny refusa d'abord de partir seul; il fallut de longs pourparlers pour l'y décider, d'autant plus que Berghes regardait le voyage comme inutile. Enfin il quitta Bruxelles le 30 mai; le 17 juin, il était à Madrid, où Philippe, qui savait dissimuler, lui accorda coup sur coup deux longues audiences et le traita de manière à le tranquilliser sur ses dispositions à l'égard des seigneurs belges. Montigny s'y laissa prendre; or, presque au même moment, le roi écrivait à la duchesse une lettre où il ne déguisait point ses véritables sentiments! Montigny, se conformant à ses instructions, insista sur l'urgente nécessité d'abolir l'inquisition, d'accorder un pardon général, enfin de sanctionner un projet de *modération* des placards, projet dont il était porteur (1). Philippe répondit que

c'étaient là choses de grande conséquence, demandant mûre réflexion. Un conseil composé d'Espagnols et de Belges s'assembla au château de Valsain; mais l'ambassadeur en demeura exclu, à sa grande mortification. On lui communiqua les résolutions prises à la suite de longs débats: elles étaient très-peu claires à l'endroit de l'inquisition. Il se plaignit; on lui répondit que le roi était le maître; il répliqua que son devoir l'obligeait à protester, et s'exprima si nettement à cet égard, parlant à Philippe lui-même, qu'il le fit changer de couleur (*hasta que puso color a S. M.*). La position de Montigny était d'autant plus pénible que Berghes n'arrivait pas. Celui-ci avait pu partir le 1^{er} juillet; mais il avançait à petites journées, presque toujours en chariot; sa blessure le faisait encore souffrir, et la fatigue du voyage avait réveillé d'anciennes infirmités; peut-être aussi, ajoute M. Gachard, pressentait-il vaguement la fin qui l'attendait en Espagne. Il envoya Aguilara, son majordome, à Montigny, afin de savoir si le roi tenait absolument à l'entretenir, ou s'il n'obtiendrait pas, eu égard à sa mauvaise santé, l'autorisation de retourner aux Pays-Bas. Le roi insista pour le voir: le 17 août, Berghes arriva au château de Valsain. Circonstance qui aurait dû lui donner à réfléchir, il ne reçut point, comme Montigny, la visite des principaux seigneurs de la cour; toutefois le roi, qu'il voyait tous les jours en s'acquittant de ses fonctions de gentilhomme de la chambre, ne lui fit pas mauvais accueil. De nouvelles conférences eurent lieu, mais n'aboutirent à rien: il est évident que Philippe ne cherchait qu'à amuser les envoyés belges. Au moment où l'on s'y attendait le moins, l'heure fatale sonna. Une dépêche de Marguerite de Parme apporta la nouvelle du sacagement des églises et des excès de tout genre commis par les iconoclastes; la gouvernante entraînée dans le détail des concessions que ces tristes événements lui avaient arrachées. L'indignation, l'exaspération des Espa-

(1) Voir dans Gachard, *ouv. cité*, p. 542, un extrait de ce projet. « Quelle modulation! s'écrie Schiller. *Das Volk sie in seinem Unwillen anstatt*

Moderation (milderung) Mooderation (d. i. Mörderung) nannte. » Ed. de Carlsruhe, p. 275.

gnols contre les Belges ne connurent plus de limites; Berghes et Montigny étaient consternés, désespérés. Philippe tomba gravement malade et ne se guérit que pour songer à la vengeance. Il se renferma dans son palais de Madrid, ne se montrant plus à personne, contre son habitude, n'assistant pas même à la messe; enfin, le 19 octobre, il convoqua ses ministres pour arrêter un parti décisif. On croit avec quelque raison qu'il avait déjà conçu, à ce moment, le projet d'envoyer aux Pays-Bas l'implacable duc d'Albe. Berghes et Montigny lui proposèrent de désigner Ruy Gomez, prince d'Eboli; mais leurs sympathies pour ce personnage auraient suffi pour le dissuader de ce choix; d'ailleurs il avait besoin de Ruy Gomez pour surveiller son fils Don Carlos et le tenir éloigné de sa personne. L'historien Cabrera insinue que les envoyés belges, à bout de ressources, engagèrent le prince d'Espagne à se rendre dans nos provinces, lui offrant de prendre les armes en sa faveur s'il y allait contre le gré du roi. Mais l'ensemble de leur conduite, leur constante fidélité, l'absence de tout document pouvant faire supposer que Don Carlos fût désiré des Belges, enfin le caractère même du fils de Philippe II, bien connu des personnages les plus influents des Pays-Bas, tout contribua à démentir une pareille assertion (1). Philippe se décida donc pour le duc d'Albe et ordonna des armements considérables. Berghes et Montigny, considérant leur mission comme terminée, demandèrent leur congé: ils essayèrent un refus. Leur sort était décidé dans l'esprit du roi; « ils étaient voués l'un et l'autre à une mort ignominieuse (2). » Ils réclamèrent inutilement l'intervention de Marguerite: la duchesse avait elle-même recommandé à son frère, par lettre du 18 novembre, de les retenir en Espagne jusqu'à la fin des troubles. La santé de Berghes, déjà compromise, empira tout à fait: il se voyait injuste-

ment soupçonné, réduit à l'impuissance, éloigné de tous ceux qui lui étaient chers; et il ne pouvait douter que l'obstination et la colère du roi n'entraînassent en Belgique une série de bouleversements dont les conséquences étaient incalculables. Il fut pris d'un accès de fièvre et il eut, dit une relation de l'époque, le *bonheur* d'y succomber à temps (3). Le bruit courut qu'il avait été empoisonné; il n'est pas nécessaire de le supposer. Philippe était, ce semble, assez sûr de son fait. Le 16 mai, il ordonna au prince d'Eboli d'aller voir le marquis, et de lui accorder au nom du roi, *mais seulement dans le cas où la guérison paraîtrait à peu près impossible*, la permission de retourner aux Pays-Bas; s'il y avait quelque chance de rétablissement, Ruy Gomez devait se contenter de lui *faire espérer* cette permission. « S'il meurt, » ajoutait-il dans son billet autographe et confidentiel, « il faudra lui faire de magnifiques obsèques; il sera bien, en cette occasion, de montrer le regret que le roi » et ses ministres ont de sa mort, et le cas « qu'ils font des seigneurs des Pays-Bas! » En même temps Ruy Gomez fut averti d'avoir l'œil sur Montigny, « qui pourrait vouloir s'échapper. » Le malheureux collègue de Berghes dut effectivement bientôt se considérer comme prisonnier. L'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes aux Pays-Bas fut le signal de la sienne: son procès subit de longs délais, mais sa captivité devint de plus en plus étroite. Enfin, le 16 octobre 1570, il fut étranglé en secret dans le château de Simancas: on publia naturellement qu'il était mort de maladie, et ses funérailles ne furent pas moins pompeuses que celles du marquis de Berghes.

Les biens de Montigny furent confisqués. Ceux de Berghes tentèrent aussi la convoitise du gouvernement, qui n'aimait pas de voir certaines maisons devenir trop puissantes. La duchesse reçut l'ordre de mettre bonne garde en la ville de Berg-op-Zoom et aux biens du mar-

(1) Gachard, *ouv. cité*, p. 565.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 580.

(3) « Le marquis de Berghes ayant eu, le 15 (mai), une rechute très-violente de fièvre, avec

chambres de sang, est mort le 21 au matin. » *Lettre de Montigny à la duchesse de Parme (Corresp. de Philippe II, t. I, p. 540).*

quis, « pour qu'au cas, comme cela pour-
rait être, qu'il fût impliqué et coupable dans les troubles des Pays-Bas, on puisse avec plus de facilité disposer de ceux-ci. » Le marquis, n'ayant point d'enfants, avait testé en faveur de sa nièce Marguerite de Mérode, à condition qu'elle épouserait un deses neveux. Cette jeune personne ne paraissant pas avoir été élevée dans les principes de la religion catholique, la duchesse eut mission de tâcher « de l'avoir sous la main, ainsi que le neveu auquel elle était destinée. » Le seigneur de Mérode ne se montra pas pressé de confier sa fille à des mains étrangères ; quant à la question de confiscation, le président Viglius déclara à la gouvernante que « le marquis étant mort au service du roi et en présence de Sa Majesté, il ne pouvait être procédé contre ses biens que par la voie de la justice : il fallait donc d'abord qu'on instruisît son procès et qu'il fût condamné. » Marguerite approuva cet avis et en écrivit au roi. L'affaire traîna en longueur. Enfin le marquisat fut remis à la nièce de Jean de Berghes après la *Pacification de Gand*. Elle en fit le relief le 22 février 1578. Marguerite de Mérode était alors l'épouse de Jean de Witthem, seigneur de Beersel. Alphonse Le Roy.

Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. I et II. — Strada, *De Bello Belgico*, l. II, III, IV et VI. — Bentivoglio, *Guerra di Fiandra*, l. II et III. — Van Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, l. II et III. (On trouve le portrait de Jean de Berghes dans l'édition française de cet ouvrage, la Haye, 1618, fol. 31, verso). — Loyens, *Synopsis*, etc. (Brux. 1672, in-4°). — Schiller, *Abfall der Niederlande*. — Prescott, *Hist. du règne de Philippe II*, liv. II et III. — Altmeier, *les Gueux de mer*, p. 161. — Th. Juste, *Le comte d'Égmont et le comte de Hornes*, passim. — Goethals, *Dict. général.*, au mot *Glymes*, etc.

BERGHES (*Robert DE*) quatre-vingt-septième évêque de Liège, succéda le 7 mai (1) 1557 à Georges d'Autriche, abdiqua le 30 mars 1563 et mourut à Berg-op-Zoom, moins de deux ans après (2). Il refusa de profiter, au détriment de son frère aîné Jean (voir l'art. précédent), des avantages qui lui étaient

faits par le testament de ses parents ; il n'accepta pas non plus sa part dans la succession du troisième fils d'Antoine, Louis, comte de Walhain. Coadjuteur de Georges d'Autriche depuis le 18 décembre 1549, il arriva de Bruxelles à Liège un jour ou deux après la mort de ce prélat, et présenta incontinent ses bulles au chapitre ; de là il se rendit à l'abbaye de Herkenrode, pour y recevoir les ordres sacrés le 8 novembre 1557 : son entrée solennelle à Liège date du 12 décembre de la même année. Des lettres d'investiture lui furent délivrées par l'empereur Ferdinand, le 28 janvier 1558.

Le lendemain de son inauguration, il adressa aux états un discours qui eut pour résultats l'allocation immédiate de cinquante-deux mille florins en payement des taxes de l'empire, et une nouvelle publication des édits de Charles-Quint contre les hérétiques. Thomas Watelet, natif de Beho (marquisat de Franchimont), homme de basse condition, mais sectaire influent, ardent et courageux, fut livré au bras séculier et brûlé vif. On ne citerait toutefois, sous le règne de Robert, qu'un très-petit nombre d'exécutions capitales. Le clergé n'était pas sans crainte, surtout depuis que la diète germanique, réunie à Augsbourg en 1555, avait accordé aux luthériens la libre profession de leur culte dans plusieurs États de l'Allemagne, et avait autorisé les sujets protestants des États catholiques à s'exiler en emportant leurs biens, en cas de persécution : c'était, comme le dit M. Lenoir, une demi-tolérance. D'autres part, en 1560, François II, roi de France, octroya aux huguenots la faculté de disputer en public, à condition que leurs discours ne contiennent rien de séditieux : ils s'en prévalurent et se répandirent au dehors, jusque dans le pays de Liège. Les protestants liégeois saisirent l'occasion et demandèrent qu'il leur fût permis de se conformer ouvertement à la confession d'Augsbourg. Grand émoi dans les corps de métiers, qui se réunirent pour

(1) Le 5 mai, selon Sylvius.

(2) Selon Loyens, il décéda le 26 janvier 1564 ; le 27, selon Fisen. Ces dates sont inadmissibles, puisque Robert ne quitta Liège qu'après avoir

fait lire au chapitre la bulle de la confirmation de Groesbeek, document qui fut seulement reçu le 11 avril de la même année.

témoigner hautement de leur attachement à la religion de leurs pères et pour réclamer le bannissement des dissidents. Cette fois ce furent les pétitionnaires qui se montrèrent timides : quand on les somma de faire enregistrer leurs noms, pas un ne répondit à l'appel. En revanche, Robert ayant publié un nouvel édit très-rigoureux au commencement de 1562, les bourgmestres et les métiers, indignés de n'avoir pas été consultés, le déclarèrent nul et non avenu, non qu'ils fussent partisans de la tolérance, mais parce que l'évêque n'avait pas tenu compte de leurs privilèges. Ce trait à lui seul caractérise les Liégeois du XVII^e siècle.

Les revers des Français à Saint-Quentin et à Gravelines amenèrent la paix de Cateau-Cambresis (3 avril 1559). Liège y gagna la restitution de la ville de Couvin et du château de Bouillon, sauf les droits des seigneurs de Sedan et de la Marck sur cette dernière place, ce qui fut réglé par des arbitres. Délivré des embarras de la guerre, Philippe II, sans perdre de temps, s'occupa de réaliser un des derniers projets de son père, qui, pour faire face à l'hérésie, avait résolu de demander au pape la création de plusieurs évêchés dans les Pays-Bas (1). La bulle de Paul IV, du 12 mai 1559, institua treize nouveaux sièges, suffragants de Cambrai et d'Utrecht qui étaient érigés en métropoles, et de Malines, où devait résider le primat. Le diocèse de Liège fut démembré : il perdit Namur, Anvers, Bois-le-Duc, presque toute la circonscription de Ruremonde, enfin celle de Malines, à laquelle furent incorporées la ville de Louvain et son université. Le mécontentement fut général dans les États de Robert : des libelles « remplis de sanglants reproches » circulèrent à Liège. Pourquoi, disait-on, ne pas avoir érigé l'église de Liège en archevêché, au lieu de la dépouiller ainsi? Pourquoi réduire l'étendue du diocèse, au lieu de dédommager les Liégeois des pertes de

territoire qu'ils avaient essayées pendant les dernières guerres? Mais il y avait parti pris. L'évêque de Liège et son chapitre eurent beau députer à Rome l'archidiacre de Brabant Liévin Vanderbeeke (*Jævinus Torrentius*), avec la mission de solliciter le retrait de la bulle qui causait tant d'émoi, ou subsidiairement d'accorder à Liège une juste compensation : la cour pontificale ne voulut rien entendre. Les démarches de Robert et de Torrentius dans ces circonstances furent-elles suffisamment pressantes, furent-elles même sincères? Les historiens liégeois en ont douté, bien que les lettres de Torrentius contiennent toutes sortes de protestations de zèle et de dévouement. « La crainte « d'encourir l'indignation du roi d'Espa- « gne, y disait l'envoyé, n'était pas capable « d'ébranler sa fidélité envers son église « et sa patrie; il agissait de concert avec « les prélats dont les intérêts concor- « daient avec ceux qu'il représentait lui- « même; enfin, le pape lui avait insinué « qu'il accorderait quelques faveurs aux « églises en instance. » Foullon, très-favorable aux plaintes des Liégeois, dit de son côté avoir eu sous les yeux des lettres écrites par l'évêque Robert au marquis De Berghes, son frère, et contenant des instructions au sujet des dédommagements à stipuler. Mais Foullon ne voit finalement dans tout cela que manœuvres et dissimulation, et les auteurs de *L'art de vérifier les dates* ne sont pas moins sévères que lui. Bouille est assez porté à croire que Robert et son envoyé jouèrent d'abord franc jeu ; mais leur conduite lui paraît suspecte à partir d'un certain moment, « si l'on observe, dit-il, que l'archi- « diacre agent avait, dit-on, fait espérer à « son évêque un chapeau de cardinal de « la part de Vargas, ambassadeur d'Es- « pagne, et que l'agent lui-même fut fait « évêque d'Anvers » (t. II, p. 413). La promotion de Torrentius n'ayant eu lieu que 26 ans plus tard, en 1586, cette dernière insinuation perd beaucoup de

(1) Strada dit que la densité de la population des Pays-Bas avait déjà inspiré la même pensée à Philippe le Bon, qui laissa à son fils Charles le soin d'y donner suite. Mais celui-ci, tout occupé de ses guerres, n'y songea plus. Quant à Charles-

Quint peut-être fut-il retenu par la crainte de diminuer la puissance et l'autorité de son oncle Georges d'Autriche, évêque de Liège. (*Guerres de Flandre*, I. I.)

son importance; d'ailleurs elle est peu compatible avec tout ce qu'on sait du caractère de ce personnage; enfin il ne faut pas oublier que la résolution prise à Rome était irrévocable: le représentant de l'église de Liège dut finir par reconnaître l'inutilité de nouvelles démarches. Quoi qu'il en soit, tout ce que les Liégeois purent obtenir, c'est le privilège de ne pouvoir être évoqués hors de leur pays, en première instance, dans les causes ecclésiastiques. L'archevêque de Cologne réclama contre cette décision; mais il ne fut pas fait droit à sa plainte.

Pie IV, successeur de Paul IV, envoya le 3 juillet 1560, à Robert de Berghes, une bulle très-importante, destinée à débouter de ses prétentions le clergé secondaire, qui, se fondant sur une déclaration de l'évêque Jean de Hornes (30 mai 1493), se considérait comme un corps séparé et indépendant des trois États, et à ce titre refusait de payer son contingent dans les subsides votés en assemblée générale. Le pape déclara que le chapitre de Liège était censé représenter l'état ecclésiastique tout entier; que l'évêque était autorisé à exiger les sommes dues pour les arriérés, ainsi que celles qui seraient imposées par la suite, et ce par la saisie des revenus ecclésiastiques et des bénéfices des récalcitrants, lesquels encourraient en outre les censures, pourraient être mis en interdit et livrés, si besoin était, au bras séculier. Ces menaces ne produisirent pas l'effet qu'on en attendait: le conflit continua jusqu'à l'épiscopat de Gérard de Groesbeek, qui parvint à l'assoupir, mais non à le terminer.

Robert étant parti pour Hoogstraeten le 15 février 1562, avec l'intention d'y aller tenir un enfant sur les fonts baptismaux, fut surpris par un orage et "feru" d'un mauvais vent: "comme s'il eût respiré un souffle contagieux, il se sentit frappé tout d'un coup, disent les historiens, dans toutes les parties de son corps. Il regagna Liège à grand-peine et s'installa dans le monastère de Saint-Laurent, comptant, mais en vain, sur l'influence de l'air vif et salubre des hauteurs. On a prétendu que ses facultés intellectuelles n'étaient pas moins affaiblies que sa

santé: cependant il n'abandonna pas complètement les affaires. C'est ainsi qu'il obtint de l'empereur Ferdinand des lettres "portant inhibition d'appeler des sentences des Vingt-Deux, après qu'elles auraient été revues et discutées" par les députés des états dans le conseil de l'empereur ou du prince. "

Il est permis de supposer que le marquis Jean de Berghes, qui résidait plus souvent à Liège qu'à Valenciennes, vint en aide à son frère dans ces circonstances. Ce fut auprès de Jean que le chapitre insista, dès le mois de mars 1562, pour décider l'évêque à remettre le gouvernement du pays aux mains d'un coadjuteur. Des documents authentiques, tout récemment signalés au public par M. Stanislas Bormans, nous apprennent que Jean et Robert luttèrent aussi longtemps qu'ils purent afin de maintenir le *status quo*. Il y a là quelque mystère: peut-être la maladie de l'évêque ne fut-elle pas le véritable motif de sa démission. Quoi qu'il en soit, Jean gagna du temps sous divers prétextes, même après que le doyen Gérard de Groesbeek, nommé coadjuteur le 30 mars 1563, eut pris les rênes de l'administration, et que le pape eut consenti (7 janvier 1564) à la cession de l'évêché en faveur de ce dernier. Enfin il fallut céder: le 11 avril, l'abdication de Robert fut un fait accompli. Le dernier acte de ce prince avait été la promulgation des actes du concile de Trente, qui venait de terminer ses sessions. Robert se retira à Berg-op-Zoom, avec une pension de douze mille florins, qui ne lui fut pas accordée sans opposition. Il eut à peine le temps de jouir de ses loisirs forcés. — A l'époque où Sylvius écrivit sa chronique (1573), le corps de Robert n'avait pas encore été inhumé dans le caveau de la famille De Berghes: il y fut déposé plus tard.

L'art typographique fit son apparition à Liège sous Robert de Berghes. Une note du héraut d'armes Lefort, citée par M. U. Capitaine, nous apprend que Walter ou Gautier Morberius, imprimeur d'Anvers, "fut mandé à Liège par le magistrat en 1555, et établi par patentes premier imprimeur juré de la cité

« l'an 1558, le 28 octobre, ensuite de
 « l'octroi des bourgmestres jurés, conseil
 « et trente-deux métiers d'icelle, etc. » —
 Robert s'intéressa vivement, d'autre part,
 aux recherches du célèbre médecin Gilbert
 Lymborch sur les eaux minérales. La
 grande vogue de Spa date de son règne.
 Le *Traité des fontaines acides de la forest
 d'Ardenne* (Anvers, 1559, petit in-4o) lui
 est dédié.

Alphonse Le Roy.

Sylvius, *Chron. MS.* — Chapeauville, *Gesta*,
 t. III. — Foulon, Fisen, Bouille, Dewez, etc. —
 Mélat, *Hist. de Huy.* — *Notice sur les lettres inédites
 de Levinus Torrentius, relatives à l'érection
 des nouveaux évêchés au XVI^e siècle, etc.* (*Annuaire
 de l'Université de Louvain*, 1831, pp. 302-
 310.) — Lenoir, *Hist. du protestantisme à Liège.* —
 Goethals, *Dict. général.*, au mot *Glymes* (t. II). —
 Stanislas Bormans, *Résignation de l'évêché de Liège
 par Robert de Berghes, 1364* (*Bull. de l'Institut archéol.
 liégeois*, t. VII, 1866, pp. 461-477). — *Le Bibliophile
 belge*, t. I (1866), p. 596 et suiv.

BERGHES (Alphonse DE GLYMES, dit
DE), neuvième archevêque de Malines, né
 en 1625, mourut à Bruxelles, le
 7 juin 1689, et fut enterré dans l'église
 métropolitaine de Saint-Rombaut, où un
 habile sculpteur nous a conservé ses
 traits. Son père, Godefroi de Glymes,
 dit *De Berghes*, fut maître d'hôtel de
 l'archiduchesse Isabelle, capitaine d'in-
 fanterie wallonne, capitaine de cuirassiers
 à cheval, puis chargé de deux missions
 diplomatiques auprès des électeurs de
 l'empire, et enfin d'une légation à la
 cour de France; sa mère, Honorine, ap-
 partenait à la maison De Hornes. Al-
 phonse fut inscrit, dès le 15 décembre
 1631, au nombre des pages de
 l'infante. Godefroi avait rêvé pour lui
 un brillant avenir militaire; mais l'en-
 fant, d'une constitution délicate et mala-
 dive, fut bientôt reconnu incapable de
 supporter les fatigues de la vie des
 camps. Doux, studieux, sincèrement re-
 ligieux, il semblait, au contraire, natu-
 rellement appelé à entrer dans l'Église.
 Il obtint la prévôté de Clèves à l'âge de
 dix-huit ans, le 9 octobre 1643; le
 8 mai 1649, ayant terminé à Louvain
 ses études de théologie et de jurispru-
 dence, il fut pourvu d'un canonicat à
 Tournai; en 1657, il devint prévôt de
 Nivelles. Chapelain des princes Léopold
 et Jean d'Autriche, gouverneurs géné-
 raux des Pays-Bas, ensuite archi-chape-

lain de la chapelle de Bourgogne et
 grand-aumônier du roi d'Espagne Phi-
 lippe IV (1663), il fut élevé par ce sou-
 verain, le 2 juillet 1667, à l'évêché de
 Tournai. Mais cette ville étant tombée
 peu de temps après au pouvoir des Fran-
 çais, il aima mieux « déposer son man-
 « teau épiscopal que sa fidélité envers
 « son prince. » Cette conduite lui val-
 lut l'archevêché de Malines (septem-
 bre 1669) : il fut confirmé l'année
 suivante et sacré à Bruxelles, le 25 jan-
 vier 1671, par l'évêque d'Anvers, assisté
 de ses collègues d'Ypres et de Namur. Il
 prit définitivement possession de son
 siège le 8 mars, et, à partir de ce mo-
 ment, partagea son temps entre l'exer-
 cice de ses fonctions pastorales et la
 coopération aux travaux du conseil
 d'État, dont il fut nommé membre, le
 21 février 1673. Il administra son dio-
 cèse avec un zèle dont le souvenir s'est
 perpétué dans un grand nombre de lo-
 calités du Brabant. Les biographes ont
 vanté son humanité, sa prudence, son
 attention extrême à faire observer la dis-
 cipline ecclésiastique, son influence bien-
 faisante sur la réforme des mœurs du
 clergé et du peuple, enfin la sévère jus-
 tice dont il ne se départit jamais dans
 la collation des emplois. Il établit par-
 tout, selon la prescription formelle du
 concile de Trente, des concours auxquels
 durent se soumettre les aspirants aux
 cures vacantes. Indifférent aux biens du
 monde, il réservait régulièrement aux
 pauvres, mais toujours en secret, une
 large part de ses revenus. Par ses vertus
 privées, autant que par la manière dont
 il comprit la mission qui lui était confiée,
 il mérita qu'on écrivît sur son tombeau :
*Pastorali zelo, pietate et prudentiâ hanc
 diœcesim TOTIUS BELGII EXEMPLAR
 reddidit.* Une maladie aiguë l'emporta
 dans sa dix-neuvième année d'épiscopat.
 Jean de Cuyper, licencié en théologie et
 chanoine de Malines, prononça son ora-
 son funèbre dans la cathédrale de cette
 ville; nous ne sachions pas qu'elle ait été
 imprimée. Alphonse de Berghes avait
 pris pour devise : *Descende ut ascendas.*

Alphonse Le Roy.

cie, stad ende district van Mechelen (Brux., 1770, 2 vol. in-4°). — *Délices des Pays-Bas*, t. II. — *Goethals, Dict. géneal.*, au mot *Glymes de Berghes*.

BERGHES (*Philippe - François DE GLYMES*, prince **DE**), homme de guerre, naquit vers 1650 et mourut à Bruxelles le 12 septembre 1704. Il était le cinquième enfant d'Eugène de Glymes, dit De Berghes, comte de Grimberghe, baron d'Arquennes, et de Florence-Marguerite de Renesse, dame de Feluy, Écausines, etc. Conseiller de guerre, mestre de camp d'une terce d'infanterie wallonne, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes en 1676, général de bataille en 1684, gouverneur et capitaine général du Hainaut en 1690, enfin gouverneur de Bruxelles à partir du 17 avril 1695, il jouit de toutes les distinctions que son mérite et la faveur royale pouvaient lui valoir. En 1686, par les lettres patentes du 23 mai, Charles II d'Espagne lui conféra le titre de *prince*, pour le récompenser de vingt années de bons et loyaux services " eu égard, dit le document " officiel, à l'extraction, sens, preudhomme, fidélité, valeur et expérience " dudit messire Philippe-François. " En 1688, il fut envoyé à la cour du roi Jacques d'Angleterre, à l'occasion de la naissance du prince de Galles; en 1693, il alla au-devant de l'héritier de la couronne de Danemark, et lui fit les honneurs du pays; le 17 mars 1694, il fut créé chevalier de la Toison d'or, et reçut le collier des mains du duc de Bavière. En 1674, il avait épousé Marie-Jacqueline de Lalaing, dont il eut trois enfants qui firent les plus brillantes alliances. L'aîné, Alphonse-Dominique-François, mort sans postérité, fut élevé par Philippe V au rang de grand d'Espagne de première classe et décoré, comme son père, de l'ordre de la Toison d'or. Mais ce n'est point par la splendeur de ses titres qu'un homme vit dans l'histoire. Ce qui a perpétué le nom de Philippe-François, c'est la défense héroïque de la ville de Mons, assiégée en 1691 par Louis XIV en personne (voir l'article **AGURTO**). Les conférences des alliés, réunis à la Haye, furent brusquement interrompues, le 14 mars, par la nouvelle d'une

irruption des troupes françaises dans le Hainaut. Le plus grand secret avait été gardé : les premiers mouvements de l'armée envahissante avaient inspiré des craintes pour Ostende, peut-être pour Charleroi; mais on ne prévoyait nullement une entreprise contre Mons. La capitale du Hainaut était parfaitement fortifiée, protégée par une bonne garnison et par un chef résolu; mais elle fut attaquée avec tant de vivacité et par des moyens stratégiques si nouveaux, que le peu de durée de sa résistance ne porta aucune atteinte à la réputation du prince de Berghes. Les travaux du siège furent dirigés par Vauban. La ville subit les horreurs d'un bombardement; tout un quartier était déjà réduit en cendres, que Philippe-François n'avait pas encore prêté l'oreille à un parti considérable de bourgeois qui le suppliaient de capituler. Il tenta un effort désespéré, fit une sortie vigoureuse et culbuta les gardes françaises : les assiégeants durent lui demander une suspension d'armes pour enterrer les morts. Un second assaut eut pour résultat la déroute des mousquetaires; mais la place, canonnée sans relâche, était en ruines; le gouverneur ne pouvait espérer du secours; enfin les bourgeois s'étaient décidés à faire une capitulation à part. Il fallut battre la chamade le 6 avril, à quatre heures du soir. Le prince de Berghes demanda de ne sortir qu'au bout de huit jours, de ne livrer qu'une porte de la ville avant son départ, et à soixante hommes seulement. Il n'obtint que quarante-huit heures; mais on lui accorda les conditions les plus honorables, six pièces de canon, trois cents chariots et la liberté pour toute la garnison. La prise de Mons fit beaucoup d'honneur aux armes françaises; mais on peut dire que dans les conditions où il se trouvait, le général belge eut sa large part de gloire.

Alphonse Le Roy.

Quincy, Rapin-Thoyras, de la Hodde et la plupart des historiens du règne de Louis XIV. — *Mémoires du temps*. — *Goethals, Dict. géneal.*, au mot *Glymes de Berghes*.

BERGHES (*Georges-Louis DE*), quatre-vingt-quatorzième évêque de Liège, né le 5 septembre 1662 et mort au chef-

lieu de son diocèse le 5 décembre 1743. Il était fils d'Eugène de Glymes, dit De Berghes, et par conséquent frère de Philippe-François. Il fut élu le 7 février 1724, en remplacement de Joseph-Clément de Bavière, décédé le 12 novembre de l'année précédente. L'archevêque de Cologne, Clément-Auguste, neveu du prélat défunt, le cardinal-prince de Saxe-Zeil et le prince de la Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne en Dauphiné, s'étaient mis sur les rangs; mais le chapitre, voulant répondre au vœu de la population, préféra porter ses suffrages sur un prélat indigène, disposé à fixer sa résidence dans le pays : les troubles qui avaient agité Liège sous les princes-électeurs de Cologne eussent été certainement moins prolongés et moins désastreux, sans l'absence presque continuelle de ces souverains. Désintéressé, modeste dans ses habitudes et exempt d'ambition, Georges-Louis ne s'était pas attendu à parvenir au faite des honneurs. Dans sa jeunesse, il avait embrassé la carrière des armées et servi les Pays-Bas espagnols en qualité de lieutenant-colonel de cavalerie. A trente-cinq ans, il quitta le service pour entrer dans les ordres, fut nommé en 1700 chanoine trésorier de Saint-Lambert, et vécut sans faire parler de lui jusqu'à sa promotion. Après avoir reçu les félicitations de ses compétiteurs, il se hâta de se dérober au monde et alla passer plusieurs semaines chez les Pères capucins, pour se livrer à la méditation et à la prière, aussi bien que pour se préparer à ses graves fonctions. La mort du pape Innocent XIII (mars 1724) ayant retardé sa confirmation, il ne prit possession de son palais épiscopal qu'après l'avoir reçue de Benoît XIII, quelques mois plus tard. De même qu'en 1688 et en 1694, le chapitre avait gouverné la principauté pendant l'inter règne, battu monnaie, rendu des ordonnances, en un mot, comme dit Bouille, exercé toutes les fonctions de l'autorité principale. (Sur cette dérogation aux anciennes coutumes, voir Ferd. Henaux, *Histoire du pays de Liège*, 2^e éd., t. II, p. 254.)

Georges-Louis s'occupa sans retard de chercher des remèdes aux maux dont le

pays avait souffert pendant les longues guerres de Louis XIV. Il commença par s'entourer de ministres bien intentionnés et capables de seconder ses vues : il prit pour chancelier le comte de Berlaymont, archidiacre de Hainaut ; pour grand-vicaire, le comte de Rougrave; pour grand-maître, le baron de Horion : tous trois justifiaient pleinement sa confiance. L'attention du prince se porta successivement sur les finances, sur l'administration civile, sur la justice et sur la discipline ecclésiastique. A part le *donatif* destiné à couvrir les frais de sa confirmation, il ne voulut jamais rien accepter pour lui; pendant toute la durée d'un règne de vingt ans, il se contenta des revenus de sa mense épiscopale, sans prélever de taille ou d'impôt quelconque à son profit. On lui avait donné le conseil de restaurer le château de Franchimont, pour en faire un rendez-vous de chasse et un palais d'été : il aimait mieux rebâtir à ses frais la magnifique résidence de Seraing, que les princes allemands, résidant ordinairement à Bonn, avaient laissé à peu près tomber en ruine ; Georges-Louis voulait rester le plus possible à proximité de Liège et avoir l'œil sur tout ce qui s'y passait. L'église de Seraing fut également embellie ou plutôt réédifiée au moyen de ses libéralités. Cette générosité n'excluait chez le prince ni la prudence en affaires ni l'esprit de sage économie. Sa vigilance et ses conseils contribuèrent efficacement à rétablir, entre les recettes et les dépenses de la cité, l'équilibre rompu par des administrations plus empressées de construire de beaux monuments que de s'assurer d'abord qu'elles pouvaient le faire sans se mettre dans l'embaras. Il sanctionna l'édit de son prédécesseur sur la réduction des rentes à cinq pour cent, mais sans avoir égard à la hausse de l'argent, ce qui avait donné lieu, sous Joseph-Clément, à de nombreuses contestations; cependant il ne fallut rien moins qu'une décision impériale (1727) pour aplanir toutes les difficultés. Les faux monnayeurs furent rigoureusement poursuivis; la peine de mort fut comminée, même contre les particuliers qui fabriquaient des pièces de bon aloi. Il n'est per-

mis à personne, disait Georges-Louis, d'empiéter sur l'autorité souveraine, ni de s'attribuer les profits résultant de l'augmentation ou de la diminution des valeurs monétaires. Les marchands de Hasselt s'étant plaints d'être écrasés de tailles, tandis que les biens fonds n'avaient aucune charge à supporter, le prince termina le différend par une transaction équitable, qui satisfait à la fois les commerçants et les propriétaires. Mais la meilleure part de la sollicitude de Georges-Louis fut toujours réservée aux classes deshéritées. Il avait sans cesse présent à l'esprit ce conseil de Tobie : *Si multum tibi fuerit, abundanter tribue*. Il ne se considérait que comme le receveur des pauvres, et sa main gauche ignorait les bienfaits de sa main droite. Sa charité toutefois était intelligente et exempte de faiblesse, et il n'était pas homme à se laisser intimider par les exigences d'une populace déchaînée. Il prêta un appui énergique aux magistrats dans les moments difficiles, par exemple en 1739, lorsque la cherté des grains fit éclater une sédition. Le prix du pain de quatre livres fut réduit de 17 à 13 liards, la cité se chargeant de payer le surplus. Néanmoins le quartier d'Outre-Meuse se souleva; on eut même à déplorer des pillages. Mais des troupes descendirent de la citadelle, et leur attitude, la fermeté du mayeur Dejosé, enfin un mandement de l'évêque, autorisant les bourgeois à venir au secours des soldats, eurent bientôt rétabli l'ordre. Georges-Louis de Berghes possédait au plus haut degré les qualités de l'administrateur. « Il y a peu de matières, » dit M. Polain (Préface du *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*), « au sujet desquelles il n'ait publié des édits importants : le gouvernement politique et financier des communautés, le commerce, l'entretien des chaussées, la navigation des rivières, la conservation des bois, la chasse, le pâturage, les moissons et le glanage, la mendicité, l'art de guérir l'occupèrent tour à tour. » Il ordonna l'achèvement de la *Réformation des statuts et des coutumes*, commencée sous Joseph-Clément : d'habiles jurisconsultes,

au nombre desquels était Louvrex, mirent la dernière main à ce recueil qui toutefois, on ne sait pour quel motif, resta inédit. Des modifications furent aussi introduites dans les règlements sur la juridiction de l'*Official*; mais la vive opposition du chapitre et des membres de cette cour, qui prétendaient étendre leur compétence aux contestations civiles (même entre laïcs), fit traîner l'affaire en longueur. En matière ecclésiastique, l'évêque prescrivit l'exécution sévère de la discipline établie par le concile de Trente, au sujet de la publication des bans de mariage dans l'église. Les dispenses étaient devenues la règle : il décréta qu'il serait publié au moins un ban. Le jansénisme avait compté de nombreux partisans à Liège, pendant assez longtemps, et suscitait d'ardentes et interminables controverses : Georges-Louis exigea de son clergé l'obéissance à la bulle *Unigenitus* (*Epistola pastoralis Rev. ac Ser. D. D. Georgii Ludovici Episc. etc. ad clerum populumque suum*. Liège, Barnabé, 2 janvier 1725, in-4°). Le mandement publié à cette occasion, de même que les autres exhortations pastorales de notre prélat, est aussi remarquable par l'élévation de la pensée que par une onction vraiment apostolique. Georges-Louis ordonna expressément que les aspirants aux ordres sacrés allissent passer, avant leur examen, au moins trois mois au séminaire de Liège ou à celui de Louvain. D'autre part, il ne cessa de recommander aux prêtres le respect d'eux-mêmes : on peut citer en passant, comme peignant l'époque, l'ordonnance par laquelle il leur interdit d'entrer dans les cabarets, si ce n'est en voyage. Il enjoignit aussi aux curés de prêcher et de catéchiser tous les dimanches et les jours fériés, les menaçant des censures ecclésiastiques s'ils manquaient trois fois de suite à ce devoir. Attentif aux plus petits détails, Georges-Louis n'était jamais pris au dépourvu en présence des grandes questions. Il sut gouverner son peuple, le faire respecter au dehors, surtout le rendre heureux : cette gloire en vaut bien une autre.

Sous cet excellent prince, dont la mé-

moire leur est restée chère, les Liégeois jouirent d'une paix profonde. Quand il eut des démêlés, très-secondaires d'ailleurs, avec les puissances étrangères, il trouva dans sa sincérité, dans son amour de la justice et dans sa modération même les moyens de faire reconnaître ses droits. Il affranchit le commerce des drapiers des exactions dont les exportateurs avaient été victimes, pendant longues années, de la part des Limbourgeois ; il démontra l'inanité des prétentions du roi de Prusse, fondées sur ce que la principauté de Liège n'aurait pas envoyé au Rhin, en 1689 et 1690, le contingent réclamé d'elle à raison des liens qui la rattachaient à l'Allemagne ; il obtint de l'empereur, contrairement à l'avis de l'archiduchesse Marie-Élisabeth d'Autriche, une décision portant que les régiments qui se rendraient à l'avenir du Brabant dans le Luxembourg ne pourraient plus traverser le territoire de Liège sans avoir demandé, au préalable, le consentement du prince-évêque. Ils sont certes bien rares, les règnes dont les annales n'ont à enregistrer que de tels événements.

Tout était bien changé, à Liège, depuis le temps de Maximilien-Henri ! Cependant, si l'on ne songeait plus à revendiquer, les armes à la main, les libertés populaires anéanties en 1684, on était loin d'en avoir perdu le souvenir. On se plaisait au contraire à rassembler les documents qui en attestaient l'étendue : jamais, avant notre époque, on ne s'attacha avec un zèle aussi soutenu, avec une aussi pieuse ardeur à l'histoire du pays. Ce fut alors que parut la continuation du grand ouvrage de Foulon, que Bouille mit au jour ses trois volumes d'annales, que Méan et Louvrex éditérent leurs grands monuments de jurisprudence, que Saumery publia les cinq in-folio, richement illustrés, des *Délices du pays de Liège*. La bibliothèque de l'hôtel de ville fut fondée en 1732. Le développement considérable que prit tout d'un coup la typographie liégeoise, sous Georges-Louis et ses successeurs, constitue à lui seul un fait assez caractéristique : il n'y avait plus à revenir sur le passé ; mais les idées circulaient, les esprits commençaient à

fermenter ; on était en pleine transition...

Le dernier acte de Georges-Louis couronna dignement son règne et sa vie. Il était le dernier des Berghes-Grimberghe, comme nous l'apprend son épitaphe : *Stirpis suæ ultimus*. Par testament du 28 juillet 1742 (suivi d'un codicille daté du 12 octobre 1743), il nomma pour ses héritiers universels ses chers frères les pauvres de la cité de Liège. On se figure l'émotion générale à cette grande nouvelle. Les biens laissés aux indigents valaient au moins un million de florins. Les héritiers s'imaginèrent que le Pactole allait couler pour eux ; malheureusement le prince ne s'était pas expliqué sur la manière dont il entendait que ses louables intentions fussent réalisées. Les exécuteurs testamentaires devinrent suspects, parce qu'ils voulaient, disait-on, capitaliser la fortune de Georges-Louis pour en distribuer annuellement le revenu aux familles nécessiteuses. Il fallait faire des largesses immédiates ; cependant, jusqu'en 1789, la portion la plus importante de cette riche succession fut soustraite aux dilapidations d'un partage inconsidéré. Mais la révolution lâcha la bride aux impatiences populaires. En vain le conseil de la cité s'opposa à des mesures qui devaient, en quelques jours, gaspiller un trésor dont la propriété appartenait évidemment aux générations futures, aussi bien qu'aux turbulents pressés d'en jouir. Rien n'y fit ; sous la pression de l'émeute, l'autorité finit par céder. Une somme de quinze à seize francs échet à chaque ayant droit, et naturellement les pauvres ne retirèrent de là qu'un soulagement momentané. « Il ne reste des » libéralités considérables de Georges- » Louis que les sommes affectées primitivement aux hospices de la ville de » Liège, et peut-être, dans le patrimoine » actuel du bureau de bienfaisance, quelques capitaux dont la restauration de » Hœnsbroeck empêcha l'aliénation et la » distribution aux pauvres. » (*Bulletin communal* de Liège, numéro du 17 janvier 1857.) Le généreux testateur n'en a pas moins droit à la reconnaissance publique. La commission administrative des hospices civils de Liège proposa au con-

seil communal, en 1857, de donner le nom de Georges-Louis à l'une des rues de la ville, et d'ériger, sur la nouvelle place du béguinage Saint-Christophe, une fontaine monumentale surmontée du buste du vénéré prince et portant pour inscription l'article principal de son testament. Il n'a pas encore été donné suite à cette suggestion; mais il est plus que probable qu'on s'en occupera tôt ou tard. Georges-Louis de Berghes fut enterré dans la cathédrale de Saint-Lambert. On lisait sur son tombeau: *Suprà ege-num et pauperem ità intelletait, ut vivens aluerit, et ne moriendo desereret, heredes scripserit* (OPHOVEN). Le buste placé au sommet du sarcophage, œuvre du statuaire Evrard, a été conservé: il décore aujourd'hui le grand réfectoire du séminaire épiscopal de Liège.

Le grand incendie qui dévora l'aile du palais de Liège faisant face à la cathédrale (actuellement regardant la place Saint-Lambert), l'église des Onze mille Vierges et la tour de l'Officialité, date du règne de Georges-Louis (23 mars 1734). La nouvelle façade du palais fut reconstruite avant la mort de ce prince, en style Louis XV, sur les dessins de l'architecte bruxellois Jean-André Anneessens.

Alphonse Le Roy.

Ophoven (supplément au *Recueil de Loyens*); Bouille, Saunery, le continuateur de Foulon et les derniers historiens de Liège. — *Eloge de G.-L. de Berghes*, par J.-F.-B. Liège, s. d., in-12°. — *Oratio funebris in laudem G.-L. episcopi, etc., dicta in coll. D. Virginis Trajecti ad Mosam, XI Kal. Febr. 1744*, à R. P. Bernardo Cornelissen, S. J. Maestricht, 1744, in-4°. — Polain *Recueil des ordonnances*, etc. (1684-1794), t. I, préf., p. XXX, et p. 744, note. — Ernst, *Tableau des suffragants de Liège*, p. 237. — Bedelievre, *Biogr. liégeoise*, t. II, p. 388. — U. Capitaine, *Le dernier chroniqueur liégeois* (J.-B. Moulain), dans le *Bull. archéol. liégeois*, 1834. — *Bulletin communal de Liège*, t. II (art. de M. F. Macors). — Borgnet, *Hist. de la révol. liégeoise*, t. I, p. 139 et suiv. — Delsaux, *les Monuments de Liège*, 1861, in-plano.

BERGHEYCK (*Arnould DE*), helléniste et poète latin, né à Bergheyck (ancien Brabant) à la fin du xv^e siècle, décédé en 1533. Voir ARNOULD DE BERGHEYCK.

BERINGHEN (*Rodolphe DE*), écrivain ecclésiastique, né à Beringhen au xv^e siècle. Voir RAOUL DE BERINGHEN.

BERKEN (*Louis*), né à Bruges dans

la seconde moitié du xv^e siècle, est regardé comme l'inventeur de la taille du diamant. Son nom est souvent écrit De Berken ou De Berquen. Nous avons préféré la première forme, parce qu'elle nous a paru plus correcte au point de vue de la langue; c'est néanmoins sous la dernière qu'il est cité par un de ses descendants, Robert de Berquen (voir l'article suivant), qui nous a fait connaître tout ce qu'on sait de notre personnage et de son invention. Chose étrange, d'anciens auteurs, fort compétents et d'une époque intermédiaire, comme Boetius de Boot, Brugeois aussi, et De Laet, Anversois, ne font aucune mention de la découverte de la taille du diamant.

D'après le récit de Robert de Berquen, le jeune Louis fut envoyé à l'Université de Paris " pour y apprendre les lettres " humaines, mais consommant tout son " temps en mille et mille gentilleses et inventions entièrement esloignées de l'application que doit avoir nécessairement " un escolier, son père, averty, le rappela " en sa maison, et le voyant tout occupé " en des machines et en des préparatifs tellement extraordinaires qu'on n'en pouvait du tout point prévoir l'usage, il lui " laissa toute l'estendue de son esprit, pour " pouvoir dans une pleine liberté exécuter " quelque chose de grand. Ce père était " noble aussi bien d'humeur que de race; " et comme en son pays, aussi bien qu'en " Allemagne, Pologne, Italie et ailleurs, " on juge plus équitablement de la noblesse qu'on ne fait en France, dans tous " les quels pays on tient que c'est probablement le vice et l'oisiveté qui y déroge " et non le trafic et tout autre exercice honneste, il laissa agir son fils, lequel, pour " bien dire, ne fit rien au préjudice de " sa naissance. Ce fils... mit deux diamants sur le ciment et après les avoir es-grisés l'un contre l'autre, il vit manifestement que, par le moyen de la poudre " qui en tombait " poudre connue aujourd'hui sous le nom d'égrisée " et à l'aide " du moulin avec certaines roues de fer " qu'il avait inventées, il pouvait venir à " bout de les polir parfaitement, même " de les tailler en telle manière qu'il " voudrait. " Ceci se passait en 1476.

Charles le Téméraire, ayant appris cette invention, remit à l'auteur trois grands diamants pour être taillés et il fut « tellement ravi d'une invention si surprenante, qu'il lui donna trois mille ducats de récompense. » Ce prince fit don d'une de ces pierres au pape Sixte IV, d'une seconde au roi Louis XI et garda pour lui la plus belle, qu'il portait toujours au doigt. R. de Berquen assure qu'il l'avait encore un an après, lorsqu'il fut tué devant Nancy (5 janvier 1477); mais il paraît constant que ce diamant fut perdu à la journée de Morat (1476) et retrouvé par un Suisse qui le vendit pour un écu. Il fut plus tard racheté fort cher par un duc de Florence et passa de là, dit-on, après plusieurs vicissitudes, à la couronne d'Espagne. D'après M. Delepierre, ce diamant était le Sancy, qui fut estimé un million huit cent vingt mille francs la dernière fois qu'on le vit. Cette assertion ne nous semble pas fondée : le Sancy nous est connu pour la première fois comme ayant été mis en gage, chez des juifs de Metz, par Nicolas de Harlay, baron de Sancy, qui l'avait rapporté de son ambassade en Turquie et qui vint ainsi au secours des finances délabrées de Henri IV. R. de Berquen dit, qu'après avoir passé par différentes mains, il appartenait de son temps à la reine d'Angleterre. Il fut acheté six cent mille livres par le duc d'Orléans, régent, qui le donna au Trésor, sous le nom qu'on lui connaît; il fut perdu en 1793, avec la plupart des diamants qui faisaient partie du domaine de la couronne de France. On l'estimait, selon Dufrénoy, à plus du double du prix d'achat.

G. Dewalque.

BERKEN (*Robert de*) ou **BERQUEN**, joaillier, écrivain. On l'a considéré comme le petit-fils de Louis Berken (voir ce nom), parce qu'il le dit un de ses *ayeuls*; mais la comparaison des dates nous fait croire qu'il a voulu dire : *un de ses aïeux*. On croit qu'il naquit à Bruges, vers la fin du xv^e siècle et qu'il alla s'établir à Paris, ce qui explique l'orthographe francisée de son nom. Il ne nous est pas connu comme artiste, mais il nous a laissé deux écrits, devenus extrêmement rares, sur la joaillerie. Ce sont : 1^o *Liste des gardes*

de l'orfèvrerie de Paris, avec plusieurs pièces sur cet art, Paris, 1616, in-4^o. — 2^o *Merveilles des Indes occidentales et orientales ou Nouveau traité des pierres précieuses et perles, dédié à Mademoiselle, par Robert de Berquen, marchand-orfèvre à Paris*, Paris, Ch. Lambin, 1661, in-4^o; *ibid.*, 1669, in-4^o, vi-152 pages, avec un portrait de Mademoiselle. On voit, par ce titre, comme par le privilège du roi, imprimé à la fin de l'ouvrage, que c'est une seconde édition augmentée de plusieurs chapitres.

G. Dewalque.

BERLAYMONT (*Charles, comte de*), baron de Hierges, de Perwez, de Beauvain, seigneur de Floyon, de Haultepenne, etc., homme de guerre, naquit en 1510 et mourut à Namur le 4 juin 1578. Il était fils de Michel de Berlaymont, seigneur de Floyon et de Marie de Barault.

Charles de Berlaymont servit avec distinction dans les armées de l'empereur Charles-Quint; il figurait, en 1542 déjà, parmi ses meilleurs généraux. En 1553, il reprit Longwy, dont les Français s'étaient emparé. L'année suivante, par lettres patentes du 8 septembre, il fut nommé gouverneur et souverain-bailli, capitaine et grand veneur des ville, château, comté et pays de Namur; il fut confirmé dans cette charge le 22 octobre 1555, puis le 12 mars 1556 par Philippe II. La même année, il avait été reçu chevalier de la Toison d'Or, dans un chapitre tenu à Anvers, le 28 janvier. Après le départ de la reine Marie de Hongrie, il fut désigné, conjointement avec Adrien de Croy, comte de Roelux, pour exercer le gouvernement provisoire des Pays-Bas; il fut aussi nommé chef et capitaine d'une bande de quarante hommes d'armes et quatre-vingts archers des ordonnances, par patente du 29 avril 1561. Sous la régence de Marguerite de Parme, il devint chef des finances et posséda toute la confiance de cette princesse. Dans le conseil d'État, où il siégeait également, il ne voulut prendre parti ni pour ni contre le cardinal de Granvelle (voir sa lettre du 30 août 1564, à Philippe II). Il refusa absolument d'entrer dans la confédération des nobles, malgré les instantes

démarches qui furent faites auprès de lui pour l'attirer dans ce parti ; seul avec le président Viglius, il se montra toujours opposé aux demandes des confédérés.

La plupart des historiens qui ont traité des troubles des Pays-Bas au XVI^e siècle, attribuent à une saillie du comte de Berlaymont l'origine du nom de *Gueux*, devenu si fameux dans les dissensions religieuses et politiques de cette époque. Il est difficile cependant de croire que ce propos ait été tenu, quand on réfléchit qu'il se serait appliqué à des seigneurs dont la naissance était autant et même plus illustre que celle du comte de Berlaymont. Il est à remarquer d'ailleurs que la régente, Marguerite d'Autriche, dans sa correspondance avec Philippe II, déclare ignorer l'origine et la signification du nom de *Gueux* que les seigneurs confédérés s'étaient donné. Viglius, Hoppeus et d'autres personnages contemporains sont dans la même ignorance. Il y a donc lieu de croire que le propos attribué au comte de Berlaymont est encore un de ces *mots* inventés après coup, dont l'histoire fourmille. Le dévouement de Berlaymont au service du roi dut nécessairement lui attirer la haine des confédérés ; il savait qu'on lui en voulait, mais il n'était point accessible à la crainte :

« Jaoisqz que mes amis me mandent de
 « tous costez, je me tiègne sur magarde, »
 écrivait-il au roi, le 23 août 1566, « et
 « que la feste se commencerat par moy,
 « ne délaissaray partant jusques au bout,
 « rendre le debitoir que fidèl vassal et
 « très humble serviteur est obligez vers
 « son roy et souverain seigneur, et me
 « serat gloire, morir pour le service de
 « Dieu et celuy de Vostre Majesté ; espé-
 « rant lors qu'elle se souviendrat de
 « beaucoup d'enffans que delessaray avecq
 « la mesme intention et volonté. »

Le comte de Berlaymont fut chargé, en 1567, de la surintendance générale des vivres pour l'armée levée sur la frontière du Luxembourg ; il reçut de la régente la mission d'aller au-devant du duc d'Albe, lors de son arrivée aux Pays-Bas. Il fut désigné, de même que d'Arenberg et Noircarmes, comme suppléant du duc

d'Albe, pour la présidence du conseil des troubles. Le duc d'Albe assura le roi que cette désignation avait été accueillie avec empressement par Berlaymont. Il est permis de douter de l'exactitude de cette assertion en présence de la lettre que le comte écrivit à Philippe II, le 20 septembre 1567 ; lettre dans laquelle il exprime non-seulement sa répugnance à prendre part au jugement des comtes d'Egmont et de Hornes, mais encore sa résolution d'y rester complètement étranger. Du reste il ne siégea dans le conseil des troubles qu'une seule fois, le jour de l'installation de cet odieux tribunal ; le reproche qu'on lui a fait de sa participation aux sentences iniques prononcées par ce conseil est donc tout au moins exagéré. D'après Strada, le grand commandeur Requesens, avant de mourir, avait désigné le comte de Berlaymont comme gouverneur des Pays-Bas ; mais le conseil d'État s'étant arrogé le gouvernement après la mort du gouverneur général, Berlaymont continua à exercer une grande autorité dans les affaires. On sait que le conseil d'État fut arrêté par les patriotes, le 4 septembre 1576. Le comte de Berlaymont, accusé d'*espagnolisme*, fut traité avec fort peu d'égards par les soldats du seigneur de Glymes, qui s'était chargé de l'exécution de cet audacieux coup de main ; il fut enfermé dans la *Maison du Roi* à Bruxelles, et ne fut rendu à la liberté que le 19 janvier 1577, grâce à l'intervention du prince d'Orange et aux pressantes sollicitations du baron de Hierges, son fils, qui réclama la liberté de son père en récompense des services que lui-même venait de rendre aux États.

Après sa mise en liberté, le comte de Berlaymont entra dans les conseils de don Juan d'Autriche qui venait d'arriver dans les Pays-Bas en qualité de gouverneur général ; il se trouva le seul Belge dans le conseil où siégeaient les seigneurs de Gonzague, d'Assonville, Jean-Baptiste Taxis et Del Rio, tous étrangers ; on lui a reproché de s'être attaché à don Juan qui, après quelques mois de gouvernement, se trouva en opposition avec les États. Mais il convient de ne pas perdre

de vue qu'à l'époque où fut publié l'*Édit perpétuel*, le prince et les États se trouvaient parfaitement d'accord et que ce ne fut que postérieurement que la division éclata entre eux et donna naissance à deux partis hostiles (voir GILLES DE BERLAYMONT). On a dit que le comte de Berlaymont avait excité don Juan à prendre les armes contre les États; c'est un fait difficile à constater, mais ce qui est certain, c'est qu'il facilita la retraite de ce prince dans le château de Namur, dont il était gouverneur (4 juillet 1577). Le comte de Berlaymont mourut quelques mois après cet événement. Les opinions les plus diverses ont été exprimées sur le compte de ce personnage qui joua un rôle considérable dans les événements de son temps : Guichardin l'appelle *homme de grande autorité et réputation*. Strada en fait également un grand éloge, comme partisan dévoué du roi d'Espagne; Van Wyn, au contraire, de même que les écrivains protestants, le représente comme un homme plein d'artifice et même comme un traître. Le duc d'Albe, de son côté, prétendait que Berlaymont n'entendait rien aux affaires et ne savait qu'être *bonhomme*. Il était insatiable de places et de faveurs pour sa famille. Outre les grades militaires conférés à quatre de ses fils, grâce à la protection du roi, il avait fait élire archevêque de Cambrai, le 5 septembre 1570, son fils Louis, qui n'avait pas encore achevé ses études; il avait obtenu pour d'autres les prévôtés de Maestricht et de Liège, ce qui faisait dire à Albornoz, secrétaire du duc d'Albe, « avec tout cela il a encore soif, après avoir tout bu. » Plus tard, le commandeur Requesens écrivait au roi que les Berlaymont avaient obtenu vingt choses dont une seule suffirait pour rendre une famille tout à fait obligée à son souverain, et cependant il semble, ajoutait-il, qu'on ne leur a rien donné. Ces réflexions étaient motivées par les démarches que faisait Charles de Berlaymont pour obtenir que sa terre de Berlaymont fût érigée en comté, faveur que le roi s'empressa d'accorder.

Le général Guillaume.

Gachard, *Correspondance de Philippe II*, passim. — *Bull. de la Commission royale d'histoire*.

— Goethals, *Dictionnaire héraldique*. — Strada, *Guerres de Flandre*. — Viglius. — Hopperus. — Pontus Payen.

BERLAYMONT (*Claude DE*), seigneur de Haultepenne, homme de guerre du XVII^e siècle, né vers 1555 et mort en 1587, était le septième et dernier fils de Charles, comte de Berlaymont, gouverneur et souverain bailli du comté de Namur, et d'Adrienne de Ligne-Barbançon. Étant, au mois d'octobre 1576, à Charlemont, auprès de son frère Lancelot, qui y commandait, il fut arrêté en même temps que lui au nom des États, et conduit à Bruxelles, où il partagea la prison de son père, détenu en sa qualité de membre du conseil d'État. Le 19 janvier suivant, il signa, de son propre mouvement, l'acte de tolérance et de conciliation dit l'Union de Bruxelles; ce qui ne l'empêcha point, en bon et fidèle sujet du roi d'Espagne qu'il était, d'aller aussitôt après dans le pays de Namur conspirer en faveur de don Juan d'Autriche. Ce doit être lui, le capitaine de Berlaymont, dont se plaint Marguerite de Valois en disant, dans ses mémoires, qu'il voulut prendre la ville de Dinant pour s'emparer d'elle. Après la bataille de Gembloux, on lui donna un régiment auquel il imposa le nom bientôt célèbre de sa terre de Haultepenne. Quand son frère, le sire de Hierges, eut été tué au siège de Maestricht, en 1579, il lui succéda dans le gouvernement de Charleville. Il ajouta bientôt à cette charge celle de commandant de Bréda, dont il s'était rendu maître, par un coup de main, le 27 juin 1581. L'année suivante, il soumit à l'autorité du roi Lierre et Eindhoven, et parcourut la Frise les armes à la main. L'occupation de Steenberghe, rapportée à la date du 12 août 1583, signala son retour dans le Brabant, et, s'il faut en croire le P. Strada, ajouta grandement à sa réputation militaire. Une grave maladie, suite des fatigues de la guerre, le retint longtemps à Bois-le-Duc. Il y avait là si peu d'ordre que l'ennemi put pénétrer sans coup férir dans la place et s'en croire le maître, quand Berlaymont, à peine convalescent, se montra à la tête d'une poignée de soldats et de quelques bourgeois déterminés, et le re-

jeta hors des murailles. Ce fut là, à coup sûr, l'une de ses plus étonnantes actions. Notre personnage avait ce double mérite de ne s'étonner de rien et de payer toujours de sa personne. Amis et ennemis sont unanimes à lui rendre ce témoignage qu'il fut l'un des plus braves capitaines de son temps et des plus dévoués à la cause qu'il servait. Le duc de Parme, qui l'aimait beaucoup et se fait entièrement à lui, l'envoya, pendant le siège d'Anvers, dans l'électorat de Cologne, où le désordre était à son comble. Berlaymont pacifia ensuite la province de la Gueldre, et ne reparut en Belgique qu'en 1587, pour prendre part au siège de l'Escluse. Étant à Boxel, le gouvernement de Bois-le-Duc l'appela à son secours ; il rencontra en route, près du fort Engelen, la cavalerie ennemie et engagea le combat qui eut pour lui une issue fatale. Grièvement blessé à la gorge, il fut transporté à Bois-le-Duc, où il expira le 14 juillet. Il ne laissa point d'enfants de sa femme Anne de Brimeu, la sœur de la comtesse de Meghem, et ses biens furent dévolus à son frère, le sire de Floyon, en faveur duquel il avait testé étant à Liège, le 12 avril 1580.

C.-A. Rahlenbeck.

Arch. prov. de Liège. — Mss. généalogiques de Lefort. (Cet auteur donne à Claude Berlaymont deux femmes du nom de Brimeu. — J.-C. de Jonge, *De Unie van Brussel*. 's Gravenhage, 1823. — J. Van Vloten, *Nederlands opstand tegen Spanje*. Haarlem, 1860. — S. Strada. — Van Meteren. — Le Petit.

BERLAYMONT (*Florent*, comte **DE**), homme de guerre, mort à Namur, le 8 avril 1626. Il était fils puîné de Charles, seigneur de Berlaymont, créé comte en 1574, et d'Adrienne de Ligne. Florent de Berlaymont fut d'abord chanoine-tréfoncier de la cathédrale de Liège, puis, lorsqu'il prévint que ses frères aînés ne laisseraient pas de postérité, il jeta le froc aux orties et embrassa la carrière des armes, où il n'obtint guère de succès. En 1572, étant capitaine, il fut fait prisonnier à Ruremonde. En 1576, de même que les autres membres de sa famille, il se rallia au parti des États généraux. Les États projetaient de réunir dans Anvers le plus grand nombre possible de troupes afin de

bloquer la citadelle qui se trouvait encore au pouvoir des Espagnols. Dans ce but, Florent de Berlaymont se dirigea sur cette ville avec une partie du régiment de son frère Gilles, dont il était le lieutenant-colonel ; mais sa conduite maladroite le fit tomber aux mains de Julian Romero, qui se montra d'abord assez mal disposé à l'égard d'un ex-chanoine qui avait offert son épée au gouvernement insurrectionnel. Les États généraux finirent par obtenir sa liberté et lui écrivirent pour le remercier de ses bonnes vertus et bonne et grande affection démontrée à la patrie, leur déplaisant l'infortune de sa captivité comme la fortune est variable et dont il ne pouvait avoir que l'honneur, le priant de vouloir continuer en sa bonne affection et dévotion envers la dite patrie.

Don Juan ayant pris le gouvernement général du pays, après avoir publié l'*Édit perpétuel* qui acceptait tous les points de la *Pacification de Gand* et de l'*Union de Bruxelles*, Florent de Berlaymont se rallia, comme son frère Gilles, au nouveau gouverneur général sans qu'on puisse raisonnablement accuser sa conduite d'inconséquence ou de duplicité (voir GILLES DE BERLAYMONT).

Après avoir servi sous son frère Gilles, il lui succéda en 1579, dans le gouvernement des provinces de Namur et de l'Artois ; plus tard, il devint gouverneur du Luxembourg, il obtint une bande d'hommes d'armes des Ordonnances, le collier de la Toison d'or, un régiment d'infanterie wallonne avec lequel il assista au siège de Carpen ; enfin il hérita de tous les titres et honneurs de ses frères aînés, morts successivement sans laisser d'enfants. En sa qualité de comte de Berlaymont, il était encore échanson héréditaire et chambellan du comté de Hainaut : Lorsque l'archiduc Albert se rendit en Espagne pour épouser l'infante Isabelle, Florent de Berlaymont l'accompagna ; il assista aussi, à Ferrare, à la double union de l'archiduc Albert et de Marguerite de Bavière avec le roi d'Espagne, Philippe III. Après cette cérémonie, il eut l'honneur de porter devant Marguerite, jusqu'au Palais, le collier de la Toison

d'or et une rose d'or que le pape Clément VIII avait donnée à cette reine. Le comte de Berlaymont épousa en premières noces Hélène de Melun, veuve du comte de Montigny, si traîtreusement assassiné au château de Ségovie par ordre de Philippe II; il épousa en secondes noces Marguerite de Lalaing et fonda à Bruxelles, de concert avec sa femme, une congrégation de chanoinesses régulières, selon la règle de saint Augustin. L'institution première des religieuses se fit avec pompe le 25 mai 1627, par l'archevêque de Malines, en présence de l'infante Isabelle. Cette fondation, qui avait pour but l'éducation de jeunes filles, s'est perpétuée jusqu'à ce jour, sauf les modifications que le temps et les circonstances y ont introduites.

Général Guillaume.

Mendoce, *Commentaires*. — Goethals, *Histoire des Sciences, des Lettres, etc.* — Goethals, *Dictionnaire héraldique*. — Strada, *Guerres de Flandre*.

BERLAYMONT (*Gilles DE*), baron de Hierges, homme de guerre, tué devant Maëstricht, le 18 juin 1579. Gilles de Berlaymont était le fils aîné de Charles, comte de Berlaymont, et d'Adrienne de Ligne; il embrassa de bonne heure le parti des armes et exerça une grande influence sur tous les événements militaires de l'époque des troubles. Chargé par la gouvernante des Pays-Bas, dès le 17 décembre 1566 (1), de lever un régiment d'infanterie wallonne de six compagnies de deux cents hommes chacune, il se trouva, très-jeune encore, investi d'un commandement important et put de suite mettre en évidence les qualités militaires éminentes qu'il possédait. Il assista au siège de Valenciennes, en 1567, sous les ordres de Philippe de Noircarmes et se couvrit de gloire à la bataille de Jemmingen, le 16 juillet de l'année suivante. Son dévouement à la cause de Philippe II lui valut, en 1572, outre le collier de la Toison d'or, le gouvernement de la Frise, en remplacement du comte de Megen. Peu de temps après, il y joignit le gouvernement de la Gueldre. Ces charges importantes ne l'empêchèrent

pas d'accompagner le duc d'Albe dans toutes ses expéditions; il rendit de grands services au siège de Harlem et, en 1574, à la bataille de Mook (Hanovre) où périrent Louis et Henri de Nassau. Il décida la victoire dans cette journée mémorable par une habile diversion, qu'il exécuta avec un corps de cavalerie de réserve. Il fut pourvu alors de la charge de stadhouder de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, en remplacement du comte de Boussu, fait prisonnier par les confédérés; il obtint en outre le commandement de la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances, devenue vacante par la mort du comte de Megen.

Les efforts tentés par le grand commandeur Requesens, qui avait succédé au duc d'Albe dans le gouvernement général des Pays-Bas, pour arriver à une réconciliation entre le gouvernement du roi et les confédérés, n'ayant pu aboutir, les troupes se mirent en mesure de s'emparer des points principaux de la Hollande. Le baron de Hierges, qui était un des deux mestres de camp de l'armée espagnole dans les Pays-Bas, fut chargé de la conduite de ces opérations. Il reçut l'ordre d'entrer dans le Waterland et de brûler tout le pays jusqu'aux portes d'Enckhuizen et de Horn (2). Mais il ne parvint pas à exécuter ce plan (3). Il attaqua Buren, s'empara de cette ville, le 26 juin (1575) et de son château quelques jours après; ensuite il se dirigea sur Oudewater, position importante, à proximité de Schoonhoven, Gouda et Voorne (4); il ne tarda pas à s'en rendre maître (le 7 août), malgré une brillante défense des assiégés qui tous furent massacrés par les vainqueurs (5). Quant à la ville, elle fut littéralement réduite en cendres. Le baron de Hierges se hâta ensuite de marcher sur Schoonhoven qui se rendit le 24 août; il s'empara également des châteaux de Krimpen et de Papendrecht et, par là, se trouva maître du cours du Leck et en position d'intercepter toutes les communications des confédérés par cette rivière, la Meuse et l'Issel.

(1) Arch. de l'Audience. Liasses 1114 et 1118.

(2) Lettre du grand commandeur du 10 mai 1575.

(3) *Ib.* du 6 juin 1575.

(4) *Ib.* du 25 juillet 1575.

(5) *Ib.* du 10 août 1575.

Le baron de Hierges se trouvant atteint de fièvres, ne put continuer ses opérations militaires et se retira à Utrecht. Bientôt après, les désordres déplorables que commirent les troupes espagnoles vinrent non-seulement paralyser tous les projets ultérieurs des généraux de Philippe II, mais ils permirent aux confédérés de reprendre une grande partie des villes et des positions fortifiées dont les troupes de l'armée du roi s'étaient emparées précédemment.

Après la mort du gouverneur général Requesens, le baron de Hierges se rendit à Bruxelles avec les gouverneurs des autres provinces pour solliciter du conseil d'État les secours, dont il avait un besoin indispensable, et surtout de l'argent pour payer ses troupes depuis longtemps sans solde. « Le baron de Hierges, » disait le conseil d'État dans sa lettre au roi du 31 mars 1576, « nous a déclaré, comme « passé plusieurs mois, n'a cessé d'es- « cripvre et représenter le tout audict « seigneur deffunct, et voyant qu'il ne « pouvoit plus soutenir ceste impossibi- « lité, est venu icy pour nous donner à « attendre le pitoiable et lamentable « estat où se retrouvent toutes choses en « ielles provinces, signamment en tous « les forts bastiz sur les dieques et es « passages de Hollande, où il n'y a âme « vivante, ny bestial, ny grains, ny « herbe, ains seulement ciel et eaue et « faulte de tous vivres et munitions, sans « un soult, passé plusieurs mois. » Mais ni le conseil d'État ni le roi ne se trouvaient en mesure de lui venir efficacement en aide ; la détresse des troupes et leur indiscioline qui occasionnèrent d'irréparables désastres, notamment à Anvers, l'épouvantable désordre qui existait partout et avait poussé les populations au désespoir, toutes ces circonstances amenèrent le baron de Hierges à se rallier au parti des États généraux. Il a expliqué lui-même, dans une lettre écrite le 19 octobre au comte de Boussu, le motif de cette résolution : « Entendant, » écrit-il, à son ami, qui était alors prisonnier de guerre à Horn, « que vostre « secrétaire, Van der Zande, alloit vers « vous, n'aye voulu laisser vous advertir

« de ee que se passe par par cy, qu'est, en
« effect, que les États de par deçà ee
« sont la pluspart jointez ensamble pour
« la liberté du pays, la conservation de
« la religion catholique et romaine, ser-
« vice de S. M. et partement des Espa-
« gnols avec leurs adherenz ; et voyant
« une cause sy juste, me suys déterminez
« me joindre aussy aux susditz estats, ne
« veuillant estre instrument pour mettre
« ma patrie en perpétuelle servitude et
« couper la gorge à tous mes parens et
« ams et tant aussy sous danger général
« sy long et sy impertinente comme
« celle qu'avons menez jusques à ceste
« heure (1). »

La résolution prise par le baron de Hierges déconcerta beaucoup les partisans dévoués de la cause espagnole qui avaient compté sur lui pour déjouer les projets des patriotes. « Il dépend de lui, » écrivait au roi, le 14 septembre, Géronimo de Roda, faisant allusion au baron de Hierges, « qu'il se fasse quelque « chose ou rien pour le service de V. M. « En effet, s'il arrivait avec quatre mille « ou cinq mille Bas-Allemands et Wal- « lons et mille Espagnols, on formerait « encore un camp de huit mille à dix « mille hommes et près de deux mille « chevaux, et avec les positions que nous « occupons en Brabant, nous tiendrions « en respect les troupes des États. »

À l'arrivée de don Juan aux Pays-Bas, le baron de Hierges fut nommé commandant de la garde personnelle de ce prince. Les écrivains protestants et les partisans de Guillaume d'Orange ont vu dans cette nomination une preuve de la duplicité de Gilles de Berlaymont ; ils ont mis en doute la sincérité de ses déclarations et ont prétendu que sa réunion aux États généraux et son adhésion à la pacification de Gand et à l'union de Bruxelles ne furent qu'une feinte ; mais ces reproches n'ont-ils pas été dictés par l'esprit de parti ? Il est à remarquer que la *pacification de Gand*, de même que l'*union de Bruxelles*, ces deux pactes d'alliance qui renfermaient tout ce que le parti patriote demandait alors au roi d'Espagne,

(1) Lettre du 19 octobre 1576.

avaient été acceptés par *l'édit perpétuel* de don Juan et par les États de Hollande eux-mêmes. Au moment où *l'édit perpétuel* fut donné, il n'existait donc pas un parti patriote et un parti de don Juan; ces deux partis n'en formaient qu'un seul : le parti national qui demandait l'expulsion des Espagnols. Dès lors n'est-il pas injuste d'accuser de trahison envers le parti patriote, les hommes qui, comme le baron de Hierges, se rangèrent autour de don Juan? Celui-ci, en définitive, représentait le roi d'Espagne, au nom duquel la *pacification de Gand*, de même que *l'édit perpétuel*, avaient été rédigés. Car, ainsi que le fait judicieusement observer M. Mokc, « les États avaient déclaré sincèrement qu'ils voulaient persévérer dans l'ancienne religion sans permettre aucun changement en icelle; on ne songeait pas à contester la souveraineté du roi; il ne s'agissait que de maintenir les vieilles libertés politiques de la nation qui n'avait jamais supporté la tutelle étrangère; enfin les Belges ne demandaient rien qui ne fût légal et conforme aux droits publics du pays; » sur tous ces points, les États et don Juan étaient parfaitement d'accord.

Le baron de Hierges, en acceptant le commandement de la garde personnelle de don Juan, ne se séparait donc nullement des États généraux; ce qui le prouve d'ailleurs surabondamment, c'est la lettre du 2 janvier 1577, par laquelle les États généraux annoncèrent eux-mêmes au baron de Hierges sa désignation pour cet emploi; on y lit, en effet : « Monsieur, comme Son Altesse s'est résolue et accordée avec nous et qu'elle désire se joindre au plusost pour faire effectuer toutes ses promesses, tant de la retraite des Espagnols que autrement, vous ayant volontairement accepté pour chef de garde, que nous consentiz, vous prions, et requérons bien instamment, que prestement ceste veue, il vous plaise nous venir trouver par la voie de la poste, le plus tost que vous sera possible, comme vous savez quelle célérité est requise en nos affaires, pour une fois

« descharger cette povre patrie de tant de maux et travaux. A vostre arrivée polrons communiquer par ensemble de ce qui sera expédient pour advancer ceste négociation. Pour l'importance de laquelle retournons à vous prier très-instamment ne vouloir différer vostre venue en aucune manière. Et sur cest espoir, nous nous recommandons très-affectueusement à votre bonne grâce, etc. (1). »

Il ressort évidemment de cette lettre que les États généraux furent bien loin de voir une trahison de la part du baron de Hierges dans sa nomination aux charges et emplois que don Juan lui destinait. Si plus tard le prince d'Orange, qui avait d'autres projets, parvint, par ses intrigues, à rendre le nouveau gouverneur général suspect et à le faire considérer comme un ennemi de la cause nationale, il n'en est pas moins vrai qu'en obéissant à don Juan, lors de son arrivée dans les Pays-Bas, les généraux belges ne manquèrent à aucun de leurs devoirs envers la patrie. Le reproche de duplicité que l'on a adressé au baron de Hierges n'est donc nullement justifié, selon nous. Don Juan, d'accord avec les États généraux, ne négligea rien pour rallier Guillaume d'Orange; après d'infatigables efforts, il consentit, pour satisfaire au vœu général, à tenter auprès de ce prince une dernière démarche en envoyant en Hollande, à Gertrudenberg, des députés pour régler de part et d'autre les questions restées jusqu'alors sans solution... Le baron de Hierges fut désigné par don Juan pour assister à ces conférences qui ne pouvaient aboutir à aucun résultat; car, ainsi que le constate M. Groen van Prinsterer, dont le témoignage a ici une grande autorité, à cette époque don Juan voulait sincèrement la paix, et tous les motifs de discorde avaient disparu, mais l'intervention du prince d'Orange amena seule, en dépit de toutes les probabilités, un soulèvement général. « Rien de comparable, » ajoute le partisan zélé de la maison de Nassau, dont nous citons textuellement les paroles, « rien de com-

(1) *Codex diplomaticus neerlandicus.*

« parable à cette intervention sous le
 « rapport de la *finesse des combinaisons*
 « de la *subtilité des enlacements* dans les-
 « quels il embrassait et étouffait son
 « dangereux antagoniste... Au moment
 « même où la résistance des protestants
 « allait être infailliblement écrasée par
 « la réconciliation des quinze provinces
 « avec le Roi, *le prince d'Orange, en fo-*
 « *mentant la discorde, et en faisant*
 « *éclater une guerre entre ceux qui, à tout*
 « *prix, voulaient l'éviter.....* sauva la
 « Hollande. »

Pour échapper à *cette finesse de combi-*
 naisons, à cette subtilité des enlacements
 dans lesquels on voulait l'étouffer, don
 Juan dut fuir successivement de Bruxel-
 les et de Malines, puis enfin chercher un
 refuge dans la forteresse de Namur. Le
 baron de Hierges s'empara, peu de temps
 après, de Charlemont (juillet 1577).
 Dès ce moment, tous les liens se trouvè-
 rent rompus entre don Juan et les États;
 de part et d'autre, on recourut aux armes;
 les savantes intrigues ourdies par le
 prince d'Orange réussissaient. Le baron
 de Hierges avait été revêtu, par le gou-
 verneur général, des charges importantes
 de maître général de l'artillerie et de
 mestre de camp des troupes wallones. Il
 s'attacha à se rendre maître du cours de
 la Meuse depuis Namur jusqu'à Méziè-
 res. Déjà il était établi à Charlemont;
 il s'empara de Fumai, le 10 novèm-
 bre 1577, et de Bouvines, le 15 fé-
 vrier 1578; il alla aussi secourir Rure-
 monde et battit Hohenlohe.

Peu de temps après, il succéda à son
 père dans le gouvernement de Namur et
 d'Artois, ainsi que dans l'administration
 des finances de don Juan.

Sous le gouvernement général du
 prince de Parme, qui vint remplacer
 don Juan mort inopinément le 1er octo-
 bre 1578, le baron de Hierges conserva
 tous ses emplois militaires; en 1579,
 il assista au siège de Maestricht,
 où il dirigea les travaux d'artillerie; il
 avait en outre le commandement d'un
 corps considérable d'Allemands et de
 Wallons, chargés des attaques à la droite
 de la porte Saint-Pierre. Ce siège mémo-
 rable dura quatre mois; douze jours avant

la prise de la ville, le 17 juin, le baron
 de Hierges fut atteint d'un coup d'arque-
 buse pendant qu'il faisait établir une
 batterie; il mourut le lendemain. Son
 corps fut inhumé en l'église des Francis-
 cains, à Namur; suivant Galliot, son tom-
 beau, qui existait encore en 1790, por-
 tait l'épithaphe suivante :

« Dans ce cercueil repose le corps de
 « messire Gilles, comte de Berlaymont,
 « baron de Hierges, seigneur de Perwez,
 « Haulte-Roche, Vereulx, le Wal-
 « rand, etc.. etc.; gouverneur et capi-
 « taine général de la duché de Gueldre,
 « comté de Zutphen et Namur, Overys-
 « sel, Lingen, de Charlemont, Philippe-
 « ville et Mariembourg, conseiller du
 « conseil d'État de Sa Majesté et chef
 « de ses finances, capitaine de quarante
 « hommes d'armes des ordonnances de
 « Sadite Majesté, et colonel d'un régi-
 « ment de onze compagnies de haulx
 « Allemands pour le service d'Icel, qui
 « fut thiré d'une arquebusade au siège
 « de Macstricht, reconnaissant le fossé
 « d'icelle ville, le dix-septième jour de
 « juin 1579. »

Le baron de Hierges fut un général
 aussi habile que brave; tous les histo-
 riens sont d'accord sur ce point : « Ce
 « seigneur, dit Strada, avait commandé
 « des troupes presque dans tous les com-
 « bats; il avait reçu de son père l'amour
 « du parti du Roi, et, plus belliqueux
 « que son père, il l'avait toujours sou-
 « tenu; il était prudent et avisé, mais
 « il était un peu trop ferme dans ses ré-
 « solutions; au reste, il était splen-
 « dide. » Le président de Thou l'appe-
 pelle : *Vir magni animi et qui his bellis*
 magnam militaris virtutis laudem merue-
 rat... Van Meteren, Hooft, Bentivo-
 glio en parlent dans les mêmes termes.
 Van Wyn seul, dans les *Byvoegsels en*
 aanmerkingen sur l'histoire de Wagenaar,
 l'a accusé de duplicité envers les États.
 Nous avons essayé de démontrer que cette
 accusation est sans fondement. Selon
 nous, c'est une de ces nombreuses erreurs,
 pour ne pas dire calomnies, que l'esprit
 de parti est parvenu à faire prévaloir et
 qui défigurent complètement le caractère
 des événements qui suivirent en Belgique

la mort du grand-commandeur Requesens.

Général Guillaume.

Pontus Payen, *Mémoires*. — Hopperus. — Mendocce. — Strada. — Van Meteren. — Gachard, *Correspondance de Gilles de Berlaymont, de Guillaume le Taciturne et de Philippe II, etc.*, etc.

BERLAYMONT (*Gilles DE*), seigneur de Chin, naquit à la fin du XI^e siècle et mourut en 1137. Il était chambellan héréditaire du Hainaut et l'un des conseillers de Baudouin IV, dit le Bâtisseur. Les renseignements que nous possédons sur sa vie se trouvent dans un poème en vers, de Gauthier de Tournai, publié par M. de Reiffenberg (*Monuments pour servir à l'histoire des provinces du Hainaut, Namur et Luxembourg*, t. VII). C'est une de ces épopées ou chansons de gestes des XII^e et XIII^e siècles, à la fois œuvres historiques et romanesques, dans lesquelles la fiction se mêle à la réalité, mais sans la faire disparaître ni même, parfois, sans la défigurer. Ce poème constitue une paraphrase de la vie de notre héros ; il y est représenté comme le plus loyal, le plus intrépide, le plus accompli chevalier de son temps.

Gilles de Chin, poussé par le goût des aventures, alla guerroyer en Palestine, mais ne fit point partie d'une croisade ; il semble qu'il partit avec Gillion de Trazegnies, séjourna à Saint-Jean-d'Acre, à Jérusalem, à Jéricho, à Antioche et se signala par sa valeur et son intrépidité. De retour dans son pays natal, il épousa Ide de Chièvre et prit une part active aux guerres que le comte de Hainaut eut à soutenir contre ses voisins.

Gilles de Chin mourut à Roucourt, en Ostrevant, à la date que nous avons indiquée, et bien que ce fait ne puisse être contesté, il y a une grande divergence entre les chroniqueurs, les historiens modernes et l'interprétation des épitaphes, sur la manière dont il mourut. Il nous paraît assez indifférent aujourd'hui de savoir s'il succomba à la fièvre ou s'il fut tué d'un coup de lance.

Gilles de Chin a acquis une grande notoriété par la légende de son combat contre un dragon qui ravageait les environs de Wasmes, au XIII^e siècle. Ce combat, dont nos naïfs aïeux n'ont jamais douté,

était attesté, selon eux, par une tête de crocodile, placée aujourd'hui à la bibliothèque publique de Mons et sur laquelle se voit encore, en effet, la trace d'un coup de lance. Ajoutez à cet émoi muet les épitaphes composées par les religieux de l'abbaye de Saint-Ghislain, désireux d'attirer les fidèles chez eux, les processions de Wasmes et de Mons, et vous aurez tout ce qu'il faut pour déterminer une conviction générale. Mais, de nos jours, cette légende a été examinée à fond. Delmotte, le premier (*Recherches historiques sur Gilles de Chin et le dragon*. Mons, Leroux, 1825) a démontré que ce combat n'était qu'un symbole du dessèchement, par Gilles de Chin, des marais de Wasmes, rendus par lui à l'agriculture et donnés à l'abbaye de Saint-Ghislain. Cette opinion est extrêmement plausible et nous n'hésitons pas à l'admettre. Ce sujet a été aussi traité et épuisé par M. de Reiffenberg dans l'introduction du poème cité plus haut, lequel fut mis en prose au XV^e siècle par Chastellain et publié à Mons, en 1837, par M. R. Chalou, sous le titre de *la Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin*.

J. Delecourt.

BERLAYMONT (*Louis*, comte **DE**), archevêque de Cambrai, né à Bruxelles en 1542, mort à Mons, le 15 février 1594. Il était fils de Charles, comte de Berlaymont, chevalier de la Toison d'or, chef des finances, et l'un des principaux seigneurs des Pays-Bas. Il n'avait que vingt-huit ans lorsqu'il fut choisi archevêque par le chapitre de Cambrai, le 15 septembre 1570. Le duc d'Alençon s'étant emparé de cette ville, pendant les troubles qui ensanglantèrent la Belgique à cette époque, Berlaymont, qui tenait pour les Espagnols, fut forcé d'abandonner son siège épiscopal ; il se retira avec son chapitre à Mons, où il tint un concile provincial en 1586. Le pape Clément VIII le nomma pendant ce temps administrateur du diocèse de Tournai, où il fit son entrée le 13 novembre 1591. Il occupa ces fonctions provisoires pendant trois ans et, pendant cet intérim, consacra l'église des Capucins et rétablit la paroisse de Saint-Brice. Dans la cathédrale, il releva aussi les autels de

Saint-Jean et de Saint-Georges, qui avaient été détruits par les Iconoclastes. Cambrai ayant été repris par les troupes espagnoles, le 3 octobre 1595, à la suite d'un siège auquel Louis de Berlaymont avait assisté avec ses troupes et contribué pour une somme de quarante mille livres, le prélat était sur le point de rentrer dans sa métropole, lorsque des difficultés, survenues entre lui et les magistrats de cette ville l'obligèrent à protester contre leur conduite et le forcèrent à se retirer derechef à Mons, où il mourut.

On trouve des détails curieux sur l'archevêque Louis de Berlaymont et son épiscopat dans un manuscrit in-folio, n° 883, de la bibliothèque municipale de Cambrai, intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de Louys de Berlaymont, etc., où l'on voit les troubles arrivés en ce pays par l'usurpation du sieur d'Inchy, du duc d'Alençon, du sieur de Balagny et d'Henry IV, roi de France, avec plusieurs anecdotes curieuses.*

Bon de Saint-Genois.

Le Glay, *Catalogue des MSS. de la bibliothèque de Cambrai*, p. 204. — Le même, *Carmenacum Christianum*, p. 62. — Lemaistre d'Anstaing, *Histoire de la cathédrale de Tournai*.

BERLAYMONT (*Philippe DE*), écrivain ecclésiastique, né à Huy en 1576, mort le 2 septembre 1637, entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, et s'y distingua dans la carrière de l'enseignement. Il a laissé les ouvrages suivants : 1^o *Paradisus puerorum, in quo primæ hæ honestatis totiusque pueritiæ rectè informatæ reperiantur exempla*. Duaci, typis J. Bogardi, 1618, in-8^o. Une seconde édition de ce livre a paru l'année suivante à Cologne. — 2^o *Bibliotheca moralis, in quâ præcipuè de christiani hominis officiis quæstiones ad ordinem catechismi revocantur, exemplisque illustrantur*. L'auteur venait d'achever cet ouvrage et se préparait à le livrer à l'impression, quand il mourut.

M.-L. Polain.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, deuxième série.

BERLENDE (Sainte), née à Meerbeke, près de Ninove, et y décédée vers

l'année 700. C'est une des saintes les plus vénérées, les plus populaires de la Flandre, et à ce titre, son nom mérite de figurer ici. Son père, Odélard, gouvernait, en qualité de comte, tout le pays situé entre Anvers et Condé sur la rive droite de l'Escaut, et faisait sa résidence ordinaire dans le village où la sainte vit le jour. Sa mère, qui portait le nom de Nona, était la sœur de saint Amand. Après la mort de celle-ci, Berlende se dévoua entièrement à son père Odélard, surtout pendant une grave maladie dont il fut atteint et qui dégénéra peu à peu en lèpre. Après lui avoir donné ces preuves éclatantes de son amour filial, elle obtint comme récompense des soins qu'elle lui avait prodigués, la faveur de pouvoir se consacrer à Dieu et se retira dans le monastère de Moorsele, près d'Alost. A la mort d'Odélard, elle obtint de ses supérieures l'autorisation d'aller lui rendre à Meerbeke les honneurs de la sépulture et elle comptait, après s'être acquittée de ce devoir, retourner à Moorsele, lorsqu'elle apprit que, pendant son absence, les Normands avaient saccagé et incendié le monastère où elle s'était d'abord vouée au Seigneur. Sur les instances de ses sujets, elle résolut alors de se fixer à Meerbeke dans la maison paternelle. Elle y réunit autour d'elle quelques compagnes, et se livra, avec elles, au service de Dieu et à la pratique des œuvres de charité. Elle visitait les malades, et portait des secours aux pauvres et aux malheureux. Autant elle était charitable pour les autres, autant elle se montrait sévère et rigide pour elle-même. D'après Hérigère, son biographe, elle mena, pendant dix-sept ans, une vie toute de privation. Sentant alors sa fin prochaine, elle se prépara courageusement à la mort, qui arriva le troisième jour de février vers l'année 700. Son corps fut enseveli dans l'église de Meerbeke auprès de ceux de ses parents. Les fidèles accoururent de tous les côtés pour honorer la tombe de la sainte; et l'on rapporte que plusieurs obtinrent, par son intercession, des faveurs extraordinaires.

Le corps de Berlende fut levé de terre trente ans après sa mort, et renfermé

dans une chässe, qui est encore aujourd'hui l'objet de la vénération des fidèles.

E.-H.-J. Reusens.

Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, V, p. 258. — De Ram, *Hagiographie nationale*, II, p. 57.

BERLIKOM (*Baudouin*), poëte, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant) ou peut-être au village de Berlikom, situé dans le voisinage de cette ville et auquel il a apparemment emprunté son nom, mourut à la Haye, le 20 mai 1605. Habile latiniste, il se fit connaître tout à la fois comme poëte et comme prosateur, et publia un recueil de poésies sous le titre de : *Hierosolichon sive carminum ex libris sacris et ecclesiasticis metaphrasi poetica concinnatorum libri IX*, Lugd. Batav., 1599, in-8°. Cependant Hoffman-Peerlkamp juge assez sévèrement ses poésies où l'on remarque de grandes sympathies pour les doctrines luthériennes; à l'appui de ses critiques, il cite une épigramme très-vive de J. Douza. Les connaissances juridiques de Berlikom lui avaient procuré à la fin de sa vie, l'emploi de greffier de la cour de Brabant, à la Haye; emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Bon de Saint-Genois.

Hoffman-Peerlkamp, *De poetis latinis, etc.*, 184-185. — Sweertius, *Athenae Belgicae*, p. 141. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*. — Foppens, *Biblioth. Belgica*, I, 116.

BERLO (*Ferdinand*, comte **DE**), onzième évêque de Namur, né dans la même ville, en 1654, de Jean, comte de Berlo, seigneur de Brus et Chokier, et d'Anne-Marguerite-Ursule de Berlo d'Hozémont, mort au château de Chokier, près de Liège, le 24 août 1725. Ferdinand de Berlo étudia la philosophie à Louvain, le droit à Ingolstadt et à Rome, puis il devint chanoine de la cathédrale de Liège et archidiaacre de la Campine. L'électeur Ferdinand de Bavière, qui protégeait particulièrement sa famille le fit, en outre, nommer abbé mitré des abbayes de Saints-Martin et Castule et de Saint-Uldaric en Bavière. Pierre Van den Perre, évêque de Namur, étant décédé, le roi d'Espagne le désigna pour occuper ce siège, et le pape Innocent XII, confirma ce choix par bulle du 11 décembre 1697. Ferdinand de Berlo administra pendant

vingt-sept ans le diocèse de Namur en prélat pieux et éclairé, et les *Decreta et Statuta Synodorum Namurcensium*, qu'il publia en 1720 (1 vol. in-4°), attestent sa vigilance sur les menées des Jansénistes à cette époque ainsi que son zèle pour le maintien de la discipline ecclésiastique.

Eugène Coemans.

Ann. archéol. de Namur, t. IX, p. 289. — *Concil. German.*, t. X, p. 229.

BERLO DE FRANC-DOUAIRE (*Paul-Godefroi DE*), treizième évêque de Namur, né au château de Franc-Douaire, au pays de Liège, le 22 septembre 1701, de Paul-Marie de Berlo de Franc-Douaire et de Marie-Albertine de Berlo, mort à Nivelles, le 19 janvier 1771. Il était chanoine de Huy et prévôt de Nivelles quand il fut nommé au siège de Namur par l'impératrice Marie-Thérèse. Le pape Benoît XIV confirma cette nomination par bulle du 5 décembre 1746. Le diocèse de Namur était à cette époque, par suite des malheurs de la guerre, dans l'état le plus déplorable : beaucoup d'églises avaient été ruinées par les armées de Louis XV et le plus grand désordre régnait dans plusieurs villages. De Berlo consacra sa fortune et sa vie entière à réparer tant de maux; parcourant ses paroisses, bâtissant et consacrant de nouvelles églises, ouvrant sa bourse à toutes les infortunes, il parvint à rétablir partout l'ordre et la paix. Ce fut lui qui fit restaurer, en 1750, le séminaire de Namur que les Français avaient entièrement dévasté et qui conçut le projet de construire la cathédrale de la même ville, qui ne fut cependant achevée que vingt ans plus tard. Enfin sentant ses forces épuisées, il se retira à Nivelles, où sa sœur était abbesse du chapitre de chanoinesses et y mourut dans les sentiments de la plus grande piété. Son corps fut rapporté à Namur, comme l'avait été celui de son parent Ferdinand de Berlo.

Eugène Coemans.

Concil. German., t. X, p. 486.

BERNAERD (*Nicaise*), peintre d'animaux, de fleurs, de paysages, né à Anvers en 1608 mort en 1678. Il appartient à la belle et énergique école de Snyders à

laquelle il emprunta la plupart de ses grandes qualités. Il ne resta pas très-longtemps dans son pays natal et se rendit en Italie; nous ignorons si c'est là qu'on latinisa son prénom sous lequel il est presque exclusivement connu. En effet, les documents français le désignent ordinairement sous le nom de monsieur Nicasius, transformation qui a été cause d'erreurs graves en faisant eroire à l'existence de deux personnages distincts, tandis que Nieaise Bernaerd et M. Nicasius désignent le même artiste. D'Italie, Bernaerd se rendit à Paris; la France lui plut et il l'adopta pour son séjour définitif; il dut y être fort apprécié, car voici comment Claude-François Desportes, fils du célèbre peintre d'animaux, parle de celui qui fut le maître de son père : « Ce peintre flamand, élève de Snyders, qu'il n'égalait pas en capacité pour les vastes entreprises, ayant travaillé pour Louis XIV, s'était acquis dans son genre une réputation qu'il méritait sans doute à plusieurs égards. Sans inventer ni dessiner d'un aussi grand goût que son maître, il avait fait paraître du génie dans ses compositions, de la correction dans son dessin, de la vie et du mouvement dans les animaux qu'il peignait avec art; sa touche avait été moelleuse et facile, et son pinceau léger.... » Ajoutons à ce jugement d'un quasi contemporain, que Bernaerd montrait beaucoup de goût dans le paysage, que ses accessoires étaient largement touchés, qu'il avait appris de son maître, dit M. Charles Blanc, les secrets de sa touche fière et sûre, l'art de caractériser, par le manquement de la brosse, les différentes espèces d'animaux, leurs robes de laine et de soie, leur poil ou leurs plumes, mais, par-dessus tout, le talent d'animer par le contraste des couleurs et la variété des mouvements, ces effrayants combats de bêtes féroces, ces rudes chasses où rugissent les lions, où bondissent les tigres, où le sanglier se débat sous une nuée de chiens haletants et déécusés. » De tels éloges constatent le mérite de Bernaerd et font d'autant plus regretter qu'on ait si peu de renseignements sur notre compatriote.

En effet, lorsque nous aurons rappelé qu'il travailla pour Louis XIV, qu'il forma le talent de Desportes, un des plus grands peintres d'animaux que la France ait eus, quand nous aurons consigné son entrée à l'Académie de Paris, en 1663, et que nous aurons fait remarquer que son morceau de réception fut un tableau d'histoire, *la Chasteté de Joseph*, il ne nous restera plus qu'à indiquer la date de sa mort, qui eut lieu en 1678. Quelques écrivains français, parlant de la vieillesse de Bernaerd, alors qu'on plaça chez lui le jeune Desportes, nous le montrent comme n'ayant plus d'autre labeur que celui de boire. Nous nous permettrons de ne pas accepter cette assertion dépourvue de preuves, car l'on sait combien elle a été injustement prodiguée aux artistes flamands. Le pauvre Nicasius, comme on l'appelait à Paris, était alors déjà vieux, infirme et vivait, dit le fils de Desportes, dans un état voisin de la misère. Cet écrivain attribue la triste position du peintre à son goût pour la boisson. C'est possible. Nous ferons cependant remarquer que si notre Flamand s'était dégradé, sa vie durant, par l'ivrognerie, il n'aurait pu être employé par Louis XIV; il n'aurait surtout pas, lui étranger, été admis à l'Académie de France, alors qu'il était déjà âgé de cinquante-cinq ans; enfin, quoique M. Desportes fils donne à entendre que son père ne s'instruisit guère chez Nicasius, il n'en est pas moins certain que François Desportes n'eut point d'autre maître et que ses œuvres trahissent, malgré les influences si diverses de l'esprit et du pays, les leçons du peintre flamand. M. Charles Blanc, dans son *Histoire des peintres*, est plus juste et rend hommage à l'influence que les leçons de Bernaerd exercèrent sur le talent de Desportes. Le musée du Louvre possède de l'artiste flamand deux tableaux, des *Oiseaux* et des *Quadrupèdes*. Au musée de Dijon, l'on voit de lui un panneau très-bien composé, espèce de dessus de porte représentant un combat de chiens et de chats.

Ad. Siret.

BERNAERTS (*Guillaume*), professeur de médecine, né à Thielt (Flandre occidentale), en 1521, et mort le 15 mai 1572.

Bernaerts suivit les cours de philosophie à l'Université de Louvain. Il fut élève de la pédagogie du Château et obtint en 1538, à la promotion générale de la faculté des arts, la cinquième place de la première ligne. C'était un bon début, annonçant des capacités hors ligne. Il se sentit une vocation prononcée pour la médecine et fréquenta les cours de cette faculté. D'un extérieur sombre et sévère, de mœurs graves, il s'attira l'attention de ses condisciples, qui lui donnèrent le surnom de Caton. Après avoir fréquenté les cours de médecine pendant trois ans, il passa sa licence, n'ayant atteint que sa vingtième année. En 1551 il obtint le bonnet de docteur. La faculté apprécia bientôt ses vastes connaissances et, malgré sa jeunesse le désigna, à la mort de Jérémie Triverius, en 1554, pour occuper la chaire de premier professeur de médecine. Cette place honorable n'était conférée d'ordinaire qu'à des hommes d'un grand mérite; on avait destitué, en 1543, deux professeurs dont le savoir n'était point en rapport avec les fonctions.

Bernaerts, décédé à l'âge de 51 ans, fut enterré devant l'autel Saint-Jean, dans l'église de Sainte-Gertrude, à Louvain; Valère André a publié son épitaphe. On ignore ce que sont devenus les ouvrages dus à sa plume; ce qui nous met dans l'impossibilité d'apprécier les doctrines qu'il professait. F. Vande Putte.

BERNAERTS (*Jean*) ou **BERNARTIUS**, avocat au grand conseil de Malines, commentateur et historien, né dans cette ville en 1568 et y décédé le 16 décembre 1601, à l'âge de trente-trois ans. Élève de l'ancienne Université de Louvain, Bernaerts y rencontra Juste-Lipse, qui le prit en affection et lui prédit une belle carrière littéraire en l'appelant *Flos Belgarum*. Mais si le célèbre philologue de Louvain, appréciant le talent de son jeune ami, a pu le comparer à une fleur, il convient d'ajouter que ce ne fut qu'une fleur précocce et éphémère, trop tôt brisée sur sa tige pour pouvoir s'épanouir complètement. A l'âge de dix-neuf ans, Bernaerts publia en flamand *La vie et le martyre de Marie Stuart*, petit in-12, imprimé à

Anvers en 1588, qui révèle un certain charme de diction et tous les sentiments d'un cœur noble et généreux. L'année suivante, notre jeune jurisconsulte, qui aimait l'éloquence pompeuse des oraisons funèbres, prononça deux panégyriques qui lui donnèrent de la réputation, celui de Jean Hauchinius, second archevêque de Malines, et celui du fameux théologien Baius. Ils parurent à Louvain, chez Jean Masius, en 1589.

Durant sa courte carrière d'avocat au conseil de Malines, il continua à cultiver les lettres, dont Juste-Lipse lui avait inspiré l'amour. Nous avons de lui deux commentaires assez importants sur des poètes anciens. Son *Commentarius in P. Statii Papinii opera* publié à Anvers, chez Plantin, en 1595, eut plusieurs éditions. Celui sur le beau livre : *De consolatione Philosophiæ* de Boèce ne fut édité qu'après la mort de l'auteur, en 1607 (Antv., apud Moretum) et semble n'avoir pas été suffisamment revu. Les ouvrages historiques de Bernaerts sont peu remarquables. Il nous a laissé : *De utilitate legendæ historiæ libri duo*. Antv., Chr. Plantinus, in-8o, 1589. It. 1593; et *De Lirani oppidi ab Hollandis occupati, per Mechlinianos et Antuerpianos admirabili liberatione, commentariolus*. Lovanii, Joan. Masius, 1596, in-12, et Mechliniæ, Vander Elst, 1738, in-12. Valère André cite encore un panégyrique manuscrit de la sainte Vierge, écrit en latin. C'était peut-être le désir d'imiter en tout son maître, Juste-Lipse, qui avait inspiré ce dernier opuscule à notre auteur. Eugène Coemans.

Paquot, t. XV, pp. 107-112. — *Biogr. univer.* de Michaud, t. LVIII. — Sweertius, *Ath. Belg.*, p. 396. — De Wind, *Biblioth. de Nederl. geschiedenisshryvers*, p. 254.

BERNAERTS (*Ulmer*), professeur de droit canon, né à Eecke, dans la châtellenie de Cassel (ancienne Flandre), vers 1510, mort à Louvain, le 23 janvier 1571. Après avoir achevé ses études à l'Université de Louvain, Bernaerts y obtint une chaire et y enseigna, avec distinction, pendant environ quarante ans. Il fut d'abord professeur de philosophie, expliqua ensuite les Décrétales et occupa enfin, depuis 1548 jusqu'à son

décès, la chaire principale de droit canon. En 1550, il fut envoyé par Charles-Quint, avec d'autres professeurs de Louvain, au concile de Trente et reçut à son retour des patentes de conseiller au parlement de Malines; mais il refusa cette place éminente, préférant la carrière laborieuse et paisible du professorat. On voyait autrefois son tombeau et son portrait dans l'église de Saint-Pierre, à Louvain, mais ce monument a disparu depuis plus de deux siècles. Bien que Bernaerts ait écrit plusieurs ouvrages, tant de droit civil que de droit canon, aucun d'eux n'est parvenu jusqu'à nous.

Eugène Coemans.

Paquet, t. XV. — Foppens, t. II, p. 1160. — Valère André, p. 114.

BERNARD (*Nicolas*), célèbre partisan du XVI^e siècle, né à Tournai, mort en Hollande. Il était fils de Simon, seigneur de Taintignies, Lochin et autres lieux, et de dame Jeanne de Landas. On l'emprisonna, comme « sectaire et perturbateur du repos public », à la suite des troubles de 1566. Deux de ses parents intercédèrent pour lui et obtinrent sa mise en liberté sous caution. Nicolas Bernard s'empressa d'en profiter pour passer en Angleterre, laissant à sa femme, Barbe de Châtillon, le soin de désintéresser ses généreux parents et de sauver de ses biens le plus qu'elle pourrait. Il avait été capitaine des bourgeois de Tournai; ce fut sa principale recommandation pour devenir, plus tard, officier dans la phalange célèbre des Gueux de mer. Il assista à la prise de la Brille en 1572. L'année suivante, il fut l'un des héroïques défenseurs de Haarlem. Ce fut lui qui proposa à ses compagnons d'armes, affamés et sur le point de succomber au découragement, de traverser le camp ennemi et d'aller demander des secours au prince d'Orange. Il réussit dans son entreprise, mais Haarlem ne pouvait déjà plus être sauvée. Nous le retrouvons un mois plus tard, le 2 août 1573, entrant en vainqueur dans le fort de Ramnekens. De là il se rendit à Middelbourg et à Flessingue, et partout il prouva que sa tête valait son bras, que son mérite était à la hauteur de son dévouement. A Ziricksee enfin, menacée

en 1578 par les Espagnols, il cueille ses plus beaux lauriers. Le voilà célèbre! Mais il est franchement Gueux, et veut le rester. Son grade de capitaine lui suffit, comme la Zélande, pour théâtre de ses exploits. On peut dire qu'il contribua puissamment à forcer les Espagnols à quitter cette province où les éléments et les hommes se révoltaient à la fois contre eux. Quand, en 1576, les états généraux continuèrent en Belgique leur lutte contre le gouvernement de Philippe II, l'ancien capitaine de vaisseau vint, à la tête d'une enseigne d'infanterie, renforcer le régiment de VandenTynpel et tenir garnison à Bruxelles. Sa correspondance directe avec le prince d'Orange nous prouve que l'importance de son rôle était à cette époque-là beaucoup plus relevée que la modestie de son grade ne permettait de le supposer. On ignore absolument l'époque de sa mort, et, à ce sujet, Van Groningen a dit avec raison qu'il n'est guère probable que ce soit lui, le capitaine de cavalerie Bernard, qui fut tué à la bataille de Nieuport, en 1600.

C. A. Rahlenbeek.

Van Groeningen, *Geschiedenis der Watergeusen*. — A. Pinchart, *Mémoires de Pasquier Delabarre*, t. I^{er}. — Le Petit, *Grande chronique de Hollande*, t. II. — Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV.

BERNARD (*Philippe*), philologue, né à Arlon le 28 avril 1797 et mort à Saint-Gilles lez-Bruxelles le 6 décembre 1853. Après avoir achevé ses humanités au petit séminaire de Metz, il jugea utile d'aller recommencer sa rhétorique à Sedan, sous l'abbé Caillon, ancien émigré, pendant douze ans directeur du collège de Wilna, en Lithuanie. Ce professeur distingué sut lui inspirer le goût des études historiques et philologiques, ou plutôt lui révéla sa véritable vocation. Les événements de 1814 surprirent Bernard au lycée de Metz, avant la fin de son année de philosophie, et le forcèrent de retourner à Arlon. Des déceptions cruelles l'y attendaient. Il était né dans l'aisance; il retrouva sa famille à la veille d'être ruinée. En 1820, se voyant dénué de tout, il se fit maître d'études au collège de Mons; c'était s'engager dans une impasse, puisqu'il n'était porteur d'aucun diplôme acadé-

mique. Il le comprit, partit pour Louvain, y obtint une bourse, la gratuité des cours et trois cents florins d'appointements comme adjoint du secrétaire-inspecteur de l'Université. Le voilà hors de gêne, accablé de besogne officielle, il est vrai, mais enfin libre de reprendre ses travaux de prédilection. Un travail intéressant sur les archontes d'Athènes lui valut la médaille d'or au concours de 1824; la même année, il fut nommé professeur au collège de Louvain. De 1830 à 1835, il dirigea le pensionnat annexé à cet établissement. En 1837, le collège ayant été supprimé, Bernard se vit une seconde fois dans une situation tout à fait précaire.

Dans ses rares loisirs, il avait préparé, pour sa thèse de doctorat, une étude sur l'oraison funèbre de Lysias. Obligé de retarder jusqu'en 1833 son examen, qui fut très-brillant, il n'avait pu tirer parti de ce travail : sous le nouveau régime, il n'était plus question de dissertations inaugurales. Bernard eut l'idée de soumettre son œuvre à l'Académie royale de Belgique : sur le rapport de Becker, un subside lui fut accordé pour frais d'impression. Le volume vit le jour, fut apprécié par les hommes compétents, et valut sans doute à notre écrivain les honorables recommandations qui l'accompagnèrent à Bruxelles, où il trouva immédiatement à s'occuper. La *Société nationale pour la propagation des bons livres* lui confia des traductions d'ouvrages allemands et le chargea d'éditer plusieurs livres classiques. Il mit en français la première partie de l'*Histoire d'Alfred le Grand*, par le comte de Stolberg, le traité de Muller sur l'*Unité de l'Église*, et les deux premiers volumes de l'*Histoire de l'Église*, par Dollinger. Il annota les *Chrestomathies* de Jacobs : ses éditions reçurent un très-bon accueil dans les établissements d'instruction moyenne. Bernard déploya, comme on voit, pendant cette période de sa vie, une grande activité littéraire. Aux publications précitées, il faut joindre un *Essai sur les anciens Belges* (1839), imprimé sous les auspices de l'Académie, et une édition de Salluste.

En 1840, la *Société* n'ayant plus be-

soin des services de Bernard, force fut au malheureux philologue de courir de nouveaux hasards. Il avait depuis longtemps commencé le dépouillement des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Bourgogne : le ministre de l'intérieur le chargea, en 1842, de lui adresser des notices historiques et critiques sur les monuments les plus précieux de cette riche collection. Huit notices d'une valeur réelle parurent successivement au *Moniteur belge*. Bernard obtint, vers la même époque, un modeste emploi au secrétariat de l'Académie.

Dès le 10 mai 1842, ce corps savant se l'était attaché en qualité de correspondant. Des jours meilleurs semblèrent s'annoncer pour lui : en 1845, il fut nommé bibliothécaire de la Chambre des représentants; la même année, il reçut le titre d'agrégé à la faculté de philosophie de l'Université de Liège. Enfin, le 5 novembre 1846, le gouvernement l'appela à un poste de haute confiance, en le nommant inspecteur de l'enseignement moyen (pour les humanités). Il fit, en outre, partie du jury conférant le grade d'élève universitaire.

Malgré son mérite reconnu, son zèle infatigable et l'estime générale dont il ne cessa de jouir, Bernard eut à lutter, jusqu'au dernier moment de sa vie, contre des obstacles de tout genre. Il sut travailler avec ardeur et persévérance, mais il ne posséda point l'art de se faire valoir; simple et bon, presque naïf, il connut beaucoup de livres, mais peu les hommes. M. Quetelet a tracé fidèlement son portrait en quelques lignes : « Uniquement occupé
 « de ses études et du soin de sa famille,
 « Bernard vivait éloigné de toute intrigue et en quelque sorte étranger à
 « ce qui se passait autour de lui dans le
 « monde politique. Il était certainement
 « mieux informé de ce qui s'était passé
 « à Athènes et à Rome que de ce qui
 « pouvait bouleverser notre ordre social.
 « Malgré cette indifférence apparente, il
 « était très-sensible aux marques d'affec-
 « tion dont il était l'objet, et il aimait à
 « montrer sa reconnaissance : je cite
 « cette qualité, parce qu'elle est moins
 « commune qu'on ne le pense. Ses qua-

« lités personnelles et ses talents mé-
 « taient sans doute une meilleure for-
 « tune que celle qu'il a éprouvée ;
 « ses derniers jours ont été attristés
 « par des chagrins dont les consolations
 « de sa famille et dont sa philosophie
 « n'ont pu adoucir entièrement l'amertume. »

Bernard a publié : — 1^o *Commentatio historico-critica de Archontibus reipublicæ Atheniensis, quæ præmio ornata est.* Lovanii, 1825, in-4^o. — 2^o *Lysia oratio funebris, lectionis varietate instructa et commentario in usum scholarum illustrata.* Lovanii, 1837, in-8^o. — 3^o *De l'Unité de l'Église ou du principe du catholicisme, d'après les Pères des trois premiers siècles de l'Église,* ouvrage de J.-A. Moeller, traduit de l'allemand. Bruxelles, 1839, in-8^o. — 4^o *Essai historique sur les anciens Belges, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête de la Gaule-Belgique par Jules César.* Bruxelles, 1839, in-8^o. — 5^o *C. Sallustii Crispi opera, cum selectis Kritzii notis.* Bruxelles, 1838, in-8^o. — 6^o *Chrestomathie latine de Fr. Jacobs et F.-G. Dering,* avec des remarques et un lexique, traduits sur la dixième édition. Bruxelles, 1840, in-12. — 7^o *Chrestomathie grecque de Fr. Jacobs,* première partie, traduite de l'allemand sur la douzième édition (et mise en rapport avec la grammaire de Burnouf). Bruxelles, 1841, in-12. — 8^o *Histoire de l'Église de Daelinger,* traduite de l'allemand, t. I et II. Bruxelles, 1841, 2 vol. in-8^o. — 9^o *Rapport adressé à M. le Ministre de l'intérieur au sujet du manuscrit grec de la phrase de Théophile, déposé à la bibliothèque des ducs de Bourgogne.* Bruxelles, 1843, in-8^o. — 10^o *Rapport, etc., sur les manuscrits de Charles Langius, déposés à la bibliothèque des ducs de Bourgogne.* Bruxelles, 1843, in-8^o.

Les autres *Rapports* de Bernard sur les manuscrits de Bruxelles concernent les lettres de Phalaris (1844), la rhétorique d'Hermogène et quelques ouvrages analogues (1844), les œuvres de Philstrate (1845), le lexique de Suidas (1845), les œuvres d'Élien (1846) et divers ma-

nuscrits des ouvrages de Michel Apostolius (1846).

Bernard avait, en outre, collationné très-soigneusement le manuscrit cité de Théophile avec les meilleures éditions de cet auteur. Son travail, soumis à l'Académie, en 1852, lui fut renvoyé la même année à révision, avant d'être inséré dans le *Recueil* de la Compagnie.

Alphonse Le Roy.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique (1834) : Discours de M. Quetelet et *Notice auto-biographique* trouvée dans les papiers de Bernard. — *Annuaire de l'enseignement moyen pour 1834* (reproduction des mêmes documents). — Souvenirs personnels.

BERNARD (*Simon*), écrivain ascétique, carme déchaussé, naquit à Liège, vers 1657, et mourut dans cette ville en 1733. Il a composé en français et a fait imprimer, à la fin du XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e, plusieurs ouvrages de piété qu'on ne lit plus guère aujourd'hui. On en trouvera la liste dans la *Bibliotheca carmelitana* du père Martial, page 422.

M.-L. Polain.

Villenfagne, *Notes inédites.*

BERNARD DE BRUXELLES, peintre, né à Bruxelles, florissait au XVII^e siècle. Voir ORLEY (*Bernard VAN*).

BERNARD DE LUXEMBOURG, controversiste, né à Strassen (1) (Luxembourg), mort à Cologne, le 6 octobre 1535. Il fit ses études humanitaires dans cette ville, y entra dans l'ordre des dominicains et alla ensuite s'appliquer à l'étude de la théologie à Louvain. Devenu licencié en 1507, il obtint le bonnet de docteur en 1516, les uns disent à Paris, les autres à Cologne. Son zèle pour la défense de la religion catholique, que les doctrines nouvelles attaquaient déjà ouvertement, son incontestable savoir et son énergie lui firent confier les fonctions d'inquisiteur général de cet archevêché, et, plus tard, celles de prieur de son ordre. Les publications qu'il a laissées sont assez nombreuses; la plupart ont pour but de réfuter les hérésies de son temps. Elles sont empreintes d'une grande violence de langage, ce qui lui fit donner le surnom de fléau des hérésies.

Il serait plus exact de l'appeler Bernard de Strassen.

(1) On ne lui a donné le surnom de Luxembourg que parce qu'il était né dans cette province.

tiques. Au dire de Paquot, qui en donne la nomenclature, cet auteur ardent et convaincu ne brillait ni par l'urbanité, ni par l'esprit de critique. Son *Catalogus omnium hereticorum*, qui n'eut pas moins de sept éditions, révèle surtout ces défauts, assez habituels, du reste, chez les controversistes de son temps. Le cinquième livre de cet ouvrage est une diatribe contre Luther, qu'il accable de toutes les invectives imaginables, lorsqu'il passe en revue ses doctrines et ses actes dont l'Allemagne retentissait alors. Cette dernière partie du *Catalogus* forme un curieux sujet d'étude pour l'histoire religieuse de la première partie du XVII^e siècle. Dans l'épître dédicatoire qu'il adresse à l'archevêque de Cologne, Herman de Weda, à la date de 1522, Bernard de Luxembourg prend le titre de : *Artium et Sanctæ theologiæ professor*. Il semble, en effet, avoir enseigné la théologie à l'Université de Louvain.

B^{on} de Saint-Genois.

Paquot, *Mémoires*, t. V. 342. — Sweetius, *Athenæ Belgicæ*, p. 138. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, pp. 61-62. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. 1, 136.

BERNARDIN DE GAND, écrivain ecclésiastique, vivait pendant les XVII^e et XVIII^e siècles. Voir DE CAESTEKER (*Jacques*).

BERNEVILLE (Gilebert DE), trouvère, né à Berneville ou à Courtrai, florissait vers 1260. Était-ce quelque chevalier de la cour des comtes de Flandre? Ne fut-il, comme Adenez, qu'un ménestrel au service de Henri III de Brabant? Il est difficile de décider ce point. Et cependant on a rarement vu un poète aussi mêlé que celui-là aux grands personnages et aux grands événements de son époque. Mais, comme le remarque M. Paulin Paris, toutes les dates du XIII^e siècle qui ne se rapportent pas à l'histoire générale, et qu'on ne tire pas de l'étude des actes et des instruments publics, ne nous viennent que des gens de religion; or comme il était difficile que les commémorations pieuses (*obituares*, etc.) s'étendissent aux auteurs de chansons et de romans profanes, ceux d'entre eux dont nous connaissons la vie ont eu besoin de

la raconter eux-mêmes. Cette occasion ne s'offrait guère à Gilebert, qui paraît n'avoir fait que des saluts d'amour, des jeux-partis et des pastourelles. Peut-être un servantois ou quelque autre pièce politique fera un jour cesser cette incertitude. En attendant, il ne faut pas attacher trop d'importance au nom de Berneville, qui se rencontre aux environs d'Arras, ni même à la mention d'un Jacquemès de Berneville, qui figure dans une réunion tenue en 1309 au château d'Arras, à l'occasion de la nomination de plusieurs échevins.

A supposer même que Gilebert soit né au village de Berneville, il est permis de conjecturer qu'il l'a quitté de bonne heure, pour suivre, comme noble damoiseau, les jeux et les tournois de la cour de Flandre.

« En sa deuxième chanson, » dit le pré-sident Fauchet, « il montre que sa dame » demeurerait à Courtrai. « Voici le passage :

Chançons va t'en à Cortrai sans séjour,
Que là dois tu premierement aleir ;
Dí ma dame, de par son chantéour,
Se il lui plaist que te face chanteir.
 Quand l'aura oïe,
 Ne l'atarge mie,
 Va sans demoreir
 Erart salueir
 Qui Valery erie.

Cet Erard, seigneur de Valéry, avant d'être connétable de Champagne, avait accompagné, en 1253, Gui de Dampierre dans l'expédition de Hollande: Prisonnier de Florent, il fut délivré par son ami Charles d'Anjou, comte temporaire du Hainaut. Rien de plus romanesque que la vie de ce chevalier, qui tour à tour inspira Rutebeuf et Berneville. (*Romancéro français*, 120; Jubinal, *Œuvres de Rutebeuf*, I, 360). C'est sans doute pendant son séjour à la cour de Marguerite de Constantinople qu'il vécut dans l'intimité de Gilebert. Mais quelle était, à cette date, la dame des pensées de notre poète? Peut-être celle que l'histoire connaît sous le nom de *la dame de Courtrai*. Béatrice, fille de Henri III de Brabant, veuve du landgrave de Thuringe et de Guillaume de Dampierre, tué au tournoi de Traze-gnies (1251), demeurait le plus souvent à Courtrai, parce que la meilleure portion

de son douaire était assignée sur la châ-tellenie de cette ville. Il est à propos de rappeler ici que cette Béatrice, quoique éloignée de la cour de Brabant, y exerça toujours une grande influence. (Voir ee nom) (1).

Henri III, grand protecteur des trou-vères, Adenez, Perrin d'Angecourt, etc., paraît avoir recherché tout spécialement l'amitié de Berneville. Il mit en lui toute sa confiance, et il ne paraît pas que, même dans les affaires politiques les plus épineuses, il ait eu à regretter d'avoir suivi ses conseils. On sait que ce brillant due de Brabant aimait à apaiser les que-relles; il imitait en cela saint Louis, son contemporain. C'est ainsi qu'en 1257, il obtint de Charles d'Anjou (autre ami de Berneville) qu'il renonçât à toutes ses prétentions sur le Hainaut. C'est sans doute à la même époque que Henri III proposa à son poëte-diplomate une *tenson* ou dispute d'amour des plus délicates (K. Bartseh, *Chrestomathie*, 319). Il com-mença par lui envoyer le couplet suivant, dont son partenaire devait employer les rimes, suivant un usage emprunté à la Provence :

Biaus Gillebers, dites s'il vos agréé,
Respondeis moi à ceu ke vos demant :
Uns chevaliers ait une dame amée
Et ce sai bien k'il en est si avant
Ke de li fait nuit et jor son talent,
C'amors ait si la dame abandonnée :
Dites s'amours vait por ceu aloignant.

Berneville répondit qu'un amant loyal mesure sa délicatesse à la confiance qu'on lui témoigne. Mais comme après l'échange de six couplets on n'était pas parvenu à s'entendre, le *jugement d'amour* fut déferé à deux autres chevaliers-poëtes, Raoul de Soissons, pour le due, et Charles d'Anjou, pour Gilbert.

C'est par ees dialogues rimés, où Bern-ville paraît avoir surpassé tous ses contem-porains, que nous pouvons constater com-bien on le recherchait partout. Il envoya ou *renvoya* des jeux-partis à messire Co-lart le Bouthillier, à Hues, châtelain d'Arras, à Michel du Chastel, à monsei-gneur Huitasse ou Eustache de Fontaines, à Ernoul Caupin, à Guillaume le Vinier,

à Thomas Heriers, etc. A ce dernier, lau-réat du *Puy* de Lille et riche bourgeois d'Arras, notre trouvère envoya un jour une sorte de parodie des jeux-partis. Il lui demandait, en vers éharmants, s'il sacrifierait volontiers à l'espoir de faire un opulent héritage le plaisir de manger des pois au lard. Thomas soutint fort bien la plaisanterie. A propos d'une autre joyeuseté où M. A. Dinaux a cru retrou-ver l'idée-mère du *Dieu des bonnes gens*, on a signalé une assez curieuse mention de Berneville : « Dieu a fait suivre Ro-
« bert de le Pierre, celui qui sait la ehan-
« son du vieux Fromont (*de la geste des*
« *Lorrains?*). Vinrent après lui Ghilebers,
« Philippot Verdière (*le chanteur de mo-*
« *tets*) et le tailleur Roussiaus. Dès que
« Ghilebers eut chanté de sa « *damechiere* »
« Dieu s'écria qu'il voulait suivre à ja-
« mais leur bannière. *Eh! per li doureles,*
« *vadou, vada, vadourène!... »*

Ce Noël facétieux semble mettre Ber-neville en bien vulgaire compagnie; mais il est bon de remarquer que dans les six eouplets que compte la satire, on n'a, à tout prendre, qu'une revue des meilleurs chansonniers du temps. Il ne faut pas non plus, comme on l'a fait, attacher trop d'importance au détail qui y concerne Gilbert. On a été jusqu'à en conclure qu'en son temps on lui reprochait l'abus des épithètes accumulées et des lieux communs de la galanterie. Ce reproche pourrait s'adresser à tous les trouvères, même à Quènes de Béthune, qui echantait « *Belle, douce, dame chère,* » et à Thi-baut de Navarre, qui ne oimprit qu'à la fin le ridicule des banalités des « *foilles et flors.* » N'oublions pas, d'ailleurs, que Berneville l'emporte presque partout sur ses rivaux par le ehoix des expressions et la netteté des sentiments.

Si les pastourelles sont parfois allégo-riques, eomme le furent les bucoliques de Virgile et même de Théocrite, on peut se demander ce que signifie la citation d'Aix-la-Chapelle, de Guy le joyeux, de Dreux, l'ami de Béatrix, de Foucher, l'ami d'Alix, dans les trois pièces de Berneville qui figurent parmi les pièces recueillies sur

à Béatrice d'Audenarde, logée au château de Courtrai.

(1) Il peut s'agir ici d'un hommage purement littéraire, tout différent de celui qui était adressé

Robin et Marion, par Francisque Michel (*Théâtre français au moyen âge*). On y regrette quelque mots d'un réalisme trop cru ; mais la comparaison fait assez voir que rien n'était alors plus commun dans ce genre de poésies. Sans être toujours fort édifiant, le jeu-parti avait plus de délicatesse : il en avait surtout chez Berneville. Tel est celui où il constitue Amour même comme son antagoniste, et la comtesse de Flandre et le châtelain de Beaumès comme juges de la galante dispute. Cette comtesse de Flandre était peut-être la dame de Courtrai, veuve de Guillaume de Dampierre, nommé *comte de Flandre*, par Marie de France, Gauthier de Belleperche et tant d'autres poètes que ce prince protégeait.

Outre la dame de Courtrai, Gilebert, oubliant la discrétion de ses confrères en gaie science, cite encore une dame de Gosnai, une dame de Longpré et surtout une Béatrice d'Audenarde. Sont-ce là autant de maîtresses, ou seulement de nobles personnes qui aimaient à recevoir ses hommages poétiques ? On ne saurait le dire. Il est vrai qu'en sa cinquième chanson, il se plaint qu'il est *hors d'amours* pour avoir été loyal, et que :

Nus ne se puet avencer
En amors, que par mentir.

Il ajoute que sa dame, après lui avoir octroyé le don d'amoureuse merci, l'en gaba plus tard. Il appelle la vengeance divine sur cette amante déloyale. Mais la question se complique davantage, si l'on prend au pied de la lettre tout ce qu'on trouve dans sa chanson : *" J'ai sovent d'amour chanté. "* C'est la septième du recueil consulté par Fauchet. On y lit une profession de foi qui rappelle trop celle de don Juan : *" Ceux qui sont faibles et craintifs sont bientôt subjugués par une épouse. Moi, je n'en serai que plus vif et plus gai ; et si l'on m'a marié, je n'en dirigerai pas moins toutes mes pensées vers la belle Béatrix. "*

Ce nom, qui sert ici de refrain, se rapporte-t-il ironiquement ou sérieusement, à quelqu'une des dames qui fréquentaient les joyeuses *salles* de Louvain, de Courtrai, de Lille ou d'Audenarde ? On est d'autant plus embarrassé que ce XIII^e siècle peut

être appelé le siècle des Béatrix (1) et notamment de celle du Dante. L'amie de Berneville est comparée à l'étoile polaire qui guide les navigateurs :

Cele que j'aim est tant de bonté pleine,
Qu'il m'est avis que la doi comperer
A l'estoile qu'on clame tremontaiue
Dont la bonté ne puet onques fauser.

Le deuxième couplet déclare que cette *très-bonne et sage* ne donne que de *bons enseignements*. Un jour, cette Béatrice le mit sous les verrous et ne lui rendit la liberté qu'au prix d'une chanson nouvelle. Il y raconte agréablement comment le nom même de Béatrice d'Audenarde lui fut un talisman pour trouver sur-le-champ quatre couplets proprement rimés et ajustés sur un air convenable. Par suite de quelques médisances de *losgiers*, il fut obligé de quitter Béatrice : il lui envoya des chansons pour ne pas perdre son amour. Une surtout est des plus gracieuses : elle raconte que le trouble fut sur le point de mourir de regret et de désespoir : *" Jamais je n'ai chanté si troublé. L'amour et la douce folie, où je fus toujours si sincère, m'ont mis à la mort ; il m'en coûte cher, et le mal qui m'accable fait désespérer de ma vie. La mort est là sur le seuil, qui m'appelle. "* C'est le refrain :

Quar la mort est au degré,
Qui me deffie.

" Ne blâmez pas la tristesse de mes chants ; j'ai perdu celle qui faisait ma force, et ma dame ne sait pas que son absence m'a livré à la mort. Grâce, ô mon Dieu, pour elle ! Pardonnez-lui, je vous prie, les plaisirs qu'elle goûte si loin de moi, tandis que la mort est là sur le seuil, qui m'appelle. "

Un autre jour il avait désespéré, même de l'amour ; il avait déclaré se repentir d'avoir jamais aimé. Mais ce n'était qu'un jeu de dépit amoureux, plein de grâce et de piquant ; il fut plus heureux, bientôt, de chanter la palinodie. Il faut citer tout un couplet, pour justifier les éloges qu'on prodigue à ce trouvère :

Merci, amors ! car j'ai vers vos mespris
Com déloiaus parjure foi-menti,

(1) Béatrice de Flandres, fille de Guy, épousa en 1236, par l'intervention de Henri III, Florent V de Hollande.

Enragiés fus quant par ma bouche dis :
 Qu'amors n'avoit valor ne seignorie.
 Certes, je menti
 Et si, m'en desdi ;
 Je ne puis valoir,
 Ne savoir,
 Sens ne cortoisie
 S'amors ne m'aie.

On connaît de lui une quarantaine de chansons avec airs notés ; mais jusqu'à présent il a été bien difficile de déchiffrer les mélodies. « Tout ce qu'il a fait est excellent, dit Fauchet en citant cet envoi d'un salut d'amour :

Chansons tu t'en iras là,
 Où j'ai tout mon cuer doné ;
 La dame du mont t'auras
 Qui plus am' en vérité
 Foy et loyauté,
 Et qui plus en a.

On est tenté de le comparer à Tibulle dont Amour dictait les vers. Telle est la délicatesse répandue dans tout ce qu'on a conservé de lui que, malgré certains textes qui permettent bien des conjectures, on ne songe guère à dire de cet ami du duc de Brabant ce que Fauchet dit d'un trouvère flamand, autre ami de ce duc : « Jean Erart, dit le grave président » en la Cour des monnoyes » en « prenoit où il pouvoit, et ses amours, « quoi qu'il die, ne furent fermes. » Il est vrai que le bon érudit ajoute : « ou il fait soit des chansons pour un autre. »

J. Stecher.

Histoire littéraire de la France, t. XXIII. — A. Dinaux, *Trouvères de la Flandre*. — Id., *Trouvères de l'Artois*. — Claude Fauchet, *OEuvres*. Paris, 1610. — *Biographie de la Flandre occidentale*, t. IV. — Fétis, *Dictionnaire des musiciens*. — Serrure, *Geschiedenis der Ned. Letterk.* — *Bulletins de l'Acad. R. de Belgique*, t. 20 et 21.

BERNON, poète, musicien, philosophe, théologien, vécut à la fin du x^e siècle et au commencement du xi^e. Il mourut le 7 janvier 1045. Aucun biographe n'est parvenu à fixer d'une manière certaine la nationalité de Bernon ; les uns le font naître en France, les autres lui donnent l'Allemagne pour patric. Enfin d'après une troisième version, en vertu de laquelle nous lui donnons place ici, il serait originaire de l'ancien Luxembourg. Ce qui reste établi, au milieu de ces incertitudes et de ces doutes, c'est que Bernon fut moine de l'abbaye de Prumc, au diocèse de Trèves, où il se trouvait en l'an 1000. L'er-

reur dans laquelle ont versé quelques écrivains, provient en grande partie de ce qu'ils ont confondu notre personnage avec un autre du même nom, qui l'a précédé de cent ans et qui fut abbé de Cluny. C'est par suite de cette confusion que le père Bernard Pez et Casimir Oudin disent qu'il fut d'abord moine de Saint-Gall en Suisse, et ensuite élu en 1014 abbé de Richenau. Vossius se trompe pareillement en faisant de notre Bernon un disciple d'Hincmar, ce qui pourrait s'appliquer à celui qui fut abbé de Cluny. D'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, Bernon, qui fait l'objet de cette notice, fut d'abord moine de l'abbaye de Fleuri sur la Loire ; il y fit ses études sous Abbon ou sous Constantín et peut-être sous l'un et l'autre ; il s'y trouvait encore en 999, puisqu'on le voit comme député de ce monastère à l'assemblée d'Orléans, au sujet du différend survenu en décembre de cette année, touchant la durée de l'avent qui précède la fête de Noël. De là il passa à Prume et s'y fit la réputation d'un des hommes les plus saints et les plus savants de son siècle. Le roi Henri le Pieux, qui faisait le plus grand cas de Bernon, voulant lui donner des marques de sa haute estime, en trouva bientôt l'occasion : Immon, abbé de Richenau (*Augiæ divitiis*), près de Constance, s'étant rendu odieux à ses moines par son excessive sévérité, on résolut, en 1008, de le déposer. Henri fit élire Bernon à sa place. C'est de là que quelques écrivains du moyen âge l'ont nommé *Augiensis*, du nom de son monastère. Dès qu'il eut la direction de l'abbaye, le nouvel abbé y rappela les frères dispersés, en augmenta bientôt le nombre, restaura les édifices, rétablit la bibliothèque, revendiqua les biens aliénés et réussit, par ses sages exhortations soutenues par son exemple, à y faire revivre l'esprit de saint Benoît. Aussi fut-il compté au nombre des plus illustres abbés. Il paraît avoir été homme de grande considération, car en 1013, il accompagna Henri le Pieux dans son voyage d'Italie, et se trouva l'année suivante, au mois de février, à Rome, à la cérémonie de son couronnement comme empereur.

Il mourut dans la quarantième année de son administration et fut enterré dans l'église de son abbaye.

Il composa : 1^o *De quibusdam rebus ad Missæ officium pertinentibus*, avec d'autres écrivains de *divinis officiis*. Colonæ, Melch. Hitterpius, 1568, in-fol. Paris., 1610, in-fol. p. 661. Venet., 1572, in-8^o. Dans les différentes bibliothèques des Pères. Paris., 1575, t. IV., col. 572. *Ibid.* 1598, t. VI, col. 709. *Ibid.* 1610, t. X, p. 697, col. 1618, t. XI, p. 51. Paris., 1624, t. X, p. 697. Ludg., 1677, t. XVIII, p. 56. On trouve dans ce traité de Bernon des observations et des recherches beaucoup plus curieuses que dans les auteurs qui l'ont précédé et que dans ceux qui l'ont suivi jusqu'au XVII^e siècle. — 2^o *Vita S. Udalrici Augustani episcopi*; dans Surius (*Vite sanctorum*), sur le 4 juillet. — 3^o *Vita S. Meginardi episcopi et martyris*. — 4^o *Libellus tonarius*. Cet opuscule, qui est un écrit sur la musique relatif à la règle des tons, est conservé en manuscrit à la Bibliothèque de Saint-Paul, à Leipsick. Il est précédé d'une préface très-développée, qui contient l'exposé de la forme des tons, de leur nombre, de leur caractère distinctif et des intervalles qui y sont contenus. — 5^o *De varia Psalmorum atque cantuum modulatione*, ouvrage renfermant des recherches philologiques très-curieuses. — 6^o *De consona tonorum diversitate*. L'auteur y donne des instructions sur l'usage des chants d'espèces différentes dans l'office divin; ce traité paraît avoir servi de modèle à un autre que le père Jacques Hommey a donné au public, sous le nom de saint Bernard et ce titre : *Tractatus de tonis*. — 7^o *De instrumentis musicalibus*; ouvrage signalé par Trithème. — 8^o *De mensura monochordis*. — 9^o *Antiphonarum*. Les numéros 8 et 9 se trouvent pareillement en manuscrit à la Bibliothèque de Saint-Paul, à Leipsick. — 10^o *De quatuor temporum jejuniis, per sua sabbata observandis*; dialogue qu'il adressa à Aribon archevêque de Mayence. Il fit encore une autre épître au même, intitulée : *De quatuor adventus dominicis*. Ces deux écrits sont reproduits dans le *Thesaurus anecdotorum* de B. Pez. — 11^o Un recueil

de lettres dont on trouve l'analyse dans le 7^e volume, p. 576, de l'*Histoire littéraire de la France*.

Aug. Vander Meersch.

Oudin, *Comment. de scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, p. 598. — Vossius, *Hist. lat.*, 44, p. 367 et t. III, ch. v, p. 764. — Bernard Pez, *Thesaurus anecdotorum nov.*, t. I, part. III. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 576.

BEROT (*Jean*) ou **BÉROTIIUS**, écrivain du XVII^e siècle, né à Valenciennes (ancien Hainaut). Berot vécut quelque temps à Louvain où il avait exercé un vil métier avant d'étudier les lettres. C'est tout ce que l'on sait de cet obscur personnage, dont nous ne nous occupons même pas si son nom ne se rattache à une question littéraire non dépourvue d'intérêt : celle de savoir s'il est l'auteur, le traducteur ou tout simplement l'éditeur de la relation de la glorieuse expédition de Charles-Quint contre Tunis. Cet ouvrage, écrit primitivement en français, parut pour la première fois à Louvain, chez Jacques Batusius, en 1547, sous le titre : *Commentarium seu potius Diarium expeditionis Tuniceæ, a Carolo V, imperatore semper Augusto, anno M. D. XXXV. Susceptæ, Joanne Etrobio interprete*. En l'absence de tout renseignement biographique sur Etrobios, Valère André crut reconnaître dans ce nom l'anagramme de Berotius et il regarde celui-ci comme l'auteur du journal de la fameuse expédition contre Barberousse. Paquot, au contraire, ne le considère que comme le traducteur de cet ouvrage, et la dédicace du livre dont nous nous occupons, datée de Louvain, le 13 décembre 1547, semble lui donner raison. Berot y dit clairement qu'ayant appris la mort d'Etrobios, il se décida à corriger et à éditer la traduction latine qu'Etrobios avait lui-même préparée. Il ne resterait donc à Berotius que le mérite d'avoir donné une bonne édition du livre dont il s'agit.

Eugène Coemans.

Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. I, p. 579. — Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 408.

BERRÉ (*Jean - Baptiste*), peintre d'animaux et de nature morte, né à Anvers en 1777, décédé en 1828. Il se forma en étudiant avec ardeur les toiles des vieux maîtres. Lorsque son talent eut acquis une certaine force,

Berré se rendit à Paris, s'établit dans cette ville et y passa la plus grande partie de son existence. C'est au Salon français de 1814 que l'artiste anversois se fit remarquer et commença à établir sa réputation; il y exposa *Romulus et Remus allaités par la louve* et *Une lionne avec ses lionceaux*, tableau peint d'après nature, à la ménagerie royale. Berré possédait un talent très-fécond et très-recherché des collectionneurs de son temps; quoique éloigné de sa patrie, il n'oubliait pas celle-ci et envoyait ses productions aux diverses expositions organisées en Belgique. On cite, entre autres, l'*Aigle royal sur le point d'enlever un agneau* (Bruxelles, 1811); le *Singe et le Chat* (Gand, 1812); *Chiens et cygnes* (Gand, 1814); *Cerfs et biches dans une forêt* (Bruxelles, 1821); *Paysage : Chariot attelé de bœufs* (Amsterdam, 1822); *Animaux au repos et figures* (Gand, 1823). Les amateurs payaient fort cher ces tableaux, qui ornaient les principales collections de l'Europe; on en aimait le fini et la perfection de l'exécution. Berré mourut dans la force de l'âge. Son portrait se trouve dans la collection des *Portraits des artistes modernes*, par Eeckhart et Vanden Burggraaff.

Ad. Siret.

BERSACQUES (Louis DE). C'est, selon toute probabilité, la Flandre qui a donné le jour à ce personnage, vers la fin du XVII^e siècle. En effet, sur ce point, comme sur presque tous les autres qui constituent sa biographie, nous en sommes réduits à des inductions, tirées de ses œuvres mêmes. Celles-ci nous le montrent, pendant une période de vingt-huit ans, livré à des travaux topographiques, en qualité d'arpenteur héréditaire et sermenté de la ville et chàtellenie de Courtrai. "

Bersacques est l'auteur des plans des villes de Menin et de Courtrai compris dans le beau recueil de Blaeu : *Novum magnum theatrum*, publié à Amsterdam et dans lequel son nom, altéré de la plus étrange manière, apparaît deux fois, d'abord par cette inscription : *Louys de*

Berjagues fecit, et, une seconde fois, comme suit : *Louys de Dasaques delin.* M. Pinchart, chef de section aux Archives du royaume, a rectifié ces erreurs orthographiques en signalant, le premier, les travaux de notre arpenteur-topographe et en publiant un extrait des comptes municipaux de Courtrai, d'où il résulte que le magistrat paya, en 1641, à Bersacques, la somme de trois cents livres parisis pour la levée du plan de la ville et de la chàtellenie : *Aen Louys de Bersacques, tercausen van ghemaectt te hebben de carte figuratyf van de stede en casselrie van Cortryck ende andere debvoiren.*

Les Archives du royaume possèdent également une carte de la banlieue de Menin levée en 1644; un plan du bois de Hulst, fait à la même époque; et enfin deux plans manuscrits, dressés en 1616 et 1622, l'un d'un bois situé à La Roche (Luxembourg), l'autre d'un bois compris dans la terré et seigneurie d'Agimont.

Jean de Bersacques, très-probablement frère de Louis, a collaboré à ces deux derniers plans sur lesquels il est également qualifié " d'arpenteur héréditaire de Courtrai. " Felix Stappaerts.

Messenger des Sciences historiques, 1838.

BERT (Pierre), ou BERTIUS ou DE BERTE, érudit, né à Beveren (1) le 14 novembre 1565, décédé à Paris le 5 octobre 1629. Son père, Pierre Bert, qui s'est fait connaître comme professeur, ministre protestant et poète latin, quitta en 1568 le village de Beveren qu'il habitait, afin d'échapper aux rigueurs des édits en matière de religion et alla avec son fils grossir cette colonie d'émigrants, sortis surtout de la Flandre, et se fixer en Angleterre. Il vint s'établir dans un des faubourgs de Londres et y confia la première instruction de son fils à un autre réfugié flamand, nommé Chrétien de Witte, qui lui enseigna le latin, le grec et le français. Le jeune Pierre Bert n'avait que douze ans lorsque son père, nommé ministre à Rotterdam, l'emmena avec lui et le fit inscrire à l'Université de Leide, où il se livra

(1) Il y a plusieurs villages de ce nom dans la Flandre. On paraît être d'accord pour fixer le

lieu de sa naissance au bourg de Beveren, au pays de Waes.

bientôt avec toute l'ardeur de son âge à l'étude de la langue hébraïque, des belles-lettres et de la théologie, sous la direction de deux savants déjà illustres : Juste-Lipse et Vulcanius ou De Smet. Il n'avait que dix-sept ans quand, en 1582, il commença à enseigner lui-même les humanités comme professeur privé et qu'il se rendit successivement en cette qualité à Anvers, à Ostende, à Middelbourg et à Goes. Revenu à Leide en 1593, il y acheva ses études, souvent interrompues, afin de pourvoir à sa subsistance par des leçons particulières. Dès lors il s'appliqua surtout à l'histoire, à la philosophie, à la langue grecque. Poussé par le désir de voir les pays étrangers, il entreprit, en 1591, avec Juste-Lipse, un voyage en Allemagne et résida quelque temps à Heidelberg et à Strasbourg où il dut reprendre l'enseignement privé, pour se créer des moyens d'existence. Deux ans après nous le voyons parcourir la Bohême, la Silésie, la Pologne et la Russie. Rentré à Leide en 1593, il y occupa la chaire de théologie. — Il s'y mêla activement aux disputes académiques et se signala par sa dialectique serrée et sa profonde science. Les curateurs de l'université lui confièrent aussi la direction de leur bibliothèque. C'est en cette qualité qu'il classa les livres dans un ordre méthodique qui, bien longtemps après lui, fut encore observé, et qu'il publia un catalogue dont voici le titre : *Nomenclator auctorum omnium quorum libri vel manuscripti vel typis expressi extant in Bibliotheca Lugduno-Batava cum epistola Petri Bertii de ordine ejus atque usu*. Lug. Batav., 1595, in-4o.

Les dix années suivantes furent consacrées à former, par des leçons particulières, les jeunes gens à la pratique de l'éloquence, tout en enseignant comme professeur en titre, à l'université. Après la mort de Jean Kuchlein ou Cuchlinus, arrivée en 1606, il remplaça celui-ci dans ses fonctions de régent du collège de théologie, mais ce ne fut pas sans répugnance, car on était alors dans le feu des disputes religieuses des Gomaristes et des Arminiens, et Bertius pres-

sentait, avec raison, que sa nouvelle dignité deviendrait l'occasion de sa perte. Il renonça, par cette nomination, à ses autres fonctions et se trouva bientôt, par suite de la tournure agressive de son esprit, engagé dans le parti des Remonstrants, ce qui lui suscita bon nombre de sourdes persécutions. On y préluda en le forçant d'échanger son emploi de régent contre celui de professeur de philosophie morale, ce qui lui enlevait toute influence sur le corps universitaire. Divers écrits qu'il publia, en matière de religion, vinrent mettre le comble à sa disgrâce. En 1619, le synode de Leide l'exclut de la participation à la cène, et sa destitution de professeur suivit de près. Malgré la protection du prince d'Orange, on le força d'abandonner l'enseignement privé. Pierre Bertius fit alors des instances auprès des états de Hollande pour obtenir une pension ; mais elle lui fut durement refusée, bien qu'il fût dénué de toutes ressources pour subvenir aux besoins de sa nombreuse famille.

Fatigué de tant d'ennuis, déjà agité par des doutes sérieux sur la vérité de la religion dans laquelle il avait été élevé, il se détermina en 1620, à quitter la Hollande et à se réfugier en France où le roi Louis XIII, appréciant son mérite, lui avait accordé le titre de cosmographe, deux ans auparavant, lorsqu'il lui eut dédié son *Theatrum geographiæ veteris*. Ce prince accueillit le réfugié hollandais avec grande faveur, lui assigna une pension convenable et lui octroya des lettres de naturalité pour lui et sa famille. Con vaincu par quelques docteurs de Sorbonne de la fausseté du calvinisme, outré aussi des persécutions et de l'inhumanité de ses coreligionnaires envers lui, il embrassa alors ouvertement le catholicisme et abjura entre les mains du cardinal de Retz. Sa femme, fille de l'ancien régent Cuchlinus, et ses enfants, qui l'avaient accompagné à l'étranger, suivirent son exemple un an après son arrivée à Paris. La communauté protestante française fit tous ses efforts pour empêcher la conversion de Bertius, mais elle n'y put réussir. C'est à la suite de sa résistance qu'il fut publiquement

excommunié, le jour de Pâques 1621, par le synode de Dortrecht. Ses compatriotes ne lui pardonnèrent jamais sa conversion et il fut, jusqu'à sa mort, en butte à leurs sarcasmes et à leurs attaques.

Soutenu par ceux qui l'avaient poussé à se convertir, Bertius fut nommé professeur d'éloquence au collège de Boncourt; en 1622, Louis XIII créa en sa faveur une chaire de mathématiques au collège royal et enfin à la même époque, il le nomma son historiographe.

Cette vie orageuse avait probablement usé la constitution de Bertius; il mourut à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans, des suites de la dissenterie et déjà affaibli par de longues souffrances.

Ses démêlés politiques et religieux, sa polémique ardente, ses écrits philosophiques, ses discours, ses lettres, eurent un grand retentissement à l'époque où il vécut; mais après sa mort, les disputes des Arméniens et des Gomaristes étant apaisées, cette renommée s'effaça promptement et la postérité ne se serait guère occupée de lui s'il n'avait laissé sur l'histoire, la géographie et l'hydrostatique des traités considérables qui ont établi sa réputation dans le monde des érudits. Pour la liste de ses écrits politiques et religieux nous renverrons le lecteur à Paquot et à Vander Aa qui les ont énumérés d'une manière assez complète. Il suffira sans doute de donner ici les titres de ses autres ouvrages; nous avons déjà cité le catalogue de la bibliothèque de Leide. — 1^o *Variæ orbis universi et eius partium tabulæ XX geographica ex antiquis geographis et historicis confectæ*. 1602, in-4^o obl. C'est un recueil de cartes géographiques, fort estimé à l'époque où il parut. — 2^o *Tabularum geographiarum contractarum libri quatuor*, Amstel., 1600, même ouvrage. — 3^o *Libri septem, in quibus tabulæ omnes gradibus distinctæ descriptiones accurate, cætera supra priores editiones politiora auctioraque ad christianissimum Galliæ et Navarra regem Ludovicum XIII.* Amstel., Sump-tibus et typis cœnis Jud. Hondii, 1616, in-4^o. La première édition, traduite en allemand, parut à Francfort, en 1612,

sous le titre de *Petri Bertii, Geographische tabellen*. Cette collection de cartes a servi de type aux vastes recueils publiés plus tard par Merian et Bleau. L'auteur voulait rivaliser d'exactitude et de soins avec Mercator et Ortelius, les plus célèbres géographes des Pays-Bas.

— 4^o *Theatri geographiæ veteris tomus prior in quo cl. Ptolomæi Alexandrini geographiæ libri VIII; græca ad codices palatinos collata, aucta et emendata sunt, latina in infinitis locis correctæ, opera P. Bertii, tomus posterior in quo itinerarium Anthonini imperatoris terrestre et maritimum provinciarum Gallicarum itinerarium à Burdigala Hierosolymam usque, tabula Peutingeriana cum notis Velseri ad tabulæ ejus partem parerigi orteliani tabulæ aliquot.* Amstel., ex officinâ Judoci Hondii, 1619, fol., avec grand nombre de cartes. Dans sa préface l'auteur donne quelques détails intéressants sur cette vaste compilation des écrits de Ptolémée, de l'*Itinéraire d'Antonin*, de la *Table de Peutinger* et de la *Notice des provinces de l'empire romain*. Le même ouvrage contient *Tabulæ Ptolemæiæ*, décrites par Gérard Mercator: *Recensuit variè, correxit auxitque Petrus Bertius*. Son portrait, bien gravé par Hondius, se trouve en tête de quelques-uns des exemplaires de cet ouvrage, qui est devenu rare. — 5^o *Petri Bertii de Geographiâ oratio*, Parisiis, 1622, in-4^o. C'est son discours d'inauguration comme professeur de la chaire de mathématiques au collège royal que lui avait accordée le roi Louis XIII.

— 6^o *Breviarium totius orbis terrarum*. Lutetiæ Paris., 1625, in-4^o, 17 pages. Ce traité très-abrégé de géographie générale parut encore successivement à Hanovre (1629), à Francfort (1640), à Leide, en 1647, à la suite de l'Introduction de Cluverius, à Leipsick (1662), à Amsterdam (1662 et 1676), et à Utrecht (1701). — 7^o *Notitia chorographica Episcopatum Galliæ*. Paris., 1625, in-fol. Recueil de cartes des évêchés de France. — 8^o *Commentariorum rerum Germanicarum libri tres*. Amstel., 1626, in-4^o obl., 732 pages, avec vues de villes gravées en taille-douce. D'autres éditions de ce livre assez estimé

ont été publiées, disent les bibliographes, à Amsterdam, en 1626 et 1632, mais, vérification faite, elles n'ont qu'un titre nouveau mis en tête des exemplaires de l'édition de 1616; sauf l'édition in-8° d'Amsterdam, de 1625 (avec dix-sept cartes géographiques), qui est nouvelle.

— 9° *De Aggeribus et pontibus hactenus ad mare extractis digestum novum*. Paris, 1629, in-8°. Cet ouvrage, qui a valu à l'auteur une réputation d'hydrographe un peu usurpée, fut réimprimé par Sallengre, dans le *Thesaurus antiquitatum romanarum*, t. II, pp. 917-984. Bertius le composa à l'occasion de la construction de la digue, élevée par les ordres du cardinal de Richelieu pour fermer le port de la Rochelle, lors du siège de cette ville, en 1629. Enfant des Pays-Bas, où les inondations étaient si fréquentes, nul mieux que lui ne pouvait parler de l'histoire et de l'utilité du moyen que les Hollandais emploient pour s'opposer aux envahissements de la mer; aussi le chapitre consacré aux constructions de ce genre, qui existaient dans sa patrie, offre-t-il un véritable intérêt. A la fin du volume se trouve une épître du cardinal de Richelieu qui remercie Bertius de l'envoi de ce livre et l'assure de sa bienveillance en faisant un aimable calembour intraduisible en français : *Tuos libros et liberos mihi summopere comendatos scito*. A la suite d'un livre intitulé : *Novi orbis sive descriptio Indiæ occidentalis*, d'Antoine de Herrera (Amst. 1622, fol.), on trouve ordinairement un extrait du grand ouvrage de Bertius : *Brevis et succincta Americæ, etc. descriptio excerpta ex tabulis geographicis P. Bertii*. On lui doit encore une carte de l'empire de Charlemagne publiée à Paris.

Il a laissé, en outre, des oraisons funèbres, des poésies latines et un recueil de lettres d'hommes illustres, avec une préface toute empreinte de l'esprit littéraire de son temps. Ses propres lettres ont également été publiées et renferment des particularités curieuses sur sa vie agitée, particularités qui sont résumées avec beaucoup d'art dans le discours qu'il prononça en prenant possession de sa chaire au collège de Boncourt pour expliquer sa

retraite en France. Bertius a encore mis une préface traitant de la vie et des écrits de Boèce, en tête de l'édition de l'ouvrage : *de Consolatione philosophiæ*. Cette édition parut après la mort de Bertius.

L'étendue des connaissances de cet érudit se manifeste dans la diversité de ces ouvrages; à la fois théologien, géographe, historien, poète, mathématicien, hydrographe, philosophe, numismate, antiquaire, il n'est resté étranger à aucune science. Peut-être reprochera-t-on à Bertius, comme à tant de lettrés de son époque, d'avoir éparpillé son savoir dans une foule d'écrits fugitifs, au lieu de se consacrer à l'étude de la géographie, étude où il aurait atteint, comme le témoignent ses écrits, une véritable supériorité.

Bertius laissa six enfants, dont trois, Abraham, Nicolas et Jean, entrèrent dans l'ordre des carmes déchaussés; Wencelas devint missionnaire et mourut au Mont-Liban, en 1643. Abraham décéda à Leide, en 1683, et publia un grand nombre d'écrits religieux. Jean, prieur des carmes à Malte, y termina ses jours en 1662 et fit paraître un traité sur l'Eucharistie; un quatrième fils, nommé également Jean, entra dans l'ordre de Saint-Benoît.

Meursius a publié le portrait de Pierre Bertius dans ses *Athenæ Batavæ* avec sa devise : *Unum expetii a Domino!*

Bon de Saint-Genois.

Paquot, *Mémoires*, t. XIV, p. 1-25. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*, t. I. — *Nouvelle Biographie universelle*, publiée par Didot. — *Biographie de la Flandre occidentale*. — Halma, *Tonnel der Vereenigde Nederlanden*, t. I, 152.

BERTELS (*Jean*), historien, né à Louvain en 1559, mort à Echternach en 1607. Il était religieux bénédictin et fut successivement abbé des couvents de son ordre à Luxembourg et à Echternach. Durant la guerre entre l'Espagne et les Provinces-Unies, le monastère d'Echternach fut pris par l'armée hollandaise, et Bertels ainsi que ses moines furent menés prisonniers en Hollande, d'où ils ne revinrent qu'en payant une rançon de seize mille écus. L'abbé d'Echternach nous a

laissé : 1^o Une *Histoire du duché de Luxembourg*, qui est fort courte, et ne se distingue guère par la correction du style. Elle parut, en 1605, à Luxembourg, in-4^o, et est suivie d'un appendice sur les anciennes divinités du Luxembourg. — 2^o Vingt-six dialogues sur la règle de Saint-Benoît. — 3^o Une liste des abbés d'Echternach qui fut imprimée à Cologne en 1581, in-8^o.

Eugène Coemans.

Foppens, *Biblioth. Belg.*, t. 1, p. 379. — Moréri, *Dict. hist.*, t. 11, p. 241.

BERTHA (*Louis*), plus connu sous le nom de Daniel, écrivain ecclésiastique, né à Bruges en 1620, mort le 12 août 1697. Admis à la profession au couvent des dominicains de sa ville natale, à l'âge de vingt-quatre ans, le 19 octobre 1644, il occupa dans son ordre plusieurs places distinguées, notamment celles de sous-prieur, chantre, procureur, syndic et prédicateur général. Il a laissé les ouvrages suivants : — 1^o *Origo plagiarum christianum orbem devastantium*. Brugis, A. Michiels, 1658, in-8^o. — 2^o *Medicus christianus detegens sanguineis lachrymis deplorandam ferrei hujus sæculi cæcitate*. Antverpiæ, Lug. Gymnici, 1665, in-4^o. — 3^o *Leven van den H. Ludovicus Bertrandus*. Anvers, Corn. Woens, 1671, in-12^o. Et quelques autres ouvrages ascétiques. Le père Échard dit que les ouvrages de Bertha sont des preuves de son savoir et de sa piété.

F. Vande Putte.

BERTHE ou **BERTRADE**, mère de Charlemagne, la Berthe au grand pied des légendes, la blonde Berthe des trouvères, était née dans les Ardennes, d'une famille noble et riche, et son père Charibert fut investi, grâce surtout à l'influence des Pépin, de la charge importante de comte de Laon. Son aïeule, qui portait le même nom qu'elle, et son père affectèrent, en 721, une partie de leurs revenus de Rumeresheim dans l'Ardenne (*infra terminos Ardenne*), à la fondation du monastère de Prum. C'est là qu'ils résidaient au moment de la donation. C'est aussi le même domaine qui forme l'alleu de Bertrade, lorsqu'en 740 elle épouse Pépin, comme nous l'apprend un

diplôme de Pépin, du 13 août 762, où intervient Bertrade. *In pago Choras, villa que dicitur Rumeresheim portio Bertradæ quam genitor suus Heribertus ei in alode dereliquit*. On lit à la fin : *Manu propria decrevimus roborare, ego Pipinus et conjunx mea Bertrada. Signum Caroli, filii sui consentientis*. Jamais aucun nom plus que celui de Bertrade ne fut entouré de mystère. Il est cependant certain qu'elle était Ardennaise, des chartes authentiques l'établissent; et les traditions liégeoises, d'accord avec l'histoire, en font une cousine d'Ogier le Danois et de Garin le Loherain. Il n'y a rien d'étonnant dans cette assertion, puisque Garin le Loherain devait son nom à sa naissance en Lotharingie, et l'on sait qu'il faut lire Ogier l'Ardennois pour Ogier le Danois. Tous ces héros, d'ailleurs, sont *Avalois*, c'est-à-dire de la contrée qui fut longtemps désignée par le nom de Pays-Bas. Il est à remarquer que c'est au pays de Bertrade, dans les Ardennes, entre Liège et Metz ou entre Landen et Thionville qu'ont pris naissance toutes les traditions conservées dans les romans du cycle carolingien. Bertrade fut surnommée *au grand pied* parce qu'elle avait, dit-on, un pied plus grand que l'autre ou encore *Berthe la Débonnaire*, parce qu'elle se distinguait entre toutes les femmes par sa douceur et sa bonté. Elle mérita par ses vertus d'être la mère de Charlemagne et par sa douceur d'être l'aïeule de ce Louis qui hérita de son surnom de *débonnaire*. Le mariage de Pépin et de Bertrade remonte aux dernières années de Charles Martel. Ce mariage était légitime d'après le droit civil et politique, puisque la fiancée avait apporté à son époux un alleu et il suffisait selon l'usage des Francs qu'il eût été précédé de la coemption par le sou et le denier. Mais ce fut plus tard, avant l'envoi à Rome du chapelain Fulrad, chargé de solliciter du pape la consécration d'une nouvelle dynastie que, selon le texte des annales de Saint-Bertin, Pépin fit confirmer cette union par les cérémonies de la bénédiction religieuse qui pouvaient seules, aux yeux de l'Église, en établir la validité. Pépin le Bref voulut être

sacré par un légat du saint siège; il reçut, à Soissons, l'onction des mains de saint Boniface. La reine Bertrade, sa femme, fut couronnée avec lui; par là, Pépin faisait adopter à la nation les enfants qu'il avait de cette princesse, il évitait toutes les contestations qui auraient pu s'élever au sujet de la succession au trône et l'assurait ainsi à ses fils déjà nés. Quant à la date du mariage de Pépin et de Bertrade, elle n'est point indiquée dans le manuscrit des annales de Saint-Bertin. Il est probable qu'il eut lieu en 746, lorsque la retraite de Carloman donna un libre cours à l'ambition de Pépin. La date de 747, assignée à la naissance de Charlemagne par l'auteur des *Annales Petaviani*, date dont l'inexactitude semble préméditée, confirme cette opinion.

La reine Bertrade, mère de Charlemagne et de Carloman, qui s'étaient partagé l'héritage de leur père, exerçait sur ses fils un empire qu'elle n'employa qu'à entretenir la paix entre eux et avec leurs voisins. Elle avait formé le projet de marier son fils aîné avec la fille de Didier, roi des Lombards; elle voyait avec bonheur dans ce mariage la pacification générale, qui allait être son œuvre. La France, devenue sous Pépin ennemie des Lombards pour secourir le saint siège, restait investie du rôle supérieur de médiatrice. Le roi de France, patrice de Rome, devenant le gendre du roi lombard, était le gage d'une paix indissoluble entre la cour de Rome et celle de Pavie. D'un autre côté, Carloman, excité par les intrigues de Didier, aurait été ramené par lui à de meilleurs sentiments envers son frère. Telle était la perspective qui s'offrait aux espérances de Bertrade. Pour étouffer ces haines, pour préparer ces alliances, l'active et bienfaisante reine parcourut l'Alsace, la Bavière, l'Italie, négociant toujours et partout inspirant des sentiments pacifiques. Le mariage de Charlemagne avec la fille du roi des Lombards fut célébré; mais il fut d'une courte durée, car bientôt Charlemagne répudia sa femme pour épouser Hildegunde. La guerre s'alluma bientôt entre les Lombards et les Francs. Didier, enfermé dans

Pavie, résista longtemps, mais la fidélité de ses sujets se lassa et la ville ouvrit ses portes à Charlemagne. Bertrade, qui avait vivement désiré l'alliance des Lombards, s'affligea de ces événements si contraires à sa politique; elle vit avec douleur détruire son ouvrage et dissiper ses espérances. Ce fut le seul chagrin, dit Éginhard, que son fils lui donna pendant sa vie. Depuis cette époque, l'histoire ne parle plus guère de la reine Bertrade, elle ne mourut cependant qu'en 783, après avoir vu le commencement de cette ère de gloire et de grandeur qui devait immortaliser le nom de son fils. Éginhard raconte qu'elle passa sa vieillesse près de Charlemagne, mais, d'après d'autres sources, elle termina ses jours dans un cloître.

Le mystère qui entoure toute la vie de Bertrade ne se dissipe pas même quand on s'attache à découvrir ce qui advint d'elle après sa mort. On croyait au moyen âge (cette tradition est mentionnée dans la chronique de Saint-Bertin) qu'une comtesse de Flandre avait enlevé de Saint-Denis les froides dépouilles de la mère de Charlemagne; mais cela était oublié quand, en 1648, le grand Condé vainquit les Espagnols à Lens. Au bulletin de la bataille succéda un autre bulletin relatif à la conquête de la ville d'Aire, où l'on conservait, y était-il dit, le corps de la reine Bertrade. Les Bollandistes, qui commençaient alors leur précieuse collection des *Acta sanctorum*, s'émurent de cette allégation. Ils provoquèrent une enquête; on fit des fouilles, et l'on trouva non-seulement les restes de la reine Bertrade, mais aussi ceux du premier roi franc de la dynastie carolingienne. On constata que Pépin le Bref avait été de petite stature : *cinq piés et demi de long, plus n'en ot mie*, comme dit Adenès, mais qu'il n'en était pas de même de sa femme, que les romanciers avaient nommée, à juste titre, Berthe au grand pied. On lut sur une lame de plomb que la translation de ses restes avait eu lieu au mois d'août 1255. Il convient d'ajouter qu'en 1264 les moines de Saint-Denis firent de leur côté ouvrir le tombeau de Bertrade, construit dans leur église, et qu'ils déposèrent les osse-

ments que l'on y trouva dans le chœur de l'église. De quel côté était la vérité? Il est difficile de se prononcer aujourd'hui sur ces prétentions contradictoires.

Les poètes se sont emparés de la vie de cette princesse; parmi ceux-ci, le plus célèbre fut Adenès, surnommé le Roi, alors attaché aux ducs de Brabant qui se prétendaient les héritiers directs de Charlemagne (*Duces Lotharingia de prosapia sancti Caroli Magni*). Il composa pour Marie de Brabant, épouse de Philippe le Hardi, le roman en vers de *Berthe au grand pied* (Publié par M. Paulin Paris, en 1836). Selon lui, la reine Berthe était fille d'un roi de Hongrie nommé Flore et de la reine Blanche fleur, sa femme. Blanche fleur aime sa fille avec tendresse et se sépare d'elle avec de grands regrets quand Berthe vient en France épouser Pépin; mais avant qu'elle soit montée sur le trône, une autre femme prend sa place et Berthe, entraînée dans une forêt, va périr, quand des sergents, chargés de la mettre à mort, prennent pitié d'elle. Cependant, la reine de Hongrie, Blanche fleur, voulut venir en France voir sa fille, afin de jouir du bonheur que cette princesse devait procurer à la nation et d'être témoin de l'amour des Français pour elle. Dès qu'elle arriva en France, elle fut étonnée des plaintes qu'elle entendait de toutes parts sur l'injustice et la tyrannie de l'épouse de Pépin. Elle se présente au palais et veut se rendre à l'appartement de sa fille. Mais la fausse princesse, toute éperdue, accourt et cherche à l'éloigner. Blanche fleur insiste et entre au palais malgré tous les obstacles. La reine de Hongrie, à qui toutes ces choses étranges et contraires à son attente achevaient d'inspirer de violents soupçons, examine aussitôt les pieds de la fausse Berthe, s'assure ainsi que ce n'est pas sa fille et le déclare au roi. Les coupables sont arrêtés, avouent toute l'intrigue et l'expient par leur supplice. Qu'était devenue la véritable reine de France? Après avoir longtemps erré à travers la forêt, mendiant son pain, exposée aux plus grands dangers, elle avait enfin rencontré dans la province du Maine un vieil et saint ermite qui lui avait donné un asile et

l'avait adressée à deux laborieux pauvres, mais charitables (ils se nommaient Simon et Isabeau), qui se chargèrent de sa misère et qu'elle en dédommagea en se mettant en état de leur être utile par ses travaux. Berthe se donna pour une infortunée, fuyant les persécutions domestiques et avoua qu'elle se nommait Berthe. Simon et Isabeau avaient deux filles, Berthe fut leur sœur; dans sa nouvelle famille, tout le monde l'aimait; sa douceur, sa bonté charmaient tous les cœurs; on admirait ses vertus et ses talents, et quand l'aventure de la fausse Berthe fut connue, ses parents adoptifs commencèrent à soupçonner qu'ils possédaient chez eux la véritable reine de France. Celle-ci, cependant, ne s'occupait qu'à filer et à broder. Quelques années plus tard, Pépin, s'étant égaré à la chasse dans la province du Maine, rencontre au milieu de la forêt une jeune paysanne à qui il demande le chemin. La paysanne le lui indique. Pépin, frappé de son langage et de son air noble, se rend aussitôt à la demeure de Simon, où il acquiert la certitude qu'il a retrouvé la reine, sa fiancée, qu'il croyait perdue. Les détails les plus romanesques marquent la reconnaissance des royaux époux. Pépin tint cour plénière pendant trois jours dans la maison de Simon; il en fit son conseiller et son ministre; sa femme Isabeau fut dame d'honneur de la Reine et leurs filles furent ses dames du palais. La reine continua à cultiver l'art de filer et de broder qu'elle avait appris pendant son exil; elle fila des habits pour les pauvres et *Berthe la Fileuse* n'est pas moins connue que *Berthe la Débonnaire* ou *au grand pied*.

Le roman espagnol, intitulé *Nochès de Jnoiverno*, ne fait pas la reine Berthe si sage. Elle aime, au lieu de Pépin, un jeune seigneur de grande maison, nommé Dudon du Lys, qui a été chargé de la demander en mariage pour le roi et de l'amener à Paris. C'est cette inclination qui favorise le stratagème de la fausse Berthe, qui s'appelle ici Fiamette. Fiamette offre à Berthe de prendre sa place à la faveur de leur ressemblance. Berthe doit retrouver Dudon à la porte du palais, mais au

lieu de son amant, elle ne trouve que des brigands qui l'enlèvent. Le reste de l'histoire est assez conforme au roman d'Adenès. Pépin retrouve la véritable Berthe sur les bords du Magne, qu'on croit être la Mayenne, et c'est là qu'il célèbre de nouveau ses noces avec Berthe.

Quel que soit, du reste, le charme de ces récits, la poésie ne parviendra jamais à égaler ce que Bertrade doit à l'histoire, et son plus beau titre aux yeux de la postérité sera toujours d'avoir été mère de Charlemagne.

Bon Albéric de Crombrughe.

BERTHE, fille de Charlemagne et de sa seconde femme Hildegarde. Elle épousa un jeune seigneur nommé Angilbert, qui avait étudié à l'école du palais, sous le savant Alcuin et auquel le grand empereur s'intéressait vivement. De cette union naquirent deux fils : Hernidas et Nithard, le célèbre historien de Charlemagne. Charles eut toute sa vie une amitié particulière pour ce gendre, il le donna d'abord pour premier ministre à son fils Pépin, roi d'Italie, il le désigna, plus tard, comme son exécuteur testamentaire et lui légua l'un des plus beaux livres de ces temps, le célèbre manuscrit des Évangiles de Saint-Riquier, écrit en lettres d'or. Après quelques années de mariage, Angilbert quitta le monde, du consentement de sa femme, pour se retirer au monastère de Saint-Riquier, en Ponthieu, dont il devint le septième abbé. Berthe survécut longtemps à son mari, qui mourut en 814, mais nous perdons, à dater de cette époque, sa trace dans l'histoire ; on retrouve cependant encore son nom dans un diplôme de 822, où elle s'intitule *Bertha, magni et invictissimi imperatoris Caroli filia*. Eugène Coemans.

BERTHO (*Bertrand*), maître en arithmétique, privilégié de S. A. le prince-évêque de Liège, mort à Liège au commencement de ce siècle. Peu après la révolution, il avait ouvert un pensionnat qu'il dirigeait encore en 1801. Il a publié : 1^o *Le Commerce de Liège par comptes faits*. Liège, Collette, 1769, in-8^o de 812 pages. — 2^o *Méthode très-facile de traiter par principes tous les changes étrangers*, etc. Liège, Collette, 1771, in-8^o de 217 pages. — 3^o *Tarif*

pour le commerce de Liège, etc. Liège, Gerlache, 1776, n^o 1 avec un nouveau titre et quelques feuillets ajoutés çà et là dans le corps de l'ouvrage.

Ul. Capitaine.

* **BERTHOLD DE SAINT-JOSEPH**, né en Gueldre vers l'année 1624, mort à Liedekerke (Brabant), le 6 octobre 1653. Issu de la noble famille gueldroise des Van Afferden, il fit, à l'âge de dix-huit ans, sa profession religieuse dans l'ordre des Carmes déchaussés et changea, suivant l'usage, son nom de famille en celui de Berthold de Saint-Joseph. Lorsque, vers le milieu du XVII^e siècle, on rétablit, dans la forêt de Liedekerke, le couvent des Carmes, dit de Notre-Dame de Ter-Muylen, supprimé en 1497, Berthold en devint le premier prieur, et en fut, pour ainsi dire, le nouveau fondateur. Après avoir dirigé cette institution pendant quelques années, comme nous l'avons vu, il mourut le 6 octobre 1653. Il a publié en flamand une histoire du couvent de Ter-Muylen. Ce petit volume, d'une rareté excessive, porte le titre suivant : *Een Kort Verhael vanden Oorspronck, Fondatie ende Oorderdom van het oudt ceertyts vermaert Clooster onser L. Vrowve ter Mvylen, van de Orden der Carmeliten, gelegen inden bosch ende Heerlyckheyd van Liedekercke. Ende hoe op de zelve plaetse een nieuw Heremitagie ghesticht wort ter eeren vanden H. Joseph*. Tot Gent, by Anthone Sersanders, 1653 ; vol. in-12 de 72 pages.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. III, p. 561. — Van der Haegen, *Bibliographie gantoise*.

BERTHOLET (*Jean*), historien, né à Vieilsalm, le 30 décembre 1688, et mort à Liège, le 25 février 1755 (1). Il fit son cours d'humanités et de philosophie chez les jésuites de Luxembourg, puis, s'étant décidé à entrer dans leur ordre, se fit admettre comme novice au collège de Tournai, le 8 octobre 1708. Ses premiers vœux prononcés et son année de répétition terminée, il fut employé, suivant la coutume, à régenter les basses classes, dans plusieurs établissements. Il étudia

(1) Selon M. Neyen ; le 26, selon M. Goethals.

ensuite la théologie à Douai et à Paris, reçut les ordres majeurs et fit enfin profession solennelle des quatre vœux à Armentières, le 2 février 1723. Comme il s'exprimait avec une grande facilité, ses supérieurs lui recommandèrent la prédication : il s'y livra pendant quatorze ans, dans toute la province gallo-belgique, avec un zèle qui faillit devenir compromettant pour sa santé. Il obtint alors l'autorisation de mener une vie sédentaire, et s'occupa dès ce moment de la composition des ouvrages historiques auxquels il est redevable de sa réputation. Il séjourna longtemps au collège de Luxembourg, passa de là chez ses confrères de Namur, et se retira en dernier lieu chez les jésuites de Liège, où la mort le surprit pour ainsi dire la plume à la main.

Lui-même s'est chargé de nous apprendre qu'il s'était senti entraîné de bonne heure vers les études historiques. Les ouvrages des pères Catrou et Rouillé, ceux de Longueval et de l'abbé Fleury furent ses modèles, quand il se mit à écrire à son tour ; mais il imita leurs défauts plutôt que leurs qualités : l'esprit de saine critique lui manquait, et il n'en était que plus tenace, une fois qu'il avait fait son choix entre deux opinions. Il se torturait l'esprit pour présenter les événements de manière à donner gain de cause au système dont il était infatué ; en outre, il se montrait d'ordinaire fort peu bienveillant envers les auteurs dont la manière de voir différait de la sienne (1). Cependant il faut convenir que les continuateurs de la *Bibliothèque historique de la France*, D. Calmet et plus récemment Dewez, ont formulé sur son principal ouvrage, l'*Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, les uns des jugements trop superficiels, le dernier des appréciations trop dédaigneuses. Le savant évêque de Houthem est plus équitable : *Licet quàm pluribus rebus exteris, dit-il, ad universalem magis quàm ad particularem historiam pertinentibus nos gravaverit auctor, atque insuper regulis criticis se modicè ad-*

modum tinctum probaverit, in eo tamen illi debitores sumus, quòd ex Luxemburgensi principali archivo (quod ei patuit) probationum loco complures cartas aliague non contemnenda monumenta ediderit, ad res harum partium, signanter verò ad monasticen superioris Archidiœcesis, apprime facientia. Non-seulement Bertholet dépouilla consciencieusement les archives du conseil souverain de Luxembourg, mais il parcourut laborieusement celles des autres villes du pays et les bibliothèques des monastères, pour prendre connaissance et lever copie des chartes, diplômes et documents de toute espèce se rapportant à son sujet : les séries de *pièces justificatives* imprimées à la fin de chacun des huit in-quarto de son *Histoire* prouvent surabondamment que, s'il se trompa plus d'une fois et s'il céda trop aisément à des préventions ou à des préjugés, du moins il fit tout son possible pour s'éclairer et pour fournir aux autres les moyens de vérifier ses dires. Il ne faut pas le surfaire, mais on aurait tort de l'amoindrir et surtout de le traiter comme un compilateur inepte. Avec toutes ses imperfections, l'*Histoire du Luxembourg* est encore un livre précieux, ne fût-ce que par le choix de documents qu'il renferme ; il l'est surtout depuis que la plupart des titres conservés par Bertholet n'existent plus en original. Il n'en est pas moins certain que ce volumineux travail n'eut aucun succès à l'époque où il vit le jour. Des circonstances toutes particulières concoururent à désappointer l'auteur. En désaccord avec ses supérieurs au sujet de la publication de son œuvre, manquant de fonds, ayant à vaincre des obstacles matériels sans cesse renaissants, Bertholet s'était engagé dans un labyrinthe d'où il ne put sortir qu'à force de persévérance. Cependant ses procédés paraîtront à bon droit étranges. Besoigneux qu'il était, et ne voulant pas s'adresser à ceux dont il relevait, il ne se faisait aucun scrupule d'emprunter leurs modiques épargnes à tous ses confrères de la province wallonne. Ces sommes étant insuffisantes pour couvrir

(1) C'est ainsi qu'il n'a pas rendu justice à Jean Bertels († 1607), le premier qui composa

une *Histoire du Luxembourg* (Cologne, 1607, in-4°).

les frais de sa vaste entreprise, il eut maille à partir avec ses imprimeurs, ses graveurs et ses relieurs, traita tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, et en fin de compte laissa à chacun une partie de sa publication en payement de ce qu'il devait. Tantôt ses livres et jusqu'à ses documents (qui pourtant ne lui appartenaient pas) étaient vendus à l'encan, tantôt les états lui réclamaient le remboursement de leurs avances, montant à plus de cinq mille florins. Dans de telles conjonctures, il lui fut fort difficile de fournir des exemplaires complets aux derniers souscripteurs. Ces tiraillements firent scandale, et d'autant plus que la critique ne tarda pas à adresser au père Bertholet des reproches d'un autre genre. D. Calmet fait remarquer que les dissertations insérées au tome I^{er} de l'*Histoire du Luxembourg* ne sont guère que des abrégés du père Wiltheim, dont les études sur le Luxembourg ancien étaient conservées en manuscrit, au XVIII^e siècle, dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Maximin lez-Trèves (1). Le fait est que Bertholet a suivi de près, de trop près même, ce savant et ingénieux écrivain, par exemple quand il admet sans examen des conjectures hasardées, telles que la confusion du *Carosgau* du moyen âge avec le pays des *Cerasi*, l'interprétation de Titelsberg par *Titi Mons*, etc. (2); mais si la sagacité de notre auteur est plus ou moins sujette à caution, est-il cependant si coupable de s'être fié à un érudit qui jouissait alors d'une grande autorité, et faut-il lui faire un crime d'avoir largement puisé à une source qu'il ne pouvait impunément négliger (3)? L'autre accusation est plus sérieuse, bien qu'elle infirme plutôt le mérite de l'auteur que celui de l'ouvrage. L'abbé Michel Simon, dit *Calen* ou *Kalen* (du nom de sa maison

paternelle), rédigea contre l'*Histoire du Luxembourg* un pamphlet assez médiocre, où étaient cependant relevées un assez grand nombre de fautes échappées à Bertholet (4). Il y était dit, en outre, que celui-ci s'était permis de copier mot pour mot, tout en le bouleversant, un manuscrit précieux du notaire Pierret, qui lui avait été prêté par le baron Marchant d'Ansembourg et qui se trouve aujourd'hui dans les archives du gouvernement, à Luxembourg (5). Il est vrai que Bertholet indique un certain nombre de pièces justificatives comme ayant été traduites de l'allemand par Pierret; mais il est tristement vrai aussi qu'il s'est approprié très-cavalièrement le texte même de l'ouvrage du notaire. Il se l'est approprié tout entier, sauf à y entremêler d'innombrables discussions ayant à peine trait à son sujet. Au moyen âge, on se permettait naïvement de pareils emprunts, et personne n'y trouvait à redire; dans les temps modernes, ces libertés se qualifient sévèrement, et c'est justice.

Bertholet n'était pas au bout de ses tribulations. Son *Histoire du Luxembourg* renfermait une critique de la tradition suivant laquelle le nom de la ville d'Ar-lon, *Orolannum*, *Araluna* (6), proviendrait de ce qu'un autel consacré à la lune aurait été jadis élevé sur la montagne occupée depuis par le couvent des pères capucins. L'opinion vulgaire voulait qu'une pierre antique, trouvée dans les environs et exposée devant l'image de la sainte Vierge, eût été précisément l'autel en question. Elle avait été placée devant l'autel, ajoutait-on, pour symboliser la victoire du christianisme sur l'idolâtrie. Les capucins et les magistrats d'Ar-lon crurent devoir réfuter les objections de Bertholet. Ils firent répandre à profusion un libelle très-violent intitulé :

(1) *Luciliburgensia seu Luxemburgum romanum*. Cet excellent travail a été publié par les soins de M. Neyer, à Luxembourg, en 1842; un vol. in-4^o avec atlas de 99 planches.

(2) Pas plus *Tetricus* que *Titus*, quoi qu'en dise Feller, qui se montre trop sévère, par parenthèse, envers Bertholet. Voir N. Wies, *Die Urbewohner der Luxemburger Landes und ihre Religion*. Lux., 1850, in-4^o, pp. 5 et 8.

(3) V. la *Nouvelle biographie générale*, t. V, col. 715.

(4) D. Calmet en possédait un exemplaire. M. Neyer dit avoir vu cet opuscule en vente, vers 1840, chez un bouquiniste d'Epinal.

(5) *Essai sur l'Histoire du Luxembourg*, 5 vol. — Pierret (Jean-François) naquit en 1648 et mourut le 21 avril 1757, notaire à Luxembourg.

(6) Cette dernière forme est moins ancienne que l'autre. Voir le *Mémoire* de M. Prat, sur les noms de lieux de la province de Luxembourg, dans les *Bull. de la Comm. centrale de statistique*. Brux., 1866, Hayez, in-4^o, t. IX, p. 175.

L'ancienne tradition d'Arlon injustement attaquée par le révérend père Bertholet. Luxembourg, héritiers Ferry, 1744, in-12 (1). Bertholet ne se tint pas pour battu : il répondit par une lettre (30 pages in-12) datée de Liège, le 5 février 1745, et adressée au père Bonaventure (H.-R. Mirchout), qu'il supposait, avec quelque raison, être l'auteur de l'attaque. Nouveaux libelles des Arlonnais, nouvelles réponses, échange de sarcasmes et d'invectives. Bref, la question resta indécise, comme toujours ; mais il est vraisemblable que Bertholet se serait épargné tous ces embarras, s'il n'avait d'abord donné pour sienne la dissertation d'Alexandre de Wiltheim sur le même sujet : ne possédant pas assez de connaissances spéciales pour soutenir la polémique, il perdit son temps et son huile et ne fit que s'attirer de nouvelles inimitiés.

Le bruit qui s'était fait autour de notre historien finit par préoccuper ses supérieurs. Ils crurent que la dignité et même l'honneur de la compagnie exigeaient qu'il fût mis fin, décidément, à toute discussion irritante. Bertholet fut autorisé à publier à Liège, en 1746, une *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu*, œuvre sans critique, développement, à ce qu'il paraît, d'un sermon prêché par l'auteur à l'église Saint-Martin-du-Mont, en cette ville. Mais les autres éruditions de l'adversaire de la Diane ardennaise n'obtinrent pas la même faveur. On lit en tête d'un manuscrit in-folio du père Bertholet (*Histoire de l'Église et de la principauté de Liège*), qui se trouve à la bibliothèque de l'Université de Liège, une note ainsi conçue : « Les réviseurs ont rejeté ce « livre à la révision, tant ceux de la « province gallo-belgique que ceux de « la Flandre-Belgique, où l'auteur, autorisé par notre révérend père général, « s'était adressé. Signé : J.-B. de Marne, « collegii Leodiensis vice rector. »

L'*Histoire du Luxembourg* est dédiée

à Marie-Thérèse. Le baron de Reiffenberg a supposé que l'administration de l'impératrice avait pu influencer sur l'esprit ou sur les goûts du père Bertholet. Mais cette hypothèse est sans fondement, comme le démontre M. Goethaels, par la raison toute simple que la plupart des travaux historiques de cet écrivain ont été élaborés antérieurement au règne de la fille de Charles VI, et aussi parce que l'on ne voit pas comment les lois de cette souveraine auraient pu peser sur la Société de Jésus à Liège, où Bertholet passa ses derniers jours.

BIBLIOGRAPHIE (voir les détails dans la *Bibliothèque* des pères de Backer, série III, p. 156, et série VII, p. 100). — 1^o *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, 8 vol. in-4^o. Luxembourg, André Chevalier, etc., 1741-1747 (2). — 2^o *Lettre au père Bonaventure*, et autres pièces relatives à la discussion sur Arlon (voir de Backer, VII, 100). — 3^o *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu*, avec la vie des bienheureuses Julienne et Ève, etc. Liège, Barchon et Jacob, 1746, in-4^o, avec de nombreuses tailles-douces, par Jos. et Jacques Klauber. — Troisième édition, revue, annotée, avec un appendice : *Abrégé historique de l'institution des confréries de l'adoration perpétuelle*, etc, et 17 gravures conformes à celles de l'édition originale. Liège, Oudart, 1846, gr. in-8^o (édition publiée à l'occasion du jubilé de sainte Julienne). — TRADUCTION ALLEMANDE : *Geschichte der Einsetzung des Frohnleichnamfestes*, mit dem Leben der glückseligen Juliana und Eva, die dessen erste Beförderinnen waren. Uebersetzt von J.-L. Becqueray. Coblenz, Holscher, 1847, in-8^o, avec 6 gravures. — 4^o *Oraison funèbre de S. M. l'impératrice mère Elisabeth-Christine*, née duchesse de Brunswick-Wolfenbüttel, etc., composée et prononcée en latin par le révérend père Jacques de Laet, S. J. et

(1) Par une singulière distraction, M. Beuchot (*Biogr. univ.*) et d'autres après lui ont attribué cette brochure au P. Bertholet lui-même. Par contre, les continuateurs de la *Bibl. hist. de la France*, t. III, p. 645, ont fait, mal à propos, honneur au P. de Marne des Lettres au P. Bonaventure, publiées par Bertholet, à Liège, chez

Ev. Kints, 1746, in-12. — Pour la bibliographie complète de cette discussion, voir la *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, par les PP. Aug. et Al. de Backer, série VII, p. 100.

(2) Au commencement du premier volume se trouve la carte (très-estimée) du Luxembourg au temps des Romains, par le P. Wiltheim.

traduite par le révérend père Bertholet. Brux., Frickx, 1751, in-4°. — 5° *Histoire de l'Église et de la principauté de Liège*, 1749, MS. in-fol. (bibliothèque de l'Université de Liège). — 6° *Vie des saints des Pays-Bas*, selon l'ordre du martyrologe belge, où sont rapportées les fondations des évêchés, des églises collégiales, des abbayes, des monastères et des couvents de différents ordres religieux, soit d'hommes, soit de femmes. MS. in-fol. (Le t. I se trouve à la bibliothèque du Séminaire, le t. II à la bibliothèque de l'Université de Liège.) — 7° *Les vies des saintes des Pays-Bas*, ou les femmes illustres de l'Église. 1747. MS. in-fol. (Bibliothèque de l'Université de Liège.) — 8° *Abrégé de l'histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*. MS. in-fol. de 635 pages, acquis par la bibliothèque de l'Université de Liège en novembre 1866 (vente Lavalle, n° 33).

Alphonse Le Roy.

Bibl. histor. de la France, t. III. — D. Calmet, *Biblioth. lorraine*. — De Feller, *Dict. historique*. — *Biogr. universelle*. — *Nouv. biogr. générale*. — Goethals, *Lectures*, etc., t. III. — Neyen, *Biogr. Luxembourgeoise*. — De Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

BERTHOLET (Laurent), **BERTOLLET** ou **BARTOLLET**, juriconsulte, membre du conseil de la cité de Liège, fut chargé de défendre les libertés communales contre les empiétements du prince. A cet effet, il rédigea, en 1619, un travail d'une haute importance pour l'histoire locale, dans lequel on trouve l'analyse d'un grand nombre de chartes aujourd'hui perdues. Ce recueil ne parut qu'en 1644, après la mort de l'auteur. Il fut publié aux frais de la cité par les soins du bourgmestre de Plainevaux, sous ce titre : *Consilium juris resolutum contra petitam provisionem per syndicum Ser. Episcopi Principis et Capituli Leodiensis. Pro Civitate Leodiensi*. Leodii, Ouwex, 1644, in-4° de 41 feuillets.

On connaît encore de Bartollet un *Discours sur la Pauline, ou arrest donné en cour de Rome, par le pape Paul II, en faveur de Louis de Bourbon, évêque de Liège, contre ladite cité et ville dudit pays,*

le 2 janvier 1465. Nous n'avons vu qu'un fragment de ce discours, formant 15 pages in-4°, copié de la main de N. de Plainevaux. — Ul. Capitaine.

Les ouvrages de Bartollet.

BERTHOLET-FLÉMALLE, peintre-architecte, né à Liège, vivait au XVII^e siècle. Voir FLÉMALLE (*Barthélemy*).

BERTHOLF (Hilaire), poète, né à Gand, mort à Paris à l'âge de soixante-quatre ans, dans la deuxième moitié du XVI^e siècle. Paquet nous a laissé un portrait assez piquant de ce personnage, remarquable, paraît-il, autant par sa laideur que par les saillies de son esprit; selon ce biographe, Érasme, auquel il se fit présenter pendant qu'il séjourrait à Gand, admira les qualités d'une pièce de vers latins, dont il lui fit hommage; il ajoute qu'il voyagea en France, qu'il y fut admis à la cour et qu'on le trouve à Lyon en rapport avec Rabelais, dont le rapprochaient ses goûts et la causticité de son esprit. En effet, l'auteur du *Pantagruel* vécut avec lui dans l'intimité pendant deux ans, se réjouissant de ses idées originales et facétieuses. Sanderus loue les poésies badines et joyeuses, que Valère André dit avoir été publiées à Cologne vers 1530, mais dont, jusqu'ici, on ne connaît aucun exemplaire. Le philosophe français Charon aimait également Bertholf pour ses spirituelles réparties. Quant à la correspondance qu'au dire de certains biographes il aurait entretenue avec Érasme, on en a fort exagéré l'importance; on ne connaît qu'une seule lettre d'Érasme à Bertholf: elle est datée de Bâle, le 16 mai 1526, et offre peu d'intérêt. Plus hasardée encore est l'assertion qui lui attribue la composition de deux histoires populaires flamandes, connues sous le nom : de *Pastor van Lapschure* et *Tyl Uylenspiegel*. Peut-être s'est-on fondé sur la tournure railleuse de son esprit pour le gratifier de la paternité de ces ouvrages. En résumé, Bertholf, qui était contrefait et fort ami de la *dive bouteille*, constitue une personnalité qui appartient plutôt à la tradition qu'à l'his-

toire littéraire, s'il faut s'en rapporter au peu qu'en dit Sanderus.

Bon de Saint-Genois.

Paquot, *Mémoires*, t. IX. — Sanderus, *De Gandavensibus eruditionis fama claris* (Antv. 1624), pp. 37-38.

BERTHOUT (*Gauthier I*). Avant de tracer successivement la biographie des personnages les plus célèbres portant le nom de Berthout, il importe de faire remarquer que l'historique de cette puissante maison a été étrangement défigurée par les chroniqueurs. La question de la succession des avoués et des seigneurs de Malines, qui est toute l'histoire de cette famille, est restée obscure et controversée. Ni leur gouvernement, ni l'étendue de leur pouvoir, ni leur origine, ni leurs droits primitifs n'ont jusqu'à présent été clairement définis. Ce n'est point ici le lieu de discuter toutes les allégations des annalistes ni de rechercher quand et comment cette famille s'établit à Malines; nous renvoyons pour cet objet au savant ouvrage intitulé : *Recherches sur l'origine de la famille des Berthout*, par le baron Van den Branden de Reeth. (Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique, t. XVII, 1845.) Il ne sera pas inutile cependant de dire quelques mots de l'origine de la famille avant de nous occuper spécialement du personnage qui fait l'objet de cette notice.

Nous croyons, avec raison, pouvoir considérer Gauthier Berthout, sire de Grimberghe, comme chef de cette illustre maison. Il fonda, avec sa femme Adélise, l'abbaye de Grimberghe (1110) et suivit Godefroid de Bouillon en Terre Sainte; il est le premier d'entre les Berthout dont le nom apparaisse dans des documents authentiques.

A Gauthier succéda son fils Arnold. C'est de son temps qu'eut lieu la fameuse bataille de Grimberghe, si désastreuse pour sa maison (1143 ou 1144). Malgré cet échec, ces seigneurs ne se tinrent point pour battus et, quinze ans après, Godefroid III, duc de Brabant, se vit forcé de les attaquer de nouveau : cette fois leur château de Grimberghe fut ruiné. Arnold décéda en 1147, laissant trois fils.

L'aîné, Gauthier, deuxième du nom, hérita du pays situé autour de Malines et du pays d'Arckel. Le fils de ce seigneur, aussi nommé Gauthier, vint s'établir à Malines après avoir vu raser le manoir de ses ancêtres (1159), par Godefroid III. Avec lui commence une période assez longue, pendant laquelle on ne peut attribuer aucun acte politique aux Berthout; faisons remarquer seulement que, malgré les graves difficultés qui s'étaient élevées jadis entre ces seigneurs et les ducs de Brabant, ils ne tardèrent pas à rentrer en faveur; aussi le nom de Gauthier Berthout apparaît-il souvent dans les chartes délivrées par les ducs. Ajoutons que jusqu'ici les Berthout ne portent encore ni le titre d'avoué, ni de seigneur de Malines, comme le témoignent la charte de 1179, celle de 1190, un diplôme de la même époque et la charte de 1203. Dans aucune de ces pièces on ne rencontre ce titre, que certes ils auraient pris, si tel eût été leur droit. C'est vers 1200 que le chapitre de Saint-Rombaut institua Gauthier Berthout son avoué, ou défenseur de ses biens et de ses droits et, depuis, ce seigneur joignit à son sceau personnel celui de ce chapitre. La nomination ou acceptation de Berthout comme avoué du chapitre s'explique aisément si l'on tient compte des difficultés du temps : il fallait un homme puissant pour soutenir et, au besoin, défendre les droits de l'Église. Qui mieux qu'un seigneur influent par ses richesses, fondateur et bienfaiteur de plusieurs communautés religieuses, pouvait remplir ces fonctions? La voie étant ainsi tracée, il n'y avait qu'un pas de l'avouerie du chapitre à celle de la ville. La dignité obtenue par Gauthier porta à son comble le crédit de sa maison. L'on voit, d'ailleurs, par les nombreuses donations qu'elle fit vers cette époque, combien grande devait être son influence à Malines. Mais Gauthier ne profita guère de sa position. La mort vint l'enlever au milieu des honneurs, dans le courant de l'année 1201. Quelques historiens indiquent l'an 1219; mais nous croyons que c'est par erreur.

A celui-ci succéda son fils qui fait l'ob-

jet de cette notice et que nous nommons Gauthier I, parce qu'il est le premier de sa famille qui ait une importance historique dans la seigneurie, et qu'il doit être considéré, sinon de droit, au moins de fait, comme le premier avoué à Malines de l'Église de Liège. Il est cependant à remarquer qu'il n'en prit point le titre. C'est à cette époque que la position de sa maison va se dessiner plus nettement; jusque-là son pouvoir s'appuyait sur ses richesses et sur la protection que le chapitre de Saint-Rombaut avait réclamée d'elle; mais, graduellement, on vit les Berthout entrer en relations directes avec l'évêque de Liège, seigneur de Malines, et régler avec lui des droits dont l'Église était forcée de faire l'abandon, ou dont cette puissante famille s'était emparée, et que l'évêque avait dû confirmer.

Vers 1212, la guerre éclata entre Henri, duc de Brabant, et Hugues de Pierpont, évêque de Liège, à l'occasion de la succession d'Albert de Moha, qui conditionnellement devait passer à l'Église de Liège. Berthout, prenant le parti du duc de Brabant contre le prélat, alla grossir avec ses vassaux l'armée brabançonne. Soucieux de ses intérêts, il ne laissa pas passer cette occasion pour établir plus solidement son pouvoir. Les embarras que cette campagne avait suscités au prélat liégeois étaient favorables à ses projets; aussi ne tarda-t-il guère à lui susciter d'autres difficultés. Dès lors l'évêque put se convaincre que l'opinion lui était hostile dans sa seigneurie: et cependant, il lui était impossible de recourir à des mesures de rigueur. « Il est hors de doute, dit l'historien David, que les Berthout ne devinrent si hardis, qu'ils n'usurpèrent si effrontément à Malines que parce qu'ils s'appuyaient sur leur suzerain, et que par eux-mêmes ils étaient assez puissants pour résister aux évêques de Liège. »

Ne voyant aucun moyen de réduire Gauthier Berthout, qui était si vigoureusement soutenu, l'évêque se décida à traiter avec lui; en conséquence il lui octroya une autorité très-étendue et de grands privilèges tout en se réservant la

souveraineté de la seigneurie. La charte, datée de 1213, est le plus ancien document qui détermine les rapports établis entre l'évêque de Liège et les Berthout. Gauthier y reconnaît les droits de l'Église à Malines et dans ses dépendances; de son côté, le prélat lui accorde d'augmenter ses domaines à la condition de respecter ses droits et de lui rendre l'hommage qui lui est dû. D'autre part Berthout s'engage à majorer de trente marcs d'argent (monnaie de Liège) les revenus annuels du prélat, il promet de se considérer comme son vassal, de défendre son Église contre ses ennemis et de tenir en fief de l'évêque tout ce qu'il acquerra dans la même seigneurie. Berthout ne fit valoir aucun droit, n'invoqua aucun antécédent pour l'avouerie. Il ne prit point le titre d'avoué et se reconnut sujet et vassal de l'Église de Liège: aussi n'est-ce que environ un quart de siècle plus tard que son fils se qualifie d'avoué. Il est toutefois probable que Gauthier en exerça les fonctions. Comment expliquer sans cela la convention faite entre lui et l'évêque?

Plusieurs chroniqueurs affirment qu'en 1216, Berthout partit avec un corps de troupes pour l'Aragon afin d'y secourir le roi Jacques I^{er} contre les Sarrasins; qu'il y combattit si vaillamment, que trois fois en un jour il fit éprouver des pertes sanglantes aux ennemis; qu'enfin il parvint à les expulser du royaume d'Aragon et que, grâce au puissant concours des troupes de Malines, ce prince fit la conquête des îles Baléares. Le monarque voulant reconnaître les services de son puissant allié, lui laissa le choix d'une récompense. La demande de Gauthier fut de pouvoir charger son écusson de trois pals de gueules sur champ d'or, en mémoire des trois sanglantes victoires qu'il avait remportées. Le roi d'Aragon aussi avait mainte fois battu les Sarrasins, et, en souvenir de ces glorieux faits d'armes, son blason était d'or, à neuf pals de gueules; le souverain supprima trois pals de son écu pour les transmettre à Berthout: déclarant, dit-on, en même temps, qu'il eût préféré lui céder les trois principales villes de ses États. A son retour d'Espagne,

Berthout fit son entrée à Malines, en arborant son nouvel étendard et telle est, disent les chroniques, l'origine des armes de la ville.

Un judicieux écrivain, le baron Vanden Branden, combat ces allégations, en faisant remarquer que le roi Jacques succédant à son père, Pierre II, en 1213, avait à peine dix ans; ensuite que l'île Majorque, la plus importante des Baléares, ne fut conquise qu'en 1339. Quoi qu'il en soit, il est plus avéré que Gauthier fit plusieurs voyages en Terre Sainte, pour combattre les Infidèles. On affirme même que sa femme, Sophie de Looz, qui avait accompagné son mari en Syrie, y décéda et fut enterrée à Saint-Jean-d'Acre. Berthout, revenu à Malines, reprit bientôt le chemin de Jérusalem et y mourut sous les murs de Damiette, le 20 octobre 1219, comme le témoigne le livre obituaire de l'église Saint-Rombaut, où annuellement son service anniversaire est encore célébré. Quelques auteurs nous apprennent que son corps embaumé fut transporté à Malines, dans la cathédrale actuelle. Un écrivain allègue que son cœur seul fut placé dans le tombeau de son père.

Emm. Neefs.

BERTHOUT (*Gauthier II*) succéda à son père en 1219. Malgré la puissance de sa famille, il continua à regarder l'Église de Liège comme suzeraine, se reconnaissant, en même temps, vassal du duc de Brabant. Il épousa en première nocces Adélise, fille d'Engelbert, sire d'Enghien, et d'Ide d'Avesnes, et fonda avec cette dame le prieuré de Leliendaël, près de Malines (1223). En deuxième nocces il épousa Marguerite de Conon, fille de Annon le Petit, comte de Bretagne, et de Marguerite d'Écosse. L'histoire nous le montre comme le bienfaiteur constant de la religion. En 1226, il avait pris la croix; il écrivit une lettre, datée de Damiette et signée par ses fils Gilles et Arnold. Plus tard, on le vit accorder sa protection et d'importants bienfaits au couvent de Leliendaël et à l'abbaye de Roosendaël.

En 1231, Gauthier appela d'Italie des Frères mineurs pour les établir à Malines. Le pieux seigneur continua à favo-

riser les institutions religieuses, ainsi que le démontrent les nombreuses chartes qu'il délivra. L'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont étant mort, son neveu et successeur Jean de Appia vit avec inquiétude l'extension de pouvoir acquise par Gauthier et les efforts qu'il faisait pour contre-balancer l'autorité de l'Église de Liège. Sous l'influence de ce sentiment, le prélat se rendit à Malines, et convint avec Berthout de nommer des arbitres, chargés de déterminer leurs pouvoirs respectifs (1233). En 1238 une convention fut conclue entre Henri II, duc de Brabant, et Gauthier Berthout. L'acte réglait différentes difficultés soulevées entre les habitants de Malines, ceux du Brabant et, particulièrement, ceux du marquisat d'Anvers. Un accord fut scellé à Louvain le lendemain de la fête de saint André; il fut arrêté, en même temps, que le duc donnerait sa nièce, Marie d'Auvergne, en mariage à l'aîné des fils de Berthout. Celui-ci s'obligea par lettres de reconvention à maintenir exactement toutes les conditions arrêtées entre le duc et son père. Plusieurs seigneurs se portèrent, en outre, garants de l'exécution de ce traité. La noce fut célébrée solennellement au château de Louvain, le 11 décembre 1238.

Comme nous l'avons dit, les Berthout ne cessaient de reconnaître la suzeraineté de l'Église de Liège; aussi voyons-nous que le quatrième jour après l'octave de la fête de Pâques, en 1241, Gauthier se rendit à Thuin et y prêta son serment de fidélité entre les mains de Robert de Langres ou de Torote, prince-évêque. Il donna alors une charte où il s'intitule: *Advocatus magliniensis*. Après son décès, survenu le 10 avril 1243, il fut inhumé avec Marguerite de Bretagne, sa femme, dans le chœur de l'église des Frères mineurs, à Malines.

Emm. Neefs.

BERTHOUT (*Gauthier III*), dit le Grand, succéda à son père, Gauthier II, en 1243. Allié à la famille souveraine de Brabant, par son mariage avec Marie d'Auvergne, il épousa constamment les intérêts du duc, sans ménager l'évêque de Liège. A l'époque où vivait Gauthier III, la seigneurie de Malines était

encore divisée en deux parties : l'une comprenait la ville et ses dépendances, l'autre se composait des villages environnants. La première appartenait incontestablement à l'Église de Liège. La seconde formait le domaine de la puissante maison des Berthout. Gauthier, tout en continuant à exercer l'avouerie, dans la partie appartenant à l'évêque de Liège, se considérait probablement comme indépendant pour l'autre moitié, son patrimoine, annexé maintenant à la seigneurie ; à la suite de cette réunion, il prit le titre de seigneur de Malines. Le duc de Brabant, à qui Berthout devait hommage comme à son seigneur suzerain, pour les villages situés dans le duché et faisant partie du pays de Malines, ne contraria pas cette usurpation, qui plaçait une partie de la seigneurie sous sa dépendance ; d'autre part, le prélat de Liège ne pouvait agir contre les prétentions de Berthout, qui avait le puissant soutien du duc. Les évêques protestèrent, il est vrai, contre le titre que s'arrogeait Gauthier, mais leurs réclamations restèrent sans effet.

Henri de Gueldre en succédant, en 1246, à Robert de Torote, évêque de Liège et seigneur de Malines, ne tarda pas à s'apercevoir que la possession de la seigneurie était devenue à peu près illusoire pour son Église. Voyant ses droits méconnus et pressé par le besoin d'argent, il engagea Malines et quelques autres domaines au duc de Brabant, en garantie d'une somme que celui-ci lui prêta. C'est dès cette époque que Gauthier le Grand prit le titre de seigneur de Malines. Il existe une charte de 1251, par laquelle il octroie les dîmes de Duffel à l'abbaye de Saint-Bernard, dans laquelle il s'intitule : *Dominus de Machlinia*.

Sollerius observe que c'est le plus ancien document dans lequel un Berthout s'intitule ainsi. Dans les chartes de 1252, 1264, 1268, 1279, conservées aux archives de cette ville, il continue à porter le même titre. Malgré ses graves préoccupations, Berthout ne cessa de contribuer au développement de la commune. Lorsqu'en 1254 les Augustins vinrent s'établir dans ses murs, il favorisa largement l'érection de leur monastère.

Bien que la seigneurie fût donnée en gage au duc de Brabant, l'évêque continuait à être considéré comme le véritable seigneur et les actes étaient donnés tant en son nom qu'en celui de Gauthier Berthout. Vers le milieu du XIII^e siècle, de graves difficultés s'élevèrent entre l'évêque de Liège et les Liégeois : l'épuisement de ses finances contribuait à rendre la position plus critique. Ces circonstances étaient des plus favorables aux Berthout pour consolider leur pouvoir. Le prélat voulant contraindre les révoltés à l'obéissance par la force, appela à son secours le comte de Gueldre, le comte de Juliers et le duc de Brabant. Ce dernier établit son camp devant Saint-Trond. Après quelques jours de siège, la place céda et le duc força les habitants à le reconnaître comme leur souverain avoué : ils s'engagèrent à le suivre à la guerre avec armes et arbalètes, comme le faisaient les habitants de Diest et de Malines. Les droits épiscopaux comme suzerains étaient maintenus. Le rôle que joua Berthout dans cette guerre n'est pas clairement établi ; mais il est probable qu'il suivit le duc dans son expédition. Dès lors l'évêque vit la faute qu'il avait commise en remettant la ville entre les mains de son rival et s'efforça de rentrer dans ses droits, en restituant la somme prêtée. Il parvint à réunir, à cet effet, l'argent nécessaire et reentra en possession de Malines. La paix se fit entre Liège et le Brabant la veille de l'Épiphanie, 1261 (V. S.).

La même année, le dernier jour de février, le duc Henri III expira, laissant sa couronne à Jean I^{er}, encore enfant. La duchesse Alice, sa veuve, assembla les états en qualité de régente et désigna pour tuteurs de ses enfants Gauthier Berthout et Godefroid de Perwez. Cette tutelle, ambitionnée de beaucoup de seigneurs, excita leur jalousie ; à la tête des mécontents se trouvait Arnold de Wese-mael. Alice et son conseil, vu l'incapacité notoire du fils aîné, voulaient faire passer la couronne au second fils du duc. A l'instigation du sire de Wese-mael, deux partis se formèrent alors et une prise d'armes eut lieu. Les

opposants prétendirent que c'était Berthout qui, profitant de son influence sur la duchesse-régente, l'avait poussée à cette injustice à l'égard de son fils aîné, et que le seigneur de Malines ne tarderait pas à prendre des mesures préjudiciables au Brabant et attentatoires aux privilèges et franchises des Brabançons. Égarés par ces insinuations, les Louvanistes prirent les armes, sous la conduite du sire de Wesemael; ils envahirent les États de Gauthier et y mirent tout à feu et à sang. Berthout se hâta d'équiper une petite armée, composée de Malinois et de Bruxellois, courut au-devant des Louvanistes. La rencontre eut lieu entre Malines et Louvain, dans un endroit nommé « le Liepse. » L'engagement fut sanglant. Les Louvanistes furent battus, laissant beaucoup de morts sur le champ de bataille; plusieurs seigneurs tombèrent aussi entre les mains des vainqueurs.

En 1265, Gauthier, d'accord avec le chapitre de la cathédrale et les échevins, rendit une ordonnance relative à la continuation de la construction de l'église de Saint-Rombaut. Henri de Gueldre, soit qu'il fût blessé d'avoir été exclu de la tutelle, soit qu'il voulût ressaisir le pouvoir qu'il avait perdu dans la seigneurie de Malines, fit de vains efforts pour gagner la faveur de la duchesse Alice. Ne réussissant pas et voyant le crédit de son rival grandir de plus en plus, il alla mettre le siège devant le château de Fallais, ancien fief du Brabant, prétendant que cette terre appartenait à ses domaines. Berthout se mit à la tête des Brabançons et se dirigea sur Hannut, possession de l'église de Liège. Henri de Gueldre dut lever le siège de Fallais et se promit de tirer une vengeance éclatante de Gauthier. Après que le duc Henri eut fait abandon de tous ses droits en faveur de son frère Jean, Henri de Gueldre, accompagné de son frère, le comte de Gueldre et d'une forte armée, marcha sur Malines. Le prélat, voulant à tout prix s'en rendre maître, réclama le secours de Marguerite, comtesse de Flandre. Cette princesse ainsi que son fils vinrent le rejoindre, amenant deux mille fantassins

et six cents cavaliers. Cette armée alla camper près de Bornhem et Hingene. Les troupes de Berthout occupaient les principales positions des environs de Malines et interceptaient les vivres. La disette ne tarda pas à se faire sentir dans le camp liégeois. La comtesse de Flandre prévint une retraite forcée, engagea Berthout à permettre à l'évêque d'entrer dans les murs, vu qu'il avait juré sur les reliques de saint Lambert de soumettre la ville. Gauthier y consentit; mais à condition seulement que trois personnes accompagneraient le prélat et ne dépasseraient pas la première enceinte. Berthout se considérait toujours comme vassal de l'église de Liège pour l'avouerie exercée dans cette partie de Malines. C'est ce qui le décida à cette concession, ingénieusement trouvée, d'une part, pour échapper au parjure et, d'autre part, pour mettre fin à l'attaque.

Henri, obligé de lever le siège, s'en vengea en ravageant tout le pays qu'il traversa pour regagner ses États. Il paraît que les Malinois avaient sollicité et obtenu un renfort des habitants de Boisdue: cet appui effraya l'évêque et contribua largement à sa retraite. La ville ainsi délivrée ne s'occupait plus guère de lui, et Berthout, plus librement que jamais, soutint ses prétentions à la seigneurie de Malines. Jouissant de la confiance des habitants, il prenait sincèrement leurs intérêts à cœur, s'occupait activement de l'embellissement et de l'assainissement de la ville, étendit ses relations commerciales et favorisa l'élan des corporations.

Jean d'Enghien, évêque de Tournai, succéda à Henri de Gueldre, sur le trône épiscopal de Liège: il ne conste par aucune pièce authentique que ce prélat ait fait des efforts pour rétablir son pouvoir à Malines, ni qu'il ait eu des rapports avec Berthout.

La guerre ayant éclaté entre la Gueldre et le Brabant, Gauthier y prit une part active: le roi de France intervint et une trêve fut conclue entre les belligérants (1285). Le duc Jean, se fiant à ce traité, se mit en route avec son armée pour l'Aragon, où il alla rejoindre Philippe le

Bel ; mais à peine eut-il quitté ses terres, que Henri de Luxembourg, favorisant les projets de Renaud de Gueldre, fit irruption dans le pays. Berthout, que le duc avait désigné comme *ruwaert* de Brabant, pendant son absence, rassembla ses forces pour repousser cette agression imprévue. Il envoya son fils et Arnold de Gaesbeeck au secours de la ville de Grave, qui était menacée. Les agresseurs, n'osant passer la Meuse, se retirèrent devant la petite armée et le duc s'empressa de revenir d'Espagne; mais étant malade, il fut forcé de s'arrêter à Paris. Le seigneur de Rochi, frère du comte de Luxembourg, qui, lui aussi, tenait pour la Gueldre, profita de son absence pour se rendre maître du château de Lonsies. Berthout, fidèle à ses devoirs, avait déjà envoyé quelques bonnes troupes pour repousser les combattants, quand Jean de Brabant rentra enfin dans son pays et, se mettant à la tête de son armée, fit évacuer le Limbourg aux envahisseurs. Ici s'arrête la longue carrière de Gauthier Berthout, surnommé le Grand, qui mourut l'an 1286.

Quelques annalistes soutiennent que Marie d'Auvergne serait décédée en 1243 et que Gauthier le Grand convola en secondes noces avec Marie de Lumay, de la famille des comtes de la Marck, et dont serait issue Sophie; mais cette opinion n'est pas généralement admise.

Emm. Neefs.

BERTHOUT (*Gauthier IV*) succéda à son père en 1286. Il avait épousé Alix de Guines, fille du comte de Guines et d'Alice de Coucy. Imbu des principes de sa race, il marcha dans la même voie que son devancier; déjà il avait combattu pour le duc Jean, sous la bannière brabançonne, et avait remplacé son père, trop âgé, dans le commandement de l'armée. Plus tard, quand il se trouva à la tête de ses États, il porta le même dévouement aux intérêts du duc.

Du vivant de son père, nous voyons Gauthier IV intervenir avec celui-ci dans plusieurs chartes, notamment dans celles de 1281 et de 1282, données en faveur de la commanderie de Pitzembourg, ainsi que dans un diplôme, en 1283. Cette

intervention du fils dans les actes émanant de son père peut se comprendre : Gauthier le Grand, absorbé par le soin qu'il donnait aux affaires du Brabant, avait peut-être, vu son grand âge, abandonné à son fils les droits qu'il exerçait dans la seigneurie de Malines; peut-être aussi, pour consolider davantage le pouvoir, donnait-il de son vivant l'administration de la seigneurie à son successeur?

Rien ne constate qu'il y ait eu des rapports entre Gauthier IV et l'évêque de Liège, alors Jean de Flandre. L'autorité des princes-évêques semblait entièrement méconnue à Malines, et ces prélats, trop faibles pour soumettre la puissance des Berthout, qui s'appuyaient sur les ducs de Brabant, se virent forcés de renoncer momentanément à leurs prétentions.

La guerre entre le duc de Brabant et le comte de Gueldre était encore engagée. Fidèle à la cause brabançonne, Gauthier suivit le duc Jean sous les murs du château de Woeringen. Le 5 juin 1288 eut lieu cette célèbre bataille : dès le commencement de l'action, Berthout, emporté par son cheval, fut jeté au milieu des ennemis; accablé par le nombre, il succomba dans la mêlée sans que son corps pût être retrouvé. Gilles Berthout prit immédiatement la place de son neveu et porta noblement la bannière de sa race.

Emm. Neefs.

BERTHOUT (*Jean*), avoué et seigneur de Malines, succéda à son père, Gauthier IV, en 1288. Sans pouvoir préciser son âge, on peut dire qu'il était encore trop jeune à l'époque où il remplaça son père pour exercer par lui-même les fonctions d'avoué et pour soutenir les droits que ses ancêtres s'étaient créés dans la seigneurie. Il eut pour tuteur Florent Berthout, son oncle. C'est ce qui fut cause que le nom de Jean Berthout ne parut point pendant quelques années dans les chartes.

Le dévouement des Berthout pour la maison de Brabant ne cessa d'exister : nous voyons Florent intervenir dans plusieurs actes du duc Jean, entre autres dans l'ordonnance de 1290, connue sous le nom de *Land keuren*.

Le premier diplôme concernant la sei-

gneurie de Malines, dans lequel figure le nom de Jean Berthout, est daté de 1295 ; par cette charte, le hameau de Neckerspoel est érigé en seigneurie en faveur de Jean Berthout, fils aîné du sire de Berlaer. Il est à remarquer, à ce sujet, que les Berthout érigèrent plusieurs seigneuries dans les environs de Malines sans consulter les évêques de Liège et sans demander leur approbation.

Jean de Flandre, évêque de Liège, décéda en 1292 ; la mort du duc Jean I^{er} arriva en 1294, et son fils Jean II lui succéda. Le siège de Liège fut disputé entre Guy, frère du comte de Hainaut, et Guillaume Berthout ; enfin, en 1296, le pape Boniface VIII donna la dignité épiscopale à Hugues de Châlons, et Guillaume Berthout obtint le siège d'Utrecht. Ce long interrègne avait favorisé la désunion dans l'évêché de Liège : aussi le duc de Brabant et les Berthout en avaient-ils profité pour achever de ruiner le pouvoir épiscopal dans la seigneurie de Malines. Hugues de Châlons tenta de ressaisir ses anciens droits. Il réclama vainement. Enfin, trop faible pour agir par la force, il se décida à engager la seigneurie et Heyst avec toutes ses dépendances : telles que cens, hommages, etc., au duc Jean II, par acte du 22 octobre 1300.

Le duc fit son entrée à Malines et y fut reçu comme propriétaire de la ville et de ses dépendances. Loin d'exiger de Jean Berthout sa renonciation aux empiètements antérieurs, celui-ci fut reconnu seigneur de la moitié de la cité et de plusieurs villages du Brabant, qui formaient le pays de Malines. Il prêta le serment de fidélité au duc. En se reconnaissant vassal du Brabant, Berthout vit ses prétentions sur la seigneurie de Malines entièrement sanctionnées.

Jean II, voulant s'attacher de plus en plus la commune de Malines, signa avec Berthout plusieurs chartes accordant des privilèges aux Malinois. Malgré les avantages que la ville avait obtenus, le mécontentement éclata bientôt. Quelques contestations s'étant élevées, Jean II se rendit à Malines, mais les habitants lui refusèrent l'entrée de leurs portes, après

avoir expulsé ses partisans. Le duc rassembla des forces considérables et assiégea la place, en 1303. Jean Berthout, qui avait sous sa bannière les expulsés de Malines, les gens d'armes de Lierre et de la Campine, cerna le nord de la ville, tandis que le duc Jean II assiégea le côté opposé. Après un siège de cinq ou six mois, Malines dut se rendre et implorer la clémence du duc et de Jean Berthout. Ceux-ci voulant, tous les deux, ménager les habitants, conclurent la paix à des conditions relativement modérées.

Berthout ne jouit guère des bienfaits de la paix ; il décéda le 25 août 1304 et fut enterré à Saint-Rombaut. (*Vlaemsche school*, troisième année, p. 134.) Ce seigneur avait épousé Marie de Brabant, fille de Godefroid de Brabant, seigneur d'Aerschodt, Sichein, etc., et de Jeanne, héritière de Vierson. — Quelques annalistes affirment qu'il convola en secondes noces avec Alix de la Marck. Azevedo prouve que Marie de Brabant survécut longtemps à son époux. N'ayant pas laissé de descendance, la seigneurie passa à Gilles Berthout, frère de Jean.

Emm. Neeffs.

BERTHOUT (Gilles) recueillit, en 1304, la succession de l'avouerie, par suite du décès de son frère Jean, mort sans enfants. Malines venait de rentrer sous l'obéissance de Thibaut de Bar, évêque de Liège, et la cour de Rome avait condamné le duc de Brabant à restituer la seigneurie à l'Église de Liège, sous peine d'excommunication. Telle était la situation, quand Gilles ou Égide Berthout entra en possession de son héritage. Il avait perdu son principal appui, le duc de Brabant, et craignait que l'évêque refusât de reconnaître les droits que son devancier et ses ancêtres s'étaient appropriés dans la seigneurie. Sans embrasser les intérêts de Thibaut de Bar, Gilles se soumit cependant à ce que l'évêque exigea de lui : de son côté, le prélat comprenait qu'il devait ménager son puissant avoué. Pendant les premières années du gouvernement de Gilles Berthout, aucun fait remarquable ne se présente et les documents qui portent son nom n'ont aucune importance histo-

rique. Toutefois, il ne négligea pas de s'occuper du bien-être et de l'embellissement de la commune : c'est à lui que l'on dut la construction d'un hôtel de ville. Par suite des changements survenus depuis quelques années dans la seigneurie, ainsi que des différentes dominations qui y avaient été exercées et des prétentions que chacun de ces possesseurs avaient tour à tour élevées, la régularité de l'administration était en souffrance. Aussi Thibaut de Bar et Gilles Berthout réglèrent-ils leurs droits respectifs. Cette fois, c'est l'évêque qui dicte la loi, et Gilles Berthout qui se reconnaît en tout vassal du prélat : il consent à tenir en fief de l'Église de Liège tout ce qu'il possède et possèdera dans la seigneurie. Le titre de seigneur de Malines lui est enlevé, et Thibaut l'intitule simplement : *Nobilem virum Ægidium dictum Berthout de Malinis*.

Malgré sa soumission à l'Église de Liège, Berthout resta dans les meilleurs termes avec le duc Jean II. Ce prince espérait tôt ou tard, par l'influence de son allié, ressaisir son ancien pouvoir dans Malines. Les rapports d'intimité qui existaient entre ces seigneurs sont prouvés par un grand nombre de chartes, relatives au Brabant, où Gilles et son oncle Florent interviennent. Berthout s'appliqua à s'attacher les Malinois. Dans un acte solennel du jour de la Circoncision 1308, il promit aux habitants de la ville que lui et ses successeurs observeraient fidèlement les privilèges et immunités que Thibaut de Bar leur avait accordés. On comprend avec peine comment il ait voulu consentir à signer son acte de déchéance, lui qui allié du Brabant aurait pu compter sur son appui.

D'abord l'esprit des Malinois était en ce moment favorable à l'Église de Liège. Ensuite Berthout se jugeait peut-être trop faible pour embrasser le parti de la résistance? Le dernier acte que nous possédons de lui est donné le jeudi après l'octave de la saint Martin, l'an 1309. Dans cette chartre, il se qualifie simplement : Gilles Berthout, de Malines. Il mourut, sans postérité, le

22 octobre 1310, selon la mémoire qui en est conservée à Saint-Rombaut, où il repose à côté de son frère Jean. Il avait épousé Marie, fille du comte de Loos, qui convola en secondes noces avec Gérard de Diest. Sa succession échut à son oncle paternel, Florent Berthout, seigneur de Berlaer, fils de Gauthier, surnommé le Grand. C'est par ledit Gilles Berthout que finit la première lignée des seigneurs et avoués de Malines.

Emm. Neefs.

BERTHOUT (*Florent*), seigneur de Berlaer, fils de Gauthier III, le Grand, succéda, en 1310, à son neveu Gilles, dans l'avouerie de Malines. Une fatalité semble s'attacher aux derniers Berthout : Jean mourut sans enfants ; Gilles, son frère et son successeur, décéda également sans postérité ; enfin Florent n'eut point de descendants mâles : il n'eut de son mariage avec Mathilde de la Marck qu'une fille unique, Sophie, qui épousa, en 1310, Renaud de Gueldre. Froissart et après lui d'autres écrivains allèguent, à propos de ce mariage, que le comte de Gueldre, pour rétablir ses affaires et d'après les conseils de son parent, l'archevêque de Cologne, aurait épousé Sophie, de qui le père, Florent Berthout, était un des plus riches commerçants, trafiquant à Venise et dont les navires fréquentaient les côtes de l'Orient. Cette assertion n'est guère admissible. Les documents de cette époque ne font aucune mention de ce prétendu négoce ; d'ailleurs, ce nom de marchand s'explique tout différemment et semble avoir été attribué à Florent, à cause de la vente et du rachat qu'il fit de ses droits d'avoué et de seigneur. (Gramaye, lib. II, sect. IV.) L'évêque de Liège, Thibaud de Bar, qui, en vertu d'une sentence de la cour de Rome, avait retiré la seigneurie de Malines des mains du duc de Brabant, décéda le 13 mai 1312. Adolphe de la Marck ne lui succéda que le 4 avril 1313. Le duc Jean II de Brabant profita de cette vacature pour récupérer ses droits sur Malines. Il se rendit dans cette ville et Berthout lui prêta le serment de fidélité. Florent fit plus : le lendemain de la

fête des saints Pierre et Paul, 1312, par lettres patentes, il reconnut tenir en fief du due tous les droits qu'il exerçait soit comme avoué, soit comme *seigneur*, dans Malines et dans les autres terres mouvantes du Brabant. Berthout reprend ici le titre de seigneur de Malines, que l'accord de 1308 avait refusé à son prédécesseur Gilles Berthout.

Le nouveau prélat, Adolphe de la Marek, pressé par le besoin d'argent et craignant de ne pouvoir rentrer en possession de ses droits, engagea la seigneurie de Malines pour un terme de cinq ans à Guillaume I^{er}, comte de Hainaut et de Hollande, moyennant quinze mille florins. Le comte ne tarda pas à s'apercevoir que dans Malines le pouvoir était partagé entre lui et Florent Berthout. Il engagea donc ce seigneur à lui céder les droits qu'il exerçait. Berthout y consentit, et la vente se fit en 1315, moyennant une rente annuelle de vingt-trois mille livres tournois, plus vingt-trois mille des mêmes livres, à payer dans un délai déterminé. En 1318 ou en 1319, le prélat liégeois restitua les quinze mille florins au comte de Hainaut, et Malines retourna au siège épiscopal. Le comte, ne voulant point devenir vassal de Liège, rétrocéda à Berthout les droits que celui-ci lui avait vendus quelques années auparavant.

L'évêque engagea de nouveau, en 1328, le domaine de Malines à Renaud de Gueldre, époux de Sophie Berthout, fille de Florent. Renaud espérait s'acheminer ainsi vers la possession totale de la seigneurie. Mais une rupture eut lieu entre le comte de Gueldre et l'évêque, celui-ci restitua la somme prêtée en 1329. Florent eut la douleur, la même année, de voir mourir sa fille unique. Il ne lui survécut guère; il mourut en 1331, laissant pour héritière sa petite-fille, Marguerite de Gueldre, fille aînée de Sophie.

Florent Berthout est le dernier du nom qui figure dans la seigneurie de Malines. Avec lui finit l'histoire politique de ces personnages.

Emm. Neeffs.

Van den Branden de Reeth, *Recherches sur l'origine des Berthout*. — David, *Geschiedenis*

van Mechelen. — Le Paige de la Laghe, *Notes pour servir à l'histoire de Malines*, Mss. — A. Miræus, *Opera diplomatia*. — Archives de Malines. — Van Gestel, *Hist. archiep. Mechl.* — Van der Borch de Moesick, dit Huldenber, *Geboortelinie der heeren vooghdn van Mechelen*. — Butkens, *Trophées du Brabant*. — Azevedo y Bernal, *Chronyke, outheden der stadt en de provincie van Mechelen*. — De Munck, *Gedenkschriften van Mechelen*. — Sollerius, *Acta S. Rumoldi*. — De Gelauche, *Histoire de Liège*. — Chapeauville, *Gesta Pontificum*, etc. — Gachard, *Documents inédits. Mechelsche Chronycke van Tongeren*, etc.

* **BERTIN** (Saint), abbé de Sithiu, plus tard Saint-Bertin, en Flandre, mort l'an 709. Ce saint, dont le nom tudesque était Bertewin, naquit aux environs de Constance, en Suisse, vers le commencement du VII^e siècle, et entra, fort jeune encore, au monastère de Luxeuil, en Bourgogne, où saint Omer, son parent, l'avait précédé. Luxeuil comptait alors environ cinq cents religieux; c'était une vaste pépinière de missionnaires qui, après s'y être formés aux sciences et à la vertu, se répandaient ensuite pour porter le flambeau de la foi et de la civilisation dans les régions les plus éloignées de l'Europe. C'est ainsi que saint Omer fut envoyé aux extrémités de la France, pour évangéliser l'ancien *littus saxonicum*. Il avait été créé évêque de Térouanne et saint Bertin, saint Mommolin et Ebertran, tous moines de Luxeuil, lui avaient été adjoints comme coopérateurs. Le littoral de la mer du Nord était alors bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. La région des *polders*, actuellement si fertile, était à peine formée, et d'immenses tourbières, entrecoupées de lacs saumâtres, dont les *moers* constituaient encore, il y a quelques années, les derniers vestiges, s'étendaient depuis Calais jusqu'au Danemark. Le peuple de cette contrée, aussi sauvage que le pays même, était en grande partie livré à l'idolâtrie. Tel était le pays que saint Bertin et ses compagnons vinrent civiliser au VII^e siècle. Les missionnaires se bâtirent d'abord quelques cellules sur une petite colline près de la rivière d'Aa, mais cet endroit étant trop restreint, ils se construisirent un second couvent dans une île basse formée par la rivière. Cette île faisait partie du domaine donné à saint Omer

par Adroald, puissant seigneur de cette contrée. Telle fut l'origine de la fameuse abbaye de Sithiu et de la ville de Saint-Omer. Saint Mommolin gouverna d'abord le nouveau monastère, mais ayant été appelé à remplacer saint Achaire, évêque de Noyon et de Tournai, saint Bertin lui succéda. C'est sous son administration que l'abbaye devint l'une des plus florissantes de la Neustrie. Saint Bertin mourut, selon les auteurs, à l'âge de cent douze ans et sa mort dut arriver, d'après les calculs du savant Silting, le 9 septembre 709.

Au moyen âge, l'abbaye de Saint-Bertin possédait de grands biens dans les Flandres ; Ostende et Poperinghe, entre autres, faisaient partie de son riche domaine et, sous les comtes de Flandre, l'abbé de Saint-Bertin était un des hauts dignitaires du pays. L'abbaye, après avoir eu des jours de gloire, puis aussi de longues années de deuil et de misères, subsista jusqu'à la révolution française, qui vint renverser ses monuments et ses antiques institutions. M. Guérard, de l'Institut de France, a publié, en 1840, dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France, le cartulaire de Saint-Bertin, avec un excellent aperçu historique sur cette ancienne abbaye.

Eugène Coemans.

Act. SS. Sept., II, pp. 549-650. — Mabillon, *Act. SS. O. S. B.*, t. III, pp. 93-150. — Ghesquière, *Act. SS. Belgii*, t. V, pp. 545-666. — Guérard, *Cart. de l'abbaye de Saint-Bertin*, in-4°. Paris, 1840.

BERTIUS (*Pierre*), érudit, né à Beveren en 1565, mort en 1629. Voir **BERT** (*Pierre*).

BERTOLF (*Grégoire*), jurisconsulte et président du conseil provincial de Frise, né à Louvain vers 1484, mort à Leeuwarden à la fin de l'année 1527. Après avoir achevé ses études d'humanités et de droit à l'Université de Louvain, il devint, en 1504, maître ès-arts et cinq années après licencié J. U. Il s'établit alors à Bruxelles où il acquit une brillante clientèle d'avocat. Ses succès, sa prudence, sa grande expérience des affaires judiciaires attirèrent sur lui l'attention de Charles-Quint et de la gouvernante

des Pays-Bas, lors de la réorganisation, en 1527, du conseil provincial de Frise. Cette cour avait soulevé des plaintes dans le pays et soumis de graves abus ; le gouvernement jugea donc nécessaire de la réformer et d'y nommer sept nouveaux magistrats, *hommes étrangers, mais savants et honorables*, dit Winsemius. La présidence en fut conférée à Bertolf, qui eut pour collègues entre autres Nicolas Everard, Nicolas Grudius et Joannes Second, poète et historien. Bertolf remplissait à peine depuis une année ces fonctions lorsqu'il décéda, en laissant dans la province la réputation d'un magistrat intègre et d'un jurisconsulte savant et actif. Il mit à profit le court espace de temps qu'il passa à Leeuwarden pour composer deux ouvrages utiles. Les usages misaxons et mi-nationaux de ce pays étaient encore assez barbares et peu connus ; Bertolf s'occupa de les recueillir, de les réformer, de les coordonner et à les proposer comme droit commun : ce sont les *Statuten van Vriesland*, qu'il a écrits de sa main en langue flamande et qui sont déposés, encore en manuscrit, à la cour de Frise. L'autre ouvrage est un *Style de procédure* ou pratique judiciaire approprié aux besoins de la justice de ce temps et rédigé également en flamand (*in populari lingua Belgica*, dit le chroniqueur du temps), de manière à le mettre à la portée du peuple. Cet écrit fut si bien apprécié qu'après la mort de l'auteur il continua à faire autorité et qu'en 1542 l'Empereur le recommanda officiellement.

Le fils unique de Bertolf, appelé Jean, fut nommé membre du conseil de Flandre le 16 octobre 1554 et mourut trois années après. Une de ses filles, Christine, épousa Joachim Hopperus, le célèbre jurisconsulte et homme d'État. Une autre de ses filles s'unit à Teynagel, également jurisconsulte et homme d'État. BRITZ.

Foppens, *Bibl. Belg.*, p. 580. — Molanus, *Hist. Lovan.*, p. 692. — Hoyneck van Papendrecht, *Anal.* (biogr. de Hopperus), t. IV, p. 8, Mss. n° 19122. — Van der Vynckt, *Hist. du Conseil de Flandre*. — Winsemius, *Chroniek van Vriesland*, fol. 485. — Petri Suffridi, *Script. Frisicæ*, decad. XI, I, fol. 84.

BERTON (*Léonard*), écrivain ascétique, né à Namur en 1605, mort le 18 octobre

1666, entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de vingt ans. Après avoir fait sa profession religieuse, il fut chargé de l'enseignement des humanités et ensuite de celui de la philosophie, à l'établissement que les pères jésuites dirigeaient dans la ville de Douai. Plus tard il devint préfet des études dans différents collèges de la province wallonne. Malgré les nombreuses occupations que lui donnait la charge de professeur ou de maître d'études, il trouva le temps de se dévouer au saint ministère. Il mourut à Douai, après une longue maladie, âgé de soixante et un ans.

Peu de jours avant sa mort, il dédia à Claude Haccart, abbé du monastère du Saint-Sépulchre, à Cambrai, un ouvrage qui ne fut publié qu'un an plus tard sous le titre de : *Via, Veritas et Vita, Christus demonstratus*. Duaci, Balthasar Bellerus; vol. in-4^o de 274 pages. E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., t. III, p. 552.

BERTOUL (*George DE*), homme de guerre, né à Valenciennes vers 1580, mort à Bruxelles en 1638. Il était fils d'artisans et se rendit fort jeune à Paris où il apprit et exerça, avec un certain talent, l'état de tailleur d'habits. Il quitta néanmoins cette profession pour aller à Rome où il fut attaché à la domesticité d'un cardinal; de là il passa en Espagne, dans la maison du duc d'Ossone. Ce seigneur ayant été nommé vice-roi de Sicile et ensuite vice-roi de Naples, emmena Bertoul avec lui et lui accorda, en 1617, comme récompense de ses bons services, une lieutenance dans une compagnie de cavalerie destinée à aller faire la guerre dans le Piémont. Bertoul déploya tant de valeur dans les différents combats de cette guerre, à laquelle un grand nombre de Belges prirent part, qu'il fut nommé capitaine d'une compagnie d'infanterie avec laquelle il se rendit en Allemagne, où venait de commencer la guerre de Trente ans. Il assista à la mémorable bataille de Prague (1620) et vit ses services récompensés par des lettres de noblesse et le titre de chevalier. Il continua à servir, sous les ordres de Gonzalès de Cordoue, dans les troupes fournies à l'empereur par l'Espagne, combattit vaillamment

à la bataille de Wimpfen (1622) et à celle de Fleurus où furent complètement défaites les bandes d'Ernest de Mansfelt. Bertoul prit dans ce combat l'étendard de Mansfelt, qu'il eut l'honneur de remettre à l'infante Isabelle. Vers 1628, il fut fait sergent-major d'un régiment wallon; en 1633, il obtint le grade de maître de camp d'un autre régiment de trois mille Wallons avec le gouvernement du fort de Sainte-Marie et des autres forts situés sur l'Escaut, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Général Guillaume.

Revue du Nord. — Villermont, Tilly.

BERTRADE, mère de Charlemagne. Voir **BERTHE**.

BERTRAND, abbé de Stavelot et de Malmédy, mort en 1020, après y avoir gouverné pendant dix ans. Lors du décès de l'abbé Ravengère, ce qui eut lieu en 1008, les deux chapitres, assemblés pour procéder à son remplacement, élurent d'une voix unanime Bertrand. Avant cette élection, il était déjà revêtu de la dignité de prévôt du monastère de Stavelot; mais, par suite de bruits calomnieux répandus sur les deux maisons religieuses, l'empereur, saint Henri, crut ne pas pouvoir approuver ce choix, et substitua à l'élu un autre abbé, qui conserva le gouvernement pendant l'espace d'environ deux ans. Bertrand se rendit en personne auprès du monarque, et ne tarda pas à le désabuser; aussi fut-il bientôt rétabli dans sa dignité abbatiale, par un diplôme de réintégration daté de 1009 ou 1010. Comme il avait déjà en sa faveur une élection canonique, l'administration de l'abbaye lui fut remise avec confirmation de la libre élection faite par les religieux des deux monastères. Ce fut sous le gouvernement de Bertrand qu'Héribert, archevêque de Cologne, accorda la confirmation des dîmes et des églises que l'abbaye possédait en son diocèse, avec défense formelle à tous et à chacun d'en rien retrancher ou diminuer.

Aug. Vander Meersch.

Aug.-Fr. Villers, *Histoire chronologique des abbés-princes de Stavelot et Malmédy*; manuscrit in-folio, conservé à la bibliothèque de l'Université de Liège.

* **BERTRAND DE RAYS** naquit en Champagne ou en Bourgogne. Avant de devenir le héros d'une des plus étranges et des plus étonnantes aventures que l'histoire ait enregistrées, il paraît n'avoir été qu'un simple ménestrel; mais en ce temps les ménestrels étaient en grand honneur. On leur doit non-seulement les beaux vers qui exhortent les chrétiens aux guerres saintes, mais parfois aussi des exemples d'un noble dévouement, car l'un d'eux a délivré Richard Cœur de Lion. Aussi chaque seigneur se croit-il tenu à avoir près de lui quelque ménestrel « ki bien die » selon l'expression de Baudouin de Condé, et comme l'ajoute le même poète :

Il ne peut sans iaus une eure.

Bertrand avait été serf ou serviteur du sire de Chappes : il était connu sous le nom de Bertrand de Rays ou mieux de Ray (1). Le sire de Chappes fut l'un des plus illustres croisés de Champagne, comme nous l'apprend Villehardouin, et l'une de ses sœurs épousa un chevalier de Bourgogne, Othon de Ray, premier seigneur d'Athènes. Bertrand, né dans les domaines du sire de Chappes ou du sire de Ray, attaché à leur service comme ménestrel, les suivit vraisemblablement sur les rives du Bosphore, et s'il n'eut pas l'honneur d'échanger quelques dits, quelques cançons avec l'empereur Baudouin qui se plaisait parfois à lutter dans l'art de bien dire avec les ménestrels, il put du moins le voir de près sous les lambris dorés du palais de Bucoléon, entouré de tout l'éclat de la souveraine grandeur et devenu, par le droit de la conquête, le successeur de Constantin. Ces souvenirs devaient rester présents à sa mémoire.

On sait combien fut courte et malheureuse la carrière du fondateur du nouvel empire d'Orient. Entraîné captif chez les Bulgares, il ne reparut plus, et Henri de Flandre annonçant son avènement en 1206, déclarait que les princes, les barons et tout le peuple franc habitant l'empire de Constantinople, ne pouvaient plus conserver de doute sur la mort de son frère.

(1) *Rusticus lector nomine Bertrandus de Rais. Chr. S. Med. Suession.* D'autres auteurs

De 1206 à 1225, la Flandre et le Hainaut subirent, au milieu de désastres sans cesse renouvelés, la domination étrangère. Il n'était pas donné à Fernand de Portugal de rallier à Bouvines les communes de nos villes qu'il s'était rendues hostiles. Bouchard d'Avesnes avait seul essayé de s'appuyer sur le sentiment national, vivement froissé et impatient de se relever; il avait fait appel à l'alliance de l'Angleterre, mais tous ses efforts avaient échoué devant la puissance de Philippe-Auguste. Lorsque Louis VIII monta sur le trône (1223), la Flandre et le Hainaut respirèrent; il était permis d'espérer que Louis VIII serait moins redoutable que son père, et pour que la lutte éclatât, il ne manquait qu'un chef investi d'une autorité propre à inspirer à la fois le courage et la confiance. Le parti encore nombreux et toujours actif de Bouchard d'Avesnes comprit-il cette situation? Il y a lieu de le croire.

De vagues rumeurs, propagées avec soin et d'autant plus aisément accueillies par le peuple qu'elles semblaient plus merveilleuses, se répandirent dans les villes et dans les campagnes. On répétait que des chevaliers croisés s'étaient réunis à Valenciennes, cachés sous la bure des Frères mineurs, et qu'ils avaient avoué leur résolution de faire succéder à la gloire des armes la pénitence et la retraite. On ajoutait que l'empereur Baudouin n'était pas mort dans les prisons des Bulgares, qu'il avait voulu aussi se dérober aux vanités du monde, mais qu'on ne tarderait pas à le voir reparaitre dans tout l'éclat de sa dignité et de sa grandeur. Puis un jour vint où l'on raconta qu'un solitaire, dont les traits rappelaient exactement ceux de l'empereur de Constantinople, s'était construit avec des rameaux de genêt un humble abri au milieu des bois de Glançon, entre Valenciennes et Tournai. Les bois de Glançon appartenaient à l'un des principaux partisans de Bouchard d'Avesnes, à Everard de Mortagne, qui accourut avec ses amis et n'hésita pas à déclarer que ce vieillard était bien l'empereur Baudouin. Bouchard d'Avesnes,

l'appellent Bertrand li Clos et disent que son père se nommait Pierre Cordièle.

revenu récemment de Rome, tint le même langage. Les bourgeois de Valenciennes, qui depuis un quart de siècle avaient pu oublier Baudouin, qui assurément le connaissaient moins bien que les chevaliers, se pressèrent sous les ombrages de Glançon. Baudouin était né dans leurs murailles, et rien n'égalait leur enthousiasme. « Vous êtes notre comte, vous êtes notre seigneur ! » s'écriaient-ils. Le solitaire répondit d'abord : « Je ne suis qu'un pauvre pécheur et je me suis retiré ici pour expier mes fautes ; » mais plus tard, feignant de céder à ce touchant témoignage du dévouement et de la fidélité de ses sujets, il éleva la voix et dit : « Je l'avoue, je suis le comte Baudouin de Flandre, et bientôt vous verrez mes plus intrépides compagnons de la croix s'adonner à l'Orient pour se ranger autour de moi. » Il fit plus ; il aborda le récit de ses malheurs et de ses aventures. L'amour d'une princesse bulgare l'avait arraché à un horrible supplice ; mais il avait trouvé d'autres ennemis et d'autres prisons. Sept fois on l'avait vendu comme esclave, et le fier vainqueur des Comnène, à ce qu'il rapportait lui-même, était attelé à une charrue au milieu des bêtes de somme, quand des marchands allemands l'aperçurent et le rachetèrent. Ces étranges révélations accrurent le respect qu'on lui portait. On l'honorait à la fois comme un héros et comme un martyr. On baisait les cicatrices des plaies qui avaient été faites par le fer des Bulgares, on conservait comme des reliques quelques cheveux tombés de sa tête blanchie par l'âge et par les douleurs, on recueillait même avec soin, disent les chroniqueurs, l'eau dans laquelle il s'était baigné.

Déjà le solitaire avait quitté les bois de Glançon, et la chlamyde impériale avait remplacé les haillons qui le couvraient. Toutes les cités de la Flandre et du Hainaut le saluèrent des plus bruyantes acclamations.

Se Dix fust en tière venus,
Ne fust-il pas mieus recéus (1).

Rien ne manquait à l'éclat qui entou-

(1) Mouskès, v. 24855.

rait le faux empereur rendu à l'affection de ses peuples. On voyait autour de lui de nombreux chevaliers, dont quelques-uns avaient été récemment armés de sa main. Les ducs de Brabant et de Limbourg lui envoyaient leurs ambassadeurs ; ce qui était bien plus important et ce qui nous permet de reconnaître l'influence politique du parti de Bouchard d'Avesnes, le roi d'Angleterre, Henri III, lui faisait proposer une alliance pour combattre le roi de France leur ennemi commun.

Où se trouvait alors la comtesse Jeanne de Flandre ? Elle était à Paris, et sans doute les populations de la Flandre et du Hainaut n'hésitèrent pas à croire que Louis VIII la retenait par violence, l'empêchant de se jeter dans les bras de son père ; plus tard, elles accusèrent Jeanne de méconnaître tous les devoirs de la piété filiale, et nous verrons qu'on ne lui épargna pas même l'accusation de parricide.

Ce fut à Paris que le roi Louis VIII et la comtesse Jeanne conclurent un traité par lequel celle-ci s'engageait à payer tous les frais qu'entraînerait l'expulsion de celui qui avait pris le nom de Baudouin. Il fut convenu qu'on l'engagerait à se rendre à Péronne en lui donnant l'espoir que le roi de France reconnaîtrait ses droits.

L'empereur Baudouin se fût hâté de prendre les armes pour venger la défaite de Bouvines. Le ménestrel Bertrand se flatta de la présomptueuse illusion que tout s'inclinerait devant lui quand il se serait montré en empereur au roi de France. Il se rendit à Péronne, dans une litière que précédait la croix impériale. Il tenait une baguette blanche à la main, et plus de cent chevaliers l'accompagnaient. Un banquet était préparé. Le solitaire du bois de Glançon y prit place à côté du roi, et, dans un récit plein de dignité, il reproduisit le tableau de ses malheurs. Mais lorsque le banquet fut terminé, soit que la fumée du vin eût quelque peu troublé l'esprit du vieillard, soit qu'il se sentît glacé par quelques paroles menaçantes de Louis VIII, il ne répondit plus qu'avec hésitation aux

questions qui lui furent adressées, et les conseillers du roi s'écrièrent tout d'une voix qu'il n'était qu'un imposteur.

La nuit suivante, le faux Baudouin, croyant, et non sans raison, sa vie en péril, monte à cheval et s'enfuit de Péronne. S'arrêtant à peine à Valenciennes pour y prendre l'or qu'il y a déposé, oubliant le dévouement patriotique des habitants de la Flandre et du Hainaut qui auraient versé leur sang pour le défendre, il gagne les bords du Rhin. Il ne reste à ses partisans, qu'il abandonne si honteusement, qu'à imaginer de nouvelles fables. L'archevêque de Cologne et l'évêque de Liège ont reconnu, disent-ils, l'empereur Baudouin, et c'est pour se rendre à leurs instances qu'il s'est dirigé vers Rome afin que le père commun des fidèles annonce à tous les peuples chrétiens qui ont pris part à la croisade, la miraculeuse réapparition du prince dont les exploits et les infortunes ont tour à tour ému toute l'Europe chrétienne.

Tandis que les communes de Flandre et de Hainaut se voyaient réduites à aller s'humilier à Péronne, un seigneur de Bourgogne, Erard de Chastenay, rencontra à Rougemont un ménestrel qui portait sa vielle d'une main qui, la veille encore, tenait un sceptre. Il le fit arrêter et le livra, moyennant une somme de quatre cents marcs d'argent, à la comtesse de Flandre, qui le fit pendre ignominieusement aux halles de Lille. « Je suis, dit le vieillard avant de mourir, un pauvre homme qui ne doit être ni comte, ni duc, ni empereur, et tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par le conseil des chevaliers, des dames et des bourgeois de ce pays. » Néanmoins, pendant longtemps encore, la légende des bois de Glançon trouva cours dans les traditions populaires, et on s'obstina à voir dans les malheurs qui s'appesantirent depuis lors sur la comtesse Jeanne, l'expiation d'un crime.

Kervyn de Lettenhove.

BERTULF, fils d'Erembald, châtelain de Bruges, né à Furnes, vers le milieu du XI^e siècle. Ce personnage, tristement célèbre dans l'histoire de la Flandre, occupait, lors de l'assassinat de

Charles le Bon, la place de prévôt de Saint-Donatien, à Bruges, et était de ce chef chancelier héréditaire du comte de Flandre. Les hétérodoxes ont jugé diversement les meurtriers du bon comte. Ils sont unanimes à dire que ce furent les neveux de Bertulf, et surtout Borsiard, qui commirent le crime. Toutefois les mots du chroniqueur contemporain, Gautier (partie VI, chap. 26, n. 38) insinuent que Bertulf fut leur complice (1). M. le chanoine Carton a taché, dans les *Hommes remarquables de la Flandre occidentale*, de disculper Bertulf de toute participation à ce meurtre. Il est, je crois, le seul de son opinion, que nous abandonnons à la saine critique. Coupable de complicité, ou innocent, ainsi qu'il prétendit l'être, Bertulf crut plus prudent de s'évader que de se laisser appréhender lors du mouvement populaire qui suivit l'indignation générale, après la mort du comte Charles. Le 16 mars 1127, le prévôt s'échappa de Bruges, erra à travers champs jusqu'à Keyem, d'où il se rendit à Furnes. Poursuivi par des hommes d'armes, il fut arrêté à Warneton et livré aux mains de Guillaume d'Ypres. Conduit dans la capitale de l'ancienne Flandre occidentale, l'ex-chancelier de Flandre, dont relevait la justice de tout le comté, tomba entre les mains d'une populace frénétique, qui, comme le dit Gualbert, le tirailla de droite à gauche au moyen de longues cordes, en l'accablant de paroles injurieuses. Il fut conduit sur la grand-place d'Ypres, où il expira attaché à un ignoble gibet. Il est inutile d'entrer dans les longs détails de la lugubre histoire du meurtre de Charles le Bon et du supplice de Bertulf; nous renvoyons le lecteur aux sources originales de Gualbert et de Gautier, si savamment commentés par les Bollandistes (*Acta SS. Mart.*, t. I, p. 152 et suiv.).

J. Vande Putte.

* **BERTULPHE** (Saint) ou **BERTOUL**, d'origine allemande, premier abbé et fondateur de l'abbaye de Renty, en Artois, mort vers l'an 705. S'étant converti au christianisme, il quitta son

(1) O insanissime Bertulpho, quid consentisti?

pays et sa famille encore idolâtres, et vint en Belgique où il prit service chez le comte Wambert, qui gouvernait alors le pays de Téroouanne. Wambert lui confia l'administration de ses biens et, voulant ensuite récompenser sa fidélité et ses bons services, il lui donna en propriété sa terre de Renty. Bertulphe y fonda une abbaye, dont il fut le premier abbé. Le nom de Bertoul, sanctifié devint populaire en Flandre au moyen âge, et était autrefois honoré à l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, et dans plusieurs localités de la Flandre occidentale.

Eugène Coemans.

Act. SS., Fèv., t. I, pp. 675-688. — Ghesquière, Act. SS. Belgii, t. V, pp. 453-489. — Butler, Vie des Saints, Brux. 1846, t. I, p. 538.

BERTULPHE, époux de sainte Godelieve. Voir à l'article GODELIEVE.

BERTY (*Baptiste*), secrétaire des conseils d'État et privé, fils de Michel et de Nicole Alberti, mort le 13 mars 1579. Nous n'avons pu découvrir ni le lieu ni la date de sa naissance; mais la parfaite connaissance qu'il avait du flamand ne laisse guère douter qu'il ne fût du Brabant ou de la Flandre.

Berty fut d'abord secrétaire *extraordinaire* au conseil privé. En 1544, Charles-Quint le nomma greffier et premier secrétaire du conseil de Gueldre. Il occupait ce poste depuis onze ans, à la grande satisfaction du corps auquel il était attaché, lorsque l'Empereur le rappela à Bruxelles en lui conférant les fonctions de « premier secrétaire ordinaire supernuméraire » du conseil privé, pour y servir « signamment en la langue thioïse et basse-allemande » (30 juin 1555); il prêta serment, le 23 août, entre les mains du chef et président Viglius. Philippe II, ayant résolu de se faire suivre, dans ses voyages hors des Pays-Bas, du secrétaire du conseil d'État, Josse de Courtewille (voir ce nom), nomma Berty à sa place (1^{er} décembre 1556); dès ce moment il partagea, avec le secrétaire d'État Jean Vander Aa, la rédaction de toute la correspondance qui concernait les affaires d'État et de guerre. Le roi lui donna de plus l'emploi de trésorier et garde des chartes et *lettriages*

relatives à ces affaires (2 mars 1566).

Berty s'acquit la confiance de la duchesse de Parme, Marguerite d'Autriche, comme il avait eu celle du duc Emmanuel-Philibert de Savoie. Au mois de mars 1567, cette princesse le chargea d'une mission délicate. Le prince d'Orange, malgré ses instances, ne voulait pas venir à Bruxelles, et il refusait de prêter le serment de servir le roi envers et contre tous. Marguerite lui envoya Berty, pour l'engager à revenir sur cette détermination. Berty s'efforça en vain de persuader le prince, qui lui annonça l'intention formelle de se démettre de ses gouvernements et de partir pour l'Allemagne. Le trouvant ainsi résolu, l'envoyé de la gouvernante lui proposa d'avoir au moins, avant son départ, une entrevue avec les comtes d'Egmont et de Mansfelt. Cette entrevue eut lieu à Wilbroeck, entre Anvers et Bruxelles; Berty était présent. Après beaucoup de paroles dites de part et d'autre, le prince déclara catégoriquement qu'il se regardait comme déchargé ou du moins suspendu de tous ses emplois, et qu'il allait se retirer en Allemagne, dessein qu'il réalisa en effet peu de jours après. Dans le mois de septembre de la même année, la duchesse de Parme envoya Berty à Liège: il s'agissait de déterminer l'évêque à prendre des mesures contre les partisans des nouvelles sectes religieuses qui étaient nombreux dans sa principauté, et en particulier contre Guillaume de la Marck, seigneur de Lumey, l'un des plus ardents adhérents de la réforme et du prince d'Orange. Gérard de Groesbeck protesta de son zèle pour la religion et de son dévouement au roi; mais il fit sentir à Berty que les privilèges et les lois de sa principauté ne lui permettaient pas de faire tout ce qu'il aurait voulu. Déjà, en novembre 1566, Berty était allé trouver l'évêque, de la part de la gouvernante, pour concerter avec lui les moyens de faire entrer des troupes dans Maestricht, où l'on craignait que les partisans de la nouvelle religion ne se rendissent les maîtres de la ville. Le secrétaire d'État Vander Aa ayant pris sa retraite à la fin de 1568, Berty eut à le suppléer, sans

toutefois être d'abord nommé à sa place, car il le fut seulement six années après (19 juin 1574). Il suivit le duc d'Albe dans la plupart de ses expéditions. Le duc, appréciant ses talents et ses services, le comprit, pour une gratification de dix mille florins, dans la distribution qu'il fit, en 1570, d'une partie du produit des biens confisqués sur les hérétiques et les rebelles, qualifications qu'on donnait à ceux qui avaient le malheur de déplaire à un pouvoir ombrageux et despotique; en 1571, il le proposa au roi pour la place de secrétaire d'État des Pays-Bas à Madrid, à laquelle Josse de Courteville venait de renoncer. Lors du coup de main dirigé, le 4 septembre 1576, contre le conseil d'État, Berty fut arrêté au palais royal, à Bruxelles, avec les membres de ce corps, et conduit au *Broothuys*, d'où il ne sortit que le 15. Cet événement était peu fait pour le rendre sympathique à la cause de la révolution; aussi, au mois de septembre 1577, n'hésita-t-il pas à suivre la fortune de don Juan d'Autriche, qui venait, par la surprise du château de Namur, de se mettre en état d'hostilité ouverte avec les états généraux. Après la mort de don Juan, il continua de remplir sa charge auprès d'Alexandre Farnèse : c'était le sixième gouverneur des Pays-Bas sous lequel il servait. Il était au camp de ce prince devant Maestricht, lorsqu'il mourut, comme nous l'avons dit, le 13 mars 1579.

Baptiste Berty est, sans contredit, l'un des hommes ayant pris part, dans les trois derniers siècles, à l'administration de nos provinces, qui ont laissé le plus de monuments écrits de leur activité. Ce qu'il y a de correspondances minutées de sa main dans la collection de nos papiers d'État est prodigieux, et les archives du conseil privé en renferment aussi une quantité considérable. Son style ne brille pas par l'élégance; mais il est, en général, plus clair que celui de la plupart des pièces de chancellerie de son époque; il lui eût été, du reste, bien difficile de le châtier, au milieu des affaires sans nombre qu'il lui fallait expédier chaque jour. On a aussi de lui des notules (procès-verbaux) du conseil d'État, de 1560 à 1577,

dont une partie a été publiée dans le sixième volume de la *Correspondance de Guillaume le Taciturne* et dans le quatrième volume de la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*.

Berty eut de sa femme, Pétronille Moysde-Steenvoort, deux fils : Jean, docteur en droit, conseiller au conseil de Luxembourg (il fut nommé à cette charge le 6 juillet 1574), et Théodore, que don Juan d'Autriche, en 1577, l'autorisa à s'adjoindre dans les fonctions de secrétaire ordinaire du conseil privé, pour le remplacer dans cet emploi à sa mort. Théodore ne suivit pas les exemples de fidélité à la cause royale que son père lui avait laissés, car il quitta le prince de Parme pour aller s'établir à Anvers, où siégeaient les états généraux. Il ne tarda pas à s'en repentir; alors il sollicita son pardon. Le roi le lui accorda en mémoire des services de son père, et Alexandre Farnèse, le 12 mai 1584, lui rendit la place de secrétaire du conseil privé que sa défection lui avait fait perdre.

Gachard.

Archives générales du royaume, collections des papiers d'État et de l'audience, et des cartulaires et manuscrits. — Archives de la province de Gueldre. — *Analectes historiques*, t. III. — *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II et IV. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. II et VI.

BERUS (*Gaspar*), **BARUS** ou **VERUS**, orateur et écrivain ecclésiastique, né à Louvain au commencement du XVII^e siècle, mort à Rome en 1579. Il entra dans l'ordre des Carmes chaussés, à Bruxelles, et s'y distingua par une connaissance approfondie des langues grecque et latine, et par un talent oratoire tout à fait extraordinaire. Forcé de s'expatrier pendant les troubles religieux du XVI^e siècle, Berus passa en Italie, et mourut à Rome, en 1579, au couvent de Sainte-Marie *in Traspontina*. Quelques biographes, entre autres Côme de Villiers, l'auteur de la *Bibliotheca Carmelitana*, lui donnent, à tort, le titre de docteur en théologie de l'Université de Louvain.

Il composa plusieurs ouvrages; la plupart périrent pendant la tourmente révolutionnaire qui précéda de quelques an-

nées la mort de Berus. Pierre Lucius, dans sa *Carmelitana bibliotheca*, affirme avoir vu lui-même à Bruxelles les ouvrages indiqués ci-dessous et il ajoute qu'il est certain que Berus en a écrit plusieurs autres dont il ne se rappelle plus les titres.

Voici la liste des écrits de Berus mentionnés par Lucius : 1^o *Commentarius in epistolam D. Pauli ad Romanos*. Plusieurs auteurs parlent de ce commentaire, entre autre Lelong, *Bibliotheca sacra*, p. 637, col. 1, et Fabianus Justinianus, *De sacra scriptura*, lib. III, p. 547. — 2^o *In Decalogum explicatio*. — 3^o *Sermones de tempore et de Sanctis*. — Ces ouvrages n'ont jamais été imprimés. †

E.-H.-J. Reusens.

Sanderus, *Chorographia sacra Brabantie*, t. II, p. 509. — Cosmas de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*.

BERVOET (*Jacques-Juste*), chevalier, seigneur d'Oostkerke, membre du conseil d'État et des finances, président du conseil provincial de Namur, né à Furnes, en 1678, mort à Bruxelles le 16 novembre 1757. Ayant obtenu le grade de docteur en droit, il pratiqua pendant quelque temps comme avocat à Gand et devint bientôt conseiller pensionnaire de sa ville natale. Charles VI, appréciant ses connaissances et son caractère honorable, l'appela, le 1^{er} février 1726, au grand conseil de Malines en qualité de conseiller et maître des requêtes ordinaires, en remplacement d'Augustin de Steenhaut. En 1735, ce souverain le fit entrer au conseil d'État comme conseiller de la Toge, *van den tabbaert*, et le nomma en même temps conseiller des domaines et des finances. Sur les instances de Marie-Thérèse, Bervoet tout en conservant les titres et les appointements assez lucratifs de ces dernières fonctions, en accepta d'autres; le 1^{er} octobre 1749, il devint président du conseil provincial de Namur, en remplacement de Thomas Maloteau que Louis XIV y avait nommé le 10 février 1747. Quoique subordonnée au grand conseil de Malines et composée seulement de sept membres, la cour de Namur avait une grande importance par l'étendue de ses attributions judiciaires et

administratives. Le 7 janvier 1756, Bervoet donna sa démission de président pour se retirer à Bruxelles et jouir d'une pension de quinze cents florins, que lui payait le même Maloteau, rappelé à son poste et devenu cette fois son successeur.

Britz.

MS. n^o 9937. (*Histoire du Grand conseil de Malines*, par Foppens.) — Bon de Stassart, *Annales de l'Académie d'archéol. de Belgique*, t. III, p. 141.

BESCHEY (*Balthasar*), peintre d'histoire et de paysage, né à Anvers, en 1708, mort dans la même ville, en 1776. C'était la plus mauvaise époque pour l'art flamand, la décadence était presque complète; un artiste, sans doute médiocre et, dans tous les cas, peu connu, Pierre Strick, enseigna la peinture à Balthasar Beschey. Celui-ci était le troisième d'une nombreuse famille de neuf enfants; nous ignorons s'il fut d'abord destiné à une autre carrière, mais sa réception tardive à la franc-maîtrise de Saint-Luc pourrait le faire supposer; ce n'est qu'en 1753 qu'il fut inscrit dans la corporation; trois ans après, il en fut le doyen. L'Académie des beaux-arts d'Anvers avait, à cette époque, on le sait, non pas un, mais six directeurs; Beschey remplaça, dans ces fonctions, en 1755, le graveur Bouttats (Pierre-Balthasar) décédé. Le dévouement qu'il fallait y déployer obtint sa récompense de l'autorité. Le gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, le prince Charles de Lorraine, avait reçu des directeurs une requête qui fut accueillie par acte du 3 août 1756. Les six directeurs étaient exemptés de tout service personnel, à l'exception de la charge d'aumônier; de plus, ils n'étaient astreints à aucune contribution. Ils ne perdaient leurs droits à ces différentes faveurs que s'ils abandonnaient leurs fonctions à l'Académie.

Vers la même époque, on réédifia l'ancienne société de rhétorique, le Rameau d'Olivier (*Olyftak*). M. Th. van Lerijs, dans l'article qu'il consacre à Beschey et auquel nous avons emprunté la plupart de nos renseignements, pense que le Beschey figurant, sans prénom, parmi ceux qui restaurèrent la vieille corporation, ne fait qu'un avec notre artiste.

Celui-ci contracta mariage en 1753; il ne laissa point d'enfants, mais il enseigna son art à trois de ses frères. Beschey, s'il subissait le mauvais goût de son époque, se distinguait, cependant, par un grand amour de l'art et une passion véritable pour les chefs-d'œuvre des maîtres. Sa fortune lui avait permis d'en acquérir un grand nombre, et son cabinet était renommé à Anvers. S'il dut à cette prédilection les vives jouissances qu'elle procure, il lui dut malheureusement aussi la cause de sa mort. Une vente d'objets d'art l'avait attiré à Bruxelles; il fut pris d'une fluxion et succomba, à peine de retour dans sa ville natale, au mois d'avril 1776. Beschey habitait la rue de l'Empereur et fut enterré à l'abbaye de Saint-Michel. Il avait d'abord essayé du paysage en prenant pour modèle Breughel de Velours et Henri van Balen, pour les figurines; mais plus tard, il s'adonna davantage à l'histoire, au portrait et surtout aux copies des anciens maîtres. Celles dans lesquelles il fut aidé par son frère Jacques étaient fort recherchées. Ses copies d'après Rubens ont beaucoup de mérite; elles sont faites avec un grand fini; leur principal défaut consiste dans leur froideur qui contraste singulièrement avec la fougue de l'œuvre originale. Le musée d'Anvers possède plusieurs toiles de Balthasar: deux épisodes de l'histoire de Joseph, le portrait du peintre et celui de son confrère, Martin-Jos. Geeraerts, exécuté au pastel. Le Louvre, à Paris, renferme de Beschey un tableau de genre, *Une famille flamande*, portraits ou peut-être copie d'après un ancien maître. M. Villot, rédacteur du catalogue du Louvre, donne une courte biographie de notre artiste, dans laquelle il reproduit l'erreur d'Immerzeel, qui donne à Beschey un fils nommé Jacques-François. Tout en consignait à peu près exactement les dates de naissance et de mort du peintre flamand (1709-1776 au lieu de 1708-1776), M. Villot se trompe encore quand il donne comme suit la signature du tableau du Louvre: *Beschey*, 1721. En ce cas, Beschey, né en 1708, aurait exécuté cette œuvre à l'âge de treize ans. Il y

a là évidemment une signature fautive ou mal copiée.

On voit encore de Beschey, à l'église de Saint-Jacques, à Anvers, le portrait de Mgr Joseph-François-Anselme Werbrouck, quatorzième évêque d'Anvers. Cette peinture ne dépasse pas la médiocrité. Quatre frères de Balthasar, avous nous dit, ont cultivé la peinture. Charles, né en 1706, fut élève de H. Goovaerts. Jacques-André, naquit en 1710, fut élève de son frère Balthasar et collabora souvent avec lui; il obtint le décanat de Saint-Luc, en 1767, et vivait encore en 1773. Joseph-Henri vit le jour en 1714 et fut, comme le précédent, élève de Balthasar. Tous les trois eurent Anvers pour patrie. Jean-François mérite une mention particulière. Ajoutons encore, à l'honneur de Balthasar Beschey, qu'il fut le maître d'André Lens, dont le talent laissa entrevoir la renaissance actuelle et dont les nombreux et excellents élèves furent les pères et les initiateurs de notre brillante phalange artistique moderne.

Ad. Siret.

BESCHEY (*Jean-François*), peintre de paysages, d'intérieurs, de portraits, etc., frère cadet de Balthasar et son élève, naquit à Anvers en 1717, et y décéda vers 1799. A l'instar de son maître, il s'adonna beaucoup à l'étude et à la copie des anciens maîtres; ce furent les Hollandais qui obtinrent sa prédilection. Il reproduisit tour à tour, et avec talent, les toiles de Pynacker, Moucheron, Wynants, Teniers et même de Rembrandt. M. Th. van Lerijs, dans son catalogue du musée d'Anvers, dit que c'est Jean-François Beschey qui fut doyen de Saint-Luc, en 1767. Cependant le *Gildeboek* de feu M. Vander Straelen, dans sa liste des doyens de Saint-Luc, nomme positivement, en 1767, Jacques Beschey. Il y a donc eu évidemment confusion entre les deux frères. Jean-François, outre ses travaux de peinture, s'adonna également au commerce des tableaux et fut un habile restaurateur.

Ad. Siret.

BESSEMERS (*Marie van*) ou **MAYKE VERHULST**, peintre du XVII^e siècle, née à Malines. Elle épousa le célèbre Pierre Coucke, d'Alost, archi-

tecte, géomètre et peintre de Charles-Quint. L'histoire ne dit point à quel genre de peinture elle s'adonna ; nous savons seulement qu'elle mania le pinceau et qu'elle fut une femme assez distinguée, puisqu'elle fut citée comme telle par les auteurs du temps, entre autres par Van Beverwyck. Sa fille, Marie, épousa Pierre Breughel, le Vieux, nommé quelquefois *le Paysan*, à cause du choix de ses sujets. Marie van Bessemers devint ainsi la grand-mère de Breughel de Velours et de Breughel d'Enfer et la souche d'une nombreuse lignée de bons peintres de l'école anversoise. Ad. Siret.

BEST (*Albert-Jean*, baron **DE**), colonel, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, naquit à Mous en 1764 et mourut à Vienne le 15 février 1804. Le baron de Best, avant avoir fait de solides études à l'Académie du génie, à Vienne, entra dans l'armée impériale avec le grade de sous-lieutenant, et eut l'occasion, très-peu de temps après, de déployer sa vaillance dans la guerre contre les Turcs (1788). En 1790, il fut promu au grade de capitaine dans le régiment de dragons de Waldeck, mais ses connaissances scientifiques étendues le firent désigner ensuite pour l'état-major général, où il entra avec le grade de major. Ayant été attaché à l'armée autrichienne, qui opérait en Belgique contre les républicains français, il se distingua dans plusieurs combats, notamment à l'affaire de Turkheim (1795). Il passa ensuite à l'armée d'Italie avec le grade de lieutenant-colonel et se fit remarquer au siège de Pizzighettone (1799) ; il remplissait alors les fonctions de chef d'état-major du feld-maréchal Keim, et suppléa, par ses connaissances spéciales, au manque complet d'officiers du génie ; il prit la direction du service de cette arme et poussa la construction des batteries de brèche avec tant de vigueur, qu'au bout de deux jours seulement la place fut bombardée et dut capituler vingt-quatre heures après. Ce fait d'armes lui fit décerner, en 1801, l'ordre de Marie-Thérèse. Attaché ensuite à l'état-major du feld-maréchal lieutenant Ott, le lieutenant-colonel de Best contribua puissamment au gain de la ba-

taille de la Trebbia : grâce à ses excellentes dispositions, l'armée autrichienne parvint à maintenir toutes ses positions pendant cette bataille de trois jours. De Best assista encore aux affaires de Novi et de Genola, ainsi qu'au passage de la Stura. Il obtint le grade de colonel, se distingua de nouveau pendant la campagne de 1800 et surtout à la bataille de Marengo. Ce fut après cette campagne qu'il fut créé baron en récompense de ses éclatants services. Il venait de recevoir le commandement du premier régiment des chevaux-légers de l'empereur, lorsqu'il mourut inopinément à l'âge de quarante ans. Général Guillaume.

Wurzbach, *Lexicon der Kaiserthums oesterreich*. — Hirtenfeld, *Der militär Maria-Theresier orden und seine mitglieder*.

BESTENBUSTEL (*Paul*), capitaine de frégate, né à Ostende le 11 février 1669. L'histoire nous a laissé peu de renseignements sur ce marin dont le nom est cependant encore si populaire à Ostende ; on voit seulement dans divers auteurs, qu'il fit des prodiges de bravoure, qu'il était intrépide, audacieux et heureux dans ses courses. L'on sait aussi qu'il acquit son renom tout à la fois par droit de naissance et de conquête. En effet, son père, bien que Hollandais (Guillaume Bestenbustel né à Flessingue vers 1645), devint, en raison de ses faits d'armes, bourgeois (*poorter*) de la ville d'Ostende le 26 janvier 1673, où il habita douze ans, et fut tué dans un combat naval le 6 octobre 1705. Mais nous n'avons guère à nous occuper ici que de son fils Paul qui, né sur le territoire de la Belgique, s'y illustra et épousa, le 22 février 1691, Marie-Catherine Ondermarck.

A peine âgé de vingt-cinq ans, il fut, d'abord au service d'Espagne, capitaine d'une frégate armée en course, ayant quarante-huit canons et environ trois cents hommes d'équipage. Le vaisseau la *Reine d'Espagne* n'était encore sorti que quatre fois du port quand Bestenbustel entreprit une cinquième course, qui dura du 29 mars 1694 au 28 juillet, et dans laquelle il prit treize navires. Au mois de juillet de l'année suivante, l'audacieux Ostendais fut pris à son tour par les Français ; mais

il n'était pas homme à se laisser conduire, sur son propre vaisseau, comme prisonnier de guerre, dans un port ennemi. Il sut, par un trait inouï d'audace et de bravoure, reprendre non-seulement sa frégate, mais se rendre maître du bâtiment français, qu'il conduisit triomphalement au port d'Ostende. Il prit en outre dix-neuf navires avec l'assistance d'autres convoyeurs.

Dans son second voyage, du 10 septembre 1694 au 10 février 1695, il captura huit navires; dans son troisième il fit encore une demi-douzaine de prises. Dans le quatrième voyage, du 28 septembre 1695 au 16 février 1696, il captura, entre autres, *le Neptune*, de Calais, armé de quatre canons et de quatre pierriers. Nous avons le relevé de douze voyages faits ainsi par lui et à la suite desquels il amena chaque fois au port d'Ostende de riches cargaisons enlevées à l'ennemi. Sa dernière croisière, avec *la Reine d'Espagne*, eut lieu en 1704; il sortit le 23 février et ne rentra au port que le 6 mai, ayant capturé divers navires. Après cette dernière expédition il entra au service de la France et prit le commandement de la frégate *la Conquérante*. Quelques explications sont nécessaires pour faire comprendre ce grave changement.

En 1700 mourut Charles II, roi d'Espagne, dont la succession fut réclamée à titre de parenté par l'empereur Léopold et par Louis XIV. Celui-ci, tout en leur rant l'Angleterre et les Provinces-Unies par un traité de partage, avait su entre temps, par l'entremise du marquis d'Harcourt, son ambassadeur à Madrid, gagner à sa cause les grands d'Espagne et la famille royale; son plan réussit si bien que le monarque espagnol, par son testament, nomma pour son successeur le duc d'Anjou, petit-fils du roi de France. Dès lors la guerre devait éclater entre les puissances. L'Angleterre et les Provinces-Unies désiraient cependant la paix, et réconnurent d'abord Philippe V comme héritier légitime de Charles II; mais ils ne tardèrent pas à revenir sur cette détermination, quand ils apprirent que le duc d'Anjou, tout en acceptant le trône d'Es-

pagne, n'avait pas renoncé à ses droits successifs en France. Ces deux puissances comprenaient que pour la France, il n'y aurait plus de Pyrénées, comme l'avait très-bien dit Louis XIV lui-même. L'Allemagne, l'Angleterre et les Provinces-Unies firent donc leurs préparatifs de guerre, afin de chasser leur ennemi commun des Pays-Bas espagnols. Ostende tenait pour Philippe V et se remplit de corsaires. Une flotte, composée de navires Anglais et Hollandais, observait étroitement le port afin d'empêcher toute sortie; les meilleurs plans étaient combinés. Bestenbustel, commandant la belle frégate *la Conquérante*, armée de quarante pièces, ne fut pas d'avis de se tenir tranquille, quand il vit une si belle occasion de se distinguer; aussi, de conserve avec Eblot, autre Ostendais intrépide, commandant *l'Aigle*, armé de dix pièces de canon, sortit-il à toutes voiles du port, sans s'inquiéter des gros vaisseaux qui voulaient lui disputer le passage, ni de leurs bordées, et il réussit à atteindre l'escadre dunkerquoise du chevalier de Forbin. Non content de cet exploit hardi, Bestenbustel, accompagné de quelques bâtiments de Dunkerque, attaqua, dans la mer du Nord, une flotte marchande, convoyée par cinq vaisseaux de guerre et, après un combat héroïque, ramena dix prises. En voyant un marin si expérimenté, si courageux, la France ne pouvait manquer de tenter des efforts pour l'enrôler dans sa marine, où il s'était déjà si glorieusement distingué.

En 1706, il fut attaché définitivement à l'escadre du chevalier Forbin et y conserva le commandement de sa frégate *la Conquérante*. On ignore les autres exploits qu'il accomplit avant et depuis à bord de ce navire. Nous savons seulement qu'il prit et amena au port d'Ostende, le 6 avril 1705, trois vaisseaux, qu'il fit de même le 15 juillet et le 6 août, ainsi que le 29 mars 1706. On ne sait quand et comment le célèbre marin ostendais mourut.

Il n'eut de sa femme que deux enfants, une fille, Marie-Josine, et un fils, Paul-Guillaume, né à Ostende en 1692, marié en 1740, mort en 1741, sans enfants.

Le nom de Bestenbustel, illustré par Paul, est donc éteint. Aug. Vander Meersch.

Bowens, *Beschryving van Ostende*, t. II, p. 15. — *Biographie des hommes illustres de la Flandre occidentale*. — Notes manuscrites communiquées par M. Ch. Van Iseghem, d'Ostende.

* **BÉTHUNE** (*Quenes DE*), dit le *Vieux*, trouvère, né en 1150, à Béthune, mort en 1222, en Romanie, était le cinquième fils de Robert V, avoué d'Arras. Le prénom de ce poète diplomate et soldat se rencontre sous les déguisements les plus divers : *Quesnes*, *Quenes*, *Cunes*, *Cuno*, *Quennon*, *Connain*, *Coenes*, *Conon*, etc. Lacurne de Sainte-Palaye a cru y retrouver, notamment dans la forme *Cunes*, l'équivalent du vieux titre de *cuens*, c'est-à-dire comte. Mais *Quenes* n'était qu'un cadet de famille qui n'eut jamais de comté en Arlois. C'est par la grammaire de la langue d'oïl qu'il faut s'expliquer cette instabilité d'orthographe : il y a eu, jusqu'au commencement du x^v^e siècle, deux formes pour les noms propres, selon qu'ils étaient au nominatif ou à l'accusatif : *Hues*, *Huon* ; *Berte*, *Bertain* ; *Cunes*, *Conon*.

M. Paulin Paris (*Romancéro*, p. 78) veut que le trouvère soit né avant 1150. Il se fonde sur ces vers de Philippe Mouskes :

La terre fut pis en cest an :
Quar li vieux Quenes estoit mors.

Mais ce passage, qui se rapporte à l'an 1222, doit être complété par le troisième vers : *Et li jouenes Quenes li fors*. Il est évident que le chroniqueur a employé *vieux* comme synonyme de *père*. Quoiqu'il en soit, *Quenes* paraît avoir été page, puis écuyer chez son parent Hugues d'Oisy. Celui-ci, châtelain de Cambrai, et l'un des plus fougueux féodaux de l'époque, pratiquait la *gaie science* pour se délasser au milieu des guerres que son beau-frère Philippe d'Alsace faisait à la France. Il donna à son jeune cousin les premières leçons de courtoisie et lui apprit à faire *dits et chants* en l'honneur de Dieu et des dames. « Il m'apprit à chanter *dès enfance*, » dit *Quenes* dans une de ses meilleures pièces de vers. Le jeune page était encouragé par les succès littéraires

de son frère Guillaume le Roux, avoué d'Arras. Qui sait aussi s'il n'a pas profité des leçons du magister Eberhardus de Béthune, qui fut surnommé le *Gréciste* et qui, dans sa grammaire en vers latins, énumère tous les classiques alors connus?

C'est peut-être en 1170, à l'occasion du baptême d'Isabelle de Hainaut, fille de Baudouin et de Marguerite d'Alsace, que le jeune damoiseau de Béthune reçut l'accolade de chevalier. Qu'il ait alors vécu à Lille ou à Arras, toujours est-il naturel de croire que, comme toute sa famille, il se voua au service de la Flandre. Ses frères y étaient honorés et tout-puissants, et lui-même, enthousiaste de poésie, dut se plaire à la cour de la comtesse Elisabeth de Vermandois. Femme de Philippe d'Alsace, celle-ci avait, plus encore que son époux, le goût des plaisirs littéraires ; elle encourageait Chrestien de Troyes, et l'on dit même qu'elle présidait une cour d'amour.

Ainsi formé par les exemples de la cour et les leçons de la famille, *Quenes* était un chevalier accompli quand il fut présenté au vieux palais de la cité. C'était en 1180 ; il était venu dans la capitale à la suite de la nièce du comte de Flandre qui devait épouser Philippe-Auguste. Ce mariage, en quelque sorte imposé par l'influence de Philippe d'Alsace, parrain du jeune roi, exaspéra les partisans de la reine-mère, Alice de Champagne. Celle-ci, secondée par son frère le cardinal-archevêque de Reims et par les seigneurs champenois, cherchait en toute occasion à humilier les Flamands qui entouraient la jeune reine. C'était presque une querelle de race, et comme un souvenir de l'antagonisme qui avait autrefois régné entre le nord germanique et le midi gallo-romain. Bien que les trouvères d'Arras, de Mons et de Tournai eussent la *parole délicate*, ceux de Champagne étaient préférés : on prétendait qu'ils savaient seuls reproduire la gentillesse des troubadours. Ils n'avaient pas ces locutions bizarres qu'on croyait pouvoir reprocher aux chansonniers flamands.

Mais au milieu de ces intrigues politiques et de ces disputes littéraires,

l'amour, si puissant au moyen âge, parlait aux esprits les plus sérieux et les plus occupés. D'ailleurs, avec la mobilité naturelle à ces temps de fièvre juvénile, on passait rapidement de l'empchement le plus hostile à l'affection la plus ardente. C'est ainsi que la veuve de Henri le Large, comte de Champagne, Marie de France, belle encore à quarante ans, s'attira successivement les hommages de Philippe d'Alsace et de Quenes de Béthune. La galanterie chevaleresque faisait taire les haines féodales.

Ce fut le jeune vassal qui fut le mieux et le plus longtemps écouté. Dans ses vers charmants et courtois, il commença par implorer pitié, à défaut d'amour, et il trouvait les formes les plus avenantes pour déclarer qu'il était *fins amans*, ce qui voulait dire : loyal, soumis et discret. Bientôt pourtant ses chansons devinrent plus hardies : il était arrivé sur cette pente si glissante de la galanterie. C'était, d'ailleurs, une époque d'exubérance et d'ivresse : en 1180, Hugues d'Oisy fondait l'abbaye de Cantimpré en même temps qu'il chantait le *Tournois des Dames* où figurait la comtesse de Champagne.

Mais un jour la coquette comtesse, digne fille d'Aliénor de Guyenne, voulut jouir de tout son triomphe; elle vanta si bien son *servant d'amour*, et comme poète et comme musicien, qu'il fut invité à se faire entendre devant le roi. Soit dépit, soit préjugé, la reine-mère, la caustique Champenoise, donna le signal de la désapprobation : tout le monde l'imita, jusqu'à sa spirituelle belle-sœur, Marie de France, qui en d'autres rencontres, comme régente de Champagne et comme protectrice des poètes, avait donné tant de preuves de sens et de justice. Il est vrai que depuis quelque temps une réaction habilement ourdie avait ôté la faveur royale aux Flamands pour la rendre momentanément aux Champenois. Pour certaines femmes, le vaincu a toujours tort. Quenes se vengea en poète, comme on peut le voir dans une de ses plus piquantes chansons, celle qui contient déjà la citation proverbiale des *Anes de Pontoise*, plus anciens encore que ceux de Beaune :

Moult me semont Amours que je m'envoise,
Quant je plus dois de chanter estre cois,
Mais j'ai plus grand talent que je me coise :
Por çou, j'ai mis mon chanter en défois.
Que mon langage ont blasmé li François,
Et mes ehansons, oyant les Champenois,
Et la Couteuse encoir, dont plus me poise.

La Roïne ne fit pas que courtoise
Que me respriest, elle et ses flex li rois ;
Encoir ne soit ma parole françoise,
Si la puet-on bien entendre en françois.
Ne cil ne sont bien appris ne cortois
Qui m'ont reprist, se j'ai dit mot d'Artois,
Car je ne fus pas norriz à Pontoise.

C'est à peu près dans le même esprit que Jehan Dupin, trouvère cambrésien, disait au *XIV^e* siècle :

Si n'ai pas langue de françois,
De la duché de Bourbonnois,
Fut mon lieu et ma nourriture.

À la fin du narquois manifeste d'autonomie littéraire de Quenes, venait une catégorique déclaration d'amour. Elle arrivait trop tard : la fière comtesse de Champagne ne pouvait plus aimer le poète qu'on raillait à Paris. Elle dissimula toutefois son désappointement. Des protestations de tendre courtoisie dupèrent longtemps un amant trop naïf. Il en était là, lorsqu'en 1188, à la nouvelle des succès de Salah-Eddin, en Palestine, on prêcha un nouvel appel aux armes chez les chrétiens de l'Occident. Quenes dut être un des premiers à prendre la croix. Ce fut l'exemple de son père et de ses frères aînés, plus encore que celui de son seigneur, Philippe d'Alsace, qui le décida. Il est possible, comme la conjecture M. Paulin Paris, que la comtesse Marie, qui envoyait son fils, Henri II, outre-mer, ait voulu se donner de plus la gloire d'avoir exhorté à l'héroïque pèlerinage le plus candide de ses adorateurs. Mais à vrai dire, pour faire son devoir de chevalier chrétien, un Béthune n'avait besoin que de lui-même. Et puis, cette comtesse pouvait-elle prêcher avec beaucoup d'unction, elle qui devait, en 1192, permettre aux Juifs de Briecomte-Robert de couronner d'épines et de fustiger un chrétien ?

Quoi qu'il en soit, ce fut au milieu des préparatifs du grand voyage que notre poète découvrit la perfidie de la dame de ses pensées. L'indignation l'inspira à

merveille ; un heureux mélange de sensibilité et de malice, de courtoisie et d'énergie, lui fit trouver ses meilleurs vers :

Tel blame amors qui en toute sa vie
Léaus amor ne bone ne connut,
Et tel i a qui cuide avoir amie
Bone et léaus, qui onques ne la fut.

C'est ici qu'il convient de rappeler l'enthousiaste appréciation de Charles Nodier : « Je suis encore en doute, disait-il, le 10 décembre 1833 (feuilleton du *Temps*), de savoir si les hommes en ont parlé une seule (langue) qui fut plus souple et plus franche, plus énergique et plus gracieuse, et si la lyre antique a jamais accompagné des chants plus doux, tranchons le mot, que ceux d'Audefroï le Bâtard et de Quenes de Béthune. »

Les confidences d'amour qu'il adresse au comte de Guelle (de Gueldre?) ont une mâle et suave harmonie. Mais en ce XIII^e siècle qui fut si musical, cette musique de la parole émue ne parvint pas à faire pardonner le scandale des accusations. Cette fois, en effet, ce n'était pas un moine atrabilaire, tel que Guyot de Provins, ni un gabeur aussi effronté que Renart, c'était le plus élégant des chanteurs-chevaliers qui médisait de la vertu des dames :

Mainte en i a çainte d'une corroie,
Qui lor ami ne font fors de guiller.

A Béthune même, où ses chansons étaient recherchées, on lui reprocha d'avoir « chanté des dames laidement. » On dit qu'une *cour d'amour* s'en émut, et que Quenes dut faire amende honorable. Mais, à bien déchiffrer les textes, on reconnaît que la défense du trouvère, toujours plus vive et plus mordante, ne faisait qu'aggraver l'accusation en la précisant. La dame pour laquelle il s'était compromis à propos d'une lettre et d'un anneau et pour laquelle il déclarait avoir voulu jadis donner sa part de paradis, il allait jusqu'à l'appeler l'abbesse de *S'offre-à-tous*. Il faisait sans doute allusion à l'aventure de la comtesse avec le trouvère champenois Auboins de Sézanne. A lui aussi elle avait dit : « *Quant ireis-vous outre mer?* » Quenes la punit plus

cruellement encore s'il est vrai, comme on l'a dit, que les femmes aiment mieux qu'on médise de leur vertu que de leur esprit ou de leur beauté. Avec le ton du fier Corneille disant à la Duparc : « *Marquise, si mon visage, etc...* » il disait à la fantasque comtesse, trop enivrée de l'encens qu'on lui prodiguait encore :

On n'aime pas dame por parenté
Ains quant ele est bele, courtoise et sage ;
Vos en saurez, par tens, la vérité.

C'était la conclusion d'un conte plein de malice et d'*envoieure*. Certaine dame, après avoir repoussé un chevalier, se trouve bientôt trop heureuse de le rappeler. Mais à son tour, il fait le dédaigneux et il lui démontre, en la persifflant, combien la fleur de beauté peut être éphémère. Ailleurs Quenes se vante d'avoir enfin remplacé cette passion par un amour sans « *orgueil ne faintise*, » l'amour de Dieu. Il chanta donc la troisième croisade, et, tout en rappelant de loin en loin par quelques mots fiévreux une ardeur mal éteinte, il trouva des accents dignes de la noble entreprise : « Dieu, s'écriait-il, est assiégé en son saint héritage : honnis seront ceux qui refuseront de partir. » Puis, se tournant vers les gens d'armes enrôlés par les chevaliers bannerets ou entretenus par les bourgeois et les clercs, il leur reprochait amèrement leurs brutales convoitises :

Et que porront dire, si ennemi,
Là où li saint trembleront de doutance
Devant celui qui onques ne mentit ?

Avec une éloquence non moins vengeresse, il disait : « Notre Seigneur est déjà vengé des hauts barons qui lui ont refusé leur secours. Puisse-t-il encore les abaisser, car ils sont les plus vils que j'aie encore vus. Maudits soient ces barons ! semblables à l'oiseau qui souille son nid, il en est peu d'entre eux qui n'aient déshonoré leurs domaines autant qu'ils en avaient le pouvoir. »

Ce sirventois fougueux comme un sirvente du troubadour contemporain, Bertrand de Born, fut assez mal accueilli par quelques amis de Quenes, qui s'y trouvaient trop durement désignés.

Il partit en 1190 pour la Palestine, et là encore ses vers secondèrent les pré-

dications du clergé. Il osa même s'attaquer à Philippe-Auguste, qui, plus politique que chevalier, voulait reprendre le chemin de l'Europe sans attendre la fin de la croisade. « Ah! gentil roi, disait-il, quand Dieu vous fit prendre la croix, toute l'Égypte redoutait votre nom; et maintenant, que dira la France, que dira la Champagne?... De cette défaillance les saints, les martyrs, les apôtres et les innocents se plaindront au jour du jugement! » Malgré ces touchantes remontrances, le roi partit, et Quenes fut obligé de le suivre.

Les barons restés en France prirent alors leur revanche; ils raillèrent, dans leurs chansons, ceux qui avaient proclamé si haut la sainteté d'une expédition qui échouait si misérablement devant les intérêts et les caprices les plus madois. Quenes surtout fut en butte aux satires; mais ce qui ne s'explique que par la rude franchise de l'époque, Hugues d'Oisy donna le signal des invectives contre son cousin qui l'appelait toujours *son maître* : « Malgré Dieu, malgré ses saints, » disait-il en ses couplets satiriques, « Quenes revient, et mal soit-il venant! » Honni soit-il avec ses *prêchements*, et « honni soit que de lui ne dit fi! Quand Dieu le verra dans le malheur, il lui faudra, car il lui a failli. » Ces derniers mots retournaient contre Quenes ses propres vers :

Qui li faudra à cest besoin d'aïe,
Sachies que il li faudra à greignour.

Le trouvère, profondément humilié, paraît avoir suivi le dernier conseil que lui donna son maître : « Ne chantez plus, » Quenes; je vous prie. « Sauf un juparti envoyé au concours du *Puy Verd* d'Arras, on ne trouve plus de pièces de vers qu'on puisse attribuer à Quenes de Béthune. Il s'était retiré de la cour de Paris depuis la mort d'Isabelle de Hainaut, et sous le règne de Baudouin VIII et de Baudouin IX de Flandre, il se recueillit en quelque sorte dans la vie des affaires administratives, comme s'il avait pressenti le rôle difficile qu'il allait être bientôt appelé à jouer. Il faut se familiariser avec ces temps pour ne pas trop

s'étonner de la transformation radicale de notre galant trouvère en diplomate, austère conseiller des empereurs. On trouve aux archives de Lille des chartes de 1201 par lesquelles, au moment de partir par la croisade, il fixe les droits de ses filles Ricalde et Aléis. La même année, il affranchit les hommes de ses terres de Bergues, de Ruilly et de Chamecq (A. Duchesne). On voit qu'il se préparait dignement à sa carrière nouvelle.

Il fut, dit M. Paulin Paris, l'Ulysse de cette nouvelle *Iliade* que nos historiens ont coutume d'appeler la quatrième croisade. Dès l'ambassade de Venise, où il figure comme mandataire du comte de Flandre et où le premier il signe le traité d'alliance, il se montra le digne émule du célèbre Villehardouin, maréchal de Champagne. Cette lutte qu'ils eurent à soutenir et contre la duplicité vénitienne et contre l'inconstance française, exigeait autant de dévouement que d'habileté. Mais c'est à Constantinople que les difficultés s'accumulèrent; il faut lire, dans cette épopée en prose qu'on appela naïvement *li Romans de Constantinoble*, les mâles discours qu'inspirait la *preudhomie* chevaleresque.

Quenes, que la chronique désigne comme un sage *chevalier et bien emparlé*, fut aussi merveilleux dans sa prose parlée qu'il l'avait été dans ses vers chantés par les ménestrels. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler ce qu'il dit aux envoyés de l'usurpateur Alexis qui se plaignait de l'entrée des croisés sur les terres de l'empire grec (1203) : « Biau sire, vos avés dit que vostre sire se merveille moult durement pourquoi nostre seigneur sont entré en sa terre ne en son règne. En sa terre ne en son règne ne sont il mie entré; quar il la tient à tort et sans raison et contre Dieu; et ce est péchié. Li sires de sa terre est son neveu qui ci est et qui fis est de son frère l'empérier Sursac. Mais sé il à la merci de son neveu voit loit venir, et il li rendoit sa corone et l'empire, nous proierons qu'il li donast sa pès, et tant du sien qu'il peust vivre richement. Et gardés que par ce message ne revenés plus, si ce

« n'est por otroier ce que vos avez oi. »

Un discours encore plus beau est celui que Quenes prononça devant un autre empereur Alexis, celui que les Latins venaient de rétablir sur le trône et qui regardait la gratitude comme une humiliation. Qu'on se figure, dans la vaste et éblouissante salle du palais des Blaquernes, au milieu de toute la pompe byzantine, un grave chevalier de Belgique portant cet éclatant défi : « Sire, nous sommes à toi venus de par les barons de l'est, et de par le duc de Venise; et sache qu'ils te rappellent ce qu'ils ont fait pour toi, comme chacun sait et comme il est manifeste. Vous leur avez juré, ton père et toi, de tenir les traités dont ils ont les chartes scellées. Vous n'avez pas fait comme vous deviez faire. Ils vous ont sommé maintes fois et nous vous sommons encore de leur part, en présence de tous vos barons, de satisfaire aux articles arrêtés entre vous et eux. Si vous le faites, tout sera bien; si vous refusez, sachez que dorénavant ils ne vous tiennent ni pour seigneur ni pour ami, mais vous pourchasseront tant qu'ils pourront. Et bien vous mandent-ils que ni à vous ni à quelque autre ils ne voudraient faire mal avant d'avoir porté le défi, car ce serait trahison, et telle n'est pas la coutume de leur pays. Vous avez donc entendu ce que nous avons dit; sur quoi vous prendrez telle résolution qu'il vous plaira. »

Cette harangue un peu bien libre, comme s'exprime le traducteur Blaise de Vigenère, mit Quenes en si haut relief que lorsque son seigneur Baudouin eut été élu empereur de Constantinople (16 mai 1204), il le désigna pour gouverner la capitale en son absence. C'était un vrai poste de combat; car on sait que l'empire des Latins fut aussi orageux qu'éphémère. L'instabilité était partout; l'individualisme intraitable des chevaliers *Francs* s'ajoutait encore à la perfidie des Grecs et à la férocité des Bulgares. Quenes eut des luttes à soutenir jusque dans sa propre famille : il fit des efforts suprêmes, mais inutiles, pour retenir en

Romanie son frère Guillaume, seigneur de Béthune et de Termonde. La mort tragique de l'empereur Baudouin avait découragé les plus vaillants.

Quenes ne se découragea jamais; on eût dit qu'il voulait par son héroïsme et son inaltérable grandeur d'âme démentir le terrible sirvente d'Hugues d'Oisy. Quoique proto-vestiaire ou grand-maître de la garde-robe impériale, on le voit commander le deuxième corps ou *bataille* devant Andrinople, sous la régence de Henri, *li bals de l'empire*. C'est encore lui qui vole au secours de Renier de Trit, chevalier hennuyer assiégé dans Sténi-mac, ville de la Thrace. C'est lui enfin qui, pour le siège de Didymotique, surveille la construction des machines.

Il ne cesse de chevaucher que pour guider de ses conseils le jeune empereur, Henri de Hainaut, couronné le 28 août 1206. Dans cette bizarre improvisation de société féodale, le suzerain était un bouillant chevalier plutôt qu'un politique habile, et l'on peut dire que dans les intervalles des combats, ce fut Quenes seul qui parvint à instituer quelque apparence de gouvernement au sein de la plus incroyable anarchie. C'est ce qui faisait dire à Pierre d'Oultreman, dans sa *Constantinopolis Belgica* : *Conon erat vir domi militioeque nobilis et facundus in paucis.*

Il y eut un moment (ce fut en 1207) où il fallut porter secours tout à la fois en Macédoine et en Asie-Mineure. Quènes était partout, car l'empereur ne pouvait plus rien faire sans son conseil. Quand Villehardouin termine sa chronique, nous voyons le proto-vestiaire devenu seigneur et gardien de la grande ville d'Andrinople, quelques semaines après avoir concouru à dégager, en Natolie, Thierry de Los, sénéchal de l'empire romain d'Orient.

Henri de Valenciennes, qui continue le récit de Villehardouin, parle aussi avec enthousiasme de *Cuenon de Bietune* que l'empereur avait toujours trouvé *preudome et sage chevalier et loyal*. Lors de la querelle survenue (1209) à Salonique entre l'impétueux empereur Henri et son insolent vassal le comte de Blandras, ce fut la haute éloquence de Quenes qui

rempporta la meilleure victoire. Il ne crut pas s'abaisser en descendant aux plus touchantes supplications pour que le vassal s'arrêtât aux limites de la félonie et respectât *li honours l'empereour de Rome*. On croirait entendre Nestor dans ces lignes d'une simplicité épique : « Ne mourons pas en haine mortelle les uns contre les autres. Si nous nous entre-guerroyons, les plus joyeux seront les *griffons* (les Grecs). Pour Dieu ! entendez raison ; si nous mettons arrière-dos la peur de notre sire, si nous ne craignons plus de méfaire, si nous commençons la guerre les uns contre les autres, je vous dis et fais savoir que toute la terre sera détruite, et nous perdrons tout ce que nous avons déjà conquis avec tant de peine. » Ces paroles vraiment pathétiques furent ensuite développées par Pierre de Douai, un autre trouvère-chevalier. L'empereur finit cependant par faire des concessions ; il accorda Négrepont et toute la terre qui va de Duras à Macre. Mais il fit une restriction mentale en citant le vieux dicton *la forche paist le pré*. « Sire, font li archevesque et li evesque de Post, nous vous en assoudrons de tout le meffait, et en prendrons tous les péchiés sur nous. »

Sauf quelques moments d'impatience que les naïfs chroniqueurs n'ont garde d'oublier, Quenes était toujours également prêt à donner un bon conseil ou un bon coup d'épée. Tel on le vit encore dans les contestations au sujet de Thèbes, de Corinthe et des nombreux fiefs de la Morée. Et en 1212, au fort de tous ces démêlés, il se plaît à envoyer à Béthune une charte où, prenant le titre de protocamérier de Romanie, il fait des donations en faveur d'anciens serviteurs.

Vers 1213, il jouit enfin de quelque repos dans sa seigneurie d'Andrinople. L'empereur Henri, un peu calmé par l'âge, avait fini par gagner l'affection d'une partie de la population grecque, en tolérant ses rites religieux.

En 1216, l'empereur et son frère Eustache étant morts sans enfants, les barons réunis à Constantinople nommèrent Quenes régent ou bail de Romanie. Il le

fut encore en 1219 après la mort d'Yolande de Flandre, veuve de l'empereur Pierre de Courtenay. Sous la régence de cette princesse, il avait eu, comme sénéchal, la haute direction du gouvernement.

« Il fut choisi entre tous les barons, » dit Ducange (*Histoire de l'empire de Constantinople*, t. I, p. 165), comme le plus capable de gouverner, et le plus vaillant et le plus expérimenté au fait de la guerre et à la conduite des armées, dont il avait donné des marques sous les empereurs Baudouin et Henri. » Durant cet interrègne, qui se prolongea à cause des ridicules voyages de Robert de Courtenay, Quenes préserva l'empire latin de nouvelles invasions. Il sut contenir Théodore d'Épire, et tint tête pareillement à Lascaris qui, ayant épousé une sœur de Robert, se prévalait de la longue absence de ce prince et réunissait des troupes en Asie pour reconquérir le trône de ses ancêtres. Quenes fit une dernière fois prévaloir sa fermeté prudente dans une contestation assez délicate. Elle concernait les immunités des fiefs et des dîmes que se disputaient la noblesse et le clergé de Thessalie. Au moment de la conquête, la plupart des domaines ecclésiastiques avaient été donnés aux gentilshommes. Un traitement fixe avait été accordé, par compensation, aux nouveaux titulaires des évêchés, des cures et des bénéfices. Sous les empereurs Henri de Hainaut et Pierre de Courtenay, les réclamations avaient été vives de part et d'autre, mais n'avaient pu aboutir. Enfin le troisième dimanche de carême de l'an 1219, en présence de Jean Colonna, cardinal et légat du saint-siège dans l'empire d'Orient, Quenes parvint à faire souscrire et sceller du sceau des barons une transaction qui fut longtemps en vigueur. Il fut décidé qu'une partie des biens de l'Église grecque serait cédée au clergé latin, et que notamment les églises cathédrales jouiraient de tous les biens dont elles jouissaient du temps de l'empereur Alexis Bambacorax.

En juin 1222, l'empereur Robert, nouvellement couronné, ratifia toutes les conventions arrêtées par le régent. Cette approbation solennelle fut un dernier

hommage rendu à la chevaleresque probité de Quenes de Béthune qui venait de mourir et qui a été, on peut le dire, une des figures les plus vraies et les plus originales du XIII^e siècle. Il faut donc regretter d'avoir si peu de détails authentiques sur une existence si bien remplie.

J. Stecher.

Paulin Paris, *Le Romancier français*, Paris, 1835. — Arthur Dinaux, *Les Trouvères Artésiens*, Paris, 1845. — Id., *Les Trouvères Cambrésiens*, Paris, 1857. — Buchon, *Chroniques nationales*, t. I à IV. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de la Flandre*, t. II. — André Duchesne, *Hist. de la maison de Béthune*, 1659, in-fol.

BÉTHUNE (*Guillaume DE*), chevalier-trouvère, né vers 1152; mort le 14 avril 1213, au château de Béthune. Deuxième fils de l'avoué d'Arras Robert V, il est tour à tour désigné par les historiens sous les noms de Guillaume II, Guillaume le Roux ou Guillaume le Dur. Ainsi que son frère aîné il accompagna son père à la croisade de 1177. Les damoiseaux de Béthune se firent remarquer dans la brillante suite de Philippe d'Alsace; quand ils arrivèrent au mois d'août à Saint-Jean d'Acre, le roi de Jérusalem Baudouin IV envoya des barons et des prélats pour les recevoir avec beaucoup d'honneur. L'historien Guillaume de Tyr raconte que leur père, qui figure plus d'une fois comme premier baron dans les actes du comte de Flandre, voulut tirer parti du succès de ses fils. Il usa donc de l'entremise de Guillaume, comte de Mandeville, qui était alors plus avant que lui dans l'intimité de leur commun seigneur. Si le comte de Flandre voulait négocier le mariage des deux filles de feu Amaury, roi de Jérusalem, avec les deux fils de l'avoué d'Arras, celui-ci s'engageait à céder au comte tout l'opulent patrimoine qu'il avait au pays flamand. L'une de ces deux filles, Sibylle, était depuis quelques mois veuve de Guillaume de Montferrat; l'autre, appelée Ysabeau, non encore nubile, était à Naplouse, chez la reine Marie, sa mère. Toutes deux, héritières présomptives de leur frère, Baudouin le Lépreux, étaient cousines germaines du comte de Flandre, fils de Sibylle d'Anjou et neveu d'Amaury de Jérusalem. « Ce « qui, dit Duchesne (p. 129) rendit le

« comte d'autant plus enclin à consentir
« et promouvoir les propositions de l'ad-
« voué Robert, que cognoissant la gran-
« deur et noblesse de sa maison, il ne
« reputoit pas à deshonneur de l'avoir
« pour allié. »

Mais les envoyés de Baudouin, après avoir consulté leur maître, répondirent au comte que la coutume du pays ne permettait pas à une veuve de se remarier dans le *temps de plour* (première année du veuvage). Il y aurait toutefois moyen de s'accorder, si le comte daignait nommer « *aucun hault homme, à cui elle fust bien mariée* » (manuscrit cité par Duchesne). On se défiait du comte parce qu'il venait de refuser au roi Lépreux de le remplacer dans l'administration du royaume. Cette fois il répondit hautainement qu'il n'entendait pas exposer ses protégés à l'humiliation d'un refus qui rejaillirait sur lui; il ne consentirait à révéler les noms que lorsque tous les barons de Jérusalem auraient juré d'accepter les deux seigneurs qu'il désignerait. Comme on lui déclarait qu'aucun homme loyal ne pouvait conseiller au roi de donner ses sœurs à des inconnus, Philippe d'Alsace arrêta brusquement tous les pourparlers, se hâta d'achever ses dévotions au Saint-Sépulchre et prit la palme pour indiquer la fin de son pèlerinage. Quelques mois plus tard, les Béthune l'accompagnaient dans la traversée vers la Flandre.

Guillaume se consola aisément de n'avoir pas épousé Ysabeau de Jérusalem. Cadet d'une des plus brillantes maisons, il prit part aux tournois et aux *puy*s *d'amour*. Autant qu'on peut en juger par ses chansons conservées à Paris, à Berne et à Rome, c'était un véritable maître en gai savoir. Les poètes du temps aimaient à le consulter pour la scolastique d'amour.

C'est vers l'an 1195 et quand il était déjà marié et tout occupé de gouvernement et de politique, qu'il fut sommé par Jehan Fremaus, le lauréat de Lille, de juger définitivement ce point de casuistique galante :

Se cil doit estre recueillis,
Qui tot jors sert entièrement.

Faisait-il lui-même la musique des

jolies strophes qu'il nous a laissées? C'est peu probable, quoiqu'il faille reconnaître en ce trouvère un sens musical digne des troubadours :

Kant li boseage retentist
 Dou (cant) des oxillons en may,
 Et la roze el verger florist
 En icel tens joious et gai ;
 Lors chanterai de cuer verai,
 Car quant li mals d'ameir me prist,
 El plux hault leu del mont me mist.

Si l'on connaissait la date de cette avenante chanson « *légère à entendre* » comme disait Quenes de Béthune, on pourrait décider si elle fut adressée à la femme de Guillaume ou à sa maîtresse.

Il épousa en 1189 une des plus riches dames de Flandre, Mahault ou Mathilde de Termonde, héritière de la ville et seigneurie de Termonde, des terres de Molembeek, de Lokeren, etc., et de l'avouerie de Saint-Bavon de Gand. Elle était la fille aînée de Gautier III qui, comme la plupart de ses ancêtres, avait coutume de prendre le titre de *prince* dans ses lettres.

En 1194, Guillaume succéda à son frère aîné Robert le Grand, seigneur de Béthune, avoué d'Arras et de Husse, et mort sans enfants. Il garda toutefois dans ses armoiries *la brisure de cadet* qu'il avait dû adopter quand son aîné avait pris la place du père, chef de la puissante maison qui se rattachait aux premiers comtes d'Artois. En même temps qu'il était seigneur de Warneton et de Richebourg, il avait, comme avoué, la haute main sur tous les droits et biens que l'antique et riche abbaye de Saint-Vaast possédait tant en la ville d'Arras qu'en plusieurs autres lieux de l'Artois. Ce fut là une des sources de la grande influence des Béthune, encore bien qu'ils n'eussent rien à voir dans la châtellenie d'Arras.

Cette famille, obligée depuis la mort de Philippe d'Alsace de se rattacher provisoirement à la France, avait néanmoins ses meilleures relations et ses plus grands intérêts en Belgique. Guillaume surtout appartenait à la Flandre. Tout en relevant sa baronnie de Béthune du comté d'Artois, il était vassal du comte Baudouin pour le plus grand nombre de ses seigneuries. C'est pour cela que vers la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e

on voit si souvent son nom figurer au premier rang dans les actes de la chancellerie comtale de Bruges et de Lille.

En 1202, il fut avec ses frères Quenes et Barthélemy (1) parmi les premiers qui prirent la croix à Bruges, à l'imitation de Baudouin de Flandre et de Hainaut. Avant de partir, il fit diverses dispositions en faveur de l'église collégiale de Saint-Barthélemy et renonça à un péage de chaussée que son père avait injustement enlevé à la commune de Béthune. Il accorda aussi de larges immunités à l'abbaye des Dunes, et voulut que Mahaut sa femme et Daniel son fils aîné fussent témoins et garants de ces libéralités.

En 1204 il se distingua à la prise de Constantinople, et contribua beaucoup à l'élection de l'empereur Baudouin. Mais, soit désir de reprendre le gouvernement de son pays, soit secrète jalousie de la supériorité de son frère cadet Quenes, il quitta la Grèce dès 1205, et peu de temps après la défaite d'Andrinople. C'était la même impatience qu'avait montrée son ancien seigneur, Philippe d'Alsace, en 1177. Elle fut encore plus honteuse. L'avoué de Béthune, fatigué de butin, de *razzias* et de trahisons, laissa son frère gouverner Constantinople, et profita de l'occasion du retour de cinq navires vénitiens pour s'y jeter avec une centaine de chevaliers français et flamands. Ce fut en vain que son propre frère se jeta à ses genoux pour le conjurer de ne pas forfaire à l'honneur de la famille : il demeura inflexible. Villehardouin, *le prud'homme*, qui d'ordinaire tait généreusement les noms des chevaliers défailants, n'omet pas cette fois le nom de l'avoué de Béthune en tête de la liste, et il ajoute : « Mult en reçurent grant blasme en cel « país où ils allèrent et en celui dont ils « partirent... et por ce dit hom, que « mult fait mal, qui par paor de mort « fait chose qui li est reprovée à toz « jors. »

M. A. Dinaux prétend qu'il participa ensuite à la croisade ordonnée par le pape Grégoire IX contre les *Stadinghen*, idolâtres de l'Elbe; mais il y a ici confusion

(1) Qui devint plus tard cordelier.

de noms : il doit s'agir du fils de Guillaume, qui portait le prénom de son père.

Il paraît qu'à son retour Guillaume II se tint de préférence à Béthune. Ce fut là qu'en 1206 il reçut du roi de France l'invitation à être sa caution ou *pleige* à l'égard de Philippe de Namur, tuteur de Jeanne et de Marguerite de Constantinople. En 1210, il octroya à la commune ou *université* de Béthune le privilège de n'être assujettie à aucune loi ou coutume étrangère, de ne pouvoir être ni abandonnée ni engagée pour aucune dette du seigneur, de tout décider par l'échevinage et enfin d'avoir l'usage de tous les pacages adjacents à la ville. En 1213, étant demeuré malade en son château de Béthune, il y ordonna pieusement de ses affaires, et entre autres dispositions de sa dernière volonté, légua à Mathieu, son fidèle secrétaire depuis longtemps, douze livres de la monnaie courante de Béthune, à prendre tous les ans sur les échoppes de la ville.

J. Stecher.

A. Duchesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune* (Paris, 1639, in-fol.). — A. Dinaux, *Les Trouvères artésiens. — Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

* **BÉTHUNE-CHAROST** (*Armand-Louis-François*, prince DE), né à Paris, en 1771, éleva, vers la fin du siècle dernier, des prétentions à la souveraineté des Pays-Bas autrichiens. Esprit inquiet, turbulent et ambitieux, il se trouvait partout où il y avait des mécontents, partout où il espérait pouvoir se mettre à la tête d'une faction, n'importe laquelle. Tantôt il conspirait en Gallicie, tantôt en Hollande, tantôt en Belgique, sans autre guide qu'une ambition inconsidérée et très-mal placée. Pendant l'insurrection des provinces belges contre Joseph II, de Béthune offrit aux états de Brabant de lever, pour leur compte, une légion, dont il aurait été colonel-propriétaire, avec le titre de général-major des troupes des états de Brabant et des États-Unis. Malgré l'acceptation de l'offre par acte du 22 novembre 1789, la proposition ne reçut point d'exécution. De sorte que pendant le mois de décembre suivant, il fit aux états une proposition nouvelle tendant à lever un corps de troupes allé-

mandes. Il se mit ainsi en relations avec les chefs de la révolution, mais sans obtenir leur confiance.

Au retour des Autrichiens dans les Pays-Bas, le prince fut obligé de se retirer en France. Là il trouva dans les villes frontières, à Lille, Douai, Maubeuge, Valenciennes, etc., des réfugiés belges, qui ne voulaient ou ne pouvaient se soumettre au gouvernement autrichien dont le système pondérateur ne satisfait ni les conservateurs ni les avancés. Là, il rencontra bon nombre d'aventuriers sortis de l'armée des insurgés ou appartenant au parti des mécontents du pays de Liège et de Hollande, qui aimaient mieux vivre aux dépens des autres que de reprendre leurs anciennes occupations. Repoussés comme révolutionnaires par les royalistes français et considérés comme aristocrates par les républicains, les réfugiés belges ne trouvèrent d'appui chez personne. Lorsque le gouvernement des Pays-Bas autrichiens appela l'attention de celui de France sur leurs conciliabules, De Béthune-Charost eut, seul, le courage de les défendre. En novembre 1791, le directeur du district de Douai ayant été chargé de prendre des informations sur leur nombre et leur conduite, le prince déclara que ces gens fuyaient l'oppression; qu'il en connaissait bon nombre, et qu'il fournissait même des secours à plusieurs d'entre eux. En somme, il répondit de leur conduite. « Si, ajoutait-il, quelques uns sont exaltés, c'est parce que des agents impérialistes les excitent de toutes les manières. » Il finit par demander un bâtiment appartenant à un corps religieux, afin d'y loger ses gens.

De Béthune parvint ainsi à s'insinuer dans les bonnes grâces des réfugiés, n'importe le parti auquel ils appartenaient. Aristocrate avec les conservateurs, avancé avec les démocrates, il ne contrariait ouvertement aucune opinion politique, de manière que personne ne savait au juste ce qu'il voulait. Le comte de Metternich le soupçonnait de conspirer en faveur des avancés, tandis que Vonck, le chef des démocrates, prétendait qu'il travaillait dans les intérêts du duc d'Orléans. Merliu de Thionville le com-

prit mieux. Dans une séance des Jacobins, il déclara que De Béthune voulait établir en Belgique une espèce de protectorat, et dans sa défense devant le tribunal révolutionnaire, Brissot reconnut qu'il était l'ennemi de la liberté des Belges; que s'il voulait une révolution en Belgique c'était afin de s'en déclarer duc. Tel était, en effet, son but. Le pouvoir appuyé par l'aristocratie; la souveraineté établie sur les titres de ses ancêtres, qui, d'après *l'Histoire de la maison de Béthune*, par l'abbé Doigny, appartenait à la famille des comtes de Flandre; voilà ce qu'il voulait.

Dans leurs manifestes, ses partisans ne firent aucune mention de ses principes politiques. Seulement ils annonçaient publiquement le projet de renverser le gouvernement établi en Belgique. Celui-ci n'eut pas, d'abord, l'air de s'inquiéter de ces menaces; mais lorsque les doyens des métiers de Bruxelles et même les états recommencèrent leur opposition au point de refuser les subsides, il eut convenable de frapper un coup. Après avoir vaincu la résistance passive du conseil de Brabant, qu'il qualifiait de pusillanime, il parvint à obtenir, les 4 et 6 février 1792, un décret de prise de corps contre De Béthune et sept de ses principaux adhérents. Au moment où il fut publié, tous les membres de la famille de Béthune, qui habitaient la France, renièrent leur homonyme, et déclarèrent même qu'il leur était complètement étranger.

Parmi les personnes qui furent condamnées avec De Béthune, figurait le fils du libraire Dujardin, de Bruxelles, plus connu sous le nom d'Apsley. L'ayant nommé son aide de camp, il lui remit une lettre destinée à un commis de la poste aux lettres à Mons, nommé Bayard. Lui-même se rendit secrètement, en mai 1792, dans cette ville, afin de se mettre directement en rapport avec cet employé. Il lui confia tous ses projets, avec promesse de le récompenser s'il voulait transmettre à ses affidés, domiciliés en Belgique, les lettres et imprimés qu'il leur adresserait. Ce n'était pas la première inconséquence qu'il fit. Il avait

déjà eu avec le secrétaire de l'ambassade autrichienne à Paris un entretien pendant lequel il lui dévoila ses projets et les moyens dont il disposait.

Bayard eut l'air de s'intéresser à la conspiration et promit de servir le prince. Mais il le trahit de la manière la plus ignoble. Il n'eut rien de plus pressé que de faire connaître au baron de Feltz, conseiller et secrétaire d'État et de guerre, ses relations avec De Béthune. Toutes les correspondances de ce dernier furent communiquées au gouvernement, et renvoyées ensuite aux parties intéressées, de manière que l'Autriche, étant initiée à tout le complot, en tint les fils et put connaître ceux qui en faisaient partie. Bayard ouvrit enfin lui-même les lettres, en tint des copies qu'il remettait au baron de Feltz et dont nous avons un recueil sous les yeux. Dans ces lettres, le prince s'adresse à tout le monde, sans distinction d'opinion et même sans s'enquérir si les personnes auxquelles il écrivait étaient ou non ses partisans. Il lui suffisait de savoir qu'elles n'aimaient pas le régime établi. Les membres des états furent particulièrement de sa part l'objet de prévenances. Partout il annonçait que bientôt il serait entouré de députés de tous les états, qui s'entendraient avec lui pour renverser le gouvernement et quelques-uns se rendirent, en effet, en France auprès du conspirateur. Un des moyens sur lesquels il comptait le plus était la formation de comités dans les différentes provinces. D'après son plan, ces comités devaient être les centres de toutes les opérations à l'intérieur du pays. De là partiraient les libelles destinés à soulever le peuple; là l'émigration trouverait des encouragements; les comités avaient encore mission de recevoir les contributions fournies par les abbayes et les patriotés en faveur des conjurés, dits Béthunistes et de concert les mesures pour refuser au gouvernement autrichien les subsides et les impôts qu'il demanderait.

Cependant les événements marchèrent avec une rapidité étonnante. Tout cet échafaudage de conspirations béthunistes, conservatrices et autres, fut balayé par

le torrent révolutionnaire. La Belgique fut envahie par les armées françaises; l'aristocratie anéantie; le clergé décimé; De Béthune fut abandonné par les démocrates, qui s'allièrent franchement aux Français, et par les conservateurs qui prirent le parti de l'Autriche. Le 8 septembre 1793, il fut arrêté par les Français, puis relâché à Douai. Il se rendit à Calais, où la peur le prit à tel point qu'il voulut émigrer.

Du Fourny rendit compte de sa fuite dans la séance de la Société des Jacobins du 15 septembre 1793. « Béthune-Charost, homme dangereux par son hypocrisie, était, dit-il, dans le département du Nord à aider de toutes ses forces le parti anti-révolutionnaire, qui dominait; mais ayant perdu toute son influence, et craignant lui-même, il prit le parti de s'évader. Il monta un canot et s'éloigna du rivage. Bientôt on découvrit un cutter anglais vers lequel il pria le canotier de se diriger. — Mais c'est un ennemi, dit le canotier. — Eh! point du tout, reprit M. de Béthune-Charost, c'est un ami, et nous serons bien reçus. Soyez tranquille! — Le canotier, bien loin de suivre ce conseil, revint promptement vers la terre. Charost, voyant son dessein, lui tira un coup de pistolet, qui ne le toucha pas, et de suite un autre qui le blessa au bras. Voyant qu'il n'était pas mort, il voulut se tuer lui-même et se tira un coup à la tête; mais il n'atteignit que son chapeau. Alors, voulant périr absolument, il se précipita dans la mer, où plongea, quoique blessé, le courageux canotier, qui l'en tira malgré lui et le ramena ainsi dans sa barque. »

Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort, le 9 floréal an II, avec plusieurs autres victimes de la Terreur, comme coupable d'avoir conspiré contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple français. Le jugement fut immédiatement exécuté, et Charost passa par la guillotine avec le comte d'Estaing, la Tour Dupin et plusieurs autres personnages marquants.

Ch. Piot.

Biographie moderne, 5^e édition, t. I, p. 251.

— *Moniteur universel*. — Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle*, t. I, p. 251 et s. — Manifeste de François II, du 27 mars 1792. — Archives du conseil privé. — Archives de la chancellerie des Pays-Bas, à Vienne. — Papiers du procès du prince de Béthune, et des béthunistes, dans les Archives du conseil souverain de Brabant.

BETS (*Jean*), jurisconsulte, né à Malines dans la première moitié du XVII^e siècle, mort dans l'exil vers 1580. Il était fils de Josse Bets, ancien pensionnaire de la ville de Dordrecht et receveur des fiefs du marquisat de Berg-op-Zoom, et d'Anne Evraerts, de Malines, que nous tenons, jusqu'à preuve du contraire, pour la sœur du fameux poète latin Jean Second. Il fut reçu docteur en droit à l'Université de Louvain et vint se fixer à Anvers pour y exercer sa profession. Ayant fait preuve d'un grand zèle pour la cause des réformés, ceux-ci le nommèrent leur avocat à gages, ce que les conseillers-inquisiteurs Parys et Sexagius ont traduit par pensionnaire du consistoire des Gueux. La nature de ces fonctions nous porte à voir en Bets l'auteur du vade-mecum des calvinistes de ce temps-là intitulé : *Recueil des choses advenues en Anvers touchant le fait de la religion en l'an MDLXVI*. Il avait épousé une demoiselle Nicolai, fille de l'ancien président du grand conseil de Malines, et devait à cette alliance d'avoir été reçu avocat près de ce tribunal suprême. Ce fut en cette dernière qualité qu'il protesta, avec plusieurs de ses collègues, contre la défense des prêches et assemblées promulguée par le grand conseil à la requête de la duchesse de Parme, et défendit, avec un plein succès, les prédicateurs hétérodoxes contre l'illégalité de cette défense. Le grand conseil, qu'il avait entraîné et gravement compromis par son éloquence, se vengea de lui, dès que la réaction eut triomphé, non-seulement en le destituant, mais en le bannissant à perpétuité sous peine de la hart et en le dépouillant de ses biens. Sa campagne, située à Bergh, près de Vilvorde, fut vendue, en 1568, pour la somme dérisoire de soixante-cinq livres d'Artois. Il avait eu pour amis et protecteurs le comte de Lalaing-Hochstraeten et les princes de Nassau, mais ces grands sei-

gneurs ne pouvant plus rien pour lui, il se rendit d'abord d'Anvers à Meurs, chez le comte de Nieuwenaar, puis à Cologne. Là il descendit chez le bourgmestre de Lyskirken « son bon ami », et servit à la fois les intérêts du prince d'Orange et ceux de la princesse sa femme, Anne de Saxe, dont le douaire était hypothéqué sur des propriétés que le duc d'Albe venait de confisquer. Bets voyageait beaucoup dans l'intérêt de ses clients. En 1569, à son retour de Vienne, on vint lui signifier, comme d'ailleurs à tout protestant notoire, qu'il eût à sortir sans délai des murs de Cologne. N'étant ni rebelle à son roi, ni iconoclaste, ni anabaptiste, il demanda à pouvoir ajourner la date de son départ, ce qu'on lui accorda. Il alla se fixer à Heidelberg. L'électeur de Saxe et le landgraf de Hesse auraient bien voulu qu'il consentît à se rendre en Espagne, avec l'ambassade impériale de 1570, afin d'y intercéder auprès de Philippe II en faveur de la princesse d'Orange, mais il s'y refusa malgré un cadeau de mille thalers, sachant bien que ce serait livrer sa tête à l'inquisition. Son fils Nicolas devint un savant jurisconsulte. On a de lui une dissertation publiée, en 1611, sous le titre de : *Tractatus de Statutis, pactis et consuetudinibus familiarum illustrium et nobilium, illis præsertim quæ jus primogenituræ concernant.*

C.-H. Rahlenbeck.

R.-H.-C. Backhuysen vandenBrinck, *Het Huwelyk van W. van Oranje*. Amst., 1855 in-8°. — Groen van Prinsteren, *Archives de la maison Orange-Nassau*, vol. II. — Boettiger, *Wilhelms von Oranien Ehe* dans le *Raumers hist. Taschenbuch* de 1856. — Dr H. Ennen, *Über den Geburtsort des P.-P. Rubens*, Koeln, 1861. — Notes diverses prises aux arch. du roy. à Bruxelles.

BETTE (*Guillaume*), baron puis marquis de Lède, général, amiral, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, commandeur de Biezma, gouverneur des duchés de Limbourg et de Gueldre, grand bailli de Gand, né au château de Lède, au commencement du XVII^e siècle. Il servit dans les armées espagnoles et mourut le 23 juin 1658, des suites de blessures reçues en défendant Dunkerque contre les troupes de Turenne. Le marquis de Lède avait été chargé, en 1655, d'une ambas-

sade en Angleterre. Ce sont les seuls renseignements que l'on possède sur ce personnage, qui rendit cependant des services importants à son souverain, puisque, par lettre du 3 août 1633, Philippe IV érigea en sa faveur la baronnie de Lède en marquisat.

Général Guillaume.

BETTE (*Jean-François-Nicolas*), marquis de Lède, petit-fils du précédent, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de la première classe, capitaine général et vice-roi de la Sicile, né au château de Lède, près d'Alost, en 1667 et mort à Madrid le 11 février 1725. Le marquis de Lède entra au service de bonne heure et arriva rapidement au grade de général, inspecteur général de l'infanterie; il était, en outre, haut et souverain bailli des villes d'Alost et de Grammont. Il embrassa la cause du duc d'Anjou lorsque ce prince fut appelé, par le testament de Charles II, à prendre possession du trône d'Espagne, et après avoir vaillamment combattu à Eeckeren et à Ramillies, il alla rejoindre Philippe V qui lutta contre les Anglais et les Hollandais pour la défense de sa couronne. Le marquis de Lède se plaça au rang des généraux les plus distingués de son temps par la glorieuse expédition qu'il fit dans l'île de Majorque en 1714, et surtout par la conquête de la Sicile en 1717.

Trois souverains se disputaient alors la possession de cette île : le roi d'Espagne Philippe V, l'empereur Charles VI et Victor Amédée, duc de Savoie. Trois armées se trouvaient donc en présence; elles avaient pour chefs : le marquis de Lède pour l'Espagne, le comte de Mercy pour les impériaux et le comte de Mafféi pour le duc de Savoie. Le marquis de Lède commandait un corps de trente mille hommes. Avec l'aide des gardes wallones, dont il avait demandé avec instance la présence parmi les troupes placées sous ses ordres, il s'empara de Castellamare, de Messine, de Palerme et enfin défit les Autrichiens dans les champs de Francavilla. Toutefois les armées lutèrent très-vivement pendant deux ans, en se disputant la possession des villes et des postes importants. Le marquis de

Lède l'emporta dans presque toutes les circonstances sur ses adversaires ; enfin la politique trancha le différend : à la suite d'une conférence et d'un traité qui fut signé en 1720, l'empereur Charles VI resta possesseur de l'île qui, après sa mort, devait retourner au roi d'Espagne. En vertu de ces arrangements, le marquis de Lède revint en Espagne avec ses troupes, mais il fut appelé immédiatement au commandement d'une nouvelle armée envoyée par Philippe V sur la côte d'Afrique afin de châtier les Maures qui, depuis longtemps, inquiétaient les possessions espagnoles. Il remporta une victoire éclatante sous les murs de Ceuta et, après avoir expulsé définitivement les Maures de tous les établissements espagnols, rentra à Madrid où il fut honoré de la présidence du conseil suprême de guerre, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. — On raconte qu'à la bataille de Ramillies, le marquis de Lède se jeta au plus fort de la mêlée pour sauver son frère de lait, Jean Vanderveen, né dans ses terres près d'Alost et dont il avait reçu des preuves multipliées d'attachement.

Général Guillaume.

Mariana, *Historia general de Hespaña*. — Marques de san Phelipe, *Comentarios de la guerra de Hespaña*, etc.

BETTENS (*Michel*), poète flamand, né à Bruxelles, vécut au XVII^e siècle. Il est cité par Willems (1), comme auteur d'une tragédie sur les sept Machabées, qui fut représentée à Bruxelles, le 13 octobre 1697. C'est apparemment la même pièce que nous trouvons relatée au catalogue des livres de l'imprimeur Corneille De Meyer à Gand, en 1716. Le titre primitif était : *De Martelie der seven Machabeen*. Brussel, in-4^o, page 48.

Ph. Blommaert.

BETTIGNIES (*Claude-Joseph DE*), sculpteur et architecte, né à Mons le 23 novembre 1675, mort dans la même ville le 12 juin 1740. Il fut homme de talent et vécut à une époque favorable au développement de son art. Le siège que Louis XIV et Vauban firent subir à la ville en 1691 ayant occa-

sionné de grands désastres, De Bettignies contribua pour une large part à la restauration des bâtiments endommagés. Il fut l'élève de Louis Ledoux, habile architecte qui donna le plan du beffroi de Mons appelé Tour du Château. Pour son coup d'essai, De Bettignies sculpta le char qui servit au transport des reliques de sainte Waudru, char qui existe encore aujourd'hui et dont les chanoinesses furent si contentes que De Bettignies fut nommé sculpteur à vie du chapitre de Sainte-Waudru.

En 1711, De Bettignies fut appelé aux fonctions recherchées de *maître des ouvrages de la ville de Mons* et eut occasion d'exécuter de nombreux travaux. Ce fut lui qui reconstruisit, en 1702, l'église paroissiale de Saint-Nicolas en Havré, incendiée en 1664 ; ce fut lui qui bâtit le vaste établissement, et la chapelle des Ursulines de Mons, en 1711 ; ce fut lui encore qui en 1714, donna les plans de l'église de l'abbaye de Saint-Ghislain, ruinée depuis. Il avait également fait un plan grandiose pour la reconstruction du collège de Houdain ; mais une partie seulement en fut exécutée. Il restaura, en 1722 et 1723, l'église Sainte-Élisabeth ; fut l'auteur de l'élégant campanile qui la surmonte ; enfin il conçut et dirigea les travaux, achevés en 1718, de la chapelle de l'ancien couvent des filles de Sainte-Marie, dites de la Visitation, aujourd'hui la prison civile.

Il existe de De Bettignies un portrait à l'huile, reproduit par la lithographie dans l'Iconographie montoise.

J. Delecourt.

BETTIGNY (*Jean*), compositeur de musique, mort à Tournai vers 1619. Le nom de ce maître a souvent été altéré ; nous l'écrivons tel qu'il est orthographié dans un curieux ouvrage contemporain en deux volumes, contenant un grand nombre de morceaux de musique vocale, adaptés à des cantiques spirituels, réunis par le P. Antoine Lacauchie et intitulé : *La pieuse alouette avec son tirelire*. Le premier volume de ce recueil, imprimé à Valenciennes, chez J. Vervliet, en 1619 (et non en 1516, comme il est dit dans la *Biographie universelle des mu-*

(1) V. p. 171. *Verhandeling over de Nederduitse Taal- en letterkunde*. Antw., 1825-24.

siciens, 2^e édition), contient, aux pages 2-11, une composition à quatre voix, *superius, tenor, contratenor et bassus*, nommée « *Le chant pieux et tirelire de l'alouette*, mis en musique par M. Jean Bettigny, maître des primtiers de l'église cathédrale de Notre-Dame, à Tournay. » Notre compositeur vivait donc, lorsque les premières pages du volume furent mises sous presse; mais il était déjà décédé quand, vers le mois d'avril 1619, on en termina l'impression: en effet, aux pages 390-409, se trouvent deux « *Rondeaux en triolet*, mis en musique à quatre parties par feu M. Jean Bettigny, jadis maître des primtiers de l'église cathédrale de Notre-Dame, à Tournay. » En outre, le volume suivant, imprimé en 1621, débute, à la page 2, par un quatrième morceau à quatre voix, intitulé « *Le chant pieux*, etc., mis en musique par M. J. J., maître des primtiers de l'église, etc., » d'où on pourrait supposer que le musicien qui se cache sous les initiales J. J. fut le successeur immédiat de Jean Bettigny, et que tous deux sont les auteurs respectifs de quelques chansons « dont l'air est propre, mêlées aux nombreux airs anciens », qui rendent ce recueil si précieux pour l'archéologie musicale. Cependant M. le vicaire-général Voisin, qui a compulsé avec soin les archives de la cathédrale de Tournai, pense que, depuis 1618 jusqu'en 1622, le maître des primtiers s'appelait Nicolas Laumonier, nom dont les initiales ne concordent pas avec celles du maître J. J.

D'après Cousin et les autres historiens de Tournai, l'emploi qu'occupait Jean Bettigny obligeait le titulaire, en vertu d'un règlement du chapitre, du 10 septembre 1604, à nourrir et à entretenir convenablement, dans une maison située près de la chapelle Saint-Pierre, « douze jeunes clercs portant tonsure et le surply avec une robe de couleur perse, bleue, et le bonnet carré noir. » Il devait les instruire ès-bonnes mœurs, aux chants et cérémonies de l'église, leur apprendre le catéchisme, la lecture, l'écriture, les premiers éléments de la grammaire, les conduire à l'église, les en ramener, etc. Ces fonctions différaient si peu de celles

du maître de musique, qu'en 1676 le chapitre de la cathédrale jugea convenable de les y annexer et de confondre les deux institutions. Chev. L. de Burbure.

BEUCKELAER (*Alipe VAN*), dessinateur et sculpteur, vivait pendant les dernières années du XVIII^e siècle. Il était frère lai de l'ordre des Augustins, à Anvers, et dut travailler beaucoup pour son couvent; dans le réfectoire, il sculpta une belle chaire destinée à faire la lecture pendant les repas. On pense qu'il fut aussi dessinateur, car, dans la vente de Barchman-Wuytiers, tenue à Utrecht, en 1792, M. Kramm a trouvé la mention d'un dessin de Beuckelaer, d'après un tableau de Capelle, et représentant une *Mer tranquille avec beaucoup de vaisseaux*, etc. Le biographe hollandais pense qu'il s'agit du frère d'Alipe. Ad. Siret.

BEUCKELAER (*Joachim*), peintre de nature morte et d'histoire, né à Anvers, en 1530. Neveu de Pierre Aertsen, le Long, il en fut aussi l'élève; il eut ainsi le bonheur, dès son plus jeune âge, de trouver un guide chez qui l'affection de la famille se joignait au talent pour développer les qualités remarquables que la nature lui avait données. Il n'avança guère, nous dit le vieux Van Mander, « jusqu'à ce que son oncle lui fit peindre toutes choses d'après nature, tels que fruits, viande, oiseaux, poissons, etc. Cette étude faite avec persévérance le conduisit à une exécution facile et parfaite. » On le voit, alors comme aujourd'hui, la nature est toujours le maître par excellence. Malgré son mérite, le pauvre Beuckelaer ne fut guère apprécié de son vivant, ou du moins s'il réussit à avoir beaucoup de commandes, ses tableaux, très-mal payés ne lui valurent qu'une misérable existence; après sa mort, ils décuplèrent de valeur. Van Mander cite, entre autres, de notre artiste, un *Dimanche des Ramenaux* dont il fait l'éloge et qui, placé à l'église de Notre-Dame à Anvers, fut, dit-il, mis en pièces par les Iconoclastes. Il parle encore de ses cuisines pleines de toutes espèces de victuailles, de ses marchés aux poissons, aux fruits, etc., parfois ornés de figures de

cuisinières et fort bien traités. Beuckelaer travailla beaucoup pour la Hollande ; Amsterdam, Haarlem, Middelbourg possédaient de ses ouvrages. Parfois il essaya de l'histoire avec succès et orna des intérieurs de figures de grandeur naturelle. De ses tableaux d'histoire, Van Mander cite les *Quatre Évangélistes* et la *Famille desainte Anne*. Malgré ses efforts, Beuckelaer dut, pour vivre, se mettre même à la solde d'autres artistes ; c'est ainsi qu'il peignit les costumes dans les portraits d'Antoine Moro et d'autres pour un salaire d'un florin par jour. Pour cinq ou six livres, il exécutait des pièces capitales. Parmi les toiles que cite Van Mander, on remarque un *Ecce homo*, très-vanté, qui a dû appartenir à l'empereur. Le même sujet se trouve actuellement à Florence et à Munich, et il serait intéressant de pouvoir constater si l'un de ces tableaux est l'œuvre dont nous entretient le vieil auteur. Beuckelaer mourut à Anvers, où il travaillait pour un général nommé Vitelli (c'était au temps où le duc d'Albe se trouvait dans les Pays-Bas). La plupart des auteurs adoptent l'année 1570 pour date de sa mort, sans pouvoir cependant la préciser exactement. Immerzeel seul a commis une grave erreur en faisant décéder notre artiste octogénaire en 1610.

Ce n'est pas faire une supposition très-hasardée que de croire que l'insuccès de ses travaux fut cause de la mort prématurée de Beuckelaer ; en effet, il était âgé d'environ quarante ans, dit Van Mander, qui nous donne l'année précise de la naissance, et il déplora en mourant que sa vie durant il avait travaillé pour des sommes si minimes. Le coloris de ce peintre est fort beau, sa touche délicate ; il sut bien rendre la nature et il rappelle son maître par l'ensemble de sa manière. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, on voit de lui, à Florence, un *Christ montré au peuple*, et à Munich, un *Marchand de poisson avec sa femme et sa fille* et une *Foire avec la représentation de l'Ecce homo devant le palais de Pilate*. Cette dernière composition est en petites figures et porte la date de 1568. Le portrait de Joachim

Beuckelaer a été gravé par H. Hondius ; Lamponius y a inscrit des vers ; c'est le même portrait d'après lequel a été fait celui contenu dans la grande édition de Van Mander.

Ad. Siret.

BEUCKELS (*Guillaume*), ou **BUCKELS**, industriel. Ce personnage, quelque peu légendaire, appartient à la Flandre zélandaise. Il semble être né à Biervliet, dans la seconde partie du XIII^e siècle. Certains biographes prétendent qu'il vit le jour à Hughenvliet, village englouti par la mer en 1404 et qui était situé, selon les uns, dans l'île de Cadsant ; selon d'autres, dans la paroisse de Slype, près d'Ostende. Il doit sa célébrité à une invention, en apparence fort modeste, mais qui enrichit sa patrie d'une industrie devenue considérable, surtout dans le nord des Pays-Bas, à savoir celle d'encaquer et de conserver le hareng. Le savant Raepsaet, en examinant les titres de Beuckels à cette invention, fournit de longs détails sur l'opération de la caque du hareng, laquelle n'a rien de commun avec celle de la salaison de ce poisson connue depuis les temps les plus anciens. La caque consiste à faire à la gorge du hareng une incision par laquelle on retire les intestins et d'autres parties visqueuses ; puis on le sale et on le paque dans des tonnelets avec une saumure particulière. Ce mode de conserver ce poisson permet de l'expédier dans les contrées lointaines, ce qui ne saurait être obtenu par la simple salaison.

Du temps de Charles-Quint cette industrie avait déjà acquis une telle importance que ce prince, se trouvant à Biervliet avec ses sœurs, les reines de France et de Hongrie, voulut honorer la mémoire du bienfaiteur de la contrée en allant visiter son tombeau dans l'église de Notre-Dame, où il était inhumé. On a contesté à Guillaume Beuckels le mérite d'avoir trouvé le moyen de préserver de la corruption le hareng (1), dont la pêche était si abondante sur les côtes de Zélande et de Flandre, que ce poisson servit longtemps, dit-on, à engraisser

(1) Noël, *Histoire générale des pêches anciennes et modernes*, 10 vol. in-4^o.

les basses terres de ce pays. Une célébrité qui a échappé pendant tant de siècles à l'oubli ne saurait être considérée comme apocryphe. Un vitrail de l'église de Biervliet nous a, du reste, conservé le souvenir de Beuckels. Il y est représenté en costume de pilote pêcheur, assis sur un panier et tenant un hareng qu'il se dispose à évider avec son couteau. Des filets, une rame et un tonnelet forment autour de lui les attributs de sa profession. Cette peinture sur verre semble avoir été exécutée au XVII^e siècle, pour rappeler les services rendus à l'industrie nationale par Beuckels qui, d'après un acte authentique, occupait déjà, en 1312, les fonctions d'échevin. Il faut donc supposer que ce personnage n'était pas un simple pêcheur, mais un de ces riches commerçants en poisson dont les barques allaient au loin recueillir le hareng pour en faire ensuite le trafic.

La date de sa mort est incertaine. Le vitrail dont nous avons parlé l'indique comme ayant eu lieu en 1397. Cette indication est évidemment fautive puisqu'un acte authentique range Beuckels parmi les échevins de Biervliet, en 1312. Il est plus vraisemblable d'admettre, contrairement à l'opinion de Raepsaet, qu'il mourut en 1347, comme l'ont dit Marchantius, Sanderus et Grammaye, et, par conséquent, il devient impossible que Guillaume Beuckels ait pris du service comme marin à la fin du xiv^e siècle, sous Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, ainsi que l'indique M. Van Bruyssel, dans son *Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, t. II, pp. 30-31. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que le célèbre poète Cats a consacré une soixantaine de vers à la gloire de Beuckels dans son *Tachtentig jarig leven*.

B^{orn} de Saint-Genois.

Messenger des sciences historiques, 1829-1830, p. 411-414, avec pl. — Raep-aet, *Notice lue à l'Académie royale de Bruxelles*, le 18 novembre 1816. Gand, in-8°. B. Poelman. — Le Mayeur, *Gloire Belgique*, t. I, p. 450-452. Heylin, *De Inventis Belgarum*. (Mémoire de l'Académie de Bruxelles, année 1786.)

BEUDIN (*Corneille*) ou **GODINEZ** (1), missionnaire, né à Gravelines (ancienne

Flandre), martyrisé dans la Nouvelle-Biscaye, le 4 juin 1650. Beudin manifesta dès sa jeunesse une piété ardente. A peine avait-il achevé ses humanités à Berghes-Saint-Winoc, qu'il demanda à être admis dans la Compagnie de Jésus, principalement dans l'espoir de remplir des missions lointaines, et qu'il entra dans le noviciat de Malines où il y fut chargé de donner l'instruction élémentaire aux enfants qui se destinaient aux études latines. En 1635, il prononça ses vœux et alla étudier la théologie à Louvain. Il revint peu de temps après à Malines pour y enseigner les humanités et s'y signala surtout par son habileté à diriger la musique de l'église conventuelle. Il obtint enfin la faveur de faire partie d'une mission de quinze religieux que les jésuites envoyaient dans les Indes occidentales. Beudin alla faire ses adieux au collège de Berghes où il avait passé sa première jeunesse, puis s'embarqua à Ostende avec ses compagnons de voyage pour l'Espagne. Il partit de Cadix pour les Indes le 12 juillet 1647. Pendant la traversée, il utilisa son talent de musicien en charmant les ennuis d'une longue navigation par les accords de son violon et de sa belle voix. Après un repos de quelques semaines, son navire reprit la mer, relâcha aux îles Fortunées, doubla le Cap-Vert et parvint dans le port de Vera-Cruz à la fin de septembre. De là les missionnaires se dirigèrent sur Mexico avec l'intention d'y séjourner quelque temps chez les jésuites établis en cette ville. Mais, Beudin impatient de se livrer à ses travaux apostoliques, demanda et obtint d'être envoyé dans une partie éloignée du pays pour y aider le père Maes, Flamand comme lui, à catéchiser d'assez nombreux néophytes, nouvellement convertis. Il aspirait cependant à une plus haute destinée : il ambitionnait la couronne du martyr. Cédant à ses instances, ses chefs lui ordonnèrent d'aller prêcher la foi dans une contrée où aucune tentative de ce genre n'avait encore été essayée. Le pays des Taraumares, peuplade cruelle et barbare, aujourd'hui la Nouvelle-Biscaye (*Nova-Cantabria*), lui fut assigné. Il débuta avec bonheur dans ce poste dangereux, et

(1) Nom d'emprunt qu'il prit dans les Indes.

après trois mois de séjour, il avait si bien appris la langue de ces sauvages qu'il en put formuler une grammaire avec les dessins des caractères qu'ils employaient. Afin que ce travail pût servir à ses successeurs, il en envoya une copie accompagnée d'un vocabulaire à la bibliothèque des religieux à Mexico. Au moyen de ce formulaire, Beudin commença à expliquer l'Évangile aux Taraumares, tout en les initiant en même temps aux cérémonies du culte. Sa propagande s'exerçait dans tous les rangs de cette population inculte; il parcourait leurs différentes tribus, s'introduisait familièrement dans leurs habitations, usant de tous les moyens de persuasion, apprenait aux jeunes filles et aux enfants à réciter des chants sacrés, qu'il accompagnait en jouant du violon. Ainsi la musique, dans laquelle il excellait, ne resta pas étrangère à ses succès apostoliques. Tout à coup, par un revirement subit et prétendant avoir à se plaindre de la domination espagnole, ces sauvages renoncèrent à l'instruction de leur pasteur, se retirèrent de l'endroit où il avait planté la croix, firent alliance avec d'autres tribus, se précipitèrent sur les Espagnols établis dans les environs et en massacrèrent un grand nombre. Beudin crut à une révolte momentanée et chercha à préserver de la contagion le petit groupe de Taraumares qui lui étaient restés fidèles. On l'engagea à abandonner la dangereuse station où il s'était retiré, le gouverneur de la ville la plus voisine lui offrit même une escorte pour le ramener; mais craignant que les brebis qu'il avait gagnées ne vinsent à se disperser, s'il les quittait, le courageux missionnaire voulut, comme un vaillant soldat, rester à son poste. Il paraissait même sans crainte pour sa propre personne, lorsque pendant la nuit du 4 juin 1650, les sauvages se jettent sur la hutte où il se trouvait avec quelques nouveaux convertis, l'entourent et y mettent le feu. Menacé par les flammes, il se précipite au dehors avec ses compagnons. Mais il est aussitôt saisi par ses assassins; on lui attache une corde autour du cou, on le traîne jusqu'au devant de la croix qu'il a plantée, et on

le massacre impitoyablement en le frappant à coups de pieux et en le perçant de flèches.

La fin tragique de Corneille Beudin, ainsi que l'histoire de sa mission, font l'objet d'un écrit fort curieux, intitulé : *Relatio triplex de rebus Indicis*; Antverpiæ, J. Meursius, 1664, in-18; et en tête de laquelle se trouve son portrait.

Ce missionnaire nous a laissé une lettre datée de Cadix, du 2 mai 1647, publiée dans l'opuscule qui porte pour titre : *Philippe Nutius à la cour de Suède*. Bruxelles, 1858, in-8°.

Bon de Saint-Genois.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, VI, 44. — Destombe, *Vie des Saints, etc., des diocèses de Cambrai et d'Arras*, IV, 328.

BEUGHEM (*Charles-Antoine-François de Paule VAN*), né à Bruxelles en 1744. Après avoir fait un cours d'humanités dans sa ville natale, il partit pour l'Université de Louvain et y parvint au grade de bachelier dans la faculté de théologie; mais, comme son penchant le portait à l'enseignement, il ne s'avança pas davantage dans cette carrière. Promu au sacerdoce, en 1770, il accepta d'abord une place de professeur de seconde au collège de Turnhout, d'où il passa après quelque temps, en qualité de principal, à celui de Courtrai. Dès lors il occupa ses loisirs à composer des écrits peu étendus pour inspirer aux jeunes gens, avec le goût de l'étude, des sentiments de piété. Un grand intérêt s'attachait à cette époque à la question de la suppression de la mendicité; l'abbé Van Beughem prit part à la discussion que souleva cette question grave, par plusieurs brochures qui furent bien accueillies. Il leur dut peut-être de se voir appeler au poste, plus important, de principal du nouveau collège thérésien de Gand, où il s'applaudit de trouver un collaborateur et un ami dans M. J.-B. Lesbroussart. Il ne conserva toutefois ces fonctions que pendant douze ans et les quitta pour la place de secrétaire de l'évêché de Tournai, où il montra, avec un dévouement constant à l'Église, une modération et une sagesse peu communes à cette époque

orageuse de la révolution brabançonne. Le cardinal-archevêque de Franckenberg étant particulièrement charmé du mérite de l'abbé Van Beughem l'invita à se charger de son secrétariat (1790), et n'eut qu'à s'applaudir de lui avoir donné sa confiance. Cette heureuse position fut enlevée à l'abbé au bouleversement général qu'amena l'invasion de la Belgique par les républicains français : le cardinal dut se retirer au delà du Rhin et son secrétaire ayant refusé le serment de haine à la royauté, fut jeté en prison à Malines. Transféré de là à Versailles, il y fut condamné à la déportation à l'île d'Oléron, mais l'état de sa santé ne permettant pas de l'y transporter, il demeura à Versailles et il obtint, après deux ans de détention, la permission d'habiter la ville, sous la surveillance du maire. Son temps alors fut partagé entre l'étude des lettres, qu'il affectionna toujours, et la visite de l'hôpital, où il exerça avec succès le saint ministère. Rendu enfin à sa patrie par la chute du premier empire, il ne fit plus que languir ; sa santé toujours frêle s'étant beaucoup affaiblie encore par des chagrins de famille, il mourut à Bruxelles le 21 décembre 1820, à l'âge de soixante-seize ans. Van Beughem avait publié un grand nombre d'écrits en flamand, français et latin, tant en vers qu'en prose, mais aucun de longue haleine. Un modeste savoir, beaucoup de simplicité et un but toujours utile les recommandaient, mais on y aurait désiré des formes plus nobles, plus élégantes. Ses ouvrages principaux sont : 1^o *Documenta à variis veteris testamenti historiis petita*. Malines, 1797. — 2^o *Oratio in funere Goardi-Gerardi van Biersel, episcopi gand.* Gand, 1778. — 3^o *Oratio in funere Mariae-Theresiae Augustae*. Ibid., 1781 (1).

J.-J. De Smet.

BEUGHEM (Jean-Ferdinand DE), évêque d'Anvers, né à Bruxelles en 1630, mort dans sa ville épiscopale le 19 mai 1699. Il appartenait par sa naissance à une des familles patriciennes de Bruxelles. Son père, Jean de Beughem, seigneur

d'Ottignies et de Hautthem et commissaire des armées royales, l'envoya de bonne heure à l'Université de Louvain, où il prit le grade de licencié dans l'un et l'autre droit. Il devint ensuite chanoine de la collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles, et fut nommé doyen du chapitre le 26 mars 1673. Promu à l'évêché d'Anvers en 1679, il fut sacré le 12 novembre de la même année, dans la chapelle du palais archiépiscopal de Bruxelles, par l'archevêque de Malines, assisté des évêques de Bruges et de Ruremonde. Pendant environ vingt ans, il administra son diocèse avec le plus grand zèle, la plus grande vigilance, et mourut regretté par tout son troupeau, à l'âge de soixante-neuf ans. Il fut enterré dans l'église cathédrale d'Anvers, où l'on grava sur sa tombe l'épitahe suivante :

D. O. M.

JOANNES FERDINANDUS
VAN BEUGHEM
NONUS ANTVERPIENSIVM EPUS
GREGI SUO ET OMNIBUS CHARUS
UT VERUS PASTOR CURA DUXIT
CHARITATE IUUIT, OPERE LUXIT.
QUI VIVUS DE SE HUMILITER TACUIT
LOQUATUR MORTUUS.
CUM DUXI, IUVI, LUXI
UT LUX PERPETUA EI LUCEAT
V. V.

Sa devise était :

Virtute et Constantia.

E.-H.-J. Reussens.

Foppens, *Historia episcopatus Antverpiensis*. — Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, t. VII.

BEUGHEM (Louis VAN), architecte, né à Bruxelles au xvi^e siècle. Voir BOGHEM (Louis VAN).

BEURSE (Pierquin). La forme flamande des noms de ce compositeur de musique fait supposer qu'il appartenait à nos provinces ; toutefois le lieu de sa naissance est incertain. Pierquin (en flamand *Peerken*, petit Pierre) Beurse (qu'on écrit parfois *Beurst* et *Bursin*) était, en 1474, organiste de la chapelle musicale à la cour de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Il avait succédé dans cet emploi au ténoriste Philippe du Passaige, ou *de Passagio*, après que

(1) Dans la notice qu'il a donnée sur le savant et pieux principal, et qui nous a été fort utile, M. F.-V. Goethals fait connaître exactement tous

les écrits de l'abbé Van Beughem. V. *Messenger des sciences et des arts*, année 1853, page 39 et suivantes.

celui-ci eût pris sa retraite pour se fixer à Anvers, où il mourut en 1492. Beurse occupait encore ces mêmes fonctions en 1480 et 1481, sous l'archiduc Maximilien d'Autriche, époux de Marie de Bourgogne. Ce n'est qu'en 1492 que son nom disparaît des comptes et qu'on trouve mentionné dans les états de la chapelle, comme organiste, Godefroid ou Govard De Neve, en latin *Nepotis*. Ce dernier, à qui on a donné erronément le prénom de *Gomard* et de *Gommaire*, et qui était encore organiste de l'église de Notre-Dame, à Anvers, le 1^{er} février 1490, n'a pu succéder au poste de Pierre Beurse que postérieurement à cette date. La retraite de Beurse doit par conséquent être fixée entre le 1^{er} février 1490 (v. st.) et le mois de novembre 1492. Quant à Godefroid De Neve, il décéda à Anvers en 1496, après avoir servi à la chapelle de l'archiduc Philippe, père de Charles-Quint (1).

Pierre Beurse a composé quelques morceaux qui sont devenus extrêmement rares. « Une chanson à trois voix sous le nom de *Beurt*, dit M. Fétis (*Biographie universelle des musiciens*, deuxième édition) se trouve dans un manuscrit qui a appartenu à Pixérécourt et qui est passé en Angleterre. Il est vraisemblable qu'elle appartient à l'artiste dont il s'agit ici. »

Chev. L. de Burbure.

BEVEREN (*Charles VAN*), peintre, né à Malines, le 6 avril 1809, mort à Amsterdam, le 16 septembre 1850. Van Beveren commença très-jeune ses études à l'académie de sa ville natale; doué des plus heureuses dispositions, et d'un goût particulier pour l'art, il se plaça bientôt au premier rang parmi les élèves. Les prix qu'il remporta dans les diverses sections de l'enseignement jusqu'à la classe du dessin d'après nature, constatèrent son aptitude. En 1827, il s'initia à la peinture sous M. Vervloet, directeur de l'académie, et les vues de villes qu'il exécuta alors firent déjà pressentir la brillante carrière artistique qu'il allait parcourir. Ses études étant terminées à

Malines, il se rendit à Anvers, pour se perfectionner à l'académie de cette ville et s'y distingua comme un des plus brillants sujets. Il y fit aussi des intérieurs d'église, tout en s'exerçant cependant au dessin de la figure. En 1830, il quitta sa patrie pour se rendre en Hollande, s'y fit avantageusement connaître; mais sentant qu'il lui manquait l'étude des anciens maîtres, il visita, à cette fin, en 1832 et 1834, l'Italie, la France, etc., et revint avec une ample moisson d'esquisses et de croquis à Amsterdam, où il se fixa définitivement. Il n'avait pas encore adopté de spécialité; il choisit alors le tableau d'intérieur, dans lequel il excella et qu'il traita avec un goût, une délicatesse et un fini remarquables. Les tableaux de genre qu'il nous a laissés attestent l'esprit d'observation; son coloris est ferme, son pinceau large et moelleux, ses compositions sont bien ordonnées. Il s'occupait aussi du portrait et nous pouvons en mentionner deux de grandeur naturelle, supérieurement peints, qui se conservent dans sa famille à Malines. Il exposa, en 1835, à Amsterdam, *la Religieuse*, et, en 1839, *le Joueur de guitare*. Ces deux tableaux, dit Immerseel, font partie, ainsi que d'autres, de la collection de M. Rothaan; M. Ancher en possède aussi quelques-uns. Sa dernière toile : *La mort de Saint-Antoine*, se trouve à l'église Moses en Aaron, à Amsterdam; c'est son chef-d'œuvre. Les productions de Van Beveren, très-recherchées et estimées en Hollande, sont rares en Belgique. Son talent fut hautement apprécié en Hollande. Ses œuvres, dit un biographe néerlandais, transmettront son nom aux générations futures. L'Institut royal néerlandais s'était empressé de l'appeler dans son sein, et le nomma correspondant dans la quatrième classe, nomination approuvée par arrêté royal du 22 avril 1850; il était déjà, depuis 1837, membre de l'Académie royale des beaux-arts d'Amsterdam. Malheureusement, notre artiste ne jouit pas

(1) Ses exécuteurs testamentaires le qualifient de : *Honorabilis vir Magister Godefridus De Neve, presbyter, dum vixit et decessit organista illustris-*

simi principis nostri Archiducis Philippi: (Archives de Notre-Dame, à Anvers.)

longtemps de cette haute distinction ; un cancer de l'estomac l'enleva en peu de jours ; il succomba dans la force de son talent, à peine âgé de quarante et un ans. M. Kramm possède le portrait de Van Beveren, dessiné par G. Craeyvanger.

Aug. Vander Meersch.

Immerzeel, *Levens der Kunstschilders.* — Kramm, *Levens der Kunstschilders.* — Siret, *Dictionnaire des Peintres.* — Notes inédites. — *Eendragt*, 1850, p. 42.

BEVEREN (*Mathieu VAN*), statuaire et graveur de la monnaie royale, né à Anvers vers l'an 1630, mort à Bruxelles, le 24 février 1690. Il fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame, à l'église de Laeken. Il paraît probable qu'il se maria vers 1655 ; on ignore le nom de sa femme, mais un manuscrit contemporain appartenant à M. Théodore van Lerijs mentionne, en effet, que l'unique enfant de Van Beveren (*zyn eenig naergelaete kind*) Anne-Marie, mourut le 17 mars 1739, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. D'après cette expression Van Beveren n'aurait jamais eu qu'un seul enfant, cependant il peut encore subsister des doutes à ce sujet, puisqu'il est établi qu'il assista, le 20 mars 1669, à l'église cathédrale d'Anvers, comme témoin principal au mariage de Catherine van Beveren avec Nicolas van Verendael, père du célèbre peintre de fleurs de ce nom.

Mathieu van Beveren occupe un rang distingué parmi les artistes flamands du XVII^e siècle. Son mérite était si bien établi qu'en 1650 il entra, en qualité de maître, dans la célèbre gilde de Saint-Luc, à Anvers, sans avoir passé par le degré d'apprenti ou d'élève, comme les statuts le prescrivaient ; d'où il faut conclure qu'il fut l'associé et non l'élève du sculpteur Pierre Verbruggen, le vieux, comme le dit pourtant Ph. Baët dans son *Mémoire sur les artistes néerlandais* (*Bulletins de la commission royale d'histoire*, volume XIV, p. 81).

Il serait impossible de citer toutes les œuvres dues à son habile ciseau ; quelques-unes sont perdues, mais celles qui décorent encore les principales églises du pays, soutiennent honorablement la comparaison avec les produits les plus remar-

quables de la statuaire flamande. C'est à Anvers, sa ville natale, que Van Beveren laissa les plus beaux témoignages de son talent. L'église paroissiale de Saint-Jacques possède de lui le mausolée de marbre élevé à la mémoire du maître de chapelle Gaspard Boest. Ce monument, décoré d'une *Mater dolorosa et de deux anges*, est plein d'expression et de grâce ; ce n'est pas sans raison qu'on le considère comme le chef-d'œuvre du maître. L'abbaye de Saint-Michel possédait une statue d'albâtre représentant l'apôtre saint Mathieu, qui décorait le tombeau de Jean Vanden Broecke, production remarquable et digne de figurer à côté des meilleures que cette riche abbaye possédait. La chaire de vérité de l'église des Récollets est également de la main de Van Beveren, qui sculpta en bois le sujet principal, *saint François et les deux anges*. A Bruxelles, l'église du Sablon possède de lui le mausolée du prince Lamoral de la Tour et Taxis, orné des statues du *Temps* et de la *Vertu*. Mensaert, dans le *Peintre amateur et curieux*, attribue ce monument au ciseau de Cosyns, et Immerzeel, en copiant cette erreur, ne s'aperçoit pas qu'il se contredit en attribuant la même œuvre tantôt à Van Beveren et tantôt à Cosyns. A Gand, Mathieu van Beveren entreprit la construction du maître-autel de l'église collégiale de Saint-Nicolas, véritable monument d'architecture, digne de servir de rétable à la splendide composition de Nicolas De Liemaker. Les statues de bois représentant le roi David et sainte Cécile, qui ornaient autrefois le jubé, sont également de la main du statuaire anversois. A Termonde, à l'église de Notre-Dame, on admire les statues des quatre évangélistes, exécutées, en 1665, pour la décoration des orgues. En 1660, il termina le groupe principal de la chaire de vérité, représentant l'*Hérésie* sous la figure de Mahomet vaincu par les anges messagers de la parole divine. Van Beveren aimait à traiter le grand sujet du Calvaire ; le Christ en croix, mourant ou ayant déjà rendu le dernier soupir, faisait souvent l'objet de ses méditations et de ses études. La plupart des abbayes

et des monastères tenaient à honneur de posséder un christ d'ivoire dû à son ciseau. Ces chefs-d'œuvre de toute dimension, si nombreux jadis, ne se rencontrent plus que rarement, mais ceux que l'on conserve excitent l'admiration, non-seulement pour la correction et la finesse du dessin, mais encore pour le sentiment de divine grandeur que l'artiste a su répandre sur les traits de l'homme-Dieu. Kervyn de Volkaersbeke.

BEVERUS (Jean), professeur, philosophe, né à Beveren. XVII^e siècle. Voir SERJACOBS (Jean).

BEX (Henri), écrivain religieux du XVIII^e siècle. On ne connaît aucun détail sur sa vie. L'on sait seulement qu'il appartenait à la province gallo-belge de la Compagnie de Jésus et l'on a de lui les ouvrages suivants : 1^o *le Prince dévot et guerrier ou les vertus héroïques de Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche*, traduit du latin du R. P. Avancin, et augmenté de quelques mémoires en françois. A Lille, Nicolas de Rache, 1667; in-4^o de xx-466 pages et trois planches gravées. — 2^o *Six panégyriques de sainte Ursule et des onze mille vierges*. A Liège, Pierre Danther, 1679; vol. in-8^o de XII-172 p.

E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Alois De Backer. *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, VI^e série, p. 44.

BEX (Pierre DE), seigneur de Freloux, jurisculte distingué, bourgmestre de Liège, né en cette ville vers 1570, décapité le 22 février 1651. Il appartenait à une ancienne famille patricienne que l'on croit originaire de Maestryck, et qui s'établit à Liège vers la fin du x^e siècle. Stimulé par l'exemple de ses ancêtres qui avaient occupé des charges et des dignités importantes dans l'État et dans l'Église, Pierre de Bex s'intéressa de bonne heure aux affaires de son pays. Son dévouement à la cause du peuple et l'énergie qu'il déploya à la défendre pendant le règne si agité de Ferdinand de Bavière, lui valurent une grande popularité. Les clefs magistrales lui furent confiées pour la première fois en 1623. Son nom figure parmi ceux des candidats sur les rangs lors des fameuses élections de 1630, qui

élevèrent au pouvoir Laruelle et Beeckman. Son tour revint en 1632, puis encore en 1637 et 1647. Il fut, ainsi que son parent, le colonel Jagmart, une des personnalités les plus influentes du parti des *Grignoux*, opposé à l'évêque Ferdinand et considéré par là même comme dévoué aux intérêts de la France. Délégué par la cité en 1640 pour négocier la paix de Tongres, dite *Paix fourrée*, qui valut de si amères déceptions à ses amis politiques, De Bex dut se réfugier la même année à Maestricht, afin d'échapper aux poursuites des *Chiroux* redevenus maîtres du terrain. Il y resta jusqu'à la réaction de 1646; sa magistrature de l'année suivante fut signalée par des représailles. Pendant toute cette malheureuse époque, Liège se vit en proie aux horreurs de la guerre civile. Aux massacres de la Saint-Grignoux (21 juillet 1646) qui avaient eu pour résultat la rentrée des exilés, les Chiroux répondirent en 1649 par d'autres scènes de violences, qui amenèrent la désastreuse capitulation du 29 août, dite *Paix de Saint-Gilles*, prélude de nouveaux désordres et le premier coup fatal porté aux anciennes franchises de la cité. Tout le pays fut cruellement rançonné; la France elle-même, sur laquelle le parti populaire avait cru pouvoir compter pour faire respecter la *neutralité* liégeoise, la France exigea inopinément des contributions de guerre. Les Liégeois apprirent à leurs dépens, dit un historien, que les services rendus par les grandes puissances aux petits États sont rarement désintéressés.

De Bex avait de sérieux motifs de se croire en butte aux persécutions de ses anciens ennemis. Il jugea prudent de s'effacer entièrement: il vécut deux ans isolé, soit à Waremme, soit plus probablement à Herstal (1). On lui avait conseillé de gagner Maestricht; pour se défendre de suivre cet avis, il alléguait un sauf-conduit dont il était porteur, et les immunités du lieu qu'il avait choisi pour retraite: Herstal appartenait alors à la famille de Nassau. Cette confiance le

(1) Le récit de Foulon qui adopte cette dernière opinion est parfaitement clair et vraisemblable.

perdit. Le comte de Taxis, au service de l'archiduc Léopold, communiqua au nouveau prince de Liège, Maximilien-Henri de Bavière, une lettre compromettante prétendument écrite par De Bex au duc de Lorraine, de commun accord avec des nobles suspects. Il y était question d'intelligences que l'ancien bourgmestre aurait conservées à Liège avec des partisans de l'opposition. Il n'en fallut pas davantage. Un détachement de troupes allemandes fut aussitôt envoyé à Herstal, du consentement, dit-on, de la princesse d'Orange : De Bex rentra prisonnier dans sa ville natale, le 3 février 1651.

On voulait un exemple. L'ancien ami de Laruelle et de Beekman, le beau-père de Barth. Rolans fut condamné à mort par le tribunal des échevins. Le vénérable octogénénaire pouvait, il est vrai, obtenir sa grâce, mais il devait la demander humblement au successeur de Ferdinand, au neveu de celui dont il avait si longtemps combattu la politique imprudente et souvent coupable. C'eût été désavouer son passé. Aux larmes et aux supplications de sa famille, il répondit par un refus stoïque.

Le 22 février, un échafaud était dressé devant la rue Neuvise; tout autour on avait distribué les hommes du baron de Vierset et un corps de quatre cents fantassins. Vers trois heures après midi, De Bex fut amené portant un flambeau à la main. Quand il gravit l'escalier fatal, les tambours commencèrent à battre, les trompettes retentirent. Tout ce bruit devait étouffer la voix du noble vieillard dans la tête, quelques instants après, tombait sous la hache du bourreau.

Le 3 novembre 1654, Maximilien-Henri, de son autorité principale, rendait une ordonnance par laquelle il absolvait la mémoire de De Bex, et restituait en tant que de besoin sa postérité en mesme estat qu'elle estoit et pouvoit estre auparavant et comme si cette mort ne fût survenue....

De Bex est l'une des figures les plus populaires de l'histoire de Liège. « Il fut regretté de bien des gens qui le jugeaient d'une meilleure fortune pour sa grande habileté dans les affaires, son intégrité et sa grande éru-

dition dans le droit. » Les historiens les plus favorables au parti épiscopal ont épargné la victime de Maximilien-Henri. De Bex était sincèrement attaché à la neutralité liégeoise, aux privilèges et aux lois de son pays, dit M. de Crassier; il a pu croire qu'il ferait quelque bien, mais il n'a pu ni prévoir ni empêcher les excès dont ses collègues se rendirent coupables. Le même écrivain ne le considère pas même comme ayant été un chef de parti dans le sens où il applique, par exemple, cette qualification à Laruelle et à Beekman. — Le nom de De Bex s'est éteint le 22 février 1845, par la mort du chevalier J.-L.-E. de Bex, qui a occupé les fonctions de bourgmestre de Liège sous le règne de Guillaume Ier.

Ul. Capitaine.

Le portrait raccourci des factions, 1645. — Bouille, Hist. de Liège, t. III. — Foulton, Hist. populi Leod., t. III. — Loyens, Recueil héraldique. — De Gerlache, Hist. de Liège. — Polain, Les derniers Grignoux. — De Groutars, Le village de Jupille.

BEYAERT (*Josse*), sculpteur, né à Louvain, au xv^e siècle. Il était fils de Jean et petit-fils d'Arnoud, l'un des chefs de la corporation des menuisiers. Josse Beyaert, qui figure dans les documents de l'époque avec les qualifications de *tailleur d'ymaiges*, — *beeldsnyder*, — *sculptor ymaginum*, paraît avoir été un artiste de mérite, puisque Mathieu de Layens, l'architecte de l'hôtel de ville de Louvain, lui confia l'exécution d'une partie des sculptures décoratives de cet édifice. Il exécuta, en 1459, le *bâton royal* de l'une des deux portes de ce monument, espèce de colonnette simple surmontée d'une niche, dans laquelle il plaça la statuette de saint Pierre, patron de la ville; et en 1468, les bas-reliefs qui ornent les aiguilles des poutres en chêne de la salle gothique, petits sujets admirables de conception et de hardiesse. Les pendentifs de la voûte en chêne de la salle attenante sont également dus à son habile ciseau, ainsi que les bas-reliefs en pierre d'Avennes qui décorent la voûte de l'ancienne trésorerie; ces dernières compositions sont puisées dans la Bible et présentent un grand intérêt pour l'art.

Comme dans beaucoup d'autres villes,

il y avait dans le campanile de la tour de Saint-Pierre, à Louvain, une statue mobile ou mannequin chargé d'annoncer les heures; le peuple le désignait sous la dénomination de *maître Jean*. Notre sculpteur fut chargé, en 1459, d'en faire un nouveau spécimen, représentant un chevalier armé de toutes pièces, lequel fut enluminé par Hubert Stuerbout; il reçut pour ce travail huit florins du Rhin. Beyaert, qui travailla pour un grand nombre d'églises de Louvain, sculpta, en 1463, les ornements d'un nouveau jubé à l'église des Récollets et exécuta aussi des sculptures dans l'église de Saint-Léonard, à Léau, de 1477 à 1482.

La ville de Louvain, qui avait alors un peintre en titre, voulut avoir aussi son sculpteur officiel. Josse Beyaert obtint ce poste; il figura, en qualité de fonctionnaire de l'antique cité, en 1475 et 1476, dans l'*Omgang* ou procession de la kermesse. Il semble avoir appartenu à une famille aisée; ses frères et sœurs étaient bien établis et l'un d'eux, Pierre Beyaert, qui mourut en 1471, occupa les fonctions de secrétaire de la ville. Notre artiste, qui avait été marié et père de plusieurs enfants, mourut avant le 22 mars 1486; la date précise de son décès nous est restée inconnue.

Nous citerons encore ici deux sculpteurs de la même famille. JEAN BEYAERT, dit *Vanden Borre*, fils de Pierre, qui exécuta, en 1478, un rétable pour l'église de Groot-Adorp.

LANCELOT BEYAERT, fils du précédent, qui travailla en 1528, à Louvain, avec Guillaume Hessels, à l'autel que la corporation des maçons fit élever en l'église de Saint-Pierre. Un de ses élèves, Henri de Vleeschouwer, obtint, le 19 août 1519, de Jean Rogge, juré de la corporation des sculpteurs, une attestation d'aptitude, constatant qu'il avait passé le temps stipulé par les statuts dans les ateliers de Beyaert.

Ed. van Even.

Comptes de la ville. — Registres des chambres échevinales. — *Louvain monumental*.

BEYAERT (Jean), dit **VANDEN BORRE**, frère de Lancelot, dont il est fait mention à l'article précédent, naquit

en 1499, à Louvain, et y mourut en 1543. Il épousa la fille de Josse Metsys, ferronnier, architecte, horloger et frère du fameux peintre Quentin Metsys. En 1524, il aida son beau-père dans l'exécution, en pierres d'Avennes, du modèle des trois flèches, dont on avait alors l'intention de surmonter le beffroi de l'église de Saint-Pierre. Ce modèle, qui fut monté, en 1529, dans l'une des salles de l'hôtel de ville, par Jean Beyaert, forme encore un des plus beaux ornements du musée archéologique de la ville de Louvain. Deux ans après, en 1531, notre artiste exécuta un groupe figurant la Sainte-Trinité, qui était destiné à occuper une niche dans la façade de la porte de Diest, alors nouvellement construite. Un second groupe de trois personnages, deux lions et deux griffons, ainsi que les armoiries sculptées de la ville, qui devaient décorer la façade de cet édifice du côté de la campagne, furent également confiés à son ciseau.

Jean Beyaert, qui, dans sa jeunesse, avait eu maille à partir avec la justice pour divers détournements, donna à la fin de sa vie des preuves nouvelles de son caractère fougueux et irréflecti. Sa fin lamentable appartient à la sanglante histoire des persécutions religieuses du XVII^e siècle. Nous la rapporterons en quelques lignes.

On sait qu'en 1543, quarante bourgeois de Louvain furent arrêtés pour cause d'hérésie. Enlevés à la juridiction des échevins, on les traduisit devant une commission spéciale nommée par l'empereur Charles-Quint. Jean Beyaert et sa femme se trouvèrent au nombre des accusés. Catherine Metsys, qui avait reçu une certaine instruction, était une protestante convaincue. Elle exerçait une action profonde sur son époux, néophyte plus zélé que réfléchi. En effet, Beyaert ne se contenta pas de déclamer contre le culte catholique et d'assister aux réunions de ses coreligionnaires; il se livra parfois à des excès d'ardeur qui ne pouvaient manquer de tourner contre la cause de la réforme. Un jour il enleva des églises de Saint-Pierre et de Saint-

Jacques des peintures représentant le purgatoire, les mit en morceaux, puis les brûla. Arrêté après cet acte inconsidéré, il fut livré à la torture et subit l'épreuve de l'eau. Beyaert ne trouva pas en lui une foi assez sérieuse pour résister aux tourments qui lui furent infligés. Soumis une seconde fois à la torture, ainsi que sa femme, Catherine Metsys, ils devinrent par leur faiblesse les véritables dénonciateurs de leurs coaccusés. Les aveux de Beyaert ne le sauvèrent cependant pas du dernier supplice. La seule grâce qu'on lui accorda fut celle de périr par le glaive, au lieu d'être exécuté par le feu. Quant à Catherine Metsys, elle fut enterrée vive avec Antoinette van Roesmael, une femme de cinquante-huit ans, qu'on envisageait comme l'âme de la réforme à Louvain. Cette horrible exécution eut lieu au mois de juillet 1543. Les interrogatoires de ces victimes du fanatisme et de la cruauté de ce siècle ont été publiés par M. Ch.-Al. Campan, à la suite des *Mémoires de Francisco de Enzinas*. Bruxelles, 1862. Ed. van Even.

Comptes de la ville. — Registres des chambres échevinales. — *Louvain monumental*. — *Mémoires de F. de Enzinas*.

BEYENS (*Albert-Guillaume-Marie*), juriconsulte, né à Deynse en 1760, mort à Bruxelles en 1825. Après avoir fait de brillantes études à l'Université de Louvain, Albert Beyens s'inscrivit au barreau de Gand, et y devint, sous l'empire, président du tribunal de première instance. A la suite des événements de 1815, il quitta cette ville et se fit recevoir avocat près la Cour suprême de Bruxelles, où ses talents lui assignèrent bientôt une place parmi les avocats les plus distingués de la capitale. Il y fut chargé d'un grand nombre de causes importantes et principalement de causes politiques. C'était l'époque où le gouvernement de Guillaume I^{er}, marchant vers l'arbitraire, multipliait les procès de presse et fâchait d'enchaîner et d'anéantir l'indépendance du barreau belge. Beyens fut un des plus ardents champions de la réaction qui se manifesta alors contre ces tendances oppressives et mit tous ses talents au service de la liberté et de la légalité. Armé de la com-

plaisante loi de 1818, le gouvernement néerlandais venait d'intenter des poursuites contre Vanderstraeten, auteur d'un ouvrage intitulé : *De l'état actuel du royaume des Pays-Bas et des moyens de l'améliorer*. Sept avocats se présentèrent pour le défendre : MM. Albert Beyens, Beyens jeune, Tarte cadet, Barthélemy, Doncker, Defrenne et Stevens. Ils rédigèrent, en 1820, une consultation dans laquelle ils établissaient que loin d'être coupable, Vanderstraeten avait bien mérité du gouvernement et de ses concitoyens pour le patriotisme de ses intentions. Le manuscrit n° 601 de la Bibliothèque de Gand contient l'original de cette consultation, qui diffère notablement de la pièce imprimée. Les passages qui devaient le moins plaire au gouvernement y sont barrés et ne se retrouvent point dans la consultation imprimée, ou y sont singulièrement adoucis. Néanmoins les sept avocats furent suspendus de leurs fonctions, arrêtés et poursuivis comme prévenus « d'avoir alarmé ou tenté d'alarmer, troublé ou tenté de troubler le public, au moyen d'un écrit imprimé ou distribué avec profusion, d'avoir suscité ou tenté de susciter la défiance et la désunion parmi les habitants du royaume et de les avoir provoqués à la désobéissance envers les autorités publiques. » Ce procès causa une grande émotion dans les provinces méridionales du pays, plusieurs barreaux envoyèrent des adresses aux prévenus. Ceux-ci, assistés d'autant de conseils, allaient se défendre eux-mêmes ; on parlait de sept audiences, employées à la défense et d'un nombre égal consacrées à la réplique, et ce procès menaçait de devenir un procès national. Aussi la chambre des mises en accusation de Bruxelles, se conformant en cela aux vœux du gouvernement, qui craignait de donner un retentissement fâcheux à cette affaire, se hâta-t-elle de déclarer qu'il n'y avait pas lieu à poursuites, et les sept avocats ne subirent que des peines disciplinaires. Albert Beyens passe pour avoir pris la plus grande part dans la rédaction de l'écrit incriminé. Il plaida encore quelques autres causes politiques, entre autres

le procès de presse de MM. Donny et Crawford (voir manuscrits de la Bibliothèque de Gand, no 623), et rédigea un grand nombre de mémoires judiciaires, dont quelques-uns ont été imprimés. Beyens s'était particulièrement occupé de l'ancien droit belge, et avait écrit, en langue flamande, un résumé succinct et très-substantiel du droit flamand : *Inlydinge tot de kennis van het Vlaemsch Regt*. Par suite de l'introduction du droit moderne, ce traité est resté manuscrit, quoiqu'il méritât certes les honneurs de l'impression.

Eugène Coemaës.

BEYENS (*Jean*), avocat, frère cadet du précédent, né à Deynse vers 1762, mort à Bruxelles en 1827. Jean Beyens était, comme son frère, élève de l'ancienne Université de Louvain et avait été second dans le concours philosophique de 1793, où Hellebaut, de Gand, remporta la palme académique. Sous la république française, il se fit inscrire sur le tableau des avocats de Gand et se lia d'étroite amitié avec N. Cornelissen, dont il partageait l'esprit philosophique et caustique. Il fut même parfois son collaborateur. L'an V, Beyens, que supportait mal le régime français, fut exclu du conseil municipal de Gand pour *incivisme*, et vers la même époque, il publia : *Quelques observations sur le rapport fait par le citoyen Duviquel, au nom de la commission du conseil des Cinq Cents chargée d'examiner les opérations électorales du département de l'Escaut, adressées au conseil des Anciens, par le citoyen Beyens, jeune, de Gand*, in-8°, sans nom d'imprimeur. Nommé professeur de législation à l'école centrale du département de l'Escaut, il y fut chargé d'un cours, dont le programme officiel est tracé en ces termes qui caractérisent l'esprit et les aspirations de cette époque : « Il comparera les droits » et les devoirs de l'homme en société » et développera successivement les principes et la fin du droit naturel et » du droit des gens, des lois politiques » qui constituent la forme du gouvernement de l'État, de celles relatives à la » propriété individuelle, aux richesses » et au bonheur des nations ; il recherchera les bases propres à guider le lé-

» gislateur dans la formation des lois » morales qui doivent diriger le caractère » national vers la vertu ; et terminera » par un traité sur les lois civiles et criminelles. » Ce programme qui soulève la discussion d'innombrables problèmes et contient la matière de dix cours, ne fut certainement point rempli. Beyens n'occupait pas longtemps cette chaire ; le gouvernement français, trouvant qu'il y avait une certaine incompatibilité entre le fonctionnaire enseignant et l'avocat indépendant, le démissionna bientôt. Sous l'empire, Jean Beyens s'établit à Bruxelles et y conquist en peu de temps le premier rang, par une grande promptitude de conception, une parole élégante, facile et mordante. Fort connu pour son hostilité contre le gouvernement des Pays-Bas, il plaida, à partir de 1815, un grand nombre de causes politiques. Ce fut lui qui défendit, en 1817, l'abbé De Foere, rédacteur du *Spectateur Belge*, traduit devant la commission extraordinaire instituée par l'arrêté-loi du 20 avril 1815. En 1820, il fut au nombre des avocats criminellement poursuivis pour la consultation publiée en faveur de Vanderstraeten (voir la notice précédente). Lorsque, en 1821, MM. Martens, Boussem et Goethals, représentant le diocèse de Gand, furent poursuivis pour avoir continué de correspondre avec monseigneur de Broglie, condamné par le gouvernement hollandais, il fut chargé de leur défense, et l'éloquence avec laquelle il s'acquitta de cette tâche acheva de lui assurer une place distinguée parmi les premiers avocats du barreau belge. On peut, sans exagération, ranger les deux Beyens parmi les hommes dont l'énergie et le talent ont préparé et amené la révolution belge de 1830.

Eugène Coemaës.

BEYERLINCK (*Laurent*), polygraphe, né à Anvers, le 12 avril 1578, décédé dans la même ville, le 7 juin 1627, fit ses humanités au collège des jésuites. Il entra d'abord dans la carrière du commerce ; mais bientôt, dégoûté des opérations arides et monotones auxquelles il fut forcé de se livrer, il alla étudier la philosophie à l'Université de Louvain. Il ne tarda pas à y prendre l'habit ecclésiast-

tique, et, tout en scrutant avec ardeur les problèmes de la théologie et du droit canon, il accepta les fonctions de professeur de rhétorique au collège de Vault, devenu plus tard le collège de la Sainte-Trinité. Malgré sa jeunesse, il fut ensuite curé de Hérent, près de Louvain, professeur de philosophie chez les chanoines réguliers du couvent de Bethléhem, situé dans sa paroisse, et coadjuteur du doyen du district. En 1605, il subit avec éclat les épreuves requises pour l'obtention du grade de licencié en théologie. Quelques mois après, ayant à peine atteint sa vingt-septième année, il fut appelé à Anvers par l'évêque Jean le Mire et y devint successivement président du séminaire, chanoine de la cathédrale, censeur des livres, archiprêtre du district rural et archiprêtre de la ville, titres auxquels le pape Paul V ajouta celui de protonotaire apostolique. Pieux, savant, modeste, prédicateur distingué, rigide pour lui-même, indulgent pour les autres, Beyerlinck partageait son temps entre les fonctions du saint ministère et la composition de ses livres, jusqu'à ce que, épuisé par un travail excessif, il succomba, à l'âge de quarante-neuf ans, emportant les sympathies et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Il a laissé les ouvrages suivants: — 1^o *Apophthegmata christiana*. Antv., Jean Moretus, 1608, in-8^o. — 2^o *Seminarium Antverpiensis parentalium in funere R. D. Joannis Mircei, Antverpiensium episcopi, suique institutoris; perorante L. Beyerlinck, ejusdem seminarium præsidente, VII kal. april. MDCXI*. Antv., vid. et fil. J. Moreti, 1611, in-8^o. — 3^o *Chronici operarii auctarium ab anno MDLXX ad annum MDCXII*. — Pierre van Opmeer avait rédigé une espèce de chronique très-remarquable pour son époque, sous le titre de *Opus Chronographicum orbis universi à mundi exordio usque ad annum MDLXIX, continens historiam, icones et elogium summorum pontificum, imperatorum, regum ac virorum illustrium*. Beyerlinck continua l'ouvrage jusqu'en 1612, et ce supplément parut, la même année, à la suite du livre d'Opmeer, à Anvers, chez Verdussen, in-fol. — 4^o *Promptuarium morale super Evan-*

gelia communia et particularia quædam festorum totius anni, additis nonnullis argumentis, a pastoribus nonnunquam proponi solitis, ad instructionem concinatorum, reformationem peccatorum, consolationem piorum; ex S. scriptura, SS. patribus et optimis quibusdam scriptoribus studiose collectum. Ce livre, qui obtint plusieurs éditions, fut publié en trois parties: *Pars æstiva*, Colon., Ant. Hieratus, 1613, in-8^o; *pars hiemalis*, ibid., 1615, in-8^o; *pars tertia et miscellanea*, ibid., 1616, in-12. — 5^o *Biblia sacra variarum translationum, tribus tonis distincta*. Antv., Joan. Keerberg, 1616, in-folio. Pour l'Ancien Testament, on trouve dans ce recueil, outre la Vulgate, la version de Pagnin, la traduction latine du texte des Septante faite par ordre de Sixte V et celle de Léon de Juda, corrigée par les inquisiteurs d'Espagne. Pour le Nouveau Testament, il renferme les traductions de Guidon Fabricius, d'Arias Montanus et d'Érasme. — 6^o *Laurentius Beyerlinck, archipresb. Antverpiensis, professionis Marci-Antonii de Dominis, quondam archiepiscopi Spalatenensis, consilium examinatum*. Antv., Bath. et Jos. Moretus, 1617, in-12. Beyerlinck traduisit lui-même cet écrit en flamand et le fit paraître, en 1618, chez Guillaume van Tongeren. — 7^o *Oratio in funere Ill. ac Rev. D. Matthiæ Hocii, archiepiscopi Mechliniensis, habita in exequiis ejusdem, celebratis per Reverend. D. Jacobum Boonen, episc. Gandavensem et IV archiepiscopum mechliniensem designatum, die VII julii MDCXX, in cænobio Affligemensi, ubi ille diem suum obiit XXX mai, anno eodem*. Antv., offic. Plant., 1620, in-4^o. — 8^o *Laudatio funebris D. Philippi III, Hispaniarum et Indiarum regis, dicta in exequiis ejusdem solemniter celebratis in ecclesia cathedrali Antverpiensi, die XXII mensis mai MDCXXI*. Antv., Balth. Moretus, 1621, in-4^o. — 9^o *Serenissimi principis Alberti, Austria archiducis VII, Brabantia ducis I, laudatio funebris: dicta à L. Beyerlinck, canonico et archipr. ecclesie cathedralis Antverpiensis, in exequiis ejusdem ibi honorifice celebratis ab universo clero, senatu et populo, die XIX augusti anni MDCXXI,*

postquam ille vivere desisset julii præcedentis die XIII. Antw., offic. Plant., 1621, in-4o. — 10o *Het leven en de mirakelen van de heylige bisschoppen Eligius, Willebrordus, Norbertus, apostelen van de Nederlanden, ende principalyck der stad Antwerpen; met oock een kort verhael van het beginsel van de religie der zelver stad.* Antw., Verschuieren, 1622, in-4o. Une autre édition, accompagnée d'une version latine, parut chez le même éditeur, en 1651. — 11o *Magnum theatrum vitæ humanæ, hoc est rerum divinarum humanarumque Syntagma, catholicum, philosophicum, historicum et dogmaticum: nunc primum ad normam polyanthæe cujusdem universalis, per locos communes juxta alphabeti seriem, sublata classium et historiarum iteratarum varietate, in tomos VII per libros XX dispositum: novis titulis, et catholicæ fidei dogmatibus, rerum quarumvis definitionibus, apophthegmatibus, hieroglyphicis, nominum etymologiis, historiarum et exemplorum cujusvis argumenti pluribus centuriis locupletatum. Insuper ab hæresi, variisque erroribus repurgatum, ac copiosissimo indice rerum, verborum et exemplorum, cum generali, tum singularum tomorum speciali, illustratum.* Colon., Ant., et Arn. Hierati, 1631; 8 vol. in-folio.

Cette compilation colossale, qui fut réimprimée à Lyon, en 1678, et à Venise, en 1707, eut une destinée étrange. Conrad Lycosthènes, diacre de Saint-Léonard à Heidelberg, avait légué à Th. Zwinger, célèbre médecin de Bâle, une immense collection d'extraits et de réflexions, en le priant de les faire imprimer après les avoir mis en ordre. Zwinger accepta ce legs, ajouta ses propres recherches à celles de son ami et publia ainsi à Bâle, en 1565, le *Theatrum vitæ humanæ*, en cinq volumes in-folio. Trois éditions parurent de son vivant et, après son décès, son fils Jacques Zwinger, médecin et philologue comme lui, en fit paraître une quatrième avec de nombreuses additions. Beyerlinck s'empara à son tour de cet énorme recueil et lui consacra six années de sa vie. Il classa les matériaux par ordre alphabétique, y ajouta une quantité considérable de nouveaux arti-

cles, corrigea d'innombrables erreurs et s'attacha surtout à en élaguer soigneusement toutes les traces de protestantisme. Un licencié en théologie de Louvain, Gaspar Prinçtius, y joignit une table des matières de six cent quatre-vingt-sept pages, et l'ouvrage atteignit ainsi les vastes proportions de huit volumes in-folio. C'est un indigeste amas de faits et de doctrines, une effrayante accumulation de matières religieuses, politiques, historiques et morales, où l'on rencontre çà et là, au milieu d'un déluge de détails inutiles, quelques indications précieuses sur l'état des lettres, des sciences et des mœurs au xvi^e siècle.

Outre les ouvrages dont nous avons donné la liste, Beyerlinck a publié, en 1609, un traité de controverse en langue flamande, que nous n'avons pu nous procurer et dont Paquot traduit ainsi le titre: *Réponses catholiques aux questions ordinaires de ceux de la religion prétendue réformée.* Anvers, J. Verdussen, in-12.

J.-J. Thonissen.

Paquot, *Mémoires*. — Val. Andreas, *Bibliotheca Belgica*. — Sweertius, *Athenæ belgicae*. — Préfaces des ouvrages de Beyerlinck.

BEYS (Gilles ou *Égide*), imprimeur, né vers le milieu du xvi^e siècle, dans une localité voisine de Bréda (ancien Brabant) nommée aujourd'hui Princenhage; décédé à Paris, le 19 avril 1595. Marié, vers 1575, avec Madeleine Plantin, la troisième des filles du célèbre typographe d'Anvers, Gilles Beys fut placé par son beau-père à la tête de la succursale Plantinienne de Paris, tandis qu'un autre beau-fils, le savant helléniste Raphelengius, époux de Marguerite Plantin, dirigeait la librairie de Leyde et qu'un troisième de ses gendres, Jean Moerentorf ou Moretus, qui avait épousé sa fille Martine, était à la tête de la maison d'Anvers. On sait qu'en outre Plantin avait établi à Francfort un dépôt général de ses publications et, qu'assisté de ses savants correcteurs Arias Montanus, Juste-Lipse et Kilianus, il dirigeait souverainement, lui-même, le célèbre établissement typographique fondé par lui à Anvers, en 1555. Gilles Beys s'établit à Paris dans la rue Saint-Jacques, où il publiait déjà,

en 1577, a l'enseigne du *Lis Blanc*, un petit livre in-12, intitulé : *Flores et sententia scribendique formula illustriores*, etc., livret dont l'impression faite pour son compte par Denis Vallensis, prouve qu'en dehors de la direction du dépôt Plantinien, Beys avait conservé la liberté de faire à Paris des publications spéciales. Au témoignage de De Feller (*Dictionnaire historique*), Gilles Beys employa le premier les consonnes *j* et *v*, que Ramus avait distinguées, dans sa grammaire, de *i* et de *u* voyelles.

A la mort de Plantin, survenue le 1^{er} juillet 1589, Beys se rendit à Anvers et s'y fit successivement recevoir dans la bourgeoisie (22 février 1591) et dans la corporation de Saint-Luc, dont les imprimeurs faisaient partie. Il n'y exerça pas longtemps sa profession, car on ne connaît que peu de livres sortis de ses presses. Parmi ceux-ci on cite : 1^o le livre de Genebrardus, *Psalmi Davidis, Vulgate editionis*, Antverpiæ, apud Ægidium Beysium, generum et cohæredem Christofori Plantini, 1591, petit in-8^o; et 2^o le livre de piété intitulé *Petit pourmain devotieux*, par damoiselle Barbe de Porquin, épouse au Sr de Rolly. Anvers, chez Gilles Beys, en la petite imprimerie de Plantin, 1592; in-12. Un exemplaire de ce rare petit livre fut vendu cent francs à la vente Verdussen, à Anvers, en 1858. Étant retourné bientôt à Paris, Beys y reprit et continua ses publications jusqu'à sa mort, survenue en 1595. Madeleine Plantin, sa veuve, se remaria, en octobre 1596, avec un libraire de Paris, nommé Adrien Perier, et mourut en cette ville, le 27 décembre 1599. Parmi les enfants de Gilles Beys, Christophe fut imprimeur à Paris et à Reims; Madeleine épousa Jérémie Perier, libraire, frère d'Adrien Perier précité et, en 1607, qualifié de valet de chambre ordinaire du prince de Condé; Marie épousa, en 1607, Olivier de Varennes, marchand libraire, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *la Victoire*, à Paris; Marguerite se maria avec l'imprimeur Pierre Pontonnier, à Paris; et enfin Égide Beys demeurait en 1614 à Leyde, en 1617 à Paris et en 1618 à Bor-

deaux, où il exerçait également l'état de libraire.

Le nom d'Adrien BEYS nous paraît avoir été mis abusivement pour celui d'Adrien PERIER sur le titre d'un ouvrage intitulé : *Histoire remarquable et véritable de ce qui s'est passé par chacun jour au siège de la ville d'Ostende de part et d'autre jusques à présent*, etc., etc., à Paris, chez Adrien Beys, rue Saint-Jacques, joignant *la Rose Blanche*, MDCIV, avec privilège du Roy; petit in-8^o de 132 pages, avec dédicace à Henry de Bourbon, prince de Condé, par Jérémie Perier. L'ouvrage si exact : *Geslagt lyste der nakomelingen van den vermaerden Christoffel Plantyn*, door J.-B. Vander Straelen, Antwerpen, 1858, in-4^o, qui nous a fourni la plus grande partie des détails de cette biographie, ne compte pas d'Adrien parmi les fils de Gilles Beys.

Chev. L. de Burbure.

BEYTS (1) (*Joseph-François*, baron), homme politique et jurisconsulte, né vers 1763, à Bruges, mort en 1832, à Bruxelles. Fils d'un chirurgien habile, Beyts, après avoir achevé brillamment ses humanités dans sa ville natale, fut envoyé par sa famille à l'Université de Louvain, où son intelligence vive et ses goûts studieux lui valurent de nouveaux succès. Il y prit tout d'abord place parmi les élèves les mieux doués et ne sortit de cette institution célèbre qu'après avoir obtenu, en 1782, l'ovation triomphale, qu'on décernait, annuellement, au *primus* des trois facultés : celles de droit, des lettres et des sciences. L'étude des hommes vint bientôt féconder en lui le savoir; il se rendit à l'étranger, visita les institutions scientifiques de l'Allemagne et de l'Italie, et se prépara, en quelque sorte à son insu, à remplir le rôle utile qui lui était réservé au milieu des agitations de son époque.

Revenu en Flandre, Beyts y fut successivement substitut du procureur général, conseiller pensionnaire et greffier en chef du magistrat de la ville de Bruges. Il n'occupa que peu de temps ces em-

(1) Et non Beytz ou de Beytz, ainsi que l'indiquent abusivement plusieurs biographies françaises.

plais; la Belgique, alors placée sous la domination autrichienne, venait de s'en affranchir par la révolution brabançonne, qui ne fut, on le sait, qu'une rapide transition à de nouvelles destinées, celles que nous imposèrent, d'abord, la République et, plus tard, l'Empire français. Beyts avait cependant eu le temps de révéler sa supériorité comme fonctionnaire et les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent, sous le nouveau régime, à prendre place dans le conseil des Cinq-Cents, comme représentant du département de la Lys. Il se fit également apprécier dans cette assemblée par son esprit d'initiative, par la rectitude de son jugement. Il y combattit le projet d'exclure les ci-devant nobles des fonctions publiques (1), plaida habilement la cause des rentiers de l'État que l'on voulait dépouiller, proposa de former une garde départementale pour le Corps législatif, de mettre les grenadiers à la disposition du Directoire et, enfin, il accusa avec véhémence le ministre de la police, Duval, d'avoir ordonné l'arrestation arbitraire d'un grand nombre de citoyens. L'ensemble de ses actes prouve que s'il était l'adversaire déclaré de tous les excès et de toutes les exagérations des partis, il voulait néanmoins le maintien du pouvoir établi. Sous ce rapport, sa conduite fut mieux caractérisée et plus énergique encore, lors de la fameuse journée du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). S'il faut en croire les affirmations de quelques-uns de ses amis, il se serait, en voyant l'assemblée envahie, élancé à la tribune et aurait, le premier, demandé la mise hors de la loi du dictateur. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ce fait, omis par les historiens de la Révolution, mais affirmé par la *Biographie universelle*, toujours est-il que Beyts fut hostile à l'établissement du Consulat; les mesures prises contre lui en fournissent l'irréfutable preuve : il fut considéré comme suspect, surveillé et éloigné à quarante lieues de Paris. Cependant il entra, dès lors, dans les vues du futur empereur de rallier autour de lui, autant que possible, tous

les hommes d'action et d'intelligence et Beyts allait être l'un des agents les plus actifs de l'administration impériale. Il fut d'abord préfet du département de Loir-et-Cher; puis commissaire du gouvernement près de la cour d'appel de Bruxelles, emploi qui, après le nouvelle organisation judiciaire, se transforma en celui de procureur général impérial; en 1804, il devint inspecteur général des écoles de droit, spécialement de celles de Bruxelles, de Strasbourg et de Pologne; vers la fin de l'année 1810 on le nomma procureur général près la cour de la Haye, et enfin, au mois d'avril 1811, il remplit les fonctions de premier président de la cour impériale de Bruxelles. Ce rapide passage dans des emplois aussi importants montre la variété de ses aptitudes, l'étendue de ses connaissances, l'activité de son esprit; d'autres faveurs, d'un ordre moins élevé, constatent aussi l'estime qu'il inspirait à un maître tout-puissant : la croix de chevalier de la Légion d'honneur (1804), plus tard, les fonctions de chancelier de la troisième cohorte de cet ordre et enfin l'anoblissement avec le titre de baron.

Chargé de présider, à Hambourg, un tribunal spécial, Beyts s'y trouva renfermé lors du fameux siège soutenu par le maréchal Davoust et n'en sortit qu'en 1814, à la chute de l'Empire français. Tout lui parut bien changé à son retour! Le nouveau gouvernement des Pays-Bas l'avait remplacé dans ses fonctions et il semblait, eu égard à son âge, à ses antécédents, à ses goûts mêmes, que sa carrière politique était à tout jamais terminée. Le sort en avait cependant décidé autrement. Quinze ans plus tard, Beyts, devenu sexagénaire, retrouva toute l'ardeur, toute la passion de sa jeunesse, et l'on vit le vieux parlementaire, qui avait pris part aux luttes de la République et de l'Empire, s'associer résolument aux dangers d'une révolution nouvelle : la Belgique venait de rompre, avec violence, le lien qui l'unissait depuis 1815 à la Hollande. Une existence nouvelle com-

proposa, au contraire, l'exclusion des anciens nobles de toute fonction publique.

(1) Sur ce point il existe pourtant des assertions contradictoires : ainsi la *Biographie des contemporains*, publiée en 1821, affirme que Beyts

mença alors pour lui et lui fournit l'occasion d'acquérir ses meilleurs titres à la reconnaissance du pays. Depuis longtemps son activité était concentrée dans le domaine abstrait : les théories, les systèmes, les problèmes scientifiques ou littéraires absorbaient toute sa pensée ; astronome, mathématicien, philologue, linguiste, il mettait une vaste érudition au service d'une prodigieuse mémoire, citait sans hésitation des scènes tragiques de Sophocle et d'Euripide et, grâce à sa connaissance de la langue copte, s'occupait, entre autres travaux exceptionnels, du déchiffrement des hiéroglyphes ; mais le patriote ardent, l'homme d'action et de progrès, se retrouvèrent, tout entiers, au premier tumulte d'une lutte suprême ! Élu membre du Congrès national, il prit une part importante à toutes les délibérations qui tendaient à constituer l'indépendance de la Belgique, à sauvegarder sa nationalité des dangers qui la menaçaient, et à provoquer le développement de sa vitalité par la double et féconde action de l'ordre et de la liberté. Beyts, se transformant en quelque sorte comme le régime politique sous lequel il vivait, laissa au fond de son cabinet d'étude ses préoccupations de savant et d'érudit quelque peu maniaque, pour ne plus montrer que le bon sens pratique du juriste et du politique expérimenté ; aussi exerça-t-il, maintes fois, une légitime influence sur l'assemblée où il siégeait. Il y vota pour l'adoption de la forme monarchique dans le gouvernement, pour l'exclusion de la famille de Nassau, pour l'abolition de la mort civile, pour l'institution du jury dans toutes les affaires criminelles. Il y combattit vivement l'extension qu'on voulait donner à l'article relatif au droit d'association, mis en rapport avec celui proclamant l'indépendance du clergé, extension qui concédait indirectement aux corporations religieuses le droit d'acquérir et la *personnification civile*. Il s'exprima dans le même sens lors de la discussion sur la séparation de l'État et de l'Église, et quand il vit la prescription légale exigeant l'antériorité du mariage civil sur le mariage religieux attaquée comme contraire aux principes de la liberté reli-

gieuse ; il rappela que, loin d'y être contraire, elle était inscrite, textuellement, dans le concordat conclu, en 1801, entre la France et le pape Pie VII. Dans une autre discussion mémorable, celle du traité des dix-huit articles, il réfuta non moins victorieusement un brillant orateur qui soutenait que la Belgique étant le produit, non des traités, mais le résultat du droit insurrectionnel, toutes les provinces soulevées contre le joug de la Hollande appartenaient à la Belgique. « Si vous sortez de votre territoire, répondit Beyts, vous en sortez par *la force* et c'est par la force aussi que les puissances voisines vous feront rentrer chez vous. » Beyts, qui n'avait émis qu'un vote conditionnel, entâché par cela même de nullité, lors de l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg comme souverain de la Belgique, défendit, en certaines circonstances, les prérogatives de la couronne. Il le fit notamment, avec beaucoup de finesse, quand on discuta le droit accordé au Roi, mais vivement contesté, de conférer des titres de noblesse, question d'autant plus délicate pour l'orateur qu'il avait lui-même fait proclamer le principe d'égalité entre les citoyens et qu'il était un noble de fraîche date. « Je n'ai plus voulu, dit-il, d'ordre équestre dans les états provinciaux, pas plus que l'ancienne distinction entre l'ordre des villes et des campagnes ; mais je n'ai pas touché à la question de savoir si une *noblesse future était possible* et encore moins ai-je voulu ravir à l'ancienne les titres auxquels elle attache un grand prix, avec juste raison, puisqu'ils sont la preuve de l'illustration de ses ancêtres et que si elle n'y tient pas pour elle, personnellement, elle *peut y tenir* pour ses enfants, à qui ces titres *pourront être chers*... » Ces arguments spécieux furent bien accueillis ; l'on sait que le Congrès, adoptant le terme moyen suggéré à l'esprit de l'orateur par les difficultés de sa position personnelle, inscrivit, tout à la fois, dans la Constitution le principe de l'égalité, le droit de conférer des titres de noblesse et l'abolition de tout privilège nobiliaire.

Le Congrès avait achevé sa tâche, con-

stitué un gouvernement et déterminé l'étendue des différents pouvoirs, quand Beyts fit une dernière proposition où perce le scepticisme de l'homme qui avait constaté, successivement, les abus de la République, du Directoire, de l'Empire et de la Restauration : il proposa, dans la séance du 5 février 1831, de décréter que l'action de la Constitution ne pourrait jamais être suspendue en tout ni en partie, proposition qui, appuyée par M. Lebeau, fut votée avec un vif empressement.

Cette décision finale du Congrès fut aussi le dernier acte politique de la vie de Beyts. Un an plus tard, il décédait frappé d'apoplexie foudroyante, âgé d'environ soixante-dix ans et en laissant après lui une réputation de haute intelligence, d'intégrité et de civisme. On doit s'étonner qu'un homme dont les études scientifiques ont rempli la laborieuse carrière, n'ait publié aucun ouvrage important ; en effet, on ne possède de lui qu'un *Discours prononcé en 1806*, pour l'inauguration de l'École de droit à Bruxelles ; deux *discours* latins prononcés en 1810 et 1813 ; enfin quelques manuscrits, qui ont été acquis par la bibliothèque de Bourgogne et qui se composent de dissertations sur l'astronomie, la physique et l'archéologie ; on cite les suivants comme étant les plus considérables : *Manethon restitué et Histoire critique de l'ouvrage qui a pour titre : la République des Champs-Élysées*, par De Grave. En 1813, il avait conçu un globe céleste destiné à vérifier les dates et à établir ou à contester la haute antiquité des monuments sur lesquels l'histoire écrite des nations manque de renseignements suffisants ; il le fit exécuter, dix ans plus tard, à Paris.

Félix Stappaerts.

Galerie des Contemporains, Bruxelles, 1829, t. IX. — Ad. Quetelet, *Histoire des sciences physiques et mathématiques*. — Théod. Juste, *Histoire du Congrès National*.

BEYTS (Pierre) était frère de Jos.-F. Beyts et naquit sans doute à Bruges, à la fin du siècle dernier. Il fut nommé, vers 1801, professeur de chimie et de physique expérimentale à l'école centrale du département de l'Escaut, à Gand.

Cette école passait alors pour la première de la Belgique et l'une des plus considérables de la république (an X). Van Hulthem y remplissait les fonctions de bibliothécaire. Elle possédait un musée de tableaux et de statues, une collection d'histoire naturelle, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, un vaste et superbe jardin botanique. Elle a formé pour le pays un certain nombre d'hommes distingués. P. Beyts, en prenant possession de sa chaire, prononça un *Discours inaugural sur les progrès récemment faits dans les sciences physiques et chimiques ; sur les avantages de la nouvelle méthode d'enseigner ces sciences et sur le perfectionnement qu'elles donnent lieu d'espérer dans plusieurs autres sciences, dans les arts et dans les manufactures*. Bruxelles, chez Tutot, an X (1801), 57 pages in-12. Le titre de ce discours en fait connaître les trois divisions. Nous en avons trouvé une analyse dans le *Magasin encyclopédique*, rédigé par A.-L. Millin, VIII, t. III, Paris, 1802, p. 136-140. Beyts a laissé les meilleurs souvenirs dans la mémoire et dans le cœur de ses anciens élèves qui le considèrent comme un homme de grand jugement.

Édouard Morren.

BIAEUS (Jacques), graveur, anti-quinare. Anvers, XVII-XVIII^e siècle. — Voir DE BIE (Jacques).

BIBAUT (Guillaume), né à Thielt, vers 1484, mort en 1535. Issu d'une famille fortunée, qui veilla avec soin sur sa première éducation, il se distingua par une telle précocité d'intelligence qu'il put, dès l'âge de neuf ans, être envoyé à Louvain afin d'y étudier les humanités. Un jugement pénétrant, secondé par une mémoire extraordinaire, lui firent accomplir les progrès les plus rapides. Après l'achèvement de ses études, il ouvrit à Gand une école latine très-fréquentée. Le père Petreius, chartreux, dit dans un ouvrage sur les hommes remarquables de son ordre, que, par un temps d'orage, la foudre pénétra dans l'école de Bibaut et y maltraita plusieurs élèves. Le maître, frappé de terreur, fit vœu en ce moment de se faire chartreux si Dieu lui conservait la vie. En effet, il

entra à la chartreuse du Val-de-Grâce, lez-Gand, où il émit ses vœux. Il devint prieur de la Maison-Notre-Dame, près de Gertruidenberg, fut nommé visiteur de son ordre et succéda, en 1521, au père François Dupuits, en qualité de général des chartreux. Il occupa cette dignité jusqu'en 1535, lorsqu'il mourut, le 14 juillet, âgé de cinquante ans. Il a laissé plusieurs ouvrages ascétiques dont on trouvera l'énumération dans l'*Histoire littéraire* de Paquot. F. Vande Putte.

BIDÉLOZ (*Gilles*), écrivain ecclésiastique liégeois, né en 1702, décédé à Liège, le 16 décembre 1751. Ce prêtre recommandable par la sainteté de sa vie, remplit pendant près de vingt-trois ans les modestes fonctions de vicaire de la paroisse de Notre-Dame des Lumières en Glain (Liège). A sa mort, on trouva dans ses papiers deux ouvrages inédits, qu'il avait composés pour son propre usage. Ils ont paru depuis sous ces titres : 1^o *Recueil d'instructions très-solides et de pratiques chrétiennes*, par feu G. Bideloz. Liège, Collette, 1755, in-12 de 284 pages. — 2^o *Pensées pieuses pour assister les malades et surtout les pauvres*, recueillies par feu G. Bideloz. Liège, B. Collette, 1773, in-8^o de 117 pages et portrait. U. L. Capitaine.

Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 259.

BIERINGS (*Alexandre*), dessinateur à la plume, enlumineur, mort en 1519. Voir **BENING** (*Alexandre*).

BIERINGS (*Simon*), dessinateur, enlumineur-miniaturiste. XVII^e siècle. Voir **BENING** (*Simon*).

BIERINGS (*Liévine*), miniaturiste. XVII^e siècle. Voir **BENING** (*Liévine*).

BIERSET (*Gilles DE*), historien, vivait à Liège, sa ville natale, au commencement du XVII^e siècle. Il a composé en français des *Annales* depuis la création du monde jusqu'à son temps. Il a également écrit dans la même langue un ouvrage sur les Celtes, les Tongrois et les Éburons. Aucune de ces productions n'est parvenue jusqu'à nous. M.-L. Polain.

Villenfagne, *Notes inédites*.

BIERSET (*Paschal DE*), poète et peintre, né vers l'an 1480, au village de ce

nom, prit l'habit de l'ordre de Saint-Benoît à l'abbaye de Saint-Laurent à Liège. C'était un religieux instruit, très-versé dans l'étude des belles-lettres, et dont le savant Érasme faisait le plus grand cas. Hubert Thomas en parle avec éloge dans ses commentaires sur les Éburons. Chapeauville le qualifie d'*orator et poëta insignis* et rapporte quelques-uns de ses vers. Martène et Durand en ont transcrit plusieurs autres dans leur *Amplissima collectio*. Il s'adonna également à la peinture, et il avait orné de plusieurs de ses tableaux la chapelle de saint Denis, dans l'église de son monastère. Sa correspondance avec Érasme se trouve imprimée au tome III des œuvres de celui-ci. On conservait dans la bibliothèque de Saint-Laurent les écrits de Paschal de Bierset. On ignore aujourd'hui ce qu'ils sont devenus. M.-L. Polain.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II. — Paquot, *Mémoires*, t. II. — Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. III. — Hub. Thomas, *de Tungris et Eburonibus*. — Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV.

BIESE ou **BIESIUS** (*Nicolas*), médecin, né à Gand, le 27 mars 1516, mort le 28 avril 1572, à Vienne. Il fit ses humanités à Gand et se rendit ensuite à l'Université de Louvain pour y étudier la philosophie, et particulièrement la médecine, à la pratique de laquelle il se destinait. Mais il quitta bientôt cette ville, sans qu'on puisse en préciser le motif, et passa en Espagne pour suivre les cours de philosophie et d'éloquence à l'Université de Valence. Poussé sans doute par le désir de voyager, il alla ensuite en Italie, continua ses études de médecine à l'Université de Sienna et y reçut le bonnet de docteur. Nous le trouvons en 1558 chargé dans sa patrie d'enseigner à l'Université de Louvain l'*Ars parva* de Galien. La supériorité qu'il manifestait comme professeur attira sur lui l'attention de l'empereur Maximilien II et lui valut d'être attaché à sa personne comme premier médecin; et c'est en cette qualité qu'il assista, en 1570, à une opération de lithotomie faite sur J. de Bracle, secrétaire de Guill. Rym, ambassadeur à Constantinople. Il exerçait à peine ses fonctions

depuis une année, à Vienne, lorsqu'il y mourut d'une attaque d'apoplexie. Il a laissé plusieurs écrits sur l'art de guérir; en voici les titres : 1° *Commentarii in artem medicam Galeni*. Antverpiæ, 1560, in-8°. — 2° *De methodo medicinæ liber unus*. Antverpiæ, 1564, in-8°. Lovanii, 1564, in-8°. — 3° *De naturalibri quinque*. Antverpiæ, 1578, 1593 et 1613, in-8°. — 4° *De medicina theoretica libri sex*. Antverpiæ, 1578, in-4°. Ses autres ouvrages se rapportent à la philosophie et aux belles-lettres; on y trouve des parties entières écrites en vers latins. En voici le titre : 1° *De arte dicendi seu rhetorica*. Antverpiæ, 1577, typis Nucii, in-8°. — 2° *De republica sive de universa morum philosophia*, libri IV. Antverpiæ, 1556, in-8°. — 3° *De universitate sive de physica atque universa naturæ philosophia*, libri III, *prosa et carmine*. Antverpiæ, 1556, in-4°. — 4° *De varietate opinionum libellus*. Lovanii, 1567. On lui doit aussi des discours ou éloges sur les belles-lettres. Bon de Saint-Genois.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, I, 900. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. I, 543. — *Dictionnaire des sciences médicales : Biographies*, t. II. — *Généalogie de la famille de Bracle*, Ms. des archives de Gand.

BIÈVÈNE (*Jean DE*), professeur à l'Université de Louvain, né à Mons vers 1540, mort dans la première de ces villes à la fin du XVII^e siècle. Son père, Gilles de Bièvène, était d'ancienne noblesse et faisait partie du conseil ordinaire de Hainaut. Après avoir fait de brillantes études à l'Université de Louvain, Jean de Bièvène y reçut les ordres sacrés et le 25 septembre 1655 le bonnet de docteur en droit. Revenu dans sa ville natale, il y fut, peu de temps après, nommé conseiller extraordinaire du Hainaut, et devint chanoine d'une église de Mons. Par suite des relations d'amitié qu'il entretenait avec les professeurs Herenbaut et Caverson, ses anciens condisciples, il obtint la chaire de droit canon à l'Université de Louvain, et occupa bientôt un rang distin-

gué dans le corps professoral. Son principal titre à prendre place dans la *Biographie nationale* est d'avoir participé à un de ces actes énergiques qui pendant la révolution du XVI^e siècle annoncent une grande indépendance de caractère et un vigoureux patriotisme. Invité, ainsi que ses collègues Jean Wamesius, Pierre Peckius, Jean Ramus (Tack) et Michel Herenbaut, tous savants éminents, à émettre son opinion sur la *Pacification de Gand* du 8 novembre 1576, tous les cinq, après avoir soumis leur avis à la censure du pape, répondirent à Philippe II que ce traité ne renfermait rien de contraire à la religion catholique. Un sixième docteur de Louvain, Elbartus Leonicus, avait déjà voté la *Pacification*, en sa qualité de membre des États. Britz.

Molanus, *Historia Lovaniensis*, éd. de Ram, pp. 551-552. — Paquet, *Mémoires*, in-4°, t. I, p. 605.

BIGATO (*Marc-Antoine*), écrivain ecclésiastique, né à Tirlemont, mort en 1695. Chanoine régulier de l'abbaye de Tongerlool, il fut successivement chapelain à Tilbourg, en 1654 curé à Diesesen, en 1663 curé à Poppel et doyen de Hilvarenbeeck, enfin, curé à Broechem, au diocèse d'Anvers. Il composa l'ouvrage intitulé : *Augustinus humiliatus, excitans cor ad amorem misericordiae Dei, et dulcedinem Gratiae illius, qua potens est omnis infirmus, qui sibi per ipsam sit conscius infirmitatis suæ*. Lovanii, 1646, in-12. Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 858. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Chalmot, *Biographisch woordenboek*.

BILEVELT (*Jean*), peintre célèbre, naquit à Maestricht, en 1576, et mourut à Florence, en 1644. Conduit très-jeune en Toscane, où son père s'établit comme marchand de tableaux, il ne revint plus dans sa patrie et son nom flamand lui-même prit une forme italienne. La plupart des historiens de la peinture le font naître à Florence et l'appellent Bilverti (1). Entré, au sortir de l'enfance,

(1) D'autres le nomment *Bilivetti*. L'abbé Lanzi (t. I, p. 559 de l'édition citée ci-après) reproche à Orlandi d'avoir fait de Jean Bilevelt « deux peintres florentins », dont il appelle l'un Antonio

Bilverti et l'autre Giovanni Balinert. Ce reproche est fondé; mais Lanzi se trompe à son tour en donnant à Bilevelt le nom de Bilverti.

dans l'atelier du Cigoli, il marcha de près sur les traces de cet artiste d'élite, à qui l'éclat du coloris, l'originalité et l'élévation du style avaient assigné l'une des premières places parmi les peintres de son temps. Bilevelt était regardé comme son meilleur élève, et ce fut à ce titre qu'on le chargea, en 1613, d'achever, dans l'admirable temple de Santa-Croce de Florence, une *Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, à laquelle le Cigoli, surpris par la mort, n'avait pu mettre la dernière main.

Aux qualités de son illustre maître, Bilevelt joignait une abondance et une richesse de détails qui le rapprochaient de l'école vénitienne. Lanzi dit, avec raison, que ses têtes manquent de noblesse; mais elles se font toutes remarquer par la vivacité de l'expression. Ses draperies, toujours bien jetées, se distinguent par leur ampleur majestueuse. Son chef-d'œuvre est l'*Exaltation de la Croix*, à Santa-Croce. On admire aussi une *Sainte famille* à la galerie des *Uffizi*, et plusieurs autres tableaux dans diverses églises de Florence. Dans sa jeunesse, Bilevelt avait accompagné le Cigoli à Rome, pour l'aider dans la décoration de Saint-Pierre. Il avait une habitude étrange : quand il était satisfait d'un de ses tableaux, ce qui lui arrivait très-rarement, il le faisait copier par ses élèves, retouchait lui-même la copie avec le plus grand soin et y ajoutait les initiales de son nom. L'opération se faisait avec tant d'adresse qu'on connaît aujourd'hui trois exemplaires de l'un de ses meilleurs tableaux, la *Chasteté de Joseph*, le premier à Florence, le second à Rome, le troisième à Cattajo, sans que les peintres les plus expérimentés puissent affirmer avec certitude lequel des trois est l'original.

Parmi les élèves les plus distingués de Bilevelt, Nagler et l'abbé Lanzi placent B. Salvestrini, O. Fidani, F. Bianchi-Buonavita et G.-M. Morandi.

J.-J. Thonissen.

Beeldelièvre, *Biographie liégeoise*. — Burtin, *Traité théorique et pratique des connaissances qui sont nécessaires à l'amat. de tableaux*, t. 1, p. 186. — Lanzi, *Histoire de la peinture en Italie*, t. 1 de la traduction de Dieudé (1824). — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*. — *Geschichte der Künste und Wissenschaften, von einer gesellschaft*

gelehrter Männer ausgearbeitet. Geschichte der Malerey, von J. Fiorillo, b. 1, z. 406, Göttingen, 1798. — Orlandi, *Aberedario pittorico*. — Boldinucci, *Notizie dei professori del disegno da amabue*, etc.

BILIUS (*Édouard*), hagiographe, poète flamand, né à Anvers, en 1605, mort en 1669. Voir *BYL* (*Édouard*).

BILLEHÉ (*Maximilien DE*), feld-maréchal, né dans le pays de Liège, mort à la bataille de Nordlingen, en 1634, troisième fils de Charles de Billehé, baron de Vierset, haut-avoué de Huy. Maximilien de Billehé fit ses premières armes dans les troupes d'Alexandre de Parme, à la fin du xvi^e siècle et au commencement du xvii^e, époque si fertile en faits militaires remarquables. Il jouissait déjà d'une grande réputation de bravoure lorsque éclatèrent les premiers événements de la guerre de Trente ans, à laquelle les Belges devaient prendre une part si glorieuse. Maximilien de Billehé fut un des jeunes seigneurs belges qui, en 1619 et 1620, coururent se ranger sous la bannière du comte de Buquoy, chargé récemment par l'empereur Ferdinand II du commandement de son armée. Il ne tarda pas à se faire remarquer par sa brillante valeur et son intelligence, et conquit successivement tous les grades jusqu'à celui de feld-maréchal-lieutenant des armées impériales. Mais sa carrière fut tout à coup brisée lorsqu'il était encore à la fleur de l'âge. Il tomba percé de coups sur le champ de bataille de Nordlingen, non sans avoir contribué par sa bravoure à la victoire éclatante qui couronna, dans cette journée mémorable (6 septembre 1634), les efforts des troupes catholiques.

Général Guillaume.

BILLET (*Juste*) ou **BILLEMET**, magistrat municipal, poète et chroniqueur flamand, né à Gand en 1592, mort en cette ville le 2 octobre 1682. Il était fils de Josse Billet, qui fut doyen des merciers, et il épousa en 1633 Marie d'Inghelbin, veuve d'Antoine Barme. De ce mariage naquirent deux filles : Marie-Liévine et Anne-Justine Billet. Leur mère décéda le 7 décembre 1681. Juste Billet avait le goût des voyages; il atteignait à peine sa vingt-deuxième année, lorsqu'il partit pour la France et l'Italie. Revenu

à Gand, il en repartit au commencement de 1619, pour voyager de nouveau en Italie et en Corse. Ses goûts aventureux n'étaient pas encore satisfaits : il embrassa la carrière militaire, et, avec les troupes espagnoles, il parcourut pour la troisième fois une partie de l'Italie. Mis à la réforme, il perdit son grade et son emploi d'adjudant-major auprès du gouverneur d'Ulmia, Marc-Antoine Magno ; il quitta, en 1629, l'armée et s'en revint en Flandre. De retour dans ses foyers, il s'adonna fructueusement au commerce des toiles et des denrées étrangères, et acquit une honnête fortune. Jouissant de l'estime de ses concitoyens, qui appréciaient son instruction et son expérience, il fut, à différentes reprises, appelé à faire partie de l'échevinage gantois, soit au collège de la keure, soit au collège des parchons. De 1643 à 1660, il fit quatorze années de magistrature scabinale et fut pendant vingt-trois ans consécutifs l'un des échevins de la seigneurie de Saint-Pierre, juridiction de l'abbaye de ce nom. Il résigna ce dernier mandat le 9 novembre 1666, en faveur de son neveu, J.-B. Billet, avocat près du conseil de Flandre. Le 22 août 1658 Juste Billet et son collègue de l'échevinage Olivier Weesaert furent nommés maîtres ou directeurs de la police urbaine (*politie-meesters*) à Gand. Leur charge consistait principalement à surveiller les nouvelles constructions, à rechercher les cens, rentes et propriétés dont la ville était frustrée, à veiller à l'ordre et à l'approvisionnement des marchés, à maintenir en toute occasion les privilèges communaux. En 1666, Billet se démit de sa charge, à cause de l'affaiblissement de sa santé et de sa vue. En 1660 il était maître des cérémonies (*hofmeester*) du chef-collège échevinal, et, en 1662, on lui confia la trésorerie de la cité. Il fut aussi gouverneur de la chambre des pauvres et conseiller du mont-de-piété. Durant ses fonctions municipales et sa direction de la police urbaine, à Gand, il fut chargé d'importantes missions auprès du gouvernement central, et, continuellement, l'un des arbitres officiels dans les affaires contentieuses traitées avec les adjudicataires de

travaux publics et les corps de métiers. Juste Billet aimait passionnément la lecture : chez lui, en voyage, au service, il avait sans cesse, dans ses instants de loisir, un livre à la main. Partout où il séjournait, il achetait de petits livres curieux. Revenu définitivement à Gand, il s'appliqua avec ardeur à augmenter sa bibliothèque, et se mit à extraire des livres et des manuscrits les faits les plus saillants. Il rassembla ainsi les matériaux de ses diverses chroniques. Doué d'une excellente mémoire et d'un esprit observateur, il se rappelait, à la fin de sa longue carrière, les moindres événements de sa jeunesse et même de son enfance. Juste Billet professa toute sa vie les sentiments pieux dans lesquels il avait été élevé ; ils se reflètent dans ses actions et ses œuvres.

Les ouvrages écrits par Juste Billet sont les suivants : 1^o *Le Memorial*, qui lui fut imposé par le magistrat de Gand, pour spécifier les devoirs et les vactions de son office de maître de la police urbaine. Ce journal est le *Politie Boeck*. Insensiblement il y intercala la relation d'événements locaux et contemporains, puis des faits antérieurs, des annotations remémoratives de ses lectures et ses observations personnelles. Ayant enregistré dans le premier tome de son *Livre de police* les constructions et les embellissements effectués dans les églises et les chapelles de Gand, si délabrées depuis leur dévastation par les sectaires du XVI^e siècle, il s'aperçut que ces mentions devenaient trop fréquentes, et il résolut d'en former un recueil spécial. Ce fut là l'origine de sa chronique religieuse. Il écrivit successivement onze volumes in-folio de son *Livre de police*, d'août 1658 à décembre 1666. Le dépôt des archives communales de Gand, qui possède tous les manuscrits des ouvrages connus de Juste Billet, a du *Politie Boeck* les tomes I à IV et VI à XI. Le tome V y fait lacune, et l'on ne sait en quelles mains il a passé. Il contient la description de Gand au XVII^e siècle : *Beschryvinghe der stede van Ghendt op de moderne maniere*, 1662-1663. Le tome VII donne un aperçu des marchés et du com-

merce gantois. Vers la fin commence l'ancienne chronique de Flandre et de Gand : *Aude Cronycke van Vlaenderen ende sonderlinghe der stede van Ghendt, met alle het curieuseste ende memorabelste datter beschreven ghevonden is gheueest. Anno Domini MDCLXIII*. La chronique continue dans les tomes VII, VIII et IX; elle parcourt près de onze siècles, de l'an 325 de l'ère chrétienne à l'an 1400. En terminant, en décembre 1666, le tome XI de son *Memorandum*, il promettait le tome XII, qui ne fut point rédigé. Il devait contenir les événements de 1667, " année sur laquelle les comètes de la fin " de 1666 allaient exercer leur influence. " L'auteur, plus que septuagénaire et maladif, avait abandonné les devoirs fatigants de son office et ses annotations journalières; mais il continua à mettre en ordre les notes qu'il avait accumulées. Les six premiers volumes du *Politie Boeck* portent sur le titre les armoiries de Juste Billet, et au revers, ou comme frontispice, la *Pucelle de Gand*. — 2^o Compilation coordonnée en 1660 et intitulée : *Curieuze annotatien deser stede van Ghendt angaende, ofte dyneckweerdighe geschiedenissen binnen der zelve geschiedt, ofte ten minsten in deze provincie van Vlaenderen (1525-1606)*. Anno MDCLX. In-4^o, 554 pages. — 3^o La grande chronique de Gand et de la Flandre : *Cronycke der stede van Ghendt ende van Vlaenderen, midts-gaders eenighe genealosyen raeckende onze doorluchtighe princen van Bourgoingne ende van Oostenryck, als graven van Vlaenderen daer onder begrepen*. Deux volumes in-folio. Il acheva le premier tome en 1664, le second en 1665, et les dédia aux membres de l'échevinage gantois de chacune de ces années. La chronique part de l'an 1400, période où il s'est arrêté dans le dernier des fragments intercalés dans son *Livre de police*; le tome Ier finit avec le x^{ve} siècle, à la naissance de Charles-Quint, à Gand; le tome II va de 1500 à 1568. Ces deux volumes comptent ensemble au delà de douze cents pages. — 4^o Abrégés de la grande chronique de Gand et des événements en majeure partie consignés dans les chroniques partielles de son *Livre de police*, précédés d'un aperçu ré-

trospectif depuis la nativité du Christ. Il conduit le lecteur jusqu'en 1667, et son travail a pour titre : *De Cleyne ofte corte Cronycke van d'heer Justo Billet, beghin-nende van de gheboorte van onsen Salich-maecker, tot 1667*. Six tomes in-4^o, paginés de 1 à 360 et de 1 à 1004, ensemble 1,364 pages. Le tome IV manque; on ignore s'il existe encore. D'après une indication de l'auteur, il y décrit les années de 1600 à 1637.

Dans sa Grande Chronique de Gand, l'auteur s'excuse d'y avoir rapporté des faits arrivés en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Pologne et même en Asie, en Afrique et en Amérique, régions si éloignées de la Flandre et de Gand; mais, comme les comtes ou princes souverains de Flandre, et nommément l'empereur Charles-Quint, ont été mêlés à ces faits, leurs alliances, leurs guerres, leurs traités avec les monarques de ces pays concernent directement ou indirectement la cité gantoise. " Je reconnais, dit-il, qu'il y a " assez de matériaux pour en produire " une chronique exclusivement consacrée " soit à la ville de Gand, soit à la Flan- " dre, néanmoins, je ne répondrais pas " qu'elle serait très-agréable à lire. Les " principales matières consisteraient en " discussions, querelles et hostilités nées " de l'octroi des vieux privilèges, qui " ont occasionné tant de révoltes et firent " couler des flots de sang. " — 5^o La dernière production historique de Juste Billet, ses *Annales religieuses*, est une œuvre complexe, formée de deux ouvrages distincts, qui étaient destinés à être imprimés séparément. Leurs titres prolixes sont de véritables sommaires. Le premier est intitulé : *Den gheestelycken gheduerighen grooten Calendrier, zeer noodich, dienstich ende prouffectelick voor alle Godt liefhebbende, vreesende ende devote zielen, om in den zelve te vinden meest alle de daeghen ende naemen van de heylighen, die commen in het heele jaer, midts-gaders de feesten, kerckwydinghen ende processien, die men is onderhaudende binnen deser stede van Ghendt*. Ce recueil est en deux parties. " Il s'appellera : le *Calendrier reli-* " *gieux, le Parfait indicateur des jours* " ou le *Sage annotateur mensuel*, trois

« qualifications qu'il peut justement s'attribuer. » Il y a le grand calendrier religieux; le calendrier abrégé; l'indication de la célébration des fêtes patronales dans les églises, les couvents, les chapelles de la ville de Gand, et enfin des anecdotes édifiantes, précédées de moralités rimées. Le titre du second ouvrage est formulé ainsi : *De gheestelycke corte cronycke van zesthien hondert ende achtenvyftich jaeren ofte den Tydtwyser wanneer d'apostelen, martelaers, belyders, maecheden ende weduwen, de welcken begrepen syn in den Calendrier, hier vooren gheleest ende ghefloereert hebben, midtsgaders de jaeren van hun martire ofte wanneer dat de zelve hun ballingschap ofte hun eyghen doot ghestorven zyn, tot meerder contentement ende wetenschap van christene, catholycke en de devote zielen.* Le manuscrit qui contient le *Calendrier* et la *Chronique* porte en tête une lettre dédicatoire de Juste Billet à son neveu, l'abbé de Saint-Pierre, prince de Camphin et comte de Harnes, datée du 1^{er} janvier 1681 : l'auteur avait alors quatre-vingt-neuf ans. Il y a dans cette épître des éléments autobiographiques qui concordent avec les renseignements que l'on rencontre dans ses écrits antérieurs. La chronique religieuse, qu'il avait le projet d'étendre jusqu'en 1670, finit à 1658; c'est la période qui précède le *Livre de police*. Les annotations postérieures seront restées à l'état de notes. Tous les manuscrits ici mentionnés sont inédits.

Juste Billet se livrait aussi à la poésie flamande. Ses divers travaux historiques sont précédés et entremêlés de factums poétiques en guise d'*Avant-propos*, de *Dédicaces*, d'*Allocutions aux lecteurs* et de *Chronogrammes*. Gantois de l'ancien temps, un de ces bourgeois qui se vantaient de mettre *Paris* dans leur *Gand*, pour lui, sa ville natale était l'une des plus célèbres cités de l'Europe, l'une des plus belles qu'il eût vues. Son *Politie Boeck* ne contient pas moins de dix poèmes en l'honneur de la métropole des Flandres. Ses poésies sont en général assez médiocres, souvent ce n'est guère que de la prose rimée. Le style de ses chroniques est très-simple, ses observations dénotent

l'instruction et le bon sens. « Il a cherché, dit-il, à l'approprier aux événements qu'il relate, et parfois il a employé, à dessein, des mots barbares, surannés, inusités, pour marquer l'antiquité et l'authenticité de ses récits, pour leur communiquer la couleur locale. » Toutefois, il ne se faisait point illusion sur les imperfections de ses écrits; « mais, continue-il, comme il n'est pas d'orsans scories, pas de grain sans ivraie, il n'est pas de livres sans défauts. »

Dans les documents contemporains, français et flamands, il est nommé *Justus* ou *Justo Billet* et *Billiet*; il signait toujours *Billet*.
Edm. De Busscher.

BILLOT (*Jean-Baptiste*), mathématicien, né à Léau (Brabant), le 9 janvier 1646, mort à Bruxelles, le 21 janvier 1728; il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Malines, le 26 septembre 1663. Après avoir fait profession, il enseigna les mathématiques à Anvers, et y fut nommé plus tard professeur de philosophie et de théologie. Pendant les quarante-six dernières années de sa vie, il se consacra entièrement au saint ministère.

On doit à ce religieux l'ouvrage intitulé : *Positiones mathematicae, quas praeside R. P. Joanne-Baptista Billot, e Societate Jesu, matheseos professore, demonstrabit D. Joannes-Ignatius Breughel, Antverpiensis, Antverpia in collegio Societatis Jesu, die ... augusti.* Antverpiæ, Michaël Knobbaert, 1679; vol. in-4^o de 120 pages. — On lui attribue aussi l'opuscule suivant : *Responsio brevis ad libellum famosum, cui titulus Apologia pro Huberto Gautio, in Antverpiensi seminario professore, contra jesuitarum calumnias, auctore J. B. S. theologo.* Bruxellis, 1711; vol. in-8^o de 59 pages.

E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Aloïs De Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, V^e série, p. 55.

BILLUART (*Charles-René*), théologien et prédicateur, né à Revin, dans le diocèse de Liège, le 8 janvier 1685 (et non le 18 comme le dit erronément la *Biographie universelle* de Michaux), mort le 20 janvier 1757. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, à Charleville, il entra dans l'ordre des Domi-

nicains, y prononça ses vœux en 1702, fut successivement professeur de philosophie au collège de Saint-Thomas à Douai; en 1715, maître des étudiants; en 1725, premier professeur du même collège, et enfin, en 1728, provincial de la province de Sainte-Rose. Billuart acquit une brillante réputation comme prédicateur et l'on rapporte qu'il prêcha en 1718 et 1719 avec tant de succès, que le comte de Tilly, gouverneur de Maestricht, voulut l'entendre. On lui doit un grand nombre d'ouvrages; nous n'indiquerons que les principaux : 1° *De mente ecclesie catholicae circa accidentia Eucharistiae, dissertatio unica, adversus Ant. Lengrand*. Liège, 1715, in-12. — 2° *Le Thomisme vengé de sa prétendue condamnation par la Constitution Unigenitus*. Bruxelles, 1720, in-12. — 3° *Lettres aux docteurs de la Faculté de théologie de Douai*. 1723, in-4°. — 4° *Examen critique des réflexions sur le bref de N. S. P. le pape Benoît XIII*. 1724, in-8°. Ce bref *Dimissas preces*, était tout en faveur de la doctrine de saint Thomas, et irrita fort les Jésuites, qui répliquèrent vivement à Billuart; celui-ci leur répondit dans une dizaine de brochures, dont Bouilliot donne les titres et l'analyse. — 3° *Summa sancti Thomae, hodiernis academiarum moribus accommodata; sive cursus Theologiae juxta ordinem et litteram D. Thomae*. Liège, 1746-1751, 29 volumes in-8°. Ce travail immense, rempli de subtilités théologiques, a joui d'une grande réputation dans les écoles, et l'auteur en a édité un abrégé à Liège, en 1754, 6 vol. in-8°; il a été réimprimé différentes fois sous le titre de *Cursus Theologiae universalis, cum supplemento*; Wurzburg, 1758, 4 vol. in-fol. et 19 vol. in-8°. Venise, 1761, 3 vol. in-fol. et Paris, 1828, 20 vol. in-8°.

Aug. Vander Meersch.

Biographie universelle de Michaux. — Bouilliot, *Biographie ardennaise*. — Quétif, *Scriptores ordinis praedicatorum*.

BINCHE (*Arnould DE*), architecte,

né à Binche au XIII^e siècle. Voir ARNOULD DE BINCHE.

BINCHOIS (*Gilles*), compositeur de musique, né à Binche au commencement du xv^e siècle. Jusqu'ici les détails biographiques relatifs à la vie de cet artiste faisaient complètement défaut; on ne le connaissait guère que par les éloges de ses contemporains; son nom se trouvait, il est vrai, cité dans d'anciens traités de musique, ceux de Tinctoris, Gaffori, Herman Finck, comme celui d'un musicien instruit, qui perfectionna la notation, l'art d'écrire, l'harmonie et qui eut l'honneur de former quelques-uns des maîtres de son temps; mais, pour le surplus, tout se bornait à des hypothèses, à de vagues inductions; il appartenait à M. Alex. Pinchart de dissiper ces obscurités et de mettre en son véritable jour un personnage qui fut, tour à tour, soudart, ménestrel et chapelain (1).

Un agent politique, Guillaume Benoit, intendant du comte de Suffolk, raconte qu'en 1424 il fit venir Binchois « pour « alégier le dueil » de son maître, alors retenu à Paris par suite d'une chute. Un autre document historique nous apprend que notre artiste eut, en 1425, « de « grans debaz avec les Normans qui par- « loient contre monseigneur de Bour- « goigne. » Jusqu'en cette dernière année, Binchois était donc au service du seigneur anglais; mais, dix ans plus tard, il fut attaché à la cour de Philippe le Bon. Il figure, en effet, l'an 1436, dans un état des gages payés aux vingt-quatre personnes appartenant à la chapelle du duc. De cette année, à 1449, on l'y voit obtenir de l'avancement et passer du cinquième rang au deuxième; il y avait un empêchement pour qu'il allât plus loin et devint chapelain en chef : c'est que le titulaire de l'emploi, Nicaise Dupuis, lui survécut. Encouragé d'ailleurs par mainte faveur, il devint, vers l'an 1440, « secrétaire aux honneurs » et fut pourvu d'une des prébendes laissées à la collation du duc de Bourgogne dans l'église de Sainte-Waudru, à

(1) *Messenger des sciences historiques*. Gand, 1867, pp. 82, 84. — A. Desplanque, *Projet d'assassinat de Philippe le Bon par les Anglais*, Mé-

moires couronnés de l'Académie Royale de Belgique, t. XXXIII, p. 70, in-4°.

Mons (1). L'on sait aussi que lorsque ce monument religieux dut être reconstruit, en 1449, Binchois se rendit en cette ville avec Guillaume Du Fay, et d'autres chanoines, non résidents, afin de déterminer l'emplacement de l'église nouvelle. Grâce à la douce quiétude engendrée par les bénéfices de sa position clérical, notre artiste atteignit à la vieillesse et décéda à la fin du mois de septembre, ou pendant les premiers jours du mois d'octobre de l'an 1460, ainsi que l'indique une annotation découverte aux archives du département du Nord, à Lille. L'on doit également à la patiente érudition de M. Pinchart la transcription faite aux Archives du royaume, d'une autre note relative aux travaux du compositeur et qui est conçue comme suit :

« A Gilles de Bins, dit Binchois, chapelain de la chapelle de Monseigneur, la somme de XXIIII de x l. gros de Flandres, pour unq livre qu'il avait fait et composé par l'ordonnance de Monditseigneur, *des Passions*, en nouvelle manière, et icellui mis en la dicte chapelle; pour ce, par mandement de icellui seigneur sur ce fait et donné en sa ville de Douay, le XXIX jour de may l'an mil IIII^{te} trente-huit. »

Nous venons d'indiquer en partie les éloges que Binchois obtint des écrivains les plus compétents de son époque; il convient d'y ajouter le témoignage d'un poète français, Martin Franc, qui écrivait, vers le milieu du xv^e siècle, son poème, souvent cité, du *Champion des Dames*; il s'agit dans le passage suivant de certains instrumentistes aveugles qui avaient fait sensation à la cour de Bourgogne :

Tu a les aveugles ouy
Jouer à la court de Bourgogne :
N'a pas certainement ouy
Qu'il fust jamais telle besogne.
J'ay veu Binchois avoir vergogne,
Et soy taire emprez leur rebelle;
Et du Fay despité et frongne
Qu'il a melodie si belle.

Jusqu'ici l'on n'a retrouvé des compositions de Binchois qu'un *Fragment à*

(1) « Maître Jehan Hebert ou son clerc, delivrez à Binchois, nostre chapelain, une retenue de secrétaire aux honneurs et une lettre de la prébende de Sainte-Wauldrut de Mons, que lui avons nou-

deux parties et des *Chansons à trois voix*, comprises dans un manuscrit du xv^e siècle (*Regula musicae*), vendu à Paris en 1834 et acquis par un savant musicographe, M. Edm. de Coussemaker, de Lille.

Felix Stappaerts.

BINSFELD (*Pierre*), théologien, né à Luxembourg, mort à Trèves le 24 novembre 1598. Issu de parents peu aisés, Binsfeld trouva un protecteur puissant qui lui fit faire toutes ses études au collège germanique à Rome. Il y devint docteur en théologie et en droit canon. A la prière de Jean de Schoenbourg, archevêque de Trèves, le jeune docteur, à peine promu, fut rappelé de Rome, avec quelques autres prêtres instruits, afin de combattre comme prédicateur les doctrines d'un hérésiarque nommé Olévianus dont l'influence devenait inquiétante dans ce diocèse. Binsfeld montra tant de science, tant d'énergie dans cette mission délicate, que le prélat lui confia la tâche difficile d'aller reformer la discipline qui s'était considérablement relâchée parmi les religieux de l'abbaye de Prüm. Après trois ans de séjour dans cette maison, et à force d'exhortations et de patience, il parvint heureusement au but désiré; l'archevêque, pour le récompenser, le désigna comme son suffragant avec le titre d'évêque *in partibus* d'Azot (1589) et la dignité de prévôt de Saint-Siméon.

Binsfeld passe pour un canoniste de grand mérite; il composa un grand nombre d'écrits sur des matières théologiques; on en trouve la nomenclature exacte dans Paquet. La peste qui sévissait dans le diocèse de Trèves, en 1598, l'enleva, jeune encore, à ses nombreux travaux. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Siméon, à Trèves.

Bon de Saint-Genois.

Paquet, *Mémoires*, t. VI. — Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*. — Foppens, *Bibl. Belg.*, t. II, p. 955.

BIOLLEY (*Marie-Anne*), née Simonis, industrielle, naquit à Verviers le 17 janvier 1758 et mourut au château à

vement donné, sauz de tout ce prendre droit de sécl.» (Archives générales du royaume, collect. des acquits des comptes du grand sceau.)

Hodbaumont, près Theux, le 21 novembre 1831. Elle était fille de Jacques Joseph Simonis, seigneur de Barbençon et de Senzeille, issu d'une ancienne famille liégeoise, les Simonis de Liverloo, dont une branche était depuis longtemps établie à Verviers. Elle montra de bonne heure les qualités qui la distinguèrent plus tard et qui furent bien dirigées par une éducation aussi solide que religieuse. Elle épousa à Verviers, le 11 décembre 1777, Jean François Biolley, seigneur de Champlon, chef de la maison François Biolley et fils, dont le décès prématuré laissa la direction des affaires à sa veuve, connue désormais sous le nom de madame Biolley de Champlon.

L'industrie de la laine, chassée des Pays-Bas par les troubles qui désolèrent nos provinces depuis le règne de Philippe II jusqu'à celui de Marie-Thérèse, s'était partiellement réfugiée dans le pays de Liège, qui faisait partie de l'empire d'Allemagne et était resté plus paisible ; attirée par l'abondance et la pureté des eaux, elle se fixa surtout à Verviers et aux environs où elle prospéra pendant le cours du XVIII^e siècle. Plusieurs familles du pays se mirent à la tête des ouvriers flamands et, aidées d'étrangers actifs, posèrent ainsi les fondements de ce centre manufacturier dont la Belgique s'enorgueillit aujourd'hui. Depuis sa fondation, en 1725, jusqu'en 1790, la maison Biolley avait fait faire de grands progrès à la fabrication et envoyait ses produits même en Russie et dans l'Orient ; elle se trouvait à la tête de l'industrie verviétoise lorsque la révolution française éclata.

Vers cette époque la ville de Spa, alors à l'apogée de sa splendeur, voyait réunies autour de ses eaux minérales les illustrations les plus diverses, de la naissance comme du talent. Madame Biolley de Champlon rencontra ainsi une société aussi choisie que brillante, dans laquelle son esprit et son caractère lui conquièrent bientôt une position privilégiée. Lorsque l'ancien ordre social fut renversé en France, elle s'empressa d'offrir aux émigrés une généreuse hospitalité. Ses relations, établies dans des circon-

stances si diverses, persistèrent jusqu'à la mort et contribuèrent beaucoup à faire citer son nom, mais la véritable source de sa renommée fut l'industrie et le commerce.

Madame Biolley entretenait l'activité du travail malgré les commotions populaires et Verviers était tranquille lorsque les soldats de la république française en prirent possession. Entraînée par ses relations, elle émigra alors en Allemagne avec sa famille et habita successivement Brunswick et Hambourg. Toutefois le calme se rétablit peu à peu dans le pays de Liège, mais le travail avait cessé et les ouvriers étaient dans la misère la plus profonde. On supplia de divers côtés la famille Biolley de rentrer dans ses foyers. Madame Biolley possédait une grande fortune, solidement assise et n'avait point d'enfants : elle eût pu vivre riche et tranquille en Allemagne, mais elle comprit le bien qu'elle était appelée à faire. « Femme, a dit un historien, « aussi remarquable par sa prodigieuse « activité que par l'aménité et l'élévation « de son caractère, « elle se sentait passionnée pour les luttes de l'intelligence humaine dans les arts mécaniques et se considérait comme obligée à faire participer largement la population au milieu de laquelle elle était née, aux bienfaits de la Providence lui avait abondamment départis. Ce fut là le trait distinctif de sa popularité et de la considération qui entoura son nom sur le sol natal. Aussi, lorsqu'elle rentra à Verviers, les autorités républicaines se portèrent en corps au-devant d'elle pour la féliciter et recommander à sa sollicitude les intérêts de la classe ouvrière, qui accueillait son retour avec transports.

La maison Biolley reprit donc avec ardeur la fabrication drapière et vit bientôt reflourir ses établissements. Lorsque le premier consul, après avoir rétabli l'ordre en France, porta ses vues du côté de l'industrie où l'Angleterre régnait alors sans rivale, de jeunes fabricants d'Elbœuf, de Sedan, de Louviers furent envoyés à Verviers pour se perfectionner, et cette maison compta parmi ses commis une foule d'hommes qui portèrent

dans la suite des noms éclatants. On peut citer entre autre, le célèbre et malheureux Ternaux, Cunin-Gridaine, qui fut ministre sous Louis-Philippe, les Bacot, et, parmi les Belges, Engler, Rittweger, Brugmann et plusieurs autres. Madame Biolley, loin de redouter la concurrence, prêtait aide et capitaux à ceux qui lui paraissaient dignes de sa confiance, mais elle avait soin de s'entourer des hommes les plus habiles et de protéger toutes les inventions nouvelles. C'est ainsi que, en 1799, elle accueillit William Cockerill, que la Suède n'avait pas compris et qui devait préparer l'immense essor des fabriques de Verviers par ses machines à carder et à filer la laine. Nous ne connaissons pas assez ces matières pour exposer les détails des progrès qu'on doit à la maison Biolley ; nous rappellerons seulement que la filature à la mécanique, les métiers perfectionnés, etc., ne trouvèrent nulle part de plus ardens promoteurs. Aussi est-il reconnu aujourd'hui que c'est à madame Biolley que Verviers et ses environs doivent la prospérité extraordinaire à laquelle ils sont parvenus depuis.

Malgré la fondation de succursales à Eupen, à Cambrai et ailleurs, la fabrication des draps n'absorbait pas seule l'activité et les capitaux de cette puissante maison ; l'agriculture, l'élève des moutons, le coton, le chanvre, le lin, les mines, l'industrie du fer, occupaient simultanément le talent de ses directeurs. Si toutes ces entreprises ne furent point couronnées de succès, elles n'en ont pas moins leur mérite.

Les soins moraux occupaient, dans les sollicitudes de madame Biolley, la part éminente qui leur revient. Elle favorisait la religion, propageait l'instruction ; sa charité était sans bornes et sa bourse n'était fermée pour aucune bonne œuvre. Elle exerçait chez elle une hospitalité grandiose. Elle avait retrouvé à Spa, où Napoléon tolérait le séjour d'anciens seigneurs de tous pays, rendus inoffensifs par les événements, la meilleure compagnie possible et de vieux amis qu'elle comblait discrètement des attentions les plus délicates.

Lors de la crise amenée par les événements de 1814-1815, la maison Biolley résista à cette commotion terrible. Toutes ses relations, établies avec la France ou les pays soumis à la domination française, furent brusquement arrêtées ; mais elle tint tête à l'orage et réussit, en peu de temps, à donner à sa fabrication un développement plus considérable que par le passé. C'est alors que se montra le talent de M. Raymond Biolley que sa tante s'adjoignit comme premier collaborateur et son héritier présomptif. Nous parlerons en détail de ces efforts à l'article suivant.

Madame Biolley continua à diriger les affaires et à imprimer le sceau de son énergie à tout ce qui l'entourait ; elle mourut en 1831. C'est assurément une belle figure historique, et dans l'ordre matériel, notre patrie ne compte guère de noms, depuis plusieurs siècles, qui puissent être comparés à celui-là.

G. Dewalque.

Bec-de-Lièvre, *Biographie liégeoise*. — Renseignements particuliers.

BIOLLEY (*Raymond-Jean-François*, vicomte **DE**), industriel, né à Verviers le 10 février 1789, y décédé le 22 mai 1846. Il était issu d'une ancienne famille noble de Sallanches, dont deux frères quittèrent la Savoie à la fin du XVIII^e siècle pour se vouer à l'industrie. L'un d'eux s'établit à Augsbourg ; l'autre, François, fonda à Verviers, en 1725, la célèbre manufacture de draps qui eut une si grande part à la prospérité de cette ville. Detrooz (*Histoire du marquisat de Franchimont*) cite Jean Biolley comme bourgmestre en 1745 et ajoute : « Ce-
« lui-ci était étranger et, par consé-
« quent, était placé au consulat contre
« la loi ; plusieurs de la même famille y
« furent ensuite placés de même ; mais
« elle augmenta le commerce de la ville,
« l'embellit par beaucoup d'édifices par-
« ticuliers et mérita du public à beau-
« coup d'autres titres : de manière que,
« si la loi a été transgressée, on a lieu
« d'en perdre la mémoire. »

Orphelin de bonne heure, le jeune Raymond Biolley fut bientôt appelé à prendre part aux travaux dirigés par sa

tante, madame Biolley de Champlon. Il se trouvait là au milieu d'hommes marquants et fut bientôt en état d'être chargé de la direction de la succursale établie à Cambrai. En 1818, il épousa la nièce chérie de madame Biolley, Marie-Isabelle Simonis. Il acquit dès lors une position prépondérante dans les affaires de la maison et il la justifiait par ses talents et son zèle infatigable. Il se rendit en Angleterre pour y étudier de près les merveilleux rouages de la prospérité matérielle de ce pays et attira à Verviers des ingénieurs et des mécaniciens anglais. Quoiqu'il s'occupât de toutes les parties de l'industrie lainière, il s'attacha spécialement à produire les draps avec une perfection telle que la France ni l'Angleterre ne lui contestaient point le premier rang. Il imprimait en même temps une vive impulsion aux exportations transatlantiques. On ne lit pas sans un juste sentiment d'orgueil national, ce que rapporte le célèbre voyageur Caillié, le premier Européen qui pénétra à Tombouctou, que, dans cette vaste foire de l'Afrique centrale, il ne trouva qu'un seul produit des pays civilisés : c'était un coupon de drap sur lequel il lut : « Maison François Biolley et fils, à Verviers. »

Le roi des Pays-Bas, Guillaume I^{er}, favorisa puissamment ce développement commercial, dans lequel la maison Biolley était secondée par ses parents et alliés, les Simonis, de Grand-Ry, Godin et autres ; il appela l'industriel verviétois à prendre part à divers travaux officiels relatifs à ce sujet et bientôt il lui décerna la décoration, alors fort enviée, de l'ordre du Lion Belgique. La grande société commerciale des Pays-Bas, *Algemeen Handels Maatschappij*, le choisit pour directeur.

La révolution de 1830 vint suspendre pour un temps assez long l'essor de la production. Sur ces entrefaites, le décès de madame Biolley de Champlon fut un coup cruel pour son neveu et augmenta les difficultés de sa situation. Après la liquidation, accomplie non sans générosité, de la succession de sa tante dont il fut le principal, mais non l'unique héritier, il se trouva avec son frère unique,

Édouard, à la tête de la manufacture de draps. Au milieu de la prostration complète des affaires, il fut le seul qui continuât à donner du travail à la population ouvrière de Verviers. Extrêmement attentif à tous les progrès, il voyageait fréquemment en France et en Angleterre et aucun sacrifice ne lui coûtait pour mettre en pratique les améliorations nouvelles. Aussi la fabrication des draps atteignit bientôt son apogée et le chef de cette maison, à laquelle affluaient les distinctions de tout genre, était-il reconnu comme le premier industriel du pays et l'un des plus grands manufacturiers du continent européen.

La famille Biolley avait pour principe de consacrer la majeure partie de sa fortune à l'industrie, sans craindre la concurrence. Un grand nombre de fabricants de Verviers et des environs relevaient d'elle, soit comme commanditaire, soit comme bailleur de fonds, soit comme répartissant une partie de ses commandes parmi ceux qu'elle croyait capables de les exécuter. R. de Biolley contribua ainsi aux débuts de plusieurs maisons qui ont acquis plus tard une grande importance ; Dison, qui, aujourd'hui, le dispute en importance à Verviers, vit ses premiers établissements créés sous la direction ou par les conseils de cet industriel.

R. de Biolley, qui continuait d'ailleurs les traditions de société de sa tante, n'hésita pas à accepter, dès 1831, le mandat de sénateur, qui lui fut conféré à la presque unanimité et continué jusqu'à sa mort. Tous les partis rendaient hommage à sa sincérité, à ses talents et à sa modération. Léopold I^{er} apprécia bien vite cet homme distingué, dont les qualités se cachaient sous une simplicité qui ne le quittait jamais ; il le traita constamment avec cette distinction affectueuse dont il avait le secret. A chacun de leurs voyages, LL. MM. le roi et la reine des Belges considéraient comme à eux l'hôtel de Biolley à Verviers. Il avait plusieurs fois refusé des titres de noblesse, mais à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer, en juillet 1843, le roi lui conféra, ainsi qu'à ses enfants-

mâles, le titre héréditaire de vicomte.

Il nous reste à signaler son affection pour ses ouvriers, sa charité pour les pauvres, son dévouement pour le bien en tout genre; dans cette direction, il fut puissamment secondé par sa femme. Instruction variée, soins religieux et médicaux, hygiène des ateliers, habitations ouvrières isolées, ces deux époux allèrent au-devant de tous les besoins et devancèrent tous les progrès; le nombre d'établissements utiles qu'ils créèrent ou soutinrent de leur bourse est considérable. Nous citerons particulièrement l'école industrielle de Verviers, les écoles primaires et les hôpitaux de cette ville et des environs. R. de Biolley contribua aussi largement à l'embellissement de sa ville natale; il supporta la plus grande part des frais de construction, sur son terrain, de l'imposante église primaire de Verviers. — Sallanches, Augsbourg, anciennes patries des Biolley, ne furent pas oubliées. Une série d'articles publiés dans *l'Univers*, par M. L. Veuillot, sur l'Alliance de la religion et de l'industrie, le contraria vivement, en livrant au public indifférent le secret de tant de bonnes œuvres. Il en avait le mérite, il en eut aussi les déboires. A l'occasion, il prouva qu'il ne reculait même pas devant l'émeute pour accomplir ce qu'il considérait avec conviction comme le bien; ses adversaires l'en estimaient davantage.

Il fut enlevé, épuisé par le travail, à l'âge de cinquante-sept ans. Son décès fut un deuil public. Aussi personne ne fut étonné lorsque le commissaire de l'arrondissement de Verviers, F.-J. Lardinois, membre de la Chambre des représentants et ancien membre du Congrès, s'écria en commençant son discours :

« Pourquoi cette tristesse générale et ce deuil public? Assistons-nous aux funérailles d'un prince qui a vécu pour le bonheur de son peuple, ou d'un guerrier qui a rempli le monde de ses hauts faits? »

La famille royale n'oublia pas la mémoire de cet homme de bien. En 1853, Léopold I^{er} demanda à sa veuve que la cérémonie de la remise de l'archiduchesse Marie-Henriette, aujourd'hui S. M. la

reine des Belges, par les autorités autrichiennes entre les mains de la dynastie de Belgique, eut lieu dans l'hôtel de Biolley.

G. Dewalque.

Renseignements particuliers.

BIRTON (*Mathias*) ou **BIRTHON**, imprimeur, né à Luxembourg, mort en 1603 ou 1604. Les hommes qui ont contribué à la vulgarisation de l'art typographique aux Pays-Bas, dans les premiers temps de cette invention merveilleuse, méritent que leur nom soit conservé : c'est à ce titre que Birton est mentionné ici. Ce fut lui qui établit le premier une imprimerie permanente dans la capitale du duché de Luxembourg. Le privilège lui en fut accordé par le roi Philippe II, le 10 avril 1598, et l'on vit, immédiatement après, ses presses en pleine activité. Le texte de ce privilège, fort intéressant, fait connaître que les jésuites venaient de fonder à Luxembourg un nouveau collège pour les études générales (universitaires) et qu'il était indispensable d'y avoir une imprimerie afin de fournir des livres aux étudiants.

Birton, qui devint échevin de sa ville natale, était, du reste, un homme instruit, entendu, qui avait étudié les belles-lettres, la philosophie et particulièrement les mathématiques, la géométrie et la géographie. Malheureusement il profita peu de temps de son privilège : il mourut cinq ans après l'avoir obtenu. Sa veuve continua ses publications jusqu'à l'an 1618.

Don de Saint-Genois.

Publications de la Société grand-ducale de Luxembourg, t. II, pp. 45-47, (art. de M. Wurtz-Paquet). — Neyen, *Biographie Luxembourgeoise*.

BISET (*Charles-Emmanuel*), peintre de genre, de portraits, de fêtes galantes, etc., né à Malines en 1633 ou 1634. La ressemblance du genre qu'il adopta avec celui de Gonzalez Coques et la coïncidence des dates, a fait considérer ce dernier comme le maître de notre artiste; mais on n'a, sur ce point, aucun renseignement authentique. Ce qui paraît être certain, c'est que Biset se rendit en France et que son talent fut fort apprécié à Paris; il y exécuta, dit-on, plusieurs

compositions pour la cour et les seigneurs du temps. Il se fatigua cependant du séjour à l'étranger et, revenu dans sa patrie, entra au service du gouverneur général des Pays-Bas, le comte de Monterey, pour lequel il travailla presque exclusivement pendant quelque temps. Vers cette époque, il alla s'établir à Anvers, s'y maria, fut admis dans la corporation de Saint-Luc, en devint doyen, en 1674, et fut, en même temps, appelé à la direction de l'Académie. Divers témoignages assurent que la vie de Biset était fort désordonnée; il gagnait beaucoup, dit-on, mais ne savait rien conserver, ni par son activité ni par son ordre. Sa paresse était si grande, ajoute-t-on, que parfois il restait alité pendant plusieurs jours. Ses œuvres portaient alors la marque de ses vices, car malgré l'art avec lequel elles étaient composées, il y en avait, parmi elles, qui soulevaient le cœur. Hâtons-nous de dire que ces détails sont extraits de Campo Weyerman, qui prétend avoir parfaitement connu Biset et qui, à propos de cet artiste, s'étend avec complaisance sur certaines anecdotes scandaleuses trop abondantes dans son livre et que nous soupçonnons être sorties, pour la plupart, du cerveau de l'auteur hollandais. Il nous paraît difficile de concilier les travaux assez abondants de Biset, son talent soigné, spirituel, la collaboration d'artistes distingués, tels que Van Ehrenberg et Hemelraet, la place qu'il occupa auprès du comte de Monterey, celle qui le mit à la tête de l'Académie d'Anvers, et enfin la dignité de doyen de Saint-Luc, il nous paraît difficile, disons-nous, de concilier ces divers témoignages d'une existence active et honorée avec la réputation de paresse, d'ivrognerie, d'immoralité que lui donne Weyerman, et, qu'après celui-ci, ont répétée Descamps et même Immerzeel. Quelques témoignages sérieux, cependant, peuvent être invoqués à l'appui de ces fâcheuses assertions. Le premier et le plus important est le choix de certains sujets, de ces compositions libres qui, évidemment, n'attestent ni un goût relevé ni des sentiments de moralité; ensuite Biset,

resté veuf de sa première femme, dont il avait eu son fils Jean-Baptiste, contracta un second mariage peu digne de son rang : il épousa sa servante. C'est encore Weyerman qui raconte comme quoi la publicité donnée à cette union que le peintre voulait tenir secrète, le poussa à l'ivrognerie, au point qu'il s'endetta de façon à être passible de la prison. Il fut tiré de ce mauvais pas, ajoute le même auteur, d'une manière fort inespérée. Le fils d'un boutiquier de Breda, ayant du goût pour la peinture, vint à Anvers avec son père, qui paya les dettes de Biset et l'emmena dans sa ville natale pour donner des leçons à son fils. Le peintre flamand logea chez le marchand de Breda et finit ses jours dans cette maison aussi pauvre et aussi misérable que possible. Le jour ne s'est donc pas fait complètement sur la vie de Biset. Il est à supposer que cette vie fut loin d'être irréprochable, mais le grand nombre de fables inventées par Weyerman et d'autres, doit rendre méfiant et nous autorise à croire que le tableau des vices de Biset est considérablement chargé. Si l'on a beaucoup accusé sa manière de vivre, par contre on a rendu justice à son talent, à cette composition abondante et spirituelle, cette touche fine, ce pinceau agréable, ces figures avenantes, ces accessoires richement ordonnés. Son coloris, parfois brillant, est souvent un peu gris, son dessin manque de correction. Dans certains tableaux de diableries ou scènes de sorcières, il déployait, paraît-il, une imagination aussi originale que bizarre et variée. Le Musée de Rotterdam possède de lui un riche *Intérieur flamand* avec de nombreuses figures que l'on croit être des portraits. Mais c'est à Bruxelles, au Musée royal, que l'on peut admirer le chef-d'œuvre du maître. C'est un tableau historique digne d'être décrit. Il avait été commandé au peintre par les syndics de l'ancienne confrérie de Saint-Sébastien d'Anvers, et les portraits des membres de la corporation devaient tous s'y trouver. Biset imagina de représenter *Guillaume Tell s'apprêtant à abattre la pomme placée sur la tête*

de son fils, afin de pouvoir revêtir les archers anversoïis du pittoresque costume suisse et de choisir, en même temps, un épisode qui rappelât le but des réunions des membres de la confrérie. Il remplaça seulement l'arbalète du héros suisse par l'arc de la gilde anversoïse. Ce tableau, acquis de M. Nieuhenhuis, en 1862, ornait autrefois la salle des réunions de la confrérie de Saint-Sébastien, à Anvers. L'architecture en est peinte par Guillaume van Ehrenberg et le paysage par Hemelraet. Van Ehrenberg n'ayant été reçu dans la corporation de Saint-Luc qu'en 1662, et Hemelraet étant mort en 1668, c'est entre ces deux époques que le tableau de *Guillaume Tell* a dû être peint, c'est-à-dire alors que Biset était dans toute la force de l'âge et du talent.

Ad. Siret.

BISET (*Jean-Baptiste*), peintre de portraits, d'histoire, de genre, etc., fils de Charles-Emmanuel, naquit à Anvers, on ne sait en quelle année. Il fut élève de son père, et, comme lui, quitta Anvers pour résider à Breda. Il s'y fit d'abord connaître par plusieurs portraits exécutés d'après des personnages importants, parmi lesquels on cite ceux d'un général, du gouverneur de la ville et de sa fille qu'il représenta morte, étendue sur son lit; ce dernier portrait et celui d'une autre jeune femme, renommée par son esprit, sa beauté et ses talents, passaient pour ses chefs-d'œuvre. On en vantait le dessin, la touche et la ressemblance. Il peignit aussi une assez grande quantité d'officiers anglais alors en garnison à Breda, ainsi que leurs femmes. Quand l'ouvrage vint à manquer, Jean Biset se rendit à Bois-le-Duc; après quelques travaux exécutés dans cette ville, il habita tour à tour la Haye, Delft, une seconde fois Breda et enfin s'établit en Frise où il travaillait encore en 1727. On cite de lui des tableaux de genre, des effets de lumière, un *Jugement de Paris*, *Jupiter et Danaë*. Cette dernière toile, dit Ch. Kramm, dans son ouvrage sur les peintres et graveurs, a été exécutée en collaboration avec Pierre Gysels, Verendaël, Spierings et Van Ehrenberg. Nous ferons remarquer que si cette collabora-

tion existe, il y a lieu de croire que le tableau est du père Biset, qui a souvent travaillé avec Van Ehrenberg; ce dernier est mort d'ailleurs au plus tard en 1677, alors que le jeune Biset ne pouvait encore être qu'un commençant, sinon un élève. Notre supposition est d'autant plus vraisemblable, que ce tableau fut vendu à la vente Lormier, à la Haye, en 1763, pour la somme de trois cent cinq florins, somme importante pour l'époque et au-dessus de ce que pouvaient valoir les œuvres de Biset, le fils. M. Chrétien Kramm indique encore un tableau de famille de Jean-Baptiste, sur lequel deux fils de Vander Does prennent une leçon de danse et de raquette, tableau sur cuivre, bien peint et qui se trouve parmi les portraits de famille du comte J.-J. Nahuys, à Utrecht. L'époque de la mort de Jean-Baptiste Biset n'est pas plus connue que celle de sa naissance.

Ad. Siret.

BISSCHOP (*Jean*), écrivain ascétique, né à Ypres, le 12 juin 1586, mort à Courtrai, le 14 mars 1636. L'évêque d'Ypres, Pierre Simon, le prit en amitié, le reçut chez lui à peine âgé de treize ans et soigna son éducation. Le jeune homme fit de rapides progrès et, ses classes latines terminées, il fut admis à l'étude de la théologie, lorsque tout à coup l'influence de quelques sectaires, alors encore assez nombreux dans ce diocèse, le détourna de l'état ecclésiastique. Mais revenu bientôt à sa première vocation, il entra dans le sacerdoce et obtint un bénéfice à la cathédrale de sa ville natale. Après la mort de son bienfaiteur, il résolut d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Mais la jouissance de sa prébende et la position précaire de sa mère, restée veuve, s'opposaient à ce qu'il entrât immédiatement dans cet ordre. La mort de celle-ci lui permit d'abandonner son bénéfice, et il fut admis au noviciat d'Anvers, en 1610. Il prononça ses vœux définitifs dans le couvent de Courtrai, en 1621. Envoyé peu de temps après en Hollande, il y exerça pendant sept ans les difficiles fonctions de curé-missionnaire. Il revint ensuite dans sa patrie et passa les dernières années de sa vie à

Ypres, dans l'exercice du ministère et la composition de livres de piété.

La peste qui s'était déclarée en Flandre, faisait surtout des ravages à Courtrai. Bisschop demanda et obtint la permission de pouvoir s'y rendre pour soigner les malades atteints du terrible fléau qui le frappa bientôt lui-même, âgé à peine de cinquante ans.

Nous avons de lui : *Den Lof der suverheyt*, ouvrage divisé en trois livres et dont il parut successivement trois éditions à Anvers, en 1625, 1626 et 1627.

F. Vande Putte.

BIVOORDE (*Louis VAN*), poète latin, né à Rhode-Saint-Pierre, au xv^e siècle. Voir LOUIS VAN BIVOORDE.

BLADELIN (le chevalier *Pierre*), surnommé *Leestemaker* (1), né probablement à Bruges dans les premières années du xv^e siècle, mort le 8 avril 1472. Sa famille était originaire de l'*ambacht* de Furnes, où plusieurs de ses membres avaient rempli avec honneur des fonctions municipales, tandis que d'autres occupaient des places distinguées dans le chapitre de Saint-Donat, à Bruges. Orphelin de bonne heure, Pierre se vit à la tête d'une fortune considérable qu'il augmenta de beaucoup par son mariage avec Marguerite Van de Vageviere, d'une naissance aussi noble que la sienne. Mais la régularité de sa conduite, le grand sens et l'esprit d'ordre qu'il montrait dans l'administration de ses biens attirèrent davantage sur lui l'attention de ses concitoyens et de son prince, le duc de Bourgogne. Déjà en 1436, on lui avait confié l'administration des finances communales, et les *Acquits de la recette générale*, qui se conservent aux archives du royaume, prouvent qu'il était receveur du bon duc en 1442. De grands abus régnaient encore dans l'administration des finances et beaucoup de subalternes y trouvaient moyen de s'enrichir; mais le chevalier ne tint aucun compte de leurs doléances et rétablit un ordre parfait dans son département. Aussi fut-il créé peu après membre du conseil et

maître d'hôtel de Philippe le Bon. Habile diplomate autant qu'administrateur intègre, il avait plus d'une fois rempli, à la satisfaction de son souverain, des missions de haute importance. C'est ainsi qu'il fut chargé, conjointement avec Olivier de la Marche, de négocier la mise en liberté du duc d'Orléans, depuis longues années prisonnier des Anglais, et qu'il conduisit à son beau-frère une affaire à laquelle se rattache la plus belle page de l'histoire du bon duc. Au milieu de ces honneurs et d'une opulence honorablement acquise, Bladelin se convainquit que son mariage demeurerait stérile : de concert avec sa femme, il résolut donc d'employer ses richesses à une œuvre importante et durable. En effet, il ne s'agissait de rien moins que de bâtir à leurs frais une ville nouvelle. Bladelin racheta d'abord de son beau-frère un vaste domaine, ancienne propriété de l'abbaye norbertine de Middelbourg et situé dans la paroisse de Heyle, entre Ardenburg et Moerkerke; il y ajouta le fief d'Aertryke et quelques fermes, car il était, dit Chastellain, « riche des biens de fortune outre mesure. » Après avoir obtenu de Philippe le Bon la permission et l'octroi nécessaires pour l'exécution de son entreprise, il mit la main à l'œuvre et, comme toutes les mesures étaient prises d'avance, toutes les dépenses calculées, on construisit à la fois le château et l'église. Ces bâtiments n'étaient pas achevés encore, quand le fondateur obtint du bon duc pour sa ville naissante l'octroi d'une foire franche pendant six jours tous les ans. Six ans plus tard, les principaux travaux de la ville étant terminés et l'église consacrée sous l'invocation de saint Pierre, patron de Bladelin; il y établit un collège de six plébendiers ou bénéficiers, dont le premier était le chantre, un curé, deux chapelains et deux clercs, et il dota convenablement ce modeste chapitre. Ces soins ne l'empêchaient pas toutefois de bien remplir ses fonctions à la cour et de rendre au duc des services signalés. C'est ainsi qu'il contribua puissamment, de concert avec le célèbre Louis de la Gruthuuse, à retenir Bruges dans la fidélité du prince pendant la ré-

(1) Ce surnom lui vint du château de *Leest* qu'il avait construit sur la Lieve et dont le nom se conserve dans le *Leestjesbrugge*.

volte des Gantois. Il n'en fut pas moins affligé profondément à la nouvelle de l'affreux sac de Dinant qui flétrit d'une tache ineffaçable les derniers jours de son maître. Il ne craignit même pas de compromettre la haute faveur dont il jouissait en demandant qu'il fût permis aux malheureux Dinantais, qui erraient encore dans le pays et loin de leur ville ruinée, de s'établir à Middelbourg. Sa demande fut accueillie favorablement et, tout en ouvrant un asyle à des proscrits, Blade- lin enrichit Middelbourg d'une industrie importante. Plus tard, il obtint d'Édouard IV, roi d'Angleterre, de grands privilèges pour ces ouvriers intelligents qui se montrèrent plus d'une fois dignes du nom d'artistes. L'avenir de la ville nouvelle paraissait assuré, quand son fondateur mourut, et fut suivi au tombeau quatre années après par sa femme. Le monument magnifique qu'on leur éleva dans l'église, en face du maître-autel, fut détruit dans les troubles du XVI^e siècle, mais leurs cendres reposent encore sous une tombe modeste. La maison que le chevalier s'était fait construire à Bruges et qu'il habita longtemps, existe encore dans la rue des Aiguilles et a conservé tout son caractère primitif : on la distingue par une tourelle charmante, en pierres de taille, dont elle est surmontée.

J.-J. De Smet.

Archives et comptes de la ville de Bruges. — *Nouveau cartulaire de Middelbourg*. — Rymer, *Acta publica* t. V. — *Mémoires d'Ol. de la Marche*. — G. Chastelain, œuvres publiées. — Heynderickx, *Jaerb. van Veurne*.

BLÆRUS (*Joannes-Diestemius*), écrivain ecclésiastique, né à Diest. xv^e siècle. Voir DE BLAER (*Jean*).

BLAES (*Michel-Auguste*), publiciste et administrateur, né à Bruxelles en 1809, mort dans la même ville le 2 décembre 1855. Il fit ses humanités à l'athénée de sa ville natale, puis se rendit à l'Université de Liège, où il fut promu docteur en droit en 1830. Ce titre, dû à des études accomplies avec autant d'assiduité que d'intelligence, devait rester purement honorifique ; sa timidité, jointe à un organe défectueux, l'éloignait du barreau ; et sa fortune, son manque

absolu d'ambition ne l'entraînaient guère plus vers les emplois, si faciles à obtenir pourtant à la suite d'une révolution. Un penchant naturel le portait d'ailleurs dans une autre direction : les faits contemporains, les luttes quotidiennes des partis, l'intéressaient vivement ; selon l'expression familière, il *dévorait*, chaque matin, tous les journaux, et du goût prononcé à les lire jusqu'au désir, non moins vif, de les rédiger, il n'y avait qu'un court intervalle que son indépendance lui permettait aisément de franchir.

Blaes collabora d'abord au *Courrier belge* et y donna si bien la mesure de ses aptitudes, de ses forces, que lors de la création d'un nouveau journal, l'*Observateur*, il se trouva, en quelque sorte, désigné à l'avance pour remplir les fonctions de rédacteur en chef. Cette position, avec tout ce qu'elle implique de responsabilité, de vaillance intellectuelle, de préoccupation ou de labeur incessant, le trouva à la hauteur de sa tâche. Il y manifesta, non-seulement le talent d'un écrivain correct, abondant et substantiel, mais des qualités morales peut-être plus rares : l'intégrité, le désintéressement, une haute impartialité. Libéral convaincu, il estimait que c'était mal défendre une cause que de mettre à son service la virulence, les personnalités, l'esprit systématique de dénigrement ; aussi, apprit-il bientôt, à ses dépens, que l'intolérance des partis ne saurait s'accommoder de tant de calme, de tant de raison. Tout en combattant les tendances du cabinet catholique constitué en 1845, il avait cru pouvoir rendre hommage au talent oratoire déployé par l'homme d'État chargé du département de l'intérieur, et il eut à subir immédiatement, à ce sujet, les récriminations acerbes de l'un des représentants, fondateurs de son journal. Certes, il n'y avait rien d'imprévu, de trop anormal dans un tel fait : les journaux ne servent que trop souvent, et peut-être à leur insu, non à défendre ou à attaquer des doctrines, mais à satisfaire des inimitiés ou des rancunes. Blaes n'avait ni assez d'humilité, ni assez d'abnégation pour

servir d'instrument à de pareilles passions et, se sentant froissé dans sa dignité d'écrivain, il renonça au journalisme.

L'estime qu'il s'était acquise comme publiciste devait bientôt lui imposer de nouveaux labeurs, de nouveaux devoirs. Il fut appelé, en 1845, à prendre place au conseil communal et, sa compétence s'y étant promptement manifestée, le Roi le désigna, dès l'année 1848, pour remplir les fonctions d'échevin chargé de la surveillance des travaux publics. Les idées d'innovation, de progrès, de réforme, excitaient alors dans tous les esprits une véritable émulation. L'administration communale de Bruxelles s'associait à ce mouvement et Blaes, secondant l'initiative du bourgmestre, M. Charles de Brouckere, fut le promoteur de différentes mesures importantes. Il parvint, notamment, à imposer aux propriétaires l'obligation d'établir de larges trottoirs dallés dans les principales rues; il contribua puissamment à l'adoption des mesures nécessaires pour la distribution d'eau potable dans toutes les habitations bruxelloises (1); enfin, son nom doit rester attaché à l'assainissement du quartier le plus peuplé, par l'ouverture d'une grande voie de communication, celle de la *rue Blaes*.

Ce n'était sans doute là qu'une faible part de tous les projets d'amélioration qu'il avait conçus; mais déjà les atteintes de la maladie, qui devait l'enlever, diminuaient son activité sans cependant l'arrêter. A partir du 31 décembre 1854, sa vie ne fut plus qu'un état de lutte contre le mal qui l'usait et les habitudes laborieuses qui remplissaient sa vie. Cette lutte, qui se prolongea pendant un an, le conduisit enfin au tombeau à peine âgé de quarante-cinq ans.

Blaes avait été chargé, en 1847, des fonctions de secrétaire dans la commission chargée d'organiser l'exposition nationale des produits de l'industrie; il fut, à cette occasion, nommé chevalier de l'ordre de Léopold et l'objet d'éloges qui rehaussaient beaucoup cette distinction. Voici les termes du rapport

annexé à l'arrêté royal du 16 décembre 1847: " M. Blaes a rendu des services " spéciaux par le concours, aussi actif " qu'éclairé, qu'il a prêté aux travaux de " la commission directrice de l'exposition " universelle. La tâche était difficile et " ingrate et il a apporté un zèle et un " dévouement exemplaires à l'organisa- " tion même de l'exposition. M. Blaes a " d'ailleurs rendu de longs services au " pays; dans la presse, il a allié la raison " et la modération à une indépendance " rare; au conseil communal de Bruxelles, " il est l'homme le plus laborieux. " Nous n'avons rien à ajouter à ces mots, qui résument la carrière de Blaes sous son aspect le plus louable et le plus caractéristique.

Félix Stappaerts.

BLANCKAERT (*Alexandre*) ou **CANDIDUS**, écrivain ecclésiastique, né à Gand, mort le 31 décembre 1555. Il embrassa l'état religieux, entra dans l'ordre des Carmes et fit sa profession à Utrecht, où son activité intellectuelle le fit bientôt remarquer. Envoyé à Cologne, dont l'Université, comme celle de Louvain, se distinguait alors par son zèle pour combattre l'hérésie, il y obtint le grade de licencié, puis le bonnet de docteur en théologie. Il jouissait, sans doute, d'une grande réputation de savoir et d'érudition, puisqu'il fut nommé professeur ordinaire dans la faculté de théologie, et que Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint, gouvernante des Pays-Bas, le députa au concile de Trente. Il y prononça deux discours en présence de professeurs, évêques et princes de cette célèbre assemblée; ils furent imprimés à Cologne. De retour dans cette dernière ville, il devint prieur de son couvent, puis curé de l'église de Saint-Nicolas. En 1554, il fut doyen de l'Université de Cologne; il n'occupa pas longtemps ces hautes fonctions, car la mort l'enleva l'année suivante à sa chaire et à ses travaux. On lui doit: 1^o *Die Bibel, wederom met grooter neersticheyt oversien ende ghecorrigeert meer dan in zes hondert plaetsen ende collationneert met den ouden latynschen onghesalsten Bibelen, duer B(roeder) Alexander Blanckaert, carmelit.* Coelen, by Gasper van

(1) Ch. de Brouckere, *Discours prononcé aux funérailles de Blaes*.

Gennepe, 1547, in-8°, figg. — 2^o *Judicium Joannis Calvini de sanctorum reliquis, collatum cum orthodoxiorum Ecclesie catholice Patrum sententia.* — 3^o *Oratio de Retributione justorum statim a morte.* 1551, in-8°.

Aug. Vander Meersch.

Eendragt, 1860, 22 avril, n^o 22. — Blommaert, *De Nederlandsche schryvers van Gent.* — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. 1, p. 44.

* **BLANCASTAIN** ou **BLANC-ESTRAIN**, chef de faction, né en Zélande au commencement du x^ve siècle, mort en 1453, et plus connu sous le nom de Bâtard de Blancastain. Ce personnage, dont le rôle fut court et terrible, était le fils d'un seigneur zélandais et fut, dit-on, chassé du toit paternel pour inconduite. D'autres biographes prétendent qu'il était né en Picardie et issu d'une branche cadette de la maison d'Estrain ou d'Estœm. Quoi qu'il en soit, son nom, probablement défiguré, se rattache à un des plus sanglants épisodes du règne de Philippe le Bon : la révolte des Gantois contre ce prince implacable, révolte qui commence à propos de la gabelle sur le sel et qui finit à cette funeste journée de Gavre où, au dire des historiens, quinze mille Flamands scellèrent de leur sang une lutte sans issue.

A la suite du soulèvement des Chaperons blancs, il s'était formé en Flandre, à la faveur des désordres et des discordes intestines, une nombreuse bande de routiers qui vivait de vol et de pillage. Elle ravageait impitoyablement le plat pays et inquiétait surtout les localités restées fidèles au duc de Bourgogne. Ces dangereux partisans, dont les rangs étaient grossis par des mécontents de toute espèce, prenaient le nom de *Compagnons de la Verte-Tente*, parce qu'ils se retiraient dans les bois et ne couchaient qu'à la belle étoile. Leur troupe avait pour chef celui qu'on désignait sous le nom de Bâtard de Blancastain, homme d'une rare énergie et d'une incomparable audace, qui, disait-on, s'était jeté dans le crime pour se venger de la société qui le repoussait.

Les désordres qui désolaient la Flandre permirent à ces routiers de trouver une retraite paisible dans les bois qui s'étendaient sur la commune de Laerne, au

pays de Termonde ; Daniel Sersanders, Liévin de Potter, Liévin Sneevoet et d'autres chefs de l'insurrection gantoise, connaissant leur intrépidité, jugèrent utile à leur cause, de faire alliance avec eux, et bientôt les *Compagnons de la Verte-Tente* formèrent un corps d'armée capable de résister aux troupes du duc.

Ils entrèrent résolument en campagne et, au mois de juin 1452, Blancastain, se jetant inopinément sur Grammont, Ath et Lessines, livra ces villes, attachées au prince, à toutes les horreurs d'un pillage. A Sweveghem il éprouva cependant un échec à quelques jours de là, de la part du maréchal de Bourgogne. Mais il parvint à se replier habilement sur Hauthem-Saint-Liévin, au pays d'Alost, y défit les soldats picards envoyés à sa rencontre, revint alors sur Grammont, s'empara de la tour, appelée le *Dieren-Kost*, et mit le feu à un grand nombre de villages sur les frontières du Hainaut. Fiers de ces exploits, les compagnons se réunirent ouvertement à quelques auxiliaires anglais et aux Chaperons blancs et menacèrent toutes les parties de la Flandre.

Sur ces entrefaites, averti que la duchesse de Bourgogne se rendait à Bruges par des chemins détournés, Blancastain se jeta, à l'improviste, sur son escorte et la princesse serait tombée en son pouvoir, sans la bravoure de Simon de La Laing et du sire de Maldegheem, qui l'accompagnaient.

La mésintelligence s'étant mise dans les rangs de ces hardis aventuriers, un de leurs chefs conçut le projet de faire assassiner le Bâtard ; mais le complot fut découvert et son auteur, Michel d'Oosterzeel, de Renaix, immédiatement décapité. Plus confiant pour avoir échappé à ce péril, Blancastain continua sa terrible campagne contre tout ce qui tenait pour le duc de Bourgogne et livra au fer et à la flamme le pays de Termonde et d'Audenarde. On peut dire que la Verte-Tente et les Chaperons blancs avaient à cette époque enveloppé la Flandre d'un épouvantable réseau de dévastation.

Le roi de France finit par s'émouvoir de tant de maux ; il crut de son devoir,

comme suzerain du comté de Flandre, de s'entremettre entre Philippe le Bon et les Gantois révoltés, et, à cet effet, ses envoyés firent au duc ami des propositions d'accommodement. Celui-ci les agréa, après quelques modifications; il ne s'agissait plus que de les faire accepter par l'autre parti; mais Blancstain qui, ainsi que les siens, avait plus d'un motif pour ne vouloir ni paix ni trêve, sut si bien, par sa fougueuse éloquence et ses menées, détourner les rebelles de tout arrangement, qu'ils se décidèrent à recommencer la guerre civile.

Cependant le duc de Bourgogne, voulant en finir avec la révolte, concentra toutes ses forces et les dirigea d'abord sur les Compagnons de la Verte-Tente, ses plus redoutables adversaires, qui occupaient alors les trois châteaux fortifiés de Laerne, de Schendelbeke et de Nevele.

Ces formidables préparatifs ne détournèrent point Blancstain de sa rage dévastatrice. Les Compagnons coururent ravager le Franc de Bruges et ils vinrent piller de nouveau le pays d'Audenarde et les villages de la frontière du Hainaut. A la fin de juillet 1453, Blancstain avait quitté Flobecq, après y avoir incendié et détruit presque toutes les maisons, il ramena un butin considérable et quelques prisonniers qu'il se proposait de renfermer dans le château de Schendelbeke, sa principale place de guerre. Il avait avec lui environ trois cents de ses principaux adhérents. Vers la fin de la journée, les Compagnons, harassés de fatigue, avaient fait halte dans un bois pour s'y reposer, lorsqu'une troupe de soldats bourguignons, prévenus à Grammont des horreurs commises à Flobecq, les cerna et les attaqua inopinément sous le commandement de Jean de Croy. Surpris dans leur retraite, deux cents environ mordirent la poussière, après une défense désespérée. Le Bâtard ne pouvant résister plus longtemps à un corps de trois mille hommes de troupe réglée, tâcha de rallier les soldats qui lui restaient et parvint à ramener, sans autre rencontre, les débris de sa petite armée dans le château de Schendelbeke. Mais il connaissait trop bien les desseins du duc de Bourgogne

pour ne pas s'attendre à être bientôt assiégé dans sa dernière retraite. Aussi résolut-il de la défendre chèrement.

Le château était protégé par une grosse tour dont il fallait s'emparer avant de pouvoir se rendre maître de la forteresse, commandée, en ce moment, par le capitaine des Chaperons blancs, Jean de Waesberghe. Le Bâtard obtint l'honneur d'occuper ce fort avancé avec vingt de ses plus braves compagnons. Comme il l'avait prévu, les Bourguignons ne tardèrent pas à se porter sur Schendelbeke avec tous les engins nécessaires pour entreprendre un siège en règle. L'attaque fut aussi vigoureuse que la défense. La tour, qui était le point de mire des assaillants, résista longtemps, car Blancstain s'y multipliait pour les accabler de pierres, de poix bouillie et de cendres incandescentes; elle finit cependant par être escaladée, et malgré tous leurs efforts les assiégés durent se rendre. Blancstain seul, épuisé et blessé, refusa de suivre leur exemple et se battait encore comme un furieux sur l'escalier lorsque, se voyant définitivement perdu, il jeta ses armes, remonta précipitamment jusqu'à la plate-forme supérieure, enjamba la balustrade et se précipita sur les soldats du duc, préférant une mort glorieuse à la honte d'un supplice infamant. En effet, ses compagnons subirent la peine de la corde.

La prise du château de Schendelbeke, qui suivit de près celle de la tour, fut le dernier événement où la Verte-Tente joua encore un rôle actif; avec le Bâtard de Blancstain s'éteignit cette cruelle et redoutable faction qui fit trembler toute la Flandre pendant plus de trois ans.

Bois de Saint-Genois.

Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. IV, p. 424 et suiv. — J. Meyeri, *Ann. Flandriæ*. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, p. 335 et suiv. (Édition du baron de Reiffenberg). — Blommaert, *Guerre des Gantois contre le duc de Bourgogne* (*Messenger des Sciences*, années 1840 et 1841). — Pontus Heuterus. — Despars.

BLANKENHEIM (*Arnould DE*), grand-prévôt du chapitre cathédral de Saint-Lambert de Liège, et nambour en 1312, fut tué dans un combat qui ensanglanta

les rues de cette ville, le 4 août de la même année. Les chroniqueurs le dépeignent comme un homme instruit, un preux chevalier, et en même temps, malgré son nom aristocratique, comme un chaleureux ami du peuple. Il crut pouvoir aspirer à la dignité épiscopale en 1303, après la mort d'Adolphe de Waldeck; mais les suffrages, quelque temps balancés entre lui et les deux frères Richard et Gérard de Hornes, se portèrent finalement sur Guillaume d'Artois, qui déclina l'honneur qu'on voulait lui faire. Alors le chapitre, un peu à la légère, se prononça en faveur du chanoine Thibaut, frère du comte de Bar. Ce choix, ratifié immédiatement par le pape Boniface VIII, releva les espérances du parti noble, et ne contribua pas médiocrement à perpétuer l'anarchie qui avait désolé la cité pendant le dernier règne.

En 1302, pour contenir le flot populaire, les échevins avaient consenti à signer un traité en vertu duquel le conseil ne pourrait désormais, sans le consentement des métiers, ni établir des taxes, ni engager les revenus publics, ni lever des milices, ni accorder au prince des dons gratuits. Mais le parti, qui se voyait ainsi forcé dans ses retranchements, n'attendait qu'un moment propice pour revenir sur des concessions arrachées par la violence. Le nouvel évêque fut circonvenu et se montra d'autant plus disposé à écouter les doléances des échevins, qu'elles étaient appuyées d'une assez forte somme d'argent. A l'intention formelle qu'il manifesta de retirer *les quatre articles*, les chanoines répondirent par un refus net, et engagèrent même le peuple à ne point céder. L'exaspération fut telle dans les masses, que le prince, suivi des échevins et des *Grands*, jugea prudent de se retirer à Maestricht. Là, il n'eut rien de plus pressé que de rassembler des troupes et de se préparer à marcher sur sa capitale. Se rangeant à l'opinion des échevins, qui alléguaient l'exemple de Henri de Gueldre, il résolut de tenir un plaid à Vottem, pour y juger les rebelles. Il s'y rendit effectivement au jour fixé (19 août 1305), accompagné du duc de

Lorraine et du comte de Bar, et suivi d'une nombreuse chevalerie. Mais les gens de la commune, prévenus à temps, l'avaient devancé. Ils se tenaient en armes et en bon ordre auprès du perron que Thibaut lui-même avait fait dresser pour la circonstance. Arnould de Blankenheim était à leur tête, bien décidé, comme eux, à défendre le maintien des *franchises* et des *fraternités*. Cette attitude intimidait l'évêque; la paix fut décidée séance tenante, puis scellée à Seraing le 20 août 1307. Les échevins murmurèrent; mais il fallut se soumettre. Les *Petits* gagnèrent encore du terrain en 1312; ils parvinrent à faire décider que l'administration de la cité appartiendrait, à l'avenir, exclusivement aux maîtres, aux jurés et aux bourgeois.

Thibaut de Bar étant mort en Italie, le 13 mai 1312, il y eut lieu de pourvoir, pour la durée de l'interrègne, à l'élection d'un *mambour*. Les échevins et les nobles soutinrent que, cet office devant être essentiellement confié à un homme de guerre, il était juste qu'ils intervinsent dans la nomination du titulaire (*quòd quia defensio patriæ ipsis incumberet, ducis eorum, mamburni scilicet qui ducit ad bella, electioni interesse deberent*). Les chanoines répliquèrent assez aigrement que, puisqu'ils avaient le droit de choisir l'évêque, ils avaient à plus forte raison celui de choisir son représentant. Ils proclamèrent donc *mambour* Arnould de Blankenheim, au grand contentement des bourgeois, mais au grand dépit de ses adversaires.

L'élu du chapitre était homme à faire respecter son autorité. Il n'hésita pas un instant à faire raser la tour de Hardoumont (château de Hologne-sur-Geer), refuge de quelques chevaliers du lignage de Waroux, qui avaient violé la *quarantaine* et ravagé les terres des Awans. Trois des coupables furent même décapités. Les Waroux en conçurent un mortel ressentiment. Ils firent cause commune avec les échevins et les nobles de la cité, et dans une réunion qui eut lieu à Huy, poussèrent ceux-ci à déclarer non valable l'élection de Blankenheim, et à décerner la *mambournie* au comte de

Looz, Arnould V. M. Ferdinand Henaux fait remarquer, à ce propos, que la désignation du comte de Looz n'était pas tout à fait arbitraire. La dignité de mambour, confirmée en 1101 par l'empereur Henri IV, avait été confiée aux membres de cette famille, advoués héréditaires de la cité. Rien ne prouve, d'autre part, que le droit de nomination ait été réclamer par le chapitre, à titre exclusif, antérieurement à 1281. A la vérité, le comte de Looz lui-même avait reconnu ce droit en 1295 et renoncé formellement à la prérogative de sa famille; mais il était jeune alors, à peine responsable de ses actes, et en 1312, ajoute l'historien liégeois, l'âge l'avait éclairé. Quoi qu'on puisse penser à cet égard, le fait est que les *Grands*, à l'instigation des Waroux, protestèrent contre la conduite du chapitre. Ils lui dénièrent le droit de nommer un autre mambour que le comte de Looz, sans l'intervention des bonnes villes et des nobles. Mais quel était leur droit à eux-mêmes? Quelles étaient les chances de succès? Déposer verbalement Blankenheim, rien n'était plus aisé; mais il fallait faire entendre raison aux communes; il fallait du moins leur proposer le comte de Looz. On s'arrêta donc à la pensée de convoquer une assemblée générale du pays, pour vider le différend. Telle fut la résolution prise *ouvertement* à Huy; mais au fond, on ne se proposait pas seulement de débattre des points de droit. Un complot s'organisait à la sourdine. La présence à Liège d'un grand nombre de chevaliers avec leur suite devait offrir l'occasion de tenter un coup de main décisif contre les bourgeois. Dans leur impatience, les nobles insistèrent pour que l'assemblée générale eût lieu immédiatement, bien qu'on fût à la veille des élections magistrales. Ils avaient acheté le *maître à temps* Dupont, et ils comptaient réussir assurément, grâce au concours de ce traître, si la séance se tenait à une époque où il serait encore en charge. Cet empressement parut suspect au chapitre : la réunion fut fixée au 3 août, c'est-à-dire après les élections : celles-ci, par parenthèse, donnèrent gain de cause au parti populaire. L'assemblée fut

l'une des plus considérables qu'on eût encore vues; les débats se prolongèrent; il y eut des orages; on ne parvint pas à s'entendre. Le comte de Looz, voulant gagner du temps, demanda une seconde séance. En quittant la salle, il dit en secret aux échevins « que ilh somonent et » fache que la grant pestilence qui est » aujourd'hui ordinee soit fait par nuit; et » (ajouta-t-il) je m'en iray a Looz et vous » amonray grant secours. » (JEAN D'OUTREMEUSE.) Il alla bivaquer hors de la ville avec quatre cents cavaliers; mais il comptait bien reparaitre au moment voulu. Dupont eut le soir un entretien avec les principaux conjurés, Surlet, Jacques de Coir, Jean de Saint-Martin et Thiry de Seraing. Ils devaient se saisir adroitement des principaux postes de la ville, mettre le feu aux loges des bouchers, et profiter de la confusion et de la panique qui s'ensuivraient pour tomber sur eux gens de la commune. Mais Arnould de Blankenheim avait les yeux ouverts : il surprit les projets des conjurés et s'occupa aussitôt de les déjouer. Les récents des métiers sont prévenus (quoique un peu tard, dit Loyens); les chaînes des rues sont tendues dans les *vinâves*; les bouchers, emportant leurs couperets et leurs terribles espafuts, viennent occuper secrètement la halle aux viandes; les drapiers, les vigneron, les tanneurs et les autres confréries populaires ont ordre de s'avancer vers le Marché, au premier signal de la cloche d'alarme (POLAIN, d'après Jean d'Outremeuse). Quant au mambour, revêtu de son armure, il se tient renfermé dans la cathédrale, avec les chanoines et leurs nombreux varlets, attendant avec résolution les événements qui se préparaient. (*Id.*) Nous résumons, et c'est ce que nous avons de mieux à faire, le dramatique récit de M. Polain. Il n'est pas minuit, et déjà douze cents conjurés, environ, encomrent les abords de la halle. A l'intérieur, silence profond. Les torches sont allumées; la flamme pétille : tout d'un coup les portes s'ouvrent avec fracas; les bouchers, poussant d'épouvantables clameurs, se précipitent furieux sur les nobles. L'appel redoublé du beffroi retentit avec force. Un des chanoines,

Gauthier de Brunshorn, espérant encore arrêter l'effusion du sang, sort de l'église Saint-Lambert et se jette au milieu des barons, les suppliant d'avoir pitié du pauvre peuple : il est percé de vingt coups d'épée. Au même instant les métiers débouchent de toutes parts; Arnould s'élançe hors du temple avec son frère, l'abbé de Prüm, et tous les siens. A l'aube du jour, les chevaliers comptent leurs pertes; ne voyant pas arriver le comte de Looz, ils commencent à songer à la retraite; mais l'échevin Surlet intervient, les engage à gagner Publémont (le mont Saint-Martin) et à se retrancher sur cette hauteur. Ils s'y dirigent lentement, à reculons pour ainsi dire, toujours combattant; leur résistance irrite le mambour, qui se jette en avant pour atteindre Surlet, mais se trouve soudain enveloppé. Il combat en désespéré : enfin Surlet l'abat d'un coup de hache à deux tranchants. Sa mort ranime le courage des nobles, et l'on apprend au même instant que des renforts, envoyés par le comte de Looz, viennent de pénétrer dans la ville. La cause populaire semble perdue, lorsqu'une formidable clameur s'élève : ce sont les paysans de Vottem, armés de faux et de tridents, et les houilleux d'Ans et de Montegnée, munis de leurs pics, de leurs *havrasses* et de leurs *rivelaines*. En un instant l'action a changé de face. Le perfide Dupont, qui s'est démasqué tout à l'heure, est massacré et son corps mis en lambeaux; les nobles fuient dans toutes les directions. Plus de deux cents chevaliers parviennent à se réfugier dans l'église Saint-Martin; ils sont aussitôt cernés. Ne parvenant pas à ébranler les portes, la foule a recours à l'incendie. Les prisonniers tentent une sortie : on les repousse avec vigueur. Un affreux craquement se fait entendre : c'est l'église tout entière qui s'écroule et ensevelit sous ses décombres fumants les barons éperdus et un grand nombre d'assiégeants qui s'étaient approchés trop près. Le comte de Looz arrive en cet instant; mais aussitôt il tourne bride, et il a grande peine à opérer sa retraite. Les gens des métiers se répandent par la ville, pillent les maisons des échevins et des chevaliers, se baignent dans

le sang... Le maître de la cité et le chapitre s'épuisèrent en efforts pour mettre un terme aux excès de la populace déchaînée. La chevalerie liégeoise ne se releva jamais du coup terrible qui lui avait été porté dans cette fatale journée, connue dans l'histoire sous le nom de la *Mal* ou *Male Saint-Martin*. Ils'ensuivit l'abolition des privilèges des *Grands* et la domination politique des *Petits*. La paix d'Angleur (14 février 1313) stipula que les nobles ne pourraient désormais faire partie du conseil de la ville, s'ils n'étaient affiliés à un corps de métier. La démocratie pure avait succédé à l'oligarchie. — Alphonse Le Roy.

Hocsem. — Jean d'Outremeuse. — Zantfliet. — Fisen. — Bouille, t. I. — Mélar, *Hist. de Huy*. — Mantelius, *Hist. Lossensis*. — Loyens, *Recueil héraldique*. — Villenfagne, *Mélanges* (1810), p. 10 et suiv. — F. Henaux, *Hist. du pays de Liège*, t. II. — Polain, *Hist. de l'ancien pays de Liège*, t. II. — Id., *Récits historiques*, éd. de 1866, p. 161-187.

BLANSTRAIN (*Guillaume*), orfèvre, ciseleur et graveur de sceaux, à Audenarde, y florissait dès la première moitié du XVI^e siècle. On n'a de notions ni sur l'année de sa naissance, ni sur la date de sa mort. On sait seulement, par les documents communaux d'Audenarde, qu'il existait encore en 1592. Il devait être alors presque nonagénaire, puisqu'il avait déjà commencé sa carrière professionnelle en 1524. Il appartenait à une famille qui de temps immémorial exerça l'orfèvrerie en cette ville; son père, Jean Blanstrain, y travailla de 1499 à 1520; il est cité dans les documents officiels. Guillaume Blanstrain exécuta en 1524 un sceau pour la communauté de l'hôpital de Notre-Dame de Sion, à Audenarde; en 1532-1534 il grava les armoiries de la ville sur un écusson d'argent, offert par le magistrat aux rhétoriciens de Tournai; en 1544, il confectionna deux plats d'argent ornés de l'image de sainte Walburge, en émailure; en 1549 et 1550, les fabriciens de l'église de Sainte-Walburge lui confièrent la gravure des coins de deux méreaux en plomb, l'un pour servir de jeton de présence aux saluts du Saint-Sacrement et de Notre-Dame, l'autre pour le paiement des chantres à la grande messe et aux vêpres exécutées en musique. Le second méreau,

frappé au millésime de 1551, et dont un exemplaire, unique peut-être, est parvenu jusqu'à nous, a été décrit dans la *Revue de la numismatique belge*, tome I^{er}, 2^e série. Il offre à l'avers : *Laboratis...* 1551, et, au milieu d'une auréole, le Christ portant sa croix; au revers, l'écusson armorial d'Audenarde, surmonté de la valeur du méreau : douze deniers, et des deux côtés des lunettes verticalement placées. En 1555, Guillaume Blanstrain grava un nouveau sceau pour l'hôpital de Notre-Dame de Sion.

Quand parut l'édit de Charles-Quint du 13 avril 1551, qui réglementait l'orfèvrerie, prescrivant aux orfèvres établis dans les localités où il n'existait ni doyens, ni jurés du métier, de soumettre leurs poinçons et leurs travaux au serment de la corporation d'une des cités voisines, Guillaume Blanstrain, alors le seul orfèvre d'Audenarde, s'adressa à l'empereur, lui exposant dans sa requête la situation défavorable que lui faisait l'édit impérial. Forcé de soumettre ses ouvrages d'or et d'argent à l'examen et à l'approbation des doyens ou sous-doyens de Gand, il était ainsi astreint à de fréquents déplacements. Cette requête n'eut, et ne pouvait avoir aucun résultat.

On attribue aussi à Guillaume Blanstrain le sceau de l'échevinage et de la bourgeoisie d'Audenarde : cette belle œuvre sigillaire a, en effet, une certaine identité d'exécution avec le méreau de 1551. Le scel scabinal audenardais représente, au milieu, les armes de la ville, surmontées de deux petits lions et accostées de deux dragons ailés. La légende porte : ✕ S. SCABINAR. ET BURGENS. ALDENARD. Le contre-scel est un *char-don*, avec la légende : ✕ CLAVIS : SIGILLI : DE : ALDENARDO.

Edm. De Busscher.

Revue de la numismatique belge, t. I et V, deuxième série (Ed. Van der Straeten).

BLANSTRAIN (*Roland*), orfèvre et graveur de sceaux à Audenarde, travaillait dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Les dates de sa naissance et de son décès sont ignorées. On connaît de ce graveur sur métal le beau scel de la ville et de la

châtellenie d'Audenarde, qu'il confectonna en 1556, au module de sept centimètres. Il représente les armoiries de la cité et de la châtellenie, avec la légende : SIGILLV ∞ OBLIGATORIUM ∞ CIVITATIS ET CASTELLANIE ∞ ALDENARD. Ce sceau s'employait pour sceller les contrats des rentes que la ville et la châtellenie créèrent en remboursement des subsides prélevés par l'empereur Charles-Quint.

Roland Blanstrain était fils de Guillaume Blanstrain, et il paraît avoir gravé aussi les coins des monnaies obsidionales d'Audenarde, frappées en juin 1582, pendant le siège de cette ville par Alexandre Farnèse. Ces espèces de méreaux, en étain, étaient au nombre de six, différant de module et de valeur nominale. Cinq de ces pièces portaient la légende : SPES NOSTRA DEUS ; trois avaient de face l'écusson communal ; une, les écussons de Flandre et d'Audenarde ; une autre la marque urbaine : les lunettes couronnées ; la dernière une croix fleurdelisée, formant rosette gothique. Roland Blanstrain laissa un fils, du même prénom que lui, lequel exerça, durant quelques mois seulement, le métier paternel, et mourut dans un âge peu avancé. Les registres communaux le citent assez fréquemment, à titre de priseur juré des objets d'or et d'argent vendus à l'enchère publique.

Edm. De Busscher.

Revue de la numismatique belge, t. I et V, deuxième série. — *Messenger des arts*, Gand, 1826.

BLASEUS (*Jacques*), évêque de Namur et plus tard de Saint-Omer, né à Bruges, vers l'année 1540, mort le 21 mars 1618. Issu d'une famille honnête, mais peu favorisée de la fortune, il reçut sa première éducation à l'école dite de Bogaerde, institution fondée à Bruges, au commencement du XVI^e siècle, pour procurer le bienfait de l'instruction à la classe la plus nécessitée de la société. Il s'y distingua d'une manière si extraordinaire qu'en récompense de ses succès, de généreux bienfaiteurs lui fournirent les moyens de faire un cours d'humanité. Après avoir terminé ses études, le jeune Blaseus entra au noviciat des Pères Récollets, à Douai. Il devint successivement gardien, professeur de théo-

logie et provincial de son ordre. Les talents dont il était doué, et les brillantes qualités qui le distinguaient, attirèrent sur lui les regards de Philippe II. Par lettres patentes du roi, en date du 11 mai 1596, il fut nommé évêque de Namur. Cette nomination ayant été confirmée par le souverain pontife Clément VIII, au commencement de l'année suivante, Blaseus fut sacré à Bruxelles, le 23 novembre, par le nonce du Pape, assisté des évêques d'Ypres et de Gand, et alla, peu de temps après, prendre possession de son siège. Il ne gouverna le diocèse de Namur que pendant trois ans et demi environ ; car, vers la fin de l'année 1600, il fut, sur la proposition des archidues Albert et Isabelle, transféré à l'évêché de Saint-Omer. Ayant pris possession de son nouveau siège par procuration le 19 avril 1601, il fit son entrée solennelle à Saint-Omer le 7 mai suivant. Après avoir, pendant dix-sept ans, dirigé, avec une grande habileté, le troupeau confié à ses soins paternels au milieu des circonstances les plus difficiles, il légua, en mourant, à son église, la riche bibliothèque qu'il avait rassemblée; il voulut, en outre, que tous les biens qu'il possédait au moment de sa mort fussent employés en œuvres pies. Il fut enterré à la cathédrale, dans la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste. Au-dessus de son tombeau on lisait, sur une lame de cuivre, l'épithaphe suivante :

HIC JACET FRATER JACOBUS BLASEUS
 QUARTUS EPISCOPUS HUIUS ECCLESIE AUDOMARENSIS
 QUI OBIIT ANNO DOMINI M.DC.XVIII.
 MENSIS MARTII DIE XXI.
 REQUIESCAT IN PACE.

Le célèbre théologien François Luc de Bruges prononça l'oraison funèbre du prélat défunt aux obsèques solennelles qui furent célébrées à Saint-Omer.

Blaseus avait un talent oratoire des plus remarquables, et possédait une connaissance approfondie des langues flamande et française. Aussi fut-il chargé de faire l'éloge funèbre de Philippe II aux funérailles qui furent célébrées pour le roi défunt, à l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, le 31 décembre 1598. Ce discours a été publié sous le titre de :

*Sermon funèbre fait par le révérendissime évêque de Namur, messire Jacques Blaseus, aux funérailles du très-catholique, très-haut et très-puissant Prince et Monarque Philippe 2, Roy des Espagnes, etc., célébrées en Bruxelles, en l'Église de Ste Godele. Bruxelles, Rutger Velpius, 1599; vol. in-4^o de 38 pages. — L'index librorum bibliothecæ Barberinæ (I, p. 158), attribue à Blaseus l'ouvrage suivant : *Methodus compendiaria ad confessionem generalem latine ex anglico reddita Jacobo Blasæo. Antv., 1617; vol. in-8^o.**

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Belgia christiana*, Ms. conservé aux archives de l'archevêché de Malines.

BLATON (Thomas), peintre d'histoire, de portrait et de paysage, né en 1787, au village de Marcke, près d'Audenarde, mort le 3 juin 1817. Dès son enfance, il se sentit une vocation décidée pour le dessin; avant d'avoir reçu la moindre instruction plastique, il se mit à copier des images et de petites estampes. Il vendit ces essais primitifs aux enfants, afin de se procurer les moyens d'aller chercher l'enseignement hors de son village. Il n'avait que seize ans lorsqu'il se rendit à Audenarde, où il fut assez heureux de rencontrer des protecteurs. Après avoir fréquenté quelque temps l'école de dessin, il entra dans l'atelier du peintre anversois Van Larebeke, et y fit de rapides progrès. Bientôt il fut employé à orner de peintures décoratives les appartements des maisons particulières. Ayant ainsi amassé quelque argent, il partit pour la ville de Gand, et dès l'arrivée, même sans en avoir sollicité l'autorisation, il alla s'asseoir sur les bancs académiques. C'était en 1807; il avait atteint l'âge de vingt ans. Sa manière d'agir lui attira de la part des directeurs de l'Académie un accueil sévère, car les leçons en étaient à la moitié de leur cours annuel. Cependant, sa remarquable aptitude le fit admettre, et à la fin de l'année scolaire le jeune Blaton remporta le premier prix de sa classe.

Encouragé par ce succès, il se livra avec ardeur à la peinture du portrait, et y réussit au delà de son espoir. Quatre de ses productions : un portrait en pied,

dans un paysage; deux portraits en buste et celui d'*Hélène Forment*, seconde femme de Rubens, copiée de l'original du cabinet de M. Sehamp d'Aveschoot, à Gand, furent reçues au salon d'exposition de 1810 et lui valurent des éloges. Mais l'artiste comprit qu'il lui fallait encore les leçons d'un habile maître, et il s'adressa à l'éminent portraitiste brugeois François Kinson, qui lui ouvrit son atelier, à Paris. Thomas Blaton sut en peu de mois, auprès de lui et sous son active direction, acquérir les qualités que l'instruction primaire et l'étude isolée n'avaient pu lui donner. Quand il quitta Paris, pour revenir dans sa patrie, Kinson lui déclara, avec effusion, qu'il se trouvait payé de ses conseils et de ses soins, par la satisfaction de le compter parmi ses meilleurs élèves. Depuis cette époque, Thomas Blaton peignit quelques tableaux religieux, des portraits et des paysages : ces derniers sont estimés pour leur heureuse disposition, leur aspect naturel. En 1814, il fut nommé professeur à l'Académie d'Audenarde, sa première école. Il n'y professa que trois années; à peine âgé de trente ans, il fut enlevé à un brillant avenir peut-être, par une phthisie pulmonaire. Sa dernière œuvre, le portrait en pied d'un enfant, placé dans un de ces fonds champêtres qu'il affectionnait, figura à l'exposition artistique de Gand, en août 1817. Le catalogue mentionnait la mort de l'artiste.

Edm. De Busseher.

Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, t. I, 1844-1845.

BLAVIER (*André-Joseph*), compositeur de musique, né à Liège, où il fut baptisé le 29 décembre 1713, en l'église Saint-Jean-Baptiste; mort à Anvers, le 30 novembre 1782. Cet artiste obtint d'abord l'emploi de maître de musique à l'église collégiale de Saint-Pierre, dans sa ville natale. La même place étant devenue vacante à la cathédrale d'Anvers, le 16 mars 1737, par la démission du titulaire, Joseph-Hector Fioeco, Blavier, quoique n'ayant atteint que l'âge de vingt-trois ans, ne craignit pas de se présenter au concours ouvert à cette occasion, auquel prirent aussi part deux autres bons musiciens, Éloi François, prêtre, maître de

musique à l'église de Saint-Vincent, de Soignies, et Charles-Joseph van Helmont, alors organiste et, plus tard, maître de chant à la collégiale de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Le succès couronna l'entreprise du jeune artiste, qui fut élu à la majorité des voix par le chapitre de la cathédrale. Cependant, vu sa jeunesse sans doute, on lui prescrivit des conditions spéciales, les suivantes, qu'il dut signer avant d'entrer en fonctions : 1^o Il porterait la soutane et se préparerait à recevoir la tonsure cléricale; 2^o Il serait tenu d'assister et de chanter à tous les offices; d'y diriger les enfants de chœur; de les conduire à l'église et de les ramener à la maison des chœurs; 3^o Il donnerait en personne les leçons de musique voulues; 4^o Il se considérerait comme démissionnaire de sa place, si jamais il se mariait. Blavier accepta ces conditions, le 25 mai 1737, et fut installé, le 18 juin suivant, aux trois jubés et au grand chœur de la cathédrale. L'artiste possédait une belle voix de ténor et jouait du clavecin, du violon et du violoncelle. L'instruction des enfants de chœur était surtout l'objet de ses soins : parmi ceux qu'il forma il faut citer avec honneur le célèbre compositeur Gossec, qui, sortant de la maîtrise d'Anvers à l'âge de dix-huit ans, se trouva en état d'entrer avec succès dans la carrière d'artiste à Paris. Tout en enseignant les règles de la composition musicale à ses élèves, Blavier enrichissait le répertoire de l'église de ses propres œuvres. Il composa, entre autres, et dédia au chapitre, le 26 août 1741, une messe solennelle, en *re* (*Kyrie, Et in terra pax, Patrem*), très-développée, intitulée *In honorem Deiparæ*, écrite à quatre voix, avec accompagnement d'instruments à cordes. Cette messe, qui existe encore aux archives de Notre-Dame, témoigne du talent expérimenté du musicien. Plusieurs compositions en style choral lui sont également dues.

Arrivé à l'âge de cinquante ans, André Blavier voulut se marier et, ni la clause résolutoire de son contrat d'engagement à la cathédrale, ni les observations de ses amis ne le purent détourner de ce projet. Privé de la belle position artistique qu'il occupait, il épousa une jeune fille de

vingt ans, nommée Jeanne-Wendeline Lemmens. Remplacé dans ses fonctions par Louis van Noortbeek, auparavant maître de musique à la collégiale de Saint-Jacques, Blavier fut réduit à vivre de son talent de chanteur et d'instrumentiste, jusqu'à ce qu'il eût obtenu, le 3 avril 1768, la place, beaucoup plus modeste, de maître de chant à l'église paroissiale de Saint-André, dans la même ville, devenue vacante par la mort de Georges Tassaert. Ayant perdu successivement plusieurs enfants et sa femme, André-Joseph Blavier mourut à l'âge de 69 ans, dans un état de fortune des plus médiocres; il fut enterré au cimetière de l'église de Saint-André, le 2 décembre 1782.

Chev. Léon de Burbure.

Archives d'Anvers. — État civil de Liège.

BLAVIFLOS (Louis), poète latin, né à Gand dans la deuxième moitié du xv^e siècle, mort dans la première moitié du xv^e siècle. On sait qu'à l'époque où vivait Blaviflos, il était d'usage parmi les gens de lettres de latiniser leur nom de famille et il est, par conséquent, probable que notre poète latin se nommait Blauwbloeme. Si c'est, en effet, là son nom flamand, il y a aussi lieu de croire qu'il le latinisa une seconde fois et qu'il y a identité entre Blaviflos et Blaublomius, imprimeur qui florissait à Paris en 1530 et qui s'y fit connaître entre autre par l'impression des ouvrages suivants : 1^o *Institutionum imperialium libri IV, cum glossis. Parisiis, Claudius Chevallonius, cura Lud. Blavblomii Gandensis*, 1526, in 4^o. — 2^o *Herodiani historiarum libri VIII, latine donati per Angelum Politianum. Parisiis, ex. off. Lud. Blavblomii Gandavi, imp. Simonis Colinaei*, 1529, in-8^o. — 3^o *Veterinariae medicinae libri II, Joanne Ruellio Suesonensi interprete*, in-folio, portant pour adresse : *Parisiis, ex chalcographia Ludovici Blavblomii, Gandavi, impensis Simonis Colinaei, MDXXX*. Ce dernier volume, de la plus grande rareté, dont un exemplaire fait partie de la riche bibliothèque de M. Ferd. Vander Haeghen, à Gand, est d'une exécution parfaite et ne le cède pas aux plus belles

productions des Alde Manuce. Il est regrettable que les renseignements biographiques sur Blaviflos ou Blaublomius fassent défaut; on sait cependant qu'il fit ses études au collège des frères Hiéronymites ou Frères de la vie commune, à Gand, et qu'il composa une pièce en vers latins : *Ludovici Blaviflos, Gandensis, Threnodia super immaturo obitu M. Joannis Dullardi, Gandensis, S. Th. Baccalauri, Gandavi*, 1513, in-4^o. C'est une élégie sur la mort de Jean Dullaert; elle est presque introuvable et ne figure dans aucun catalogue. C'est Panzer qui nous en a fait connaître le titre.

Cette particularité que Blauwbloeme a fait ses études au collège des frères Hiéronymites, à Gand, mérite d'être remarquée. En effet, on a vu à l'article de Josse Badius, que celui-ci fréquenta aussi l'établissement d'instruction de ces Frères de la vie commune qui, les premiers, ont contribué à répandre dans les Pays-Bas la typographie; on y ajoute que ce sont eux, probablement, qui ont inspiré à Badius les goûts qui fondèrent sa réputation; il n'est donc pas étonnant que nous soyons redevables aux mêmes inspirations de la supériorité d'un second imprimeur. Il est à espérer qu'on découvrira d'autres détails sur Blauwbloeme et sur les productions de son imprimerie; en tout cas, c'est un nouveau nom à ajouter à la liste, déjà si riche, des Belges qui se sont illustrés, par l'art typographique, dans les pays étrangers.

Aug. Vander Meersch.

Panzer, *Ann. typogr.*, t. VII, p. 62. — Graesse, *Trésor des livres rares et précieux*, t. III. — Valerius Andreas, *Bibliotheca Belgica*, p. 651. — Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. I, p. 51. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 827.

BLAVOET (Richard), chef populaire, né à Furnes à la fin du XII^e siècle. Les annales de la ville de Furnes n'ont conservé que des souvenirs incomplets de Richard Blavoet, qui, issu d'une famille riche et puissante, était allié à la première noblesse du pays. Il possédait un fief à Perysse; mais son château fut démoli pendant cette période de troubles où il joua un rôle si important; l'endroit où il s'élevait reçut le nom de *Blaeuvoetswal*. Richard Blavoet ne donna pas son

nom, comme quelques historiens l'ont rapporté, au parti politique des Blavotins, puis que celui-ci, deux siècles au moins avant son temps, était en possession de ce nom. Peut-être, tout au contraire, ce citoyen ou l'un de ses ancêtres, aura-t-il reçu ce surnom à cause de ses opinions et de son dévouement à ce parti politique : Richard Blavoet, dans ce cas, ne signifierait que Richard le Blavotin. Quoiqu'il en soit, un grand nombre de diplômes de cette époque mentionnent le nom de Richard Blavoet ; nous n'en citerons ici que deux : l'un daté de 1181 et mentionné par Miræus, l'autre portant la date de 1214 et provenant de l'abbaye des Dunes.

Au commencement du XIII^e siècle, la ville de Furnes devint le théâtre de luttes sanglantes (*tumultuosas populi inquietudines*, dit le cartulaire de Saint-Nicolas à Furnes), entre deux factions, que l'histoire désigne sous le nom de Blavotins (*Blaeuvoeten*) et d'Isangrins. Le premier parti avait pour chef le personnage qui nous occupe, et son origine remonte à ces discordes du X^e et du XI^e siècle, qui furent suscitées par les impôts exorbitants dont la comtesse Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace, accablait le peuple. Les habitants de Furnes se récrièrent en disant que ces taxes étaient en opposition avec leurs lois et coutumes. Richard Blavoet appuya le peuple dans ses réclamations et dans son refus de payer les impôts ; les agents de la comtesse usèrent de rigueur ; Blavoet fut saisi, jeté en prison, étroitement gardé dans le bourg de Furnes ; mais, le 16 novembre 1201, les Blavotins marchèrent sur la ville de Furnes et délivrèrent leur chef. L'intervention du comte de Flandre, réclamée par la comtesse Mathilde, fit seule cesser les troubles.

Quelques années plus tard, vers 1214, Blavoet reentra en grâce, et l'on voit reparaître sa signature au bas des diplômes de la comtesse douairière. Les Blavotins avaient prêté le secours de leurs armes au comte de Flandre, lors de la bataille de Bovinnes ; d'ailleurs Richard avait déjà mérité ces faveurs en combattant, l'année précédente, les Français dans le port de

Damme. On a voulu représenter Richard comme un homme turbulent, un sujet rebelle : c'est méconnaître son grand caractère. Les chroniques le montrent, au contraire, comme le protecteur du peuple contre les exactions de la veuve de Philippe d'Alsace. Blavoet était de cette race saxonne qui jamais ne sut se courber sous le joug. A la fois résolu et énergique, il se dévoua tout entier à la cause de l'émancipation populaire en luttant contre l'oppression féodale. Dans son ardent amour de l'indépendance, il faisait disparaître les inimitiés de parti devant le sentiment de la nationalité et chaque fois qu'il s'agissait de défendre la patrie contre la domination étrangère, nous le voyons apparaître comme le digne devancier des Zannequin et des Van Artevelde.

DOY ALDÉRIC de Crombrughe.

BLENDEFF (*Lambert*), peintre d'histoire à Louvain, mort le 4 janvier 1721. Cet artiste, qui fut élève de Bertholet-Flémalle, de Liège, obtint, en 1677, l'emploi de peintre de la ville. En cette qualité il était chargé de la conservation et de l'entretien du matériel du cortège historique qui, chaque année, sortait le premier dimanche de septembre et qu'on désignait sous la dénomination d'*Omgang* de Louvain. Blendeff épousa, le 7 juillet 1676, à l'église de Saint-Michel, à Louvain, Marie-Anne Mangan. La protection des jésuites lui fit obtenir la commande de travaux considérables. Nommé, en 1684, peintre ou iconographe de l'Université, il se créa rapidement une position aisée. En 1707, il acheta, au prix de quatre mille florins, une maison spacieuse, appelée la *Fontaine d'or*, située rue de Tirlemont, maison qu'il avait habitée depuis 1680. L'artiste y mourut et fut enterré au ci-devant cimetière de Saint-Michel, actuellement Marché aux Grains.

Blendeff appartient à la grande école flamande du XVII^e siècle. Ce fut un artiste laborieux et fécond. Il travailla pour la plupart des maisons religieuses de Louvain. Malheureusement un certain nombre de ses peintures ont été détruites ou déplacées lors de la suppression des couvents à la fin du siècle dernier.

Le maître-autel de l'église de Saint-Michel (jadis l'église des Jésuites) est orné d'un tableau de Blendeff, qui figure saint François-Xavier annonçant la foi aux Indiens. C'est une composition pleine de vie; mais la couleur en est un peu froide. L'autel de sainte Marguerite, à l'église de Saint-Jacques, renferme également une production de notre artiste. Cette toile, qui représente une vision de sainte Marguerite, est d'une conception heureuse et d'une grande hardiesse de pinceau. Plusieurs autres églises de Louvain possèdent des œuvres de Blendeff, qui laissa aussi quelques portraits.

Ed. Van Even.

Archives de Louvain. — Registres des ci-devant chambres échevinales. — G.-P. Mensaert, *Le Peintre amateur*, 1765, t. I, p. 277. — Van Even, *Louvain monumental*. — Ib., *L'Omgang de Louvain*.

BLES (Henri), DE BLES OU NET DE BLES, dit aussi CIVETTA en Italie, peintre de paysage et de sujets historiques à petites figures, naquit très-probablement à Bouvignes, selon ce que nous rapporte Van Mander. Si les registres de paroisse de cette ville ne renseignent rien sur le fait de cette naissance, il ne faut pas s'en étonner, les registres ne remontant pas au delà de 1554, année de la destruction de la ville par les Français. Du reste, on ne trouve pas une seule fois le nom de Bles dans les anciens documents de Bouvignes; il ne renferme aucune racine wallonne et n'était probablement pas un nom de famille.

Dans ces derniers temps on s'est pris à douter si De Bles était bien né à Bouvignes; un passage de Guicciardin a fait naître une controverse restée jusqu'à présent sans solution. Dans la première édition du livre de Guicciardin, imprimée en italien, à Anvers, en 1567, cet auteur eut parmi les peintres les plus fameux de son époque, Patenier de Bouvignes et Henri de Dinant. Il n'y a, en réalité, qu'un argument en faveur de l'opinion qui prétend que ce passage n'est pas le

(1) « Dinant, ville des Éburons, avait donné le jour à un peintre (Joachim Patenier) dont le poète a parlé dans les derniers vers. Les sites si pittoresques de sa patrie suffirent pour développer son talent; ce fut à peine s'il eut besoin d'un maître. L'humble Bouvignes envia cette

fait d'une erreur, mais cet argument est assez fort, il faut l'avouer. Si les registres de Bouvignes ne mentionnent aucun nom qui se rapproche de De Bles, par contre, celui de Patenier s'y rencontre fréquemment. Quoi qu'il en soit, et jusqu'à ce que l'avenir nous en apprenne davantage, il n'y a aucune raison péremptoire pour infirmer le récit de Van Mander et celui de la chronique de Croonendael. Beaucoup de vieux auteurs nous disent que De Bles était ainsi nommé à cause d'une mèche blanche (bles) qu'il avait au milieu du front. En Italie, De Bles n'est connu que sous le nom de *Civetta*, à cause de la chouette qu'il plaçait en monogramme sur ses tableaux. Nous ne demandons pas mieux que d'adopter l'interprétation du nom de *Bles*. Toutefois, nous devons faire observer que ce serait une preuve évidente d'un assez long séjour de Henri dans la partie flamande du pays, car pour le peuple du Namurois le mot *Bles* n'a aucune signification. Ce n'est qu'en Flandre que cette appellation peut avoir été donnée à l'artiste bouvignois, si toutefois les traditions répétées pour la première fois par Van Mander sont exactes. La chronique du comté de Namur, de Croonendael, le nomme Henri Bles, et lui-même, sur un de ses tableaux de Munich, signe : *Henricus Blessius*. Voici le passage de Croonendael auquel nous venons de faire allusion :

« D'icelle (Bouvignes) naquit Henri-
« eus Blessius, excellent painetre mesme
« au faict des paysages, encoires que
« Lamponius, au catalogue de painctres
« renomez, veullant préférer ung Liégeois
« au Namurois, ne luy donne que l'éloge
« ensuivant :

*Pictorem urbs dederat Dionatum Eburonia pictor
Quem proximis dixit poeta versibus.
Illum adeo artificem patriæ situs ipse, magistro
Aplissimus viæ edocente fecerat.
Hanc laudem invidit vicinæ exile Bovinum,
Et rura doctum pingere Henricum dedit.
Sed quantum cedit Dionato exile Bovinum,
Joachime, tantum cedit Henricus tibi (1).*

gloire à Dinant, sa voisine, et enfanta Henri, habile à peindre les paysages. Mais autant l'humble Bouvignes le cède à Dinant, autant Henri le cède à toi, ô Joachim. »

Ces vers latins sont tirés de l'ouvrage de Lamponius sur les peintres de la Basse-Allemagne.

Le portrait de De Bles, que Lampsonius met en tête de ces vers, représente un homme dans la force de l'âge, ayant une physionomie allongée, pleine de dignité et de noblesse; une énergique méditation en est le trait dominant; les cheveux sont courts, bouclés, et on croit apercevoir, au milieu d'un front droit et plus large qu'élevé, cette fameuse mèche, origine présumée du nom de l'artiste; l'œil foncé, très-perçant, est surmonté d'épais sourcils bien arqués; le nez est légèrement aquilin, une forte moustache cache une bouche sévère; la barbe entière se partage en deux par le milieu; la poitrine est large; le corps annonce une haute et ferme stature; enfin, une main nerveuse et belle serre un gant avec une certaine affectation d'énergie. Changez ce costume d'une austère bourgeoisie en une cuirasse, remplacez ce gant par une épée et l'harmonie sera parfaite, car cette figure, où domine une volonté un peu dure, semble plutôt celle d'un guerrier que d'un artiste. Mais, il n'y a pas à en douter : audessous nous lisons : *Henrico Blesio Bovinati pictori*, et dans une petite niche au fond, à droite du spectateur, nous apercevons la chouette traditionnelle. Si nous avons décrit cette intéressante image, c'est que rien ne nous semble mieux compléter l'histoire de nos vieux peintres que ces portraits qui les ressuscitent et nous identifient, en quelque sorte, avec leurs sentiments et leurs pensées les plus intimes, écrites sur leur visage; c'est ainsi que la mâle et noble figure de De Bles fait naître une attraction à laquelle il est difficile de résister.

Il importerait assez peu au fond que le nom véritable de Henri De Bles fût perdu, si, en même temps, cela n'eût rendu stérile toute recherche sur la date de sa naissance. La plupart des écrivains qui ont parlé de lui, l'ont fait naître en 1480 et mourir en 1550; aucun document n'autorise cette assertion; c'est vers cette époque qu'il vivait, voilà tout ce dont on est cer-

tain. C'est ainsi qu'on a affirmé aussi qu'il fut élève de Patenier; Van Mander nous dit positivement qu'il se forma sans maître, mais qu'il peignit dans la manière de Patenier. Il est certain que De Bles ne séjourna pas longtemps dans sa province natale; ce n'est pas là qu'il pouvait développer son talent ni arriver à la gloire ou à la fortune. Vécut-il en Flandre? On ne peut l'affirmer, mais il y a lieu de le supposer. On a prétendu augurer d'un passage de Dürer dans sa relation sur son voyage dans les Pays-Bas, en 1520-1521, que De Bles tenait auberge à Malines, Dürer notant « qu'il a logé à Malines, à l'auberge de *la Tête d'or*, chez maître Henri le peintre. » C'est pousser un peu loin, nous semble-t-il, le système des inductions. La réputation de l'artiste bouvignois se répandit promptement; ses tableaux furent partout recherchés. Van Mander nous en cite plusieurs qui se trouvaient, de son temps, en Hollande; trois paysages et un *Lotken* (Loth et ses filles?) chez l'amateur Wyntgis, en Zélande; chez Martin Papebroek, un beau paysage avec un colporteur endormi et dévalisé par des singes (1); à Amsterdam, chez le sieur Melchior Moutheron, *les Disciples d'Emmaüs*, avec des sujets de la Passion dans le fond du tableau; enfin, chez l'empereur d'Autriche et en Italie se trouvaient également des ouvrages de De Bles. Cette nomenclature suffit pour faire voir que notre artiste, très-apprécié par ses contemporains, ne fut point au nombre de ces génies méconnus qui n'obtinrent justice qu'après leur mort. Mais nous tirons du fait encore une autre conséquence importante, c'est que De Bles dut vivre dans une contrée où l'art était en grand honneur et où les relations avec les pays étrangers permettaient aux artistes d'étendre rapidement leur réputation. Un tel centre ne peut être cherché dans le Namurois, déchiré par les guerres civiles, ruiné par les rapines et les pillages et très-peu enclin, à cette époque, à

Le peintre et écrivain liégeois nous transmet en même temps le portrait de Henri De Bles, portrait qui est reproduit dans les *Ann. de la Société arch. de Namur*, t. VIII, p. 59. Il accompagne, dans cette dernière publication, un excellent article sur De Bles, dû à M. Alfred Bequet, de Namur. C'est

dans cet article et dans son supplément, t. IX, p. 60, que nous avons puisé les principaux éléments de cette biographie.

(1) C'est le tableau qui se trouve aujourd'hui à Dresde.

honorer les productions de l'art et de l'intelligence. De Bles fit le pèlerinage de l'Italie et il paraît qu'il y séjourna assez longtemps; il se fixa dans l'État vénitien et y laissa de ses ouvrages. Lanzi, qui le compare au Bassan pour certaines de ses compositions, retrouve dans sa manière un peu de la crudité des anciens, vante son originalité, surtout dans ses scènes de fantasmagorie, enfin le fait naître en Bohême et mourir à Ferrare, deux erreurs copiées de Lomazzo. *La Biographie générale de Didot* fait de notre De Bles « un artiste français, né à Bovines; » cependant, si l'on en excepte une tradition qui fait mourir De Bles à Liège, on ne sait plus rien de sa vie, et il n'est pas probable qu'on en sache jamais davantage. Est-ce la même tradition qui le fait naître en 1480 et décéder en 1550? Nous l'ignorons; mais, dans tous les cas, ces dates ne s'appuient sur aucun fait authentique. Puisque nous ne pouvons malheureusement rien découvrir de positif sur la vie de De Bles, arrêtons-nous à son talent, à ses œuvres, et parmi celles-ci, étudions quelques instants les meilleures ou les plus connues. — De Bles est, après Patenier et avec lui, le créateur et le père du paysage dans nos contrées. Il est assez naturel que ces fils des pittoresques rivages de la Meuse se soient sentis inspirés par la belle nature qu'ils avaient sous les yeux, que leur âme, portée naturellement à la poésie, ait guidé leur main quand celle-ci a essayé de rendre ses impressions sur la toile. Mais combien ne fallait-il pas alors de génie pour en arriver au degré que De Bles sut atteindre! Tout était à créer ou à modifier. Les lois de la perspective peu étudiées, la couleur fautive où le bleu domine, cette nature conventionnelle où la minutie du détail détruit toute la grandeur de l'ensemble; il fallait, au milieu de ces éléments anti-poétiques, se frayer une route et atteindre un but qui satisfît aux exigences d'un génie enthousiaste de la nature.

De Bles y parvint presque toujours; il étagea avec art ses différents plans, il adopta un coloris plus vrai, et, s'il resta un peu tributaire de la miniature appli-

quée au tableau, il eut assez d'habileté pour ne pas nuire à l'ampleur de la conception. Il faut, pour le juger impartialement, oublier nos progrès, nos procédés actuels, s'identifier à la rêverie du peintre, voir et peut-être se souvenir avec lui. Alors ce site aimé, cette rustique chaumière, ce ruisseau qui coule sur les cailloux blancs, tous ces accessoires qu'il aime à reproduire, se revêtent d'un charme profond; alors on est mieux disposé à admirer ce talent créateur qui ne s'arrête pas toujours au paisible moulin alimenté par le ruisseau, mais qui nous décrit avec son pinceau les montagnes, les rochers, la grande rivière, les vieux châteaux dont les légendes ont sans doute bercé son enfance. On peut lui reprocher un feuillage parfois trop noir, des teintes grises ou bistrées un peu tristes, mais, par contre, il est visible qu'il avait l'intelligence des masses, point capital pour le paysagiste. De plus, ses compositions sont animées, nous dirions presque éclairées par des horizons lumineux du plus bel effet. Certes De Bles était né paysagiste, toutefois il ne le fut pas exclusivement; après avoir orné ses paysages de petites scènes animées, incorrectement dessinées, mais spirituellement touchées, il aborda aussi la peinture d'histoire dans le genre de Jean de Mabuse; comme lui, il fut raide et anguleux, et en voyant ces essais d'imitation, on se prend à regretter ses jolis tableaux des premiers temps; nous disons des premiers temps parce que, bien évidemment, l'œuvre de De Bles se partage en trois genres, sinon en trois époques. Le paysage proprement dit où les petites scènes ne sont que l'accessoire: c'est là où il fut le meilleur, le plus original; on y retrouve les sites de son pays natal et on voit qu'aucune influence étrangère n'a encore agi sur lui. Plus tard, la figure joue un rôle important, les sites changent d'aspect, le talent du peintre n'y gagne guère. Enfin la figure devient l'objet principal de la composition; il réussit parfois à trouver des types attrayants, mais souvent il reste trivial, sans caractère, raide, anguleux, emprunté, et, loin de marquer un progrès

dans sa carrière, cette étape fut un pas rétrograde. Il nous reste à parler d'un autre genre de tableaux, que De Bles exécuta avec beaucoup de talent, mais avec un dévergondage d'imagination inouï. Ce genre consiste dans la fantasmagorie, les diableries, telles que les scènes d'enfer, les tentations de saint Antoine, etc. Nous pensons que l'artiste en a exécuté de tout temps, car, même dans ses premiers paysages, on remarque des rochers d'une bizarrerie extrême, qui témoignent d'une imagination déréglée, et le panneau du *Colporteur dévalisé par des singes*, de Dresde, fait pressentir *l'Enfer du Dante*, de Venise.

De Bles doit avoir énormément travaillé, car malgré les trois siècles et demi écoulés depuis sa mort, la nomenclature de ses œuvres existantes est des plus nombreuses. Nous citerons quelques-unes des principales. En Belgique, le Musée de Bruxelles a de lui une *Tentation de saint Antoine*, où nous ne pouvons admirer que certaines parties du paysage. Le Musée d'Anvers possède un *Repos en Égypte* dont M. Bequet conteste l'attribution. Or, cet écrivain a fait une étude approfondie de son compatriote; il est permis de s'en rapporter à lui; la chouette traditionnelle n'est pas une preuve péremptoire; d'autres artistes que De Bles l'ont adoptée pour signature. Le Musée de Namur renferme une *Pêche miraculeuse* fort médiocre. Enfin, un particulier de Dinant possède une des meilleures productions de De Bles, un beau paysage de la première manière avec plusieurs scènes de la parabole du *Bon Samaritain*. Sauf le manque d'unité, ce panneau a toutes les belles qualités du maître; en outre, il offre une particularité unique et des plus intéressantes: il est daté; au-dessus du monogramme se trouve le millésime de 1511.

Parmi les grands musées de l'Europe qui ont des œuvres de l'artiste bouvignois, nous citerons Dresde, le *Colporteur dépoüillé par des singes*; c'est le tableau cité par Van Mander comme appartenant à un certain Martin Papenbroek.

Florence; paysage: *Travaux d'une*

minière, excellent tableau de la première manière; on y retrouve assez facilement un site des bords de la Meuse, comme dans le *Bon Samaritain*.

Munich: *Adoration des Rois*; elle appartient à la dernière manière; mais c'est une œuvre des plus soignées. C'est la seule que l'auteur ait signée; dans le coin du tableau, à gauche, on lit: *Henricus Blessius F.*; la *Salutation angélique*, pendant du précédent.

Berlin: *Repos en Égypte, Saint-Hubert, Adam et Ève*.

Vienne: *Fuite en Égypte, les Pèlerins d'Emmaüs, Prédication de saint Jean, le Bon Samaritain*.

Bâle: *Sainte famille dans un paysage*.

" Ce tableau est la plus jolie production que nous ayons rencontrée dans tout l'œuvre de De Bles, " dit M. Bequet. Le même auteur ajoute un peu plus loin: " Le cadre qui entoure ce tableau mérite une mention spéciale. Il se compose d'un fronton supporté par deux riches colonnes qui reposent sur un large soubassement. Au centre du fronton, on a sculpté en demi-bosse le Père Éternel entouré d'anges; la frise et le soubassement sont chargés d'ornements et de petites figures dorées qui se détachent sur un fond noir. C'est, nous a-t-on assuré, le cadre primitif du tableau. Sa richesse et son élégance nous prouvent l'estime dont jouissait cette peinture à l'époque où elle fut faite. Ajoutons que ce tableau provient de la collection Amerbach, fondée par le jurisconsulte bâlois Amerbach, ami d'Érasme et contemporain de Holbein et De Bles. Augmentée considérablement par son fils, cette collection fut achetée par la ville de Bâle, en 1661, après la mort du petit-fils de son fondateur. "

Venise: palais des doges, *l'Enfer du Dante*, grand panneau de deux mètres sur un mètre quatre-vingts centimètres environ. Cette scène baptisée ainsi, n'a aucune ressemblance avec la création immortelle du grand poète. Il ne s'agit que des supplices variés à l'infini, infligés par d'horribles démons aux damnés. Tout ce que l'imagination la plus bizarre et en même temps la plus dévergondée

peut produire, s'étale aux regards du spectateur presque ahuri en présence de ces deux cents figures hideuses ou torturées par la souffrance. C'est évidemment, dans son genre, une œuvre capitale, mais quel genre!... Même ville, musée Correr : *Tentation de saint Antoine*. Aussi bizarre et plus dévergondée encore que la première. — Même ville : Académie des beaux-arts, *La Tour de Babel*. — Même ville : galerie Manfrin (1) : *Paysage. Prédication de saint Jean*; très-jolie toile de la première manière, mais avec plus de largeur.

Milan, Académie des beaux-arts : *Adoration des Mages*, triptyque, attribution douteuse; œuvre très-curieuse. On sait que Lanzi signale des compositions du Nouveau Testament exécutées par De Bles et se trouvant à Brescia; depuis longtemps ces tableaux n'existent plus dans cette ville; ce sont eux qui ont inspiré au biographe italien l'idée de comparer le peintre flamand au Bassan. On se demande, en voyant le triptyque de Milan, si ce ne serait pas là l'œuvre citée par Lanzi. Outre les œuvres que nous venons de mentionner, il s'en trouve encore à Nuremberg, Pommersfelden, Gratz et enfin dans un grand nombre de collections particulières en Angleterre et en Allemagne. Dans l'article que Van Mander consacre à Gilles et à François Mostaert, il dit que ce dernier apprit son art chez le *difficile Henri met de Bles*. C'est la seule mention que nous ayons d'un élève formé par notre artiste.

Avant de terminer cette notice, signalons encore, à propos de De Bles, un problème intéressant. L'artiste bouvinois a-t-il, oui ou non, gravé? Le tableau de Dresde, *le Colporteur dévotisé par des singes*, est, dit-on, gravé par lui; son portrait aussi; mais rien ne vient corroborer une assertion qui n'est présentée que comme une simple supposition. De nos jours, M. Guichardot, surtout, a indiqué, sans la moindre hésitation, dans le catalogue

des gravures de M. le chevalier Camberlyn, vendues en 1865 à Paris, un *Saint Augustin rencontrant un enfant au bord de la mer* (morceau en hauteur, dit le catalogue, non décrit; extrêmement rare; très-belle épreuve). Le catalogue désigne Henri De Bles comme graveur au burin. C'est là, à toute évidence, une erreur. Le *Saint Augustin* cité est un travail italien d'une grande pureté de trait et d'une noblesse de dessin à laquelle De Bles n'a jamais eu le droit de prétendre. Ce qui a égaré les rédacteurs du catalogue, c'est le monogramme de la chouette placé sur cette gravure; mais, nous l'avons déjà dit, plusieurs artistes italiens ont employé ce monogramme ou celui d'un oiseau pouvant ressembler à une chouette. D'ailleurs, il faut le répéter, le *Saint Augustin* de la collection Camberlyn est d'un travail serré, correct, expressif, et le paysage n'y a aucune importance; or, c'est le contraire qui a lieu, le plus souvent, dans la manifestation du talent de notre artiste: le paysage d'abord, les personnages ensuite, sans compter qu'il est bien rare que ceux-ci soient irréprochables comme dessin.

L'erreur commise par quelques biographes au sujet de De Bles, considéré comme graveur, menaçait cependant de se fortifier, faute de réfutation, par l'affirmation hasardée du catalogue de la collection Camberlyn. Jusqu'à la production de preuves concluantes, nous sommes autorisé à dire que Henri De Bles n'a jamais gravé et qu'il faut rayer de la liste de ses œuvres la gravure de son tableau de Dresde, ainsi que celles de son portrait et du *Saint Augustin* de la collection Camberlyn (2).

M. Rudolf Weigel, un des iconographes les plus experts de notre époque, a émis, dans un document particulier, une opinion exactement semblable à celle que nous professons.

Ad. Siret.

BLINCKT (*Arnold*), né à Hasselt, succéda, le 22 décembre 1539, à l'historien Adrien van Baerland (Barlandus) dans la chaire de rhétorique de l'Université de Louvain. Il laissa une grande réputation d'éloquence. Blinckt était maître

(1) Galerie particulière, mise en vente.

(2) Cette eau-forte a été acquise pour cent trente francs par M. Roth, d'Amsterdam.

ès arts et bachelier en théologie. Il fut l'un des bienfaiteurs du célèbre collège de Staendonck.

L.-J. Thonissen.

Mantelius, *Hasselctum seu historiae lossensis compendium*. — Val. Andreas, *Fasti academici*.

BLIOUL (Jean DU), voyageur, écrivain ecclésiastique. XVI^e siècle. Voir DU BLIOUL (Jean).

BLIOUL (Jérôme DU), jurisconsulte, professeur à Louvain. XVI^e siècle. Voir DU BLIOUL (Jérôme).

BLITTERSWYCK (Guillaume VAN ou DE), jurisconsulte, magistrat et poète, né à Bruxelles, au commencement du XVII^e siècle, mort à Malines en 1680. Il remplit d'abord les fonctions d'échevin à Bruxelles, puis devint, en 1643, conseiller à la cour de Gueldre et fut appelé seize ans plus tard, en 1659, à occuper un siège au grand conseil de Malines; il se qualifie de plus, dans un de ses ouvrages, de *Libellorum supplicum domus regie magistrum*. Il eut de son mariage avec Willemine van Zinnig, une nombreuse postérité; l'un de ses fils, Charles-Constantin, devint chanoine de la cathédrale de Bruges; un autre, Juste-Adcodat, fut attaché à la collégiale de Lille; un troisième, Alexandre-Septime, son septième enfant, eut pour parrain le pape Alexandre VII et entra dans l'ordre des Jésuites. Blitterswyck laissa après lui un assez grand renom d'homme instruit et de poète, bien qu'on ne puisse lui assigner un des premiers rangs dans le souvenir de la postérité; mais il a composé quelques ouvrages qui ne manquent pas d'un mérite relatif. On connaît de lui : 1^o *Dissertationes de rebus publicis*. Nous avons vainement cherché un exemplaire de ces dissertations. — 2^o Sous le titre suivant, écrit en un latin que Cicéron n'eût certes pas approuvé: *Ruramunda vigens, ardens, renascens, sanctissimo domino nostro Alexandro VII, pontifici opt. Max. totius virtutis ac pietatis thesauro, pro sua in eam, ejusque zelosissimum antistitem, illustrissimæ prosapiæ virum Eugenium Albertum & Allamontium, miseracione, ac munificentia, ad eriguum tanti solatii, vere paterni, ac subsidii prorsus opportuni hostimentum, jure meritis-*

simo cultuque demississimo consecrata a G(uilelmo) D(e) B(litterswyck) C(onsilario) R(egio). Bruxellæ, typis Guilelmi Scheybels. Anno MDCLXVI, in-folio, 64 pages, sans les liminaires.

Ce livre est destiné à conserver le souvenir de l'incendie de Ruremonde en 1665, ville qu'a habitée l'auteur pendant seize ans lorsqu'il était conseiller à la cour de Gueldre. Il consacre quelques pages à une description historique de cette ville, puis, dans dix-huit élégies en vers latins, il décrit l'incendie; la douzième toute entière est consacrée à sa maison qui fut préservée du feu. Ces vers ne sont ni meilleurs ni plus mauvais que beaucoup d'autres de cette époque; ils ne s'élèvent pas au-dessus d'une honnête médiocrité; ils suffirent cependant pour établir alors la gloire poétique de leur auteur.

Le volume se termine par cent vers formés de cinquante distiques, qui sont l'un de ces jeux d'esprit, *nuga difficilis*, exercice favori de gens qui probablement n'avaient rien autre à faire. Chacun de ces distiques forme le chronogramme 1666, année de la restauration de la ville. — 3^o Enfin le nom de Blitterswyck est encore attaché, comme traducteur, à un ouvrage qui eut, à son époque, un succès étonnant. C'est le recueil de principes politiques à l'usage des princes, représentés en cent symboles et publié en Espagne par Diego de Saavedra en 1640. Blitterswyck traduisit ce livre en latin. La première édition de cette traduction parut à Bruxelles sous le titre de: *Idea principis christiano-politici centum symbolis expressa a Didaco Saavedra Faxardo, equite, cum gratiâ et privilegio ad novennium*. Bruxellæ, excudebat Joannes Mommartius, suis et Francisci Vivieni sumptibus, MDCXLIX, in-f^o, 722 pages et 2 pages pour l'approbation. Nous connaissons de ce livre plusieurs autres éditions, de format in-24: 1^o Coloniae, apud Constantinum Munich, 1650; 2^o Amstelodami, apud Johannem Janssonium juniorem, 1651; 3^o Amstelodami, apud Joannem Jacobi fil. Schipper, 1659; 4^o Amstelodami, apud Jodocum Ploymer, 1660; 5^o Parisiis, apud Fride-ricum Leonardum, 1660; 6^o une édi-

tion en flamand sous le titre: *Christelyke staets-vorst in hondert sin-spreuken afgebeeld*, door Didacus Saavedra, t'Amsterdam, uyt de boeckwinckel van Arent Vandenheuvel, 1663; enfin, 7^o une édition en espagnol, Amstelodami, apud Joh. Janssonium, 1659. Toutes ces éditions contiennent deux lettres de Puteanus à Blitterswyck et la réponse de celui-ci: il n'est cependant pas l'auteur de la traduction flamande.

Blitterswyck a inséré trois pièces de vers latins dans un livre de cinquante-deux pages de vers et de prose en l'honneur de Notre-Dame de Montaigu, publié sous le titre: *Oratio panegyrica habita in sacra cæde B. Mariæ aspricollensis, etc., etc. Cum metris et applausibus panegyricis*. Mechliniæ, ex officina Joannis Jaye, 1663, in-4^o. Ces vers de Blitterswyck sont intitulés: *Tres inscriptiones quibus G. D. B(litterswyck) anno MDCLV, inter alia plura letitiæ publicæ Schemata ac Parerya, adornavit festivitatem Ruremundensem, ob felicem prorsus ac toti orbi christiano salutarem magni ac eminentissimi Fabii Chisii ad summum pontificatum assumptionem solemniter institutam.* Jules Delecoort.

BLITTERSWYCK (*Jean VAN* ou *DE*), écrivain ascétique, né à Bruxelles, mort le 28 juillet 1661. Après avoir terminé ses premières études, il entra dans l'ordre des Chartreux, le 22 janvier 1605, et fut envoyé à Bruges pour y diriger un couvent de religieuses de son ordre. On a de lui beaucoup d'ouvrages de dévotion, dont le plus grand nombre est resté inédit, mais dont les titres ont été conservés par J.-B. Devaddere, dans son *Histoire de la Chartreuse de Bruxelles*, manuscrit déposé à la Bibliothèque royale à Bruxelles. Parmi les ouvrages publiés on cite les suivants: 1^o *Gebeden ten gebruike der personen die de L. Vrouwen Beelden bezoeken, te Brussel bestaende*, Brussel, 1623. In-16. — 2^o *De leere der Religieuzen, eerst ghemaect door Dionisius Casterianus, nu uten latine in onze nederlandsche tale overghezet*. Brussel, 1626. In-12. — 3^o *Gheestelieke zuchten tot Godt*. Brugge, 1629. In-12. — 4^o *Schat van ghebeden tot O. L. Vrouwe, voor en na de biechte*. — 5^o *Sendtbrief van Onsen Heere Jesus-*

Christus tot eene Godtminnende en devote siele. Brussel, 1660. In-8^o.

Ph. Blommaert.

BLOC (*Conrad*), graveur de médailles, florissait aux Pays-Bas dans la seconde moitié du xv^e siècle. Il vécut successivement en Allemagne, dans les Provinces-Unies et en Belgique. Les biographes n'osent affirmer s'il était Allemand, Hollandais ou Belge; cependant Bolzenthall et Kugler le rangent parmi les artistes des Pays-Bas et d'autres le croyent natif de Gand. Dans cette ville exista, en effet, dès le xv^e siècle, une famille de sculpteurs ou tailleurs d'images et d'orfèvres de ce nom. Trois de ces sculpteurs y furent dignitaires de la corporation artistique, et nommément Pierre Bloc, franc-maître statuaire en 1427, sous-doyen en 1443 et doyen en 1456; l'un des orfèvres fut priseur-juré du métier gan-tois. Conrad Bloc exécutait en acier les matrices de ses médailles et avait une prédilection pour le portrait, genre difficile, où il réussissait à allier la plus parfaite ressemblance à la finesse du burin. " Les " recherches auxquelles nous nous som- " mes livré pour trouver quelques détails " sur la biographie de Conrad Bloc, dit " M. Alexandre Pinchart, n'ont obtenu " aucun résultat. Mais grâce au soin " que cet artiste a pris de signer la plu- " part de ses œuvres, nous avons assez " de renseignements sur ses ouvrages. "

Les plus anciennes de ses productions connues remontent à 1577: lors de la *Pacification de Gand* il grava les coins de huit médailles, de modules divers et avec de légères variantes, à l'effigie de *Guillaume d'Orange*. Cinq de ces médailles portent aussi au revers le portrait, en buste et de profil, de sa femme, la princesse *Charlotte de Bourbon*. En 1578 il exécuta une médaille à l'effigie du comte palatin et duc de Bavière *Jean Casimir*, qui commandait les soldats allemands au service de Philippe II. En 1580, Conrad Bloc séjournait dans les Provinces-Unies, au moment où le roi d'Espagne mit à prix la tête de Guillaume le Taciturne. A cette occasion l'habile artiste produisit encore deux médailles offrant de face le portrait du *prince d'Orange*.

Bien que ces œuvres ne soient point signées, on ne peut y méconnaître le graveur des médailles de 1577. L'on suppose, avec assez de raison, que sa qualité de sujet de Philippe II l'empêcha d'y apposer son nom, et même ses initiales. De science certaine on ne sait rien de ses travaux subséquents, jusqu'en 1594. Toutefois, il est présumé l'auteur d'une médaille d'*Alexandre Farnèse*, laquelle parut en 1589.

L'archiduc Ernest d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, confia au talent de Conrad Bloc, en 1594, de remarquables besognes artistiques, entre autres son portrait en médaillon, à encadrement d'or, orné de pierreries. Pendant un voyage que l'artiste fit en France, où sa réputation l'avait précédé, il fut accueilli avec faveur et grava une médaille à l'effigie du roi Henri IV. L'année suivante, dans les Pays-Bas, pour perpétuer le souvenir de l'avènement d'Albert et d'Isabelle à la souveraineté, il exécuta une médaille commémorative à leurs effigies, respectivement à l'avers et au revers. Une dernière œuvre lui est attribuée, c'est une médaille avec le buste de *Maurice de Nassau*, sur la face, et un oranger chargé de fruits qui sort d'un tronc coupé, sur le revers. Cette pièce porte le millésime de 1602; elle est signée: *COR. BLOC fecit*, et a été publiée par Van Loon (*Histoire métallique*); M. Alexandre Pinchart la croit d'un autre artiste. Conrad Bloc signait ses travaux de différentes manières: *COEN. BLOC, CONR. BLOC, CON. BLOC, CON. BLC.* et de ses initiales ou de son monogramme *C. B.* Les médailles de Conrad Bloc sont fort estimées.

On n'a guère plus de notions sur l'année et le lieu de son décès, que sur sa ville natale et l'époque de sa naissance.

Edm. De Busscher.

Alex. Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles, de sceaux et de monnaies*, 1838. — *Revue de la Numismatique belge*. — Immerseel et Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, beeldhouwers, graveurs, etc.*, 1842 et 1864.

BLOXC (*Pierre*), en latin **BLOCCIUS**, pédagogue et théologien, né dans les pre-

mières années du xvi^e siècle, à Dieghem, village des environs de Bruxelles, et mort vers 1585, était fils de Jacques Bloex, recteur de l'école de Vilvorde et d'Élisabeth Verelst. Il fit ses études à Louvain, à Cologne et à Bologne. Il était, en 1561, depuis deux ans à la tête de l'école latine de Leide quand Guillaume Verlinde, chanoine de la Haye et inquisiteur général pour la Hollande, l'obligea à prendre la fuite. Il se rendit en Allemagne, où il reçut l'apposition des mains et devint ministre de l'Évangile. Le baron Thiéri de Bronckhorst-Batenbourg lui ayant proposé de diriger l'éducation de son fils George, il accepta. La cure d'Oberrumpter, près de Rees, dans le pays de Clèves, étant devenue vacante en 1566, le baron de Bronckhorst, qui était seigneur du lieu, la lui fit obtenir. Nous le retrouvons au synode de Wesel de 1568 où il contracte avec les principaux conducteurs des églises belges sous la croix des relations d'amitié dont les témoignages, à eux seuls, suffiraient pour sauver son nom de l'oubli. Nous ne savons trop ce qu'il devint pendant près de quatorze ans, mais il fut bien près d'être pendu en 1582. Il était pasteur à Lierre en Brabant quand les Écossais, qui tenaient garnison dans cette ville, la livrèrent au duc de Parme. L'historien Wagenaar affirme que Bloex fut du petit nombre de ceux qui se sauvèrent à la faveur de la nuit. Ce qu'il devint ensuite il ne le dit point, et il nous a été impossible d'en rien savoir. On possède de notre savant deux ouvrages qui ont été écrits pendant son rectorat à Leide. Le premier réfute les opinions des Anabaptistes sous le titre de : *Een slechtelyke ende schriftelyke onderrichtinge van dat doopsel ende avontmael Jesu Christi : Seer nut tertyt voor alle slechte menschen*. Gedruet te Campen, in de Hofstrate, by my Jan Janssen. Anno 1566. On lit à la fin de ce volume : *Dit boeckken is ierst gemaect int latyn van Peter Bloxio, gheboren te Dieghem, by Brussel in Brabant, schoelmeester tot Leyden in Holland 1562. Daerna in Duytsche voor slechte menschen*.

L'autre ouvrage, dont nous ne connaissons également que la traduction

flamande, est devenu d'une insigne rareté. Son sujet l'explique, et les inquisiteurs des Pays-Bas croyaient si bien qu'ils en avaient détruit toute l'édition qu'ils ne jugèrent point à propos d'en donner le titre dans leur index de livres prohibés de 1570. Le voici dans toute sa proximité : *Meer dan twee hondert ketteryen, Blasphemien en vieuwe leeringen: welcke wt de Misse synde ghecomen : eerst van Petro Bloccio, schoolmeester te Leyden, int latyn gemaect, daerna in Duytsch voor slechte menschen overgheset, op dat se moghen weten dat de Paussche kerk een fonteyn is van allen ketteryen onder deksel van heylighheit. Darom dwaelt ghy, om dat ghy de Schrift niet weet.* Marci 12, 1567, in-8° du temps, sans nom ni lieu.

Le savant Paquot est parfaitement excusable de n'avoir point cité ce livre, mais Valère André et Foppens ne le sont pas d'avoir refusé à Pierre Blox la place qui lui appartient dans le Panthéon littéraire des Pays-Bas. C.-A. Rahlenbeek.

N. C. Kist, *Archief voor Kerkelyke Gesch. van Nederland*, voir les vol. I, X et XIII. — Paquot, *Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XI. — Wagenaar, *Vaderlandsche historie*, t. VII. — A. s'Gravezande, *Twee honderdjarige Gedacht.*, enz. Middelb., 1769.

BLOEMARDINE, femme mystique, vivait à Bruxelles, au commencement du XIV^e siècle, et adhérait à la secte des Beggards et des Béguines. Cette secte, qu'il ne faut pas confondre avec les filles dévotes connues aujourd'hui sous ce dernier nom, professait un mysticisme auquel se mêlait la corruption des mœurs; elle prétendait que, dès cette vie, l'homme peut atteindre un état dans lequel le péché, aussi bien que l'avancement dans la vertu, lui deviennent impossibles; et qu'ainsi il peut, sans commettre des fautes, se livrer à toutes ses passions, même les plus honteuses. Bloemardine défendit chaleureusement par sa parole et par ses écrits ces doctrines dérivées du gnosticisme oriental, et dont Tanchelin s'était déjà fait le propagateur en Belgique deux siècles auparavant. Elle était douée d'une intelligence supérieure et d'un talent oratoire des plus remarquables. Les

chroniqueurs contemporains rapportent que ses adhérents, qui la croyaient accompagnée de deux séraphins quand elle s'approchait de la sainte communion, lui offrirent un siège en argent, dans lequel elle se plaçait pour écrire ses ouvrages, et auquel on attribua ensuite une vertu miraculeuse. Ce siège fut donné, après la mort de Bloemardine, à la duchesse de Brabant.

Bloemardine composa quelques écrits en faveur des doctrines qu'elle professait. Elle y traitait avant tout de l'esprit de liberté et de l'amour extatique dans lequel les Beggards faisaient consister le suprême degré de perfection. Ces ouvrages, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, furent combattus victorieusement par Jean de Ruysbroeck, dans différents traités ascétiques, dont quelques-uns récemment mis au jour par M. le professeur David, font partie des publications de la *Société des Bibliophiles flamands*.

E.-H.-J. Reusens.

Sanderus, *Chorographia sacra Brabantica*, t. II, pp. 50 et 114. — Mastelinus, *Necrologium Viridis Vallis*, p. 91. — Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. I, pp. 86 et suiv.

BLOEMEN (Jean - François VAN), peintre et graveur, frère des suivants, né à Anvers, en 1662, mort à Rome, en 1740, selon la plupart des auteurs, en 1748 ou 1749, selon quelques autres. Heineken est le premier qui attribue à ce peintre le prénom de Jules; quoiqu'il n'ait donné à sa version aucun motif sérieux, elle a cependant été suivie par Leblanc qui, dans son *Manuel de l'amatour d'estampes*, le nomme Jules-François. M. Villot, dans son catalogue du Louvre, donne les deux versions; M. Julius Hubner, dans celui du Musée de Dresde, le nomme François, sans plus. M. Waagen dit Jules-François, ainsi que M. Engert, de Vienne. On voit que l'erreur de Heineken a fait du chemin. De même, tous les auteurs se sont trompés pour les dates de naissance ou de mort des trois frères Van Bloemen; tous ils ont fait naître Jean-François en 1656, et ont avancé, en outre, qu'on ne savait pas chez quel maître il avait appris la peinture. Ces divers faits ont été établis récemment

par M. Génard, archiviste de la ville d'Anvers, dans son travail sur les grandes familles artistiques de cette cité. Le *Lig-gere* anversois mentionne un Adrien van Bloemen, peintre, reçu, en 1657, comme élève de Jean Peeters. Il ne reste aucune trace de cet artiste. Le père des Van Bloemen, devenus tous trois bons peintres, s'appelait Pierre; il épousa Jeanne Heydens dont il eut neuf enfants. En 1660 il naquit à ces époux un Jean-François, qui mourut en bas âge et qui, deux ans après, fut remplacé dans sa famille par un frère auquel on donna les mêmes prénoms. Le 12 mai 1662, Jean-François fut baptisé à la cathédrale de Notre-Dame. Le jeune homme fut placé dans l'atelier d'un peintre de beaucoup de mérite, Antoine Goubau, chez lequel il se trouvait encore en 1682, c'est-à-dire à vingt ans, alors qu'il devait pourtant avoir achevé déjà son éducation artistique. Il n'est donc plus étonnant qu'en arrivant à Rome, le premier ouvrage qu'il y exposa annonçât déjà un talent remarquable. C'est le paysage qu'il choisit pour son genre et il est facile de comprendre que sa nature poétique s'enthousiasma à la vue des beaux sites de l'Italie et que dès lors il résolut de ne plus quitter cette attrayante contrée. A peine arrivé il fut, selon l'usage, affilié à la bande artistique, composée des artistes des Pays-Bas qui se retrouvaient à Rome, et s'y entraidaient mutuellement. Il reçut, selon un autre usage très en faveur dans cette bande, un surnom qui devait désigner une spécialité de son talent ou de son caractère. Dès qu'on vit ses toiles, on le baptisa *Orizonte*, à cause de la perfection avec laquelle il rendait les dégradations de la lumière dans un vaste horizon. Mais, de son côté, l'artiste anversois s'aperçut vite de ce qui manquait à son talent; il se mit à étudier les grands maîtres avec ardeur et succès, et sa manière, qui rappelait d'abord celle du Hollandais Arie Vander Kabel, se rapprocha ensuite sensiblement de Gaspard Poussin. Cependant Van Bloemen possédait le génie du paysage et il savait que, dans ce genre, la nature surpasse tous les maîtres du

monde; aussi l'étudia-t-il avec amour, et c'est grâce à elle qu'il produisit des œuvres si attrayantes et si recherchées. Ce furent les environs de Tivoli qui lui fournirent la plupart de ses modèles; de riantes collines, des chutes d'eau, de frais bocages animent ses compositions; il aimait à représenter la nature, alors qu'après une bienfaisante ondée, la terre salue avec espoir l'arc-en-ciel aux riches et brillantes couleurs; personne mieux que lui ne sut rendre ces légères et transparentes vapeurs, ces brouillards lumineux qui s'élèvent parfois des rivières et donnent quelque chose de fantastique aux lointains. Ses toiles ornèrent bientôt les collections les plus estimées; le Pape lui en commanda plusieurs, mais ce furent surtout les Anglais de passage à Rome qui se montrèrent les plus empressés à en acquérir. Van Gool raconte que lors de son séjour en Angleterre, en 1727, il vit plusieurs tableaux de Jean-François chez un peintre de portraits nommé Pan, arrivant de Rome d'où il les avait rapportés. Van Bloemen dessinait bien et peignait avec la science acquise par de consciencieuses études et avec le naturel dû à son génie; aussi ses œuvres se trouvent-elles dans les meilleurs cabinets de l'Europe comme dans les principaux musées. A un âge très-avancé, cet artiste avait conservé la supériorité de son esprit et de son talent; il était entouré de l'estime générale et son amour pour son art ne s'éteignit qu'avec sa vie. D'après Immerzeel, le marquis de Hastings, en Angleterre, possède un chef-d'œuvre de Van Bloemen, peint dans sa meilleure manière et orné de figures par un peintre italien du nom de Sébastien Conca. D'après M. Villot, l'académie de Saint-Luc, à Rome, admit Van Bloemen parmi ses membres. Le Louvre possède six toiles de Jean-François. Trois vues d'Italie, les *Jeunes filles à la fontaine*; le *Pâtre sur le rocher*, gravé par Schroëder dans le *Musée français* et le *Pauvre*, gravé par Gaudefroy dans le même ouvrage. Puis trois paysages: les *Pâtres au repos*, gravé par Eichler, dans le *Musée français*, pour le nom de Luca-

telli, les *Lévriers*, gravé par Duthenof, dans le même ouvrage, comme de Gaspard Dughet, et enfin les *Bergers antiques*, gravé par le même, sous la même dénomination. Au Musée de Vienne, trois paysages dont une vue d'Italie. Musée de Berlin, *Latone et ses enfants*. Musée de Dresde, un paysage avec des pêcheurs sur le bord d'une rivière. En outre, on voit des œuvres du même artiste à Rotterdam, Copenhague, Valenciennes et enfin à Rome, où peut-être sont restées les plus belles de ses compositions. Van Bloemen a fait quelques gravures. On cite de lui six pièces : — 1^o *L'obélisque*. — 2^o *Les Deux statues*. — 3^o *La Fontaine*. — 4^o *Le Moine*. — 5^o *L'Homme au panier*. — 6^o *Les Trois hommes sous une arche*.

Les nos 1 et 2 sont signés : *Franc. Van Bloemen det. Horizonti*. Dans les nos 4, 5 et 6 le *c* de *Franc.* est supprimé. Enfin le no 3 est signé : *J.-F. Van Bloemen*. Cette suite s'est rencontrée à la vente Camberlyn, en 1865.

Les tableaux de Jean-François n'atteignent pas des prix très-élevés dans les ventes; il est vrai que ses meilleures toiles sont dans des musées ou des cabinets héréditaires d'où elles ne sortent point.

Ad. Siret.

BLOEMEN (*Norbert van*), frère du précédent, peintre de genre, de portraits et d'histoire, né à Anvers, en 1670. Il n'est point inscrit au *Liggere* anversois; cependant il suivit la carrière artistique. Il fut le neuvième et dernier enfant de la nombreuse famille des Van Bloemen et reçut le baptême dans la cathédrale le 10 février 1670. Quoiqu'on ne cite pas le nom de son maître, il dut apprendre son art à Anvers, et ce fut autant pour se perfectionner qu'à cause des succès de ses frères aînés à Rome, qu'il se rendit à son tour dans cette ville. Incorporé dans la bande artistique, il y reçut le surnom de *Céphale*; mais loin de partager les dissipations qui, trop souvent, détournent les jeunes artistes de la bande de leurs études et de leurs travaux, il consacra tout son temps à son art. Il y aurait sans doute eu plus de vogue

si un coloris dur, éclatant, mais conventionnel, et des contours trop accentués, n'avaient ôté le charme de ses compositions, traitées, du reste, avec un talent réel. Lorsque Norbert fut vaincu qu'il ne pourrait vivre honorablement en Italie du produit de ses œuvres, il reprit la route du pays natal. Van Gool raconte qu'il fit ce voyage à pied, s'arrêtant et se reposant dans les couvents qu'il rencontrait sur sa route. Arrivé à Anvers, Norbert y trouva l'art en décadence, les artistes de la grande école morts ou dispersés pour la plupart, et il s'aperçut vite que là, pas plus qu'à Rome, son talent honnête n'avait de chances de fortune. Il partit alors pour la Hollande, et s'établit à Amsterdam. La tradition assure qu'il n'y gagna sa vie qu'avec peine. M. Chrétien Kramm nous donne sur lui un renseignement assez précieux : c'est que, outre le portrait et le genre, Norbert peignit aussi les tableaux d'histoire. Dans l'église catholique de *Boom*, à Amsterdam, on voit de lui une *Épiphanie*, tableau d'autel que l'on considère comme l'une des meilleures œuvres du maître. Le même auteur ajoute que dans la collection de Vander Marck, de Leide, vendue à Amsterdam, en 1773, se trouvait, sous le numéro 1866 du catalogue, le portrait de Norbert van Bloemen, par lui-même, dessiné aux trois crayons, rouge, noir et blanc. Cet artiste est mort, dit-on, à Amsterdam, mais on n'indique point en quelle année.

Ad. Siret.

BLOEMEN (*Pierre van*), peintre de paysage avec figures, batailles, campements, etc., frère des deux précédents, né à Anvers et baptisé dans la cathédrale de cette ville le 17 janvier 1657. En 1667, par conséquent à l'âge de dix ans, il se trouvait dans l'atelier d'un artiste nommé Simon Dou; il fut, croit-on, reçu maître en 1672; nous n'acceptons point cette date, à moins de preuves authentiques; en effet, il est bien difficile, sinon impossible, d'admettre un maître peintre âgé de quinze ans. Les principes de son art reçus, il partit pour l'Italie; il y étudia avec le zèle et la conscience qui distinguèrent constamment les artistes de la famille

Van Bloemen; doué de rares aptitudes, il parvint bientôt à acquérir un véritable talent. La bande artistique de Rome le surnomma *Standaerd* (*Étendard*), à cause, prétend-on, de la préférence avec laquelle il peignait de longues caravanes. (Nous avouons ne pas saisir l'analogie.) Il revint ensuite dans sa ville natale où il se fit connaître par des compositions qui obtinrent bientôt la faveur publique. Jeune encore, et placé dès 1699, comme directeur à la tête de l'Académie d'Anvers, il y eut un assez grand nombre d'élèves; voici le nom de ceux qui sont inscrits au *Liggere*: Daniel Jacques de Bruyn et Guillaume de Haen, en 1694; Jean-Baptiste Wouters, Joseph van Hontsum et Jean-Baptiste Hermans, en 1700; Pierre van Aken, en 1710; Jean Vande Grcyn, en 1716, et Jean Auguste Waets, en 1718. D'après la tradition, il mourut l'année suivante, en 1719. On le voit, aucun de ses élèves n'est parvenu à passer à la postérité; leurs noms sont tous restés inconnus. Pierre van Bloemen peignit des kermesses, des foires, des campements, des paysages étoffés, des marchés aux chevaux, des caravanes, des fêtes romaines, etc. Il aimait, dans certaines de ses toiles, à revêtir ses petits personnages de costumes orientaux. Sa composition et son ordonnance sont riches et variées, sa couleur est bonne, son dessin correct; sauf un peu de raideur, ses toiles ont beaucoup de mérite; la partie où il excellait, c'est la représentation des chevaux; les fonds de ses paysages sont enrichis par des ruines, des statues brisées, fort adroitement agencées; son pinceau est facile; il travailla avec tant de zèle en Italie qu'il réussit à remplir ses portefeuilles de beaux dessins, de croquis naturels et intéressants d'après lesquels il peignit par la suite la plupart de ses tableaux. L'Angleterre lui acheta beaucoup de ses ouvrages, ainsi que la Hollande et l'Allemagne. Descamps cite un M. D'hane de Leuwerghem, à Gand, qui, à son époque, possédait de Pierre van Bloemen deux beaux paysages ornés de figures et d'animaux; puis un M. Horutner, à Rouen, qui avait aussi deux œuvres du même artiste, des caravanes avec

beaucoup de figures et des animaux de toute espèce. Immerzeel fait un éloge mérité des chevaux de Pierre van Bloemen; « ils les peignait, dit-il, dans « un style remarquablement beau, leur « donnant une ardeur particulière, des « poses pleines de grâce et infiniment de « naturel. » Ses meilleures toiles, celles où il a pu éviter la raideur, sont très-recherchées. Son portrait, dessiné aux deux crayons, rouge et noir, par lui-même, s'est rencontré, en 1833, dans la vente du cabinet artistique de M. Goll van Franckenstyn, à Amsterdam.

Le Musée de Dresde possède plusieurs morceaux de cet artiste: *Un cavalier tenant des chevaux, devant des ruines romaines* (signé: P. V. B., 1710); *Des cavaliers et un palefrenier* (signé de même); *Bêtes de somme devant une auberge* (signé: P. V. B., 1718); *Famille nomade en route avec divers animaux; Des pêcheurs*. — A Berlin: *La cantinière et les cavaliers* (signé: P. V. B.). — A Vienne: *Deux paysages italiens avec figures*. — A Copenhague: *Un maréchal ferrant*. Pierre van Bloemen a gravé, tout le monde l'assure, mais peu de personnes paraissent avoir rencontré son œuvre. Leblanc se borne à dire: « Il a gravé, « dit-on, deux petits paysages qui sont « très-rares et cinq vues de Rome. »

Ad. Siret.

BLOIS (*Ferdinand-Victor-Alexis DE*), docteur en médecine et en chirurgie, né à Pommerœuil, province de Hainaut, le 9 janvier 1799, mort à Tournai le 23 janvier 1830. Fils d'un médecin distingué, il céda au penchant pour ainsi dire irrésistible qui le poussait vers les études chirurgicales; aussi, est-ce comme chirurgien opérateur qu'il a laissé les plus honorables souvenirs. Après avoir fait ses humanités à Mons, il suivit à Louvain les cours de l'Université et y subit ses divers examens de la manière la plus distinguée. Non satisfait de posséder le diplôme de docteur, il se rendit à Paris pour se perfectionner dans la pratique de la médecine opératoire à l'école du célèbre Dupuytren. Enfin en 1820, il se fixa à Tournai; il s'y fit une réputation de

savoir, de désintéressement et, comme opérateur, d'habileté extraordinaire.

Quoique jeune encore quand il mourut, il avait déjà su se distinguer comme professeur à l'école de chirurgie de l'hôpital civil, où il occupa la chaire de chirurgie et d'accouchements; il se fit particulièrement remarquer dans les fonctions de directeur du Jardin botanique et du Musée d'histoire naturelle de la ville de Tournai. Enfin il rendit les plus grands services en qualité de secrétaire de la Société médicale d'émulation. La science le comptait au nombre de ses plus zélés adeptes; il l'eût enrichie d'importantes observations, s'il avait eu le temps de mettre la main à des notes fugitives, qu'il se proposait de développer et de rendre publiques. Il a conservé en portefeuille des fragments qui dénotent l'observateur instruit, l'homme de talent. La Société médicale d'émulation possède de lui des mémoires qui paraissent dignes d'être publiés.

Aug. Vander Meersch.

Archives du nord de la France, t. I, p. 486.

* **BLOIS** (*Guillaume DE*), homme de guerre du XVII^e siècle, né vers 1530, mort en 1594 au château de Zwieten, en Hollande. On suppose qu'il reçut le jour à la Brille, ancienne ville du comté de Zélande, située à l'embouchure de la Meuse, où son père avait rempli les fonctions de gouverneur ou de bailli. Il faisait volontiers remonter l'origine de son nom aux anciens comtes de Blois, en France, de la maison de Châtillon. Ses biens étaient considérables : il possédait, en Belgique, la magnifique terre de Treslong, celles d'Oudenhoorn, de Greysoort et de Peteghem; en Hollande, le pays de Stein et les seigneuries de Berenthuyzen et de Gabouw. Il avait été page de Maximilien de Bourgogne, marquis de Vere et gouverneur de Zélande, qui l'appuya en toute occasion de son crédit. C'est ainsi qu'en 1556 il fut du voyage de Charles-Quint en Espagne. A son retour, il accompagna, en qualité de secrétaire, l'amiral de Boschuyzen en Danemark. Pour lui, comme pour la plupart des gentilshommes de son temps, la diplomatie était un passe-

temps, mais la guerre une occupation sérieuse. Il est donc juste que nous mentionnions sa présence à Gravelines et à Saint-Quentin et sa campagne contre les Turcs, sous les drapeaux de la France. Quand la révolution éclata, en 1566, il venait de rentrer dans sa patrie, comme nous le prouve la signature qu'il apposa sur l'acte de confédération des Nobles et sa présence au congrès de Saint-Trond. L'intimité de ses rapports avec Brederode et les autres chefs du mouvement lui eût fait partager le sort de son frère aîné, Jean, décapité en 1568, à Bruxelles, par les ordres du duc d'Albe, s'il n'avait point été hors d'atteinte. Il répondit à la citation du conseil des troubles en se battant bravement pour l'affranchissement national à Heyligherlé et à Jemmingen. A peine remis de graves blessures reçues dans cette dernière affaire, il équipa à ses frais un vaisseau, et s'en alla rejoindre les Gueux de mer. Étant revenu, en 1571, à Emden pour y embrasser sa mère, le comte d'Ost-Frise, dont il était l'un des gentilshommes, le retint plus de trois mois en prison, sous l'accusation de piraterie. Guillaume de Blois s'échappa. Monté à bord de son vaisseau, il voulait rallier au Texel la flotte des Gueux, mais l'état de la mer s'y opposa. Il dut relâcher devant Wieringen. Son navire y fut pris par les glaces. Les Espagnols envoyèrent aussitôt contre lui quatre enseignes de piétons avec de l'artillerie. Il refusa de se rendre, démonta l'un après l'autre les canons ennemis, et, prenant l'offensive à son tour, il chassa devant lui les soldats de Philippe II. Il réussit ensuite à accomplir un autre tour de force : il rompit à coups de canon la glace qui l'enserrait, se fraya un passage et s'éloigna dans la direction de l'Angleterre en saluant de joyeuses clameurs les rivages qui bientôt allaient lui devoir leur affranchissement du joug étranger. Ce fut lui, en effet, qui, en sa qualité de fils de l'ancien gouverneur de la Brille, facilita grandement à ses compagnons d'armes la prise et la conservation de cette place dont la conquête rendit du cœur à tous ceux qui doutaient

du succès de la révolution. Le titre de commandant de la ville conquise et de capitaine général de l'île de Voorn lui revenait; il l'obtint et le conserva jusqu'en 1576. L'amiral de Zélande, Louis de Boisot, étant mort sur ces entrefaites, il devint son successeur. Malheureusement des démarches tentées à diverses reprises pour le ramener sous l'autorité du roi d'Espagne vinrent le compromettre. Il eut beau, après cela, se dévouer à la cause qu'il avait embrassée avec tant d'ardeur, d'odieux soupçons le suivirent à Dunkerque, à Nieuport, à Ostende, et finirent par amener son arrestation, à Middelbourg, en 1585. Aurait-il pu, à ce moment-là, sauver Anvers et délivrer l'Escaut, ou bien ne le voulut-il point? Cette question n'a pas encore été convenablement élucidée. Nous savons toutefois qu'on lui refusa l'argent qu'il demandait, et que les officiers de la flotte hollandaise déclarèrent folle et téméraire toute entreprise contre le duc de Parme. De quel côté convient-il de faire peser une accusation de trahison et de lâcheté?

La reine d'Angleterre, qui vit probablement en Guillaume de Blois la victime des plus odieuses machinations, demanda que son procès fût promptement instruit, mais ce ne fut qu'en 1591 qu'un arrêt de la cour de Hollande proclama son innocence. Le titre de lieutenant grand-fauconnier de Hollande, que lui octroya Maurice de Nassau, en 1593, fut le témoignage public de sa réconciliation avec la maison d'Orange. Son fils Gaspard publia, longtemps après sa mort, sa justification sous le titre de : *Corte en waerachtighe verantwoordinghe van Jonckheer Jaspas van Bloys gheséit Trestlong, teghen de omwaerachtighe, valsche en versierde injurien, in druck uytgegeven tot nadeel en oneere van de memorie van Jonckheer Willem van Bloys gheséit Trestlong.*

Le but de ce tardif écrit était surtout de répondre aux calomnies répandues par le résident français Maurier, dont le principal grief contre la mémoire de l'amiral des Gueux consistait dans la préférence accordée par celui-ci au patro-

nage de la couronne d'Angleterre et dans sa vive amitié pour le comte de Leicester. L'historien Van Meteren fut au nombre de ceux qui réformèrent leur jugement après avoir lu cette justification, mais il n'en est pas moins constant, qu'en pareil cas, un fils est nécessairement partial, et nous ne pouvons que regretter davantage que la biographie de Guillaume de Blois, écrite par O.-Z. van Haren et destinée à l'impression, ait été dévorée par un incendie avec la bibliothèque de ce savant.

C.-A. Rahtenbeek.

J.-W. te Water, *Historie van het Verbond en de smeekschriften der nederlandsche Edelen*, t. II. — A.-P. van Groningen, *Geschiedenis der Watergeusen*. — P. Bor, *Nederlandsche historien*, liv. VIII, IX, XV, XVII, XVIII et XX. — Altmeyer, *Revue trimestrielle*, vol. XXXVII. — Voir aussi Strada, Hoof, Van Meteren, Wagenaar et Van Reyd.

BLOIS (*Jean-Baptiste*, chevalier **DE**) ou **BLOYS**, conseiller au conseil de Flandre, né à Gand vers 1566, de Cornelle de Blois et d'Anne De Boodt, et mort le 22 septembre 1647, entra au conseil de Flandre vers la fin de l'année 1593, et les archiducs renouvelèrent le 27 août 1601 ses patentes pour les fonctions d'avocat fiscal. Finalement, par une commission du 23 juin 1605, il devint conseiller ordinaire, en remplacement de Guillaume de Coornhuysse, et fut pendant longtemps vice-président de cette cour. Il avait épousé la fille du conseiller Pierre van Beveren.

De Blois est surtout connu par la grande part qu'il a prise, avec son collègue Gilles Stalins, à la publication du grand recueil flamand des placards de Flandre, ouvrage divisé en six livres et portant pour titre : *Placcaet boeken*. Ces magistrats recueillirent pour le deuxième, les édits et autres actes se rapportant principalement aux années 1560 à 1629 et les publièrent en 1629 à Gand, en un volume de sept cent quatre-vingt-quinze pages sans les tables. Quant au premier livre renfermant les actes remontant à l'année 1559, ils en donnèrent à Gand, en 1639, une nouvelle édition, en un volume de huit cent quinze pages et l'enrichirent de tables et d'annotations marginales. Ces deux livres furent réimprimés à

Anvers en 1662. Par le mode usité en ces temps pour les publications des actes officiels, on pouvait, au premier abord, avoir facilement connaissance des documents, mais leur accumulation dans les greffes où l'accès était difficile était un obstacle à les consulter, on les perdait souvent de vue et même on ignorait complètement l'existence des actes rendus depuis un siècle. Un recueil du droit édictal, concernant une province aussi considérable que celle de Flandre, était donc une œuvre utile, laborieuse et dont l'existence devait se faire vivement sentir. Cependant un ouvrage pareil, compilé par des particuliers, devait être incomplet et parfois donner des textes incorrects; celui de De Blois et de Stalins se trouve dans ce cas, bien que ce dernier collaborateur eût acquis aussi, parmi ses contemporains, la réputation d'un jurisconsulte distingué.

Britz.

Foppens, Mss. 6956, p. 449. — Vander Vynekt, Mss. 49122. — *Procès-verbaux de la commission des anciennes lois*, t. 1, p. 56. L'édition de Gand de ce recueil porte : Joannes de Bloys.

BLOIS (*Louis DE*) ou **BLOSIUS**, abbé de Liessies, né au château de Donstiennes, au commencement du mois d'octobre 1506, mort à Liessies, le 7 janvier 1566. Son père, Adrien de Blois, seigneur de Jumigny, appartenait à la famille des comtes de Blois et des seigneurs de Châtillon; sa mère, Catherine de Barbençon, était dame de Donstiennes, seigneurie située dans le Hainaut, à proximité de la ville de Beaumont. Comme ses cinq frères et ses quatre sœurs, Louis reçut dans la maison paternelle une éducation soignée. Doué d'une intelligence supérieure et d'une douceur de caractère qui le rendait agréable à tout le monde, il fit, en peu de temps, des progrès extraordinaires dans la science et sut se faire aimer de chacun. Aussi, jeune encore, fut-il envoyé, en qualité de page, à la cour de l'archiduc Charles, devenu plus tard l'empereur Charles-Quint. Il s'y distingua par les qualités de l'esprit et du cœur et gagna, en peu de temps, l'amitié du jeune archiduc, amitié qui ne fit que croître avec les

années. Les parents de Louis fondaient déjà les plus légitimes espérances sur l'avenir de leur fils, lorsque un accident, en quelque sorte providentiel, vint donner subitement une direction nouvelle à la carrière du jeune homme : Un jour, il reçut à la tête une blessure qui nécessita une opération douloureuse. Le chirurgien ayant demandé, avant de la commencer, quelle forme il désirait que l'on donnât à l'incision à faire dans les chairs : « Celle de la *croix de Bourgogne* » répondit aussitôt le jeune chevalier. Cette parole fit impression sur toutes les personnes qui l'entendirent. Louis lui-même ne put s'empêcher de le remarquer, comme si cette réponse, dans laquelle la vanité avait sa part, eût révélé un secret dessiné du Ciel sur lui. Il résolut bientôt de quitter la cour, pour se retirer au monastère de Liessies qui suivait la règle de saint Benoît. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il prit cette détermination.

Après avoir terminé son noviciat sous la conduite habile de dom Jean Meurisse, il fut envoyé à l'Université de Louvain pour y étudier les belles-lettres et les sciences sacrées. Il y suivit, entre autres, au collège des Trois-Langues, les cours du célèbre Clénard, et se perfectionna, sous la direction de ce savant philologue, dans la connaissance des langues hébraïque, grecque et latine. Pour la théologie, il eut des maîtres non moins illustres, Ruard Tapper et Jean Driedo, avec lesquels il contracta une liaison étroite et se distingua parmi ses condisciples par ses progrès dans la littérature et les sciences théologiques. Aussi, lorsqu'en 1527, l'abbé de Liessies, Gilles Gippus, voulut, à cause de ses infirmités et de son âge avancé, s'adjoindre un coadjuteur, il jeta les yeux sur Bloisius pour lui confier cette charge importante. Ce choix, quelque extraordinaire qu'il parût, reçut l'approbation unanime des religieux, même des plus âgés. Et cependant le candidat n'était pas promu au sacerdoce, et se trouvait encore à Louvain pour y terminer ses études. Le nouvel élu, en apprenant le choix qu'on venait de faire

de sa personne, fut rempli de la plus profonde tristesse, et peu s'en fallût qu'il ne tombât dans le découragement. Il exprime ces sentiments dans une lettre écrite de Louvain, le 31 juillet 1527, et adressée à son ancien directeur, Jean Meurisse, maître des novices à l'abbaye de Liessies. Cette lettre a été publiée par Bollandus dans les *Acta Sanctorum januarii*, t. I, p. 436.

Louis, qui accomplissait sa vingt et unième année, demeura encore environ trois ans à Louvain pour achever de se perfectionner dans les sciences ecclésiastiques. La mort de l'abbé Gippus, arrivée le 2 mars 1530, l'obligea à retourner à Liessies, où une nouvelle élection faite par les religieux l'éleva définitivement à la dignité abbatiale. Ordonné prêtre le 11 novembre de cette année, il célébra sa première messe le lendemain, et fut béni et installé abbé de Liessies le jour suivant, au milieu d'un grand concours de personnes de toute condition.

Par la faiblesse de caractère de quelques abbés, et surtout par les guerres continuelles qui, à cette époque, obligeaient souvent les religieux à prendre la fuite, la discipline monastique s'était relâchée. Le prédécesseur de Blossius avait déjà conçu le projet d'une réforme, mais n'avait pu, à cause des circonstances, le mettre à exécution. Dès le début de son administration, Blossius dirigea tous ses efforts vers la suppression des abus. Sept années s'écoulerent sans qu'il pût atteindre le but qu'il poursuivait. Ce ne fut qu'en 1537 qu'il lui fut donné de poser les bases de la réforme si longtemps méditée, mais arrêtée par l'opposition de quelques anciens religieux. Voici en quelle occasion : La guerre qui éclata cette année entre François I^{er} et l'empereur Charles-Quint fit craindre un instant une invasion française dans les provinces méridionales des Pays-Bas. L'abbaye de Liessies, située sur les confins de la Belgique et de la France, fut abandonnée par les religieux, qui se dispersèrent pour aller chercher un asile dans différents monastères et dans les maisons de refuge

fondées par l'abbé Gippus, à Mons et à Ath. Blossius se retira dans cette dernière résidence avec trois religieux, disposés à embrasser la réforme qu'il voulait opérer. Il vit bientôt, à sa grande joie, accourir de tous les côtés d'autres religieux fugitifs, qui demandaient aussi à suivre, dans sa rigueur primitive, la règle de saint Benoît. Leur nombre s'accrut de jour en jour, et Blossius, encouragé par ces succès, songeait à s'établir définitivement à Ath, lorsque l'empereur Charles-Quint, pressé par quelques-uns des religieux qui étaient retournés à Liessies, en 1538, après la conclusion de la trêve, enjoignit à Blossius et à ceux qui se trouvaient avec lui à Ath, de rentrer à l'abbaye primitive. L'ordre de l'empereur fut exécuté aussitôt; et, dès l'année 1539, Liessies reprit son ancienne splendeur. Guidé par de sages conseillers, le jeune abbé saisit l'occasion de son retour pour mitiger, en faveur de quelques religieux moins fervents, la réforme sévère dont il avait fait l'essai à Ath. Cet adoucissement apporté à la règle de saint Benoît produisit les plus heureux résultats. Aussi Blossius introduisit-il ce changement dans les nouveaux statuts qu'il rédigea pour sa communauté, statuts qui, après avoir été en vigueur durant l'espace de six ans, furent solennellement approuvés, en 1545, par le souverain pontife Paul III.

Blossius était le père et le modèle des religieux. Il brillait au milieu d'eux par l'éclat de ses vertus et par sa sainteté. Il fut un des premiers, en Belgique, à recommander les exercices spirituels institués par saint Ignace. Il se rendit auprès des pères de la Compagnie de Jésus, récemment établis à Louvain, pour y faire ces exercices sous leur conduite, et engagea plusieurs religieux de Liessies à suivre cet exemple. Dès ce moment, il témoigna aux Jésuites une affection et un dévouement sans bornes, n'épargnant aucune occasion pour les favoriser et les défendre auprès des grands et même à la cour. Témoin la lettre adressée, vers l'année 1559, à Viglius, président du conseil d'État, où il réfute les accusations dont les disciples de saint Ignace étaient

l'objet de la part de leurs adversaires.

L'abbé Louis déploya un grand zèle dans tout ce qui pouvait contribuer à l'embellissement de son abbaye. Il en agrandit les jardins et les entourra de murailles ; il construisit une magnifique chapelle pour y déposer les reliquaires et les objets du trésor sacré de Liessies ; enfin, il fit dresser des plans pour l'agrandissement du chœur de l'église du monastère et l'amélioration des dortoirs des religieux. Sa mort prématurée ne lui permit pas de mettre la main à ces projets, qui furent exécutés cependant par ses successeurs.

La bibliothèque de l'abbaye de Liessies se développa considérablement du temps du vénérable abbé De Blois. Par ses soins, ce dépôt littéraire s'enrichit d'un grand nombre de volumes concernant l'hagiographie, et d'une des plus riches collections de passionnaires, martyrologes et vies manuscrites de saints, qui existaient à cette époque. Aussi peut-on dire, sans exagération aucune, que, grâce à Blossius, l'abbaye de Liessies eut l'honneur de donner naissance à la grande œuvre des Bollandistes. « Le « père Héribert Rosweydu, professeur « à Douai, » dit le cardinal Pitra, « passant, selon son usage, ses loisirs de « professeur à visiter les bibliothèques « des abbayes de nos provinces, se prit « à chercher de préférence quelques vies « de saints. L'abbaye de Liessies lui « fournit un grand nombre de passionnaires, et ce fut là qu'il conçut le « premier dessein des *Acta Sanctorum* (1). »

Charles-Quint, monté sur le trône impérial, n'oublia pas le jeune page, son ami d'enfance ; toute sa vie il conserva pour lui une grande estime et une bienveillance particulière, qu'il lui manifesta en plusieurs circonstances. Il lui offrit la dignité abbatiale de la célèbre et importante abbaye de Saint-Martin, à Tournai ; mais l'abbé de Liessies la refusa, et se rendit à Bruxelles auprès de l'empereur « pour lui demander de « pouvoir vivre et mourir dans son

« abbaye. » Plus tard, en 1556, lorsque le siège épiscopal de Cambrai fut devenu vacant par la mort de Robert de Croy, Charles, qui avait déjà abdicqué en faveur de son fils Philippe, voulut encore y faire nommer l'abbé de Liessies ; mais Louis de Blois fit tant d'instances, qu'il fallut renoncer à la réalisation de ce projet.

Pendant tout le temps qu'il fut à la tête de l'abbaye de Liessies, Blossius se distingua aussi par une charité sans bornes. Le nom de *père des pauvres*, qui lui fut donné dans tout le pays, dit assez avec quelle générosité il secourait les malheureux.

Blossius avait eu le bonheur de gouverner l'abbaye de Liessies pendant environ trente-quatre ans, lorsqu'un accident vint enlever le vénérable abbé à l'affection de ses religieux. Un jour, visitant des maçons qui dressaient un échafaudage pour une construction nouvelle, il se heurta violemment la jambe contre une poutre étendue à terre. La blessure qui en résulta lui causa une fièvre lente que la science s'efforça en vain de combattre. L'état du patient s'aggrava insensiblement. Après trois mois de souffrances, sentant que ses forces l'abandonnaient, le malade voulut recevoir le Saint-Viatique. Peu d'instants avant sa mort, recueillant ses forces, il fit une touchante allocution qui nous a été conservée et adressa à ses religieux les adieux les plus tendres. Il cessa de vivre après quarante-cinq ans de profession monastique, et trente-cinq ans de prélature. Son corps fut enterré à l'entrée du chœur de l'église de l'abbaye ; une simple plaque en marbre ne contenant que le nom et l'année de la mort fut placée sur la sépulture, conformément aux désirs du défunt. Cependant, au commencement du siècle suivant, les religieux de Liessies voulurent consacrer à la mémoire de leur vénérable abbé une tombe moins modeste ; ils érigèrent au milieu du chœur un beau mausolée dans lequel l'archevêque de Cambrai, François Vauder Burch, transféra le corps de Louis de Blois, le 15 juin 1631. Ils y placèrent l'inscription suivante :

(1) *Études sur la collection des Actes des Saints.*

D. O. M. R. D. LUDOVICO BLOISIO HVJVS MONASTERII ABBATI XXXIV NOBILI BLESSENSIVM SANGVINE. RELIGIOSA VITA ASCETICIS LIBRIS MONASTICÆ DISCIPLINÆ RESTAVRATIONE DOMI FORISQ. CLARISSIMO CVM ANNIS A MORTE LXV SUB VICINO SEPULCRI SVI LAPILLO JACVISSSET ANTONIVS ABBAS XXXVII MONACHIQ. LÆTIENSES DVLCISSIMO PATRI SVO TRANSLATIS HVC VENERANDIS EIVS OSSIBVS AC HONORIFICENTIS RECONDITIS PLÆ GRATIVDINIS ET VENERATIONIS ERGO AVITERNÆ POSTERORVM MEMORIE HOC MONIMENTVM ANNO SALVTIS M. DC. XXXI POSVERVNT REXIT ANNIS XXXV VIXIT LIX.

Le monument de Blossius disparut en 1793, et sa sépulture fut violée comme celles des autres religieux. C'est ce qui nous a engagé à transcrire ici la longue épitaphe qui couvrait son mausolée.

Blossius nous a laissé un grand nombre d'écrits remarquables, imprimés plusieurs fois. La première édition des œuvres complètes de Blossius en latin fut faite à Louvain chez Jean Bogardus, 1568, in-fol. ; elle fut réimprimée et augmentée successivement à Cologne, en 1572, 1589, 1606, 1615, 1618 et 1625; à Paris, en 1622, et à Augsbourg, en 1626. Les éditions les plus complètes sont celles de l'imprimerie plantinienne d'Anvers, de 1632, et d'Ingolstadt de 1726.

La plupart des ouvrages de Blossius sont des traités ascétiques, composés pour l'usage des religieux confiés à sa direction. Voici les principaux : 1^o *Speculum monachorum à Dacryano, ordinis S. Benedicti abbate, conscriptum, antehac numquam excusum*. Ce traité, dans lequel Blossius se cache sous le pseudonyme de *Dacryanus* du grec *δακρυων* (*pleurant*), fut publié à Louvain, en 1538, chez l'imprimeur Barthélemi Gravius. L'auteur y déplore l'affaiblissement de la discipline monastique. Cet ouvrage a été traduit plusieurs fois en français, entre autres par l'abbé de La Mennais, sous le titre suivant : *Le Guide spirituel, ou le miroir des âmes religieuses*. Cette traduction a eu plusieurs éditions. — 2^o *Paradisus animæ fidelis*, qui comprend quatre parties : I. *Canon vitæ spiritualis* ; II. *Cimeliarchion piarum preclararum* ; III. *Medulla psalmodiæ sacrae* ; IV. *Officium horarum de Jesu et Maria*. Quelques-unes de ces parties ont été publiées séparément. — 3^o *Psychagogia sive animæ recreatio libris IV distincta, collecta*

ex variis tractatibus D. Aurelii Augustini. — 4^o *Sacellum animæ fidelis partibus III distinctum*. — 5^o *Institutio spiritualis perfectioris vitæ cultori utilissima*. — 6^o *Brevis regula et exercitia quotidiana tironis spiritualis*. — 7^o *Consolatio pusillanimum ex scriptis Sanctorum et paraclesis divina ex sacris Litteris deprompta*. — 8^o *Margaritum spirituale partibus VI distinctum*. — 9^o *Conclave animæ fidelis partibus IV distinctum*. — 10^o *Instructio vitæ asceticæ*.

Blossius publia aussi quelques ouvrages polémiques et une traduction d'un opuscule de saint Jean-Chrysostome, dont voici les titres : 1^o *Collyrii hæreticorum libri II*. — 2^o *Facula illuminandis et ab errore revocandis hæreticis accommodata*. — 3^o *Epistola ad matronam ab hæreticis seductam*. — 4^o *Comparatio regis et monachi ; libellus ex græco S. Joannis Chrysostomi a Ludovico Blossio latine redditus*. Blossius fit cette traduction lorsqu'il était encore étudiant à Louvain et la dédia, sous la date du 1^{er} mai 1527, à son ami Jean de Molem-bais.

Nous nous bornons à donner les titres des principaux ouvrages de Blossius, sans en indiquer les différentes éditions; nous passons également sous silence les traductions françaises, flamandes, allemandes, anglaises, italiennes et espagnoles, d'un grand nombre d'opuscules. On trouve des renseignements sur ces points dans les biographies insérées en tête des éditions des Œuvres complètes de Blossius et dans la *Notice des écrits du vénérable Louis de Blois*, publiée par Mgr de Ram (1).

Parmi les maîtres de la vie spirituelle qui se sont distingués depuis le moyen âge, Blossius est, sans contredit, un des plus illustres. Les nombreuses éditions des traités ascétiques qu'il a composés, et les versions qui en ont été faites dans toutes les langues vivantes de l'Europe, suffiraient au besoin pour lui faire décerner ce titre. L'onction et la grâce qui caractérisent tous ses écrits l'ont fait comparer souvent à saint

(1) *Hagiographie nationale*, t. I, pp. 95-99.

François de Sales et à Fénelon. « S'il
 « est deux hommes qui se ressemblent
 « au point de vue moral et intellectuel,
 « dit M. Le Glay, c'est assurément
 « Louis de Blois et Fénelon.... Chez
 « l'un comme chez l'autre, douceur con-
 « stante et parfaite dignité de mœurs ;
 « touchante égalité d'humeur dans les
 « circonstances les plus diverses ; me-
 « sure sans effort et toute naturelle
 « dans les démarches comme dans les
 « paroles. Tous deux se sont peints au
 « vif et au vrai dans leurs écrits qui ne
 « sont, pour ainsi parler, que la saillie,
 « l'expression de leur âme. Portés l'un
 « et l'autre à cette forme de piété tendre
 « que l'on nomme mysticisme, ils ont
 « laissé aux cœurs pieux, aux esprits
 « contemplatifs, des trésors de médita-
 « tions, des sources intarissables où la
 « dévotion la plus délicate et la plus
 « expansive trouvera sans cesse à pu-
 « ser. »

E.-H.-J. Reusens.

Vie de Louis de Blois, imprimée en tête des différentes éditions de ses œuvres complètes. — Bollandus, *Acta SS. Januarii*, t. I, p. 450 et suiv. — Le Glay, *Louis de Blois* dans les *Archives hist. et litt. du Nord de la France*, etc., 5^e série, t. V. — De Ram, *Hagiographie nationale*, t. I, pp. 75-100.

BLOKHUYSEN (*Renier*) ou **BLOCKHUYSEN**, artiste flamand, dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin ; il travailla dans les Pays-Bas et la Hollande aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il a gravé des portraits d'une facture assez distinguée ; Charles Le Blanc cite ceux de *Henricorneille Agrippa*, — *Prosper Alpinus*, — *Georges Buchananus*, — *J.-B. Morgagnus*, — *Thomas Sydenham*, tous cinq in-4^o, et exécutés, ainsi qu'un frontispice, pour la *Dissertatio medica inauguralis...* *Schuyt*, imprimée à Leide en 1728. La seconde édition de la description des monuments religieux du Brabant : *Antonii Sanderi chorographia sacra Brabantiae, sive celebrium abbatiarum, cœnobiorum, ecclesiarum, etc., descriptio*, publiée à la Haye, en trois volumes in-folio, par le libraire Chrétien Van Lom, en 1726, contient de lui quatorze vues perspectives. Dans le tome deuxième, six grandes planches, in-folio plano, représentant l'*Abbaye des chanoines de Sainte-Gertrude*

à *Louvain*, les *Couvents des Carmes chaussés à Anvers*, à *Bruzelles* et à *Louvain*, des *Carmes déchaussés* et des *Carmélites à Bruzelles* ; dans le tome troisième, une très-grande planche, in-folio maximo, le *Couvent des PP. prêcheurs* (Dominicains) à *Anvers* ; sept planches in-folio plano, les *Couvents des Dominicains à Bruzelles* et des *Frères mineurs à Anvers* ; les *Collèges des Jésuites à Anvers*, à *Malines* et à *Bruzelles* ; la *maison de Pitsenbourg* (commanderie de l'Ordre teutonique) à *Malines*, façade et aspect postérieur. Plusieurs de ces vues perspectives sont bien traitées et ont des vignettes frontispices burinées ; il en est qui, sous certains rapports, ne le cèdent pas aux planches gravées dans la première édition de la *Chorographia sacra Brabantiae Antonii Sanderi*, de 1659, par Luc Vorstermans Junior, Jacques Neefs, J. Troyen et Conrad Lauwers. Ainsi l'édition de 1659 contient, entre autres, de Luc Vorstermans les vues de l'*Abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain* et du *Couvent des Carmes à Bruzelles* : ces eaux-fortes sont supérieures aux mêmes sujets traités par Renier Blokhuyesen, mais les planches de ce dernier ont un mérite spécial, comme reproductions architectoniques. Blokhuyesen exécuta aussi des plans panoramiques de villes de la Flandre française : *Bourbourg*, *Cassel*, *Dunkerque*, *Gravelines* ; et de la Flandre flamande : *Grammont*, *Courtrai*, *Menin*, *Nieuport*. Ces planches sont de format in-folio plano. Le Blanc mentionne encore le frontispice de l'ouvrage : *J. Hubners Staatkundige historie*, et Chrétien Kramm rappelle les portraits de *J.-G. Ruisner*, président bourgmestre à Thorn, décapité en 1724, et de *Pierre Bartius*, l'une de ses meilleures œuvres, mais qui paraît être la copie exacte d'une autre gravure, tellement imitée d'ailleurs, que l'on n'y retrouve pas le faire de Renier Blokhuyesen. Dans la *Batavia sacra* de Van Heussen et Van Ryn, dont J. Van Bleysewyck grava le beau titre et les portraits, se voit parmi les planches in-quarto, imprimées dans le texte, l'*Église de Saint-Martin, à Utrecht*, gravure signée : R. BLOKHUYSE fecit.

L'erreur dans laquelle sont tombés la

plupart des biographes, en attribuant à cet artiste des planches de la première édition de la *Chorographie sacrée du Brabant* (1659), tandis qu'il n'a travaillé que pour la seconde édition (1726), a laissé croire qu'il avait un fils graveur, portant comme lui le prénom de Renier; le biographe allemand J.-B. Fussly (*Allgemeine kunstler Lexicon*) le fait travailler en 1730 pour les imprimeurs de Leide et signer : A.-R. BLOKHUYSEN. Il est évident qu'il s'agit toujours du même artiste, qui a dû graver vers la fin du XVII^e et dans la première moitié du XVIII^e siècle. Edm. De Busscher.

Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, 1855. — Nagler, *Neues allgemeines Kunstler Lexicon*. — Piron, *Levensbeschryvingen der [beroemde] mannen en vrouwen van Belgie*. — Chrét. Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs, etc.* — Antonii Sanderi *Chorographia sacra Brabantie*, 1659 et 1726. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, 1765-1770. — Saint-Génois, *Annales de la Société des beaux-arts et de littérature de Gand*, 1861 : Antoine Sanderus et ses écrits.

BLOMMAERT (*Jacques*), homme de guerre, né à Audenarde, entre 1533 et 1535. Il était fils d'Adrien et de Clara Dierens. Sa famille y exerçait d'ancienne date l'industrie des tapisseries de haute lisse, si florissante à Audenarde et d'où sortirent, sous Louis XIII et Louis XIV, les célèbres manufactures de Blois et des Gobelins. Au XVII^e siècle, il existait encore plusieurs Blommaert qui se distinguèrent dans cette fabrication, restée longtemps un art véritable, dans les Pays-Bas.

L'on sait peu de chose sur la jeunesse de Blommaert; il avait épousé, vers 1562, Agnès Vanden Broeck, et on le trouve revêtu des fonctions de juré-conseiller de la baronnie de Pamele (Audenarde), en 1560 et 1565. C'est vers cette époque que son nom doit avoir été mêlé aux troubles religieux de sa ville natale, car à l'arrivée du duc d'Albe, ses deux frères, Jean et Absolon, furent, ainsi que lui, condamnés au bannissement et à la confiscation de leurs biens. Aussi Jacques Blommaert se rangea-t-il immédiatement sous le drapeau du prince d'Orange.

Au mémorable combat d'Austreweel, Blommaert se signala comme capitaine d'une escouade qu'il avait levée à ses frais. Après les événements de 1568, il se retira quelque temps à Frankental, et ne reparut sur la scène qu'en 1571. A cette époque, Jacques van Micghem et lui offrirent à Guillaume le Taciturne de former un corps d'armée en Flandre et notamment aux environs d'Audenarde. Le prince, acceptant cette proposition, donna commission à Blommaert de s'entendre avec le bourgmestre d'Audenarde pour la reddition de la place, sous la condition et réserve expresse d'en maintenir les habitants dans leurs droits et privilèges, de ne point les inquiéter et de ne rien entreprendre sans les ordres exprès de son frère, Louis de Nassau.

Cette combinaison n'ayant pas eu de succès, le fougueux capitaine, impatient de délivrer sa ville natale du joug des Espagnols et de contribuer à l'émancipation de sa patrie, partit pour Anvers, amenant avec lui un contingent d'hommes destiné à la défense de Flessingue qui venait de secouer la domination étrangère. Chargé ensuite d'un commandement à Armuyden, en Zélande, il ne put tenir tête à d'Avila, qui vint reprendre cette place, et il fut du petit nombre de ceux qui, à la suite d'une lutte acharnée, échappèrent au carnage.

Il eut bientôt, en vertu d'une commission spéciale du Taciturne, l'occasion de revenir à son premier projet, celui de délivrer Audenarde, où se trouvait sa famille. Il usa, à cet effet, d'un stratagème déjà mis en usage par plus d'un grand capitaine pour s'emparer, par surprise, d'une ville forte. Patigué des exactions de la garnison espagnole et préparé de longue main à un soulèvement, le peuple n'attendait que le moment propice pour secouer le joug qui l'accablait. La ville avait pour se défendre, indépendamment d'une escouade d'infanterie, la garde bourgeoise organisée par quartiers, les francs tireurs des sociétés et de l'artillerie. Secondé par Josse Ghuys, Latouille et Wibo, Blommaert profita de la fête ou kermesse de Pamele; le 7 septembre

1572, il massa secrètement ses hommes du côté du village de Leupeghem. Quelques-uns d'entre eux se mêlèrent à la foule qui se rendait à l'église de Pamele et s'emparèrent tout à coup du pont.

Dès ce moment la ville était prise. Mais il restait encore à s'emparer de la forteresse dite Château de Bourgogne, défendue par le courageux Courtewille, haut bailli d'Audenarde. Après une lutte sanglante, dans laquelle Courtewille fut tué, Blommaert parvint à se rendre maître aussi de la forteresse. Malheureusement pour le capitaine, après ce fait d'armes il ne sut plus dominer ses soldats : ils se livrèrent au pillage des églises, les couvents furent saccagés et cette déplorable dévastation, continuée dans les communes environnantes, s'étendit jusqu'à Renaix. Blommaert eut cependant assez d'énergie pour faire effectuer le dépôt d'une grande quantité de richesses enlevées par les pillards, afin de pouvoir les restituer.

Effrayée de ces désordres et craignant pour sa propre sécurité, la garnison de Deynze, renforcée de quelques troupes de Gand, se disposa à marcher sur Audenarde. Blommaert ordonna à Latouille de faire une reconnaissance de ce mouvement, mais Latouille fut repoussé. Un autre détachement, composé d'Espagnols, s'avança jusque sur le territoire de Bevere, aux portes d'Audenarde et prit possession du château de Brouwaen. Blommaert, laissant la garde de la ville à Ghuys, marcha à la rencontre des Espagnols, les défit et resta maître du château.

Sur ces entrefaites, le bruit se répandit que Malines, Termonde et d'autres villes étaient retombées aux mains des Espagnols et qu'un corps d'armée marchait sur Audenarde. Blommaert ne pouvant compter sur une force armée capable de résister à celle qui marchait à sa rencontre, quitta la ville avec ses plus chauds partisans, se dirigeant vers la Zélande. Poursuivi pour les Espagnols, il parvint jusqu'à Oostwinkel ; il s'y réfugia avec quelques hommes dans une grange ; mais ses ennemis, en nombre supérieur, ne pouvant le décider à se rendre, y mirent le feu. Blommaert et ses partisans, après

une énergique défense, furent brûlés vifs. Ainsi périt cet enfant d'Audenarde, qui eut la gloire de mourir pour sa ville natale et pour la liberté de son pays.

Henry Raepsaet.

BLONDEAU (*Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe*), juriconsulte et publiciste éminent, naquit à Namur, dans la paroisse de Notre-Dame, le 20 août 1784, et mourut septuagénaire à Ermenonville (Oise), le 4 novembre 1854, dans la maison même qu'avait habitée J.-J. Rousseau. Ses parents, riches marchands tanneurs, eurent grand soin de son éducation. Il suivit d'abord les cours d'humanités du Collège de Namur, alors dirigé par des moines d'Oignies, successeurs des jésuites ; ensuite il se rendit à l'école centrale de Bruxelles et de là à celle d'Anvers, pour y étudier la philosophie et y puiser les premières notions des sciences juridiques. Ses succès furent tels qu'au commencement de 1802 il mérita d'être envoyé, comme élève d'élite du département de Deux-Nèthes, à l'*Académie de législation*, l'un des deux établissements privés qui, à cette époque, tenaient lieu d'école de droit dans la capitale de la France. L'année suivante, il donna la préférence à l'autre institution, dite *Université de jurisprudence*. Le 19 août 1805 (1 fructidor an XIII), chargé de lauriers scolaires, il soutint sa thèse de licence et prit bientôt après le titre d'avocat.

Cependant il ne parut pas au barreau, et ce fut peut-être prudence de sa part, dit un de ses biographes : « L'habileté » de la mise en scène, le prestige de l'ac- » cent, les hasards de la parole improvisée, en un mot les qualités qui font » la supériorité de l'avocat, manquaient » au talent froid, contemplatif et pressé » que mathématique de Blondeau. »

En revanche, l'élévation de son esprit et la profondeur de ses connaissances théoriques avaient fait présager pour lui, même avant qu'il eût terminé ses études, une renommée scientifique aussi durable qu'éclatante. Il s'était fait connaître et apprécier dans une conférence de droit qui le comptait parmi ses fondateurs, et dont les débats, à peine ouverts, avaient acquis une sorte de célébrité. Là se pro-

duisirent, entre autres, Teste, Mauguin, Hennequin, Philippon, Imbert, Agier, et un Namurois devenu dans la suite non moins illustre que Blondeau, mais dans un autre domaine, le baron de Stassart. Les deux compatriotes avaient été condisciples dans leur ville natale; sur le nouveau théâtre où ils se retrouvèrent en face l'un de l'autre, leur émulation ne fit que resserrer les liens d'une étroite amitié, dont la tombe seule, où ils descendirent presque simultanément, eut le pouvoir de marquer le terme.

Le moment vint de se séparer, sauf à se revoir aussi souvent que possible. A peine majeur, Blondeau fut nommé, en mars 1806, professeur suppléant à l'école de droit de Strasbourg. Ses leçons furent très-remarquées; mais ce qui leur donna surtout du retentissement, ce furent les ténérités du débutant en matière de méthode, et le peu de révérence qu'il témoignait pour les opinions juridiques admises sans examen. Des adversaires déterminés s'agitèrent autour de lui. L'orage éclata lorsqu'il fut chargé, quoique le plus jeune des professeurs, de prononcer le discours de rentrée le 2 novembre 1807. Il saisit trop avidement, il est vrai, cette occasion de proclamer bien haut ses tendances réformatrices. « Il le fit, dit M. de Saint-Gresse, avec la hardiesse un peu superbe d'un jeune homme de vingt-trois ans, et avec un ton contempteur des opinions d'autrui qui lui valurent l'hostilité de plusieurs confrères, dont il venait troubler la science toute faite et les horizons définis et restreints. On le dénonça comme un novateur dangereux... » L'autorité supérieure ne se laissa pas circonvenir: le 2 juillet 1808, Blondeau passa comme professeur suppléant à la Faculté de droit de Paris. Le 20 décembre de l'année suivante, il reçut le diplôme de docteur.

A Paris, nouvelles luttes à soutenir. Blondeau eut l'honneur d'échouer, en 1810, avec MM. Dupin, Persil et Bavoux, dans un concours ouvert pour la chaire de droit français approfondi, de création récente, et pour la chaire de droit civil, que la mort de Portiez (de l'Oise)

laissait inoccupée. La voix prépondérante du président du concours, baron Fayet de Nougarede, fit seule pencher la balance en faveur de M. Boulage.

Faut-il voir un symptôme de découragement dans la résolution que prit alors Blondeau de se faire inscrire au tableau des avocats de la Cour royale de Paris? En tous cas, il possédait trop clairement la conscience de sa force pour se laisser longtemps abattre. Il n'hésita pas à décliner, en 1811, les offres du ministre de la justice, qui avait pensé à l'envoyer à Leeuwarden, en Frise, avec le titre de procureur impérial. Une voix secrète lui disait que ses méditations philosophiques, ses patientes études qu'il faudrait interrompre, enfin ses premiers succès comme professeur lui imposaient l'obligation de rester à Paris. Bientôt, en effet, l'horizon s'éclaircit. M. Berthelot, professeur de droit romain, étant tombé malade en 1812, Blondeau fut chargé de le suppléer. Le titulaire mourut en 1814; le suppléant devint *intérimaire*. Enfin, en 1819, il conquist définitivement la chaire vacante, au concours. Ce ne fut pas sans peine. Une coterie s'était encore formée contre lui. Sans M. Royer-Colliard, qui fit adjoindre au jury quatre membres choisis dans l'élite de la magistrature et du barreau, elle aurait peut-être triomphé. Il ne fallut rien moins, pour la vaincre, que les suffrages des nouveaux juges et la voix prépondérante du président.

Depuis le 15 octobre 1815, Blondeau était juge suppléant au tribunal de première instance de la Seine. Il donna immédiatement sa démission, qui toutefois ne fut agréée qu'en 1820.

Libre enfin de se consacrer tout entier à ses chères études et à son enseignement, il déploya, dans le cours de la période suivante, cette activité persévérante et résolue qui, mise au service d'une intelligence d'élite, peut seule amener de grands résultats. Ses écrits lui firent autant d'honneur que ses leçons. Il tint longtemps, en France, le sceptre de la philosophie du droit, et son influence sur le progrès des études fut des plus considérables. Les distinctions vinrent à leur

tour. Le 4 août 1830, il fut proclamé doyen de la Faculté de droit, en remplacement de Delvincourt ; à ce titre, il devint *ipso jure* membre du conseil des hautes études. Peu de temps après, il reçut la croix de la Légion d'honneur ; la rosette d'officier lui fut décernée en 1836. En 1841, le roi des Belges le nomma chevalier de son ordre. Quoique naturalisé Français depuis 1833, Blondeau ne se refroidit jamais envers son pays natal ; il y revenait périodiquement, et ses anciens amis pouvaient dire que son cœur était resté parmi eux. (D'Otreppe, *Une fleur pour trois tombes*, p. 78.)

Le 9 juillet 1833, l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques) l'associa à ses travaux ; en 1836, il fut élu correspondant de l'Académie royale de Belgique ; en 1838, de celle de Turin.

Se trouvant en dissidence de vues avec M. Villemain, ministre de l'instruction publique, Blondeau crut devoir, par dignité, déposer le fardeau du décanat en 1844. Bien que les infirmités de l'âge commençassent à se faire sentir, il ne put se résigner à une retraite absolue. Il avait la passion des voyages ; jusqu'à la fin de sa vie, il conserva l'habitude de s'absenter annuellement pendant plusieurs mois, dont la meilleure partie était régulièrement consacrée à la Belgique. Malgré ses souffrances physiques, on peut dire qu'il goûta le bonheur et le repos qu'il avait si bien mérités. Il rendit le dernier soupir dans sa charmante maison de campagne d'Ermenonville, au milieu des siens, entouré des soins les plus affectueux et les plus tendres. Sa dépouille mortelle fut déposée dans le cimetière du village.

Blondeau s'illustra comme professeur, comme jurisconsulte philosophe et comme écrivain : il doit être apprécié à ces trois titres. Sans être ce qu'on appelle un *professeur* brillant, il savait commander et retenir l'attention. « Vous assistez en quelque sorte, dit M. de Saint-Gresse, au travail de sa pensée ; c'est une analyse lente, quelque fois même pénible, et cependant cette analyse finit tous les jours par dégager l'idée et la revêtir

« d'une forme correcte. La vivacité des croyances juridiques ne se traduit pas chez M. Blondeau par l'accent animé de la voix et par la chaleur du style ; mais son argumentation froidement acharnée, impitoyable contre les doctrines qu'il attaque, et une certaine amertume dans le ton et dans les mots, trahissent les passions du jurisconsulte novateur aux prises avec la routine. » Son cours avait l'incontestable avantage de faire réfléchir les auditeurs, de porter le doute dans leur esprit, de les empêcher de rester passifs. Partisan déclaré de la méthode dogmatique allemande, il présentait la science sous la forme d'une vaste synthèse ; au lieu de dégager successivement la doctrine des textes, suivant le procédé *exégétique* pratiqué par M. Ducauroy, il formulait d'abord les grands principes, en tirait rigoureusement les conséquences et se servait enfin des textes comme de moyens de probation.

Il soumettait les institutions juridiques à une critique historique ou à une interprétation doctrinale ; mais, en cela d'accord avec M. Ducauroy, il bannisait de son enseignement toute comparaison directe entre le droit romain et le droit français, en dépit de la loi organique des écoles de droit (du 22 ventôse an XII). Il se laissait très-peu dominer par l'étude des précédents ; l'histoire du droit n'avait même, à ses yeux, qu'une importance secondaire. C'était, comme on le verra tout à l'heure, une conséquence de sa philosophie. Mais il estimait chez les jurisconsultes romains « ce qu'il appelait lui-même l'*art*, c'est-à-dire la manière de mettre en œuvre les matériaux du droit, ce qui comprend, dit très-bien M. Valette, la netteté des principes, la logique des déductions, l'élégance du langage, enfin l'ordre convenable dans l'arrangement des idées et des mots. » C'est l'exemple des anciens qu'il voulait proposer aux modernes ; c'est surtout à ce point de vue qu'il appréciait l'utilité de l'étude du droit romain. Quels immortels modèles ! s'écriait-il ; quelle immense variété d'espèces ! Quelle ampleur dans les théories générales, par exemple sur l'imputabilité

des fautes et les dommages-intérêts, sur les preuves, sur les modalités des obligations, sur la possession et ses avantages! Combien de fois on les a altérées en croyant les reproduire! Et quelle puissante unité dans le droit romain, sinon à l'origine, du moins dans ses développements successifs! Pas plus que le droit français, le droit romain ne fait état de diverses classes de personnes libres régies par des lois différentes. Écoutons encore M. Valette, reproduisant la pensée de son ami: « C'est toujours *Titus et Sempronius*, simples citoyens, que mettent en scène les jurisconsultes; ou du moins, à cet égard, les exceptions sont fort rares. L'esclavage existait là, sans doute, à la grande honte de l'antiquité; mais l'esclave est en quelque sorte absorbé dans la personnalité du maître, et on peut étudier assez à fond les matières les plus intéressantes du droit romain sans trop se préoccuper des complications que vient y jeter de temps à autre l'existence de l'esclavage. » Même observation en ce qui concerne les affranchis et les questions relatives aux droits réels. « D'âge en âge, on voit les fictions s'effacer et la réalité des faits et de la pratique l'emporter sur le rigorisme des mots. Tout cela s'opère sous l'empire d'une raison calme et élevée, sans passions exclusives, sans parti pris... On pourrait avoir étudié une bonne partie des Pandectes, sans presque deviner sous quelle forme de gouvernement vivaient les jurisconsultes de l'époque classique, si l'on ne voyait mentionné de temps en temps quelque rescrit de prince ou quelque sénatus-consulte; et encore ces actes n'offrent-ils aucune discordance avec le reste de l'ouvrage; on n'y voit point les traces d'un esprit violent d'action ou de réaction. » Blondeau ne cherchait pas, au reste, à faire passer le droit romain pour le type de la perfection absolue; qu'il fût question de lois anciennes ou de lois modernes, sa critique était impitoyable et son exigence était toujours la même; il ramenait tout aux règles du bon sens. Seulement ses analyses étaient parfois si scrupuleuses et si délicates, qu'elles en dé-

venaient obscures; à force de vouloir éviter le vague et le ténébreux, il subtilisait à son insu, et ses théories philosophiques, trop dédaigneuses de l'histoire, lui attiraient quelque peu la réputation d'esprit paradoxal.

Il avait une prédilection marquée pour ce qu'on appelait, sous l'Empire, l'*idéologie*. Locke et Condillac, de Gérando et Destutt de Tracy le séduisaient; Descartes le préoccupait vivement, mais sans le convaincre. Le milieu où s'écoulèrent ses belles années, la fréquentation d'une société spirituelle, mais peu spiritualiste, ses inclinations naturelles, enfin, tout contribua, ce semble, à le faire pencher vers les doctrines desséchantes, mais spécieuses, d'Helvétius et surtout de Jérémie Bentham. Sa vie tout entière, au surplus, la droiture de ses intentions, sa bienveillance et sa candeur ne cessèrent de donner le démenti le plus complet à la *philosophie* qu'il n'hésitait pas à professer.

Lui-même ne s'exprime pas autrement au sujet de l'auteur de la *Déontologie* (*Nouv. Biogr. générale*, art. BENTHAM). Mais il s'efforce en même temps de faire absoudre, en l'interprétant, le système de son maître. « Ce système, dit-il, ne consiste pas, comme beaucoup de personnes le croient, dans cette règle de conduite qui soulève une juste indignation: *Consulte ton intérêt sans t'inquiéter de l'intérêt des autres*; mais bien dans ce principe: *Que l'homme ne peut être véritablement heureux en faisant le malheur des autres hommes*. » Il n'en est pas moins vrai que, dans la première partie de sa carrière, Blondeau, dépassant le penseur anglais en subtilités quintessenciées, essaya de réduire en formules les motifs d'utilité personnelle qui peuvent déterminer le législateur à faire de bonnes lois. — *Équité, justice, droit naturel*, répétait-il volontiers, ne sont que des manifestations vagues et confuses de la seule idée vraie, claire et fondamentale, celle de l'*utile*. Le principe de l'utilité, bien compris, se suffit à lui-même; il pousse à l'examen des faits, soit matériels, soit moraux, et des suites qu'ils entraînent; il est, par conséquent, une

source féconde de progrès et d'amélioration; car ce qui est reconnu comme décidément utile ne saurait être mauvais et vicieux. Il semble que cette conclusion finit par ne plus paraître à Blondeau tout à fait rigoureuse: il dut avouer, c'est M. Valette qui nous l'apprend, que la doctrine abstraite de l'*utile*, partout où elle n'est pas poussée à sa dernière perfection ou à son dernier raffinement, peut donner lieu, en pratique, à de graves inconvénients, parce qu'elle offre à la violence et à la cupidité des ressources et des prétextes. On ne tente pas impunément d'effacer de la conscience humaine la distinction de l'*utile* et du *juste*; Blondeau s'en aperçut sans doute un jour, car il devint de moins en moins affirmatif et cessa même, à un moment donné, d'invoquer Bentham. Comme beaucoup d'esprits mathématiques, il s'était attaché à un *criterium* exclusif et qui certes a sa grande importance, en matière de législation générale pénale, par exemple, au point de vue de l'*application* de la peine; mais en définitive, au fond de sa conscience, il ne dut jamais être bien sûr que l'*utilité de la peine* soit la seule base du droit de punir.

Tout le monde s'accorde à reconnaître chez Blondeau une grande force de conception; mais, dans ses *écrits*, sa profondeur est souvent telle, qu'on a peine à le suivre dans ses analyses. Il oublia plus d'une fois que le mieux est l'ennemi du bien. On a dit de lui qu'il était martyr de son intelligence rigoureuse et subtile. Il corrigeait et refaisait ses ouvrages à mesure qu'il les composait, et rarement il réussissait à les terminer. Une fois maître de sa pensée, il la condensait autant que possible, sans trop s'embarrasser du lecteur, et sans s'inquiéter du tort que pouvaient faire, à l'effet qu'il voulait produire, les questions épisodiques qu'il soulevait incessamment au milieu de la discussion principale. Mais ces défauts étaient rachetés par une logique puissante, par un esprit d'impartialité digne de la majesté sercine, de l'unité compréhensive et de la rectitude constante du droit romain; enfin, par une franchise et une hardiesse d'argumentation qu'aucun

préjugé, qu'aucune considération secondaire ne pouvaient intimider. — En s'associant aux rédacteurs de la *Thémis*, qui se proposaient, entre autres, de raviver l'étude des anciens textes et de les rendre à leur pureté primitive, il se montra partisan de la restauration de l'école de Cujas, c'est-à-dire du retour aux traditions du droit classique et à ses formes tout à la fois exactes et élégantes, par opposition à la phraséologie souvent incertaine et incorrecte des modernes. Mais, ajoute M. Valette, ce qui pour les autres était le but principal n'avait aux yeux de Blondeau que l'importance d'un moyen. On l'a dit ci-dessus: il n'attachait de prix aux antiquités juridiques que pour autant qu'elles pussent être utiles à la création d'œuvres nouvelles ou conduire à la rectification d'erreurs accréditées. Blondeau ne songeait qu'à l'avenir; par-dessus tout, il était préoccupé de théories et de réformes. On lui doit d'excellents travaux de définition et de classification et des études d'une sagacité rare sur des questions spéciales, notamment sur la publicité des droits réels, dont l'organisation laisse à désirer dans nos codes. Sa fécondité était réellement prodigieuse, et elle ne nuisit point à sa légitime autorité. Son honorable collègue et apologiste, déjà cité, a pu écrire sans exagération: « Parmi » tous ceux qui se sont livrés d'une manière sérieuse à l'étude du droit, depuis » plus de trente ans, il n'en est guère dont » l'attention ne se soit arrêtée sur quelque partie des écrits de M. Blondeau, » et qui n'en aient ressenti, à quelque » degré, la puissante influence... N'avons-nous pas vu Merlin lui-même le prendre » en quelque sorte pour guide, en s'engageant dans le dédale obscur et pressé que inextricable de ce qu'on appelle » l'effet rétroactif des lois? » (Voir le *Répertoire de jurisprudence*, v^o *Effet rétroactif*.)

Dans la vie privée, Blondeau possédait l'art de plaire. Sa conversation était attrayante, variée et toujours instructive. Aussi bien il avait vécu dans les relations les plus intimes avec des gens d'élite de tout caractère. Il compta parmi ses amis non-seulement les Mauguin, les Odilon-

Barrot, les Bavoux, les Dupin, mais aussi Volney, Ducis, Grétry, Gérard, Van Spaendonck, madame de Genlis, Ampère, Cuvier, de Jussieu, Orfila et bien d'autres. Il avait l'imagination vive, l'esprit curieux et investigateur, de l'enjouement et de l'affabilité : le jurisconsulte sévère ne perceait pas sous l'homme du monde. Il était affectueux par nature : ses amis belges surtout lui tenaient au cœur : De Stassart, qui lui dédia le premier livre de ses fables, D. Arnould, administrateur de l'Université de Liège, MM. le président Grandgagnage et d'Otreppe de Bouvette, tous Namurois comme lui. Son caractère était digne de ses sentiments. Il sut s'acquérir, dans l'exercice de ses fonctions, l'estime aussi bien que les sympathies de la jeunesse. L'appui qu'il prêta au célèbre jurisconsulte Rossi (depuis assassiné, en 1848), dont la nomination à la Faculté de droit avait soulevé des orages, donna la mesure de son ascendant modérateur. Quérard, qui n'a jamais été suspect d'indulgence, a rendu ce témoignage à Blondeau : « On lui doit la justice de dire qu'il a su » se tenir en garde contre l'influence des » partis politiques, et qu'il n'a point » compromis, en présence des exigences » du pouvoir, sa dignité de chef indé- » pendant de l'école de droit. »

De son mariage avec mademoiselle Victorine Bernard, morte en 1834, Blondeau n'eut qu'une fille, mademoiselle Cornélie Blondeau, unie à M. Auguste Chevalier, de Saint-Omer.

Voici la liste des principales publications de Blondeau, d'après Quérard et Nypels : 1^o *Tableau synoptique des lois individuelles privées*, ou classification nouvelle des matières qui composent ce qu'on appelle ordinairement droit civil privé, ou Code civil. Bruxelles, Stapleaux; et Paris, Dabin, 1806 (Voir *Magasin encyclopédique* de 1808, t. II, pp. 423-434). — 2^o *Tableaux synoptiques du droit romain*, suivant la législation de Justinien. Paris, Fournier, 1813, in-4^o (onze tableaux). — 3^o *Tableaux synoptiques du droit privé*, offrant l'Essai d'une classification et d'une nomenclature nouvelles des droits privés. Paris, A. Bavoux, 1818, in-4^o de 16 pa-

ges. — 4^o *Essais sur quelques points de législation et de jurisprudence*. Paris, de l'imprimerie d'Abel Noé, 1819, in-8^o. — Cet opuscule, composé comme les deux suivants à l'occasion du concours de 1819, n'a été mis en vente qu'en 1850, avec un nouveau titre et l'addition de quelques articles. L'édition complète renferme, entre autres, des éclaircissements sur les diverses acceptions des mots : *loi, droit, devoir, obligation, législation, jurisprudence*; une Notice sur Bentham; une Table analytique des principes fondamentaux de la science législative, d'après Bentham; des remarques sur le *Traité des actions*, de M. Poncey; l'*Essai sur l'effet rétroactif des lois*, si goûté par Merlin; des observations sur le Code civil de la Louisiane et sur le nouveau Code civil des Pays-Bas, etc., etc. — La plupart de ces articles avaient déjà paru dans la *Bibliothèque du barreau*, dans le *Magasin encyclopédique*, dans la *Revue philosophique* ou dans la *Thémis*. L'*Essai sur l'effet rétroactif des lois* a été reproduit dans cette dernière revue (t. VII, p. 147 et suiv.) et dans le *Recueil de Sirey* (1809, II^e partie, p. 277); il a obtenu les honneurs de la traduction en langue allemande (Dusseldorf, 1810, in-8^o). — 5^o *Thèses de droit français et de droit romain*, qui furent soutenues dans la salle des Cours de la Faculté de droit de Paris, le mardi 11 mai 1819 : *Sur la matière de la vente*. Paris, impr. Baudouin frères, 1819, in-8^o de 52 pages. — Blondeau y soutient entre autres, avec le plus grand talent, que le Code a maintenu la nécessité de la transcription en matière d'immeubles, comme celle de la tradition pour les meubles corporels. — 6^o *Esquisse d'un traité sur les obligations solidaires*, ou bien Analyse des trois leçons faites par M. Blondeau sur cette matière au concours ouvert par la Faculté de droit de Paris, en mars 1819, avec *Quelques additions* indiquant principalement des questions à traiter par les jurisconsultes qui voudraient faire un traité *ex professo* sur cette matière. Paris, impr., Baudouin, 1819, in-8^o de 92 pages. — La méthode de l'auteur se rapproche de celle du célèbre

Dumoulin. Quelquefois les textes du droit romain sont rattachés d'une manière un peu forcée à des idées *a priori*. La liberté de la critique de Blondeau, dans cet ouvrage, fait contraste avec les habitudes de la Restauration, époque où le Code civil était l'objet d'une vénération universelle — 7^o *Thémis*, ou *Bibliothèque du jurisconsulte*. — Recueil important, fondé à la fin de 1819 par Blondeau, de concert avec MM. Demante et Ducaurroy, ses collègues à l'École de droit. Blondeau y travailla très-activement de 1819 à 1830. La *Thémis* cessa de paraître en 1831 (t. X); elle fut reprise et continuée pendant quelque temps sous le nom de *Thémis belge*. — N. B. Le n^o IV, édition de 1850, contient la table complète des dix volumes de la *Thémis*. — 8^o *Cours élémentaire du droit romain*. Première partie. Paris, A. Bavoux, 112 pages in-8^o. — Volume inachevé. L'introduction a été réimprimée, en 1830, en tête de la *Chrestomathie*. — 9^o (Avec Jourdan et Ducaurroy, puis avec ce dernier seul, après la mort de Jourdan, arrivée en 1826) : *Juris civilis Ecloga*, 1822, deux parties in-12; et deux autres éditions in-12, 1827 et 1832; Bruxelles, Wahlen, 1837, in-12. — Recueil d'anciens textes : Règles d'Ulpien, Sentences de Paul, Institutes de Gajus, Fragments du Vatican, etc. Après la publication de la troisième édition, Blondeau ne s'étant plus trouvé d'accord avec son collègue, le *Juris civilis Ecloga* est devenu le *Juris civilis Enchiridium*, sous la direction exclusive de M. Ducaurroy. — Les Institutes de Gajus, découvertes à Vérone, en 1816, par Niebuhr, furent publiées pour la première fois, en France, dans le *Juris civilis Ecloga*. — 10^o *Chrestomathie*, ou choix de textes pour un cours élémentaire du droit privé des Romains. Paris, Videcoq, 1830-1833, in-8^o cxvi et 484 pages. Ouvrage inachevé, précédé de l'introduction du n^o 8. Cette introduction, morceau très-remarquable, est une espèce d'*encyclopédie du droit*, mais dégagée des matières étrangères qu'on y mêle généralement en Belgique. Une nouvelle édition de la *Chrestomathie*, avec un appendice par M. Giraud, a été mise en vente vers 1845.

Dans l'avertissement, l'auteur reconnaît que deux de ses élèves, MM. Bonjean et Bedel, l'ont considérablement aidé dans la tâche difficile de choisir les textes, etc. — 11^o *Discours* prononcé à la séance publique du concours ouvert le 10 janvier 1837, pour deux chaires de Code civil vacantes à la Faculté de droit de Paris. Paris, impr. Terzuolo, 1837, in-4^o de 16 pages. — De 1831 à 1841, Blondeau présida cinq concours (ses cinq discours ont été imprimés). D'abord chaud partisan de cette institution, il finit par déclarer (1837) que les avantages en étaient problématiques aux yeux des meilleurs esprits. « Ses idées à cet égard paraissent avoir eu quelque influence, dit Qué- » rard, sur le ministre de l'instruction publique. » — 12^o *Institutes de l'empereur Justinien*, traduites en français (par M. Bonjean), avec le texte en regard, suivies d'un *Choix de textes juridiques* relatifs à l'histoire externe du droit romain et au droit privé antéjustinien (par M. Blondeau). Paris, Videcoq, 1837, in-8^o. — Les deux volumes ont été aussi publiés séparément, le second sous le titre suivant : *Jus antejustinianum, sive monumenta juris antejustiniani præcipua, extrâ Pandectas et Codices, tam Justinianum quàm Theodosianum servata*. — 13^o *Traité de la séparation des patrimoines*, considérée spécialement à l'égard des immeubles. Paris, Videcoq, 1840, in-8^o de 282 et xxiv pages in-8^o. — Fragment d'ouvrage sans commencement et sans fin, et pourtant le principal titre juridique de Blondeau, avec l'*Essai sur l'effet rétroactif des lois*. Le *Traité* commence à la page 473 et s'arrête à la page 752; vient ensuite une table analytique des questions soulevées ou résolues dans l'ouvrage, paginée de v à xxviii. Dans la note qui sert de préface, l'auteur dit que son traité a été composé pour faire, partie d'un *Traité général des privilèges sur immeubles*. S'étant fait à l'égard du privilège de l'art. 2111, et par suite à l'égard des art. 878 à 880 C. civ., des idées tout autres que celles qui sont généralement reçues, il a jugé convenable de commencer par publier, à part et à un très-petit nombre d'exemplaires, sa théorie sur ce privilège, en

appelant l'attention et la critique des juriconsultes. Il se réserve de corriger et de compléter son œuvre, lorsque l'opinion des hommes spéciaux sera bien fixée sur les questions étudiées dans le présent fragment. — 140 *Mémoire sur l'organisation de l'enseignement du droit en Hollande*, et sur les garanties d'instruction juridique exigées, dans ce pays, des aspirants à certaines fonctions ou professions. Paris, 1846, in-8° de XVI et 208 pages. — Blondeau a publié, en outre, dans la *Revue du droit français et étranger*, une dissertation fort bien faite sur la question de savoir si une femme belge qui a épousé un Français peut, en cas de séparation de corps, recouvrer sa qualité de Belge et conséquemment demander, contre son mari resté Français, la transformation de la séparation de corps en divorce, aux termes de l'art. 310 C. civ., non abrogé en Belgique. — Enfin, dans les derniers temps de sa vie, il a envoyé à la *Nouvelle Biographie générale* quelques articles, dont le plus important est consacré à Bentham. — Son *Mémoire sur les fausses manières de raisonner en jurisprudence*, lu dans une des séances de l'Académie des sciences morales et politiques, n'a pas été imprimé.

Alphonse Le Roy.

Quérard, *La Littérature française contemporaine* (1827-1844), t. II. — *Le Droit*, numéro du 28 juillet 1844 (art. de M. de Saint-Gresse). — *Id.*, numéro du 27 novembre 1837 (art. de M. Vallette). — G. N. et D. M. (G. Nypels et Delmar-mol), *Notice historique sur Hyacinthe Blondeau*, extraite des *Ann. de la Société archéol. de Namur*, t. IV. — D'Otreppe de Bouvette, *Nécrologie, ou une fleur pour trois tombes*. Liège, 1834, in-12 (15^e livraison des *Tablettes liégeoises*). *Tablettes liégeoises*, n° 64 (janvier 1867). — Souvenirs personnels.

BLONDEEL (*Lancelot*), peintre d'architecture, de ruines, d'histoire, etc., naquit à Bruges, très-probablement en 1495, ainsi que le disent les vieux auteurs. Blondeel débuta par être maçon, et beaucoup d'écrivains en ont déduit qu'il appartenait à une famille pauvre. Sans condamner cette opinion d'une manière absolue, nous ferons cependant remarquer qu'au xv^e siècle, les artisans, surtout ceux qui étaient doués de talent et qui possédaient de l'instruction, composaient la bourgeoisie; c'étaient

eux, ainsi que les détaillants, drapiers, merciers, bouchers, corroyeurs, etc., qui constituaient ces corporations puissantes, ces *gildes* flamandes qui firent parfois trembler les empereurs et les rois et qui souvent décidèrent du sort de la patrie. Blondeel ne devait certes pas être un maçon ordinaire, un ouvrier obscur; nous en trouvons la preuve dans le degré d'instruction qu'il possédait. En effet, il était excessivement habile à dresser les plans d'architecture, il les dessinait avec science, avec talent, et c'est en voyant les résultats qu'il obtenait, qu'il eut l'idée de se servir du pinceau; bientôt le succès l'engagea à s'essayer dans plusieurs genres; à ses vues d'architecture, il joignit l'histoire, le paysage avec ruines, les effets de lumière traduits par des incendies nocturnes, enfin c'est assurément celui de nos vieux peintres qui aborda le plus de genres différents. Il existe des témoignages que, dès 1520, il travaillait pour la ville de Bruges. Mais Blondeel fut non-seulement constructeur et peintre: nommé architecte juré du Franc de Bruges, il donna, en même temps, des preuves de grandes capacités comme ingénieur. Nous parlerons plus loin des traces diverses qu'il laissa du génie dont la nature l'avait doué. En 1530, nous trouvons l'inscription de Lancelot Blondeel, comme maître peintre, dans la corporation de Saint-Luc; il y remplit successivement plusieurs dignités. L'année de son admission, il fut nommé deuxième *vynder* (juge conciliateur), et premier *vynder* en 1537 et en 1556.

La femme du peintre s'appelait Catherine Sriers; elle lui donna une fille qui épousa Pierre Pourbus. Dans le catalogue de l'Académie de Bruges, dressé par M. James Weale, et qui nous a fourni quelques détails de cette biographie, il est dit: « Notre peintre, qui demeurait dans la rue du Pont Flammant, dans une maison dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par la maison marquée E 18-10, décéda le 4 mars 1561, et sa veuve au mois de janvier suivant. Tous les deux furent enterrés au cimetière de Saint-Gilles. »

Il existe à Bruges quelques œuvres de Lancelot Blondeel qui nous permettent d'analyser son talent ; ce qui le caractérise c'est un mélange du vieux et naïf style flamand et de celui de la renaissance italienne, mélange qui produit le plus souvent des effets peu agréables ; les figures sont presque toujours maniérées, le ton des chairs est froid, le sentiment manque de profondeur et d'élévation ; d'autre part, les œuvres de Blondeel sont exécutées avec un pinceau fin et soigné ; des détails d'architecture très-grandioses les accompagnent ; ils sont hardis de dessin, dorés, mais ils témoignent souvent d'une grande bizarrerie d'invention. C'est à lui qu'on fait remonter l'origine de la renaissance dans l'école flamande ; il est, prétend-on, le premier qui se soit écarté de cette naïveté pleine de grandeur, qui fit la gloire de Memlinc et de quelques-uns de ses contemporains. Nous ne prononcerons point dans cette question délicate, qui a été controversée par plusieurs écrivains. L'Académie de Bruges possède de Blondeel un *Saint Luc peignant la Vierge*, entouré de beaux ornements en style de la renaissance. La tradition fait du saint Luc le portrait du peintre. Le tableau est daté de 1545 et porte le monogramme de Blondeel, les initiales de son nom avec la truëlle. Le même sujet, augmenté du personnage de saint Eloi, se trouve à la cathédrale de Saint-Sauveur, et là, comme à l'Académie, le saint Luc rappelle à ce qu'on assure, les traits de l'artiste. Dans l'église de Saint-Jacques, également à Bruges, on voit le *Martyre des saints Côme et Damien*, un tableau d'autel peint en 1523 pour la corporation des chirurgiens-barbiers ; là les ornements d'architecture en or et noir forment la partie importante de l'œuvre divisée en trois volets ou compartiments. Toute la légende des saints Côme et Damien se déroule en divers épisodes. C'est évidemment le plus important des tableaux de Bruges. D'après M. James Weale, la plupart des figures en sont copiées de Raphaël. Nous ne relevons cette assertion qu'afin de signaler derechef le style évidemment italianisé de

Blondeel. L'artiste aurait-il donc visité la Péninsule? Il ne reste aucune trace de ce voyage ; cependant, il n'est pas impossible qu'il ait eu lieu dans sa jeunesse, car, s'il est vrai que Lancelot est né en 1495, il avait déjà vingt-cinq ans lorsqu'il fut, pour la première fois, employé par la ville de Bruges. Nous avons assez de peine à croire que cette imitation du style italien lui fut inspirée par la vue de gravures ; il y avait, sans doute, à cette époque, celles de Raimondi, mais elles n'étaient pas répandues au point de modifier une école de peinture. Il faut en conclure que Lancelot Blondeel avait subi l'influence d'un maître ou d'un collègue qui avait visité l'Italie, ou qu'il y avait été lui-même.

Enfin Bruges renferme encore, dans la salle de la confrérie de Saint-George, une œuvre du même artiste. C'est un travail divisé en cinq compartiments. Au milieu, saint George à cheval terrassant le dragon, puis quatre parties latérales représentant divers épisodes du martyre du saint.

Deux des tableaux de l'artiste, servant de blasons à la Société de rhétorique, furent offerts à l'Académie en 1699 ; malheureusement l'incendie de 1755 les détruisit.

Berlin possède dans son Musée deux compositions de Blondeel. L'une représente le *Dernier jugement*, tableau d'autel à volets : sur le volet de droite, le ciel, symbolisé par un beau jardin où sont représentées les sept œuvres de miséricorde ; sur le volet de gauche, l'enfer, où sont punis les sept péchés capitaux. Le second tableau de Berlin a pour sujet la *Vierge avec l'enfant*, assise sur un trône très-richement orné.

Vasari vante beaucoup le talent avec lequel Blondeel représentait les incendies pendant la nuit ; mais nous ne pouvons vérifier l'exactitude de cette assertion, car il n'existe plus une seule composition de ce genre. L'auteur italien nous dit qu'il tient la plupart de ses renseignements sur les peintres flamands de Jean Stradan ou Stradanus.

En 1550, Lancelot Blondeel, aidé de Jean Schoreel, restaura l'*Adoration de*

l'Agneau des Van Eyck. C'étaient deux hommes de talent, il est donc probable qu'en enlevant l'épaisse couche de poussière qui avait envahi le chef-d'œuvre, en rendant à celui-ci son brillant éclat, ils respectèrent l'œuvre primitive de l'auteur et exécutèrent leur mission avec une scrupuleuse conscience. On sait qu'elle eut l'approbation des chanoines de Saint-Bavon et que Jean Schoreel reçut, en témoignage de leur satisfaction, une coupe en argent. C'est Lancelot Blondeel qui a fourni les dessins de la célèbre cheminée, ornement principal de la salle où se réunissait autrefois le magistrat du Franc de Bruges. Cette magnifique cheminée a été reproduite des centaines de fois par la gravure.

Comme ingénieur, Blondeel dressa un plan qui, malheureusement, peut-être, ne fut point exécuté : il s'agissait de l'établissement d'un port de mer entre Heyst et Knocke, avec des canaux communiquant directement avec Bruges, Damme et l'Ecluse. Ce plan, soumis au magistrat de Bruges, en 1556, ne fut point adopté; il est probable que la grandeur des dépenses effraya les tuteurs de la ville.

Lancelot Blondeel a gravé sur bois avec talent; il existe de lui de grandes figures et une suite de huit planches, avec des paysans dansant, fort bien dessinées. Il mourut en 1560. Un vieux poète brugeois contemporain, Edouard de Dene, composa pour notre artiste l'építaphe suivante :

Hier light 't vleesch begraven van Landsloot Blondeel
Voornaemts werckman geweest met maters truweel
Grooten konstenaere schilder geworden daer naer
Reijn navolger in Pietura Apelles pinceel
Weitenlijk inde Architecture geheel
LXV jaer gheleeff onder 'sweerdels gorreel
Vierden maerte smoeckte dood's morseel
Als men schreef duijst vijf hondert ende sestigh jaer
Hij es vooren wij moeten al volgen naer
Al dat 't leven ontfan heeft moet zeker eens sterven
God maecke sijn ziele in Christo claer
Dat die magh zelig verrijen vruchtbaer
Uijt alle bezwaer.

Ci-git la chair de Lancelot Blondeel
Apparavant ouvrier avec la truelle du maçon
Devenu plus tard grand artiste peintre
Pur imitateur dans la peinture du pinceau d'Apelles
Très-savant dans l'architecture
Vécut soixante-cinq ans sous le harnais du monde
Le 4 mars goûta l'amertume de la mort
Quand on écrivait mille cinq cent soixante (v. s.)
Il a pris les devants nous devons tous suivre
Tout ce qui a reçu la vie doit certainement mourir
Dieu éclaire son âme dans le Christ
Qu'elle puisse ressusciter bienheureux pour son salut
Delivrée de toute peine.

Ad. Siret.

BLONDEL (*Antoine*), plus connu sous le nom de baron de Cuincy ou de Cunchy, poète, né à Tournai, vers 1550, mort le 18 juin 1603. Il était fils de Jacques Blondel, gouverneur du Tournaisis, et de Marie Le Blanc. Il épousa Madeleine de Bercus et en eut plusieurs enfants. Non moins favorisé par la fortune et son rang social que par de remarquables dispositions naturelles, il fit de bonnes études et se distingua également par son goût pour la musique et par son aptitude à tous les exercices de corps qui formaient, jadis, l'éducation d'un gentilhomme. Après avoir résidé assez longtemps en Italie, où il trouva à développer ses goûts artistiques, Blondel revint dans sa patrie et alla se fixer dans son château de Cuincy près de Douai. Il y fonda, le 20 septembre 1593, ce fameux cercle littéraire connu en Flandre, en Artois et en Picardie sous la dénomination de *Banc poétique du baron de Cuincy*. " Là, dit M. Du-
" tilhœul, Blondel attira auprès de lui les
" beaux esprits des contrées environ-
" nantes, les artistes, les peintres, les
" musiciens. Lui-même touchait le luth
" avec talent et composait des vers et
" des chants amoureux que lui inspirait
" sa passion pour une jeune beauté dont
" Sanderus parle comme d'une nouvelle
" Laure. "

Les séances de cette société d'élite, consacrées à la musique et à la danse, se tenaient dans la belle saison et sous les frais ombrages du château. Blondel s'efforçait d'y faire revivre l'esprit, le charme, l'élégance, la correction de diction qui l'avaient séduit en visitant les différentes cours d'Italie. Tous les lettrés des environs, hôtes habituels de ces fêtes, se plaisaient à rendre hommage à la munificence presque princière et aux talents poétiques de Blondel. Les encouragements qu'il ne cessait de prodiguer aux arts et aux lettres étaient, en effet, dignes des éloges qui retentissaient autour de lui. Poète correct, mais plein du style maniéré du temps, il a laissé beaucoup de compositions en vers, dont quelques-unes ont été publiées avec celles de Claude de Rosinbos. Dans les œuvres de son ami, Jean

Lays, poète lauréat de Douai, se trouve deux de ses sonnets. Toutefois c'est surtout à l'influence exercée par Blondel sur le mouvement intellectuel de cette partie de la France qu'est due la célébrité de son nom. Les écrits de ses contemporains ne tarissent point sur ce sujet; jamais Mécène de province ne fit, paraît-il, les choses plus généreusement.

Il ne semble pas que ses poésies aient jamais été réunies et publiées. Peut-être a-t-on bien fait; le genre poétique que représentait le baron de Cuincy à cette époque n'aurait guère d'admirateurs aujourd'hui.

Bon de Saint-Genois.

Dutilhœul, *Galerie Douaisienne*, pp. 51-53. — Paquot, *Mémoires*, t. XVI.

BLONDEL (François), licencié en médecine, surintendant des bains de la ville d'Aix-la-Chapelle, né à Liège, en 1613, est mort à Aix-la-Chapelle, le 9 mai 1703. Après avoir pris ses licences à l'Université de Douai, il exerça pendant plusieurs années l'art de guérir à Malmedy et profita du voisinage de Spa pour se livrer à une étude approfondie de la nature et des effets des sources minérales de cette localité. Quoique tout jeune, Blondel acquit bientôt une réputation telle que l'électeur de Trèves, Philippe-Christophe de Soteren, l'appela à sa cour et le choisit pour son médecin ordinaire. Ce prince étant mort au mois de janvier 1652, Blondel quitta Trèves sur les sollicitations du Sénat d'Aix-la-Chapelle, qui récompensa ses services en le nommant successivement médecin pensionnaire de la ville, intendant, puis surintendant des eaux minérales. Il a écrit : 1° *Lettres de François Blondel au sieur J. Didier, médecin de Sedan, touchant les eaux minérales chaudes d'Aix et de Borcet, et au sieur J. Gaen, médecin de Liège, sur les prémices de la boisson publique des mêmes eaux, etc.* Bruxelles, Mommart, 1662, in-12 de 108 pages. Le docteur Didier adressa à Blondel, sur le même sujet, une lettre qui parut à Sedan, en 1671. — 2° *Therमारum Aquisgranensium et Porcetanarum descriptio congruorum quoque ac salubrium usum balneationis et potationis elucidatio.* Aquisgrani, Metternich, 1671, in-16 de

233 pages; Trajecti-ad-Mosam, du Preys, 1685, in-16 de 208 pages, fig. *Editio tertia, sincerissima, prioribus auctior et emendatior.* Aquisgrani, Clemens, 1688, in-4° de 160 pages, fig. La régence d'Aix-la-Chapelle fit publier la même année une traduction allemande de cet ouvrage sous le titre : *F. Blondel ausführliche erklärung über das badt und tunck Wasseren zu Aach.* Ach, Clemens, in-4° de 254 pages, fig. On connaît également une édition flamande : *Beschryving van de beroemde, en van ouds vermaarde vrye keyserlyke Ryks-en-Krooning-Stad Aken, etc.* Leyden, Duvivié, 1727, in-4° de 233 pages, fig.

Cette description obtint un grand succès en Allemagne et dans les Pays-Bas. L'auteur donne la description d'Aix-la-Chapelle, de Borcette et de leurs environs, fait connaître les sources minérales de ces localités, montre leurs vertus et la manière d'en user avec succès; indique les maladies qu'elles peuvent guérir et cite les cures les plus remarquables qu'elles ont opérées.

Le seul adversaire que rencontra Blondel fut le docteur Van Lamzweerde, professeur d'anatomie à Cologne. Ce praticien attaqua rudement plusieurs des assertions de son confrère, et publia contre sa description la brochure suivante, devenue aujourd'hui très-rare malgré les deux éditions qui en ont été faites : *Monita salutaria de magno therमारum et acidularum abusu, confirmata et à verboso Blondelli strepitu vindicata.* Coloniae, Alstorff, 1684 et 1686, in-12, fig.

Ul. Capitaine.

Bresmal, *Parallèle des eaux minérales*, 1721, p. 109. — Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 496.

BLOOT (Pierre DE), peintre. XVII^e siècle. Voir DE BLOOT (Pierre).

BLOSIUS (Fr.-Louis), abbé de Liesies. Voir BLOIS (Fr.-Louis DE).

BLUMENTHAL (Joseph DE), compositeur de musique, né à Bruxelles, le 1^{er} novembre 1782, mort à Vienne, le 9 mai 1850. Joseph de Blumenthal eut deux frères, Casimir et Léopold, qui se firent pareillement connaître comme instrumentistes et compositeurs; tous trois eurent pour maître de composition

l'abbé Vogler, à Prague, où leur père s'était retiré lors de la révolution brabançonne. Leur professeur s'étant rendu à Vienne en 1803, pour y faire représenter une de ses œuvres, les trois jeunes artistes l'y accompagnèrent et furent admis, sur sa recommandation, à faire partie de l'orchestre du théâtre, Joseph comme alto, Casimir et Léopold comme premiers violons. Joseph a composé beaucoup de musique dramatique et une partie en a été attribuée, à tort ou à raison, à ses frères. Ses principaux ouvrages sont cités par M. Fétis, dans sa *Biographie universelle des Musiciens*, sous les titres suivants : 1^o *Don Sylvio de Rosalba*, opéra romantique. — 2^o Le deuxième acte de l'opéra-féerie *Der kurze Mantel* (le Manteau court). — 3^o Des entr'actes et chœurs pour un grand nombre de drames, tels que *Colomb*, *le Roi Lear*, *Turandot*, *Käthchen von Heilbronn*, *Fernand Cortez*, etc. — 4^o Les mélodrames *Camma* et *Menasko et Elwina*. — 5^o Un ballet pantomime. — 6^o Plusieurs symphonies à grand orchestre. — 7^o Des quatuors faciles pour deux violons, alto et basse. — 8^o Des variations sur différents thèmes. — 9^o Des trios pour deux violons et violoncelle. — 10^o Duos faciles pour deux violons. — 11^o D'autres duos concertants, et des variations sur différents thèmes, pour deux violons. — 12^o Une méthode théorique et pratique de violon. — 13^o Quatuors brillants pour flûte. — 14^o Des messes et autres compositions religieuses. — 15^o Des cantates de circonstance. — 16^o Des chants à plusieurs voix et à voix seule, et beaucoup d'autres compositions. Joseph de Blumenthal mourut directeur du chœur à l'église des Piaristes, à Vienne. Son frère Casimir, mort à Lausanne en 1849, fut directeur de musique à Zurich ; tandis que Léopold était attaché à la musique d'un grand seigneur en Hongrie. Tous deux ont publié des solos de violon, des airs variés pour le même instrument, et divers autres productions.

Aug. Vander Meersch.

Const. von Wurzbach, *Biographisch Lexikon des Kaiserthums Oesterreich*. — Fr. Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **BLUNDELL** (Le Père *Thomas*), de la Compagnie de Jésus, professa la philosophie au collège liégeois des jésuites anglais, dans les dernières années du XVII^e siècle. On manque de renseignements sur sa vie, et nous ne connaissons de lui aucun ouvrage imprimé ; mais on peut se faire une idée de ses doctrines et de l'intérêt de son enseignement, par des documents manuscrits et par les listes (publiées à Liège) des thèses soutenues sous sa présidence. On était encore loin de l'époque où le Père Guénard prononça publiquement l'éloge de Descartes (1755) : les jésuites, en cela d'accord avec la plupart des régentes des universités et des collèges, considéraient toujours le péripatétisme comme une arche sainte, et auraient cru, en transigeant sur les théories des formes substantielles et des accidents absolus, porter atteinte aux dogmes fondamentaux du catholicisme. Ils montrèrent d'autant plus d'éloignement pour les idées nouvelles, que les jansénistes avaient paru, dès l'origine, s'en faire un point d'appui. En Belgique, ce débat était devenu palpitant d'intérêt. L'Université de Louvain, sur la dénonciation du nonce apostolique Jérôme Vecchio ou de Vecchy, avait dû proscrire le cartésianisme en 1662 ; mais l'ennemi venait de rentrer en tapinois dans la place : cinq ans après la promulgation de cette sentence, des thèses ouvertement cartésiennes avaient été défendues à Bruxelles sous la présidence d'un licencié de Louvain, et dédiées à Jérôme de Vecchy lui-même, au nom du tiers-ordre tout entier. Le professeur en théologie Van Gutschoven essaya, peu de temps après, de concilier Aristote et Descartes, et de démontrer que la théorie du mouvement de la terre n'était point en contradiction avec l'Écriture. L'Oratoire avait été contraint d'accepter, en 1678, un concordat imposé par la Compagnie de Jésus ; mais au fond, beaucoup d'oratoriens n'avaient pas abandonné Descartes. Les jésuites ne se tinrent pas pour battus : ils ne devaient ouvrir les yeux que quand, poussés dans leurs derniers retranchements, ils se verraient réduits à emprun-

ter au sensualisme des arguments contre la métaphysique cartésienne. Le P. Blundell, péripatéticien déterminé, théologien sévère et fidèle à la tradition de son ordre, entreprit une croisade contre les idées nouvelles. Il semble cependant avoir pressenti l'écueil qu'on vient de signaler : il entama la discussion contre Gassendi aussi résolument que contre Descartes. Son attachement à l'école ne nuisit en rien à sa sincérité : il y avait en lui un singulier mélange de timidité et d'indépendance d'esprit. Loin d'opposer à ses adversaires des fins de non recevoir, il tient à honneur de légitimer aux yeux de tous les conclusions qu'il sent *lui être imposées*, et de présenter dans toute leur force les arguments qu'il veut renverser. Il invoque, il est vrai, l'unanimité des docteurs et des savants pendant plusieurs siècles, pour établir que Descartes ne saurait avoir raison ; mais en même temps il aborde franchement au fond la question métaphysique, quand il soutient l'impossibilité d'expliquer l'Eucharistie par la théorie de l'indistinction de la substance et des accidents (par parenthèse, ce fut là précisément le sujet des premières discussions de Descartes et d'Arnauld) ; il pénètre au cœur de la doctrine du nouveau maître et en signale le côté faible, lorsqu'il montre que les phénomènes dont Descartes s'efforce de rendre compte au moyen des seules données de la figure, de l'étendue et du mouvement, ne sont pas les phénomènes de la nature, mais ceux d'un monde de fantaisie. Il n'est pas moins pressant contre les atomistes, quand il met en relief l'absurdité de l'explication des phénomènes de croissance et de développement, chez les êtres vivants, par de simples changements de disposition des corpuscules primitifs ; quand il déclare qu'on ne peut parler d'atomes du moment qu'on admet la proposition : *Nihil est in intellectu quod non antè fuerit in sensu* ; et qu'enfin le vide se conçoit comme possible, mais non comme existant. Evidemment le P. Blundell, malgré son assurance, se sentait profondément remué : il croyait voir la religion en danger et il songeait avant tout à la défendre ;

mais il est visible qu'il éprouvait le besoin de se convaincre lui-même et de ne pas se payer de mots, comme beaucoup de ses contemporains : à ce titre, le souvenir de son enseignement mérite d'être conservé : par ses prémisses et par les discussions qu'il embrasse, cet enseignement caractérise bien les préoccupations et les pressentiments d'une époque de transition. Le manuscrit contenant les *Dictata* du P. Blundell est précédé d'un petit poème latin d'une grande naïveté, rédigé probablement par un de ses élèves, et célébrant la victoire d'Aristote sur une légion d'*animaux-machines* prêts à le broyer entre leurs dents d'automates. Nouveau Pygmalion, Aristote donne la vie et le mouvement à ces créations fantastiques de son rival, et aussitôt les monstres reconnaissants se tournent contre celui-ci. Mais le Stagirite, toujours magnanime, apaise leur courroux d'un seul mot : Descartes l'échappe belle. Pourtant ce n'est pas tout : une nuée de philosophes conjurés s'élancent sur le vieux maître, qui défie leur fureur et reste immobile, debout au milieu d'eux, semblable à un roc vainement battu par les vagues courroucées. Cessez donc de mettre en balance Aristote et Descartes :

Hic censendo docens, ille sciendo docet.

Ce *censendo* vaudrait de l'or, si l'immortel auteur du traité de la *Méthode* n'avait pas lui-même fait abus des hypothèses dans la partie dogmatique de sa philosophie. Quoi qu'il en soit, si le P. Blundell soutint une lutte impuissante en faveur d'un système décidément suranné, il combattit avec un zèle chevaleresque et une habileté de dialectique qui lui valurent sans doute une influence méritée à Liège, où l'on s'inquiétait beaucoup alors de ces problèmes, plutôt au point de vue religieux, du reste, qu'au point de vue philosophique. — Le P. Blundell s'était fortement imprégné des idées du P. Kircher : sans nier absolument la possibilité des transmutations, il tenait l'alchimie en défiance. Il se montrait encore plus réservé au sujet de la magie, et considérait un grand nombre de prétendus prodiges comme pouvant

s'expliquer par des causes naturelles. En revanche, à propos du système de Copernic, il ne sut que répéter les objections faites à Galilée; mais faut-il s'en étonner, lorsqu'on voit l'abbé de Feller, à la fin du XVIII^e siècle, déclarer qu'il n'est pas tout à fait sûr que la terre tourne autour du soleil?

Alphonse Le Roy.

Dictata du P. Blundell, Mss. (Bibl. de A. Le Roy). — *Conclusions physicae*, Liège, G.-H. Stre-1, 1682, placard. — Alph. Le Roy, *La philosophie au pays de Liège* (xvii^e et xviii^e siècles), Liège, Renard, 1860, in-8°, ch. II. — Bouillier, *Hist. du Cartésianisme*, Paris et Lyon, 1834, in-8°, t. I. — *Revue de l'instruction publique en France*, numéro du 16 février 1860 (art. de M. E. Prouhet).

* **BOCH** (Les trois frères), introducteurs de la fabrication de la faïence dans le Luxembourg, naquirent dans le département de la Moselle, mais quittèrent la France dès leur première jeunesse. Dominique et Jean-François étaient jumeaux : le premier mourut presque octogénaire à Sept-Fontaines, le second dans son domaine de Kockelscheuer, commune de Hollerich, le 22 juin 1817, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Pierre-Joseph, le plus jeune, décéda le 12 novembre 1818 à Sept-Fontaines, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Ils parcoururent ensemble une carrière laborieuse et honorable; ils montrèrent par leur exemple ce que peut la persévérance unie à l'esprit d'ordre et appuyée sur des vertus solides. Simples ouvriers au début, n'ayant pu recevoir qu'une instruction médiocre, mais naturellement intelligents et pardessus tout d'une haute probité, ils parvinrent à la plus brillante fortune et prirent le premier rang parmi les bienfaiteurs de leur pays d'adoption. Les grands établissements ou plutôt les colonies industrielles qu'ils créèrent font encore aujourd'hui l'orgueil du Grand-Duché.

Ils furent d'abord employés avec leur père aux forges de Hayange, où ils s'occupaient spécialement, dit-on, du coulage des projectiles. L'aînée de leurs sœurs avait épousé un chef d'atelier de la faïencerie de Saint-Clément en Lorraine, nommé Valette. Celui-ci, à plusieurs reprises, appela leur attention sur les bénéfices que procurait le genre de travail dont il s'occupait lui-même. Cé-

dant à ses instances, ils renoncèrent de commun accord à gagner leur vie « en » puisant la fonte incandescente dans de » petites casseroles, pour la verser dans » des moules. » Ils s'associèrent et se mirent à fabriquer, sous leur toit de chaume, de la faïence commune, recouverte d'émail blanc. Le sieur de Gerbeville, seigneur du village qu'ils habitaient (1), leur ayant interdit l'usage des eaux d'une source dont ils ne pouvaient se passer pour délayer l'argile, l'établissement naissant se trouva compromis. Heureusement Pierre-Joseph, dans un voyage à Luxembourg, eut l'occasion de s'entretenir avec des hommes éclairés, qui cherchèrent aussitôt le moyen de le consoler de cette déconvenue. On lui fit entendre que la concession d'un terrain à proximité de la forteresse, dans une contrée où le bois et l'argile abondaient, ne serait pas bien difficile à obtenir; la protection de personnages influents lui fut garantie. Pierre-Joseph appela ses frères: ils s'adressèrent sans retard au souverain, qui leur octroya leur demande, moyennant quelques escalins de cens à payer annuellement au domaine. Tout leur avoir se composait alors d'une somme de six cents livres; mais ils avaient en eux-même une source de richesses. Au bout de peu de temps leur concession se trouva libre de charges, par le remboursement du capital de la redevance, calculé au denier vingt.

Ils avaient parfaitement choisi le lieu de leur nouvelle résidence: le bois y coulait fort peu de chose, et sept sources intarissables, limpides comme du cristal et voisines l'une de l'autre, les dédommageaient amplement des refus du sieur de Gerbeville. Sur cette même lande, alors déserte et inculte, s'élève à présent la riante, florissante et populeuse agglomération de Sept-Fontaines (*Siebenbrunnen*).

Bientôt nos potiers durent songer à agrandir leur four. Soit défaut de construction, soit précipitation à reprendre les travaux avant que la nouvelle voûte fût bien séchée, tout s'éroula dès la première cuisson. Les frères Boch se trou-

(1) Audun-le-Tiche.

vèrent littéralement sans ressources. La veuve Valette, qui s'était retirée chez eux depuis la mort de son mari, partit pour Metz et décida sans peine son parent l'abbé Guistelle, chanoine de la cathédrale, à leur prêter cinquante louis. Le four fut rétabli dans des conditions meilleures et le prêt bientôt remboursé.

A partir de ce moment, la manufacture de Sept-Fontaines ne cessa de prospérer; elle prit en peu de temps de vastes proportions. « On y fabriquait, dit M. le « docteur Neyen, deux espèces de faïence « commune: l'une entièrement recouverte « d'émail stannifère blanc, l'autre ayant « une couverte brune à l'extérieur; on y « fabriquait en outre deux espèces de « faïence fine, l'une ayant une couverte « transparente, l'autre un émail blanc. « Ces deux faïences fines, l'une nommée « terre de pipe, l'autre blanc fin, étaient « décorées de peintures bleues; on les a « même pendant quelque temps ornées au « moyen de diverses couleurs, cuites au « moufle. » Sept-Fontaines livrait aussi au commerce des statuettes en biscuit de porcelaine tendre, modelées avec beaucoup de goût par de véritables artistes (entre autres par le Suisse Spengler). Les Pâris, les Baigneuses, etc., qui figuraient dans les jardins à l'italienne des frères Boch, étaient des produits de l'établissement.

L'impératrice Marie-Thérèse se déclara la protectrice de nos vaillants industriels. En 1767, elle leur accorda de beaux privilèges, notamment l'autorisation « de « creuser la terre là où ils voudraient « pour la recherche des argiles et sables, « moyennant indemnité à dire d'ex- « pert; « le droit de placer les armes de l'Empire sur la façade de la fabrique, désormais *manufacture impériale et royale*; le droit de prendre pour cachet l'aigle à deux têtes, etc. Plus tard, le gouvernement leur offrit la prohibition des faïences étrangères; mais ils refusèrent généralement cette nouvelle faveur (1).

Sept-Fontaines avait tellement gagné en importance, dès 1781, que les bour-

geois de Luxembourg se plaignirent à Joseph II de ce que les frères Boch faisaient renchérir le bois. — Survinrent les jours d'épreuve. Les Français envahirent le Luxembourg, en 1795. Les maisons d'ouvriers qui s'étaient successivement élevées autour de la faïencerie formaient déjà un petit village. Le général Lebrun, motivant son ordre sur la proximité de la forteresse, enjoignit aux habitants de Sept-Fontaines de quitter leurs maisons, et ce dans le délai de deux heures, s'ils ne voulaient être canonnés. Pierre-Joseph plaça sur une grande charrette sa femme avec un enfant au maillot et son frère Dominique malade; lui-même les suivit à pied, accompagné des autres membres de sa famille. Il obtint cependant le lendemain, du général Davoust, la permission de déménager en toute hâte ce qu'il avait de plus précieux. Mais la fabrique fut entièrement détruite et saccagée: toutes les boiseries, les planchers même furent transportés au camp pour servir au chauffage de l'ennemi. Le dommage fut évalué à six cent quarante-huit mille francs!

Les frères Boch rompirent alors leur association. Quoique âgé de soixante ans, Pierre-Joseph garda pour sa part les ruines de la faïencerie. « J'ai fait ma fortune par le travail, dit-il; je saurai « la refaire de même; je rebâtirai les maisons incendiées et je ne vendrai pas un « champ. » Et il tint parole.

Un ami lui prêta sans intérêts vingt ou vingt-cinq mille francs; il releva ses fours. Il remplaça la craie de Champagne, qu'il ne pouvait plus se procurer, par un tuf calcaire indigène. Il apprit à se passer du sable des Vosges et de la soude d'Alicante, et à fabriquer lui-même le minium, qu'il appelait mine rouge de plomb. Il se refit ouvrier et prit comme auxiliaire son fils aîné, qui avait fréquenté, à Paris, le cours de Vauquelin.

Ce zèle opiniâtre obtint sa récompense. La fabrique prospéra, s'agrandit, et Boch fut encore une fois la providence du pays. Chrétien et philanthrope éclairé, il se

(1) Les faïences du grand-duché de Luxembourg ont été admises à entrer en Belgique en franchise de droits, par la loi du 6 juin 1859. Les

faïenciers belges ont réclamé le retrait de cette loi. (*Exposé de la situation du royaume, 1831-1860, t. III, p. 137.*)

préoccupé de moraliser les travailleurs, d'adoucir leurs mœurs et d'assurer leur avenir. Il organisa dans ses ateliers un corps de musique; il créa une caisse de secours pour les malades et de retraite pour les infirmes, à une époque où les caisses d'épargne n'existaient pas encore. Il s'efforça d'inspirer à ses ouvriers l'esprit de propriété, en fournissant à ceux qui voulaient s'établir et acquérir une maison, un prêt sans intérêt, remboursable denier par denier sur le salaire. Comme à Mulhouse, la plupart des ouvriers de Sept-Fontaines sont devenus propriétaires sans pour ainsi dire s'en apercevoir. En 1860, la colonie Boch comptait deux cent quatre-vingt-quatre maisons et mille quatre cent dix habitants, avec « une belle église et une superbe maison d'école, dues l'une et l'autre en très-grande partie à la générosité du fils aîné du fondateur (1). »

Pierre-Joseph Boch avait épousé Marie-Antoinette-Louise Nothomb (de Differdange), d'une ancienne et honorable famille luxembourgeoise; ils laissèrent six enfants. Les deux époux moururent à Sept-Fontaines; ils reposent l'un à côté de l'autre au cimetière de Weimerskirch, autrefois paroisse du lieu. Leur épitaphe rappelle leurs vertus et le bien qu'ils ont fait; elle n'est certes pas mensongère.

Alphonse Le Roy.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — Robin, *Histoire de l'Exposition de 1835*. — Kleyr, *Luxemburger Taschenkalender*, 1865.

BOCH (*Jean*) ou **BOCHIUS**, poète latin, né à Bruxelles, le 17 juillet 1555, mort à Anvers, le 9 janvier 1609. Issu d'une famille considérée et où l'on attachait du prix aux études approfondies, Bochius fut surnommé par ses contemporains le Virgile de son temps, éloge exagéré qui ne tirait guère à conséquence autrefois. Il fit ses humanités d'abord à Lierre et ensuite à Ath, qui possédait alors un des meilleurs collèges du pays. Son désir de visiter des contrées étrangères le détourna de suivre les

leçons de droit à l'Université de Louvain; il préféra se rendre en Italie pour y perfectionner ses études littéraires. Arrivé à Rome, il obtint, par de puissantes recommandations, d'être attaché à la maison du cardinal Radzivil, et suivit les leçons de controverse, données par le célèbre Robert Bellarmine, devenu plus tard cardinal, pour combattre les doctrines religieuses nouvelles. Après un assez long séjour dans la capitale du monde catholique et poussé par l'amour des voyages, il se rendit en 1578 dans le Nord et visita successivement la Livonie, la Lithuanie, la Pologne, la Moscovie et la Russie, où l'attendaient de grandes infortunes, comme il le raconte lui-même dans l'ouvrage dont nous parlerons bientôt. Après avoir employé la plus grande partie de l'année 1578 à parcourir les contrées voisines de la Baltique, ainsi que Wilna et Smolensk, il se dirigeait à petites journées vers Moscou, lorsque, en route, il fut si cruellement éprouvé par le froid qu'il eut les pieds gelés. Transporté dans cette dernière ville, ses douleurs devinrent tellement insupportables qu'on lui conseilla de se laisser amputer ces deux membres. Heureusement, le chirurgien du grand-duc de Moscowa intervint, à la demande d'un ami, et lui prescrivit des remèdes qui arrêtaient les progrès du mal. Assez bien rétabli, quoique ne pouvant encore marcher qu'avec des béquilles, il se décida à aller achever sa convalescence chez un Lubeckois, avec qui il s'était lié d'amitié pendant le voyage et qui habitait dans une colonie allemande de la Livonie, tributaire du grand-duc. La bourgade où il résidait depuis quelque temps fut tout à coup attaquée par des pillards moscovites, qui y commirent des atrocités inouïes, n'épargnant ni femmes, ni vieillards. Le pauvre Bochius lui-même fut percé de coups et si maltraité qu'il fut laissé pour mort. Revenu à lui, il put cependant encore s'enfuir et se soustraire à ses bourreaux. Seul,

(1) Jean-François Boch, né à la faïencerie, le 9 mars 1782, mort le 9 février 1858. Homme instruit, industriel distingué, philanthrope comme son père, Jean-François ajouta encore à la réputation et à la prospérité de sa famille. Il fonda en

Belgique, dans le pays de Charleroi, l'usine devenue célèbre sous le nom de *Kéramis*. Voir son article dans la *Biographie luxembourgeoise* de M. Neyen (Luxembourg, 1860, in-4°), ouvrage qui a fourni les matériaux de la présente notice.

perdant beaucoup de sang, il erra toute la nuit, au milieu d'un pays inconnu ; mais son ami, qui avait échappé au massacre, envoya des gens à sa recherche et l'on finit par le découvrir, épuisé et mourant de froid. Les soins les plus pressés lui furent prodigués, et il put, quelques semaines après, reprendre le chemin de sa patrie. Revenu dans les Pays-Bas, il se livra tout entier à son amour pour la poésie latine et s'y distingua bientôt. Les poèmes qu'il composa pour célébrer la reddition d'Anvers au roi Philippe II, en 1584, attirèrent sur lui les faveurs d'Alexandre de Parme, qui le nomma secrétaire de cette ville. Il mourut dans ces fonctions, frappé d'apoplexie foudroyante, à l'âge de cinquante-quatre ans et fut inhumé, non loin de la tombe de son ami Graphæus, dans la cathédrale d'Anvers, où sa fille lui érigea un monument, avec les deux vers suivants, qu'il avait composés lui-même :

*Quis situs hic? Bochius satis hoc nam cætera dicent.
Candor et integritas, ingeniumque viri.*

Bochius, qui était lié avec les beaux esprits de son temps, tels que Juste Lipse, Vrietiuis, Graphæus, Beyerlynck, Gevartius, Jean Hauwaert, ne voulut point voir disperser, après sa mort, la riche bibliothèque qu'il avait formée d'auteurs grecs et latins ; il la légua tout entière à la ville d'Anvers pour être jointe à la Bibliothèque publique.

Son œuvre poétique la plus remarquable est intitulée : *Psalmorum Davidis paradia heroica*. Antverpiæ, ex off. Plantiniana, 1608, in-8°. C'est une paraphrase en vers alexandrins, qu'il composa vers la fin de sa vie, des cent-cinquante Psaumes de David. Il y règne une grande élévation de pensée, jointe à un rythme harmonieux et à une latinité très-élégante, sans être trop recherchée. Inférieur peut-être en verve poétique à Buchanan et à Johnston, qui se sont essayés sur le même sujet, il leur est supérieur par la justesse avec laquelle il saisit les beautés et le sens véritable du texte biblique ainsi que par la clarté de sa diction. Ces poésies sacrées sont suivies d'un volumineux commentaire en prose sur les

particularités physiques, morales, politiques et historiques qu'on rencontre dans les Psaumes. Ce travail intéressant, où l'auteur déploie autant de savoir que de sage réserve, est intitulé : *In Psalmos Davidis variæ observationes physica, ethica, politica et historica, item Prophetæ Regii vita et alia nonnulla*. Antverpiæ, ex off. Plantiniana, 1608, in-8°. C'est dans les observations qui commencent le Psaume CXLVII qu'on trouve les détails sur son voyage en Moscovie, que nous avons analysé plus haut. Bochius a moins de mérite comme poète dans ses autres œuvres, surtout dans ses panégyriques en l'honneur de la ville d'Anvers rendue aux Espagnols. Là, à cause de détails historiques et des particularités locales qu'il donne, sa verve poétique est mal à l'aise. Le mauvais goût et les flatteries à l'adresse d'Alexandre Farnèse dépassent souvent ces vers de circonstance.

Ces diverses poésies, outre ses deux livres de panégyriques, se composent d'épithames, d'épithalames, de dédicaces, de distiques, d'éloges funèbres et de centons où les puissants du jour, tels que l'archiduc Ernest et Albert et Isabelle, ainsi que ses amis, sont loués à outrance, comme c'était la coutume chez les poètes néo-latins de ce siècle. Toutes ces compositions ont été réunies, ainsi que celles de son fils, par François Sweertius, son ami, sous le titre de : *Johannis Bochii Bruxellensis S. P. Q. Antverp. à Secretis Poemata*. Francofurti, Sumpt. J. Kinkii, 1614, in-12.

BOC de Saint-Genois.

Ses ouvrages. — Swertius, *Athene Belgica*, p. 590. — Foppens, *Bibl. Belgica*, t. 1, p. 588. — Hoffmann-Peerlkamp, *De poetis Neerlandorum*, pp. 88, 218-225. — Miræus, *De elogiis Belgicis*.

BOCHÉ (*Jean-Ascanius*) ou **BOCHIUS**, poète latin, fils du précédent, né à Anvers, vers la fin du XVII^e siècle. Il fit ses études de droit aux Universités de Louvain et d'Orléans et voulut, comme son père, aller les achever en Italie ; il mourut à la fleur de l'âge pendant un voyage en Calabre. Les poésies latines qu'il nous a laissées sont peu nombreuses, mais attestent un talent véritable qui, s'il eût vécu plus longtemps, aurait, au

dire de Hoffmann-Peerlkamp, peut-être surpassé celui de son père. Elles ont été publiées par François Sweetius, comme nous l'avons rapporté dans l'article qui précède.

B^{on} de Saint-Genois.

Mêmes sources.

BOCHAUTE (*Charles VAN*), médecin, né à Malines, dans la paroisse de Saint-Jean, le 26 avril 1732, de Jacques et de Cornélie Kemmi, et mort à Bruxelles en 1790. Après avoir achevé ses humanités dans sa ville natale, il alla étudier les sciences médicales à Louvain et obtint le diplôme de licencié; il se fixa à Malines pour s'y adonner à la pratique de son art. Il y épousa Élisabeth van Bat, dont il eut plusieurs enfants.

Van Bochaute s'était occupé d'une manière spéciale de la chimie et des sciences naturelles. Ces sciences firent, toute sa vie, l'objet de ses études favorites. En 1773 la chaire de chimie de l'Université de Louvain devint vacante par le départ du professeur Vounck. Le gouvernement de Marie-Thérèse nomma Van Bochaute pour lui succéder, avec le titre de professeur royal. C'était le huitième titulaire depuis l'institution de cette chaire en 1689. Notre compatriote se trouvait dans son élément; aussi donna-t-il des preuves manifestes de ses vastes connaissances, et fut-il considéré, à juste titre, comme le meilleur professeur de chimie des Pays-Bas durant le XVIII^e siècle. Dès le 9 juin de la même année, il ouvrit son cours par un discours dans lequel il fit connaître le but et l'utilité de la chimie. Staes, rédacteur du *Nieuws uyt Loven*, de 1773, parle avec éloge de ce travail.

Le professeur de Louvain ne se tint pas seulement au courant de la science, il s'occupa avec succès de la chimie organique qui, avant les travaux de Lavoisier, se trouvait pour ainsi dire dans l'enfance. Son premier travail, publié, en 1778, après un grand nombre d'expériences faites en présence de ses élèves, fut une *Dissertation* sur la composition de la bile. A ce sujet il dit : *Quæ mihi promiseram, sat bene successerunt igitur operæ pretium judicavi experimenta in eum finem*

a me cæpta cum publico communicare; ad quod faciendum eo magis obligor quod verè nova et inaudita detexerim quæ orbi litterato reticere nefas foret. (Voyez *Dissertatio physiologico-chemica de bile*, page vi de la préface.)

Cette dissertation, qui contient des faits inconnus à cette époque, de véritables découvertes en chimie organique, reçut l'accueil le plus enthousiaste des savants. Dix ans après, en 1788, le seul journal médical du pays, paraissant à Bruxelles, chez Jouret, et intitulé : *Nieuw geneeskundig tydschrift*, en fit l'éloge le plus complet. Dès lors, la place du professeur Van Bochaute était marquée à l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres, que Marie-Thérèse avait érigée le 16 décembre 1772. Dans la séance du 20 décembre 1781, il soumit au jugement de cette compagnie savante deux mémoires, à l'appui de sa candidature; l'un est intitulé : *Mémoire sur l'origine et la nature de la substance animale*; l'autre : *Essai sur la reproduction des êtres organisés et la continuation de leurs espèces*.

Le premier corps scientifique du pays lui décerna les honneurs académiques le 18 octobre 1782 en l'appelant au fauteuil laissé vacant par la mort du célèbre Needham et Van Bochaute envisagea cette honorable distinction comme un nouveau stimulant de ses études. Aussi, assista-t-il régulièrement aux séances et présenta-t-il plusieurs travaux intéressants, dont quelques-uns furent imprimés dans les *Mémoires de l'Académie* et dont d'autres restèrent inédits, par suite de la dispersion de ce corps savant lors de l'invasion de la Belgique par les Français.

Les travaux qu'il présenta à l'Académie y furent reçus avec intérêt et une bienveillance extrême, comme on peut le voir par la relation qui en est faite dans le tome IV des anciens Mémoires de cette compagnie.

Dans la séance du 4 février 1787, il déposa le *Projet d'un établissement en forme d'hôpital pour les villages en temps d'épidémie*, dans lequel il fit voir la nécessité de pareilles institutions philan-

thropiques. Dans la séance du 18 mars 1785, il lut un *Mémoire sur la matière colorante du quinquina rouge*.

L'Académie ayant résolu de former un cabinet de chimie sous la direction de l'abbé Mann, le professeur de Louvain contribua pour une large part à cet établissement. Dans la séance du 8 avril 1785, il offrit divers objets chimiques de sa composition.

L'activité de Van Bochaute n'eut plus de relâche; toutes les fois qu'il se rendait aux séances académiques, il déposait de nouveaux travaux. A la séance du 8 avril 1785, il communiqua une *Note sur la congélation subite du vinaigre radical*. A celle du 20 novembre suivant, il lut un mémoire sur l'*Origine et la nature du chyle*.

Les mêmes idées progressives germent souvent en même temps dans les têtes des savants; pendant que les chimistes français, à la tête desquels se trouvait Lavoisier, s'occupaient de réformer la nomenclature chimique, le professeur de Louvain présenta, à la séance de l'Académie du 5 mars 1787, une *Nouvelle nomenclature chimique*, étymologiquement tirée du grec. Van Bochaute, ayant eu connaissance du travail soumis à l'Académie des sciences de Paris, retira le sien, parce qu'il le trouva inférieur. Il publia toutefois sa nomenclature en 1788, en mettant en regard celle des chimistes français. La conquête ayant réuni la Belgique à la France, la nomenclature de Lavoisier, qui était plus euphonique, fut généralement adoptée en notre pays. Cette publication fut la dernière du professeur de Louvain. Par décret impérial du 17 juillet 1788, les facultés de droit, de médecine et de philosophie furent transférées à Bruxelles. Van Bochaute y suivit la faculté de médecine, au grand mécontentement du pays. Joseph II combla la mesure des illégalités par le décret du 6 juin 1789, déclarant tous les privilèges de la *Joyeuse entrée* révoqués, cassés et annulés. C'était appeler la révolution. Aussi, le 17 décembre 1789, la Belgique s'affranchit de la domination autrichienne. Le 4 mars 1790, l'université fut réinstallée

à Louvain et les anciens professeurs rentrèrent dans leurs droits. On ne fit d'exception que pour ceux qui avaient eu la faiblesse de se montrer trop dévoués aux innovations de l'empereur. Le professeur Van Bochaute fut de ce nombre. Il resta à Bruxelles, où il mourut peu de jours après.

Voici la nomenclature des travaux de Van Bochaute : 1^o *Dissertatio physico-chemica de bile*. Louvain, 1778, in-8^o de 72 pages. — 2^o *Mémoire sur l'origine et la nature de la substance animale*. Bruxelles, 1781, in-4^o de 13 pages. (*Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. IV.) — 3^o *Essai sur la reproduction des êtres organisés et la continuation de leurs espèces*. Bruxelles, 1781, in-4^o de 9 pages. (*Mémoires de l'Académie*, t. IV.) — 4^o *Projet pour établir des nitrères végétales dans ces pays par une abondante culture du Botrys ambrosioides mexicana et du Botrys ambrosioides vulgare*. Bruxelles, 1783, in-4^o de 5 pages. (*Mémoires de l'Académie*, t. IV.) — 5^o *Mémoire sur le cuivre de Hongrie*, Bruxelles, 1783, in-4^o de 5 pages. (*Mémoire de l'Académie*, t. IV.) — 6^o *Mémoire sur la matière colorante du quinquina rouge*. Bruxelles, 1785 (en manuscrit). — 7^o *Note sur le liquor terræ foliatæ tartari*. Bruxelles, 1785, in-4^o. — 8^o *Note sur la congélation subite du vinaigre radical*. Bruxelles, 1785 (en manuscrit). — 9^o *Mémoire sur l'origine et la nature du chyle*. Bruxelles, 1785 (en manuscrit). — 10^o *Projet d'un établissement en forme d'hôpital pour les villages en temps d'épidémie* (en manuscrit). — 11^o *Nouvelle nomenclature chimique, étymologique, tirée du grec*. Bruxelles, 1788, in-8^o.

C. Broekx.

D'Avoine, *Notice sur Charles van Bochaute*, Malines, 1831, in-8^o. — *Prodrome de l'histoire de la faculté de médecine de l'ancienne Université de Louvain*, par C. Broekx. Anvers, 1863, in-8^o.

BOCHIUS (*Ambroise*), écrivain ecclésiastique, né en Flandre en 1591, mort à Cologne le 27 juillet 1635. Voir Bocq (*Ambroise DE*).

BOCHORINC (*Henri*) ou **BOXHOEN**, théologien protestant, né à Bruxelles en 1550, mort en 1631 ou 1632.

Il était fils d'un fossoyeur de la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle, qui, d'après Paquot, s'appelaient Bochorinc, et de Gudule Labuse. On sait qu'au XVII^e siècle les apostats prenaient souvent des noms de guerre, mais est-il probable que notre personnage, dans le seul but de satisfaire sa vanité, ait porté un nom de famille noble? Un pamphlet de Henri van Cuyck l'affirme; notre personnage, au contraire, le nie formellement, et les preuves pour ou contre font également défaut. Henri Boxhorn, dirons-nous, puisque ses contemporains, d'une commune voix, l'ont désigné ainsi, fit ses études à Louvain et y reçut l'ordre de prêtrise. D'aussi bons protecteurs qu'un évêque de Tournai et qu'un suffragant de Malines lui firent obtenir la cure de Saint-Germain, à Tirlemont. On attendait beaucoup de lui : aussi n'eût-il qu'à demander pour devenir archiprêtre et doyen de son église. L'ambition le tourmentait. Les versions catholiques nous le montrent, à cette époque de sa vie, fort occupé à se faire des amis, flattant tantôt les chartreux, tantôt les jésuites, et se moquant de tout le monde, même de sa mère. Sans faire de lui un modèle de toutes les vertus, les versions protestantes réfutent quelques-unes de ces assertions. Elles attribuent plus volontiers son abjuration à un cri de sa conscience qu'au relâchement de ses mœurs. Il était inquisiteur de la foi; et, comme tel, ayant eu à discuter avec des hérétiques, des doutes s'élevèrent dans son esprit sur la manière dont l'Église entendait la question de l'Eucharistie et celle du mariage des prêtres. Peut-être eût-il, malgré cela, poursuivi ses rêves ambitieux, si Sibylle Styls, avec laquelle il entretenait des relations, ne l'eût point rendu père. Un sentiment nouveau, inconnu, envahit alors son âme et la gouverna. Aussi, un mariage, conclu en janvier 1530, à Mondorf, dans le duché de Berg, légitima-t-il son enfant. Boxhorn vint ensuite résider à Wermelskirchen, village voisin de Solingen, et y abjura la foi romaine dans l'église luthérienne. Il y avait près de dix ans qu'il était pasteur suivant la confession d'Augsbourg, quand il fut appelé

en cette qualité à Woerden. Là il justifia, en 1594, le proverbe qui dit : « Qui a changé changera ! » Devenu tout à coup calviniste, il réussit à entraîner par son exemple une partie de la population. Son collègue, Zegers Coninxbergen, contribua à ce succès peu honorable, et le petit-fils de notre personnage, Marc Zuerius dit Boxhorn, dans son *Theatrum sive Hollandiæ descriptio*, s'étend sur ces événements de manière à nous autoriser à y voir une mesure gouvernementale.

Le succès aveugle parfois; Boxhorn se permit, en 1600, d'attaquer en chaire le magistrat de Woerden, qui lui intenta une action en calomnie, et obtint sa destitution. Notre personnage vint à Bréda et y prêcha la doctrine de Calvin avec tant de succès que le consistoire de Woerden demanda aux états-généraux que son ancien pasteur lui fût rendu. Il ne fut point fait droit à cette supplique. Boxhorn avait conquis les bonnes grâces de Justin de Nassau, gouverneur de Bréda, qui s'arrangea de façon à le conserver auprès de lui. La prise de Bréda par les Espagnols, en 1625, lui fit perdre sa place de pasteur; il vint alors habiter Leide, où l'on suppose qu'il mourut.

La grande affaire de sa vie nous semble avoir été sa polémique avec Henri de Cuyck, professeur à Louvain, grand-vicaire et official de l'archevêché de Malines, et, plus tard, évêque de Ruremonde. Son thème favori, que les variations de la conscience n'entraînent point l'infamie, fut constamment défendu par lui avec une grande vigueur et une dignité assez rare parmi les polémistes de l'époque.

On a de Henri Boxhorn : 1^o *Apologeticus adversus Henricum Cuyckium*. Lugd. Bat., 1595, in-12. — 2^o *Anti-Cuyckius et Commentariorum de Eucharistiæ Harmonia libri tres, adversus Henrici Cuyckii Cancellarii Academia Lovaniensis orationem Paræneticam, Transsubstantiationem Pontificiam, Missæ Idolomaniam, et manducationem carnis Jesu Christi corporalem. Accessit justitia Reformationis, congregationisque Ecclesiæ Woerdanæ, ad Christianam communitatem,*

cum Hollandiæ et aliarum provinciarum Belgicarum Ecclesiis ex Dei verbo reformatis; Henrico Boxhornio theologo licentiato Lovaniensi, ministro Evangelii Jesu Christi auctore. Lugd. Bat., 1598, in-12.

— 3^o Un pamphlet flamand (*Idiomate Brabantico*), portant la date de 1605 et dirigé contre Henri de Cuyck, évêque de Ruremonde, le jésuite François Costerus et le pasteur luthérien Philippe Nicolai. Le Synode provincial de Hollande en supprima toute l'édition, sauf quelques exemplaires peut-être. — 4^o *Daniel, dat is, Gods oordeel voor de victorie en de triumph der waerheit, teghen het advys en de leughetael der boeken Johannis Goudae, Jesuwijts Mis ende woorden dienærs te Brussel, 2 Tim. 3-8. Ende gelyck Joannes en Jambres teghen Mosis stonden, alsoo staen dese ook teghen de waerheit.* Schiedam, 1613, in-4^o. — 5^o *Waerachtig verhael van de Disputatie ende Gespreck gehouden den 4^{den} january anno MDCXIII, tusschen D. Henricum Boxhornium, licentiæ et bediende des heil. Evangelii tot Breda, ende M. Peeter van Doorneik, licentiæ et paepspastoor in de Haghe by Breda.* Schiedam, 1613, in-4^o.

C. Rahlenbeek.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-8^o, t. I, pp. 410-416. — Foppens, *Bibl. Belg.*, t. II, pp. 845-844. — J.-G.-H. Rendlér, *Geschied. van Joh. Pistorius en der ev. luth. gemeente te Woerden, Utrecht, 1841*, in-8^o. — Hermans, *Bydragen oner Noord-Brabant*, t. I, pp. 340-42. — A.-J. Vander Aa, *Biogr. Wordenb.*, t. II, pp. 1,420-22.

BOCK (François DE), un des marins les plus habiles de Dunkerque, au XVII^e siècle, émigra à Ostende dès l'année 1646. C'est à lui, en grande partie du moins, qu'Ostende est redevable de la gloire d'avoir hérité de la puissance maritime de Dunkerque, tombée en 1658 au pouvoir de l'armée française, que soutenait une flotte de Cromwell. Dans une lettre adressée au roi Philippe IV, De Bock énumère les faits les plus importants de sa carrière de marin. Il s'y exprime ainsi : « Je ne rappellerai pas tous mes travaux et tous mes efforts depuis 1636, pour armer des vaisseaux et pour équiper des flottes qui furent, comme le disait le comte de Penaranda après le traité de Munster, le

« frein qui arrêta les excursions des
« Hollandais et qui contribua à faire
« conclure la paix. En quittant Dun-
« kerque pour nous fixer à Ostende, mes
« amis et moi, nous avons réussi à rele-
« ver la marine militaire, de telle sorte
« que la ville de Dunkerque, fameuse
« dans le monde entier, semble avoir
« émigré avec nous et être enfermée au-
« jourd'hui dans Ostende. En 1649,
« quatre de mes navires menacèrent Dun-
« kerque; deux années plus tard, j'en en-
« voyai quatorze croiser devant le même
« port, qui fut bloqué si étroitement
« pendant sept semaines que Neptune
« lui-même, porté par les tritons furieux,
« n'eût pu y pénétrer. En 1652, vingt-
« cinq vaisseaux que l'archiduc Léopold
« me chargea d'armer, coopérèrent acti-
« vement à la conquête de Gravelines, de
« Mardick et de Dunkerque. Enfin, pen-
« dant treize mois, j'empêchai que l'ar-
« mée française ne dévastât toute la par-
« tie occidentale de la Flandre, et je
« contribuai encore à faire échouer les
« Français dans leur entreprise contre
« Ostende. » Ce dernier fait mérite
« d'être rapporté avec quelques détails.
En effet, au milieu des revers des armes
espagnoles dans nos provinces, ce fut le
seul succès que put enregistrer don Juan
d'Autriche, et De Bock, qui en cette cir-
constance avait pris le nom d'Ægidius
Stapenius, y contribua beaucoup.

Si jusqu'ici De Bock nous apparaît comme un marin intrépide, nous allons le retrouver diplomate non moins habile dans ses négociations avec le cardinal de Mazarin. Ce prélat, ayant formé le projet de s'emparer d'Ostende par trahison, s'était adressé à cet effet à un colonel nommé Sébastien Spindeleer; ce dernier, attaché à De Bock par les liens de la reconnaissance et tout dévoué au roi Philippe IV, feignit d'écouter les propositions du cardinal et fut envoyé par lui à son allié Cromwell. Spindeleer, dès qu'il connut les desseins de Mazarin et de Cromwell, les communiqua à De Bock et se concerta avec lui sur le moyen de les faire tourner à la honte de leurs ennemis. Voici les principales clauses du traité qu'ils conclurent

avec Mazarin : « Le roi de France en verra une flotte montée par huit cents hommes de troupes, que les conjurés s'engagent à introduire dans la ville à un signal convenu. Ces troupes seront placées sous les ordres du maréchal d'Aumont, qui remettra à Spindeleer deux cent mille florins à son entrée dans le port d'Ostende. Toutefois, Spindeleer conservera le commandement absolu de la ville jusqu'à ce qu'une nouvelle somme de quatre cent mille florins lui ait été comptée au nom du Roi. Les propriétés seront respectées et tous les privilèges de la ville seront confirmés. Les habitants d'Ostende pourront s'établir dans n'importe quelle partie du territoire français et auront accès à tous les emplois et charges publiques. »

Le maréchal d'Aumont ayant été investi, sur l'ordre exprès du Roi, du commandement de l'expédition, Mazarin envoya à Ostende deux personnages chargés de surveiller les menées des conjurés.

Pour satisfaire aux réclamations du peuple adroitement excité par les conjurés et pour inspirer plus de confiance aux Français, on fit sortir de la ville quelques troupes, qui y rentrèrent de nuit, augmentées de plusieurs compagnies, et se cachèrent dans les principaux couvents. Alors éclate une nouvelle émeute, dirigée par Spindeleer et De Bock. On s'empare de Marc d'Ognate, bourgmestre du Franc, qui avait consenti à jouer le rôle de gouverneur, et on le charge de fers en attendant l'arrivée du maréchal d'Aumont. Les principaux forts tombent bientôt aux mains des révoltés et le drapeau français, hissé au sommet d'un bastion, est salué des cris de : Vive la France ! Sur ces entrefaites, le maréchal français, instruit de ce qui s'est passé dans Ostende, annonce à Mazarin que le succès le plus complet a couronné ses efforts ; il s'avance avec une flotte composée de dix vaisseaux de guerre ; mais à peine est-il entré dans le port, que le drapeau français est abattu et la flotte attaquée de toutes parts. Douze cents hommes, tant Anglais que Français, périrent ou furent faits prisonniers. Parmi ces der-

niers se trouvait le maréchal d'Aumont lui-même. Ce désastre de l'armée française eut des conséquences fort graves. En effet, comme le dit De Bock dans la relation qu'il nous a laissée, pendant treize mois, Cromwell et Mazarin éprouvèrent des pertes considérables tant en soldats qu'en vaisseaux et en argent, et la France, unie à l'Angleterre, perdit tout espoir de conquérir la Flandre. La relation de ces faits, écrite par De Bock lui-même, est conservée en manuscrit à la Bibliothèque royale de la Haye.

De Bock, en considération du dévouement dont il avait fait preuve envers le roi Philippe IV, fut nommé membre du conseil de Flandre.

BON ALBÉRIE DE CROMBRUGHE.

BOCK (*George*), humaniste du XVII^e siècle, originaire d'Arlon dans le Luxembourg, petite ville où étaient nés plusieurs savants de ce duché ayant fleuri dans le même siècle, par exemple, François et Jérôme Busleiden, Barthélemy Masson, dit Latomus, professeur de langue latine au collège de France à Paris. Comme Paquot l'a fait observer, G. Bock n'est pas mentionné dans les livres de nos polygraphes les plus connus ; c'est bien à ce philologue luxembourgeois, cependant, qu'appartient le recueil latin de vers et de prose intitulé : *Georgii Bock, Arlonensis lucubrationes; videlicet, Elegiæ, Epigrammata, et libellus de Virorum Romanorum notis et nominibus* (Basileæ, Henr. Petrus, 1540, in-4^o). On croirait que Bock était en relation avec des philologues de Suisse, qui faisaient imprimer leurs ouvrages à Bâle, s'il n'a pas résidé lui-même dans cette ville, fière de ses érudits et de ses imprimeurs à l'époque de la Renaissance. Henri Petri eut quelque célébrité comme imprimeur, après les Froben et du vivant d'Oporinus ; vers 1560, il fut chargé par le conseil de Bâle d'organiser la Bibliothèque de l'Université de cette ville, enrichie des livres des nombreux monastères supprimés sur son territoire.

FÉLIX NÈVE.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas*, éd. in-fol, t. 1, p. 210.

BOCK (VAN), BOEKEL ou **BOUCK**, peintre d'animaux, de portraits et de

figures; on n'a pour ainsi dire aucun renseignements sur cet excellent élève de François Snyders. Il est plus connu en France qu'en Belgique, et c'est probablement dans le premier de ces pays qu'il passa la plus grande partie de sa vie. Il mourut à Paris, à l'Hôtel-Dieu, en 1673. On peut conclure de là que son talent ne lui donna point la fortune; il ne paraît pas cependant qu'il resta obscur, car on le trouve cité dans le poème de l'abbé de Marolles, sous le nom de Van Boucle.

Après une nomenclature d'artistes que, selon l'auteur, « on peut louer » vient la strophe que voici :

En ce rang on peut mettre, avec Jacques Bologne,
Et Frédéric Scalberge, Henri Gascard, Courtois,
Morillon, et Van Boucle, et Riche pour ses bois;
Quant à Robert Vauguier, on aime sa besongne.

Van Bock ou Van Boekel est le digne élève de son célèbre maître; ses animaux ont tout à fait la *maestria* flamande. Le Louvre possède de lui un *Valet gardant du gibier*. Ce personnage tient un panier dans lequel sont des bouteilles, et il est entouré de chiens; près de lui, un chevreuil, une bécasse, un héron, etc. Le tableau, peu authentique, acquis à Paris, en 1745, pour le Musée de Dresde, représente un *Vieillard à barbe grise*; il ne rentre pas dans le genre ordinaire du maître. Le catalogue de Dresde dit : « Peut-être de Van Bouck, élève de Snyders. » Nous n'osons pas admettre cette attribution. Ad. Siret.

BOCK (Olivier), BOUCK ou ALOSTANUS, pédagogue, né au XVII^e siècle, à Alost, et mort à Heidelberg. Il était depuis plusieurs années professeur de littérature latine à l'Université de Heidelberg, quand il revint en Belgique, au mois de septembre 1563, pour régler certaines affaires particulières. On surveillait alors avec grand soin les émigrés, les bannis et les étrangers. On sut que Bock s'était rencontré à Anvers avec un personnage fort remuant, appelé Klebitius, et qui passait pour être un agent secret de l'Électeur palatin. Leur mission est demeurée un mystère. Nous savons seulement que ces deux amis s'exprimaient très-franchement sur le compte

du cardinal, et qu'ils allaient au-devant des discussions religieuses. Une femme dite la grande Marguerite, qui rendait où elle pouvait service aux inquisiteurs, les dénonça. Klebitius se déroba aux poursuites, mais Bock fut arrêté avec le ministre calviniste Christophe Desmedt que l'on tenait pour son ami. L'Électeur palatin fut aussitôt prévenu. Ce souverain envoya l'un de ses conseillers à la cour de Bruxelles, invita le comte d'Égmont, son parent, à ne point épargner les démarches en faveur du prisonnier, et manda, en outre, au margrave d'Anvers, que Bock n'était pas seulement un savant estimable, mais encore son sujet. Ce ne fut qu'au bout d'une année, le 1^{er} septembre 1564, et après bien des sollicitations et des promesses, que Bock, malade et presque mourant, fut rendu à la liberté. Ses pieds pouvaient à peine le porter tant ils étaient meurtris par le poids et le frottement des chaînes. On soupçonna quelque visiteur malintentionné de lui avoir donné du poison dans sa prison, car à peine fut-il revenu en Allemagne qu'il mourut. On a de lui une épître consolatoire, écrite en flamand, et adressée du fond de sa prison à ses coreligionnaires. Elle a été traduite en français par Gui de Brès, et réimprimée dans la langue originale plus de vingt fois depuis trois cents ans. C. A. Rahlenbeek.

Ad. van Haemstede, *Hist. der vromer Martelaren*. Amst. 1637, pp. 345-45. — *Hist. ende geschied. van de verradelycke ghevangnisse der vromer ende godsaligher mannen, Christophori Fabritii ende Oliverii Bockii*. s. l. 1563, in-8°. — J. Crespin, *Histoire des martyrs persécutéz*, etc., s. l. 1597. — J.-F. Hantz, *Geschichte der Univ. Heidelberg*. Mannheim, 1864, in-8°.

BOCKELIUS (Jean), médecin, né le 1^{er} novembre 1535, mort le 21 mars 1605. Voir BOECKEL (*Jean van*).

BOCKHORST (Jean van), peintre d'histoire, surnommé *Langhen-Jan*, à cause de sa haute taille, naquit vers 1610, en Flandre, selon les uns, à Munster, en Westphalie, selon d'autres. Il mourut à Anvers, le 21 avril 1668 et fut inhumé dans l'église collégiale de Saint-Jacques. « Bockhorst était issu d'une « bonne famille, dit Descamps, son « éducation ne fut point négligée, mais

« comme on reconnut en lui des dispositions décidées pour la peinture, ses talents naissants furent heureusement confiés à Jacques Jordaens. » Sous un tel maître, le jeune Bockhorst fit des progrès si rapides, qu'en peu de temps ses tableaux excitèrent l'admiration générale. Ses compositions, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, portent une empreinte ascétique que l'on ne rencontre que très-rarement dans les œuvres des plus grands peintres de cette époque. Chez Bockhorst, le sentiment religieux domine. Sa foi profonde se reflète dans toutes ses œuvres. Ses compositions sont largement conçues, bien traitées et correctement dessinées. Sa touche est vigoureuse et hardie, son coloris brillant et harmonieux. Ses figures sont belles, pleines d'expression et de dignité et presque toujours bien groupées. Faut-il s'étonner qu'avec des qualités aussi éminentes on ait comparé les œuvres de ce maître à celles de Van Dyck, dont il s'était du reste parfaitement approprié la manière ?

Les toiles les plus remarquables de Bockhorst sont à Gand, dans l'église paroissiale de Saint-Michel ; elles représentent : *Saint Hubert chassant le cerf dans la forêt des Ardennes* ; *le Symbole du triomphe de la loi nouvelle sur la loi ancienne* ; *le jugement de David repentant et la Délivrance des âmes du Purgatoire*, petite esquisse. L'église paroissiale de Saint-Jacques possède *le Martyre de saint Jacques* et l'église conventuelle des Récollets *l'Apparition de la Vierge à saint Antoine de Padoue*.

A Anvers, où Bockhorst habitait une maison située dans le *Hopland* (rue Houblonnière), on a de lui un magnifique tryptique dont le panneau principal représente *la Résurrection du Sauveur*, celui de droite *l'Annonciation de la Sainte-Vierge* et celui de gauche, *l'Ascension de Jésus-Christ* ; cette belle composition appartient au Béguinage. A l'ancienne église des Augustins on conserve une grande toile, *l'Invention de la croix* ; à l'hospice Terninck trois petites toiles allégoriques, représentant *la Foi, l'Espérance et la Charité*, et au

Musée *le Couronnement de la Sainte Vierge*, que Bockhorst exécuta pour l'abbaye de Saint-Bernard.

Ces compositions ne sont pas les seules que l'on connaisse de ce maître. Ses biographes citent encore, une *Adoration des Mages*, qui se trouve à Bruges ; un *Martyre de saint Étienne* et un *Martyre de saint Maurice* appartenant aux églises de Lille. L'église conventuelle des Carmes déchaussés, à Anvers, possédait autrefois un tableau représentant *le prophète Élie apparaissant à sainte Thérèse*. Le monastère des Annonciades de Gand, fondé en 1624, commanda en 1664, à Bockhorst, une *Annonciation* pour orner le retable du maître-autel de son église. A Loo on avait de ce maître un *Calvaire* d'une grande beauté et à la Haye une toile représentant *Esther devant Assuérus*. Le prince Charles de Lorraine estimait à une haute valeur un *Martyre de saint Georges*, qu'il possédait de ce maître.

Citons enfin une grande composition qu'il exécuta pour l'abbaye de Tongerlo ; elle représentait un groupe d'*anges portant au ciel l'effigie de saint Dominique*. Pour rendre plus exactement les traits de l'illustre fondateur de l'ordre des frères prêcheurs et du Saint-Rosaire, Bockhorst partit pour l'Espagne, d'où il rapporta le portrait du saint entièrement achevé, qu'il appliqua ensuite dans le médaillon que les anges enlèvent.

Comme Van Dyck, Bockhorst excellait à peindre le portrait ; mais ceux qu'il a laissés sont peu nombreux. Il ne traitait que rarement des sujets profanes, et il est facile de voir que l'histoire sacrée avait seule le pouvoir d'inspirer son génie. Il menait une vie austère et quelques écrivains assurent qu'il porta l'habit ecclésiastique jusqu'à la fin de ses jours.

Kervyn de Volkaersbeke.

Descamps, *Vie des Peintres*, t. II, p. 172. — *Catalogue du Musée d'Anvers*, 1837, p. 551. — Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*, t. II.

BOCC (*Ambroise DE*) ou **BOCHIUS**, écrivain ecclésiastique, né à Audenarde, en 1591, et mort à Cologne, le 27 juillet 1635. Il entra, à Gand, dans l'ordre des Augustins. Après avoir pris le grade

de docteur en théologie à l'Université de Cologne, il enseigna cette science, à Louvain, aux religieux de son ordre, et remplit successivement les fonctions de prieur à Ypres, à Anvers et à Cologne. Pendant qu'il résidait dans cette dernière ville, il était, en même temps, visiteur et définiteur de son ordre pour la province de Cologne. Il y mourut à l'âge de quarante-cinq ans, emporté par la peste, après avoir passé vingt-neuf ans dans la vie religieuse. Bochius était un savant distingué; il avait des connaissances variées en théologie, en histoire, et possédait à fond les langues flamande, française, espagnole, italienne, latine, grecque et hébraïque. Il a laissé en manuscrit plusieurs mémoires relatifs aux sciences sacrées et historiques, ainsi qu'un *Commentaire sur le Pentateuque*; il a également traduit de l'espagnol en flamand un abrégé de la vie et des miracles de saint Thomas de Villeneuve, imprimé à Bruxelles, en 1621, chez Jean Pepermans, sous le titre de : *Een cleyen beworp des levens ende miraekelen van den H. Thomas van Villanova, gheseyt den almoessenier, wt de orden van S. Augustyns Eremyten, artsch-bisschop van Valence, predikant van synre Keyserlyke Majesteyt Carolus V, gheswooren patroon van de vermaerde Universiteyt van Alcalá in Spaguien, ghetrocken wt de historie die hier van heeft beschreven den eerw. Vader B. Michiel Salon, doctoer in der Godtheyt, etc., ende verduytscht door B. A. B., alle beyde van de selfste S. Augustyns orden*. Ce volume, de 166 pages et imprimé en caractères gothiques, est d'une rareté excessive.

E.-H.-J. Reusens.

Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale. — Hartzheim, *Bibliotheca Cottoniensis*, p. 15. — Tombeur, *Bibliotheca Belgica*, etc., p. 145 — Ossinger, *Bibliotheca Augustiniana*, p. 137. — Paquot, *Fusti academici*, t. II, Ms. de la Bibliothèque royale, n° 47368, p. 166.

BODEGHEM (*Louis VAN*) ou **BOEGHEM**, architecte, né à Bruxelles vers l'année 1470, mort en 1540. Ce grand artiste, sur lequel on n'a encore publié aucun travail important et dont le nom a été maintes fois défiguré par les écrivains

étrangers (1), est appelé indifféremment, dans les documents, *Lovyck* ou *Lodewyck van Boeghem* (1496), *Van Bueghem* (1497-1498), *Van Bodeghem* (1503-1504, 1525), *Van Boedeghem* (1520, 1524, 1525), *Van Bueghem* (1503, 1558) ou *Van Bodeghem*. Il signait *Lowyck van Boghem*, évidemment par contraction pour *Van Bodeghem*, du nom d'un village (Bodeghem ou Beughem-Saint-Martin) voisin de Bruxelles, d'où sa famille était sans doute originaire.

Dès le commencement du xve siècle on trouve des Van Bodeghem habitant Bruxelles et inscrits dans le métier des maçons, des tailleurs de pierres, des sculpteurs et des ardoisiers. En 1413, un tailleur de pierres, Jean van Buedeghem, figure dans la confrérie de Saint-Jacques, de cette ville. Le père de Louis s'appelait Liévin van Boeghem dit De Neve (le même Liévin van Boedeghem qui fut reçu bourgeois de Bruxelles en l'année 1468-1469⁹), et sa mère Marguerite de Wespelaer. Liévin était non-seulement un marchand et un tailleur de pierres, mais encore un sculpteur de quelque renom. En 1486, il exécuta, pour la grande salle de l'hôtel de ville de Bruges, une statue de la Vierge, entourée du duc Charles le Téméraire, de Marie de Bourgogne et du roi Maximilien. L'indication du lieu de la naissance de Louis nous est fournie par la chronique manuscrite de Rouge-Cloître, écrite par Van Opstal, où on le qualifie de « célèbre architecte bruxellois... »

A la fois maçon, tailleur de pierres et marchand de pierres, Van Bodeghem débuta par des travaux obscurs, mais qui préparèrent sa célébrité et commencèrent l'édifice de sa fortune. En 1503, il était employé par le comte de Nassau aux travaux de son palais (l'ancienne cour, renfermant actuellement les musées) avec deux autres artistes, également appelés à parcourir une brillante carrière : Henri van Pede, l'architecte de l'hôtel de ville d'Audenarde, et Laurent Kelderman. Un jour, tous trois se trouvaient à l'auberge dite *la Bourse* (*de Borse*), au

(1) Baux le nomme Van Bogen, le *Magasin pittoresque* de l'année 1850, p. 21, Wamboghem.

marché, à Bruxelles, lorsque Jean Hincckaert, l'un des sergents de l'ammunie, y arrêta un particulier que l'on accusait d'avoir tiré son couteau, et lui prit son épée. Van Pede et ses compagnons arrachèrent l'arme à Hincckaert et le blessèrent. Cette affaire aurait pu avoir des suites graves, si le comte de Nassau n'avait usé de son influence en faveur de ses « ouvriers » (*wercklieden*) ; grâce à lui, ils en furent quittes pour une amende de soixante couronnes de vingt-quatre sous (ou dix-huit livres de gros). Nous ne citons cette anecdote que pour faire remarquer combien le caractère énergique, violent même de Van Bodeghem, se révèle déjà dans cet incident de sa jeunesse.

Les fonctions importantes auxquelles notre artiste fut bientôt appelé témoignent de l'estime que l'on avait conçue pour ses talents. Il fut nommé arpenteur ou mesureur juré du duché de Brabant : une première fois, avec Jean De Raet, le 13 mai 1507 ; une seconde fois, le 16 mars 1517-1518 ; après avoir été à deux reprises remplacé en cette qualité par Jean van Aelst : d'abord le 5 juin 1512, puis le 18 mars 1517-1518, il résigna ces fonctions en faveur de Michel van Veenen (le 1^{er} mars 1524-1525). A la mort d'Antoine Kelderman, il devint maître des maçonneries ou architecte du prince en Brabant et dans le pays d'Outre-Meuse, au traitement annuel de 20 livres de gros (commission en date du 13 octobre 1512, confirmée le 15 décembre 1515), et conserva cet emploi jusqu'à sa mort ; il eut pour successeur Pierre van Wynhoven. Henri van Pede, alors architecte de la ville de Bruxelles, lui fut donné pour lieutenant ou suppléant le 27 février 1525-1526.

De cette époque datent les travaux qui assignent à Van Bodeghem une place considérable dans nos annales architectoniques. Kelderman avait commencé le bel édifice, appelé la Maison du Roi ou Maison au Pain (*Broothuys*), qui fait face à l'hôtel de ville de Bruxelles ; Van Bodeghem en continua la construction ; ce fut lui qui fit le plan de la distribution intérieure, mais il ne put continuer à s'occuper de cet édifice avec assiduité,

Marguerite d'Autriche, gouvernante générale des Pays-Bas, ayant jeté les yeux sur lui pour une tâche plus grandiose. Son ami Van Pede prit alors la direction des travaux de la Maison du Roi, qu'il conduisit jusqu'à leur entier achèvement.

M. Baux, l'archiviste du département de l'Ain, est le premier qui restitua à Van Bodeghem l'honneur d'avoir construit la basilique de Brou, tandis que d'autres écrivains français attribuaient cette gloire à Jean Perréal, de Paris. On soutint que celui-ci composa les dessins de l'église et du couvent adjacent, dirigea et mena à entier achèvement l'édification des bâtiments claustraux et commença l'église, qu'il fut forcé d'abandonner, ayant été appelé en France pour le service du roi. Van Bodeghem, à ce que l'on ajoute, se borna à reculer de quelques pieds le tracé ordonné par son prédécesseur pour le creusement des fondations ; Marguerite resta si éprise des dessins de Perréal que par son testament elle ordonna, dans le cas où elle ne vivrait pas assez longtemps pour voir l'édifice terminé, d'en suivre les indications après sa mort.

L'erreur de ceux qui ont soutenu cette thèse est évidente. L'aspect seul de l'église de Brou leur donne un éclat démenti. En effet, ainsi que le fait remarquer un écrivain français, c'est une œuvre flamande dans son ensemble comme dans ses détails. « Le voyageur qui a visité
 « Anvers, Bruges, etc., reconnaît sur le
 « champ la parenté de l'église de Brou
 « avec les constructions de style flamand.
 « Les églises de notre voisinage qui se
 « rapprochent le plus de son époque
 « n'ont aucun des caractères spéciaux qui
 « distinguent l'église de Brou. Celle-ci
 « est tout à fait à part, avec ses ouvertures
 « en cintre surbaissé, sa colonne cou-
 « dée, sa fusion du lobe et de la pyra-
 « mide tangente à l'ogive, ses colonnes
 « divisées en deux parties par des col-
 « liers, le pignon suraigu de sa façade,
 « dont les côtés sont composés de deux
 « courbes chacun et qui cache le toit
 « par son développement. »

Les pièces officielles confirment pleinement l'opinion de M. Baux. On lit en

effet, dans un exposé des travaux qui avaient été effectués à Brou à la date de 1522, que ce fut Van Bodeghem qui jeta les fondements de toute l'église, du clocher, du grand portail; qu'il bâtit le chœur, les chapelles, le transept ou croisée, avec ses deux portails; que ce fut par ses soins et sous sa direction que les ogives de la croisée et de la nef furent exécutées, le clocher élevé jusqu'à la hauteur du faitage, les sépultures construites, le retable de la chapelle de la Vierge sculpté, nombre de statues entreprises et achevées. Pendant les années suivantes, l'entreprise continua à être poussée avec énergie et fut enfin achevée.

Si les splendides tombeaux de Marguerite d'Autriche et de son époux, le duc Philibert de Savoie, avec les ornements qui les surchargent, sont dus à l'habile ciseau de Conrad Meyt, ce fut Van Bodeghem qui en conçut le dessin, et lorsque Conrad se chargea de ce travail et accepta les conditions qu'on lui offrit, ce marché fut conclu en présence, non-seulement de la duchesse et de ses principaux conseillers, mais encore de « maître Louis van Boghen, commis » par ma dite dame à la conduite de « l'édifice de Brou. » (14 avril 1526.) Van Bodeghem et Meyt ne vécurent pas en bonne intelligence, et plus d'une fois il fallut intervenir entre ces deux artistes, également fiers de leur talent, également susceptibles.

Van Bodeghem s'occupa également des splendides vitraux qui garnissent les vastes fenêtres de la basilique. La somme de soixante-trois livres quatorze sous de gros lui fut payée, en l'année 1526, pour quatre et grandes « belles verrières, » dont trois furent placées « au croison du » cœur » et une « dans la chapelle d'icelle » lez ledit cœur. »

C'est donc à juste titre qu'on revendique pour Van Bodeghem l'honneur d'avoir élevé ce temple, l'une des merveilles de la France orientale. C'est avec un orgueil légitime, quoique peut-être excessif, qu'il fit sculpter sur la façade les quatre vers suivants, dont le sens est aussi obscure qu'empathique :

*Conceptit mater, Philibertus parturiebat,
Mox uxor peperit, sed genitore carens,
Adfuit obstetrix Lodovicus, quo duce, fatus
Editus eternum conspiciendus erit.*

C'est-à-dire : « Une mère l'a conçu » (il s'agit de l'édifice); Philibert l'enfanta. Mis au monde par une épouse, il lui manquait un père, lorsque Louis se présenta comme accoucheur; par ses soins, le fœtus, entré dans la vie, put contempler l'éternité. »

Du Saix, qui a écrit l'oraison funèbre de Marguerite et qui fut probablement l'auteur de cette pédantesque inscription, qualifie Van Bodeghem de « très-savant géomètre et architecte » (*prætantissimo illi geometræ nec inferiori architecto Ludovico*). Dans un poème spécialement consacré au temple de Brou, il lui prodigue des louanges exagérées :

Sur tous ceulx Loys maistre sera.

Vitruvius, le maistre charpentier,
N'eust à cestuy donné escharpe entier
N'y atouche, mais perdu contenance,
Et d'ung Flamand eust suivy l'ordonnance.
Archimédès, le Syracusien,
Pausanias, le Grec Césarien,
Qui l'ont vaincu en la géografie
Et desquelz tant Grèce se glorifie,
Eussent notez ses lignes et pourtraictz.

En compulsant les documents se rattachant à la construction de l'église de Brou, on rencontre le nom de Van Bodeghem, accompagné des qualifications les plus glorieuses; ici c'est : « noble » maître Louis de Boghen, architecte « de tout l'édifice de Brou » (*nobilis magister Ludovicus van Boghen, architector totius ædificii de Brou*); là : « noble » maître Louis, maître et directeur principal des travaux de Brou » (*nobilis magister Ludovicus, magister et rector præcipuus operum de Brou*). Enfin la renommée populaire, devant une trop tardive réhabilitation, associa le nom de l'édifice à celui de l'architecte, qu'elle baptisa Louis de Brou.

La mort de Marguerite d'Autriche fut un coup fatal pour Van Bodeghem; cette princesse l'aurait sans doute largement récompensé si elle avait vécu. L'église de Brou ne fut consacrée que le 22 mars 1532, deux ans après que Marguerite avait cessé de vivre. A peine terminée,

elle fut laissée dans l'abandon et il fallut d'actives et de nombreuses démarches pour obtenir du gouvernement les sommes indispensables à sa conservation.

L'église de Notre-Dame de Bourg, non loin de Brou, s'était écroulée au mois de décembre 1514. Les magistrats de cette ville, émerveillés de la science de maître Louis, se décidèrent à attendre son retour avant de prendre une résolution au sujet des travaux de restauration. L'architecte bruxellois s'aboucha, en effet, avec eux, mais ses plans ne furent pas adoptés. Toutefois, en 1536, se trouvant en présence de nouvelles difficultés, on se rappela ses propositions et on résolut de les suivre pour la restauration du chœur de l'église.

Quoique Van Bodeghem passât souvent ses étés dans la Bresse, on ne l'oubliait pas dans sa patrie, où son intervention était souvent réclamée, lorsqu'il s'agissait d'examiner des travaux considérables de maçonnerie ou d'en constater l'achèvement. Ce fut lui qui présida la commission qui visita, en 1525, les travaux de la Maison du Roi; ce fut encore lui qui, avec deux autres experts, examina la partie de la tour de l'église d'Anderlecht dont la construction était due à maître Matthieu Kelderman, de Louvain, Jean Looman et Jean Ooge, et qui déclara, le 26 février 1525-1526, que ceux-ci avaient reçu cent cinquante florins de plus qu'on n'aurait dû leur payer.

Chargé par Marguerite d'Autriche de tracer les dessins du monument du frère de cette princesse, François, mort tout jeune à Bruxelles, notre architecte acheta, le 3 mars 1524-1525, par-devant les échevins de Bruxelles, une sépulture de marbre noir qui appartenait à un maître de carrières dinantais. Le monument fut sculpté par Guyot de Beaugrand et décora jusqu'à la fin du siècle dernier l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg.

En 1532, on demanda à Van Bodeghem un plan pour la nouvelle chapelle du Saint-Sacrement dans l'église des Saints Michel et Gudule, mais son projet n'obtint pas la préférence. En 1534, de concert avec le charpentier, maître Guillaume Zegers, il visita l'emplace-

ment sur lequel l'empereur Charles-Quint voulait faire ériger la nouvelle galerie de son palais de Bruxelles, galerie dont notre architecte fit le plan et surveilla la construction. Il exécuta un grand nombre de travaux de second ordre dans les bâtiments dépendant du domaine et fut, notamment, chargé de réédifier la tour des Chartes, au château de Vilvorde, qui avait été incendiée par la foudre. Il mourut, en 1540, alors que l'on travaillait encore à cette tour, et ce fut son successeur, Pierre van Wynhoven qui contrôla les dernières fournitures faites par les entrepreneurs.

Van Bodeghem s'était fiancé à Anne van Aelst dite *Tote*, le 30 août 1496. De son mariage naquit, entre autres enfants, un fils nommé François, qui fut l'un des conseillers de la ville de Bruxelles en 1555 et en 1559 et de qui descend la noble famille des vicomtes de Beughem. Un arrière-petit-fils de François, Jean-Ferdinand de Beughem, devint évêque d'Anvers.

Van Bodeghem habitait à Bruxelles rue de Laeken, à l'endroit de cette rue où s'opère la jonction des rues actuelles du Canal et du Pont-Neuf. Les receveurs et commis à la police de cette ville lui cédèrent, le 26 mars 1520 et moyennant un cens annuel de cinq florins, le bâtiment qui s'élevait en cet endroit en travers de la voie publique et que l'on appelait la *Petite porte de Laeken*. Il possédait aussi une habitation à Laeken. Son goût pour les arts est attesté par le beau livre d'heures, daté de 1526, que l'on conserve au séminaire épiscopal de Bruges et dans lequel on rencontre, tantôt son nom : *Louich van Boghem*, tantôt les lettres *Louis V. Bhé*, tantôt les initiales *L. V. B.*, à côté d'un écusson portant d'or à trois bandes d'azur. La devise *Jusques à la fin* rappelle à notre souvenir que, chargé d'un travail colossal, Van Bodeghem ne sentit jamais défaillir son courage et que Marguerite d'Autriche n'eut pas à se repentir de la préférence qu'elle lui avait accordée.

Alphonse Wauters.

Archives du royaume de Belgique et Archives de la ville de Bruxelles. — Baux, *Recherches his-*

toriques et archéologiques sur l'église de Brou. Bourg, 1844, in-8°. — Histoire de Bruxelles et Histoire des environs de Bruxelles, passim. — Messenger des sciences historiques, passim. — Annales de la Société d'émulation de Bruges, t. II, p. 163.

BODSON (Nicolas-Henri-Joseph), fils de Jean-Joseph Bodson et de Dieudonnée Lohest, naquit à Liège, le 5 mai 1766, et mourut dans cette ville, le 31 mars 1829. Nicolas Bodson, comme tous les artistes musiciens liégeois qui ont fait leurs études avant la suppression de la principauté de Liège, a jouté, à Rome, d'une bourse au collège liégeois de la fondation d'Archis (1696). De Rome, il se rendit à Naples où, suivant une tradition conservée dans sa famille, il occupa une place de maître de chapelle. Plusieurs de ses compositions sont datées de Naples. Il y occupait un appartement dans la *Strada rosa* en 1790. L'époque de son retour définitif à Liège n'est pas certaine. En 1792, la Société libre d'Émulation offrit un concert au général Dumouriez. Bodson le dirigea et y fit entendre deux morceaux de sa composition : *l'Hymne civique* et *l'Hymne à l'Être suprême*. Il n'a jamais eu d'autre titre à Liège que celui de professeur de musique. Il remplissait au théâtre la partie d'alto. Malgré l'exiguïté de ses ressources, il fut constamment l'appui et le soutien de sa famille. Ses neveux en ont conservé le souvenir et en parlent avec reconnaissance. Il était célibataire. Les actes de décès de l'état civil et de la paroisse de Saint-Martin ne laissent aucun doute à cet égard. Cependant il se présente ici une difficulté que je n'ai pu résoudre.

En l'an VI de la République, Henri Hamal proposa au gouvernement français l'établissement d'une école de musique, à Liège. (Tous les documents relatifs à cet objet et les notices de Hamal sur les musiciens célèbres du pays de Liège se trouvent réunis à la Bibliothèque de l'Université de Liège.) L'administration centrale du département de l'Ourthe appuya cette proposition auprès du ministre de l'intérieur et joignit à sa lettre une note sur trois artistes qu'elle signalait à l'attention du gouvernement. C'était Moreau, maître de chapelle de la

collégiale de Saint-Paul, Henri Hamal, maître de chapelle de la cathédrale, et Bodson. Voici textuellement ce qui concerne ce dernier : « Le troisième est le « citoyen Bodson, compositeur, musicien habile, rempli de talents, musicien distingué. Il est père d'une nombreuse famille et également réduit à la misère par la suppression des chapitres. Il mérite la bienveillance du gouvernement par son patriotisme et les productions de musique qu'il a quelquefois fait entendre dans nos concerts. C'est aussi en Italie qu'il a acquis ses connaissances. » Il s'agit ici d'un Bodson, père d'une nombreuse famille, tandis que Nicolas Bodson était célibataire. S'agirait-il de deux personnages différents? Il y a eu, en effet, d'autres Bodson professant la musique. Jean-Joseph Bodson, père de Nicolas, était carillonneur de Saint-Lambert. Il est mort à Liège, le 8 mars 1826, âgé de quatre-vingt-trois ans. Henri Bodson, oncle de Nicolas, est qualifié de *musicien de profession* dans son acte de décès. Il est mort le 22 novembre 1816, âgé de quatre-vingt-deux ans. La note de l'administration centrale se rapporterait-elle à l'un de ceux-ci? Ce qui nous en fait douter, c'est que nous n'avons connaissance d'aucune composition de ces musiciens. M. Terry, professeur de chant au Conservatoire de Liège, qui possède des documents si nombreux et si précieux sur les artistes liégeois, assure qu'il n'a jamais trouvé de trace d'un compositeur du nom de Bodson autre que Nicolas. Ses neveux supposent que Nicolas Bodson étant, en effet, le soutien de toute sa famille et ayant étudié la musique avec la perspective d'occuper un emploi dans l'une des églises supprimées, a pu recevoir le titre de *père d'une nombreuse famille réduit à la misère par la suppression des chapitres*. Cette erreur est possible. Quoi qu'il en soit, les œuvres que nous allons énumérer sont certainement de Nicolas Bodson et portent toutes l'initiale N. : 1^o *Missa 1^{ma} per soprano, tenore e basso con organo obbligato in ut*. Liège, André. — 2^o *Missa seconda per soprano, tenore e basso con organo obbligato, in sol*. Liège, Duguet. — 3^o *Missa terza*,

id., en *fa.* Liège, Gout. — 4^o *Une messe* en *ut*, à deux voix, avec accompagnement d'orgue *ad libitum*, imprimée en caractères de plain-chant dans le recueil de motets de M. Plateus, curé de Burdine. — 5^o *Motets*. 1. *Verbum caro*, pour soprano ou ténor, en *fa.* 2. *Litanies*, en *fa.* 3. *Cantant montes*, en *ut*. 4. *Tantum ergo*, à deux voix; *genitori*, à trois voix, en *si.* 5. *Ave Maria*, en *sol*, à trois voix égales. 6. *Mi Jesu*, pour soprano et ténor, en *fa.* 7. *Ecce panis*, en *fa.*, pour deux voix égales. 8. *Bone Jesu*, en *fa.*, pour deux voix. Ces messes et ces motets ont été réimprimés à Liège (Muraille, etc.). Outre ces compositions qui sont dans le commerce, M. Terry en possède d'autres qui sont autographes et dont il a bien voulu nous donner la liste. — 6^o *Missa terza* (sic) *concertata*, en *re*, *per quattro voci*, partition d'orchestre autographe portant le millésime de 1793. — 7^o Un opéra intitulé : *le Derviche* ou *l'Isle des Femmés*, représenté à Liège, le 22 pluviôse an VIII. Opéra en un acte, paroles de M. de Sainte-Foix. Parties d'orchestre et de chant autographes. — 8^o *L'Hymne à la paix*, chanté au concert gratis, le 9 germinal an IX, paroles du citoyen Becco, idem. — 9^o *Li Raskignou'*, cantate, partition d'orchestre autographe. Au bas du titre on lit : *Neapoli*, 1790, *Sda Rosa al 4^o appartamento*. — 10^o *Hymne civique*, id. — 11^o *Hymne à l'Être suprême*, paroles du citoyen Douville, id. — 12^o *Scène* pour voix de soprano, idem.

Comme compositeur, Nicolas Bodson est fort estimé. Ses œuvres de musique sont populaires. Sa musique est simple et correcte. On y rencontre des traits intéressants et originaux. Après bientôt soixante-dix ans de leur publication, la plupart d'entre elles n'offrent rien de suranné.

Le chanoine T.-J. Devroye.

BODUOGNAT, chef des Nerviens, ne

nous est connu que par la sanglante et glorieuse bataille livrée aux Romains, l'an 57 avant Jésus-Christ, sur les bords de la Sambre.

Au lieu de se laisser décourager par la soumission successive de leurs alliés, les Nerviens, bravant les menaces de César, avaient fièrement déclaré que jamais le conquérant romain ne verrait le visage d'un député de leur nation. Après avoir conduit les femmes, les vieillards et les enfants dans un lieu sûr, entouré de marais et de bois, tous les hommes en état de porter les armes s'étaient réunis sur la rive droite de la Sambre. Ils y furent rejoints par leurs voisins les Atrébates et les Véromanduens, résolus, comme eux, à défendre énergiquement l'indépendance de la Gaule belgeque. Ils avaient pris position au sommet boisé d'une vaste colline qui, par une pente uniforme et douce, descendait jusqu'au bord de la rivière (1).

Plusieurs Gaulois, échappés du camp de César, se rendirent auprès de Boduognat. Ils l'informèrent de l'approche du général romain et lui dirent que les légions s'avançaient en laissant entre elles un espace considérable, encombré d'une grande quantité de bagages. Ils émirent l'avis qu'il serait aisé de disperser la première légion et de piller ses bagages, au moment où elle arriverait en vue des Nerviens. Ils croyaient que les autres troupes, effrayées de ce désastre, plieraient à leur tour après une faible résistance.

Boduognat accueillit ce conseil avec d'autant plus d'empressement que la nature du sol et les précautions prises par les Nerviens opposaient de sérieux obstacles au déploiement de la cavalerie romaine (2). Il ignorait que César avait trop de prudence et d'expérience pour ne pas modifier, dans le voisinage de l'en-

(1) Napoléon III place à Mons le lieu où les Nerviens conduisirent les vieillards, les femmes et les enfants. Il croit que leur camp était établi sur les hauteurs d'Haumont et celui de César sur les hauteurs de Neuf-Mesnil, de l'autre côté de la Sambre (*Histoire de Jules César*, t. II, p. 109). Les érudits sont loin de se trouver d'accord sur ces trois points. Les diverses opinions ont été résumées par T. Schayes (*La Belgique avant et pendant la domination romaine*, 2^e édit., t. I, p. 349).

(2) De tout temps très-faibles en cavalerie, les Nerviens avaient l'habitude de tailler et de courber de jeunes arbres, dont les branches, dirigées horizontalement et entrelacées de ronces et d'épines, formaient des haies semblables à des murs (*ut instar muri hæ sapes munimenta præberent*). Aujourd'hui encore, dans quelques parties du Hainaut, on rencontre des haies à peu près pareilles.

nemi, un ordre de marche suivi dans les temps ordinaires.

Les Romains ne tardèrent pas à paraître.

A la suite du rapport des centurions envoyés en reconnaissance, César avait résolu d'établir son camp sur une colline de la rive gauche qui, de même que celle occupée par les Nerviens et en face de ceux-ci, descendait vers la Sambre par une pente insensible. La cavalerie fut envoyée en avant. Six légions suivaient, groupées en une masse compacte. Les bagages étaient relégués à la queue de la colonne, sous la garde de deux légions récemment levées. L'ordre de marche indiqué par les transfuges gaulois était complètement modifié.

Aussitôt que les Belges, qui ignoraient ce changement, aperçurent la tête des équipages, ils s'élançèrent du bois qui les abritait, descendirent la colline au pas de course, traversèrent la Sambre et se précipitèrent sur les Romains avec une fureur indicible. César et ses lieutenants, qui se croyaient à la veille de rencontrer l'ennemi, mais qui ne s'attendaient guère à le voir paraître en ce moment, furent surpris par cette brusque et fougueuse attaque. La plupart des légionnaires, travaillant aux retranchements ou dispersés dans la campagne pour recueillir du bois et du gazon, eurent à peine le temps de saisir les armes. Ils se rangèrent au hasard sous la première enseigne venue, et César lui-même fut forcé de s'emparer du bouclier d'un soldat. Les Atrébares, placés à l'aile droite, et les Véromanduens, qui formaient le centre, furent assez promptement repoussés; mais la résistance fut plus longue et plus opiniâtre à l'aile gauche, où combattaient Boduognat et les soixante mille Nerviens placés sous ses ordres. César et son armée s'y trouvèrent à deux doigts de leur perte. Débordant les flancs des légions qui leur étaient opposées, abattant les enseignes, tuant les chefs, dispersant la cavalerie, les Belges pénétrèrent jusqu'au camp de l'ennemi, portant partout le désordre et le carnage. La tactique savante et les armes perfectionnées des Romains purent seules

triumpher de leur bravoure. Les Nerviens qui tombaient au premier rang étaient aussitôt remplacés par ceux qui les suivaient; les cadavres s'amoncelaient et, du haut de cette horrible éminence (*ut ex tumulo*), ceux qui survivaient renvoyaient aux ennemis leurs propres javalots. Le combat ne cessa que lorsque Boduognat et la presque totalité de son armée furent couchés dans la poussière.

« Il n'y avait plus à s'étonner, s'écrie
« César, que des hommes si intrépides
« eussent osé traverser une large rivière,
« gravir des bords escarpés et combattre
« dans une position désavantageuse; car
« rien ne semblait au-dessus de leur con-
« rage. »

Si l'héroïsme de Boduognat et de ses compagnons d'armes ne suffit pas pour préserver le sol natal de la souillure de l'invasion, ils eurent du moins la gloire de léguer un immortel exemple aux générations futures. Pour avoir la mesure de leur courage et de l'effroi qu'ils avaient causé aux envahisseurs, il suffit de rappeler que le Sénat romain, en apprenant cette victoire si chèrement achetée, ordonna qu'on ferait pendant quinze jours des sacrifices aux dieux du Capitole. « Jamais, dit Plutarque, on
« n'en avait fait autant pour aucune vic-
« toire. »

César affirme que la race et le nom des Nerviens furent presque entièrement anéantis dans cette bataille (*prope ad internecionem gente ac nomine Nerviorum redacto*). Il raconte que le nombre de leurs sénateurs se trouvait réduit de six cents à trois, et que de soixante mille hommes en état de porter les armes, il en restait à peine cinq cents (1). Ce passage des *Commentaires* pêche par une incontestable exagération. Les Nerviens furent si peu anéantis qu'on les voit reparaître, avec des forces redoutables, dans les campagnes suivantes. Ils prirent notamment une part importante à la révolte d'Ambiorix (voyez ce nom) et au siège du camp de Q. Cicéron.

J.-J. Thonissen.

(1) Suivant l'abréviateur de Tite-Live (CIV), mille hommes armés avaient réussi à se sauver.

César, *Commentarii de bello gallico*, liv. II. — T. Livius, *Epitome*, CIV. — Plutarchus, *Cæsar*, XXIII. — Florus, l. III. — Appianus, *Bellum gallicum*. — Paulus Orosius, *Historia*, l. VI, ch. vii. — Cicero, *Epistola ad Quintum fratrem*, III, 8. — Napoléon III, *Histoire de Jules César*, t. II. — Schayes, *La Belgique avant et pendant la domination romaine*, t. I. — Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. III.

BOECKEL (*Jean VAN*) ou **BOCKELIUS**, médecin, né à Anvers le 1^{er} novembre 1535, mort le 21 mars 1605. Ses parents, ayant embrassé la réforme, furent obligés de s'expatrier. C'est peut-être la cause du peu de détails que nous possédons sur sa vie. Ce que nous en savons, c'est qu'il prit le bonnet de docteur en médecine à l'Université de Bourges. Les troubles religieux et politiques auxquels les Pays-Bas étaient en proie, empêchèrent le jeune docteur de rentrer dans sa patrie et il imita un grand nombre de Belges de ce temps en allant s'établir dans la ville libre de Hambourg. Ses talents et ses services le firent distinguer par les magistrats de cette cité. En 1566, il fut nommé médecin stipendié ou juré de la ville, fonction qu'il exerça pendant neuf ans. En 1565, la ville de Hambourg fut décimée par la peste. Bockelius rendit des services immenses à ses concitoyens. Après la cessation du fléau, il rédigea une relation de l'épidémie avec l'intention de la publier. La réputation que Bockelius avait acquise comme savant et comme praticien le fit nommer, en 1575, à la chaire d'anatomie humaine à l'Université de Helmstædt. Mais il se fatigua de la vie de professeur, donna sa démission et revint à Hambourg où le magistrat lui donna la place de premier médecin de la cité. Il n'en jouit pas longtemps : la mort l'ayant enlevé à l'âge de soixante et dix ans. Pendant qu'il était professeur, il publia : 1^o *De peste quæ Hamburgam civitatem anno 1565 gravissime afflixit*. Henricopoli, 1577, in-8^o. — 2^o *Synopsis novi morbi, quem plerique catarrhum febrilem, vel febrem catarrhosam vocant, qui non solum Germaniam, sed pene universam Europam, gravissime afflixit*. Helmstædii, 1580, in-8^o. — 3^o *Anatome vel descriptio partium corporis humani ut ea in Academiâ Juliâ, quæ est*

Helmsteti, singulis annis publice prælegi ac administrari solet. Helmstædii, 1585, in-8^o. Ibid., 1588, in-8^o de 232 pages. Qu'il nous soit permis de faire une remarque que nous avons déjà consignée dans notre *Galerie médicale anversoise* : en comparant l'anatomie de Boeckelius avec la physiologie du docteur Bording, nous avons trouvé que le [travail de Bockelius, depuis la page 9 des *Elementis* jusqu'à la fin, est la réimpression littérale de la physiologie de Bording. Aucun biographe ne s'est aperçu de ce plagiat littéraire. Qui des deux professeurs a été plagiaire de Bockelius ou de Bording ? Si l'on prend en considération la date des deux publications, alors Bording serait le plagiaire, puisque l'anatomie a été publiée en 1585 et la physiologie en 1591. Si toutefois on se rappelle que le professeur Bording est mort en 1560, il est évident qu'il n'a pu être le plagiaire. Si l'on prend encore en considération que les élèves de Bording ont continué, après la mort de leur maître, à faire usage de son cours manuscrit et qu'ils ne l'ont fait imprimer qu'en 1591, il nous paraît probable d'admettre que Bockelius a assisté au cours du professeur Bording ou qu'il a pu acquiescer le manuscrit pour le livrer à l'impression.

C. Broeckx.

BOECKHOUT (*Jean-Joseph VAN*), publiciste, né à Bruxelles, mort en 1827. Lors de la révolution brabançonne les principes de Van Eupen et de Vander Noot trouvèrent en lui un chaud partisan ; mais son enthousiasme juvénile se modifiant bientôt, il adopta de nouvelles doctrines lorsque les opinions philosophiques qui, à la fin du siècle dernier, dominaient en France, s'infiltrèrent en Belgique. Depuis, il conserva de ses impressions une espèce de défiance à l'égard du catholicisme, sentiment qui se reflète dans tous ses écrits. C'est ainsi qu'en 1814, quand il s'agissait de la réunion de la Belgique à la Hollande, il applaudit immédiatement à cette combinaison politique, le protestantisme qui domine dans ce dernier pays lui paraissant un rempart à opposer aux influences du clergé belge. A cette oc-

casion il rompit le silence qu'il avait gardé jusqu'alors, pour plaider avec énergie les avantages de la réunion projetée et s'opposer aux désirs de ceux qui pouvaient encore songer au retour des vieilles institutions. Il lança dans le public diverses brochures dont l'actualité constitua le principal mérite.

Jusqu'à cette époque Van Boeckhout avait occupé paisiblement les fonctions de chef de division à l'administration du département de la Dyle, puis celles de directeur des prisons dans le même ressort. Mais le zèle qu'il montra en faveur du nouvel état de choses qui se préparait devait bientôt obtenir sa récompense. Dès que le gouvernement des Pays-Bas se trouva constitué, il fut nommé inspecteur de l'enregistrement et des domaines; il remplit ces délicates fonctions à la satisfaction de l'administration supérieure : aussi le ministre Falck, qui a laissé tant de bons souvenirs dans notre pays, l'honora-t-il de sa haute bienveillance. On a de Van Boeckhout : 1^o *Renonciation de la souveraineté des Pays-Bas, faite prétendument par Vander Noot en faveur de l'empereur d'Autriche.* — 2^o *Lettre de Son Excellence Pierre van Eupen, en son vivant, secrétaire général du Congrès Belgique, à Son Excellence Henri Vander Noot, ci-devant père de la patrie.* Bruges et Bruxelles, in-8^o. — 3^o *La réunion de la Belgique à la Hollande serait-elle avantageuse ou désavantageuse?* par A. B. C., Bruxelles, in-8^o. Cette brochure qu'on a attribuée à tort, dans le catalogue de Vanden Zande (Anvers, 1834, n^o 5453), à un des comtes de Bylandt, suscita une polémique assez vive, à laquelle Vander Noot prit part, du moins nominale-ment. — 4^o *Le Réveil d'Épiménide*; l'abbé Van Beughem opposa à cet écrit son *Antidote contre le Somnambulisme*, facétie assez gaie, qui amusa, bien que le plus grand nombre des rieurs fussent pour Van Boeckhout. Celui-ci commença en 1815 un ouvrage périodique sous le titre de : *Les Éphémérides de l'opinion ou observations politiques, philosophiques et littéraires sur les écrits du temps.* Bruxelles, in-8^o. Il avait pris pour épigraphe : *Ni satire ni adulation.* On doit rendre cette justice à

l'écrivain qu'il resta fidèle à cette devise; il défend principalement le droit du gouvernement à la haute surveillance de l'instruction, droit que dès le principe on voulait lui contester. On sait que cette question brûlante est une de celles qui ont préparé les événements de 1830. Enfin, le 4 juillet 1820, dans la Société *Concordia*, à Bruxelles, il prononça un discours qui fut reproduit pages 155-170 des *Mengelingen van het genootschap Concordia*. Bruxelles, 1820. Ce discours eut un certain retentissement; malgré une période de près d'un demi-siècle qui s'est écoulée depuis sa publication, maint progressiste de notre époque ne le désavouerait pas encore. Aug. Vander Meersch.

BOECKSENT (*Jean*), sculpteur-statuaire, né à Gand le 22 octobre 1660, mort en cette ville le 10 avril 1727. Il fut frère lai dans le couvent des Récollets, à Gand et profès depuis le 22 août 1685. Sa réputation avait franchi les murs de son cloître; il exécuta pour le beau mausolée érigé à la mémoire de Philippe-Erard Vander Noot, treizième évêque de Gand, dans la cathédrale de Saint-Bavon, un groupe de grandeur naturelle, en marbre blanc. Ce monument funéraire est placé dans la chapelle de la Vierge; il représente le pieux prélat, en habits pontificaux, à demi couché sur son sarcophage et méditant sur le mystère de la flagellation du Christ, qu'un ange lui montre. Le Rédempteur, attaché à une colonne, est frappé par deux bourreaux, et c'est cet épisode de la passion qui est l'œuvre de frère Jean. La statue de l'évêque Vander Noot est de Jean-Baptiste van Helderbergh (et non Géry van Helderbergh, ainsi qu'on le dit communément); l'ange est de Pierre de Sutter, artiste gantois comme Jean Boecksent et le premier maître de l'éminent statuaire Pierre-Antoine Verschaffelt. Le mausolée a été gravé, à l'eau-forte et au burin, par Michel Heylbroeck, autre artiste gantois. Les biographes attribuent aux ciseaux de J. Boecksent, de P. de Sutter et de P.-A. Verschaffelt les quatre *Évangélistes*, figures colossales en haut-relief, qui ornent les pendentifs du dôme de l'ancien oratoire de l'abbaye de Saint-

Pierre, aujourd'hui l'église de Notre-Dame, à Gand. Ces évangélistes sont pleins de vie et d'expression.

Edm. De Busscher.

Immerseel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs, beeldh., etc.* — F. De Goesin, *Descr. de l'église de Saint-Bavon, à Gand.* — P.-F. Goetghebuer, *Monuments remarquables des Pays-Bas.* — Ph. Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand.*

BOECKSTUUNS (*Jean-François*), sculpteur, né à Malines, vers 1650, mort le 27 juillet 1734. Il fut élève de Lucas Fayd'herbe et reçut la maîtrise dans son art le 3 juillet 1680. C'était un homme austère; tout en enseignant gratuitement la sculpture aux jeunes gens peu fortunés, il s'appliquait à leur inculquer les principes de la morale et, afin de mieux atteindre son but, il avait établi, dans sa demeure, une école dominicale de modelage qui semble avoir été très-fréquentée.

Boeckstuyns avait la manière large et magistrale acquise par son maître, Fayd'herbe, à l'école de Rubens. Bien qu'aucune œuvre capitale de cet artiste ne soit parvenue jusqu'à nous, son talent et ses qualités sont déjà appréciables dans quelques productions d'une importance secondaire. Telles sont les deux statues de saint Ambroise et de saint Grégoire qui ornent la métropole de Malines. (Une opinion erronée attribue ces figures à Théodore Verhaegen.) Tels sont encore les bustes de saint Jérôme et de saint Grégoire qui font pendant à ceux de saint Ambroise et de saint Augustin, sculptés par Fayd'herbe pour le dôme de Notre-Dame d'Hanswyck. Le portail en marbre de l'église du Béguinage, à Malines, fut ordonné par Boeckstuyns, et les deux médaillons représentant, l'un sainte Catherine, l'autre sainte Begghe, ainsi que le buste de sainte Ursule qui le couronne, sont dus à son ciseau. Il a également exécuté pour l'ancien prieuré de Leliendael la chaire de vérité qui se trouve actuellement dans la métropole de Saint-Rombaut. C'est à tort que Descamps, dans son *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, attribue cette œuvre à Michel Vervoort, d'Anvers, quoique ce dernier y ait travaillé, ainsi que le prouvent les

comptes de ce monastère. Sculpteur habile, Boeckstuyns fut, en outre, un architecte de mérite, ainsi qu'on peut le voir par la belle façade du local de la gilde des archers, à Malines, malgré les mutilations qu'elle a subies lors de la révolution française de 1789. Cet édifice était jadis orné de statues, dont deux d'entre elles, notamment celle de saint Sébastien, étaient sculptées par notre artiste. Jean-François Boeckstuyns mourut dans la métropole de Malines, frappé d'apoplexie foudroyante.

Emm. Neefs.

— Eg. Smeijers, *Korte levens beschr.*, manuscrit. — Notes manuscrites. — Pirou, *Algemeene levens beschrijvingen*.

BOEGHEM (*Louis VAN*), architecte, né à Bruxelles, vers 1470, mort en 1540. Voir BODEGHEM (*Louis VAN*).

BOEL (*Cornelle*), graveur et dessinateur, naquit à Anvers, vers 1580, et ne paraît pas avoir été apparenté aux autres artistes du même nom. On croit qu'il sortit de la grande école des Sadeler. Le Blanc dit qu'il travailla en Hollande et en Angleterre; le fait est certain pour ce dernier pays, car il grava à Richmond le titre d'une Bible qu'on y publia en 1611. Sous cette estampe on lit : *C. Boel fecit, in Richmond, an. 1611.* Quant à son séjour en Hollande, nous n'en avons découvert aucune trace. Chr. Kramm, qui s'est tout spécialement occupé des graveurs, n'en fait aucune mention, et cependant il consacre un article à Cornelle Boel et à son œuvre. Cet auteur cite plusieurs portraits de personnalités anglaises, peut-être exécutés par Boel pendant son séjour dans le pays. Ce sont : *Elisabeth, daughter of King James, Wife of Frederick Viscount of Simmerin; Henry Frederick, prince of Wales; Ann of Denmark, queen Consort of James I.*

Il grava une suite de planches pour les allégories d'Otto Venius, publiées à Anvers, en 1608. Son principal ouvrage, qui ne manque pas de mérite, est une suite composée de huit planches, sans le titre, et représentant les batailles de Charles-Quint et de François I^{er}, qu'il exécuta avec Guillaume de Gheyn, le jeune, d'après Ant. Tempesta. Il y a encore de lui des pièces d'après C. Ketel,

et P. Isaac ou Izaks, pièces éditées par Robert de Badoux. On ignore la date de la mort de Corneille Boel.

Ad. Siret.

BOEL (*Coryn* ou *Quiryen*), fils aîné de Jean, graveur à l'eau-forte et au burin, naquit à Anvers, le 25 janvier 1620. Il devint élève de David Teniers et travailla longtemps sous la direction de ce maître dont il grava un assez grand nombre de tableaux. On sait que Teniers était attaché à la personne de l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas, et c'est d'après plusieurs toiles italiennes de la collection de ce prince, que Coryn Boel exécuta des gravures, grâce sans doute aux facilités qui lui furent accordées par l'entremise de son maître. Le jeune artiste résidait alors à Bruxelles, où son maître s'établit entre les années 1648 et 1652. Coryn Boel ne se trouve point inscrit sur les registres de la confrérie de Saint-Luc, à Anvers; peut-être se sera-t-il définitivement fixé à Bruxelles et aura-t-il pris là son inscription. On ignore l'époque de sa mort, mais on a de ses ouvrages jusqu'en 1664. Ajoutons que Mariette mentionne deux Quiryen Boel, l'un d'Amsterdam, l'autre d'Anvers, tous deux travaillant d'après Teniers : il s'agit évidemment du même personnage. Les estampes de ce graveur, surtout celles d'après Teniers, sont fort prisées des amateurs. Parmi son œuvre, nous citerons : *Planches pour le Théâtre des peintures de David Teniers*; la première édition de cet ouvrage est de 1670, la seconde de 1684, la troisième, sans date, fut imprimée chez H. et C. Verdussen; vingt-neuf pièces. — *Sujets tirés de l'histoire de C. Dentatus et de C. Scipio*, d'après André Schiavone; quatre pièces. — Quatre portraits : *Guillaume ab Angelis. S. T. D. ac Professor. . .* 1649. — *Charles II, roi d'Angleterre*, d'après Gonzalez Coques. — *H. Brady, Jur. prof.* Lovan., 1662, in-fol. — *Libertus Fromondus, Theo. Doct.*, 1654.

Ses gravures les plus estimées sont évidemment celles d'après Teniers. Nous citerons parmi elles : *la Fête de village, les Joueurs de boule, le Joueur de flûte, le Fumeur*, et surtout *le Concert de chats, la*

Boutique du barbier, et la suite de six pièces, intitulée *les Singes*, exécutée avec beaucoup d'esprit et pleine de caractère. Outre les gravures que nous venons de citer, Coryn Boel en a encore exécuté un assez grand nombre d'après Rubens, le Giorgion, Marc Basaiti, Michel-Ange, le Titien, le Corrège, les Bassan, les Palma, Feti, etc., etc.

Ad. Siret.

BOEL (*Jean*), graveur et éditeur d'estampes, né à Anvers, le 5 juillet 1592. Il appartenait à l'une des bonnes familles de la ville; ses alliances, ses relations sont toutes des plus honorables. Son père se nommait Quiryen ou Coryn et n'était point artiste; Jean eut un frère et un fils portant également le nom de Coryn; nous parlons de ce dernier précédemment. Jean Boel embrassa la carrière artistique; en 1610 il fut reçu comme graveur, franc-maître de Saint-Luc; dix ans plus tard, en 1620, il fut admis dans la célèbre société de rhétorique de la Violette (*Violiere*). Enfin, en 1619, il épousa Anne Vander Straten qui lui donna neuf enfants, dont trois figurent honorablement sur la longue liste des artistes anversoises. La dette mortuaire de la femme du graveur Boel fut payée en 1629-30, très-peu de temps après la naissance de son dernier enfant; mais le graveur lui-même atteignit une longévité assez grande, car il ne mourut qu'en 1673-74, c'est-à-dire alors qu'il était plus qu'octogénaire. Jean Boel se fit éditeur d'estampes, tout en continuant à cultiver l'art; on cite de lui : *Arbor vite et reglæ Fratrum Minorum.* — *Sedolius (Rus P. F. Henricus) totius Ord. Seraphici Definitor obiit 26 Feb. 1621.* — *Thomæ (Effigies D.) Aquinatus.*

Ad. Siret.

BOEL (*Jean-Baptiste*), troisième fils de Jean, peintre de nature morte et d'animaux, né à Anvers, le 11 janvier 1624. Il eut pour parrain le célèbre graveur Théodore Galle. A seize ans, en 1640-41, il entra dans l'atelier d'un artiste nommé François van Oosten et, dix ans plus tard, fut reçu, comme fils de maître, dans la corporation de Saint-Luc. En 1664, Jean-Baptiste épousa Anne Bogart, dont il eut un seul enfant, un

fils, nommé Jean-Baptiste, comme son père. De même que la plupart des artistes intelligents de cette époque, notre peintre entra, en qualité d'amateur, dans la société de rhétorique nommée le Rambeau d'Olivier (*Olyftak*). Toutes les sociétés, corporations ou *gildes* avaient, à cette époque, des statuts et des règlements très-sévères; l'esprit de corps y primait toujours l'intérêt individuel et l'on comprenait mieux qu'aujourd'hui la devise moderne, *l'union fait la force*. Jean-Baptiste voulut, en 1679-80, quitter la société de *Olyftak*, on ne sait pour quelle raison; mais on ne donnait pas alors sa démission de membre aussi facilement que de nos jours. Après délibération, on consentit à laisser notre peintre se retirer, mais, disent les vieilles archives de la société « à la condition de « peindre pour la Chambre un tableau de « la même hauteur queles autres toiles de « ce local. Il sera tenu de payer l'intérêt « d'un capital de cent cinquante florins, « aussi longtemps que son œuvre ne sera « pas délivrée à la Chambre, et dès qu'elle « l'aura été, on fera juger si elle est digne « d'y être admise. » Que l'on pèse bien cette curieuse sentence où se révèlent à la fois la prudence et la fierté flamandes. Jean-Baptiste Boel s'exécuta, sans doute le plus promptement possible, et le tableau qu'il livra fut jugé digne d'être admis. C'est la *Vanité*, que l'on voit actuellement au Musée d'Anvers. Un cygne mort, un paon, des fleurs, des antiquités, des accessoires enfin de la plus grande richesse; composition abondante et belle couleur. Il ne nous a pas été possible de découvrir la date de la mort de Jean-Baptiste Boel.

Ad. Siret.

BOEL (Pierre), second fils de Jean, peintre d'animaux, fleurs, fruits, nature morte et graveur à l'eau-forte, né à Anvers, le 22 octobre 1622 et non en 1625, comme tous les biographes l'avaient avancé jusqu'à ce que M. Van Lerijs eut rétabli la vérité dans son supplément du catalogue du Musée anversoïis. Pas plus que son frère Coryn ou Quiryng, Pierre n'est inscrit sur le *Liggere*; il aurait pu l'être fort jeune étant fils de maître. Il devint élève de Fran. Snyders et, selon

Félibien et Basan, il épousa la veuve de son maître: il n'y a à cela qu'un obstacle, c'est que Snyders survécut dix ans à sa femme. Notre artiste, animé d'un grand désir de se perfectionner dans son art, partit, avant de contracter mariage, pour l'Italie; il s'arrêta à Venise, puis se rendit à Rome; il s'y occupa, ainsi que dans les cités environnantes, à étudier la nature et à surprendre les secrets des grands maîtres, ses devanciers. Nous trouvons la mention de ce voyage dans Corneille De Bie, dont les vers très-élogieux, consacrés au peintre anversoïis, sont accompagnés d'un beau portrait de Boel, gravé par Conrad Lauwers, d'après Érasme Quellyn. Le séjour de notre peintre en Italie dura plusieurs années. Immerzcel raconte qu'il se rendit à Gênes pour y retrouver son oncle, Corneille De Wael, que le même auteur lui donne aussi pour maître. Dans les recherches faites si scrupuleusement à Anvers sur la famille de Boel, il n'est point question de sa parenté avec Corneille de Wael ni des leçons que ce dernier lui aurait données. L'erreur sera venue de ce que sa femme, Marie Blanckaert, était alliée aux De Wael.

D'après plusieurs auteurs, Basan, Descamps, d'Argenville et autres, Boel se serait rendu en France en revenant d'Italie. M. Van Lerijs pense qu'il y a confusion dans les dates et que le séjour en France eut lieu plus tard. Nous suivrons donc Pierre Boel à Anvers où sa réputation fut promptement établie; on vit bientôt que l'on avait affaire à un artiste de la grande école et les commandes affluèrent. Parmi les compositions qu'il exécuta à cette époque, les auteurs s'accordent à citer *les Quatre Éléments* comme de véritables chefs-d'œuvre; ces toiles reproduisaient, en grandeur naturelle, des animaux, des fleurs et des fruits; c'étaient des œuvres colossales qui appartenaient, à cette époque, à un sieur N. Bloemaerts, fabricant de cuirs dorés pour tapisseries. Weyerman raconte que celui-ci les fit copier par un certain Lyssens et que cette copie ne manquait pas de mérite.

Vers 1650, Boel épousa Marie Blanckaert; il en eut deux enfants, Luc, né

en 1651, et Anne-Basilie, née en 1653. Marie Blanckaert décéda en 1658-1659. On croit que notre artiste resta veuf. Le mariage d'un Pierre Boel se trouve bien inscrit sur les registres de Sainte-Walburge, en 1660, mais il y a des raisons suffisantes pour être certain qu'il s'agit d'un homonyme. En 1659-1660, deux élèves sont inscrits au nom d'un peintre Boel; ce sont De Coninck et Schoof; il s'agit très-probablement de Pierre Boel. C'est peut-être quelque temps après que notre artiste alla s'établir à Paris, car d'Argenville assure qu'à la mort de Nicasius (Nicaise Bernaerd, le Flamand), Pierre Boel lui succéda comme peintre du roi. Félibien et Mariette nous disent qu'il travailla aux Gobelins, pour Louis XIV; il y fit les animaux et les oiseaux des compositions intitulées *les Douze mois* et exécutées sur les dessins de Ch. Lebrun. Ce travail eut lieu en collaboration avec Genoels, le jeune, Vander Meulen et Adrien-François Baudouin. C'est encore avec Genoels que Boel travailla aux tapisseries commandées par le comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas. On ne sait rien de positif sur l'époque de la mort de Pierre Boel; Immerzeel avait donné la date de 1680 que l'on ne peut admettre sans preuves. La dette mortuaire d'un Boel fut payée à la corporation de Saint-Luc en 1702-1703 et il est à supposer qu'il s'agit de notre peintre, mais comme le vieux registre n'indique pas de prénom, l'on ne peut rien affirmer.

Boel était un des maîtres de son temps; il mérite d'être placé sur la même ligne que Jean Fyt; il a le pinceau libre et hardi, le coloris digne de la grande école; on voit qu'il avait étudié la nature avec amour et qu'il avait reçu le don de la rendre avec la poésie qu'elle renferme. Longtemps *le Repas de l'aigle*, du Musée d'Anvers, fut attribué à Jean Fyt; c'est une belle œuvre, imposante et pleine de grandeur. L'autre tableau du même Musée, une *Nature morte*, n'est pas moins beau; il vient de la collection Vanden Schrieck, de Louvain, où il était aussi catalogué sous le nom de Jean Fyt. Le Musée de Madrid possède de Boel,

du *Gibier mort dans un paysage*; celui de Munich, *Un chien gardant du gibier mort*. Mais Pierre Boel n'était pas seulement un grand peintre, il était, en outre, un graveur à l'eau-forte d'un très-grand mérite. Voici le jugement que Bartsch porte sur ses gravures: « La vérité dans le rendu du caractère des animaux qui y sont représentés; le naturel propre à chacun observé dans leurs mouvements, l'exactitude du dessin, le charme des accessoires et l'exécution spirituelle et pleine de goût, élèvent les estampes de P. Boel au rang de véritables chefs-d'œuvre. Sa *Chasse au sanglier* peut soutenir la comparaison avec les planches les plus renommées d'après les meilleurs peintres d'animaux, et, dans la catégorie des oiseaux, il n'existe rien que l'on puisse mettre sur le même rang que les six pièces qu'il a gravées. Elles seront toujours admirées par les vrais con naisseurs. » Ce jugement est exact; il est ratifié chaque fois que les planches de Boel se présentent dans des ventes où elles atteignent des prix très-élevés. Voici la nomenclature de ses pièces, trop importantes pour être passées sous silence. Différents oiseaux; suite de six pièces. Frontispice *Diversi Ucelli à Petro Boel*. — Les faucons. — Les aigles. — Le paon. — Les butors. — Les éperviers. — La chasse au sanglier, cinq états (chef-d'œuvre). — Deux éléphants, deux ours et deux lynx. — Six pièces portant le nom de Scotin, attribuées à Boel, mais présumées de Scotin. Ad. Siret.

BOELS (*Gérard*), peintre sur verre, à Louvain, mentionné dans un acte du 11 octobre 1516. Il était fils de Frédéric Boels et avait épousé Anne van Caverson, fille de Golin et d'Élisabeth Vander Malen, dite de *Thymo*. L'artiste produisit un grand nombre de verrières, que le temps et le vandalisme ont malheureusement détruites. En 1525, il en plaça une magnifique dans la grande fenêtrée de la façade principale de l'église de l'abbaye de Parc. Elle représentait l'un des mystères de la Sainte-Vierge. Au bas on y voyait Ambroise van Engelen, abbé de Parc, assisté de son

patron. Ce prélat chargea Boels d'exécuter deux autres verrières, offrant également des scènes de la vie de la Vierge, l'une pour être posée au chœur de l'église des Récollets, à Louvain, l'autre au cloître du couvent de Sainte-Catherine, à Breda. Cette dernière, qui était divisée en six compartiments, existait encore en 1627.

Ambroise van Engelen donna, en 1533, « une très-belle verrière, ornée des armoiries de Croy, avec le chapeau de cardinal, en la salle du grand collège en théologie (le Saint-Esprit, à Louvain)... immédiatement après les verrières de notre saint père le pape Adrien le sixième, avec la subscription cy en suyvante: *Guilermo Croyo, cardinali Ambrosius de Angelis, abbas Parchensis posuit amoris quondam mutui symbolum.* » Cette verrière était également l'œuvre de Gérard Boels.

Notre artiste, qui se trouvait dans une position aisée, mourut avant le 16 février 1548. Il laissa de sa femme, qui vivait encore le 28 mai 1566, sept enfants. Deux de ses fils, Pierre et Gérard, suivirent la carrière paternelle.

Ed. van Even.

Registres des trois chambres échevinales de Louvain. — *Louvain monumental.* — Pinchart, *Archives des arts.*

BOELS (*Pierre*), peintre sur verre, fils du précédent, mentionné comme citoyen de Louvain à la date du 17 mars 1555. Il épousa, avant le 18 décembre 1559, Gertrude de Scpere, fille de Simon, et travailla beaucoup pour la ville et les communautés religieuses de sa ville natale. En 1545, il exécuta des médaillons en grisaille pour les fenêtres du refuge de l'abbaye de Parc, à Bruxelles. Louis Vanden Berghe, abbé de Parc, le chargea, vers la même époque, de l'exécution de plusieurs verrières dont ce dignitaire fit don aux églises de Leliendale, de Hoboken, de Winghe-Saint-Georges, des Augustins et de Sainte-Gertrude, à Louvain. La dernière verrière représentait *Saint Jean dans l'île de Pathmos*. Chacune de ces productions était ornée de l'effigie de l'abbé Vanden Berghe, qui mourut le 1^{er} octobre 1558. Boel trouva un nouveau Mécène dans son successeur, l'abbé Charles Vander Linden.

Ce prélat le chargea, en 1564, d'exécuter deux verrières pour les fenêtres de la salle capitulaire de Parc. L'une de ces productions représentait *l'Ecce Homo*, l'autre *la Flagellation*. L'artiste plaça, à Parc, dans les fenêtres du dortoir, des médaillons figurant des scènes de la vie et de la passion du Sauveur, et dans celles du réfectoire d'hiver des médaillons représentant *l'Histoire de Tobie*. Chaque médaillon se trouvait dans un encadrement surmonté des armoiries de l'abbé de Parc. De même que ses prédécesseurs, l'abbé Vander Linden donna des verrières à plusieurs chapelles et couvents; toutes ces œuvres sortirent de l'atelier de Boels. En 1561, l'artiste plaça à l'église de Sainte-Gertrude, à Louvain, un vitrail, représentant *le Triomphe de saint Norbert sur l'hérésie ardue Tanchelin*. L'abbé Vander Linden le lui paya vingt-six florins du Rhin. Il exécuta, pendant la même année, une verrière figurant *Saint Jean dans l'île de Pathmos*, destinée au cloître du monastère de Roosberghen, à Waesmunster, et pour laquelle il toucha vingt-quatre florins du Rhin. En 1566, l'abbé Vander Linden le chargea d'exécuter deux verrières destinées à l'église de Leliendale, à Malines. La plus importante de toutes les productions que notre artiste exécuta pour compte de ce dignitaire ecclésiastique fut celle qui se trouvait jadis au chœur de la ci-devant chapelle de Notre-Dame hors ville, à Louvain. Elle représentait *le Christ crucifié entre les deux larrons*. Au pied de la croix se trouvaient la Sainte-Vierge, saint Jean et la Madeleine. On y remarquait, en outre, l'abbé Vander Linden, en habits pontificaux, à genoux et plusieurs autres personnages. Boels reçut la somme, très-importante alors, de septante-six florins du Rhin, pour cette production.

Notre artiste, qui exécuta plusieurs travaux pour compte de la ville de Louvain, mourut avant le 23 juin 1586. Il laissa cinq enfants.

Son fils Gérard était également peintre sur verre. Il avait épousé Anne de Breede, fille de maître Nicolas de Breede et de Marie van Ermeghem. Cet artiste mourut le 18 juin 1603 et fut en-

terré à la ci-devant église de Saint-Michel, à Louvain. Anne Boels, fille de Gérard, baptisée le 1^{er} juin 1583, épousa Jean de Caumont, l'un des peintres sur verre les plus distingués du XVII^e siècle.

Ed. van Even.

Registres des trois chambres échevinales de Louvain. — Archives de l'abbaye de Parc. — *Louvain monumental*.

BOELS (*Simon*), peintre sur verre, à Louvain, fils de Pierre Boels et de Gertrude de Scepere. Il épousa, le 12 septembre 1574, à l'église de Saint-Michel, Marie Hebbespregels, qui lui donna trois enfants. Cet artiste travailla longtemps pour la ville de Louvain. En 1596 il posa deux verrières ornées des armoiries du roi et de la commune dans la maison appelée *l'Empereur*, située place Marguerite, dans la même ville. Il plaça, en 1607, des vitraux à l'abbaye de Parc. Simon Boels travaillait encore en 1614. Nous ignorons la date de sa mort.

Ed. van Even.

Registres des trois chambres échevinales. — Comptes de la ville de Louvain. — *Louvain monumental*.

BOENDALE (*Jean*), dit Le Clerc, naquit au hameau de Boendale, sous Tervueren, vers l'an 1280 ; il vint habiter Anvers, au commencement du XIV^e siècle, et y obtint la charge de secrétaire des échevins de la ville, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, pendant plus de quarante ans.

Ce ne fut qu'en 1845 que le nom de famille et le lieu de naissance de notre auteur furent connus ; le professeur R. Doxy (1) de Leide, faisant des recherches à la bibliothèque de l'Université d'Oxford, fixa son attention sur un manuscrit flamand, renfermant des poésies, qu'il fit connaître ainsi que ce passage remarquable, au commencement du poème intitulé *Jans testeye* :

*Alle die ghene die dit were
Sien, lesen ende horen,
Die groetie Jan, gheheten Clerc,
Van der Yuren gheboren.*

(1) *Verslagen en berichten, uitgegeven door de vereeniging ter bevordering der oude Nederlandtsche letterkunde*, 2^e jaergang. Leiden, 1845.

*Boendaele heet men mi daer
Ende wone t'Antwerpen nu,
Daer ic gheschreven hebbe menich jaer
Der schepenen brieve, dat segghic u.*

Comme secrétaire de la ville, Boendale était initié à toutes les affaires politiques de son temps et remplit un rôle actif dans celles qui intéressaient Anvers, ville déjà fort importante alors. Il accompagna les échevins à Tervueren, et assista à l'assemblée des états, qui y fut tenue en 1312. Il fut chargé de plusieurs missions près du comte de Flandre et les échevins de Bruges, entre autres en 1324, sans doute pour les affaires de commerce, entravées alors par la révolte de Bruges contre le comte. En 1332 il suivit l'armée du duc de Brabant et fut présent à la bataille de Hellechem (2).

Boendale vécut à une époque agitée, mais glorieuse ; il vit grandir les communes qui, sous la conduite de De Coninc et de Breydel, triomphèrent de la féodalité dans les plaines de Courtrai. Contemporain de Jacques van Artevelde, il avait les mêmes tendances : élargir les bases des franchises communales et fonder l'union des provinces belgiques. Aussi *l'Histoire du Brabant* de notre auteur forme-t-elle un précieux document, surtout pour la première moitié du XIV^e siècle, quand Édouard III, roi d'Angleterre, vint à Anvers, pour faire valoir ses droits sur le trône de France, dont il était le plus proche héritier. Cette partie de l'ouvrage est traitée avec soin et plus longuement dans une chronique particulière, intitulée : *Van den derden Eduwaert*.

Ses poèmes didactiques offrent aussi de l'intérêt. A l'exemple de Van Maerlant, qui lui servit de modèle, il traita plusieurs questions fondamentales de philosophie dans la *Testeye* et le *Miroir des Laïcs*. Examinons rapidement ces différents écrits, en commençant par les Gestes brabançons : 1^o *Die Brabantsche Yeesten*, composés à la demande de l'écouète du pays de Ryen, Guillaume Borncolve. Cet ouvrage est écrit en vers et divisé en

(2) *Taelverbond*, Antw., 1855, l'article de P. Gerard, à la page 152.

sept livres ; les cinq premiers, qui finissent en 1350, sont dus à Jean Boendale, les deux autres sont d'un anonyme, et continuent l'histoire jusqu'en 1440. M. Willems publia pour la Commission royale d'histoire les six premiers livres en deux tomes (1), et M. Bormans fut chargé de continuer la publication du septième livre ; l'impression du texte, actuellement terminée, est à la veille de paraître.

Le premier livre de cet ouvrage contient l'histoire ancienne de l'Austrasie, dont le Brabant formait le centre, surtout depuis l'avènement des Carolingiens, originaires de ce pays. Le second livre reproduit toute l'histoire de Charlemagne et de ses successeurs jusqu'à l'usurpation de Hugues Capet. Au troisième livre, l'auteur, en traitant du Brabant proprement dit, des comtés de Bruxelles et de Louvain, parle tout au long de la première croisade, pour s'arrêter à Godefroid le Barbu, duc de Lothier. Le quatrième contient les règnes des ducs de Brabant, jusqu'à la bataille de Woeringen, en 1288, sous Jean Ier. Le cinquième livre continue jusqu'à la mort de Jean III, et constitue la partie la plus importante de l'ouvrage ; l'auteur y relate des événements contemporains alors que le Brabant et la Flandre faisaient alliance avec Édouard d'Angleterre pour affaiblir la prépondérance de la France. Le second tome, qui reproduit le sixième livre des Gestes, retrace le règne malheureux de Wenceslas et de Jeanne. Le troisième tome, qui n'a pas encore paru, contiendra le septième livre, qui finit en l'an 1440, il est consacré aux règnes d'Antoine et de Jean IV, ainsi qu'à la reconnaissance de Philippe le Bon comme duc de Brabant. — 2^o *De Lekenspieghel* (2) ou Miroir

des Laïcs terminé en 1330, est dédié à Roger de Leefdale. C'est un poème didactique divisé en quatre livres, commençant par la création, la transmigration d'Abraham, le règne de Salomon et la fondation de Rome ; dépeignant ensuite l'origine du christianisme, la conversion de Constantin et la théocratie du moyen âge (3) ; et se terminant enfin par une poétique énumération des signes précurseurs de la destruction de la terre, de la venue de l'antechrist et du dernier jugement.

Cet ouvrage est écrit avec soin, la versification bonne, le langage élégant et épuré ; il fut si recherché et acquit tant de réputation qu'il fut traduit en allemand et imité en prose. — 3^o *Jans Teste of dit is van Woutere ende van Janne* (*Sentiments de Jean ou dialogue de Gautier et de Jean*). Cet ouvrage (4) également dédié à Roger, seigneur de Leefdale, contient les sentiments de l'auteur sur quelques questions controversées de philosophie et de jurisprudence. — 4^o *Van den derden Eduwaert, coninc van Ingelant, hoe hi van over die zee is comen in meininge Vrancryc te winnen, ende hoe hi Doornic belach*. Ce poème (5) ne contient que les événements des années 1338, 1339 et 1340, l'arrivée du roi d'Angleterre Édouard III en Belgique et le siège de Tournai. Cependant il est à supposer que cette chronique fut continuée jusqu'au siège de Calais en 1346 ; car, à l'occasion de la bataille de Crécy, que Boendale décrit brièvement dans les Gestes des ducs de Brabant, il renvoie à un autre ouvrage plus long, qu'il avait écrit sur cette matière, et déjà un fragment de la bataille de Crécy a été trouvé par M. Vander Meersch d'Audenarde et inséré dans le

(1) *De Brabantsche Yeeften of Rijn-kronijk van Brabant, door Jan De Klerk, van Antwerpen, uitgegeven door J.-F. Willems. Brussel, 1839, in-4^o, t. I, p. LXX-904, t. II, 1845, p. XII-780.*

(2) Publié par le professeur M. De Vries, sous le titre de : *Dic Lekenspieghel, leerdiacht van den jare 1550, door Jan Boendale, gezegd Jan de Clerc, schepenkerk te Antwerpen. Leiden, 1844, 5 vol. in-8^o.*

(3) Dans ce livre sont cités l'Évangile de Nicodème, l'Évangile de la naissance de sainte Marie, et surtout la chronique des souverains pontifes et des empereurs, par Martin le Polonais, archevêque de Gnesen.

(4) Ce poème didactique va bientôt voir le jour par les soins de la Commission pour la publication des monuments littéraires en langue flamande ; M. Snellaert est chargé de l'édition, ainsi que d'autres pièces contenues dans le manuscrit de la bibliothèque d'Oxford, parmi lesquelles le *Melibæus* et *Het boec van der wraken* qui sont, apparemment, du même auteur.

(5) Publié par J.-F. Willems, sous le titre : *Van den derden Eduwaert, coninc van Ingelant. Rijn-kronijk geschreven omtrent het jaer 1347, door Jan de Clerc van Antwerpen. Gent, 1840, in-8^o, p. 84.*

Belgisch Museum, IV, p. 254. — 5^o *Die dietsche doctrinale* (1) ou le *Doctrinaire flamand*, poème didactique en trois livres, achevé à Anvers au mois de juin de l'an 1345, et dédié au duc Jean III, est généralement attribué à Jean Boendale ; il est conçu dans le même langage et la même vénéfication que ses autres ouvrages.

On a aussi attribué à notre auteur le poème d'*Ogier le Danois*, parce qu'il est nommé dans la traduction allemande *Johan die Cleric* ; mais, à en juger par la langue et les idées, cette œuvre est antérieure au *xv^e* siècle ; elle date de la période des poèmes de chevalerie, comme le démontrent les quelques fragments publiés par J.-F. Willems dans le *Belgisch Museum*, II, p. 334, sous le titre : *Fragmenten van den ridder roman Ogier van Denemarken*.

Ph. Blommaert.

BOENE (*Corneille*), ou **BOONE**, sculpteur, florissait à Gand, au *xv^e* siècle. Il était né, selon certains indices, vers 1415, et mourut en 1492. Quelques biographes ont cru qu'il était aussi peintre, c'est-à-dire qu'il enluminait lui-même ses œuvres sculptées ; mais nul document n'est apporté à l'appui de cette assertion ; aucune production picturale n'est connue de ce *tailleur d'images*, mentionné néanmoins comme ayant reçu l'instruction plastique dans l'atelier du peintre gantois Jean Martins. Admis maître sculpteur, à Gand, en 1445, il était déjà affranchi dans le métier des menuisiers, puisqu'en février 1444 (1443 v. s.) il construisait la table de la provisorerie des pauvres en l'église de Saint-Michel, à Gand. Cette table de distribution de pains et d'aumônes, avec stalles à dossiers élevés et ornements, provoqua, peut-être, son entrée dans la section sculpturale de la corporation artistique. En 1447, il entreprit pour l'autel de Notre-Dame, dans l'église de Nazareth, village entre Gand et Audenarde, la confection d'un retable sculpté, où étaient représentées les cinq fêtes de la Vierge :

la Nativité de Marie, l'Annonciation, la Conception, la Purification et l'Assomption. Ce retable était couronné d'un tabernacle à dais, destiné à la statue de la Vierge Mère. Il fit pour le même temple une chaire de vérité, dont les panneaux ornés offraient en haut-relief les bustes des quatre évangélistes. En 1450, le serment de la corporation des peintres et des sculpteurs, à Gand, le chargea d'importants travaux de parachèvement ou de restauration à exécuter au retable de leur chapelle de Saint-Luc, dans l'église des Jacobins (Dominicains). Ce retable figurait les *Scènes épisodiques du Calvaire*. Les travaux n'ayant pas été terminés à l'époque fixée par son engagement, il fut condamné par les doyens du métier et les échevins à les finir à prompt délai, sous nantissement de l'amende comminatoire de cinq cavaliers d'or. Les comptes communaux de Gand, de 1451-1452, rapportent, à la rubrique des frais de l'artillerie et des engins de guerre, que Me Corneille Boene dirigea la construction d'un grand engin, surnommé l'*Ours* et composé de coulevrines et de crapaudines (*coleueren ende crapaudeelen*). Les Gantois s'en servirent pour fortifier l'une des portes de leur ville, durant la lutte insurrectionnelle soutenue contre Philippe le Bon. Dans les livres aux actes scabinaux est mentionné, en 1456, la livraison par Corneille Boene d'un de ces anciens lits en bois de chêne, si bien menuisés et taillés.

De temps immémorial la commune gantoise offrait annuellement, lors de la procession de l'élévation de la sainte croix, un riche baldaquin, à Notre-Dame *la Flamande*, vénérée dans la cathédrale de Tournai. Les échevins du chef-collège, voulant en assurer la confection artistique, confièrent, en 1454, et jusqu'à révocation par leurs successeurs dans la magistrature urbaine, l'ornementation sculpturale à Me Corneille Boene et les peintures décoratives à Me Nicolas Vander Meersch, maintefois doyen de sa

(1) Publié par le Dr W.-J.-A. Jonckbloet sous le titre : *Die dietsche doctrinale van den jare 1345, toegekend aan Jan Deckers, clerk der stad Antwerpen*. 's Gravenhage, 1842, in-8^o, p. 375. —

Le manuscrit portait en lettres gothiques *Jan De Clerc*, que l'éditeur prit par une lecture fautive pour *Jan Deckers*. Il existe une édition de cet ouvrage, datée de Delft, l'an 1489.

corporation. Les deux artistes y avaient travaillé depuis plusieurs années et ne cessèrent qu'en 1470. — Il conste aussi d'un acte scabinal du 13 juin 1455, que Corneille Boene construisit des stalles pour le chœur de l'église de Saint-Nicolas, à Gand; par cet acte il s'engageait à acquitter, après le placement et le paiement de ces stalles, le prix d'un harnais de guerre que lui avait cédé messire Grifon Van Damme, prêtre.

M^e Corneille Boene semble avoir joui d'une certaine aisance, à en juger par les actes civils qui le concernent. Il était lettré, puisqu'en 1453 on le trouve sous-doyen de la compagnie de rhétoriciens gantois établie par octroi de Philippe le Bon, le 7 décembre 1448, sous l'invocation de la Sainte-Trinité et l'emblème de la Fontaine, ce qui valut aux confrères rhétoriciens le surnom de *Fontainistes*, désignation perpétuée jusqu'à nos jours. Son collaborateur, le peintre Nicolas Vander Meersch, était, en 1453, chef-doyen des Fontainistes.

Le sculpteur Corneille Boene était probablement le fils de Hugues Boene, maître peintre en 1429, juré en 1447, doyen en 1472. Il eut deux fils peintres : Étienne, franc-maître du métier en 1458, sous-doyen en 1477; Liévin, qui prit la maîtrise en 1462. Ce furent des décorateurs. Il y eut un autre Corneille Boene, sculpteur, affranchi en 1452, doyen en 1470. Celui-ci était fils d'Étienne, reçu en 1424 et juré en 1437. Nous n'avons pas d'autres renseignements sur eux.

Edm. De Busscher.

Regist. échevinaux et comptes communaux de Gand du XV^e siècle, Mss. — Chev. Dierix, *Mémoires sur la ville de Gand*. — De Busscher, *Recherches sur les peintres et les sculpteurs à Gand aux XIV^e et XV^e siècles*, 1859. — *Messenger des sciences historiques*, etc., année 1838.

BOENE (Jean) ou **BOONE**, sculpteur à Gand, au xv^e siècle; il est cité dès 1443, dans les documents communaux, en qualité de caution, lors de l'affiliation de son frère Jacques Boene dans la corporation des peintres et des sculpteurs à Gand. En 1463, il fut un des artistes appelés à Bruges, pour y coopérer à la confection des décors et des pièces d'entremets qui figurèrent aux splendides

noces du duc de Bourgogne et comte de Flandre Charles le Téméraire, avec Marguerite d'York. Il s'y fit accompagner par son apprenti Jeannin van Berchem. Le sculpteur Jean Boene fut sous-doyen du métier artistique de Gand en même temps que l'illustre peintre Hugues Vander Goes, de la Noël 1467 à la Noël 1468. Plus tard, et jusques en 1491, la magistrature urbaine de cette ville l'employa fréquemment à des travaux de sa profession; la comptabilité communale mentionne parmi les produits de son ciseau une *statue*, posée au-dessus du portail de la chambre échevinale du chef-collège. Jean et Jacques Boene étaient fils du menuisier Gilles Boene, qui mourut en 1443. Ses fils furent affiliés aussi au corps des menuisiers gantois. Dans deux actes scabinaux de 1451, Liévin Boene, fils de Jean, est qualifié de maître. Il exerçait la profession de maçon. Dans les comptes de la même année il est rangé parmi les chefs-hommes paroissiaux de Gand. Il avait été élu par les métiers.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour Corneille Boene. — Comte Léon de Laborde, *Histoire des arts sous les ducs de Bourgogne*.

BOENER (Jean), né à Ruremonde (Limbourg néerlandais), à la fin du seizième siècle, mort vers 1640, entra dans l'ordre de Saint-François, où il fut élevé au sacerdoce. Ses supérieurs, appréciant son éloquence, le chargèrent du ministère de la prédication dans plusieurs villes des Pays-Bas, notamment à Bois-le-Duc et à Anvers. Il écrivait le flamand avec pureté et élégance. On connaît de lui les ouvrages suivants: 1^o *Waerachtighe ende levende figueren van de H. martelaers van Gorcum; met een cort verhael van hun leven ende sterven*. Antw., 1623, in-12. On y trouve les portraits de quinze martyrs de Gorcum. — 2^o *Handboekje voor de Broederschap der zeven smerten van de Heilige Maegd, opgereg in de kerk der vaders Rekolletten der stad Antwerpen*. Antwerpen, G. Lesteens, 1634, in-12. — 3^o *Historische afbeeldinghe der Minder-broeders van de Nederlandtsche provincie, die om 't geloof vreedelyck van de Geusen gedoodt zyn, verthoont en in 't licht gebrocht door*

F. Joannen Boener, Minder-broeder. Antw., Balth. Moretus, 1635, in-40. Ce livre, imprimé sur deux colonnes, en latin et en français, est orné de vingt planches bien gravées. De même que celui que nous avons indiqué en premier lieu, il renferme quelques détails intéressants sur l'un des plus tristes épisodes d'une révolution entreprise au nom de la liberté de conscience.

J.-J. Thonissen.

Paquot, *Mémoires*. — Foppens, *Biblioth. Belgica*. — Wadding, *Annales Minorum*. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*.

BOETIUS (*Anselme*), naturaliste, médecin, poète et peintre, né à Bruges. XVII^e siècle. Voir DE BOODT (*Anselme Boece*).

BOETS (*Martin*), compositeur, né à Bruxelles, dans la première moitié du XVI^e siècle, mort le 1^{er} décembre 1583, ainsi que nous l'apprend son épitaphe, extraite par M. Éd. Vander Straeten d'un ancien recueil d'inscriptions funèbres (1) et conçue dans les termes suivants :

HIE LIGT BEGRABEN EHR VOST UND KUNSTREICH
MARTIN BOETS
VON BRÜSSEL IN BRABANT DESS WOLGEBORNEN HERREN
JACOB FUGGERS MUSICUS, DEM GOTT GENAD
OBIIT 1583, DEN 1 DECEMBER.

« Ici est enterré l'honorable et habile
« artiste Martin Boets de Bruxelles, en
« Brabant, musicien de Jacques Fugger,
« que Dieu veuille combler de ses grâces.
« Il mourut en 1583, le 1^{er} décembre. »

Ce Jacques Fugger, dont Boets était le musicien, c'est-à-dire le maître de chapelle, appartenait à la famille des célèbres banquiers allemands qui, véritables et somptueux Mécènes, patronaient les artistes, soutenaient les entreprises des empereurs et obtenaient le droit de battre monnaie, après avoir supporté en grande partie les frais de l'expédition de Charles-Quint contre Alger.

Nous ne possédons aucun autre renseignement sur Martin Boets ; il est probable même que son nom eût échappé aux investigations sans les patientes recherches du musicologue belge cité plus haut.

Félix Stappaerts.

(1) Dan. Praschius, *Epitaphia Augustana-Vindelicæ, ab annis fere sexantis usque ad nostram ætatem acquisita*. Apud B. Smitz, bibliopol. Aug., 1624. Voir *Messenger des Sciences historiques*, 1865, article de M. Ed. Vander Straeten.

BOEXELAER (*Pierre VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers vers l'année 1580, mort à Diest en janvier 1629. Décidé à embrasser la règle austère de Cîteaux, il entra, le 29 novembre 1601, à l'abbaye de Saint-Sauveur, dit aussi de Pierre Pot, dans sa ville natale. Ordonné prêtre au mois de mars 1607, il devint d'abord chantre, puis sous-prieur de l'abbaye d'Anvers. Il a laissé un ouvrage portant pour titre : *Via salutis, sive spirituales conferentie inter pastorem et oves*, publié à Anvers, chez la veuve Cnobbaert.

E.-H.-J. Reusens.

Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, Abbaye de Saint-Michel, etc., p. 228. — Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, t. VII, p. 195.

BOEYE (*André DE*), écrivain ecclésiastique, né à Furnes en 1560, mort en 1650. Voir DE BOYE (*André*).

* **BOEYENS** (*Adrien*, fils de Florent), plus connu sous le nom d'ADRIEN VI, pape, né à Utrecht le 1^{er} mars 1459, et décédé à Rome le 14 septembre 1523.

On a cru, à tort, que le nom patronymique d'Adrien était *Boeyens*. Cette qualification rappelle tout simplement le nom de baptême de son aïeul paternel. Florent, père d'Adrien, se nommait, selon l'usage de l'époque, *Florij's Boeydens soen, Florens Boydijn, Boeyens* ou *Boyens*, c'est-à-dire *fils de Baudouin* (1), comme Adrien lui-même était désigné par le nom de *Meester Adriaen Floris, Florisze* ou *Florens van Uytrecht*, et, en latin, *magister Hadrianus Florentii de Trajecto*. Adrien appartenait, par sa naissance, à une famille aisée et honorable de la ville d'Utrecht. Sa mère, Gertrude, devenue veuve, confia de bonne heure son jeune fils aux Hiéronymites de Delft. Il acheva ses humanités dans la célèbre école latine de Deventer, ou, selon d'autres, à celle de Zwolle. A l'âge de dix-sept ans, il fut envoyé à l'Université de Louvain, et immatriculé le 1^{er} juin 1476 par le recteur Robert Vande Poele ou *de Lacu*. Il y suivit le cours biennal de la Faculté des

(2) Voyez les documents concernant la famille d'Adrien VI, reproduits par BURMANNUS, *Hadrianus VI sive Analecta historica de Hadriano VI*, p. 312 et suiv.

Arts dans la pédagogie du Porc. Au concours général de 1478, il fut proclamé *primus* et admis, après dix années, comme membre de la Faculté des Arts, au conseil de l'*Alma Mater*, puis chargé de l'enseignement de la philosophie au collège du Porc.

Promu, en 1491, au grade de licencié en théologie, il obtint le canonicat de l'autel de Saint-André à l'église collégiale de Saint-Pierre, et, peu après, la cure du Grand-Béguinage à Louvain. Le 21 juin de l'année suivante, il reçut les insignes du doctorat. Marguerite d'York, sœur du roi Édouard IV d'Angleterre et veuve de Charles le Téméraire, supporta les frais de cette promotion doctorale. Six ans plus tard (1497), maître Adrien, comme on l'appelait, succéda au docteur Jean Vander Heyden (*de Thymo*, alias *Vander Malen*) en qualité de doyen du chapitre de Saint-Pierre, et, à deux reprises, il se vit élevé aux honneurs du rectorat académique. En 1507, l'empereur Maximilien lui confia l'éducation religieuse et scientifique de son petit-fils l'archiduc Charles d'Autriche, qui devint plus tard l'empereur Charles-Quint. Ce fut sans doute par l'entremise de sa bienfaitrice, Marguerite d'York, morte en 1503, qu'il eut l'avantage d'être connu à la cour. Comme le jeune archiduc résidait d'ordinaire au Château-César, à Louvain, son précepteur put continuer à donner ses leçons de théologie, et prendre une part active aux travaux littéraires de l'Université. Quant au bénéfice paroissial de Goeree, en Zélande, que Marguerite lui avait fait également conférer, il en remit la direction à un prêtre aussi savant que pieux, théologien gradué de l'Université de Louvain. Lui-même, néanmoins, alla chaque année, pendant les vacances, visiter les ouailles dont il était le pasteur, et leur donner en personne les soins du ministère sacré.

Le décanat de la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain, ne fut pas le seul béné-

fice dont jouit Adrien. Nous trouvons, en effet, qu'il fut en outre chanoine de Saint-Pierre à Anderlecht, prévôt de Saint-Quentin à Maubeuge, doyen de Notre-Dame à Anvers, chanoine-trésorier de Sainte-Marie et prévôt de Saint-Sauveur (*Oude Munster*) à Utrecht. Le cumul des bénéfices ecclésiastiques était alors un usage admis, usage fâcheux auquel le concile de Trente devait porter remède. D'ailleurs, Adrien employait religieusement le revenu de ses prébendes au soulagement des pauvres dont il était le père, à l'entretien d'étudiants dépourvus de ressources et à d'autres œuvres de charité. Ce fut vers 1512 qu'il acheta une maison située à Louvain, dans la rue du Mayeur, afin d'y recevoir et nourrir des jeunes gens qui se destinaient à l'étude des sciences ecclésiastiques. Parvenu au souverain pontificat, il dota richement cet institut, qui fut ouvert en 1523, et porte encore aujourd'hui le nom de *Collège du Pape (Paus-Kollegie)*.

La nature de la position qu'il occupait mit le docteur Adrien en rapports fréquents avec Marguerite d'Autriche, tante de l'archiduc Charles et gouvernante des Pays-Bas. Cette femme distinguée le nomma, au commencement de l'année 1515, membre de son conseil et *maître des requêtes*. Il ne remplit pas longtemps ces fonctions; son désintéressement et sa clairvoyance blessaient trop quelques courtisans avides, en particulier le sire de Chièvres, Guillaume de Croy, gouverneur militaire du jeune Charles. Tout fut mis en œuvre pour écarter Adrien de la cour, et l'intrigue réussit au gré des envieux. Adrien, d'abord envoyé dans la province de Hollande pour des affaires d'État, dut enfin abandonner à jamais le sol qui l'avait vu naître et la capitale du Brabant, où il avait vécu heureux pendant l'espace de quarante ans (1). Il se mit en route pour l'Espagne, le 1^{er} octobre 1515, afin d'y traiter devant Ferdinand le Catholique des affaires secrètes de haute importance.

(1) Adrien conserva toujours un souvenir d'amour et de gratitude pour sa ville natale. Le 16 juillet 1517, il écrivit de Madrid à Jean Dedel, d'Utrecht : *Etiamsi summus pontifex essem, domum aedificare vellem, et in Trajecto residere. Et*

de fait, l'année suivante, il y fit construire une vaste maison qui fut achevée vers 1525. Il paraît qu'il la destinait à servir de collège. Voyez J. VAN LIEFLAND, *Utrechts Oudheid*, 1837.

Le but avoué de cette mission était de négocier le mariage du souverain des Pays-Bas avec la princesse Renée, fille du roi Louis XIII; mais, en réalité, il s'agissait d'observer soigneusement ce qui se passait à la cour du vieux roi d'Aragon, et, dès que Ferdinand aurait rendu le dernier soupir, de prendre, au nom de Charles, la régence du royaume.

Assez froidement accueilli par Ferdinand et son entourage, l'envoyé néerlandais trouva un protecteur dans la personne du célèbre cardinal Ximénès, administrateur du royaume de Castille, depuis la mort de Philippe le Beau. La défiance soulevée contre Adrien ne tarda pas à s'évanouir, et le roi se montra bientôt plein de bienveillance pour celui que le cardinal appelait un *homme vertueux et instruit*. Au décès du roi, arrivé le 23 janvier 1516, Ximénès et Adrien administrèrent ensemble le royaume d'Aragon en qualité de régents, jusqu'à l'arrivée du nouveau roi Charles. Celui-ci, cédant aux désirs et aux instances de la reine Germaine d'Aragon, proposa son ancien précepteur à la confirmation du Saint-Siège pour le riche évêché de Tortose (*Dertusium*), en Catalogne. La préconisation eut lieu au mois de juin 1516. Le 14 novembre suivant, Adrien fut nommé, par bref apostolique, inquisiteur général de la foi pour l'Aragon et la Navarre. Le 1^{er} juillet 1517, le pape Léon X, sur la demande formelle du roi d'Espagne, lui décerna la pourpre cardinalice avec le titre des Saints-Jean-et-Paul. Par un bref du 4 mars 1518, il lui conféra, en outre, la charge d'inquisiteur général pour les royaumes de Castille et de Léon.

Le jeune roi Charles se rendit, au mois de septembre 1517, dans la péninsule ibérique, où l'appelaient les instances de Ximénès, les vœux de la nation et la nécessité de raffermir le trône ébranlé par la faction des *Communeros*. Le vertueux Ximénès, qui, jusqu'alors, avait porté presque tout le poids des affaires, étant mort quelques mois avant l'arrivée du roi, le cardinal de Tortose resta seul chargé du gouvernement intérimaire, et l'administra aidé de quelques seigneurs espagnols.

Lorsqu'en 1519 la mort de Maximilien

ouvrit à son petit-fils la voie de l'empire germanique, le nouvel empereur, prêt à se rendre en Allemagne pour les cérémonies du couronnement, remit au cardinal Adrien l'administration de tous les royaumes et états espagnols. L'acte impérial qui lui conférait ces pouvoirs est daté de Zamora, le 17 mars 1520.

Le pape Léon X décéda inopinément à la fleur de l'âge, le 1^{er} décembre 1521. Le conclave, ouvert le 27 du même mois, réunit ses suffrages (à l'exception d'un seul), le 9 janvier 1522, sur le cardinal Adrien, évêque de Tortose, que l'on regardait généralement comme un saint. Ce fut à Vittoria, en Biscaye, qu'Adrien reçut, un peu plus tard, la nouvelle officielle de son élévation au souverain pontificat. L'élu, contrairement à l'usage reçu depuis le milieu du x^e siècle, conserva son nom de baptême en devenant chef de l'Église. Il quitta le port de Tarragone, le 4 août, et fit son entrée solennelle à Rome, le 29 du même mois. La prise de possession du siège basilical de Saint-Jean de Latran et le couronnement d'Adrien VI eurent lieu deux jours après. C'est ainsi que le précepteur de Charles-Quint ceignit la tiare. Les Pays-Bas, comme l'observe fort à propos M. Gachard, eurent l'insigne honneur de voir à la fois deux de leurs enfants devenus, l'un, le chef spirituel de toute la chrétienté, l'autre, le représentant le plus élevé en Europe du pouvoir temporel.

Charles-Quint, qui n'avait exercé aucune influence sur les délibérations du conclave, s'empressa d'envoyer à Vittoria le commandeur Lopez Hurtado de Mendoza, chargé d'exprimer à Sa Sainteté toute la joie de l'empereur et son respect filial pour elle. Adrien VI y répondit par une lettre pleine d'humilité et de dignité apostolique.

Autant Léon X avait déployé de magnificence dans sa cour, autant son modeste successeur y montra de simplicité et de frugalité. Ce contraste, il faut bien le dire, ne plaisait guère aux Romains, quoique édifiés de la vie exemplaire du pontife. Ajoutons qu'Adrien VI avait pour chambellan un Belge, Adrien de Marselaer, et pour secrétaire intime le

pieux prêtre Thierry Hezius, natif de Heeze, près d'Eindhoven.

Nous sortirions du cadre de la *Biographie nationale* si nous voulions exposer ici ce que fit le pape Adrien VI pour réconcilier entre eux les princes chrétiens de l'Europe, étouffer la prétendue réforme naissante en Allemagne, et délivrer l'Europe des Turcs qui s'étaient rendus maîtres de Constantinople.

Adrien VI, épuisé par les fatigues du gouvernement d'Espagne et les travaux du pontificat romain, tomba malade, au mois d'août 1523. Il rendit pieusement son âme à Dieu, le 14 septembre, âgé de soixante-quatre ans et demi. Il n'avait occupé la chaire de Saint-Pierre que pendant un an, huit mois et cinq jours, à compter de son élection. Quatre jours avant sa mort, il avait donné l'institution épiscopale à Eustache de Croy pour l'évêché d'Arras, et conféré le chapeau de cardinal à Guillaume Enckevoirt. Il fut enterré, presque sans pompe, dans la basilique de Saint-Pierre. Son tombeau portait cette modeste inscription : HADRIANUS SEXTUS HIC SITUS EST, QUI NIHIL SIBI INFELICIUS IN VITA DUXIT QUAM QUOD IMPERARET(1). Le cardinal Enckevoirt fit transporter les restes de son bienfaiteur dans l'église nationale des Allemands, *Santa Maria dell' anima*, et lui éleva un magnifique mausolée de marbre, qui est l'œuvre de Michel-Ange de Sienne, du Florentin Nicolas Tribolo et de Balthazar Peruzzi. La base du monument porte l'inscription suivante :

HADRIANO. VI. PONT. MAX. EX TRAIECTO INSIGNI INFER. GERMANIE VRBE QUI DVXIT RERVVM HYMANAR. MAXIME AVERSATVR SPLENDOREM VLTRO A PROCERIB. OB INCOMPARABILEM SACRAR. DISCIPLINAR. SCIENTIAM AC PROPE DIVINAM CASTISSIMI ANIMI MODERATIONEM CAROLO. V. CAES. AVG. PRÆCEPTOR ECCLE. DERTVSENSI ANTISTES SACRI SENATVS PATRIBVS COLLEGA HISPANIAR. REGNIS PRÆSES REIPVB. DENIQ. CHRIST. DIVINITVS PONTIF. ABSENS ADSICITVS VIX. ANN. LXIII. MEN. VI. D. XIII DECESSIT. XVIII. KL. OCTOB. AN. A PARTV VIRG. MDXXXIII. PONT. SVI ANNO. II WILHELMVS

(1) Le grand poète néerlandais Vondel fait allusion à cette inscription dans les vers suivants :

Daar hij (Adriaan) door 't noodlooth krijgt het hoogste
lampt op aarde,
 Des Paus driedubbele kroon van heil, van magt en waarde;
 Zijn deugt, godvrugtigheid en ootmoed was zoo groot
 Dat hem niet meerder als dit groot bestier verdroot.

ENCKENVOIRT ILLIVS BENIGNITATE ET AVSPICHS, TT. S. IO ET PAVLI PRESB. CARD. DERTVSEN. FACIYNDVM CVR.

Adrien VI était un théologien érudit; les écrits qu'il nous a laissés se distinguent par de vastes connaissances et un jugement des plus solides. Il était également appréciateur des belles-lettres. Les éloges qu'il reçut d'Érasme, l'ennemi acharné des *théologastres* (c'était le nom qu'Érasme donnait aux théologiens qui, de son temps, faisaient usage, dans leurs écrits et dans leurs discours, d'un latin barbare), nous en fourniraient au besoin, la preuve irréfutable : *Adrianus*, dit-il en parlant d'Adrien VI, *favebat scholasticis disciplinis; nec mirum si illis favebat in quibus a teneris unguiculis educatus, longo intervallo præcedebat omnes: sed ita favebat tamen, et apud eum prima esset pietatis ratio, satis etiam æquus et candidus erga bonas literas ac linguas*. Voici les principaux écrits sortis de la plume d'Adrien VI :

— 1^o *Questiones Quodlibeticæ Excellentissimi viri: artium: et sacre theologie professoris lóge celeberrimi. M. Hadriani Florentii de Trajecto: Prepositi insignis ecclesie sancti Salvatoris Trajectensis: atque preclariss. academie Lovaniensis Cancellarii*. Venumdantur Lovanii e regione Scholæ ju. civi. in ædibus Theodorici Martini Alustensis.— A la fin du volume, on lit : *Absolute sunt hee questiones anno a partu virgineo M.D.XV. Mense Martio*; vol. in-folio de 134 feuillets. Cet ouvrage fut réimprimé à Louvain, par Thierry Martens, en 1518, in-folio de 158 feuillets; à Venise par Luc Antoine de Giunta, en 1522, in-folio de 81 feuillets; à Paris, vers 1525, par Jehan Frelon et de Marnef, in-folio de 109 feuillets; à Paris, par Claude Chevalon, en 1527, in-8^o de 144 feuillets; à Paris, par Nicolas Savetier, en 1527 et 1531, in-8^o ou in-folio; à Lyon, par Guillaume Rovilius, en 1546, in-8^o de 343 feuillets; et enfin à Lyon, par Jacques Gionta, en 1547. Les *Questiones quodlibeticæ* sont des discours, en forme de thèses publiques, prononcés aux réunions solennelles qui, tous les ans au mois de décembre, se tenaient pendant huit jours à l'École de la Fa-

culté des Arts, sous la présidence d'un membre de cette Faculté. — 2^o *Quæstiones in quartum Sententiarum præsertim circa sacramenta Magistri Hadriani Florentii Trajectensis Cancellarii Lovaniensis theologiæ ac pontificii juris doctissimi*. Venundantur in ædibus Jodoci Badii. Finis ad Calendas Aprilis MDXVI; vol. in-folio de 177 feuillets. Cet ouvrage qui est un traité complet sur les sacrements plutôt qu'un commentaire sur le Maître des Sentences, eut plusieurs éditions; il fut réimprimé, entre autres, par le même éditeur, en 1517 et 1518, in-folio: à Venise, par Jordan de Dinslaken, en 1522, in-folio; à Rome, par Marcellus, en 1522, in-folio de 229 feuillets; à Paris(?), par H. F., en 1525, in-folio de 140 feuillets; à Paris, par Claude Chevallon, en 1530, in-8^o; et à Lyon, par Guillaume Rovilius, en 1546, in-8^o de 443 feuillets. Les *Quæstiones in IV Sententiarum* furent publiées à l'insu de l'auteur par quelques-uns de ses amis. Adrien s'est plaint très-amèrement du zèle précipité qu'on mit à livrer au public, pendant qu'il était en Espagne, un travail auquel il n'avait pu mettre la dernière main. — 3^o *Sermo paræneticus in computum hominis christiani agonizantis*. — *Sermo de sacculo pertuso sive de superbia*. Ces deux discours, composés par Adrien, lorsqu'il était évêque de Tortose, ont été imprimés d'abord à Anvers, en 1520, et puis à Venise et à Rome, en 1522, à la suite des *Quæstiones quodlibeticæ* et des *Quæstiones in IV Sententiarum*. Le premier traité est dédié à Adrien van Heyleweghen, receveur de Charles-Quint dans le quartier de Louvain. — 4^o *Regle Ordinationes et Constitutiones Cancellariæ Sanctissimi domini nostri Domini Adriani divina providentia Pape VI*. — *Regle Ordinationes et Constitutiones Cancellariæ domini nostri Domini Adriani divina providentia Pape VI. Die. XI. Octobris publicatæ*. — *Impresum Antverpiæ in intersignio Rapi, in ædibus Michaëlis Hillenii Hoochstratani. Anno Domini. M.D.XXII. Die vero Decima sexta Decembris*; vol. in-8^o de 27 feuillets, réimprimé à Rome en 1523, et à Anvers, par Guillaume Vorsterman, en 1531; vol. in-12 avec les signatures

A-Iij. — 5^o *Declaratio super collatione beneficiorum et officiorum basilicarum Principis Apostolorum, S. Joannis Lateranensis et S. Mariæ Majoris, ac ecclesiarum S. Mariæ Rotundæ et S. Celsi de Urbe, publicatæ die XXIV novembris 1522*. Romæ, typis Marcelli Silber, 1522; vol. in-8^o. — 6^o *Decretum de expediendis literis super concessionibus gratiarum et aliarum facultatum tam per Leonem X quam per Sanctitatem Suam ante illius in Urbem adventum factarum publicatum die XXVII novembris 1522*, vol. in-8^o. — 7^o *Commentarius sive expositiones in Proverbia Salomonis*, cap. I-XIII, 6. Ce commentaire, qu'Adrien composa à l'occasion de sa promotion au doctorat en théologie, ne fut jamais imprimé; le manuscrit autographe en est conservé à la riche bibliothèque du grand séminaire de Malines. Nous en avons publié le *Prologus* dans les *Anecdota Adriani Sexti*, Louvain, 1862, in-8^o, pages 78 et suivantes. — 8^o Adrien VI prononça plusieurs discours aux promotions solennelles des docteurs en théologie; il fit également, pendant qu'il était doyen du chapitre de Saint-Pierre, plusieurs sermons latins pour le clergé confié à sa garde; il répondit aussi, par écrit, à un grand nombre de consultations juridiques et théologiques qui lui étaient adressées de toutes parts. Il nous serait impossible d'énumérer tous ses écrits; nous en avons reproduits quelques-uns dans les *Anecdota Adriani Sexti*. — 9^o Jacques de Saint-Charles affirme, dans sa *Biblioteca pontificia* (p. 107), qu'on conservait, de son temps, à la bibliothèque du cardinal Briscia, un manuscrit d'Adrien VI intitulé: *Professio fidei et pollicitationes Adriani VI*. — 10^o La correspondance d'Adrien VI mérite aussi d'être signalée. On peut en voir le résumé, par ordre chronologique, dans l'ouvrage cité plus haut. C'est M. Gachard qui a publié la collection la plus importante des lettres d'Adrien dans la *Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien VI*, Brux., 1859; 1 vol. in-8^o.

E.-H.-J. Reusens.

E.-H.-J. Reusens, *Syntagma doctrinæ theologice Adriani Sexti*. Lovanii, 1862, in-8^o. —

Anecdota Adriani Sexti. Lovanii, 1862, in-8^o. — Les auteurs cités dans ce dernier ouvrage, pp. XVIII et XIX. — Claessens, Le pape Adrien VI, articles publiés dans la Revue catholique, 1862. — Delvigne, Le pape Adrien VI, articles publiés dans la Revue belge et étrangère, 1862. — Paquot, Fasti academici, Mss., t. I; Manuscrit de la Bibliothèque royale, n^o 17367, p. 47 et suiv.

BOEYERMANS (*Théodore* ou *Thierry*), peintre d'histoire, était, par son grand-père, d'origine hollandaise; ce dernier, nommé également Thierry, naquit à Haarlem. Le père du peintre s'établit et se maria à Anvers, où Théodore vit le jour en 1620, au mois de novembre. On a fait de lui, tour à tour, un élève de Rubens et de Van Dyck; le fait est qu'on ne sait dans quel atelier il étudia; mais, que les deux grands peintres cités lui aient directement enseigné leur art, ou bien qu'il développa son talent en voyant leurs œuvres, toujours est-il que notre artiste appartient à la magnifique pléiade du XVII^e siècle et qu'il y occupe, sinon le premier rang, du moins une place des plus honorables. Une circonstance nous permet de croire que Boeyermans se destina tout d'abord aux lettres ou à la magistrature; il est qualifié de licencié; mais la vocation artistique l'emporta sans doute sur la science, et, de cette façon, nous eûmes un grand peintre de plus. Thierry ne fut reçu dans la corporation de Saint-Luc qu'en 1654. C'est le style de Van Dyck qui séduisit surtout Boeyermans; c'est celui qu'il choisit pour modèle et dont parfois il s'approcha de très-près, bien qu'il soit impossible de confondre les toiles des deux maîtres; Boeyermans étudia le grand portraitiste, mais il ne l'imita point servilement; il conserva un caractère individuel, et cela à tel point que ses tableaux sont reconnaissables à la première vue. Il ne paraît pas que notre artiste ait jamais quitté son pays; il resta essentiellement flamand.

En 1664, Boeyermans fut reçu, comme amateur, dans la société de rhétorique *le Rameau d'Olivier*. En 1665, il entreprit des travaux importants pour orner la chambre des directeurs de l'Académie royale des arts de la peinture et de la sculpture. Cette chambre ou salle, que

l'on nommait *Schilderskamer* (chambre des peintres), contenait déjà plusieurs œuvres d'art remarquables; outre les portraits des doyens et chefs-hommes, on y voyait une magnifique buste en marbre de Louis de Benavides, marquis de Caracena, gouverneur général des Pays-Bas; Jordaens y avait peint des plafonds et d'autres sujets encore. Boeyermans embellit la salle de peintures jusqu'à la voûte, depuis l'entrée jusques aux compositions de Jordaens. Sur l'un de ces tableaux on voit la Vierge d'Anvers; auprès d'une tête antique, Rubens et Van Dyck; à gauche, le Temps et l'Escaut; sous les pieds de la Vierge se lit l'inscription :

ANTVERPIE
PICTORUM NUTRICI P. M.

Cet ouvrage occupait un côté de la coupole, près du théâtre où les rhétoriciens tenaient leurs séances et jouaient leurs pièces. Selon la tradition, le portrait de la belle Marie Ruthven, femme de Van Dyck, servit pour la figure de la Vierge d'Anvers. Ce travail excita une admiration si vive et satisfit si complètement les membres de la corporation de l'*Olyflak*, qu'en reconnaissance la Chambre de rhétorique offrit à Boeyermans un grand calice à vin en vermeil et qu'on lui adressa une pièce de vers qui est parvenue jusqu'à nous. Le tableau est aujourd'hui au Musée d'Anvers.

Les vieux registres renseignent encore qu'en 1666, Thierry van Delen, bourgmestre d'Arnemuyden, en Zélande, et peintre de talent, offrit à la même Chambre de rhétorique un tableau dans lequel Théodore Boeyermans peignit l'union de la Peinture et de la Poésie.

Boeyermans aimait les grandes compositions consacrées à retracer des scènes bibliques ou des allégories; peut-être, s'il avait condensé davantage ses sujets, serait-il arrivé à un effet plus réel; tel qu'il est, l'aspect de ses œuvres paraît souvent théâtral; ce fut, du reste, le défaut de l'école à cette époque; mais chez quelques-uns le génie le fait oublier. Son dessin est bon, son coloris harmonieux et riche, mais là où il déployait un talent

hors ligne, c'est dans l'entente du clair-obscur. Cette qualité se remarque dans la belle *Assomption de la Vierge* qu'il peignit, en 1671, pour l'église de Saint-Jacques. Il y a d'autres traces de notre peintre dans cette église; on y trouve, entre autres, son nom inscrit de sa main sur le registre de la confrérie de Saint-Roch. L'expression des figures de l'*Assomption* est remarquable et le coloris égale le dessin. Avec le *Saint François-Xavier convertissant un chef indien*, cette œuvre constitue ce que l'artiste a produit de meilleur. Le Musée possède de lui plusieurs tableaux : l'*Ambassadeur*, auquel s'attache encore une tradition de la gilde. Cette toile fut donnée à la corporation de Saint-Luc, en 1737, par le marchand de tableaux Jacques Myin, alors doyen de la gilde, « à condition que ses deux fils seraient » affranchis des charges de la confrérie. » La *Piscine de Bethesda*, grande toile, allégorie chrétienne; la *Visite*, tableau de famille; selon une mode du temps, les divers personnages sont réunis dans un beau jardin; *Anvers, mère nourricière des peintres*, grande composition pour un plafond, dont nous avons parlé plus haut; enfin, une *Tête de femme*, probablement un portrait. A la chapelle des Sœurs-Noires se trouve le pendant de la *Piscine de Bethesda*, une *Guérisson du paralytique*. A Gand, on voit une *Vision de sainte Marie-Madeleine de Pazzi*. Malines et d'autres villes flamandes renferment aussi des œuvres de Boeyermans.

Ce peintre resta célibataire; il avait été exempté par la Chambre de rhétorique du paiement de la contribution annuelle, et ce fait est mentionné pour la dernière fois, à côté de son nom, entre 1670 et 1677. Une autre singulière clause le dispensait du décanat, dans la confrérie de Saint-Luc, aussi longtemps qu'il ne se marierait point.

La mère de Boeyermans était veuve, en premières noces, d'un sieur Léonard Lenaerts; quatre filles étaient issues de cette union; en 1657, Thierry fit un testament par devant le notaire De Costere, d'Anvers, par lequel il institua ses quatre sœurs ses légataires universelles et désigna pour sa sépulture le caveau

de sa famille, dans l'église de Saint-Michel.

Boeyermans mourut en 1677-1678.

Ad. Siret.

BOGAERT (Henri) ou **BOGARDUS**, dominicain, né à Louvain, mort le 4 mars 1606, entra au couvent des Frères-Prêcheurs de sa ville natale vers le milieu du XVII^e siècle. Il était doué de rares talents oratoires. Ce fut surtout à Bruges qu'il se distingua par ses prédications dirigées contre les partisans de la réforme. Il exerça aussi pendant quelque temps les fonctions de sous-prieur et de prédicateur général du couvent de Louvain. Il a traduit du flamand en latin le *Jardin des prières* de Bacherius, sous le titre de : *Hortulus precationum variis piarum exhortationum flosculis, atque innumeris fere precum odoribus undique respersus*, Lovanii, typis Joannis Bogardi, 1577; vol. in-12.

E.-H.-J. Reusens.

De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, p. 81 et 156. — Quetif et Echarid, *Scriptores ordinis Predicatorum*, t. II, p. 561.

BOGAERT (Jacques), médecin, né à Louvain, vers 1440, mort dans la même ville, le 17 juillet 1520. — Son père, Adam Bogaert ou Bogardus, était né à Dordrecht, vers l'an 1413, et décéda le 18 mars 1483 (1). Il avait pris le grade de maître ès arts, à Louvain, le 28 février 1432, et reçut le bonnet de docteur vers la fin du mois de juin 1442. Cette même année, on l'éleva à la dignité de recteur et, en 1474, il y était recteur pour la septième fois. C'est en janvier 1444, deux ans après avoir reçu le bonnet de docteur, qu'il accepta une chaire à la faculté de médecine, à laquelle était attaché un canonicat de second rang à l'église de Saint-Pierre, de Louvain. Il devint ainsi le premier professeur ordinaire prébendé de cette faculté. Depuis le mois d'octobre 1436, le jeune savant, qui n'avait encore que vingt-trois ans, enseigna à la Faculté des Arts, faculté qui correspond à la Faculté de philosophie et de sciences. Comme il arrivait souvent à cette époque, il quitta la Faculté des Arts

(1) Le père d'Adam Bogaert s'appelait Guillaume; de là *Adamus Wilhelmi*.

pour entrer dans celle de médecine, qui jouissait alors d'une plus haute considération. En 1480, après trente-six ans d'exercice, Adam Bogaert abandonna le professorat et mourut trois ans après. Tout en étant père de famille, il a laissé, comme témoignage de l'intérêt qu'il portait à la jeunesse studieuse, deux bourses de vingt-cinq florins d'Allemagne réunies plus tard en une seule et dont il a doté le collège Breughel. Adam Bogaert fut chargé avec Jean Stockelpot, son collègue, d'expliquer alternativement, de mois en mois, Hippocrate et Galien.

Jacques Bogaert se livra également à l'étude de la médecine, sous la direction de son père, et prit le grade de licencié. Il fut médecin praticien à Anvers, jusqu'au moment où son père abandonna la carrière de l'enseignement; revenant alors à Louvain, il y prit le bonnet de docteur, le 13 juin 1480. Il fit ensuite un contrat avec le magistrat de Louvain, pour remplir pendant dix ans la chaire que Jean d'Inchy venait de quitter. Une inscription, gravée sur cuivre, dans un petit monument qui lui est consacré à l'église de Saint-Pierre, à Louvain, dans la chapelle de Saint-Luc, porte qu'il a enseigné trente-six ans la médecine comme son père. C'est donc en 1516 qu'il abandonna la chaire. Le petit monument funéraire qui est consacré à sa mémoire, est un des plus curieux spécimens de la sculpture belge au commencement du XVI^e siècle; il a, en outre, un intérêt archéologique tout particulier, parce qu'il représente, en couleur, Jacques Bogaert, revêtu du costume rectoral de l'époque. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique. Il succéda dans son canonat de Saint-Pierre, au second rang, et dans la chaire de médecine attachée à cette prébende, au docteur Gaspar Ægidii. En 1502, Jacques Bogaert fut élu recteur de l'Université, puis encore en 1504, 1507 et 1512. Il est mort huit ans après, ainsi que le constate son épitaphe, qui est conçue dans les termes suivants :

ÆSTULTI È VIVIS BOGARDUM SEVA JACOBUM
MORS, SED AB ANNO SEPÈ VOCATA SENE :
CORPORE QUANDOQUIDEM JAM FRACTUS, PECTORE TOTO
BIOGR. NAT. — T. II.

SPIRABAT CHRISTUM, CELICOLUMQUE CHOROS.
SANCTA MARITALIS SERVAVIT FEDERA LECTI,
CLARUS SEPTENE PROLIS HONORE PATER.
CONJUGE DEFUNCTA THALAMUM THEDAQUE PEROSUS
SACRA SACERDOTIS MUNIA CASTUS OBIT.
ANNIS TRIGINTA NECNON SEX DOGMATE CERTO
HIC DOCUIT MEDICAS GYMNASIARCHA SCHOLAS
DENIQUE TAM EXACTE VIRTUTEM PERCOLUIT OMNEM,
MONUS UT ERRATI POSTULET IPSE NICHI
OBIIT ANNÒ DNI. 1520, DIE XVII MENSIS JULII. ORATE
PRO EO.

Jacques Bogaert est auteur de cinq volumes de commentaires sur Avicenne, sous le titre de *Collectorium in Avicennæ practicam*.

Il laissa un fils, nommé Adam comme son grand-père, qui naquit à Louvain vers l'an 1486, et mourut le 23 mars 1550. S'adonnant à l'étude de la médecine, à l'exemple de son père et de son aïeul, il reçut le bonnet de docteur à l'Université de Louvain, le 25 mai 1512 et en 1524, devint recteur. Il n'occupa la chaire de médecine que pendant trois ans, et entra dans l'ordre de Saint-François, dont il prit l'habit au couvent des Récollets de sa ville natale. Il a été enterré dans le chœur de l'église, où l'on voyait autrefois son tombeau surmonté d'une épitaphe en vers latins. Il a écrit sur la guérison de la goutte : *Epistola ad Petrum Bruhesium* dans les *Consilia varcarium de Arthridis præservatione et curatione, Francofurti*, 1592, in-8°, par Henri Garet.

P.-J. Van Beneden.

BOGAERT (Jacques), chevalier, président du conseil provincial de Flandre, né à Malines en 1520, d'Arnould Bogaert et d'Élisabeth Vanderberckt, et mort à Gand, le 13 août 1597. Son père, né à Anvers, devint d'abord conseiller au grand conseil de Malines, le 2 décembre 1520, et ensuite au conseil privé. Son grand-père, Jacques Bogaert, et son bis-aïeul, Adam Bogaert (né à Dordrecht, vers 1413), étaient deux docteurs de l'Université de Louvain. Jacques Bogaert, après avoir obtenu le diplôme de docteur J. U., pratiqua pendant assez longtemps comme avocat près le grand conseil de sa ville natale. En 1575, Philippe II le fit entrer dans cette cour(1), en qualité de conseiller et maître

(1) Vander Vynekt, dans son *Histoire du Conseil de Flandre* (MS. 19122), le fait entrer dans cette cour le 7 janvier 1589.

des requêtes et il l'appela, en 1587, à la présidence du conseil de Flandre: Ses connaissances et son caractère honorable furent si bien appréciés, qu'il fut nommé, en 1597, président du grand conseil; mais il décéda avant d'avoir pu jouir des honneurs attachés à cette dignité.

Britz.

Molanus, *Histor. Lovan.*, éd. De Ram, p. 365. — Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 578, note. — *Théâtre sacré du Brabant*, t. I, p. 79. — Manusc. 9939, pp. 124-39 (*Hist. du grand cons. de Malines*, par Foppens). — MS 3951. Honyck van Papendrecht, *Annales*, t. I, pp. 47-66, et t. III-II, p. 373.

BOGAERTS (*Félix-Guillaume-Marie*), historien, romancier et poète, né à Bruxelles, le 2 juillet 1805, mort à Anvers, le 16 mars 1851. Orphelin dès le bas âge, il fut élevé par un oncle, le notaire Pinson. Le jeune Bogaerts, doué de beaucoup d'intelligence et d'une aptitude prononcée pour l'enseignement, fit d'excellentes études françaises et latines. Il obtint, en 1828, avec grande distinction, le grade de candidat en philosophie et lettres à l'Université de Gand, et fut nommé quelque temps après professeur au collège de Menin. En 1834, il passa à la chaire d'histoire et de géographie de l'Athénée d'Anvers, qu'il occupa pendant dix-sept ans. Toujours avide d'étendre le cercle de ses études et de ses connaissances, il consacrait les loisirs de ses vacances scolaires à des voyages instructifs : en 1835, il visita l'Angleterre et l'Écosse, avec le peintre Nicaise de Keyser, son ami le plus intime ; en 1836 ce fut Paris, que les touristes choisirent pour but de leur excursion littéraire et artistique. En 1840, il parcourut la Suisse, et en 1844, la Hollande. L'Académie d'archéologie de Belgique ayant été fondée en 1842, à Anvers, Félix Bogaerts en fut le premier secrétaire perpétuel, et le 8 janvier 1847, il fut élu membre de l'Académie royale de Belgique, dans la section scientifique et littéraire de la classe des Beaux-Arts. Dès lors il s'était placé au rang des écrivains belges les plus distingués.

Depuis le jour où il occupa la chaire professorale à l'Athénée d'Anvers, jusqu'au moment où il se maria, en 1849, avec demoiselle Louise Lé Mair, il vé-

cut en vrai philosophe, en insoucieux célibataire. Il ne trouvait de jouissance que dans la culture des lettres et des arts, s'isolant du monde, mais sans misanthropie, car il éprouvait le besoin d'aimer, d'être aimé, et sut se créer de sincères amitiés. Son physique s'harmonisait avec ses qualités morales : il avait la physiologie ouverte, le regard d'une extrême douceur, un accueil franc et sympathique. Tel était son abord, telles étaient ses relations et sa correspondance. Son mariage, de si courte durée, lui apporta le bonheur du foyer domestique, l'affection conjugale et les joies de la paternité.

La carrière littéraire de Félix Bogaerts commença en 1833, par sa collaboration, avec Edw. Marshall, à la *Bibliothèque des antiquités de la Belgique*, dont il parut deux volumes in-8°. En 1834, il fit représenter au théâtre de Bruxelles, un drame en trois actes : *Ferdinand Alvarez de Tolède*; la pièce fut livrée à la publicité; elle n'eut guère de succès scénique. L'auteur ne l'a pas reproduite dans ses *Œuvres complètes*. Il imprima, en 1837, à Bruxelles, ses *Pensées et Maximes*, éditées ensuite à Anvers en langue flamande. En 1839, il écrivit dans le *Musée des Familles*, dirigé par Henri Berthoud, une nouvelle qui fut traduite en flamand, en allemand et en anglais : *Les morts sortent quelquefois de leurs tombeaux*, puis, *Mère et Martyre*, épisode de l'histoire du christianisme primitif à Rome, peinture pleine de poésie et de couleur locale; c'est une de ses meilleures conceptions. En 1839 et 1840, parurent deux éditions de luxe de son roman historique, *El Maestro del Campo* (Gand, en 1567), ouvrage orné de gravures sur bois, d'après les dessins de N. de Keyser. Traduit en flamand, en italien et même en anglais, à New-York, la réputation du romancier belge, que vint consolider son *Lord Strafford*, traduit aussi en flamand, en anglais, en allemand et illustré par le même peintre, se répandit partout. Ce dernier roman fait époque dans la carrière littéraire de l'auteur (1843); la vogue des œuvres de Walter Scott, de Fenimore Cooper et le succès du *Maestro del Campo* l'avaient stimulé, son *Lord Straf-*

ford, cette épopée des prémices de la révolution qui dressa l'échafaud de Charles I^{er}, est en quelque sorte l'introduction du *Woodstock* de Walter Scott, et ne dépasserait pas l'œuvre du génie romantique de l'Angleterre. Plusieurs productions esthétiques et archéologiques sortirent de la plume féconde de Félix Bogaerts. La *Biographie de Mathieu van Brée*, l'un des régénérateurs de l'école flamande moderne, opusculé lu en séance de la Société d'Émulation de Liège, le 19 juillet 1842, et l'*Esquisse d'une histoire des arts en Belgique, de 1640 à 1804*, révélèrent chez lui le sentiment et l'étude artistiques. Ici doit se placer son mémoire intitulé : *De la destination des pyramides d'Égypte*, composé en 1845, bien qu'il n'ait été imprimé qu'en 1849 (*Œuvres complètes*). Cette dissertation combattait l'opinion émise sur ces monuments gigantesques de l'antiquité par le duc Fialin de Persigny dans son livre : *De la destination et de l'utilité permanente des pyramides d'Égypte et de Nubie, contre les irrptions sablonneuses du désert*. Bogaerts ne traita la question qu'au point de vue archéologique.

Jusque-là, il avait écrit exclusivement en langue française; par une particularité assez touchante, qui nous a été signalée par Henri Berthoud, dans le journal parisien *Le Pays*, il fut amené à publier, en 1845, son premier ouvrage rédigé en langue flamande : « Félix Bogaerts, dit « S.-H. Berthout, exerçait la charité d'une « manière charmante et ingénieuse. Quoi- « qu'il ne fût guère riche, il avait adopté « un vieillard qui, tous les jeudis, venait « déjeuner avec le poète. Non-seulement « le vieillard trouvait chez son bienfai- « teur un bon repas, des vêtements de « rechange, un accueil filial, mais encore « une petite somme qui lui permettait « de se donner quelque aisance pendant « le reste de la semaine. Le vieillard, « espèce de poète à sa manière, savait « une foule de choses des temps passés, « avec le récit desquelles il payait à Bo- « gaerts son hospitalité. Bien des fois, « dans mes voyages en Belgique, j'ai été « admis à ces déjeuners du jeudi. Comme « ce vieillard ne parlait que le flamand,

« je vois encore Bogaerts prêter une « oreille complaisante aux propos un « peu languets de son hôte. Sa bonne « figure s'épanouissait aux passages plai- « sants, et souvent un rire franc, et qu'un « enfant eût envié, l'empêchait de me « traduire aussitôt les facéties qui pro- « voquaient si fort sa gaieté. Ce fut ainsi « que se trouva écrite la plus grande « partie du *Bon vieux temps en Belgique*. » *De goede oude tyd in België*, tel est, en effet, le titre de cette esquisse des coutumes et des mœurs de nos pères au XVIII^e siècle. Les épisodes y sont racontés avec une bonhomie et une simplicité de langage intraduisibles dans un autre idiome. Il donna ensuite *De antwerpsche Sanchô Pança*, assemblage de sept cents axiomes, proverbes, dictons et comparaisons en usage dans nos contrées flamandes; ce recueil eut deux éditions, dans les almanachs anversois de 1849 et 1850. *Signorken, de gek der violieren*, est l'histoire du bouffon de l'ancienne chambre de rhétorique d'Anvers, la facétieuse vannier de 1542. Le *Goede oude tyd, Sancho Pança* et *Signorken*, rangèrent Bogaerts parmi les littérateurs flamands les plus populaires.

Il publia quelques charmantes pièces de poésie française et un volume entier d'épigrammes, bien inférieures en mérite.

Restent à citer d'autres productions encore : 1^o *La Bataille de Nieuport*, historique de la mémorable journée des Dunes (2 juillet 1600), où Maurice de Nassau vainquit Albert d'Autriche, et description du tableau de N. de Keyser. — 2^o *L'éloge nécrologique de Louise-Marie, reine des Belges*. — 3^o *L'Histoire civile et religieuse de la Colombe*, œuvre d'érudition, brodée sur un sujet futile, en apparence. — 4^o *L'Histoire du culte des saints en Belgique*. — 5^o *L'Iconographie chrétienne de la Belgique*, et enfin : 6^o *Les oiseaux de la Belgique*, travail ornithologique resté inédit. — Il a inséré dans des publications périodiques les biographies des peintres Quentin Metsys, Philippe Wouwermans, Pierre van Regemorter, Wynand Nuyen; la description de la province d'Anvers, dans la *Belgique monumentale*, et une grande quantité d'articles littéraires et

archéologiques dans la presse belge.

Félix Bogaerts cultiva en amateur les arts plastiques : il était dessinateur, s'essaya au modelage sculptural et grava sur cuivre, à l'eau-forte et au burin, un portrait de Quentin Metsys. Membre de nombreuses institutions savantes, il fut décoré par le roi de Hollande de la croix de l'ordre de la Couronne de Chêne. Décédé à l'âge de quarante-cinq ans et huit mois, il laissa après lui une mémoire sans tache et emporta dans la tombe les regrets universels. Dans la plupart des institutions académiques auxquelles il était affilié, on lui consacra des notices nécrologiques ; sa biographie fut imprimée dans plusieurs publications belges et étrangères.

Un monument funéraire a été élevé à Félix Bogaerts dans la chapelle de la Vierge, en l'église de Saint-Jacques, à Anvers. C'est un cénotaphe en marbre noir, orné du portrait du défunt, peint en médaillon, par N. de Keyser. La partie sculpturale a été exécutée par P.-J. De Cuyper. Sur une tablette en marbre blanc est inscrite l'épithaphe : D. O. M. *et pia memorie FELICIS-GUILIELMI BOGAERTS, Bruzellensis, qui propter egregios animi virtutes omnibus carus, eruditione et scriptis patriæ decori fuit, amici PP. Obiit Antverpiæ anno Domini MDCCCLI die XVI martii. Vixit annos XLV menses VIII.* R. I. P.

Edm. De Busscher.

Annales de la Société des Beaux-Arts et de Littérature de Gand. — Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

BOGARD (Jean), ou **BOOGAERTS** ou **VANDEN BOOGAERDE**, imprimeur, naquit à Louvain au milieu du XVII^e siècle, et mourut à Douai vers 1634. Il exerça sa profession dans ces deux villes pendant plus de soixante ans. Jeune encore, il ouvrit à Louvain une imprimerie dont les premières productions datent de l'année 1564. L'érection d'une université à Douai, issue de l'*Alma Mater* de Louvain, lui fournit, peu de temps après, une occasion favorable pour établir aussi dans la première ville un atelier typographique, sans qu'il disconti-

nuât, cependant, d'imprimer dans sa ville natale. Ce fut seulement vers l'année 1600 qu'il résolut d'abandonner entièrement Louvain. Les premiers livres sortis des presses douaisiennes sur lesquels figure son nom, portent au titre *Ex officina Joannis Bogardi*, et sur le dernier feuillet : *Excudebat Loys de Winde*. Il résulte de ce fait que Bogard n'exerça d'abord à Douai que la librairie, en attendant, sans doute, l'autorisation d'établir une imprimerie, et de prendre le titre, qu'il reçut plus tard, d'imprimeur du Roi.

Le nombre des ouvrages sortis de ses presses est très-considérable, et tous se distinguent par la netteté et la correction. Nous nous contenterons d'en signaler un seul, qui est des plus remarquables sous ce rapport, c'est le *Hortulus precationum (dat is het Hofken der bedinghen)*... door F. Petrum Bacherium, petit in-4^o, imprimé à Louvain, en 1566. Ce charmant volume, dont chaque page est encadrée des ornements les plus riches, renferme quatorze grandes gravures sur bois et dix petites. C'est un chef-d'œuvre dans le goût de l'époque. Les encadrements et les gravures sur bois du *Hortulus precationum* furent, sans doute, utilisés pour le *Hortulus animæ*, c'est-à-dire, le *Jardinnet de l'âme*, etc., que Bogard publia à Douai en 1574. A Douai comme à Louvain, l'enseigne de Bogard était la *Bible d'or* ou *Gulden Bybel*. Plusieurs de ses publications sont ornées d'une vignette représentant une Bible au-dessus d'un cœur ailé et entouré d'arabesques, avec cette devise : COR RECTUM INQUIRIT SCIENTIAM. Les héritiers de Jean Bogard continuèrent sa profession, et laissèrent, pendant longtemps, figurer son nom sur les titres des livres qu'ils publiaient.

E.-H.-J. Reusens.

Duthillœul, *Bibliographie Douaisienne*, t. I, p. 403.

BOGARBUS NEO (Henri), prédicateur, né à Louvain, mort le 4 mai 1606. Voir BOGAERT (Henri).

BOGHEM (Louis VAN), architecte, né à Bruxelles, vers 1470, mort en 1540. Voir BODEGHEM (Louis VAN).

BOILEAU DE BOUILLON (*Gilles*), poète et traducteur, né au commencement du xv^e siècle, à Bouillon suivant La Croix du Maine, auteur presque contemporain. Deux autres contemporains, Claude Grujet et Claude Collet, ont prétendu que Boileau était Flamand, ce qui est une erreur; car lui-même assure qu'il est Wallon et originaire de la ville de Liège. Ajoutons que le surnom de Bouillon était déjà porté par ses ancêtres, et qu'il ne provient pas du lieu de sa naissance. Boileau, qui avait reçu une excellente éducation, entra, jeune encore, au service de Charles-Quint et prit part, entre autres, aux campagnes de Hongrie, d'Italie, d'Allemagne et de France. Il occupa pendant longtemps à l'armée, les fonctions de commissaire-député aux *monstres*, c'est-à-dire aux revues. Grâce aux séjours prolongés qu'il fit dans divers pays, il s'y perfectionna dans la connaissance des principales langues de l'Europe et ses ouvrages prouvent, qu'outre le latin, il connaissait fort bien l'allemand, l'espagnol, le français, le flamand et l'italien.

Pour le récompenser de ses longs services, Charles-Quint le nomma commissaire et contrôleur de Cambrai. C'est en cette qualité qu'il fit partie de l'expédition que l'empereur dirigea contre François I^{er}, après le ravitaillement de Landrecies. Il doit même avoir été fort proche de la personne de l'empereur, car il rapporte, dit-il, les paroles « qu'il luy » ouyt prononcer de sa bouche. »

Boileau ne resta pas longtemps commissaire de Cambrai; pour des motifs qui nous sont restés inconnus, il tomba bientôt dans la disgrâce et alla se réfugier à Paris, vers l'an 1549. Il y fut bien accueilli par Nicolas de Herberay, seigneur des Essarts, gentilhomme picard très-connu par ses traductions. Dès lors, jusqu'à la fin de sa carrière, Boileau fut obligé d'avoir recours à sa plume pour vivre. Il publia à Paris diverses traductions de l'espagnol. Après avoir passé au moins quatre ans dans la capitale de la France, Boileau, n'osant reparaitre à la cour de Bruxelles, ni même dans les États héréditaires de Charles-Quint, se rendit à Liège, où il « s'est mis en deb-

» voir de raccoustrer ung petit les statuts » et ordonnances de cette ville » et où il écrivit divers ouvrages qui furent imprimés à Anvers, Liège ne possédant pas encore d'imprimerie à cette époque.

En 1555, Boileau fit plusieurs tentatives pour rentrer en faveur à la cour de Bruxelles, « car les urgentes nécessités, » suivant son expression, lui chassaient « les éperons de près. »

Il s'adressa, à cet effet, à la reine Marie de Hongrie et à Philippe II, qu'il nomme « ce fils de Jupiter; » mais il paraît que ses démarches n'aboutirent point et que ses requêtes, tant en vers qu'en prose, restèrent infructueuses.

On ne connaît rien des dernières années de Boileau, qui vivait encore certainement vers 1560. — Gilles Boileau a publié : 1^o *Commentaire du seigneur dou Loys d'Avila*. Paris, Vincent Sartenas et Jehan Longis, 1550, in-4^o de 4 ff. prélim. et 184 pages, édition originale très-rare. Dès l'année suivante, Boileau en publia une nouvelle édition augmentée, *ibid.*, 1551, in-8^o de 318 pages et 56 feuillets pour les annotations, avec une grande carte de l'Allemagne. Ces annotations du traducteur sont très-intéressantes. — 2^o *Le IX^e livre d'Amadis de Gaule*; Paris, Vincent Sartenas, 1552, in-folio. — 3^o *Petit traité des causes criminelles*. Anvers, Jean de Laet, 1555; petit in-8^o de 76 feuillets. Ce traité est traduit du flamand; — 4^o *La Sphère des deux mondes, composée en français, par Darinel, pasteur des Amadis, et commentée, glosée et enrichie de plusieurs fables poétiques*, par G. B. D. B. cc. de C. N. L. Ovblî (*Gilles Boileau de Bouillon*). Anvers, Jean Richard, 1555, petit in-4^o de 4 feuillets chiffrés et 57 non chiffrés, avec cartes et gravures en bois. Cet ouvrage est entremêlé de prose et de vers. La seconde partie, dédiée au seigneur de Fallais, est entièrement en vers. — 5^o *Prognostication pour l'an de Nostre Seigneur* 1558. Anvers, Jehan Withage (1557), in-4^o, de 4 feuilles, caractères gothiques. — 6^o *Prognostication pour l'an de Nostre Seigneur* 1560. Anvers, Jehan Withage, l'an 1559, petit in-4^o goth. de 4 feuillets. — 7^o *Une carte géographi-*

que de la Savoie, par Gilles Bullion, Belge. Anvers 1613 et Amsterdam-1619, in-fol. Ce sont là sans doute des éditions posthumes, que de plus anciennes ont dû précéder. Gilles Boileau a encore traduit de l'allemand le *Traité d'Albert Dürer sur les fortifications*, et du latin les *Mémoires de Sleidan*, mais on ignore si ces traductions ont été imprimées.

H. Helbig.

Bibliothèque française de la Croix du Maine et de Du Verdier, édit. de Bigoley de Juvigny, t. 1, pp. 284-285. — Les ouvrages de Boileau. — *Les Fleurs des vieux poètes liégeois*, pp. 1-14. — *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XV, pp. 190-205.

BOIS-LE-DUC (*Henri DE*), chapelain du roi de Danemark, en 1554. Voir BROUCKHOVEN (*Henri DE*).

BOIS-LE-DUC (*Nicolas DE*), professeur à Bâle, ministre réformé, né à Bois-le-Duc. XVII^e siècle. Voir NICOLAS BUSCODUCENSIS.

BOISOT (*Charles*), homme de guerre et d'État, né à Bruxelles, mort en 1575. Il était fils de Pierre Boisot, chevalier, trésorier général des finances et de l'ordre de la Toison d'Or ; sa mère, Louise Tisnacq, appartenait également à une famille honorée par des emplois importants. En 1566, Charles Boisot signa le *Compromis des Nobles* et fut, de même que son frère Louis, un des plus actifs auxiliaires de Bréderode. Proscrit en 1568, dépouillé de ses biens situés dans le Brabant, il alla rejoindre le prince d'Orange, qui le chargea de plusieurs missions importantes. En 1573, Guillaume de Nassau lui donna une preuve plus éclatante encore de sa confiance en le nommant gouverneur de l'île de Walcheren. « C'est, disait-il, un « gentilhomme sage, diligent et affectionné à notre service autant que qui « que ce soit. » Charles Boisot justifia pleinement cet éloge : les Espagnols essayèrent en vain de reprendre Flessingue et perdirent, en outre, le château de Rammekens, qui était le boulevard de l'île de Walcheren. Le vaillant gouverneur trouva enfin la mort dans cette lutte héroïque : le 29 septembre 1575, il fut tué en combattant près de Philipsland.

Th. Juste.

BOISOT (*Louis*), frère du précédent, amiral de Zélande, né à Bruxelles, mort

en 1576. Après avoir servi d'abord sur les flottes hispano-belges, il se rangea en 1566 du côté des confédérés et leur demeura fidèle, malgré les efforts de Marguerite de Parme pour le ramener sous la bannière royale. Proscrit comme son frère, il devint aussi un des agents les plus zélés du prince d'Orange. En 1572, il se trouvait à Paris pendant le massacre de la Saint-Barthélemy ; jeté en prison, il n'échappa à la mort que par l'intervention miséricordieuse de quelques moines. Arrêté de nouveau à Mézières, il confessa que c'était lui qui avait fait entrer les soldats du Taciturne dans Ruremonde et qui avait incité les habitants de Malines à prendre également parti pour Guillaume de Nassau. En 1573 nous le trouvons parmi les *gueux de mer*, dont il devient bientôt le chef principal. En effet, le prince d'Orange, voulant récompenser sa vaillance et ses services, le nomma, après la mort de Bouwen Ewoutz, *amiral de Zélande*. Avec l'aide des garnisons de Walcheren, commandées par son frère, Louis Boisot se rend maître du château de Rammekens. Quelques semaines après il s'empare également de Romerswael, dans l'île de Sud-Beveland. Puis, le 29 janvier 1574, il détruit près de cette ville, après un combat terrible, la flotte royaliste qui venait au secours de Middelbourg ; comme il abordait le vaisseau amiral, il reçut en plein visage une arquebusade qui lui fit perdre un œil. Cette blessure ne ralentit point son zèle. Le jour de la Pentecôte, il remporta une nouvelle victoire navale, non loin d'Anvers. Il prépare ensuite l'expédition qui doit rendre son nom impérissable dans les annales des Pays-Bas. Au mois de septembre, il conduit au secours de Leyde les terribles marins de la Zélande. Il traverse avec sa flotte le pays submergé par la rupture des digues et, en dépit de tous les obstacles, s'avance victorieusement vers la ville assiégée. Le 26 septembre, un pigeon apporte à Jean Vanderdoes, l'héroïque défenseur de Leyde, un billet par lequel l'amiral de Zélande lui fait savoir que, pour secourir tant de gens d'honneur, il n'épargnera sa personne

ni sa vie. Boisot tint parole. Le 3 octobre, il entre en libérateur dans Leyde. Pour témoigner leur gratitude au vaillant amiral, les états de Hollande lui décernèrent une chaîne d'or. Mais d'autre part, le grand commandeur Requesens, successeur du duc d'Albe, se vengea de l'intrépide gentilhomme bruxellois en confisquant ses biens situés dans le Brabant, où il possédait, entre autres, la seigneurie de Ruart. Louis Boisot donna également sa vie pour la liberté des Pays-Bas. Le 27 mai 1576, il s'était dirigé avec sa flotte vers Zierikzée, assiégée par les Espagnols. Or le vaisseau amiral, qui portait trois cents hommes, après avoir été canonné avec furie, s'entr'ouvrit et s'abîma. Lorsque Guillaume le Taciturne connut ce désastre, il écrivit à son frère Jean de Nassau que c'était Louis Boisot qu'il regrettait surtout « pour l'avoir trouvé vaillant gentilhomme, disait-il, et « dévoué au bien de la cause commune. »

Th. Juste.

BOISSCHOT (*Charles van*), prédicateur, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1573, mort dans la même ville le 18 mai 1641. Après avoir achevé ses études, il entra chez les Augustins, à Louvain, et y fit sa profession solennelle en 1592. Il devint prieur du couvent d'Enghien, et plus tard définitive de la province belge. En 1623, l'archiduchesse Isabelle le nomma abbé du célèbre couvent dit de l'Eeckhoutte, *abbatia Quercetana*, de Bruges. Cette nomination rencontra des oppositions assez fortes pour que Van Boisschot se vît obligé de renoncer à cette dignité. Il se retira à Bruxelles, où il mourut.

Au témoignage des biographes, Van Boisschot était doué d'un talent oratoire tout à fait hors ligne. Il a publié à Louvain le *Cérémonial de l'ordre de Saint-Augustin*.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 149. — Tombeur, *Provincia Belgica*, etc., p. 105. — Ossinger, *Bibliotheca Augustiniana*, p. 137. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, p. 95.

BOISSCHOT (*Ferdinand de*), comte d'Erps, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, baron de Saverthem, seigneur de Nosseghem, Sterrebeke,

Quarebbe, Fontaine-le-Château, ban d'Anthée, etc., chancelier de Brabant, né à Bruxelles, dans la dernière moitié du xv^e siècle, mort dans la même ville le 24 octobre 1649, fut un personnage remarquable et fournit une brillante carrière. Son père, Jean-Baptiste de Boisschot, conseiller au conseil privé, était tout dévoué à la politique de Philippe II ; aussi s'attira-t-il la haine des patriotes et, lorsque éclata la révolte contre ce monarque, fut-il jeté en prison où il mourut. (Voir l'article suivant.) Sa veuve se retira à Cologne avec ses sept enfants. C'est dans cette ville que le jeune Ferdinand commença ses études qu'il termina à l'Université de Louvain. Le fils hérita du dévouement du père à la cause impopulaire du roi ; les mémoires du temps renferment maintes allusions à ce dévouement qui lui a été amèrement reproché. Tout jeune encore, en 1592, Ferdinand de Boisschot fut appelé aux fonctions d'auditeur général qu'il remplit jusqu'en 1611, fonctions extrêmement importantes et difficiles à une époque où le lien de la discipline était fort relâché, et où la mutinerie des troupes mal payées était fort fréquente. Boisschot s'acquitta de sa charge avec beaucoup de zèle, de fermeté et de prudence et pendant neuf ans il suivit constamment l'armée. Lorsque la trêve avec les Provinces-Unies fut signée, il fut envoyé comme ambassadeur à Londres, à la cour de Jacques I^{er} ; il y séjourna jusqu'à la fin de 1615. Son influence auprès du monarque anglais fut si grande qu'elle amena un revirement complet dans la politique suivie par l'Angleterre ; l'ambassadeur parvint à empêcher l'intervention de Jacques I^{er} dans les démêlés que faisait naître la succession du duc de Clèves et dans lesquels l'Espagne intervenait pour écarter les prétendants protestants. Le départ de Boisschot de la cour de Jacques fut bientôt suivi d'une alliance entre ce monarque et l'Union évangélique. La guerre éclata, et Boisschot dut partir une seconde fois pour Londres. La négociation qu'il y conduisit et mena à bonne fin est fort curieuse ; elle mérite d'être rapportée, car si

elle met en relief l'esprit subtil du diplomate, elle fournit un exemple de plus des roueries diplomatiques. L'Autriche, grâce à l'appui de l'Espagne, avait réussi à reprendre la Bohême et la Hongrie et à enlever le Palatinat à l'Union évangélique; mais Tilly se trouvait arrêté dans ses succès par la ville de Frankenthal, bâtie autrefois par l'émigration belge. Ne pouvant la réduire par les armes, on eut recours à la diplomatie. De Boisschot fut une fois encore envoyé à Londres; il décida le roi d'Angleterre à négocier une trêve et à mettre la ville en séquestre pour dix-huit mois entre les mains de l'infante Isabelle, à la condition que les troupes anglaises y rentreraient librement si la guerre continuait avec l'Autriche; il fut convenu que les troupes auraient pour y rentrer le libre passage sur le territoire de l'infante, mais De Boisschot ne parla pas du territoire d'autre pays et on ne songea pas à soulever cette question, de sorte que lors de la reprise de la guerre, les Anglais ne purent rentrer dans la ville, qui fut de cette manière définitivement conquise. Ce fut la dernière négociation de Boisschot qui, dans l'intervalle de ses deux missions en Angleterre, avait aussi été envoyé à Paris auprès de Henri IV.

En récompense de ses services, De Boisschot fut nommé successivement conseiller et maître aux requêtes du conseil privé, membre du conseil d'État, le 13 novembre 1623, et enfin chancelier du conseil de Brabant au mois d'octobre 1626, en remplacement de Peckius. La faveur du roi alla jusqu'à lui permettre de conserver sa place de conseiller au conseil privé, ses gages, entrée, rang et séance. Il ne faut pas oublier que des trois conseils établis en vertu des lois du pays, le conseil d'État ne participait plus en rien aux affaires du pays, le conseil privé et celui des finances ne s'occupaient que des questions secondaires et spéciales; deux juntas avaient toute l'autorité et seules administraient les affaires intérieures et extérieures. De Boisschot faisait partie de la seconde de ces juntas, appelée aussi le conseil adjoint et l'impopularité de ces institutions

contraires aux coutumes du pays rejaillissait sur ceux qui en faisaient partie.

De Boisschot avait épousé, en 1607, une Espagnole, Anne-Marie de Camudio. Il mourut à Bruxelles, et fut enterré dans l'église de Notre-Dame des Victoires, au Sablon. Philippe III ne fut pas ingrat envers un sujet si dévoué: il le nomma, en 1615, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques; en 1621, les archiducs érigeant sa terre de Saventhem en baronnie et enfin Philippe IV le nomma comte et lui donna la seigneurie d'Erps-Querbs.

Jules Delecoeur.

BOISSCHOT (*Jean-Baptiste DE*), chevalier, magistrat et diplomate, fils de Jean-Baptiste de Boisschot et d'Élisabeth Vandoorne, naquit vers 1516 et mourut à Anvers en 1580. Il descendait d'une famille dont la noblesse a surtout été relevée par Ferdinand de Boisschot, qui fait l'objet de l'article précédent. Pourvu du diplôme de docteur J. U., il commença par être avocat postulant au conseil de Brabant. Il apparut comme pensionnaire de Bruxelles en 1565, alors que le pays et surtout le siège du gouvernement commençaient à être fortement troublés par le compromis des nobles. Au mois de janvier 1566, le magistrat de Bruxelles ayant encouru les reproches de Marguerite, pour avoir appuyé les délégués des chefs-villes du Brabant et ceux du tiers-État contre le chancelier de Brabant qui avait publié les édits du roi concernant l'établissement des juges exceptionnels, Boisschot fut envoyé (le 11 mars 1566) auprès de la gouvernante pour justifier la conduite de l'administration communale. Viglius, le grand partisan de la cause espagnole, rapporte qu'il avait rendu de si grands services au roi et à la ville de Bruxelles pendant ces premiers temps de troubles qu'il mérita, en 1569, la place de conseiller et d'avocat fiscal au conseil de Brabant, vacante par la mort de Joachim Giélis (*Ægidius*). Il fut également nommé garde des chartes du Brabant. Par ordonnance du 12 juin 1573, le duc d'Albe l'adjoignit au conseil privé avec Delrio, le membre du conseil des

troubles. Le duc n'avait pas les pouvoirs nécessaires à cette fin, mais le service semblait réclamer ces nominations, le conseil ne comptant plus que quatre membres, Viglius, d'Assonleville, Mi-cault et Fonck. Aussi le prince jugea nécessaire de soumettre la nomination au roi, qui ne l'approuva jamais officiellement, malgré l'appui que De Boisschot avait trouvé dans le corps même et malgré les recommandations pressantes du commandeur Requesens. De Boisschot continua cependant à se faire remarquer au conseil privé et au conseil d'État par son assiduité et par son travail, jusqu'à la fin de sa carrière politique. Pendant les années 1574 et 1575, il remplit plusieurs missions commerciales et politiques en Angleterre, et réussit à conclure des traités de commerce. Les rapports qu'il a rédigés dans ces circonstances sont intéressants; ils furent mis sous les yeux de Philippe II et sont pour la plupart parvenus jusqu'à nous (1). Dans un de ces rapports du mois de novembre 1575, il croit à la possibilité de ramener la reine d'Angleterre à la religion catholique. De Champagny, qui lui succéda en Angleterre au mois de janvier 1576, avoue que De Boisschot convenait mieux que lui pour cette mission et rapporte que le ministère anglais ne veut pas donner suite aux propositions faites par son prédécesseur.

En 1575 le grand commandeur le députa vers l'archevêque de Trèves pour applanir des difficultés qu'avaient fait naître des actes de violence commis par des soldats de la garnison de Thionville.

Lorsque, à la mort de Requesens, arrivée le 5 mars 1576, le conseil d'État prit les rênes du gouvernement, De Boisschot fut presque toujours associé à ses travaux et rédigea avec d'Assonleville la plupart des rapports. Aussi, lors du coup d'état fait le 4 septembre 1576, par le prince d'Orange et le parti national, fut-il emprisonné comme suspect d'espagnolisme et relâché seulement au mois de mars de l'année suivante par

ordre des états généraux. Depuis lors il ne prit plus aucune part aux affaires politiques. Pendant la domination des états généraux et les négociations avec Don Juan, les membres qui partageaient les opinions de Boisschot avaient fui à Namur et à Louvain. Moins bien avisé ou moins prudent, il fut emprisonné à Bruxelles, puis conduit dans les cachots d'Anvers, où il mourut à la suite des mauvais traitements qu'il avait essayés.

De sa femme Catherine Vandentronck il délaissa *illustre postérité*. Britz.

Tombeaux des hommes illustres, p. 56. — *Bothens, Jurisprud. heroica*, p. 155 et 53 — *Trophées*, t. II, 29; le même, *suppl.*, t. I, 108, 174, 177, 201, 226. — *Hoynck van Papendrecht, Anal.*, t. II, p. 358 et 748. — *Loijens, Trait. de conseil. Brob.*, p. 568. — *Mss. Foppens*, n° 17611; *Mémoires de Fr. Perrenot*, édités par de Robaulx. — *Correspond. de Philippe II*, par M. Gachard, les 4 vol., *passim*; *Mss.* 17611 et 9957, p. 212 et 12585 (Foppens).

BOL (*Jean*), peintre de paysages, de vues de ville, d'animaux, à la gouache, à la détrempe, à l'huile et en miniature, né à Malines, le 16 décembre 1534. Bol appartenait à une famille très-honorable et l'art était chez lui une vocation innée, car dès l'âge de quatorze ans, il décida qu'il s'y consacrerait. Malheureusement il n'y avait plus alors à Malines aucun artiste de mérite. Marguerite d'Autriche était morte depuis quelques années, et avec elle avaient disparu ces astres brillants qu'attirait l'esprit d'élite de la princesse. Un goût nouveau avait succédé à celui des tableaux précieux, tout comme deux siècles après, et l'on vit se répandre la mode de grandes toiles peintes, converties plus tard en tapisseries. Bien qu'il fallut un certain talent pour broser ces vastes compositions, on comprend aisément qu'il y avait loin de là aux chefs-d'œuvre des vieux maîtres. Malines comptait au moins cent cinquante de ces *boutiques* de peintres, nous dit Van Mander, et c'est chez un de ces décorateurs que le jeune Jean ou Hans Bol, comme on le nomme souvent, dut apprendre son art. Il vit bientôt, sans doute, que ces leçons ne lui profiteraient

(1) V. *Lettres de Boisschot* dans le tome V des *Négociations d'Angleterre*. La liasse n° 2379 (Archives de Simancas secret. prov. de Flandre) ren-

ferme ces traités de commerce avec des lettres de Boisschot. — *Corresp. de Philippe II*, éd. par M. Gachard, t. III, p. 275.

guère, car il quitta Malines et se mit à voyager en Allemagne. On sait qu'il s'arrêta à Heidelberg et qu'il y séjourna deux ans, toujours occupé de ses études. Il est probable qu'il fut séduit par la beauté des sites, qui plus tard devaient inspirer son pinceau. En effet, l'ouvrage cité par l'auteur du *Schilderboek* comme le chef-d'œuvre du maître, *Dédale et Icare*, représente un paysage accidenté, souvenir probable du Rhin et des vieux châteaux allemands. Ce tableau appartenait au pensionnaire Jean Vander Mander (*sic*), à Gand, cousin de Charles Van Mander, le peintre-biographe. Celui-ci en fait une longue description et un grand éloge. Il mentionne surtout un rocher baignant dans l'eau et surmonté d'un vieux château qui semblait sortir de la roche moussue comme la plante sort de la terre. Les lointains, le reflet des objets dans l'eau où l'on voyait surnager les plumes d'Icare, détachées par les rayons solaires qui avaient fondu la cire, les figurines, les avant-plans, tout obtint l'approbation de ce juge compétent et toujours estimé. Cette composition a été gravée par Sadeler.

La patrie avait de nouveau attiré Jean Bol : il était revenu à Malines en 1560, car cette année il fut inscrit sur le registre de la corporation de Saint-Luc. Sa réputation était faite; ses paysages étaient alors exécutés à la détrempe; on y admirait une pureté remarquable, une manière ferme et large, une invention et un aspect des plus agréables, un coloris plein d'harmonie. Les amateurs et les marchands recherchaient également ses tableaux et les payaient largement. Tout marchait donc à souhait pour l'artiste, lorsqu'en 1572, Malines fut surprise et ravagée par les gens de guerre. Jean Bol fut dépouillé de tout ce qu'il possédait et s'enfuit à Anvers où il arriva pauvre et presque sans vêtements. Un homme généreux, un amateur d'art dont, grâce à Van Mander, le nom est venu jusqu'à nous, Antoine Couvreur, de Bailleul, accueillit l'artiste, dont sans doute il connaissait les œuvres, l'hébergea généreusement et remonta sa garde-robe. Jean Bol trouva bientôt à s'oc-

cuper à Anvers. Il y fut reçu bourgeois de la ville en 1575. Le vieil auteur auquel nous devons tant de renseignements précieux, nous parle d'un ouvrage d'enluminure qu'il exécuta à cette époque et qui consistait en un livre représentant toutes espèces d'animaux, oiseaux, poissons et objets curieux dignes d'être reproduits, le tout d'après nature.

Au XVII^e, tout aussi bien qu'au XIX^e siècle, on connaissait la contrefaçon; déjà, à cette époque, les artistes étaient victimes des brocanteurs, doublés de faussaires, qui achetaient les tableaux, les copiaient à s'y méprendre et les vendaient comme provenant du maître; cela arriva si souvent à Jean Bol qu'il résolut d'abandonner la peinture à l'huile. Il fit alors beaucoup de gouaches, d'enluminures et de miniatures; ce sont probablement des œuvres de cette époque que possèdent les bibliothèques de Paris, de Berlin et de Vienne. En ce temps, malheureusement, les jours de calme et de prospérité n'étaient pas de longue durée; la guerre et ses tristes conséquences décourageaient les acquéreurs et ruinaient les artistes. Alors que notre pauvre Hans avait à peu près oublié ses pertes de Malines, il dut fuir de nouveau devant les troubles qui désolaient Anvers, et, en 1584, il se dirigea vers la Hollande. Il s'arrêta d'abord à Berg-op-Zoom, de là il se rendit à Dort, où il habita environ deux années, et, après un séjour à Delft, il s'établit enfin à Amsterdam. Sans doute il y fut bien apprécié, car il y exécuta un grand nombre de compositions, choisissant de préférence des vues d'Amsterdam, tantôt du côté de l'eau, tantôt du côté des terres; puis il peignit les villages environnants et Van Mander nous raconte que ces divers travaux lui rapportèrent beaucoup d'argent. Entre autres l'auteur du *Schilderboek* mentionne un ouvrage exécuté pour un sieur Jacques Razel, amateur qui en possédait plusieurs du même maître. — C'était un Calvaire assez grand, avec beaucoup de figures, où l'artiste avait déployé tout son talent, aussi bien pour les figures que pour les nus, le paysage, les chevaux, etc. C'était,

dit Van Mander, ordonné avec art et bien exécuté. Jean Bol avait épousé une veuve dont il n'eut point d'enfants, mais qui avait eu, de son premier mari, un fils nommé François Boels. Celui-ci devint élève de son beau-père et annonçait un talent distingué, qu'il ne put développer, étant mort jeune, peu de temps après son maître. Le meilleur élève de Bol fut Jacques Savery, le jeune, de Courtrai, qui apprit son art à Amsterdam, car on sait qu'il y séjourna et y mourut.

Jean Bol décéda à Amsterdam, le 20 novembre 1593. Son portrait existe, très-bien gravé par Henri Goltzius, en buste, dans un cartouche ovale, au-dessus duquel deux génies sont occupés à écrire ces mots : *Joannes Bollius, etc., celatum vitrici effigiem, etc.*, M.C.XC.III. Il fut non-seulement un bon peintre, mais aussi un graveur de talent; ses eaux-fortes sont estimées. On cite : *La rencontre de Jacob et d'Esau*. — *Le serviteur d'Abraham chez Rebecca*. — *Rebecca faisant abreuver les chameaux d'Éliézer*. — *Jean prêchant dans le désert*. Paysages : Suite de douze petites pièces rondes. On a beaucoup gravé d'après ses riches compositions; parmi ces gravures, on cite *l'Histoire du prophète Jonas*, exécution de Jérôme Cock; éditeur Hans van Luyck.

Ad. Siret.

BOLCK (*Gérard*), écrivain ecclésiastique, né à Vianen, le 11 octobre 1644, mort à Bruxelles, le 7 février 1716. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans la Compagnie de Jésus, au noviciat de Malines, le 30 septembre 1661. Dès qu'il eut prononcé ses vœux, ses supérieurs l'envoyèrent à Bruxelles, où il s'occupa des fonctions du saint ministère. Il professa aussi quelque temps la théologie, à Louvain, au collège de son ordre. Plus tard, il retourna à Bruxelles, et fut nommé examinateur synodal. Bolck se montra constamment l'adversaire acharné des partisans de Jansenius, et ce fut contre eux qu'il dirigea tous ses écrits. On a de lui : 1^o *Scriptiumcula apologetica P. Gerardi Bolck, Societatis Jesu, adversus iteratas calumnias super negotio famosi formularis*

D. Deladersons, in pædagogio Porcensi Lovanii philosophiæ professoris; vol. in-4^o de 16 pages, sans nom d'imprimeur ni lieu d'impression. Le P. Bolck publia ce mémoire justificatif pour se défendre des accusations que plusieurs adhérents de Jansenius faisaient peser sur lui. — 2^o *Adversus doctrinam de libertate a necessitate in amore beatifico ab Huygens traditam*; Moguntiaë, Petrus Hermans. — 3^o *De libertate sive potentia libera sine gratia*. — 4^o *Dogma Gummarianum de libertate orbi natum anno 1679, renatum anno 1687, 10 julii, ac rursum anno 1688 mense aprili resuscitatum*, etc. Moguntiaë, typis Petri Hermans, 1688; vol. in-16 de 118 pages. — Ces trois derniers ouvrages ont été publiés sous le pseudonyme d'*Erasmus Pilius*, emprunté au nom de sa mère qui s'appelait *Pyl*. Dans la préface du dernier opuscule, Bolck parle des deux ouvrages précédents : *Duplici libello*, dit-il en s'adressant au théologien Huygens, *duplex tuum tibi considerandum dogma propositum, alterum de libertate actuum viatorum, alterum de libertate sine gratia*. « Il a paru, dit Paquot (*Fasti acad. mss.*, II, p. 224), sed ironice *Epistola apologetica pro eximio D. Gummaro Huygens, auctore Paulo Masio*. J'ignore si cet écrit est de Bolck. Ce qui est certain, c'est qu'il contient une défense d'Erasmus Pilius. Il paraît aussi qu'il a pris le nom d'Ulicus Jons-son, à moins qu'on ne doive attribuer ce pseudonyme au P. Alphonse d'Huylenbroeck. »

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Fasti acad. manuscripti*, manuscrit de la Bibliothèque royale, n^o 17568, p. 224. — Ang. et Alois de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, IV^e série, p. 55.

BOLLAND (*Jean DE*), hagiographe, naquit à Julémont (Liège), le 13 août 1596, d'une famille originaire du village voisin de Bolland, auquel elle avait emprunté son nom. A l'âge de dix ans, il fut envoyé au collège des Jésuites à Maestricht, où, tout en faisant des progrès rapides dans l'étude des langues anciennes, il se distingua par une prédilection particulière pour l'histoire et la géographie. Il entra dans la Compagnie de Jésus, le 12 septembre

1612, ayant à peine atteint sa dix-septième année, et il subit les épreuves du noviciat à Anvers et à Louvain. Dans cette dernière ville, qui était alors le centre de la vie intellectuelle de nos provinces, il avait commencé son cours de philosophie, quand ses supérieurs, manquant de sujets pour leurs nombreux collèges des Pays-Bas, l'appelèrent dans la carrière de l'enseignement. Il occupa successivement une chaire à Ruremonde, à Bois-le-Duc, à Bruxelles et à Anvers, laissant partout la réputation d'un maître savant et habile. En 1612, il sollicita l'honneur de partir avec les premiers missionnaires de la Chine; mais cette demande, d'abord favorablement accueillie par le P. Trigant, chargé d'organiser la mission, demeura sans résultat. Il se trouvait à Anvers, en 1620, lorsque les Jésuites, voulant dignement célébrer la dédicace de leur magnifique église, eurent la singulière idée de faire représenter, sur une estrade adossée au nouveau temple, un drame historique en vers latins, plaçant sous les yeux des spectateurs la vie et les travaux du saint fondateur de leur ordre. Bolland, en sa qualité de professeur de rhétorique, fut chargé de composer cette œuvre et d'apprendre leurs rôles aux jeunes acteurs qui devaient y figurer. Il s'acquitta de cette double fonction de manière à mériter les applaudissements unanimes du public d'élite, accouru pour jouir de cette solennité à la fois religieuse et littéraire (1).

À l'âge de vingt-quatre ans, il fut renvoyé à Louvain, pour s'y livrer à l'étude approfondie de la théologie. Mais cette science, malgré ses larges proportions, ne suffit pas pour absorber l'infatigable activité du jeune religieux. Une ardeur féconde, une conception prompte

et sûre, une mémoire heureuse et tenace, lui rendaient léger le fardeau sous lequel pliaient la plupart de ses condisciples. Au milieu de l'examen des plus grands problèmes de l'avenir religieux de l'humanité, ses aptitudes littéraires se manifestaient avec une force nouvelle, et, pendant son deuxième séjour à Louvain, il publia, sous le voile de l'anonyme, des poèmes et des discours qui furent remarqués(2). C'était à lui que les supérieurs de la Compagnie s'adressaient pour obtenir les inscriptions, les dédicaces, les odes et les épigrammes, dont on faisait alors, comme on le fait encore aujourd'hui en Italie, un si grand usage dans les cérémonies académiques. Il étudiait, en même temps, avec un remarquable succès; les langues savantes de l'Orient et plusieurs idiomes de l'Europe moderne.

Après avoir achevé son cours de théologie, Bolland remplit pendant cinq années, avec une rare distinction, l'emploi de préfet des écoles de son ordre à Malines. Ici, de même qu'à Louvain, son intelligence vigoureuse semblait chercher sans cesse un aliment nouveau. Il s'y livra à ses premières études hagiologiques, en corrigeant avec soin un martyrologe destiné à son usage personnel. Il conçut le projet d'une vaste publication de chroniques belges inédites, devant débiter par le *Chronicon ducum Brabantia* d'Edmond de Dynter (3). Il arrêta, avec quelques-uns de ses amis, le plan d'une traduction latine des classiques grecs, et, mettant immédiatement la main à l'œuvre, il commença celle des *Élégies de Théognis* et des *Argonautiques d'Apollonius de Rhodes*. Il voulait aussi, avec la collaboration de quelques Pères de la Compagnie de Jésus, traduire en latin les meilleurs ouvrages

(1) Le spectacle obtint un grand succès. Le P. Papenbroek (*Vit. Bol.*, c. 11) dit à ce sujet : « *Totum enim S. P. N. Igualis vitam gloriamque sic digessit in partes, tanta styli varietate et elegantia explicavit, tam fideliter per exercitios egressus adolecentes declamavit, ut etiamnum inter maxime senes vival memoria incomparabilis illius, ut loquuntur, actiois.* »

(2) Les bibliographes ne donnent pas la liste de ces pièces mêlées. Alegambe, dans sa *Bibliotheca Societatis Jesu*, se borne à dire : « *Varia edi-*

» *dit carmina et orationes, sed tacite ferè, vel alieno nomine.* » Les PP. De Backer reproduisent ces termes dans leur *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

(3) Bolland, entraîné trop loin par son goût pour la pure et brillante latinité du siècle d'Auguste, voulait corriger le style de nos vieux chroniqueurs, afin de les rendre plus agréables aux lecteurs.

On sait que la chronique d'Edmond de Dynter n'a été publiée qu'en 1834, par Mgr de Ram.

ascétiques publiés en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne.

Tous ces projets, auxquels il se vouait avec son ardeur habituelle, l'avaient mis en rapport avec une foule d'hommes distingués de son siècle. Il se préparait, sans le savoir, à l'accomplissement d'une grande et noble tâche qui allait lui être confiée par les chefs de son ordre.

Dans les longues querelles théologiques du xv^e siècle, l'hagiographie n'avait pas échappé aux critiques ardentes des partisans de la Réforme. Les *Vies des saints*, surchargées de fictions ridicules et parfois odieuses, avaient fourni un texte inépuisable aux railleries des adversaires du catholicisme. Voulant remédier au mal, Lipomani, Laurent Surius, Ribadineira, Hondorts, Loemmel, André Duval et beaucoup d'autres s'étaient efforcés de restituer aux textes leur pureté primitive, en élaguant les mensonges et en plaçant les faits de la tradition sous leur véritable jour. Mais ces essais, tout en produisant des résultats heureux, étaient loin encore de répondre aux exigences de la science religieuse. En 1607, un jésuite belge, résidant à Anvers, Héribert Rosweyde, très-versé dans la connaissance de l'histoire de l'Église, prit courageusement la résolution de compléter l'œuvre des écrivains dont nous venons de citer les noms. Dans un livre destiné à faire connaître les richesses hagiologiques des bibliothèques des Pays-Bas, il annonça la publication d'un énorme recueil d'*Acta Sanctorum*, réparti en dix-sept volumes in-folio. Avec un zèle soutenu, il mit plusieurs années à recueillir les livres et les documents indispensables; mais la mort ne lui permit pas de réaliser son dessein. Épuisé par le travail, il succomba le 5 octobre 1629 (1).

Bolland, appelé à Anvers, fut chargé de poursuivre l'entreprise projetée par Rosweyde. Il accepta cette lourde succession; mais, plus prudent que son prédécesseur, dont les forces avaient été absorbées par mille soins divers, il voua désormais toute son activité intellectuelle

à la composition d'une œuvre unique. Pendant les trente-quatre années qu'il vécut encore, il laissa passer bien peu de jours sans les consacrer, au moins en partie, à la publication des *Acta Sanctorum*.

En examinant les matériaux réunis par Rosweyde, il éprouva plus d'une déception. Les dix-sept volumes annoncés dès 1607 n'existaient qu'à l'état de projet. Pour les trois premiers on ne découvrit que les titres; pour les quatorze autres, on ne trouva que des textes et des notes à peine coordonnés. D'autres lacunes, nombreuses et importantes, se faisaient remarquer dans la collection des documents qui, pour rendre l'ouvrage instructif et complet, devaient nécessairement entrer dans son cadre.

Rosweyde, après avoir exploré les bibliothèques des monastères des Pays-Bas, s'était procuré quelques correspondants à Paris, à Cologne et à Trèves. Bolland, traitant les choses de plus haut, réclama l'assistance de toutes les maisons de son ordre en Italie, en Espagne, en Portugal, en France, en Allemagne, en Bohême et en Pologne. Partout sa demande fut accueillie avec empressement, et bientôt il compta, dans toutes les parties de l'Europe, des hommes instruits et dévoués, qui se faisaient un bonheur de concourir à l'exécution de ses desseins. Les diplômes, les chartes, les bulles, les notices abbatiales, les légendes, les procès de canonisation, les passionnaires, les offices propres, les livres et les manuscrits venaient s'accumuler dans les étroites cellules qu'on lui avait abandonnées sous les toits de la maison professe d'Anvers. Deux années suffirent pour quadrupler les matériaux primitifs. Les envois devinrent tellement fréquents que l'exécution de l'œuvre en fut momentanément entravée. Bolland n'eut pas seulement à écrire des centaines de lettres, dont quelques-unes formaient de véritables dissertations, il fut obligé de se plier au désir de plusieurs de ses correspondants, qui le priaient de revoir

(1) L'opuscule très-intéressant dans lequel Rosweyde avait annoncé son vaste projet est intitulé : *Fasti Sanctorum quorum vitæ in belgiis*

bibliothecis manuscriptæ, item acta presidialia SS. M.M. Tharaci, Probi et Andronici, nunc primum integre edita, etc. Anv., S. Moretus, 1707, in-12.

les manuscrits et de corriger les épreuves des livres qu'ils faisaient imprimer à Anvers (1).

Il est vrai qu'à cette époque, il ne se doutait pas lui-même de l'immensité de la tâche qu'il avait assumée. Il avait largement modifié le plan de son prédécesseur. Celui-ci, à la suite des martyrologes et des *Acta sincera* de tous les mois, s'était réservé deux volumes pour les dissertations, les notes et les tables ; tandis que Bolland, au lieu de donner séparément une masse de textes continus, voulait joindre à chaque Vie un commentaire complet. Aux noms qui figuraient dans le martyrologe romain, il avait ajouté tous les saints qu'un titre public de culte plaçait dans les martyrologes particuliers. Il entendait mettre sérieusement à profit les innombrables documents que Rosweyde n'avait pas connus et qui, affluant sans cesse, apportaient pour ainsi dire chaque jour des lumières inespérées. Mais, malgré le surcroît de travail résultant de l'abandon du projet primitif, il se croyait en état de conduire l'entreprise à son terme. Douze volumes in-folio lui semblaient amplement suffire. Il avoua plus tard que si, dès le début, on avait connu les immenses proportions de l'œuvre, ses supérieurs, pas plus que lui, n'eussent probablement jamais songé à l'entreprendre (2).

Cependant, après quatre années d'un labeur opiniâtre, il éprouva le besoin de réclamer un collaborateur, d'autant plus qu'on ne l'avait pas dispensé de l'exercice du saint ministère et que les confessions absorbaient une partie considérable de son temps. En 1635, Antoine de Winghe, abbé de Liessies, qui se plaisait à encourager les travaux utiles, s'imposa le sacrifice d'une fondation de huit cents florins, à l'aide de laquelle la maison d'Anvers put adjoindre à Bolland un deuxième hagiographe, le P. Godefroid Henschen. Dès cet instant, tout en recevant une extension nouvelle, les travaux

marchèrent avec autant de rapidité que le permettaient l'importance et l'étendue des matières. Les deux premiers volumes, contenant les *Acta Sanctorum* de janvier, parurent en 1643, aux applaudissements du monde catholique. Les trois volumes de février sortirent des presses quinze ans après et ajoutèrent encore à la réputation des hagiographes belges, qui obtinrent, en 1659, un troisième collaborateur, le P. Daniel van Papenbroek (3).

Dans toutes les parties de la chrétienté, le succès des *Acta Sanctorum* fut immense et mérité. A une époque où les études sérieuses comptaient tant d'adeptes fervents, où la science vraie recevait partout des encouragements et des hommages, l'œuvre éminente des hagiographes belges ne pouvait manquer de produire une sensation profonde. Quelques critiques isolées, parfois vives et acerbes, disparaissaient au milieu des éloges prodigués par les prélats et les érudits les plus célèbres du XVII^e siècle. Mais c'était principalement à Rome que les cinq premiers volumes rencontraient une approbation éclatante. Le pape Alexandre VII, juge très-compétent en cette matière, s'écria avec bonheur : « Nul n'a fait ni entrepris jusque'ici une œuvre plus utile et plus glorieuse à l'Église. » Il alla plus loin : dans le désir de rendre les *Acta* aussi parfaits que possible, il engagea Bolland à visiter l'Italie, pour compléter ses recherches au moyen des archives du Vatican et des nombreux manuscrits disséminés dans les bibliothèques de la ville éternelle.

Parvenu à l'âge de soixante-quatre ans, épuisé par l'étude et les veilles, Bolland dut refuser l'invitation du souverain pontife. Il céda cet honneur à ses deux compagnons, mais il eut soin de régler leur itinéraire de manière à en faire un pèlerinage scientifique éminemment utile à la suite de l'œuvre. Dans les premiers jours de juillet 1660, ils se séparèrent de leur maître vénéré, qui les

(1) Goethals (*Lectures relatives à l'histoire des lettres en Belgique*, t. I, p. 152) affirme que Bolland, par ses relations étendues, contribua largement à relever la typographie anversoise du discrédit où elle était tombée dans les premières années du XVII^e siècle.

(2) Papenbroek, *Vita Bollandi*, c. v.

(3) Henschen travailla pendant quarante-six et Papenbroek pendant cinquante-cinq années à la collection des *Acta Sanctorum*.

avait accompagnés jusqu'à Cologne, profitant de cette occasion pour revoir, en passant, une dernière fois sa famille et son village natal. Ils parcoururent une grande partie de l'Allemagne et de l'Italie, recevant partout un accueil flatteur et faisant des découvertes précieuses dans la plupart des bibliothèques qui se trouvaient sur leur passage. A Rome surtout, la récolte fut abondante et fructueuse. Les hommes les plus distingués s'empressaient de venir partager leurs travaux et, pendant neuf mois, six copistes furent constamment occupés à transcrire des documents inédits ou des fragments de livres rares. Munis de lettres de recommandation de généraux de tous les ordres religieux, ils se livrèrent ensuite aux mêmes investigations à Naples, au Mont-Cassin, à Florence, à Milan, en Piémont et dans les villes les plus importantes de la France. Ils rentrèrent à Anvers le 21 décembre 1662, trouvant leur vieux collaborateur ravi des trésors qu'ils avaient ajoutés à ses collections scientifiques. C'était, en effet, un ample butin pour ce riche *Musée des Acta Sanctorum*, qui ne tarda pas à jouir, lui aussi, des honneurs d'une célébrité européenne. Quand Papenbroek était venu se joindre à Bolland et à Henschen, on avait été obligé de les faire descendre des sombres mansardes où leurs précieux matériaux, entassés jusqu'aux toits, laissaient à peine assez d'espace pour la table et les deux chaises qui formaient tout le mobilier des hagiographes. On leur avait donné, au-dessus du réfectoire, une salle spacieuse et bien éclairée, où ils purent enfin mettre un terme au désordre qui avait jusque-là régné dans leurs archives. Ils y placèrent, pour chaque mois, des armoires distinctes, où chaque jour avait sa case destinée à recevoir les pièces détachées. Au-dessous, un pupitre continu se trouvait à hauteur d'appui. Le reste des murs était garni de rayons de chêne réservés aux manuscrits et aux livres, classés dans un ordre parfaitement méthodique. C'était une bibliothèque spéciale, unique en son genre, qui défiait toute comparaison avec les collections analogues qu'on avait formées en France

et en Italie. Plus d'un savant dévoué au protestantisme fit le voyage de Belgique pour venir admirer ces richesses, toujours généreusement mises à la disposition des historiens du pays et de l'étranger.

Après le retour de ses deux infatigables compagnons, Bolland s'était remis au travail avec une ardeur nouvelle. Sa mémoire avait triomphé des atteintes de l'âge et son intelligence, toujours jeune et vigoureuse, continuait à braver les labeurs de l'étude et les fatigues d'une interminable correspondance. Véritable type du savant des anciens monastères, cherchant ses seuls délassements dans les exercices religieux, il se faisait un devoir d'apporter chaque jour sa pierre au vaste monument dont il ne devait voir que les assises inférieures. Mais son zèle et son dévouement ne firent que rapprocher le terme de sa glorieuse et utile carrière. Le 29 août 1665, il fut frappé d'apoplexie à la porte du Musée où, quoique malade depuis quelques mois, il avait voulu se rendre auprès de ses chers collaborateurs. Il succomba le 12 septembre, laissant dans toute la chrétienté de vifs et unanimes regrets.

La religion ne fut pas seule à pleurer sa perte. La mort de Bolland devint le signal d'un deuil réel pour tous les érudits de son siècle, sans distinction de patrie ou de culte. Les *Acta Sanctorum* ne sont pas seulement un recueil de faits et d'exemples offerts aux méditations des âmes pieuses, une mine féconde pour l'histoire de l'Église dans tous les pays et à toutes les époques de l'ère chrétienne. On y trouve une infinité de détails sur la chronologie, la géographie, la législation, l'enseignement, les lettres, les beaux-arts, les métiers, les mœurs populaires, les guerres, les luttes entre les gouvernements et les peuples, la fondation des villes et l'origine des États modernes. Rien qu'en groupant les faits qui intéressent la Belgique et la France, on pourrait former une longue série de volumes. Bolland, en portant le flambeau de la critique dans le chaos des légendes du moyen âge, a rendu un service inappréciable à toutes les études historiques sans exception. Il est vrai que ce mo-

deste et pieux savant a été surpassé par ses successeurs. Il ne possédait ni l'érudition immense, ni la perspicacité extrême de Papenbroek, et c'est celui-ci surtout qui a imprimé à l'œuvre ce caractère de science universelle et profonde qu'on voudrait en vain lui dénier. Mais il n'en est pas moins incontestable que Bolland a ouvert la carrière et qu'il y a appelé les autres. Aujourd'hui encore, on donne le titre de *Bollandistes* aux membres de la Compagnie de Jésus qui s'appêtent à publier la cinquante-neuvième volume in-folio de leur magnifique collection.

Il nous reste à indiquer les publications de Bolland qui n'appartiennent pas au recueil des *Acta Sanctorum*. En 1635, il traduisit de l'italien en latin l'*Histoire de la persécution du christianisme au Japon* (1). En 1640, il fit paraître une *Vie de S. Liborius*, composée à l'aide d'anciens manuscrits et accompagnée d'un commentaire historique (2). En 1658, il publia, avec le concours de son collaborateur Henschen, des *Descriptions sommaires de la Belgique, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Italie* (3). La même année, il composa, avec Henschen et Papenbroek, l'opuscule suivant, qui renferme une foule d'indications curieuses concernant l'hagiographie belge : *Breves notitiæ triplicis status, ecclesiastici, monastici et secularis, excerpta ex Actis Sanctorum januarii, february et martii, vulgatis ab Joanne Bollando, Godefrido Henschenio et Danielo Papebrochio* (4).

Quelques biographes attribuent à Bolland l'important ouvrage publié, en 1640, pour célébrer le centième anniversaire de la Compagnie de Jésus (5). Cette affirmation est inexacte. Bolland prit une large part à cette publication, mais il n'en est pas l'auteur. Paquet, dans ses

Mémoires, donne à cet égard les renseignements qui suivent : « Le P. De Tol-
« lenaere, provincial de Flandre, voulut
« célébrer l'année séculaire de l'établis-
« sement de sa Société et perpétuer le
« souvenir de cette fête. Il assembla les
« jésuites les plus distingués de la pro-
« vince et leur enjoignit de penser à ce
« qu'on pourrait faire à cette fin... Parmi
« les plans qui furent exposés, il goûta
« surtout celui du P. Bolland, qui pro-
« posa de composer un ouvrage mêlé de
« harangues, de poésies et d'emblèmes,
« dont la composition serait partagée en-
« tre plusieurs et dont l'exécution ne se-
« rait pas difficile. Il s'agissait d'y repré-
« senter, en cinq livres, la naissance, les
« progrès, les travaux, les souffrances
« et la gloire de la Société. Le P. Bol-
« land... aida le provincial à choisir ceux
« qui paraissaient le plus capables d'exé-
« cuter les diverses parties de ce plan, à
« animer ceux qui s'en étaient chargés et
« à ranger les pièces qu'ils fournissaient.
« Il veilla aussi sur l'impression. Bolland
« eut ainsi la principale part de cet ou-
« vrage, qui fut composé et imprimé
« dans l'espace de huit mois (6). »

J.-J. Thonissen.

De vita, operibus et virtutibus Joannis Bollandi (Notice rédigée par le P. Papenbroek, en tête du t. I des *Acta de Mars*). — *Litteræ Henschenii in itinere, meta et reditu romano* (Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 7,671). — *Diarium itineris romani anno 1660 suscepti à PP. Godf. Henschenio et Dan. Papebrochio* (Bibliothèque royale, n° 7362) — *Donn Pitru. Etudes sur la collection des Actes des Saints, par les RR. PP. Jésuites Bollandistes*; chap. II à VII. — Gachard, *Mémoire sur les Bollandistes et leurs travaux*; dans le *Messenger des sciences historiques de Gand*, 1853, t. III, p. 200 et suiv. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, etc., en Belgique*, t. I, p. 184 et suiv. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 59 et suiv. — E. Gens, *Jean Bolland, dans les Belges illustres*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Paquet, *Mémoires* (article consacré à Jean De Tollenaere t. II, p. 258; édit. in-fol.). — Beede-

nous bornerons à transcrire les différences qu'on remarque dans les titres des Notices consacrées aux autres pays : *Brevis notitia Galliarum... digesta per Episcopatus*. — *Brevis notitia Hispaniarum... digesta per Regiones*. — *Brevis notitia Germaniarum et regnorum vicinorum... digesta per Regiones*. — *Brevis notitia Italiae... digesta per Regiones*.

(4) Antv., J. Meursius, 1658, in-8°.

(1) *Narratio persecutionis adversus Christianos excitata in variis Japonie regnis, an. MDCXXXVIII. MDCXXXIX, MDCXXX. Italice Romæ exensa ac latine redidita a quodam S. J. sacerdote. Antv., J. Meursius, 1655, in-8°.*

(2) *Vita S. Libarii episcopi, celeberrimo laborantium patrono, e veteribus Mss. eruta et commentario historico illustrata. Antv., J. Meursius, 1640, in-8°.*

(5) *Brevis notitia Belgii, ex Actis Sanctorum januarii et february, vulgatis ab J. Bollando et G. Henschenio S. J., excerpta digestaque per Provinciacum Antv., Jac. Meursius, 1658, in-8°.* — Nous

(6) T. II, p. 258; édit. in-fol.

lièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Feller, *Dictionnaire historique*.

BOLLAND (Pierre DE), ainsi nommé à cause du village de Bolland où il avait pris naissance, jouissait, dans la seconde moitié du xve siècle, de la réputation d'un poète élégant, fécond et disert. Nous ne connaissons que les titres de ses principaux ouvrages, qui nous ont été transmis par Conrad Gesner et dont quelques-uns permettent de supposer que l'auteur a passé une grande partie de sa vie en Allemagne. Les voici : *Hymni quidam*. — *Carmen sapphicum pro Fudero Imperatore III*. — *Carmen in mortem Rodolphi Agricolæ*. — *Epigrammata ex sententiis Senecæ et Platonis*. — *Carmen sapphicum in D. Virginem*. — *Carmen heroicum in Opus de triplici candore*.
J.-J. Thonissen.

Gesner, *Bibliotheca universalis*. — Paquot, *Mémoires sur l'histoire littéraire des Pays-Bas*. — Comte de Beledlièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*.

BOLLAND (Sébastien DE), né à Maestricht dans les dernières années du xvii^e siècle, décédé à Anvers le 13 octobre 1645, entra de bonne heure chez les récollets et fut successivement chargé d'enseigner la philosophie et la théologie aux jeunes religieux de son ordre, dans plusieurs monastères de la province de la Basse-Allemagne.

Il est surtout connu comme l'éditeur des ouvrages suivants : 1^o *Historica, theologica et moralis Terræ sanctæ elucidatio; in quâ pleraque ad veterem et præsentem ejusdem Terræ statum spectantia, accurate explicantur, varii errores refelluntur, veritas fideliter exacteque discutitur ac comprobatur. Opus non tantum ad Terram Sanctam proficissentibus, sed etiam Sacræ Scripturæ studiosis et divini verbi præconibus utilissimum. Auctore Fr. Francisco Quaresmio, Landensi, ordinis Minorum theologo, olim Terræ Sanctæ præside ac commissario apostolico. Cum triplice indice et elencho concionum* (Antverpiæ, Balthasar Moretus, 1639, 2 vol. in-folio). L'ouvrage de Quaresmius, écrit par un homme qui connaissait parfaitement la Palestine, renferme une foule de faits intéressants. Plusieurs voyageurs modernes, entre autres le vicomte de Châteaubriant, en ont

largement profité; mais, ainsi que Paquot le fait observer avec raison, l'œuvre eût été beaucoup plus parfaite, si l'auteur s'était montré plus sévère dans l'admission de plusieurs traditions légendaires, aveuglément accueillies par les chrétiens ignorants et crédules du pays. — 2^o *Sermones aurei Fratris Petri ad Boves in Dominicis et Festa per annum*, Antverpiæ, G. Lesthenius, 1643, in-folio. Pierre aux Bœufs est le cordelier devenu célèbre par le discours ampoulé et plein d'images forcées, qu'il prononça à Paris, le 11 novembre 1406, en présence du roi Charles VI, du parlement et d'un grand nombre de prélats, dans la mémorable assemblée où l'on publia la soustraction d'obédience aux papes Benoît XIII et Innocent VII. — Sébastien de Bolland, après avoir corrigé beaucoup de fautes et redressé beaucoup d'erreurs, ajouta à ces sermons des tables composées avec soin, outre une sorte de répertoire destiné à faciliter aux prédicateurs la composition de nouveaux discours, à l'aide des sentences et des matériaux recueillis par le moine parisien.
J.-J. Thonissen.

Paquot, *Mémoires*. — Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*. — Boverius, *Bibliotheca franciscana universa*. — Comte de Beledlièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*.

BOLOGNE (Jean DE), peintre d'histoire, né à Liège dans la seconde moitié du xvii^e siècle, mort dans la même ville en 1655. Son père s'appelait Ogier, sa mère, Jeanne Duchateau. Il fut placé dans l'atelier d'un bon artiste, Pierre du Four, dit de Salzea, qui lui-même était élève de Lambert Lombard. Cette école estimait avant tout la manière italienne et ne considérait l'éducation artistique comme achevée qu'après un séjour en Italie. Le jeune De Bologne suivit la tradition établie; il travailla avec beaucoup de zèle et revint dans sa patrie doué d'un talent suffisant pour y occuper un rang honorable. Il choisit de préférence la peinture religieuse et reçut bientôt un assez grand nombre de commandes des églises et des couvents du pays de Liège. Sa première œuvre fut un témoignage de piété pour la mémoire de ses parents défunts; cette toile de grande di-

mension, représentant *la Guérison du malade près de la piscine*, fut placée au-dessus du tombeau de son père et de sa mère enterrés dans l'église des Dominicains, à Liège. Les meilleures productions du peintre se trouvaient à l'abbaye du Val-Saint-Lambert; elles furent terminées en 1605, et firent la réputation du jeune artiste. De Bologne consacra toute sa vie au travail; fuyant le monde, il vivait quelque peu en anachorète dans le faubourg Saint-Laurent de sa ville natale. Il travaillait vite; trop vite même, car ses tableaux se ressentent de cette précipitation; il ébauchait avec peu de couleur et son coloris, en général sombre et peu harmonieux, laissait à désirer; ses compositions étaient excessivement chargées de figures; cela produisait parfois de l'entassement, mais l'action vivé et animée de ces toiles intéressait le spectateur. Les tableaux du Val-Saint-Lambert étaient mieux colorés et possédaient toutes les qualités du peintre. Celui-ci pouvait à peine suffire à sa besogne et cependant il avait le travail excessivement rapide; aussi put-il amasser une jolie fortune et s'occuper exclusivement dans sa vieillesse à cultiver son jardin. Non loin de sa demeure, on voyait le couvent des sœurs du Saint-Sépulchre: c'est là que le vieux De Bologne aimait à aller se recueillir. Il ne s'était point marié et lorsqu'il fut parvenu à un âge très-avancé, il fit un testament, daté du 23 octobre 1654, testament par lequel il laissait toute sa fortune au couvent qu'il se plaisait à visiter. Il survécut peu de temps à cet acte: on croit qu'il mourut dans les premiers mois de 1655. La fortune de De Bologne servit à reconstruire l'église des Sépulchrines, mais celles-ci furent attaquées en procès par la famille du peintre défunt et ces procédures n'étaient point terminées au commencement du XVIII^e siècle. On ignore quelle en fut l'issue.

Ad. Siret.

BOLOGNE (*Jean*), sculpteur et architecte célèbre, naquit très-probablement à Douai (ancienne Flandre.) C'est du moins ce que dit Vasari, qui l'a beaucoup connu. Cette ville avait été indiquée par la plupart des auteurs, lorsque Fiorillo,

sans appuyer son assertion d'aucun témoignage, ni d'aucune preuve, désigna la ville de Gand comme le lieu de naissance de l'artiste. Jusqu'à preuve du contraire, nous maintenons l'indication primitive. Pour la date de la naissance, il y a une circonstance qui laisse de l'indécision: Vasari ne donne aucun millésime; mais les traducteurs français de son ouvrage, J. et L. Leclanché, dans la table qui accompagne les dix volumes de leur édition, disent: « Né en 1524, mort » vers 1606. » Le *Conversations-Lexicon für bildende kunst*, Leipzig, 1846, indique 1524 et 1608. C'estont là les dates les plus acceptées, celle de la mort surtout. Mais, dans l'édition de Van Mander, annotée par De Jongh (2^e partie, p. 14), celui-ci dit: « Jean de Bologne, » né en 1529, fut portraité en 1589, » donc à l'âge de soixante ans; son portrait est fort bien gravé sur cuivre. » M. Chrétien Kramm fait observer que probablement De Jongh aura trouvé cette date de 1529 sur la gravure dont il parle; il y aurait, en ce cas, quelque motif d'incertitude. En effet, cette gravure est, presque sans aucun doute, celle qui fut gravée à Venise, en 1589, et dont l'*Abecedario* de Mariette parle ainsi: « Suivant l'inscription qui est autour du beau portrait de Jean de Bologne, gravé à Venise par Gisbert Vœnius, en 1589, » laquelle est conçue en ces termes: « *Joannes Bolognius Belga statuarius et architectus, act. anno 60*, ce sculpteur » devoit estre né en 1529, ce qui se » trouve confirmé par le témoignage de » Borghini qui le connoissoit particulièrement et qui a mesme écrit sa vie » avec assez de détail. Baldinucci dit » qu'il estoit âgé de quatre-vingt-quatre » ans lorsqu'il mourut, en 1603. Ainsy » il le fait plus vieux de cinq années; » mais il y a grande apparence qu'il estoit » mal informé de son âge, et que Jean » de Bologne n'étoit âgé à sa mort que » de soixante-dix-neuf ans. (Voir Borghini, p. 585.) Le portrait de Jean de Bologne dont on vient de parler, a été gravé par un Allemand de ses amis, nommé Jacques Kinig. Baldinucci prétend que c'est d'après un tableau du

« Bassan. » Mariette ajoute en note :
 « Il se peut cependant fort bien que cette
 « date : *Act. an.* 60, se rapporte au
 « temps que le portrait a été peint et
 « non à celui qu'il a été gravé. Mais j'en
 « reviens toujours au témoignage du Bor-
 « ghini et j'ai peine à m'en départir
 « d'autant que je le trouve exact dans
 « ses calculs. Lorsqu'il parle d'artistes
 « avec lesquels il a vécu, toutes ses da-
 « tes se rapportent à l'année 1584, qui
 « est celle de la publication de son livre. »
 Cependant, nous ferons remarquer que
 ce que l'on écrit au bas des gravures n'est
 pas toujours infaillible et, en second
 lieu, que l'observation de Mariette sur
 ce chiffre nous paraît fort admissible.
 Nous n'osons donc condamner la date de
 1524, et nous la maintiendrons jusqu'à
 nouvel ordre. Le père de notre artiste
 était sculpteur, assez médiocre sans doute,
 puisqu'il n'a point laissé trace de ses œu-
 vres; n'ayant probablement entrevu au-
 cune chance de fortune pour son fils dans
 la carrière artistique, il le destinait à de-
 venir notaire, mais le jeune homme était
 doué d'aptitudes telles que la volonté
 paternelle dut céder devant l'invincible
 vocation qui l'entraînait. Jean fut placé
 à Mons chez un artiste renommé, le sculp-
 teur Jac. de Breuck, que Vasari nomme de
 Beuch, la *Biographie universelle* de Di-
 dot, Jacques Beuch, et dont le vrai
 nom paraît être Du Breucq. Ce maître
 découvrit bientôt les rares facultés de
 son jeune élève et les développa. Les as-
 pirations de Jean Bologne l'attiraient vers
 des sphères les plus élevées et à vingt ans,
 il se dirigea vers la terre classique des
 arts où une phalange de talents supérieurs
 et de génies divers entourait les gran-
 des figures de Léon X et des Médicis.
 Jean Bologne arriva à Rome et alla droit
 au plus illustre des artistes vivants, à
 Michel-Ange, dont il devint le disciple
 et auprès duquel il travailla pendant
 deux années. Dès lors il n'avait plus rien
 à apprendre, et l'on peut dire qu'il fit
 honneur à son maître. Vasari rapporte
 (vol. VI, p. 54, traduction de Leclanché)
 que le jeune artiste fut employé à
 Rome par André Contucci, dit Andrea
 dal Monte Sansovino, lorsque Léon X

commanda à celui-ci d'achever, à Notre-
 Dame de Lorette, l'œuvre commencée par
 le Bramante. Il y a cependant une diffi-
 culté à accepter cette assertion, c'est que
 Contucci, né en 1460, mourut en 1529,
 alors que le petit Bologne avait à peine
 cinq ans et résidait encore dans la maison
 paternelle, à Douai. Est-ce une erreur de
 traduction? Est-ce une inadvertance de
 Vasari? Ceci est le plus probable, car
 l'auteur italien, auquel nous devons une
 foule de renseignements utiles, commet
 souvent des erreurs encore plus gra-
 ves. C'est ainsi que nous lisons dans le
 vol. IV, p. 239 de la même traduction,
 que Bologne fut un de ceux qui aidèrent
 Raphaël dans l'exécution des loges du Va-
 tican, et Vasari cite la *nouvelle loge com-
 mencée par Bramante, que la mort de cet
 artiste avait laissée inachevée*. A moins
 qu'il y ait eu un grand artiste du même
 nom, qui précéda celui qui nous occupe,
 nous devons signaler cette nouvelle er-
 reur qui rend notre artiste, né en 1524,
 collaborateur de Raphaël, mort en 1520.
 C'est à Florence que Jean de Bologne
 alla d'abord se fixer; les travaux arrivè-
 rent bientôt de tous côtés; sa réputation
 franchit rapidement les frontières et les
 princes de l'Europe voulurent à l'envi pos-
 séder une de ses œuvres. Immerzeel dit
 avec raison que « si des écrivains dignes de
 « foi ne l'affirmaient point, on aurait peine
 « à croire que la vie d'un seul homme, quel-
 « que longue qu'elle fût, ait pu suffire
 « à mettre au jour les innombrables tra-
 « vaux sortis de la main de Jean de Bo-
 « logne. » Il paraît certain que le sculp-
 teur flamand passa quelques années de sa
 jeunesse à Bologne. On sait, dans tous
 les cas, que lorsque sa réputation était
 déjà établie à Florence et qu'il s'y trou-
 vait au service du grand-duc, les Bolo-
 nais prièrent celui-ci de leur céder son
 sculpteur pour la fontaine qu'ils vou-
 laient construire sur la Piazza Maggiore
 ou de San Petronio. Une circonstance
 remarquable est que ce monument fut
 commandé à Jean Bologne par saint
 Charles Borromée, alors légat à Bologne.
 C'est, sans contredit, une des plus belles
 fontaines de l'Italie; l'architecture en est
 du Sicilien Thomas Laureti. Un grand

Neptune en bronze, haut de six brasses, domine la composition; aux quatre coins des syrènes, tout autour des enfants et des mascarons d'invention bizarre. Le Neptune est admirable, il est plein de caractère et de grandeur; on reproche à cette figure un certain manque de naturel, défaut qui se remarque dans plusieurs œuvres de notre artiste, mais non dans toutes; on ajoute encore que le piédestal étant trop petit, il en résulte de la confusion. Cet ouvrage fut achevé en 1563. Le sujet adopté par l'artiste rappelle un épisode intéressant dans lequel le Bologna joua un rôle et qui n'est pas, peut-être, sans liaison avec la fontaine. Un grand bloc de marbre de Carrare avait été extrait de la carrière pour le sculpteur Baccio Bandinelli, depuis plusieurs années; il était haut de six brasses et demie et large de cinq. Baccio avait donné au propriétaire du bloc cinquante écus d'arrhes et en était devenu possesseur. Il obtint de Cosme de Médicis, au service duquel il était, et grâce à la protection de la duchesse Éléonore, d'en faire un Neptune sur un char traîné par des veaux marins, groupe destiné à une fontaine que l'on devait construire sur l'une des places de Florence. Comme la plupart des projets de Baccio, celui-ci resta sans exécution pendant cinq ans; à cette époque une foule d'intrigues s'agitèrent autour du bloc pour l'enlever à Baccio; un concours fut autorisé par le duc; Benvenuto Cellini et l'Ammanati firent des modèles, mais Baccio trouva moyen de rapetisser méchamment le marbre et d'empêcher ainsi l'exécution des modèles déjà achevés; il arriva par ses manœuvres à obtenir encore une fois la préférence, et un atelier fut construit. La mort de Baccio vint tout remettre en question. C'était en 1559; de nouvelles rivalités se produisirent et un concours fut ouvert. Parmi les rivaux les plus ardents étaient Benvenuto et l'Ammanati; Vincent Danti, de Pérouse et Jean Bologne se mirent aussi sur les rangs, sans espoir de réussir, mais afin de faire mieux connaître leur talent. Le Bologna, ainsi que Vasari l'appelle, fit son modèle dans le couvent de Santa

Croce. L'Ammanati fut le vainqueur.

Voici ce que dit Vasari de notre compatriote : " Giovan Bologna n'étant pas assez connu pour les ouvrages en marbre, le duc n'alla pas même voir son modèle, quoique, selon les artistes et les connaisseurs, ce fût le meilleur de tous. "

Cette version n'est point tout à fait celle de Baldinucci qui, d'accord avec Vasari pour nous dire que le modèle du Bologna fut hautement jugé le meilleur, ajoute " qu'il aurait été chargé d'exécuter la fontaine, n'était la crainte du Grand-Duc de perdre un aussi grand bloc de marbre par l'inexpérience du jeune sculpteur. "

Et maintenant, n'est-il pas permis de supposer que le modèle du Neptune de Florence, si bien jugé dans Vasari et les autres auteurs italiens, servit pour la fontaine de Bologne? C'est dans cette dernière ville encore que notre sculpteur se maria; mais cette union fut bientôt brisée par la mort de la jeune femme qui n'avait pas donné d'enfants à son mari. C'est à Florence que Jean Bologne séjourna la plus grande partie de sa vie, c'est là qu'il travailla sans discontinuer jusqu'à la vieillesse la plus avancée, puisqu'à quatre-vingts ans il sculpta encore les anges destinés à son propre tombeau. C'est à Florence, enfin, qu'il se créa un grand nombre de protecteurs et d'amis, grâce à son caractère plein de douceur et de dévouement. Toujours prêt à obliger, il n'empoisonna pas son existence par cette envie cruelle qui remplit de tragiques événements l'histoire des artistes italiens; ses conseils, son aide étaient acquis à celui qui les réclamait; il était heureux des succès d'autrui, il admirait toute belle chose pour sa beauté en elle-même, aussi ce fut un deuil général lorsque le vaillant octogénaire quitta ce monde sans avoir jamais souffert d'aucune infirmité et sans que la grandeur et l'énergie de son talent eussent jamais été altérées. L'histoire de sa vie se résume dans celle de ses innombrables travaux; c'est donc écrire sa biographie que de parler de ses ouvrages.

Cependant il est utile de rappeler quels

furent ses débuts à Florence. C'était en retournant vers sa patrie qu'il s'arrêta dans cette ville: il ne devait plus la quitter que pour quelques excursions momentanées. Bologne était pauvre, sans amis, sans ressources; c'était à pied sans doute qu'il comptait regagner la Flandre. La Providence lui envoya un de ces hommes généreux, un de ces Mécènes dont l'intelligence savait deviner le génie, dont la fortune était consacrée à le soutenir et à l'encourager. Bernardo Vecchietti, gentilhomme florentin, vit ses études et ses essais et comprit ce qu'il serait un jour. Il le logea, lui fit continuer ses études d'après ses grands prédécesseurs, et, pendant plusieurs années, il fut son protecteur et son ami. La reconnaissance de Bologne se traduisit par les dessins magnifiques sur lesquels fut construit le palais Vecchietti, un des monuments de son génie. C'est à cette époque de sa jeunesse que notre artiste produisit une *Vénus* nommée admirable par Vasari et qui, montrée au prince François, fils aîné du duc régnant, Cosme de Médicis, valut à l'auteur la protection du jeune prince. Le *Samson combattant les Philistins* vint ensuite et fut exécuté pour le Casino du prince François; plus tard ce groupe qui surmontait une fontaine fut offert par le grand-duc Ferdinand, successeur de son frère François, au duc de Lerne, premier ministre du roi d'Espagne. Ici vient se placer le *Neptune* de Bologne, puis le beau *Mercur*e ne reposant que sur un pied, et que l'on voit au Musée de l'*Uffizi*, à Florence. Cette statue est connue dans le monde entier, grâce à une innombrable quantité de reproductions. Le groupe de *Florence victorieuse*, commandé par le grand-duc François, donc vers 1575, orne le vieux palais; il fait pendant à une *Victoire* de Michel-Ange. Une de ses meilleures statues est celle de saint Luc, en bronze et décorant l'église d'Or San Michele. En 1580, il fut appelé à Gênes et non à Genève comme Immerzeel l'imprime par erreur, pour y décorer une chapelle édifiée par Luc Grimaldi, dans l'église de Saint-François, en l'honneur de la

Sainte-Croix. Il se fit accompagner dans ce voyage par son compatriote et élève Pierre Francheville ou Francheville, nommé en Italie Pietro Francavilla. Celui-ci exécuta pour cette chapelle et d'après les modèles de son maître, six statues représentant la Foi, l'Espérance, la Miséricorde, la Justice, la Force et la Tempérance. Jean Bologne y fit huit bas-reliefs, représentant des scènes de la Passion. Un beau Christ domine toute la composition. Plusieurs statues du maître ornent le jardin Boboli. Viennent ensuite la statue en marbre de Cosme I^{er} et enfin l'*Enlèvement des Sabines*. Ce groupe colossal mit le comble à sa réputation. Un jeune homme enlève une belle jeune fille des bras d'un vieillard qu'il foule aux pieds. Le modèle du jeune homme était un gentilhomme florentin, Leonardo Ginori, qui avait deux mètres trente centimètres de hauteur. Le superbe bas-relief de bronze ornant le piédestal, et qui représente l'*Enlèvement des Sabines*, est une œuvre digne de tous éloges. Le dessin, d'une puissance et d'une pureté admirables, le moelleux de l'exécution, l'expression sentie des deux principales figures, le désespoir de l'une, la force et la volonté de l'autre, excitèrent une admiration universelle et firent oublier facilement quelques légers défauts dans la figure agenouillée. Le groupe fut placé à la *Loggia*, le peuple florentin éclata en transports, les commandes et les élèves affluèrent; le Grand-Duc nomma Bologne son sculpteur, et, des poésies consacrées à la louange du dernier chef-d'œuvre, on forma un volume. Inspiré encore par cet éclatant triomphe, Bologne entreprit à la villa royale de Pratolino, qui venait d'être construite par Buon-talenti pour François de Médicis, son ouvrage le plus colossal. Au centre des délicieux jardins de Pratolino, se détachant au milieu d'un groupe de sapins sombres, on voit une statue gigantesque dominant la nature qui l'environne; devant elle est une pièce d'eau semi-circulaire, et, servant de piédestal, un groupe de rochers. C'est le fameux *Jupiter pluvius* nommé vulgairement l'*Apenin*. Le Dieu est accroupi; de sa main

droite il s'appuie sur la roche, de la gauche il presse une tête de monstre qui laisse échapper une énorme masse d'eau. Ces cheveux descendent sur un front ridé et austère, une longue barbe couvre sa poitrine et se prolonge sur le torse jusqu'au rocher; l'expression est imposante et les proportions sont si harmonieuses et si parfaites qu'on est presque incrédule en apprenant que le colosse debout mesurerait vingt et un mètres. Tous les élèves du Bologna l'aiderent dans cette immense machine et tous furent, dit-on, quelque temps avant de retrouver la justesse de leur coup d'œil et la sûreté de leur main pour les figures de grandeur ordinaire. En 1588, après la mort de François de Médicis, son frère et son successeur, le cardinal Ferdinand I^{er} commanda au Bologna la statue équestre de Cosme I^{er}, père des deux souverains. En 1594, cette statue, coulée trois ans auparavant, fut érigée sur la place du Vieux Marché. Le piédestal en marbre est orné de bas-reliefs. C'est un monument plein de noblesse: comme toujours, les bas-reliefs sont très-remarquables et le cheval passe pour une des plus belles productions de la Renaissance. L'*Hercule tuant le Centaure* fut achevé en 1599. Encore un chef-d'œuvre pour lequel Franqueville aida son maître et qui fut terminé en 1600; on l'admire à la galerie d'Orgagna. Des difficultés inouïes y sont vaincues comme en jouant. Nous n'avons guère parlé que des travaux du maître à Florence, mais quelle innombrable quantité de productions ornent encore les diverses villes d'Italie? Nous allons les citer rapidement.

Outre les grands travaux exécutés à Florence, il fit encore pour cette ville, au Musée des Gemmes, huit bas-reliefs coulés en or, la belle fontaine de l'Isoletto ou des trois fleuves, les statues de la chapelle de Saint-Antonin, dans l'église Saint-Marc, la statue de Ferdinand I^{er} à la chapelle des Médicis, un Christ en bronze dans la chapelle de San-Spirito; les Génies de la chapelle des Annonciades (génies qui décorent son tombeau); les armes ducales, au pa-

lais de Florence, un de ses premiers ouvrages; sa dernière œuvre, la statue équestre du grand-duc Ferdinand I^{er}, en bronze, érigée quelques mois après la mort de l'auteur, est le seul travail qui se ressent d'une main octogénaire; une statue de marbre, en pied, de Cosme I^{er}; une statue en bronze de Cosme II pour la basilique de Saint-Ambroise, etc., etc. A Lucques, il fit, à la cathédrale, les statues colossales du Christ ressuscité, de saint Pierre et de saint Paulin; deux chapelles y furent bâties sur ses dessins et ornées de ses sculptures, car, ne l'oublions pas, le Bologna laissa quelques ouvrages remarquables d'architecture. Il alla à Pise en 1601, accompagné de Franqueville; il y fit deux anges en bronze pour le dôme; aidé de son élève, il fut chargé de refaire pour ce même dôme, les portes brûlées en 1595 et dues à Bonammi; on voit encore dans la cathédrale un bénitier en bronze et un crucifix; puis, sur la place des Chevaliers, une fontaine avec la statue de Cosme I^{er} (les accessoires sont de Franqueville). A Arezzo, une statue de François I^{er}; à Orvieto, saint Mathieu; à Gênes, à l'Université, six Vertus; à Paris, *Mercur et Psyché*, groupe colossal; deux statues équestres étaient commencées lorsque arriva la mort du maître; elles furent achevées par ses élèves; l'une est celle de Philippe III, roi d'Espagne, terminée par Tacca, l'autre celle de Henri IV, roi de France, terminée par Franqueville. Celle-ci, commandée par Ferdinand I^{er} et offerte par Cosme II à Catherine de Médicis, fut placée sur le Pont-neuf, à Paris, et renversée par la révolution; il en reste quelques débris. Il fut encore l'auteur de la plus grande partie de la décoration intérieure de l'église Saint-Marc, ainsi que de celle des Annonciades qui lui appartenait. Nous avons dit plus haut qu'il bâtit également le palais de son bienfaiteur Vecchieti; c'est un ouvrage visiblement traité avec le plus grand soin et inspiré par la reconnaissance; les ornements de la maison et le charmant satyre en bronze de l'angle de la rue sont de sa main. Enfin, sur ses

plans on bâtit l'église de la Confrérie de Saint-Nicolas du Ceppo, en 1561.

On le voit, les travaux de notre illustre compatriote sont innombrables et nous sommes loin de les avoir tous énumérés. Il constitue une des gloires artistiques belges les plus grandes et les plus pures. L'article de la *Biographie universelle* de MM. Didot frères, commence, il est vrai, par ces mots : « célèbre sculpteur et architecte français; » nous aurions relevé comme il convient cette erreur, si, dans le cours du même article, nous n'avions trouvé, à plusieurs reprises, la vérité rétablie; ainsi, entre autres, à propos de l'opinion de Vasari, l'auteur de la biographie susdite nomme Bologna « jeune sculpteur flamand. » Nous en avons naturellement conclu qu'il y avait, sinon une faute d'impression, du moins une inadvertance de l'écrivain dans le début de l'article.

Jean Bologne resta fidèle au souvenir de sa patrie. Transplanté au loin, il n'oublia jamais qu'il devait le développement de ses admirables qualités aux leçons de son premier et excellent maître, De Breuck ou Du Brœucq; sa qualité de Belge était précieuse pour lui: une œuvre capitale de son élève Franqueville, érigée à Pise et exécutée d'après son modèle, nous en donne la preuve: elle porte cette inscription: *Ex archetypo Joan. Bonon. BELG. Petrus a Francavilla cameracensis fecit Pisis A. D. 1594.* Un souvenir des plus touchants nous reste encore des sentiments qui animaient notre compatriote. A l'église des Annonciades, il acquit une chapelle qu'il dota, dit-on, de 150,000 florins. Il la destina non-seulement à sa sépulture, mais encore à celle de tous les artistes flamands qui mourraient à Florence. C'est là que se trouve son tombeau, sur lequel on lit: *Jean Bologne, un Belge, noble nourrisson de la famille princière de Médicis, chevalier de l'ordre du Christ, célèbre pour la sculpture et l'architecture, renommé pour sa vertu, éminent de mœurs et de piété, a élevé cette chapelle à Dieu, dans l'année 1600, comme un lieu de sépulture, tant pour lui que pour tous les Belges qui professent le même art.*

Notre compatriote avait été anobli par l'Empereur. En 1594, le Grand-Duc lui fit l'honneur de visiter ses ateliers. La maison où il demeurait, à Florence, lui avait été donnée par son souverain; elle appartenait en, 1856, à MM. Bellini et est située au borgo Pinti (no 6815). Au-dessus de la porte d'entrée se voit un buste en marbre de François I^{er} de Médicis, sculpté par Bologne.

Les Italiens l'appellent tantôt le Bologna, tantôt Gianbologna et même Zambologna. Ils le placent au nombre des plus grands artistes de la Renaissance. En effet, son admirable entente du nu, le moelleux non moins parfait de son exécution, la grandeur et la noblesse de ses compositions, l'harmonie exquise de ses proportions, son entente pleine de goût des grandes machines, son dessin aussi pur qu'élégant et gracieux, son expression profonde et juste, sont autant de qualités de premier ordre qui lui assignent un rang très-élevé dans les arts. Nous aurions dit le rang le plus élevé si parfois des agencements un peu tourmentés et surtout si, dans quelques œuvres, un certain maniéré ne venaient jeter une légère ombre sur son mérite. C'est la renaissance enfin, grande sans doute, pompeuse, éblouissante, mais ce n'est plus cette admirable simplicité antique que rien n'est encore parvenu à égaler.

Le portrait de Bologne, gravé par Gisbert van Veen ou Vœnius, frère du célèbre Otto, est très-bien exécuté, en buste, dans un ovale, d'après une peinture de Jacques da Ponte dit Bassano ou le Bassan. Cette peinture est actuellement au Louvre; elle a été acquise à Florence et M. Viardot, dans son *Livret du Louvre*, suppose qu'elle pourrait être la même que celle qu'a possédée Baldinucci et dont cet auteur fait un si grand éloge dans sa biographie de Jean Bologne. L'artiste est représenté « de trois quarts, tourné vers la droite, avec « barbe et moustaches; sa tête est nue. « Il porte une fraise et un pourpoint « noir orné de ganses de même couleur. »

M. Hippolyte Duthillœul a publié un *Éloge de J. de Bologne*. Douai, 1820; avec portrait.

Jean Bologne mourut le 14 août 1608, pleuré de tous, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Jamais peut-être un rival redouté, un talent hors ligne n'excita de regrets aussi sincères et aussi universels, tant les éminentes qualités de l'homme avaient fait oublier et pardonner les succès de l'artiste. Bologne laissa une école célèbre et un grand nombre d'élèves parmi lesquels on cite: Pierre Francheville ou Franqueville, de Cambrai, Antonio Lusini, Pierre Tacca, Anzirevelle (?), allemand, Adrien Frisio, de la même nation, Francesco et Gaspari della Bella, le Moca, etc. Ad. Siret.

BOLOGNINO (*Guillaume*), polémiste, né à Anvers le 18 mars 1590. Jeune encore il fut envoyé par ses parents à l'Université de Louvain pour y étudier la philosophie. Il suivit les leçons de la Faculté des Arts à la pédagogie du Faucon et obtint, en 1608, dans la promotion générale à la licence, la troisième place entre cent soixante-neuf concurrents. Chargé plus tard de donner un cours à la pédagogie qu'il avait habitée, il ne négligea cependant pas l'étude des sciences sacrées, malgré ces laborieuses fonctions. Il prit le grade de licencié en théologie, le 15 octobre 1627, et il devint curé de la paroisse de Saint-Georges dans sa ville natale, ministère qu'il remplit pendant quinze ans avec le plus grand zèle. Il fut reçu chanoine gradué au chapitre de la cathédrale d'Anvers le 5 décembre 1642 et mourut, dans cette ville, le 24 octobre 1669, atteint d'aliénation mentale.

Il a laissé les ouvrages suivants :

1^o Un *Traité sur l'antiquité controvée de la secte calviniste*, écrit en flamand et dirigé contre les ministres protestants de Bois-le-Duc. Anvers 1630, Trognæsius, in-12^o. — 2^o *Uytvaert van het gereformteert nachtmæl*. Antwerpen, Jan Knobbaert, 1632; vol. in-12^o. Paquot, dans ses *Fasti academici*, cite aussi un ouvrage intitulé: *Uytvaert van de ketterijen*. Antwerpen, 1638; in-12^o. — 3^o Une *Dissertation sur le juge des controverses en*

matière de foi. Anvers, Masius, 1638. Les recherches que nous avons faites pour nous procurer le titre exact des nos 1 et 3 sont restées infructueuses. — 4^o *Den gheestelycken Leeuwercker, vol godtorchtighe liedekens ende leyssenen, bedeylt in dry deelen*. 1. *Van de verborghtheden Christi, en de H. Maghet Maria*. 2. *Van de Heylighen*. 3. *Van 't Ghelooft, Hope en de Liefde, ende eenighe andere deughden, etc.* T^r Antwerpen, bij de weduwe ende erf-ghenamen van Jan Knobbaert, 1645; vol. in-8^o de xvi-528 pages. — 5^o *Nieuwe noodelycke orthographie tot het schryven en 't drucken van onse nederduytsche tael*. Antwerpen, 1657, vol. in-8^o.

E.-H.-J. Reusens.

Poppens, *Bibliotheca Belgica*, page 595. — Dirrexsens, *Antverpia christo nascens et crescens*, t. VII, p. 383. — *Promotiones in Artibus Fac. Artium Univ. Lov. MS.* de Bax. — *Inscriptions funéraires de la province d'Anvers: Eglises de Saint-Jacques, etc.* — Paquot, *Fasti academici*, Mss., t. I, p. 463.

***BOLSWERT** (*Boëce VAN, DE ou A*), **BOLSWERT** ou **BOLSWART**, graveur à l'eau-forte, à la pointe et au burin, né vers 1580, en Hollande, et selon la plupart de ses biographes dans la petite ville de Bolswert, en Frise. Mort à Anvers à la fin de l'année 1633. La date mortuaire conste de la comptabilité de la gilde anversoise de Saint-Luc et d'un acte passé devant l'échevinage, le 31 janvier 1634. Les héritiers de Boëce, son frère Schelte et leurs deux sœurs, y disposèrent des deniers de la succession, pour créer une rente hypothéquée sur une maison sise au rempart des Lombards, à Anvers. L'acte scabinal les nomme tous les quatre « enfants de défunt ADAM VAN « BOLSWERT, » ce qui explique les signatures de *Boëce Adams Bolswert*, — *Schelte Adams Bolswert* et par abréviation: *Boëce* ou *Schelte A. Bolswert*, c'est-à-dire *Adamssone* (fils d'Adam), inscrites sous quelques-unes de leurs gravures. Ces désignations, qui ont dérouté maint biographe, étaient fort en usage autrefois. Quant aux signatures de *Boëce* et *Schelte à Bolswert*, elles proviennent des formules latines *Boëtius* ou *Schellus à Bolswert invenit, fecit, incidit, sculpsit, excudit*. La dénomination patronymique

de Bolswert fut d'abord originaire, sans doute, mais aucun document n'a fourni jusqu'ici la preuve que les deux frères, ni même leur père, soient nés dans la susdite ville de Frise. C'est à Amsterdam, du reste, et vers 1610, que ces artistes se sont révélés. L'une des premières planches gravées en Hollande par Boëce de Bolswert : *Les désordres de la guerre*, d'après David Vinckenbooms, in-folio oblong, est de 1610. Il y exécuta aussi, d'après Abraham Bloemaert, un *Recueil d'animaux*, composé de quatorze pièces, in-4o, daté de 1611 ; une suite de quatre *paysages*, au millésime de 1613 ; une collection de vingt *paysages*, avec un titre frontispice, signé BOETIUS ADAMS BOLSWERT, *fecit et excudit*, 1616, in-fol. obl. Puis des estampes, parmi lesquelles on remarque : *La Mort et le Temps en guerre avec les hommes*, — *Adam et Ève au paradis terrestre*, compositions de D. Vinckenbooms et gravures estimées, de format grand in-folio en travers, devenues rares, la seconde surtout, sig. B. ADAMS BOLSWERT *sculpsit*. A la même époque fut éditée à Amsterdam, avec octroi exclusif dans les Provinces-Unies, une œuvre où le talent du graveur s'est montré avec distinction : le portrait de *Guillaume-Louis de Nassau*, d'après Michel Van Mierevelt. Deux autres beaux portraits, publiés aussi avec privilège : *Frédéric V*, comte palatin du Rhin, et la princesse *Élisabeth*, son épouse, d'après le même peintre, datent de son séjour à Amsterdam en 1615-1616. Au sujet de ces trois productions, le biographe hollandais Chrétien Kramm cite des annotations de documents contemporains, où le graveur est nommé tantôt *Boëtius Bolswert*, tantôt *Boëtius Bolswaert*.

Frère aîné de Schelte de Bolswert, il quitta avec lui la Néerlande, et ils vinrent dans les Pays-Bas espagnols, à Anvers, à Bruxelles, pour y étudier l'art flamand, s'y livrer à la pratique de leur profession, ainsi qu'à la publication et à la vente de leurs œuvres. Ils se fixèrent dans la métropole commerciale, où Boëce, secondé par son frère, fonda un fructueux négoce d'estampes, qu'ils

alimentèrent par les nombreuses planches qui ont illustré l'école de gravure de leur patrie adoptive. Boëce de Bolswert figurait déjà comme éditeur, en Hollande, longtemps auparavant. Sur l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, estampe gravée par Schelte de Bolswert, d'après D. Vinckenbooms, se lit : B. A. BOLSWERT *excudit*, 1612. Deux autres productions de Schelte : *La Vierge des douleurs*, d'après Abrah. Bloemaert, et *Saint Étienne lapidé par les Juifs*, d'après Gilles Coninxloo, portent également B.-A. BOLSWERT *excudit*. Boëce et Schelte arrivèrent à Anvers en 1618 ou 1619. La matricule de la Gilde de Saint-Luc, le *Liggere*, présentant aujourd'hui une lacune de 1616 à 1629, l'on n'a pas la date précise de leur entrée dans la corporation anversoise, où ils prirent tous deux la maîtrise artistique ; mais dans un compte du doyen Jean van Meurs, pour l'exercice de septembre 1620 à septembre 1621, figure Boëce de Bolswert, graveur sur cuivre (BOETIUS BOLSWART, *plactsnnyder*), comme ayant payé à la Gilde le taux le plus élevé des colisations de maîtrise ; le même taux qu'avait soldé en 1619-1620 Luc Vorstermans, graveur en taille-douce et marchand d'objets d'art (*pluetsnyder ende kunstcoopman*). En janvier 1620, Boëce de Bolswert devint membre de la sodalité des célibataires âgés ; en septembre suivant il fut élu conseiller, et en septembre 1622 assistant du préfet de la confrérie.

On ne sait de qui les Bolswert apprirent les éléments de leur art ; Boëce cultiva primitivement le burin pur, et sa manière avait beaucoup d'analogie avec le style libre et assuré de Corneille Bloemaert. Prenant cette similitude de travail pour une imitation ou même pour une initiation magistrale, plusieurs auteurs ont supposé qu'il s'était formé à l'école de ce graveur. La supposition est inadmissible : Corneille Bloemaert, né en 1603, n'a pu exercer ni direction personnelle, ni influence sur la première manière de Boëce de Bolswert. Et lorsque celui-ci se mit à reproduire les compositions de Rubens, il la modifia presque entièrement, en donnant à son burin

plus de fini et de couleur. En 1619, s'imprima sa première publication anversoise : *Sylva anachoretica Ægypti et Palestina, figuris æneis et brevibus vitarum elogiiis expressa; Abraham Blommaert inventore, Boetio a Bolswert sculptore*, in-4°. Dès l'année qui suivit son affranchissement professionnel à Anvers, ce qui impliquait l'obtention de la bourgeoisie, ses autres travaux y prirent date par deux ouvrages mystiques : *Vita, passionis et mortis Jesu-Christi mysteria piis meditationibus, et aspirationibus exposita per Joannem Bourghesum, Malbodiensem*, 1622, in-8° orné de soixante-seize planches, et le *Chemin de la vie éternelle*, représenté en trente-cinq gravures symboliques. Il parut une traduction flamande de la *Vie de Jésus-Christ* en 1623, à Anvers, et une seconde édit. latine à Cologne, en 1624. L'impression de 1622 est très-recherchée. Ensuite : *Pia desideria... vulgavit Boëtius à Bolswert*, 1628, quarante-huit planches; *Schola cordis*.... id. 1629, cinquante-six planches, in-8°. — Ses estampes d'après Rubens sont justement estimées; la plupart ne le cèdent point aux productions de son frère Schelte. Dans ces planches il a abandonné son style primitif, pour mieux rendre la vigueur et le coloris du maître. La *Résurrection de Lazare*, du Musée de Turin, et la *Cène*, qui décore la cathédrale de Malines, ces deux tableaux admirables de P.-P. Rubens, sont des reproductions capitales, regardées comme les chefs-d'œuvre du graveur. Il coopéra avec son frère et d'autres habiles burinistes aux planches de l'*Académie de l'espée*, de Gérard Thibault d'Anvers, 1628: il exécuta deux grands sujets pour ce colossal recueil. Le catalogue de ses productions, dressé par Ch. Le Blanc, compte trois cent vingt et un numéros, pièces de toutes dimensions. Il traita avec un égal succès les divers genres auxquels il s'adonna. Il a aussi dessiné deux compositions importantes, qui furent gravées par Schelte de Bolswert : *L'homme entre son ange gardien et le démon*, planche de deux cent soixante-quinze millimètres de hauteur, sur deux cent cinq millimètres de largeur, signée B.-A. BOLSWERT *invenit et excudit*; le Com-

bat du Gras et du Maigre, caricature, hauteur deux cent soixante-dix-huit millimètres, largeur quatre cent trois millimètres; signature: B.-A. BOLSWERT, *invenit*. Rare.

Le biographe néerlandais Chrétien Kramm rapporte que Boëce de Bolswert mania la plume en même temps que le burin. Il composa, durant son séjour dans les Pays-Bas espagnols, un opuscule de tendance spiritualiste : *Duyfkens ende Willemynkens pelgrimie tot haeren beminden binnen Jerusalem, haerlieder teghenspoel, belet ende eynden beschreven ende met sinspelende beelden wytghegheven door Boetius A. Bolswert*. Antwerpen, 1628. L'approbation du censeur de livres J.-B. Stratius est datée de Bruxelles le 1^{er} mars 1627; la dédicace : « A toutes les honorables, morales et vertueuses demoiselles, » signée par l'auteur, est du 1^{er} mai de la même année. Ce petit livre, aux naïves images, au texte plus naïf encore, est aujourd'hui rare, en l'une des premières éditions, bien qu'il ait été longtemps admis dans les menages catholiques des Pays-Bas. Il fut réimprimé en 1631, 1638 et 1641. Il en a été fait une traduction en langue française, à Liège, en 1725, avec les gravures et le frontispice, sous le titre de : *Voyage de deux sœurs, Colombine et Volontairette, vers leur bien-aimé en la cité de Jérusalem*, et une réimpression intitulée *Pèlerinage de deux sœurs*, etc., in-12, sans date. Comme beaucoup d'artistes de leur époque, Boëce et Schelte de Bolswert se rendirent souvent à Bruxelles, où le siège gouvernemental et la cour les attiraient, et où ils séjournèrent parfois assez longtemps. D'après les millésimes de l'*Académie de l'espée* et de *Duyfkens ende Willemynkens Pelgrimie*, ils habitèrent la ville de Bruxelles en 1627 et 1628.

Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des curieux et amateurs de l'art*. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Brulliot, *Dictionnaire des monogrammes*, etc. — Joubert, *Manuel d'estampes*. — Immerseel et C. Kramm, *Levens der hollandsche en vlaamsche schilders*, graveurs, etc. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*.

* **BOLSWERT** (*Schelte VAN, DE OUA*), ou **BOLSWART**, graveur à l'eau-forte, à

la pointe et au burin, né en Hollande, à Bolswert en Frise, selon ses biographes, vers 1586; mort à Anvers en décembre 1659. Il avait suivi son frère Boëce lors de son émigration aux Pays-Bas espagnols, pour s'y perfectionner dans la pratique de son art. Après s'être établi définitivement dans la métropole commerciale, il devint bourgeois d'Anvers, par son admission dans la corporation de Saint-Luc, en 1625. Il y paya pour 1625-1626, « par accord, » dit la matricule de la Gilde, et en sa qualité de graveur en taille-douce, la cotisation de vingt-six florins. Schelte de Bolswert fit de rapides progrès dans le maniement du burin et se livra, avec son frère, à la publication et au négoce des estampes. Contemporain et émule de Paul Pontius, dont il fut peut-être l'élève, il partagea avec lui l'amitié et les conseils de Rubens. Producteur des plus beaux tableaux de ce maître, sa réputation grandit et se répandit partout. Il maniait l'outil avec aisance et liberté, sans s'ingénier à produire toujours des tailles brillantes. Il imitait de préférence les effets pittoresques, harmonieux et pleins d'agrément de l'eau-forte, s'attachant beaucoup moins à ce que l'on nomme la beauté de la gravure, qu'à rendre, comme elles devaient l'être, toutes les parties de son modèle. Il sacrifiait ainsi, à propos, le mérite de la manœuvre au talent plus réel de reproduire exactement l'œuvre originale, avec ses qualités distinctives et le sentiment que le peintre avait su y exprimer. Du reste, il a prouvé dans plusieurs de ses estampes, dans celle de *l'Assomption*, entre autres, qu'il était, lorsqu'il le voulait, un très-habile buriniste. Cette gravure admirable l'est surtout à ce point de vue. « On a écrit, dit M. Levesque (*Encyclopédie méthodique et dictionnaire des beaux-arts*), que Rubens se plaisait à travailler lui-même aux planches de ce graveur : c'est supposer que ce peintre était très-familier avec le burin, ce qui est peu vraisemblable. Les écrivains qui ont rapporté ce fait, et qui ne connaissaient pas assez les procédés de l'art, auront entendu dire, sans le comprendre, que, suivant l'u-

« sage ordinaire des peintres, Rubens « retouchait au crayon ou au pinceau « les épreuves de Bolswert, et que ce « graveur, revenant sur ses planches, « rendait avec précision les retouches « du maître. » Ces retouches sont visibles dans beaucoup d'estampes des Bolswert. Dans la *Sainte-Cécile*, de Rubens, figure entière placée devant un clavecin, il est très-probable que c'est le peintre qui a frappé les fortes touches des sourcils, des yeux, des narines et de la bouche, ces touches hardies, qui donnent à la tête une vie extraordinaire, et qui ont obligé Schelte à fouiller profondément son cuivre, devenant à son tour plutôt peintre que graveur. Schelte de Bolswert a traité en maître, et en grand maître, dit le *Manuel des curieux et amateurs de l'art* (Huber et Rost), toutes les spécialités picturales qu'il eut à reproduire. Il s'est tenu à la même hauteur dans le portrait, dans l'histoire, dans le paysage. On admire dans ses paysages les masses de couleur et jusqu'aux tons de dégradation des originaux.

L'œuvre de Schelte de Bolswert est très-considérable : Ch. Le Blanc en mentionne deux cent dix-huit numéros et sa nomenclature n'est pas complète. Outre les nombreuses estampes d'après P.-P. Rubens, il grava d'après Ant. van Dyck, Abraham van Diepenbeek, Théodore Rombauts, Gérard Seghers, Jacques Jordaens, Erasme Quellin. Parmi les premières planches qu'ils édita à Anvers, on cite un remarquable sujet de THÈSE : *Urbain VIII recevant les hommages des quatre parties du monde*, 1627, deux feuilles in-folio se réunissant. Pour la grandissime *Académie de l'espée, de Gérard Thibault d'Anvers, où se démontrent par règles mathématiques, sur le fondement d'un cercle mystérieux, la théorie et pratique des vrais et jusqu'à présent incognus secrets du maniement des armes, à pied et à cheval*, Anvers 1628, il grava le titre frontispice et cinq planches. Sur le titre est l'inscription : SCHELDERIC. A BOLSWERT, sculpsit Bruzella. Les prénoms de Schelte (Schelde, comme l'écrivit Brulliot) et Schelderic, ainsi que les désignations latines ou flamandes, sont-ce donc des

dérivés, des transformations de *Childe-ric*, *Childericus*?

Les plus belles planches de son œuvre sont, d'après Rubens : *L'Annonciation*, grand in-folio, en hauteur, et le *Christ crucifié entre les deux larrons*, dit le *Christ au coup de lance*, morceau fameux, de vaste dimension et de la plus fière exécution, gravé en 1631; la *Destruction de l'Idolâtrie* et le *Triomphe de la Religion chrétienne*, estampes composées chacune de deux feuilles, qui se joignent; — d'après Van Dyck : le *Crucifement* ou le *Christ à l'éponge* (tableau de l'église de Saint-Michel, à Gand) pièce célèbre, d'une extrême rareté en premières épreuves, dont il ne fut tiré qu'un fort petit nombre, au dire de François Basan, et où l'on ne voit point la main de saint Jean sur l'épaulé de la Vierge-Mère, comme aux seconds tirages, après lesquels on l'effaçâ de nouveau, assez maladroitement; le *Couronnement d'épines*, grande pièce en hauteur, composition admirable, et production capitale du graveur; les premières épreuves de cette planche, avant les entretailles au costume du nègre, sont très-recherchées et se payent cher; — d'après Seghers : le *Renielement de saint Pierre*, sujet de demi-figures, d'un bel effet, et les *Fumeurs*; — d'après Jordaens : *Mercure et Argus*, gardien d'Io, et *Pan jouant de la flûte champêtre*, sont des gravures toujours appréciées, et une troisième, *Pan et Cérès*, est devenue très-rare, la planche ayant été transportée en Pologne; — d'après Rombauts : les *Chanteurs à l'unisson*, ou *Rombauts et sa femme*; — d'après Quellin : *La communion de sainte Rose*.

Les portraits que Schelte de Bolswert grava d'après Van Dyck ont une réputation solidement établie, les principaux sont : *Marie Ruthven*, épouse du peintre flamand; *Juste Lipsé*, *Marguerite de Lorraine*, *Albert d'Areberg*, *Sébastien Francx*. Parmi les suites qu'il a publiées, sont renommées les *Grands paysages et chasses de Rubens*, dont la principale est la *Chasse aux lions*, d'une savante exécution, très-estimée; les *Petits paysages de Rubens*, vingt et un sujets de format in-folio oblong; enfin une collection de

vingt-trois figures bibliques, en pied : *Jésus-Christ*, la *Sainte-Vierge*, les *Apôtres*, des *anges*, etc.

Aucun biographe ne semble avoir connu une estampe emblématique, extrêmement remarquable, traitée par Schelte de Bolswert et ses coopérateurs, en 1653, aux frais de la magistrature urbaine de Gand, pour être offerte à l'archiduc d'Autriche, Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, en mémoire de ses victoires et de la délivrance des villes de la Flandre. Cette estampe, en quatre feuilles in-folio plano, format impérial de Hollande, mesure en son ensemble neuf cent cinquante mill. de hauteur, sur mille trois cent quarante mill. de largeur; elle a été terminée en six mois de temps, d'après le dessin d'Érasme Quellin, élève et imitateur distingué de Rubens. Par une convention notariale du 21 mars 1653, passée avec le R. - P. Guillaume Hésius, jésuite, fondé de pouvoirs de l'échevinage gantois, le peintre E. Quellin s'était engagé à composer le dessin de l'estampe et à confier la gravure, « au meilleur maître d'Anvers. » Sur le prix stipulé de deux mille sept cent dix florins, le graveur exigea, pour sa part, deux mille cinq cents florins, et reçut, en outre, une gratification échevinale. Il fut préféré à Mathieu Borekens, qui n'en demandait que quinze cents. L'une des clauses du contrat garantissait que l'œuvre de Schelte de Bolswert (*Schelten van Bolswert*) égalerait, à dire d'experts, ses deux précédentes productions : la *Destruction de l'Idolâtrie* et le *Triomphe de la Religion chrétienne*. L'estampe commémorative fut imprimée sur satin et présentée à l'archiduc, par une délégation gantoise, vers la fin de 1653. La grandissime planche fut mise dans un cadre sculpté par Pierre Verbrugghen, et doré. Il ne fut tiré que trois cent trente-quatre exemplaires sur papier, par l'imprimeur en taille-douce Michel Cools, à Anvers, pour être distribués et offerts par le magistrat communal de Gand aux personnalités les plus marquants. Aucune estampe ne fut livrée au commerce. Interdiction avait été faite d'en retenir plus de vingt-cinq pour le peintre et le graveur.

La poétique composition de Quellin représente le héros passant sous l'arc triomphal érigé par la Flandre. Il est accompagné d'un cortège de vertus : la Modération, la Prudence, la Force, la Justice. Accueilli par la *Pucelle de Gand*, symbole de la métropole flamande, il est acclamé par des génies, personnifiant par leurs écussons les villes reconquises, tandis que la Guerre et ses Furies fuyent épouvantées. Les figures importantes sont entièrement de la main de Bolswert. L'estampe est d'un effet grandiose; l'artiste, en la terminant à si bref délai, a exécuté un tour de force vraiment digne du célèbre graveur de Rubens et de Van Dyck. Le portrait de Léopold-Guillaume est très-ressemblant : le prince accorda, à cet effet, au peintre, des séances particulières. Comme corollaire de l'estampe, le P. Hésius écrivit une dédicace latine, qui fut imprimée en lettres capitales, par Bathazar Moretus, à Anvers, *in officinâ Plantinianâ*, et forma un volume in-folio maximo. En voici le titre : *Serenissimo principi Leopoldo-Gaëльмо, archid. Austriae, duci Burg, etc. Belgarum pro rege gubernatori, Flandriae vindici, pio, forti, felici, S. P. Q. S. Sospitatem*. Un volume tiré sur satin et richement relié fut remis au prince avec l'estampe emblématique. Seulement cent quarante-six volumes en furent imprimés sur papier de Hollande; ils sont devenus rares. Une autre édition de cette dédicace, en caractères ordinaires, se rencontre plus fréquemment. En 1845, lors d'une exposition philanthropique d'objets d'art anciens et modernes, à Gand, où figurèrent les quatre planches de l'estampe de Schelte de Bolswert, la plus vaste de son œuvre, l'autorité communale permit de tirer de ces cuivres, qui se conservent aux archives de la ville, cent cinquante exemplaires, pour être livrés en souscription, au profit des indigents. La magnifique estampe, auparavant presque inconnue, même à Gand, est ainsi entrée dans le domaine public. Les planches, magistralement burinées, sont dans le meilleur état et sans usure. Elles sont signées : *Erasmus Quellinus inventor, — Schelte à Bolswert sculpsit*.

Schelte de Bolswert marquait presque

toujours ses travaux de son nom; cependant, dit Brulliot, il y en a qui sont signés des initiales SB. D'autres biographes lui attribuent encore les chiffres BL et CBL; Brulliot le met en doute. •

Il existe un portrait de Schelte de Bolswert, peint par Antoine van Dyck et reproduit par Adrien Lommelin, artiste amiénois, qui passa toute sa carrière professionnelle à Anvers. A. Lommelin grava aussi d'après Rubens et Van Dyck, mais avec beaucoup moins de talent que Pontius et les Bolswert. Le portrait de *S. à Bolswart, calcographus*, est l'un des meilleurs portraits que Lommelin ait reproduits.

Edm. De Buscher.

Mêmes sources que pour Boèce de Bolswert, plus les *Archives communales de Gand*. — N° 1832 de l'*Inventaire des chartres*.

BOMALE (*Jean DE*), écrivain, né à Bomale. xv^e siècle. Voir JEAN DE BOMALE.

BOMBERG (*Daniel*), imprimeur célèbre, né à Anvers dans la seconde moitié du xvi^e siècle, mourut à Venise en 1549. Riche, savant et désintéressé, il fut du petit nombre de ces hommes d'élite qui, dédaignant les mobiles vulgaires, se vouent corps et âme à la tâche qu'ils ont assumée. L'exercice de sa noble et utile profession était à ses yeux un véritable sacerdoce littéraire. Les théologiens et les philologues les plus célèbres de la Renaissance, oubliant ici leurs interminables querelles, sont unanimes à célébrer les louanges de Bomberg, et, deux siècles après sa mort, Foppens lui accorda une place dans la *Bibliotheca belgica*, parce que « l'illustre » typographe, par des services inappréciables rendus aux lettres hébraïques, « avait entouré son nom d'une gloire » indestructible. « Ces éloges ne sont pas exagérés. Après avoir appris la langue hébraïque de Félix de Prato, Juif italien, qui embrassa plus tard le christianisme, Bomberg fit paraître à Venise, en 1517, la première édition de sa *Biblia Hebraïca* (1). La même année, ajoutant au texte sacré la *Masore* et le *Targum*,

(1) *Biblia Hebraïca, cum quibusdam variantibus lectionibus, quæ in Pentateucho paucissimæ sunt, in cæteris libris frequentiores. Venetiis,*

il publia sa grande *Bible rabbinique* (1). En 1520, il commença l'impression du *Talmud de Babylone*, en douze volumes in-fol. (2). Il réimprima trois fois cet immense recueil, et chaque édition lui coûta cent mille écus. On lui doit aussi la première impression de la *Concordance hébraïque* du Rabbin Isaac Nathan (3). Dans les innombrables volumes qui sortaient de ses presses, Bomberg porta son art à la perfection. Plus de cent correcteurs juifs étaient attachés à ses ateliers, et, au témoignage peut-être exagéré de Scaliger, il dépensa, en frais de toute nature, au delà de trois millions d'écus. Nicolas Cleynaerds, juge très-compétent en cette matière, affirme que les livres de Bomberg allaient pour ainsi dire trouver les Juifs en Egypte, en Afrique, aux Indes et dans toutes les parties de la terre. La reconnaissance du monde savant et la conscience du devoir noblement accompli furent ses seules récompenses. Malgré sa vie simple et modeste, Bomberg mourut à peu près ruiné.

J.-J. Thonissen.

Maittaire, *Annales typographici*, t. II, p. 140-145, 509, 621. — Lelong, *Bibliotheca sacra*, t. I, pp. 17 et 96 (Halæ, 1778). — Nic. Clenardi *epistolarum libri duo*, lib. I, p. 59 et 60 (edit. Plantin., 1666). — Scaligeriana, p. 51 (Leyde, Driehuisen, 1668). — Brunet, *Manuel* (3^e édit.), t. Ier, pp. 836 et 839; t. IV, p. 19; t. V, p. 650. — Richard Simon, *Histoire critique du vieux Testament*, pp. 312 et 315 (Rotterdam, Leurs, 1685). — Bayle, *Dictionnaire historique*. — L'abbé Gujot, *Supplément au dictionnaire de Moreri*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Wolf, *Bibliotheca hebraica*. — Bartolucci, *Bibliotheca rabbinica*. — F. Hoefler, dans la *Biographie générale* de Didot, v^o Bomberg. — Chiarini, le *Talmud de Babylone*, Prolégomènes, p. 42 et suiv.

* **BOMMEL** (*Corneille-Richard-Antoine VAN*), évêque de Liège, né à Leyde le 5 avril 1790, mort à Liège le 7 avril 1852. Il appartenait à une famille

opera Danielis Bombergi, 5277 (1517), anno XVI Leonardi Loredani Ducis Venetiarum. Bomberg fit successivement paraître cinq éditions, de plus en plus correctes, de cette Bible (1517, 1521, 1525, 1553, 1544).

(1) *Biblia Hebraica, cum Masora, Targum, necnon commentariis Rabbiorum, etc.* C'est à tort que Maittaire et beaucoup d'autres bibliographes assignent à cette édition la date de 1518. — Comme l'ouvrage, dédié à Léon X, laissait à désirer et qu'il ne tarda pas à être de la part des Juifs l'objet de critiques fondées, Bomberg en fit paraître une nouvelle édition en 1526, en quatre volumes in-folio, sous la direction du célèbre

de commerçants, ancienne et considérée, qui s'était toujours distinguée par un attachement inébranlable à la foi catholique. Sa mère, femme foncièrement pieuse et de grand mérite, dirigea sa première éducation, avec le concours d'un prêtre français, émigré en Hollande; mais cette instruction de famille dura peu. Ayant perdu son père en 1803 et sa mère deux ans après, il fut envoyé au collège de Willingshegge, près de Munster, où il fit d'excellentes études sous des prêtres français réfugiés, et plus tard au Borgh, école supérieure, tenue par les mêmes professeurs. Quoique sa famille s'y opposât vivement, il résolut ensuite d'embrasser l'état ecclésiastique et s'y prépara sous la direction du célèbre Overberg, alors président du séminaire de Munster. L'abbé Van Bommel fut ordonné prêtre en 1816 par Mgr Gaspar Droste de Visschering, dont on connaît la belle conduite au prétendu concile de Paris.

Aussitôt qu'il fut de retour dans sa patrie, il s'occupa de mettre à exécution un projet que lui avaient inspiré le prélat et le pieux Overberg, celui de fonder en Hollande un collège catholique pour y former des jeunes gens à la piété et à la science. Avec le concours des abbés Camille de Wykerslooth (4) et Corneille van Niel (5), ses anciens condisciples et ses émules, il fixa cet établissement à Hageveld, près de Harlem, et lui imprima une direction excellente. En peu d'années la maison conquit une haute estime, non-seulement parmi les catholiques, mais même parmi les protestants de la Hollande septentrionale. Cependant les ministres du roi Guillaume avaient résolu de détruire toutes les écoles catho-

Rabbin Jacob Chaiim. Une troisième édition parut en 1547.

(2) *Talmud babilonicum integrum ex sapientium scriptis et responsis compositum a Rab. Aser, auctoris commentariis Rab-Salomonis Jarchi et Rab. Maïmoïdis, etc., hebraice*. Venetiis, 1520-1522. En 1524, Bomberg ajouta à cette vaste collection un troisième volume renfermant le *Talmud de Jérusalem*.

(3) *Nathan (R. Isaaci) Meier nathib (Illuminans vitam), sru concordantie publicæ, etc., hebraice*, in-fol. 1525.

(4) Mort évêque de Curium in *partibus*, en 1841.

(5) Décédé à Gand, le 30 novembre 1823.

liques, celle de Hageveld fut fermée aussi par suite des funestes arrêtés de 1825, quoique le fondateur comptât de nombreux amis haut placés et même influents à la cour. Le roi Guillaume, que le caractère aimable et conciliant du jeune prêtre avait porté à croire qu'il l'amènerait aisément à ses vues, lui offrit la présidence du collège philosophique. Le prince se trompait. « Si le collège était » établi avec le consentement du corps » épiscopal et soumis à son autorité, » répondit respectueusement l'abbé, j'en » accepterais volontiers la direction, » dont cependant je n'ignore pas les » difficultés, mais je ne puis con- » courir à fonder un établissement re- » nouvelé de Joseph II. » Sa franchise ne parut point blesser le roi, mais elle n'ébranla pas non plus ni ne modifia son opinion. Cet entêtement donna naissance à la célèbre union des catholiques et des libéraux, dont les droits étaient également méconnus, mais qui ne pouvait tendre alors qu'au redressement des griefs de la nation. Le fondateur du Hageveld y prit part avec tous les ennemis de l'oppression et de l'arbitraire. Justement effrayé alors, le gouvernement parut reculer; il promulgua le concordat conclu depuis quelque temps avec le pape Léon XII, et agréa pour les provinces méridionales trois nouveaux évêques, parmi lesquels l'abbé Van Bommel était désigné pour le diocèse de Liège. Cependant Guillaume n'agissait pas de bonne foi et reprenait d'une main ce qu'il semblait accorder de l'autre. C'est à cette occasion que l'élu de Liège publia, sous le titre de *Trois chapitres sur les arrêtés du 20 juin 1829*, un travail qui fit grande sensation. Il parut sous le voile de l'anonyme, mais peu de personnes en ignoraient l'auteur : il en avait fait remettre des exemplaires au roi et aux ministres et en agit de même pour son *Essai sur le monopole de l'enseignement aux Pays-Bas*, qui parut peu après.

Sacré évêque dans sa cathédrale le 15 novembre 1829, le nouveau prélat s'était à peine rendu compte de l'état de son vaste diocèse, quand éclata la révolution belge. Il n'y prit part que pour recom-

mander à ses diocésains le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique. Mais, quand les grandes puissances reconnurent l'indépendance de la Belgique, il se soumit au nouvel ordre de choses. En l'accusant de ne pas s'être retiré en Hollande, ses détracteurs ont prouvé qu'ils ignoraient les lois de l'Église et les devoirs d'un premier pasteur.

C'était une tâche bien ardue que celle de réorganiser un vaste diocèse privé de son évêque depuis plus de vingt ans, dont le chapitre était presque éteint, le séminaire réduit à un petit nombre d'élèves et les collèges détruits; mais grâce à une grande unité de vues, à une intelligence peu ordinaire et à un travail constant, le nouvel évêque, secondé par un excellent vicaire général, M. Barrett (voir ce nom), sut faire face à tout. Le nombre des chanoines fut heureusement complété et l'enseignement clérical, à tous ses degrés, établi sur les meilleures bases et dirigé par des réglemens qui furent adoptés comme des modèles en des pays étrangers; surtout ceux du petit séminaire fondé à Rolduc, mais transféré plus tard à Saint-Trond. L'enseignement élémentaire, confié à des corporations religieuses, ne fut pas moins amélioré et différents catéchismes, composés avec le plus grand soin et proportionnés à l'âge des enfants, vinrent garantir le progrès de l'instruction religieuse. Ce fut encore sur la proposition de Mgr Van Bommel que les évêques belges prirent, en 1833, la résolution de fonder une université catholique.

Tant de travaux importants n'empêchaient pas l'infatigable prélat de remplir avec zèle les fonctions de l'épiscopat. Il prêchait fréquemment à Liège et dans les églises rurales qu'il parcourait dans ses tournées de confirmation; il traitait avec ampleur des principales vérités de la religion dans ses mandemens, qu'on a recueillis en trois volumes (1) et il tint un synode provincial, dont les statuts marqués au coin d'une haute

(1) Le troisième volume est complété par les pièces funébres, le nécrologe par M. Lonay, etc., et a été publié par M. Vanderryst.

sagesse, furent loués par le pape Grégoire XVI dans le voyage que M. Van Bommel fit à Rome en 1845. L'année suivante il célébra avec une grande solennité l'anniversaire de l'institution de la Fête - Dieu, établie primitivement à Liège.

Un évêque aussi zélé qu'instruit ne pouvait manquer de rencontrer plus d'un détracteur à une époque où tous les sophismes trouvent des défenseurs. Ils s'en prirent surtout à son *Sermon sur la primauté du souverain Pontife et à l'Exposé des vrais principes sur l'instruction primaire et secondaire, considérée dans ses rapports avec la religion*. Deux ou trois ecclésiastiques déjà frappés de suspense et un plus grand nombre d'organes anonymes ou pseudonymes des loges figurant seuls parmi ses censeurs, le prélat eut tort, pensons-nous, de leur répondre et quelquefois sans la mesure que devaient lui imposer sa dignité et son caractère. Irréprochable dans ses mœurs, scrupuleux à remplir ses devoirs, d'une charité inépuisable, il pouvait se dispenser d'entrer en lice avec quelques pamphlétaires. Il mourut de la manière la plus édifiante, regretté vivement par tous les gens de bien.

J. J. De Smet.

Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1855*. — Jacquemotte, *Eloge funèbre*. — L. Bellefroid, *Oraison funèbre*. — *Annuaire de l'Université de Louvain pour 1855*, etc.

BON (François) ou **BOON**, grammairien, né à Termonde, le 29 octobre 1791, mort à Bruxelles le 28 août 1852. Il fit ses études à Paris et vint ériger un pensionnat à Anvers, où il se livra particulièrement à l'étude de la grammaire et de la littérature flamande. Plus tard, en 1831, il passa à l'Athénée de Bruxelles, comme professeur de langue, et occupa en même temps les fonctions de traducteur juré près des tribunaux de première instance dans cette dernière ville et à Anvers. Partisan du système orthographique préconisé, à la fin du siècle dernier, par le grammairien Desroches pour la langue flamande, Bôn le défendit avec acharnement contre ses adversaires. Il fut ainsi mêlé activement jusqu'à sa mort aux longs et interminables débats lin-

guistiques qui s'élevèrent entre les écrivains flamands de l'ancienne école et de la nouvelle, représentée surtout par le savant Willems. Dans ces débats littéraires très-animés et beaucoup trop souvent très-aigres, l'on vit aussi figurer un autre linguiste de mérite qui partageait la même opinion, l'abbé De Foere, ancien membre du Congrès national. Bôn saisit l'occasion d'écrire sur ce sujet un grand nombre d'articles, intéressants pour l'histoire de la renaissance de la littérature nationale. Outre ces écrits fugitifs, il a laissé les ouvrages suivants : — 1^o *Vlaemsche spraakkunst volgens het belgisch taelstelsel, door eenige oefeningen van spraakkundige ontleding gevolgd; ten gebruyke der kollegiën en scholen*. Brussel 1844, in-12. — 2^o *Verhalen, tafereelen, beschryvingen vergelykingen*. Brussel, 1844 in-8^o de 188 pages. — 3^o *Vlaemschen Pantheon ten gebruyke der kollegiën en scholen, gewyde geschiedenis*. Brussel, 1844, in-8^o, 90 pages. — 4^o *Handleiding voor het onderwys in het lezen, bepaelyk ingerigt om aen de kinderen in korten tyd het lezen te leeren, ten gebruyke der kollegiën en scholen*. Brussel, 1844, in-12. — 5^o *L'interprète polyglotte, ouvrage démontrant avec clarté et précision, et d'après les meilleurs philologues modernes, l'analogie existant entre le flamand, l'allemand et l'anglais*. Bruxelles 1845, obl. — 6^o *Grammaire pour apprendre le flamand adopté par l'Athénée royal, les écoles communales de la capitale, etc*. Bruxelles, 1849 (5^e édit.).

Bôn qui connaissait, indépendamment du latin et du grec, plusieurs langues modernes, publia encore une grammaire anglaise, ainsi que le : *Calendrier romain pour compter les mois et les jours, selon la manière usitée chez les Romains*. Bruxelles, 1832. Bôn de Saint-Genois.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Vlaemsche Bibliographie*, Gent, 1857.

BONAERT (Nicaise), écrivain ecclésiastique, né à Ypres, le 11 avril 1596, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1612. On ne possède aucun détail sur sa carrière. Il paraît cependant assez probable qu'il

passa les dernières années de sa vie à Anvers ; car ce fut dans cette ville qu'il publia, en 1661 et 1662, les trois ouvrages ascétiques suivants : 1^o *Bloedighen Calvari-bergh oft bescheydelyck verhael van het ghene gheschied is op den bergh van Calvariën, in het wyt-werken onser saligheyt, getrocken wyt de vier Evangelisten, eerst in het spaensch door P. Ludovicus de Palma ende nu door P. Nicasius Bonaert, beyde Priesters der Societijt Jesu.* T Antwerpen, by Cornelis Woons, 1661 ; vol. in-12 de XXII-281-VII pag. L'année suivante Bonaert donna de cet opuscule une nouvelle édition revue et considérablement augmentée. Elle parut à Anvers, sous le titre suivant : *Historie van de Passie Ons Heeren J. C., getrocken wyt de vier Evangelisten door den E. P. Ludovicus de Palma in het spaens. En overghestelt door den E. P. Nicasius Bonaert, beyde Priesters der S. J. Daer by is ook de maniere van de Passie te mediteren, en een kort begryp van het gene Christus heeft ghedaen ten tyde van de Goede Weke, oghedraegen aen die Jesus wenschen te beminnen.* T Antwerpen, by Cornelis Woons, 1662 ; vol. in-12 de 473 pages sans les liminaires. — 2^o *Dryderhande tractaet : d'eerste van het ghebruyck en misbruyck van de H. Communie. T^o weede, oeffeninghen ende meditatieën tot bereydinghe van de H. Communie. T^o derde, meditatieën van het leven en doot van de alderheylighste Maghet Maria, ghetrocken wyt de spaensche handschriften van den E. P. Ludovicus de Palma, door den E. P. Nicasius Bonaert beyde Priesters der Societijt Jesu.* T Antwerpen, by Cornelis Woons. Anno 1662, vol. in-12 de XXX-324-VIII pages.

Aucun nécrologe de l'ordre n'indique l'année de la mort du P. Nicaise Bonaert.

E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Al. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. III, p. 180.

BONAVENTURE DE BEAUMONT ou **BELMONTANUS**, poète et théologien, ainsi nommé parce qu'il était originaire

(1) Dans la *Biographie universelle* publiée à Bruxelles, en 1845, on fait naître Bonaventure le 7 octobre 1751. La date que nous donnons est celle qui est consignée dans l'*Almanach du département de la Dyle* de 1811, p. 125, à côté du

de cette ville. Il entra dans l'ordre des Capucins de la province Gallo-belge, fut successivement professeur de théologie et définiteur de sa province. Doué d'un grand talent oratoire, il excellait en outre dans la poésie latine, ainsi que le témoigne un poème de douze livres, écrit en vers héroïques et intitulé : *La Vie de Notre-Seigneur*. Ses biographes ne nous font pas connaître l'époque précise à laquelle il vivait.

E.-H.-J. Reusens.

Bern. a Bononia, *Bibliotheca scriptorum Capucinatorum*, p. 52. — Joannes a S. Antonio, *Bibliotheca universa Franciscana*, t. 1, p. 226.

BONAVENTURE DE BRUXELLES, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles. XVII^e - XVII^e siècle. Voir SPEECKAERT (*Bonaventure*).

BONAVENTURE (*Nicolus-Melchiade*), homme de loi et magistrat, né à Thionville (France) le 10 février 1753 (1), naturalisé Belge par Joseph II, le 20 novembre 1782, mort à Jette, près de Bruxelles, le 24 avril 1831. Ayant perdu son père, Bonaventure vint aux Pays-Bas ; il fit ses études à l'Université de Louvain, y prit le degré de licence, et alla s'établir à Tournai, où il fut reçu avocat en 1775. La place de conseiller pensionnaire des échevinages ou de troisième pensionnaire de la ville étant devenue vacante, les consaux la lui conférèrent le 26 juin 1787. Pendant la révolution de 1790, les nouveaux magistrats que le peuple de Tournai avait choisis le députèrent plusieurs fois à Bruxelles, notamment pour assister au congrès extraordinaire convoqué le 24 septembre et qui devait délibérer sur une note des trois puissances médiatrices invitant les Belges à consentir à une suspension d'armes ; puis au congrès par renforcement qui se tint le 17 octobre, au sujet d'une nouvelle note de ces puissances, et enfin à l'assemblée des États généraux du 13 novembre, où il s'agissait de décider si les Belges accepteraient les conditions proposées par les médiateurs, ou s'ils pousseraient la résistance jusqu'au bout. On

nom de Bonaventure, comme membre du collège électoral de ce département. Elle est d'accord, d'ailleurs, avec l'épithape placée au cimetière de Jette et d'après laquelle Bonaventure est mort à l'âge de soixante-dix-sept ans.

sait que les États généraux, espérant échapper par là à une restauration, nommèrent, le 21 novembre, souverain de la Belgique l'archiduc Charles, troisième fils de l'empereur Léopold. Bonaventure fut désigné, avec un autre membre des États, M. Durieux, pour aller communiquer cette résolution au maréchal Bender, commandant en chef des troupes impériales, et le prier de faire cesser les hostilités; mais ils ne purent parvenir jusqu'à lui. Après la rentrée des Autrichiens dans Bruxelles, les magistrats de Tournai envoyèrent au maréchal une députation chargée de lui annoncer qu'ils reconnaissaient la souveraineté de l'empereur; Bonaventure en faisait partie. Il reçut ensuite la mission de se rendre à la Haye, afin de solliciter du comte de Mercy-Argenteau, ministre plénipotentiaire de Léopold, le maintien de la Constitution qui avait été mise en vigueur à Tournai pendant la révolution: il n'y réussit pas et ne pouvait y réussir, d'après la déclaration de l'empereur que toutes les choses seraient remises sur le pied où elles étaient à la mort de Marie-Thérèse. En 1791 et 1792 il séjourna presque continuellement à Bruxelles pour les affaires de la ville. Ce fut à lui que les consaux commirent le soin de défendre les intérêts de leur administration dans les conférences de députés de toutes les provinces qui se tinrent pour la liquidation des dettes qu'elles avaient contractées en 1790.

La victoire remportée par Dumouriez, à Jemmapes, ayant fait tomber la Belgique au pouvoir des Français, les habitants de Tournai furent convoqués à la cathédrale, pour élire vingt administrateurs provisoires de cette ville et de ses banlieues (12 novembre 1792). Cette élection eut lieu par acclamation; Bonaventure fut placé en tête de la liste. Dans ces moments difficiles, il montra beaucoup d'activité et de zèle: on lui dut, entre autres mesures, l'établissement d'une caisse d'escompte, le rejet des assignats, bons locaux ou billets de confiance qui auraient ruiné le commerce (16 novembre), et un règlement fort sage pour l'extinction de la mendicité et l'en-

tretien des pauvres (18 décembre). Le 3 janvier 1793, il fit adopter par les administrateurs provisoires une représentation à la convention nationale contre le décret du 15 décembre qui prononçait la réunion de la Belgique à la France, ainsi que contre la conduite arbitraire des généraux et des agents français. Un acte de ses collègues, dont il eut à se plaindre, le détermina, quelque temps après (27 janvier), à leur envoyer sa démission; mais, sur leurs instances, il consentit à la retirer. Le 6 février 1793, il fut procédé, par les assemblées primaires, à une nouvelle élection de vingt administrateurs provisoires; Bonaventure se vit encore l'un des élus, et le troisième d'entre eux par le nombre de voix qu'il obtint. Cette seconde administration républicaine ne devait pas durer longtemps: la victoire de Neerwinden fit rentrer les Autrichiens en possession de la Belgique, et, le 31 mars 1793, tous ceux qui faisaient partie de la magistrature de Tournai avant le 12 novembre 1792, furent réinstallés dans leurs fonctions. Au mois de décembre, les consaux envoyèrent Bonaventure à Bruxelles, où il eut à s'occuper, pendant plusieurs mois, des intérêts de la ville; il y était encore lorsque l'empereur François II y arriva. Le 8 juin, en compagnie du grand prévôt, Bonaert, il harangua ce monarque, auquel il dit qu'il était « le plus grand des » princes et le plus tendre des pères. »

Après la seconde occupation de la Belgique par les Français, Bonaventure fut appelé à faire partie de l'administration centrale et supérieure (26 brumaire an III) et du conseil du gouvernement (2^e jour complémentaire de l'an III) que les représentants du peuple en mission établirent à Bruxelles. Il alla siéger, en l'an V, au conseil des Cinq-Cents comme mandataire des électeurs du département de la Dyle: dans cette assemblée, il réclama, pour les départements réunis, le droit de nommer un tribunal de cassation; il fit entendre des plaintes sur ce que l'on voulait y exécuter la loi qui exigeait des ecclésiastiques une déclaration de fidélité; il proposa des moyens de parer à la stagnation des affaires ju-

diciaires ; il combattit le projet relatif à la vente des biens nationaux de la Belgique et à la liquidation de ses dettes, et enfin il présenta un rapport, qui fut remarqué, sur l'époque à laquelle les lois envoyées dans les départements réunis et non publiées étaient devenues obligatoires. En 1800, le premier Consul le nomma juge au tribunal d'appel de la Dyle et président du tribunal criminel du même département ; en 1806, l'empereur le fit membre du conseil de discipline et d'enseignement de l'école de droit à Bruxelles. Tout en reconnaissant que, dans la présidence du tribunal criminel, Bonaventure montra des connaissances étendues comme criminaliste et une extrême sagacité, on lui a reproché d'avoir eu la principale part aux arrestations arbitraires qui, en 1804, 1805 et 1806, remplirent les prisons de Bruxelles de plusieurs centaines de citoyens sous l'odieuse et vague inculpation de *garrotage* ; il en a même été accusé hautement dans un factum que, trois années après le renversement du gouvernement impérial, l'avocat Devos livra à la publicité (1) : nous ne connaissons pas assez les faits de cette époque pour nous prononcer sur le mérite d'une aussi grave accusation. Le 20 mai 1811 fut installée la Cour impériale de Bruxelles, et ce jour-là, conformément à la loi du 20 avril de l'année précédente, la Cour de justice criminelle cessa ses fonctions : Bonaventure rentra alors dans la vie privée. Il avait été fait chevalier de la légion d'honneur en 1804 ; il obtint, après sa retraite, le titre de baron de l'Empire, par application du décret du 1^{er} mars 1808. En 1813, il fut nommé maire de la commune de Jette, où il possédait de grandes propriétés ; il était encore bourgmestre de cette commune au moment de sa mort.

Gachard.

Archives de la ville de Tournai. — Archives du royaume. — *Moniteur universel*. — *Almanach du département de la Dyle*. — Simon, *Armorial général de l'empire français*, 1812. — F. Devos, *Histoire et justification de quatre cent quatre-vingts personnes arrêtées et emprisonnées arbitrairement à Bruxelles pendant l'espace de seize mois*, en 1804, 1805 et 1806. Bruxelles, 1816. — *Galerie historique des contemporains*, t. II. Bruxelles, 1818. — *Documents politiques et diplomatiques sur la révolution belge de 1790*. — *Biographie uni-*

verselle, par une société de gens de lettres. Bruxelles, 1845. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. II. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II.

BONDROIT (*Jean-Ph.*), médecin, né à Everberg, près de Renaix, mort en 1711. Licencié en médecine de l'Université de Louvain, il s'établit à Audenarde et y acquit une grande réputation dans l'art de guérir. Il composa un petit traité intitulé : *Tractatus de morbis acutis in genere et morbis epidemicis cum constitutione epidemica aliquot annorum et pestilentia Londinensis*. Bruxellis, in-12. L'ouvrage fut publié, en 1712, par son frère Adrien Bondroit, médecin à Grammont et dédié à Gaspard Vander Gote, conseiller d'État de Sa Majesté, qui avait été leur Mécène. Ce traité, écrit à la suite d'une cruelle épidémie qui régna à Grammont, en 1709 et 1710, offre un intérêt particulier, parce que l'auteur y décrit le choléra morbus et la manière de traiter cette terrible maladie. Déjà en 1643, un médecin gantois, Herman Vander Heyden, publiait à Gand, chez Manilius, in-4^o : *Discours et avis sur le trousse-galant, dict choléra morbus*.

B^{on} de Saint-Genois.

BONERUS (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Ruremonde (Limbourg), à la fin du XVI^e siècle, mort vers 1640. Voir **BOENER** (*Jean*).

BONFRÈRE (*Jacques*), en latin **JACOBUS BONFRERIUS**, savant commentateur de l'Écriture sainte, naquit à Dinant, en 1573, et mourut à Tournai, le 9 mai 1643. Après avoir fait de bonnes humanités et un cours de philosophie, il entra au noviciat des jésuites à dix-huit ans, en 1592. Au sortir du noviciat, la Compagnie l'employa, selon l'usage, à la régence des basses classes. Bientôt après, on lui confia le cours de philosophie qu'il enseigna quelques années à Douai au collège fondé par l'abbaye d'Anchin et confié par les religieux de ce monastère à la Société de Jésus. Il expliqua ensuite la théologie scholastique dans la même maison durant deux ans, au bout des-

(1) L'épithète de *vieux tigre* et d'autres, non moins flétrissantes, lui sont données dans ce factum.

quels il fut nommé professeur d'Écriture sainte et d'hébreu. Il consacra le reste de sa vie à cette étude. Foppens rapporte qu'il prit le bonnet de docteur à l'Université de Douai en 1617. Il remplit encore la charge de préfet des études au même collège et devint (au plus tard en 1630) supérieur du séminaire des Écossais en la même ville. Doué d'une mémoire excellente, d'un jugement sûr, d'une grande pénétration et d'une rare prudence, il n'excellait pas moins dans la conduite des affaires que dans l'enseignement. Religieux recommandable par ses vertus, bon poète, bon théologien, interprète très-versé dans la connaissance de l'Écriture sainte, de la langue hébraïque et de la géographie sacrée, il nous a laissés des ouvrages de grand mérite.

Il s'appliqua d'abord à commenter les livres des Rois qu'il voyait généralement négligés par les exégètes. Mais les difficultés chronologiques qu'ils renferment obligèrent Bonfrère à interpréter auparavant le *Pentateuque*, ce qu'il fit en commençant par la *Genèse*. Ses commentaires sur les cinq livres de Moïse parurent à Anvers en 1625. Il y joignit, sous le titre de *Træloquia in S. Scripturam*, une Introduction à l'Écriture sainte, encore fort utile, quoiqu'en bien des points elle ne satisfasse plus aux exigences de la science contemporaine.

Quelques années après, Bonfrère, devenu supérieur du collège des Écossais, publia, pour faire suite au précédent, un *Commentaire* sur les livres de Josué, des Juges et de Ruth. Comme le livre de Josué renferme beaucoup de noms de villes et de localités, il jugea utile de joindre à son commentaire sur ce livre un *Dictionnaire de géographie sacrée*, fondé sur les travaux d'Eusèbe et de saint Jérôme et enrichi d'une carte géographique faite avec soin. Ce dictionnaire parut sous le titre d'*Onomasticon locorum S. Scripturæ*.

Les commentaires que nous venons d'indiquer sont, au jugement de Paquot, les meilleurs que nous ayons sur l'*Octateuque*. Bonfrère cherche, avant tout, à bien établir le sens littéral. Sous ce rapport, il est plus précis et plus exact que

Cornelius à Lapede. Il compare la *Vulgate* avec le texte hébreu, la *Version des Septante* et la *Paraphrase chaldaique*; il consulte le contexte et les endroits parallèles; il met à profit les travaux de saint Jérôme, des autres Pères et des meilleurs interprètes. Sans négliger le sens mystique, quand il est solidement établi, il s'attache surtout à mettre le sens littéral en lumière et fait usage, pour y parvenir, de tous les moyens que la critique de son temps mettait à sa disposition. Ne craignant pas d'aborder les difficultés des livres saints, il les résoud avec prudence et réserve. Il évite les digressions et les longueurs comme aussi la trop grande brièveté, et observe un juste milieu entre ces deux extrêmes.

Bonfrère avait encore commenté les livres des Rois et des Paralipomènes. Le commentaire fut imprimé à Tournai l'année même où il mourut; mais il ne reste aucun exemplaire de cette impression. On dit que l'imprimerie de Quinqué fut réduite en cendres lorsque l'ouvrage achevait de sortir des presses. Bonfrère avait fait également des Commentaires sur Esdras, Tobie, Judith, les Machabées, les Évangiles, les Actes des Apôtres et les Épîtres de saint Paul. Il était occupé à interpréter les Psaumes lorsque la mort le ravit à la science et à la religion.

Voici les titres de ses ouvrages imprimés : — 1^o *Pentateuchus Moysis commentario illustratus; præmissis, quæ ad totius Scripturæ intelligentiam manuducant, PRÆLOQUIIS perutilibus; a R. P. JACOBO BONFRERIO Dionantensi Soc. Jesu Theol. in collegio aquicinitensi Acad. Duac. SS. Litt. et linguæ sanctæ professore*. Antwerp. ex officina plantiniana, 1625. In-folio de 1,089 pages sans la préface et les tables. — 2^o *Josue, Judices et Ruth commentario illustrati a R. P. JACOBO BONFRERIO Dionantensi*. Parisiis apud Cramoisy, 1631. In-folio de 443 pages sans la préface et les tables. A ce commentaire est joint, sous un titre particulier : *Onomasticon urbium et locorum S. Scripturæ seu liber de locis hebraicis ab Eusebio græce primum deinde ab Hieronymo latine scriptus. In commodiorem nunc ordinem redactus et variis additamentis auctus opera Jacobi*

Bonfrerii Societatis Jesu. Parisiis apud Cramoisy, 1631. In-folio de 251 pages avec carte. Chaque page est divisée en quatre colonnes : la première contient la version d'Eusèbe par saint Jérôme ; la seconde, les remarques et additions de Bonfrère ; la troisième, le texte grec d'Eusèbe retrouvé par Bonfrère dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris et publié pour la première fois ; la quatrième, la version latine du texte grec. A la fin de l'*Onomasticon* on trouve quelques observations sur la description de la terre sainte d'Adrichomius avec une carte géographique rédigée avec beaucoup de soin par Bonfrère. Les observations ont été reproduites dans le tome I^{er} de la *Polyglotte* de Walton. L'*Onomasticon* a été réédité à Amsterdam en 1707, par Lecercler, qui a joint ses recherches à celles de Bonfrère. — 3^o Il nous reste deux pièces de poésies de Bonfrère : l'une à la tête du traité de Lessius, *De justitia et jure*; l'autre au-devant de celui de Viringus, *De jejuniis et abstinentia*, si, toutefois, c'est Bonfrère, comme le pense Paquot, qui est désigné au bas de cette dernière pièce sous le nom grecisé de *Jacobus Caladelphus* S.-J. Foppens mentionne une nouvelle édition des œuvres de Bonfrère faite à Lyon, 1736.

T.-J. Lamy.

Préfaces des ouvrages de Bonfrère. — Ale-gambe, *Bibliotheca Scriptorum S. J.*, Antverp., 1643, p. 194. — Paquot, *Mémoires litt.*, éd. in-fol., t. II, pp. 449-452. — Aug. et Al. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Comp. de Jésus*, t. I, pp. 103-106.

BONHOMIUS (*Pierre*), compositeur de musique, né dans la deuxième partie du xvii^e siècle. Bonhomius, que la *Biographie liégeoise* de M. Becdelièvre de Hamal et la *Biographie universelle des musiciens* de M. Fr. Fétis disent avoir occupé une prébende canoniale à l'église collégiale de Sainte-Croix, à Liège, au commencement du xvii^e siècle, peut être considéré comme étant, probablement, originaire de la principauté liégeoise. Des morceaux de musique qu'il a composés, on ne connaît aujourd'hui que les suivants : 1^o *Melodiæ sacræ quas vulgo metelas appellant jam noviter V-IX vocibus*, etc. Francofurti ad Mœnum, 1603, in-4^o. — 2^o *VI missæ XII vocibus*, etc. Ant-

verpiæ, 1617, in-4^o. — 3^o Des motets insérés dans le recueil composé de quatre volumes, publié par Abraham Schadœus, à Augsbourg, de 1611 à 1617, sous le titre de *Promptuarium musicum sacras harmonias sive motetas quinque, sex, septem et octo vocum e diversis usque clarissimis hujus et superioris ætatis auctoribus ante hac nunquam in Germania editis, collectas exhibens*. Argentinæ, apud Rieger, in-4^o. On ne possède pas d'autres renseignements sur la carrière musicale de Bonhomius.

Chev. Léon de Burbure.

BONHOMME (*Henri-Damase*), général limbourgeois, naquit à Maestricht, le 10 novembre 1747. Entré à dix-huit ans au service des Provinces-Unies, il avait obtenu, en 1787, le grade de major, quand un conflit survenu entre les États généraux et les États particuliers de la province de Hollande faillit briser sa carrière militaire. Les derniers, qui avaient pris à leur solde une division commandée par le général Van Ryssel, s'attribuaient le droit de disposer seuls de ces troupes, tandis que les premiers réclamaient la direction suprême de toutes les forces armées de la nation. Bonhomme et la plupart des officiers, ayant obéi aux ordres des États de Hollande, furent blâmés et suspendus de leurs emplois par un décret des États généraux. Il ne paraît pas toutefois que ce fâcheux épisode ait nuï à son avancement ; car, en 1795, après l'expulsion du Stadhouder et l'établissement de la république batave, nous le retrouvons général-major au service du nouveau gouvernement. Il resta fidèle à celui-ci, lorsque les Anglais et les Russes, après la défection de la flotte hollandaise, envahirent le pays, en 1799, dans l'espoir de le soulever au nom du prince d'Orange. Placé à la tête de la première brigade de l'armée gallo-batave commandée par Brune, il prit une part active au combat de Warmenhuizen et aux batailles de Bergen, d'Alkmaar et de Kastrikum. Le général Dumonceau ayant été blessé à l'attaque de la digue de Zyp, Bonhomme le remplaça dans le commandement d'une division, depuis le 10 septembre jusqu'au 9 octobre. A la fin de la campagne, Brune, dans un rap-

port spécial, signala sa conduite énergique et brillante à l'attention de l'Assemblée nationale de Hollande. Il devint général de division en 1803. En 1806, à l'avènement de Louis Bonaparte au trône de Hollande, il ne tarda pas à gagner l'estime et la confiance du nouveau souverain, qui lui remit le portefeuille de la guerre. L'année suivante, il fut nommé colonel-général de la cavalerie, grand-croix de l'ordre de l'Union, capitaine de l'une des compagnies de la garde royale et gouverneur général de la Frise orientale, que Napoléon I^{er} venait de céder à la Hollande, en échange de Flessingue. En 1812, il se retira au village de Surhuizom, où il remplit pendant quelques années les fonctions de chef de l'administration locale. Il mourut le 1^{er} février 1826, après avoir légué une grande partie de sa fortune à des établissements de bienfaisance.

J.-J. Thonissen.

Vander Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*. — Wouters, *Histoire chronologique de la République et de l'Empire*. — Bosscha, *Nederlandsche heldendaden te land*, t. III. — Louis Bonaparte, *Documents historiques et réflexions sur la Hollande*, t. I.

BONIFACE DE BRUXELLES, évêque de Lausanne, naquit à Bruxelles en 1188 et y mourut en 1265 ou 1266. Issu d'une famille honorable il partit, en 1205, pour l'Université de Paris où son amour pour la science et ses progrès rapides dans les études le firent remarquer; aussi y fut-il désigné bientôt pour occuper la chaire de théologie. Il remplit de la manière la plus honorable ces importantes fonctions jusqu'en 1235, et quitta, à cette époque, la chaire de théologie de Paris pour aller occuper celle de Cologne. Il y demeura deux années, pendant lesquelles sa réputation de science et de vertu ne fit que s'accroître. En 1237, le pape Innocent IV l'éleva à la dignité d'évêque de Lausanne et lorsqu'en 1245 s'assembla le concile de Lyon, Boniface de Bruxelles fut appelé à y siéger. Le concile ayant décidé, sur l'avis de l'évêque de Lausanne, que les foudres de l'Église seraient lancées contre l'empereur Frédéric II, qui avait déclaré la guerre au Saint-Siège, l'empereur résolut de faire périr celui qu'il considérait

comme son ennemi. Boniface de Bruxelles n'échappa qu'à grand'peine aux embûches qui lui furent tendues de toutes parts par ordre de ce prince. Il gouverna pendant dix ans l'évêché de Lausanne en s'efforçant d'introduire dans son clergé la plus rigoureuse discipline; son zèle faillit même lui coûter la vie. Enfin il quitta son évêché, en 1247, du consentement du Pape, en refusant toute autre dignité.

Thomas de Cantimpré (*Livre II, de Apibus*, c. 30) écrit qu'après avoir quitté l'évêché de Lausanne, Boniface de Bruxelles fut de nouveau recteur de la faculté de théologie à Paris : *Venerabilis Bonifacius, quondam Lausannensis episcopus, nunc rector in theologia Parisiis*. Il soutient la même opinion dans le dernier chapitre de son ouvrage (p. 32). Mais, d'après des sources authentiques, Boniface de Bruxelles revint dans sa ville natale en 1247, et se retira à l'abbaye de la Cambre où il mourut en 1265 ou 1266, après y avoir donné pendant dix-huit ans l'exemple de toutes les vertus et de la piété la plus solide.

Molanus, dans son *Calendarium Belgicum ex Belgico martyrologio collectum*, place Boniface de Bruxelles au nombre des saints et les Bollandistes ont écrit sa vie dans la collection des *Acta Sanctorum*.

Colvenerius nous apprend, dans ses notes sur Thomas de Cantimpré, que les dépouilles mortelles de l'évêque de Lausanne furent, en 1600, exhumées par l'abbé de Cambron avec l'autorisation de l'archevêque de Malines. Elles furent longtemps conservées à l'abbaye de la Cambre et aujourd'hui elles reposent en l'église de la Chapelle, à Bruxelles.

B^{on} Albérie de Crombrugge.

BONJEAN (*Jean-Lambert*), fabricant de tissus, né à Heusy, près Verviers, le 14 novembre 1796, mort à la Bellangerie, commune de Vouvray (France), le 15 novembre 1851. Il acheva ses humanités au Lycée de Liège, puis alla à Paris où il suivit les cours préparatoires de l'École polytechnique. Entraîné vers les affaires industrielles, il renonça à ses études et se rendit chez son frère, fabricant de drap à Nancy. Après un court apprentissage, vers 1821, Bonjean vint

se fixer à Sedan. Il y créa une manufacture, modeste d'abord, mais qui prit rapidement un grand développement et finit par étendre ses relations dans toutes les parties du monde. Ce fut à cette époque qu'il importa à Verviers plusieurs procédés de fabrication qui ont puissamment contribué à la prospérité de cette ville. Chaque année Bonjean inventait ces fins et riches tissus si connus sous le nom de *nouveautés, satins et tissus Bonjean*. A l'exposition industrielle de 1839, il obtint la médaille d'or et trois ans après la croix de chevalier de la Légion d'honneur. En 1843, Bonjean se retira des affaires et alla habiter sa terre de la Bellangerie où il s'adonna à des travaux agronomiques et à ses goûts artistiques. Il possédait une importante galerie de tableaux, formée avec goût et discernement. Le gouvernement belge, voulant reconnaître les services rendus par ce citoyen à l'industrie verviétoise, a, par un arrêté du 24 mars 1853, donné le nom de *Jean-Lambert Bonjean* à l'une des locomotives du chemin de fer de l'État.

Ul. Capitaine.

Le Constitutionnel, août 1852. — *Nécrologe liégeois*, années 1851, p. 14, et 1852, p. 187.

BONMARCHÉ (*Jean*), compositeur de musique, né vers 1520. On ne peut fixer d'une manière certaine le lieu d'origine de cet artiste du XVII^e siècle; les auteurs lui donnent tantôt la ville d'Ypres et tantôt celle de Valenciennes pour berceau. Quoi qu'il en soit, on le trouve, en 1564, chanoine à l'église métropolitaine de Cambrai et maître des enfants de chœur. Il était considéré comme un des musiciens les plus expérimentés et des compositeurs les plus habiles des Pays-Bas et sa réputation n'était pas usurpée. Dans une lettre de Philippe II à Marguerite de Parme, datée du 7 octobre 1564, et découverte en Espagne, par M. Gachard, le prince dit que le maître de la chapelle royale étant mort, il désire le remplacer par quelque musicien expérimenté et que ce n'est qu'en Flandre qu'il espère le rencontrer. La duchesse lui désigna Jean Bonmarché; c'est, écrivit-elle, un des hommes les plus habiles en fait de musique qu'il y

ait dans les Pays-Bas : « il est grand compositeur, mais il n'a pas de voix ; il est petit et de peu d'apparence parce qu'il n'a pas de barbe, bien qu'il soit âgé de plus de quarante ans. » Le roi s'empressa d'admettre Bonmarché et celui-ci se mit immédiatement en devoir de se rendre à Madrid, où il ne tarda pas à remarquer que l'organisation de la chapelle royale laissait beaucoup à désirer; que, nommément, elle n'était pas assez fournie de voix de dessus. Mais, dit M. Fr. Fétis (*Biographie des musiciens*, 2^e édition), les enfants de chœur, qui chantaient la partie de dessus de la musique écrite dans la notation très-difficile de ce temps, devaient être d'habiles musiciens et il était difficile d'en trouver qui fussent suffisamment instruits. C'est encore à la Belgique que Philippe eut recours : il songea à la chapelle de l'église de Sainte-Marie, d'Anvers, d'où sont sortis presque tous les grands musiciens des XV^e et XVI^e siècles, et chargea son lieutenant, le duc d'Albe, d'y faire des recherches. Mais, chose digne de remarque, le chapitre de cette église ne craignit pas de refuser au terrible gouverneur des Pays-Bas l'objet de sa demande. La correspondance qui eut lieu existe encore dans les archives de l'église et constate cette résolution du chapitre. Il paraît que dans sa vieillesse Bonmarché s'est retiré à Valenciennes. — Il nous reste à faire connaître ses productions : il composa plusieurs messes et motets qui sont conservés en manuscrit dans la Bibliothèque de l'*Escorial*. D'après Pierre Maillart, qui fut son élève, il a encore écrit un traité de musique, qui n'a pas été imprimé. Il nous a aussi laissé un motet de huit voix sur les paroles *Constitutes los principes*. Ce morceau se trouve dans la collection publiée par Clément Stephan, d'Eger, sous ce titre : *Cantiones triginta selectissimæ, quinque, sex, septem, octo, duodecim et plurimum vocum, sub quatuor tantum, artificioso, musicis numeris à præstantissimis hujus artis artificibus ornata*. Norimbergæ, in officina Ulrici Neuberi, 1568, in-4^o. C'est le n^o 12 du recueil. A. Vander Meersch.

Fétis, *Biographie des musiciens*, 2^e édition.

BONOMONTE (*Robert DE*), prédicateur et écrivain ecclésiastique, mort à Valenciennes le 1^{er} octobre 1557. On ignore le lieu de naissance de Robert de Bonomonte; on sait cependant qu'il vit le jour dans le Hainaut; il n'est même pas improbable que ce fut à Beaumont, et son nom, en ce cas, n'en serait que la traduction. Entré jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, il prononça ses vœux vers 1497, au couvent de Valenciennes; ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à Paris, au couvent de Saint-Jacques, pour y faire ses cours de théologie. Il y eut pour maître un compatriote, Pierre Crockaert (voir ce nom), connu sous le nom de P. Pierre de Bruxelles. Ses études étant terminées, il revint à la maison de Valenciennes et y enseigna avec grand succès la théologie. Il acquit aussi de la réputation comme prédicateur, et se fit remarquer entre autres par un sermon de carême qu'il prêcha en 1517, à Lille. Le P. François Silvestre de Ferrare, général de l'ordre, le nomma, en 1525, inquisiteur de la Foi pour le diocèse d'Arras; il s'acquitta de cet emploi avec un si grand zèle, que le pape Paul III étendit ses pouvoirs sur le diocèse de Cambrai. Enfin il mourut ayant cinquante-neuf ans de profession et après avoir été successivement prieur des maisons de Valenciennes, d'Arras et de Saint-Omer.

On lui doit: *Fundamentum aureum omnium anni sermonum, tam de tempore, quam de sanctis*, F. Nicolai de Gorran, ordinis prædicatorum. Parisiis, Nicol. de la Barre, 1509, in-12. Qui enrichit cet ouvrage d'une préface, qui est reproduite dans l'édition du commentaire du même Gorran sur les Épîtres canoniques. Antv. Joann. Keerbergius, 1620., in-fol.

Aug. Vander Meersch.

Paquet, *Mémoires littéraires*, t. V, p. 168. — Quétil, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 164.

* **BONOURS** (*Christophe DE*), homme de guerre et littérateur, au XVII^e siècle, dont le nom ne figure dans aucune biographie, bien qu'il fût doué de talent et de savoir, ainsi que le témoignent ses ouvrages. Christophe de Bonours, origi-

naire de la Bourgogne, paraît-il, doit être né vers 1570, dans l'une de nos anciennes provinces, réunies à la France sous Louis XIV. Indices d'une éducation soignée, ses ouvrages, dans lesquels nous puisons seuls quelques renseignements, prouvent qu'il connaissait fort bien tant la littérature des anciens que celles de la France et de l'Italie, qu'il avait voyagé dans ce dernier pays et qu'embrassant la carrière des armes dès sa jeunesse, il passa de longues années au service sous Albert et Isabelle. — Il assista en qualité de capitaine au long et mémorable siège d'Ostende, s'y distingua, y reçut plusieurs blessures et en écrivit une relation détaillée. On connaît de lui les ouvrages suivants: 1^o *Eugeniaretologie ou discours de la vraie noblesse*, par Christophe de Bonours, capitaine de deux cents testes gens de pied, au service de Sa Majesté Catholique. Liège, Léonard Streel, 1616, pet. in-8^o de 441 pages et 1 f. d'errata. Ce livre curieux et rare est dédié au duc de Bournonville. — 2^o *Le mémorable siège d'Ostende décrit et divisé en douze livres*, par Christophe de Bonours, du conseil de guerre et capitaine entreteu de Sa Majesté. Bruxelles, achevé d'imprimer chez Jean de Meerbeek, 1628, in-4^o de 4 ff. prélim. et 661 pages, plus un plan d'Ostende. Cet ouvrage est dédié à la princesse Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne. L'auteur nous apprend dans un avertissement que les six premiers livres et le sommaire du septième ont été imprimés chez Godefroid Schovarts, d'où il a retiré son livre à cause des nombreuses incorrections, pour le faire achever chez de Meerbeek. Quelques exemplaires de cet ouvrage portent l'adresse de François Vivien à Bruxelles, et la date de 1633; mais ces dernières indications ne sont que le résultat d'un nouveau titre.

H. Helbig.

BONT (*Corneille DE*), graveur de sceaux, né à Gand, XVII^e siècle. Voir DE BONT (*Corn.*).

BONT (*Guillaume DE*), professeur de droit canonique, né à Louvain, vers 1390, mort le 10 juillet 1454. Voir DE COSTER (*Guillaume*).

BONT (*Guillaume DE* ou *VAN*), mort le 3 (10) juin 1432. Oncle du chancelier Jean de Bont, il a également joué un grand rôle politique, comme secrétaire des trois ducs de Brabant, de 1394 à 1422, ainsi qu'on le verra dans la notice suivante. Jean IV l'avait nommé secrétaire pour le gouvernement de sa personne et de ses domaines. Il était docteur en droit, chantre et chanoine de Sainte-Gudule, chanoine de l'église de Sainte-Marie Geervlietensis (diocèse d'Utrecht) et le dernier prévôt de cette église. Il fonda à Bruxelles deux chapellenies en l'honneur de saint Michel, fait que rappelait un tableau de la chapelle de Saint-Michel-au-Mont, située autrefois au coin de la rue Treurenberg et dans laquelle Guillaume de Bont fut enterré. Ce personnage ne doit pas être confondu avec Guillaume Custodis alias De Coster, surnommé Bont.

Britz.

BONT (*Jean DE* ou *VAN*), **BONTIUS**, sire de Montjoie, docteur J. U., chanoine, conseiller ducal, chancelier de Philippe Saint-Pol et ambassadeur, naquit en 1381, probablement à Louvain et mourut à Bruxelles le 8 février 1453. Il est à supposer qu'il acheva ses études à l'Université de Paris, que les jeunes gens des Pays-Bas fréquentaient alors de préférence. Dès le mois de janvier 1414, il figure dans le conseil d'Antoine, duc de Brabant, où se traitaient toutes les affaires d'État et de justice, et qui accompagnait partout le prince. Le 10 janvier de cette année, il fut nommé ambassadeur au concile général de Constance. Avant de se rendre à son poste, le duc l'envoya, le 8 août, vers Sigismond, roi des Romains et de Hongrie, qui venait d'arriver à Coblenze. Il porta la parole au nom de la députation. Nos députés n'arrivèrent au concile que le 17 février 1415 : Bont y harangua le pape Jean XXIII qui l'écouta avec le plus grand plaisir. Nos ambassadeurs y continuèrent avec Sigismond les négociations d'abord entamées à Coblenze, tout en prenant part aux délibérations sur le schisme de l'Église, objet principal de l'assemblée.

A la mort du duc Antoine, arrivée en

novembre 1415, Bont fut nommé secrétaire de la commission des XI, que les états de Brabant avaient créée pour administrer le pays pendant la minorité de Jean IV. Il reçut la mission de se rendre à Maestricht afin de faire une convention avec le prince-évêque de Liège au sujet des malfaiteurs qui infestaient les deux pays; elle fut conclue le 17 décembre 1415. Le 23 février de l'année suivante, Jean IV l'attacha à sa personne, avec les XI administrateurs prérappelés, en qualité de conseiller (*Consiliarii continui commensalis*). Pendant la même année 1416, les trois états de Brabant assemblés à Bruxelles chargèrent Bont de traiter, en leur nom, avec les ambassadeurs de Sigismond, la question de douaire de la veuve du duc Antoine et celle concernant les prisonniers luxembourgeois. Il fut au nombre des commissaires chargés de repousser les prétentions du duc de Bourgogne à la tutelle de Jean IV, dans la conférence tenue à cette fin à Termonde le 5 novembre 1416. Le 13 novembre de cette année, le duc de Brabant l'envoya vers Sigismond, qui se trouvait alors à Liège et qui refusait à Jean IV l'investiture du duché. Le roi des Romains le reçut avec ses collègues; Jean Bont lui fit des propositions et les défendit fortement contre les observations de son adversaire.

Lorsqu'au mois de mai 1417, Jean IV quitta Maestricht, après avoir prêté le serment, il y laissa son conseil dont faisait partie Jean Bont et dont son oncle maître Guillaume Bont était secrétaire; il avait pouvoir de décider juridiquement ou d'arranger à l'amiable les causes des parties. Le 3 août de la même année, il fut envoyé à Rome, chargé d'obtenir des dispenses du saint siège pour le mariage de Jean IV avec Jacqueline. Le 10 avril 1418, il assista aux fêtes de mariage de ce prince. Le lendemain, le duc, conseillé par Jean Bont, le seigneur Van Assche, maître Pierre de Beckere et les deux secrétaires (de Dynter et Guillaume de Bont), signa une charte qui aplanissait les difficultés survenues entre l'écouète d'Anvers et le magistrat de cette ville. Le 27 avril 1420, Jean IV le

comprit parmi ses neuf nouveaux conseillers avec Nicolas Colensonet (Coleuwe?), son chancelier, et Guillaume Bont, son secrétaire. Ces nominations faillirent porter malheur aux titulaires : les états de Brabant étaient alors en lutte ouverte contre leur souverain ; l'hostilité prit des proportions telles que le 15 août 1421, les nobles et la ville de Louvain, appuyés par d'autres villes, lancèrent un décret d'exil contre tous les nouveaux conseillers.

Le 30 juin 1425, Jean Bont fut envoyé auprès du pape Martin V pour traiter avec lui la question du mariage de son souverain avec Jacqueline, juridiquement *secundum formam et dispositionem juris communis* (1). La cour de Rome accueillit ses raisons et valida le mariage. Philippe Saint-Pol, dès son avènement à la tête des affaires, voulant récompenser les longs et loyaux services que Jean de Bont avait rendus aux ducs Antoine et Jean IV, l'appela aux fonctions les plus élevées de l'État, celles de chancelier de Brabant (2). C'était le ministre principal pour les affaires d'État et de justice et il aura, sans doute, beaucoup contribué à la composition de la joyeuse entrée de 1427. Pendant les premières années de ce nouveau règne, De Bont fut créé *damoysel de Montjoie* et parvint à l'apogée de sa puissance. Cependant certains actes posés par le prince ayant rendu son ministre impopulaire, les bourgmestres, les échevins, les métiers et le large conseil de Bruxelles demandèrent solennellement, en juin 1429, l'exclusion de Jean Bont du conseil du duc, sous peine de ne plus envoyer des députés aux assemblées des États. Philippe, prince faible et sans prestige, céda à la pression du peuple. En effet, le 19 juillet 1429, dans la réunion des états à Louvain, De Bont remit le grand et le petit sceau et fut relevé de son serment. Le lendemain il eut pour successeur Jean-Gislain Delesart (Joannes - Gislems Sartinatus).

(1) L'acte dit de Bont : *Venerabilis et egregius vir, consiliarius* (De Dynter, III, 460, chapitre 217).

(2) (Philippe) *instituit et ordonnavit spectabilem*

Edmond de Dynter, qui était alors secrétaire de Philippe, en rapportant le fait avec De Thymo, témoin également contemporain, ajoute que De Bont a toujours honorablement rempli ses fonctions, mais qu'il a été destitué *certis causis et rationibus animum suum ad hoc momentibus*. Depuis cet événement, De Bont disparut de la scène politique.

Par la position que De Bont occupait sous trois souverains et la considération dont il jouissait, il était facile pour lui d'accaparer divers bénéfices avec des revenus considérables, suivant l'usage de ce temps, comme dit Paquot; il devint donc chanoine et chantre de la basilique de Bruxelles, chanoine et archidiacre de Famcne dans la cathédrale de Liège, chanoine et trésorier de la cathédrale de Cambrai. Il fut, en outre, un des principaux patrons de l'Université de Louvain, après avoir contribué par son zèle et son pouvoir à en provoquer l'établissement en 1425. Il est encore connu comme le bienfaiteur de l'hôpital des Douze-Apôtres à Bruxelles (ancien hospice pour les vieillards pauvres) qu'avait fondé, en 1434, son oncle Guillaume de Bont. Il était l'oncle maternel de Guillaume Custodis. Son tombeau se trouve à l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles.

De la famille du chancelier De Bont étaient sans doute : 1^o Jacques de Bont, docteur en médecine en 1446 ; et 2^o Gerlac de Bont, de Louvain, maître ès arts, le 30 avril 1435, bachelier ès loix à Pavie, puis bachelier à Louvain le 20 octobre 1443, et docteur J. U. dans le même établissement le 20 août 1444. Le 15 mai 1443, Gerlac devint chanoine de Saint-Pierre à Louvain et, en cette qualité, professeur extraordinaire dans la faculté de droit ; mais il paraît que cette élection resta sans effet et qu'il ne fut nommé professeur ordinaire de droit civil qu'en 1445. Il jouissait des revenus de deux canonicats : l'un de Lierre et l'autre d'Anderlecht, jusqu'à sa mort arrivée le 5 mars 1477 (1478 a. s.).

et egregium utriusque juris doctorem, magistrum Joannem Bont, qui duci Antonio et Johanni duci hactenus laudabiliter servivit in suum concellarium (De Dijnter, III, 484, chap. 228).

Un Jean de Bont figura dans les événements politiques de 1577, comme partisan du prince d'Orange.

Britz.

Ed. de Dynter, *Chroniq passim*. — Molanus, *Hist. Lov.*, p. 352, 591 à 695. — Butkens, *Trophées*, t. II, p. 560. — *Luijster van Brab.*, II^e deel, p. 95. — *Théâtre sacré de Brab.*, t. I, p. 193. — Hoijck van Papendrecht, *Anal.*, t. VI, p. 201.

***BONTEMPS** (*Aug.*). Il a été reconnu que ce personnage, qui a figuré à la lettre A, sous le nom d'*Agathochronos* avec un renvoi à Bontemps, est né à Arras, par conséquent étranger et sans aucun intérêt pour la Belgique.

BONVICINUS (*Raso*), hagiographe, né à Gand, au XVII^e siècle. Voir GOETGHEBUER (*Raso*).

BOOGAERTS (*Jean*), imprimeur, né à Louvain au milieu du XVI^e siècle, mort à Douai, vers 1634. Voir BOGARD (*Jean*).

BOON (*Daniel*), peintre de genre, de sujets grotesques, naquit selon Walpole et Immerzeel, en Hollande, et, selon Félix Bogaerts, qui emprunte sa version à Campo Weyerman, à Borgerhout, faubourg d'Anvers. Il fit partie de cette nombreuse phalange d'artistes qui émigrèrent à Londres attirés par la fastueuse cour de Charles II. Il faut croire qu'il y obtint du succès, car il y resta jusqu'à sa mort. Weyerman, pourtant, raconte les misères du pauvre peintre exploité par un marchand de tableaux, menant une vie assez bohème, vêtu d'un sarreau, parcourant la campagne et donnant un tableau pour payer son écot. Ces anecdotes sont possibles, mais l'auteur nous inspire si peu de confiance que nous ne les donnons que sous toutes réserves.

Boon choisit un genre peu relevé, il est vrai, mais dans lequel il réussit fort bien. Il s'attacha à représenter la laideur, les grimaces, les contorsions les plus bizarres, les difformités de toute espèce, et tout cela sous un aspect si comique qu'aucun spectateur ne résistait au rire que l'artiste avait cherché à provoquer. Certaines de ses physionomies étaient pleines de caractère et avaient une expression de gaieté irrésistible. Quoiqu'il n'eût fait aucune étude approfondie, il dessinait avec justesse, son invention était riche et son coloris animé. Weyerman fait de son talent un très-grand éloge; il compare quelques-

unes de ses toiles à celles d'Adrien Brauwer et le met au-dessus de Craesbeke. Il cite parmi ses compositions les plus burlesques, un *Jugement de Paris*, où se montraient une longue et maigre Vénus, une énorme Junon et une Minerve louchée, tortue et boiteuse; puis encore un morceau capital représentant une *Fête de Mendicants* dans une taverne-cave. Le même auteur hollandais, fort inexact, du reste, fait naître Daniel Boon en 1662 ou 1663 et le fait mourir en l'année 1700, tandis qu'il paraît certain qu'il mourut en 1698. Jean Griffier le vieux, qui se trouvait à Londres en même temps que lui, grava son portrait. Il est représenté chantant et jouant du violon. Ce renseignement est rapporté par Kramm, d'après Keller. D'autre part, Le Blanc dit que Daniel Boon grava en manière noire et il cite deux pièces : 1^o *Playing on a violon*; — 2^o *Un vieillard qui tient un plat avec une poularde rôtie*. Le n^o 1 nous semble faire double emploi avec le portrait du peintre gravé par Griffier. Or, comme celui-ci est cité par les meilleurs auteurs, entre autres le *Kunst-Catalog* de R. Weigel, nous devons croire que Le Blanc a confondu en attribuant à Boon le portrait gravé par Griffier.

Ad. Siret.

BOONAERT (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1563, mort le 9 mars 1610, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Trèves, en 1583, et prononça ses grands vœux en 1599. Il enseigna la philosophie à Douai, et la théologie à Louvain. Il passa ensuite en Espagne où il séjourna quelque temps. Pendant son voyage de retour, il mourut subitement à Valladolid. Sweertius, avec lequel il était étroitement lié, et le P. Alegambe nous le représentent comme un religieux édifiant et un homme doué de rares talents. Il a publié les ouvrages anonymes suivants : 1^o *Concio fonebris in exequiis ser^m^ae Gregorⁱe Maximilian^ae, Caroli, archiducis Austriae et Styriae ac Carinthiae Ducis Filiae. Habita Bruxellae, 15 Decembris, Anno 1597*. Bruxellae, apud Rutgerum Velpium, 1599; vol. in-4^o de 12 ff. non chiffrés. La princesse Grégoire-Maximilienne était fiancée à l'infant Philippe, plus tard roi

d'Espagne sous le nom de Philippe III. — 2^o *Briève Apologie du culte de Notre-Dame de Montaigu*; publiée en français et traduite en flamand.

Le P. Nicolas Boonaert laissa en manuscrit un ouvrage intitulé : *Mare liberum, sive demonstratio juris Lusitanici ad oceanum et commercium Indicum*, dirigé contre le *Mare liberum* de Grotius, publié en 1609. La mort de Boonaert, arrivée en 1610, ne lui permit pas de terminer son travail. — Au témoignage d'Alegambe, il préparait encore, au moment de sa mort, un commentaire sur la *Somme* de saint Thomas.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. I, p. 563. — Aug. et Al. De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. III, p. 180.

BOONAERT (*Olivier*). Dans ses notes autographes ce savant jésuite dit qu'il est né à Ypres, le 15 août 1570; il mourut le 23 octobre 1655; son père, Hubert, était négociant, sa mère se nommait Jacqueline Hovenagels. Après avoir étudié les humanités aux collèges de la Société de Jésus, à Ypres, à Saint-Omer et à Douai, et au collège d'Anchin, Boonaert fit son cours de philosophie dans cette dernière ville, et y obtint les grades de maître ès arts et de docteur en sciences. Il entra à la maison professe de Tournai, le 28 mars 1590; retourna à Saint-Omer, le 2 octobre 1592, afin d'y répéter ses humanités, y étudia la théologie et fut ordonné prêtre en 1600. On le trouve résidant au collège de Bergues-Saint-Winoc, de 1619 à 1625, il passa ensuite une année à Bruges et revint, en 1628, à Bergues, qu'il ne quitta plus jusqu'en 1644. L'année suivante, il était rendu à sa ville natale, et il y décéda. Nous avons de Boonaert un ouvrage intitulé : *De institutione, obligatione et religione horarum canonicarum, libri quatuor*, imprimé à Douai, chez Bellerus, en 1625. Il écrivit plusieurs commentaires sur l'Écriture sainte, entre autres : *Commentarius in Ecclesiasticum*, imprimé chez Meursius, en 1634; *In Estherem commentarius litteralis et moralis*, Cologne, chez Corneille d'Egmont, 1647; *De horis canonicis et sacro-sanctæ missæ sacri-*

ficio tractatus duo; Anvers, Corneille Woons, 1653; *Concordia scientiæ cum fide*. Ce dernier ouvrage prouve que l'auteur s'occupait, non sans talent, d'une question dont l'intérêt subsiste encore. D'un style pur et facile, les œuvres de Boonaert respirent une érudition qui ne se dément jamais; elles accusent une connaissance approfondie de la langue grecque.

F. Vande Putte.

BOONAERTS (*Guillaume*), dit *Fabius*, suivant l'usage de latiniser les noms, helléniste du XVII^e siècle. Il était originaire d'un village situé dans le nord de l'ancien Brabant, Hilvarenbeek, dépendant de la mairie de Bois-le-Duc. Il avait pris le grade de licencié en médecine; mais sa profonde connaissance des langues classiques l'avait porté à se charger d'un cours d'humanités, qu'il dirigea à Anvers pendant de longues années. Il fut appelé à Louvain après la mort du professeur Theodoricus Langius ou (Thierry De Langhe) en 1578, et fut son successeur dans la chaire de grec au collège des Trois-Langues. Il fit en sorte de soutenir le zèle des élèves de cet établissement par ses leçons et aussi par la publication d'un abrégé de la syntaxe grecque, tiré de l'ouvrage renommé de Jean Varennius, de Malines, ainsi que d'autres auteurs de l'époque : *Syntaxeos linguæ græcæ Epitome*. Antverpiæ, 1584, apud Andream Baxium, in-12. Boonaerts resta attaché au collège de Busleiden dans les temps les plus difficiles, quand le séjour des troupes espagnoles à Louvain avait causé une grande perturbation dans l'Université, et amené la dévastation de ce collège et de plusieurs autres. Il continuait ses leçons alors même qu'il n'avait plus qu'un modique salaire et un subside royal de trente florins, parce que les revenus de la fondation s'étaient en partie perdus pendant les troubles. Boonaerts ou Fabius périt malheureusement à Louvain, le 26 mai 1590, dans une émeute nocturne à laquelle étaient mêlés des étudiants indisciplinés; quelquefois la jeunesse avait été armée pour défendre l'entrée de la ville à des bandes étrangères; mais, quand la soldatesque était logée à l'inté-

rieur et se rendait maître des colléges, il s'élevait fréquemment des rixes funestes.

Félix Nève.

V. André, *Coll. Tril. exordia ac progressus*, p. 67. — *Fasti acad.*, p. 282. — Foppens, *Bibl. Belg.*, p. 400. — *Mém. sur le coll. des Trois-Langues*, 1836, pp. 212 et 529-30. — Rapport latin publié par De Ram sur les établissements académiques de Louvain en 1589 (dans les *Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique*, t. I, 1864, pp. 154-153, 198 et l'appendice).

BOONE (*Amand*), plus connu sous le nom de *Fabius*, écrivain ecclésiastique, né à Louvain, vivait au commencement du XVII^e siècle. Il était licencié en théologie, et publia à Cologne, sous le titre *L'Épicedium Alberti Pii, Belgarum principis*, une élégie latine sur la mort de l'archiduc Albert. Il traduisit aussi du français en latin une longue *Lettre sur les principaux mystères de la foi catholique*. Joecher, dans son *Gelehrten-Lexicon*, cite un opuscule de Hunterus, intitulé : *Defensio L. A. Seneca ab atheismo contra AMANDUM FABIUM*, imprimé à Ratisbonne, en 1651. Nous ignorons si la *défense* de Hunterus est dirigée contre Amand Fabius de Louvain, ou bien contre un autre savant, qui aurait porté le même nom.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 47.

BOONE (*Aug.*) ou **FABIUS**, écrivain ecclésiastique, né à Beeringen, mort à Tongres en 1612, fut chanoine régulier dans cette dernière ville, et y occupa les fonctions de sous-prieur, ensuite celles de directeur des religieuses du couvent de Maeseyck. Il publia : *Antidotarius animæ, seu libellus piarum Precationum*.

Aug. Vander Meersch.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 112.

BOONEN (*Guillaume*), historien, né à Louvain, vers 1547, fils de maître Laurent Boonen, clerc au bureau de la comptabilité de la ville, et d'Anne Vander Heyden, fille du bourgmestre Nicolas Vander Heyden. Après avoir achevé ses humanités, il fut nommé, le 29 mars 1579, à la demande de son père, employé extraordinaire dans les bureaux de l'administration communale. Il avait obtenu ces fonctions sans gages, mais avec droit de succession en cas de décès de l'un des clercs ordinaires de la comptabilité.

Boonen sut répondre d'une manière éclatante à la confiance du conseil, qui l'appela, le 28 juillet 1581, au grade d'employé ordinaire à la comptabilité ou au *Registre*, en remplacement de Michel Vander Heyden, décédé. Il épousa, vers la même époque, Gertrude Jordens, qui appartenait à une bonne famille louvaniste et dont il eut plusieurs enfants.

Divæus avait également travaillé au bureau de la comptabilité et y avait fait des recherches sur l'histoire politique de Louvain qu'il consigna dans un livre actuellement encore en réputation. En consultant les vieux registres aux comptes, en parcourant les cartulaires et les autres manuscrits Boonen sentit se développer en lui un vif amour pour l'étude des antiquités de sa ville natale. Il en approfondissait l'histoire dans ses moindres détails, et y consacra tous ses loisirs. Divæus et Molanus écrivirent en latin leurs travaux sur Louvain; Boonen employa la langue flamande et conserva ainsi à ses investigations un cachet d'authenticité que ne présentent pas celles de ses devanciers. L'auteur acheva, en 1592, une dissertation très-intéressante sur l'origine et les privilèges des sept familles patriciennes. Le manuscrit de ce travail, qui repose aux archives de la ville de Louvain, porte le titre suivant : *Memorie boeck van den vryen huysgesinne afkomsten ende familie der kercken van Sinte-Peeters, te Loeven*, vol. in-fol., de 62 feuillets.

En 1594, il termina son grand ouvrage sur Louvain. Il porte le titre suivant : *Een cort verhael oft Memorie boeck van den hertogen van Brabant, van den ouderdom der stadt van Loeven, van de seven oude originele geslachten der selver stadt en haere Sinte-Peeters-Mannen, bedeylt in IIIJ deelen oft capittelen*. Ce travail encore inédit se compose de deux volumes in-folio, formant ensemble 670 feuillets ou 1,340 pages. Il repose également aux archives communales. On le désigne tantôt sous le titre de *Liber Boonen*, bien qu'il ne porte nulle part le nom de l'auteur, tantôt sous celui d'*Antiquitates Lovanienses*, attendu qu'au XVIII^e siècle, lorsqu'on lui donna une nouvelle reliure,

l'on plaça à tort, sur le dos, cette inscription latine.

Le premier volume (feuillet 1 à 290) contient une chronique de Louvain, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1594. Cette chronique offre des détails très-intéressants pour l'histoire de l'ancienne capitale de Brabant pendant la seconde moitié du xvi^e siècle. Elle est ornée des armoiries, en toutes couleurs, de nos princes. Le volume porte, à la fin, la date du 16 septembre 1594. Le second volume (feuillet 291 à 670), traite de l'origine de la ville, des monuments civils, des églises et chapelles, des corporations civiles et religieuses, des places et des rues, de la fertilité du sol, de l'autorité ecclésiastique, de l'administration communale, de l'industrie des draps et des toiles, des événements mémorables, de l'*Omgang* ou du cortège historique, des sept familles patriciennes et des *hommes de Saint-Pierre* ou *Sinte-Peeters-Mannen*. Ce volume renferme une représentation de l'*Omgang*, tel que ce cortège était constitué en 1594; il offre une suite de croquis à l'encre ordinaire, légèrement coloriés. Nous avons fait reproduire ces dessins dans notre publication intitulée : *L'Omgang de Louvain*; Louvain, 1863, in-4^o. Le même volume contient également les armoiries en toutes couleurs de nos familles lignagères. Les archives de Louvain possèdent encore de Boonen le manuscrit suivant : *Commoengemeijeren, Schepenen en Raeden die men bevindt der stad van Loven gediend te hebben, zedert den jaere 1187 tot den jaere van 1388*, vol. in-folio de 106 feuillets.

Juste Lipse puisa, en 1604, dans les travaux de Boonen pour la rédaction de son *Lovanium*. Gramaye l'appelle un "investigateur diligent des antiquités" de Louvain.

Guillaume Boonen mourut à Louvain le 16 juillet 1618, et fut enterré, le lendemain, à la ci-devant église de Saint-Michel, dans la chapelle du Saint-Sacrement. Sa femme l'avait précédé au tombeau.

Ed. van Even.

Comptes de la ville de Louvain. — Registres des Chambres échevinales.

BOONEN (*Jacques*), évêque de Gand et archevêque de Malines, né à Anvers, le 11 octobre 1573, mort à Bruxelles, le 30 juin 1655. Son père, Corneille Boonen, se trouvait à Anvers au moment de la naissance de son fils, chargé, depuis environ un an, par le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, de la mission délicate et difficile de ramener les rebelles à la foi et à l'obéissance du roi. Le zèle qu'il déploya dans ces circonstances lui attira la haine de ses adversaires, et il mourut empoisonné, victime d'une ignoble vengeance. Privé de cet appui dès l'âge de six ans, Jacques Boonen fut élevé par sa mère, Gertrude Vanden Eetvelde, issue d'une famille noble de Louvain. Celle-ci prit la résolution de quitter la Belgique, tourmentée par les troubles religieux, pour aller se fixer à Cologne. Plus tard, le jeune Jacques vint demeurer à Maestricht, chez son oncle, Engelbert Boonen, prévôt du chapitre de Saint-Servais, qui, après avoir enseigné à son neveu les premiers éléments des langues anciennes, l'envoya à Pont-à-Mousson, afin de terminer ses humanités et d'acquérir l'usage de la langue française. De là, Boonen vint à Louvain, pour suivre, à la pédagogie du Porc, les leçons de la Faculté des Arts. Il s'adonna ensuite à l'étude de la jurisprudence, prit le grade de licencié dans l'un et l'autre droit, et alla s'établir à Malines pour se livrer à la pratique du droit. Mais, éprouvant bientôt une forte répugnance pour le barreau, il accompagna, comme conseiller d'ambassade, le prince d'Aremberg dans une mission diplomatique auprès des états généraux de Hollande. Revenu en Belgique, le jeune Boonen devint principal intendant de la maison d'Aremberg, et il se fit admettre, vers la même époque, parmi les familles patriciennes à Louvain dont il descendait par sa mère; il occupa, de 1603 à 1604, un banc échevinal dans la même ville.

Ayant résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il fut, dès le 17 novembre, élu chanoine gradué par le chapitre métropolitain de Malines, mais ne prit cependant possession de sa prébende qu'en 1607, après avoir reçu les ordres sacrés.

La même année, il fut nommé juge synodal par le concile provincial de Malines; et, l'année suivante, official et juge de la cour spirituelle de l'archevêque Mathias Hovius. Le synode de Malines, en 1609, lui conféra aussi la charge d'examineur synodal. Par décret du 24 septembre 1611, les archiducs Albert et Isabelle le nommèrent conseiller ecclésiastique du Grand Conseil de Malines. Le 22 juin de l'année suivante, il fut élu à l'unanimité doyen du chapitre métropolitain en remplacement de François Vander Burch, promu à l'évêché de Gand; et lorsque, quatre ans plus tard, ce prélat passa à l'archevêché de Cambrai, il lui succéda également sur le siège épiscopal de Gand. Nommé par les archiducs en 1616, il reçut du Souverain Pontife ses lettres de confirmation au commencement de l'année suivante, prit possession du siège dès le 13 janvier, et fut sacré à Malines, le 5 février, par l'archevêque Hovius assisté des évêques d'Anvers et de Bois-le-Duc. Il n'administra le diocèse de Gand que quatre ans environ; en effet, sur la proposition unanime des évêques de Belgique, les archiducs le désignèrent au Souverain Pontife, par lettres du 24 décembre 1620, comme candidat au siège archiepiscopal de Malines, devenu vacant par la mort de Hovius. Boonen obtint ses bulles de translation le 21 octobre 1621, prit possession du siège par procuration, le 26 novembre de la même année, et fit son entrée solennelle à Malines le 24 décembre, après avoir reçu le *pallium* des mains du nonce apostolique le 15 du même mois.

Dès le premier moment de son administration, le nouvel archevêque s'occupa de la réforme des mœurs et du rétablissement de la discipline ecclésiastique parmi le clergé et les fidèles. Convaincu que l'ignorance est une des sources principales des dérèglements moraux, il mit tous ses soins à la combattre en procurant à ses ouailles les bienfaits de l'instruction. Ce fut pour inculquer au peuple la connaissance des premières vérités de la religion, que l'archevêque et ses suffragants résolurent de faire paraître un nouveau catéchisme plus complet et plus

à la portée des fidèles que l'ancien, publié en 1607. Le nouveau catéchisme, imprimé à Anvers, et revêtu de l'approbation archiepiscopale en date du 22 août 1623, se répandit non-seulement dans la province ecclésiastique de Malines, où son usage était obligatoire, mais aussi dans les diocèses voisins. Ce fut encore dans l'intérêt de l'enseignement qu'en 1630 l'archevêque appela à Malines, et plus tard aussi à Bruxelles et à Laeken, les Pères de la Congrégation de l'Oratoire, fondée en France par le cardinal Bérulle, et qu'il montra toute sa vie une prédilection marquée pour ces religieux dont la mission principale était l'éducation de la jeunesse.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur les lettres pastorales et les ordonnances de Boonen, on s'aperçoit sans peine que, tout en favorisant le développement de l'instruction, il ne négligeait aucun des autres moyens en son pouvoir pour moraliser le peuple. Il octroya des statuts aux corporations d'ouvriers, ou métiers, comme on les appelait alors, et, de cette manière, réprima plusieurs abus. Il fonda aussi à Bruxelles une maison de filles repenties. Les nombreuses réunions des évêques et les synodes des doyens ou archiprêtres qui eurent lieu sous son épiscopat fournissent la preuve évidente de sa grande sollicitude pour la réforme de la discipline parmi le clergé. Il s'attacha avant tout à mettre en vigueur tous les décrets disciplinaires portés par le concile de Trente, et publia des règlements touchant la célébration des fêtes, l'observation du dimanche, la prédication, et l'administration des sacrements. On trouve l'analyse sommaire et l'indication de tous ces documents dans le *Synopsis Monumentorum* du docteur Vande Velde (t. II, pp. 643-650). Grâce aux efforts de Boonen, les religieux d'Afflighem, dont il était abbé commendataire en sa qualité d'archevêque de Malines, retournèrent à l'observance stricte et rigide de la règle de Saint-Benoît. Leur exemple fut bientôt suivi par les abbayes de Saint-Denis et de Saint-Ghislain près de Mons, et par celle de Saint-Adrien, à Grammont.

Le zèle et le dévouement que Boonen

ne cessa de déployer depuis les premières années de son épiscopat lui concilièrent l'estime et l'affection de tous; ils lui firent gagner la confiance de la cour, au point que l'archiduchesse Isabelle le plaça, dès l'année 1626, au nombre de ses conseillers d'État. Peu de temps après, elle le fit nommer, par le Souverain Pontife Urbain VIII, délégal apostolique auprès des armées royales en Belgique. Elle l'honora aussi, en 1633, d'une mission diplomatique de la plus haute importance à la cour de Hollande; et, au moment de sa mort, le chargea de l'exécution de ses dernières volontés.

Boonen était d'un naturel doux, agréable, et l'on peut dire, sans exagération aucune, que la devise *Vince in bono* qu'il avait adoptée se vérifiait littéralement en lui. A cette aménité de caractère il joignait une grande fermeté qui ne se laissait ébranler par aucune considération lorsqu'il s'agissait de l'administration diocésaine ou de la défense des prérogatives archiépiscopales. Témoin la contestation qui surgit entre les archevêques de Malines et de Cambrai pour savoir à qui reviendrait l'honneur de faire les funérailles de l'archiduc Albert. L'archevêque de Malines sut maintenir les droits du primat de la Belgique, et célébra le service funèbre avec la plus grande pompe, les 11 et 12 mars 1622, en l'église des SS. Michel et Gudule, à Bruxelles. Sa générosité ne connaissait pas de bornes. Il était le père des pauvres, et, lorsque la patrie était en danger, il ne reculait devant aucun sacrifice. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1629 il fit don aux armées qui défendaient la Belgique, d'une somme de huit mille francs, et, deux ans plus tard, d'une nouvelle somme de dix mille francs.

Malgré toutes ces belles qualités de l'esprit et du cœur, Boonen se laissa entraîner par le parti janséniste; il donna, pendant quelque temps, l'exemple de la résistance aux décrets de la cour de Rome, en facilitant d'abord l'impression et la distribution du fameux *Augustinus*, de Jansenius; et en empêchant ensuite par tous les moyens possibles la promulgation de la condamnation de ce livre. Les

instances d'Urbain VIII et d'Innocent X pour obtenir de l'archevêque la publication des bulles condamnant la doctrine de l'*Augustinus* restèrent sans résultat. Boonen et son ami Antoine Triest, évêque de Gand, refusèrent avec opiniâtreté de se soumettre aux injonctions du Souverain Pontife. Poussé à bout par la désobéissance des deux prélats, Innocent X les somma, par bref du 18 novembre 1651, de se rendre à Rome afin de s'expliquer sur la conduite qu'ils avaient tenue, et les menaça de l'interdit et de la suspension, s'ils tardaient à obtempérer à son ordre. Alarmés par ce décret, ils s'excusèrent sur leur grand âge (Boonen avait près de quatre-vingts ans), leurs infirmités et sur les lois du pays qui ne leur permettaient pas de comparaître en justice hors de la Belgique. A la suite de ces observations ils furent autorisés, le 27 juillet 1652, à se faire représenter par des procureurs; mais ils imaginèrent alors un autre expédient pour ne pas avoir à répondre au tribunal du Souverain Pontife; ils se firent défendre, par un arrêt du Conseil de Brabant du 29 décembre suivant, de plaider leur cause à Rome sous peine de voir saisir tous leurs biens temporels. Lorsque Innocent X apprit ces tergiversations, il lança contre les deux évêques réfractaires une bulle par laquelle il les suspendait de toute juridiction et de toute fonction ecclésiastique. Elle arriva à Bruxelles le 6 mai 1653; elle fut affichée, le 11 du même mois, aux portes de l'église des SS. Michel et Gudule, et fut communiquée officiellement au chapitre métropolitain le 28 juin suivant, avec l'ordre d'interdire au prélat l'entrée de l'église cathédrale. L'archevêque se réfugia à Hingene, chez le comte d'Ursel, où son ami l'évêque de Gand vint bientôt le rejoindre. La soumission des deux prélats ne se fit pas attendre longtemps; le 5 août 1653, l'archevêque écrivit de Bruxelles au Souverain Pontife Innocent X, une lettre pour lui annoncer qu'il se soumettait aux décisions de la cour romaine, et qu'il les acceptait sans restriction; il lui demandait ensuite de se réconcilier avec le saint siège et d'obtenir l'absolution des censures en-

courues. La réconciliation solennelle eut lieu dans la chapelle de la nonciature, à Bruxelles, le 21 octobre suivant. Boonen persista fidèlement dans ces sentiments de soumission envers l'Église, jusqu'au moment de sa mort, arrivée à Bruxelles le 30 juin 1655. Son corps fut enterré au caveau des archevêques. Par son testament il avait légué sa précieuse collection de livres à la bibliothèque de l'archevêché.

Outre le nouveau catéchisme, à la rédaction duquel il prit une large part, et les nombreux mandements qu'il publia pendant un épiscopat de quarante années, l'archevêque Boonen a laissé les ouvrages suivants : 1^o *Rationes ob quas illustrissimus dominus archiepisc. Mechlin. Belgii primas etc. à promulgatione Bullæ, qua proscibitur Liber cui titulus, Cornelii Jansenii, Episcopi Iprensis, Augustinus, abstinuit : ex mandato Regio allegatæ, ac Catholicæ Maiestati exhibitæ. E Gallico in Latinum translata. MDCXLIX*; vol. in-4^o de 27 pages. — 2^o *Epistola... illustrissimæ ac reverendissimæ domini D. Jacobi Boonen, archiepiscopi Mechliniensis et Belgii primatis, catholicæ sœc Maiestati a Consiliis Statos etc. ad Sacram Congregationem eminentissimi cardinalium S. Concilii Tridentini Interpretum, quæ rationem reddit cur nonnullis Religiosis Societatis Jesu negaverit facultatem excipiendi Confessiones*; vol. in-4^o de 12 pages. Cette lettre, en date du 17 juillet 1654, est suivie de quelques documents relatifs aux difficultés que l'archevêque eut avec les Pères de la Compagnie de Jésus. — 3^o Il donna aussi une nouvelle édition, revue et augmentée, du *Pastorale Mechliniense*.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Belgia christiana* (Ms. des Archives de l'archevêché de Malines), t. I. — Van de Velde, *Synopsis monumentorum*, t. II, p. 642. — Goethals, *Lectures*, etc., t. I, p. 119.

BORDING (Jacques), né à Anvers, le 11 juillet 1511, de Nicolas Bording et d'Adrienne Adriaenssens. Son père, négociant habile et heureux, prit grand soin de son éducation et il sut profiter des leçons des excellents maîtres qui s'étaient donnés, en quelque sorte, rendez-vous, à cette époque, dans la métropole commerciale belge; Nicolas de Bois-

le-Duc ou Nicolaus Buscoducensis, professeur au collège d'Anvers, qui jouissait de la réputation d'être un bon humaniste, lui enseigna les éléments des langues grecque et latine. Peut-être puisa-t-il dans cet enseignement les premières idées du luthéranisme, puisque Paquot nous dit que Nicolas de Bois-le-Duc, ayant donné, vers 1521, dans les erreurs de Luther, fut arrêté à Bruxelles et conduit dans une prison d'où il s'échappa. Plus tard, Bording alla perfectionner son instruction à Louvain, où il étudia la philosophie et l'éloquence latine sous Conrad Gloenius, le grec sous Rutger Rescius et Nicolas Clenarts. Ce dernier l'initia aussi à l'hébreu. Agé de dix-huit ans, il se rendit à Paris, où, en 1529, il suivit les cours de Jean Copus sur la philosophie d'Aristote et ceux de médecine sous Jacques Sylvius.

Après un séjour de deux ans, un singulier événement vint déranger ses projets. L'argent que ses parents lui avaient envoyé pour vivre à Paris fut volé en chemin; il se trouva dans une grande gêne par suite de cette mésaventure, et se disposait à revenir à Anvers, lorsque Jean Sturm et d'autres amis le déterminèrent à chercher des ressources dans ses vastes connaissances et lui procurèrent une place de professeur au collège de Lisieux. Il y enseigna le grec et l'hébreu pendant deux ans, puis il se mit au service de Jean de la Rochefoucauld, évêque de Mende, dans le Languedoc. Il y donna des preuves si évidentes d'un savoir supérieur, qu'il gagna toute la confiance de ce prélat, chez lequel il demeura. Paquot, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, raconte, à ce sujet, l'anecdote suivante : « On dit qu'un jour l'évêque » l'ayant interrogé sur le sens d'un pas- » sage obscur de l'Épître aux Romains » touchant le salut des gentils, Bording » en donna une explication fort ample, » et s'étendit sur toute la matière de la » justification. Le prélat surpris de sa » facilité, lui demanda s'il avait lu les » écrits des théologiens de Wittenberg. » Sur cela, Bording tira de sa poche le

« commentaire de Melancthon sur saint Paul et prouva qu'il avait bien retenu l'explication de ce protestant. L'évêque lui témoigna qu'il était satisfait, mais qu'il lui conseillait de cacher ces sortes de livres pour ne pas s'exposer, lui et ses amis, à de mauvaises affaires, surtout pendant que Jean-Baptiste Centenario, légat du pape, se trouvait en ces quartiers. »

L'évêque envoya Bording achever ses études de médecine à l'Université de Montpellier, où il l'entretint sur sa cassette particulière. Après la mort de son protecteur, arrivée le 24 septembre 1538, il quitta Montpellier avec l'intention d'aller entendre en Italie les princes de la science médicale. Des circonstances indépendantes de sa volonté l'empêchèrent d'exécuter ce projet. S'étant arrêté quelque temps à Carpentras où il connaissait diverses personnes, l'évêque Jacques Sadolet qui, lors de son séjour à Rome, avait entendu faire l'éloge de la grande érudition de Bording, lui offrit la principalité du collège de cette ville. Il l'accepta et il s'acquitta d'une manière distinguée de ses fonctions. En 1539, âgé de vingt-sept ans, il s'unit en mariage à Françoise Negroni, fille de Termo Negroni, praticien de Gênes, et de Jeanne de Roschelle d'Avignon.

Peu de temps après son mariage, Bording revint à Anvers pour revoir ses parents et mettre ordre à ses affaires. Il retourna ensuite reprendre la direction du collège de Carpentras et ce ne fut qu'en 1540 qu'il put enfin mettre à exécution le projet d'entendre les sommités médicales de l'Italie. Recommandé par l'évêque Sadolet aux professeurs Romulus Amaseus, Scipion Blanchinus et Virgile Gerardus, il fut bien accueilli et obtint, dans le courant de la même année, le bonnet de docteur à l'Université de Bologne.

Après sa promotion, il vint rejoindre sa femme à Carpentras, dans le dessein de s'y fixer comme médecin praticien. Malheureusement le luthéranisme, qu'il avait embrassé dans les derniers temps, le priva de la protection de l'évêque et lui ôta l'espoir d'y vivre tranquillement. Il

quitta donc cette ville et rentra à Anvers vers le commencement de 1541.

Bording y acquit bientôt une grande vogue; possédant à fond diverses langues, il fut très-recherché des étrangers. Il y enseigna aussi publiquement l'anatomie et la chirurgie à l'école de chirurgie; mais le même motif qui lui avait fait quitter Carpentras, l'obligea à fuir sa ville natale. En présence des édits de Charles-Quint, Bording se rendit à Hambourg, où il pratiqua son art pendant cinq ans. Au bout de ce temps sa réputation de savant praticien était établie dans toute l'Allemagne du Nord. Le duc Henri de Mecklembourg l'appela à Rostock, pour être son médecin et pour remplir les fonctions de professeur à l'Université. Il y enseigna pendant sept ans l'hygiène, la physiologie et la pathologie et acquit une telle renommée que Christiern III, roi de Danemark, l'appela, en 1556, à Copenhague pour en faire son médecin et le nommer professeur à la Faculté de médecine. Il jouit de tant de considération à la cour que le roi Frédéric II, fils et successeur de Christiern III, le retint à son service. Lorsque ce malheureux monarque mourut, en 1559, au château de Calundberg, Bording fut chargé de faire l'autopsie. Il ne conserva pas longtemps une aussi belle position: après avoir été recteur de l'Université, il mourut dans la cinquantième année de son âge, le 5 septembre 1560.

Bording entretenait des relations avec un grand nombre de savants d'Allemagne, de France et d'Italie. Il possédait de profondes connaissances en médecine, en linguistique, en musique, en philosophie et en théologie. Il fut enterré dans l'église cathédrale de Copenhague, où son fils Jacques lui consacra une épitaphe. Sa veuve et ses enfants s'étant retirés à Rostock, érigèrent également à sa mémoire, en l'église de Notre-Dame de cette ville, un mausolée digne de ce savant.

Bording a procréé neuf enfants parmi lesquels nous citerons: 1° Philippe, né à Anvers le 1^{er} mai 1542, docteur en médecine et en philosophie. Il pratiqua son art à Stralsund et y mourut de la peste

en 1565. Il a écrit : *Themata de corporis humoribus et excrementis*. Hafniæ, 1560, in-4o. (Voyez *Passelii scriptores Academicæ Rostochiensis*, par. I; on y trouve de lui: *Epitaphium in mortem parentis Jacobi et quæques autres ouvrages*.) — 2o Jacques, né en 1547, docteur en droit et professeur à l'Université de Rostock, puis chancelier et conseiller du duc Ulrich de Mecklembourg et enfin bourgmestre de la ville de Lubeck, où il mourut en 1616.

Voici les ouvrages dus à Bording : 1o *Oratio de vita et obitu Christiani III, Daniæ et Norwegiæ regis, Ottonniæ, die 3 febr. 1559 recitata*. Hafniæ, 1559, in-4o. Idem. *Wittebergæ, 1559, in-8o*. — 2o *Epistola ad Cornel. Bockelium pictorem Hamburgensem, adversus suspicionem Calvinismi apologetica*. (Cette lettre, écrite en flamand, fut imprimée à Copenhague en 1557, et traduite en Allemand dans la *Theologia Calvinistarum*.) — 3o *Physiologia, hygieine et pathologia, prout has medicinæ partes in Academiis Rostochiensis et Hafniensi publice enarravit*. Rostock, 1591, in-8o. Ce sont les manuscrits de ses cours qui ont été publiés après sa mort. La première partie parut encore sous le titre de : *Physiologia denuo recognita et in communem studiosorum utilitatem nunc seorsim edita*. Rostock, 1605, in-8o de 400 pages. — 4o *Enarrationes in sex libros Galeni de tuenda valetudine. Accessere auctoris consilia quædam illustrissimis principibus præscripta*. Rostock, 1605, in-4o. — Quelques-unes de ces lettres ont été réimprimées dans *St Doleti orationes, epistolæ et carmina*. On trouve aussi quelques fragments de ces lettres de Bording dans *Melchior Adam, vitæ medicorum Germanorum*. Francfort, 1706, in-folio. C. Broeckx.

BORLUUT (*Nicaise* ou *Casin*). Cette ancienne famille de la Flandre, dont l'origine remonte, par une filiation non interrompue, au XI^e siècle, a fourni, à toutes les époques, des hommes qui se sont signalés à la guerre, dans le sacerdoce, dans la politique et dans les lettres. Nicaise Borluut appartient à la première catégorie. On ne saurait affirmer qu'il naquit à Gand, mais on sait qu'en 1150 il fut doyen des célè-

bres arbalétriers de Saint-Georges en cette ville. Toutefois, il mourut à Alost et fut inhumé au couvent des Guillemites dont il avait été le bienfaiteur. Il s'illustra sous le règne de Thierri d'Alsace, alors que Guillaume Cliton, duc de Normandie, disputait à ce prince la succession du comte Charles le Bon, assassiné à Bruges le 2 mars 1127. Guillaume, maître du pays, tenait Thierri assiégé dans Alost lorsque Borluut, le plus adroit archer de son temps, lança, le 22 juillet 1128, du haut des murs de la place, un trait d'arbalète qui alla se loger dans l'épaule du prince normand. La plaie s'envenima et cinq jours après Guillaume rendit le dernier soupir. La *Kronyk van Vlaenderen* ajoute que le duc Guillaume alla se placer devant la porte de la ville pour sommer les habitants de se rendre et que c'est alors que Borluut le blessa mortellement à l'épaule (1). Cet épisode est rapporté diversement. Le professeur Warnkœnig dit que le 27 juillet, Guillaume, renversé de cheval d'un coup de pierre ou de flèche lancée par un arbalétrier de la ville, perdit la vie au moment d'une attaque devant les retranchements d'Alost (2). Le baron Kervyn de Lettenhove, dans son *Histoire de Flandre*, raconte que dans un combat sur les bords de la Dendre, Guillaume de Normandie, voulant rallier les siens, se précipita témérairement au milieu des ennemis, malgré les conseils d'Élie de Saint-Sidoine. « Il saisit la » lance d'un bourgeois nommé Nicaise » Borluut, écrit-il, mais celui-ci, en se » défendant, la lui enfonça dans le bras » depuis la main jusqu'au coude. Bientôt » cette plaie s'envenime et s'ulcère, et, » après cinq jours de douleurs, durant » lesquels il se revêtit de l'habit de moine, » il expire le 27 juillet 1128. « La mort de Guillaume soumit la Flandre à Thierri d'Alsace et donna le signal d'une nouvelle ère politique pendant laquelle les communes se développèrent et atteignirent leur plus haut degré de prospérité et de grandeur.

Kervyn de Volkaersbeke.

(1) *Kronyk van Vlaenderen*, publiée par M. Philippe Blommaert, dans la collection des bibliophiles flamands, t. I, p. 69.

(2) Traduction de M. A.-E. Gheldolf, t. I, p. 189.

BORLUUT (*Jean*), célèbre capitaine gantois, se signala en 1288 à la bataille de Woeringen et plus tard à celle de Courtrai, en même temps que les valeureux chefs brugeois Breydel et De Coninck. Ce fut dans cette mémorable journée du 11 juillet 1302, connue sous le nom de bataille des éperons d'or, où Philippe le Bel perdit la fleur de la chevalerie française, que Borluut acquit de glorieux titres à la reconnaissance de sa patrie. En effet, indépendamment d'une armée nombreuse, aguerrie et pleine d'ardeur, le roi de France disposait encore d'un parti puissant dans la Flandre et notamment à Gand, où les Leliaerts, partisans des fleurs de lis, dominaient et poursuivaient de leur haine les Klauwaerts, défenseurs dévoués du comte Guy de Dampierre, le souverain légitime du pays. Chef de ces derniers, Borluut, en apprenant le danger qui menace l'indépendance nationale, rassemble en toute hâte ceux sur la bravoure desquels il peut compter, quitte furtivement la ville et arrive inopinément dans les plaines de Groeninghe, au moment où l'armée flamande pliait sous l'impétuosité de l'attaque ennemie. Un chroniqueur contemporain, Louis de Velthem, s'exprime ainsi :

*So quaem 't al te hulpe den Grave.
Elc met enen gepinden stave;
Sonder alomme die van Gent,
Ende die vier Ambacht, ende Waes omtrent,
Dese en waren ten wige niet.
Maer Jan Borluut, wat 's gesciet,
Hadde enopen georen wt Gent,
Die daer waren met genent,
Ende hi was oec wt Gent geboren.*

Un manuscrit du XVII^e siècle rapporte que Jean Borluut « s'eschappa de nuict » secretement de la ville, à l'insieu de « ceulx qui tenoient le parti contraire, » avecq quelques six à sept cents fidèles « serviteurs de leur prinche naturel, » entre aultres beaucoup de son nom et « ses alliez et amys. »

Grâce à l'énergie et au courage de Breydel, de De Coninck et de Borluut, la victoire, chèrement achetée, resta aux Flamands. En récompense d'un service aussi signalé rendu à la patrie, le comte Guy de Dampierre créa Borluut chevalier, et afin de perpétuer dans sa famille le souvenir de sa conduite glorieuse

sur le champ de bataille, lui concéda le droit de prendre pour cri d'armes : *Groeninghe-Velt! Groeninghe-Velt!* La gloire qu'il s'était acquise n'apaisa pas, on le conçoit, la colère des Leliaerts. A peine Borluut fut-il de retour dans sa ville natale, que toutes les haines de ses ennemis, accrues par la défaite de Courtrai, se déchaînèrent contre lui. On voulut le frapper d'ostracisme et ce ne fut que quatre ans après la défaite de Philippe le Bel, que Robert, comte de Flandre, réussit à réconcilier les deux partis par une charte donnée à Deynze le vendredi après l'octave de la Sainte-Trinité, en l'an 1306. Cette pièce repose aux archives provinciales de Gand. Elle atteste que Jean Borluut, chef des Klauwaerts, avait cessé de vivre, mais que son héritier, probablement Gilles Borluut, son frère, qui l'avait suivi dans toutes ses expéditions militaires, le remplaça pour accomplir les stipulations du traité de paix.

Deux églises de Gand, l'église collégiale de Saint-Nicolas et l'église conventuelle des R.R. PP. Augustins, dont le monastère fut fondé, au XIII^e siècle, par un membre de cette famille, se disputent l'honneur de posséder la dépouille mortelle du héros de Groeninghe. On peut dire que les prétentions de la première semblent se justifier, attendu que les parents de Jean Borluut, Baudouin Borluut et Catherine Uytberghé, y furent inhumés. On grava sur sa tombe :

JOANNES JACET HIC MILES FORTISSIMUS, OLIM
DE BORLUUT DICTUS, NULLO CERTAMINE VICTUS.

Le chevalier Diericx dit que « l'épithète flamande de cet illustre guerrier est » exprimée en ces termes : «

STAET. HIER LIGHT JHAN BORLUUT DIE UUP T' GROE-
[NINGHE-VELD]
DE WAELN SLOUGH. SECHT : GOD SEG'NE DEN HELD.

Jean Borluut avait épousé Heldewine de Vos, dont il n'eut pas d'enfants, et Diericx se trompe lorsqu'il affirme que Gerlin Borluut, abbé de Saint-Bavon, était le fils du vainqueur de Groeninghe.

Kervyn de Volkaersbeke.

Lodewyk van Velthem, *Spiegel historiaal*, p. 240. — Baron de Saint-Genois, *Inventaire des chartes des comtes de Flandre*, p. 522. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 500. — K. de V., *Histoire gén. et héral. de qq. fam. de Flandre*.

BORLUUT (*Baudouin II*), quarantième abbé de Saint-Bavon, était fils de Baudouin *advocatus ecclesiæ*, avoué de la même abbaye, charge importante que l'on ne confiait qu'aux hommes les plus considérables du pays. En 1223, Baudouin Borluut fut élevé à la dignité abbatiale. Sous son administration, le monastère de Saint-Bavon acquit de grandes richesses; de nombreuses constructions, dont les vestiges subsistent encore, s'élevèrent et plusieurs privilèges lui furent accordés par le pape Innocent IV. Baudouin II introduisit l'usage de se servir dans les chartes données au nom de l'abbé, de la formule : *permissione divina abbas S. Bavonis*. Après une glorieuse et utile gestion de vingt-sept années, dit l'auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, Baudouin mourut le 13 juillet 1251 et fut inhumé dans l'église de l'abbaye, derrière le maître-autel, *supra presbyterium*.

BORLUUT (*Baudouin III*), cinquante-deuxième abbé de Saint-Bavon, était fils de Gerlin et de Marguerite Schrycken. Il fut sacré solennellement le deuxième dimanche après Pâques en 1350, après avoir rempli pendant plusieurs années la charge de prieur du monastère. Sanderus ne mentionne pas cet abbé, mais il figure dans un manuscrit généalogique de la fin du XVI^e siècle, qui dit que le testament de Jean Borluut, frère de cet abbé, portait que celui-ci mourut en 1374. Cette date ne concorde pas avec celle que l'auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon* assigne à la mort de cet abbé, puisque l'abbé Jean III, qui succéda à Baudouin III, fut sacré vers la fin de l'année 1352.

BORLUUT (*Gerelmou Gerlin*), quarante-septième abbé de Saint-Bavon, était fils de Jean et de Heilzoeta et petit-neveu de l'abbé Baudouin; il fut sacré en 1320 et mourut le 16 juin 1338, après avoir gouverné l'abbaye pendant dix-huit ans. Il fonda plusieurs chapellenies, agrandit considérablement les domaines du monastère, vit accroître les prérogatives dont il jouissait et défendit énergiquement ses

droits contre le roi de France et le comte de Flandre. Les archives de la province possèdent une charte de cet abbé où le sceau de Baudouin Borluut était appendu et dont le chevalier Dierix a donné la gravure. Depuis lors ce sceau a disparu, et il est permis de croire que l'auteur des *Mémoires sur la ville de Gand* a été le dernier savant qui ait vu cette charte non mutilée.

Kervyn de Volkaersbeke.

Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, lib. IV, fo 301. — De Smet, *Recueil de chroniques de Flandre*, t. I, pp. 449, 450 et 451. — Baron de Saint-Genois, *Histoire des avoueries*. — A. van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 96 et suiv., 118 et suiv. et 125 et suiv. — Kervyn de Volkaersbeke, *Histoire généalogique et héraldique de quelques familles de Flandre*. — Dierix, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 502.

BORLUUT (*Baudouin*), seigneur de Schoonberghe, homme de guerre, naquit à Gand, il était le quatrième fils de Gerlin et de Marguerite d'Ailly de Formelles. Il débuta dans la carrière des armes au tournoi à outrance qui eut lieu à Gand en 1508, à l'occasion de la joyeuse entrée de l'empereur Maximilien I^{er}, qui venait prêter solennellement le serment de maintenir les privilèges et les franchises de la Flandre en qualité de tuteur du jeune archiduc Charles, que Gand avait vu naître huit ans auparavant. On célébra ce grand acte politique par des fêtes somptueuses et surtout par un tournoi à outrance, le dernier peut-être qui fut *frappé*, nonobstant l'anathème tant de fois fulminé par les papes contre ces jeux barbares, qui ne rappelaient que trop les sanglantes réjouissances des cirques de la Rome païenne.

Au tournoi de Gand vingt-deux chevaliers allemands luttèrent à outrance contre un nombre égal de chevaliers flamands. Le sang rougit le sable de la lice et plusieurs jouteurs y perdirent la vie. La victoire, d'abord incertaine, resta enfin aux Flamands, grâce aux prodiges de valeur, de force et d'adresse de Baudouin Borluut, seigneur de Schoonberghe. Proclamé vainqueur, il tint la lice ouverte pendant trois jours contre tout venant, comme c'était l'usage (1). Ses

(1) Dans un article intitulé : *Joyeuse entrée de l'empereur Maximilien I^{er} à Gand*, en 1508 (Des-

cription d'un livre perdu), publié dans le *Messenger des sciences historiques*, année 1850, on trouve

exploits excitèrent l'admiration de l'empereur et des seigneurs de la cour, mais ils impressionnèrent particulièrement le jeune archiduc qui récompensa l'heureux champion en l'attachant à sa personne en qualité d'écuyer.

Lorsque l'archiduc Charles ceignit la couronne impériale, Baudouin Borluut le suivit dans toutes ses expéditions. En 1524, il était capitaine-lieutenant-général, commandant les troupes allemandes, lorsque blessé mortellement au siège de Fontarabie, il fut transporté à Saint-Sébastien, où il mourut peu de jours après. Son corps fut inhumé dans l'une des principales églises de la ville.

Le seigneur de Schoonberghe eut quatre fils : François, Philippe, Jean et Josse. Philippe fut tué en Hongrie étant au service de l'empereur Ferdinand 1^{er}. Jean était capitaine de vaisseau dans la marine du roi d'Espagne et succomba devant Flessingue en 1560. Le dernier fils, nommé Josse, qui acheta la seigneurie de Schoonberghe, de son frère aîné, était premier conseiller et pensionnaire de Gand.

C'était un magistrat instruit, conciliant et intègre. Les états de Flandre appréciant les éminentes qualités qui le distinguaient, lui confièrent les missions les plus délicates et parfois dangereuses. C'est ainsi qu'ils l'envoyèrent, en 1559, auprès du roi Philippe II, dans le double but de traiter de la pension annuelle que les états de Flandre auraient à payer à la duchesse Marguerite de Parme, nommée récemment gouvernante générale des Pays-Bas, et d'exposer au monarque combien les Flamands voyaient avec douleur que les principales places fortes du pays étaient confiées à la garde de troupes étrangères. Le roi n'écoula pas les plaintes du pensionnaire gantois et l'histoire a conservé le souvenir des désastres qui furent la conséquence de ce déni de justice.

Josse Borluut, seigneur de Schoonberghe, mourut à Gand en 1578 et laissa de son mariage avec Adrienne van Nieulande, trois fils, dont le cadet,

des détails sur les fêtes qui furent célébrées, à cette époque, dans la capitale de la Flandre et spé-

Philippe Borluut, fut conseiller, garde-joyaux et roi d'armes de l'archiduc Albert.

Kervyn de Volkaersbeke.

Hist. gén. et hérald. de qq. fam. de Flandre.

BORLUUT (*Simon*), avocat au conseil de Flandre, l'un des chefs de l'insurrection qui éclata à Gand en 1539, était fils de Simon et de Catherine de Jaeghere. Il fut l'auteur de la déclaration en trente-six articles, qui devait servir de constitution politique aux révoltés désignés sous le nom de *creesers*. Le défaut d'espace ne me permet pas de faire ici le récit de cette audacieuse entreprise contre la puissance de Charles-Quint; tous les historiens l'ont racontée et notamment Jean d'Hollander, Steur, mais surtout M. Gachard, qui a publié tous les documents authentiques pouvant jeter la lumière sur ce grand événement. Qu'il me suffise de dire que Simon Borluut, l'un des principaux auteurs de ce drame, fut condamné à la peine capitale.

La sentence porte : " Veu le procès
" criminellement instruit, par ordon-
" nance de l'Empereur, par devant les
" commis de Sa Majesté avec ceulx de
" la loy de ceste ville de Gand, allen-
" contre de Me Simon Borlut, advocat
" au Conseil en Flandres, à présent pri-
" sonnier, chargé d'avoir dicté, escript
" et publié en la bourgeoisie de ceste
" ville, ung billet contenant divers
" articles fort mauvaix et séditeulx,
" grandement contre haulteurs et aucto-
" rités de Sa Majesté, et en baillié enfin
" à ung nommé Van Copenhoele,
" homme séditeulx, qui l'a aussi publié,
" de sorte que partie desdits articles ont
" esté acceptez et ensuyz par commune
" collace dont est apparu tant par confes-
" sion dudict prisonnier, que autrement,
" pour suffire avec les circonstances et
" dependances; l'Empereur déclaire le-
" dict Borlut estre encouru et encheu ès
" crimes de sédition et de lèse-majesté,
" le condempne partant à estre mis au
" dernier supplice, et exécuté par l'es-
" pée; et si déclaire tous et quelzcon-
" ques ses biens confisquéz au prouffit

cialement sur le fameux tournoi où le seigneur de Schoonberghe fit ses premières armes.

« de Sa dite Majesté. Prononchié audit
« Gand, le xvii^e jour de mars, l'an
« xv^exxxix (1540 n. st.). »

Cette sévère sentence fut exécutée dans toute sa rigueur, sur la place de Sainte-Pharaïlde, devant le château des Comtes, le *Graven Steen*. Neuf têtes, y compris celle de Simon Borluut, roulèrent sur l'échafaud et furent exposées au bout de piqués sur la porte de la Mude.

Liévin Borluut, oncle de Simon, également compromis dans la révolte et qui propagea la fable de *l'achat de Flandre*, eut ses biens confisqués et mourut en exil.

Kerwyn de Volkaersbeke.

Gachard, *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint*, p. 360. — D'Hollander, *Mémoires*. — Steur, *Insurrection des Gantois sous Charles-Quint*. — *Messager des sciences et des arts*, 1848. — K. de V., *Histoire général. et hérald. de qq. fam. de Fland.* — K. de V., *Les Borluut du xv^e siècle*.

BORLUUT (*Josse*), seigneur de Boucle-Saint-Denis, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, plus connu sous le nom de « seigneur de Boucle », était fils de Liévin et de Marie Damman. Il occupe une place distinguée parmi les hommes qui prirent part au mouvement politique des Pays-Bas vers la fin du xv^e siècle. Sincèrement dévoué à son pays, il fit de généreux efforts pour sauver les libertés communales menacées tour à tour par le despotisme espagnol et par les sectes révolutionnaires. Il était pensionnaire de Gand et, en cette qualité, les états de Flandre et le magistrat de la ville le chargèrent de plusieurs missions importantes, tantôt en France auprès du duc d'Anjou, qui convoitait la souveraineté des Pays-Bas, tantôt à Bruxelles auprès des états généraux, qui faisaient de vains efforts pour éteindre la guerre civile. Dans toutes ces circonstances, Borluut se conduisit avec autant de prudence que de fermeté.

Lorsqu'en 1577, pendant la nuit du 28 au 29 octobre, Hembyse et Ryhove s'emparèrent du pouvoir et se saisirent du duc d'Arschot, gouverneur de la Flandre, le seigneur de Boucle usa de l'autorité dont il disposait pour empêcher l'exécution des mesures tyranniques qu'Hembyse ne cessait de prendre à l'égard des citoyens qui n'approuvaient pas à ses audacieux

projets. Cependant l'énergie de Borluut ne réussit point à vaincre l'obstination des fauteurs de troubles, iconoclastes fanatiques, souillés de sang et avides des trésors des églises. Gand était devenu le foyer de l'insurrection soufflant la guerre civile dans toutes les provinces. C'est alors que le prince d'Orange résolut de mettre un terme aux excès du tribun. Le 13 août 1580, il se rendit à Gand et procéda au renouvellement de la magistrature. Hembyse fut déclaré déchu des dignités qu'il s'était illégalement arrogées et condamné à l'exil. Le seigneur de Boucle fut proclamé, à sa place, premier échevin de la Keure, haute position qui l'investissait d'une puissance très-étendue, non-seulement sur le territoire de Gand, mais encore sur la province tout entière. Sous cette nouvelle magistrature, la Flandre respira et l'on vit partout l'ordre et la justice reprendre leur empire.

Devenu *Premier de Gand*, Borluut ne négligea rien pour cicatriser les maux causés par la domination des sectaires. Son activité ne connaissait pas de bornes, et il suffira, pour s'en convaincre, de parcourir la correspondance qu'il entretenait avec les états généraux et les hommes les plus considérables de son temps, tels que le prince d'Orange, l'archiduc Mathias, le duc d'Anjou, Charlotte de Bourbon, le comte d'Egmont, le prince de l'Espinoy, le seigneur de Champagny, Marnix et d'autres encore qui prirent une part active aux affaires politiques de cette mémorable époque.

Cependant Hembyse, qui s'était retiré à Frankenthal, avait conservé des partisans dans la capitale de Flandre avec lesquels il entretenait des relations suivies. Par des intrigues habilement menées, il réussit à provoquer de nouveaux désordres. La peur, toujours mauvaise conseillère, paralysa tous les actes et l'autorité communale, livrée à elle-même, se trouva bientôt sans force devant l'émeute qui grondait dans les rues et répandait partout la terreur. Hembyse revint dans sa patrie, le 24 octobre 1583; il fit son entrée à Gand au milieu des acclamations d'une populace en délire. Aussitôt des

listes de proscription furent dressées et pendant la nuit du 29 au 30 octobre tous ceux contre lesquels le tribun nourrissait des projets de vengeance, furent arrêtés et jetés en prison. Un acte d'accusation en soixante-quatre articles, aussi odieux qu'absurdes, fut formulé contre le seigneur de Boucle. Quand le prince de Parme apprit l'arrestation de ce magistrat et de tant de personnages recommandables qui désiraient réconcilier le roi avec ses sujets, il usa de l'ascendant qu'il avait acquis sur l'esprit d'Hembyse, pour les arracher à leur malheureux sort. Hembyse, lié par les engagements secrets contractés envers le prince espagnol, consentit, malgré lui, à l'élargissement de ses prisonniers. Le seigneur de Boucle quitta sa ville natale et n'y revint que lorsque la tête d'Hembyse eut roulé sur l'échafaud. Il y vécut entouré de l'estime et du respect de ses concitoyens. Le 21 juin 1597, Borluut rendit son âme à Dieu; sa dépouille mortelle fut transportée à Boucle-Saint-Denis où elle gît sous une tombe de marbre placée dans le chœur de l'église paroissiale. Ce monument a été détruit, il y a peu d'années, par ordre de la fabrique de l'église. Josse Borluut, seigneur de Boucle-Saint-Denis, avait épousé sa parente, Philippine Borluut, dont il eut plusieurs enfants.

Après avoir esquissé la biographie de ce grand citoyen, il convient de tracer celle de son frère Gilles, dont la vie politique se confond pour ainsi dire avec celle de son frère aîné.

BORLUUT (*Gilles*), de même que son frère, le seigneur de Boucle, était chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et, comme lui, il se mêla à tous les événements qui surgirent à cette époque de troubles et de guerre civile. Un auteur contemporain, grand adversaire politique des frères Borluut, rapporte qu'étant à l'Université de Padoue ils furent poursuivis par le Saint-Office du chef d'hérésie. Revenus dans leur patrie ils se rangèrent sous le drapeau des défenseurs de la liberté. Gilles Borluut devint pensionnaire de Gand et usa du droit que cette charge lui conférait pour faire connaître au roi combien

la nation était fatiguée du joug qui pesait sur elle.

C'était en 1559, peu de temps après qu'un autre membre de cette famille, le seigneur de Schoonberghe, dont il a été question plus haut, eut échoué dans sa mission auprès du roi Philippe II, qui, avant de partir pour l'Espagne, avait voulu réunir les états généraux à Gand, pour remettre solennellement le pouvoir entre les mains de la duchesse Marguerite de Parme. Après que le cardinal de Granvelle eut terminé sa harangue, Gilles Borluut prit la parole. Il promit, au nom des états dont il était l'organe, obéissance et respect à l'autorité de la duchesse; puis, passant à l'énumération des griefs dont les Belges demandaient le redressement, il pria le roi qu'à l'exemple de l'empereur Charles-Quint, il daignât retirer les armées espagnoles pour les remplacer par des troupes nationales, qui mieux que des étrangers sauraient conserver au roi l'héritage que lui avait laissé son illustre père. « Il en est de même, dit-il, des hautes fonctions qui jusqu'à ce jour ont été confiées à des mains étrangères, tandis qu'elles devraient être occupées par des seigneurs du pays. Les Pays-Bas, tels qu'ils sont gouvernés aujourd'hui, ressemblent plutôt à une terre conquise qu'à une nation libre possédant son autonomie d'après laquelle elle a toujours eu le droit d'être gouvernée. »

Ces paroles semblaient prophétiser les malheurs qui allaient fondre sur le souverain et ses sujets; elles émuèrent vivement le roi, peu habitué à un tel langage. Il descendit de son trône en disant: « Et moi aussi je suis étranger; on veut donc me chasser également. » Toutefois, il promit de retirer les troupes espagnoles; mais cette promesse ne s'accomplit point et l'avenir prouva combien les avertissements du courageux pensionnaire de Gand étaient fondés.

A dater de cette époque le mécontentement alla croissant. Des conspirations s'ourdirent contre l'État et le catholicisme. Les émeutes ensanglantèrent toutes les provinces et spécialement la Flandre où la réforme religieuse comptait un grand nombre d'adeptes. Gilles Borluut

et son frère le seigneur de Boucle déploiraient amèrement l'obstination du gouvernement qui persistait dans le système de terreur par lequel il croyait pouvoir triompher d'une opposition chaque jour plus dangereuse. A Gand, la discorde régnait dans les rangs des prétendus défenseurs de la cause nationale. Les plus fougueux voulaient s'emparer du pouvoir pour l'exploiter à leur profit; Hembyse et Ryhove étaient leurs chefs. Après le coup d'État qu'ils exécutèrent pendant la nuit du 28 au 29 octobre 1577, Gilles Borluut, qui ne partageait cependant pas les idées d'Hembyse, accepta un siège dans le conseil des dix-huit notables, et il faut dire que dans cette position il se montra plein d'énergie et de courage en combattant les projets ambitieux d'Hembyse. La discorde ne tarda pas à se glisser dans cette magistrature improvisée. Désireux d'assouvir ses haines religieuses, aveuglé par le succès, soutenu par les sectaires et une populace toujours prête à lui obéir, Hembyse ne craignit pas de rompre la *paix de religion* conclue à Anvers le 22 juillet 1578 entre les états généraux, l'archiduc Mathias et le prince d'Orange. Il rencontra, comme il s'y attendait du reste, un adversaire redoutable dans Gilles Borluut, qui osa lui reprocher son manque de foi. « Depuis trop longtemps — » s'écria-t-il — vos desseins ont trouvé » de l'appui parmi nous. Le moment n'est » pas éloigné où vos perfidies seront dévoilées et alors elles recevront le châti- » ment qu'elles méritent. » Pour la seconde fois Gilles Borluut prononça des paroles que l'histoire s'est chargée de confirmer. Son énergie encouragea les hommes d'ordre, une ligue se forma contre les factieux excités par les prédications des ministres calvinistes. Ils appelèrent le prince d'Orange. Hembyse n'osant braver l'autorité de celui qui était l'âme et le principal appui de l'opposition contre le gouvernement, se résigna à accepter les conditions qui lui furent imposées, et la *paix de religion* fut solennellement signée le 16 décembre 1578. Après le départ du Taciturne, les persécutions recommencèrent. Les iconoclastes se répandirent de nouveau dans les églises.

Le meurtre et le pillage jetèrent l'épouvante dans la ville entière; mais de l'étendue du péril naquit une réaction qui força les citoyens menacés à se réunir pour opposer une digne aux débordements de la démagogie. Une conspiration se forma, dont Gilles Borluut et son frère le seigneur de Boucle furent les chefs. La guerre civile prit de vastes proportions. — Le 20 juillet 1579, Hembyse fit arrêter Gilles Borluut, le déclara son prisonnier et le fit traîner à l'hôtel de ville. Ce fut en vain que ce courageux citoyen protesta contre la violence qui lui était faite. Il ne recouvra sa liberté que sur les instances du prince d'Orange, qui lui confia une mission auprès des états de Flandre, transférés à Bruges depuis que Gand était au pouvoir des factieux. Malheureusement, Borluut tomba entre les mains des Wallons, qui le firent prisonnier et l'amènèrent d'abord à Valenciennes, puis à Namur où il fut remis aux parents de Frédéric Perrenot, seigneur de Champagne, que les Gantois tenaient étroitement enfermé. Ils le conduisirent au Quesnoy, puis à Saint-Loup, en Bourgogne, où il demeura captif jusqu'en 1584, époque à laquelle il obtint sa liberté par échange contre le seigneur de Champagne, frère du cardinal de Granvelle. L'importance du personnage contre lequel il fut échangé atteste de quelle considération Borluut jouissait, non-seulement parmi les siens, mais encore parmi ses adversaires. Revenu à Gand, il continua à se consacrer au service de sa patrie. Gilles Borluut avait épousé Isabeau Dobbelaer, dite De Waele, et mourut à Gand le 26 juin 1618; sa dépouille mortelle fut inhumée dans la crypte de la cathédrale de Saint-Bavon.

Kervyn de Volkaersbeke.

Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*. — Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick, *Documents historiques et inédits concernant les troubles des Pays-Bas*. — Kervyn de Volkaersbeke, *Verslag van 't magistrat van Gent, nopens de godsdienstige beroerten aldaer, 1566 tot 1567*. — Id., *Les Borluut du XVII^e siècle, annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, année 1831*. — Id., *Histoire gén. et héral. de qq. fam. de Flandre*. — Id., *Mémoires sur les troubles de Gand, 1577 à 1579, par François de Halewyn, seigneur de Zweveghem*.

BORLUUT (Guillaume), licencié en droit, né vers 1535, était fils de Jean et de Marguerite Cabilliau, dame de Volander. D'après Paquot, Guillaume Borluut, après avoir terminé ses premières études, fut curieux de voir la France, et se trouvait à Lyon en 1557, où il mit au jour les ouvrages suivants: 1^o *Ghesneden figuren wyten Oude Testamente naer tlevene, met huerlier bedietsele, deur Guill. Borluyt, burgher der stede van Ghendt*. Gheprint tot Lions by my, Jan van Tournes, 1557. — 2^o *Ghesneden figuren wyten Nieuwen Testamente, naer tlevene, met huerlier bedietsele, deur, etc.* — 3^o *Excellente figueren ghesneden wyten uppersten poëte Ovidius vuyt vyftien boucken der veranderinghen met huerlier bedietsele, deur, etc.* Ces trois ouvrages, devenus très-rares, sont recherchés par les bibliophiles. Les gravures sur bois qui ornent toutes les pages, sont artistement traitées par Bernard Salomon, surnommé « le petit Bernard. » De riches bordures de styles différents encadrent les sujets au-dessous desquels on lit une légende en vers flamands. Guillaume Borluut a encore publié un ouvrage en latin sur l'Exode, orné de jolies gravures sur bois également imprimées à Lyon, en 1558, inconnu à Paquot. Avant son départ pour la France, il avait composé une épître en vers latins adressée au célèbre jurisconsulte Pierre Peckius. Cette pièce est imprimée en tête de l'édition de 1556 des *Commentaria*, etc., de ce savant. Guillaume Borluut avait épousé Catherine Arnedo. A cette famille appartient aussi un bibliophile notre contemporain, Borluut de Noordonck (François-Xavier-Joseph-Ghislain); né à Gand, le 12 octobre 1771, mort en cette ville, le 20 juin 1857. Il passa sa vie à former une magnifique collection de livres qui fut vendue après son décès; sa biographie et son portrait figurent en tête du catalogue de cette riche bibliothèque.

Kervyn de Volkaersbeke.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces*, t. XIII, p. 142. — *Bibliotheca Hullohemiana*, n^o 205 et 25872. — Papillon, *Traité de la gravure sur bois*, t. I, p. 209. — Kervyn de Volkaersbeke, *Hist. gén. et hérald. de qq. sum. de Flandre*.

BORMANS (en religion Gaspar de Sainte-Marie-Madeleine), naquit à Beerlingen, dans la province de Limbourg, vers 1660. Il entra dans l'ordre des Carmes et y acquit une grande réputation de science et de régularité. Inspirant une confiance entière à ses supérieurs, il enseigna la philosophie et la théologie dans plusieurs monastères. Paquot affirme qu'il vivait encore en 1716. Il a laissé un livre intitulé: *Bona praxis confessariorum, sive methodus bene administrandi Pœnitentiæ Sacramentum*; Antv., 1703, in-12. C'est une œuvre sérieuse que les théologiens consultent encore aujourd'hui avec fruit. On connaît aussi de lui un traité ayant pour titre: *Tractatus de opinione probabili, ejusdemque usu*; Hasselt, 1716, in-12. J.-J. Thonissen.

Cosmas de Villers, *Bibliotheca carmelitana*. — Paquot, *Mém. lit.*

BORRE (Nicolas DE), premier curé de Notre-Dame des Lumières en Glain, près de Liège, né en cette ville ou aux environs, vers l'an 1590, mort le 7 mai 1670, après avoir occupé pendant cinquante-trois ans les fonctions pastorales dans la même paroisse. Il avait fait ses études à l'Université de Louvain. Des aptitudes spéciales le recommandèrent à Jean de Chokier, vicaire général, qui, par une délégation en règle, le chargea d'exorciser les malheureux diocésains *obsédés* ou *maléficiés*. Pendant douze ans, De Borre parcourut le pays et ne recula devant aucune difficulté pour justifier la confiance de ses supérieurs. Il nous apprend lui-même, qu'il employa souvent sept heures par jour à ce rude et triste labeur.

De Borre a donné la relation de ses principales cures dans son *Apologia pro exorcistis, energumenis, maleficiatis et ab incubis demonibus molestatis, in quatuor partes divisa*. Lovanii, Lipsius, 1660, in-4^o de 236 pages. Cette rhapsodie, dédiée au prince-évêque Maximilien de Bavière et approuvée par le censeur de Louvain, Jacques Pontanus, donna lieu à une polémique ardente qui, comme tant d'autres alors, dégénéra en personnalités dont la violence et le goût équivoque contrastent singulièrement avec

le caractère des écrivains mêlés au débat. Un théologien, caché sous le pseudonyme *Lambertus Dicæus*, attaqua le premier l'*Apologia* dans deux brochures intitulées : *Exorcismus primus contra Dæmonem mendacii, qui intravit in cujusdam apologistæ rapsodiam quam inepte consarcinavit in gratiam duarum prætensarum energumendarum*. Montibus, Longone, 1660, in 4^o, et *Cataplasma contra inflammationem cerebri et timidum caput apologistæ*. 1660, in-4^o. De Borre répliqua immédiatement par un *Examen profani eorcismi primi contra dæmonem mendacii sub ementito L. Dicæi theologi medici nomine in lucem emissi, nec non inepte et ridiculi ipsius Cataplasmatibus*. Lovanii, Lipsius, 1660, in-4^o de 73 pages. Cette réfutation n'est en partie que la reproduction de l'*Apologia*. D'autres écrits, dirigés contre De Borre parurent encore la même année, notamment : *Primus pulsus campanæ exorcismum secundum contra dæmonum mendacii in apologia deprehensi qui querit requiem et non invenit*. Lussonii, Verbittert, in-4^o. — *Exercice moral en forme de dialogue très-agréable, contre la laideur du mensonge, en faveur des idiots et des savants, le tout tiré des œuvres de l'Apologiste*. Sans lieu, in-4^o. — De Borre annonçait en 1660, la publication d'un ouvrage important sur le protestantisme et ses ministres; ce travail, écrit en français, n'a pas vu le jour. UI. Capitaine.

Les ouvrages de De Borre. — Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 169. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, p. 566.

BORREKENS (*Jean-Pierre-François*), peintre de paysage, naquit à Anvers, en décembre 1747, et mourut dans la même ville en août 1827. Dès le plus jeune âge, il manifesta un goût décidé pour l'art. Il devint élève de l'Académie d'Anvers et y remporta le premier prix d'après le modèle vivant. D'abord adonné à la peinture d'histoire, l'étude des paysagistes hollandais l'attira vers ce genre dans lequel il eût conquis un rang fort distingué, s'il n'avait été exclusivement peintre-amateur. Il ne peignit que par boutades, au gré de sa fantaisie. Both était son paysagiste de prédilection et l'on s'en aperçoit dans ses œuvres. Ses

derniers tableaux qui sont les meilleurs et qui se conservent presque tous dans sa famille, ont été étoffés par son ami, Ommeganck. Sa qualité dominante était la perspective aérienne. Borrekens avait épousé une sœur d'André Lens, son ancien maître à l'Académie. Ad. Siret.

BORREKENS (*Mathieu*) ou **BERCKENS**, graveur en taille-douce, à Anvers, où il naquit le 7 juillet 1615 et mourut le 25 décembre 1670. Elève de Pierre De Jode, le vieux, il entra dans la Gilde anversoise de Saint-Luc en 1634, comme apprenti, et fut admis à la maîtrise en 1635. Il remplit les fonctions de drossard de Wilryck et fut capitaine de la garde urbaine à Anvers. Presque tous les auteurs qui ont écrit sur les graveurs citent cet artiste et plus ou moins de ses œuvres. Ils orthographient assez diversement son nom patronymique : *Berckens, Berkins, Borekens, Borrekens* et *Borrexens*. — Jh Strutt (*A biographical dictionary, etc.* London, 1788) n'en parle pas.

Charles Le Blanc (*Manuel de l'amateur d'estampes*) a résumé les notions artistiques que l'on possède sur Mathieu Berckens ou Borrekens. Ce dernier nom est le plus usité. Il mentionne de lui neuf estampes reproduisant des compositions religieuses de Pierre-Paul Rubens, d'Antoine van Dyck, d'Abraham van Diepenbeek et d'Érasme Quellin. Les plus estimées sont : *Le Christ en croix* et *La Madeleine*, d'après A. van Dyck, et dessiné par E. Quellin; *l'Immaculée Conception*, par P.-P. Rubens; puis *Saint François-Xavier* et *Saint Ignace de Loyola*, deux planches in-folio, d'après le même maître; le *Bon pasteur* et les *Mystères de la Messe*, deux planches grand in-folio, d'après A. van Diepenbeek; *Saint Jean-Baptiste*, par E. Quellin, in-folio. La plupart des gravures de Mathieu Borrekens sont des copies exécutées pour l'éditeur marchand d'estampes Martin Vandenden Ende. Les meilleures sont celles qui reproduisent des tableaux de Rubens. Il burina d'après Ab. van Diepenbeek une importante pièce anonyme, réminiscence de la vie de Jésus-Christ: *Le Sauveur, agenouillé et garrotté*, qui voit devant

lui deux anges tenant les instruments de la passion.

M. Borrekens a gravé plusieurs portraits, dont un d'après A. van Diepenbeek : le prélat *Christophe Butkens* ; six d'après Anselme van Hulle, tous de format in-folio, entourés d'encadrements à attributs ou accessoires allégoriques : *Ang. Carpzou*, — *G.-A. Heber*, — *Henri Langenbeek*, — *Guill. Ripperda*, — *Gerhard Schepeler*, — *Jean de Crane*, ministres plénipotentiaires à la conclusion de la paix d'Osnabruck et de Munster, en 1648. Ces portraits firent partie du recueil publié, d'abord partiellement, à Anvers, en 1648 et 1649, ensuite à Rotterdam, en 1697, au nombre de cent trente et un. Tous ces portraits avaient été peints par Van Hulle, à Munster, pendant les négociations de paix, pour le prince d'Orange Frédéric-Henri, son protecteur. Ce remarquable recueil est intitulé : *Pacificatores orbis christiani, sive icones principum, ducum et legatorum, qui Monasterii atque Osnabrugæ pacem Europæ reconciliarunt, quos singulos ad nativam imaginem expressit A. van Hulle, celsissimi principis Auriaci dum viveret pictor, optimorum artificium dexteritate, CXXXI tabulis æneis incisæ*. L'édition de Rotterdam (1697) a aussi un titre en Hollandais. Parmi les graveurs de renom qui participèrent à la reproduction de ces portraits historiques d'Anselme van Hulle, se rangent Paul Pontius, Pierre De Jode, Corneille Galle le jeune et Théodore Matham. Les portraits signés M. Borrekens peuvent rivaliser avec ceux de ces coopérateurs.

Il existe de lui quelques portraits d'après ses propres dessins et le frontispice gravé d'après A. van Diepenbeek pour l'ouvrage de Butkens : *Les trophées sacrés et profanes du duché de Brabant*. Il a travaillé dans le genre de Paul Pontius, mais n'a pas égalé son émule et son modèle. Il burinait avec franchise et netteté, et a réussi le mieux dans la gravure du portrait. La pièce la plus rare de son œuvre est la *Sainte Barbe*, de Rubens, estampe grand in-folio.

Edm. De Busscher.

BORREMAN (*Jean*), sculpteur-sta-

tuaire, exerçait son art à Bruxelles dans la première moitié du xvi^e siècle. Les dates de sa naissance et de son décès sont ignorées ; toutefois il est tenu pour Bruxellois d'origine. Les documents contemporains mentionnent de cet artiste d'assez importants travaux de sculpture. En 1511, il exécuta pour le palais des ducs de Brabant, à Bruxelles, un lion en pierre, de sept à huit pieds de long, qui fut posé sur le faite de la façade. De 1513 à 1521, lors de l'agrandissement de la place du Palais, pour former la *Cour des baillies*, ainsi nommée à cause de la balustrade en pierre bleue, à meneaux flamboyants, avec colonnes et piédestaux, dont on l'entoura, Jean Borreman sculpta les modèles en bois des statues et des figures d'animaux destinées à être placées sur les colonnes et les piédestaux. Le peintre Jean van Roome dessina les patrons de ces modèles, que le fondeur Jean van Thienen s'engagea à couler en bronze. Mais il ne livra qu'une partie des figures d'animaux et quatre statues, de grandeur mi-naturelle, représentant : *Godefroid le Barbu*, *Godefroid II*, son fils, *Maximilien d'Autriche* et *Charles-Quint*, que l'on éleva sur les colonnes aux deux entrées principales de la Cour des baillies. Les figures de quadrupèdes et d'oiseaux reçurent d'autres destinations ; trois de ces figures, entre autres, furent remises en 1517 au maître menuisier de la ville, pour les utiliser dans la reconstruction de la halle au pain (*Broodhuys*), dite plus tard la *Maison du Roi*, sur la Grand'Place de Bruxelles. Après la destruction de la résidence souveraine des ducs de Brabant et des gouverneurs généraux des Pays-Bas, par le terrible incendie de 1731, les quatre statues de Jean Borreman furent déplacées. L'une d'elles fut érigée sur le rempart avoisinant, et brisée en 1790 ; les autres, qui décorèrent les piliers de la porte du rempart, dans la rue Ducale, furent renversées en 1793, par les républicains français, et converties en monnaie de billon. Chaque statue pesait environ huit cents livres, et le métal en avait coûté dix-neuf florins du Rhin le quintal.

En 1529-1530, le sculpteur Pas-

quier Borreman, sans doute un fils de Jean, travailla, avec le peintre Jean Tons, à la décoration de l'église de l'hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles. Pasquier Borreman y construisit le tabernacle du Saint-Sacrement, pour lequel il reçut une rémunération de soixante florins du Rhin, et il établit le retable de l'autel de la chapelle Saint-Paul.

Edm. De Busscher.

Alex. Pinchart, *Archives des arts*, t. I, 1860. — *Messenger des sciences historiques*. Gand. — Schayes, *Mémoires sur l'architecture ogivale et Histoire de l'architecture en Belgique*. — Alex. Henne et Alphonse Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, 1845.

BORREMAN (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles (1) avant le milieu du XVII^e siècle, et mort dans la même ville le 22 septembre 1707. Il fit probablement ses études philosophiques et théologiques à l'Université de Louvain. Élevé au sacerdoce, il devint d'abord curé. Le 5 juillet 1670, il obtint la chapellenie de Saint-Georges, à l'église des SS. Michel et Gudule à Bruxelles, et fut promu, en l'année 1684, à un canonicat de la deuxième fondation dans la même église. Pendant qu'il occupait ces fonctions, jusqu'à sa mort, il ne cessa de se dévouer au ministère des âmes. Il a écrit plusieurs ouvrages polémiques et ascétiques, dont les suivants sont parvenus à notre connaissance : 1^o *Openbare Aenweysingh tot de waere Christenkerck, door een t' samen-spraeck tusschen een catholyck ende partye, nopende haer eygendommen waer door zy uyt alle christeloose vergaderingen is kenbaer, met een grondighe wederleggingh van de principaelste verschillen*. Brussel, Jacobus Vande Velde ; vol. in-16 de 63 pages. — 2^o *Eenigheydt des gheloofs oft wel grond-regel tegen de grondeloose onwetentheyten van veel in materie van Gheloof, voorghestelt door een samen-spraeck tusschen een catholyck ende party*. Brussel, 1693 ; vol. in-16 de 58 pages. — 3^o *Kort begryp van den Gront-regel ende vervolgh des Gheloofs, vervattende het Gheloof in eenen Godt : Wet van Moyses : Comste Messie : ende het Christene*

Gheloof. Brussel, Eug. Hend. Fricx, 1696 ; vol. in-24 de 162 pages. — 4^o *Antwoorde op de voorgewoopen Geloofs-Belydenis van Michaël Loeffius, voor desen bekent onder den naem van Pater Cyprianus van Brussel*. Brussel, Lambertus Marchant, 1698, vol. in-16 de 191 pages. — 5^o *Den Christenen Elias aenwysende den eenighen ende waeren Godt, de voorige waerheyten van de Wet Moyses, den Messiam, ende waere Christene Kerck*. Brussel, Lambertus Marchant, 1698 ; vol. in-16 de 392 pages. — 6^o *Kort Onderwys van de noodighste wetenschappen, ende oeffeninghen tot de saligheyten in het leven ende in het sterven* ; vol. in-12. Cet opuscule eut plusieurs éditions ; la quatrième parut à Bruxelles, en 1699.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. II, p. 374. — Goyers, *Supplément à la Bibliotheca de Foppens*, Mss. n^o 47607, de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

BOS (*Balthasar*), peintre, né à Anvers. XVII^e siècle. Voir VANDEN BOSCHE (*Balth.*).

BOS (*Corneille*), **BUS**, **BOSCH** et aussi **BOISSENS**, selon Chrétien Kramm, le minutieux biographe néerlandais. Dessinateur, graveur au burin et éditeur-marchand d'estampes, Corneille Bos est né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), vers 1510, et mourut à Rome, septuagénaire. Jeune encore, il partit pour l'Italie et s'établit dans la cité papale, où il se livra, en même temps, à la pratique de son art et à sa profession mercantile. Une estampe représentant des Femmes occupées à divers ouvrages de main, avec une inscription allemande, qui commence ainsi : *Allen die ein from bidert weib uber kompt...* (A tous ceux à qui il échoit une bonne et brave femme) a fait présumer à De Heinecken, dit le *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, que Corneille Bos est allemand et qu'il a changé en Italie son nom en Bus ; néanmoins l'opinion la plus généralement adoptée est qu'il est natif de Bois-le-Duc, et que, peut-être, la véritable orthographe de son nom est Bosch. Pour former sa manière, il semble s'être stylé sur Marc de Ravenne et Enée Vicus. Il y a visiblement imitation ; mais il est loin d'avoir atteint le

(1) Sweertius (*Necrologium*, p. 125) et Paquot (*Mémoires*, éd. in fol., p. 374) le disent originaire de Hal.

degré de perfection de la gravure de ses modèles. Son burin est, d'ailleurs, plus dur et l'effet est souvent manqué. Il a gravé d'après les peintres flamands et italiens, ainsi que d'après ses propres compositions dessinées. Ses reproductions de Raphaël Sanzio et de Jules Romain sont fort appréciées et regardées comme ses meilleures gravures. Charles Le Blanc compte dans son œuvre jusqu'à soixante-douze planches, en y comprenant quatre sujets de l'*Histoire de Saül*, 1546, seize pièces d'une suite de Trophées, armures et grotesques, quinze de la collection de Cariatides et Thermes, aux millésimes de 1550-1553. La première de ses productions est de 1530 : *Le Jugement dernier*, marqué de son chiffre composé des initiales C. B., qui tantôt sont accouplées par un trait horizontal ou bien posé en triangle supérieur, surmonté d'une étoile, et tantôt figurent son monogramme dans un encadrement en guise de tablette. Parmi les estampes gravées d'après les peintres des Pays-Bas, on cite : *Le Concert*, 1543; *Vulcain et les Cyclopes forgeant les foudres de Jupiter*, 1546, et le *Mauvais riche*, trois tableaux de Martin van Heemskerke; l'*Ensevelissement du Christ*, par Frans Floris (De Vriendt), planche marquée CORNELIUS BUS fecit A. D. 1554; la *Conversion de saint Paul*, par Michel van Coxie, sans signature ni monogramme au chiffre du graveur, tous morceaux de dimension in-folio. De ses reproductions italiennes on mentionne particulièrement : *Le Triomphe de Bacchus*, 1543, par Jules Romain, deux feuilles en travers, se réunissant; le *Combat des Centaures et des Lapites*, 1550, par Luc Penni, grand in-folio oblongo; *Lot et ses filles*, 1550; *Moïse brisant les tables de la Loi* (adoration du veau d'or), 1550, et *Moïse donnant aux Hébreux les nouvelles tables de la Loi*, 1551, par Raphaël Sanzio d'Urbain; les *Géants escaladant l'Olympe*, par Rosso di Rossi; *Vénus et Adonis*, par le Titien, en formats in-folio ordinaire.

Des biographes ont confondu le graveur Corneille Bos, Bus ou Bosch avec le peintre-graveur Jérôme Van den Bosch, alias Jérôme van Aken, né aussi à

Bois-le-Duc (S'herthogen-Bosch), pendant la seconde moitié du xve siècle, vers 1470 vraisemblablement, et qui y mourut en 1516.

Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*. — Brulliot, *Dict. des monogrammes, chiffres et marques des graveurs et des peintres*. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Chrétien Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsehe schilders, beeldhouwers, graveurs, etc.*

BOS (*Jacques, Jacobus*), ou **BOSIUS**, **BOSS**, **BOSSIUS**, graveur au burin, Belge d'origine, né vers 1520, au dire de Huber et Rost, qui, pas plus que les autres biographes, ne donnent l'indication de son lieu de naissance. L'artiste s'établit à Rome et y exécuta de nombreuses productions, éditées de 1550 à 1571. Il signalait ses planches soit de son nom, avec la désignation de sa nationalité : JACOBUS BOSSIUS BELGA incidit; soit de son nom seul : JACOBUS BOSSIUS fecit; soit des initiales *j. b. b. f.* ou enfin de son monogramme *BB. f.* (*Bossius Belga fecit*). Il grava le portrait, l'histoire et les antiquités. L'on présume, d'après son style et son travail, qu'il apprit son art ou imita la gravure d'un des élèves de Marc-Antoine Raimondi; il copia même des œuvres de ce maître, entre autres une *Femme debout et à moitié vêtue*. Les productions de Jacques Bos ont du mérite; mais on leur reproche de l'incorrection dans le dessin, de la sécheresse dans l'exécution. On cite de lui le portrait de *Michel-Ange Buonarrotti*, in-8°; les bustes du cardinal évêque d'Albani *Othon Trucsess*, dans un cadre historié, et de *Saint Thomas d'Aquin*, dans un tabernacle, in-4°; les quatre *Évangélistes*, d'après Blockland, in-4°, 1551; la *Statue de Pyrrhus (simulacrum Pyrrhi, Molossorum regis, Imperatorum sui temporis fortissimi et rei militaris peritissimi ducis)*, 1562, grand in-folio. — *Jésus crucifié entre les deux larrons*, puis l'*Échelle mystérieuse de Jacob* et le *Boiteux guéri par les apôtres saint Pierre et saint Jean*, deux compositions de Raphaël Sanzio d'Urbain, planches in-folio en travers. — Une *Vue de la ville de Rome*, une *Vue des Thermes de Dioclétien et de Maximin*, par Ligorio, ainsi que d'autres reproductions des rui-

nes et des vestiges de la Rome antique, pour les collections publiées, en format in-folio, par Ant. Lafreri et par Michel Tramazini : *Descriptio urbis Romæ et Effigies antiquæ Romæ ex vestigiis ædificiorum et ruinis*,... 1571.

Les gravures de Bossius Belga sont mentionnées par Fuessli, Heinecken, Huber et Rost, et en dernier lieu par Charles Le Blanc; mais ils sont loin de les rappeler toutes. Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art.* — Brulliot, *Dict. des monogrammes, chiffres, marques des peintres et des graveurs.* — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes.*

BOS (*Jérôme VAN*), peintre et graveur, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), mort en 1516. Voir AKEN (*Jérôme VAN*).

BOSCARD (*Jacques*), imprimeur, né à Louvain dans la première moitié du xv^e siècle, mort à Douai vers l'année 1580. Boscard exerçait sa profession à Louvain au moment de la fondation de l'Université de Douai, en 1563. Le magistrat de cette dernière ville, agissant sans doute d'après les conseils des professeurs de l'université naissante, formés à Louvain, fit des démarches auprès de Boscard pour l'engager à se déplacer. Il offrit même de lui faire une avance de trois cents florins d'or, dits *Carolus*, somme considérable pour cette époque, et de lui donner en bail, moyennant une très-faible redevance annuelle, une maison appartenant à la ville, et sise près des écoles de l'Université. Il lui promit en outre plusieurs privilèges et exemptions. Boscard ne put résister à des offres aussi favorables; il s'empressa de se rendre à Douai, emportant avec lui tout le matériel de son imprimerie, et y reçut le titre d'imprimeur de l'Université. On ne connaît pas d'autres détails sur la vie de cet imprimeur, si ce n'est qu'il jouissait de la protection particulière du cardinal de Granvelle.

Les ouvrages sortis des presses de Boscard ne sont pas très-nombreux; mais ils se distinguent par la correction du texte et la netteté de l'exécution. On en trouve l'énumération dans la *Bibliographie douaisienne* de Duthillœul (I, pp. 1-10, et II, pp. 1-2). Boscard avait pour

enseigner l'*Escu de Bourgogne*; sa vignette représentait un bûcheron abattant un chêne, avec la devise: ARDET, NON COMBUR. (*it*), et la légende: SUMMIS NEGATUM STARE DIU. E.-H.-J. Reusens.

Duthillœul, *Bibliographie douaisienne*. t. I, p. 401 et suiv.

BOSCH (*Daniel*), plus connu sous le nom de *Daniel de Saint-Pierre*, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles en 1646, mort dans cette ville le 8 décembre 1719. Son père, Pierre Bosch, qui appartenait à une des familles les plus honorables de Bois-le-Duc, était venu se fixer à Bruxelles, en 1629, quand cette ville fut tombée au pouvoir des protestants. Après avoir terminé son cours d'humanités à l'âge de dix-huit ans, le jeune Daniel entra à Bruxelles dans l'ordre des Carmes chaussés, ou, comme on les appelait aussi, de l'ancien institut. Il fit sa profession solennelle au couvent de Malines, le 10 mars 1665, et prit, à partir de ce moment, le nom de Daniel de Saint-Pierre. Comme il était doué d'un grand talent oratoire, ses supérieurs le destinèrent au ministère de la chaire et à la direction des consciences. Vers l'année 1693, le père Daniel devint missionnaire en Hollande; il fut attaché comme chapelain au service du duc de Pacheco, ambassadeur du royaume de Portugal à la cour de la Haye. Il y séjourna depuis environ vingt ans, lorsqu'une paralysie, dont il fut frappé, l'obligea à retourner à Bruxelles, où il mourut au couvent de son ordre, âgé de soixante-treize ans environ.

On a de lui les ouvrages suivants : 1^o *Paranymphus celestis sive salutatio angelicanovendialibus sermonibus exposita. Accessit mantissæ loco sermo ab eodem Gandavi Deo exorando habitus, dum Namurcum a Gallis obsideretur anno 1692*. Gandavi, apud hæredes Maximiliani Graet, 1694; vol. in-12 de 380 pages. — Ces sermons renferment des idées neuves sont écrits dans un assez bon style; on y remarque cependant certains défauts. Ainsi, par exemple, l'auteur manque de critique et se lance parfois dans des spéculations vaines et ridicules. — 2^o *Un Discours sur la mort salutaire de Notre-*

Seigneur Jésus-Christ, en flamand, publié à la Haye, sans nom d'auteur, en 1694; vol. in-12. Cité par Paquot.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. III, p. 53. — Goyers, *Supplementum Bibliothecæ Belgicæ*, J. Francisci Foppens. Mss. n° 17607 de la Bibliothèque royale.

BOSCH (Jérôme VAN) peintre et graveur, né à Bois-le-Duc (ancien Brabant), mort en 1516. Voir AKEN (*Jérôme VAN*).

BOSCHE (Jean), **BOSCIUS**, dit *Lonnæus*, du lieu de sa naissance, médecin, naturaliste, mathématicien, helléniste, professeur à l'Université d'Ingolstadt, né vers l'an 1525, à Looz, dans la principauté de Liège. Il prit à Louvain les grades de licencié en médecine et en lettres grecques et latines. Compétiteur de Corn. Valerius à la chaire de latin, devenue vacante, en 1557, par le décès de P. Nannius, il fut appelé l'année suivante à l'Université d'Ingolstadt où il professa la médecine, l'histoire naturelle, les mathématiques, ainsi que le témoignage son discours de réception et ses divers écrits. Bosche avait épousé la fille d'Albert Hungerus, docteur en théologie et son collègue d'université. Il est mort à Ingolstadt, dans un âge avancé.

Les travaux qu'il a laissés sont : 1° *Ocelli Lucani libellus de natura orbi, cum versione et commentariis*. Lovanii, Colineus, 1544, in-8°. Traduction annotée du livre attribué à Ocellus Lucanus, philosophe grec de l'école de Pythagore. Bosche soigna la réimpression du texte grec d'après l'édition faite à Paris en 1539. Il est vraisemblable qu'il tira parti d'un manuscrit conservé à Louvain, car ce travail est cité parmi les sources qu'a consultées Jérôme Commelin dans l'édition nouvelle d'Ocellus Lucanus donnée à Heidelberg, en 1596. Le marquis d'Argens, qui a rendu cet ouvrage en français (Utrecht, 1762), n'a point connu la traduction de Bosche. — 2° *Oratio de optimo medico ac medicinæ auctoribus*. Discours de réception prononcé en 1558 à l'Université d'Ingolstadt et inséré dans le *Tomus primus orationum Ingolstadiensium*, page 268-276. — 3° *De peste liber*. Ingolstadii, Weissenhorn, 1562, in-4°. L'épi-

démie de peste décrite par Bosche était accompagnée de céphalalgie, de fuliginosité de la langue, d'exanthèmes et de bubons aux aines. Un délire tranquille emportait ordinairement le malade. — 4° *Discours prononcé devant le duc de Bavière dans l'église de N.-D. d'Ingolstadt*. Discours latin qui doit avoir été imprimé. — 5° *De lapidibus qui nascuntur in corpore humano*. Ingolstadii, 1580, in-4°. — 6° *Concordia medicorum et philosophorum de humano conceptu, atque fœtus corporatura, incremento, animatione, mora in utero ac nativitate...* Ingolstadii, 1576, 1583 et 1588, in-4°. Ce livre fait peu d'honneur à Bosche : entre autres absurdités, on y soutient que les centaures, les satyres, etc., sont le fruit des relations que les femmes entretiennent avec le démon ; il renferme cependant çà et là quelques détails curieux pour l'histoire de la médecine au XVI^e siècle. Ul. Capitaine.

Rotmar, *Tomus primus Orationum Ingolst.*, 1571, p. 268 — Val. André, *Bibl. Belgica*, 1645, p. 464. — Batteux, traduction d'Ocellus, p. 41. — Broeckx, *Essai sur l'hist. de la médecine belge*, p. 12 et 37. — *Annuaire de l'Université de Louvain*, 1848, p. 178.

BOSCHMAN, chroniqueur, vivait au milieu du XV^e siècle. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique. Il écrivit une histoire de la Flandre, depuis Liederic jusqu'à l'année 1468. Le manuscrit de cet ouvrage faisait partie de la bibliothèque de M. Goethals-Vercreyssen, et appartient actuellement à M. Goethals-Danneel, à Courtrai. Nous n'avons pas trouvé le nom de Boschman, ni dans le *Belgium dominicanum* du Père De Jonghe, ni dans la liste des religieux de l'ordre de Saint-Dominique du couvent de Gand, au recueil : *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale*. Les seuls noms propres qui aient quelque trait à celui de Boschman, sont Ægidius de Busco, trentième prieur, décédé en 1455, et Liévin Vanden Bossche, cinquante-cinquième prieur, mort le 29 novembre 1577.

Ph. Blommaert.

BOSCO (Jean A), récollet, né à Anvers en 1613, et mort à Louvain le 22 mai 1684, entra en 1637 dans l'ordre de

Saint-François au couvent de cette dernière ville. Il y passa environ cinquante ans, et fut chargé, pendant presque tout ce temps, d'enseigner la théologie aux jeunes religieux de son ordre. On lui confia également, à plusieurs reprises, les charges de gardien du couvent de Louvain et de définiteur de la province. Il fut aussi envoyé comme député au chapitre général de l'ordre de Saint-François. Il mourut à Louvain, et fut enterré dans le chœur de l'église des Récollets, à côté de deux savants religieux : Amand de Ziericzee et Matthie de Brouwershaven.

Bosco était un théologien érudit, dont la science profonde fut plus d'une fois reconnue solennellement par les professeurs de l'Université. Fidèle aux traditions reçues dans l'ordre de Saint-François, il était partisan des doctrines scotistes. On a de lui les ouvrages suivants : 1^o *Theologiæ sacramentalis, scholasticæ et moralis, ad mentem Doctoris subtilis Joannis Duns Scoti D. Augustino conformem, partes sex*. Tom. I-IV, Lovanii, Hier. Nempæus, 1665-1672; tom. V, Lovanii, Mart. Hullegerarde, 1678; tom. VI, Antverpiæ, Hier. Verdussen, 1685; 6 vol. in-fol. C'est un traité complet sur les sacrements. — 2^o *Theologiæ spiritualis, scholasticæ et moralis, ad mentem Doctoris subtilis Joannis Duns Scoti D. Augustino conformem partes duæ*. Antverpiæ, Michaël Knobbaert, 1686; 2 vol. in-fol. Dans la première partie l'auteur traite de *intellectu et scientia Dei ejusque objecto*, et dans la deuxième de *Providentia divina, prædestinatione et reprobatione, item de fide divina, ejus veritate, obscuritate et credibilitate*.

E.-H.-J. Reusens.

Joannes a S. Antonio, *Bibliotheca universa Franciscana*, II, pp. 158 et suiv. — Paquot, *Fasti academici mss.*, manuscrit de la Bibliothèque royale, n^o 17568, p. 138.

BOSMANS (*Jacques-Thomas*), historien, né au village de Putte, lez-Malines, en 1702. Après avoir achevé son cours de philosophie, il entra au prieuré de Saint-Martin, à Louvain, où il prononça ses vœux monastiques, le 7 juillet 1721. Ayant reçu le grade de bachelier en théologie, il fut d'abord nommé recteur du couvent des chanoines de Marien-Dale, à

Diest. Rappelé dans son couvent, il y remplit successivement les charges de sous-prieur et de lecteur de théologie. En 1740, il devint recteur du couvent des chanoines d'Elzeghem et fut nommé prieur de Saint-Martin, le 20 avril 1744. C'était un religieux instruit et laborieux. Il classa avec le plus grand soin les archives de son monastère et rédigea, d'après des titres authentiques, l'histoire du prieuré de Saint-Martin, ainsi que celle du *Trône de Notre-Dame*, prieuré près d'Herenthals, qui avait été réuni à son couvent en 1587. Cet ouvrage in-folio, renfermant une foule de documents précieux faisait partie de la bibliothèque de feu Mgr Malou, évêque de Bruges. L'auteur de cette notice possède un autre travail, le plus important du prieur Bosmans : il consiste en trois énormes volumes in-folio renfermant les cartes en couleurs de toutes les propriétés qui appartenaient autrefois au prieuré de Saint-Martin et à celui du Trône de Notre-Dame; après chaque carte, l'on trouve un résumé des actes se rapportant à la propriété décrite : le premier volume renferme en outre une histoire des deux couvents, histoire que nous avons continuée, pour celui de saint Martin, jusqu'à l'époque de sa suppression, en 1797. Nous conservons également un manuscrit renfermant des sermons flamands de Bosmans ainsi que son portrait orné de ses armoiries, qui provient du prieuré de Saint-Martin. Bosmans fut emporté par une attaque d'apoplexie, le 26 mars 1764, et enterré dans l'église de son monastère.

Ed. van Even.

Archives du prieuré de Saint-Martin, à Louvain.

BOSQUET (*Jean*), poète, né à Mons dans la première moitié du xvi^e siècle, et mort dans la même ville avant 1600. Il fut écolâtre, c'est-à-dire maître d'école, dans sa ville natale; il enseignait le français aux garçons pauvres et composa à leur usage une grammaire dont nous parlerons plus loin. L'époque où il vivait était ce xvi^e siècle si agité, si terrible pour nous; vivement frappé de tous les maux qui affaigèrent le pays,

et cherchant le remède à tant de calamités, il crut, dans la simplicité et la candeur de son âme, que si le prince était éclairé sur ses devoirs, il opprimerait moins ses sujets ; il composa donc un traité de morale politique, dans lequel les devoirs des princes étaient exposés. Mais le duc d'Albe, qui n'entendait pas la plaisanterie sur ce chapitre, ordonna des poursuites contre le candide Bosquet, qui put heureusement fuir assez tôt et gagner le pays de Liège, où l'évêque le reçut avec bienveillance. Ce ne fut qu'après cinq ans d'exil qu'il put revenir dans sa ville natale et reprendre ses modestes et utiles travaux.

Bosquet est un littérateur remarquable pour son époque ; il s'occupa de traduire en vers français les passages d'auteurs grecs et latins qui lui paraissaient présenter des enseignements moraux pour ses élèves ; il eut en outre le grand mérite d'écrire en français à une époque où la langue latine était, surtout dans les Pays-Bas, seule en honneur parmi les hommes de lettres. La manière dont il tournait ses vers excita l'admiration, on peut même dire l'enthousiasme de ses contemporains. Libert Houthem, de Liège, le compare à Ronsard, et Humbert Bruslart, sous-prieur de l'abbaye de Maroilles, le proclame

Chef de la muse française,
Son premier prestre en la terre belgeoise.

Son début littéraire fut les *Fleurs morales et sentences préceptives. Servantes de rencontre à tous propos. Avec autres poèmes graves et fructueux : pris des plus excellens auteurs grecs et latins. Et réduits en ryme française, pour l'utilité de la jeunesse*, etc. Mons, chez Rutgher Velpius, 1581, in-8o, 152 ff. Philippe Brasseur cite une édition de ce livre publiée à Bruxelles, in-12, sans indication d'année, mais sans doute en 1576, date de l'approbation. Il en existe encore une autre, Mons, Charles Michel, 1587, aussi recherchée que la première. Cet ouvrage renferme des traductions en vers de sentences et préceptes tirés d'Isocrate, de trois cents maximes choisies dans les œuvres d'écrivains grecs et latins et quel-

ques sonnets, acrostiches et épigrammes.

Bosquet a encore écrit : *Elemens ou institutions de la langue françoise propres pour façonner la jeunesse à parfaitement et nayvement entendre, parler et escrire icelle langue*, etc., Mons, Charles Michel, 1586, petit in-8o, 172 pages.

Bosquet, qui fut l'ami et le condisciple de Philippe Bosquier, à qui il dédia un sonnet, avait adopté, pour signer ses poésies, les mots *Bonté acquise*, anagramme de son nom.

Il eut, en 1599, un fils qui s'appela comme son père, Jean Bosquet, et qui fut également littérateur et poète ; il composa un sonnet assez original sur les œuvres paternelles, un poème épique sur l'expédition de Bone par le duc Charles de Croy. Voici le titre exact de cette production : *Reduction de la ville de Bone, par messire Charles, duc de Croy et d'Aerschot, prince de Chimay, en l'an 1588, et autres siens faits mémorables*. Anvers, Martin Nutius, 1599, in-4o. Ce magnifique volume, de la plus grande rareté, vendu fort cher à la vente Leclercqz, à Mons, et acheté par la maison de Croy, est orné du portrait de l'auteur et de nombreuses gravures. Ce Jean Bosquet est encore auteur d'une *Description particulière de l'entrée de leurs altesses à Mons, par J. Bosquet, prévost des maréchaux*. Cette relation de l'entrée des archiducs Albert et Isabelle, le 25 février 1600, a été publiée, d'après le manuscrit autographe, par madame Clément-Hémery dans son *Histoire des fêtes civiles et religieuses, usages anciens et modernes de la Belgique méridionale*. Il existe de ce Jean Bosquet un portrait gravé par Antoine Wierix.

BOSQUET (Alexandre et Frédéric), nés à Mons, dans la seconde moitié du xvi^e siècle, sont les petits-fils de l'écolâtre-poète et les fils de Jean Bosquet dont on vient de parler. Tout ce que nous savons de ces deux derniers, c'est que le premier, mort à Mons en 1623, fut mathématicien et poète distingué, et composa, dit De Boussu, plusieurs comédies françaises et autres ouvrages, imprimés à Valenciennes en 1619 et 1621, mais non retrouvés jusqu'ici, et que Frédéric Bos-

quet est auteur de poésies fugitives, composées en grande partie d'épithalames.

J. Delecourt.

BOSQUIER (*Philippe*), ou **BOSKHIER**, prédicateur et écrivain ecclésiastique, né à Mons, le 26 octobre 1562, mort à Avesnes, le 25 mars 1636. Après avoir commencé ses études au collège de Houdain, il alla les achever à Paris, puis se rendit à Rome. Vers 1580, il prit l'habit de récollet au couvent de Luxembourg où il fit son noviciat. A Namur, il reçut les leçons du théologien Willet et se livra avec ardeur à la prédication.

En 1595, il séjourna au couvent d'Ath, et en 1601-1602, il fut nommé gardien du couvent de Luxembourg. Il se mit alors à parcourir le pays, prêchant contre les erreurs du temps, contre les ennemis de la domination espagnole et cherchant à soulever les masses contre les hugenots. On le vit prêcher le carême à Saint-Omer, en 1598, prenant pour sujet la tentation du Christ dans le désert (*In monomachiam incruentam regis regum Jesus-Christi et Luciferi in deserto...* Atrabati, Riverii, 1599). Il présenta en 1612 à Louis XIII, à Paris, ses discours sur la parabole de l'Enfant prodigue; il parcourut l'Artois, le Cambrais, la Champagne, le pays de Liège et le Hainaut. En 1615, dans son ouvrage *Vegetius Christianus* (Coloniæ Agrippinæ, Chrithius, 1615), il s'adressa à Jacques VI d'Angleterre pour l'exciter à une croisade contre les Turcs. Il habita quelque temps l'Italie et présenta à Paul V son livre *Orator terræ sanctæ et Hungariæ*. Duaci Catuacorum, typis Laurentii Kelmans, 1616. Familiarisé avec la langue italienne, il traduisit en latin quatre discours composés par Corneille Musso, cordelier et prédicateur italien, sur le *Magnificat*. Cette traduction parut en 1616, à Cologne, chez Chrithius, sous le titre: *Chrysostomi Italorum, id est R. P. F. Cornelii Mussi, etc., Conciones aliquot Romæ habitæ canticum magnificat*.

Bosquier fut le premier qui proposa d'élever une statue de bronze à Roland de Lassus; mais ce fut en vain qu'il s'adressa aux magistrats de Mons; son projet n'étant pas accueilli, il fit peindre

le portrait du grand musicien et écrivit au bas le distique suivant, dû à la plume de Brasseur :

*Ut Mons Orlandum Lysippi fingeret ære
Bosquier hanc tabulam pinxit Apellis ope.*

Vers la fin de sa vie, en 1633, il offrit sa bibliothèque au collège de Houdain, pour la faire servir à l'instruction de la jeunesse, et en demandant seulement une place convenable pour la déposer. Cette fois sa demande fut accueillie. Lorsque, en 1848, on démolit l'église des Récollets à Avesnes, où Bosquier fut enterré, on retrouva sa pierre sépulcrale sous un parquet.

Bosquier s'acquît de son temps une très-grande renommée par ses prédications, ses nombreux ouvrages, ses oraisons funèbres, mais sa gloire lui a fort peu survécu. Ce qui le caractérisait, c'était la fougue et la vigueur, jointes au mauvais goût de son époque. Ses discours passionnés étaient remplis de citations classiques, de comparaisons empruntées aussi bien à la fable qu'à l'histoire sainte ou profane, et semées avec une profusion qui devenait fatigante. Au milieu des développements d'un sujet pieux ou d'une pensée morale, on s'étonne de voir apparaître quelque dieu ou quelque déesse du paganisme, de rencontrer des expressions pleines de trivialité et des plaisanteries vulgaires.

Bosquier a publié beaucoup d'ouvrages, dont l'indication serait trop longue; on peut d'ailleurs la trouver complète dans la *Biographie montoise* de M. Mathieu. Toute l'œuvre de Bosquier fut réimprimée en trois volumes in-^{fo} sous le titre: *R. P. F. Philippi Bosquieri, Cæsarimontani minoritæ observant. prov. Flandriæ conventus Audomarensis opera omnia quæ hactenus prodierunt in duos tomos digesta ab auctore ipso; nova hæc editio, etc.* Coloniæ Agrippinæ, apud Joannem Chrithium, MDCXXI, 1,378 pp.; tomus secundus apud Henricum Chrithium, MDCXXI, 1,338 pp.; tomus tertius, id., MDCXXVIII, 1,024 pp.

Nous croyons cependant devoir signaler ici quelques-unes des principales productions de Bosquier, d'abord à cause de la rareté des premières éditions, ensuite

à cause de la vogue dont elles furent entourées à l'époque de leur apparition.

1^o Bosquier débuta par l'ouvrage suivant : *Tragédie nouvelle dictée le petit rasoir des ornements mondains : En laquelle toutes les misères de nostre temps sont attribuées tant aux hérésies qu'aux ornements superflus du corps*, etc. Mons, Charles Michel, 1589, in-8^o, 58 ff. non chiffrés. Cette tragédie, devenue une grande rareté, est une œuvre bizarre, où l'on rencontre de curieux détails sur les modes du temps et dans laquelle les personnages ou *entrepailleurs* sont : « Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit, la bénite Mère et Vierge Marie, l'ange ambassadeur de Dieu, sainte Élisabeth, Alexandre de Parme, le preud'homme, sa femme, le grand commandeur des hérétiques, le bragard pompeux, la dame pompeuse, le frère mineur prédicateur. » Le but de l'auteur est de soulever les vengeances populaires contre les Huguenots. — 2^o *L'académie des pécheurs bastie sur la parabole du prodigue évangélis*, etc., à Mons, Charles Michel, 1596, in-8^o, 402 ff. chiffrés au recto plus la table et les lim. — 3^o *Le fouet de l'Académie des pécheurs bastie sur la famine du prodigue évangélis*, etc. Arras, La Rivière, 1597, in-8^o. — 4^o *L'esclavage des pécheurs, ou l'Enfant prodigue devenu porcher*. Mons, Rivière, 1599, in-8^o. Bosquier aimait beaucoup, paraît-il, la parabole de l'Enfant prodigue. Il en fit le sujet de plusieurs discours dont les premiers furent publiés sous les titres que nous venons de donner ; ils furent réimprimés par Olivier Varennes, à Paris, et présentés par l'auteur à Louis XIII, le 12 mars 1612. Ils furent suivis, mais beaucoup plus tard, de *La pénitence du prodigue*, *La consolation des désespérés*, et le *Supplément de la parabole du prodigue*.

Nous connaissons deux portraits gravés de Bosquier ; le premier le représente à l'âge de trente-huit ans et se trouve dans son *Panegyricus seruo suo victo dictus*. Coloniae, 1616 ; le second, joint au troisième volume de ses œuvres complètes, a été gravé en 1619, quand l'auteur avait cinquante-sept ans.

J. Delecourt.

BOSQUIER (Simon), écrivain, né à Mons dans le XVII^e siècle, et décédé le 19 août 1635. Les renseignements sur la vie de ce personnage font défaut ; on sait seulement qu'il fut abbé de Maroilles et qu'il composa l'ouvrage suivant : *Virgilius Christianus, seu vita S. Humberti fundatoris celeberrimi monasterii Marycolensis in Hannonia*. Montibus, typis Johannis Havart, 1638, in-4^o de 40 pages.

Aug. Vander Meersch.

Mathieu, notes inédites. — Brasseur, *Sidera Hannoniae*. — Dinaux, *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 5^e série, t. IV, p. 220.

BOSSCHAERT (Corneille-François), magistrat et amman de Bruxelles, naquit dans cette ville, le 5 décembre 1658, de Corneille Bosschaert et de Marie Vanderpiet, et y mourut le 29 août 1728. Après avoir pratiqué quelque temps comme avocat, dans sa ville natale, il devint conseiller assesseur du drossard (sénéchal) de Brabant. Il s'acquitta si bien de ses fonctions d'assistent du grand juge criminel, qu'en 1719 le prince le nomma amman intérimaire et, le 22 août 1722, amman effectif de la ville de Bruxelles et de sa franchise. Suivant la coutume de cette ville, l'ammen, toujours d'origine nobiliaire, était un des grands officiers de la province, le représentant direct du prince devant la justice échevinale. L'exercice de ces fonctions lui fit sentir la nécessité de posséder un manuel pratique de jurisprudence ; il croyait le trouver dans l'ouvrage, très-répandu alors, que les juriconsultes Van Leeuwen et Verduyn avaient publié en Hollande et dont trois éditions belges avaient déjà constaté le mérite. Bosschaert en soigna la cinquième édition (la quatrième faite en Belgique), qu'il augmenta de quelques notes et de nouveaux édits et règlements, comportant en tout cinquante-huit pages ; en voici le titre : *Manier van procederen in civile en criminele zaken met aenteekeningen, de criminele proceduren en justitie van den 5 en 9 july 1570, bekrachtigt met regten en plaeten dienende voor alle balliuws, meyers en andere officieren van justitie ; zoo in de steden als platte landen ; door Simon Van Leeuwen en*

Hendrik Verduyn... 5^e druk vermeerderd met het eeuwige edit van 10 juillet 1628 (en 93 articles, sur la répression des crimes et délits)... *ook vermeerderd door C.-F. Bosschaert, raedt en assesneur van S. M. en amman provisionnel der stad Brussel, 1720, 1 vol. in-8^o.* C'est un bon recueil des dispositions usuelles sur la justice criminelle et un bon commentaire du célèbre Code criminel de 1570, qui resta en vigueur en Belgique jusqu'à la chute de l'ancien régime.

Il avait épousé Isabelle Vankessel, fille d'un bourgmestre d'Anvers. Son fils, Jacques-Corneille-François, devint également conseiller assesneur du drossard de Brabant. De la même famille est issu 1^o Maximilien Bosschaert, seigneur d'Upsal, dont le père pratiquait le droit à Louvain et qui mourut le 6 août 1751, à Bruxelles, comme conseiller au Conseil de Brabant; 2^o Pierre-Willebrord Bosschaert décédé le 19 janvier 1689, et qui fut avocat postulant près le Conseil de Brabant.

Britz.

Théâtre sacré du Brabant, 2 D, 286; Mss. 9937, p. 391. — Goethals, Dictionn. général., vol. I, v^o Bosschaert.

BOSSCHAERT (*G.-J.-J.*), peintre et administrateur, né à Bruxelles en 1757, mort en la même ville en 1815. Encore adolescent, il entra à l'atelier d'André Leys et y acquit assez d'habileté pour exécuter de bonnes copies d'après Rubens; mais son contact avec un maître aussi instruit lui valut d'autres avantages: il eut pour effet de développer son goût, de l'initier aux beautés des différentes écoles, de lui faire acquérir les connaissances multiples d'un judicieux collectionneur, connaissances qu'il mit au service de sa ville natale, et qui ont mérité à son nom une honorable notoriété.

Issu d'une famille aisée, qui le mit à même d'achever ses études, Bosschaert obtint le diplôme de licencié en droit et fut attaché, en qualité de secrétaire, au comte de Cobenzl, qui remplissait à Bruxelles les fonctions de ministre plénipotentiaire. Il parcourut la France, l'Angleterre, l'Allemagne, avec ce célèbre homme d'État et renonça, lors du décès de celui-ci, à s'occuper des

affaires publiques pour se livrer exclusivement au penchant qui l'entraînait vers l'étude des beaux-arts. Il visita, à cet effet, les principaux musées de l'Italie, devint fort expert et fit si bien reconnaître sa compétence en peinture qu'il fut chargé, dès 1782, par le surintendant des bâtiments en France, M. d'Angevillers, d'acquérir à Munich les tableaux destinés à enrichir la galerie de Versailles. Le gouvernement autrichien, qui dominait alors en Belgique, le chargea bientôt d'une mission plus délicate encore: celle d'examiner, de classer, de trier les tableaux enlevés aux couvents, dont la suppression venait d'être ordonnée par Joseph II. Les plus mauvais de ces tableaux devaient, d'après son appréciation, être vendus, les meilleurs entrer dans les collections de l'État.

Cette classification, consciencieusement exécutée, eut pour résultat d'enrichir le Musée de Vienne aux dépens de la Belgique. Une seconde et plus déplorable exportation de chefs-d'œuvre ne tarda pas à avoir lieu en 1792, lorsque les armées françaises, sous le commandement de Dumouriez, envahirent nos contrées. Malgré ces rapines, il restait encore à Bruxelles un nombre considérable de tableaux et leur entassement, dans les locaux de la Cour des Comptes et dans ceux de l'Orangerie était même tel qu'il devait suggérer l'idée de choisir ceux qui pouvaient convenablement figurer dans un musée.

Bosschaert eut l'initiative de ce projet et, grâce à une rare tenacité, il lui fut aussi réservé de le réaliser. Il nous apprend par une note conservée aux archives communales et reproduite par M. Édouard Fétis, dans l'excellente *Notice historique* placée en tête du Catalogue du Musée royal de Belgique, que l'administration s'occupait, dès l'an IV (1795), de faire rassembler les tableaux restants des maisons religieuses supprimées, « afin de procurer » aux amis des arts un faible dédommement des pertes que l'enlèvement des « objets les plus précieux avait fait subir » à la Belgique. « Un jury fut nommé pour seconder Bosschaert dans ce travail, qui aboutit à réunir une centaine de ta-

bleaux jugés dignes de former les premiers éléments d'une collection (1). Il s'en fallait cependant que l'existence de ce musée fût prochaine. Non-seulement il restait à vaincre les lenteurs habituelles de l'administration, mais il fallait découvrir un local convenable, et Bosschaert, après avoir entamé d'infructueuses négociations pour obtenir l'église des Jésuites ou celle des Minimes, après avoir reconnu les inconvénients inhérents à celle du Grand-Béguinage et à celle de la Chapelle, dut se contenter des bâtiments de l'ancienne Cour, ceux mêmes où depuis lors sont restées installées les collections de l'État.

Cet obstacle étant levé, le conservateur du futur musée, déjà désireux de l'agrandir, commença aussitôt des démarches qui durèrent plusieurs années. Il agissait tantôt auprès de l'autorité municipale et du préfet; tantôt auprès du délégué du département de la Dyle, envoyé à Paris; d'autrefois encore, il entamait, avec ardeur, des négociations officielles ou officieuses dans le but d'obtenir « une quarantaine de tableaux parmi ceux qui n'auraient pas été choisis pour le Musée du Louvre. » Les mois s'écoulaient cependant sans qu'il obtint autre chose que des réponses vagues ou des promesses évasives; mais les difficultés mêmes paraissaient exciter son zèle; il faisait mouvoir tous les ressorts, profitait des moindres circonstances et savait habilement mettre en relief la légitimité de ses réclamations. « S'il est juste, écrivait-il, que Paris, comme centre commun, réunisse les meilleures choses, il l'est également qu'après avoir fixé son choix, il accorde, en restitution ou en remplacement, aux départements réunis, la surabondance de ses richesses. Et quel département a plus de droits que le nôtre à la surabondance de ces richesses? N'est-ce point à nos artistes que le musée de la capitale doit son principal éclat? »

(1) Une ordonnance de l'administration municipale porte: « que le jury sera composé de neuf membres: les citoyens, Lens, aîné, peintre; François, peintre; Janssens, sculpteur; Forteyll, rentier; Debiefve, père, rentier; Le Roy, peintre; Marneffe, marchand de tableaux; Thys,

En retournant souvent à Paris, en y frappant à toutes les portes, il parvint graduellement à intéresser au succès de ses démarches des membres du clergé, de l'armée, de la faculté de médecine, notamment le célèbre Corvisart. Tant de persévérance fut couronnée de succès: le musée s'ouvrit à la fin de messidor an XI (1803), après six ans de négociations: les premières démarches dataient de l'année 1797. Le catalogue publié par Bosschaert comprenait deux cent cinquante numéros; mais l'arrangement des salles étant incomplet, la moitié des tableaux seulement fut visible. Les greniers en étaient encore pleins cependant; Bosschaert y fit un nouvel examen et le préfet consentit, sur son avis, non pas à en restituer, mais à en prêter aux églises, qui se trouvaient complètement dépouillées. Pour donner une idée de l'abondance de ces œuvres, il ne sera pas inutile d'ajouter que l'église Sainte-Gudule obtint cent vingt-cinq de ces tableaux, celle de la Chapelle cent cinquante-six, celle de Notre-Dame des Victoires cinquante-trois, et que beaucoup d'autres églises de Bruxelles obtinrent des lots moins considérables. Bosschaert se disait néanmoins qu'en pareille matière, la quantité ne saurait suppléer à la qualité, et comme il était surtout avide des productions des grands maîtres, il recommença, dès 1804, ses sollicitations à Paris, afin d'obtenir un certain nombre de toiles, forcément éliminées du Louvre pour faire place à celles que les conquêtes du nouvel empereur ne cessaient d'y amener. Pendant plusieurs années, il apporta le même zèle, la même tenacité, à ces négociations, et elles réussirent alors que, lassé d'une aussi longue poursuite, il désespérait du succès. Par lettre du 1er avril 1811, le préfet annonçait au maire de Bruxelles le don de trente et un tableaux provenant de la collection du Louvre. Bosschaert fut aussitôt chargé d'aller les prendre

« restaurateur de tableaux; Bosschaert, peintre. » *Catalogue historique et descriptif du Musée royal de Belgique*, C'est à ce catalogue, rédigé par M. Ed. Fétis, après de longues et consciencieuses recherches, que sont empruntés les faits biographiques contenus dans cette notice.

et les faire emballer à Paris. Cet accroissement, joint à quelques bonnes acquisitions, nécessita la formation d'un nouveau catalogue, comprenant deux cent vingt-quatre numéros pour les écoles modernes et quatre-vingt et un pour les tableaux dits *anciens*. Les précédents catalogues, publiés en 1802, 1806 et 1809, montrent, à chaque fois, l'addition de quelques tableaux, qui ne proviennent cependant jusqu'alors, ni de nouveaux dons, ni de nouveaux achats; mais simplement de nouvelles fouilles effectuées, avec plus de soin et plus de loisir, dans les magasins encombrés.

La chute de l'empire français modifia cette situation; des négociations diplomatiques furent entamées par le gouvernement des Pays-Bas, afin d'obtenir la restitution des œuvres d'art dont le pays avait été dépouillé en vertu de la conquête française. Ces négociations aboutirent. Bosschaert fut nommé président de la commission chargée de surveiller la stricte exécution de la convention qui venait d'être conclue; mais la mort vint le saisir au moment même où il acceptait, avec enthousiasme, cette nouvelle mission. Il n'eut donc pas la douceur, si bien méritée par lui, de voir installer dans le musée, qui lui doit son origine, quelques-uns des chefs-d'œuvre les plus accomplis de Rubens et de Jordaens.

Félix Stappaerts.

BOSSCHAERT (*Nicolas*), peintre de fleurs et de fruits, né à Anvers, selon Immerzeel, en 1696. Il fut élève de Nicolas Crépu, qu'il surpassa. Fort bien doué par la nature comme artiste, il paraît ne pas l'avoir été aussi bien sous d'autres rapports. Weyerman raconte sur Bosschaert des anecdotes apocryphes qu'il convient de ne pas relever; mais, de l'article qu'il consacre au peintre anversoïis, il ressort d'une manière assez évidente que Nicolas se laissa exploiter par toutes sortes de gens, qu'il vécut pauvre et mourut de même. Le biographe hollandais fait un grand éloge du talent de Bosschaert et sur ce terrain nous pouvons le suivre. Il l'appelle un grand peintre de fleurs,

au pinceau délicat; sa manière, dit-il, était belle; ses fleurs, dessinées avec certitude et vérité, sont peintes légèrement et agréablement; son ordonnance est très-grandiose; nous ajouterons qu'il avait un bon coloris et que ses compositions ont un aspect fort gracieux. Le nombre de ses œuvres est considérable, et cependant aucun grand musée d'Europe n'en possède. Il fut surtout employé par ses confrères pour peindre les fleurs et les fruits qui se rencontraient dans leurs compositions. On indique l'année 1746 comme étant celle de sa mort.

Ad. Siret.

BOSSCHAERT (*Thomas-Willebrord*), ou **BOSSAERT**, peintre d'histoire et de portrait, naquit à Berg-op-Zoom (ancien Brabant), en 1613. Il quitta fort jeune sa ville natale, et, poussé par le goût des arts, il se rendit à Anvers où il entra dans l'atelier de Gérard Zegers; c'est dès lors qu'on le trouve inscrit dans le livre de la corporation de Saint-Luc, comme élève, en 1629, et comme maître sept ans plus tard. Un an après, en 1637, il obtint à Anvers le droit de bourgeoisie. Un apprentissage de sept années, les leçons et l'influence de la grande école où il avait été formé, avaient développé ses qualités naturelles. Cependant, désireux de se perfectionner encore et de visiter les contrées étrangères, il se mit en route pour l'Italie où il séjourna quelque temps. Non-seulement il y continua ses études avec succès, mais encore il y reçut des commandes qui le firent connaître avantageusement. On suppose avec assez de raison que Bosschaert revint par l'Allemagne, car il fut également apprécié dans ce pays dont les souverains l'employèrent. C'est à Anvers, dont il était devenu citoyen, qu'il alla s'établir; nous devons relever à ce propos l'erreur d'Immerzeel qui, par inadvertance sans doute, a dit: « Revenu dans sa ville natale. » Or, nous pensons qu'il ne revit jamais celle-ci. En effet ce n'était pas là le séjour que pouvait choisir un artiste, tandis que la brillante cité d'Anvers était à cette époque un des grands foyers artistiques du monde. L'Angleterre et l'Espagne

firent, ainsi que l'Italie et l'Allemagne, des commandes à Thomas Bosschaert. Ce succès remarquable pour un artiste qui n'occupe certes pas le premier rang, est dû sans doute à la grâce que revêtent ses compositions ; quelque chose d'attrayant respire dans ses tableaux ; bien que la force et la vigueur en soient absentes, que le coloris soit froid, la composition faible, et que les têtes manquent d'animation, le moelleux du pinceau, l'harmonie qui embellit le tout, suppléent à d'autres qualités absentes. Ajoutons que les dernières toiles de Bosschaert sont de beaucoup supérieures à ses premières, qu'il exécuta des portraits d'une grande ressemblance et d'un mérite incontestable, des portraits dignes de la grande école et que, si la mort ne l'eût enlevé dans la force de l'âge, il est probable qu'il aurait atteint un degré de talent très-supérieur. Bosschaert est un de ces Flamands auxquels le séjour de l'Italie fit plus de mal que de bien ; du moment où, revenu à Anvers, il eut de nouveau sous les yeux les vigoureux coloristes et les énergiques compositeurs de l'école de Rubens, sa manière s'en ressentit. On a été jusqu'à l'approcher de Van Dyck ; cet éloge exagéré appartient aux critiques d'un siècle qui n'est pas précisément réputé pour ses grandes connaissances artistiques ; le fait est qu'il tâcha d'imiter ce grand maître, que son dessin est correct, ses airs de tête agréables, son ordonnance pleine de mesure et de jugement. Là se borne la ressemblance.

En 1649, Bosschaert fut élu doyen de la corporation de Saint-Luc. Parmi les souverains qui l'employèrent, on cite surtout Frédéric-Henri, prince d'Orange, et son fils, Guillaume. Descamps s'occupe assez longuement de notre maître ; la seule partie intéressante de son travail, est une espèce de liste des principales œuvres de Bosschaert qui se trouvaient dans le pays à cette époque. A Anvers, l'église des Carmes possédait une *Vierge avec l'Enfant et sainte Catherine* ; à Saint-Willebrord, près d'Anvers, un *Saint Willebrord honorant la sainte famille* s'y trouve encore ; il passait autrefois, dit Descamps, pour un Rubens ; c'est probablement un hom-

mage du peintre à l'église qui portait son nom patronal ; aux Annonciades, *Deux anges tenant le voile de la Véronique avec l'image du Christ* ; une admirable (c'est Descamps qui parle) copie de Van Dyck à la cathédrale, représentant *Saint François au pied de Jésus en croix* et dont l'original était à l'église des Capucins, à Termonde ; à Duffel, une *Assomption* ; à l'abbaye de Tongerloô, *Jésus et la Madeleine* et un *Enfant prodige* ; aux Capucins de Bruxelles, un *Martyr couronné*. « Enfin, dit le même auteur, on regrette un excellent ouvrage » de lui qui se voyait dans la salle de la » confrérie du Mail, à Anvers ; il y avait » représenté *Vénus qui arrête les fureurs de Mars*. Ce beau tableau fut brûlé le » lendemain d'un repas qui fut donné dans » cette salle à l'envoyé d'Angleterre. »

De nos jours, outre le tableau de l'église de Saint-Willebrord, lez-Anvers, la Belgique possède encore au Musée de Bruxelles, *les Anges annonçant à Abraham la future naissance d'Isaac*, tableau provenant de l'ancien Grand-Béguinage. A Salzthalen se trouve une *Bacchanale* ; au Musée de Vienne on voit *Diane à la chasse* ; les figures seules sont de Bosschaert, le reste est de Jean Fyt ; cette toile est datée de 1650 ; au même musée, *Élie au désert* ; à Berlin, le *Mariage mystique de sainte Catherine*.

Nous remarquerons que les catalogues de ces deux derniers musées nomment notre peintre, le premier : Thomas Willebort dit Bosschaert ; le second, rédigé par M. Waagen, Thomas Willeborts dit Bossaert. Ces variantes ou transformations de noms sont fatales à l'histoire de l'art. Les anciens auteurs avaient tous donné l'année 1656 pour celle de la mort de Bosschaert ; les dernières recherches faites dans les diverses archives de la Gilde de Saint-Luc, à Anvers, ont rectifié cette erreur. On y lit : « Thomas Willebrord » Bosschaert, reçu comme élève chez Gérard Zegers, 1629, devient maître » 1636, doyen, 1650-51, 18 octobre. » Mourut 23 janvier 1654. » Notre peintre fut enterré à l'église des Carmélites où on lui érigea un monument avec cette épitaphe :

D. O. M. HIC REQUIESCIT THOMAS WILLEBRORDUS BOSSCHAERT, PICTOR, SUÆ ARTIS DECUS ET DECANUS, QUEM BERGA GENUIT, ANTVERPIA ALUIT, UTRAQUE LUGET. OBIT 22 JANUARI 1654; ÆTAT. 40, etc.

M. Chrétien Kramm conclut de cette épitaphe que Bosschaert est né en 1614. Nous ferons remarquer que le peintre étant né dans le courant de 1613 et mort le 22 janvier 1654, il n'avait que quarante ans et était seulement dans sa quarante et unième année. L'épitaphe, au lieu d'infirmier la date de 1613, la corrobore, au contraire. L'écrivain et peintre hollandais contemporain, Samuel van Hoogstraaten, dans un livre sur la peinture, parle de notre Bosschaert en termes élogieux : « Le Brabant, dit-il, peut se glorifier du grand Rubens, de son noble disciple Antoine van Dyck, du fougueux Jordacens, du gracieux Willeboorts, etc. — On le voit, en Hollande aussi on avait débaptisé notre pauvre artiste.

Dans le *Gulden cabinet* de De Bie, se trouve le portrait de Bosschaert gravé par Conrad Woumans, peint par lui-même. C'est une œuvre des plus médiocres, sous laquelle se trouve une inscription fautive, ce qui prouve, une fois de plus, qu'il ne faut point s'en rapporter exclusivement aux inscriptions des gravures. Il existe un second portrait, petit in-folio, gravé de trois quarts, avec une main au manteau : THOMAS WILLEBOIRTS BOSSCHAERTS, Pictor; Martinus Vanden Ende excudit.

Ad. Siret.

BOSSCHAERTS (*Willibrord*), écrivain ecclésiastique, né à Berg-op-Zoom (ancien Brabant), en 1577, mort à Malines, le 25 juillet 1657. A l'âge de vingt ans, il entra dans l'ordre des Prémontrés, au noviciat de l'abbaye de Tongerlo, où il prononça ses vœux solennels en l'année 1600. Envoyé quelque temps après à l'Université de Louvain pour s'y perfectionner dans les sciences sacrées, il prit le grade de bachelier formel en théologie. Lorsqu'il eut achevé ses études il retourna à l'abbaye de Tongerlo, et y enseigna successivement la philosophie et la théologie. Ce fut, sans doute, en sa qualité de professeur que,

de 1619 à 1626, il fit presque chaque année des conférences sur des matières théologiques ou historiques. Ces conférences avaient lieu en présence des religieux desservant des cures, au moment où, en vertu des statuts de l'ordre, ils se trouvaient réunis en chapitre à l'abbaye. Elles ont toutes été publiées, et nous les mentionnons ci-dessous, dans la liste des écrits de Bosschaerts.

Passionné pour l'étude et retenu par une crainte exagérée de se nuire à lui-même en travaillant pour les autres, on ne put jamais le décider à accepter des fonctions où sa responsabilité se serait trouvée engagée. Après avoir pâli sur les livres pendant toute sa vie (*chartis impullescens*, disent ses biographes), il mourut au refuge que l'abbaye de Tongerlo possédait à Malines, à l'âge de quatre-vingts ans.

Voici la liste des écrits dus à sa plume : 1^o *Origo et progressio monastica*, 1619. — 2^o *Vita contemplativa et activa*. Lovanii, 1620; vol. in-4^o. — 3^o *Candidus habitus candidi Ordinis Præmonstratensis elucidatus*; 1621. — 4^o *Ordo Præmonstratensis clericalis seu canonicus assertus*. Lovanii; vol. in-4^o de 26 pages. — 5^o *Beatus Siardus Horti B. Mariae in Frisia sextus* (lisez *quintus*) *Abbas, sacer inquilinus Ecclesiae B. Mariae Tongerloensis laudatus... in solennitate P. N. S. Norberti, die 11 julii* 1623. Lovanii, typis Henrici Hastenii, 1623; vol. in-4^o de 27 pages. — 6^o *Natura veritatis exposita ad symbolum quod cenobium Tungerloense gerit VERITAS VINCIT.... anno 1624, Die XXI Augusti*. Lovanii, apud Bernardinum Masium, typog. jur.; vol. in-4^o de 32 pages non chiffrées. Ces six écrits sont des discours prononcés devant le chapitre des curés à l'abbaye de Tongerlo. Peut-être l'ouvrage mentionné sous le numéro suivant appartient-il à la même catégorie. — 7^o *Microcosmos sive humani corporis fabrica ex sacris DD. et physicis summatis exhibita*. Lovanii, Hastenius, 1625 ou 1626; vol. in-4^o. — 8^o *Het leven B. Siardi abt des Cloosters Marien Gaerde in Vrieslandt, der Orde van Premonstreyt. Desselfs verwoeringhen, ende de*

laetste tot het Clooster van onse L. Vrouwe te Tongerlo in Brabant. Met een aenvoeghsel van 't begin, oorsake, ende stichtinghe des Cloosters van onse L. Vrouwe te Tongerlo. T' Hantwerpen, by Hieronymus Verdussen, 1625; vol. in-12 de VIII-68-XIX pages. Le *Necrologium Tongerloense*, Foppens, dans sa *Bibl. belg.*, et Lienhart, dans le *Spiritus litterarius Norbertinus*, attribuent, avec raison, à Bosschaerts cet ouvrage, qui ne porte pas de nom d'auteur; — 9^o *Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi et doctoris præcipui, eægensis in Passionem Dominicam, ex variis ipsius operibus collecta*. Lovanii, apud Bernardinum Masium, typog. juratum, 1645; vol. in-4^o de LXVIII-212 pages. — 10^o *Enchiridion de actis sanctissimi Patris Augustini ex voluminibus ejus collectis, nude propositis, et epitometice chronologicè ordinatis. Cui subjungitur Appendix de translationibus ejusdem S. Præsulis*. Mechliniæ, typis Roberti Jaye, typographi jurati, 1647; vol. in-12 de VIII-134 pages. — 11^o *Διατριβὰι de primis Veteris Frisicæ apostolis, sive dissertationes, quibus eorum anni, actus, res, personæ, loca, tempora in eorundem actis occurrentia discutuntur, illustrantur, erroneaque ab aliena manu illapsi refelluntur. Utiles quoque ad nostrates historias intelligendas*. Mechliniæ, typis Roberti Jaye, 1650; vol. in-4^o de XXX-604-27 pages. C'est sans contredit l'ouvrage le plus important que Bosschaerts ait publié. Il renferme l'histoire de saint Willebrord et des autres apôtres de la Frise. L'auteur y fait preuve d'une vaste érudition et d'un esprit de critique très-judicieux. Dans une lettre adressée à l'abbé Wichmans, Erycius Puteanus en fait les plus grands éloges. — 12^o *Feria sexta sive ejus dignitas, ac opera sacra ejusce diei, collecta ex divinis utriusque testamenti litteris probatisque authoribus cum brevi explicatione eorundem*. Mechliniæ, apud Joannem Jaye, 1953; vol. in-12^o de XIV-371 pages. — L'auteur composa ce traité vers la fin de sa vie, à la demande d'Augustin Wichmans, abbé de Tongerlo, et le lui dédia.

Bosschaerts a laissé en manuscrit les ouvrages suivants : 1^o *Chronicon Monas-*

terii B. Mariæ de Tongerlo, Ordinis Præmonstratensis. Cette chronique manuscrite, conservée encore aujourd'hui à l'abbaye de Tongerlo, s'étend de l'année 1156 à l'année 1619. Elle a été presque intégralement reproduite par Sanderus dans la *Chorographia sacra Brobantia*. — 2^o *Onomasticum sacrum Christi Salvatoris Nostri, sive recensio nominum quæ in S. Scriptura Christo tribuuntur, cum eorum explicatione*. Cet ouvrage, qui fait partie de la riche bibliothèque de l'abbaye de Tongerlo, allait être mis sous presse, et porte l'approbation de Libert De Pæpe, abbé de Parc, et de Godefroid Wreys, censeur de livres de l'archevêché de Malines. Cette dernière est datée du 15 janvier 1654. Les causes qui ont empêché la publication de l'*Onomasticum* nous sont inconnues.

Les notes et les observations que Bosschaerts avait recueillies sur la vie de saint Swibert, attribuée à Marcellin, et dont il est fait mention dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens, et le *Spiritus litterarius Norbertinus* de Lienhart, n'ont jamais été publiées. Dans la préface des *Dissertationes sur les premiers apôtres de la Frise*, Bosschaerts nous apprend lui-même comment il a été amené à changer le plan qu'il avait conçu d'abord et à présenter ces notes sous la forme de dissertations dans ses *Diatribæ*. E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 1165. — Renseignements extraits du *Necrologium*, ou plutôt *Memoriale Tongerloense*, conservé à l'abbaye de Tongerlo.

BOSSEAU (Pierre), marquis de Châteaufort, homme de guerre, né à Nismes, près de Couvin, le 3 janvier 1668, mort à Zamora, en Espagne, le 26 juillet 1741. Pierre Bosseau, né dans une des classes les plus obscures de la société, s'enrôla à l'âge de dix-huit ans dans un régiment de cavalerie espagnole (1685). L'instruction qu'il avait reçue du curé de son village et surtout sa bonne conduite et son application le firent bientôt remarquer de ses chefs; la brillante valeur qu'il déploya aux combats de Walcourt (1689) et de Fleurus (1690), ainsi qu'au siège de Mons (1691), lui fit obtenir un brevet de lieutenant. La ba-

taille de Steinkerke (1692), le combat de Beaumont (1693), puis la bataille de Neerwinden furent pour lui autant d'occasions de se signaler et l'avancèrent au grade de capitaine en second. L'audace qu'il déploya devant Charleroi, en s'acquittant d'une mission périlleuse, lui valut une compagnie de dragons. Pendant les cinq campagnes qui suivirent, il se distingua souvent par des actions d'éclat. Il avait atteint le grade d'officier supérieur lorsque l'avènement du petit-fils de Louis XIV au trône d'Espagne fit éclater la guerre de la succession (1702). Bosseau se rangea sous les drapeaux de Philippe V. Dès la première campagne, qui se termina par la journée d'Eeckeren, il conquit le grade de lieutenant-colonel sur le champ de bataille. Un régiment de cavalerie devint le prix de ses services après les campagnes de 1704 et de 1705. A la journée de Ramillies (23 mai 1706), dont l'issue malheureuse pour les armes de Louis XIV devait décider du sort de la Belgique, Bosseau, qui commandait l'arrière-garde, sauva une grande partie de l'artillerie et des bagages. Il rendit de grands services à Audenarde et à Wynendale en 1708, à Malplaquet en 1709. Les revers que les armées de Louis XIV subissaient depuis plusieurs années amenèrent cet orgueilleux monarque à consentir au démembrement des États de son petit-fils. Pour obtenir la paix, il dut stipuler la renonciation de Philippe V à la possession des provinces belgiques. Le colonel Bosseau ne crut pas pouvoir, sans manquer à ses serments, accepter du service dans les armées de l'Autriche ; il quitta donc sa patrie et se rendit en Espagne où il fut accueilli avec empressement et placé immédiatement dans l'armée qui luttait contre les Anglais et les Hollandais. Il se distingua aux combats d'Almenara (27 juillet 1710), de Linijalva, puis à la sanglante bataille de Saragosse. A la fin de cette journée désastreuse, une partie de l'infanterie se retirait péniblement vers Tudela ; Bosseau protégea sa retraite jusqu'à ce que, atteint d'une balle, il fut renversé de son cheval.

Ses blessures ne l'empêchèrent pas de

prendre une part glorieuse aux campagnes de 1711 et de 1712 ; l'année suivante, il fut placé à la tête des dragons de l'armée du maréchal de Berwick ; il assista au siège de Barcelone, emporta le fort du Midi et le fort de la Mer et contribua puissamment, par son héroïsme, à la capitulation de cette place (12 septembre 1714). Ayant été élevé au grade de maréchal de camp, il prit une grande part au succès du chevalier d'Asfeld dans l'expédition de Majorque, en 1715, et, l'année suivante, dans celle de Sardaigne où il fut témoin de la bravoure que déploierent ses compatriotes des gardes wallones.

Après la facile conquête de la Sardaigne, le roi d'Espagne voulut s'emparer de la Sicile. Bosseau seconda efficacement le marquis de Ledé, chef de cette expédition ; il assista à la prise de Messine, à la bataille de Francaville, à la défense de Palerme. Ses services lui valurent alors le grade de lieutenant général et un commandement important dans le corps expéditionnaire qui se rendit en Afrique en 1720 pour réprimer l'insolence des Mores qui depuis vingt ans bloquaient les possessions espagnoles. Après l'heureuse issue de cette campagne, Bosseau reçut, avec les insignes de l'ordre de Calatrava, la patente de gouverneur de Jaca, ville considérable à laquelle Philippe V, mu par un sentiment de reconnaissance pour les services qu'il en avait obtenus lors de la guerre de la succession, venait d'accorder d'importants privilèges. Après avoir passé plus de dix ans dans ce poste, Bosseau reçut le titre de marquis de Châteaufort (29 octobre 1728) ; quelques années après, le roi fit encore un appel à son dévouement pour diriger une nouvelle expédition sur la côte d'Afrique. Il répondit dignement à la confiance de son souverain et l'Espagne lui dut la possession d'Oran (1732). A peine rentré de cette glorieuse expédition, il dut se rendre dans le royaume de Naples où les Espagnols luttèrent contre les Autrichiens ; il eut une grande part dans la victoire de Bitonto (1734). A la suite de ces nouveaux succès, Bosseau fut élevé à la dignité de capitaine général de la Vieille-

Castille, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Le marquis de Chateaufort fut un des généraux les plus distingués de son temps et il ne dut qu'à son mérite et à ses services le rang auquel il s'éleva ; il donna souvent des preuves d'un grand désintéressement, notamment pendant l'expédition de Sardaigne : les troupes manquaient de tout ; leurs subsistances n'étaient pas assurées ; on ne pouvait attendre aucune aide du gouvernement ; Bosseau n'hésita pas, il vendit sa vaisselle, ses bijoux, une partie de ses équipages pour subvenir aux besoins les plus pressants de ses soldats. Il ne rougissait pas de son humble origine, il se plaisait au contraire à la rappeler, soit pour abaisser l'orgueil des grands, soit pour donner de salutaires leçons aux jeunes officiers inconsidérés. On raconte qu'un grand d'Espagne, l'ayant blessé par sa morgue insultante : « Il fait bien, s'écria le marquis de Châteaufort, de s'applaudir ainsi de sa naissance ; car s'il avait été porcher comme moi, nul doute qu'il le serait encore. » Dans une autre circonstance, voulant réprimer la légèreté de jeunes officiers, qui avaient maltraité de pauvres cultivateurs sans défense, il les manda près de lui : « Le marquis de Châteaufort, leur dit-il, n'a pas oublié que Bosseau a pris naissance au sein de cette classe estimable et il ne souffrira pas qu'on l'opprime. »

Général Guillaume.

Baron de Stassart. — Gén. Guillaume, *Histoire des Gardes wallones.*

BOSSES (*Barth. DES*), philosophe, poète, écrivain ecclésiastique, né à Herve, au XVII^e siècle, mort au XVIII^e. Voir *DES BOSSES*.

BOSSUIT (*François*) ou **BOSSUYT**, sculpteur, né à Bruxelles en 1635, mort à Amsterdam, le 22 septembre 1692. Pour achever l'instruction artistique qu'il avait reçue dans son pays natal, il se rendit en Italie et s'y livra avec ardeur à l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité et des maîtres de l'école italienne. Le succès couronna pleinement ses consciencieux efforts, et, de retour dans sa patrie, sa réputation, qui déjà l'avait précédé, s'accrut de jour en jour. Il alla ensuite s'établir à Amsterdam, où il

s'adonna presque exclusivement à l'exécution de statuettes et de groupes travaillés en ivoire ou modelés en terre cuite, genre sculptural dans lequel il acquit la vogue et une véritable célébrité, aussi bien dans les Provinces-Unies qu'en Belgique et à l'étranger. Il fut plus connu sous le prénom de *François* que par son nom patronymique de *Bossuit*, et il est mentionné dans l'*Histoire de Bruxelles* (Henne et Wauters) parmi « les » Bruxellois qui se sont fait remarquer » par leurs écrits, leurs actions ou leurs » talents. » En 1727, le graveur Mathieu Pool publia un recueil de planches reproduisant, d'après les dessins de Barent Graat, la collection de sculpture de *François Bossuit*. En voici le titre : *Beeldsnyders Kunst-Kabinet, door den vermaarden beeldsnyder Francis van Bossuit in ivoor gesneden en geboetseert, in 't koper gebragt naar de teekeningen van Barent Graat door Matthys Pool*. Amsterdam, 1727, en format in-4^o ou petit in-folio, avec le portrait de *F. Bossuit*, peint par *B. Graat*, gravé par *M. Pool*, et cent trois planches. On publia ce recueil en anglais et en français ; l'édition française est intitulée : *Cabinet de l'art de sculpture par le fameux sculpteur Francis van Bossuit, exécuté en ivoire ou ébauché en terre, gravé d'après les dessins de Barent Graat, par Matthys Pool*. Amsterdam, 1727.

Ses productions sont très-estimées et recherchées par les amateurs. En 1817, dans la vente de la collection de dame *Hoggens*, à Amsterdam, deux statuettes en ivoire de l'artiste bruxellois furent vendues : le dieu *Mars*, au prix de cinq cent seize florins ; *Saint Sébastien*, à deux cent cinquante-cinq florins. En avril 1845, à Leiden, dans la mortuaire de *M. Van Noort*, s'adjugèrent deux groupes : *L'ensevelissement du Christ*, pour cinq cent quatre-vingt-deux florins, et le *Renvoi d'Agar*, cent seize florins de Hollande.

Edm. De Busscher.

Viron, Levensbeschryving van voornamen mannen en vrouwen in Belgic. — Alph. Wauters et Alex. Henne, *Histoire de la ville de Bruxelles.* — Immerzeel Junior et Chrét. Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, beeldhouwers, etc.*

BOSSUYT (*Jacques-Ignace VAN*), théologien, né le 1^{er} novembre 1669, à Elene, village situé aux environs d'Alost, mort à Enghien le 22 décembre 1727. Son père, qui portait le nom de Gaspar, était bailli d'Elene et grand nourricier des pauvres. Envoyé de bonne heure au collège des Pères Augustins à Enghien pour faire son cours d'humanités, le jeune Van Bossuyt s'y distingua constamment parmi ses condisciples. Après avoir achevé ses études, il entra, en 1690, dans l'ordre de Saint-Augustin, fit son noviciat sous la direction habile du Père Van Roy, et alla ensuite à Louvain étudier la théologie, où il soutint des thèses publiques sous la présidence de François Pauwens. Vers l'année 1696, ses supérieurs lui confièrent la direction du collège d'Enghien, fonctions qu'il remplit pendant environ six ans. En 1702, il retourna à Louvain, et y prit le grade de licencié en théologie. Il enseigna ensuite cette science, d'abord pendant trois ans aux jeunes religieux de son ordre à Louvain, plus tard pendant huit ans, aux Bénédictins, de l'abbaye d'Ename, près d'Audenarde. Entretemps il se présenta à Louvain pour être revêtu des insignes du doctorat. Il fut promu, le 26 février 1712, avec Vincent van Severen, religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Deux ans plus tard, il fut nommé régent ou professeur de la Faculté de théologie en remplacement du Père Ledrou, appelé à l'évêché de Porphyre, *in partibus infidelium*.

Grâce à un extérieur noble et imposant, à des manières douces et agréables, le Père Van Bossuyt s'était concilié l'affection et l'estime de tous. Aussi fut-il élu, à l'unanimité, provincial de l'ordre de Saint-Augustin en Belgique, une première fois le 12 mai 1715, et de nouveau le 7 mai 1724. Il fut aussi nommé visiteur et définiteur de sa province, et préfet de la mission hollandaise. Dans ces différentes fonctions, il s'attacha surtout à maintenir partout la discipline monastique, et à combattre les tendances jansénistes. Il fut aussi un des plus zélés et des plus ardents promoteurs de l'Université de Louvain; et il ne manqua pas

d'user, en faveur de cette institution, du crédit dont il jouissait à Rome auprès de quelques cardinaux, et ailleurs auprès de plusieurs personnages influents. Miné par une longue maladie, il mourut subitement à Enghien, dans la cinquante-neuvième année de son âge et fut enterré à l'église du monastère, à proximité du maître-autel.

Van Bossuyt nous a laissé un abrégé de théologie morale. Il en publia la première édition en 1709, lorsqu'il était professeur au couvent de son ordre, sous le titre de : *Theologia moralis contracta et dilucide, ad petitiones responsionibus adjunctis, ad instructionem singulorum proposita*; 2 vol. in-12 de 334 et 388 pages. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois avec de légères modifications et des additions peu considérables (entre autres à Gand, en 1734 et 1741, et à Louvain en 1766), servit pendant longtemps de manuel chez les Augustins de Louvain et dans quelques séminaires de la Belgique. La doctrine morale de l'*Abrégé* est empruntée le plus souvent aux Aphorismes pratiques de Steyaert, et dans les questions dogmatiques, qui, contrairement à ce que le titre annonce, y sont parfois traitées, l'auteur se montre un ardent adversaire des sectateurs de Jansenius et de Quesnel.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 202.

BOSTIUS (*Arnould*) **BOSCHUS** ou **ARNOLD DE VAERNEWYCK**, docteur en théologie, philosophe, historien, poète, né en Flandre, mort à Gand, le 4 avril 1499. C'est dans cette même ville qu'il fit sa profession religieuse, entra dans l'ordre des Carmes et acquit sa renommée littéraire. En effet, tous ceux qui se sont occupés de ce personnage nous le dépeignent comme un homme d'un grand savoir et d'une vaste érudition, étant en relations avec la plupart des savants de son époque; il avait notamment pour amis Trithème, le cardinal Hermolaus Barbarus, patriarche d'Aquilée et Robert Gaguin, général de l'ordre de la Sainte-Trinité. Il était même en si grande estime auprès de ces deux

derniers, qu'ils lui dédièrent quelques-uns de leurs écrits ; parmi les lettres de Gaguin on en trouve plusieurs qui lui sont adressées, entre autres la 61^e, 67^e, 69^e, 74^e, 82^e, etc. — On lui doit : 1^o *De Immaculata conceptione Virginis Deiparæ, contra Vincentium à Novo-Castro, dominicanum*. — 2^o *De Patronatu B. Virginis Mariæ, Liber unus, carmine et prosâ scriptus*. Cet ouvrage a été publié à Anvers, in-fol., dans le tome II du *Speculum carmelitanum*, p. 375 et suiv. ; il en existait différents manuscrits. — 3^o *Brevi-loquium Tripartitum de Institutione, Intitulatione, ac conformatione ordinis Dei-Paræ Virginis Mariæ de Monte Carmelo*. Antv., Jac. Meursius, 1662, in-4^o, dans le *Vinea Carmeli*, p. 51 et seqq., avec notes de Daniel à Virgine Maria. — 4^o *Speculum historiale seclatorum SS. Prophetarum Eliæ et Elisæi*. Quelques extraits en ont été publiés dans le tome I du *Speculum Carmelitanum*, imprimé à Anvers en 1680, in-folio, p. 274 et suiv. — 5^o *De illustribus viris ordinis Beatissimæ Dei Genitricis Virginis Mariæ de Monte Carmelo, Liber unus*. Il figure dans le même *Speculum, carmelitanum*, t. II, p. 886 et suiv. Foppens confond cette œuvre avec celle qui figure sous le n^o 3. — 6^o *De illustribus viris Carthusiensium, liber I*. Publié à Cologne en 1609, *Curâ Theodori Petrei Carthusiensis*. Cet opuscule a été publié à Cologne, chez Bernard Gualtherus, à la suite de l'ouvrage de Pierre Sutor intitulé *De Vita Carthusiana*, et forme un volume de XIV-58 pp. in-12. — 7^o *De quatuor novissimis*, lib. I. — 8^o *Epistolarum ad diversos*, lib. I. — 9^o *Carmina diversa*, lib. I. — 10^o Et plusieurs autres écrits. D'après la chronique du monastère de Spanheim, Bostius mourut, comme on l'a vu, à Gand, le 4 avril 1499 ; quelques auteurs prétendent cependant, mais à tort, qu'il finit sa carrière à Mayence en 1501, parvenu à une grande vieillesse. Il devait être, au contraire, dans toute la force de l'âge quand il cessa de vivre, puisque Trithème dit qu'en 1494 il était à l'âge viril, s'occupant de la composition de ses ouvrages.

Aug. Vander Meersch.

Sanderus, *De Scriptoribus Flandriæ*. — Val.

Andreas, *Bibliotheca Belgica*. — Foppens, *Bibliotheca latina*, t. I, p. 94. — Sweertius, *Athene Belgicæ*, p. 140. — Vossius, *De historicis latinis*, lib. III, cap. x, p. 641. — Cosmas de Villiers à S. Stephano, *Bibliotheca carmelitana*, t. I, p. 198.

BOTERDAEL (*Augustin VAN*), historien et poète, né à Bruxelles, mort le 24 mai 1777. Religieux de l'abbaye d'Averbode, de l'ordre des Prémontrés, il s'occupa avec beaucoup de zèle et de succès d'histoire et de poésie, et se fit connaître par les deux ouvrages suivants : 1^o *Brabantia præmonstratensis, origo et progressus abbatie Averbodiensis*. — 2^o *Encomium Legiæ*, etc.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

BOTERDAEL (*Jean-Baptiste VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, vers l'année 1662, mort à Leuze (Hainaut), le 22 juillet 1745, il étudia la philosophie et la théologie à l'Université de Louvain, y prit le grade de bachelier, vers 1690, devint ensuite vicaire à Engghien, et, en 1705, chanoine à Leuze, puis, quelque temps après, doyen de la collégiale. Après avoir rempli très-longtemps ces fonctions et sentant sa fin approcher, Van Boterdael se démit du décanat pour ne rester que simple chanoine. Il se distingua surtout par de vastes connaissances théologiques, et mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il a laissé quelques discours sacrés très-estimés, publiés sous le titre de : *Sermones novi in omnes vertentis anni dominicas* ; Venlonæ, Henricus Korsten, 1742 ; deux vol. in-8^o.

E.-H.-J. Reusens.

Supplementum Bibliothecæ Belgicæ, Ms. de la Bibliothèque royale, n^o 17607.

BOTERDAEL (*L. VAN*), grammairien flamand de la fin du XVIII^e siècle. Il résidait à Bruges où il était maître d'école. On a de lui une grammaire comparée des langues française et flamande. Cet ouvrage, fait sur le plan de la grammaire latine de Verepæus, alors en vogue dans les écoles, n'est pas sans mérite et porte pour titre : *Grammaire françoise et flamande*, par L. van Boterdael, maître de langues, à l'usage de son pensionnat. Bruges, 1797 ; in-8^o.

F.-A. Snellaert.

* **BOTTA-ADORNO** (*Antoine-Othon*, marquis **DE**), chevalier de l'ordre de Malte, général d'artillerie et colonel d'infanterie, ministre plénipotentiaire près le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens. D'après les uns, il était d'origine génoise; suivant d'autres, il était Milanais. Bien que la maison d'Adorno ait donné plusieurs doges à la République de Gênes, Alexandre de Botta-Adorno, père du futur ministre plénipotentiaire, résidait à Pavie, et ce fut très-vraisemblablement dans cette ville lombarde que naquit l'enfant qui devait être mêlé un jour à des événements mémorables du règne de l'impératrice Marie-Thérèse. Voilà ce que laisse deviner l'auteur du *Siècle de Louis XV*.

Après être parvenu aux premiers grades militaires dans les armées de l'Autriche, le marquis Antoine-Othon de Botta-Adorno avait été nommé ambassadeur impérial en Prusse, et il se trouvait à la Cour de Berlin lorsque, à la mort de l'empereur Charles VI, la Silésie fut envahie par Frédéric II. « Tandis que le roi de Prusse, dit un historien de la maison d'Autriche, amusait la cour de Vienne par des protestations d'amitié, il rassembla, dans les environs de Berlin, un corps de troupes très-considérable, et sut, jusqu'à ce que son armée fût en pleine marche vers les frontières (décembre 1740), déguiser ses intentions au marquis de Botta, qui avait été envoyé pour les sonder. » Marie-Thérèse rappela le marquis de Berlin et l'envoya, comme ambassadeur, à Pétersbourg. Il fut témoin, le 6 décembre 1741, de la révolution par laquelle Elisabeth Petrovna, fille de Pierre Ier, renversa la domination de la régente, Anne de Brunswick, dont le fils Iwan, héritier désigné de la couronne, fut jeté dans une prison. Deux ans après, le marquis de Botta est accusé par la tzarine d'avoir intrigué pour exciter un soulèvement en faveur du prince de Brunswick-Bevern, père de l'infortuné Iwan. Le marquis, qui était revenu à Berlin après la conclusion du traité de Breslau (11 juin 1742), se plaça en quelque sorte sous la protection de Frédéric II. Il est difficile d'éclaircir cet

épisode; bornons-nous, faute d'autres renseignements, à rapporter l'appréciation d'un contemporain, qui s'exprime en ces termes, dans une note manuscrite sur le marquis de Botta : « Dans ce temps-là on découvrit ou on crut découvrir en Russie une conjuration où il fut enveloppé. Cette affaire fit beaucoup d'éclat. Le marquis demanda et obtint son rapel à Vienne pour s'y justifier. Le roi de Prusse prit sa défense; les choses furent tirées au clair. Le ministre d'une puissance étrangère avait abusé de son crédit pour brouiller les deux cours. Un autre ministre étranger lui rompit en visière et l'obligea à quitter la Russie peu honorablement. Cette cour s'apaisa, et la bonne intelligence fut rétablie. »

Marie-Thérèse, intéressée à ménager la tzarine, avait d'abord marqué un vif mécontentement au marquis de Botta : on assure même que, lors de son retour en Autriche, elle l'avait fait conduire au château de Spielberg. Il rentra en faveur et fut envoyé en Italie pour y servir sous les ordres du prince de Lichtenstein, qui tenait tête à l'armée combinée de France et d'Espagne. Le 16 juin 1746, le marquis de Botta se trouve à la sanglante bataille dans laquelle le prince de Lichtenstein, après une lutte de neuf heures, défait, près de Plaisance, l'armée des Français et Espagnols alliés; le 10 août suivant, remplaçant le prince de Lichtenstein malade, Botta leur fait essuyer une nouvelle défaite au-dessus du Tidone; le 5 septembre, il prend possession de Gênes, au nom de l'impératrice-reine, à la tête d'un corps de quinze mille hommes. Mais bientôt il exaspère le peuple en usant avec trop de rigueur du droit de la victoire; il provoque ainsi le soulèvement si célèbre dans les annales de l'Italie sous le nom de *Révolution de Gênes* (9 décembre 1746). « Un prince Doria, à la tête du peuple, dit Voltaire, attaque le marquis de Botta dans le faubourg de Saint-Pierre-des-Arènes; le général et ses neuf régiments se retirèrent en désordre. Ils laissèrent quatre mille prisonniers et près de mille morts, tous leurs magasins, tous leurs équi-

« pages et allèrent au poste de la Boc-
 « chetta, poursuivis sans cesse par de
 « simples paysans, et forcés enfin d'aban-
 « donner ce poste et de fuir jusqu'à
 « Gavi. » Marie-Thérèse, loin de témoi-
 gner aucun ressentiment au marquis de
 Botta, l'éleva, après la conclusion du
 traité d'Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748),
 à l'un des postes les plus enviés de la mo-
 narchie autrichienne.

Le 2 avril 1749, deux mois après que
 les Impériaux eurent repris possession de
 Bruxelles, le général marquis de Botta-
 Adorno arriva dans cette ville en qualité
 de ministre de l'impératrice auprès et sous
 les ordres de Charles de Lorraine. Il suc-
 cédait au comte Kaunitz-Rittberg qui,
 avant la guerre de la succession d'Aut-
 triche, occupait cette haute position. Le
 21 avril, le marquis de Botta recevait le
 prince Charles, gouverneur général, à
 Tirlemont, et le surlendemain présidait
 à son entrée publique à Bruxelles. Lors-
 que le prince se trouvait dans les Pays-
 Bas autrichiens, le marquis de Botta lui
 abandonnait les rênes du gouvernement :
 la *Gazette de Bruxelles* l'appelait alors
 « ministre impérial, » c'est-à-dire, le pre-
 mier après le gouverneur général, le prin-
 cipal conseiller, le ministre dirigeant du
 prince Charles. Il assistait à tous les
 conseils; il prenait connaissance de toutes
 les affaires d'État; il travaillait presque
 chaque jour avec le gouverneur général,
 tâchant, selon des expressions contempo-
 raines, de procurer tout le soulagement
 possible à ces provinces, que la dernière
 guerre avait appauvries et éternées. L'acte
 le plus important du ministère du mar-
 quis de Botta fut l'octroi et le creusement
 du canal de Gand à Bruges. Déjà, au
 mois de mai 1749, il avait, avec le prince
 Charles, visité la Flandre et, au mois
 d'août suivant, il l'avait accompagné à
 Anvers dont la décadence était alors pro-
 fonde. Il se trouvait également, le 14
 avril 1750, à l'abbaye de Saint-Bernard,
 où le prince Charles eut une entrevue
 avec le stathouder des Provinces-Unies.
 Quelques jours après, le prince partait
 pour Vienne, et son absence devait se
 prolonger pendant quatre mois. Dé-
 ployant alors, en vertu de sa commission,

la qualité de *ministre plénipotentiaire*,
 c'est-à-dire, de représentant direct de
 l'impératrice, le marquis de Botta prit,
 jusqu'au retour du prince, le premier rang
 dans les cérémonies publiques en même
 temps qu'il se trouvait effectivement à
 la tête du gouvernement. L'année sui-
 vante, le prince étant retourné à Vienne,
 le marquis fit l'intérim pendant cinq
 mois. En 1753, il dut encore prendre
 les rênes du gouvernement. Du reste, il
 représentait avec beaucoup de magnifi-
 cence, donnant fréquemment de grands
 repas aux ministres indigènes et étran-
 gers, ainsi qu'aux autres personnes de la
 première distinction. Il s'occupait aussi,
 avec la plus grande assuidité, de tout ce
 qui concernait le militaire, passant les
 troupes en revue et assistant à leurs exer-
 cices. Il n'avait ni l'intelligence de son
 prédécesseur, le comte de Kaunitz, ni la
 puissante initiative qui distingua son
 successeur, le comte de Cobenzl; mais il
 travaillait consciencieusement à réparer
 les maux de la dernière guerre en rani-
 mant le commerce, et à rendre les Pays-
 Bas moins vulnérables, en veillant, comme
 nous l'avons dit, à l'instruction et à la
 bonne organisation des troupes. Bien
 accueilli dans la haute société, il souhai-
 tait cependant de quitter la cour du
 prince Charles pour se retirer en Italie.
 Ces vœux allaient être exaucés.

Le 13 mai 1753, jour anniversaire de
 sa naissance, l'impératrice-reine, avant
 de dîner en public avec l'empereur Fran-
 çois de Lorraine, fit déclarer, selon
 l'usage, les « promotions » qu'elle avait
 arrêtées. Elle conférait, entre autres,
 au comte de Kaunitz-Rittberg la charge
 de chancelier de cour et d'État; au mar-
 quis de Botta-Adorno, ministre plénipo-
 tentiaire aux Pays-Bas, celle de ministre
 plénipotentiaire de l'empereur en Italie;
 au comte de Cobenzl, « ci-devant minis-
 « tre plénipotentiaire de Leurs Majestés
 « aux *Cercles antérieurs* de l'empire, » celle
 de ministre plénipotentiaire aux Pays-
 Bas. Le 19 août, le comte de Cobenzl
 arriva à Bruxelles dans un des carrosses
 du marquis de Botta, que celui-ci avait
 envoyé à sa rencontre, et, le 16 septem-
 bre, il prit possession, avec les cérémonies

ordinares, de la charge de ministre plénipotentiaire au gouvernement général des Pays-Bas. Le même jour, le marquis de Botta, qui avait été plein de prévenances pour son successeur, se rendit au château d'Enghien, où le duc d'Arenberg le festoya; d'Enghien il alla à Belœil, où la réception du prince de Ligne fut également magnifique. Le 20, il alla faire un tour en Flandre, accompagné du comte de Lalaing, gouverneur de Bruges. Enfin, le 2 octobre, ayant pris congé du prince Charles de Lorraine, il partit de Bruxelles pour Paris, et, après quelque séjour dans cette capitale, continua son voyage. Arrivé à Vienne le 22 octobre, il y passa plusieurs mois avant de se rendre en Italie pour y prendre possession de sa nouvelle dignité.

Il mourut à Pavie en 1774. Th. Juste.

Histoire chronologique des gouverneurs généraux, des ministres plénipotentiaires, etc. Mss. de la Bibliothèque de Bourgogne, n° 16311 et 16312. — Coxé, *Histoire de la maison d'Autriche*, t. IV. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*, chap. XXI. — Neny, *Mémoires des Pays-Bas autrichiens*, chap. XVIII. — *Gazette de Bruxelles*, 1749 à 1735.

BOTTENS (Pierre), en religion *Fulgence*, astronome, théologien, né à Courtraï, le 31 août 1637, et décédé à Bruges, le 14 octobre 1717. Entré au couvent, à Dunkerque, il y prononça ses vœux le 15 décembre 1654. Élevé plusieurs fois aux dignités de son ordre, il sut se concilier l'affection générale de toutes les personnes avec lesquelles il eut des relations. Il aimait l'étude avec passion, surtout celle de la théologie, qu'il enseigna pendant presque toute sa vie. Les sciences, surtout les observations astronomiques, lui furent familières. Il n'a laissé qu'un seul ouvrage scientifique, savoir : *Magnum et universale astrolabium demonstrans longitudinem locorum terræ marique*; mais il a encore publié les ouvrages ascétiques suivants : 1° *Vita una et trina, quâ uni trinoque Domino perfectissimè servitur et vivitur*. Gand, 1684, in-12. — 2° *Æconomia sacra sapientiæ increate, sive Dei cum hominibus commercium mediante sacra scripturâ*. Bruges, 1687-1691, 3 vol. in-8°. — 3° *Seraphynsche oeffeninghen, seer profytigh voor alle godvruchtige personen*. Bruges, 1682,

in-8°. Cet ouvrage eut neuf éditions. — 4° *Algemeyne toelugt in den noodt, vanden H. Antonius van Padua*. Bruges, 1687, suivi de deux autres éditions, in-12. — 5° *Apologia FF. Minorum recollectorum provinciæ comitatus Flandriæ S. Josephi*, etc. Bruges, 1688, in-8°. — 6° *Psalterium Davidicum, juxta sensum litteralem et quantum assequi licuit mentem auctoris*, etc. Bruges, 2 vol. in-12. — 7° *Calendarium proprium FF. Minorum cum directorio perpetuo*. — 8° *Commentarius in omnes Epistolas B. Pauli apostoli*, etc. Bruges, 1703, in-4°. — 9° *Het goddelyck herte ofte de woonste Gods in het herte*, etc. Gand, 1716-1718, 3 vol. in-12. — 10° *Gheestelycken catechismus van den wegh der liefde Gods*, etc. Bruges, 1708 et 1729, in-8°. — 11° *Korte en veel inhoudende reghelen der volmaektheydt*, etc., dont la dixième édition parut à Bruges, en 1721, in-8°. — 12° *Judicium pacifici Salomonis, Christi Domini nostri, super controversiis, olim et nostris temporibus agitatis*, etc. Gand, 1713, in-12. En général ses écrits ne sont pas à l'abri des critiques.

F. Van de Putte.

BOUBEREEL (Cornelle), né à Ostende, entra chez les pères de l'Oratoire, en 1679 et fut, après avoir terminé son cours de théologie, envoyé à Kevelaer, en Gueldre, pour y enseigner cette science. Le jansénisme était à l'ordre du jour; le jeune professeur se laissa entraîner par l'esprit de parti; l'évêque de Ruremonde, François-Louis de Sangnessa, lui ayant proposé d'accepter la bulle *Unigenitus*, il ne voulut point y consentir et fut suspendu de toute fonction. Retiré à Rotterdam, il y desservit, vers 1739, la principale paroisse, ce qui fait supposer qu'il s'était soumis à l'autorité ecclésiastique. On ignore les dates de sa naissance et de son décès. Il a publié : 1° *Den Kristelyken Vader brekende het geestelyk brood voor de kinderen, ofte uytleeggingen van alle de evangelien die door geheel het jaar in de kerke aan de gelovige voorgelezen worden*, etc., Anvers, 1744, 4 vol. in-12. — 2° *Den Kristelyken Vader ofte uytleggingen van alle de epistelen*, etc., Anvers, H. W. Van Welberghen, 1744, 5 vol. in-12.

F. Van de Putte.

BOUCHAERT (*Josse*), évêque d'Ypres, né à Iseghem en 1583, mort en 1646. Voir **BOUCKAERT** (*Josse*).

BOUCHARD D'AVESNES, né vers 1170. Voir **AVESNES** (*Bouchar d'*).

BOUCHARD, BUCHARD ou BURCHARD de Hainaut, prévôt de Saint-Lambert de Liège, mourut (66^e) évêque de Metz, en 1296. Il était fils de Jean d'Avesnes et d'Alix, sœur de Guillaume, roi des Romains et comte de Hollande. Son nom figure pour la première fois dans l'histoire à propos de la guerre de la *Vache*, qui, sous un prétexte futile en apparence, ne fut rien moins qu'une des manifestations les plus sanglantes de la haine que les paysans, ainsi que les bourgeois des petites villes, nourrissaient contre les seigneurs féodaux, vers la fin du XIII^e siècle. Les barons eurent d'abord l'avantage. Les gens de Huy, se voyant incapables de tenir la campagne, résolurent de faire appel aux Liégeois. Mais le prince-évêque d'alors, Jean d'Enghien, était un théologien paisible et corpulent, ennemi de toute violence et aussi étranger que possible aux habitudes belliqueuses de l'époque; de plus, il manquait de l'énergie nécessaire pour mettre fin à des guerres civiles dont le spectacle le plongeait dans une profonde affliction. Il ne sut que répondre aux députés hutois, lorsqu'ils se présentèrent à son audience suivis d'une grande foule de peuple. On murmura tout haut, on lança des brocards au prélat, et le prévôt Bouchard lui-même se fit l'interprète du mécontentement général. Le langage qu'il osa tenir peint bien le siècle et l'homme :

« Nos n'avons besongne devesque qui ne soit prois et hardis et combattans, car ilh nat pays en ce monde si hays (*jaloué*) de ses voisins comme est li nostre. Vos esteis ung sangneur de grand renomée, mais vos sieries melheur abbeis ou moyne que evcsque de Liège. Mains li pape qui savoit la nature de chi pays fit trop mal de vos a mettre chi. » (Jean d'Outremeuse, *ap. Polain, Hist. de l'ancien pays de Liège*, t. II, p. 13.) Les Liégeois se passèrent du consentement de leur prince; Bouchard fut nommé *mambour*, titre qui ne se décernait que pen-

dant la vacance du siège ou en l'absence de l'évêque. Il convoqua les *mayeurs* et les *baillis* (lieutenants du prince dans les différentes parties du territoire), leur enjoignit de rassembler au plus vite les vassaux de l'Église et fit en même temps crier l'*Ost* au perron par les échevins. (*Ib.*, p. 14.)

Le malheureux Jean d'Enghien laissa la guerre se terminer comme il l'avait laissé commencer : il ne s'en mêla pas le moins du monde. Il était aussi confiant que faible de caractère et ami du repos. Henri de Gueldre, le prélat déposé qu'il remplaçait sur le siège épiscopal, lui ayant demandé une entrevue, Jean accéda à ce désir, se rendit presque sans suite à l'endroit convenu et fut victime d'un indigne guet-apens (24 août 1281). Sa mort éveilla l'ambition du prévôt de Saint-Lambert, qui avait des raisons de se croire populaire à Liège. Bouchard obtint la moitié des voix du chapitre; mais son compétiteur Guillaume, fils du comte d'Auvergne, fut exactement aussi favorisé que lui. Ils allèrent l'un et l'autre plaider leur cause devant la Rote, et se montrèrent l'un et l'autre si retors et si tenaces, que l'affaire resta en suspens pendant toute une année. Enfin le comte de Flandre, Gui de Dampierre, ayant mis en avant un nouveau candidat, Jean, son propre fils, le pape Martin IV trancha la question en faveur de ce dernier, qui fit son entrée à Liège le 31 octobre 1282. Le siège de Metz, laissé vacant par Jean de Flandre, fut donné à Bouchard en échange de son désistement. Selon plusieurs chroniqueurs, Guillaume d'Auvergne obtint plus tard celui de Besançon; mais on peut croire qu'il ne se rendit pas à son poste; du moins on chercherait vainement son nom dans le catalogue des archevêques de cette ville.

Bouchard a occupé jusqu'ici une place dans l'histoire de l'art, pour avoir donné, conjointement avec un autre chanoine de Saint-Lambert, nommé Guillaume (Guillaume d'Auvergne), les dessins du magnifique portail de l'ancienne cathédrale de Liège (du côté de la place Verte). M. Vanden Steen, dans son *Essai*

sur cette célèbre église, rapporte que ledit portail était de style ogival primaire, le qualifie de chef-d'œuvre et en ébauche (pp. 12 et 13) une description qu'on désirerait voir plus détaillée. Un biographe attribue, en outre, à Bouchard la reconstruction du pont de Maastricht (1288, selon Jean d'Outremeuse); mais cette assertion n'est fondée sur aucune preuve positive.

Une découverte toute récente est même venue enlever à notre prévôt sa réputation d'architecte, sinon de protecteur des arts. M. Ad. Borgnet a signalé à l'Académie royale de Belgique, le 7 février 1867, un curieux passage de Jean d'Outremeuse, relatif à la construction du portail de Saint-Lambert : « A cel temps
 « meismes ovoit-ons fort entour le beal
 « portal qui siet vers le palais, si en païat
 « li prestov Buchar II clivres de gros; et
 « li archedyac de Condros, qui estoit nom-
 « meis Guilheume et fut fisal conte d'A-
 « vergne, en païat cent livres de gros. Vos
 « deveis savoir et entendre que li pre-
 « voste et archediach devoient lesdites
 « summes d'argent, por faire les beals
 « portals vers le palais et vers l'escole;
 « chel fist Engorans le Behenynons (Bohé-
 « mien?), très-suffisans ovriers, et voloit-
 « ons dire qu'ilh n'ovoit le pareilh en
 « monde; et cheli vers le capelle Nostre-
 « Dame en le cloistre al porte de Mos-
 « tier, fist Johans de Collongne, et li grans
 « déseurdit, vers le palais, fist Pire li
 « Allemans. »

Alphonse Le Roy.

Hocsem, ch. xiv. — Mélatr, *Hist. de Huy* (1649), p. 161. — Loyens, *Recueil héraldique*. — Bouille, t. I, p. 503. — *Annales de Metz*. — *Gallia christiana*, t. III. — Polain, *Hist. de l'ancien pays de Liège*, t. II. — Van den Steen, *Essai sur l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert à Liège* (Liège, Dessain, 1846, in-8°). — *Moniteur belge* du 14 février 1867. — Jean d'Outremeuse, *Ly Myreur des histours*, t. V, pp. 419 et 420.

N. B. L'auteur du poème héroï-comique intitulé : *La Cinéide ou la Vache reconquise*, Bruxelles, 1834, in-12 (l'abbé Duvivier, curé de Saint-Jean-l'Évangéliste, à Liège) a mis en scène, dans son sixième chant, le prévôt Bouchard de Hainaut.

BOUCHAUT (Alain), écrivain ecclésiastique, né à Bruges vers 1620, mort en 1676. Voir BOUCHAUT (Jacques).

BOUCHAUT (Jacques) dit Alain, dominicain, né à Bruges vers l'année 1620, mort dans la même ville le 5 décembre

1676. Entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il prit l'habit au noviciat de Bruxelles, le 25 décembre 1637, et fit profession à Bruges, le 26 décembre de l'année suivante. A cette occasion il changea le nom de Jacques, qu'il avait reçu au baptême, en celui d'Alain. C'est sous ce prénom qu'il est le plus connu et qu'il a publié tous ses ouvrages. Sa vie presque tout entière fut consacrée au saint ministère. Il fut nommé prieur (en 1669) et à deux reprises sous-prieur de la maison des Dominicains de sa ville natale. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Den leydsman der ziele*. Brugge, Lucas Vanden Kerchove, 1660; vol. in-16. Cet opuscule fut réimprimé par le même éditeur, en 1664 et 1670. — 2° *Lux SS. Rosarii in omnes totius anni Dominicas, ac præcipua Reginae SS. Rosarii festa*. Brugis, vidua Joannis Clowet, 1667; vol. in-4°. — 3° *Lux SS. Rosarii proponens varia in ejus propagationem, ac pluribus conceptibus ex variis Auctoribus desumptis ornata... Item tractatulus de Archiconfraternitate SS. Nominis Dei*. Lovanii, typis Hieronymi Nempæi, 1669; vol. in-4° de 1-412-71 pages, orné d'un frontispice gravé. — 4° Bouchaut publia également, en flamand, le *Miroir des filles dévotes pour leur enseigner la manière de se perfectionner dans leur état*. Bruges, veuve Clowet, 1669; vol. in-12.

E.-II.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., t. I, p. 608.

BOUCHAUTE (Liévin VAN), poète, chanoine régulier de l'abbaye de Tronchiennes, plus tard curé à Baerle, naquit à Gand le 6 avril 1668 et décéda le 14 novembre 1739. Il cultiva avec succès la poésie flamande, recueillit ses œuvres vers la fin de sa vie et les publia en un volume, sous le titre de tableau de la Pénitence : *Tafereel der penitentie, historiewijs opgehaelt, in het welke getoont worden verscheydene sondaren, hun verschillig leven en eynde, naer den zin van het geschreven woord Gods, in gedichten en zedestoffen gebracht door L. Fr. Bouchautius Gandavensis*. Gendt, by P. de Goesin, 1734. In-8°, p. 518.

Dans cet ouvrage sont reproduites les

principales matières de l'Ancien Testament : la création, la mort d'Abel, le déluge et l'anathème de Noé sur Chanaan, puis la fondation de la tour de Babel et la dispersion des peuples. Le septième tableau donne l'histoire d'Abraham et le douzième celle de Joseph, que l'auteur traite *con amore*, sous la forme dramatique et en quatorze actes.

Ph. Blommaert.

BOUCHÉ ou **BOUCHE** (*Martin*), graveur au burin, né à Anvers vers 1640, pratiqua son art dans son pays natal, puis en France et en Angleterre ; il a été employé par des libraires-éditeurs de Bruxelles et de Lyon. En Belgique, il exécuta des planches pour les *Métamorphoses d'Ovide*, traduites en langue française par Duryer et publiées, en format in-folio, par J.-F. Foppens (Bruxelles, 1677), avec un beau frontispice : *Apollon et Minerve couronnant le poëte*. Chaque métamorphose a sa représentation, gravée par Martin Bouché, Pierre-Paul Bouché, Frédéric Bouttats ou Pierre Clouet, d'après Henri Abbé, Abraham van Diepenbeek et autres dessinateurs ou peintres des Pays-Bas. En France, il travailla aux planches de l'ouvrage intitulé : *Jacobi Sponii miscellanea eruditata antiquitatis, in quibus marmora, statuae, gemma, numismata, huc usque inedita, referuntur ac illustrantur*. Lyon, 1685. Il produisit quelques sujets historiques, estimés, et grava des portraits de moyenne dimension. Nous citerons ceux de *Jean de Bosco* (*Vera effigies admodum Reverendi Patris*); *Jean-François Herberbert*, d'après J. van Opstal; *Don Juan Domenico de Zuniga*, d'après Gonzalès Coques; *Thomas Marcot* et *Adrien Vander Cabel*, ainsi que des portraits de religieux mis à mort en Angleterre au XVII^e siècle et figurés avec la corde au cou et un couteau planté dans la poitrine : *J.-B. Bullaken*, 1642; *Paul Heath*, 1643; *François Bel*, 1643; *Martin Woodeveke*, 1646, frères Mineurs ou Récollets de la province anglaise, à Londres, et *John Fenwick*, jésuite, martyrisé à Tiburne en 1679.

Martin Bouché signait parfois de ses initiales M. B. Sa taille de burin a de la fermeté et de la netteté. Ses portraits sont animés.

Edm. De Busscher.

Huber et Rost. *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, t. V. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Fr. Brulliot, *Dict. des monogrammes, chiffres et marques des peintres et des graveurs*. — Piron, *Levensbeschryving der voorname mannen en vrouwen van België*.

BOUCHÉ ou **BOUCHE** (*Pierre-Paul*), graveur au burin, cité par Heineken, Nagler, Le Blanc, Huber et Rost, vécut à Anvers durant la seconde moitié du XVII^e siècle et y travailla pour des éditeurs. Outre sa coopération à l'édition Foppens des *Métamorphoses d'Ovide*, traduites en français par Pierre Duryer (Bruxelles, 1677), il grava le frontispice d'une Vie de Jésus-Christ (*Het leven Ons Heeren Jesu-Christi*); un portrait du cardinal diacre *Jérôme Casanate*, qu'il dédia à ce prince de l'Église romaine (*Eminentissimo S. R. E. principi Hieronymo Casanate diacono cardinali*), in-8°; une *Suite d'ornements*, publiée à Londres, en 1693. Il signait, au dire de Charles le Blanc : **PETER-PAUL BOUCHÉ**.

Indépendamment de Martin et de Pierre-Paul, l'auteur du *Manuel de l'amateur d'estampes* mentionne encore François Bouché, qui grava, à Anvers, vers le milieu du même siècle. On a de lui un portrait de *Ferdinand de Contreras* (*Retrato del Ven. Padre...*), chapelain de l'église patriarcale de Séville, in-8°. C'est tout ce que l'on relate de cet artiste.

Edm. De Busscher.

Mêmes sources que pour *Martin Bouché*.

BOUCHEL (*Isidore-Alexandre*), médecin et numismate, né à Audenarde le 25 février 1800, mort à Landeghem le 27 novembre 1842. Il fit, successivement, ses études préparatoires et ses humanités aux collèges de Renaix, d'Audenarde et de Sainte-Barbe à Gand. Ayant achevé ses études de médecine, à l'Université de cette dernière ville, où, à la suite d'un concours général, il avait été nommé élève interne à l'hôpital de la Byloke, il s'établit à Landeghem en 1822. Aussi savant que modeste, Bouchel y fut bientôt compté au nombre de ces médecins distingués qui ont contribué à fonder la réputation si bien méritée de l'Université de Gand. Malgré les soins que réclamait sa nombreuse clientèle et les travaux de science médicale qu'il continuait comme s'il se fût trouvé encore sur les

banes de l'école, Bouchel consacrait ses rares loisirs à l'étude de l'histoire et surtout à celle de la numismatique. Il s'était formé une précieuse bibliothèque, que sa famille conserve avec soin, ainsi qu'un important et riche médaillier. A différentes reprises, des offres lui furent faites pour entrer dans l'enseignement; mais il préféra suivre la carrière du praticien. Associé à plusieurs sociétés médicales, il prit part à leurs travaux et publia, entre autres, une dissertation sur : *La fièvre intermittente pernicieuse avec symptômes pleurétiques*. (Annales et Bulletin de la Société de médecine de Gand, année 1839, pp. 46 et ss.) Henry Raepsaet.

BOUCHER (André), écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom d'André *Carnificis*, vivait au xv^e siècle. Né en Flandre, ou, selon d'autres, en Artois, il prit l'habit religieux chez les Dominicains de Douai. Il s'y distingua par ses talents et sa vertu; aussi fut-il adjoint comme *socius* au père Martial Auribelli, général de l'ordre, lorsqu'en 1457 celui-ci vint faire la visite des couvents des Pays-Bas pour les ramener à l'observance de la règle primitive. Boucher fut le premier prieur de la maison de Douai après l'introduction de la réforme, et l'établissement de la province de Hollande. Il paraît même assez probable que, pendant les années 1462 et 1463, il remplit, en même temps, les fonctions de vicaire ou supérieur de cette province. En 1470, le père Uytenhove, vicaire de la province de Hollande, l'envoya avec le père Payen Dolon auprès de Charles le Téméraire pour aplanir quelques difficultés qui s'étaient élevées relativement à la réforme, et pour présenter au prince un mémoire sur cet objet. Le père Boucher travailla aussi, en 1483, avec le père Michel François, à un autre mémoire, dont le but était de prouver que la réunion, projetée par quelques-uns, de la province de Hollande à celle de Saxe, tendait directement à la ruine de la réforme, et ne pouvait produire que de mauvais résultats. Les biographes citent encore l'ouvrage suivant dû à la plume du père Boucher : *Rationes contra transsubstantiationem corporis S. Joannis Evangelistæ in*

corpus Christi, quam Bonetus et Maronius factam volebant per verba Christi in cruce pendentis : Mulier, ecce filius tuus. Cet opuscule, dirigé contre une opinion singulière soutenue par quelques théologiens du xv^e siècle, était conservé autrefois dans la bibliothèque du chapitre métropolitain de Cambrai.— On ignore la date de la mort du père Boucher.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 323. — Quetif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, I, p. 863.

BOUCHEROEL (Égide), prédicateur, écrivain ecclésiastique, né à Liège, mort à Romerswael en 1466. Il fit ses humanités à Cologne, puis revint dans sa ville natale suivre les cours de droit. Un canonicat à l'église Saint-Denis lui ayant été ensuite accordé, il résolut de fréquenter les leçons à l'Université de Paris; mais les guerres qui affligeaient le Brabant et la France ne lui permirent pas de mettre ce projet à exécution. Il choisit alors l'Université d'Oxford, y termina ses études de droit avec le plus grand succès et, quoique bien jeune encore, fut admis à donner des leçons. De là il retourna à Liège où il fut chargé par le magistrat d'occuper la chaire des Décrétales. Des scrupules religieux devaient l'empêcher de la conserver longtemps : pendant son séjour en Angleterre, il s'était laissé séduire par les doctrines de Jean Wicleff, qui y étaient alors populaires; il éprouva ensuite de vifs remords de ses erreurs, se dégoûta du professorat et résolut même de quitter le monde. Ce fut la maison de Bethléem qu'il choisit pour lieu de sa retraite; il y fut reçu en 1429 par le prieur Jean Kenens et commença le 11 janvier de l'année suivante son noviciat d'un an, au terme duquel il put prononcer des vœux solennels.

Boucheroel, qui possédait de vastes connaissances en droit civil et canonique, fut considéré comme étant une excellente acquisition pour l'ordre des chanoines réguliers de la congrégation de Windesheim, aussi ne tarda-t-il pas à s'y faire apprécier : il s'agissait alors dans la communauté du procès de Jean Passeit, autrefois prieur du couvent des Apôtres à Utrecht; une sentence avait été pro-

noncée contre lui par l'Université de Louvain, il en appela au concile de Bâle et le chapitre général y députa deux prieurs, auxquels il adjoignit Égide Boucheroel. Celui-ci s'y fit tout à la fois remarquer par son éloquence, par la lucidité de son esprit et obtint, grâce à ses brillantes qualités, l'amitié des principaux membres de cette mémorable assemblée, entre autres celle du cardinal de Bologne, du provincial des Carmes d'Avignon et de Jean, patriarche d'Antioche. Ce dernier, réputé comme un des plus profonds canonistes de son temps, le visitait même souvent, afin de discuter avec lui sur les difficultés qui se présentaient.

Nommé prier des chanoines réguliers de Neuss, il eut à peine le temps d'y réaliser quelques améliorations, car il fut choisi, peu de temps après, pour succéder à Henri de Bruxelles, prier de Bethléem. Enfin il devint prier de la maison des Bons-Enfants, séjour qui dut lui être bien désagréable, si l'on se souvient que le peuple, dans sa rude franchise, désignait ce monastère sous un tout autre nom : celui des mauvais enfants. Boucheroel y introduisit la discipline monastique; cependant il ne fut guère plus heureux que son prédécesseur, Olivier de Campo, dans ses efforts pour y faire goûter la vertu; ce n'est certes pas que les qualités lui manquaient, car il avait, non-seulement, le don de la parole, mais encore, ce qui valait mieux, il prêchait d'exemple. Il se fatigua enfin de l'administration et renonça à sa charge pour s'enfermer dans la solitude de Bethléem, y reprit ses exercices spirituels et donna à ses frères l'exemple des vertus chrétiennes. Deux ans après, en 1450, il fut choisi prier par les frères de la Vierge au Vieux-Armuide. M. Goethals, auquel nous avons emprunté la plupart de nos renseignements, entre dans de longs détails touchant ce personnage. Nous devons à Boucheroel : 1^o *Consultatio pro clausura Bethlœmitica*. — 2^o *Sermo habitus coram cler^o Leodiensi*, deux ouvrages qui sont restés manuscrits.

Aug. Vander Meersch.

Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. II, p. 44.

BOUCHIER (Roland), écrivain ecclésiastique, vivait à la fin du xve et au commencement du xvi^e siècle. Ses biographes l'appellent *Hannonius*, c'est-à-dire originaire du Hainaut. Il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Carmes. En 1513, il était prier du couvent de Valenciennes. On ignore la date précise de sa mort. Il a écrit en français une *Vie de saint Simon Stock*, dont Molanus et les Bollandistes font les plus grands éloges; elle a été traduite en latin par le père Philippe de la Visitation, sous-prier du couvent des Carmes de Valenciennes.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, II, p. 1083. — Cosmas de Villers, *Bibliotheca Carmelitana*.

BOUCHY (Henri), prédicateur, né à Bastogne, mort à Anvers en 1600. Voir BUSCHEY (Henri).

BOUCHY (Philippe), ou **SERVIVS**, écrivain ascétique, né vers 1574, à Chièvres, petite ville du Hainaut, mort à Liège, le 9 février 1657, embrassa l'état ecclésiastique, fut ordonné prêtre et entra, en 1600, dans la Compagnie de Jésus. Ses supérieurs le nommèrent plus tard préfet du collège des Humanités à Liège, fonctions qu'il remplit pendant dix ans. Il nous a laissé: 1^o *Les larmes de Parthénophile séchées*. Liège, 1636, in-12. — 2^o *Le Reconfort des âmes désohlées*. Liège, 1637, in-12. Item, avec augmentations, 1645, in-12. — 3^o *Le Conseil d'Etat*. Liège, 1637, in-12. — 4^o *Traité de la charité fraternelle*. Liège, 1638, in-16. — 5^o *L'Art de bien mourir*. Liège, 1639, in-8^o pp. 715 et 62 pour *L'Amy fidèle*. — 6^o *L'Amy fidèle*. Liège, 1639, 1650, 1674. — 7^o *Phil. Servii, Amicus fidelis*. Leodii, 1642, in-16. 1648, 1652, in-12. 1665. Antv. 1649, 1661. Coloniae Agrippinæ, 1660. — 8^o *Dica Tungrensis Hanno Belgica*. Leodii 1651, in-4^o; 1651, in-16. — 9^o *Dica Servia Hanno Belgica*. Leodii, 1654.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Bibl. des écrivains de la Comp. de Jésus*, t. I. — Paquet, *Mémoires litt.*, t. XIII. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Foppens, *Bibl. Belgica*, t. II, p. 1025.

BOUCKAERT (Ivon-Benoît), écrivain ecclésiastique, né à Lichtervelde vers

l'année 1690, mort à Courtrai, le 14 octobre 1753. Il fit ses études philosophiques à l'Université de Louvain, et obtint, en 1711, la sixième place à la promotion générale de la Faculté de Arts. Après avoir terminé son cours de théologie et pris le grade de licencié en cette science, il fut nommé curé à Zerkeghem, près de Bruges. En 1725, il passa en la même qualité à la paroisse primaire de Saint-Martin, à Courtrai. L'évêque de Tournai le nomma plus tard doyen de la chrétienté en cette ville. L'empereur Charles VI lui offrit, en 1739, la dignité de doyen du chapitre de Notre-Dame, à Courtrai; mais il ne put se résoudre à l'accepter. On a de lui les ouvrages suivants : 1^o *Specimen elucidationis tripartitæ casuum reservatorum in diocesi Tornacensi*. Duaci, fratres Derbaix, 1750, vol. in-12, de 190 pages. Cet opuscule ne porte pas le nom de l'auteur sur le titre. — 2^o *Brevis deductio, qua ecclesiæ parochiali Cortracensi vindicatur jus privativum tenendi fontes baptismales adversus novissimam erectionem ejusmodi fontium in ecclesia collegiata ejusdem oppidi*. Vol. in-fol. de 19 pages. — 3^o *Analysis prætensi juris pastoratus primitivi Capituli B. M. V. Cortraci in ecclesiam parochialem ejusdem oppidi*. Cortraci, typis Andreae Moreel, 1735. Vol. in-fol. Il avait, en outre, rassemblé tous les matériaux nécessaires pour la rédaction d'un traité *De casibus reservatis*.

E.-H.-J. Reusens.

Goyers, *Supplément à la BIBLIOTHECA de Foppens*, Ms. n^o 17607 de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

BOUCKAERT (*Josse*), évêque d'Ypres, né à Iseghem (Flandre occidentale), en 1583, mort le jour de la Toussaint, en 1646. Il fit ses études humanitaires chez les Pères Jésuites, à Courtrai. Ayant passé son examen de licencié en théologie à Louvain, il se rendit à Montaigu où il institua les Oratoriens. Ce fut sous son administration que fut bâtie, aux frais des archiducs, la jolie église dont on contemple encore l'architecture. Estimé des archiducs Albert et Isabelle, honoré de la confiance des archevêques de Malines, Mathias Hovius et Jacques Boonen, le prévôt de Montaigu avait grandi dans

l'opinion publique, au point qu'à la mort de Corneille Jansenius il fut désigné, par le pape Urbain VIII, pour occuper le siège épiscopal d'Ypres. Il administra avec zèle et prudence ce bel évêché.

F. Vande Putte.

BOUCQUEAU (*Jean-Baptiste*), juriconsulte, écrivain, né à Wavre, le 25 septembre 1747, mort le 25 juillet 1822. Après avoir fait ses humanités chez les Récollets de sa ville natale, il continua ses études à l'Université de Louvain et fut proclamé *primus* au concours de philosophie en 1765, triomphe qui était alors célébré pompeusement. Après avoir obtenu le bonnet de docteur en droit, il se fixa à Bruxelles, où il acquit bientôt une grande vogue; il finit même par être considéré au barreau comme un adversaire redoutable, tant il puisait habilement des ressources dans l'arsenal de la chicane. Sa réputation grandit surtout par le gain d'une cause mémorable : il s'agissait du serment de fidélité à la République, qu'on exigeait des prêtres catholiques; il prouva que la loi du 7 vendémiaire an IV, sur la police intérieure du culte, était inopérante en Belgique, vu qu'elle était antérieure à la réunion de ce pays à la République française, réunion qui ne fut décrétée que deux jours plus tard. C'est à cette occasion qu'il publia : 1^o *Mémoire pour les Ministres du culte catholique en la commune de Bruxelles, contre le citoyen accusateur public*. 13 prairial an V. Bruxelles, in-8^o. — 2^o *Consultation pour le citoyen De Hase, curé à Bruxelles, contre le commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal criminel de la Dyle*. Bruxelles, 1797, vol. in-8^o. Il se fit également connaître, mais moins heureusement, par un ouvrage bizarre, portant pour titre : *Essai sur l'application du chapitre VII du prophète Daniel à la Révolution française, ou motif nouveau de crédibilité, fourni par la Révolution française sur la divinité de l'Écriture Sainte*. Bruxelles, imp. en 1802, 185 pages, avec lettre-dédicace au général Bonaparte (18 floréal an X). L'auteur prétend démontrer que la conquête de la Lombardie, la paix de Luneville et le Concordat ont été prédits par Daniel, dont les prophéties

avaient acquis au peuple français le droit formel d'être appelé la grande nation. Boucqueau découvre aussi dans le texte biblique l'annonce de la dignité héréditaire d'empereur pour Napoléon, et trouve de l'analogie entre le voyage de Pie VII à Paris et les prédictions sacrées. Il fit part de ces idées au Pape dans une longue lettre, publiée seulement en 1805. Le but véritable de l'auteur, bien moins absurde que sa singulière argumentation, fut atteint ; en effet, son travail d'adulation obtint une récompense, il valut à son fils Philippe, encore fort jeune, les fonctions de préfet à Coblenz. Boucqueau mourut à Dieghem, près de Vilvorde, dans sa maison de campagne, le 25 juillet 1822 et non en 1802, comme le disent, par erreur, quelques biographes.

Aug. Vander Meersch.

Biographie générale des Belges. — Galerie historique des contemporains. — Michaud, *Biographie universelle*, t. LIX. — Pinchart, *Notice biographique.* — *Biographie générale*, publiée par Didot.

BOUCQUEAU (*Philippe-Joseph-Marie*), homme politique, né à Bruxelles le 3 septembre 1773, mort à Liège le 5 novembre 1834, fils du précédent, et habituellement désigné sous le nom de **BOUCQUEAU DE VILLERAIE**. Quand furent créées, en 1800, les préfetures, le premier consul le nomma préfet du département de Rhin-et-Moselle, dont Coblenz était le chef-lieu ; il n'avait que vingt-sept ans et devint, deux années plus tard, directeur de l'administration des droits réunis à Maestricht, fonctions qu'il conserva jusqu'au moment de l'entrée des alliés en Belgique. Des malheurs domestiques le firent ensuite changer de carrière. Ayant perdu son épouse, Athénaïs Hirzel, comtesse de Saint-Gratien, et son fils unique, il chercha des consolations au pied des autels, fit ses études théologiques et reçut la prêtrise en 1826. Il était chanoine de Saint-Rombaut lorsque éclata la révolution de 1830. L'abbé Boucqueau fut envoyé par le district de Malines au Congrès national. Il s'y distingua par son éloquence brillante et facile, la modération de ses principes et la netteté de ses convictions. Il se prononça pour l'exclusion de la

maison de Nassau et fut un des neuf députés chargés d'offrir la couronne de Belgique au Roi Louis-Philippe, pour son fils le duc de Nemours. Au moment de son arrivée à Paris, le peuple ravageait Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché ; signalé à l'attention de la foule par son costume ecclésiastique, il fut insulté ; mais la cocarde brabançonne l'ayant fait reconnaître pour Belge, l'animosité du peuple s'apaisa aussitôt. Il fut élu membre de la Chambre des représentants. Son mandat n'ayant pas été renouvelé, il quitta Malines et se rendit à Liège, où il devint d'abord chanoine honoraire de la cathédrale, puis doyen du chapitre. On prétend qu'au moment de son décès il devait aller occuper l'évêché de Tournai. Sa fortune, évaluée à plus d'un million, ayant été léguée par lui à M. Gotale, président du séminaire de Liège, donna lieu à un procès qui eut du retentissement, et se termina par une transaction. L'abbé Boucqueau n'a guère écrit ; il n'a laissé que des brochures sans importance et quelques articles insérés dans l'*Almanach catholique*, publié chez Vander Borgh, à Bruxelles.

Aug. Vander Meersch.

Pinchart, *Notice sur Boucqueau.* — Michaud, *Biographie universelle*, t. LIX. — *Diet. historique et biographique*, publié par Parent. — *Biogr. générale des Belges.*

BOUCQUET (*Jean*), écrivain religieux, né à Lierre, vers 1530, mort à Anvers, le 11 juillet 1640. A peine Boucquet eut-il terminé ses humanités, qu'il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent d'Anvers. Il fit de brillantes études théologiques, et fut promu à la fin de son cours au grade de docteur ou maître de l'ordre. Il remplit ensuite successivement différentes charges dans les diverses maisons de la province. Il fut prieur à Ypres en 1608 ; puis occupa le même emploi une fois à Cologne, et trois fois à Anvers. C'est enfin à ses efforts qu'on doit l'établissement des Dominicains à Lierre. Lorsqu'il était encore sous-prieur du couvent d'Anvers, il obtint, le 18 septembre 1605, l'érection de la confrérie de Notre-Dame du Rosaire dans la chapelle appelée la *Cellule (Kluis) de saint Gommaire*, à Lierre ; six années plus tard

il fonda dans cette ville une maison de son ordre, de concert avec le provincial Michel Ophovius, depuis évêque de Bois-le-Duc. L'érection du *Vicariat* de Lierre eut lieu le 12 décembre 1611 ; mais ce ne fut que le 21 novembre suivant que Jean Boucquet, en sa qualité de prieur d'Anvers, vint en prendre possession. Il eut également une large part dans l'établissement du couvent des Dominicains d'Anvers, dont il fut le premier directeur. Élu provincial au chapitre de Valenciennes, tenu le 7 mai 1623, le P. Boucquet assista, en qualité de définitiveur général aux chapitres de l'ordre entier célébrés à Bologne en 1615, et à Rome en 1629, après avoir été aussi cinq fois définitiveur de sa province ; il mourut à Anvers, à l'âge de soixante ans environ.

Il a publié et enrichi d'une préface l'ouvrage suivant : *R. P. F. Joannis Nider, Ordinis Prædicatorum Theologi de reformatione religiosorum libri tres, editi in lucem per R. P. F. Joannem BOUCQUETIUM, Dominicanum Antverpiensem ac Priorem Yprensem. Accedit R. P. F. Vincentii Justiniani, Antistii Valentini, ejusdem Ordinis Theologi, pro Divæ Catharinæ Senensis imaginibus Disputatio.* Antverpiæ, ex off. Plantiniana, apud viduam et filios Jo. Moreti, CIO IŒCXI ; vol. in-8o de LVI-470 pages. E.-H.-J. Reusens.

De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, p. 229 et s. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 305.

BOUCQUET (*Victor*), peintre d'histoire et de portrait, naquit à Furnes, en 1619. Il était fils de Marc, peintre médiocre et peu connu. La vie de cet artiste est, pour ainsi dire, restée inconnue. A voir ses compositions, on peut cependant supposer qu'il a visité l'Italie, mais on ignore s'il eut un autre maître que son père. Descamps s'étend assez longuement sur les œuvres de ce maître, qu'il dit avoir épousé, à Furnes, Marie Vander Haeghe. Il ajoute qu'il est mort le 11 février 1677 ; que sa femme décéda le 22 mai 1701, et qu'ils furent, tous deux, enterrés, dans un couvent de religieuses, à Furnes. Victor Boucquet ne manquait point de talent ; il réussit bien dans le portrait ; son dessin laisse à désirer ; ses figures sont trop courtes, trop ramassées, mais

sa composition abondante, est bien groupée ; ses draperies sont fort belles ; son coloris reste inégal, parfois tourmenté dans les chairs, parfois facile et vrai dans les étoffes. Sa plus grande qualité est l'entente du clair-obscur. Boucquet ne dut plus quitter sa province natale lorsqu'il eut choisi une résidence, car ses œuvres se rencontraient exclusivement dans les petites villes environnant celle où il était né. On voyait, à Furnes même, un *Reviement de saint Pierre* qui fut enlevé par les Français sous le premier empire et qui n'a pas été restitué. Nieupoort possédait son chef-d'œuvre : le *Jugement de Cambyse*, grande toile qui occupait tout le fond de la salle d'audience à l'hôtel de ville et qui fut peinte en 1671. L'église primaire de la même localité avait deux toiles de Boucquet, les *Trinitaires rachetant des esclaves chrétiens*, en deux parties ; à l'église des Récollets, la *Mort de saint François* ; à Loo, dans le chœur de l'église primaire, les *Sept douleurs de la Vierge*, tableaux peints en 1658, 1659 et 1660 ; *Saint Roch priant pour les pestiférés*, dans la chapelle de ce saint ; une *Descente de croix*, aux Capucins d'Ostende. Malheureusement les œuvres de Boucquet ont disparu presque toutes et nous ne pouvons que difficilement apprécier aujourd'hui le mérite de cet artiste.

Ad. Siret.

BOUDART (*Jacques*), théologien, né à Binche le 10 janvier 1621, mort à Lille le 2 novembre 1702. Après avoir terminé les humanités dans sa ville natale, il se rendit à Louvain pour y étudier la philosophie à la pédagogie du Château, et obtint, en 1640, la sixième place à la promotion générale de la Faculté des Arts. Il fréquenta ensuite les leçons de théologie de la même Université, et prit, vers l'année 1660, le grade de licencié. Pendant qu'il suivait encore les cours de théologie, il fut chargé d'enseigner cette science aux jeunes religieux de l'abbaye de Vlierbeek, située à peu de distance de la ville de Louvain. Le 14 juin 1655, la Faculté des Arts lui confia une chaire de philosophie à la pédagogie du Château, où il

avait étudié, et l'admit, en qualité de professeur, au nombre des membres du conseil. Il remplit ces fonctions pendant quatorze ans environ. Le 31 mars 1665, la Faculté des Arts, qui, en vertu de concessions apostoliques, jouissait du privilège de nommer à certains bénéfices, lui conféra un canonicat du chapitre de Saint-Pierre, à Lille. Lorsqu'il se fixa dans cette ville en 1668, Boudart fut nommé théologal du chapitre, et continua à y enseigner pendant trente-quatre ans. Il mourut le 2 novembre 1702, âgé de plus de quatre-vingts ans. Son corps fut enterré à l'église de Saint-Pierre, à Lille, où l'on érigea son tombeau, revêtu d'une épitaphe. Pendant toute sa vie il se distingua par une grande générosité ; il fonda aussi par testament plusieurs bourses d'études : une au collège de Binche, une au séminaire de Tournai, et deux à la pédagogie du Château, à Louvain. Il désigna pour titulaires des dernières les premiers en rhétorique du collège de Saint-Pierre de Lille, et en attribua la collation au doyen et au chanoine théologal du chapitre. Jacques Boudart était intimement lié avec Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai, et avec le célèbre professeur de théologie Martin Steyaert. Ce dernier avait été son élève à la pédagogie du Château ; ce fut même sur les instances du professeur de Louvain, que Boudart se décida à publier son cours de théologie. — Boudart a laissé les ouvrages suivants : 1^o *Manuale theologicum in quo ex sacris Litteris et SS. Patribus, præsertim SS. Augustino et Thoma, breviter et solide traduntur, quæ theologica sunt considerationis, sive ea ad theoriam, sive ad moralem pertinent.* Insulis, Joannes Chrysostomus Malte, 1681, 3 vol. in-12. Nous citerons les éditions suivantes : 1^o Bruxelles, 1694, 6 vol. in-12 ; 2^o Louvain, Gilles Denique, 1706, 6 vol. in-12 ; 3^o Lille, Ignace Fievet et Liévin Danel, 1710, 2 vol. in-4^o. — 2^o *Catechismus theologicus, sive compendium Manualis theologici, in quo ex SS. Litteris, etc.* Lovanii, Æg. Denique, 1700, 2 vol. in-12 ; réimprimé à Louvain, chez Martin van Overbeck, en 1728. — 3^o Le P. Swcer-

tius, dans son *Necrologium aliquot Romano-catholicorum*, p. 157, dit que Boudart a encore laissé d'autres opuscules. Ils ne sont point venus à notre connaissance. E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol. I, p. 566. — Goyers, *Supplément à la Bibliotheca Belgica de Foppens*, Ms. n^o 17607, de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

BOUDINS (*Liévin*), écrivain ecclésiastique, né à Gand vers 1446, décédé en 1516. Voir **BOUDEWYNS** (*Liévin*).

BOUDEWYNS (*Adrien-François*), peintre de paysage et graveur à l'eau-forte, né à Bruxelles en octobre 1644. Il n'est peut-être pas d'artiste dont le nom et la biographie aient été plus tronqués ; chaque auteur, pour ainsi dire, le rebaptisa, et, d'erreurs en erreurs, il finit par se diviser en trois ou quatre peintres ou graveurs différents, ayant chacun ses dates, sa biographie et son lieu de naissance. Weyerman, d'abord, parle de lui assez longuement ; pour tout prénom il donne la lettre N qui chez lui est, comme on sait, la marque de l'inconnu. Cet N est devenu pour plusieurs écrivains postérieurs, Nicolas ; de là un premier Boudewyns, prénommé Nicolas. Mariette, dans son *Abeceario*, nous donne un Antoine-François Baudouin, travesti quelques lignes plus loin en Baudouins, et changé de nouveau, à l'article de Bout, en Bauduins. Descamps ne change pas le nom ; Immerzeel cite d'abord Antoine-François Bauduins, puis, quelques pages plus loin, Antoine-François Boudewyns. Kramm copie l'erreur de Félix Bogaerts et accepte Nicolas Boudewyns en le faisant suivre d'Antoine-François Boudewyns. Le Blanc le nomme Adrien-François Bauduins ; enfin, parmi les catalogues des grands musées, celui de Madrid diffère pour l'orthographe du nom de famille et tous le désignent sous les prénoms d'Antoine-François. Nous en exceptons le catalogue du Musée d'Anvers, ce remarquable travail de biographie artistique qui, résumant toutes les erreurs commises, rétablit, à propos de Boudewyns, les faits, les dates et les noms dans leur entière vérité.

Weyerman prétend avoir connu et visité Boudewyns qui, d'après lui, vécut pauvre, misérable, et résida à Bruxelles pendant plus de quarante années; il entre, à ce propos, dans des détails entièrement dépourvus d'intérêt et même de convenance. Descamps ajoute, comme renseignement historique, qu'il laissa deux fils, tout à fait indignes de leur père. Cette assertion, qui n'est fondée sur aucune preuve, nous semble être la suite d'une phrase de Weyerman, mal comprise ou mal interprétée par le trop léger et peu érudit auteur français. Weyerman raconte que Boudewyns, exhibant ses dessins à un acheteur, se plaignait d'un tour indigne qui le prive de ses meilleures productions en ce genre, tour qui lui a été joué par « deux méchants garçons » qu'il avait enseignés pour tenir leur « mère en paix et en repos, et qui se sont enfuis avec ses cartons, ne lui laissant que le portefeuille qu'il venait de montrer (1). » Quand on veut bien réfléchir aux niaiseries qui sont, la plupart du temps, la source des erreurs les plus graves commises par certains auteurs, on trouvera peut-être que notre explication pourrait être vraie. Mariette appelle notre peintre Antoine-François Baudouin, il en fait un élève de Vander Meulen, constate son séjour en France, mais tombe, à son tour, dans une erreur capitale, en disant qu'après la mort de Vander Meulen, Boudewyns retourna à Anvers où il s'associa avec Bout pour l'exécution de ses tableaux. Or, notre artiste était de retour, non pas à Anvers, comme le dit erronément Mariette, mais à Bruxelles, dès 1677, ainsi qu'il sera établi plus loin.

Les éditeurs de Mariette rendent à Boudewyns son prénom d'Adrien; c'est la seule rectification qu'ils fassent. Immerzeel, dans sa première notice, indique Antoine-François Baudouins comme un peintre et graveur flamand, né à Dixmude, en 1640. Il le fait, à son tour, élève de Vander Meulen; s'il est peu connu comme peintre, dit-il, il fut, par

contre, un graveur remarquable. Il le fait mourir à Paris en 1700. Presque rien de tout ceci n'est exact. Plus loin, dans le même auteur, nous trouvons Antoine-François Boudewyns, né à Bruxelles en 1660, et mort dans la même ville en 1700, paysagiste de quelque mérite et collaborateur de Pierre Bout. Trois lignes en tout. Kramm procède autrement: nous trouvons d'abord chez lui Baudouin (Ant.-Franç.) confondu avec le comte de Baudouin, graveur médiocre; puis, plus loin, deux notices se suivent; la première est consacrée à Nicolas Boudewyns, paysagiste de Bruxelles, 1660-1700; la seconde à Antoine-François Boudewyns, le collaborateur de Bout, qu'il engage le lecteur à ne pas confondre avec Ant.-Fr. Baudouin, nommé, dit-il, erronément par Immerzeel, Baudouins. Nagler avertit, à son tour, de ne pas confondre Boudewyns avec Antoine-François Baudouin, né à Dixmude ou peut-être à Bruxelles, et qui a gravé d'après Vander Meulen.

M. Villot cite l'opinion qui sépare Boudewyns en plusieurs artistes et qui le fait naître tantôt à Dixmude (et non *Dixmunde* comme l'imprime M. Villot) en 1676, tantôt à Bruxelles, en 1660. Après un résumé succinct, il conclut à ce que tous ces Baudouin, Baudouins, Boudewyns, etc., etc., ne font qu'un seul et même artiste.

On le voit, il était temps qu'une main savante vint porter la lumière dans ce labyrinthe d'erreurs. Heureusement, dans la belle collection léguée au Musée d'Anvers par la douairière Vanden Hecke Baut de Rasmon, se trouvait un tableau de Boudewyns et Bout. L'on dut à cette occasion faire des recherches pour écrire une biographie exacte des deux peintres et M. Alex. Pinchart, venant en aide à M. Van Lerijs, fournit en partie à ce dernier les renseignements nécessaires pour ajouter une page intéressante au catalogue du Musée d'Anvers.

Boudewyns naquit donc, ainsi que nous l'avons dit au début de cette notice,

(1) ... maar een paar schelmsche jongens, dewelke ik om de moeder in rust en in vree te houden heb toegesteld, zijn met alles haasop gespeelt, en hebben

mij niets als deeze portefeuille gelaaten. (Weyerman, *Vies des peintres*, etc., t. III, p. 344)

à Bruxelles, et y fut baptisé à l'église de Saint-Nicolas, le 3 octobre 1644. Son père s'appelait Nicolas, sa mère, Françoise Jonquin. Il ne reçut qu'un prénom, Adrien, auquel on ajouta celui de François lors de sa confirmation. Il se maria en 1664, le 5 octobre, à l'église de Saint-Géry, avec Louise de Ceul; aucun enfant n'est issu, que l'on sache, de cette union, à moins qu'il n'en soit né pendant le séjour du ménage à l'étranger. Un peu plus d'un an après son mariage, c'est-à-dire le 22 novembre 1665, Boudewyns fut inscrit comme apprenti et franc-maître à la fois, dans la corporation bruxelloise de Saint-Luc. Nous apprenons, par cet acte, qu'il était élève d'Ignace Vander Stock, bon peintre de paysage et graveur. C'est donc à ce maître que notre artiste dut son talent; il est possible qu'il ait, plus tard, pris des leçons de Vander Meulen, malgré les doutes émis à cet égard par M. Van Leries qui fait observer que, lorsque Boudewyns se rendit à Paris, en 1669 ou 1670, il était déjà franc-maître de Saint-Luc au moins depuis cinq ans et était âgé de vingt-six ans. M. Van Leries aurait raison, si c'est réellement en 1669 ou 1670 qu'il partit pour la France, mais c'est ce qui ne nous paraît pas établi.

Une notice citée par M. Van Leries donne la preuve que les deux compatriotes travaillèrent ensemble. On lit dans la *Notice historique sur les manufactures impériales de tapisseries des Gobelins et de tapis de la Savonnerie, etc.*, par M. Adrien-Léon Lacordaire, directeur de cet établissement, troisième édition, Paris, 1855, p. 63: « M. Vander Meulen » a fait les petites figures et une partie du » paysage de douze tableaux représentant » les mois, destinés à être exécutés en » tapisserie pour Louis XIV. MM. Genoëls et Baudouin ont fait le reste du » paysage. » En 1669 ou 1670, Genoëls, chargé par le roi de dessiner pour une tapisserie le château de Marimont, près de Bruxelles, fut accompagné dans le voyage entrepris à cet effet, par notre Boudewyns. Cette particularité est relatée par Houbraken, qui donne en même temps l'itinéraire de l'excursion. Houbraken tient la connaissance du fait de Genoëls

lui-même. Boudewyns se trouvait donc en France à cette époque, mais cela ne prouve point qu'il venait seulement d'y arriver. Au contraire, nous semble-t-il, il est plus probable de supposer qu'il avait déjà pris pied et que son talent avait eu le temps d'être connu et apprécié. Il est certain que Boudewyns y travailla avec Vander Meulen, aima le talent de ce peintre et grava un grand nombre de ses compositions. S'il n'en reçut pas de leçons, il dut au moins profiter de sa liaison avec lui, pour perfectionner sa manière. Comme nous l'avons vu plus haut, Mariette rapporte que Boudewyns quitta Paris après la mort de Vander Meulen. C'est une grave erreur. Nous allons en donner la preuve. Les registres qui ont fourni les indications précieuses sur notre peintre, nous ont appris que celui-ci avait un frère, de deux ans plus jeune et nommé François; que ce frère, marié en 1669, eut trois enfants, qu'un de ces enfants, le plus jeune, fut un fils nommé Adrien, tenu sur les fonts baptismaux par son oncle eu personne, le peintre Adrien-François, le 4 juin 1677. Voilà donc un jalon: nous savons qu'en 1677, Adrien-François était de retour à Bruxelles. En 1682, le 28 mai, nous l'y retrouvons, ouvrant son atelier à un certain André Meulebeeck; le 25 juin suivant il reçoit comme élève Mathieu Schoevaerdt, excellent paysagiste et graveur, imitateur de Teniers; enfin le 10 mars 1694, il admet encore dans son atelier son neveu et filleul, le jeune Adrien. On ignore encore si ce dernier prit sérieusement rang parmi les peintres de son époque. Boudewyns revint donc dans sa patrie bien avant la mort de Vander Meulen. Celui-ci décéda à Paris, mais quand? C'est ce que nous examinerons à l'article de ce grand peintre. Il nous suffira, en ce moment, de faire observer que la date du 15 octobre 1690, donnée par M. Villot, dans son catalogue du Louvre, ne saurait être exacte, puisqu'on a de Vander Meulen des tableaux représentant des événements arrivés en 1693. D'ailleurs M. Villot lui-même, après avoir indiqué la date de 1690 dans l'article biogra-

phique, nous donne, parmi les toiles du maître, le *Siège de Namur* (juin 1692) *sic*. Après l'admission du jeune Adrien dans l'atelier de son oncle, nous n'avons plus aucune date, aucun renseignement sur celui-ci. Sa mort est fixée par Immerzeel et d'autres auteurs à l'année 1700, mais sans preuve aucune; donc, jusqu'à nouvel ordre, cette date reste problématique.

Boudewyns peut être classé parmi les très-bons paysagistes; sa manière est gaie, délicate et pure; ses arbres sont bien dessinés, les premiers plans agréables par une grande variété de végétation bien rendue; les lointains transparents, les ciels légers. Mariette l'accuse de manquer de variété dans sa touche; cette opinion est contestable. On a vu qu'il a travaillé avec Vander Meulen, mais c'est avec Pierre Bout qu'à son retour à Bruxelles, il exécuta la plupart de ses compositions. Rarement deux artistes furent mieux créés l'un pour l'autre; ils se complètent. On assure que Charles Breydel a également étoffé quelques toiles de Boudewyns et que celui-ci, à son tour (ce qui a été longtemps ignoré) étoffa des tableaux de plusieurs autres peintres, entre autres de Théobald Michau. Cette particularité semblerait ressortir d'une communication de M. Chr. Kramm, qui note une vente tenue à Rotterdam, en 1756, et où figurèrent deux beaux paysages de Michau, avec des canaux, des figures, des maisons, etc., avec l'étoffage par Boudewyns. Or, nous avons quelque peine à admettre ces assertions, Breydel étant né en 1677 et Théobald Michau en 1676. A moins que Boudewyns ne mourût un certain nombre d'années après 1700, il n'est pas probable qu'il fut le collaborateur de jeunes débutants de vingt à vingt-quatre ans.

Le Musée d'Anvers possède de lui *Une foire de village* dont les nombreuses figurines sont dues à Pierre Bout. Celui-ci a signé seul, à l'avant-plan de gauche: P. BOUT, avec la date de 1686. Le Musée del Rey, à Madrid, où il est nommé Boudewins et son collaborateur François Baut, possède neuf toiles

de ces maîtres; à Vienne, deux paysages; le catalogue dit: « Ant.-Fr. Boudewyns, né à Dixmude, en 1676 (d'après « Basan, sans doute, quidonne cettedate), « mort à Bruxelles, en 1790. » Voilà notre peintre devenu plus que centenaire. A Dresde, neuf tableaux, parmi lesquels il faut citer *la Porte d'un couvent devant laquelle se pressent une foule de mendiants*. M. Hubner, rédacteur du catalogue, dit: « Élève de Vander Meulen, né à Bruxelles, « vers 1660, mort vers 1700. » Au Louvre, un beau tableau, une *Vue de l'ancien marché aux poissons d'Anvers*, avec la tour de la cathédrale et une partie de l'Escaut. M. Villot fait de cette vue d'Anvers une ville de Hollande avec un canal et une grande église; l'erreur est permise, mais il est bon de la rectifier. Enfin, à Florence, se voit encore un bel ouvrage des deux artistes.

Boudewyns fut un graveur à l'eau-forte de beaucoup de mérite; les œuvres de Vander Meulen ont été souvent gravées, comme on le sait, mais c'est notre artiste qui, sous ce rapport, mérita l'éloge de Mariette, juge impartial et érudit; il dit expressément que les meilleures gravures exécutées d'après les toiles de Vander Meulen sont celles de Boudewyns. Nous en trouvons un grand nombre citées par Le Blanc qui, à son tour, fait naître l'artiste à Dixmude, en 1640, et qui le nomme Bauduins. Il suppose qu'il travailla d'abord à Anvers, à cause d'une de ses premières estampes qui porte l'adresse de Martin Vanden Enden, et qu'il fut élève de Genoels, parce qu'il grava d'après lui. Nouvelle version! Puis, ajoute Le Blanc, il fut sans doute amené à Paris par Vander Meulen. Le même auteur nous dit que ses gravures sont signées tour à tour A.-F. Bauduins, ou Bauduin, ou Baudouins, ou F. Bauduins, ou enfin de son monogramme. Ajoutons-y Baudouin et enfin Bauldin et Bauduin, noms qui se lisent au-dessous de deux planches gravées d'après les dessins du maître, par Jacques Harrewyn, l'une pour la *Topographia historica Gallo-Brabantiae*, l'autre pour les *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, etc., du baron J. Le Roy.

Nous trouvons dans Le Blanc, entre autres pièces d'après Vander Meulen : *Vue de l'armée du Roy campée devant Douai, en 1667*; — *Ardres du côté de Calais*; — *Courtray avec la marche de l'armée, en 1667*; — *Prise de Dôle, en 1668*; — *La reine allant à Fontainebleau avec ses gardes*; — *Siège de Lille, en 1667, pièce gravée avec Van Hugtenburg*; — *Vues de Versailles, de Vincennes*; — *Sujets de chasse*; — *Paysages divers, etc.* Une de ses premières gravures dont il est parlé plus haut est nommée : *La lisière du bois*, signée, à gauche, ANDRIEN (sic) FRANÇOIS BAUDUINS inventor et fecit, et à droite, M. VANDEN ENDEN, exc. Enfin, trois paysages avec figures d'après Abraham Genoels. Houbraken cite encore deux grands paysages d'après Genoels, l'un d'après un tableau et surnommé *les Citrouilles*, l'autre d'après un dessin exécuté expressément pour Boudewyns.

Ad. Siret.

BOUDEWYNS (Catherine), poëte, vivait à l'époque des troubles sous Philippe II, vers la fin du XVII^e siècle; elle perdit de bonne heure son mari, Nicolas De Zoete, qui était avocat et secrétaire du Conseil de Brabant. Ses drames allégoriques (*Spelen van sinne*) furent représentés à Bruxelles par la Chambre de rhétorique; plus tard, en 1587, elle publia un recueil de ses poésies, intitulé : *Het prielken der gheestelycker wellusten, inhoudende veel schoone gheestelycke liedekens, leysenen, refererynkens*. Brussel, by Rutgheert Velpius, 1587, in-12, 156 pages. — La seconde édition parut chez le même imprimeur en 1603. M. Bogaert inséra une de ses pièces de poésie : *A l'enfant Jésus*, dans le *Middelaer* de 1840, page 327. Elle traduisit de l'espagnol un traité ascétique du Père Séraphin de Fermo, dédié par elle à dame Barbe Tasse, abbesse de l'abbaye de la Cambre : *Een schoon tractact, sprekende van der excellenter deucht der discretien, zeer nootelyck ende profytelyc voor alle menschen die begeren te comen totter christelycker perfection ofte volmaectheyd*. Brussel, 1588, in-8^o, 45 pages. La signature de Catherine Boudewyns nous a été conservée dans un acte de vente, de l'an 1595,

de la maison qu'elle possédait à Bruxelles, près de l'église Sainte-Gudule, et fut reproduit en fac-similé par les soins de M. Stallaert, dans le *Taelverbond* de 1853, page 336. Sa main ferme semble dénoter un caractère mâle et actif.

Ph. Blommaert.

BOUDEWYNS (Liévin) ou **BOUDINS**, écrivain ecclésiastique, né à Gand vers l'année 1446, mort dans la même ville, le 11 juillet 1516. A l'âge de seize ans, il prit l'habit chez les religieux Dominicains de sa ville natale. Après avoir prononcé ses vœux et terminé ses études théologiques, il fut envoyé à Bruges pour enseigner les sciences sacrées aux religieux de son ordre. Il s'y trouvait encore en 1474. Rappelé à Gand après quelques années, il devint prédicateur général et prieur du monastère de cette ville. Le 30 avril 1493, il fut élu par le chapitre réuni à Zwolle, vicaire général de l'ordre pour la province dite de Hollande qui, à cette époque, comprenait tous les Pays-Bas. Il fut revêtu de cette dignité pendant trois ans. A l'expiration de ce terme, il vint se fixer de nouveau à Gand, où il fut prieur depuis 1496 jusqu'en 1506. C'est dans cette ville qu'il mourut en odeur de sainteté. Religieux accompli et orateur doué d'un talent extraordinaire, le P. Boudewyns édifia ses confrères tant par l'exemple de ses vertus, que par ses prédications et son zèle pour le ministère des âmes; il opéra un bien immense parmi les personnes du monde. On connaît de lui les ouvrages manuscrits suivants, conservés autrefois chez les Dominicains, à Gand : 1^o *Catechismus fidei catholicae*. — 2^o *Annotationes in Evangelia quadragesimalia*. Pierre Bacherius fait le plus grand éloge de cet écrit. " J'ai vu, dit-il, une partie des " notes de Boudewyns sur les Évangiles " du Carême. Elles sont dignes des presses de Plantin ou, si la chose fût possible, de presses meilleures encore. " — 3^o Quétif et Echard mentionnent aussi les *Ordonnances* publiées par Boudewyns, en 1494 et 1495, à la visite du couvent des Dominicains de Lille. Ils nous apprennent, en outre, qu'en 1508, Albert Win commença, sur les ordres de

Boudewyns, la chronique manuscrite du couvent des Dominicains de Gand, connue sous le nom d'*Antiquum dierum*.

E.-H.-J. Reusens.

De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, p. 70. — Quetif et Echarid, *Scriptores ordinis prædicatorum*, II, p. 34.

BOUDEWYNS (*Michel*), médecin, né à Anvers, d'une ancienne et noble famille, au commencement du XVII^e siècle, mort d'apoplexie le 29 octobre 1681. Il avait fait de bonnes études moyennes, possédait une connaissance approfondie des auteurs classiques, éprouvait une véritable passion pour la lecture et l'histoire ancienne et semblait avoir l'intention de prendre les ordres quand il se décida subitement à partir pour Louvain afin d'y étudier la médecine. Il séjourna trois ans dans cette Université, voyagea ensuite à l'étranger et revint se fixer dans sa ville natale, avec le bonnet de docteur en médecine et en philosophie. Il épousa la fille de Lazare Marquis, professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école d'Anvers, dont le fils, Guillaume Marquis, présidait alors le collège médical. Il se fit bientôt connaître par la publication d'une sorte de manuel populaire de médecine et d'hygiène, son *Dienstlich ende ghenuchelyk tytverdryf*, et fut nommé syndic ou secrétaire du *Collegium medicum*. En cette qualité, il eut à se préoccuper de l'organisation vivement réclamée de la pharmacie et il écrivit quelques pages sur l'origine et l'importance de cette profession. Elles servent de préface à la première pharmacopée d'Anvers, publiée en 1661, et à laquelle il collabora activement. Il joignit à cet ouvrage l'histoire de la fondation du *Collegium medicum*, de sorte que cette pharmacopée réunit les mérites d'un *Codex* et des *Analectes*. Avant sa publication, le premier venu pouvait, à Anvers, ouvrir une droguerie et n'avait, en dehors de la routine, du charlatanisme et de la superstition, d'autre régulateur que le commentaire suranné de Pierre Coudenberg sur le dispensaire de Valerius Cordus. Les services que Boudewyns rendait aux magistrats d'Anvers pour l'organisation de la profession pharmaceutique furent

récompensés par le titre de médecin pensionnaire de la ville. En 1664, il fut nommé médecin de l'hôpital Sainte-Elisabeth; déjà il avait succédé à son beau-père dans l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie et il remplaça bientôt son beau-frère dans la présidence du Collège médical. Boudewyns était alors le premier médecin d'Anvers; il jouissait d'une grande réputation d'habileté et possédait l'estime générale par la droiture, la fermeté et l'honorabilité de son caractère. C'est alors qu'il publia, en 1666, son ouvrage de prédilection, resté son œuvre principale, le *Ventilabrum medico-theologicum*, dont le titre indique clairement le caractère. Ce livre, que l'on dit écrit dans un style élégant, est un traité de médecine orthodoxe ou dogmatique. Boudewyns se reflète tout entier dans ce travail, mélange de controverse, de science, d'ignorance et de foi religieuse, pour lequel il fallait, ainsi qu'il la réalisait, l'union des études canoniques avec la connaissance des devoirs du médecin. Il y discute soixante-quatorze propositions médico-religieuses: Le médecin peut-il licitement prier Dieu qu'il y ait beaucoup de malades? Peut-il guérir par magie? Peut-il conseiller le mariage pour cause de santé? Est-il obligé de donner ses soins aux hérétiques? Et d'autres questions, les unes, en assez grand nombre, plus facétieuses encore, les autres plus sérieuses. Boudewyns fut enterré à l'église Saint-Michel, dans le tombeau de Luc Heuvickx, aïeul de sa femme. « On a, dit « Paquot, son portrait dessiné par Abraham Van Diepenbeek et gravé par « Pierre Clouwet. « Voici les ouvrages qu'il a publiés : 1^o *Dienstlich ende ghenuchelyk tytverdryf voor siecken, om ghesont te worden*, etc. Antw., 1654, in-8^o, 467 pp. — 2^o *Oratio de sancto Luca evangelista et medico*. Antw. 1660, in-4^o. — 3^o *Pharmacia Antverpiensis Galeno-chymica, a medicis juratis et collegii med. officialibus... edita*, etc. Antw. 1661, in-4^o, 285 pp. — 4^o *Insignium virorum, ac medicorum nomina quorum favore et opera colleg. medic. Antw. institutum*, etc. Antw. 1661,

6 pages. — 5° *De Origine et præstantia pharmaciae*. Ibid., 1661, in-4°, 18 pages.

— 6° *Ventilabrum medico-theologicum quo omnes casus tum medicos cum agros, aliosque... seecernitur*, etc. Antw., 1666, in-4°, 454 pages.

Ed. Morren.

C. Broeckx, *Éloge de Michel Boudewyns*, Anvers, 1845, in-8°, avec portrait. — Extrait des *Ann. de la Soc. de Méd. d'Anvers*, janv. 1845. — C. Broeckx, *Ess. sur l'hist. de la médecine belge*, pp. 216, 254, etc. — *Délices des Pays-Bas*, suppl. t. I, p. 58.

BOUILLE (Louis), écrivain ecclésiastique, né à Bouvignes vers le milieu du XVII^e siècle, mort à Namur, le 25 janvier 1701, entra chez les capucins et y vécut d'une manière exemplaire. Il résida longtemps dans le Luxembourg, fut gardien en plusieurs endroits et deux fois ministre provincial de son ordre. Deux de ses frères, le P. Angelin et le P. David, embrassèrent également la règle de Saint-François, chez les capucins. On a de lui : 1° *Miroir de l'âme religieuse*. Namur, 1673 ; vol. in-8°, opuscule qui fut plusieurs fois réimprimé avec des additions considérables. — 2° *Miroir de l'âme chrétienne*. Namur, 1674 ; vol. in-8°. — 3° *Miroir de la vanité des femmes mondaines*. La troisième édition de ce traité parut à Namur, en 1685, chez Adrien Fabrique ; vol. in-8°. Ces trois *Miroirs*, publiés d'abord séparément, furent plus tard réunis et réimprimés, entre autres, à Namur, en 1690 et 1696, ils forment 3 vol. in-8°. — 4° *Le catéchisme des adultes*. Namur, 1700 ; vol. in-8° de 553 pages. — 5° Le P. Bouille publia aussi des *Sermons français*, édités à Namur, en 1676 ; 3 vol. in-8°.

E.-H.-J. Reusens.

Supplementum Bibliotheca Belgicae, Mss n° 17607 de la Bibliothèque royale.

BOUILLE (Pierre), poète, écrivain ecclésiastique, né à Dinant vers 1575, mort le 22 décembre 1641. Après avoir fait ses humanités, probablement au collège des Jésuites de sa ville natale, il entra dans leur compagnie en 1592, à peine âgé de seize ans. Comme il est d'usage dans cet ordre, il fut d'abord chargé de régenter les basses classes et enseigna la langue grecque, dans laquelle il devint très-versé. Il prêcha aussi avec beaucoup

de succès dans plusieurs villes de la province wallonne et mourut à Valenciennes, après avoir rempli différentes fois les fonctions de recteur des collèges de Liège et de Dinant. Il était profès des quatre vœux. Ce père nous a laissé : 1° *Leonardo Lessio, theologicam vertutum quadrigam edenti, ode pindarica, numeris adservatis*. A la tête du traité de Lessius, de *Justitia et jure*. Lovan. J. Masius, 1605, in-fol. et dans les éditions suivantes. Cette ode est en vers grecs et latins. — 2° *Histoire de la découverte et merveilles de l'Image de Notre-Dame de Foy*. 1620, in-12. Item, Liège, 1627, in-4°. Item avec quelques augmentations : Toul, 1628 in-12. Item, seconde (quatrième) édition, fort augmentée. Liège, 1666 in-12. Item, traduit en latin. Douai 1620, in-12. Cette histoire est rédigée d'après de bons mémoires et appuyée de preuves justificatives, mais empreinte du mauvais goût de l'époque. Elle a paru en latin, sous ce titre : *Narratio miraculorum Virginis Foyensis*. Duaci, 1628, in-12, et en flamand. Louvain, 1624. — 3° *Histoire de Notre-Dame de Miséricorde, honorée chez les Religieuses Carmélites de Marchiennes - au - Pont*. Liège, 1641, in-12. — 4° *Histoire de la naissance de la dévotion à l'endroit de Notre-Dame de Bonne-Espérance*, vers 1634.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Bibl. des écrivains de la Comp. de Jésus*, t. I. — Paquet, *Mémoires litt.*, t. VII. — D'Oultreman, *Hist. de Valenciennes*, p. 581. — *Biogr. générale des Belges*. — Lelong, *Bibl. historique de France*.

BOUILLE (Théodose), historien, religieux Carme chausé de la province de France, en religion frère *Théodose de la Mère de Dieu*, bachelier de Sorbonne, lecteur en théologie, fils de G.-Fr. Bouille, greffier des échevins, et petit-fils de G. del Bouille, bourgmestre de Liège en 1649, né à Liège, mort en cette ville en 1743, à un âge avancé. Il fit en France son noviciat, séjourna assez longtemps à Pont-à-Mousson, fut reçu bachelier de la Sorbonne et revint se fixer à Liège dans le couvent de son ordre. Il a publié : 1° *Oraison funèbre de très-haute et très-puissante princesse Marie-Éléonore d'Autriche, reine de Pologne et*

duchesse de Lorraine. Prononcée à Pont-à-Mousson, le 17 juillet 1698. Pont-à-Mousson, Maret (1698), in-4° de 13 feuillets; — 2° *L'Écriture sainte éclaircie par des faits qui sont recueillis hors d'elle-même avec des réflexions morales*. Liège, de Milst, 1710, in-8° de 338 pages. — *Continuation de l'Écriture éclaircie*, etc. Liège, Gramme, 1713, in-8° de 309 pag. — 3° *Confiance du pécheur fondée sur la grandeur de la miséricorde de Dieu*. Liège, Gramme, 1715, in-8° de 401 pag. — 4° *Histoire de la ville et pays de Liège*. Liège, Barnabé, 1725, 1731 et 1732, 3 vol. in-folio de 492, 516 et 575 pages sans les lim. et les tables. En tête du deuxième volume, on trouve une dissertation historique de G. de Louvrex sur l'époque où le pays de Liège est devenu membre de l'empire germanique.

Des trois grands historiens liégeois, Foulon, Fisen et Bouille, ce dernier est le seul qui ait employé la langue française. En dépit de son titre de bachelier de Sorbonne, il la connaissait mal, ou du moins il n'avait pas la souplesse nécessaire pour la manier avec aisance. Son style est diffus, trivial, peu correct; un certain embarras règne dans les phrases, ainsi qu'une absence presque complète de transitions et un défaut de proportion entre les différentes parties du récit. Ces négligences ou ces défauts sont cependant rachetés par une candeur et une bonhomie qui frappent tout d'abord le lecteur, et le disposent favorablement. On sent que Bouille aime la vérité et qu'il voudrait pouvoir toujours la dire sans réserve; mais sa robe de moine et la censure lui commandent une extrême prudence; aussi s'abstient-il parfois de blâmer tout haut des actes qu'évidemment il désapprouve dans son for intérieur. On s'en aperçoit à l'une ou l'autre réflexion qui se glisse au milieu de la narration et rend celle-ci d'autant plus piquante, que l'auteur paraît s'exprimer naïvement, sans préméditation et sans art. L'ouvrage n'en laisse pas moins à

désirer sous le rapport de la critique. On y retrouve les allures des anciens chroniqueurs, et De Feller l'a caractérisé assez exactement en disant que " ce sont plutôt des mémoires pour " servir à l'histoire de Liège. " On a reproché à Bouille de n'avoir été que le traducteur infidèle de Foulon, dont le manuscrit aurait été en sa possession: quoi qu'il en soit, de 1612 à 1727, il a été livré à lui-même et n'a pris pour modèle, de son aveu, que le jésuite Daniel. Cette partie de son œuvre est la plus importante. En somme, *l'Histoire de Liège* de Bouille, malgré ses lacunes, malgré son absence d'élevation et de critique, est un livre en général digne de confiance. La sincérité visible de l'auteur a autant contribué à le rendre populaire, que la circonstance qu'il a renoncé à se servir du latin.

Ul. Capitaine.

Loyens, *Recueil héraldique*, p. 402. — Henoul, *Annales du Pays de Liège*, p. vii. — De Feller, *Dictionnaire historique*.

BOUILLI (*Albéric*), abbé de Loos, écrivain ecclésiastique, né à Condé (ancien Hainaut) en 1631, mort en 1704. Voir **BOULIER** (*Albéric*).

BOUILLON (*Godefroid DE*), duc de Lothier, naquit en 1061 (1), à Baizy (2), village sur la Dyle, près de Genappe, dans le Brabant wallon, dans un château dont on voyait encore les derniers vestiges à la fin du XVIII^e siècle. Il mourut à Jérusalem, le 17 ou le 18 juillet 1100. Il était fils puîné (3) d'Eustache II, comte de Boulogne et de Leus, et d'Ide d'Ardenne, fille de Godefroid, duc de la Basse-Lotharingie et de Bouillon; il descendait de Charlemagne par les femmes du côté paternel, car son père Eustache II se rattachait à ce tronc illustre du chef de sa mère Mathilde ou Mehaud de Louvain (4).

Sa mère Ide, princesse aussi remarquable par son esprit que par ses vertus, eut soin de lui donner une éducation solide et sévère; elle lui fit enseigner le latin, le français et le thiois qu'il parla

(1) De Ram, *Bulletin de l'Acad. royale*, 1837, t. II, p. 148.

(2) *Ibid.*, 1846, t. I, p. 556.

(3) Henschenius, *Vie d'Ide* dans les *Acta Sanc-*

torum. — Hody, *Description des tombeaux de Godefroid, etc.*

(4) Reiffenberg, *Le chevalier du Cigne et Godefroid de Bouillon*, p. cxxxiii.

bientôt avec une grande facilité ; elle voulut que dès l'enfance, il se familiarisât avec les exercices de la guerre ; enfin, cette tendre et pieuse mère fit de son fils un homme distingué par les qualités morales, plein de bravoure, de générosité et d'une piété sincère, mais exempte de bigoterie. Au physique, la nature l'avait admirablement doué : une taille élevée, une force de corps extraordinaire, un air noble ; enfin il réunissait dans sa personne tous les signes extérieurs de la puissance.

De très-bonne heure, Godefroid eut l'occasion de montrer son énergie, sa valeur et sa sagesse : son oncle Godefroid le Bossu était mort le 15 février 1076 et lui avait légué le marquisat d'Anvers, le duché de Bouillon et les autres fiefs dépendants de la maison d'Ardenne ; mais la femme de Godefroid le Bossu, la célèbre Mathilde de Toscane, ne voulut point reconnaître la validité du testament de son époux, et tenta de priver le jeune Godefroid de la succession de son oncle. Elle parvint à mettre dans ses intérêts le pape Grégoire VII et Ménasses, évêque de Reims. Excité par les intrigues de cette princesse, Ménasses, qui possédait le haut domaine du duché de Bouillon, en investit Albert, comte de Namur. D'un autre côté Thierry, évêque de Verdun, également poussé par la princesse Mathilde, s'empara de sa ville épiscopale, et la donna en fief à Albert. Ce dernier réclamait en outre le duché de Bouillon du chef de sa mère Regeline, sœur aînée de la mère de Godefroid.

Thierry et Albert réunirent leurs forces et vinrent mettre le siège devant Bouillon (1077). Godefroid n'avait alors que seize à dix-sept ans et sa jeunesse semblait favoriser l'injuste entreprise des deux alliés ; mais dans un âge encore aussi tendre, il fit déjà entrevoir les brillantes et solides qualités qui distinguèrent plus tard le héros de la première croisade : soutenu par Henri, évêque de Liège, il se renferma dans Bouillon et s'y défendit avec tant de vigueur, qu'il força ses adversaires à opérer leur retraite. Une fois débarrassé de ses ennemis, Godefroid reprit l'offensive, éleva une forteresse à

Stenay, la pourvut d'une nombreuse garnison et porta le ravage dans les terres du Verdunois. L'année même de la mort de son oncle, Godefroid avait assisté aux conférences de Fosses, ouvertes pour terminer définitivement les différends auxquels avait donné lieu la succession de Baudouin de Mons, comte de Flandre et de Hainaut ; il donna dans cette circonstance une preuve de sagesse et de modération à laquelle on ne pouvait s'attendre de la part d'un si jeune prince : il renonça aux prétentions que Godefroid le Bossu, son oncle, avait élevées sur la Hollande, prétentions qui l'eussent infailliblement entraîné dans des guerres interminables.

Cependant Godefroid n'avait point obtenu de l'Empereur Henri IV la dignité ducale ; elle fut conférée au fils de ce dernier, Conrad d'Allemagne, de sorte que Godefroid, bien qu'il fût un prince puissant qui devait hériter du comté de Bruxelles et de Louvain, ce qui faisait à peu près tout le Brabant actuel, dut se contenter du titre de *Marchio* ou marquis d'Anvers, marquisat que l'empereur détacha, en sa faveur, du grand fief dont il l'avait privé. Ce ne fut qu'en 1089 qu'il fut créé duc de Lothier, en récompense des services qu'il avait rendus à l'empereur dans les guerres contre ses vassaux et contre le pape.

Ces guerres avaient commencé en 1080 ; Godefroid n'avait pu se dispenser de prendre part à l'expédition de son suzerain, l'empereur Henri IV, contre Rodolphe de Rhinfeld, duc de Souabe ; il assista à la bataille de Volksheim, en Saxe, le 15 octobre 1080, et s'y comporta vaillamment ; mais rien ne prouve que la veille de cette bataille, il ait été, comme le plus digne entre tous, proclamé porte-étendard de l'empire ; rien ne constate non plus qu'il ait déterminé le succès de cette journée en tuant Rodolphe de Souabe de sa propre main, rien enfin n'autorise à croire que lorsque l'armée de Henri assiégea et prit Rome en 1084, Godefroid soit entré le premier dans la ville éternelle. Tous ces hauts faits exagérés lui ont été attribués par la légende et la poésie, lorsqu'il se fut

illustré par ses exploits dans la terre sainte (1).

On doit aussi ranger parmi les fables inventées par les chroniqueurs et répétées par l'ignorance et la superstition, le prétendu vœu qu'aurait fait Godefroid, de se rendre dans la terre sainte pour expier le sacrilège d'avoir fait la guerre contre le pape. Godefroid, en allant au siège de Rome avec l'armée impériale, n'avait fait que céder à son devoir féodal et, d'après les idées du temps, nul ne pouvait lui en faire un grief; il ne put donc en éprouver lui-même aucun remords.

Après la prise de Rome, Godefroid revint à Bouillon où il eut bientôt à lutter de nouveau contre les prétentions ambitieuses des princes voisins : l'évêque de Verdun n'avait pu lui pardonner la construction du château de Stenay; il renouvela son alliance avec le comte de Namur, et ces deux princes vinrent ensemble assiéger Stenay (1086). Ils livrèrent à Godefroid une bataille dont le succès resta indécis : néanmoins, apprenant que les deux frères de Godefroid, Eustache et Bauduin, amenaient des renforts de France et d'Allemagne, ils se décidèrent à lever le siège de Stenay. Quelque temps après, l'évêque de Liège menagea la paix entre les parties et la propriété de Bouillon et de Verdun fut désormais assurée à Godefroid, qui s'empressa de se joindre aux princes de la Belgique pour conclure la trêve de Dieu, ou *paix de Liège*, dans le but de réprimer les mœurs sauvages de cette époque toute barbare encore (2). Par sa valeur et sa fermeté le jeune prince maintint les grands vassaux de la Lorraine et devint l'arbitre du duc de Limbourg et de l'abbé de Saint-Hubert dans leurs différends avec l'évêque de Liège, Obert (1095). Lui-même eut quelques contestations avec ce prélat ambitieux relativement à l'abbaye de Saint-Trond (3).

Lorsque le pape Urbain II résolut de faire un appel à la chrétienté pour délivrer Bysance de la présence des Mahométans et pour chasser les infidèles de la

Syrie et de l'Asie Mineure où les chrétiens étaient traités avec la dernière cruauté, Godefroid de Bouillon ainsi qu'une foule de princes et de seigneurs belges répondirent à la voix de Pierre l'Ermite et prirent la Croix. Ce fut dans le concile de Clermont, en Auvergne (1095), que Godefroid adopta la résolution de s'associer à la croisade prêchée par le pape Urbain. Il s'occupa aussitôt à organiser son armée et à se procurer les ressources qu'exigeait un pareil armement : il vendit ses châteaux de Stenay et de Mouzon à l'évêque de Verdun, auquel il remit le comté dont cette ville était le chef-lieu; il accorda aux habitants de Metz le rachat de la suzeraineté qu'il exerçait sur leur ville et vendit la Veluwe à Otton de Nassau, premier comte de Gueldre; enfin il engagea à l'évêque de Liège, moyennant la somme de mille trois cents marcs d'argent pur et trois marcs d'or, la seigneurie de Bouillon, sous condition de pouvoir, lui ou ses héritiers, en opérer le retrait pendant le terme de quatorze années (4). Il vendit encore d'autres domaines tels que le château de Ramioul, situé sur la Meuse, entre Liège et Huy, et pour assurer le repos de son âme, il fit aux églises de nombreuses donations et constitua une multitude de fondations pieuses. Toutefois il conserva la dignité ducale, mais sa mère, dans le but d'augmenter encore les ressources de son fils pour soudoyer son armée, vendit au chapitre de Nivelles les alleux de Genappe et de Baizy. C'est donc avec raison qu'on a dit que les princes de l'Église et les établissements religieux s'enrichirent des dépouilles des chrétiens qui allèrent mourir pour la défense de la Croix.

Godefroid partit pour la croisade le 10 août 1096, avec dix mille cavaliers et soixante-dix mille fantassins (5); ses deux frères, Eustache et Bauduin, ainsi que son cousin Bauduin du Bourg, l'accompagnaient; les deux derniers, qui devaient un jour devenir rois de Jérusalem, servaient en simples chevaliers dans l'ar-

(1) Von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzugs*.

(2) Borgnet, *Histoire du comté de Namur*.

(5) Ernst, *Histoire du Limbourg*.

(4) Chapeauville, t. II, p. 40.

(5) Anne Commène.

mée chrétienne qui contrastait, par sa discipline, avec les bandes désordonnées courant pêle-mêle vers la Syrie et semant partout le pillage et le meurtre. La réputation de sagesse et de bravoure de Godefroid était si grande, que tous les croisés des provinces belges et lorraines, qui ne lui devaient aucun obéissance, s'étaient empressés de le reconnaître pour chef.

L'armée traversa l'Allemagne, la Hongrie, la Bulgarie et fut accueillie partout avec faveur, grâce au bon ordre que Godefroid faisait observer; elle arriva, le 23 décembre, sous les murs de Constantinople où elle devait attendre les princes des autres nations qui arrivaient avec leurs armées par la voie d'Italie.

Alexis Comnène, qui régnait alors à Constantinople, ne voyait pas sans effroi s'avancer cette armée au cœur de ses États; il avait cru se garantir contre les entreprises des croisés en retenant comme otage le comte de Vermandois, frère du roi de France, jeté par la tempête sur les côtes de l'Épire. Godefroid venait d'arriver à Philippopoli lorsqu'il apprit la captivité du comte de Vermandois; il considéra cet acte comme un outrage et en réclama énergiquement la réparation. Sur le refus de l'empereur grec, il ordonna de traiter la Thrace en pays ennemi et pendant huit jours ces paisibles campagnes devinrent le théâtre de la guerre. Après plusieurs combats sanglants où les Grecs furent battus, Alexis promit de rendre la liberté à son captif. Godefroid, apaisé, se remit alors en marche et traita de nouveau les Grecs comme des alliés. Toutefois la bonne harmonie ne dura guère. Alexis, qui avait obtenu du comte de Vermandois, avant de lui rendre la liberté, une promesse d'obéissance et de fidélité, voulut que Godefroid consentit également à devenir son vassal. Cette prétention fut naturellement repoussée avec fierté et dès ce moment les croisés se trouvèrent privés des vivres que le gouvernement grec leur avait fournis en abondance jusqu'alors. Ils eurent de nouveau recours aux armes; après quelques jours de combat on se réconcilia cependant, mais de nombreux motifs

de discorde existaient entre des peuples aussi différents de mœurs que les Grecs et les Latins; d'un autre côté, Alexis cherchait toujours, quoique sans succès, à obtenir de Godefroid le serment de vassalité; l'irritation de part et d'autre était arrivée au point que l'on devait s'attendre à une rupture éclatante et définitive lorsqu'une circonstance imprévue vint rétablir la paix. Bohémond, prince de Tarente, dont le père, Robert Guiscard, avait aspiré jusqu'à sa mort à faire la conquête de l'empire d'Orient et qui lui-même nourrissait des projets de conquête, venait d'arriver à Durazzo, avec les croisés de la Calabre, de la Pouille et de la Sicile; averti des motifs de méintelligence qui s'étaient produits entre Alexis et Godefroid, il crut le moment venu de réaliser ses espérances ambitieuses; il fit conseiller à Godefroid de s'emparer de Byzance dont les croisés occupaient déjà un des faubourgs, promettant de venir à son aide avec les forces considérables dont il disposait. Godefroid, qui s'était armé pour combattre les infidèles et délivrer le Saint Sépulcre, eût cru manquer à son serment en secondant les projets ambitieux de Bohémond; il repoussa sa proposition d'une manière absolue. Alexis fut informé du danger qu'il avait couru et résolut alors de chercher de bonne foi à se réconcilier avec Godefroid; il lui envoya son propre fils comme otage et convoqua tous les chefs des croisés dans son palais. Godefroid s'y rendit environné d'un cortège imposant de princes et de chevaliers, et l'empereur, vaincu non moins par la générosité de Godefroid que par la force de ses armes, revêtit le prince Lorrain du manteau impérial, l'adopta pour fils, mit l'empire sous la protection de ses armes, promit d'aider les croisés par terre et par mer, de leur fournir des vivres, enfin de partager les périls et la gloire de leur expédition. Godefroid de son côté promit que toutes ses conquêtes sur les infidèles seraient des fiefs de l'empire d'Orient.

L'armée chrétienne se rassembla sur la rive asiatique du Bosphore; elle se composait de dix-neuf nations différentes de mœurs et de langage; elle se mit en

marche au mois de mars 1097, entra en Bithinie, s'empara de Nicomédie, arriva dans le meilleur ordre en vue de Nicée, le 5 mai, et investit cette place que défendaient une double enceinte et une garnison nombreuse. Dès le début des travaux de siège, les chrétiens furent attaqués par le sultan David, à la tête d'une formidable armée sarrasine (14 mai). Après une bataille meurtrière qui dura deux jours, la victoire resta aux croisés, grâce aux sages dispositions et à la bravoure de Godefroid, dont le nom, à partir de ce jour, devint la terreur de l'Orient. Son adresse et son sang-froid avaient fait l'admiration des deux camps : du pied des murailles il avait frappé au cœur, avec une flèche, un Sarrasin qui du haut des remparts jetait la confusion parmi les assaillants par sa force et par son audace.

Après un siège de plus de six semaines et lorsque les croisés se croyaient à la veille de triompher de la résistance des assiégés, la ville se rendit par trahison à l'empereur Alexis (20 juin). L'armée des croisés vit dans cet acte une perfidie de la part de l'empereur grec et elle ne dissimula pas son mécontentement ; on craignit même de voir se reproduire les démêlés sanglants qu'on avait eu à déplorer quelques mois auparavant dans la Thrace ; heureusement l'armée chrétienne s'éloigna ; mais Godefroid voulut répondre à un trait de perfidie en gardant fidèlement la foi due au serment et il prit possession de la ville au nom de l'empereur. Après s'être reposée pendant quelque temps dans le voisinage de Nicée, l'armée se mit en marche vers la Syrie et vers la Palestine (25 juin). Une des colonnes qui avaient pénétré en Phrygie fut tout à coup assaillie, dans la vallée de Gorgoni, par une nuée de cavaliers sarrasins (1^{er} juillet). Sa destruction complète semblait inévitable ; elle y échappa par l'arrivée inopinée de Godefroid qui, averti du danger immense que couraient ses compagnons, avait avancé la seconde colonne entraînant avec lui sa cavalerie seulement. Son arrivée rendit la confiance et l'audace aux croisés et fut le signal de la victoire : « Les bataillons » musulmans qui reçurent la première

« attaque du duc Godefroid, dit le chroniqueur Robert le Moine, qui assistait à ce combat, purent croire que la « foudre tombait au milieu d'eux. » Un affreux massacre s'ensuivit ; plus de vingt mille musulmans furent tués ; les croisés, de leur côté, eurent quatre mille morts, mais les chemins de l'Asie Mineure leur étaient désormais ouverts.

On eut bientôt à lutter contre un autre ennemi non moins terrible que les Turcs. Le sultan de Nicée avait dévasté tout le pays, de sorte que la faim et la soif firent d'horribles ravages dans les rangs des chrétiens qui perdirent jusqu'à cinq cents hommes par jour. Godefroid montra dans ces tristes conjonctures un dévouement, une générosité et une patience qui soutinrent le courage de ses compagnons. Enfin, après mille souffrances on atteignit Antiochette, capitale de la Pisidie, qui ouvrit ses portes sans résistance. Pendant que l'armée des croisés réparait, autour de cette ville hospitalière, les désastres de ses dernières marches, Godefroid se trouvant un jour à la chasse, rencontra un pèlerin poursuivi par un ours, d'autres disent un lion. Il terrassa cet animal féroce qui le blessa grièvement à la cuisse. Il se vit donc obligé de laisser partir l'armée sans lui. Ce fut un grand malheur, car en son absence la discorde se glissa parmi les chefs des chrétiens et l'on vit plusieurs d'entre eux abandonner momentanément la cause commune pour des intérêts particuliers. L'armée déjà réduite de moitié se dirigea en plusieurs colonnes sur Antioche. Godefroid la rejoignit le 18 octobre et trois jours après arriva avec elle sous les murs de cette immense et riche cité qui était défendue, paraît-il, par vingt mille fantassins et sept mille cavaliers. Les travaux du siège de cette place, qui, d'après ce que dit Guillaume de Tyr, « donnait frayeur à ceux qui la « regardaient pour le nombre de ses am- « ples et fortes tours que l'on y comptait « jusqu'à trois cent soixante, » durèrent environ sept mois et demi. L'armée, commandée à tour de rôle par Godefroid de Bouillon, Raymond de Toulouse, Robert de Flandre, Robert de Normandie et

Étienne de Chartres, y soutint une multitude de combats et y subit de déplorables revers, conséquences naturelles de l'indiscipline et de la licence. La voix de Godefroid fut parfois impuissante à rappeler ses compagnons au sentiment de leur devoir. Vaincus par les séductions de toute espèce que leur offrait le voisinage d'une ville célèbre entre toutes par ses richesses et par sa corruption, ils négligèrent les précautions nécessaires à leur sûreté et seraient tous tombés sous le fer des Turcs si la vigilance et la valeur de Godefroid et de quelques soldats restés fidèles au devoir ne les avaient préservés d'une perte certaine. Le noble caractère de ce prince, qui, selon l'expression de Guillaume de Tyr, ne cessa d'être la colonne unique (*columna singularis*) de l'immense armée des croisés, ne se démentit jamais, au milieu des situations les plus périlleuses et des circonstances les plus graves : terrible pour les ennemis il ne l'était pas moins pour ceux de ses compagnons qui oublièrent trop souvent le rôle de guerrier pour celui de brigand. Dans le nombre infini des combats qui eurent lieu pendant le siège d'Antioche, il ne cessa de montrer l'habileté d'un grand capitaine et de signaler sa bravoure et sa force physique par des actions que l'histoire et la poésie ont célébrées. Aucune armure, dit-on, ne pouvait résister à la force de son bras ; il faisait voler en éclats les casques et les cuirasses ; on assure même que d'un seul coup de sa redoutable épée il partageait en deux le corps d'un ennemi !

Enfin, dans la nuit du 3 au 4 juin 1098, la riche Antioche tomba au pouvoir des croisés, par la trahison d'un renégat. Les vainqueurs entrèrent dans la ville et y firent couler des flots de sang au cri de *Dieu le veut !*

Mais la terreur et le deuil succédèrent bientôt à la joie du triomphe : le troisième jour après la prise d'Antioche, on aperçut du haut des remparts la cavalerie musulmane qui parcourait la plaine et l'on apprit que c'était Korboga, sultan de Mossoul qui, après avoir rassemblé sur les bords de l'Euphrate et du Tigre les contingents de tous les princes de l'Orient,

accourait au secours d'Antioche avec une armée innombrable. Les chrétiens allaient donc se trouver assiégés à leur tour dans cette immense cité complètement dépourvue de vivres. Quelques combats glorieux où Godefroid se montra terrible aux musulmans ne purent empêcher le blocus d'Antioche. La disette devint chaque jour plus cruelle et bientôt la famine commença son œuvre de destruction ; les rangs des assiégés furent décimés.

Au milieu de la confusion et de la défaillance de tous, Godefroid, que son courage et sa piété avaient sans cesse soutenu, conservait encore tout son sang-froid ; mais ses conseils n'étaient plus écoutés ; le désespoir amollissait tous les cœurs, les uns fuyaient lâchement, d'autres reniaient leur foi pour sauver leur vie. Godefroid eut alors recours à une fraude pieuse : il répandit le bruit qu'il était en possession du fer de lance qui a percé le flanc de Jésus-Christ. Le malheur rend superstitieux ; les croisés se persuadèrent que Dieu, touché de leurs misères, voulait les sauver ; ils reprirent courage et consentirent à livrer une dernière bataille.

Le 27 juin 1098, l'armée chrétienne formée en six corps sortit d'Antioche ; le deuxième corps était commandé par Godefroid de Bouillon ; les croisés attaquèrent avec fureur les Sarrasins, mais ils furent accablés par le nombre et la déroute allait commencer lorsque l'arrivée inopinée d'un corps de cavalerie ranima l'espoir des vaincus. L'évêque Adhémar utilisa adroitement cet incident ; il s'écria que c'était là une intervention divine ; que saint Georges, saint Martin et saint Démétrius venaient assister les chrétiens ; ceux-ci se crurent dès lors invincibles et, disent les chroniques, cent mille infidèles tombèrent sous leurs coups.

Après une victoire tellement extraordinaire qu'on ne put l'expliquer que par l'intervention directe de plusieurs saints, on espérait qu'aucune résistance sérieuse ne pouvait plus désormais arrêter la marche des croisés vers Jérusalem. Malheureusement la discorde, que la présence

de Korboga avait contenue un moment, ne tarda pas à éclater de nouveau parmi les chefs des croisés; plusieurs d'entre eux étaient parvenus à se faire de riches positions. Bohémont était devenu prince d'Antioche, Bauduin, frère de Godefroid, avait conquis la souveraineté d'Edesse. Ces exemples, en éveillant l'ambition des autres princes, leur faisaient oublier le but pieux de leur entreprise, de sorte qu'ils différaient le départ de l'armée pour Jérusalem.

Un nouveau fléau vint bientôt les faire repentir de cet ajournement; la peste se déclara dans le camp des croisés et plus de cinquante mille pèlerins moururent en un mois. Pour échapper à la contagion qui dévorait l'armée, les princes résolurent de s'éloigner d'Antioche et de s'occuper à soumettre les provinces voisines. Godefroid de Bouillon, qui était allé visiter son frère Bauduin à Edesse, reçut à cette époque un témoignage de la confiance universelle qu'inspiraient sa sagesse et son courage. Un prince musulman, l'émir de Hazart, se trouvant menacé par les forces supérieures du souverain d'Alep, sollicita l'alliance du duc Godefroid. Comme la ville de Hazart, par sa situation entre Edesse et Antioche, était d'une grande importance, comme d'ailleurs elle renfermait un nombre considérable de prisonniers chrétiens, Godefroid consentit à secourir l'émir, battit l'armée du prince d'Alep dans plusieurs rencontres, puis se dirigeant vers l'Euphrate, il enleva les châteaux de Tell Bascher, Aïntab et Ravendan. Les princes croisés ayant décidé de se réunir à Antioche vers la fin d'octobre pour aviser au départ pour Jérusalem, Godefroid s'empressa de quitter Edesse; il se mit en route avec une faible escorte de douze cavaliers et fut attaqué par cent cinquante musulmans; il les battit et entra dans Antioche en se faisant précéder par trente prisonniers dont chacun portait la tête d'un de ses compagnons tués dans le combat.

Après de nouveaux retards qui eurent pour effet déplorable de déterminer beaucoup de croisés à retourner en Occident, l'armée, réduite désormais à cin-

quante mille combattants, se mit en route pour Jérusalem vers la fin du mois de mai 1099. Elle s'avança entre la chaîne du Liban et la grande mer, protégée de ce côté et surtout approvisionnée par les flottes des Pisans, des Génois et des pirates flamands que Bohémont avait délivrées à Laodicée et que Guinemer devait conduire en longeant la côte Syrienne. Elle traversa les terres de Berithe, de Tyr, de Sidon, passa sous les murs d'Accron (Saint-Jean d'Acce), s'empara de Ramla et de beaucoup d'autres villes qui se trouvaient sur sa route; enfin, le 7 juin 1099, elle arriva devant la cité sainte, qui était défendue par soixante mille hommes, tandis que l'armée des croisés se trouvait réduite à vingt mille combattants. Elle ne se disposa pas moins à l'attaque. Godefroid de Bouillon occupa le poste le plus périlleux. Le 14 juillet eut lieu une attaque furieuse qui fut repoussée par les assiégés. Le lendemain, l'assaut recommença et Jérusalem tomba au pouvoir des chrétiens. La tradition attribue à Godefroid de Bouillon l'honneur d'être monté le premier sur les remparts de la ville conquise. On peut, sans diminuer la gloire de l'illustre héros de la croisade, douter de l'exactitude de ce détail. La vérité est que pendant le dernier assaut, Godefroid se trouvait sur la plate-forme supérieure d'une tour qu'il avait fait construire et qu'on était parvenu à rapprocher de la muraille. C'était la position la plus exposée au danger car, pour écarter à coups de flèches les défenseurs des remparts, Godefroid devait nécessairement se trouver à découvert. Cette position explique l'impossibilité où il fut d'entrer le premier dans la ville. Dès que la tour fut assez rapprochée des murailles pour qu'on pût laisser tomber le pont-levis sur le rempart ou parapet, les plus ardents se précipitèrent en avant et ce fut alors seulement que Godefroid et Bauduin, son frère, abandonnant la plate-forme supérieure, purent descendre à l'étage intermédiaire et se mettre à la tête de leurs compagnons.

Quoi qu'il en soit, dès que Godefroid put faire entendre sa voix au milieu du tumulte épouvantable qui suivit l'entrée

des assiégeants dans la ville conquise, il s'éleva avec énergie contre la barbarie du traitement que ses compagnons firent subir aux vaincus ; il exposa sa vie pour arracher quelques victimes à la furie des vainqueurs, puis dépouillant ses armes, il entra pieds nus dans le Saint Sépulcre et courut demander au Sauveur des hommes le pardon des crimes dont venaient de se souiller ses compagnons.

Dix jours après la prise de Jérusalem, le 25 juillet 1099, les princes chrétiens se réunirent en conseil pour délibérer sur le choix à faire d'un roi qui pût défendre et garder Jérusalem au milieu des périls qui l'environnaient de toutes parts. On décida que l'on élit le plus sage, le plus brave et le plus prudent entre tous les princes croisés. Après de longues et minutieuses investigations, le choix tomba sur Godefroid de Bouillon; mais ce héros pieux refusa d'accepter une couronne royale dans cette ville où le Sauveur du monde avait porté une couronne d'épines ; il prit le simple titre d'avoué et baron du Saint-Sépulcre et s'occupa immédiatement de l'organisation de son gouvernement. Il avait à pourvoir à la défense du nouvel État, sans cesse exposé aux attaques des mahométans ; il devait aussi lui donner des lois. Il ne négligea aucun de ses nouveaux et nombreux devoirs et l'esprit reste frappé d'admiration en présence de l'immensité des travaux que ce grand homme, accomplit dans l'espace de moins d'une année.

En effet, il élève des fortifications sur les principaux points du pays ; il fait face aux ennemis qui ne cessent de le harceler ; il vole à la rencontre d'une armée innombrable commandée par le calife du Caire, lui livre bataille dans la plaine d'Ascalon (15 août) et l'anéantit au premier choc. Il tente ensuite de s'emparer du port d'Ascalon dont la possession lui paraît importante pour la sécurité du nouvel État ; il met le siège devant Arsour, port sur la Méditerranée qui, dans sa pensée, doit plus tard faciliter l'arrivée de renforts venant de l'Occident ; des jalousies, d'odieuses trahisons font échouer une partie de ses vastes projets, mais ne le découragent point et il amène adroitement

les émirs de Césarée, de Saint-Jean d'Acre, d'Ascalon à se soumettre à un tribut. L'Ouest se trouve pacifié ; il se tourne vers le Nord, franchit le Liban, marche contre le sultan de Damas pour punir le meurtre de ses ambassadeurs, en tire une éclatante vengeance et force cet orgueilleux sultan à acheter la paix.

Mais, ni les travaux de la guerre, ni les préoccupations politiques ne l'absorbent au point de lui faire oublier l'organisation intérieure de sa conquête : il faut des lois appropriées aux besoins de la terre sainte et aux usages des différentes nations dont se compose son gouvernement ; il est indispensable aussi d'assurer l'ordre et la félicité publique. Godefroid pourvint à tout : des tribunaux sont institués, des lois sont formulées, les *Assises de Jérusalem* sont écrites.

Ce code important, qui est le premier essai législatif qui ait été fait pendant le moyen âge, traitait d'abord du pouvoir souverain et des dignités du royaume ; puis du pouvoir judiciaire, en définissant l'action des différents tribunaux ; enfin il réglait les services militaires que les barons et les vassaux devaient à l'État.

« C'est dans ces *Assises*, a dit excellemment M. Raepsaet, que nous devons chercher et que nous trouvons le code complet du droit public et civil de l'Europe ; il a été rédigé immédiatement après le moyen âge, de concert, de l'aveu et de l'approbation de tous les souverains et grands vassaux de l'Europe ; il a été rédigé sur le *record* des personnes les plus instruites de ce temps et suivant la jurisprudence générale de l'Europe, qui était fondée sur les usages dérivant des Capitulaires, dont les collections étaient égarées et qui n'ont été retrouvées que depuis.

« C'est le duc Godefroid de Bouillon qui fit le premier rédiger ces Assises en 1099 ; elles furent corrigées en 1250 et finalement arrêtées en 1369 ; saint Louis en tira ses *Établissements* en 1270, Beaumanoir, ses *Coutumes* et usages du Beauvoisis en 1285, qui renferment la jurisprudence du XIII^e siècle, et les compilateurs des *Consuetudines feudorum* ou corps de droit, y ont puisé

« les principes qu'ils nous ont transmis (1). »

Une année à peine s'était écoulée depuis la prise de Jérusalem, lorsque Godefroid revenant d'une expédition contre les Sarrasins tomba malade inopinément. Il s'était arrêté chez l'émir de Césarée, où il avait mangé, dit-on, une pomme de cèdre dont il se trouva incommodé. Il se fit transporter à Joppé, puis à Jérusalem. Mais bientôt tout espoir fut perdu et après cinq semaines de maladie, ce grand homme, âgé de trente-neuf ans seulement, rendit le dernier soupir, laissant inachevée l'œuvre pieuse et héroïque à laquelle il s'était voué.

Il fut enterré au pied du Calvaire, près du tombeau de Jésus-Christ; la tombe qui lui fut érigée plus tard portait l'épithète suivante :

HIC JACET INCLYTUS DUX GODEFRIDUS DE BULLON
QUI TOTAM ISTAM TERRAM ACQUISIVIT CULTUI CHRISTIANO,
CUJUS ANIMA REGNET CUM CHRISTO. AMEN.

Cette épithète fut détruite en 1808. Les religieux de Saint-François conservent dans l'église du Saint-Sépulcre la gigantesque épée du héros de la première croisade; peu de bras peuvent la soulever.

L'imposante figure de Godefroid de Bouillon nous apparaît sous deux aspects différents: il y a en lui le personnage légendaire qui a été transmis d'âge en âge par la tradition, qui a été célébré par la poésie; il y a le personnage historique, le prince distingué par ses qualités physiques, ainsi que par ses vertus, sa bravoure, sa générosité, sa piété, mais qui s'est trouvé mêlé aux violences de son siècle barbare et qui a lui-même payé son tribut aux faiblesses de la nature humaine.

Le personnage légendaire est un être d'une nature supérieure, doué de toutes les perfections, placé en quelque sorte en dehors de l'humanité et prédestiné au sort le plus glorieux; venant au monde avec l'image d'une épée empreinte sur la

partie extérieure du bras droit, depuis l'épaule jusqu'à la poitrine (2). C'est un géant, rien ne peut résister à sa force musculaire; il étouffe un ours dans ses bras (3); d'un seul coup de sa formidable épée, non-seulement il abat des têtes de chameaux, mais il fend en deux un gigantesque Sarrasin, de telle sorte qu'une moitié du corps tombe aux pieds du vainqueur, tandis que l'autre moitié, emportée par le cheval, va jeter l'épouvante dans les rangs ennemis (4).

Une moitié chéy sur le pret verdoiant
Et ly aultre moïtiet demeura sur Bauçant.

dit le poète (5). Rien ne peut non plus être comparé aux exploits de cet Hercule (6): c'est lui qui tue de sa main, sur le champ de bataille de Volckheim, le comte Rodolphe de Rhinfeld (7); c'est lui qui entre le premier dans Rome (8); c'est lui nécessairement qui entrera le premier dans Jérusalem (9). Dieu lui témoigne manifestement ses desseins et sa protection en lui envoyant pour l'aider à vaincre ses ennemis, saint Georges, saint Denis, saint Martin et autres saints

Couviers de blanques armes as croix d'or reluissant (10).

Quant au personnage historique, celui dont nous avons voulu tracer l'esquisse biographique, c'est un héros illustre, mais c'est un homme. « La nature, » dit M. le baron De Reiffenberg, dont l'autorité doit être ici invoquée, « la nature » lui avait donné tous les signes qui annoncent la puissance aux yeux de la multitude: un air noble et chevaleresque, une haute stature, une force musculaire presque fabuleuse, un courage héroïque, une aptitude extraordinaire à se jouer des fatigues et des privations; espoir de ses compagnons d'armes dans les crises inattendues d'une expédition sans exemple; leur modèle sur le champ de bataille. A tant d'avantages, il joignait cette piété fervente et rigide qui désigne au vulgaire

(1) *Recherches sur l'origine et la nature des inaugurations des princes souverains des Pays-Bas.*

(2) Valère André, *Bibl. Belg.*, p. 291.

(3) Guillaume de Tyr. — Albert d'Aix.

(4) Albert d'Aix.

(5) *Le chevalier du Cigne*, V. 6329.

(6) Guillaume de Waha, *Labores Herculii Christiani Godefredi Bullioni.*

(7) Sieberti, *Gemblacensis chronog.*

(8) Diericxens, *Antv. Christ.*, etc.

(9) Michaud, *Hist. des Croisades.*

(10) *Le chevalier du Cigne*, V. 9535 et 9610.

« l'homme investi d'une mission divine.
 « Austère et plein de constance, doué de
 « l'éloquence naturelle qui persuade et
 « subjugué, ambitieux, ne méprisant pas
 « la politique des intérêts, mais couvrant
 « ses projets des formes de la modestie,
 « patient, modéré, non moins fertile en
 « expédients qu'en moyens de concilia-
 « tion, persévérant, impénétrable, sa-
 « chant à propos céder et se faire obéir;
 « tour à tour indulgent et inflexible, il
 « se montrait à la fois, dans un siècle de
 « violence, grand capitaine et profond
 « politique. »

Ajoutons à ce magnifique portrait du héros de la première croisade, que ce fut à l'ensemble de ses grandes qualités qu'il dut la suprématie morale qu'il exerça réellement dans l'armée des croisés. S'il fut incontestablement le chef de l'armée chrétienne, titre que la postérité lui a décerné sans hésitation, il n'exerça cependant aucun commandement effectif (1); tout son pouvoir résulta de l'influence personnelle que son caractère, sa sagesse et sa valeur lui avaient donnée sur ses compagnons. « Au milieu de leurs divisions et de leurs querelles, dit l'historien des croisades, les princes et les barons implorèrent souvent la sagesse de Godefroid; et, dans les dangers de la guerre, toujours dociles à sa voix, ils obéirent à ses conseils comme à des ordres suprêmes (2). »

Godefroid de Bouillon rendit à la religion d'incontestables services, fit à l'Église d'immenses largesses et montra toujours une piété sincère. Il ne fut pas canonisé cependant. Un écrivain contemporain faisant allusion à l'étonnement que cet oubli fait naître chez Juste Lipse (3), s'écrie que « l'Église ne se laisse point guider en cela par des considérations exclusivement terrestres, que, toujours sage et prudente, elle s'en est tenue sur le compte de Godefroid de Bouillon à la réalité et ne se laisse pas entraîner par l'enthousiasme

« des masses (4). » Cette explication paraît peu concluante et peut-être le baron De Reiffenberg est-il plus près de la vérité lorsqu'il dit que « la croix rouge du croisé n'effaçait pas la tache indélébile du Gibelin. » L'Église, en effet, immuable dans sa politique comme dans ses desseins, a placé les devoirs envers le pape bien au-dessus des devoirs envers le prince; rien n'autorise donc à douter qu'elle ne se ressouvint toujours que Godefroid entra dans Rome avec les légions impériales.

Quoi qu'il en soit, le sentiment des masses, qui parfois est aussi l'expression de la volonté de Dieu, a suppléé à l'abstention de l'Église et il a rangé Godefroid de Bouillon au nombre des bienheureux (5).

Une magnifique statue équestre du héros de la première croisade, due au ciseau de M. Eugène Simonis, orne depuis 1848 la place Royale de Bruxelles.

Général Guillaume.

Michaud, *Histoire des Croisades*; *Bibliothèque des Croisades: Correspondance d'Orient*. — Van Hasselt, *Les Belges aux croisades*. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire*, etc., t. IV. — Von Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzugs*. — Borgnet, *Histoire du comté de Namur*. — Ernst, *Histoire du Limbourg*. — Hody, *Description des tombeaux de Godefroid de Bouillon*. — Les diverses biographies de Godefroid de Bouillon, par Th. Juste, Van Hasselt et Al. Henne. — *Bulletins de la Comm. d'histoire et de l'Académie royale de Bruxelles*, 1846 et 1857, etc.

BOUILLON (Michel), peintre de nature morte, du XVII^e siècle. Il naquit à Ere, près de Tournai, et fut reçu franc-maître de Saint-Luc, dans cette ville, en 1638. On y conserve quelques-uns de ses tableaux. Ce peintre donna des leçons à Philippe de Champagne.

Ad. Siret.

BOULÉ (André), chevalier, juriconsulte, lieutenant-général du bailliage du Quesnoy, conseiller du parlement de Flandre, naquit dans le Hainaut, vers 1650 et mourut président du Conseil provincial de Valenciennes vers 1722. Des renseignements nous manquent sur sa famille, ses années d'étude et ses

(1) Le comte de Blois fut plutôt que Godefroid le chef officiel de l'armée, car il présidait le conseil des chefs qui décidait de toutes les opérations militaires. (Albert d'Aix.)

(2) Michaud.

(3) *Quem mirari aliquando subit non et ipsum*

relatum in divorum numerum, tam claris testibus meritis. (Monita et exempla politica.)

(4) Le baron Hody, *Description des tombeaux de Godefroid de Bouillon*, etc.

(5) Gazet, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas. Acta Sanctorum*, julii, t. IV, p. 543.

débuts au barreau. Boulé était du grand nombre des avocats et fonctionnaires de notre pays qui n'hésitèrent pas à suivre la fortune de Louis XIV en voyant ce vainqueur puissant appeler uniquement des Belges dans les villes conquises pour y rendre la justice « conformément aux lois, ordonnances et coutumes des lieux. » Maintenir ainsi les institutions judiciaires auxquelles le peuple était accoutumé, était le fait d'une politique très-sage. La réputation de jurisconsulte dont jouissait Boulé était déjà si bien établie en 1678, qu'il fut nommé cette année lieutenant-général, c'est-à-dire président du bailliage du Quesnoy, tribunal de première instance et d'appel d'une très-grande importance et où régnaient à la fois les chartes générales du Hainaut et les coutumes de Mons, de Valenciennes et du Cambrésis (1). Le 14 novembre 1691, Boulé fut nommé conseiller au parlement de Flandre que Louis XIV avait établi le 8 juin 1668, à Tournai, sous le titre de *Conseil souverain*. Cette promotion était d'autant plus honorable qu'elle eut lieu sur la proposition même de la Cour. Le ressort du parlement comprenait toutes les conquêtes faites sur le sol belge, depuis 1659 et années suivantes : les villes de Tournai, Lille, Douai, Binche, Charleroi, Ypres, Menin, Courtrai, Poperinghe, Chimai, Beaumont, Philippeville et autres localités. Boulé y avait pour collègues des magistrats et des jurisconsultes distingués et tous d'origine belge, tels que Pinault Dessaunaux, Dubois d'Hermaville, de Blie, de Pollinchove, de la Hamaide, Waymel du Parc, de Baralle, Robert de Flines, Pollet, Delevigne et autres. Georges Deghewiet y pratiquait alors comme avocat.

En 1693, Boulé, avec plusieurs membres du parlement, fit une opposition forte mais vaine, au gouvernement pour avoir créé héréditaires toutes les charges du parlement, en exigeant que les titulaires payassent immédiatement une somme d'argent, laquelle s'élevait pour Boulé à

25,000 francs. Au commencement de l'année 1705, Boulé résigna sa charge de conseiller en faveur de son fils Louis-François. Ce dernier fut effectivement nommé le 3 mars de cette année; mais ayant d'abord mal subi l'examen qu'on exigeait alors des nouveaux titulaires, il ne fut admis qu'en décembre 1705. Cependant le père ne quitta pas définitivement la carrière judiciaire. Le gouvernement ayant établi, au mois d'avril 1706, un Conseil provincial à Valenciennes, en remplacement de son présidial, il y appela Boulé pour occuper une des trois places de président. Cette espèce de cour souveraine était toujours en rivalité avec le parlement de Flandre, qui avait été transféré à Cambrai, en 1709, et à Douai en 1713. Le Conseil provincial de Valenciennes succomba dans cette lutte et fut supprimé par un édit de juin 1721. Boulé eut la faveur de rentrer au parlement par la voie de l'honorariat, avec le droit de prendre part aux délibérations de ce corps. Il paraît être mort peu de temps après en laissant un manuscrit intitulé : *Institution au droit coutumier du pays de Hainaut*, que Henri Hoyois publia à Mons en 1780 (2 vol. in-4^o de 376 plus 295 pages) et qui est un bon traité du droit coutumier de cette province, c'est-à-dire, des chartes nouvelles de 1619, des coutumes du chef-lieu et de celles de Valenciennes, à l'usage du Hainaut français et du Hainaut espagnol. C'est ainsi que Boulé explique lui-même le but de son ouvrage; ce livre a donc été composé avant 1715. On reconnaît du mérite à cet ouvrage malgré ses formes servilement scolastiques et ses digressions théologiques; mais il doit être consulté avec quelque précaution dans le ressort du Conseil souverain de Mons, puisqu'il est écrit principalement pour la partie du Hainaut réunie à la France et dans laquelle les pures traditions et la vieille jurisprudence des chartes s'étaient modifiées au contact de la législation française. C'est à Boulé que revient l'honneur d'avoir le premier relevé cette

(1) La ville du Quesnoy fut cédée à la France par le traité des Pyrénées et détachée du parlement de Metz, en 1678, pour être réunie au parle-

ment de Flandre. La prévôté du Quesnoy devint bailliage ou siège royal, en 1661.

grande erreur du célèbre jurisconsulte Stockmans sur la non applicabilité des lois romaines dans le silence des chartes du Hainaut sur un point contesté. Des cours de justice de nos jours ont encore partagé cette erreur. Cependant le système que Boulé défend ne semble pouvoir être admis qu'avec la distinction qu'indiquent Dumées et Rapartier, deux autres jurisconsultes du Hainaut.

Pour les difficultés que présentent la langue, la lettre et l'esprit de la législation coutumière de la Belgique, on consultera toujours avec fruit les travaux de Boulé, de Cogniaux, de Petit, de Rapartier, de Hénnekinne et de Leduc (1).

Britz.

Pillot, *Histoire du parlement de Flandres*, t. I, pp. 148, 232, 290; t. II, p. 131; ms., n° 822, etc. Foppens, *du fonds Vanhulthem*. — Defaeqz, *Ancien droit*, t. I, pp. 180, 485.

BOULIT (*Albéric*) ou **BOULLI**, abbé de Loos, écrivain ecclésiastique, né à Condé (ancien Hainaut), le 2 mai 1631, mort le 10 juin 1704. Ayant fait des études en vue d'embrasser l'état religieux, il entra dans l'ordre de Cîteaux et fit sa profession dans l'ancienne et riche abbaye de Loos, près de Lille, où il ne tarda pas à être chargé du cours de théologie. Albéric Boulit avait une excellente mémoire, le goût du travail et une aptitude particulière pour les sciences; ces qualités réunies le firent bientôt distinguer dans ses fonctions professorales. Promu au grade de sous-prieur, il se fit craindre dans le chapitre par son excessive sévérité. Louis XIV, qui l'appréciait hautement, le nomma, peu de temps après la conquête du Hainaut, trente-sixième abbé de Loos (le 3 septembre 1684); il fut installé le 26 novembre suivant. Une fois revêtu de la mitre, son caractère se modifia totalement et sa sévérité fit place à la mansuétude; il se plaisait à se mettre au niveau de ses religieux,

mangeait avec eux au réfectoire commun, ne voulant pas, quoique abbé, être servi en particulier comme l'ordonnaient ses prédécesseurs. Il voulait faire régner l'égalité la plus absolue; mais pour sa communauté, il ambitionnait la suprématie; aussi la transforma-t-il totalement. Bientôt les parois des murailles se couvrirent de marbre, le sanctuaire se revêtit de boiseries dorées, l'autel de magnifiques pièces d'argenterie; les murs de peintures, enfin la magnificence qu'il déploya fut digne d'un palais. — Albéric était, avons-nous dit, homme d'étude; il lisait et méditait les œuvres de saint Thomas, à la doctrine duquel il resta fort attaché. Il avait aussi beaucoup étudié Suarez et puisé largement dans ses grands traités. Il nous a laissé plusieurs ouvrages : 1^o Un abrégé du droit théologique, sous le titre de *Compendium theologiae regularis*. Quelques écrivains du siècle dernier ayant voulu attaquer cet ouvrage, Dom Ignace de Lafosse, neveu du défunt abbé et son successeur, en prit la défense dans deux savants opuscules écrits en forme de lettres. — 2^o Un commentaire sur la règle de saint Benoît. Ces deux ouvrages sont cités par les auteurs de la *Gallia Christiana*, mais il faut y ajouter un troisième, qui existe en manuscrit dans la bibliothèque publique de Lille, sous le numéro 112, intitulé *de Statu religioso*, in-4^o. On prétend que notre Bénédictin parlait mieux le latin qu'il ne l'écrivait; il paraît qu'il se servait admirablement du latin familial; aussi, avec ses jeunes religieux, ne conversait-il jamais qu'en cette langue. Il mourut dans de grands sentiments de piété, à l'âge de soixante-quatorze ans, après vingt années d'un gouvernement doux et pacifique. Aug. Vander Meersch.

Archives du nord de la France, nouvelle série, t. VI, p. 553.

BOULLIOT (*Jean-Baptiste-Joseph*), biographe et philologue, né à Philippe-

(1) Deghewiet (*Instist.*, I, 1, 7, art. 5), qui a connu personnellement Boulé, dit qu'il est décédé président au conseil provincial de Valenciennes. Ces termes portent à croire que Boulé est mort dans l'exercice de ses dernières fonctions, c'est-à-dire avant le mois de juin 1721, date à laquelle ce conseil fut supprimé. Cependant,

Pillot cite une lettre d'où il résulte qu'en avril 1722, Boulé fut nommé magistrat honoraire du parlement de Flandre avec voix délibérative. L'éditeur de l'ouvrage de notre personnage rapporte qu'il a été en dernier lieu *premier président au présidial du Hainaut*; c'est une erreur.

ville, le 3 mars 1750, mort le 30 août 1833. Ayant fait ses études au collège des Jésuites à Dinant, il entra à l'abbaye de Valdiou, près de Charleville, de l'ordre des Prémontrés, où il fit profession en 1779. Il se rendit ensuite à Paris, y reçut la prêtrise et fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la théologie dans diverses maisons de leur ordre. Lors de la révolution française, il crut pouvoir prêter le serment à la constitution civile du clergé, et Gobel, évêque constitutionnel de Paris, le nomma l'un de ses vicaires généraux et secrétaire de l'évêché. Il se trouva aussi au nombre des grands vicaires qui accompagnèrent le nouveau prélat, quand celui-ci vint déclarer à la Convention nationale qu'il renonçait aux fonctions ecclésiastiques. L'abbé Boulliot trouva dans la culture des lettres des consolations lors de la perte de son état; il s'occupa surtout des recherches relatives à l'histoire de son pays natal. Après la mise en vigueur du concordat, l'évêque de Versailles le pourvoit de la cure de Mesnil, village près de Meulan. Aumonier, en 1822, de la maison des orphelins de la Légion-d'Honneur située aux Loges, dans la forêt de Saint-Germain, il obtint, peu de temps après, la cure de Mesnil, qu'il desservit tout en continuant à demeurer à Saint-Germain. — On lui doit un ouvrage, fruit de longues et minutieuses recherches : la *Biographie Ardennoise*. Paris, 1830, 2 vol. in-8°. Cette œuvre peut être regardée comme une des meilleures biographies locales, qui aient été publiées dans ces derniers temps, elle se termine par des notices sur les contemporains. Barbier lui fut redevable de renseignements nombreux pour son *Dictionnaire des anonymes*. Boulliot avait commencé une *Histoire de l'Académie protestante de Sedan* jusqu'à sa suppression en 1661, mais ce livre n'a pas vu le jour; il n'en a publié que des fragments.

Aug. Vander Meersch.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — Michaud, *Biographie universelle*, t. LIX. — Henrion, *Annales géographiques*, t. I. — Quérard, *La France littéraire*, supplément.

BOULOGNE (Adrien DE), poète latin, né à Tournai vers 1590, mort dans

cette ville le 10 octobre 1655, entra dans la Compagnie de Jésus en 1609, à peine âgé de dix-huit ans. Recteur du collège de Bethune, il y professa longtemps les humanités. Le père De Boulogne s'est fait connaître par un recueil d'épigrammes, qu'il dédia à Philippe comte de Mansfeld, général des armées impériales, dont il était le confesseur et qu'il appelle son Mécène. Cet ouvrage est publié sous le titre de *Epigrammatum libri tres*. Tornaci, 1642, in-12, pp. 169. La plupart de ces épigrammes roulent sur la vie de Jésus-Christ, sur la Vierge Marie, sur les Saints, sur le fondateur de l'ordre des Jésuites. Au dire de Foppens ces pièces se recommandent par leur finesse et leur brièveté. Paquot est plus sévère; d'après lui, elles n'ont rien de remarquable ni pour le style ni pour le sens; il y en a même quantité de frivoles. Il est permis de dire que la vérité se trouve entre ces deux jugements opposés. Le style est généralement pur, correct, clair, dégagé de toute prétention; rarement l'auteur tombe dans la trivialité.

Aug. Vander Meersch.

De Baeker, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I. — Hofman-Peerlkamp, *De Vita Belgarum qui poemata latina scripserunt*, p. 530. — Catullii, *Tornacum Nerviorum*, p. 104. — Lecouvel, *Poètes latins du Hainaut*, p. 7. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 41. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. I, p. 518.

BOULOGNE (Hue DE), peintre et gouverneur du château de Hesdin, sous Philippe le Bon, en même temps que valet de chambre de ce prince. Il paraît que Hue de Boulogne n'eut point une grande réputation comme artiste. Il se borna, croit-on, à peindre des bannières et des pennons, des écussons avec des armoiries, etc. La charge qu'il occupait à Hesdin témoigne cependant d'une assez grande faveur auprès du duc. On sait que celui-ci affectionnait beaucoup sa résidence d'été, remplie de mécaniques, d'automates, de surprises en tout genre inventées par Colard le Voleur. C'étaient les grandes distractions de l'époque : elles étaient destinées à reposer les princes des soucis de la politique et des fatigues de la guerre. Hue fut chargé d'entretenir, avec le titre de gouverneur,

toutes ces singulières machines. Dès 1417, ce titre lui est donné dans une pièce conservée aux archives de Lille et qui prouve que l'artiste était aussi quelque peu ingénieur et mécanicien; voici un extrait de ce compte :

« Sachent tuit que nous, Gilles de
 « Houssoye, lieutenant de M.S. le chaste-
 « lain de Hesdin—faisons scavoir à tous
 « que Jehan Radoul, receveur dudit lieu
 « de Hesdin, a payé—à Hue de Boulon-
 « gne, peintre et gouverneur de l'orloge,
 « gayoles, verrières et engins d'esbate-
 « ment dudit chaste de Hesdin, la somme
 « de trente livres—tant pour avoir visité
 « et entretenus lesdits engins, gouverné
 « lesdits orloges et petits oyseaux, ouvré
 « de son mestier de peintre, comme en
 « avoir refait lesdites verrières, etc. . . »
 A propos des verrières, nous lisons dans la même pièce : « . . . paint et recuit aucuns
 « des pesnaux et fait semblables aux au-
 « tres anciennes. » Et plus loin. « . . . faire
 « plusieurs grans escus d'armoyeur,
 « pains et recuis de voirre de cou-
 « leurs, ainsi que les autres estoient par
 « avant. . . , etc. »

En 1427, Hue peignit « de couleurs et
 « batture à oille, bien richement, les armes
 « et devises » de Philippe le Bon, autour
 de la nef de mer de ce prince. Il reçut
 pour ce travail la somme de « cinquante
 « escuz de quarante gros. » Dans l'ordon-
 nance de paiement de cette somme,
 l'artiste est qualifié de « nostre bien amé
 « varlet de chambre et peintre. » Cette
 ordonnance fut donnée à Haarlem, le
 16 décembre 1427. On le voit, Hue de
 Boulogne avait conquis toute la faveur
 du duc qui ne cesse de lui en donner des
 témoignages. Il reçoit des sommes très-
 fortes pour l'époque, ce qui prouve la
 valeur que l'on attachait à ses travaux.

Les comptes des ducs de Bourgogne
 nous montrent encore Hue de Boulogne
 recevant la pension que son « très-re-
 « douté Seigneur » lui avait faite sa vie
 durant et qui était de six gros; cette
 pension lui avait été accordée par Phi-
 lippe le Bon, à Bruges, le 7 mai 1445.
 Elle était sans doute le résultat des longs
 et nombreux services que l'artiste avait
 rendus à son maître.

L'ordonnance de paiement qui le
 concerne est du 12 juillet 1449. C'est
 l'année où mourut le peintre de Philippe
 le Bon après avoir rempli ses fonctions
 auprès de ses souverains pendant au moins
 trente-deux ans.

Hue de Boulogne eut de sa femme,
 Jeanne Hutrel, un fils nommé Jean qui
 fut peintre et varlet de chambre de Phi-
 lippe le Bon. Il succéda en ces qualités
 à son père, à la mort de celui-ci, en
 1449. Quant aux fonctions de gouver-
 neur du château de Hesdin, elles échu-
 rent à Pierre Coustain. Nous voyons
 d'abord, dans les archives de Lille, que
 Jean aida son père Hue, en 1427, à
 peindre la nef de mer du duc; il re-
 çut, à cet effet, la somme de quarante
 livres de gros, le 20 mai de l'année pré-
 citée. Le 2 mai 1451 fut célébrée à
 Mons la fête solennelle de la Toison
 d'or. Le service de l'ordre eut lieu en
 l'église de Sainte-Waudru. « Jehan de
 « Bouloingne » fut chargé de peindre
 les armes de Philippe le Bon sur un
 panneau de bois, afin de les placer au-
 dessus du siège de celui-ci, dans le
 chœur de l'église; ce ne fut pas le seul
 travail de cette espèce qu'il exécuta à
 cette occasion. Il peignit également sur
 bois, les armes du comte de Charolais,
 du roi d'Aragon, de Mgr d'Orléans, de
 Mgr d'Alençon et du comte de Commi-
 nes, toutes destinées à être placées au-
 dessus des sièges de ces seigneurs, lors
 de la fête de la Toison d'or. On sait en-
 core qu'il peignit des cottes d'armes à
 Saint-Omer, en 1449-1450. Par une or-
 donnance de paiement de la même année,
 on sait que la mère de Jean, veuve à cette
 époque de Hue de Boulogne, s'appelait
 Jehanne Hutrel et que le fils cadet de
 ces époux avait nom Denis. Il ne paraît
 pas que Jean de Boulogne ait jamais
 produit d'œuvre artistique proprement
 dite; il est mentionné un assez grand
 nombre de fois dans les comptes des ducs
 de Bourgogne, mais comme peintre de
 penonceaux, d'étendards, bannières de
 guerre, écus pour obsèques, etc.

Ad. Siret.

BOULOGNE (*Jacques*) ou **BOULOIGNE**,
 poète, XVII^e siècle. Il n'existe guère de

renseignements sur la vie de ce poète; ce qu'on sait de lui, c'est qu'il était Liégeois et vivait au milieu du xv^e siècle. Il était probablement parent d'Olivier de Boulogne, habile architecte qui florissait à la même époque, et qui, d'après De Villenfagne (*Mélanges historiques* de 1810, pp. 90-91), remplissait les fonctions de greffier du conseil ordinaire institué par Érand de la Marek, prince-évêque de Liège. Jacques Boulogne est connu par la mention qu'en fait le vieux bibliographe Lacroix du Maine, mention d'ailleurs mal interprétée par divers auteurs, qui prétendent que les poésies de notre auteur ont été recueillies et publiées à Anvers en 1555, avec celles de Gilles Boileau de Bouillon. Ces poésies se bornent à deux pièces de vers, qui se trouvent en tête de la *Sphère des deux mondes*, Anvers, Richart, 1555, in-4^o. Lacroix du Maine insinue, il est vrai, que Boulogne avait écrit d'autres poésies, ce qui est très-probable; mais elles n'auront, sans doute, jamais été livrées à la presse.

H. Helbig.

Lacroix du Maine, *Bibliothèque française*, article *Boulogne*. — De Villenfagne, *Mélanges* de 1783, p. 81. — Bec-de-Lièvre, *Biographie liégeoise*, t. I, p. 211. — *Les fleurs des vieux poètes liégeois*, pp. 13-14.

BOULOGNE (Philippe DE), jurisconsulte, né en Flandre, d'une ancienne et noble famille, mort en 1674. Doué d'une aptitude particulière pour les études et avide d'instruction, il voyagea beaucoup dans sa jeunesse et visita les principales contrées de l'Europe. Ayant un goût particulier pour les œuvres d'architecture, il prit les modèles des principaux monuments qu'il avait admirés dans le cours de ses pérégrinations, et en forma un musée dans son château de Flines. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique et fut d'abord chanoine à Gand, puis, à Tournai hospitalier et archidiacre de Flandre, enfin doyen du chapitre. On lui doit le portail, à droite du cœur de l'église cathédrale de Notre-Dame, à Tournai; il le fit élever à ses frais et y plaça sa sépulture. Son épitaphe est rapportée par Le Maistre d'Anstaing auquel nous sommes redevables de la plupart de nos renseignements. Philippe

de Boulogne laissa la réputation d'un grand jurisconsulte, d'un littérateur distingué, et même d'un habile architecte.

Aug. Vander Meersch.

Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'architecture de la cathédrale de Tournai*, t. I, p. 236; t. II, p. 282.

BOURBON (Frère Jacques DE), homme de guerre et historien, naquit dans la dernière moitié du x^e siècle et mourut le 27 septembre 1527. Il était fils naturel de Louis de Bourbon, prince-évêque de Liège. Les historiens le désignent quelquefois sous le nom de *Bâtard de Liège*; mais cette appellation peut donner lieu à quelque confusion, parce qu'on la trouve également appliquée aux deux frères aînés de Jacques, entachés comme lui de la barre d'illégitimité. Pierre, l'aîné, eut pour mère, paraît-il, une princesse de la maison de Gueldre, qui se laissa séduire « sous la bonne foi du » mariage; » il mourut en 1529 et fut la tige des comtes de Busset. Louis, le second, est cité à la date de 1491 comme enfant d'honneur de Charles VIII. Quant à Jacques, il devint chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur d'Oisemont, et, finalement, grand-prieur de France. Il jouit de toute la confiance de l'illustre et malheureux Villiers de l'Île-Adam, qui l'envoya en France avec l'abbé de Saint-Gilles, en 1525, pour prier le roi d'honorer l'Ordre de sa protection auprès de Henri VIII. Dépossédés de l'île de Rhodes par Soliman, malgré leurs efforts héroïques, les Hospitaliers, ballottés sur les mers et cherchant un refuge, commencèrent alors leur triste odyssee de huit ans, qui ne se termina qu'à Malte. Les princes européens semblaient, pour la plupart, n'avoir attendu que cette occasion pour accabler les vaincus.

Henri VIII empêcha le chevalier Veston de prendre possession du grand-prieuré d'Angleterre; il prétendit, en outre, que les Hospitaliers anglais ne fussent désormais employés qu'à tenir garnison dans Calais; le non-accomplissement de cette condition devait entraîner la confiscation, au profit du domaine royal, du revenu de toutes leurs commanderies. Les envoyés du grand-maître obtinrent de

François I^{er} des lettres très-pressantes pour son frère d'Angleterre ; mais là se bornèrent leurs succès. Il ne fallut rien moins, pour aboutir à une transaction, que l'intervention personnelle du vénérable Villiers lui-même, qui dut, malgré son grand âge, se résigner à entreprendre le voyage de Londres. — On doit à Jacques de Bourbon une relation détaillée du siège de Rhodes. L'abbé de Vertot la cite plus d'une fois dans son *Histoire de l'Ordre de Malte* ; il a même cru devoir en reproduire intégralement le texte (t. II de l'édition in-4^o, p. 627 et suiv.). En voici le titre exact : *La grande et merveilleuse et très-cruelle oppugnation de la noble cité de Rhodes, prinse naguères par sultan Suleyman à présent grand Turcq... redigée par escript*. Imprimé de rechief (à Paris), l'an mil cinq cens xxviij, au moy de Octobre, petit in-folio de 36 ff. en lettres rondes. (La première édition est datée du mois de mai 1525, Paris, par Pierre Vidoue pour Gilles Gourmont, petit in-folio goth.)

Alphonse Le Roy.

Les historiens de la maison de Bourbon. — Moreri, *Dict. hist.* — Vertot, *Histoire de l'Ordre de Malte*, livres VIII et IX. — Brunet, *Manuel du libraire*, 5^e éd., t. I, col. 1173.

BOURBON (*Louis DE*), évêque de Liège, 1456. Voir LOUIS DE BOURBON.

BOURÉ (*Paul-Joseph*), sculpteur et peintre, né à Bruxelles le 2 juillet 1823, y décédé le 17 décembre 1848. Dès sa jeunesse, son penchant pour l'art plastique se révéla impérieusement ; tous ses cahiers scolaires étaient couverts de dessins. Il aspirait alors à devenir peintre ; mais le sort en décida autrement, et ce fut à la sculpture qu'il s'adonna. Ses parents, qui avaient vu prospérer leur commerce de comestibles, voulaient qu'il embrassât la profession de pâtissier : ils durent céder à la vocation de leur fils, qui entra dans l'atelier de Guillaume Geefs, puis continua, sous les yeux d'Eugène Simonis, son initiation sculpturale. Après avoir passé deux années sous la direction de ce second maître, il partit pour l'Italie, en octobre 1841, non-seulement pour satisfaire le désir de visiter la terre classique de l'art, mais pour se conformer aux prescriptions de la science

médicale, qui exigeait pour lui l'influence du climat florentin. « Ce séjour en Italie, dit son biographe, M. Ad. Van Sout de Berkenfeldt, fut pour Bouré, après les années de son enfance, le plus beau temps de sa vie, et par la variété de ses impressions, et par ses heureux progrès dans l'art. C'est là qu'il vit naître les premiers fruits de son talent ; c'est là que, par un effet de cet orgueil naïf qui s'insinue dans le cœur des jeunes artistes au début de la carrière, il entrevit l'avenir à travers le prisme de ses illusions et de ses espérances. » De Florence il se rendit à Pise, où il laissa écouler l'hiver, et revint à Florence vers Pâques. Il s'y mit au travail avec ardeur, en prenant pour guide le sculpteur Santarelli. Malgré les conseils de la Faculté et de ses amis, il travailla presque sans relâche et suivit les cours de l'Académie. Il y remporta un prix pour la figure académique en bas-relief, et le premier prix de composition historique : *Rebecca à la fontaine*. Il termina en 1843 une statue qu'il envoya dans sa patrie : le *Jeune Faune couché*. Modeleur d'instinct, il possédait le sentiment du beau, le don de l'imitation ; aussi ce coup d'essai fut-il, sous plusieurs rapports, un coup de maître. L'artiste n'avait que vingt ans ! Le *Faune* et un *Amour* sont les seuls des ouvrages que Bouré exécuta à Florence, qui soient parvenus en Belgique, où il fut de retour en juin 1844. C'est à l'exposition nationale des beaux-arts, à Bruxelles, en 1845, que parurent ces deux productions et le *Prométhée*, son œuvre capitale, qui porte le cachet du génie. A l'exposition de 1848 figurèrent le *Sauvage surpris par un serpent* et l'*Enfant jouant aux billes*, statue et statuette attestant ses constants progrès. Le jury de jugement lui décerna une médaille d'or et le gouvernement lui commanda un ouvrage en marbre. « La commande officielle, l'occasion de se produire d'une manière complète et victorieuse, une de ces circonstances qui font la fortune d'un artiste, arriva trop tard : depuis trois ans la santé de Bouré avait toujours été en s'affaiblissant, et son ardeur au travail sui-

« vait une progression contraire : l'ar-
 « tiste tuait l'homme ! » Outre l'*Enfant*
jouant aux billes et le *Sauvage surpris par*
un serpent, il acheva, pour la décoration
 de l'hôtel de ville de Bruxelles, huit
 statues en pierre de France : *Philippe le*
Bon, *Charles le Ténéraire*, *Marie de*
Bourgogne, *Maximilien d'Autriche*, *Phi-*
lippe le Beau, *Charles-Quint*, *Marguerite*
d'Autriche, *Philippe II*; enfin, les bustes
 des docteurs Tallois et Seutin, ce dernier
 en marbre. A bout de forces, il quitta
 Bruxelles et séjourna quelque temps à
 Olloy, village de la province de Namur
 où s'était écoulée son enfance. Faible et
 mourant, il y peignit, pour l'église de la
 paroisse, un *Christ* et une *Vierge*. Depuis
 peu il se livrait à la peinture, et il aurait
 fini par y réussir, à en juger par ces deux
 tableaux. Bientôt il retourna chez ses pa-
 rents, à Bruxelles, et y mourut, après
 avoir jeté un dernier regard sur son
 atelier. « Triste fin d'un jeune homme
 « de si bel avenir ! s'écrie son biographe.
 « L'art perd en lui un disciple fervent et
 « enthousiaste; le pays, qui déjà s'enor-
 « guellissait de ses œuvres, un talent
 « aussi précoce que solide, et qui, s'il
 « avait pu donner toute la mesure de
 « ce talent, l'eût illustré d'un grand
 « renom. »

Edm. De Busscher.

Piron, *Levensbeschryving van voorname man-*
nen en vrouwen in België. — Ad. Van Sout de
 Berkenfelt, *Notice sur la vie et les œuvres de*
Paul Bouré, 1849.

BOURGEOIS (*Jean*), **BORGESIUS** ou
BOURGESIUS, médecin, naquit le 8 no-
 vembre 1562, à Houplines (ancienne
 Flandre), sur la Lys. Son père, greffier
 (*scriba*) de la ville d'Armentières, prit un
 soin particulier de l'éducation de son fils.
 Celui-ci y répondit par l'application la
 plus suivie et par des progrès extraordi-
 naires. Muni du diplôme de licencié en
 médecine, il se fixa à Ypres et s'y adonna
 à la pratique de son art. Toutes les
 heures qu'il pouvait dérober à sa clien-
 tèle, il les consacrait à l'étude, surtout
 à celle de l'astrologie, qui était fort
 à la mode vers la fin du xvi^e siècle; il
 prétendit en tirer de grands avantages
 pour les malades, comme il le dit dans
 divers passages de ses ouvrages. Si la foi

qu'il ajouta à son propre horoscope n'est
 pas une preuve de sa crédulité, il en
 donna beaucoup d'autres dans ses écrits,
 qui démontrent que le praticien yprois
 se jeta, tête baissée, dans les rêveries de
 l'astrologie médicale.

Paquet nous fait connaître que Jean
 Bourgeois, devenu seigneur de la Caserie,
 avait apparemment acquis cette terre du
 chef de sa femme. Aucun biographe n'a
 indiqué l'année de la mort de notre com-
 patriote.

Voici les ouvrages auxquels il a atta-
 ché son nom : 1^o *Præcepta et sententiæ*
insigniores de imperandi ratione et operi-
bus Francisci Guicciardini collecta. Antv.,
 Christ. Plantin, 1587, in-12. — 2^o *Lau-*
rentii Jouberti, delphinatis Valentini, Hen-
rici III Galliarum regis archiatri, et
in academiâ Mospelianâ regii medicinæ
professoris et cancellariû de vulgi erroribus
medicinæ, medicorumque dignitatem defor-
mantibus librum singularem latinitate don-
nabat et scholiis illustrabat Joannes Bour-
gesius Horpliniensis, medicinæ et astro-
logiæ candidatus. Antv., Martin Nutius,
 1600, in-12 de 177 pages. — 3^o *Demet-*
rius Pepagomenus redivivus, sive tractatus
de arthritide, caussas et originem ejus enu-
dans, viam et rationem ejus averruncandæ
contractæque persanandæ scientiam suo
complexu coercens, græce conscriptus jussu
Michaelis Palæologi, imperatoris Constan-
tinopolitani, a Demetrio Pepagomeno, ejus
archiatro. Ex gallico Frederici Jamôti,
medicinæ doctoris, latinæ consuetudini
traditus a Joanne BORGESIO. Audomari,
 Car. Boscardus, 1619, in-12 de 70 pages.

C. Broeckx.

BOURGEOIS (*Jean*) ou **BOURGEE-**
SUS, écrivain ecclésiastique, né à Mau-
 beuge (ancien Hainaut), vers 1572,
 mort le 29 mars 1653. Jean Bourgeois
 doit être regardé comme originaire de
 Valenciennes, quoique né à Maubeuge,
 car il ne vit qu'accidentellement le jour
 dans cette ville, pendant que son père,
 Hugues Bourgeois, était gouverneur
 de Beaumont-sur-Sambre. Il fit ses étu-
 des chez les pères de la Compagnie de
 Jésus, se fit recevoir vers 1591 dans
 leur ordre et commença son noviciat à
 Tournai pour le terminer à Rome, où

scjournaient alors les premiers théologiens de l'Europe. Il y suivit un cours de philosophie sous le fameux cardinal Bellarmin. Ses rapides progrès lui valurent d'abord l'attention, ensuite l'amitié de son illustre maître, qui lui garda ce sentiment pendant toute sa vie. Ce fut même par son influence qu'il obtint pour les jésuites de Valenciennes les corps du martyr saint Séverin et de son compagnon ; il en reçut encore d'autres reliques pour l'église des Jésuites de Maubeuge, fondée par sa mère. A son retour de Rome, il occupa pendant six ans une chaire de philosophie à Douai, puis il y donna, pendant un grand nombre d'années, les cours de morale et de théologie scolastique. Devenu, en 1610, recteur du collège de Valenciennes, il y resta six ans, et en consacra trois autres à organiser le collège de Maubeuge qui, grâce aux dons généreux de sa mère, venait de s'ouvrir. Les cinq années suivantes le virent à la tête du collège de Saint-Omer, puis il fut chargé de la direction des novices entrant dans leur troisième noviciat. Il eut enfin deux missions à remplir : l'une à Rome en 1622, à l'assemblée des procureurs des provinces de la Société de Jésus ; l'autre à la huitième congrégation chargée de la nomination d'un nouveau général. Le Père Bourgeois était depuis longtemps profès des quatre vœux, quand il mourut au Collège de Maubeuge. Malgré ses occupations il trouva le temps nécessaire pour composer des ouvrages ascétiques très-volumineux, entre autres : 1^o *Societatis Jesu Deiparæ virginis sacra, seu de patrocinio et cultu Deiparæ Virginis*. Duaci, 1620, in-12, 451 pages. — 2^o *De bono sodalitatatis Partheniæ et officio sodalis erga Deiparam Patronam, libri duo*. Antv. 1622, in-12. — 3^o *Vitæ, Passionis et Mortis Jesu-Christi Domini nostri mysteria, piis meditationibus et adspirationibus exposita per Joannem Bourghesium Malbodiensem à societate Jesu, figuris æneis expressa per Boetium à Bolsweert*. Antv. 1622, in-8^o, 76 fig. et 392 pages. *Idem* en flamand, Antv. 1623, in-8^o. *Idem* en latin, Coloniae, 1624, in-12. Ces diverses éditions, surtout celle de 1622, qui se

vend fort cher, sont très-recherchées à cause des gravures. 4^o *J. Borghesii in XV mysteria sacri Rosarii Deiparæ virginis Mariæ exercitationes. Figuris expressa per Carolum Mallery*. Antv., 1622, in-8^o, fig. — 5^o *Cato Major christianus : Sive de senectute christiana, libellus*. Duaci, 1633, in-12. — 6^o *Libri tres de continentia christiana adversus Epicureos hujus temporis, impios Lutheri et Calvini assecclas*. Duaci, 1638, in-4^o. — 7^o *Historia et Harmonia evangelica, tabulis, questionibus, et selectis S. S. patrum sententiis explicata*. Montibus, 1644, in-fol. de 1,081 pages. — 8^o *Peregrinus christianus mortalis ; hujus ærumnosæ vitæ ad immortalitatem traducendæ ratio*. Valencenis, 1648, in-8^o de 568 pages. Bourgeois a encore publié d'autres ouvrages latins ; on en trouve les titres exacts dans De Backer. On lui attribue cependant, à tort, paraît-il, des commentaires sur les Psaumes, imprimés en latin à Douai, en 1634 et 1637, in-8^o.

Aug. Vander Meersch.

De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I. — *Archives du nord de la France*, nouvelle série, t. II, p. 437. — Paquot, *Mémoires*, t. III, p. 68. — Poppens, p. 589. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*, p. 599.

BOURGEOIS (Louis-Thomas), compositeur de musique, né à Fontaine-l'Évêque en 1676, mort à Paris en 1750. Doué d'une fort belle voix de haute-contre, il fut reçu, en 1708, comme chanteur, à l'Opéra de Paris, et le quitta en 1711 ; vers 1716 il devint maître de chapelle à Toul, et passa de là, en la même qualité, à Strasbourg. Il composa : 1^o *Les amours déguisés*. — 2^o *Les Plaisirs de la paix*, qu'il fit représenter à l'Opéra. — 3^o Deux livres de cantates françaises. Paris, in-fol. — 4^o *Cantates anacréontiques*, in-4^o obl. — 5^o *L'Amour prisonnier de la Beauté*. — 6^o *Beatus vir*, motet à grand chœur ; Paris, Balard. Il nous a laissé encore des ballets et des cantates qu'il avait composés pour les divertissements de la cour. M. F.-J. Fétis en donne la liste complète.

Aug. Vander Meersch.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition.

BOURGEOIS (*Martin*), enlumineur, calligraphe des *xv^e* et *xvi^e* siècles. Prêtre et chapelain des maîtres d'hôtel de Marguerite d'Autriche. Martin Bourgeois devait être un artiste très-habile, puisque nous le voyons, en 1501, travailler à l'achèvement d'un magnifique missel, ouvrage orné d'enluminures, que Philippe le Beau voulait, comme un don somptueux, offrir à son père.

Aug. Vander Meersch.

Pinchart, *Archives des Arts*, t. I, p. 254.

BOURGEOIS (*Maurice*), poète latin de la première moitié du *xvii^e* siècle. On n'est pas exactement renseigné sur le lieu de sa naissance ; Brasseur le place parmi les écrivains de Fontaine-l'Évêque et de Lobbes ; M. Mathieu dit qu'il était probablement de Mons. Quoi qu'il en soit, il a été chanoine régulier et sous-prieur du monastère de Bois-Seigneur-Isaac, puis, en dernier lieu, de l'abbaye du Val des Écoliers, à Mons. Il ne s'est fait connaître que par l'ouvrage suivant : *Vallis-Mariana alias scholaris sive historia ecclesiæ abbatialis B. Mariæ Montibus Hannoniæ, sub Regula S. Augustini can. Reg. versu Phaleucio Laconice descripta. Item Sylva-Isaacana, seu historia miraculi sacri-sanguinis, autore Ven. P. Mavritio Borvgeois, ibidem can. Reg.* Montibus, 1636, in-12. Titre et liminaire 8 ff. non chiffrés. Texte de 1 à 36-127 à 254 pages. C'est un ouvrage en vers latins, dont il est impossible de faire grand cas et qui, par son sujet, prêtait très-peu à la manifestation de qualités poétiques ; il présente cependant un certain intérêt en ce qu'il constitue à proprement parler une sorte de chronique rimée des deux abbayes ; sous ce rapport, il peut donc être utile à ceux qui voudraient écrire l'histoire ecclésiastique du Hainaut.

Aug. Vander Meersch.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise et supplément*. — Brasseur, *Sydera Hannoniæ*, p. 152.

BOURGOGNE. Voir les princes de cette maison à leur prénom.

BOURGOGNE (*Antoine*, dit le grand bâtard DE), homme de guerre, naquit en 1421 et mourut en 1504. Antoine

de Bourgogne était fils naturel de Philippe le Bon et de Jeanne de Prelle, fille de Louis ou Raoul, seigneur de Lisy. Il reçut de son père les seigneuries de Beveren et de Vassy et les comtés de Sainte-Menchould, de Guines, de la Roche en Ardenne et de Steenberghe ; il épousa en 1459 Marie de la Viéville, fille de Pierre et d'Isabeau de Preure. Après avoir fait ses premières armes en 1452, sous les ordres du comte d'Étampes, dans la campagne que le duc de Bourgogne eut à soutenir contre les Gantois, il fut investi du commandement de l'avant-garde de l'armée, conduite, le 24 avril 1452, au secours d'Audenarde. Arrivé près de la ville, le comte d'Étampes pria le bâtard de Saint-Pol de l'armer chevalier, puis il donna lui-même l'accolade à Antoine de Bourgogne, qui sauva, le mois suivant, à Nevele, l'armée du comte et fut chargé de la défense de Hulst, dans le pays de Waes ; il y défit complètement les Gantois et les poursuivit jusqu'à Meulebeke.

Il était doué d'une activité infatigable ; les Gantois ne pouvaient tenter aucune expédition sans qu'il ne vint la faire échouer : c'est ainsi que, revêtu du commandement de Termonde, il sauva la garnison d'Alost menacée d'être surprise par les ennemis.

Le 27 janvier 1453, les députés de la ville de Gand vinrent lui porter les premières propositions de paix dans la ville de Termonde ; il les transmit au duc Philippe. Peu de temps après, la guerre s'étant rallumée, il marcha de nouveau contre les Gantois, les défit dans plusieurs rencontres, prit part au siège du château de Pouques, assista le 16 juillet 1453 à la bataille de Gavre et signa le fameux traité de Gavre qui termina cette campagne. Surnommé le grand bâtard depuis la mort de son frère Corneille, il jouissait de toute la confiance de son père et de celle du comte de Charolais, son frère légitime. Il était premier chambellan de ce dernier et avait un commandement important dans les armées : « Avait ledict « bastard fort grand charge souz ledict « duc, dit Philippe de Commines. » Il fut élu chevalier de l'ordre de la Toison

d'or au chapitre célébré à la Haye le 2 mai 1456.

En 1457, il partit de l'Écluse à la tête d'une flotte bien armée pour combattre des pirates qui dévastaient les États du duc de Bourgogne. En 1458, il se rendit à Utrecht, pour réduire à l'obéissance les habitants de cette ville qui s'était insurgée. Il fut envoyé ensuite, ainsi que le comte d'Étampes, à Saint-Omer, pour y *tenir parlement* (selon l'expression de Chastellain) avec le comte de Warwick, qui commandait la ville de Calais. Il accompagna aussi le comte de Charolais, l'année suivante, afin de représenter le duc de Bourgogne à Arras, où avaient été mandés les trois états d'Artois. Nous le voyons dans toutes les joutes, qui eurent lieu à cette époque, « en moult fier et pompeux arroy; » il manifestait le plus grand penchant pour ces plaisirs guerriers « pensant, au dire de Chastellain, « par icelle voie surpasser tous autres « chevaliers de devant lui. » La lutte qu'il soutint en Angleterre contre lord Scalles, en 1467, est célèbre dans l'histoire. Jean de Wavrin, dans ses chroniques, en parle en ces termes : « les queles « armes eulx deux, de cheval et de pié, « adcomplirent moult notablement. » En 1461, encore, il assista avec le duc Philippe de Bourgogne aux fêtes qui furent célébrées à Paris lors du couronnement du roi de France Louis XI. Jacques Du Clercq nous apprend que parmi les seigneurs présents à ces fêtes Antoine de Bourgogne « estoit l'ung des mieux en- « point. »

Chargé par le duc de conduire deux mille combattants dans les mers de la Propontide, pour y prendre part à la croisade, Antoine de Bourgogne s'embarqua à l'Écluse le 21 mai et sa flotte se trouva réunie à Marseille à la fin de juillet 1464, après avoir été dispersée par une tempête affreuse. Il organisa une expédition sur les côtes de Barbarie et fit lever le siège de Ceuta, attaqué par les Mores. De retour à Marseille, il y reçut l'ordre de ramener l'expédition en Flandre, et vers les derniers jours de février 1465, il arriva à Bruxelles, à la cour du duc Philippe.

Au mois de mai 1465, le grand bâtard fut revêtu d'un commandement important dans l'armée destinée à envahir la France sous les ordres du comte de Charolais. Après avoir obligé la place de Nesle, en Vermandois, à lui ouvrir ses portes, il mit le siège devant Beaulieu qui se rendit au bout de huit jours, et rejoignit le comte de Charolais au mois de juillet, dans les plaines de Montlhéry. Dans la bataille qui s'y livra le 16 juillet, il lui sauva la vie. Philippe de Commines nous dit que sa bannière y fut tellement dépecée « qu'elle n'avoit pas un pied de « longueur. »

L'année suivante, on lui confia le commandement de l'avant-garde dans l'armée que le duc conduisait contre Dinant. Les Dinantais vinrent lui offrir, comme les Gantois l'avaient fait en 1453, les clefs de la ville. Le duc de Bourgogne les ayant acceptées, envoya immédiatement le bâtard combattre les Liégeois, qui s'étaient mis en route pour porter secours à leurs alliés : il les rencontra et les défit près de Waremme. Cette même année il fut envoyé en Angleterre afin de combattre les efforts du roi de France pour entraîner cette puissance dans une ligue contre le duc ; il séjourna tout un mois en Angleterre et y apprit la mort de son père. — A la fin de l'année 1467, il prit part à une nouvelle expédition contre les Liégeois, assista à la bataille de Saint-Trond, à la reddition de la ville de Tongres et enfin à la reddition de Liège. — L'année suivante, les Liégeois s'étant de nouveau soulevés, le grand bâtard assista au siège et à la prise de leur ville et fut envoyé au pays de Franchimont, « là où « tous les Liégeois se sont retraiz, pour « les combattre. »

Le grand bâtard conserva toujours au duc Charles une fidélité peu douteuse ; « si le duc, dit Meyer, avait écouté ses « avis, il n'eût pas commis les fautes « qui amenèrent sa perte. » Aussi jouissait-il de toute la confiance de son frère, qui le chargea du commandement de ses armées dans ses pays de Bourgogne. Le 18 septembre 1473, il accompagna à Trèves le duc lors de l'entrevue qu'eut

celui-ci avec l'empereur d'Allemagne. L'année suivante, il se rendit en Angleterre, avec mission d'entraîner le roi Édouard dans une ligue contre la France. Le 2 mars 1476, il commanda l'avant-garde à la funeste journée de Granson; au mois de juin suivant, le duc lui confia l'aile gauche lors de la bataille qui fut livrée près de Morat; enfin le 5 janvier 1477, il partagea avec lui le commandement du centre de bataille dans les plaines de Nanci, et fut au nombre des prisonniers, faits en ce jour, par le duc René de Lorraine. Ici se termine la longue et glorieuse carrière militaire d'Antoine de Bourgogne. Le duc de Lorraine ayant cédé son prisonnier au roi de France, le grand bâtard s'engagea dans le parti de ce prince et le 15 août 1478 il prêta, sur un fragment de la vraie croix, le serment de fidélité. Devenu l'un des conseillers les plus écoutés de son souverain, il joua un rôle important dans l'histoire politique de cette époque. Par lettres du 20 août 1478, le roi de France l'investit des seigneuries de Grand-Pré, Château-Thierry, Passavant et Châtillon-sur-Marne; il le créa plus tard chevalier de son ordre de Saint-Michel.

Sa conduite en cette circonstance a été jugée très-sévèrement par quelques historiens; on peut cependant faire valoir diverses excuses en sa faveur, et l'on a vu, plus tard, l'archiduc Maximilien lui-même prendre chaudement la défense du bâtard, devant un chapitre de l'ordre de la Toison d'or, où sa conduite était attaquée. Plancher, dans son *Histoire générale de Bourgogne*, nous dit qu'Antoine n'entra au service de la France qu'après que le mariage de la princesse Marie fut arrêté avec Maximilien d'Autriche. La couronne ducale étant alors passée dans une maison étrangère, le grand bâtard, descendant de la maison royale de France, se soumit au roi Louis XI son parent. En 1482, il intervint, au nom de ce souverain, dans la conclusion du traité d'Arras.

Il se rendit plusieurs fois en Flandre et servit de médiateur entre le roi des Romains et les communes flamandes.

Despars, dans ses chroniques, raconte la brillante réception qui lui fut faite à Bruges, le 19 mai 1484. Le 4 juillet de la même année, il fut encore prié par les états de Flandre réunis à Termonde d'employer ses bons offices auprès du roi des Romains et de lui porter des propositions d'arrangement. — En 1487, enfin, Maximilien le chargea de négocier la paix avec les Gantois insurgés. — Le roi de France, Charles VIII, le légitima par lettres patentes, données à Melun en janvier 1485. — Meyer, dans ses *Annales Flandriæ*, rapporte qu'au mois de mai 1475 le pape Sixte IV l'avait également légitimé. — Si le fait est exact, il serait difficile d'expliquer pourquoi le roi de France lui a accordé des lettres de légitimation dix ans plus tard. — Antoine de Bourgogne fut un protecteur éclairé des lettres et des arts: sa bibliothèque était une des plus riches de l'époque. On conserve à la bibliothèque dite de Bourgogne, à Bruxelles, plusieurs manuscrits fort remarquables qui lui ont appartenu. On les reconnaît à la devise « Nul ne s'y frotte » écrite à la main; ils portent d'ailleurs sa signature. Le magnifique manuscrit de Froissart, auquel les habitants de Breslau attachent tant de prix, provient aussi de sa librairie. Georges Chastellain, dans ses chroniques, parle de lui en ces termes: « un très-gentil bel chevalier entre mille, » en qui honneur et nature avoient mis « des dons beaucoup et de hautes apparences en fait de chevalerie et dont » desjà on en a vu les esprouves. »

Il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans et fut enterré à Tournan en Brie. — L'auteur de l'*Histoire chronologique et généalogique de la maison royale de France* (Amsterdam, 1713) nous apprend qu'il eut trois filles. Son fils, Philippe, seigneur de Beveren, fut amiral de Flandre, gouverneur d'Artois et plus tard gouverneur de Flandre.

BO^U Albéric de Crombrughe.

BOURGOGNE (Antoine DE), né à Bruges et mort dans cette ville, le 29 mai 1657. Issu de la branche bâtarde des ducs de Bourgogne, Antoine fit ses humanités chez les Jésuites à Bruges, et y reçut le grade

de licencié en théologie et en droit. Ayant obtenu un canonicat de gradué noble il devint successivement archidiacre, en 1636, et doyen du chapitre cathédral de Bruges, en 1651. Il a écrit le *Lapis lydius*, imprimé chez Cnobbaert, à Anvers, en 1636, in-4o, et *Lingua vitia et remedia* orné d'emblèmes en taille-douce, Anvers, 1631. Il décéda à l'âge de soixante-trois ans et fut enterré dans le chœur de Saint-Donatien de sa ville natale.

F. Van de Putte.

BOURGOGNE (Antoine-François DE), ou **BOURGOGNE**, écrivain ecclésiastique, né à Gand, le 2 août 1632, mort le 14 avril 1676. Ce théologien érudit et éloquent descendait, par bâtardise, de l'illustre maison de Bourgogne; en effet, son père, capitaine de cavalerie, était fils du *grand bâtard*; sa mère se nommait Anne Rodriguez d'Evora. Après avoir fait ses humanités au collège des Jésuites de Gand et sa philosophie à Louvain, il voyagea en Bourgogne, passa ensuite un an et demi à Rome et autant de temps à la cour impériale. Il était sur le point d'embrasser la carrière des armes, quand le sort en décida autrement. L'horreur que lui causa la vue des cadavres de deux de ses compagnons tués en duel, le dégoûta du monde; il résolut alors d'entrer en religion, et choisit la Compagnie de Jésus, dont son oncle Antoine (voir sa notice) avait fait partie autrefois. Il y entra le 14 mai 1655 et s'y engagea ensuite par la profession des quatre vœux. Avidé d'études et doué d'une aptitude particulière au travail, il ne tarda pas à se faire remarquer par ses connaissances étendues; devenu docteur théologien, ses supérieurs le chargèrent d'enseigner la théologie morale, puis la scolastique dans leur collège de Louvain, chaire qu'il occupa pendant huit ans, avec grande distinction. On sait que les jésuites enseignaient publiquement dans ce collège et qu'ils avaient beaucoup d'auditeurs, soit des divers ordres religieux, soit des séculiers. Le père De Bourgogne n'avait que quarante-trois ans quand il mourut. Il s'est fait connaître par un traité de la pénitence, qu'il avait dicté à ses auditeurs, et dont on tira quantité de copies.

Un imprimeur de Mayence en acquit une et en publia un extrait sous le titre de : *Praxis solida et per Ecclesiam communissima et retinendi peccata*. Moguntiae, 1675, in-12. On voit que ce titre est opposé au *Methodus remittendi et retinendi peccata* de Huygens, ouvrage par lequel ce docteur enseignait une morale trop rigide; celui de Bourgogne est publié sans nom d'auteur, mais il reste certain qu'il est de lui. Aug. Vander Meersch.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. IX, p. 19. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

BOURGOGNE (Baudouin DE), diplomate et homme de guerre, baron de Bagnuola, seigneur de Marilly, de Bredam, de Falais et de Sommersdyk, né en 1445, à Lille. Il était fils de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et de Catherine de la Tufferie, l'une de ses maîtresses. C'était le bon vieux temps, où la considération publique s'attachait aux enfants illégitimes des maisons princières, et où ceux-ci, se croyant des demi-dieux, se paraient à tout propos de l'irrégularité de leur naissance. Philippe le Bon, qui n'avait pas moins de douze, d'autres disent dix-huit enfants naturels, les combla de faveurs. Notre Baudouin en eut sa part. On l'appelait le bâtard de Bourgogne pour le distinguer d'un frère aîné, Antoine comte de la Roche en Ardenne, qui était le *grand bâtard* par héritage de Corneille, tué à Ruppelmonde en 1453. Homme de cour avant tout, il n'en était pas moins bon soldat. Il fit la campagne de 1466-67 contre les Dinantais et les Liégeois, et s'y distingua de manière à être cité dans toutes les chroniques de l'époque. En 1468, il se trouva au nombre des gentilshommes des Pays-Bas qui allèrent prendre, en Angleterre, la princesse Marguerite, fiancée à Charles le Téméraire, et plus qu'aucun d'entre eux il se distingua aux fêtes de Bruges, données à l'occasion du mariage de ce souverain, sous le nom et le personnage d'un chevalier de l'Arbre d'Or. Nul ne se serait douté alors que, deux ans plus tard, ce courtisan accompli conspirerait, à l'instigation du cauteleux Louis XI, contre la vie de son frère et maître, Charles le Téméraire.

Un Français, le sire de Crussol, ayant entendu parler de son mécontentement, vint le trouver, lui vanta la générosité de son roi et finit par lui inspirer l'idée d'entrer à son service. Louis XI résolut aussitôt, avec sa finesse habituelle, d'exploiter les intentions de notre personnage. Il lui fit faire sous main les propositions les plus brillantes, dans le cas où il l'aiderait à se débarrasser du duc de Bourgogne, son plus cruel ennemi. D'autres que Baudouin avaient à se plaindre; il n'aurait donc point manqué de complices et encore moins d'occasions de donner à un meurtre les apparences honnêtes d'un fatal accident; mais il n'y avait point en lui l'étoffe d'un grand criminel : aux premiers soupçons, il se sauva en France (décembre 1470). Charles le Téméraire demanda son extradition; non-seulement le roi de France la lui refusa, mais il fit don à Baudouin de la vicomté d'Orbec. Au bout de quelques années, le grand bâtard de Bourgogne ayant intercédé en faveur de son frère, Baudouin rentra dans les bonnes grâces du duc, ce qui nous paraît d'autant plus extraordinaire que le manifeste bourguignon de 1472 marque encore une vive irritation et que, d'ailleurs, la clémence de Charles le Téméraire n'apparaît nulle part dans l'histoire. Baudouin fut désormais un fidèle sujet : il se battit comme tel à Granson, à Morat et sous les murs de Nancy. A cette dernière affaire, il fut fait prisonnier en même temps que son frère, le grand bâtard, et conduit en France. « Dans la suite, » nous dit M. E. Galesloot, « il fut envoyé » comme ambassadeur en Espagne pour » traiter du mariage de Philippe le Beau » avec Jeanne de Castille. Il déploya un » grand luxe dans cette ambassade et se » montra aussi noble que généreux. Bref, » il se fit admirer des Espagnols et prou- » va qu'il était le digne époux de dona » Maria de Manuel de la Cerda, qui elle- » même était du sang royal de Castille. » Il mourut en 1508, comblé d'honneurs » et de richesses, et fut enterré à Falais; » seigneurie importante, située près de » Huy, qu'il avait acquise et non reçue » en don de Philippe le Beau, comme le » croit le baron de Reiffenberg et d'au-

» tres historiens. Il laissa quatre enfants » légitimes et trois bâtards. »

C. A. Rahlenbeek.

Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, édit. Marchal. Bruxelles, 1859, t. VII, p. 129. t. VIII, pp. 17-19, 68. — Le Petit, *Grande chronique de Hollande*, édit. de 1602, t. I, pp. 156-184. — E. Galesloot, *Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais, et sa famille*, dans la *Revue trimestrielle*, t. XXXIV, Bruxelles, 1862. — *Mémoires de Philippe de Commines*, liv. III, ch. 1 et II.

BOURGOGNE (*François DE*), fils de Baudouin de Bourgogne, dit de Lille, seigneur de Manilly et de Falais, bâtard du duc Philippe le Bon, et de dame Jacqueliné de Gavre, était l'un des meilleurs poètes latins qui sortirent, au XVII^e siècle, de l'Université de Louvain. On a fait de lui un seigneur de Nevers, d'autres ont écrit Nieuberne, et d'autres encore Neuverre. Nous croyons qu'il convient de lire Nieuw Verre, terre de Zélande, qui appartenait à sa famille. Son mariage avec une fille naturelle de Philibert de Châlons, prince d'Orange, contribua à faire de lui un personnage. Il vint à la cour de Bruxelles et reçut de la gouvernante des Pays-Bas, Marie, reine de Hongrie, la charge de maître d'hôtel, qui avait une certaine importance à cause des missions délicates ou confidentielles qui y étaient attachées. Valère André, Foppens et Paquot accordent à notre poète le nom de Falais, bien que cette terre, après avoir appartenu à son frère consanguin, Philippe de Bourgogne, ait été léguée par celui-ci, en 1542, à son neveu Jacques de Bourgogne. Cette dénomination territoriale pourrait cependant avoir eu quelque fondement, puisque M. Gachard cite, en 1555, au nombre des officiers de la maison de la reine Marie, un sire de Falais qui ne pouvait être ni Philippe de Bourgogne, décédé, ni son héritier Jacques de Bourgogne, alors banni et réfugié en Suisse.

On ne connaissait encore, il y a quelques années, des œuvres de François de Bourgogne, que son épitaphe en l'honneur d'Érasme, lorsqu'un savant allemand, M. F. L. Hoffmann, bibliothécaire de la ville de Hambourg, retrouva, dans le dépôt confié à ses soins, les compositions inédites de notre auteur que Valère André avait vues deux siècles au-

paravant dans le cabinet de Luc de la Torre, un jurisconsulte lillois. Il s'empressa de publier sa trouvaille dans le *Bulletin du bibliophile belge* de 1861 (v. XVII, pp. 153 à 225). Le morceau capital est la description, en prose, du voyage entrepris par Philippe II en 1548, sous le titre de : *Epistola congratulatoria ad serenissimum principem Hispania Philippum, qua anni unius fere iter ipsius obiter continetur*; puis viennent les : 1^o *Senarii proverbiales ex poetis graecis collecti et in latinum idioma traducti*; 2^o *Auraca Pylagoræ Carmina*; 3^o Nombre de pièces d'une importance moindre.

C. A. Rahlenbeck.

Gachard, *Rapport sur les archives de Lille*, Bruxelles, 1841. — *Bulletin du Bibliophile belge*, Bruxelles, 1863, t. XXI. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Paquot, *Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I.

BOURGOGNE (Gilles DE), BOURGOIGNE, BURGUNDUS ou **BURGUNDIUS**, jurisconsulte, poète latin. Issu d'une famille patricienne de Gand, et frère de Nicolas; il florissait au XVII^e siècle. Après avoir fait de bonnes études juridiques et obtenu la licence de droit, probablement à l'Université de Louvain, il passa à Gand où il fut bientôt nommé avocat fiscal au Conseil de Flandre. Il se fit connaître comme poète latin et publia les deux ouvrages suivants : 1^o *Ad Epicheremata politica, sive animantium hominumque certamina. Fani D. Bavonis Incendium*. Gandavi, 1642, in-4^o. Il composa cette pièce à l'occasion d'un incendie survenu dans la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, le premier jour de la foire (1^{er} juin 1641). — 2^o *Carmina in consecrationem R^{mi} Domini Nicolai Haudion, VIII Brugensium episcopi*. Gand, 1642, in-4^o. Aug. Vander Meersch.

BOURGOGNE (Hermann DE), poète latin et français, né vers 1570 et mort en son château de Falais-sur-Méhaigne le 16 juin 1626. Il était fils de Charles de Bourgogne, seigneur de Sommelsdyk, et de Jeanne de Culembourg. A l'extinction de la branche aînée de la maison, en 1614, les archiducs souverains des Pays-Bas érigèrent en comté sa baronnie de Falais. Il possédait, en outre, Sommelsdyk, Vieux Walef, Han-sur-Sambre,

et ces débris de l'antique splendeur de sa race passèrent par alliance aux comtes de Noyelles, ses deux fils étant entrés dans l'ordre des Jésuites. En 1600, Hermann se titrait de gentilhomme de l'État noble du pays de Liège et du comté de Looz; plus tard, il ajouta à sa signature la qualité de gouverneur pour le roi d'Espagne, du Limbourg et des pays d'Outre-Meuse. C'est là, à peu près, toute son illustration. Ses œuvres latines, les seules qui aient vu le jour, tiennent en un volume in-4^o, imprimé en 1624, à Liège, chez Ouwerx. On y trouve : *Davidis Monomachi*, libri II; — *Davidis Adulteri*, liber unus; — *Absalonis fratricida*, liber unus; — *Micellanea*. Le comte de Becdelièvre ajoute à ces détails que Remacle Mohy, un savant philologue, qui était curé à Jodoigne, avait beaucoup aidé le sire de Falais dans ses travaux. La dame de Falais, qui était fille de Maximilien de Bucquoi et, par conséquent, sœur du célèbre feld-marchal de ce nom, survécut à son mari.

C. A. Rahlenbeck.

Archives de Liège. — Mss et notes généalogiques de Lefort. — Paquot, *Histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I. — Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, Liège, 1857, t. II.

BOURGOGNE (Jacques DE), seigneur de Falais-sur-Méhaigne et de Bredam ou Brigdamme en Zélande, était fils de Charles de Bourgogne, pair du comté de Hainaut, seigneur de Bredam, Falais, Ham-sur-Sambre, Lovendegem, Somergem, Baudour et Fromont, et de dame Marguerite de Werchin, fille du sénéchal du Hainaut. On a prétendu qu'il était né vers 1505, au château de Baudour, et qu'il mourut sans postérité en 1557. La première partie de cette assertion peut être vraie; quant à la seconde, elle est infirmée par nos recherches. Ce n'est point notre personnage, mais bien la première femme qui décéda en 1557. Jacques de Bourgogne dut au sang du duc Philippe le Bon, qui coulait dans ses veines, la faveur d'être le compagnon de jeu et d'étude du jeune Charles-Quint, et l'avantage, beaucoup plus grand, de connaître mieux que personne le caractère de son futur souverain. Ses sympathies pour la réforme religieuse que, dès

l'âge de quinze ans, il avouait hautement, décidèrent son père à le retirer de la cour et à l'envoyer à l'Université de Louvain. D'où avaient pu lui venir cependant des opinions aussi compromettantes? Nous croyons devoir les attribuer au culte que, dans sa famille, on professait pour les écrits et la personne d'Érasme. Une de ses tantes, la marquise de Vere, poussait l'admiration pour l'auteur de *l'Éloge de la folie* jusqu'à lui servir une pension, et deux de ses oncles, l'abbé de Middelbourg et François de Falais, ne juraient que par lui. Son séjour à la célèbre école de Louvain ne le corrigea nullement. Jean de Laski qu'il y avait rencontré, l'avait mis en rapport avec les réformateurs de la Suisse et de l'Allemagne. Il perdit son père en 1538, et, bientôt après, il épousa Yolande de Bréderode, dame de haute naissance, qu'il savait partager ses sentiments. A partir de ce moment, quand il lui arrivait d'écrire à Calvin, sa femme ne manquait jamais de joindre une lettre au paquet. Une partie de cette correspondance a été publiée en 1744, chez Wetstein, à Amsterdam, en un volume in-octavo, sous le titre de : *Lettres de Jean Calvin à Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam, et à son épouse Yolande de Bréderode*. Certes, ce sont là des documents précieux, mais combien l'eussent-ils été davantage, si les confidences du sire de Falais avaient pu y être jointes! Nous avons voulu combler cette lacune; nous avons fouillé dans ce but les archives et les bibliothèques, et n'ayant rien découvert, nous avons fini par croire que Baudouin avait emporté ces lettres avec d'autres papiers, si, toutefois, Calvin ne les avait point détruites après sa rupture avec son disciple et son correspondant. Le réformateur le connaissait bien, et il s'arrangea toujours en lui donnant des conseils de manière à se conserver sa confiance et ses sympathies. Quand Jacques de Bourgogne se déroba aux curiosités de l'Inquisition et vint s'établir à Cologne, Calvin s'empressa de lui envoyer un chapelain, et, deux ans plus tard, le 9 février 1546, il lui dédia une première édition de

son Commentaire sur la première Épître de saint Paul aux Corinthiens. Charles-Quint ne tarda point à savoir que son ancien confident s'était choisi un exil volontaire. Il lui envoya un messager pour l'inviter à rentrer aussitôt aux Pays-bas. Jacques de Bourgogne répondit de bouche que l'état de sa santé s'opposait à ce voyage, et, ne se croyant plus en sûreté à Cologne, il remonta le Rhin en bateau jusqu'à Strasbourg. Là, il composa, au mois de septembre 1546, une apologie de sa conduite adressée à l'Empereur. Il se proposait de la lui remettre lui-même, mais il fut trompé dans son attente. Charles-Quint ne vint point à Strasbourg. Il chercha alors un imprimeur et un bon traducteur latin. Il s'adressa pour cela à Calvin, qui lui recommanda successivement Sébastien Castellion et Des Gallars. Aucun d'eux ne s'étant empressé de mettre la main à l'œuvre, François Baudouin d'Arras, alors réfugié à Genève, leur fut préféré. Celui-ci, ayant terminé sa traduction au mois d'août 1547, l'envoya à Bâle, à Jacques de Bourgogne, en lui prodiguant force belles paroles : « Je loue et remercie Dieu, lui écrivait-il, de cette tant admirable vertu et constance dont il vous fortifie à l'encontre de toutes les tentations qui se dressent pour esbranler les Chrestiens : et d'autant plus que tout l'effort de l'ennemy en vostre regard est tellement renversé qu'il en demeure confus et le Seigneur en est glorifié. »

Peut-être est-ce ici le lieu d'observer que les meilleurs juges en matière d'héroïsme sont justement ceux qui en sont incapables. L'apologie fut d'abord imprimée en français, mais sans nom, ni lieu, ni date, sous le titre de : *Excuse composée par Messire Jacques de Bourgoigne, seigneur de Fallez et de Bredam, pour se purger vers la Majesté impériale des calumnies à luy imposées à l'occasion de sa foy de laquelle il fait confession*. L'auteur en distribua quatre cents exemplaires et en fit vendre tout autant par Wendelin, le libraire de Bâle. L'édition latine, également ornée des orgueilleuses armoiries de l'auteur, fit son apparition quelques mois

plus tard, en mars 1548. Le titre porte : *Apologia illustris D. Jacobi à Burgundia, Fallesii, Bredanque domini qua apud Imperatoriam Majestatem injustas sibi criminationes dilluit, Fideique suæ confessionem edit.* Jacques de Bourgogne espérait-il par là obtenir la révision de son procès et rentrer dans la jouissance de ses biens confisqués? Sa franchise est trop grande pour nous permettre de le croire. Il voulait simplement, lui qui avait vécu dans l'intimité du César flamand, donner un bon conseil à ses pairs, les seigneurs des Pays-Bas. Ce qui le prouve, c'est qu'il eut un instant la pensée de leur dédier son Apologie, mais Calvin l'en dissuada en lui observant que ce serait les compromettre sans profit. Les rapports de notre banni avec le réformateur genevois, si bons, si intimes même tant qu'il avait résidé à Cologne, à Strasbourg ou à Bâle, s'aigrirent bientôt après qu'il fut venu habiter Genève. Les causes du dissentiment sont diversement rapportées. La principale est l'orgueil de race du grand seigneur froissé coup sur coup par la proposition de Calvin de marier une de ses sœurs à son ami Viret, et par l'audace de son chapelain, Valérand Poulain, qui soupirait pour l'une de ses proches parentes, mademoiselle de Willergy. Ce qui, après cela, devait suffire pour combler la mesure fut le refus de Calvin d'intercéder auprès du magistrat en faveur du médecin de la famille de Bourgogne, Jérôme Bolsec, qu'on avait jeté en prison, le 16 octobre 1551, comme blasphémateur. Jacques de Bourgogne, dont la santé avait toujours été chancelante, et qui s'était retiré à la campagne, à Veigy, dans la terre de Gex, était très-souffrant à ce moment-là. Bolsec seul, d'après lui, pouvait le guérir de ce qu'il appelait « ses maladies d'hiver. » Il se fâcha donc grandement de la sentence d'expulsion qui frappait son médecin et la considéra comme un mauvais procédé à son égard. « Qu'a fait après tout maître Jérôme? écrivait-il aux syndics de Genève. Il a parlé à la congrégation librement de sa doctrine, ce qui me semble estre permis à tout chrestien. » C'était rompre en visière

avec le parti orthodoxe, avec Calvin surtout, dont la douce compagne n'était plus là pour tout arranger. On doit se garder d'ajouter foi à tout ce que Bolsec a raconté sur ce sujet dans sa Vie de Calvin. Ce fut son procès qui décida Jacques de Bourgogne à quitter le pays de Genève pour aller vivre sur les terres de Berne, et non point Calvin qui aurait poursuivi de ses assiduités la femme de son ami, et lui aurait dit un jour : « Votre mari ne saurait aller loin. Quand il sera mort nous nous marierons ensemble. » La comtesse n'aurait jamais souffert un pareil langage. Elle n'était plus, comme le prétend Bolsec, jeune, belle et gaie; elle avait perdu trois enfants en bas âge, et sa santé était profondément altérée. Elle succomba, en 1557, dans le château que son mari avait acheté dans les montagnes vaudoises. Après sa mort, Jacques de Bourgogne revint habiter Strasbourg, où il épousa une compatriote, Isabelle de Rymerswale, qui lui survécut et lui donna un fils, qui fut élevé dans la religion réformée. Ce dernier fait, que nous avons constaté aux archives de la ville de Cologne, fait tomber toute supposition se rapportant à un changement de croyance de notre personnage. Sa vie, dont nous avons cru devoir rapporter tous les faits saillants, a bien son mérite. Elle est un commentaire exact des transformations qui s'opérèrent en Belgique dans les idées religieuses pendant la première moitié du XVI^e siècle; elle peut être considérée de même comme un prélude au Compromis des nobles et nous aider à mieux comprendre ce grand fait historique.

C. A. Rahlenbeck.

Voir les ouvrages cités dans la notice. — Archives de la ville de Genève. Pièces hist. n^o 1494. — L. Galesloot, *Jacques de Bourgogne (Revue trimestrielle, Bruxelles, 1862, t. II)*. — S. Van Leeuwen, *Batavia illustrata*, S'Gravenhage, 1686, t. II. — *Gedeesii Scrinium antiquarium*, t. IV. — Te Water, *De reformatie in Zeeland*, Middelbourg, 1766. — Arch. de Cologne. Lettre d'Isabelle de Rymerswale de 1570. — *Bull. du Bibliophile Belge*, t. XVII.

BOURGOGNE (Nic. DE), BURGUNDUS, BURGUNDIUS ou **VAN BOURGOINGNE**, historien, poète, jurisconsulte, conseiller au Conseil de Brabant, né à Enghien, le 29 septembre 1586,

de Nicolas de Bourgogne, conseiller de Henri de Bourbon (depuis roi de France) et d'Anne Robyns; mort à Bruxelles le 4 janvier 1649. Il était issu de la maison princière de Bourgogne par un bâtard de Jean de Bourgogne. Ayant achevé ses cours d'humanités au collège d'Houdoin à Mons, il vint à Louvain étudier les belles-lettres et le droit. Ses rapides progrès lui concilièrent l'amitié de ses principaux professeurs, Gérard de Courselle et Erycius Puteanus (Henri Vandeputte). Il nous reste un de ses discours qu'il a prononcé dès 1611 (1). Pourvu du grade de licencié en droit, il s'établit à Gand comme avocat et y resta jusqu'en 1627. Dans cette ville il acquit l'estime et la confiance particulière des poètes Pienssenacus et Maximilien De Vriendt et prononça, en 1615, l'oraison funèbre de ce dernier. Ces liaisons lui inspirèrent, sans doute, le goût de la poésie dont ses *Poëmata*, publiés en 1621, nous fournissent la preuve (2). Favorisé par une forte clientèle, il devait rencontrer de nombreuses difficultés dans l'interprétation des différentes coutumes du comté de Flandre, notamment dans leur application avec les lois étrangères concernant l'état et la capacité des personnes et l'exécution des contrats. Pour éclaircir cette matière, il composa un ouvrage sous le titre *Controversiæ* et en soumit le manuscrit à son ancien maître, De Courselle; celui-ci lui reconnut le plus grand mérite et en conseilla l'impression qui eut lieu à Anvers en 1621. Ce que Burgundus dit dans le *Prologium* de ce livre de l'origine des lois municipales et de l'influence qu'il attribue aux climats est suranné, mais l'ouvrage se compose de quinze traités, et les sept premiers ont fait justement la réputation de l'auteur. Ils traitent de la nature et de la distinction des statuts personnel, réel et mixte, de la forme et de l'exécution des contrats, et de la valeur des jugements à l'étranger.

(1) *Oratio de gradibus ad eloquentiam dicta Lovanii*, dans la *Palæstra bonæ mentis d'Erycius Puteanus*. Lovan., 1611, in-4°; id. Francof., 1615, in-12.

(2) *Poëmata: Heroicorum*, lib. I. *Elegiarum*, V. *Silvarum*, II. Antv. 1621, 16.

Bartole, d'Argentrée, Dumoulin et Zoës n'avaient traité qu'accessoirement ces points. Burgundus réfute ces auteurs, les surpasse et systématise fort bien les cas où des motifs de convenance commune peuvent faire admettre l'application des lois étrangères. Il déclare lui-même vouloir écrire pour la pratique et non pour les disputes des écoles et des docteurs. Il comptait si bien la lacune existant alors dans la jurisprudence, qu'aujourd'hui encore son autorité est invoquée par tous ceux qui traitent du droit international. Aussi Rodenburg, Paul Voet, Abraham à Wesel et Boullenois qui l'ont suivi dans cette voie, reconnaissent son mérite, la supériorité de ses doctrines et le placent parmi les juriconsultes du premier rang. L'ouvrage fut bientôt réimprimé et ne tarda pas à se répandre en France, où il était très-estimé.

En 1625, Bourgogne exerça encore sa verve poétique en faisant une *Élegie* sur le mariage d'un de ses amis, Gaspard Gevaert, juriconsulte et greffier à Anvers (3). La réputation de profond juriconsulte que l'ouvrage des *Controversiæ* et ses succès au barreau méritaient à Bourgogne, lui ouvrirent au mois de juin 1627 l'Université d'Ingolstadt; il y occupa la chaire ordinaire du Code que Viglius avait illustrée et à laquelle étaient attachés des émoluments considérables. La même année, il reçut le bonnet de docteur et bientôt après le duc de Bavière lui conféra les titres de conseiller d'État, de comte palatin et d'historiographe. C'est en 1621 que Bourgogne, par les conseils du chancelier Peckius, entreprit d'écrire l'histoire de la Belgique; ses occupations l'ayant empêché de continuer ce travail, il se borna à en publier, en 1629, à Ingolstadt, un fragment qui embrasse neuf années de la révolution du xvi^e siècle (4). Il dit avoir eu en mains les papiers des présidents Viglius et Tisnacq et toutes les lettres écrites par Philippe II

(3) *Epithalamium in nuptias Gasparii Gevaertii... accedit in eandem nuptias elegia per Nic. Burgundium*. Antv., 1625, in-4°.

(4) *Historia Belgica... ab anno 1558 (ad annum 1567 à l'arrivée du duc d'Albe)*. Ingolstadt, 1629, in-4°; ib., 1655, in-12; id., Halæ et Magdeb., 1708, in-4°.

à Marguerite de Parme et par celle-ci au roi. Mais peut-on ajouter foi au récit de Bourgogne dont toutes les sympathies étaient pour le parti espagnol, le parti ultra-catholique et qui n'avait pas à sa disposition les papiers et les renseignements du parti opposé, du parti national? Aujourd'hui qu'il existe tant de documents précieux sur cette grande époque, on peut répondre négativement. Suivant Bourgogne, le prince d'Orange était l'auteur principal de l'agitation qui dans les Pays-Bas devait amener un bouleversement. Il relève *les belles qualités* de Philippe II, en signalant pourtant quelques-uns de ses défauts. Il ne croit pas au projet qu'eurent ce monarque et ses agents d'établir l'inquisition en Belgique. Appelé par sa position à écrire l'histoire de la Bavière, il n'en acheva que deux fragments, qui comprennent une période de trente-quatre années. Il lui est *échappé*, dit Paquot, quelques traits libres contre la cour de Rome, et c'est apparemment ce qui a porté les protestants à réimprimer son livre (1). Deux années auparavant, il avait traité un point historique de *l'électorat* qui constatait déjà de profondes connaissances en cette matière (2). En 1636, il mit au jour à Ingolstadt un commentaire sur les *Evictions*, tiré de ses leçons, qui annonce une parfaite étude du droit romain et qui eut plusieurs *éditions* (3).

Après un séjour de douze ans en Bavière, Bourgogne revint aux Pays-Bas, pour entrer comme conseiller au Conseil de Brabant (31 juillet 1639), d'après les conseils de son savant ami Daniel Heinsius, et probablement aussi pour répondre à l'appel de Viglius et de Tisnacq. L'Université d'Ingolstadt, alors très-célèbre, reconnut la perte immense qu'elle venait de faire. A la cour provinciale de Brabant il se montra également à la

hauteur de sa position, ce qu'atteste l'éloge qu'a laissé de lui son collègue Stockmans.

En 1646 parut à Louvain, sous les auspices de son fils, Galeaz de Bourgogne, seigneur de Roquemont et avocat au Conseil de Brabant, un petit commentaire sur *la prestation des fautes*; il est également tiré des leçons de Burgundus, et Stockmans lui reconnaît un double mérite: d'abord celui de traiter méthodiquement et dans son ensemble une matière qui était jusque-là disséminée dans les ouvrages de droit; ensuite celui de rendre leur clarté, leur simplicité primitives à des choses que les interprètes avaient obscurcies. Cet opuscule fut également réimprimé plusieurs fois (4). Son traité des *obligations solidaires* n'est pas moins recommandable que les autres (5). Son autre traité de *modo juris dicundi et iis qui jurisdictionem præsumt*, n'est qu'un extrait de Jean Buselinus; il y expose le régime municipal de Lille, de Douai et quelques institutions judiciaires de la Flandre, telles que la chambre légale, la chambre des Reninghes et le conseil de Flandre (6).

Bourgogne fut un des premiers jurisconsultes de son siècle. Il avait des connaissances étendues, un grand talent oratoire, un caractère honorable et modeste. La France, la Hollande et l'Allemagne reconnaissent sa célébrité. Quoiqu'il ait tenu, avec son fils, des fiefs de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand, il est mort sans fortune, en laissant, après lui, de sa femme, Laurence van Wesemaele, beaucoup d'enfants. Son frère, Gilles de Bourgogne, était licencié en droit et avocat fiscal au Conseil de Flandre. Il nous reste de ce dernier quelques poésies latines.

Briz.

Froland, *Mémoires sur la nature et la qualité*

(1) *Historia Bavarica... ab anno 1513 ad annum 1347*. Ingolst., 1656, in-4°; id., Autv., 1645; Helmstad., 1705, in-4°.

(2) *Apologia in electoratu Palatino, pro Christ. Gewoldo et contra marquardam Freherum*. Ingolst., 1654, in-4°.

(3) *Commentarius de evictionibus practicus et theoreticus*. Ingolst., 1656, in-12; id., 1646, in-12; id., Lovan., 1647, in-12; id. Colon., 1662, in-16; id., Brux., 1673, in-4°. Il est divisé en 106 chap.

(4) *Commentarius de periculis et culpâ præstandis in contractibus*. Anvers, 1646, in-12; id., Lovan., 1658; id. Colon., 1662, in-16; id. Brux., 1673, in-4°.

(5) *Commentarius de duobus reis, sive de obligatis in solidum*. 1re éd. de 1643; id. Lovan., 1657; id. Brux., 1673, in-4°.

(6) Dans les *Opéra omnia* de l'éd. de Brux. de 1673 et dans l'éd. des *Controversiæ* de 1654.

des statuts, ch. 1, 10 et ch. 11, 5. — D'Argentré, *Observations sur la coutume de Bretagne*, art. 218, glose 6. — Rodenburg, *De jure quod oritur a statu divers.*, tit. 1, ch. 1. — P. Voet, *De statutis eorumque concursu.* — Boullenois, *Traité de la personnalité et de la réalité des lois*, tit. IV, ch. 11, obs. 46. — Paquot, *Mémoires*, 1, 79. — Swertius, 575. — Valère André, *Bibl.*, 681. — *Annal. Ingoldstadt. Acad. de l'année 1782.* — Stockmans, *Decis.* 102, 5. — Vaudenhane, *Ad consuetud.*, Gand, 1, 1 et XII, 1. — Burmannus, *De vita Heinsii*, Harlem, 1742, p. 5. — *Discours de M. de Bavay*, prononcé le 16 octobre 1848. — Foppens, Mss 9959. — Archives de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, publiées par M. Huytiens. — *Noblesse de Flandre*, t. II, p. 43.

BOURGOGNE (*Corneille*), calligraphe, né à Leffinghe, Flandre occidentale, en 1661, exécuté en 1722. Doué d'une rare habileté et d'un goût exceptionnel, il faisait à la plume des portraits et des dessins, admirables par leur netteté et leur élégance. Ces travaux lui valurent quelques places honorables, entre autres celle d'écrivain du magistrat de Bruges, mais devinrent, malheureusement, la cause de sa perte : il falsifia des actes et produisit de fausses signatures. Traduit de ce chef en justice, il fut condamné à Gand le 28 mars 1722, à la potence et à avoir la tête exposée sur une pique. Cette sentence reçut son exécution. Les œuvres de Cornelle Bourgoigne sont recherchées par les amateurs de dessins; l'une d'elles est conservée aux archives de la Flandre orientale. F. Van de Putte.

BOURLETTE (*André*), homme politique, né à Liège, vers 1500, décapité à Bouillon en juillet 1569. Etant receveur du duché de Limbourg, il avait recherché et obtenu en 1538 la charge de drossart et de receveur des pays d'Outre-Meuse, devenue vacante par la mort de Servais Vander Heyden; mais, déjà en 1549, il se démit de ces nouvelles fonctions sous le prétexte que sa qualité de Liégeois le mettait en suspicion auprès des gens du pays et lui occasionnait de nombreux désagréments. Sa position de receveur du duché de Limbourg ne présentait pas, à ce qu'il paraît, les mêmes inconvénients, puisqu'il la conserva jusqu'au moment où il fut mis à la pension. Il vint alors résider dans sa ville natale où son nom, sa grande fortune, sa familiarité avec quelques hauts et puissants personnages lui permirent de jouer un

certain rôle. Il penchait depuis longtemps vers les idées nouvelles, mais il est probable que sa qualité de pensionnaire du roi d'Espagne, et surtout le mariage de sa fille avec Jean de Somme, un Liégeois qui servait le même souverain, l'obligèrent à une grande réserve. Les limiers de l'inquisition découvrirent cependant qu'il aidait les novateurs liégeois de ses avis, et qu'il leur avait conseillé d'en appeler aux tribunaux et à la diète de l'Empire, des rigueurs de leur prince-évêque contre les protestants. Un piège lui fut tendu, et, à la suite d'un bon dîner, un faux ami et un moine déposèrent contre lui. Un curieux procès s'ensuivit. Les tribunaux ecclésiastiques, fondant leur compétence sur une accusation d'hérésie, vinrent au secours des tribunaux civils, qui reculaient déjà devant une violation des vieilles lois et franchises du pays. On arrêta Bourlette dans sa maison, rue Pierreuse, et on le condamna, en janvier 1567, d'une façon non moins illégale, à la confiscation de ses biens meubles et immeubles et à un bannissement perpétuel. Puis, au lieu de le laisser aller où bon lui semblait, on le transféra des prisons de Liège dans le château de Huy. Bourlette ne se laissa point abattre; il trouva moyen, du fond de sa prison, d'actionner ses juges, et de les poursuivre d'instance en instance pendant plus d'un an. Quand il recouvra enfin sa liberté en 1568, soit par la fuite ou par la connivence de ses gardiens, l'évêque Gérard de Groesbeck se flattait de n'avoir plus rien à craindre de lui. C'était une erreur. La bourgeoisie de Liège voyait en Bourlette un martyr de sa propre cause; elle était prête à reconnaître en lui un chef. La réaction était triomphante à ce moment-là, il est vrai, mais l'ancien receveur du Limbourg rendu à ses amis n'en était pas moins pour le régime clérical un adversaire redoutable. Il le prouva bien. En quittant sa prison, il alla droit à Aix-la-Chapelle, où il se rencontra dans la même auberge avec le baron de Lumey, Loverval et le seigneur d'Oreye, trois conspirateurs, qui le reçurent à bras ouverts. Le prince d'Orange, de son côté,

lui écrivit pour le féliciter d'avoir échappé à ses ennemis et lui proposer la charge de munitionnaire en chef de son armée. Bourlette accepta, et s'en vint à Sinzich saluer le prince. Celui-ci lui fit bon accueil. « Je sais, Bourlette, lui dit-il, qu'à Liège on vous a fait grand tort, mais vous avez dans cette ville des amis et je compte sur vous. Si je puis avoir le passage par Liège pour mon armée, j'ai l'issue à la main et le duc d'Albe en mon pouvoir. Il faut donc qu'à tout prix vous me procuriez ce passage. » Bourlette promit le succès. Tout sembla d'abord lui sourire. Magistrats et métiers lui mandèrent qu'ils étaient prêts à recevoir dans leurs murs le prince, à la condition qu'il s'engagerait à respecter les personnes et les propriétés, et qu'il serait muni d'assez d'argent pour subvenir à tous les besoins de ses gens. On sait avec quel bonheur et quelle adresse le prince-évêque déjoua à ce moment critique les plans et les espérances de ses ennemis du dedans et du dehors. Il fit, à leur exemple, bon marché de la neutralité du pays, et confia aux Espagnols la garde de sa capitale et de ses principales villes. Le prince d'Orange, déconcerté, passa la Meuse à Stockem et se mit en retraite vers la France. Bourlette, qui ne l'avait point quitté, fut fait prisonnier en voulant gagner Sedan. On le conduisit au gouverneur espagnol de Mézières. Son genre se perdit en cherchant à le sauver. Faute de deux cents écus, prix fixé pour sa rançon, une longue agonie commença pour Bourlette. Le duc d'Albe le céda à son prince naturel, l'évêque de Liège, qui le fit transférer de Mézières à Bouillon. On avait saisi ses papiers; on savait sur son compte plus qu'il n'en fallait pour le perdre, et cependant on le coucha sur un chevalet, on lui broya les os pour en apprendre davantage. Tout ce qu'on put tirer de lui, furent des réponses évasives. « Je n'ai déchargé à présenter, disait le pauvre vieillard, et, quelle que soit la conclusion que l'on prendra contre moi, je demande que l'on me le fasse court. » Cette prière ne fut même pas exaucée. On le laissa

encore languir trois mois en prison, jusqu'au mois de juillet 1569, avant de le remettre aux mains du bourreau. Il eut la tête tranchée et plantée sur une pique sur la place publique de Bouillon. Le R. P. Foullon rapporte, d'après une chronique de l'époque, que Bourlette fut exécuté à Saint-Trond, ce qui prouve que les contemporains étaient souvent moins bien informés que nous ne le sommes de ce qui se passait sous leurs yeux.

C. A. Rahlenbeek.

Backhuysen van den Brinck, *Andries Bourlette, Een hoofdstuck uit de geheime geschiedenis van den vryheidsoorlog van 1568, uit de Gids. Amsterdam, 1844, t. VIII.* — Archives prov. de Liège. Grand greffe des échevins. Rôles des causes de 1568 à 1575. — Archives générales du royaume à Bruxelles : Chambre des comptes, carton 109, litt. G, n° 15. — Correspondance avec l'évêque de Liège dans les papiers du Conseil des troubles.

BOURNONVILLE (*Alexandre*, duc **DE**), homme de guerre et diplomate, né le 4 novembre 1585, et mort dans l'exil, le 22 mars 1656, était fils du baron de Capres qui suit. Il fut créé, par Henri IV, duc et pair de France étant à peine âgé de quinze ans. Sa mère, qui avait été dame d'honneur de Marguerite de Parme, ne songea à faire de lui qu'un courtisan. Le château de Bruxelles, la Hofbourg de Vienne et les palais de Florence furent les seules écoles qu'il fréquenta. A vingt ans, il savait à peine tenir une plume, et toute sa vie il conserva une orthographe défectueuse. Au retour de ses voyages, le jésuite Duplessis, son gouverneur, ne trouva guère autre chose à dire à sa mère que : « Madame, je vous ramène Monseigneur en bonne santé. » Le jeune duc voulut tout naturellement suivre la carrière des armes. Les princes souverains des Pays-Bas espagnols accueillirent sa requête, le nommèrent capitaine d'une compagnie d'élite de trois cents Wallons, et, par surcroît, l'un des gentilshommes de l'archiduc Albert. Les affaires de Bohême allant assez mal, l'empereur Ferdinand II demandait avec instance de nouveaux secours en hommes à la cour de Bruxelles. L'occasion était belle : le duc Alexandre en profita. Il conduisit en Allemagne une petite armée de pié-

tons et de carabiniers à cheval. A la prise de Piska, le 30 septembre 1620, il eut un œil crevé en montant à l'assaut. La guerre finie, il rentra en Belgique assez à temps pour prendre part aux obsèques de l'archiduc Albert. Le 29 août 1622, il se trouva à Fleurus, comme mestre de camp, opposé à Ernest de Mansfeld, qu'il avait combattu avec succès en Bohême. Cette fois, cependant, il se trouva doublement du côté des vaincus, car il n'avait pas été heureux dans ses négociations avec le célèbre aventurier flamand. Son amour-propre souffrit aussi peu de ces revers que sa fortune. Trois fois des ambassades extraordinaires lui furent confiées; deux fois à la cour de France, une fois à celle de l'empereur d'Allemagne. Il reçut encore, en 1622, le collier de la Toison d'or, et fut appelé au gouvernement de la Flandre wallone. Mais avec tout cela, le duc Alexandre était bien le digne fils de son père. Les bienfaits ne l'attachaient point. Il se laissa entraîner, en 1632, par ses deux beaux-frères, le prince d'Espinoy et le duc d'Arschot, dans une nouvelle ligue des gens d'Arras, dont le but, au rebours de la première, était de poursuivre l'émancipation politique des provinces belges. La logique triomphait en ce moment-là des préjugés, des rancunes particulières et des calculs ambitieux; mais l'énergie, la décision, l'intelligence nécessaires à des conspirateurs sérieux manquaient à ces gentilshommes. Ils échouèrent pitoyablement. Le gouvernement espagnol dissimula pendant quelque temps avec eux; ils se croyaient pardonnés quand, tout à coup, au mois de mars 1634, le grand conseil de Malines les foudroya par de terribles sentences. Le duc Alexandre et son beau-frère, le prince d'Espinoy, se sauvèrent en France. Leurs biens furent mis sous le séquestre. Anne de Melun, duchesse de Bournonville, qui s'était retirée aux Carmélites d'Anvers, y fit venir, en 1656, de Lyon, le corps de son mari et le déposa sous un riche mausolée.

C. A. Rahlenbeek.

Doze fratros de la muy antigua y ilustre casa de Bournonville, 1680, p. 111, 141-144. — *Le Mausolée de la Toison d'or*, Amsterdam, 1689, p. 347. — *Histoire de l'Archiduc Albert*, Cologne,

1695, passim. — Théod. Juste, *Conspiration de la noblesse Belge contre l'Espagne en 1632*, Brux., 1831, pp. 27, 65, 75-76, 85-85. — Archives du royaume de Belgique. — Papiers Roose, t. LXIX. — *Apologie pour le feu duc Alexandre de Bournonville*. — Papiers de la maison de Coloma. — Documents particuliers.

BOURNONVILLE (Oudart DE), homme de guerre, baron de Capres, de Barlin et de Houllefort, seigneur de Hennin-Liétard et de Ranchicourt, naquit en 1533 et mourut le 28 décembre 1585. Il figure au nombre des pages de l'empereur Charles-Quint qu'il suivit, en 1547, aux guerres d'Allemagne. Comme tant d'autres gentilshommes belges, il signa le compromis de 1566 sans trop savoir à quoi il s'engageait. Marguerite de Parme, cependant, l'ayant accueilli avec une extrême bienveillance, quand il vint lui présenter ses excuses et lui offrir ses services, il alla rejoindre, en janvier 1567, avec deux cents piétons wallons, le grand bailli de Noircarmes sous les murs de Valenciennes. Après la reddition de cette ville, il équipa à ses frais une troupe de cavaliers peu nombreuse mais choisie; à leur tête il servit sous les ordres du comte d'Aremberg, et, pendant l'automne de 1568, dans les rangs de l'armée espagnole commandée par le duc d'Albe.

On lui donna en récompense de son grand zèle pour les affaires du roi le gouvernement de Louvain. En 1572, il assista au siège de Mons, fit la campagne de Zélande, et se rendit de là, avec son régiment, sous les murs de Harlem et de Naarden. Strada suppose que ce fut pendant son séjour en Hollande que le prince d'Orange tenta de le gagner à sa cause en lui offrant la charge de grand amiral de Flandre. Bournonville (qu'on appelait dans ce temps-là le seigneur de Capres) avait trop de mal à se faire pardonner une première défection pour en tenter une seconde. S'il prit les armes contre les Espagnols en 1576, pendant le sac d'Anvers, ce fut par un mouvement de généreuse indignation que nous ne saurions blâmer. Fait prisonnier par les soldats mutinés en même temps que le comte d'Egmont, le sire de Goignies et quelques autres officiers belges, il fut cruellement insulté et maltraité par eux. Son ressentiment le poussa à embrasser

la cause des États-Généraux et à accepter d'eux le gouvernement de la ville d'Arras et le commandement d'un régiment de cavalerie. Quelques mois plus tard, les troupes étrangères quittaient les Pays-Bas et Bournonville, dont le seul grief n'existait plus, aurait dû sortir des rangs de l'opposition. Il n'en fit rien. L'amour-propre étouffait-il chez lui le cri de la conscience, ou bien aimait-il mieux trahir encore? Son panégyriste, Etienne Casellas, est d'accord avec l'histoire pour le condamner quand il s'écrie : « Son habileté pendant les troubles fit l'admiration de tous, et lui valut les faveurs du roi Philippe II et l'estime particulière du grand Alexandre Farnèse. »

Toute son habileté, cependant, consiste à se dire plus catholique que le Pape, à donner une plus grande importance au parti des Malcontents, et, enfin, à remettre dans les mains du roi d'Espagne, l'un des premiers, une ville conquise à l'opposition. La soumission des provinces wallones accomplie, Bournonville réclama le prix de ses services. Il obtint, par lettres patentes du 7 septembre 1579, l'érection de sa terre d'Hennin-Liétard en comté, conserva son gouvernement d'Arras et de l'Artois, et devint, en outre, conseiller d'État et chef-président des finances. De sa femme, Marie-Christine, fille du malheureux Lamoral d'Egmont, il ne laissa qu'un fils unique. V. BOURNONVILLE (*Alexandre*).

C. A. Bahlenbeek.

Doze fratlos de la muy antigua y illustre casa de Bournonville, Barcelone, 1680, in-fol. — J.-W. le Water, *Historie van het verbond. enz.*, t. II. — J.-C. de Jonge, *De Unie van Brussel*, s'Gravenhage, 1823, in-8°. — La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 1771, t. III. — Famién Strada, *Histoire de la guerre des Pays-Bas*, liv. VIII et IX, etc.

BOUSSART (*André*, baron), homme de guerre né à Binche le 13 novembre 1758, mort à Bagnères le 10 août 1813. Il était issu d'une famille ancienne dans la carrière des armes : son père, officier au régiment de Cornabé, sous la république batave, s'était vaillamment battu à Fontenoy. Son oncle, Roger Bousart, était capitaine dans la garde noble de Marie-Thérèse. André Bousart entra au service dès l'âge de dix-huit ans dans le

régiment de Vierset, en qualité de cadet et obtint, peu de temps après, en récompense d'une action d'éclat, le brevet de lieutenant porte-enseigne. Ennuyé de l'oisiveté de la vie de garnison, il donna sa démission en 1787, mais dès qu'éclatèrent les premiers symptômes de la révolution brabançonne, il se hâta de rentrer au service. Il fut admis comme capitaine dans le corps franc de Laurengois et assista aux combats de Turnhout et de Bouvignes. Ce corps ayant été licencié après la rentrée des Autrichiens en Belgique, Bousart dut se soustraire à la réaction qui, à cette époque, obligea un grand nombre de Belges à s'expatrier; il alla prendre du service en France, y fut bientôt capitaine (1^{er} octobre 1791) et comme tel, placé dans le régiment de dragons du Hainaut. Sa conduite à Jemmapes lui valut le grade de lieutenant-colonel dans le même corps (1^{er} mars 1793), puis celui de chef d'escadron dans le vingtième régiment de dragons français qui fut formé en grande partie de volontaires belges. Il passa ensuite à l'armée d'Italie et fit, sous le général Bonaparte, ces immortelles campagnes qui révélèrent une transformation dans l'ancien système de guerre. A Mondovi, Bousart exécuta une charge audacieuse et reçut trois blessures en se frayant un chemin à travers l'ennemi. Au passage de l'Adda, il se jeta dans la rivière avec ses escadrons, atteignit l'autre rive à la nage et dispersa l'ennemi; à Lodi, à Castiglione, à Rivoli, partout il se fit remarquer par une intrépidité que rien ne pouvait arrêter. Le général Bonaparte, qui l'avait apprécié, le nomma chef de régiment et le désigna pour l'accompagner en Egypte. Là, Bousart se distingua par de nouveaux exploits : à la bataille d'Alexandrie, au combat de Scheybrefs, il enfonça les Mamelucks; aux Pyramides, il culbuta les Janissaires; à l'affaire d'Aboukir, où il commandait la première ligne de cavalerie, il fit une charge brillante et fut atteint par trois balles. Le grade de général de brigade vint récompenser ses services. Rentré en France, Bousart fut nommé commandant du département de la Haute-Saône et rendit d'importants

services dans l'organisation de l'armée; il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur à la création de cet ordre (1804). Pendant la campagne de 1806, Boussart, qui commandait une brigade de cavalerie, se distingua, le 4 octobre, à l'affaire d'Anklam, où il fit prisonnier le général Bela et une colonne de quatre mille hommes qu'il commandait, le 13, à la bataille d'Iéna, le 27, au combat de Petrich, et le lendemain encore à celui de Preslau. Il assista aussi, en quelques jours, à la ruine de la monarchie prussienne. Après avoir exécuté diverses missions à Ulm, à Vienne, à Berlin, il prit part aux combats de Czarnowa et de Pultusk (20 et 26 décembre) où il fut blessé très-grièvement, ce qui ne l'empêcha pas d'assister, un mois après, à la bataille d'Ostrolenka, où il reçut encore une blessure. En 1808, on le retrouve en Espagne à la tête d'une division de cavalerie. Il fit partie du corps du général Vedel et dut se soumettre, malgré ses énergiques protestations et de brillantes charges de cavalerie, à la capitulation de Baylen. Après être resté pendant quelques mois prisonnier à Cadix, il recouvra la liberté et reprit immédiatement un commandement dans l'armée d'Aragon. Au mois d'avril 1810, il surprit pendant sa marche le général O'Donnell qui, avec deux divisions d'environ neuf mille hommes, cherchait à dégager Lerida, assiégée par les Français. Bien qu'il n'eût à sa disposition que quatre à cinq cents cuirassiers, Boussart n'hésita pas à tomber sur les colonnes ennemies et, sans aucun secours ni de l'infanterie ni de l'artillerie, il parvint non-seulement à mettre en déroute tout le corps O'Donnell, mais encore à faire environ cinq mille prisonniers et à s'emparer d'un matériel considérable. On pourrait citer plusieurs actions d'éclat du même genre dans la carrière du général Boussart; c'est ainsi que vers la fin de novembre 1810, au pont de Vinaros, il se mit à la tête d'une trentaine de cavaliers du 4^e régiment de hussards, se jeta au milieu de tout un corps espagnol, fit plus de deux mille prisonniers et dispersa le reste d'une colonne d'au moins cinq mille hommes. C'est ainsi encore qu'au combat

d'Alcover (20 mai 1811) il attaqua, avec quelques fantassins, un corps de chasseurs espagnols d'environ mille deux cents hommes solidement établis sur des hauteurs d'un accès extrêmement difficile.

Il se mit lui-même à pied à la tête de sa petite troupe dispersée en tirailleurs, fit grimper ses hommes d'étage en étage, sous un feu meurtrier, et parvint à mettre l'ennemi en fuite. Six mois plus tard, auprès de Sagonte, il dispersa le corps anglais du général Blake. Boussart, qui avait été fait baron de l'empire, obtint enfin le grade de général de division (15 mars 1812), mais les vingt-trois blessures dont il portait les cicatrices avaient miné sa constitution; il fut obligé de quitter l'armée pour aller à Bagnères où il mourut, laissant une grande réputation de bravoure et d'intrépidité, attestée par tous les historiens de l'empire. Boussart avait eu douze chevaux tués sous lui!

Son frère, le chevalier Félix Boussart, né à Binche le 1^{er} mars 1771, officier de l'ordre de la Légion d'honneur, etc., était aussi un vaillant militaire, digne de la forte race dont il descendait. A l'âge de quarante et un ans il était colonel de gendarmerie après s'être distingué en Allemagne, en Italie et en Egypte où, après une action d'éclat, il reçut, sur le champ de bataille même, un sabre d'honneur des mains du général en chef. Fait prisonnier de guerre après la capitulation de Dresde, Félix Boussart mourut à Pesth (Hongrie), le 28 janvier 1814. Général Guillaume.

Félix van Hulst, *Victoires et conquêtes des Français.*

BOUSSEN (*François-René*), évêque de Bruges, né à Furnes, le 2 décembre 1774, mort dans son palais épiscopal, le 1^{er} octobre 1848. Ce prélat distingué eut pour père Laurent-Joseph Boussem, et pour mère Jeanne-Thérèse Vandermeersch. Pourvu d'une certaine aisance, ses parents confièrent son éducation aux Pères de l'Oratoire, qui dirigeaient à Furnes un collège, d'où sortirent beaucoup d'élèves appelés à se distinguer dans les différentes carrières qu'ils embrassèrent. Dès le début de ses études, le jeune François-René montra du goût pour l'état ecclésiastique. Sa grande piété,

jointe à son zèle pour l'étude, confirma sa vocation. Un obstacle l'arrêta dans sa carrière. Il venait de terminer sa seconde latine, quand l'invasion française supprima en Belgique tous les établissements religieux. Le collège de Furnes fut fermé et le jeune Bousсен se retira chez ses parents. Tout en continuant ses études humanitaires sous la direction d'un maître expérimenté, il s'occupa dans les bureaux de son père, d'affaires ressortissant à l'administration civile et ce travail lui devint très-utile dès son entrée dans le sacerdoce.

Après la conclusion du concordat, en 1801, les séminaires furent réouverts; Bousсен se présenta à celui de Gand et fut ordonné prêtre, en 1805, à l'âge de trente et un ans. Son évêque, Mgr Fallot de Beaumont, ayant apprécié ses belles qualités, le nomma son secrétaire et l'admit dans son intimité. Le diocèse de Gand, embrassant les départements de l'Escaut et de la Lys, comprenait une population très-nombreuse. Il fallait une activité extraordinaire pour suffire aux labeurs de cette vaste administration avec un personnel très-restreint; mais le jeune secrétaire se multipliait, suffisait à tout et sut s'attirer la confiance et l'estime de tout le clergé. La paix, rendue à l'Église par le Concordat, fut bientôt troublée dans le diocèse de Gand. Le premier consul, devenu empereur, ne s'entendait plus avec le chef de l'Église; Pie VII était captif à Savone; le concile de Paris, réuni en 1811, ayant rejeté les propositions de l'Empereur, plusieurs évêques encoururent son indignation et son courroux. De ce nombre, fut le prince Maurice de Broglie, successeur de Mgr Fallot de Beaumont à l'évêché de Gand. Incarcéré d'abord à Vincennes, puis déporté à Baume et ensuite à l'île Sainte-Marguerite, on le força à donner sa démission. Bousсен, confirmé dans ses fonctions de secrétaire par Mgr de Broglie, fut associé dès lors aux revers et aux persécutions de ce prélat courageux. L'Empereur avait nommé à l'évêché de Gand M. De la Brue de Saint-Bauzile, sans consulter le saint-siège. La démission

de Mgr de Broglie étant considérée comme nulle et invalide, parce qu'elle était donnée durant la captivité du prélat, le clergé ne voulut pas reconnaître le nouvel évêque nommé. M. Bousсен repoussa les offres faites par l'intrus de continuer auprès de sa personne les fonctions de secrétaire. Cette fidélité lui valut le courroux de M. De la Brue et il fut obligé de se cacher pour se soustraire à des actes de violence. Les vicaires généraux Goethals et Martens, fondés de pouvoirs de Mgr de Broglie, s'adjoignirent comme secrétaire M. Bousсен; ils se tenaient cachés et, du fond de leur retraite, ils continuèrent à administrer le diocèse jusqu'au retour de l'évêque légitime, après la chute de Napoléon Ier, en 1814.

La tranquillité ne régna pas longtemps dans le diocèse. Le nouveau souverain du royaume des Pays-Bas avait fait insérer dans la *Loi fondamentale* des clauses contraires aux droits et aux libertés de l'Église. L'évêque de Gand, après avoir tenté inutilement, par des moyens de persuasion, d'empêcher les empiètements du pouvoir, dénonça les vices de la *Loi fondamentale* à l'opinion publique et s'opposa au serment prescrit. Le roi, irrité, voulut se venger de la résistance de Mgr de Broglie, qui s'enfuit en France. Cependant le gouvernement condamna l'évêque par contumace, fit afficher la sentence à un poteau et déclara l'évêque mort civilement et son siège vacant. L'évêque administra son diocèse par ses vicaires généraux, assistés du secrétaire Bousсен. Ceux-ci furent arrêtés, incarcérés et traduits devant le tribunal de Bruxelles, qui les acquitta par sentence du 12 mai 1821. Le retour des inculpés à Gand leur valut une ovation publique, ils furent conduits en triomphe à leur demeure. L'évêque étant décédé la même année, M. Bousсен fut confirmé dans ses fonctions de secrétaire par les vicaires capitulaires. On peut dire sans exagération qu'il fut l'âme de l'administration diocésaine durant les huit années que dura la vacance du siège. Mgr Vandevelde, sacré évêque de Gand le 8 novembre 1829, reconnut les longs et

fidèles services de M. Bousсен en le nommant chanoine titulaire de son chapitre et en lui conférant la dignité d'officiel et d'examinateur prosynodal. Il le conserva cependant comme secrétaire, jusqu'à ce que, accablé du poids qui pesait sur lui par l'administration d'un trop vaste diocèse, il demanda au souverain pontife d'accorder à la Flandre occidentale une administration ecclésiastique séparée. Cette demande fut accordée et M. Bousсен fut nommé évêque de Ptolémaïde *in partibus infidelium* et administrateur du futur évêché de Bruges. Il y fut sacré, dans l'église de Saint-Sauveur, le 27 janvier 1833, par Mgr Engelbert Sterckx, assisté des évêques de Tournai et de Gand. Le nouveau diocèse fut érigé canoniquement l'année suivante et Mgr Bousсен fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 23 juillet 1834. La ville ayant cédé à la province les bâtiments de l'ancienne abbaye des Dunes, pour y établir le séminaire épiscopal, l'évêque nomma le personnel de cette naissante institution et les cours de philosophie et de théologie s'y ouvrirent simultanément.

L'organisation du nouveau diocèse exigeait beaucoup de soins; il fallait nommer le personnel du chapitre, ériger un séminaire diocésain, pourvoir à des nécessités sans nombre. Le nouvel évêque, habitué au travail, se multiplia en quelque sorte. Il publia ses *Statuta diocesis brugensis*, et afin d'introduire l'uniformité des cérémonies dans l'administration des sacrements et dans les rites de l'office divin, il abrogea les anciens rituels de Bruges, de Tournai, d'Ypres, qui étaient encore en usage dans les paroisses ayant fait autrefois partie de ces diocèses. Il publia à cet effet le *Pastorale diocesis brugensis*, édité par Van Ryckeghem-Hovaere, à Gand.

Durant l'épiscopat de Mgr Bousсен, les Flandres furent éprouvées par la famine et les épidémies. Beaucoup de prêtres du diocèse de Bruges succombèrent au fléau; l'évêque manifesta une intarissable charité, et le gouvernement, voulant récompenser tant de dévoue-

ment, pria l'évêque de vouloir signaler les prêtres qui avaient le mieux mérité de la patrie et de l'humanité en secourant les malades. La réponse de l'évêque au gouverneur de la province fut :
 « Comme tous les membres du clergé
 « ont couru le même danger et ont donné
 « les mêmes preuves de dévouement dans
 « les localités où la contagion s'est dé-
 « clarée, je ne puis citer aucun nom pro-
 « pre. Je me borne donc, Monsieur le
 « Gouverneur, à vous dire que j'ai
 « éprouvé la plus sensible consolation
 « en voyant la charitable émulation
 « qui animait tous les membres de mon
 « clergé, pour venir en aide aux mal-
 « heureux confiés à leurs soins. » Belles paroles, qui auraient dû, sans doute, valoir une récompense, sinon au clergé du diocèse, au moins au digne prélat.

D'un caractère égal, toujours affable et doux, Mgr Bousсен vivait avec une simplicité et une frugalité exemplaires, aussi la maladie ne l'a-t-elle guère éprouvé; atteint d'une indisposition pendant la procession du Saint-Sang, le 4 mai 1846, il vit depuis lors ses forces languir; il conservait néanmoins son énergie au point de négliger son mal en s'adonnant à ses travaux habituels. Jamais il ne se plaignit ni ne voulut qu'on lui parlât de ses souffrances. Il s'éteignit doucement le premier dimanche d'octobre, et fut inhumé dans sa cathédrale le jour de sa fête patronale, le 4 du même mois.

Mgr Bousсен a publié : *Collectio epistolarum, instructionum et statutorum IIIⁱ Domini Francisci-Renati Bousсен, XVIIIⁱ Brugensium episcopi*, cinq volumes in-8°, chez Félix de Pachtere et Vanhee-Wante, à Bruges.

F. Vande Putte.

BOUSSU (*Baudouin DE*), docteur en théologie, commentateur, né à Mons dans le XIII^e siècle, décédé le 8 novembre 1298. Il fut abbé de Cambron; après avoir gouverné pendant cinq ans cette célèbre abbaye, il y mourut et fut enterré dans l'église. Il est auteur des commentaires sur les œuvres de Pierre Lombart, évêque de Paris, surnommé de son temps le *Maître des sentences*; son ouvrage a pour titre : *Commentaria in IV*

libros sententiarum; sermones de tempore et de sanctis et alios quosdam.

Aug. Vander Meersch.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Foppens, p. 116. — Piron, *Levensbeschryving*. — Brasseur, *Sidera Hannoniæ*, p. 42.

BOUSSU (Gilles-Joseph DE), écuyer, littérateur, historien, né à Mons le 13 octobre 1681, mort le 9 juin 1755. Issu d'une ancienne famille du Hainaut et licencié en droit, il devint, le 5 décembre 1714, échevin et député des États du Hainaut et obtint, le 30 juillet 1717, des lettres de noblesse de Charles VI. De Boussu débuta dans la carrière littéraire, en 1709, par une tragédie en trois actes et en vers intitulée : *Le Martire de Sainte Reine*. Mons, 1709, in-12, de 48 pages avec figure. Cet ouvrage, médiocre sous tous les rapports, ne lui valut guère de succès ; il en fut de même de celui publié sous le titre de : *Hedwige, reine de Pologne, tragédie*. Mons, 1713, in-8°. Il composa ensuite, pour la jeunesse du collège de Houdain, une comédie en trois actes et en vers portant pour titre : *Les disgrâces des maris ou les tracas du ménage*. Mons, 1714, in-12 de 44 pages. Bien que cette œuvre fut loin de briller par le bon goût et que les collégiens de Houdain ne pussent y puiser des leçons de morale, elle eut cependant l'honneur d'une seconde édition. En 1719, il fit paraître *Le retour des plaisirs*, opéra dédié à S. A. Mgr le duc d'Arenberg, et représenté le jour de son entrée solennelle en son gouvernement de Mons. Mons, in-12 de 14 pages. Il se fit encore connaître par quelques autres pièces dramatiques de peu d'importance, dont on trouve la nomenclature dans les Archives du Nord de la France, t. II, p. 463 (article de M. Delmotte).

Comme historien, De Boussu fut un écrivain laborieux, qui se livra à de grandes recherches sur l'histoire de son pays, et eut l'honneur d'être le premier qui écrivit celle de Mons. Cette initiative est son principal mérite, car, malheureusement, ses travaux dénotent peu d'esprit et de jugement. Il jouissait cependant d'une grande réputation dans son temps. Voici les titres de ses

ouvrages historiques : 1^o *Histoire de la ville Mons*. Mons, 1725, in-4^o, 16 pages non cotées et 427 pages de texte. Ce fut son œuvre de prédilection. — 2^o *Histoire de la ville d'Ath*. Mons, 1750, in-12, 442 pages de texte et 21 pages non cotées. — 3^o *Histoire de la ville de Saint-Ghislain*. Mons, 1737, in-12, 278 pages de texte et 31 pages non cotées.

Aug. Vander Meersch.

Biographie générale, publiée par Didot. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie*. — Mathieu, *Biographie montoise*, p. 25 et 281. — *Biographie générale des Belges*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*.

BOUSSU (Jean, comte DE). Voir HENNIN (Jean), comte DE BOUSSU.

BOUSSU (Maximilien, comte DE), homme de guerre, xvi^e siècle. Voir HENNIN, etc.

BOUSSUT (Nicolas DE), maître ès arts et docteur en médecine, né, selon quelques biographes, à Boussu-en-Fagne, dans le pays de Liège, selon d'autres, à Boussu, près de Louvain. Il termina ses études à l'Université de cette ville et était déjà âgé lorsque, en 1527, il soutint les thèses suivantes qu'il dédia au cardinal Érard de la Marck : *N. de Boussut trium questionum quodlibetarum diffinitio prima : plaga terre medie zone celi subjacens quam adustam ac torridam vocant, habitabilis sit necne. Secunda : Quomodo apud Scitas sive Tartaros Neuri in lupos, et rursus in eos qui fuere mutantur, etc.* Lovanii, Maes, 1523, in-4^o. Une courte cosmographie occupe environ les deux tiers de l'ouvrage. L'auteur traite ensuite les questions mentionnées sur le titre. Il répond à la première que la zone torride est habitable ; à la seconde que le changement des Neures en loups se fait par une sorte de manie ou de fureur et qu'il n'est qu'apparent.

Ul. Capitaine.

Fasti Acad. Lovaniensis, 1630, p. 250. — Paquot, *Mémoires*, t. 1, p. 197.

BOUSSY (Pierre DE), écrivain dramatique, né à Tournai. xvi^e siècle. Il passa la plus grande partie de sa vie en France, s'y adonnant à la poésie. On lui doit une tragédie en vers intitulée : *Mélagre*. Caen, 1582. Aug. Vander Meersch.

La Croix du Maine, p. 587. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. XII, p. 410.

BOUT (*Pierre*), peintre de figures, paysagiste et graveur, né à Bruxelles et baptisé en l'église de Notre-Dame de Finisterræ, le 5 décembre 1658, fils de Henri et de Jeanne Denayer. Cet artiste ne paraît pas avoir quitté sa patrie. En 1695, dans l'église de Saint-Nicolas, à Bruxelles, il épousa Christine de Kerpel. Un enfant, une fille, semble avoir été l'unique rejeton de ce mariage; elle s'appelait Anne-Marie et naquit en mai 1702. Voilà les seules données biographiques que l'on possède sur cet excellent peintre. On ignore la date de son décès et aucun renseignement sur sa carrière artistique n'est parvenu jusqu'à nous. On sait seulement qu'il fut le collaborateur assidu de Boudewyns, dès le retour de celui-ci à Bruxelles, en 1677, probablement. Weyerman, qui dit quelques mots d'éloge de cet artiste, ne lui donne de prénom que la lettre N, signe adopté par lui pour désigner l'inconnu. Descamps, on ne sait pourquoi, s'avisait de l'appeler François Baut et de là naquirent une foule d'erreurs, de fausses attributions. Félix Bogaerts copie Descamps et assure que Baut florissait en 1660. Immerzeel le fait naître à Bruxelles vers 1660. Kramm débrouille les erreurs de Descamps et de Bogaerts, mais il commet à son tour une nouvelle inexactitude en acceptant l'assertion qui fait étoffer par notre Bout les tableaux de Daniel van Heil. En effet, celui-ci, né en 1604 et mort en 1662; ne pouvait collaborer avec Pierre Bout, né en 1658 et âgé de quatre ans lors de la mort de Van Heil. Il peignit les figures dans les tableaux de Boudewyns, qui sont aux Musées d'Anvers, de Madrid, de Vienne, de Dresde et de Paris. A Dresde, un beau paysage attribué à Corn. Poelenburg est (suivant l'auteur du catalogue) étoffé par lui. C'est encore une chose impossible, Poelenburg étant mort en 1667, alors que Bout n'avait que neuf ans. La gravure de ce tableau existe à la collection du Musée de Dresde. On peut dire que si Boudewyns produisit des œuvres si estimées, il le doit en grande partie à son collaborateur. Celui-ci était doué d'une grande richesse d'invention; ses

petites figures, spirituellement touchées, surpassent souvent celles de Breughel de Velours : elles sont moins raides. Son pinceau, plein d'intelligence, rappelle parfois celui de Teniers, son dessin est correct, sa touche savante, son coloris harmonieux, son effet animé et agréable; rien de plus vivant que ses petits joueurs de boule, ses paysans attablés ou dansant, ses foires, ses kermesses. Bout était un charmant dessinateur; ses productions en ce genre sont fort recherchées; on en cite une, ornée de figures à la plume et à l'encre de Chine, vendue cent onze florins, et la *Vue d'un port*, également riche en ordonnance, vendue cent quarante et un florins, toutes deux en Hollande, à la vente Eijl Sluijter.

Bout a gravé à l'eau-forte. Le Blanc cite de lui : 1^o *Les Marchandes de poissons*; — 2^o *Les patineurs*; — 3^o *Le traîneau*, tous trois signés; — 4^o *Les chasseurs*, anonyme. Puis une pièce gravée par Bargas, d'après un dessin de Bout et intitulée : *la Jetée*. Le Blanc, dans sa note historique, dit que Bout, graveur à l'eau-forte et au burin, travaillait en Hollande au XVII^e siècle. On voit que notre artiste n'était pas beaucoup plus connu que son collaborateur Boudewyns. On s'accorde à dire que Bout mourut jeune et que sa réputation aurait été bien plus grande s'il avait pu vivre quelques années de plus. L'auteur du catalogue du Musée de Vienne le fait naître en 1660, à Bruxelles, et ajoute qu'il vivait encore en 1710. Nous ne savons sur quel document il appuie cette dernière assertion; elle est probablement aussi fautive que celle qui se rapporte à la naissance.

Ad. Siret.

BOUTEILLER (*Jean LE*), jurisconsulte, né à Mortaigne (ancien Hainaut). XIV-XV^e siècle. Voir LE BOUTEILLER (*Jean*).

BOUTMY (*Laurent*), musicien, compositeur, né à Bruxelles en 1751, mort au mois de mars 1837. Ce fut dans cette ville qu'il apprit les principes de la musique, l'harmonie, ainsi que le piano. Son éducation musicale étant terminée, il donna pendant quelques années des leçons comme pianiste; puis il

s'établit à Paris. Le bruit et le tumulte le dégoûtèrent bientôt de ce séjour ; il se rendit à Ermenonville, s'y choisit une retraite paisible et y vécut heureux dans la douce solitude qui plaisait à son caractère. Ce bonheur fut de courte durée. Lors de la révolution française, Boutmy quitta sa retraite, se réfugia à Londres, s'y maria, et y resta pendant plus de vingt ans. Il s'y fit une bonne réputation comme professeur de piano et d'harmonie. Enfin, après la victoire de Waterloo, quand il crut le sort de son pays définitivement fixé, il revint s'établir dans sa ville natale. Il ne tarda pas à s'y faire apprécier : Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, le nomma, en 1816, professeur de piano de la princesse Marianne. Boutmy justifia pleinement la confiance que l'on avait placée en ses talents ; aussi reçut-il en récompense de ses services une pension de quatre cents florins, qu'il perdit après les événements de 1830. Notre artiste s'est fait connaître comme compositeur ; bien que bon nombre de ses œuvres soient restées inédites. Il conservait en manuscrit un opéra, des ouvertures et d'autres compositions ; parmi celles qui ont été publiées, on cite quelques sonates pour piano. Son ouvrage le plus considérable porte pour titre : *Principes généraux de musique, comprenant la mélodie, l'unisson et l'harmonie*. Bruxelles, 1823, in-fol. obl., 16 pages de texte et 47 pages d'exemples gravés. De l'avis de M. Fétis, auquel nous empruntons la plupart de ces détails, ce travail laisse à désirer, tant sous le rapport des idées que sous celui du style.

Aug. Vander Meersch.

Fétis, *Biogr. universelle des musiciens*, 2^e édit.

BOUTMY (*Léonard*), musicien, compositeur, né à Bruxelles en 1725. Cet artiste ayant passé la plus grande partie de son existence en pays étranger, bien peu de renseignements sur sa vie sont parvenus jusqu'à nous ; on sait seulement qu'il fut d'abord professeur de musique à la Haye, puis organiste de la cour de Portugal, à Lisbonne. Il se retira ensuite à Clèves, où il mourut. On lui doit : 1^o *Traité abrégé sur la basse continue*. La Haye, 1760. — 2^o *Premier et second*

livres de pièces de clavecin. La Haye, in-fol. obl. — 3^o *Trois concertos pour clavecin*, in-fol. Aug. Vander Meersch.

Fétis, *Biogr. universelle des musiciens*, 2^e édit.

BOUTS (*Albert*), frère de Thierry, le jeune, peintre, né à Louvain (?) vers 1450, mort en mars 1549. Cet artiste n'avait pas encore atteint sa majorité lorsque son père mourut, car, lorsqu'il partagea, le 12 juillet 1476, les biens délaissés par un grand-oncle maternel, Gilles Vander Bruggen, il dut être assisté d'un conseil ; ce fut le bourgmestre de Louvain, Michel Absaloons, qui remplit ces fonctions ; de même quand, le 5 décembre suivant, de concert avec son frère aîné, il vendit un vignoble, le bourgmestre Mareels assista à cette aliénation. Il avait toutefois atteint à peu près l'âge d'homme, car dès 1481, il s'était déjà marié à Marie Coocx, dont il eut deux fils, Jean, décédé déjà en 1531, et Thierry, qui devint idiot ; il eut, en outre, plusieurs filles. Albert Bouts se maria en secondes noces à Élisabeth De Nausydere, qui mourut en 1520 ; il expira presque centenaire, au mois de mars 1549.

D'après Molanus, Albert exécuta un grand nombre de tableaux, soit pour le couvent des Augustins de Louvain, soit pour d'autres édifices. Il donna à la chapelle Notre-Dame du Petit Chœur, dans l'église collégiale de Saint-Pierre, de la même ville, une Assomption, qui, à ce que la tradition rapportait, lui avait coûté trois années de travail. En 1518, il fut chargé de restaurer une Sainte-Croix, tableau qui se trouvait dans le *dinghbanck* ou *dinghcamere* (chambre de justice) à l'hôtel de ville, et qui présentait des développements considérables, puisqu'il fallut quatre ouvriers pour opérer le transport de l'atelier de l'artiste au lieu du placement. Alph. Wauters.

De Bast, *Notice sur Thierry Stuerbout (Messager des sciences et des arts de la Belgique, t. 1)*. — Schayes, *Documents inédits et nouvellement découverts sur Thierry Stuerbout (Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 1^{re} série, t. XIII, 2^e part.)*. — Van Even, *Les artistes de l'hôtel de ville de Louvain*, Louv. 1852, in-12. — Le même, *Thierry Bouts, dit Stuerbout, peintre du XV^e siècle (Revue belge et étrangère, 1861)*. — Alph. Wauters,

Notre première école de peinture, *Thierry Bouts et ses fils*, Bruxelles 1863, in-8°. — *Messenger des Sciences*, etc., 1866, et 1867. — A. Wauters, *Le testament du peintre Thierry Bouts* (*Bullet. de l'Acad.*, cités, 2^e série, t. XXIII).

BOUTS (*Jean*), peintre à Louvain, fils de Thierry Bouts, le jeune, et de Marguerite van Berlaer. Cet artiste est qualifié de *peintre* dans un acte du 2 juin 1501 et de *peintre de figures* ou *pictor ymaginum* dans un acte du 10 juillet 1505. Il épousa à Louvain, en 1501, Élisabeth De Weerdt dite *Berain*, cousine et filleule d'Élisabeth van Voshem, veuve de Thierry Bouts, son grand-père. Celle-ci la dota, à l'occasion de son mariage, d'une rente de trois florins du Rhin, hypothéquée sur sa maison à la Dorpstrate, à Louvain. La jeune épouse était fille de Jean De Weerdt et d'Élisabeth Meermans. Jean Bouts se fixa à Malines, alors la résidence favorite de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, qui protégeait si puissamment les arts. Il s'y trouvait établi à la date du 22 juin 1516. Nous ne possédons pas de renseignements sur les travaux de l'artiste. Il est cité encore comme *peintre de figures* dans un acte du 30 janvier 1518. Jean Bouts mourut avant le 26 juillet 1531, laissant une fille mineure, appelée Marguerite Bouts (Grietken Bouts), sur le sort de laquelle nous sommes sans renseignements.

Ed. van Even.

Registres des trois chambres échevinales de Louvain.

* **BOUTS** (*Thierry*), peintre célèbre, né à Harlem en 1391 (?), mort en 1475, quelquefois appelé Thierry de Harlem et quelquefois aussi, mais mal à propos, Thierry Stuerbout. Thierry Bouts, en flamand ou hollandais, Dieric ou Dirk Bouts, l'un des meilleurs peintres de l'école flamande-hollandaise du x^ve siècle, peut être considéré comme appartenant à notre pays, car ce fut en Belgique qu'il passa au moins les vingt-cinq dernières années de sa vie et qu'il exécuta ses principales œuvres. Dans l'histoire des arts il a toujours été connu, jusqu'à notre temps, sous le nom de Thierry de Harlem, que lui donnent Guicciardin, Lampsonius et Van Mander, qui a le mérite de nous révéler son lieu de naissance. Cette désignation fut em-

ployée de son vivant même, et son nom patronymique n'a pas encore été retrouvé dans des actes étrangers à Louvain, tandis que plusieurs actes de cette espèce nous parlent d'un Thierry de Harlem, qui figure, en 1462, parmi les membres de la confrérie de la Sainte-Croix dans l'église de Saint-Jacques sur Caudenberg, à Bruxelles, qui fut affilié à la communauté des chanoines réguliers de Rouge-Cloître, et déposa, le 15 décembre 1467, dans une enquête ouverte à charge de deux magistrats de la ville de Bruxelles. A cette dernière époque, il avait, d'après sa propre déclaration, atteint l'âge de soixante-seize ans; il serait donc né en 1391.

Dans la *Chronique de Delft*, et dans l'inventaire des tableaux de Marguerite d'Autriche, notre artiste apparaît sous le nom de Dirk ou Thierry, de même qu'on désignait simplement Jean van Eyck sous le nom de Jean et Vander Weyden, sous celui de Roger. La *Couronne Margaritique* de Lemaire le qualifie de Thierry de Louvain, dénomination qui se justifie par le long séjour de l'artiste dans cette ville, où il se maria, devint le peintre de la commune et mourut. On en a voulu conclure qu'il y était né; mais il est aujourd'hui établi que Bouts était étranger à Louvain, puisqu'il n'y avait pas de parents; on sait d'ailleurs qu'il n'était pas Brabançon d'origine. Une confusion de noms, qui paraît assez ancienne, a fait donner à Bouts le nom de Stuerbout, qui doit être réservé à deux artistes louvainistes ses contemporains, artistes d'une moindre valeur, mais qui méritent cependant une mention honorable: Hubert Stuerbout et son fils Gilles. Ce point est désormais hors de contestation. Le savant Molanus a également induit en erreur les érudits, en donnant la date de 1470 pour l'époque de la mort de Bouts et en attribuant à son fils aîné, Thierry, l'exécution des tableaux de l'église Saint-Pierre, de Louvain. Sauf ces deux indications, dont l'auteur de cet article a prouvé la fausseté, le passage de l'*Histoire de Louvain* de Molanus où il est parlé de Bouts est curieux et intéressant.

On sait peu de chose de la première partie de la vie de Bouts. A Harlem, il

habitait dans la *Kruysstrate*, près de la Maison des Orphelins, et il y peignit, notamment, l'*Histoire de saint Baron*, tableau qui ornaît le couvent des chanoines réguliers et offrait la représentation de plusieurs sites des environs de la ville. On peut encore lui attribuer le *Saint Christophe*, qui fut exécuté, en 1428, pour l'église de Sainte-Ursule, de Delft, par un peintre nommé Thiéri.

Vers l'année 1445, Bouts alla habiter Louvain. Il paraît y être arrivé dans un état plus voisin de la gêne que de l'aisance car, dans une phrase de son testament, il ne mentionne comme provenant de ses parents qu'une tasse ou gobelet d'argent, qu'il légua à ses fils et qui avait sans doute été emporté par lui dans ses voyages. Il conquit bientôt une position honorable, en s'alliant avec une riche famille de la bourgeoisie : les Vander Bruggen dits Mettengelde. Sa femme, Catherine, fille de Henri Vander Bruggen et de Catherine van Dieven, ayant perdu ses parents, partagea leur patrimoine avec son frère et sa sœur, le 17 décembre 1460, et eut dans son lot une grande maison située rue des Frères Mineurs (aujourd'hui des Récollets) et dont l'emplacement est occupé, depuis l'année 1865, par une église d'architecture romane, que la Compagnie de Jésus a fait bâtir.

C'est là que Thiéri exécuta les quatre tableaux qui nous sont restés de lui. C'est là aussi qu'il peignit ce triptyque offrant l'effigie du Sauveur et celles de saint Pierre et de saint Paul, avec une inscription latine dont Van Mander nous a conservé le sens : « L'an du Seigneur 1462, « Thiéri, né à Harlem, m'a fait à Louvain. Puisse-t-il obtenir le repos éternel. » Bouts exécuta ensuite le *Martyre de saint Erasme* et la *Cène*, que l'on admire encore dans l'église Saint-Pierre. L'œil exercé d'un marchand, M. Nieuwenhuys, y reconnut l'une des productions de Bouts, longtemps avant que l'on ne trouvât la quittance donnée, en 1468, à la confrérie du Saint-Sacrement, pour la *Cène*, par le peintre, qui la signe : *Dieric Bouts*. Cette *Cène* était jadis garnie de quatre volets, dont deux, *La première*

célébration de la Pâque et *Le prophète Élie nourri par un ange dans le désert*, se trouvent au Musée de Berlin, et dont les deux autres : *Abraham et Melchisedech* et *les Juifs recueillant la manne*, appartiennent à la Pinacothèque de Munich.

Les magistrats de Louvain, après avoir conféré à Bouts le titre de peintre de la commune, lui commandèrent, le 20 mai 1468 et pour la somme de cinq cents florins, deux peintures, dont la première devait se composer de quatre parties, de vingt-six pieds de long sur douze de large, et dont la dernière représentait le Jugement dernier et formait un triptyque de six pieds de haut sur quatre de large. Cette seconde production, qui fut achevée en 1472, a disparu. Quant à la première, Thiéri n'en exécuta que la moitié environ. Elle fut commencée en 1470 et, pendant qu'il y travaillait, l'artiste reçut la visite des magistrats de Louvain qui lui offrirent, en témoignage de leur satisfaction, un cadeau en vin de la valeur de quatre-vingt-seize placques. A sa mort, le grand polyptyque n'était pas terminé; en 1480, la ville, voulant savoir ce qu'elle devait aux fils de l'artiste, fit venir du couvent de Rouge-Cloître « un des peintres les plus notables du pays, » Hugues Vander Goes. Après un examen attentif, cet artiste décida que la ville était tenue de payer trois cent six florins et trente-six placques pour le *Jugement dernier* et pour les deux fractions, l'une terminée, l'autre presque achevée, de la grande composition.

Après avoir longtemps orné l'hôtel de ville de Louvain, les deux tableaux furent vendus en 1827, au roi des Pays-Bas, pour la somme de dix mille florins. Rachetés par le gouvernement belge, en janvier 1861, pour vingt-huit mille francs, ils forment aujourd'hui l'un des plus beaux ornements de la galerie dite gothique au Musée de Bruxelles. On y voit : sur le premier tableau, l'exécution d'un comte injustement accusé par la (prétendue) femme de l'empereur Othon; sur le second, la veuve de ce malheureux demandant justice à l'empereur.

Devenu veuf vers 1472, Thiéri se remaria à une bouchère, Élisabeth van

Voshem ou Van Vossem, mais il ne vécut avec elle que quelques années, car il mourut entre le 30 avril et le 25 août 1475, probablement le 6 mai 1475, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (et non pas en 1400, à l'âge de soixante-quinze ans, comme le dit Molanus). Il avait testé le 17 avril, par un acte passé dans sa maison même, devant le notaire Jean Amelen, et dont les termes attestent la parfaite entente qui régnait entre Thierry et Élisabeth. Le peintre choisit pour lieu de sa sépulture l'église du couvent des Frères Mineurs de Louvain, près de la tombe de sa première femme. Il laissa à Élisabeth van Vossem tous ses tableaux achevés et complets, tous les immeubles et créances dont il n'avait pas disposé, et certaines catégories de meubles. Élisabeth van Vossem continua à habiter l'habitation de son mari, auquel elle survécut de longues années; elle ne mourut que vers 1517.

Thierry avait eu de son premier mariage quatre enfants : deux fils, Thierry et Albert, et deux filles, Catherine et Gertrude. Celles-ci prirent l'habit dans le couvent de Dommele, près d'Eyndhoven et durent se contenter d'une redevance annuelle de dix muids de seigle et de quelques meubles. Les immeubles que Thierry avait acquis en commun avec sa première femme et les meubles dont il n'avait pas autrement disposé furent laissés par lui à ses fils, à qui il légua également la coupe d'argent qu'il avait héritée de ses parents, ses créances à charge de la ville de Louvain, les objets qui lui servaient à peindre et ses tableaux inachevés. Les filles de Thierry vivaient encore en 1516; ses fils, qui partagèrent ce qu'il leur avait laissé, le 22 juin 1476, furent l'un et l'autre peintres, et font plus loin le sujet d'un article biographique.

Dans la collection de portraits de peintres du graveur Cock, Thierry prend place entre Vander Weyden et Bernard van Orley. « L'artiste y a une physionomie « sérieuse jusqu'à la tristesse. C'est le « visage d'un homme qui vit de contem- « plation et de rêverie : des joues cruc- « ses, des pommettes saillantes, d'épais

« sourcis, de grands yeux, un nez très- « fort et une bouche large. Son front « prononcé est couvert d'une forêt de « cheveux sans souplesse. Il porte une « ample houppelande, dont les collets et « les manches sont fourrés de pelleterie. » Le portrait de Thierry était jadis appendu dans l'église des Récollets de Louvain, avec celui de ses deux fils; la gravure de Cock en constitue sans doute une reproduction.

Lemaire des Belges place Thierry de Louvain à côté de Van Eyck et de Vander Goes. Marguerite d'Autriche rechercha ses œuvres, et Lampsonius, après l'avoir signalé à Guicciardin, lui consacra ces quatre vers, qu'on lit au bas de son portrait :

Theodoro Harlemio pictori.

*Huc et ades, Theodore, tuam quoque Belgica semper
Laude nihil ficta tollet ad astra manum;
Ipsa tuis, rerum genitrix, expressa figuris
Te natura sibi dum timet arte parem.*

Ces éloges sont mérités. Digne élève de Van Eyck, qu'il connut sans doute dans sa jeunesse, Thierry marcha sur les traces de son glorieux maître. La beauté de son coloris, la finesse de sa touche, le soin avec lequel il traite les accessoires le rapprochent de Memling, mais ses personnages, aux formes grêles et allongées, sont loin des créations de Vander Weyden, si pleines de vigueur et d'expression, et des charmantes figures dues à Memling. Notre Bouts peut revendiquer l'honneur d'avoir inventé la peinture de paysages (*claruit inventor in describendo rure*, dit Molanus), et, en effet, les plus vieux peintres de Harlem ne disaient-ils pas, du temps de Van Mander, que la meilleure manière de retracer les champs avait été découverte dans leur ville. Ce fut donc Bouts qui ouvrit cette longue liste des paysagistes belges et hollandais, de ces hommes qui, par la création de leurs œuvres, inspirent ou entretiennent l'amour des beautés de la nature. Peu de peintres peuvent mieux être étudiés, car il nous est resté de lui quatre œuvres capitales, dont il est impossible de lui dénier la paternité.

On lui en attribue encore plusieurs autres et notamment : 1^o Deux compositions

provenant de la riche abbaye de Saint-Bertin, et qui ont été exécutées vers l'année 1456; ces panneaux, dont les bénédictins Martene et Durand disent qu'ils n'ont pas de prix et que Rubens voulut les acquérir en les couvrant de pièces d'or, passaient pour être de Memlinc et sont aujourd'hui dans le palais du prince Frédéric d'Orange, à la Haye. — 2^o *La Sybille de Tibur prédisant à Auguste la naissance du Sauveur*, chez M. Schöff-Brentano, à Francfort; etc. Un nouvel examen permettra d'opérer un triage définitif de ce qui appartient à Bouts d'avec ce qui doit être restitué à ses fils ou à ses élèves, qui imitèrent sans doute sa manière et surtout les défauts qui y sont inhérents.

Bouts paraît n'être pas resté étranger aux premiers essais de gravure faits en Belgique; mais, à ce sujet, on en est réduit, jusqu'à présent, à de simples conjectures.

Alph. Wauters.

BOUTS (*Thierry*) le jeune, peintre, fils du précédent, probablement né à Louvain vers 1448, mort vers la fin du xv^e siècle: il n'existait plus à la date du 2 mai 1491. Le second Bouts fut comme son père peintre de tableaux (*pictor imaginum*) et, suivant toute apparence, c'est lui que Guicciardin désigne sous le nom de Thierry de Louvain en le distinguant de Thierry de Harlem. Par malheur on n'a pu recueillir jusqu'à ce jour aucune donnée sur ses œuvres; ce que l'on a découvert ne concerne que sa personnalité et ses biens. Il doit être né vers 1448, puisqu'il avait déjà atteint l'âge de vingt-cinq ans en 1473. Le 22 juin 1476, après la mort de son père, lui et son frère Albert se partagèrent l'avoir de leurs parents et, notamment, le logis paternel, dans la rue des Récollets, à Louvain. En janvier ou février 1476, il épousa Marguerite de Berlaer. En 1482 et 1483 il incurrit des punitions pécuniaires: en 1482-1483, une amende de douze sous de gros, pour avoir blessé l'hôte de l'auberge à l'enseigne de *Saint-Georges*; en 1483, une amende de dix sous pour avoir tiré l'épée contre une personne qui lui était inconnue. Il testa le 28 octobre 1490. Il faut probablement reconnaître dans cet artiste le graveur

qui se servit du monogramme B... S., graveur dont l'œuvre est à la fois considérable et intéressante: il y en a vingt-deux pièces dans Bartsch et vingt-huit dans Le Blanc. Ce maître, à ce que dit Renouvier, exécuta avec quelque vérité de petits sujets familiers et traita avec légèreté des couples amoureux, des enfants, des paysans.

Alph. Wauters.

BOUTTATS, BOUTATS ou **BOT-TATS**. Sous ce nom patronymique sont mentionnés dans les biographies d'artistes plusieurs graveurs belges, la plupart Anversois de naissance. **BOUTTATS** (*Frédéric*), le premier en date, dessinateur, graveur à la pointe et au burin, est fils d'un peintre des mêmes nom et prénom, qui fut reçu franc-maître dans la gilde anversoise de Saint-Luc vers la fin de 1612, sous le doyné de Sébastien Vranck. Il naquit à Anvers en 1620, selon Immerzeel junior et Chrétien Kramm, vers 1630 d'après Huber et Rost, ainsi que d'après Charles Le Blanc: ce qui est évidemment erroné, puisqu'on a de Frédéric Bouttats le portrait d'*Hermannus Tegularius, ecclesie Delphinensis pastor*, au millésime de 1641. On ignore l'année de la mort de ce graveur, qui fut le chef d'une nombreuse lignée d'artistes, presque tous appartenant à la Belgique par leur origine ou par leurs œuvres, notamment Gaspard et Gérard Bouttats, ses deux frères; Philibert et Jean-Baptiste Bouttats, ses fils; Pierre-Balthazar Bouttats, fils de Gaspard.

Il paraîtrait que Frédéric Bouttats procréa quatre filles et vingt fils, dont douze se livrèrent à la gravure. Cette dernière assertion est difficile à contrôler, vu que les biographes ne font connaître ni les particularités de l'existence, ni les productions de la majeure partie d'entre eux. Ils ajoutent seulement les noms de Auguste et Pierre-François Bouttats aux susnommés, sans établir le degré de parenté, et même en indiquant très-vaguement leur origine. Frédéric Bouttats grava d'après divers artistes contemporains: J.-B. van Heil, portraitiste bruxellois; David Ryckaert, peintre de genre, et aussi d'après ses propres dessins. Charles Le Blanc, résumant les

données biographiques précédemment publiées, mentionne vingt-huit de ses gravures, parmi lesquelles se distinguent trois estampes épisodiques, l'une représentant la *Vierge-Mère avec l'Enfant Jésus et le petit saint Jean*; l'autre des *Cavaliers et des Dames jouant aux cartes*, in-4°, sig. *F. Boutats fecit*; la troisième, pour *Scène des Métamorphoses d'Ovide*, pour l'édition Banier. Les vingt-cinq autres pièces citées par Le Blanc sont des portraits; on y remarque ceux de *Jean-Baptiste*, de *Daniel* et de *Léon van Heil*, de *Charles Emmanuel de Savoie*, de *Charles Gaspard*, électeur de Trèves, de la reine *Christine de Suède*, du protecteur *Olivier Cromwell*, de *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, de *Jean-Georges*, électeur de Saxe, de *Philippe le Bon*, duc de Bourgogne, *David Ryckaert*, peintre, toutes planches in-4°; de *Charles le Téméraire*, du pape *Alexandre VII*, d'*Anne-Françoise de Bruges*, de l'évêque d'Anvers *Marie-Ambroise Capelle*, du roi de France *Louis XIII*, de format in-8°.

BOUTTATS (*Gérard*), dessinateur et graveur au burin, né à Anvers en 1634, selon Huber et Rost, en 1630 d'après Immerzeel. Frère puîné de Frédéric, il travailla d'abord dans sa ville natale, siège de l'école de gravure belge, passa ensuite en Autriche et s'établit à Vienne, où il obtint le titre de dessinateur et graveur de l'Université. Outre les sujets de *Thèses* et de dévotion qu'il exécuta, Gérard Bouttats produisit beaucoup de portraits, et ses œuvres sont en majeure partie dessinées et gravées par lui-même. Parmi ses portraits on cite avec éloge: *Adamus Munds, medicinæ doctor*, 1657; *Antoine d'Aumont*, l'archiduc *Charles-Joseph d'Autriche, Don Pedro*, roi de Portugal, in-4°. *Vera effigies... Comitibus Nicolai-Perpetui à Zrinio, Iohannes Thomas*, 1665, in-folio. — Puis la *Résurrection*, sig. GERHAERT BOUTTATS sculpsit *Vienna*, in-folio; le *Nom de Jésus*, in-4° et l'*Iconographia arcus triumphalis... Leopoldo... regi... Francofurti in Roman: Imp. electo, coronato, Viennam reduci à collegio mercatorum extraneorum... positi die prima octob.* 1658, in-folio en hauteur.

BOUTTATS (*Gaspard*), dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Anvers en 1625, selon Immerzeel, en 1640 d'après Huber et Rost, Bruillot, Charles Le Blanc et Chrétien Kramm; ce dernier n'ose toutefois se prononcer entre les deux dates. Mort à Anvers en 1703. Il était le frère cadet de Frédéric et de Gérard. Il grava d'après les productions de différents peintres et d'après ses propres dessins, mais travailla spécialement pour les libraires-éditeurs. Entre autres publications dont on lui doit les planches, se présente en première ligne le Théâtre des villes et forteresses des Provinces-Unies et Pays-Bas (*Tooneel der steden ende stercken van 't Vereenight Nederlandt*), quatre-vingt dix planches avec le titre frontispice, in-folio oblongo. Ces représentations topographiques furent dessinées par le peintre Jean Peeters, et gravées à l'eau-forte par G. Bouttats, demeurant près de la Bourse, à l'enseigne de *Sainte Marie-Madeleine de Pazzi*, à Anvers. Il exécuta aussi des planches pour un ouvrage in-folio renfermant des *Vues de Jérusalem et de ses environs*, dessinées également par J. Peeters, puis, pour la *Description des villes, havres et îles du golfe de Venise, des villes et forteresses de la Morée...* mises en lumière par J. Peeters, « en Anvers », in-4°, onze sujets en largeur. On cite encore de Gaspard Bouttats un frontispice composé pour l'*Explication des Psaumes par saint Augustin*, eau-forte in-folio, sig. GASPARD. BOUTTATS delinea vit et fecit; le *Massacre des Huguenots à Paris* (la Saint-Barthélemy) et l'*Assassinat d'Henri IV par Ravallac* (la deuxième édition est avec une inscription espagnole), grandes pièces en travers; la *Décollation du comte Nadasti, du comte Cerini et du marquis Francipani*, avec leurs portraitures, grand in-folio; la *Tente du Vivandier*, de Ph. Wouwermans; la *Bataille de Nieu-burg*, en 1569; la *Bataille de Nivelles*, en 1674, et l'*Entrée du comte de Montrety dans Envers par le pont des Vaisseaux*, en 1674, quatre pièces en travers. Mentionnons aussi la *Mort des frères De Wit*, à la Haye, en 1672; la représentation de la grande cavalcade anversoise: *Ver-*

beeldinghe van den triomphanten jaerlyck-schen omme-ganck van Antwerpen; la *Pourtraiture au vif comment le R. P. Marcus de Aviano a donné la bénédiction sur la plaine du chasteau d'Anvers*, 22 juin 1681; la *Procession votive à la Vierge, à Anvers* (peste de 1688), enfin quelques bons portraits: *Ignatius de Loyola*, d'après Verbrugghen; *S. Ogier*, d'après Tys, 1682; *Francisco Pizarro, Isabella Lusitana imperatrix*, 1681; *Fernando Mazellanes, Cornelis de Wit*, 1672. — Gaspard Bouttats signait quelquefois ses gravures de ses initiales S. B. et de son adresse: Rue dicte de Lombard-Veste, à Anvers. Sa marque se trouve sur plusieurs vues des villes de la Hollande.

On a de lui, ou d'un autre Gaspard Bouttats, dit Kramm, une planche représentant le patron de l'évêché d'Utrecht.

La matricule d'inscription de la Gilde anversoise de Saint-Luc (les *Liggeren*) nous manquant à partir de 1616, il est impossible de préciser les dates d'admission au delà de cette époque pour les artistes qui y reçurent la maîtrise. Mais quelques renseignements sont fournis par les comptes et d'autres documents contemporains. Le 14 octobre 1689, Gaspard Bouttats intervint dans l'exemption de service décanal accordée au peintre Pierre Ykens, moyennant le paiement de soixante patacons et le don d'un tableau de sa main pour la chambre des réunions de la Gilde. En 1690, notre artiste était *Prince* de la Chambre de rhétorique d'Anvers: la *Violette*, et, par conséquent, rhétoricien de mérite. La même année il fut élu doyen de la Gilde artistique de Saint-Luc, pour 1690-1691, et c'est sous son décanat qu'on décida que les doyens entrant en fonctions pourraient se rédimmer, par un don de trois cents florins, de leurs obligations à l'égard des banquets usités. Il fut le premier dignitaire qui se soumit à cette résolution. En 1693, il faisait encore partie du serment de la Corporation comme ancien doyen, et remplissait la charge de trésorier (*busmeester*) de la Confrérie de secours mutuels, établie dans la Gilde. En cette qualité il fut l'un des cinq signataires de la requête pré-

sentée à Maximilien-Emmanuel, gouverneur général des Pays-Bas, en faveur de l'Académie des beaux-arts d'Anvers. Cette supplique, qui obtint le meilleur résultat, fut remise à Son Altesse Sérénissime après une représentation théâtrale des rhétoriciens anversois. La pièce, toute de circonstance: *Les arts réunis (De vereenigde kunsten)*, était composée par Barbe Ogier, femme du sculpteur Guillaume Kerriex, alors prince et doyen fonctionnant de la Compagnie dramatique.

BOUTTATS (*Philibert*), dessinateur et graveur au burin, né à Anvers vers 1650, d'après Huber et Rost, ainsi qu'Immerzeel, mais en 1656 selon Kramm; mort en cette ville, à l'âge de soixante-douze ans, au dire du dernier biographe. Ce fils de Frédéric Bouttats a gravé avec beaucoup de netteté un grand nombre de portraits. Huber et Rost croient qu'il ne reproduisit que ses propres conceptions, puisqu'on ne trouve sous ses planches que son nom seul: PHILIBERT-BOUTTATS *sculpsit*, sans indication de dessinateur ni de peintre. On cite de son œuvre vingt-trois pièces, dont les portraits du *Pape Innocent XI*, gr. in-folio; du *Dauphin de France*, fils de Louis XIV, et de la Dauphine *Marie-Anne-Victoire de Bavière*, pendants en ovale; d'*Élisabeth-Charlotte*, duchesse d'Orléans; de *Guillaume-Henri*, prince d'Orange; de *Christian V*, roi de Danemark; d'*Herman Werner*, évêque de Paderborn; d'*Éléonore-Madeleine-Thérèse*, impératrice des Romains; de *Charles II*, roi d'Angleterre, de *Marie-Stuart*, reine d'Écosse; de *Louis XIV*, de *Godefroid Henschenius*, de la princesse *Thérèse de Pologne*, tous portraits de dimension in-folio; d'*Alexandre Sidney*, ambassadeur, in-8°, et de *Jean Sobieski*, roi de Pologne, gravure qui a pour titre *Janus III*. Il y a encore de cet artiste une *Thèse*, avec le portrait de l'évêque de Munster, planche de format in-folio maximo. Charles Le Blanc donne les titres de deux estampes satiriques, qui eurent beaucoup de vogue: *Vacarme au Trianon, ou le nouvel hôtel des filles et fils naturels de Louis le Soleil, pour le consoler à l'égard de*

son *Mars infortuné en Europe*, in-folio en hauteur; — *Avis des médecins pour la grande maladie du grand Sultan et les remèdes de le guérir bientôt*, in-folio en largeur. Ce Philibert Bouttats, que Chrétien Kramm nomme *Philibert Bouttats le Vieux*, et auquel il attribue un portrait de *Charles II*, roi d'Angleterre, d'après le chev. Lely (bien gravé), et le pendant : *Léopold Ier*, signé : PHIL. BOUTTATS sculp. est le meilleur buriniste des Bouttats, bien que ses productions soient d'inégal mérite. Le biographe néerlandais émet l'opinion que le Philippe Bouttats, dont parlent certains auteurs artistiques, entre autres Charles Le Blanc, qui le fait travailler en Hollande, de 1683 à 1736, mais sans signaler aucune de ses œuvres, est Philibert Bouttats Junior, de qui il y a à citer une gravure in-8o, représentant *Maximilien Willebald, agenouillé devant l'image de la Vierge-Mère*, marquée par l'artiste lui-même : PH. BOUTTATS Junior, Antv.

BOUTTATS (*Pierre-Balthazar*), dessinateur et graveur au burin, né à Anvers en ou vers 1681, mort en cette ville le 7 février 1756 (selon Kramm 1666 et 1731, deux erreurs). Il se maria avec Marguerite-Françoise Laventurier, décédée le 4 octobre 1756. Les époux furent enterrés dans l'église de Saint-Jacques, leur paroisse. Pierre-Balthazar était fils de Gaspard Bouttats, son seul maître connu. De 1741 à 1755 il remplit gratuitement les fonctions d'un des directeurs-professeurs à l'Académie des beaux-arts d'Anvers. Son grand âge lui ayant fait prendre sa retraite, il fut remplacé le 1^{er} octobre 1755 dans la direction académique et dans son professorat par le peintre Balthazar Beschey. Bouttats fut doyen fonctionnant de la Gilde de Saint-Luc en 1745 et 1746; trois ans après, en 1749, lorsque l'Académie fut disjointe de la corporation artistique, il était au nombre des membres, doyens anciens et doyens exerçant, qui acquiescèrent à la séparation et en stipulèrent les conditions. On connaît de lui plusieurs portraits : *P. Franciscus Barlius*, *P. Conradus Janningus*, 1723; *P. Joannes-Baptista Sollierius*, 1740; *P. Joannes Pinius*, 1749; *Elisabeth-*

Christine, impératrice d'Allemagne, *Marie-Elisabeth*, archiduchesse d'Autriche, 1729; *Marie-Anne*, archiduchesse d'Autriche, 1731; toutes pièces de dimension in-folio. Il a gravé une planche ascétique : *L'image du corps non corrompu de vén. mère Marie-Marguerite des Anges, religieuse du couvent des Carmélites à Anvers, décédée le 21 juin 1678, comme il a été retrouvé le 13^e d'août 1716*, in-4o. Sa production capitale, dit Piron, est *Judas Machabée*. Ni Kramm, ni Le Blanc n'en parlent. Il a signé quelques planches de ses initiales P. B. B. Les autres portent son nom en entier. Il travailla pour les libraires ou imprimeurs-éditeurs et leur fournit bon nombre de petits sujets religieux.

BOUTTATS (*Jean-Baptiste*), dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, travailla en Hollande vers la fin du dix-septième siècle. Il est cité par Fuessli, Zani et Brulliot; c'était un des fils de Frédéric Bouttats. Sa naissance et son décès ne peuvent être précisés. On a de lui des gravures emblématiques, de format in-folio, et deux portraits : *Charles III*, roi d'Espagne, et le cardinal *André-Hercule de Fleury*.

BOUTTATS (*Pierre-François*), peintre et graveur, se livrait à l'exercice de sa double profession en 1694, au dire de Charles Le Blanc, qui a puisé cette donnée dans Fuessli et Zani, mais qui ne désigne de l'artiste aucune production, soit de peinture, soit de gravure. Il l'appelle Peter-Franz Bouttats, ce qui laisse entrevoir qu'il séjourna ou s'établit en Allemagne. Était-ce un des fils de Frédéric Bouttats? Il y a lieu de le croire.

BOUTTATS (*Auguste*), dessinateur et graveur au burin, pratiquait son art à Cologne, vers 1670. On ne rappelle de cet artiste que les huit planches in-8o d'un ouvrage espagnol à l'usage des sourds-muets : *Abecedario demonstrativo para ablar par la mano*, catalogué dans la collection Van Hulthem, et deux estampes religieuses, sur lesquelles les biographies et les manuels ne donnent aucun renseignement technique; ils n'en mentionnent pas même les sujets ou les titres.

BOUTTATS (*Frédéric*), batteur d'or, né à Anvers, fut immatriculé en avril 1690 dans la corporation artistique de Gand. Les registres aux résolutions échevinales constatent, qu'à la date du 24 mai de cette année, fut admise une requête de *Frédéric Boutthats*, jadis habitant d'Anvers, sollicitant l'autorisation de s'établir à Gand, sous la protection spéciale du magistrat, et de s'y livrer au métier de batteur d'or. L'autorisation lui fut accordée, avec octroi d'exemption, pendant trois années, du service et de la contribution de la garde bourgeoise. Il y avait alors pénurie de batteurs d'or en cette ville ; de 1664 à 1690, trois seulement avaient pris la maîtrise : deux en 1665, un en 1686. Les artistes gantois s'approvisionnaient de feuilles d'or à Tournai.

Edm. De Busscher.

Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, t. VI. — Brulliot, *Dict. des monogrammes, chiffres et marques des peintres et des graveurs*. — Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Chrét. Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders, graveurs*, etc. — Piron, *Levensbeschryving*, etc. — J.-B. Vander Straelen, *Jaerboek der vermaerde en kunstryke gilde van Sint-Lucas, in Antwerpen*. — Archives communales de Gand, Registres aux résolutions échevinales, 1688-1693.

BOUVAERT (*Godéfroid*), abbé de Saint-Bernard sur l'Escaut, vivait vers le milieu du XVIII^e siècle. Il publia plusieurs pièces de poésies qui sont éparpillées dans différents recueils, entre autres *Den lof van den ezel* (l'éloge de l'âne), inséré dans le *Comptoir Almanach voor 't schrickeljaer van ons Heere Jesu-Christi* M.D.CC.LXXVI, Antwerpe, P.-J. Parys. « Les poésies du père Bouvaert se distinguent par une verve facile et piquante. » F.-A. Snellaert.

BOUVERIE (*Jean DE LA*) ou **BOVERIE**, sire de Bierbeke et de Wierre (ou Saint-Jooris-Weert), chancelier de Brabant, vivait à la fin du x^e siècle. Il fut, dès l'année 1467, conseiller et procureur général au conseil d'État et privé que Charles le Hardi institua après la mort de son père Philippe le Bon. En 1473, il devint second président au grand conseil de Malines par la volonté du même souverain et fut chargé ensuite, par la duchesse Marie, des fonc-

tions de chef du grand conseil, en remplacement de Jean de Carondelet, seigneur de Champvans. Enfin, le 23 novembre 1481, Jean de la Bouverie succéda comme chancelier de Brabant à Geldolphe Vander Noot, dignité qu'il occupa jusqu'au 29 novembre 1483, et en vertu de laquelle il intervint, au nom de Maximilien d'Autriche, en plusieurs traités conclus avec le roi de France Louis XI. Le nom de Jean de la Bouverie, cité par Philippe de Commines, revient assez souvent dans nos annales. Ainsi, dans le précis des archives de la Flandre occidentale, on lit dans une lettre des députés de Bruges aux états généraux : « Mademoiselle de Bourgogne a reçu de divers lieux et par plusieurs députés de Béthune les nouvelles les plus graves sur les entreprises que le roi de France fait chaque jour en Artois. Elle a supplié les mains jointes et les yeux remplis de larmes, le sire de Rumbekke et maître Jean de la Bouverie de se rendre près des membres des états pour réclamer des secours, offrant d'y employer sa personne et ses biens. » C'est donc à Jean de la Bouverie que l'héritière de Charles le Hardi recourut au milieu des dangers où elle se trouvait exposée par suite de l'ambition de Louis XI.

En 1478, Maximilien avait résolu de profiter du court séjour que les préparatifs de la guerre contre Louis XI le contraignaient de faire à Bruges, pour relever le célèbre ordre de la *Toison d'or*. La cérémonie eut lieu dans l'église de Saint-Sauveur. L'évêque de Tournai y prononça une docte harangue où après avoir raconté l'origine et le but de l'ordre, il engageait le duc d'Autriche à ne pas le laisser éteindre. Jean de la Bouverie, comme président du conseil du prince, répondit en son nom : « Qu'il était prêt à poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs pour l'honneur de Dieu, la protection de la foi catholique et la gloire de la noblesse. »

En 1481, Jean de la Bouverie fut envoyé avec Jean de Berghes comme commissaires de Maximilien à la conférence qui devait se tenir à Saint-Quentin

avec les commissaires du roi Louis XI.

Il intervint encore, le 23 décembre 1482, dans le traité conclu à Arras, entre Louis XI et Maximilien d'Autriche, « tant au nom de ce dernier, » est-il dit dans le texte du traité, « que au nom » de Monseigneur le duc Philippe et Mademoiselle Marguerite d'Autriche, ses « enfants et des estas de leurs pays, tant » pour eux, que aussi pour et au nom » d'iceux duc Philippe et Damoiselle. »

Depuis 1482, les habitants de Saint-Omer étaient restés neutres au milieu des luttes que soutenait Maximilien ; les habiles négociations de Jean de la Bouverie firent sortir la ville de cette position expectante : le 5 février 1487, elle résolut de faire reconnaître l'autorité du duc d'Autriche.

Maximilien, qui avait pris le titre de roi des Romains, en 1488, était retenu prisonnier en Flandre. Les députés de Flandre, Brabant, Hainaut, Zélande, Limbourg, Luxembourg, Frise, Namur, Valenciennes, Anvers et Malines ayant conclu à Gand la confédération des États, qui joua un si grand rôle dans les troubles de cette époque, la Flandre fut menacée par les armes de l'empereur d'Allemagne, Frédéric III, par une flotte armée dans les ports de la Biscaye et par l'intervention du pape Innocent VIII, qui voulait mettre toutes les communes de Flandre en interdit. C'est au milieu de ces graves circonstances que Jean de la Bouverie vint offrir, au nom de Maximilien, si la liberté lui était rendue, de remettre comme otages, Philippe de Clèves, le duc de Bavière, le marquis de Bade et de renvoyer en Allemagne toutes les troupes qu'on y avait levées.

Les *Mémoires* de Philippe de Commines rapportent que Jean de la Bouverie intervint dans plusieurs traités conclus avec Louis XI. Des lettres de cette époque nous le montrent également chargé de plusieurs missions importantes que lui avait confiées Maximilien, notamment lors de la réunion des chevaliers de la Toison d'or qui eut lieu à Alost, en 1488, pour les consulter à propos de la conclusion de la paix ; ensuite comme

l'un des ambassadeurs chargés de conduire en France la fille du roi des Romains, et enfin comme ambassadeur de Maximilien auprès de Philippe de Clèves.

Messire Jean de la Bouverie appartenait à une famille liégeoise ; Butkens déclare qu'il ne connaît aucun détail généalogique digne de remarque, ni sur Jean de la Bouverie lui-même, ni sur sa famille (tome II). Cependant ce nom figure dans le recueil héraldique des bourgeois-mestres de Liège. Chevalier, seigneur de Bierbecke et de Wierre, haut voué héréditaire de la ville de Liège, il épousa dame Jeanne de Pannetière et mourut vers l'année 1493. Il fut enterré, ainsi que son épouse, aux Frères Mineurs, à Liège. Baron Albéric de Crombrugge.

BOUVIER (*Sébastien*), théologien de l'ordre de Saint-François, naquit au commencement du XVII^e siècle, dans la partie de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui appartenait à la principauté de Liège. On possède de ce religieux quelques ouvrages de théologie et de dévotion, écrits en latin et en français. Il a fait paraître, dans cette même langue, à Liège, en 1657, une *Vie de saint Feuillien*, patron de la ville de Fosse, ouvrage pour lequel il s'est servi d'une ancienne relation en prose des miracles de ce saint, et d'une autre de son martyre, en vers héroïques, par le diacre Hillin, alors conservées dans la trésorerie de l'église collégiale de Fosse. La *Bibliotheca eucharistica*, du même auteur, qui fut imprimée à Liège, en 1670 et 1671, en deux gros volumes in-8o, est le résultat des leçons théologiques que donna Sébastien Bouvier pendant plus de vingt ans.

M. L. Polain.

La Vie de saint Feuillien, préface. — Villenfagne, notes inédites.

BOUWENS (*André*), licencié en droit civil et canonique, né à Maestricht, d'une famille patricienne, au commencement du XVII^e siècle. Il termina ses études à l'Université de Louvain, embrassa la carrière du barreau et joua un certain rôle dans les affaires publiques de sa ville natale. Entre autres fonctions, il occupa celles de secrétaire du magistrat et d'échevin de Maestricht ; pendant

quelques années il fut aussi commissaire du prince-évêque de Liège, Maximilien-Henri de Bavière. Sa mort est postérieure à 1672. André Bouwens a publié :

- 1^o *Den Saelieghen Cruysweech*, 165... —
- 2^o *Paracletus Misericordiae*, 165... —
- 3^o *Een saligh ewichyt door de voorspraeck vande Heylighe Maghet Barbara*. Lovén, Nempe, 1651, in-12 de 191 pages. —
- 4^o *Sacer thesaurus Servatianus expositus per litanias*. Lovanii, Nempaeus, 1652, in-12 de 78 pages. (2^e édition), Leodii, Hoyoux, 1672, in-18 de 68 pp. —
- 5^o *Juris justitiæque usus et abusus exemplis et documentis ex omni ævo demonstrati*. Leodii, Hovius, 1654, in-4^o de 465 pp. Œuvre capitale de l'auteur. —
- 6^o *Cort begryp des levens van den H. Servatius, eersten bisschop ende patroon van Maestricht*. Maestricht, Van Ouwen, 1662, in-4^o de 79-13 pp. —
- 7^o *Compendiosa methodus colendi cum brevi quadam adjuncta laude, sanctissimam creatam trinitatem, Jesum, Mariam, Ioseph*. Leodii, Hovius, 1666, in-8^o de 208 pp. —
- 8^o *Patrocinium eleemosinæ artis omnium artium questuosissimæ, quo eadem verbi divini et SS. Patrum texta protegitur, etc.* Leodii, Hoyoux, 1667, in-8^o de 128 pages.

BOUWENS (Christian), frère du précédent, bachelier en théologie, curé de Vlytingen, né à Maestricht, mort à Vlytingen en 1640, à un âge peu avancé. On lui doit les travaux suivants :

- 1^o *Romani Imperii symmetria cum humano corpore sive initium, progressus, status et finis Imperii; ad finem usque mundi comparata ad hominis membra atates et planetas*. Leodii, Ouwerx, 1629, in-8^o de 111 pp. On trouve en tête de ce livre singulier quelques poésies latines de L. de Vlieden et d'A. Bouwens, frère de l'auteur. —
- 2^o *Arcana linguæ teutonice, ex cujus proprietate, principia finesque mundi corporum divina et naturalia secundum numerorum et operis primorum dierum ordinem eruuntur*. Leodii, Ouwerx, 1629, in-8^o de 93 pages. Ouvrage peu connu dans lequel Bouwens s'occupe de l'origine et de l'étymologie des principaux mots de la *lingua teutonica*. Ses rapprochements sont souvent des plus singuliers. Ainsi, par exemple, il fait dériver le mot *Wal*

(Wallon) de *Gallus*, prononcé Wallus; *Wal* signifie force et férocité, d'où *Gewalt*. La première attaque des Gaulois était impétueuse, mais comme leur ardeur se tempérerait bientôt, le mot *Wal* retourné donne *law*, tiède....

Ul. Capitaine.

Les ouvrages de A. et C. Bouwens. Les archives de la cure de Vlytingen. — *Messenger des sciences historiques de Gand*, art. de H. Helbig, 1841, p. 98.

BOUWENS (Gérard) missionnaire, né à Anvers, le 23 septembre 1634, mort en Amérique. Après avoir terminé ses humanités, Bouwens entra, à Malines, au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 20 septembre 1655. Se sentant appelé par sa vocation à aller prêcher la foi aux idolâtres, il obtint l'autorisation de se rendre en Amérique. Envoyé d'abord aux îles Philippines et au Mexique, il devint plus tard supérieur aux îles Mariannes et vice-provincial des îles Philippines. On a de lui :

- 1^o *Une notice biographique*, en forme de lettre, sur le P. Sébastien Monroy, insérée par le P. J. Garcia dans la *Vie du P. Diégo L. Sanvitores*, publiée à Madrid, en 1683 (p. 536). —
- 2^o *Une lettre sur le même sujet*, publiée par le P. Gabriel d'Aranda, dans la *Vie du P. Sébastien Monroy*, imprimée à Séville, en 1680 (pp. 402-404). —
- 3^o *Brief R. P. Gerardi Bovvens, Soc. Jesu, an P. Egidium Estrix geschrieben zu Fagnan, auf der Insel Zaypan, den 28 may 1696*. Cette dernière lettre a été publiée par le P. Stöcklein, dans le tome II du *Neue Welt-Bott*, n^o 36 (pp. 1-4). L'éditeur la résume de la manière suivante : *Herr de Quiroga wird zum obersten Statthalter über die Marianische Inseln bestellt. Erobert die Insel Zaypan und Tinian. Fahrt nach Guahan Zurück, und leidet Schiff-Bruch. Seltsame Liebe eines Indianers gegen den Pater Jesuiter-Provincial. Seine (des R. Patris Bovvens) Bemühung auf der Insel Zaypan. Blut-Zeugens Patris Ludovici Medina, und P. Petri Comans*.

E.-H.-J. Reusens.

Aug. et Al. De Baeker, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, VI^e série, p. 58.

BOVY (Jean-Pierre-Paul), chirurgien en chef des hospices civils de Liège, né à Liège le 20 octobre 1779, mort en

cette ville, le 26 août 1841. Dès l'âge de onze ans, il obtint la survivance de son père, chirurgien sédentaire de la citadelle de Liège. A la suite de l'occupation française (1794), il émigra en Allemagne avec les troupes restées fidèles au prince-évêque, fit comme volontaire les premières campagnes du Rhin dans le régiment des hussards de Rohan, puis passa en Italie avec les chasseurs à cheval de Bussy. Prisonnier des Français à Trebia (1799), il fut incorporé dans le 7^e régiment des chasseurs à cheval. Il resta ensuite quelque temps à l'hôpital d'Alexandrie, en qualité d'officier de santé, et quitta définitivement le service militaire huit mois après la bataille de Marengo.

De retour à Liège, Bovy reprit ses études médicales. Il devint bientôt l'un de nos praticiens les plus en renom. A l'âge de quarante ans, il eut le courage de se rasseoir sur les bancs de l'école et de demander le diplôme de docteur (1819) à la Faculté de médecine de l'Université récemment fondée. Nommé plus tard chirurgien du bureau de bienfaisance, membre de la Commission médicale de la province et chirurgien en chef des hospices civils de Liège, il apporta dans l'exercice de ces fonctions autant de dévouement que de désintéressement. Là ne se borna point son activité. Il rendit encore d'importants services à plusieurs institutions locales, notamment au Conservatoire royal de musique, dont il fut l'un des administrateurs, et à l'Association nationale pour l'encouragement de la littérature en Belgique qui, en 1839, l'appela à la vice-présidence de sa commission directrice.

Bovy a peu écrit sur l'art de guérir. Nous ne connaissons guère que sa dissertation inaugurale de *Cancero uteri*. Leodii, 1819, in-4^o. Son œuvre de prédilection, celle qui devait faire vivre son nom et à laquelle il consacra les loisirs de bien des années, n'a rien de commun avec les préoccupations habituelles d'un disciple d'Esculape. Elle est intitulée : *Promenades historiques dans le pays de Liège*. Liège, Collardin, 1838-39. 2 vol. in-8^o

et pl. — *Supplément*. Liège, Jeunehomme, 1841, in-8^o. Ce dernier volume, publié par les soins de Ch. de Chênedollé et formé de tirés à part de la *Revue belge*, n'a été imprimé qu'à cent exemplaires destinés aux amis de l'auteur.

Ces pages pleines d'intérêt, dont la *Revue belge* eut les prémices, obtinrent dès leur apparition un succès de franche popularité. L'empressement des lecteurs de toute classe et de tout âge devança les éloges des journaux. A ses descriptions des charmantes vallées de l'Ourthe et de l'Ambève, des bords de la Vesdre, des rives du Geer et de la Mehaigne, l'excellent docteur mêlait çà et là des souvenirs de sa jeunesse, et on lui en savait gré pour deux raisons : d'abord parce qu'ils se rapportaient à des événements dont un grand nombre de personnes encore vivantes avaient été témoins, ensuite, parce qu'il était visible que Bovy ne faisait pas ses confidences au papier pour attirer sur lui l'attention. D'autre part, il avait exploité avec bonheur et impartialité la mine inépuisable des vieilles chroniques et des traditions orales, les unes plus inconnues, les autres, au contraire, mieux conservées alors qu'aujourd'hui.

Bovy, plus que tout autre peut-être, a révélé aux Liégeois la poésie de leur passé, et l'on peut dire de lui comme de M. Polain (qui s'est exercé dans un genre plus sérieux), qu'il a puissamment contribué à fortifier l'attachement des Liégeois au sol natal. *Les souvenirs d'un Emigré* se distinguent par la même ardeur de patriotisme et sont remplis de détails touchants; on sent que l'auteur écrit sous l'empire de l'émotion. Ce furent les larmes involontaires qu'il versa en revoyant sa chère cité après de longues années d'absence, qui fécondèrent son inspiration et l'animèrent du désir d'en parcourir en tous sens les environs pittoresques. Bovy n'était pas un génie, mais un écrivain type en son genre, parce que son cœur guidait sa plume et que ses intentions étaient d'une vivacité peu commune. Si jamais le pays de Liège enfante un Walter Scott, on peut être sûr que c'est la lecture des *Promenades*

qui lui aura donné la conscience de lui-même.

Ul. Capitaine.

Les Promenades historiques. — C^{te} de Bec-de-Lièvre, *Biographie liégeoise. Supplément.*

BOWENS (*Jacques*), historien, naquit à Ostende, le 5 juin 1729, de Jacques-François et de Catherine Woelaerts, et mourut célibataire dans la même ville, en décembre 1787. Il appartenait à une famille noble, et porte, dans son acte de décès, le titre de chevalier. L'on ignore quelles furent les premières années de Bowens, l'on sait seulement que, parvenu à la maturité, il remplit les fonctions d'échevin en même temps que celles de conseiller de S. A. le prince de la Tour et Taxis et de maître de postes, à Ostende. Il s'est fait connaître par des recherches historiques intéressantes sur sa ville natale. L'ouvrage en deux volumes in-4^o, qu'il consacra à ce sujet, porte le titre étendu de : *Nauwekeurige beschryving der oude en beroemde Zee-stad Oostende, gelegen in Oostenryksch Vlaenderen, van haeren oorsprong, gelegentheid, haven, kom, veranderingen, zeevaerd, voorregten, opregtingen, koophandel-genootschappen, assurantie-kamer, wissel-bank, visch-vangst, belegeringen en andere merkwaardige gebeurtenissen van de vroegste tyden af tot het jaer 1787, op de wyze van jaarboeken.* Cette publication, rédigée sous forme de chronique, et dont les éléments sont puisés aux bonnes sources, décrit l'origine, la situation, le port, la navigation, les privilèges, les institutions civiles et religieuses, les associations commerciales, enfin tout ce qui concerne la prospérité de la ville. Le mémorable siège de 1601 à 1604 y occupe une place considérable; la fameuse Compagnie d'Ostende n'y est pas oubliée. L'ouvrage est enrichi de nombreuses pièces justificatives et de cartes topographiques. Le style de Bowens est clair, facile et généralement correct. Tel qu'il a été conçu, ce livre forme cependant plutôt un recueil de documents pour écrire l'histoire d'Ostende que l'histoire même de cette ville. Aussi M. Pasquini en a-t-il judicieusement profité dans son *Histoire d'Ostende*, imprimée à Bruxelles en 1842.

Aug. Vander Meersch.

BOXHORINC (*Henri*), théologien protestant. Voir BOCHORINC (*Hèni*).

BOYE (*André DE*), écrivain ecclésiastique, né à Furnes, xvi^e-xviii^e siècle. Voir DE BOYE (*André*).

BRABANT (*Charles-Louis-Maximilien DE*), médecin, né à Gand, en 1740, mort en 1790 à Luxembourg. Il fit de brillantes études à l'Université de Louvain et y obtint, en 1766, le grade de licencié en médecine. Doué d'une rare facilité pour la poésie, il improvisait pour ainsi dire des pièces de théâtre qui furent représentées par les élèves de l'université. Il conserva toute sa vie une prédilection pour la poésie. Revenu dans sa ville natale, il s'y livra à la pratique de la médecine; il ne s'y consacra pas entièrement puisqu'en 1778 nous le trouvons mêlé à la célèbre dispute sur l'inoculation de la variole. Avant la découverte de la vaccine, l'inoculation de la petite vérole excita dans notre pays, comme dans le reste de l'Europe, des discussions fort animées. Parmi les adversaires de l'inoculation on doit placer Cremers, qui la combattit de toutes ses forces dans des écrits publiés en 1778 et 1781. Le docteur De Brabant fit paraître l'apologie de cette opération et réduisit à néant tous les arguments de son antagoniste. En 1783, le corps médical de la ville de Gand s'honora en votant l'exécution, à ses frais, dans l'église de Saint-Jacques, d'un cénotaphe à la mémoire de l'inventeur du *forcèps*. L'inauguration eut lieu le 11 février. A cette occasion, De Brabant dont les efforts avaient le plus contribué à honorer la mémoire de Palfyn, rehaussa l'éclat de cette solennité par la lecture d'une ode flamande, dans laquelle il paya un touchant tribut au bienfaiteur du genre humain et donna des preuves d'un talent poétique peu commun.

Il traduisit de l'anglais en latin les observations du docteur Saunders sur la vertu de l'écorce du Pérou et fit partie de la commission chargée par le magistrat de Gand de lui soumettre un travail de révision sur la pharmacopée, commission qui présenta, en 1786, le résultat de ses investigations. Nous ignorons en quelle année il entra au service de santé

de l'armée autrichienne, service dans lequel il mourut en 1790, victime de son dévouement, et atteint d'une maladie qu'il avait contractée à l'hôpital de Luxembourg. Voici les ouvrages qu'il a publiés : 1^o *De morbis oculorum*. Louvain, 1766, in-4^o, *ibid.*, 1795, in-8^o de 14 pages. — 2^o *Antwoorde op het gerucht van wedergekome pokskens naer de inentinge*. Gand, Begyn, 1777, in-8^o de 31 pages. — 3^o *Ad Epert. D. Ferdinandum-Henicum Cremers, epistola*. Gand, Begyn, 1778, in-8^o de 51 pages. — 4^o *Ode aen J. Palfyn*. Gand, Vander Schueren, 1783, in-8^o, *ibid.*, 1827. De Goesin-Verhaeghe, in-8^o; Anvers, 1858, in-3^o. — 5^o *Observationes quibus præstantiores vires corticis peruviani rubri in cura intermittentium aliarumque febrium stabiliuntur, auctore Guill. Saunders, editio ex anglico idiomate in latinum versa, à G.-C. De Brabant*, Gand, Begyn, 1783, in-8^o. — 6^o *Collaboration à la pharmacopœia Gandavensis de 1786*.

C. Broeckx.

BRABANT ou IGNACE DE SAINT-FRANÇOIS, écrivain ecclésiastique, né à Liège, mort à Huy, le 28 août 1688. Ce religieux de l'ordre des Carmes prononça ses vœux en France, devint prieur du couvent de Liège en 1668 et se fit connaître par les ouvrages suivants : 1^o *Réponse catholique servant d'apologie contre un sermon du sieur Henri Chrouet*. Liège, B. Bronckart, 1655, in-8^o. — 2^o *Une vie de saint Albert*, conservée en manuscrit dans la bibliothèque des Carmes, à Liège. — 3^o *Synopsis magnalium divi Josephi ex SS. Patrum scriptis, auctore Ignatio à S. Francisco, alias Brabant*. Liège, 1684, in-fol.

Aug. Vander Meersch.

Bibliotheca carmelitana, p. 706. — De Theux, *Bibliographie Liégeoise*.

BRACLE (DE ou VAN), ancienne et illustre famille de la Flandre, qui possédait la seigneurie de Bracle ou Braeckele, près d'Alost, dont elle porte le nom, a produit divers personnages dont la mémoire mérite d'être conservée. — Rasse de Bracle, seigneur de Auterive, Moorslede, Duffele et autres lieux, épousa Agnès de Cuinghem. Douze enfants sont issus de ce mariage. L'aîné, Antoine, accompagna Charles-Quint au

mémorable siège de Téroouane. Georges, le deuxième, qui, par la mort de son frère devint seigneur de Auterive ou Hauterive, s'est d'abord attaché au service du comte Ph. de Ligne, chevalier de la Toison d'or, et suivit sous sa bannière les diverses expéditions de Charles-Quint ; il devint ensuite, entre 1576 et 1579, bourgmestre de Bruges. Les dissensions civiles qui eurent lieu en cette ville rendirent son administration très-difficile et il eut à lutter contre des obstacles de tout genre. On trouve encore son nom parmi les signataires de l'Union de Bruxelles en 1577. — Érasme, le troisième, ayant terminé ses études, partit en 1556, pour visiter la France, l'Italie et l'Allemagne; il fut ensuite échevin du pays de Waes. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Recueil des seize quartiers et généalogies, avec leurs enseignements, dont sont issus les douze enfants procréés du mariage de Rasse de Bracle et de mademoiselle Agnès de Cuinghem*. Ce recueil de format in-folio, qui peut être consulté avec fruit par ceux qui s'occupent de recherches généalogiques et historiques sur les familles nobles de la Flandre, est conservé en manuscrit aux archives communales de Gand. Indépendamment de ce qu'indique son titre, cet important travail comprend encore : 1^o Les nobles de Flandre et maisons seigneuriales, avec leurs armes blasonnées; — 2^o Les nobles de la Flandre mentionnés dans les annales de Meyerus; — 3^o Les nobles de Hollande, Gueldre, Namur, Liège, etc., dont parle le même annaliste; — 4^o Les nobles de Flandre au temps du comte Louis de Male; — 5^o Les nobles, chevaliers, seigneurs et ceux sans titre, qui existaient en 1337; — 6^o Généalogies des comtes de Flandre et ducs de Lorraine. Il contient en outre, la Relation du voyage en Orient de Jacques de Bracle. — Pierre, le quatrième fils, suivit la carrière militaire et servit en Italie. Quand il apprit que l'armée, dont il faisait partie, allait, sous la conduite du duc d'Albe, combattre ses compatriotes, il refusa énergiquement de suivre les drapeaux, ne voulant pas porter les armes contre ses concitoyens. Ce refus

brisa sa carrière; il fut destitué. — Josse, le cinquième, fit ses études juridiques, devint docteur ès lois, voyagea, et fut ensuite nommé conseiller du conseil de Flandre. — Enfin Jacques, le sixième fils de Rasse et d'Agnès de Cuinghem, fut adjoint en 1570 à Charles Rym, seigneur de Bellem, ambassadeur de Maximilien II, à Constantinople, probablement en qualité de secrétaire. Il rédigea la relation de son voyage, qui contient des détails intéressants sur les lieux qu'il a visités, les mœurs et usages des habitants, les faits auxquels il a assisté, etc. On a vu à l'article de Nicolas Biesius, premier médecin de l'Empereur Maximilien II, que ce savant praticien belge assista, d'après les ordres de l'empereur, à une opération de lithotomie faite sur Jacques de Bracle, qui mourut des suites de cette opération. M. le baron de Saint-Genois parle de ce voyage dans la préface de son *Mémoire sur Scepperus*. Il l'attribuait à tort à Charles Rym; mieux renseigné depuis la découverte du manuscrit, il se proposait de reproduire cette *Relation* dans ses *Voyageurs Belges*, quand la mort est venue interrompre ses travaux.

Aug. Vander Meersch.

Le manuscrit cité. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek*. — De Jonge, *De unie van Brussel*, p. 194 et 195.

BRAECKELE (Jérémie VAN), médecin, professeur à Louvain, né à Braekele en 1481, mort en 1550. Voir DE DRÛVERE (*Jérémie*).

BRAECKMAN (Pierre), poète, né à Erembodeghem près d'Alost, vers le commencement du XVIII^e siècle. Il composa une tragédie sur le martyr de saint Pierre, à Rome, œuvre qui fut jouée pour la première fois, le 23 mars 1761, à Welle, par la Rhétorique, ou Société dramatique de cette paroisse. Elle porte pour titre : *Zegepraël van den Heiligen Petrus, prince der Apostelen*. Gendt, by Jan Gimblet, in-8^o, pp. 58.

Ph. Blommaert.

BRAGARDE (François-Joseph), maître d'école, né dans les environs de Verviers, mort en cette ville vers 1777. Il consacra une grande partie de sa vie à l'édu-

cation de la jeunesse et publia une grammaire dialoguée, sous ce titre : *Principes de l'orthographe avec la manière d'écrire correctement divers mots qui, ayant une même expression, ont néanmoins une différente signification*. Liège, Collette, 1770, in-8^o de 182 pages. Le dictionnaire des homonymes français, qui occupe les pp. 144-177, présente un certain intérêt philologique, si l'on tient compte de l'époque et du lieu où il a été composé. F.-J. Bragarde a encore laissé une petite chronique inédite où l'on trouve consignés les faits les plus marquants de l'histoire de Verviers.

BRAGARDE (Pierre-François-Joseph), fils du précédent, et comme lui maître d'école, eut pendant plusieurs années le privilège de composer les tragédies, les comédies, voire même les ballets qui se jouaient lors des distributions de prix aux élèves du collège de Saint-Bonaventure à Verviers. Nous citerons entre autres, d'après les programmes : *Béthulie délivrée*, tragédie représentée le 23 août 1773. Stembert, Lejeune, 1773, in-4^o. — *La vie est un songe*, drame représenté, les 27 et 28 août 1776. Liège 1776, in-4^o. En 1777, Bragarde fils publia un *Recueil de Noël's nouveaux, français et latins*, Stembert, Lejeune, in-12. C'est une pitoyable rapsodie poétique.

Ul. Capitaine.

Les ouvrages cités. — Notes de famille. — Renier, *Hist. du couvent des Récollets de Verviers*, p. 21.

BRANDON (Jean), chroniqueur, né à Hontenense, village de l'ancienne Flandre impériale, au nord de Hulst, mourut au refuge de l'abbaye des Dunes, à Bruges, le 13 juillet 1428. Ayant fait, très-jeune encore, la connaissance des moines de cette abbaye, résidant pour l'exploitation de leurs terres à Ossensesse, Hontenense et Zande, le goût de quitter le monde lui fit prendre l'habit de Cîteaux, aux Dunes, près de Furnes. Envoyé à Paris afin de se perfectionner dans les lettres et la théologie, il y passa plusieurs années et en revint avec une prédilection pour les études historiques. Ses recherches aux sources authentiques, la comparaison des auteurs manuscrits, dont la bibliothèque de son monastère était

pourvue, l'encouragèrent à écrire une chronique depuis la création du monde jusqu'en 1414. Il lui donna le titre de *Chronodromus seu Cursus temporum* et la divisa en trois parties. Les deux premières sont les moins importantes; la troisième commençant à l'année 800 est très-curieuse; l'historien Meyer s'en est servi pour la confection de ses Annales. Brandon cite la plupart des sources auxquelles il a puisé: Sigebert de Gemblours, Paul de Constantinople, Vincent de Beauvais, Martin de Pologne, Guillaume de Malmesbury, Jean Bocace, la chronique de Cluny, Raban Maur, l'*Imago speculi Flandriæ*, la *Genealogia comitum Flandrensiùm*, les *Gesta Dei per Francos* et d'autres encore ont été mis à contribution. Une bonne copie de la troisième partie de Brandon se trouve à la Bibliothèque royale, à Bruxelles; elle provient de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand. Il existait aussi des copies du *Chronodromus* à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, au collège d'Arras, à Louvain et à l'abbaye des Dunes avant sa destruction par les Gueux de mer.

Cet ouvrage a beaucoup perdu de sa valeur, depuis que les chroniqueurs De Meyer, Charles De Visch, Custis, Despars, André Wyts, s'en sont servi. Mais ce sera toujours un monument littéraire constatant les actions de nos ancêtres avant l'invention de l'imprimerie. Un portrait de Brandon se trouve au séminaire épiscopal à Bruges.

F. Vande Putte.

BRANDT (*Jean*), magistrat, philologue, commentateur, né à Anvers, le 30 septembre 1559, mort le 28 août 1639. Après avoir terminé ses humanités, il alla étudier au collège du Porc, à Louvain, et y obtint le grade de maître ès-arts. Il s'attacha ensuite à l'étude de la jurisprudence; mais les troubles qui déchiraient sa patrie le décidèrent bientôt à passer en France. Il s'arrêta d'abord à Orléans, où il fréquenta les cours de Jean Robert et de Guillaume Fournier; il se rendit ensuite à Bourges, y entendit le célèbre Cujas et eut le bonheur d'être reçu docteur par l'illustre professeur,

pour lequel il conserva la plus respectueuse estime. Après avoir visité l'Italie, Brandt revint par l'Allemagne et vint se fixer à Bruxelles où il exerça pendant cinq ans comme avocat. Marié ensuite à Anvers, il y devint, le 22 janvier 1591, secrétaire de la commune, fonctions qu'il occupa pendant trente et un ans, au bout desquels elles furent confiées, sur sa demande, à Henri Brandt, son fils aîné. En récompense de ses longs et bons services, il fut alors nommé, à l'unanimité, sénateur de la ville.

De l'avis de ses biographes, Brandt était aussi savant que modeste, plein de politesse et de sincérité, passionné pour les belles-lettres et toujours disposé à obliger ceux qui les cultivaient. Il avait pour devise: *Libenter, ardens, constanter*. On lui doit les ouvrages suivants: 1° *Elogia Ciceroniana Romanorum domi militiæque illustrium*. Anvers, 1612, in-4°. C'est un résumé de tous les traits historiques répandus dans les ouvrages de Cicéron, et relatifs à la vie des hommes illustres. — 2° *C. Julii Caesaris opera*, enrichis de notes politiques et critiques. Francfort, 1606, in-4°, édition très-estimée. Idem, ibidem, 1669, in-4°. Les mêmes notes ont été reproduites dans l'édition de Cambridge, 1716. — 3° *Spicilegium criticum in omnia Apuleii opera*, dans l'édition d'Apulée, par G. Elmenhorst. Francf., 1621, in-4°. — 4° *De perfecti et veri senatoris officio*. Anvers, 1633, in-4°. — 5° *Vita Philippi Rubens*. C'est une vie du frère de Pierre-Paul Rubens; il composa encore d'autres ouvrages restés inédits, mais que Valère André avait vu chez Brandt et dont voici les titres: 6° *Commentarius in sex Terentii Comædias*. — 7° *Breves notæ ad Arnobium et Minucii Felicis Octavianum*. — 8° *Lud. Guicciardini Belgio-graphia ex Italico sermone latine reddita*. Il mourut âgé de près de quatre-vingts ans. Son corps repose dans l'église abbatiale de Saint-Michel, vis-à-vis l'autel du Saint-Sacrement, où l'on voit son épitaphe, qui intéresse surtout en ce qu'elle rappelle que Brandt était le père de la première femme de P.-P. Rubens.

Aug. Vander Meersch.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Sweertius, p. 400. — Valère André, pp. 465 et 667. — Sandersus, *Chorographia sacra Brabantiae*, t. I, p. 119. — Paquot; *Mémoires littéraires*, t. 1.

BRANDT (*Jean-Baptiste*), haute-lisseur, né à Audenarde, le 15 février 1722, mort dans la même ville, le 23 fructidor an iv, était fils de Jean-Baptiste, également haute-lisseur, et de Catherine de Leuren. La famille Brandt appartenait d'ancienne date à la classe des notables; plusieurs de ses membres siégeaient dans la magistrature; lui-même fit partie du collège des chefs-tuteurs pendant les années 1754-1756, 1760-1763 et 1773, etc. La fabrication des tapisseries de haute-lisse, continuée héréditairement dans cette famille, dut aux Brandt la plus grande partie de sa prospérité à Audenarde pendant les *xvii^e* et *xviii^e* siècles. Notre artiste peut être regardé comme le dernier représentant d'une industrie à laquelle le goût participe non moins que l'habileté de l'ouvrier et qui jeta un si vif éclat sur l'industrie flamande et, principalement, sur celle de la ville d'Audenarde.

Les produits de la maison Brandt se distinguaient par la finesse de l'exécution, la vivacité des couleurs et la pureté du dessin. Diverses tapisseries historiques provenant de sa succession, se trouvaient, il y a peu de temps, au château de M. Eug. Van Meldert, à Zèle; depuis elles ont été cédées à des amateurs et à des musées. Les principaux sujets de cette collection représentaient des épisodes de l'Ancien Testament, des sujets tirés des *Métamorphoses* d'Ovide, des scènes champêtres, dans le genre de Teniers. Une des œuvres les plus remarquables de cette collection, acquise par l'État, appartient actuellement au Musée d'antiquités, à Bruxelles. Brandt fut le dernier membre de la Gilde de Sainte-Barbe qui, depuis des siècles, comprenait tous les haute-lisseurs de sa ville natale. C'est à ce dernier titre qu'il adressa, le 9 mai 1787, au magistrat d'Audenarde, un état détaillé de la position financière de cette corporation, en ajoutant que cet état était fourni par le dernier survivant des confrères de la corporation des tapissiers, de *neeringe van de tapyt-*

siers. Déjà en 1772 Brandt avait dû fermer ses ateliers, faute d'être soutenu par le gouvernement. Notre manufacturier clot donc cette longue série d'habiles industriels qui ont aussi, comme on le sait, contribué, au *xvi^e* siècle, à la fondation des Gobelins, à Paris.

H. Raepsaet.

E. Van Cauwenberghe, *Recherches sur les anciennes manufactures de tapisseries*. — De Saint-Genois, *Annales de l'Académie d'archéologie*, t. III, pp. 126-130. — Lacordaire, *Notice sur la manufacture des Gobelins*.

BRANTEGHEM (*Guillaume van*), écrivain ecclésiastique, vivait pendant la première moitié du *xvi^e* siècle. Il naquit à Alost vers la fin du siècle précédent. Son père, Jean van Branteghem, était bailli et receveur de la baronnie de Borselen, dans le Sud-Beveland. Guillaume embrassa, jeune encore, la règle de Saint-Bruno, dans la chartreuse de Kiel, près d'Anvers, qui fut transférée, en 1543, dans la ville de Lierre. Ce fut là qu'il mourut, après avoir publié les ouvrages suivants, tous excessivement rares et recherchés par les bibliophiles : 1^o *Een gheestlycke Boomgaert van dye oude ende nieuwe vruchte der Bruyt Christi, met sommige figuren van dat beghien sel der Werelt, ende geheel dat leven Christi; met Bedinghen by elcke figure ghestelt. Item noch andere figuren van diversche Sancten ende Sanctinnen bekend*. La seconde partie de cet ouvrage est intitulée : *Hier volghen sommige figuren van Heylighen, ende van andere materien met Bedinghen*, etc. Anvers, Guillaume Vosterman, 1535; vol. in-8^o de 100 feuillets non chiffrés, imprimé en caractères gothiques et orné de 91 grandes gravures sur bois. La dédicace est datée du 7 juillet 1535. — L'auteur publia aussi cet ouvrage en latin et en français. La traduction latine porte le titre de : *Pomarium mysticum tum novorum tum veterum fructuum*. Anvers, Vosterman, 1535; l'épître dédicatoire porte la date du 6 octobre 1535. La traduction française, publiée d'abord à Anvers et réimprimée à Lyon en 1542, est citée par Brunet (*Manuel du libraire*, Paris, 1860, I, col. 1210). Les jolies gravures sur bois qui ornent toutes ces éditions méritent de fixer l'attention des amateurs. — 2^o *Jesu*

Christi vita, juxta quatuor evangelistarum narrationes, artificio graphice perquam eleganter picta. Antverpiæ, apud Matth. Cromme pro Adriano Kempe de Bouchout, 1537; vol. pet. in-8° de 12 ff. prélim., 307 pp. pour le texte, et *Catalogus epistolarum*, etc. 197 pp. non chiffrées. Ce volume, orné de figures sur bois, a été traduit en français et publié à Anvers, en 1539, sous le titre de : *La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ par figures selon le texte*; etc. in-8°; plus tard cette traduction eut, en France, plusieurs réimpressions, que Brunet cite dans son *Manuel du libraire*.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. II, p. 65. — Brunet, *Manuel du libraire*. Paris, 1860, t. I, colonne 1209-1211.

BRASSEUR (*Philippe*), poète latin, né à Mons en 1597; mort dans la même ville le 24 octobre 1659. L'on sait peu de chose de la vie de cet historien poète, vie toute de travail et peu agitée par les bruits du monde. Brasseur, après avoir fait ses humanités chez les Jésuites et sa philosophie à l'Université de Louvain, embrassa l'état ecclésiastique, reçut les ordres et s'établit à Mons où il remplit les fonctions de prédicateur et de confesseur. Vers la fin de ses jours, il fut nommé chanoine de Sainte-Aldegonde à Maubeuge. Nous n'avons donc à parler que de ses travaux historiques et littéraires. A ce point de vue Brasseur mérite certes d'occuper une place honorable dans la biographie du pays. Il passa sa vie à rechercher et à coordonner les matériaux de l'histoire ecclésiastique du Hainaut. Ses travaux sont presque les seuls qui existent sur ce point et méritent toute confiance par la manière dont ils ont été faits. C'est en se rendant dans chaque abbaye et en travaillant sur les documents originaux, en partie perdus aujourd'hui, qu'il composa ses traités. Cette observation s'applique surtout à la plus vaste de ses compositions, qui n'est pas la première dans l'ordre chronologique, mais dont il convient de s'occuper d'abord à cause de son importance.

Sous le titre de *Prodromus Hannoniæ*, Brasseur composa une trilogie dans laquelle il voulut donner l'histoire des il-

lustrations du Hainaut en sainteté, en dignité et en science. La première partie parut sous le titre de : *Panegyricus Sanctorum Hannoniæ tam veterum quam recentiorum, secundum loca in quibus quiescunt, heroico versu deductus*, etc. Montibus, typis Joannis Havart (1644), in-12, de 14 feuillets lim. et 136 pp. cotées 15 à 150. C'était le prélude d'un autre ouvrage plus important qui n'a jamais paru. La seconde partie est intitulée : *Theatrum abbatiarum Hannoniæ, seu earum sacræ antiquitates versibus illustratæ*, etc. Montibus, typis Joannis Havart, 1645, in-12. Cet ouvrage se compose de 13 opuscules, nombre correspondant à celui des abbayes du Hainaut. Ils ont tous paru séparément. 1° *Aquila S. Guisleno ad ursidunqum prævia*, etc. Montibus, Havart, 1644, 127 pp. — 2° *Par Sanctorum hoc est S. S. Marcellinus et Petrus hannoniensis ecclesiæ patroni*, etc. Montibus, Havart, 1643, 104 pp. — 3° *S. Vincentius fundator I, et abbas Altimontensis*, etc. Montibus, Havart, 1636, 112 pp. — 4° *Sanctæ Latiensis ecclesiæ tetrarchia*, etc. Montibus, Havart, 1638, 104 pp. — 5° *Cervus S. Humberti episcopi et I abbas Maricolensis, XX elegiis adornatus*, etc. Montibus, Havart, 1638, 72 pp. — 6° *Iconismus S. Landelini abbatis*, etc. Montibus, Havart, 1636, 54 pp. — 7° *Dionysiani monasterii sacrarium*, etc. Montibus, Havart, 1641, 72 pp. — 8° *Diva virgo Camberonensis*, etc. Montibus, Havart 1639, 88 pp. — 9° *Ecclesiæ Bonæ Spei luminaria duo*, etc. Montibus, Havart, 80 pp. — 10° *Sacra Viconia seu historica relatio de ejusdem reliquiis*, etc. Montibus, Havart, 1643, 72 pp. — 11° *Par sanctorum præsulum, id est Foillanus episcopus et martyr, item S. Siardus abbas*, etc. Montibus, Havart, 1641, 103 pp. — 12° *Historiale speculum ecclesiæ et monasterii S. Joannis Valencensis*, etc. Montibus, Havart, 1642, 72 pp. — 13° *Pratum Marianum intra montes Hannoniæ, editio secunda*, etc. Montibus, Havart, 1637, 56 pp.

La division du *Prodromus* en trois parties a induit beaucoup de monde en erreur; on s'imaginait que le *Panegyricus*, le *Theatrum* et le *Sydera*, dont nous par-

lons plus bas, avaient chacun trois parties, et les œuvres de Brasseur passaient pour introuvables. Le *Theatrum* bien complet, est, il est vrai, de la plus grande rareté; nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire, qui se trouve à la bibliothèque publique de Mons. On conçoit, en effet, qu'il ne peut en exister beaucoup, puisque ceux-ci ne se composent que du restant de l'édition de chacun des opuscules vendus d'abord séparément à mesure qu'ils étaient imprimés. Lorsque l'auteur les eut tous terminés, il rassembla ces restes d'éditions en forme de recueil, pour lequel il fit imprimer un titre général : *Theatrum*, etc. La troisième partie du *Prodromus* parut sous le titre de : *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum per modum præludii emissæ*. Montibus, Havart, 1637, in-12, 164 pp. Cette trilogie est écrite en vers, parce que cette forme nécessitait plus de concision et mettait ainsi l'auteur à même de publier plus tôt son travail. Brasseur se proposait de les composer et de les imprimer en prose, mais il ne put donner suite à son projet. Comme versification, l'œuvre est médiocre, bien que le style soit cependant simple et clair, quand l'auteur ne fait pas de jeux de mots, ce qui lui arrive de temps en temps.

L'on connaît encore de Brasseur les ouvrages suivants : 1° *Pratum Marianum intra montes Hannoniæ*, etc. Montibus, Havart, 1636, in-12, 37 pp. (La seconde édition de cet ouvrage fait partie du *Theatrum*.) — 2° *Ursa S. Ghislæni archiepiscopi Atheniensis, et evinæ abbatis in alla apostolorum*, etc. Montibus, Havart, (1636), in-12, 96 pages. — 3° *Laudatio S. Augustini Hipponensis episcopi*, etc. Montibus, Havart, 1637, in-12, 32 pp. Opuscule extrêmement rare, inconnu à tous les bibliographes. — 4° *Latiensis ecclesiæ cimeliarchium incomparabili sanctissimarum reliquiarum salvatoris*, etc. Montibus, Havart, 1645, in-12, 171. pp. — 5° *Origines omnium Hannoniæ cænobiorum octo libris breviter digestæ*, etc. Montibus, Waudraci, 1650 in-12., 431 pp. — 6° *Sancta sanctorum Hannoniæ seu sanctarum ejusdem provincia*

reliquiarum thesaurus. Montibus, Waudraci, 1658, in-12, 32 et 520 pp. Le début littéraire de l'auteur est un *Catalogus metricus episcoporum et archiepiscoporum Cameracensium*. Montibus Hannoniæ, typis Joannis Havart, 1636, in-8°, ouvrage rarissime, inconnu à tous les bibliographes. Enfin Brasseur a laissé de nombreux travaux manuscrits, mais on ignore ce qu'ils sont devenus.

J. Delecourt.

BRASSINE (*André-Joseph*), écrivain ecclésiastique, né à Louvain, le 27 mars 1684, mort à Wavre, le 29 octobre 1769. Il étudia les humanités, la philosophie, la théologie, dans sa ville natale, et prit le grade de bachelier en cette dernière science. Ordonné prêtre en 1708, il devint vicaire à Bossut au mois de mai 1711. Le 4 mars 1762, il alla habiter la petite ville de Wavre, et y mourut sept années plus tard, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Brassine se distingua par de vastes connaissances liturgiques. Pendant de longues années il fut chargé de la rédaction du *Directorum* ou calendrier ecclésiastique, et il publia les ouvrages suivants : 1° *Directorium sacerdotale continens ritus ac regulas Missæ Romano more celebrandi ac ministrandi*. Lovanii, 1731; vol. in-16. — 2° *Elucidatio dubiorum in celebratione missarum, præsertim votivarum et de requiem, jugiter occurrentium, ex Rubricis generalibus Missalis Romani, decretis pontificiis, Sacrorum Rituum congregationis declarationibus, ex Barth. Gavanto, aliisque probatis auctoribus, ritualistis*, etc. Lovanii, Jacobs, 1733; vol. in-8°. E.-H.-J. Reusens.

BRAUN (*Josué-Adam*), professeur, physicien, né à Assche (Brabant) en 1702, mort le 3 octobre 1768. Il s'établit en Russie, et occupa à Saint-Pétersbourg, depuis 1746 jusqu'à son décès, la chaire de philosophie. On lui est redevable d'une importante découverte dans les sciences, celle de la congélation du mercure par le froid, et de la propriété qu'acquiert alors ce métal de devenir malléable.

Aug. Vander Meersch.

Dictionnaire historique et biographique, publié par Parent. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

BRAUWER (*Adrien DE*), peintre, graveur, né à Audenarde. XVII^e siècle. Voir DE BRAUWER (*Adrien*).

BRAYE (*Guy DE*), ministre réformé, né à Mons. XVII^e siècle. Voir BRES (*Guy DE*.)

BRAYE (*Roger DE*), poète, né à Courtrai. XVI^e et XVII^e siècles. Voir DE BRAYE (*Roger*).

BRECHT (*Liévin VAN*), **BRECHTUS** ou **BRECHTANUS**, poète latin, né à Anvers en 1515, mort à Malines le 19 septembre 1558. Après avoir fait ses humanités au collège du Faucon, à Louvain, il entra dans l'ordre de Saint-François, prononça ses vœux au couvent des Récollets de cette ville et mourut gardien du couvent de son ordre à Malines. Il se consacra particulièrement à l'éloquence de la chaire et s'adonna aussi, de bonne heure, à la poésie latine; mais il ne s'y distingua que médiocrement. Il acquit cependant une certaine réputation par une tragédie en vers intitulée : *Euripus trœgia Christiana*, qui eut deux éditions, successivement publiées à Louvain, en 1549 et 1556. Il l'a fait représenter au collège du Faucon, et la dédia à Georges d'Autriche, évêque de Liège. On lui doit encore l'ouvrage intitulé : *Sylva piorum carminum*. Lovanii, 1555, in-8°, 361 pp. Il édita, en outre, quelques ouvrages religieux qu'il enrichit de ses vers. Paquot en donne la nomenclature exacte.

Bon de Saint-Genois.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 790. — Hoffmann-Peerlkamp, *De poetis latinis* pp. 60-61. — Paquot, *Mémoires*, t. XI, 405-404.

BREDA (*Corneille DE*), polygraphe, né à Bruxelles en 1588, mort en 1620. Il était fils de Philippe de Breda et d'Élisabeth De Bloyere. A l'âge de seize ans il hérita, par la mort de son père, d'un manoir situé à Uccle, appelé *l'Hof ten Hane*; il en opéra le relief, par-devant la cour féodale de Brabant, le 28 septembre 1604. Il acheva ses études à l'Université de Louvain, où il suivit assidûment les cours que donnait Eri-cius Puteanus. Il lut, avec l'ardeur naturelle à la jeunesse, tout ce qui concernait les antiquités grecques et romaines, et, afin de mieux les connaître, il en-

treprit le voyage d'Italie. C'est à cette époque qu'il écrivit, en forme de dialogue, et publia à Venise, un petit volume intitulé : *Cymba sive de horâ ves-cendi*; plus tard, il essaya d'élucider les anciens usages religieux de la Germanie dans son *Errores per Germaniam* (Louvain, Havius (?), 1613, in-4°). Corneille de Breda se trouvait dans l'armée à la tête de laquelle l'empereur d'Autriche Ferdinand II combattait les Bohèmes révoltés, lorsqu'il mourut, à Krems, l'an 1620, en laissant la réputation d'un homme doux, modeste, intelligent, d'un travailleur infatigable. Comme il n'avait pas d'enfants, ses biens échurent à sa mère, qui fit le relief de *l'Hof ten Hane*, le 9 février 1621. Alph. Wauters.

Valerius Andreas, *Biblioth. Belgica*, p. 144. — Foppens, *Biblioth. Belgica*, t. I, p. 194. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 647.

BREDAEL (*Pierre VAN*), le vieux, peintre de paysage, naquit à Anvers, en 1630; il fut probablement élève de son père ou du moins de celui habituellement désigné comme tel, qui portait le prénom de Guillaume et qui fut reçu franc-maître de Saint-Luc en 1638. Ce dernier devait avoir connu Jean Breughel de Velours, dont le succès fut si grand et dont l'école subsista si longtemps; il transmet probablement à son fils les traditions de Breughel qui se perpétuèrent dans la famille. On ne sait donc point d'une façon certaine de qui Pierre reçut des leçons. A vingt ans, en 1650, il fut à son tour inscrit comme maître dans la corporation. Mais le jeune artiste avait le goût des voyages et ce fut vers l'Espagne qu'il dirigea ses pas; il y fut bien accueilli à la cour et ses œuvres y obtinrent beaucoup de succès. Alla-t-il en Italie, et ce voyage précéda-t-il ou suivit-il celui d'Espagne? Ce sont des questions restées jusqu'à présent sans réponse. On peut cependant conjecturer qu'il vit les sites variés et charmants de l'Italie, car il les reproduisit si souvent dans ses toiles avec l'accompagnement obligé des cirques, fontaines et autres architectures connues sous le nom de Fabriques; or cette reproduction porte si

bien le cachet de vérité d'une exécution d'après nature, qu'on est disposé à croire au séjour du peintre à Rome. Pierre van Bredael revint dans sa patrie après quelques années d'absence. Il y épousa Anne Veldeners. Il n'est plus rien rapporté sur les événements de sa vie, ni sur les travaux qu'il exécuta après son retour. On sait cependant qu'il enseigna ses quatre fils. Weyerman raconte, dans l'article qu'il consacre à Jean-Pierre, sous la dénomination de N. van Bredael, que le père de celui-ci, (notre Pierre le vieux, par conséquent), fut capitaine de la garde bourgeoise d'Anvers, — ce qui est vrai, — bon peintre, mais qui renia, dit-il, le pinceau pour acheter la dignité dont nous venons de parler. Nous ignorons jusqu'à quel point l'on doit ajouter foi à cette assertion que contredit la carrière si laborieuse de l'artiste. Plusieurs auteurs ont copié l'erreur de Descamps qui le met comme directeur à la tête de l'Académie d'Anvers, en 1689; Pierre n'occupait jamais cette place, mais son fils, Jean-Pierre, ainsi que le porte en toutes lettres le *Liggere*, fut doyen de la corporation en cette même année.

Le talent de Pierre fut très-goûté; il imita Breughel de Velours avec assez d'esprit, assez d'originalité pour mériter un rang distingué parmi nos artistes. Sa couleur était bonne, il savait toucher avec finesse les petites figures d'hommes et d'animaux qui enrichissent ses paysages; ceux-ci ont beaucoup d'harmonie, leur étoffage est bien dessiné; en somme, les tableaux du maître sont fort agréables. L'Académie de Bruges en possède deux; ce sont des paysages italiens avec beaucoup de figures et dont l'un représente une foire; la perspective en est excellente, les figures spirituelles et groupées avec art; le coloris en est un peu sombre. Ils proviennent de l'ancienne abbaye des Duncs. Le premier (portant le n° 54) est signé: Peeter van Bredael. L'auteur du catalogue de ce Musée, M. James Weale, se trompe doublement en disant qu'aucune galerie publique ne possède de tableaux de ce maître et que les quatre compositions qui

figurent sous son nom dans la galerie de Vienne, sont d'une autre main. En premier lieu, le Musée de Berlin renferme de Pierre van Bredael un paysage avec ruines et marché de bétail, et une masse de figures; il est signé: Peeter van Breda. Cette signature justifie les auteurs qui l'ont appelé Van Breda au lieu de Van Bredael. En second lieu, les quatre tableaux de la galerie de Vienne ne sont pas attribués à Pierre par le catalogue de ce musée, mais bien à son fils, Jean-Pierre, auquel ils appartiennent réellement. — Outre Jean-Pierre, et Alexandre, dont il sera parlé plus loin, Pierre eut encore deux fils peintres: Jean reçu dans la corporation anversoise, en 1683, et George, bon peintre de paysage et de chasses, qui épousa, le 25 juillet 1681, Jeanne-Marie, fille aînée du second mariage du célèbre peintre Abraham van Diepenbeeck.

Une de ses filles, Marie-Anne, devint la femme du peintre Pierre Ykens.

On trouve de Pierre van Bredael, dans l'ouvrage de Corn. De Bie, un bon portrait, gravé par Conrad Lauwers, d'après un dessin d'Abbé, et sous lequel on lit: " PETRUS VAN BREDÆEL. Né dans " la ville d'Anvers en l'an 1630. Peintre " fort plaisant et rare il at demeuré quel- " que temps en Espagne et aultres pro- " vinces. "

Pierre laissa un fils, Alexandre, peintre de paysages et de kermesses, qui fut élève de son père. Le 11 août 1685, il épousa, à l'église Saint-Jacques, à Anvers, où il était né, Cornélie, fille du peintre d'histoire, Hubert Sporckmans. De 1686 à 1696, il naquit sept enfants à ce ménage; ils furent tous baptisés à Saint-Jacques et l'un d'eux, dont la biographie suit, fut un artiste de talent. Alexandre travailla, dit-on, avec le célèbre Jean van Huysum; c'est assez dire que son talent était très-estimé. En 1684, on le trouve inscrit comme ayant été parrain d'un fils de sa sœur, Marie-Anne, mariée au peintre Pierre Ykens. Par contre, Pierre Ykens remplit la même charge, en 1695, pour un fils de Van Bredael, nommé Alexandre comme son père. Celui-ci fut reçu franc-

maître de Saint-Luc, en 1686, et mourut en 1720, un an seulement après son père Pierre. On cite parmi ses élèves le bon peintre Pierre Snyers, qu'il reçut dans son atelier, en 1694. Ad. Siret.

BREDAEL (Jean-Pierre VAN), fils de Pierre, le vieux, peintre de batailles, campements, paysages, fleurs, etc., naquit à Anvers, vers 1654. Il fut élève de son père, mais lorsqu'il se sentit assez fort pour voler de ses propres ailes, il quitta sa patrie et se dirigea vers l'Allemagne. Weyerman le rapporte ainsi et le séjour de Jean-Pierre à Vienne n'offre pas de doutes; seulement, il paraît assez difficile d'en préciser l'époque. En 1673, notre artiste se trouvait à Anvers, où il fut parrain d'un fils de sa sœur, Marie-Anne, épouse du peintre Pierre Ykens.

En 1680, Van Bredael fut inscrit comme franc-maître de Saint-Luc dans la corporation; en 1682, il fut de-rechef parrain d'un autre fils de Pierre Ykens; jusque-là il ne nous paraît pas qu'il y ait de place pour un long séjour à l'étranger; en 1689, Jean-Pierre fut élu doyen de Saint-Luc, mais il se racheta de cette charge. Ne serait-ce pas vers cette époque qu'il songea à s'expatrier? Il devait avoir alors environ trente-cinq ans et aucune date concernant son séjour en Flandre ne se trouve plus mentionnée.

L'art avec lequel il peignait les batailles fut bientôt apprécié à Vienne et lui valut des protecteurs parmi les grands de l'époque. Il fut employé par le prince Eugène de Savoie, et, son succès allant toujours croissant, l'empereur Léopold voulut voir ses ouvrages. Ce prince en fut si satisfait qu'il appela Jean-Pierre à la cour et lui fit plusieurs commandes. On ignore si Van Bredael contracta mariage en Allemagne. En tous cas, il resta à Vienne jusqu'à sa mort, qui arriva vers 1733. Quatre de ses ouvrages y sont restés et se voient dans la galerie du Belvédère; ce sont la *Bataille de Peterwaradin* contre les Turcs, en 1716, la *Bataille de Belgrade*, en 1717, signées, dit le catalogue du Musée: J.-P. Van Bredal, ce que nous avons quelque peine à admettre. Ensuite une *Chasse au faucon* et une

Chasse au sanglier, signées, la première J.-P. Van Breda, la seconde J.-P. Van Breda f. 1717. Le même catalogue confond les dates de naissance de Jean-Pierre et de son frère Alexandre; l'année 1650 est celle où ce dernier vit le jour. Un autre Van Bredael, avec le prénom de Pierre, fut reçu franc-maître de Saint-Luc en 1720; il était allié aux peintres de ce nom, mais on ignore à quel degré.

Ad. Siret.

BREDAEL (Jean-François VAN), fils d'Alexandre, dont il est parlé dans l'article consacré à Pierre, le vieux, peintre de paysage avec figures et animaux, de campements, etc., naquit à Anvers. Descamps nous indique pour date de sa naissance le 19 mars 1683, date admise par plusieurs auteurs; mais Alexandre, père de Jean-François, ne s'étant marié qu'en 1685, et n'ayant eu d'enfants qu'à partir de 1686, l'assertion de Descamps tombe encore une fois parmi les innombrables erreurs qu'il a commises. Jean-François fut baptisé à Anvers, le 1er avril 1686; il fut élève jusqu'en 1701 de son père. Nous croirions volontiers, ne fût-ce qu'en regardant son tableau du Louvre, qu'il reçut aussi les leçons de son oncle Jean-Pierre; on sait, en effet, que celui-ci, établi en Allemagne, était le peintre de batailles et de scènes militaires de la famille. Cependant, pour être tout à fait conforme à la vérité, nous devons ajouter que Jean-François accepta non-seulement les traditions de la famille en imitant Breughel de Velours, mais qu'en même temps il pasticha Wouwermans et parfois d'une manière assez parfaite pour que les plus fins connaisseurs y fussent trompés. Descamps raconte que le jeune artiste travailla neuf années dans le célèbre cabinet du marchand de tableaux Jacques De Wit, et qu'il fit, pour celui-ci, une grande quantité de copies de Breughel de Velours et de Wouwermans, copies vendues sans scrupule pour des originaux. Weyerman, qui appelle notre artiste N. van Breda, nous dit que ses imitations ne se reconnaissaient qu'à un coloris un peu porcelaine d'aspect, bien différent de la transparence de Breughel de Velours. Quand il eut suffisamment

inondé sa patrie de ses copies, Jean-François partit pour Londres. Sa réputation l'y avait précédé; il y eut bientôt assez de commandes pour ne point regretter son exil volontaire. Selon Descamps il était parti en compagnie du sculpteur Michel Rysbrack, devenu si célèbre en Angleterre; mais M. Paul Mantz, dans un article de l'*Histoire des peintres* publié par Charles Blanc, fait remarquer que Rysbrack ne partit pour l'Angleterre qu'en 1720, et que Van Bredael y fut protégé par lord Derwent-Water, supplicié en 1716 pour sa conspiration jacobite de Preston. Malgré la perte de son protecteur, à laquelle il fut, paraît-il, très-sensible, Jean-François prolongea son séjour en Angleterre, y rencontra de nouveaux mécènes, et fut, assure-t-on, employé par les plus grands personnages et même par le roi. En 1723, il y épousa une jeune fille anglaise du nom de Catherine Ryck ou Rick et revint enfin dans sa ville natale, en 1725. C'est toujours Descamps qui parle, et cela doit laisser un certain doute pour l'exactitude de ces derniers détails; nous ferons même observer que cette jeune Anglaise portait un nom essentiellement flamand ou allemand. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1726 notre peintre était de retour à Anvers: car nous l'y trouvons inscrit comme doyen de la corporation de Saint-Luc. Le biographe déjà mentionné raconte ensuite qu'en 1746, lorsque Louis XV vint à Anvers, on lui présenta Van Bredael comme un des principaux artistes de la cité et des dignitaires de l'Académie. Le roi admira son talent et lui acheta quatre toiles, *Jésus-Christ prêchant au bord de la mer*, *Miracles du Christ*, et deux paysages, tous enrichis d'une multitude de figures dans la manière de Breughel de Velours. Les courtisans et les princes se hâtèrent de faire leur cour en suivant l'exemple du roi; l'on cite le prince de Soubise, le prince de Clermont, le duc d'Havré, etc., parmi ceux qui firent des achats à notre peintre. La joie le rendit gravement malade, dit Descamps; cependant, selon cet auteur, il se rétablit et vécut jusqu'au 19 février 1750. Encore une date précise

qui nous inspire des inquiétudes; Jean-François laissa un fils nommé François, peintre et élève de son père, né à Anvers, et qui remplit les fonctions de doyen de Saint-Luc pendant une partie des années 1733, 1734 et 1735, en remplacement d'autres artistes qui s'étaient rachetés du service. Nous ferons remarquer que la liste des doyens écrit, en 1735, *Jean-François* et non point *François*; si cette appellation n'est pas une erreur, nous devons rétablir les faits et noter que pendant une partie de l'année 1735 ce ne fut point le fils, mais bien le père qui remplaça, comme doyen, l'artiste racheté du service.

Le Musée d'Amsterdam possède un tableau authentique de Jean-François van Bredael; c'est un village aux bords d'une rivière, avec des vaisseaux, des chevaux, des chariots et une masse de figures; il est signé : T BREDA F. Ici le *Van* est omis et Bredael devint de nouveau Breda. A Dresde, la galerie contient deux tableaux du maître : *Un Cavalier faisant ferrer son cheval*, avec d'autres figures encore, et un *Départ pour la chasse au faucon*. Le catalogue commet plusieurs erreurs; il dit : " Élève de Wou- " wermans, né à Amsterdam, en 1683 " et mort dans cette ville en 1751. " Enfin le Louvre a de lui un *Campement militaire*, toile qui rappelle tout à fait Wouwermans par la disposition et le genre, mais avec un dessin plus lourd, moins d'esprit et moins d'initiative; les chevaux sont cependant touchés avec soin et finesse. Il y avait en Jean-François l'étoffe d'un peintre doué d'originalité; mais en s'adonnant à copier d'autres artistes, il a dû, nécessairement, perdre ses qualités propres; on le confond, par conséquent, tantôt avec Breughel de Velours, tantôt avec Wouwermans, en attribuant ses qualités à ses modèles, et en ne faisant remarquer que les défauts qui le leur rendaient si inférieur. Jean-François a énormément produit; et cependant une masse de ses ouvrages ont dû rester en Angleterre, on n'en trouve point de traces. Il n'y a donc aucun doute que beaucoup de ses productions passent pour des Breughel et

des Wouwermans ; c'est déjà là un succès assez honorable.

Ad. Siret.

BREDENIERS (*Henri*), compositeur de musique, né dans la seconde moitié du quinzième siècle. La ville de Lierre avait été indiquée par deux biographes, MM. François Fétis et Alex. Pinchart, comme étant, vraisemblablement, le lieu de la naissance et du décès de Bredeniens ; mais un document, découvert dans les archives de la cathédrale d'Anvers, nous permet de rectifier cette supposition. Dans un compte de l'année 1500, Bredeniens est appelé *Herri van Namen*, c'est-à-dire, Henri de Namur : nous croyons pouvoir en conclure qu'il naquit dans cette ville, vers 1472. Attiré sans doute à Anvers par la réputation de la maîtrise de Notre-Dame, la plus importante des Pays-Bas, Bredeniens vint y recevoir l'instruction musicale, sous la direction du savant Jacques Barbireau. En 1488, il comptait encore au nombre des enfants de chœur qui concouraient chaque jour à l'exécution du *Salut* en musique, institué dans la chapelle de la Vierge, et les directeurs le gratifiaient d'un bonnet neuf, pour récompenser son zèle. S'étant, en même temps, adonné à l'étude de l'orgue, il fut trouvé capable, en 1492, de remplacer dans la même chapelle le vieux Maître Godefroid ou Govard De Neve, dit *Nepotis*, qui avait pris sa retraite. Lorsque Maître Nicolas de Hagha, organiste du grand chœur, décéda en 1501, le chapitre désigna Bredeniens pour remplir ses fonctions ; mais un honneur plus grand attendait l'artiste : la même année, l'archiduc Philippe le Beau, père de Charles-Quint, appela à sa cour « mais-tre Henry de Bredeniherch » (ainsi le qualifie l'ordonnance de Mon Seigneur), et lui conféra la place d'organiste de sa chapelle particulière. L'habile musicien fut dès lors investi de la confiance et de la faveur du prince. Les gages dont avait joui son prédécesseur, l'organiste Flor-

quin, lui furent continués ; il devint, en outre, instituteur ou maître des enfants (choraux) de la chapelle de l'archiduc ; en 1504, il est, grâce à celui-ci, mis en possession d'une prébende à l'église de Saint-Aubain, à Namur ; à plusieurs reprises il accompagne Philippe le Beau dans ses voyages en Espagne, avec Alexandre Agricola et d'autres musiciens belges. En 1508, Bredeniens est chargé de donner l'instruction musicale sur la mannicorde au futur empereur Charles-Quint et à ses trois sœurs, les archiduchesses Éléonore, Isabelle et Marie, les futures reines de France, de Danemark et de Hongrie ; les leçons de chant qu'il donne à quatre enfants de chœur de la chapelle valent aussi à l'artiste des rémunérations spéciales. Il reçoit un subside extraordinaire, en 1513, pour avoir logé chez lui, pendant quinze mois, un *tambourin* des jeunes princesses, nommé Etienne Diedegem, et pour lui avoir appris à jouer des flutes, du luth, du clavicorde, de l'orgue et d'autres instruments « pour « jouer devant mes dietes dames pour « leur plaisir et passe-temps toutes et « quantes fois qu'il leur plairoit. » A cette époque, cependant, les fonctions musicales de Bredeniens ne l'occupent plus seules. En 1514, le prince le charge d'une mission de confiance en Hollande « pour les affaires » des archiducs Charles et Ferdinand. En considération des « bons et agréables services « qu'il luy avoit par cy-devant faiz et « faisoit lors chacun jour oudict estat « d'organiste, » la munificence royale lui accorde, en 1516, une pension de cent livres. Pour le récompenser de son dévouement et l'aider à terminer une maison, que Bredeniens faisait construire dans la ville de Lierre et dans laquelle il devait faire placer une verrière aux-armes du roi, celui-ci lui alloua, la même année, une somme de cinquante livres « don et « gratuité » répétés encore en 1521 (1).

En 1520, notre artiste accompagne

(1) Ces travaux, faits dans une maison située à Lierre, s'expliquent par la nécessité où était Bredeniens de s'y loger, lui et les enfants de chœur, chaque fois que le souverain, suivi de sa cour et conséquemment de sa chapelle musicale, établissait sa résidence dans le palais ducal de cette

ville, où, de temps immémorial, les États du Brabant tenaient certaines de leurs assemblées. De là les subsides accordés par Charles-Quint et le placement dans cette habitation d'une verrière à ses armes.

Charles-Quint dans son voyage en Angleterre, et les registres de la chambre des comptes nous apprennent qu'il offrit aux chanteurs de la chapelle d'Henri VIII, à Cantorbery, un banquet dont les frais lui furent remboursés à son retour en Belgique. Enfin, par un décret daté de Worms, le 12 mai 1521, Henri Bredeniens est investi de la dignité de prévôt, la plus haute du chapitre de l'église de Saint-Aubain, à Namur. Ce témoignage suprême de la faveur impériale assurait à l'artiste une existence des plus honorées au milieu de ses concitoyens. Il n'en jouit pas longtemps, car le 27 avril 1522, Bredeniens ayant résigné cette dignité, maître Jean Haneton fut nommé prévôt de Saint-Aubin par l'empereur, en son remplacement. Aucune mention de l'artiste ne se rencontre plus dès lors dans les registres de la chambre des comptes.

Pendant les vingt années qu'il passa à la cour de Philippe le Beau et de Charles-Quint, Bredeniens eut l'occasion de faire quelques épargnes. A plusieurs reprises il acheta des rentes sur la ville d'Anvers, notamment, en 1517, une rente de 100 florins carolus qu'il donna en dot à sa fille Jossine, lors de son mariage avec un marchand nommé Rom-bout Borreman. Deux autres rentes, achetées primitivement par Bredeniens, appartenaient au chapitre de Lierre, en 1549. Enfin, les intérêts d'une rente viagère acquise et placée par lui sur la tête de sa fille précitée, en 1513, furent payés par la ville d'Anvers, jusqu'au 13 juin 1595, jour de la mort de celle-ci.

Sa réputation d'habileté sur l'orgue était si bien établie qu'on venait fréquemment solliciter ses conseils; c'est ainsi que les directeurs de la confrérie de la Sainte-Vierge à l'église Notre-Dame d'Anvers, ayant fait reconstruire sans succès, en 1505, les orgues de leur jubé par le facteur Daniel Vander Distelen, ils durent, en 1509, les donner à refaire à un facteur nommé maître Hans Suys, qu'ils firent venir de Nuremberg. Henri Bredeniens fut ensuite appelé à Anvers à deux reprises, en 1513, afin

de les examiner avant leur réception. Lors de ces séjours, l'habile organiste fut fêté par ses anciens confrères, et reçut, en outre, un présent de huit aunes de velours noir, pour s'en faire un manteau.

Bredeniens eut, ou le voit, une carrière des plus heureuses. Il fut à la fois estimé de ses égaux et honoré des princes. A des connaissances musicales étendues qui lui permettaient d'enseigner et le chant et presque tous les instruments en usage au seizième siècle, il joignit un talent distingué de compositeur. Malheureusement, un bien petit nombre de ses œuvres sont venues jusqu'à nous. M. Fétis ne cite que les suivantes : Un motet à cinq voix, *Misit me Pater*, inséré dans les *Ecclesiasticæ cantiones, sex, quinque et quatuor vocum*, publiées à Anvers, chez Plantin, petit in-quarto oblong, et une messe à quatre voix, *Ave Regina Cælorum*, dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique. La date du décès d'Henri Bredeniens est inconnue.

Cher. L. de Burbure.

Archives à Anvers et archives de l'État à Namur. — Alex. Pinchart. *Archives des arts, etc.* — Fétis, *Biogr. universelle des musiciens*, 2^e édit.

BRÉDERODE (*Henri DE*), né à Bruxelles en 1531, de Renaud II, comte de Bréderode, et de Philippine de la Marck, sœur du célèbre Erard, cardinal, prince-évêque de Liège. Les Bréderode descendaient des anciens comtes de Hollande et affichaient ouvertement cette origine. C'est ainsi que Renaud II, au grand déplaisir de Charles-Quint, avait arboré dans les rues de Gand les armoiries complètes du comté de Hollande comme les siennes. Il était membre du conseil d'État et chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Henri, son fils aîné, après avoir été attaché comme page à la personne de Charles-Quint, embrassa, de même que ses deux frères, la carrière des armes. En 1552, il servait dans l'armée commandée par Guillaume de Nassau. Il prit part ensuite à la grande guerre qui signala l'avènement de Philippe II. L'un de ses frères fut tué en 1557, à la fameuse bataille de Saint-Quentin; l'autre devait également succomber quel-

ques années plus tard en combattant les Turcs. Philippe II récompensa la vaillance et les services de Henri de Bréderode en le nommant, en 1559, capitaine d'une des quatorze compagnies ou bandes d'ordonnance des Pays-Bas. C'était un brave gentilhomme, mais de mœurs légères, hardi et cynique même dans ses propos, gai convive, joyeux compagnon. Il avait hérité de son père de beaux domaines ; il était comte de Bréderode et de Vianen, seigneur d'Almeyden, vicomte d'Utrecht, etc. Il épousa Amélie, comtesse de Nuenar, « vertueuse dame », selon les expressions du baron de Montigny. Bréderode devint le plus actif auxiliaire de Guillaume le Taciturne, dont il reconnaissait la supériorité, et de Louis de Nassau, qu'il regardait comme un frère. D'une haute stature, d'une figure mâle et énergique, taillé pour la lutte, il se jeta avec impétuosité dans le parti qui voulait s'opposer à la tyrannie religieuse et politique de Philippe II. En 1565, lorsque le comte d'Egmont se rendit en Espagne pour rendre compte au Roi de la situation des Pays-Bas, Bréderode l'accompagna jusqu'à Cambrai où il se signala par la véhémence de sa haine contre le cardinal de Granvelle. Il signa de son sang l'acte par lequel il s'engageait à tirer vengeance sur le cardinal du tort qui pourrait être fait au comte d'Egmont. A Bréderode, cependant, n'appartient point l'initiative de la fameuse ligue ou confédération de la noblesse ; il ne fut pas même au nombre des premiers signataires du Compromis. Le 21 janvier 1566, Marguerite de Parme écrivait au roi que Bréderode vivait encore en bon catholique. Et comme elle reprochait à ce seigneur, quelques jours après, de tolérer l'impression de livres hérétiques dans sa ville de Vianen, elle ne tarda point à recevoir des excuses et une justification. — Il était bien vrai, lui écrivait Bréderode, qu'il avait un imprimeur en sa ville de Vianen, mais il lui avait ordonné sur sa tête de ne rien imprimer, pas même une chanson, sans la révision préalable et l'approbation du curé de la ville et de deux autres gens d'Eglise délégués à cet effet.

Lui-même naguère, soupçonnant que cet imprimeur avait contrevenu à ses ordres, l'avait retenu plus d'un mois dans ses prisons ; mais il avait fallu le relâcher, puisque les enquêtes n'avaient pas démontré sa culpabilité. — Tout en proclamant sa déférence pour la gouvernante des Pays-Bas et son respect pour la religion catholique, Bréderode devenait le chef nominal des confédérés. Cédant aux suggestions de Louis de Nassau, et d'accord avec ses amis, il avait pris la résolution de présenter solennellement à Marguerite de Parme une requête pour demander l'abolition de l'inquisition et des édits qui menaçaient de peines horribles les « hérétiques. » Le 3 avril 1566, dans la soirée, Bréderode et Louis de Nassau entrèrent dans Bruxelles avec deux cents gentilshommes confédérés, tous à cheval et en équipage de guerre. Eu mettant pied à terre à l'hôtel de Nassau, Bréderode dit aux comtes de Hornes et de Mansfeld : « Quelques-uns avaient pensé « que je n'oserais pas m'approcher de « Bruxelles ; eh bien, j'y suis, et j'en « sortirai d'une autre manière peut- « être. » Le 5 avril, Bréderode, s'étant rendu au palais de la gouvernante avec quatre cents confédérés, donna à la sœur de Philippe II lecture de la fameuse requête par laquelle les signataires du Compromis réclamaient la suspension de l'inquisition et la modération des édits religieux. La réponse de la gouvernante, qui leur fut remise le lendemain, ne les satisfit point. Bréderode réunit le soir ses compagnons dans un banquet à l'hôtel du comte de Culembourg et provoqua une mémorable manifestation contre l'épithète offensante dont s'était servi à leur égard un des seigneurs de la cour. Il déclara que, pour lui, il acceptait librement le nom de *gueux*, malgré la honte qui y était attachée, et que cela lui était égal de devenir en effet gueux et mendiant pour la cause du roi et de la patrie. Tous les convives ayant applaudi, Bréderode s'attacha une besace au cou, remplit de vin une écuelle de bois et but à la santé des gueux. Le 8 avril, Bréderode, avec quelques délégués, retourna au palais pour protester contre la ré-

ponse dont leur requête avait été l'objet. De Bruxelles il se rendit à Anvers, plein de confiance dans le succès de la confédération. Partout il est accueilli avec enthousiasme. A Anvers, plus de quatre mille personnes s'amassent devant l'hôtel du *Lion rouge*, où il est descendu. Il paraît à la fenêtre, le verre à la main, et harangue le peuple qui lui répond par des acclamations. La foule l'escorte ensuite jusqu'aux portes de la ville. — Du mois d'avril au mois de juillet 1566, presque toutes les provinces sont agitées par les prédications des luthériens et des calvinistes qui jouissent de fait, grâce à l'énergie des confédérés, du libre exercice de leur religion. L'agitation est grande, surtout à Anvers, où, pour empêcher la prédominance des dissidents, Marguerite de Parme se propose de mettre garnison. Afin de déjouer ce projet, Bréderode revient à Anvers le 5 juillet avec un assez grand nombre de gentils-hommes. Le 13, il va au-devant du prince d'Orange qui est appelé par la bourgeoisie pour rétablir l'ordre et qui se rend à Anvers avec l'assentiment de la régente. Le lendemain, Bréderode part pour Saint-Trond où les confédérés se réunissent de nouveau. Des résolutions plus graves sont prises dans cette assemblée. Les confédérés ne se contentent point d'assurer une protection égale aux luthériens et aux calvinistes, ils décident que, pour maintenir la liberté de conscience, ils opposeront, le cas échéant, la force à la force. Marguerite de Parme, dans l'espoir de calmer cette effervescence, envoie à Duffel le prince d'Orange et le comte d'Egmont afin de s'aboucher avec les mandataires des confédérés. Bréderode prend part à cette conférence qui fut sans résultat. Les confédérés avaient déclaré qu'ils voulaient négocier à Bruxelles même; leurs députés s'y rendirent, en effet, mais sans Bréderode, qui craignait peut-être pour sa sûreté. La populace, fanatisée par les prêches, saccage les églises de la Flandre. Terrifiée par cette nouvelle, la gouvernante, presque prisonnière dans Bruxelles, signe, le 23 août, des *lettres d'assurance* pour les confédérés. Elle

les garantit autant que possible contre la colère de Philippe II, et, de leur côté, ils promettent de s'opposer aux excès des nouveaux iconoclastes. Bréderode n'avait pas attendu cet engagement; il avait pris les armes et avait sauvé du pillage la célèbre abbaye d'Egmont près de Harlem. Mais, le 27 septembre, il fit enlever, au son du fifre et du tambour, — écrivait-on à la gouvernante — les images des églises de la ville de Vianen. Sans confiance dans l'accord du 23 août, doutant de la sincérité de Marguerite de Parme et prévoyant déjà une réaction, il commença aussi à lever des soldats. La gouvernante s'étant plaint de cette attitude presque menaçante, le prince d'Orange s'efforça de disculper Bréderode. « Ce seigneur, en levant » cent cinquante hommes, n'avait eu » d'autre but, disait-il, que de pourvoir à » la sûreté de sa ville et de sa propre » personne. » Les violences des sectaires provoquèrent la réaction prévue et redoutée par Bréderode. Les confédérés se divisèrent, et Marguerite de Parme sut habilement profiter de leurs discordes. Autant elle avait montré de faiblesse naguère, autant elle se montrait maintenant impérieuse. Tout en rassemblant des troupes elle ordonna la cessation des prêches et des exercices de la nouvelle religion. Elle alla plus loin. Elle enjoignit aux chefs des bandes d'ordonnance, de même qu'à tous autres gentils-hommes et vassaux, de prêter le serment de servir le roi envers et contre tous et de renoncer à toutes ligues contraires à cette obligation. Bréderode refuse de prêter un pareil serment et se prépare, mais trop tard, à une lutte ouverte. Il conclut avec les députés des communautés protestantes, réunis à Anvers, une convention par laquelle il promet de les maintenir en l'exercice libre de leur religion, tandis que, de leur côté, ils s'obligent à lui fournir un subside qui sera réparti sur leurs églises. Bréderode, appuyé sur les communautés protestantes, délivre des commissions pour enrôlement de gens de guerre, à pied et à cheval. La sanglante défaite essuyée par Jean de Marnix à Austruweel ne décou-

rage pas encore l'ancien chef des confédérés. Retiré à Amsterdam, il s'efforce de gagner le peuple : il va lui-même dans les jardins publics, où les bourgeois se réunissent pour tirer de l'arc ou de l'arquebuse, afin d'y recruter des partisans ; son but est de se rendre maître de la ville. Ayant échoué dans cette tentative et apprenant que le prince d'Orange s'est retiré en Allemagne, lui aussi cherche son salut dans l'exil. Le 27 avril 1567, à onze heures du soir, il s'embarque avec sa femme et un certain nombre de gentilshommes, se dirigeant vers Emden. Là il élève la voix lorsque le duc d'Albe est venu remplacer Marguerite de Parme. Protestant contre la tyrannie du nouveau lieutenant de Philippe II, le traitant de « More renégat », il s'efforce d'agiter les Pays-Bas et d'organiser une nouvelle confédération. Tel est l'objet du second Compromis qu'il signe avec sept autres exilés, gentilshommes comme lui. Dernier et vain effort d'un cœur généreux et d'un esprit étroit ; dernière illusion de Bréderode dont la devise était le mot *Peut-être*. Il mourut le 15 février 1568, au château de Varenburch, où le comte Joost de Schauenbourg lui avait offert un asile. Le comte de Hoogstraeten écrivit à Louis de Nassau, le 26, que la fin de Bréderode avait été fort belle et non comme ses calomniateurs voudraient l'interpréter. L'ancien chef des confédérés reposait depuis plus de trois mois à Gehmen (pays de Clèves) lorsque le duc d'Albe, qui n'avait pu le saisir vivant, s'avisait de le poursuivre dans la tombe. Par sentence du 28 mai 1568, le conseil des troubles le bannit à perpétuité et confisqua ses biens. Vengeance digne du duc d'Albe. TH. JUSTE.

Archives de la maison d'Orange-Nassau. — *Correspondance de Philippe II*, tirée des archives de Simancaz. — *Hendrick graaf van Bréderode, mede-grondtegger der Nederlandsche vryheid, verdedigd, door M. C. Van Hall* (Amsterdam, in-8°, 1844), etc.

BRÉE (*Mathieu-Ignace VAN*), peintre d'histoire et de portrait, naquit à Anvers, le 22 février 1773. Son père était peintre décorateur et n'avait d'autre fortune que celle qui provenait de son travail ; l'enfant fut destiné à apprendre le

métier de son père et il aida vaillamment celui-ci dès qu'il fut en âge. Mais la vocation artistique se fit bientôt jour et le jeune Van Brée obtint la permission de fréquenter les cours de l'Académie sans négliger toutefois le travail qui subvenait aux besoins de la famille. L'Académie avait de consciencieux professeurs ; parmi eux Guillaume Schaeken et Pierre-Jean Van Regemorter s'occupèrent de notre artiste ; c'est au dernier qu'il dut ses premières leçons. Van Brée les mit si bien à profit que de 1789 à 1794 il monta de la septième place à la première. La décadence dans les arts était si grande à Anvers que le jeune peintre comprit qu'il devait chercher à se perfectionner ailleurs ; malheureusement ce n'est pas à la Belgique seule que s'arrêtait la décadence ; l'Europe entière subissait le même sort et Paris même, malgré la rénovation commencée par David, n'offrait pas encore un enseignement de nature à attirer les jeunes artistes. C'était cependant là qu'il y avait le plus à étudier ; le succès de Suvée tenta Van Brée et il partit rempli d'ardeur, mais peu fourni d'argent. Les commencements furent difficiles ; plus d'une fois, le courage de Van Brée fléchit, mais une chance favorable le fit admettre à l'atelier de Vincent, et dès lors le fondateur de notre jeune école était sauvé. Vincent, élève de Vien, avait de bonnes traditions, et, si ses productions portent le cachet de l'époque, son enseignement était du moins basé sur les vrais principes. Van Brée travailla nuit et jour ; comme s'il avait pu pressentir la carrière qui lui était destinée, il dévora les livres où il apprenait la science, il se rendit familière l'anatomie dans laquelle il excella ; il acquit enfin, en quelques années, l'érudition qui fit de lui, plus tard, le professeur par excellence.

En 1797, Bonaparte, premier Consul, réorganise les concours généraux ; Van Brée se met à l'œuvre ; il remporte le second prix avec son tableau de la *Mort de Caton*, une de ses meilleures compositions. Il faut noter ici que ce concours, après une suspension de six années, fut très-important. Les efforts de

notre compatriote étaient donc récompensés; comme première conséquence de son succès, il fut mandé près de Joséphine, qui l'honora de sa protection, lui commanda des travaux pour ses salons et le nomma un de ses peintres. « C'est à ce titre, dit un écrivain contemporain, qu'il eut le droit d'offrir à Madame Bonaparte, en l'an XII, à l'occasion du 18 brumaire, un tableau dont nous trouvons la description dans le *Journal de Paris* (19 brumaire an XII). » Nous reproduisons cette curieuse description qui résume, en quelques lignes, le goût de l'époque. « Le premier consul est représenté assis au bord de la mer; il s'appuie sur un globe et porte ses regards vers l'horizon où l'on aperçoit l'Angleterre couverte d'un orage menaçant. Au-dessus du premier consul, dans un ciel brillant, sont les trois Parques, maîtresses des destinées des mortels. L'une d'elles, la plus terrible des trois, Atropos, est endormie; l'Humanité, cachant dans son manteau des enfants effrayés, la couronne de pavots; un génie en présente une vaste corbeille. La Parque cruelle dort d'un sommeil profond et Lachésis continue à filer des jours de gloire. Le citoyen Van Brée, ajoute le même journal, est un peintre encore jeune et de la plus grande espérance. Il réunit dans ses compositions, au beau style de la nouvelle école française, le coloris de l'école flamande. »

Cet hommage rendu par Van Brée au soleil levant, lui valut davantage encore la faveur de Bonaparte; il esquisa rapidement les *Manœuvres de la flotte française sur l'Escaut, devant Anvers*; ce tableau fut présenté à celui qui était devenu l'Empereur Napoléon et qui, lui-même, remit, à Van Brée une bague magnifique comme témoignage de sa satisfaction. Si notre artiste avait eu moins à cœur l'amour du sol natal et les affections de famille, on le voit, il était sur le chemin de la gloire et de la fortune; mais Van Brée était vraiment Belge, il brûlait du désir de revoir les siens, et, en 1804, il revint dans sa ville natale. Joséphine n'oubliait pas ceux à qui elle accordait sa protec-

tion; Van Brée put bientôt s'en convaincre. Le préfet d'Herbouville venait de réorganiser les cours de l'Académie dont la direction avait été confiée à Guill. Herreyns. Van Brée, à peine arrivé à Anvers, fut nommé premier professeur, et, à partir de ce moment, commença pour lui cette carrière laborieuse, utile, glorieuse et dévouée avant tout, qui lui méritera toujours la reconnaissance de sa patrie. Il est possible, comme on l'a dit, que si Van Brée se fût appliqué constamment à la peinture, à se perfectionner dans son art, si dans ce but il eût visité l'Italie au début de sa carrière, il est possible, disons-nous, qu'il aurait atteint, comme peintre, une valeur plus considérable; mais du moment où il devint professeur à l'Académie, il s'oublia lui-même pour ne plus songer qu'à ses élèves. En 1817, l'Académie reçut le titre de royale; Van Brée fut alors confirmé dans ses fonctions de professeur. L'année précédente il avait été nommé membre de l'Institut néerlandais; il fut choisi, par ses compatriotes, en 1817, pour occuper un siège à la commune, et, quelques mois après, il accompagna Ommeganck à Bruxelles pour faire restituer, par le bourgmestre de cette ville, une *Sainte Famille* d'Otto Venius, enlevée en 1794 à la cathédrale d'Anvers. La mission de nos artistes fut couronnée de succès. Peu de temps après, le prince d'Orange, plus tard Guillaume II, nomma Van Brée son peintre ordinaire. En 1827, lors du décès d'Herreyns, Van Brée remplaça celui-ci comme directeur de l'Académie et il occupa cette place jusqu'à sa mort. Notre peintre avait, dès 1821, réalisé son rêve d'artiste en allant visiter l'Italie; il en rapporta une ample moisson d'esquisses, de dessins, et écrivit le journal de son voyage. Ajoutons à cette occasion que Van Brée s'occupait de littérature: il produisit quelques pièces de théâtre, tragédie, comédie et drame, où les intentions étaient excellentes, les pensées nobles, le sentiment national très-prononcé, mais dont la forme laissait beaucoup à désirer. Il ne nous appartient pas d'être sévère à ce sujet, puisque ces

essais n'étaient pour l'artiste qu'un délasement. Dans sa tragédie de *La mort de Beiling*, on rencontre des passages très-pathétiques.

Ce qui mérite tous nos éloges, ce sont ses ouvrages sur l'enseignement. Il publia vers 1820 un livre important, les *Leçons de dessin*, œuvre excellente, comprise avec sagesse, exécutée avec amour et talent. Aussi fut-elle, dès son apparition, adoptée par plusieurs académies de l'Europe; sa collection de statues dessinées au trait d'après l'antique, fut exécutée de sa main, afin que ses élèves fussent dirigés complètement selon ses vues. L'ensemble, embrassant toutes les phases diverses des études d'un peintre, est un véritable monument qui survivra aux modes et au temps, car il est basé sur les règles les plus parfaites et sur la beauté dans ce qu'elle a de plus complet. Une circulaire du ministre de l'instruction publique d'alors, M. le baron Falck, engagea les directeurs de toutes les académies à mettre entre les mains de leurs élèves cet excellent livre.

L'ouvrage est divisé en quatre parties : La première concerne tout ce qui a rapport au corps humain mesuré d'après les plus célèbres statues de l'antiquité; la seconde est destinée à l'expression des figures et à l'intelligence des contours; la troisième renferme l'enseignement des figures ombrées et l'explication théorique et pratique des effets de la lumière sur les corps; la quatrième, enfin, est un traité de myologie aussi complet que possible, avec tous les détails que comporte cette partie de l'organisme humain. Comme complément, l'ouvrage contient une nomenclature myologique et ostéologique rédigée en trois langues, latine, flamande et française. De nos jours encore, ce traité est l'un des meilleurs que l'on connaisse et il est partout en usage.

Les dernières années de Van Brée furent éprouvées par la maladie; plusieurs attaques d'apoplexie avaient graduellement brisé ses forces; sa vue s'était affaiblie et il vécut en languissant jusqu'au 15 décembre 1839. Il comptait trente-cinq années de professorat. Van

Brée s'était marié, à son retour de Paris, à une jeune fille nommée Thérèse van Pelt; il en eut un fils qui n'a pas laissé de nom dans les arts. La fin de la vie de notre peintre ne fut pas exempte de chagrin. Son enseignement, classique par excellence, eut à subir le rude assaut du romantisme; il dut voir avec une profonde douleur ce moment de crise où la couleur régna en maîtresse absolue au détriment de toutes les autres qualités essentielles de la peinture; c'était une réaction contre l'excès des règles académiques, contre la raideur, la sévérité, les froides exigences du style de David; mais une réaction aveugle, sans règle et sans raison; aux graves sujets de l'histoire ancienne, succédèrent les épisodes les plus fantastiques extraits des romans en vogue, et le pauvre Van Brée dut éprouver un douloureux étonnement en voyant des fantômes, des héroïnes échelées, de romanesques brigands, détrôner les vieux Romains, les Athéniennes ou les héros plus modernes dont il avait aimé à représenter les hauts faits. Mais l'épreuve ne dura qu'un temps fort court, comme toutes les modes exagérées. L'exubérance de la forme et de la couleur s'humilia devant la règle et le dessin; une transaction eut lieu, et, du fatras multicolore et multiforme, sortit la belle, l'harmonieuse école qui fait l'orgueil de la Belgique moderne. Il fut donné à l'initiateur de tant d'artistes aujourd'hui célèbres, il fut donné au plus dévoué des citoyens et des maîtres, de voir naître et grandir ces dignes représentants de l'école flamande; il assista aux premiers succès de ses élèves, nous allions dire de ses enfants, car, jamais il n'y eut de père plus attentif, plus consciencieux, plus soucieux de la science et de la gloire de ses rejetons que ne le fut Van Brée pour ses élèves. Il n'épargnait aucun soin, aucune fatigue; il donnait ses leçons avec un affectueux dévouement et avec une éloquence entraînante qui frappait les auditeurs les plus indifférents. Un squelette d'une main, un morceau de craie de l'autre, le modèle vivant à côté de lui, il dessinait, démontrait, expliquait avec une admirable clarté le

jeu des muscles, leur corrélation avec les mouvements, toute la sublime harmonie du corps humain. Son intelligence, son âme tout entière s'épanchaient dans ses leçons ; il aimait ceux qu'il instruisait, mais ceux-ci le lui rendaient avec usure ; aussi lui a-t-on entendu dire en parlant de ces heureuses années : « Je n'aurais pas échangé ma place de professeur contre un trône de roi. » Empruntons quelques lignes à l'un de ses plus illustres élèves, elles prouveront à quel point l'on aimait et l'on admirait le vieux maître.

« Van Brée était la lumière, le rayon de soleil qui, à chacune de ces âmes pleines de séve et d'avenir, distribuait sa part de feu sacré.

« La main suivait la pensée, la parole suivait la main. La voix allait toujours, expliquait, citait, prouvait, appuyait d'exemples. Devant ce spectacle étonnant, instructif, les yeux attentifs, immobiles, se troublaient, et cependant on comprenait, on devenait anatomiste... Dans l'histoire, la composition, la perspective, la philosophie pittoresque, dans une leçon qui embrassait à la fois tout ce qui constitue les beaux-arts, c'était toujours savant, profond, persuasif, prompt comme la pensée. C'était le professeur-type, qui créa une académic-type. » Ainsi s'exprimait Wiertz en parlant de son vénéré maître.

Les honneurs et les distinctions ne manquèrent point à Van Brée ; il fut membre de plusieurs académies et décoré des principaux ordres de l'Europe. Ses tableaux, quoique ne constituant pas son vrai titre à la gloire, portent cependant l'empreinte d'un progrès véritable ; ils sont comme un trait d'union entre le système académique de David et les allures libres et franches du naturalisme moderne. Van Brée avait le don de l'invention, il composait avec science, il avait le sentiment de la grandeur des lignes ; il groupait habilement ses personnages ; mais son énergie était nulle, et, en voulant achever ses tableaux, il arrivait à la raideur et à la convention. A un dessin pur, sage, correct, s'appli-

quait un coloris dépourvu de vigueur, fade, mais harmonieux. Le goût de ses compositions est empreint de celui de son époque ; mais parfois on sent le maître, on devine ce qu'il aurait fait s'il avait pu vivre quelques années plus tard ; il y a ça et là des éclairs. Là où brillait toute sa science, c'est dans ses dessins ; quelle finesse d'observation, quelle pureté, quelle exactitude ! N'oublions pas ses petites études peintes, un doigt, un torse, un pied, un œil, une tête, des riens qu'on s'arrache et qui acquièrent chaque jour une valeur plus considérable. Habile à manier l'ébauchoir, il fit plusieurs bustes qui trahissent l'homme de talent ; on cite celui de Rubens que possède l'Académie d'Anvers, et, à ce propos, on rappelle qu'il fut l'un des premiers promoteurs du monument destiné à glorifier l'illustre maître.

Parmi les toiles de Van Brée, citons la *Mort de Caton*, la *Mort de Rubens*, au Musée d'Anvers ; le portrait du *Pape Pie VII*, au Vatican ; *Le prince d'Orange et les factieux de Gand*, à Gand ; le portrait en pied de *Guillaume Ier roi des Pays-Bas*, au Musée de Bruxelles ; *Entrée du premier consul à Anvers*, à Versailles ; la *Mort du comte d'Elmont*, et *Le prince d'Orange visitant les inondés de 1825*, tous deux à Haarlem ; des grisailles à la cathédrale d'Anvers, etc.

Les funérailles du peintre furent honorées par la présence de toute une population, qui voulait rendre un dernier hommage au savant, au célèbre professeur, au régénérateur de l'école, enfin à celui qui s'était efforcé de restituer son ancien lustre à la métropole artistique ; on venait aussi donner de sincères regrets à l'homme de bien dont la carrière ne fut qu'un long dévouement pour les jeunes gens qui l'entouraient, pour l'art qui était son idole, pour son pays dont il voulait la grandeur. Il fut enterré à Saint-Willebrord, faubourg d'Anvers, et, en août 1852, on inaugura solennellement sa statue ; c'est la dernière œuvre du sculpteur Jean-Baptiste De Cuyper, mort en avril de la même année.

Van Brée a lithographié, gravé et composé un dessin de monument ; on con-

naît de lui trois eaux-fortes : 1^o la copie au trait d'un de ses tableaux, les *Jeunes Athéniennes*; — 2^o *l'Homme en bonnet et à barbe*, d'après Rembrandt; — 3^o *Une carte d'adresse avec ornements*. Le portrait du peintre, exécuté par son élève Van Ysendyck, existe au Musée d'Anvers et a été lithographié par Baugniet.

La plupart des élèves de Mathieu van Brée sont aujourd'hui les chefs et la gloire de l'école belge moderne.

Ad. Siret.

BREEDYCK (Gilles), religieux, né à Anderlecht en 1340, et mort à Bois-Seigneur-Isaac, le 16 octobre 1424. Son père, Corneille, et sa mère, Gertrude Sneps, voulurent en faire un homme d'études et réussirent à souhait. Après avoir terminé ses humanités en Belgique, probablement à Bruxelles, il partit pour l'Université de Paris afin de s'y appliquer à la philosophie. Le plus grand succès couronna ses études et, à la fin du cours biennal de la Faculté des arts, il allait, sans aucun doute, être proclamé premier entre tous les maîtres ès arts de la promotion, s'il ne se fût refusé, par une trop grande modestie, à prendre ce grade honorable. Il revint alors en Belgique, entra dans les ordres et fut nommé chapelain de la collégiale d'Anderlecht, son village natal. Il remplit ces fonctions jusqu'en l'année 1380, lorsque, renonçant au monde, il résolut de se consacrer à Dieu et de vivre dans la retraite. Sept personnes se joignirent à Breedycck, et allèrent se fixer avec lui dans la ville de Bruxelles, aux environs de la chapelle Saint-Laurent, pour y vivre en communauté. Mais ils reconnurent bientôt qu'une ville aussi peuplée était peu propre à favoriser le genre de vie qu'ils s'étaient choisi, et résolurent de transférer leur demeure dans un endroit retiré de la forêt de Soigne, appelé les *Sept-Fontaines*, en flamand de *Seven-Borren*. La duchesse de Brabant, Jeanne, veuve de Wenceslas, leur céda, en 1388, les terrains nécessaires pour construire un ermitage et subvenir par la culture à leurs besoins. (Voyez l'acte de cession dans Miræus, *Opera diplom.*, III, p. 169.) La communauté des Sept-Fontaines était composée de

clercs et de frères lais; les premiers s'occupaient de la méditation et de l'étude; ils transcrivaient des manuscrits sacrés et profanes; (Breedycck entre autres copia quelques traités de saint Jean Chrysostome). Les lais travaillaient au jardin et dans la forêt.

Les religieux des Sept-Fontaines s'empressèrent de construire, à l'usage de leur communauté et des habitants du voisinage, un oratoire qui fut consacré le 11 avril 1389 par l'évêque suffragant de Cambrai. Le même jour, Gilles Breedycck et deux de ses compagnons, qui étaient prêtres, firent profession solennelle selon la règle de Saint-Augustin entre les mains du prélat consécrateur qui, immédiatement après la cérémonie, présida aussi l'élection d'un prieur. Gilles Breedycck fut désigné à l'unanimité des suffrages, et installé dans ses fonctions. Le nouveau prieur s'attacha à faire fleurir la discipline monastique, et composa à cet effet une règle tirée des écrits des Saints Pères et approuvée par le pape Benoît XIII. Bientôt l'on vit accourir des personnes de tout âge, de telle sorte qu'en peu de temps le chœur des Sept-Fontaines compta quarante religieux.

Lorsque, en l'année 1416, Jean de Huldemberg voulut fonder un chapitre de chanoines réguliers de Saint-Augustin dans la chapelle qu'il possédait à Bois-Seigneur-Isaac, près de Nivelles, il s'adressa à Gilles Breedycck pour qu'il daignât accepter la direction de cette nouvelle fondation. Celui-ci n'hésita pas et renonçant sur-le-champ au priorat des Sept-Fontaines, il se transporta à Bois-Seigneur-Isaac avec trois de ses religieux et un frère convers, et y resta jusqu'au moment de sa mort, qui arriva en 1424. Il avait alors quatre-vingt-quatre ans. Ses restes mortels furent inhumés dans l'église du monastère de Bois-Seigneur-Isaac, qu'il avait sagement gouverné pendant l'espace de huit années.

Breedycck a composé les ouvrages suivants : 1^o *Statuta canonicorum regularium*. Ces statuts furent rédigés pour le prieuré des Sept-Fontaines et étendus plus tard à celui de Bois-Seigneur-Isaac. — 2^o *De quinque punctis liber unus ex dictis S. Joan-*

nis Chrysostomi. Le manuscrit de ce traité était conservé avec le plus grand soin à la bibliothèque des Sept-Fontaines jusqu'à la fin du siècle dernier. — 3^o On a aussi de lui plusieurs *Lettres adressées à des savants et à des personnes distinguées de Belgique*, entre autres à Gerardus Magnus, avec lequel il était intimement lié. — 4^o Son biographe Wiaert cite aussi comme très-remarquables les *Sermons prononcés par Breedyck en différentes occasions*.

E.-H.-J. Reusens.

J.-B. Wiaert, *Historia Septifontana*. Bruxelles, 1688. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. 1, p. 26.

BRENART (*Félix-Guillaume-Antoine*), évêque de Bruges, né à Louvain, le 23 novembre 1720, et mort à Anholt (Westphalie), le 26 octobre 1794. Son père, Jean-Antoine Brenart, baron de Corbeek-over-Loo, issu d'une ancienne famille brabançonne, était docteur en droit civil et canonique, et professeur de droit civil à l'Université de Louvain. La profession du père ne contribua pas peu à donner le goût des études au fils, qui fut promu, le 26 août 1744, au grade de licencié *in utroque*. Nommé chanoine de l'église Saint-Pierre, à Louvain, on lui confia la place de secrétaire-trésorier du chapitre. L'impératrice Marie-Thérèse le promut, le 16 janvier 1751, à la dignité de doyen du chapitre de Saint-Gommaire, à Lierre, ce qui lui donna accès à la place de conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines, le 26 janvier 1758. L'Impératrice-mère le désigna pour occuper le siège épiscopal de Bruges, le 21 février 1777; il fut sacré à Malines, par le cardinal de Franckenberg, assisté des évêques de Gand et d'Ypres, le 29 juin suivant, et fit son entrée dans sa ville épiscopale le 3 août. Son caractère distingué, son affabilité, sa douceur lui attirèrent bientôt tous les cœurs; il était considéré comme le père de son clergé et de ses ouailles.

Cependant de grandes épreuves lui étaient réservées. Les innovations de Joseph II en matière de religion furent étendues à la Belgique, par édit impérial du 16 octobre 1786; les séminaires épiscopaux furent fermés pour faire place au

séminaire-général de Louvain et les réformes introduites par le gouvernement dans les administrations civiles et ecclésiastiques mécontentèrent et aigrirent les Belges, jaloux de leurs privilèges. L'évêque de Bruges se montra énergique durant ce temps de persécutions; ses lettres, insérées dans le *Recueil des représentations, protestations et réclamations, faites à S. M. I. etc.*, prouvent combien il était tout à la fois prudent et ferme pendant ces années d'épreuves. Les élèves du séminaire général, au nombre de plus de trois cents, s'étant révoltés contre leurs professeurs hétérodoxes, le séminaire fut fermé, puis rouvert de nouveau par ordre de l'Empereur, le 15 janvier 1788. L'évêque de Bruges ne resta pas inactif durant ces vexations; il écrivit au ministre plénipotentiaire, le comte de Trauttmansdorff, plusieurs lettres qui furent publiées et qui respirèrent une vive indignation. Cette guerre de troubles religieux fut suivie d'agitations suscitées par le parti des mécontents. Le cardinal de Franckenberg et l'évêque d'Anvers furent arrêtés et l'insurrection devint générale. Les patriotes s'armèrent contre les impériaux et leur firent évacuer le pays. La révolution brabançonne affranchit la Belgique de la domination autrichienne. Mgr Brenart adressa à cette occasion, le 4 janvier 1790, un mandement remarquable à ses diocésains. Un autre orage grondait déjà au loin et allait bientôt éclater sur la Belgique: la révolution française venait de triompher; le général Dumouriez, vainqueur à Jemmapes, incorpora la Belgique à la France; mais, vaincu à son tour à Nerwinde, il fut obligé d'abandonner sa conquête. Le général Pichegru revint avec une armée plus considérable, en 1794; après s'être emparé de Courtrai, de Menin et d'Ypres, il entra à Bruges sans coup férir, le 30 juin. L'évêque Brenart, n'ignorant pas comment la Convention traitait les prêtres français, avait quitté sa ville épiscopale avant l'occupation par Pichegru. Réfugié dans le Brabant, chez des membres de sa famille, il se retira bientôt à Venloo, où il séjourna durant quatre mois. Les

Français s'approchant de la Gueldre, il passa le Rhin, se rendit à Anholt, au château des princes de Salm-Salm, où il succomba. Ses restes mortels furent déposés, le 29 octobre 1794, dans un caveau de l'église paroissiale de Anholt.

Mgr Brenart a publié, le 28 octobre 1777, une lettre pastorale très-remarquable pour l'extirpation de la mendicité; nous avons encore de lui des Mandements, publiés à différentes époques, et un petit in-12, *Statuta pro alumnis Seminarii Brugensis*. Bruges, 1791. Il légua, par testament, le mobilier de son palais épiscopal et de sa maison de campagne à Sainte-Croix, lez-Bruges, à la jointe des pauvres de sa ville épiscopale.

F. Vande Putte.

BREQUIN DE DEMENGE (*Jean*), colonel du génie, né dans les Pays-Bas, au commencement du siècle dernier;

mort à Vienne en janvier 1785. Une intelligence supérieure et de vastes connaissances devaient lui procurer un avancement rapide; ces qualités le désignèrent, en outre, au choix de l'impératrice Marie-Thérèse, lorsqu'il fut question de donner un précepteur à son fils aîné, qui fut plus tard l'empereur Joseph II. Brequin devint ensuite colonel en chef des pontonniers, administrateur des travaux hydrauliques et assesseur de la direction supérieure des travaux de la cour. Lors de la grande débâcle du Danube, en 1784, il rendit d'éminents services par les dispositions intelligentes au moyen desquelles il parvint à maîtriser l'inondation. C'est à lui enfin que l'on doit la construction du pont de la Tour-Rouge, à Vienne.

Général Guillaume.

Wurzbach, *Lexicon der kaiserthumer Oesterreich*.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.





84-B3491
61326

GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00623 2827

